



71

745

EDOUARD ROTT



HISTOIRE

DE LA

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE

AUPRÈS DES

CANTONS SUISSES, DE LEURS ALLIÉS ET DE LEURS
CONFÉDÉRÉS



VIII

1676—1684



OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DES ARCHIVES FÉDÉRALES SUISSES



BERNE
STÄMPFLI & CIE, IMPRIMEURS
1923



ABRÉVIATIONS — EXPLICATIONS

B. N.	=	Bibliothèque Nationale.
Arch. Nat.	=	Archives Nationales.
Aff. Etr.	=	Affaires Etrangères.
f. fr.	=	Manuscrit du fonds français.
P. or.	=	Cabinet des Titres. Pièces originales.
Clair'	=	Collection Clairambault.
Eidg. Absch.	=	Eidgenössische Abschiede.
Frari	=	Archives d'Etat de Venise (<i>Santa-Maria Gloriosa de'Frari</i>).

DC

59

.8

S9R8

t.8

Vers les dernières années du XVII^e siècle, comme à son début d'ailleurs, deux groupes d'Etat, aux intérêts opposés, aux affinités extérieures nettement divergentes, s'affrontent au sein du Corps helvétique. Si leur composition n'a pas varié au cours de cette longue période, on ne saurait en dire autant des fins particulières poursuivies par chacun d'eux. Presque uniquement confessionnelle à la veille de l'ouverture des hostilités dans la région de Juliers-Clèves, la rivalité qui divise les Confédérés de la nouvelle croyance d'avec ceux de l'ancienne tend de plus en plus, ensuite d'une lente évolution, à devenir politique au premier chef. Un chassé-croisé très suggestif, sinon tout à fait inattendu, s'opère dans les sympathies respectives des autorités des cités évangéliques et dans celles des cantons de la Ligne Borromée à l'endroit des grandes puissances limitrophes de la Suisse.

L'assassinat de Henri IV, qui épargna sans doute à la France les conséquences néfastes d'une guerre étrangère insuffisamment préparée par son souverain, sauva les alliés de cette couronne au delà du Jura des horreurs d'une guerre civile que leurs gouvernants se fussent trouvés impuissants à conjurer. Seuls en somme, ou presque seuls, les protestants répondent à l'appel du premier roi Bourbon et applaudissent à l'imminente rapture de la paix entre la France et l'Espagne. Les catholiques, ou du moins la très grande majorité d'entre eux, s'apprêtent à assister de leurs armes la cause de l'Escurial. Ceux-là se promettent par avance de contribuer dans la mesure de leurs moyens à l'abaissement de la maison d'Autriche, persécutrice impitoyable de la Réforme en Allemagne. Ceux-ci n'hésitent point à donner le pas à l'alliance qui, depuis moins de vingt-cinq ans, les lie aux maîtres de Milan, sur celle, presque deux fois séculaire, conclue par leurs pères avec le gouvernement de Paris et qu'eux-mêmes viennent de renouveler en 1602.

Quatre-vingt-dix années plus tard, à l'heure où va s'ouvrir la succession d'Espagne, le fossé creusé aux Lignes entre adeptes et adversaires de la nou

velle confession n'est pas comblé. Il tend au contraire à s'élargir. Mais ceux qui, de part et d'autre, en défendent les approches ont changé de camp. Les pères des petits cantons sont passés à celui de la France, que leurs confédérés des cités évangéliques désertent avec éclat, sans esprit de retour. Cette évolution dans les sympathies des divers membres du Corps helvétique à l'égard de l'étranger n'a rien de surprenant en soi. Aucun mystère ne l'enveloppe. Elle est le fruit des appréhensions ou des espoirs de ceux qui s'y résignent.

Considéré chaque jour davantage par eux comme une sorte d'institution nationale, le service mercenaire représente aux yeux des Suisses catholiques l'indispensable gagne-pain de leur belliqueuse jeunesse. Or, parmi les multiples soldes entre lesquelles ils ont à faire choix au delà de leurs frontières, seule au total celle de France leur offre quelques garanties de stabilité et d'acquittement à échéances fixes. L'Espagne, à bout de ressources, laisse s'accumuler les arrrages de sa dette envers eux, et l'empereur émet la prétention déraisonnable d'exiger leur collaboration à peu près gratuite à la défense des boulevards avancés de sa maison sur le Rhin. D'autre part, il y va de l'intérêt des petits cantons, qu'au moment du décès du roi d'Espagne, la Lombardie ne devienne pas terre autrichienne, ce qui achèverait de compromettre l'indépendance des Lignes Grises et de substituer à la route commerciale du Gothard celle du Splügen, plus apte à faciliter les relations de la Souabe avec la Péninsule.

A l'exemple de leurs confédérés de l'ancienne croyance, les protestants opèrent une volte-face complète de leurs sympathies. La maison d'Autriche n'est plus à leurs yeux l'ennemie héréditaire. Cette dernière sera désormais la France. Les tentatives d'enceinte dont ils se voient l'objet de la part de cette puissance les affolent. La menace suspendue d'Huningue et de Landskron sur Bâle et les villes forestières du Rhin, menace qui laisse indifférents les magistrats des petits cantons, devient pour eux une obsession de tous les instants. Les préoccupations politiques l'emportent si bien dans leur esprit sur les préoccupations confessionnelles, qu'ils ne trouvent aucune parole de blâme à l'adresse de la coalition de fortune qui réunit contre la France dont ils sont les alliés, leurs coreligionnaires d'Angleterre et des Provinces-Unies et les gouvernements catholiques de Vienne, de Madrid et de Turin.

Aussi bien dans cette formidable association de forces militaires terrestres et navales, destinée à combattre les desseins de monarchie universelle prêtés à Louis XIV, Léopold I^{er}, Victor-Amédée et Charles II d'Espagne ne jouent,

au sentiment des Zuricois et des Bernois, qu'un rôle de second plan et s'effacent devant Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande. C'est de ce prince, et de lui seul, que les protestants d'Helvétie attendent l'imposition de la paix libératrice qui, à les entendre, contraindra le roi Très-Chrétien à consentir au démantèlement d'Iluningue et à la restitution de la Franche-Comté à ses anciens maîtres. Les humiliations fréquentes infligées aux Confédérés de la nouvelle croyance par la cour de Vienne; les tentatives de celle-ci de répéter de Zurich et de Schaffhouse des terres cédées jadis par elle à ces deux cantons, de prendre pied de façon détournée en Thurgovie et de fortifier les Etats héréditaires de l'Autriche par des acquisitions territoriales à la frontière septentrionale de la Rhétië ne parviennent pas à refaire l'unité de vues en matière de politique extérieure au sein de la Confédération.

Telle se présente la situation en Helvétie dans le temps où la vacance imminente du trône espagnol double en quelque sorte l'importance des routes militaires donnant accès à la Haute-Italie. Le gouvernement français apprécie certes à sa juste valeur l'évolution de sympathies qui détache peu à peu des intérêts de la maison de Habsbourg les petits cantons maîtres des avenues du Gothard et lui permet à lui-même de faire interdire à ses adversaires l'usage de celles-ci. De quel poids n'eût pas pesé dans la balance des chances respectives des belligérants la possibilité pour l'un d'eux d'acheminer au travers de la Suisse des forces militaires vers la plaine du Pô? A quelles difficultés stratégiques ne se fussent pas heurtés Catinat et après lui Villeroy, puis Vendôme, si, appelés à affronter l'armée du prince Eugène de Savoie, laquelle venait d'atteindre Mantoue au prix d'un long et fatigant détour, ils avaient eu en outre à assurer leur flanc gauche contre le danger d'une surprise de la part d'un corps de troupes étrangères débouchant sur Chiasso par la voie du pont de Rapperswil et de la Lévantine? Mais aussi bien quels inestimables avantages les puissances coalisées contre la France ne tireront-elles pas de l'appui moral et de la neutralité parfois plus que bienveillante que leur garantissent les cantons protestants? Et surtout quelle diminution de prestige ne va pas entraîner pour la diplomatie du Louvre la réussite, déjà escomptée à cette heure, des intrigues bernoises à l'endroit de la succession de Neuchâtel et l'éviction définitive et brutale des nombreux sujets du roi Très-Chrétien prétendants à la souveraineté de cette principauté?

A dire vrai, les ennemis de la France eussent souhaité plus encore. Dans la réalité l'espoir ne les abandonne pas de voir les cantons de la confession

réformée adhérer de façon ouverte et formelle à la coalition dont le roi d'Angleterre est l'âme. Or, impuissants, pour leur malheur, à pratiquer une politique étrangère commune, les Suisses le sont non moins à rompre de propos délibéré les liens cependant si relâchés qui les unissent les uns aux autres. Si la menace d'un recours à des résolutions extrêmes continue à gronder par instant au sein des Conseils de Berne et de Schwytz, la voix de la sagesse s'impose en revanche avec une force toujours croissante à Zurich et à Lucerne, dont l'attitude nettement pacifique triomphera à la longue des excitations belliqueuses qu'entretiennent sur le sol des Lignes les agents des puissances intéressées à la dissolution de la Confédération.

Octobre 1922.

AMBASSADES ET MISSIONS ORDINAIRES
ET EXTRAORDINAIRES
EN SUISSE
ET A GENÈVE.
1676—1684.



I. ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du Corps helvétique.

Février 1676—Juin 1684.

II. GASPARD BARBAULT DE GRANDVILLARS

Chargé d'une mission à Bâle par le maréchal de Luxembourg.

Octobre 1676.

III. FRANÇOIS FREZEAU, MARQUIS DE LA FRÉZELIÈRE

Chargé d'une mission à Bâle par le maréchal de Luxembourg.

Octobre 1676.

IV. JULES DE GRAVEL DE MARLY

Envoyé extraordinaire auprès du Corps helvétique.

Juillet—Décembre 1684.

V. LAURENT DE CHAUVIGNY

Résident pour le roi à Genève.

Octobre 1679—Juin 1680.

VI. ROLAND DUPRÉ

Résident pour le roi à Genève.

Juin 1680—Décembre 1684 [— Novembre 1688].

VII. JEAN-HENRI TSCHUDI

Chargé de la surveillance des intérêts français en Rhétie.⁽¹⁾

(1) Charge supprimée dès mars 1685 (Le roi à Tambonneau, 16 mars 1685; 24 janvier 1686. A ff. Etr. Suisse. LXXIX. 98; LXXXI. 154).

I. Instructions: Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1675.⁽¹⁾

Lettres de créance: Saint-Germain-en-Laye, même date (au Corps helvétique);⁽²⁾ aux cantons en particulier;⁽³⁾ à l'évêque de Bâle.⁽⁴⁾

Rappels de créance: Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676 (au Corps helvétique);⁽⁵⁾

Camp devant Cambrai, 29 mars (au Corps helvétique);⁽⁶⁾ Saint-Germain-en-Laye, 21/22 décembre 1677 (au Corps helvétique);⁽⁷⁾

Saint-Germain-en-Laye, 12 avril (au Corps helvétique);⁽⁸⁾

Versailles, 23 novembre 1678 (à Berne);⁽⁹⁾

Saint-Germain-en-Laye, 25 juin 1679 (au Corps helvétique);⁽¹⁰⁾

Versailles, 15 octobre 1683 (au Corps helvétique).⁽¹¹⁾

II. Lettres de créance: Camp sous Brisach, 29 septembre 1676 (à Bâle).⁽¹²⁾

Rappel de créance: Camp de Niederhagenthal, 15 novembre 1676 (à Bâle).⁽¹³⁾

III. Lettres de créance: Camp de Rixheim, 16 octobre 1676 (à Bâle).⁽¹⁴⁾

IV. Lettres de créance: Versailles, 7 juillet 1684 (au Corps helvétique);⁽¹⁵⁾ aux cantons en particulier.⁽¹⁶⁾

Lettres de rappel: Fontainebleau, 14 novembre 1684 (au Corps helvétique);⁽¹⁷⁾ aux cantons en particulier.⁽¹⁸⁾

(1) Aff. Etr. Suisse. LIV. 175; St-Arch. Zürich. Missiven der franz. Könige C. IV. 9.

(2) St-Arch. Zürich. Missiven der franz. Könige C. IV. 9; St-Arch. Solothurn. Missiven der franz. Könige; St-Arch. Aarau. Pergamenten. n° 141; St-Arch. Basel. Frankr. B³; St-Arch. Luzern. Franz. königl. Missiven M. 272; Frankr. Gesandte.

(3) mêmes sources.

(4) Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 165; Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm, Bern). Guerre de France. 1675—1676. n° 1101.

(5) St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität. 1649—1679; Aff. Etr. Suisse. LX. 54.

(6) St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität. 1649—1679; Aff. Etr. Suisse. LX. 89; Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1676—1679. n° 1358.

(7) St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität. 1649—1679; Aff. Etr. Suisse. LXI. 323; St-Arch. Zürich. Missiven der franz. Könige C. IV. 9.

(8) Aff. Etr. Suisse. LXII. 96.

(9) Aff. Etr. Suisse. LXII. 279.

(10) Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 281.

(11) St-Arch. Luzern. Frsnkr. Kriege. 1679.

(12) St-Arch. Basel. V³ (Holländ. Krieg).

(13) St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität. 1649—1679.

(14) St-Arch. Basel. Politisches O. 85.

(15) St-Arch. Zürich. Missiven der franz. Könige C. IV. 9; Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 177.

(16) mêmes sources.

(17) St-Arch. Zürich. Missiven der franz. Könige C. IV. 9; St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte; Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 498; Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm, Bern). Actes concernant l'ambassade royale (1575—1739). p. 74.

(18) à Lucerne. St-Arch. Luzern. Franz. Credenzbriefe 276; à Berne. St-Arch. Bern. Frankr. Buch DD. 163; à Bâle. St-Arch. Basel. Frsnkr. B³; à Genève. Arch. d'Etat Genève. Portef. historique. n° 3751.

V. *Lettres de créance*: Fontainebleau, 7 septembre 1679.⁽¹⁾

Rappel de créance: Saint-Germain-en-Laye, 15 décembre 1679.⁽²⁾

Lettres de rappel: Saint-Germain-en-Laye, 8 mai 1680.⁽³⁾

VI. *Instructions*: Saint-Germain-en-Laye, 11 mai 1680.⁽⁴⁾

Lettres de créance: Saint-Germain-en-Laye, 8 mai 1680.⁽⁵⁾

VII. cf. *Correspondance du secrétaire-interprète avec l'ambassade de France à Soleure*: Aff. Etr. Suisse. LIII, LVII, LXII, LXV, LXVII, LXXI, LXXV, LXXVII; Aff. Etr. Grisons. XI; Arch. Guerre. CCCCXIV, CCCCCLXVI.

Intérêt qu'a le roi Très-Christien à accréditer en Suisse des ambassadeurs au courant des méthodes de négociations germaniques. — Etats de service de Robert de Gravel. — Son arrivée à Soleure. — Relations du Louvre avec les divers cantons à l'heure où le nouvel ambassadeur prend possession de son poste. — Berne portée à se concilier les bonnes grâces de Louis XIV. — Moyens dont dispose celui-ci pour plier les protestants à ses volontés. — Les catholiques, ceux de la Suisse primitive à tout le moins, sont victimes de leurs alliances multiples. — Motifs qu'a le Louvre de ménager les Waldstœtten. — Stoppa propose en vain la suppression de leurs pensions. — Obstacles rencontrés par les recruteurs français dans les bailliages orientaux.

I. La similitude de langue, de mœurs et de coutumes qui liait les Suisses à leurs voisins d'Outre-Rhin traçait à la diplomatie du Louvre un plan de conduite dont la constante opportunité avait, à dire vrai, échappé à Richelieu. A mérites égaux, il semblait indiscutable, en effet, qu'un ministre ayant résidé pendant quelques années en Allemagne et s'y étant mis au courant des « méthodes de négociations germaniques » devait rendre de meilleurs services comme ambassadeur de la couronne aux Liges que tel de ses collègues choisi dans le sein du Parlement ou du Conseil d'Etat et dépêché de but en blanc aux « Cordeliers » à Soleure, sans avoir accompli au préalable une ou plusieurs missions en pays d'Empire.

(1) Arch. d'Etat Genève. Portef. historique. n° 3666.

(2) Arch. d'Etat Genève. Portef. historique. n° 3666; Aff. Etr. Genève. III suppl. 11.

(3) Arch. d'Etat Genève. Portef. historique. n° 3678.

(4) Aff. Etr. Genève. IV. 170 (Impr. ap. Harbey. op. cit. 1).

(5) Arch. d'Etat Genève. Portef. historique. n° 3678.

Durant une période de cent-vingt-cinq années, à compter de l'établissement d'une ambassade permanente au pied du Weissenstein jusqu'au retour dans ses foyers du délégué des cités évangéliques à Münster, les représentants des monarques français en Helvétie firent, à une ou deux exceptions près, leurs débuts dans une carrière à quoi rien ne semblait les avoir préparés. En 1647, la nomination au poste de Soleure de Jean De La Barde, lequel venait de défendre pendant deux ans à Osnabrück les intérêts de son souverain, brisa de la façon la plus heureuse avec ces errements dont l'insuccès marqué et la longueur inusitée de la mission confiée à François Mouslier mit encore mieux en lumière les fâcheuses conséquences, voire le réel danger. Partant le choix fait en 1672 de Harod de Saint-Romain pour relever le prestige de la couronne au delà du Jura avait rencontré l'approbation de tous ceux qu'exaspéraient les maladresses répétées et l'insuffisante préparation diplomatique de l'ancien secrétaire de De La Barde. Avant son long séjour à Lisbonne (1666—1671), le nouvel ambassadeur n'avait-il pas, de 1642 à 1648, négocié avec éclat en Suède, en Danemark, à Hambourg, à Münster, à Osnabrück, à Cologne?(¹)

A ne considérer que ses états de service, Robert-Vincent de Gravel n'avait certes rien à envier à son prédécesseur. De novembre 1651 à septembre 1653 résident à Cologne et « sur le Rhin », où de brèves missions devaient le ramener dans la suite,(²) il s'était, en tant que secrétaire de Mazarin, porté à Bâle, en octobre de cette dernière année, afin d'y seconder les négociations du Sr de Besmaux avec le comte d'Harcourt, maître de Brisach,(³) avait gagné Strasbourg en décembre pour y remplir, de cette date à 1656, les fonctions de ministre du roi,(⁴) était passé en qualité d'envoyé extraordinaire à Francfort (1656—1663),(⁵) puis à Ratisbonne (1663—1668)(⁶) et enfin à Munich et à Nuremberg (1668—1673),(⁷) tout en conservant le titre de plénipotentiaire auprès de la diète germanique jusqu'à la rupture survenue entre les gouvernements de Paris et de Vienne.(⁸)

(1) cf. t. VII, p. 419.

(2) 1651—1653, 1655, 1656. Aff. Etr. Allemagne. CXXIX, CXXX; Cologne. II; Venise. LXIX. 202; France. CCLXVIII. 256.

(3) Bibl. Nat. f. fr. 16033. 503. — Aff. Etr. Allemagne. CXXX. 311, 322.

(4) Aff. Etr. Allemagne. CXXXII—CXXXIV; Venise. LXIX. 141.

(5) *Mémoire pour servir d'instruction au Sr de Gravel s'en retournant résider à Francfort pour le service de Sa Mté.* 5 avril 1661. Aff. Etr. Allemagne. CL. — Aff. Etr. Cologne. III; Allemagne. CXXXIII—CXXXIX, CXLII—CLXIII. — Bibl. Nat. Mél. Colb. CII. 586. — Gazette de France. 1663. 660.

(6) *Pouvoir à Mr de Gravel de faire un traité avec Mr de Neubourg.* 23 novembre 1671. Aff. Etr. Palatinat. XI. 259. — Aff. Etr. Cologne. III, IV; Allemagne. CLV—CLVIII, CLXXI—CLXXXIII, CXCI—CCXIV, CCXXIV—CCXXXII, CCXLIV—CCLXXII; Bavière. III—V; Palatinat. XI. 239. — Bibl. Nat. Mél. Colb. CCLXXII. 192; COLXXIV. 509^{vo}; CCLXXVII. 357; Coll. Clairamb. 986. 593. — *Theatrum Europaeum.* X². 203, 204. — Reuss. L'Alsace au XVII^e siècle. I. 207 sqq.

(7) Aff. Etr. Allemagne. CCXLIII. 44; CCXLV. 49; CCXLVII: CCLIX. 257; Bavière. V. — Bibl. Nat. Coll. Clairamb. 986. 593. — Döberl. Bayern und Frankreich (München, 1900). — *Urkunden und Aktenstücke* (Berlin, 1911). t. XX.

(8) *Kais. Decret an Cümmerer und Rath zu Regensburg die Ausschaffung des Herrn Gravelles betreffend.* 19. April 1674. ap. *Theatrum Europaeum.* XI. 529^b. — *Gravel à Pomponne.* Eichen (Aichach), près Augsburg, 3 mai 1674. Aff. Etr. Allemagne. CCLXXVII. 146. — *Lettre adressée de Birseck à Saint-Romain.* 21 mai 1674. Aff. Etr. Suisse. L. 242. — *Pomponne à Gravel.* Camp devant Besançon, 23 mai

Candidat de longue date au poste de Soleure, comme Verjus de Crécy au reste,⁽¹⁾ mais désigné le 13 novembre 1675 seulement, de façon officielle, pour y relever Saint-Romain dont la santé déclinait rapidement,⁽²⁾ Gravel prit congé du roi à Saint-Germain-en-Laye la veille de Noël et reçut le lendemain son instruction et ses lettres de créance.⁽³⁾ Toutefois, la maladie de l'un de ses enfants le retint à Paris jusqu'au 11 janvier.⁽⁴⁾ Aussi ne fut-ce pas avant le 8 février que, au terme d'un voyage à petites journées,⁽⁵⁾ qui lui permit de s'arrêter à Neuchâtel, à La Neuveville⁽⁶⁾ et à Bienne,⁽⁷⁾ il atteignit enfin « le logis des Cordeliers » que son prédécesseur, la diète de Bade terminée, regagnait dans le même temps.⁽⁸⁾ Ce dernier ayant consenti à prolonger jusqu'au 25 du dit mois sa demeure à Soleure, ce fut donc dix-sept jours pleins que les deux diplomates passèrent côte-à-côte et qu'ils employèrent à scruter dans le détail les divers aspects de la situation politique dont celui-là héritait de celui-ci.⁽⁹⁾

1671. Aff. Etr. Allemagne. CCLXXVII. 156. — Aff. Etr. Allemagne. CCLXXV—CCLXXXII; Davière. XIV—XVI; Suisse. XLIX. 136; L. 71. — Bibl. Nat. Coll. Clairamb. 966. 593. — Reuass. Histoire de l'Alsace au XVII^e siècle. t. I. 207 sqq.

(1) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 26 décembre 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. XCVIII. — „Mr de Verjus estant de retour d'Allemagne, le roy l'a envoyé en Suisse pour quelque secrète et importante négociation.“ *Nouvelles de Paris*. 4 janvier 1675. Gazette d'Amsterdam. 1675. n° 2.

(2) „D'autres disent que Mr de Gravelle, qui a esté à Ratisbonne, viendra relever Mr de Saint-Romain.“ *Extrait d'une lettre de Mr Malapert*. Bâle, 19 septembre 1674. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Saint-Romain à Pomponne*. Soleure, 3 mai, 13 et 28 septembre et 30 novembre; Bade, 11 juillet 1675. Aff. Etr. Suisse. LII. 26, 50, 85, 123; LIV. 106. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 2/12 ottobre 1675. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Pomponne à Saint-Romain*. Versailles, 13 novembre 1675. Aff. Etr. Suisse. LIV. 108. — *Gravel à Pachau*. Soleure, 7 avril 1677. *Ibid.* LVII. 141.

(3) *Le roi aux XIII cantons*. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1675. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte; Franz. königl. Missiven. n° 272; St-Arch. Zürich. Missiven der franz. Könige C. IV. 9; Aff. Etr. Suisse. LIV. 174; à *l'abbé de Saint-Gall*; à *la ville Saint-Gall*; aux *villes de Bienne et de Mulhouse*, à *Genève*, aux *dizains du Valais*. même date. Aff. Etr. Suisse. LIV. 174; Ev. de Bâle. I. 165. — *Pomponne à Saint-Romain*. Saint-Germain-en-Laye, 25 décembre 1675. Aff. Etr. Suisse. LIV. 162.

(4) *Saint-Romain à Fribourg*. Soleure, 15 janvier 1676. Arch. d'Etat Fribourg. France. XI. — *Saint-Romain à Pomponne*. Soleure, 16 janvier 1676. Aff. Etr. Suisse. LII. 146. — *Nouvelles de Paris*. 18 janvier 1676. Gazette de France. 1676. p. 48. — *Estat de la despense ordinaire et extraordinaire faite depuis le 11^e janvier jusqu'au dernier de mars 1676*. Aff. Etr. Suisse. LV. 238.

(5) „Il Sor colonello Phiffer (Piffier) dice haver lasciato per strada il nuovo ambasciatore successore del Sor Marchese St Romain che se ne viene con gran somma di contenti.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lacerna, 9 gennaio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Lettre adressée de Bienne à l'évêque de Bâle*. 30 janvier/9 février 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). loc. cit. — *Négociations de Mr de Gravel en 1676*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XX.

(6) „L'ambasciatore di Francia continua essere molto male per la riversata della carrozza et si trova alla Nova Villa, luogo d'heretico...“ *Strambino a San Tomaso*. Strambino, 6 marzo 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed Arciv. esterl. VII. — *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 9 février 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970.

(7) *Gravel à Pomponne*. La Neuveville, 6 février 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 99. — *Lettre adressée de Bienne à l'évêque de Bâle*. 30 janvier/9 février 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. n° 1156. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 29 février 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 163.

(8) *contra*: *Leonardi a Madama Reale*. Bnda, 5 febbraio 1676. loc. cit. („3 febbraio“). — *Gravel à Pomponne*. La Neuveville. 6 février 1676. loc. cit. — *Nouvelles de Cologne*. 25 février 1676. Gazette d'Amsterdam. 1676 (3 mars). — *A. Malapert aux Etats-Généraux à La Haye*. Bâle, 15/25 janvier, 5/15 février 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970; *Ibid.* Secrete Brievens. 7372 (1672—1692). — *Zetter-Collin*. Cérémonial de l'ambassade de France à Soleure. p. 24.

(9) *Dernière proposition faite à Bade par Mr de Saint-Romain*. 28 janvier 1676. Aff. Etr. Suisse. LII. 136. — *F.-C. de Gléresse (Liegertz) à Schütz de Pfeilstatt, chancelier de l'évêque*. La Neuveville, 28 février 1676. Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1675—1676. n° 1169.

Grâce à l'action persévérante de Saint-Romain, à l'habileté consommée des démarches entreprises par lui tant auprès des gouvernements cantonaux que des diètes, la plupart des malentendus se trouvaient dissipés qui, durant la mission de Mouslier, avaient compromis la stabilité des relations politiques entre les deux pays.⁽¹⁾ Dans la réalité certes, le Louvre avait plus à se louer de l'attitude des protestants que de celle des catholiques, inféodés dans leur très grande majorité aux intérêts de la maison d'Autriche.⁽²⁾ Les magistrats de Zurich, dont, à de rares exceptions près, la haute intégrité contrastait si fort avec la vénalité de leurs collègues des *Waldstätten*, renonçaient peu à peu à combattre le développement de l'emprise française au sein des Ligues.⁽³⁾ Berne, dont l'amitié importait plus au roi Très-Christien que celle de tout le reste du Corps helvétique, persistait assurément à refuser aux officiers du régiment d'Erlach à la solde de la couronne l'autorisation de faire des recrues sur son territoire, mais cette obstination semblait procéder uniquement d'un conflit d'attributions entre les pouvoirs exécutif et législatif de l'Etat.⁽⁴⁾ Par suite elle n'était pas irrémédiable.⁽⁵⁾ Le gouvernement du *Mittelland* avait du reste un intérêt majeur à se concilier les bonnes grâces de Louis XIV, en butte qu'il se trouvait à l'hostilité de tous ses voisins, qu'il s'agit de la maison d'Autriche, du duc de Savoie, du prince-évêque de Bâle, des dizains du Valais, de Soleure, de Fribourg, des cantons forestiers, qu'indisposaient sa puissance et ses richesses, voire même de ses propres sujets, courbés sous un joug dont l'impitoyable rigueur était proverbiale.⁽⁶⁾ Cependant, bien que certains magistrats bernois, moins scrupuleux que leurs collègues de Zurich,⁽⁷⁾ ne demeurassent

(1) „Les plus longues ambassades ne sont pas toujours les plus heureuses.“ *Saint-André à Pomponne*. Venise, 6 juin 1671. Aff. Etr. Venise. XCII. 102. — *Pomponne à Saint-Romain*. Saint-Germain-en-Laye, 18 décembre 1675. Aff. Etr. Suisse. LIV. 161. — *Mémoire pour servir d'instruction au Sc de Gravel, allant ambassadeur ordinaire du roy en Suisse*. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1675. *Ibid.*, LIV. 175.

(2) *Notitie per Mons^{sr} Federigo Baldeschi, nunzio apostolico agli Svizzeri*. s. d. Archivio Blehi a Siena.

(3) *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230. — *Mémoire (de Pierre Stoppa) touchant les affaires de Suisse*. 19 septembre 1683. *Ibid.* LXXVIII. 56. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de Suisse*. 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280.

(4) *Saint-Romain à Louvois*. Soleure, 27 décembre 1675. Arch. Guerre. CCCCLXVII. 196. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 12 et 26 février; Versailles, 20 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 12, 22, 119. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 février et 14 mars 1676. *Ibid.* LIII. 10, 18. — *Instruktion an Sigismund von Erlach zum französischen Gesandten*. Bern, 24. April 1676. Stadtbibl. Bern. Misc. Hist. Helv. XV. 25 (59). — *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 5/15 février 1676. Rljksarchief. La Haye. Zwitserland. Secrete Brieven. 7372 (1672—1692).

(5) *Gravel à Louvois*. Soleure, 7 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 16.

(6) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 23 novembre 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. XCVIII. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 30 mars 1679. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXI. — „Les Bernois n'ont pas moins à craindre de leurs propres sujets que de ceux que nous venons de nommer, par les violences et concussionns que leurs baillifs exercent sur eux.“ *Mémoire touchant les cantons suisses, etc.* (fin du XVII^e siècle). Aff. Etr. Suisse. VII suppl. p. 16—37. — *Mémoire sur les treize cantons suisses, etc.* 19 septembre 1683. loc. cit. — *Mémoire de Gravel de Marly, etc.* 27 septembre 1684. loc. cit.

(7) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 23 novembre 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. XCVIII.

pas indifférents aux avantages pécuniaires que l'ambassadeur français s'offrait à leur procurer;⁽¹⁾ bien que celui-ci, soucieux de permettre à ses « correspondants » d'affirmer sous la foi du serment la complète indépendance de leur attitude à l'égard de l'étranger, indépendance dont ils continuaient à se targuer en toutes occasions, consentit souvent à la restitution momentanée entre ses mains de sommes naguère touchées par eux, quitte à les leur verser à nouveau, une fois le danger passé et les soupçons dissipés à quoi donnait lieu l'imprudence de leur conduite,⁽²⁾ ce n'était pas en supprimant à ses alliés des grands cantons protestants « pensions et gratifications » que le Louvre pouvait espérer triompher de la résistance opposée à sa politique au pied du Gurten.⁽³⁾ Ce n'était pas non plus en restreignant leurs privilèges commerciaux, puisque aussi bien l'agriculture suffisait à assurer leur bien-être.⁽⁴⁾ C'était en entravant leurs approvisionnements en sel de la Franche-Comté et en appuyant secrètement les revendications territoriales ou autres de tel ou tel de leurs adversaires.⁽⁵⁾

Restaient, à la vérité, les deux cités évangeliques de la ligne du Rhin. De ce côté-là du moins, Saint-Romain laissait à son successeur une situation très nette et de tout repos. A la condition que ses enseignes au service français n'eussent pas à faire campagne contre les Hollandais, Schaffhouse, dont les Conseils prenaient en matière de politique extérieure le mot d'ordre à Zurich, inclinait à exécuter à la lettre ses engagements envers la Couronne Très-Chrétienne.⁽⁶⁾ Bâle, d'autre part, après avoir donné quelques inquiétudes, lors des succès éphémères de l'Electeur de Brandebourg en Alsace,⁽⁷⁾ continuait à ravitailler les forces royales dans ce pays,⁽⁸⁾ permettait sur son territoire la levée de compagnies franches à la solde du Louvre⁽⁹⁾ et livrait sans pitié aux généraux de Louis XIV les déserteurs de la garnison d'Huningue réfugiés

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 juillet 1676 et 2 janvier 1677. Aff. Etr. Suisse. LIII. 141; LIX. 21; à *Pachau*, même date. *Ibid.* LVII. 41^{vo}.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 11 novembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 283.

(3) *Mémoire touchant les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230.

(4) *Saint-Romain à Pomponne*. Soleure, 3 janvier 1676. Aff. Etr. Suisse. LII. 141.

(5) *Pomponne à Saint-Romain*. Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1674. Aff. Etr. Suisse. LIV. 150. — *Mémoire pour servir d'instruction au Sr de Gravel, allant ambassadeur ordinaire du roy en Suisse*. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1675. *Ibid.* LIV. 175. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 13 februalo 1676. loc. cit.

(6) *Schaffhausen an Zürich*. 23. Dezember 1674/2. Januar 1675. St.-Arch. Zürich. Frankr. XVII. n° 112^a. — *Die Evangel. Orte an die Vereinstaatē der Niederlande*. Zürich, 11./21. Februar 1676. Rijks-archief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970. — *Mémoire sur l'estat présent des affaires du roy en Suisse, etc.* (s. d.). Aff. Etr. Suisse. LIV. 221. — *Mémoire touchant les affaires de Suisse (Sloppa)*. 4 avril 1684. *Ibid.* LXXVIII. 56; CV. 183. — *Mémoire de Saint-Romain*. 1676 (Impr. Balthazar et Oechsl. loc. cit. 50th).

(7) *Siffredy à Bâle*. Landserou, septembre 1675. St.-Arch. Basel. Politisches. V². — *Monclar à Bâle*. Birsach, 9 décembre 1675. *Ibid.*

(8) *Le roi à Bâle*. Versailles, 4 avril 1675. St.-Arch. Basel. Politisches. V². — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} août 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 145. — *Mémoire touchant les cantons suisses et leurs alliés compris dans les traités qu'ils ont avec la France, etc.* (fin du XVII^e siècle). *Ibid.* VII suppl. 18—37.

(9) *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de la Suisse*. 27 septembre 1681. *Ibid.* LXXVI. 280.

dans ses murs.⁽¹⁾ Or, on appréciait pleinement à Paris l'importance que présentaient de telles démonstrations d'amitié. On s'y souvenait que si, trente-huit ans auparavant, Bernard de Saxe-Weimar avait mené à bien les opérations du siège de Brisach, c'était en partie grâce aux ressources et aux facilités de toute nature tirées par lui de la ville suisse.⁽²⁾ On constatait enfin avec satisfaction que, d'entre les vingt mille Confédérés qui, chaque année à l'époque de la moisson, louaient leurs services dans le Palatinat, la Franche-Comté, le Pays Messin et le Sundgau, il s'en trouvait toujours un certain nombre prêts à entrer à la solde royale.⁽³⁾

A la différence des cantons protestants dont, malgré les réticences bernoises, la presque unanimité renonçait à combattre les desseins politiques du gouvernement de Paris, les cantons catholiques apparaissaient très divisés dans leurs relations avec l'étranger. Et cette constatation n'avait en soi rien qui dût surprendre. Alors, en effet, que l'influence pernicieuse des pensions françaises effleurait à peine les magistrats des cités évangéliques, le Louvre, l'Escurial et la cour de Turin se disputaient à coups de surenchères les services de leurs alliés communs, les Confédérés de l'ancienne croyance, dont la vénalité éhontée et les incessants manquements à la foi jurée discréditaient de plus en plus l'Helvétie auprès des puissances de l'Europe.⁽⁴⁾ A cet égard, il eût été cependant injuste de placer les grands Etats de ce groupe sur le même pied que les petits. Aussi bien Soleure, résidence ordinaire des ministres du roi Très-Chrétien aux Lignes, persistait à repousser les offres d'alliance qui lui venaient de l'Espagne et du Piémont.⁽⁵⁾ A Fribourg, depuis que le colonel de Reynold, naguère encore acquis aux intérêts de la maison d'Autriche, avait entraîné à sa suite dans le camp adverse quelques-uns de ses coreligionnaires politiques,⁽⁶⁾ la prééminence des influences d'Outre-Jura dans les Conseils de cette cité n'était plus douteuse, et les craintes semblaient apaisées qu'avait éveillé sur les bords de la Sarine le changement de domination survenu dans

(1) *Louvois à Stoppa*. Versailles, 18 juillet 1674. Arch. Guerre. CCCLXX. 66. — *Saint-Romain à Bâle*. Soleure, 22 septembre 1675. St-Arch. Basel. Frankr. G. 3. Französische Armée. Déserteurs (1642—1746). — „Ils m'ont écrit une lettre, la plus soumise du monde, sur le sujet des déserteurs.“ *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 septembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 203. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 27 octobre 1677. Arch. Guerre. CCCCLXVII. 134. — *Gravel au roi*. Soleure, 3 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 22. — *Mémoire sur les treize cantons suisses, etc.* loc. cit. — *Mémoire de Gravel de Marly, etc.* 27 septembre 1684. loc. cit. — *Eldg. Abse h. VI A. 1026 w* (Baden, 12. Oktober—3. November 1676).

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 83. — *Mémoire de Pierre Stoppa touchant les affaires de Suisse*. 4 avril 1684. *Ibid.* LXXVIII. 56. — *Mémoire de Gravel de Marly, etc.* 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280.

(3) *Mémoire (de Pierre Stoppa) touchant les affaires de Suisse*. 4 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 56.

(4) *Saint-Romain à Berne*. Soleure, 31 janvier 1674. Aff. Etr. Suisse. L. 47.

(5) *Mémoire (de Pierre Stoppa) touchant les affaires de Suisse*. 4 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 56.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerna, 27 febbraio e 7 maggio 1676; Milano, 7 settembre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230.

les bailliages comtois.⁽¹⁾ Ce n'était pas à dire que la lutte n'y continuât fort vive, ainsi qu'à Lucerne d'ailleurs, où Casati conservait avec peine ses positions, entre défenseurs et détracteurs du traité helvète-lombard renouvelé en 1634.⁽²⁾ Mais les autorités de ces deux villes avaient en somme le souci de respecter leurs engagements contractuels, tandis que, dès la conclusion de ceux-ci, les magistrats des petits cantons s'ingéniaient déjà à faire naître l'occasion de les tourner. Partisan des solutions extrêmes, Stoppa⁽³⁾ protestait contre le maintien des pensions servies aux « Waldstættten », pensions plus considérables que celles réservées aux grandes cités évangéliques, qui, elles du moins, entretenaient des troupes à la solde du roi, alors que Zoug, Uri et Unterwalden n'avaient plus d'enseignes en France et que Schwytz n'en possédait qu'une seule.⁽⁴⁾ Or, si Louvois n'était pas près de suivre en cette conjoncture les avis de son conseiller attitré « pour les choses de Suisse », c'est que l'ambassadeur de la couronne dans ce pays l'avait à coup sûr documenté sur l'appoint exact qu'apportaient à la cause du Louvre au sein de la Confédération les suffrages des petits Etats catholiques aux alliances multiples.⁽⁵⁾ Par eux-mêmes, ces derniers ne pesaient guère dans la balance lors de la mise sur pied des levées accordées à Louis XIV. Et cependant à lui seul leur veto menaçait de priver le monarque français de l'un des plus sérieux avantages qu'il s'attendit à retirer de son traité avec le Corps helvétique.

Aussi bien, par suite d'un malencontreux enchaînement de circonstances, le gouvernement royal, assuré pourtant des dispositions favorables que nourrissaient à son égard la plupart des Etats confédérés et leurs alliés, qu'il s'agit des Liges Grises, du Valais, puis de Neuchâtel, « où les bons soldats ne manquaient certes pas »,⁽⁶⁾ éprouvait de la difficulté à recruter des auxiliaires pour ses armées dans les régions où ceux-ci s'offraient le plus volontiers à son service : à Berne d'abord, dont les Conseils, ainsi qu'il a été dit, répugnaient à autoriser le complètement des enseignes du régiment d'Erlach;⁽⁷⁾ à Saint-Gall, où le grand-maître de la cour du prince-abbé, Fidèle de La Tour,⁽⁸⁾

(1) „In Friburgo, doppo la perdita della Borgogna, la fattione francese ha acquistato predominio.“ *Casati a Ligne*. Lucerna, 18 marzo 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Ligne à Casati*. Milan, 7 abril 1676. *Ibid.*

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} août 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 115. — *Casati a Ligne*. Coira, 7 gennaio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(3) „che fa qui la figura come di generale de' Svizzeri, passando ogni cosa d'essi per suo organo.“ *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 8 gennaio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIV.

(4) *Saint-Romain à Leonard*. Soleure, 29 juillet 1673. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XVIII. — *Mémoire (de Pierre Stoppa) touchant les affaires de Suisse*. 4 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 56. — *contra*: *Casati a Ligne*. Coira, 25 novembre 1676. loc. cit.

(5) *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. loc. cit.

(6) *Mémoire touchant les cantons suisses et leurs allies compris dans les traittés qu'ils ont avec la France, etc.* Aff. Etr. Suisse. VII suppl. p. 18—37; LXXVI. 230.

(7) *Saint-Romain à Berne*. Soleure, 20 août 1675. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch L. 783. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 17 avril 1676. loc. cit. — *Mémoire de l'état présent des affaires du roy en Suisse, etc.* (s. d.). Aff. Etr. Suisse. LIV. 221.

(8) „ein vertrauter Freund des Holschafters von Gravel“ (!) (*sic*). ap. Ildefons von Arx *Geschichten des Kantons Sanct-Gallen* (1813). III. 205.

contrecarrât avec passion les démarches des représentants du Louvre en Thurgovie; dans le Rheinthal et le Toggenbourg enfin, qu'administraient alternativement des magistrats choisis dans les deux grandes cités évangéliques, à Zoug et parmi les « Waldstätten ». (1) Dès lors, acculé en quelque sorte à la nécessité de gagner à sa cause quatre au moins des sept Etats coseigneurs des bailliages orientaux, pour peu qu'il tînt à puiser dans la pépinière d'hommes que constituaient ceux-ci, Louis XIV se voyait contraint de compter avec les descendants de ces frustes montagnards de la Suisse primitive, qui, cent-soixante-treize ans auparavant, avaient amené Louis XII à composition, à une journée de marche de Milan. (2)

Entrée solennelle de Gravel à Soleure. — Activité déployée par cet ambassadeur avant sa diète de légitimation. — Ouverture de celle-ci. — Cérémonial observé à l'égard du successeur de Saint-Romain. — Accueil sympathique qui lui est fait. — Le différend des « transgressions dans le service » des troupes helvétiques à la solde de la France. — Ses phases diverses. — Inutilité des déclarations obtenues des cantons par Mouslier. — Plan de la campagne préparée par Casati en faveur de l'acceptation de « l'instrument de réduction » des pensions servies à ses alliés par le roi d'Espagne. — Négociations poursuivies à ce sujet. — Les catholiques dissidents. — Le roi Très-Christien et la politique du sel. — Accroissement de l'influence française à Allorf. — Projet de traité entre Venise et les petits cantons. — Sa réalisation malaisée. — Importance de l'alliance uranaise pour le gouvernement de Madrid. — Attitude énigmatique de Schwytz. — Fribourg se refuse à ratifier l'instrument de réduction. — Gravel et les transgressions dans le service reprochés aux officiers suisses à la solde de son maître. — Diète de Bade de juillet 1676. — Joute oratoire engagée entre Gravel et Casati. — Succès remporté par celui-là. — Le recès de la diète générale. — Ambiguïté de sa rédaction. — Perplexité du ministre espagnol. — Conseils adressés par lui à l'Escorial.

II. Arrivé incognito, ainsi qu'il a été dit, le 8 février à Soleure, (3) où il fut l'hôte de Saint-Romain aux « Cordeliers », Gravel en sortit au bout de huit jours pour rejoindre son épouse à Berne et y rentra le 24, afin d'y faire ce jour-là son entrée solennelle, selon le cérémonial établi pour la réception des ambassadeurs français. (4) Ce fut néanmoins le 7 avril seulement qu'il transmit à Zurich ses lettres de créance et demanda la convocation de sa

(1) *Luzern an Zürich*. 31. Dezember 1674. St.-Arch. Zürich. Frankr. XVII. n° 114. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet et 29 août 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 33; LVIII. 157.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 83.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 février 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 10. — *Gravel à Lucerne*. Soleure, 8 février 1677. St.-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *contra*: *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 5 febralo 1676. loc. cit. («3 febralo»).

(4) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 5/15 février 1676. Rijksarchief. La Haye. Zwitserland. Secrete Brieven. 7372 (1672—1692). — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 février 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 10; *Mém. et Docs*. XIX. 112. — Zetter-Collin. Ein handschriftliches Ceremonial für die französischen Ambassadoren in Solothurn (1913). p. 24.

« diète de légitimation ». D'accord avec lui, le *Vorort* la fixa au 11 mai. (1) Le répit qu'il se donnait avant d'affronter les représentants du Corps helvétique, (2) le nouvel ambassadeur sut en profiter pour tenter de dissiper des préventions dont Casati avait réussi à l'entourer en le dépeignant comme un esprit agité et inquiet, impatient de semer ou d'entretenir des discordes au sein de la Confédération, ainsi qu'il l'avait fait durant vingt-deux ans entre les princes du Saint-Empire. (3) Il s'attacha en outre à rassurer à la fois l'autorité bâloise, qu'inquiétait l'interdiction de sortie des céréales d'Alsace décrétée par l'intendant de cette province (4) et les cantons catholiques, que préoccupait la situation périlleuse de l'évêché de Bâle. (5) Il jugea opportun enfin de calmer l'émoi que provoquait à Soleure l'arrestation momentanée du bailli de Dornach, attiré dans un guet-apens par le gouverneur français de Landskron, (6) et l'arrestation définitive dans cette même région, mais sur terre suisse, d'un aventurier du nom de Broglio, (7) dont les tentatives de saisies des papiers demeurés à Bâle devaient faire dans la suite l'objet de négociations délicates entre les magistrats de ce canton et le gouvernement royal. (8)

(1) *Gravel à Zurich*. Soleure, 7 et 19 avril 1676. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. nos 137, 139; St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *Gravel à l'évêque de Bâle*. Soleure, 8 avril 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm, Berne). Actes concernant l'ambassade royale (1575—1739). p. 67. — *Gravel aux dizains du Valais*. Soleure, 8 avril 1676. Arch. cant. Sion. Correspondance des ambassadeurs de France (1600—1686) A. III. 11. 3. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 1/11 aprile 1676. Frari. Zurigo (1674—1684). — *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 26 février/7 mars, 9/19 avril, 9 mai 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970.

(2) « Les nouvelles de Suisse disent que Monsr de Gravel, amb de France, n'avait pas encore fait savoir son arrivée aux cantons, quel qu'il y eust déjà deux mois qu'il fust arrivé à Soleure. » *Nouvelles de Cologne*. 17 avril 1676. Gazette d'Amsterdam du 21 avril 1676.

(3) « Il conte Casati già fa decantare il Ser di Gravel per uno spirito torbido e capace a mettere la divisione e dissentione fra li Svizzeri. » *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 29 gennaio 1676. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XX. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 1/11 aprile 1676. loc. cit.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} août 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 145. — *Bâle à Gravel*. 2/12 août, 30 août/9 septembre 1676. *Ibid.* LVI. 181, 213.

(5) *Frantz-Carl von Ligertz (Gléresse) à Balthasar Schwab, secrétaire et régistrateur en la chancellerie de l'évêque de Bâle*. La Neuveville, 21 février 1676. Arch. de l'Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. p. 1167.

(6) *Plainte du bailli de Dornach contre les violences du Sr de Siffredy*. 18 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 175. — *Gravel à Siffredy*. Soleure, 19 mars 1676. *Ibid.* LV. 177. — *Siffredy à Gravel*. Landsron, 20 et 29 mars 1676. *Ibid.* LV. 180, 206. — *Berne à Gravel*. 18/28 avril 1676. *Ibid.* LV. 251. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 mai et 10 octobre 1676. *Ibid.* LIII. 63, 188. — *Le bailli de Dornach au canton de Soleure*. 5 février 1677. *Ibid.* LX. 52. — *Gravel au roi*. Soleure, 2 et 9 août 1682. *Ibid.* LXXII. 114; LXXIII. 189.

(7) *Basel au Bern*. 22. April. 2. Mai 1676. St-Arch. Bern. Baselbueh C. 381. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 mai et 1^{er} juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 63, 100. — *Nouvelles de Cologne*. 8 mai 1676. Gazette d'Amsterdam. n° 20 (12 mai 1676). — *Gravel à Bâle*. Soleure, 30 juin 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 99. — *Bâle à Gravel*. 17/27 juillet 1676. *Ibid.* LV. 364. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 19 septembre 1676. *Ibid.* LIII. 167. — *Genève à Bâle*. 9/19 janvier 1677. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. C. L. 48. — *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 15/25 avril, 2, 5, 19 mai, 27 juin 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 et 23 mai et 1^{er} juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 63, 73, 100; à Louvois. même date. *Ibid.* LVII. 31^{vo}. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 23 aprile/8 maggio 1676. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Pomponne à Gravel*. Camp de Ligne, près Ath, 24 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 53. — *Procès-verbal de la prise du Sr de Breuil (Broglio)*. Mai 1676. *Ibid.* — *Fidel von Thurn an Landsee*. Skt Gallen, 9. März 1689. Hof, Haus und St-Arch. Wien. Schweiz. 1689. F LX. 109. — *Eldg. Absch. VI A. 1001 f. 1013 e.* — A. Huber. Der Aufenthalt des Conte di Broglio zu Basel (Basler Jahrbuch. 1908. p. 113 et suiv.).

Lorsque s'ouvrit sa diète de légitimation, le 11 mai, Gravel y prit séance avec la volonté de se conformer strictement à la lettre de ses instructions. Celles-ci lui prescrivait de ne se relâcher en rien des règles du cérémonial adopté à l'égard de son prédécesseur.⁽¹⁾ Le nouveau ministre prétendait obtenir mieux encore. Mais, leurrés de leurs espoirs au cours des fêtes de la solennisation de l'alliance en novembre 1663, les Confédérés étaient sur leurs gardes. Ils lui refusèrent « le baldaquin » dont De La Barde n'avait été gratifié, lors de sa seconde mission, que parce qu'il était ambassadeur extraordinaire.⁽²⁾ Toutefois l'accueil fait à sa première harangue le dédommagea amplement de cette minime déconvenue. Les Suisses n'ignoraient pas en somme que si les négociations relatives à la prise en protection des villes forestières par les cantons avaient échoué, la faute apparente en était à l'empereur et non pas au roi Très-Christien.⁽³⁾ Ils ne demandaient qu'à croire Gravel, lorsque celui-ci, taisant avec soin les négociations que le chevalier de Feuquières, arrivé à Soleure le 16 mai, s'appretait à entamer en secret à Munich,⁽⁴⁾ leur affirmait que son maître ne s'était laissé entraîner qu'à son corps défendant dans une guerre dont la maison d'Autriche, ensuite de ses intrigues avec les Hollandais, avait rendu l'éclosion inévitable.⁽⁵⁾ Le fait que le monarque français consentait, à la demande du gouvernement britannique et de l'évêque de Strasbourg, à dépêcher des plénipotentiaires aux conférences de Nimègue ne démontrait-il pas jusqu'à l'évidence son désir sincère de mettre fin à des hostilités auxquelles des troupes suisses à sa solde avaient pris part certes, mais sans déroger aux conditions essentielles de leurs capitulations?⁽⁶⁾ La connaissance approfondie qu'avait Gravel des méthodes de discussion germaniques⁽⁷⁾ et la bonne grâce déployée par lui dans ses rapports avec les députés helvétiques

(1) *Mémoire pour servir d'instruction au Sr de Gravel, etc.* Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1675. A ff. Etr. Suisse. LIV. 175. — *Cérémonial de Mr de Gravel, ambassadeur ordinaire en Suisse.* *Ibid.* Mém. et Doc^{ts}. XIX. 111.

(2) *Zürich an Luzern*, 5./15. April 1676. St.-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *Instruktion auff die Herrn Sigismund von Erlach und Johan Rudolph von Diesbach... abgesandte nacher Solothurn den neuen Herrn Ambassadors zu beneventuren.* 24. April/4. Mai 1676. St.-Arch. Bern. Instruktionsbuech U. 42. — *Gravel à Pomponne.* Soleure, 13 mai 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 68; Mém. et Doc^{ts}. XIX. 113. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia.* Zurigo, 12/22 maggio 1676. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Eidg. Absch. VI A. 1003 a* (Solothurn, 11./12. Mai 1676). — *A. Malapert aux Etats-Généraux.* Bâle, 9/19 mai 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970.

(3) Arch. cant. Sion. Correspondance des Ambassadeurs de France (22 mai 1675). A. III. 12, 23 (1600—1686). — *Eidg. Absch. VI A. 1003—1004 d* (Solothurn, 11./12. Mai 1676). — P. Schweizer. op. cit. I. 310 sqq.

(4) *Le chevalier de Feuquières à Pomponne.* Soleure, 18 mai 1676. A ff. Etr. Bavière. XXIII. 290. — „Mr le chevalier de Feuquières arriva hier icy heureusement, après avoir passé par la Souabe pour un gentilhomme savoyard. Il a eu sa première audience ce matin.“ *De La Haye au roi.* Munich, 27 mai 1676. *Ibid.* XXIII. 325. — *Feuquières à Pomponne.* Munich, 27 mai 1676. *Ibid.* XXIII. 329.

(5) *Gravel à Pomponne.* Soleure, 13 mai 1676. loc. cit.

(6) *Mémoire pour servir d'instruction au Sr de Gravel, allant ambassadeur ordinaire du roy en Suisse.* Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1676. A ff. Etr. Suisse. LIV. 175. — *Avouz à Pomponne.* Venise, 10 avril 1677. A ff. Etr. Venise. XCVIII. 279.

(7) *Mémoire pour servir d'instruction au Sr de Gravel, allant ambassadeur ordinaire du roy en Suisse.* Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1675. A ff. Etr. Suisse. LIV. 175.

achevèrent de lui gagner les sympathies de ces derniers.⁽¹⁾ A la date du 16 mars, la diète de Ratisbonne avait adressé aux cantons une missive où, après avoir rappelé l'entrée des forces du roi Très-Christien sur terre d'Empire, elle adjurait ceux-ci d'ordonner le rapatriement de leurs enseignes entraînées au delà du Rhin au mépris de l'interprétation autrichienne de leurs devoirs.⁽²⁾ Il fut répondu à cette missive, le 12 mai, que les Confédérés s'étaient acquittés strictement de leurs obligations envers la France et, qu'à leur connaissance, rien n'était moins prouvé que les « transgressions dans le service » imputées à leurs troupes à la solde du Louvre.⁽³⁾

S'il était une question sujette à controverse, parmi tant d'autres agitées aussi bien dans les diètes générales que dans les diètes particulières ou les délibérations des gouvernements cantonaux, c'était assurément celle relative à la nature et à l'étendue des engagements contractés par les Suisses lors du renouvellement de leur alliance avec le Louvre. Soucieux de se mettre à l'abri des récriminations austro-espagnoles, devenues en quelque sorte périodiques, protestants et catholiques, ces derniers surtout, contestaient en effet que leurs régiments au service de la Couronne Très-Christienne pussent être employés à l'offensive au delà des frontières du royaume.⁽⁴⁾ L'acceptation de cette prétention, dont la légitimité ne se fût imposée qu'au cas d'une invasion française en Lombardie, eût rendu l'alliance du Corps helvétique à peu près inutile au roi Très-Christien, puisque aussi bien l'occasion ne semblait plus devoir s'offrir à lui de longtemps de procurer à ses armes l'accès de la Péninsule par la voie des Alpes suisses et rhétiques. Imprudent et irréflecti, Mouslier s'était fait fort de ramener les cantons à l'observation stricte du traité de 1663, en obtenant de leurs magistrats des « déclarations » particulières destinées, selon lui, à éclaircir et à paraphraser certaines stipulations à l'exécution desquelles

(1) *Casati a Ligne*. Lucerna, 21 maggio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — „Durante il pasto si è mostrato tutto cortese et allegro et, essendo atato molto tempo in Germania, ha saputo secondare et confarsi alli costumi.“ *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 12/22 maggio 1676. *Frari*. Zurigo (1674—1681).

(2) *Des Heyligen Röm. Reichs Churfürsten und Ständen zu gegenwertigen Reichstag bevollmächtigte Rhäte, Pottschaften und Gesandte an die XIII Orte der Eydgenossenschaft*. Regensburg, 16. Martii 1676. St.-Arch. Luzern. Frankr. XXIII (Kriege und Unruhen); St.-Arch. Zürich. Akten. Reich.; Aff. Etr. Suisse. LV. 169. — *Gravel au roi; à Pomponne*. Soleure, 1^{er} avril 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 28, 34. — *Cibo ad Allieri*. Lucerna, 3 aprile 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Consulta del Consejo de Italia*. Madrid, 19 agosto 1676. Simancas. Secretarias provinciales. 2022. — *Theatrum Europaeum*. XI. 878.

(3) *Réponse des XIII cantons au collège impérial de Ratisbonne*. 12 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 297. — „La lettre écrite aux cantons suisses de la part de la diette pour les détourner de continuer leur alliance avec la France a esté présentée au canton de Herne par un chanoine de Constance, et ce chanoine a écrit aux ministres de Ratisbonne que les Suisses n'en ont pas fait grand cas et qu'ils ont dit qu'elle avoit esté mectée par la maison d'Autriche auprès des autres princes de l'Empire. Cela fit crier dans la diète contre les Suisses et on a donné ordre au chanoine de tascher à decouvrir d'où leur est venu cet avis, dont l'auteur, s'il est decouvert, sera chastlé par la voye des armes. Mr l'Electeur croit que ces menaces s'adressent à luy.“ *De La Haye à Pomponne*. Munich, 20 mai 1676. Aff. Etr. Bavière. XXIII. 310. — *Eidg. Absch.* VI A. 1003 b (Solothurn, 11.—12. Mai 1676).

(4) *Consulta del Consejo de Italia* (Peñaranda; duque de San German; Andrés de La Torre; Vicente Dent; Luis Carrillo; Manuel Monje; Antonio de Gaxta; Carlos Cleriz). Madrid, 19 agosto 1676. Simancas. Secretarias provinciales. 2022.

la plupart d'entre eux ne se soumettaient que de mauvaise grâce. Or, une telle initiative était à la fois maladroite et inutile: maladroite, parce qu'elle tendait à remettre en question des engagements librement consentis et d'ailleurs très suffisamment précis; inutile, parce que les promesses ainsi achetées après coup étaient sans grande valeur et que leur maintien dépendait uniquement de la bonne foi, très douteuse assurément, de ceux à qui elles avaient été arrachées. Et, de fait, les sommes importantes dépensées par le résident à cette fin l'avaient été en pure perte. Au moment de son départ des Ligues, nombre de cantons, bien qu'ayant accepté son argent, s'étaient empressés de reprendre une liberté d'action qui seule devait leur permettre de toucher les pensions d'Espagne, après avoir encaissé celles du Louvre. Et il avait fallu l'intelligente fermeté d'un Saint-Romain pour replacer les choses au point et persuader à ceux des Confédérés que n'aveuglait pas un incorrigible parti pris combien le bon renom de la « nation helvétique » souffrait de leurs continuel manquement à la parole donnée.⁽¹⁾

Le mécompte final éprouvé par Mouslier dans sa campagne puérile en faveur des « déclarations » eût sans doute détourné Casati d'en entamer une au profit des intérêts de l'Escorial, si le nouveau ministre français n'avait pas réussi, durant les trois années de son séjour à Soleure, à regagner le terrain perdu par son prédécesseur sur ce point particulier. L'ambassadeur espagnol préparait au reste un plan d'action dont son oncle Francesco lui avait tracé naguère les grandes lignes et qu'il estimait très propre, en cas de réussite, à renverser la situation à son avantage, à tout le moins dans la région du Gothard.⁽²⁾

En novembre 1675, las d'attendre le versement sans cesse différé de leurs pensions lombardes et de constater que, depuis la conclusion du traité de Lucerne du 30 mars 1634, ils avaient touché à peine six annuités de celles-ci, les cantons de l'alliance d'Espagne s'étaient décidés à dépêcher trois députés au prince de Ligne, gouverneur de Milan, avec la mission d'exiger de lui un acompte important sur leurs créances.⁽³⁾ D'accord avec son représentant aux Ligues, le lieutenant-général du roi Catholique dans la Haute-Italie n'hésita pas à déclarer à ses hôtes que le plus sûr moyen pour eux d'obtenir satisfaction était de consentir à une réduction notable du chiffre des dites pensions, lequel eût été ramené de cinquante mille à trente mille réaux par an pour l'ensemble des cantons alliés de la cour de Madrid.⁽⁴⁾ Quand les envoyés suisses regagnèrent

(1) *Mémoire sur l'état présent des affaires du roy en Suisse, etc.* s. d. Aff. Etr. Suisse. LIV. 221. — *Saint-Romain à Louvois*. Soleure, 19 mars 1675. Arch. Guerre. CCCCLXVII. 68.

(2) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 17 marzo 1673. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigionl.

(3) *El principe de Ligne á la reina*. Milan, 24 abril 1676. Arch. di Stato Lombardi. Tesorlera. Pensioni. LI.

(4) *Relation der Verrichtung zu Meyland von dem 2ten novembris biss uff den 5ten jennner 1676 durch die Herren Ehrengesandten der Löbl. Cath. mit Ihr Kön. M^t zu Hispanien verpünten Ohrten*. St-Arch. Luzern. Spanlen-Malland. Pensionen. — *Casati a Ligne*. Colra, 25 novembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 9/19 janvier 1676. Rijks-archief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970.

leurs montagnes, la capitulation des « Waldstættten » et leur adhésion au projet de « réduction des annuités » qu'était censé leur servir Charles II semblaient d'ores et déjà inévitables. Ce fut à Casati qu'échut la tâche d'achever de les persuader de la nécessité d'accéder aux offres de son maître sur ce point. (1)

Enclins, ensuite de leurs affinités politiques et confessionnelles, à favoriser la maison d'Autriche, les États helvétiques de l'ancienne croyance admettaient que l'alliance de cette dernière leur était plus profitable que celle du Louvre, auquel ils ne pardonnaient pas son attitude passive durant la crise de Villmergen. (2) L'assurance reçue par eux au cours de la diète de Lucerne, le 25 mars, qu'allégé d'une partie de sa dette, le trésor royal de Madrid apporterait désormais moins d'irrégularité à les satisfaire, jointe au versement immédiat de deux annuités de pensions, opéré entre les mains de leurs députés par l'ambassadeur espagnol, hâta leurs résolutions. (3) Un projet de convention fut rédigé, le 28. (4) L'heure était venue pour Casati d'exécuter un dessein dont tout autre que lui eût jugé par avance la réussite à peu près irréalisable. Amener les cantons catholiques à abandonner bénévolement le tiers de leurs créances sur l'Escorial était déjà en soi un très beau succès. Or, ce succès entraînait pour ceux dont l'abnégation calculée avait permis de le remporter un sacrifice matériel indéniable. Il y avait lieu de s'attendre, semble-t-il, à ce qu'il leur en fût tenu compte sous la forme d'une compensation quelconque. Mais ce devait être la suprême habileté de l'envoyé de la cour de Madrid (5) de faire accroire à ses coreligionnaires des Lignes, qu'en les conviant à signer l'accord du 28 mars, il leur rendait un réel service et avait droit dès lors à leur reconnaissance. (6) Les rôles se trouvant ainsi intervertis, il parvint à glisser dans le texte de l'« instrument de réduction » l'engagement précis à prendre par les alliés suisses de son souverain d'observer les traités de 1511 et de 1634 de préférence à tous autres, d'interpréter les articles VI^e et VII^e du premier comme une interdiction formelle à leurs troupes de servir contre la maison d'Autriche et de considérer désormais leur alliance avec la Couronne Très-Christienne comme purement défensive. (7)

(1) *Accord final de l'instrument de réduction de la pension d'Espagne, tenu dans la session, le 2^e de mars, et envoyé dans les louables cantons; expédié le 28^e mars 1676.* A ff. E tr. Suisse. LV. 203. — Eidg. A b s c h. VI A. 990 b (Luzern, 16. Januar 1676).

(2) Eidg. A b s c h. VI A. 990 b (Luzern, 16. Januar 1676).

(3) *Articles tirez de la transaction, etc.*, 28 mars 1676. A ff. E tr. Suisse. LV. 205. — *Cibo ad Alteri.* Lucerna, 3 aprile 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX.

(4) *Maute de l'instrument de réduction, etc.* 28 mars 1676. A ff. E tr. Suisse. LVI. 461. — *Reduktions Instrument oder Vertrag über Reduktion der Pensionen der jährlichen 84000 realti da otto.* Luzern, 28. März 1676. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Bündnisse (Urkunden, n° XXIII). — *Articles tirez de la transaction faite de la part des cantons catholiques... avec M^r le comte Casati, ambassadeur d'Espagne.* Lucerne, 28 mars 1676. A ff. E tr. Suisse. LV. 205.

(5) *contra*: M a a g. op. cit. 114.

(6) *Casati agli sei cantoni cattolici.* Lucerna, 15 gennaio 1676. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Pensionen. — *Li sei cantoni cattolici al principe de Ligne.* Lucerna, 21 febbraio 1676. *Ibid.* — Eidg. A b s c h. VI A. 990 b (Luzern, 16. Januar 1676).

(7) *contra*: Mémoire („Les louables cantons promettent...“). Avril 1676. A ff. E tr. Suisse. LV. 218. — „Doppo la reductione della pensione a 34 mille pezze di 8 realti, hanno promesso et cadauno de' sudetti cantoni particolarmente promette alle serenissime Case arciducate d'Austria e di Borgogna di mai permettere che ioro militie serventi chiunque si sia de Principi e Potentati mai siano impiegate

A cette heure, soit vers le commencement d'avril 1676, Casati savait cependant de source certaine qu'il ne rallierait pas à son projet l'unanimité des Etats clients de l'Espagne. Les catholiques d'Appenzell et le prince-abbé de Saint-Gall, dont l'unique et tout puissant conseiller, Fidèle de La Tour n'était pas au bout de ses palinodies, demandaient à réfléchir avant de se prononcer.⁽¹⁾ Il n'en allait pas autrement de Fribourg, que sa dépendance très étroite à l'égard de la France depuis l'annexion des bailliages comtois et de leurs sauneries à ce pays éloignait de plus en plus de la cause de l'Escorial.⁽²⁾ En revanche l'ambassadeur de celui-ci ne mettait pas en doute que les cinq « vieux cantons » du massif alpestre ratifieraient l'accord du 28 mars,⁽³⁾ ce qui eût suffi à enlever à Gravel l'espoir d'organiser à l'avenir des levées dans les bailliages orientaux.⁽⁴⁾ Or, si cette opinion était plausible en somme avant la distribution des deux pensions lombardes, elle semblait l'être beaucoup moins au lendemain de cette largesse. A des degrés divers, il est vrai, Lucerne, Uri et Schwytz donnaient quelques inquiétudes au représentant du gouvernement de Madrid.⁽⁵⁾ Les députés des deux premiers approuvaient certes le recès de mars, auquel ceux du troisième se ralliaient sans conviction.⁽⁶⁾ Tous avaient d'ailleurs obtenu leurs fins et touché les sommes que Casati s'était décidé à répartir entre eux. Mais il y avait là précisément de quoi rendre fort douteuse leur constance à observer les résolutions prises par la diète catholique.⁽⁷⁾

C'était grâce à la mise en pratique d'une très habile « politique du sel » et en consentant à convertir en des livraisons échelonnées de cette denrée une notable portion de sa dette envers Fribourg, que le gouvernement de Paris avait réussi à détacher pour une bonne part ce canton de la cause espagnole.⁽⁸⁾ C'était en accordant de semblables avantages économiques au « Vorort » catholique que le roi et son ministre à Soleure espéraient faire échee

contro li Stati, paesi e sudditi di esse due serenissime Case sotto pena, in caso contrario, della perdita di tutte le pensioni et ciò inherendo alli articoli 6 e 7 del trattato, o sti pace hereditaria. L'ingiustitia di questa dichiarazione con nuova obligatione è patente et la pena tanto più ignominiosa per uno Stato libero e sovrano quanto esorbitante e spropositata, perchè le pensioni di tutta natura le deve la Spagna non in vigore del detto trattato hereditario del 1511, ma della legale particolare dello stato di Milano e lettere annesse dell'anno 1634. *Leonardi a Gravel*. Lucerna, 9 dicembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — Vatterländische-Eydgnoßsische Erdaurung und Erlenterung der anno 1511 auffgerlichten Oesterreichischen Erbceinlung. 1690. Stadtblbl. Bern. II. XXII. 33.

(1) *Gravel à Louvois*. Soleure, 23 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 20. — „C'est un homme très capable d'une grande intrigue.“ *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 mai 1676. *Ibid.* LIII. 75. — *Pomponne à Gravel*. Camp de Ninove, 10 juin 1676. *Ibid.* LVIII. 55.

(2) *Gravel à Colbert*. Soleure, 14 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 13.

(3) „Pues de ninguna manera conviene al servicio de Su Mag^d que se pierda uno de los cantones coligados.“ *Ligne à Casati*. Milan, 7 avril 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(4) *Casati a Ligne*. Lucerna, 2 avril 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(5) *Casati a Ligne*. Lucerna, 2 avril 1676. loc. cit.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} et 11 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 28, 43. — *Déclaration del canton de Schwytz de 16 de abril 1676 para observancia de la lega hereditaria*. Simancas. Estado. 3389; Aff. Etr. Suisse. LV. 243. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 17 avril 1676. loc. cit.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 56.

(8) *Gravel à Colbert*. Soleure, 14 mai 1676. loc. cit.

à la ratification de l'« instrument de réduction », œuvre de Casati.⁽¹⁾ Celui-ci, prêt à affronter ce nouveau danger, éprouva certes quelque surprise à voir le résident piémontais Leonardi, avec lequel il n'entretenait que des rapports empreints de défiance,⁽²⁾ lui offrir sous main un appui dont l'envoyé lombard à Turin et le ministre de Madame Royale à Milan avaient réglé d'accord les conditions.⁽³⁾ En revanche le gouvernement d'Innsbruck, qui eût pu lui être secourable en cette conjoncture, le desservit, inconsciemment sans doute, en passant avec Zurich un traité aux termes duquel ce canton acquérait le monopole de la vente des minots de Hall en Helvétie.⁽⁴⁾ Par suite, déjà tributaire de Berne pour ses approvisionnements en sel de Bavière, Lucerne le devenait du « Vorort » pour le sel de Tyrol et de l'ambassadeur français à Solenne pour celui de Bourgogne.⁽⁵⁾ L'occasion s'offrait donc belle à Gravel, semble-t-il, d'opérer une diversion fructueuse dans le premier des cantons forestiers. Mais la répugnance marquée des « citadins et des paysans » de celui-ci à consommer les produits des salines comtoises, les seules pourtant auxquelles allassent les préférences de leurs voisins du *Mittelland*, arrêta net le développement de cette intrigue.⁽⁶⁾

Momentanément raffermi à Lucerne, le prestige de l'Escurial subissait quelque atteinte à Altorf, où Gravel avait réussi à ménager un rapprochement entre deux des principaux chefs de ce petit État, les *landammann* Schmid et Beroldingen.⁽⁷⁾ Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette réconciliation fut scellée au détriment des intérêts espagnols. La défection de l'ancien ambassadeur des catholiques d'Helvétie à Madrid, défection longtemps contestée, venait de faire un pas décisif.⁽⁸⁾ Ensuite d'ouvertures à eux adressées par le résident de la Sérénissime République à Milan, ce personnage et le bailli de Lugano s'étaient portés sur les bords de l'Adriatique, où, malgré leurs dénégations,⁽⁹⁾ ils avaient amorcé des négociations en vue de la conclusion entre la seigneurie de Venise et les *Waldstetten* d'une alliance semblable à celle qui liait aux autorités de

(1) *Casati a Ligne*. Lucerna, 17 e 30 aprile 1676. loc. cit. — *Lucerne à Gravel*. 3 juin 1676. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689). — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} août 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 145.

(2) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 2 gennaio 1676. Arch. di Stato Lombardi Trattati. Svizzeri.

(3) „Bensì quando la contea di Borgogna ricadesse sotto il dominio austriaco vi sarebbe molto da temere della garanzia di Vaud e Geneva.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 29 agosto 1675. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XIX. — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 27 febbraio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 27 febbraio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Madama Reale a Leonardi*. Torino, 21 marzo 1676. *Ibid.* — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 9 aprile 1676. *Ibid.* XX.

(4) *El principe de Ligne a la reina*. Milan, 16 julio 1676. Simancas. Estado. 3389. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 10 de septiembre 1676. *Ibid.*

(5) *Casati a Ligne*. Lucerna, 17 e 30 aprile 1676. loc. cit.

(6) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 31 ottobre 1675. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XIX. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 13 janvier 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 35.

(7) *Gravel à Louvois*. Soleure, 23 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 20.

(8) *Gravel à Louvois*. Soleure, 4 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 47. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 17 aprile 1676. loc. cit.

(9) *Mohr a Leonardi*. Lugano, 25 giugno 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

Saint-Mare celles des deux grandes cités évangéliques.⁽¹⁾ A dire vrai, ce projet ne soulevait d'émou ni chez Gravel, ni chez Casati. Celui-là savait, qu'à supposer même qu'il vînt à chef, les intérêts de son maître y seraient sauvegardés.⁽²⁾ Celui-ci, contrairement à l'avis du gouverneur de Milan,⁽³⁾ estimait sa réalisation impossible, car, étant donné la répugnance des Grisons à ouvrir les routes des Alpes rhétiques aux auxiliaires des cantons protestants acheminés vers l'Etat de Terre-Ferme, il n'était pas douteux qu'ils les fermeraient aux enseignes de la Suisse primitive levées par les agents de la Sérénissime République.⁽⁴⁾ A son sentiment, le danger était ailleurs. Maître du passage du Gothard, Uri pouvait très bien, en passant dans le camp des adversaires de la maison d'Autriche, compromettre le maintien de la domination espagnole dans la Haute-Italie.⁽⁵⁾ Vers la fin de mai, l'éventualité de cette solution regrettable ne semblait pas complètement écartée et les autorités lombardes s'apprétaient à user de représailles à l'endroit des bailliages helvétiques d'Outre-Monts.⁽⁶⁾ Fort heureusement, le roi Très-Christien, « tout occupé à cette heure des affaires de la guerre », négligeait celles des cantons et jugeait au reste inutile de débaucher à grands frais de la cause castillanne les Schmid et les Beroldingen, toujours prêts à s'y rallier à nouveau dès que Casati consentirait à rétablir ou à augmenter leurs pensions.⁽⁷⁾ Une erreur de tactique de la cour d'Innsbruck avait, on l'a dit, failli jeter Lucerne dans le parti des ennemis de l'Espagne. La politique capricieuse suivie par le Louvre dans la Suisse primitive suffit à dissiper le péril que l'on appréhendait en Lombardie, du côté de la Lévantine.⁽⁸⁾

A Madrid, comme à Milan, des illusions persistaient quant au degré de solidité de l'alliance hispano-helvétique du 30 mars 1634. La possibilité de la défection de deux, voire même d'un seul d'entre les cantons de la clientèle de l'Escurial n'y était pas envisagée.⁽⁹⁾ Or, plus qu'inquiet de l'état des

(1) *Casati a Ligne*. Lucerna, 17 aprile, 7 e 28 maggio 1676. loc. cit. — „È verissimo che qua si diceva publicamente che V. S. col sigr^e colonello de Beroldingen, si portava a Venetia per concertare lega con quella republica su l'intavoiatura fattasi col residente della Republica in Milano; anzi il S^{or} conte Casati, discorrendo meco, hebbe a dirmi che ne haveva la certezza.“ *Leonardi a Mohr*. Lucerna, 18 giugno 1676. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XX. — *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 16/26 mai, 27 mai/6 juin 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 6970; *Ibid.* Secrete Brieven. 7372 (1672—1692). — *Ligne à Casati*. 18 y 26 mayo 1676. loc. cit.

(2) *Casati a Ligne*. Lucerna, 21 maggio 1676. loc. cit.

(3) *Ligne à la reina*. Milan, 16 julio 1676. Simancas. Estado. 3389. — *Consulta del Consejo de Estado sobre el tratado entre Venecianos y Esquizaros* (Peñaranda; Condestable de Castilla; Astorga; Osuña; Alba; Medina Ceji). Madrid, 16 agosto 1676. *Ibid.*

(4) *Leonardi a Mohr*. Lucerna, 18 giugno 1676. loc. cit.

(5) *Casati a Ligne*. Lucerna, 18 giugno 1676. loc. cit.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerna, 18 giugno 1676. loc. cit.

(7) *Pomponne à Gravel*. Camp d'Hurtebise, 14 mai 1676; camp près Ninove, . . . juin 1676. Aff. Etr. Sulsac. LVIII. 48; LV. 349.

(8) *Pomponne à Gravel*. 14 mai 1676. loc. cit.

(9) *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 10 de septiembre 1676. Simancas. Estado. 3389. — *Casati a Ligne*. Coira, 11 novembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

esprits à Fribourg, (1) Casati l'était non moins de l'attitude ambiguë adoptée depuis peu par les magistrats de Schwytz. (2) Ceux-ci, après avoir touché les annuités de pensions espagnoles versées à leurs députés au cours de la diète de Lucerne, s'efforçaient de différer la ratification de l'« instrument de réduction » soumise à leur agrément. (3) Cette hésitation de leur part était certes très naturelle. Achetés sous main par Gravel, n'avaient-ils pas, cinq jours auparavant, soit le 23 mars, remis à cet ambassadeur une déclaration fort nette, où ils s'interdisaient de restreindre dans l'avenir à la seule défensive le service de leurs troupes à la solde de France? (4) D'autant plus accoutumés à enregistrer de pareilles défaillances qu'aucun d'eux n'en était exempt et que le caractère répréhensible de ce qu'ils qualifiaient avec indulgence de « simple changement d'opinion » leur échappait totalement, les Confédérés des *Waldstätten* jugèrent cependant que celui exécuté par Schwytz en cette circonstance dépassait la mesure et ils le lui firent bien entendre. (5) Par suite, dès le 12 avril, les Conseils siégeant au pied des Mythen vinrent à résipiscence. (6) Ils le firent de mauvaise grâce, certes, car ce ne fut pas avant le 8 juin que Casati obtint d'eux la satisfaction complète, mais très éphémère, à quoi le gouvernement de Madrid estimait avoir droit. (7) Dans l'« instrument de réduction » des pensions espagnoles, instrument scellé des sceaux des cinq petits Etats de la région du Gothard, une place demeurait vide, réservée à Fribourg, pour le cas où ce canton réussirait à se libérer de l'emprise française. (8)

De ces diverses escarmouches attaquées simultanément sur les bords de la Sarine, à Lucerne, à Altorf et à Schwytz, il était permis d'induire que la question des « prétendues transgressions dans le service » imposées aux troupes helvétiques à la solde royale figurerait en bonne place à l'ordre du jour de la diète générale d'été en Argovie. (9) Dès mars, Casati avait tenté en vain de s'opposer à ce que le colonel Pfyffer rejoignît son régiment employé à l'offensive contre la maison d'Autriche. (10) Le 18 juin, à Lucerne, il avait signalé la participation d'enseignes des *Waldstätten* aux opérations engagées devant Condé

(1) *Casati a Ligne*. Lucerne, 17 avril e 2 settembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 14 et 21 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 18, 21. — *Schwytz à Casati*. 17 mai 1676. *Ibid.* LV. 320. — *Casati a Ligne*. Colra, 31 novembre 1676. loc. cit.

(3) *Schwytz à Casati*. 17 mai 1676. loc. cit.

(4) *Dichiarazione data dal cantone di Soltz all'ambasciatore di Francia*. 23 marzo 1676. Arch. di Stato Lombardi. Svizzeri. Tesoriera. Pensuol. LI; Aff. Etr. Suisse. LV. 187. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 38. — *Ligne a Casati*. Milano, 7 avril 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 15 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 41.

(5) *Reding, sergent-major, à Gravel*. Schwytz, 9 juin 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 88.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerne, 17 avril 1676. loc. cit.

(7) *Schwytz à Casati*. 17 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 320. — *Reding, sergent-major, à Gravel*. Schwytz, 9 juin 1676. *Ibid.* LIII. 88. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 13 juin 1676. *Ibid.* LIII. 90; à Louvois. Soleure, 13 juin 1676; *Ibid.* LVII. 21.

(8) *Casati a Ligne*. Lucerne, 28 maggio 1676. loc. cit.

(9) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 20 juin 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 90.

(10) *Avvisi di Lucerna*. 24 dicembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

et Bouchain. ⁽¹⁾ Gravel savait donc ce qui l'attendait à Bade, lorsque, le 5 juillet, il se rendit dans cette ville, où les députés confédérés l'accueillirent « au son du canon » du vieux château. ⁽²⁾ Son plus vif désir eût été de démontrer sans retard à ses hôtes l'inanité des griefs nourris par eux contre son souverain et d'insister, ainsi que l'avait fait naguère Saint-Romain, sur la nécessité où se trouvaient leurs compatriotes de suivre ce prince dans les lieux où il se portait de sa personne, alors surtout que la responsabilité du déchaînement des hostilités incombait à ses ennemis. ⁽³⁾ Le règlement de certaines difficultés surgies entre les petits cantons, d'une part, Zurich, Glaris et Appenzell, de l'autre, fit différer jusqu'au 9 son audience. ⁽⁴⁾ La harangue qu'il prononça au cours de celle-ci provoqua une réponse assez terne du commissaire impérial Wirz de Rudenz, ⁽⁵⁾ puis, le 11, l'intervention très pressante de l'ambassadeur espagnol, dont le passage en Rhétie se trouvait ajourné, ⁽⁶⁾ et enfin de l'envoyé des Provinces-Unies. ⁽⁷⁾ Mais de suite l'intérêt du débat se concentra sur la joute oratoire engagée entre les représentants des deux grands Etats alliés de l'ensemble du Corps helvétique ou d'une partie seulement de celui-ci, entre Casati qui, ayant en mains la copie d'une missive de Philippe II, soutenait que ce monarque avait entendu réserver dans son traité avec les Suisses les Pays-Bas et la Franche-Comté, que la paix de Münster n'excluait pas du cercle de Bourgogne, ⁽⁸⁾ et Gravel, lequel, fort de la production d'une autre missive du même roi Catholique et sachant profiter de l'expérience acquise durant ses missions en Allemagne, déclarait avec non moins d'énergie que les affirmations de son rival étaient sans fondement et qu'en particulier le cercle de Bourgogne ne

(1) *Schwytz à Gravel*. 9 juin 1676. Arch. Guerre. CCCCXIII. 22. — *Casati alli cantoni cattolici*. Lucerna, 16 giugno 1676. St.-Arch. Luzern. Frankr. XXIII (Krlege). — *Casati alla dieta di Lucerna*. Lucerna, 18 giugno 1676. *Ibid.* Frankr. XXIII; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerl. — *Pomponne à Gravel*. Camp de Qulévral, 26 juil. 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 62. — Eidg. Absch. VI A. 1010 c (Luzern, 19. Junl 1676).

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 20 juin 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 23^{vo}. — *Casati à Ligne*. Lucerna, 23 luglio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerl.

(3) Eidg. Absch. VI A. 1013 f (Baden, 5. Jull 1676). — Mémoires de Dohna. p. 582.

(4) *Angelo Zon, segretario del Senato, a Orelli*. Venezia, 16/26 giugno 1676. Frarl. Zurigo (1674—1684). — *Casati à Ligne*. Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit.

(5) *Proposition faite à Bade par Wirz de Rudenz*. 10 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 22. — *Casati à Ligne*. Bada, 14 luglio; Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit. — *Proposition et Mémorial de M^r de Gravel, présenté à la diète de Bade, le 9 juillet et réponse de la diète, 16 juillet 1676*. Aff. Etr. Suisse. LVI. 26, 119; St.-Arch. Zurich. Frankr. XVII. 144. — *Londorp*. op. cit. X. 376. — *Theatrum Europaeum*. XI. 880.

(6) *Casati à Ligne*. Lucerna, 11 maggio; Bada, 14 luglio; Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit. — *El marqués Galarata à Casati*. Milan, 28 mayo 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerl. — *Mémoire remis par le comte Casati à la diète de Bade*. 12/16 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 98. — *Négociation de M^r de Gravel en 1676*. *Ibid.* Mém. et Doct^s. XX. — *Theatrum Europaeum*. XI. 883.

(7) *Casati à Ligne*. Bada, 14 luglio 1676. loc. cit.

(8) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 9/19 juillet 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Mémoire remis par le comte Casati à la diète de Bade*. 12/16 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 98. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 (et non 11) juillet 1676. *Ibid.* LVII. 33. — *Des Burgundischen Crayses Gesandten (Ludovicus de la Neuforge, Sacrae regiae cath. majestatis pro circulo Burgundico ad Comitatus delegatus) auff dem Reichs Convent übergebenes Memorial, in sich haltend dass die Schwytzerische Völcker nicht zum Schutze des Königreichs Franckreich, sondern zu Bekrieg- und Zerstörung dess Reichs Ständen die Waffen führeten*. Regensburg, 30 septembris 1676. ap. *Londorp*. X. 392.

pouvait se prévaloir de sa qualité de membre de l'Empire dans les différends entre les cours de Paris et de Madrid.⁽¹⁾

En présence de ce déluge d'arguments contradictoires, les députés réunis en Argovie éprouvèrent quelque embarras, d'autant que Casati, nanti de sommes importantes, reprenait de l'ascendant sur ses coreligionnaires.⁽²⁾ Le successeur de Saint-Romain se sentit menacé. Désireux de lui éviter un échec, les envoyés de Zurich, de Soleure et de Bâle s'attachèrent à traîner les choses en longueur.⁽³⁾ Leurs atermoiements lui permirent de négocier, moyennant deux cents pistoles, l'achat du concours du général d'Erlach,⁽⁴⁾ mais non celui du bourgmestre du Vorort, Jean-Gaspard Hirzel, lequel entendait le lui fournir gratuitement,⁽⁵⁾ de s'assurer le suffrage de Glaris⁽⁶⁾ et d'amener Schwytz à révoquer sa nouvelle et très récente adhésion à l'« instrument de réduction » des pensions lombardes.⁽⁷⁾ Dans ces entrefaites, Uri, Zoug et Schaffhouse s'étant rangés à ses côtés, les « Espagnolisez » se trouvèrent en minorité au sein de l'assemblée et, de dépit, faillirent en venir aux mains avec leurs contradicteurs.⁽⁸⁾

Pour sa première diète d'affaires, Gravel avait lieu de se féliciter du résultat de ses démarches. Sa satisfaction fut partagée par les membres du Conseil royal à Paris.⁽⁹⁾ Il s'était cantonné dans une réserve habile en déclarant que le roi n'emploierait les troupes suisses à son service « qu'en conformité de l'alliance ». ⁽¹⁰⁾ Les députés réunis en Argovie ne demeurèrent pas en reste de retenue, car ils approuvèrent un recès dont les termes vagues ne différaient pas sensiblement de ceux adoptés au cours des sessions précédentes.⁽¹¹⁾ A l'ambassadeur d'Espagne, ils firent savoir que la déclaration à lui donnée en

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet et 1^{er} août 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 33; LIII. 145 — *Mémoire où l'on examine quel party est le plus avantageux au roy de tenir en souveraineté ou en dépendance de l'Empire les conquêtes qu'il a faites sur le cercle de Bourgogne*. 1676. Aff. Etr. Hollande. VII. 70. — Mignet. Négociations relatives à la succession d'Espagne. t. II. 164.

(2) *Nouvelles de Milan*, 8 janvier 1676. Gazette d'Amsterdam. 1676. n^o 5. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 5 marzo 1677 (n. s.). Frari. Zurigo (1674—1684). — Eidg. Absch. VI A. 1013—1014 g (Baden, 5. Juli 1676).

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 33. — Dierauer. Histoire de la Confédération Suisse. t. IV. 135.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet et 1^{er} août 1676. loc. cit.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 et 25 juillet 1676. loc. cit.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet 1676. loc. cit.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet 1676. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 septembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 171. — *Francesco Peschari (Betschart) und Gaspard Abyberg an Casati*. Schwyz, 26. März; *Casati an Betschart und Abyberg*. Luzern, 26. März 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Il cantone d'Urania a Casati*. Altorfo, 10 aprile; *Casati a Ligne*. Lucerna, 15 aprile 1677. *Ibid.*

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 33. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit. — *Theatrum Europaeum*. XI. 885.

(9) *Pomponne à Gravel*. Versailles, 5 août 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 77.

(10) *Gravel à Pomponne*. Soleure. 25 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 141. — P. Schweizer. op. cit. 338.

(11) *Consulta del Consejo de Italia* (Peñaranda; duque de San Germán; Andrés de La Torre; Vicente Denti; Luis Carrillo; Manuel Monje; Antonio de Gaeta; Carlos Clerizi), Madrid, 19 agosto 1676. Simancas. Secretarías provinciales. 2022.

janvier conservait toute sa valeur.⁽¹⁾ A l'envoyé impérial Wirz de Rudenz et au résident hollandais Malapert, ils insinuèrent que les hostilités qui se poursuivaient à proximité de la ligne du Rhin n'étaient pas propices à la reprise des négociations relatives à l'interprétation du « fidèle égard » de l'*Union héréditaire* de l'année 1511.⁽²⁾ A la diète de Ratisbonne qui, dans une deuxième missive, en date du 30 juin, apportée à Bade par un courrier spécial, protestait une fois encore contre la présence d'enseignes suisses dans les armées françaises, ils répondirent en juillet puis en septembre,⁽³⁾ ce qui n'était certes pas exact, que le chiffre des contingents helvétiques au delà du Jura ne dépassait point celui prévu par le traité de 1663 et que la levée de compagnies franches sur le sol des Lignes échappait au contrôle des cantons.⁽⁴⁾ Enfin, malgré les instances de Berne, ils ne crurent pas devoir autoriser l'acheminement vers Nimègue d'un ou de plusieurs représentants de la Confédération.⁽⁵⁾

Que les résolutions arrêtées à Bade en juillet 1676 constituassent un succès pour la diplomatie du Louvre, la chose semblait donc hors de doute. La volonté de ne point créer d'embaras au roi Très-Christien y apparaissait manifeste. Ce ne fut pas en effet à ce prince, mais à son ministre à Soleure que les députés réunis en Argovie adressèrent cette fois l'habituelle prière d'éloigner les troupes françaises de la frontière des Lignes et de ne pas exiger des régiments suisses à la solde de la couronne un service non prévu

(1) *Réponse de la diète de Bade au comte Casati*. 16 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 92. — *Deuxième mémoire présenté par le comte Casati à la diète de Bade*. Juillet 1676. *Ibid.* LVI. 173. — *Consulta del Consejo de Italia*. Madrid, 19 agosto 1676. Simancas. Secretarías provinciales. 2022. — *Casati a Ligne*. 4 novembre 1676. *Ibid.* Estado. 3391.

(2) *Réponse de la diète de Bade au bailli Wirz de Rudenz*. 16 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 90; au *S Malapert, résident des Provinces-Unies*. 16 juillet 1676. *Ibid.* LIII. 114. — *Mémoire présenté par Wirz de Rudenz en réponse à celui de Gravel*. Bade, 18 juillet 1676. *Ibid.* LVI. 231. — Eidg. Absch. VI A. 1014 f (Baden, 5. Juli 1676).

(3) *Copia des heil. Röm. Reichs Chur Fürsten und Ständen zu gegenwärtigem Reichstag bevollmächtigte Räte, Botschafter und Gesandten zu Regensburg eingelangten Schreibens In dato 30 Junii 1676 by Löbl. Etzgenossen verpflogener Tagleistung im Julio 1676*. ap. London p. X. 383. — *Der Reichstag in Regensburg an die III Bünde*. 4. September; *Die III Bünde an den Reichstag in Regensburg*. Chur, 29. September 1676. St.-Arch. Chur. Akten.

(4) *Das Reichs Collegium an die XIII Orte*. Regensburg, 30. Juni 1676. St.-Arch. Zürich. loc. cit. — *De La Haye à Gravel*. Munich, 15 juillet 1676. Aff. Etr. Bavière. XXII. 259. — «La diète de Ratisbonne a de nouveau député aux cantons suisses, mais je ne crois pas que cette députation ait un meilleur succès que la première.» *De La Haye au marquis de Vitry*. Munich, 15 juillet 1676. *Ibid.* XXII. 261^{vo}. — «La diète de Ratisbonne a député de nouveau aux Suisses.» *De La Haye à Pomponne*. Munich, 15 juillet 1676. *Ibid.* XXIV. 38. — *Réponse de la diète de Bade à la diète de Ratisbonne*. 16 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 94. — «Les Suisses connoissent très bien leurs véritables interests.» *De La Haye à Gravel*. Munich, 29 juillet 1676. Aff. Etr. Bavière. XXII. 270. — «Desiderat Sua Serenitas Electoralis si cum bona venia Excell. V. fieri possit etiam communicationem respondi et singulariter quod Domini Cantones ad veteriores litteras Legatorum Ratisbunnensium respondere statuerint.» *Le vice-chancelier Gaspard Schmid à Gravel*. Wartenberg, 4 août 1676. *Ibid.* XXII. 276. — *De La Haye au roi*. 18 août 1676. *Ibid.* XXIV. 87. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 10 de septiembre 1676. Simancas. Estado. 3389. — «La diète de Ratisbonne a écrit de nouveau aux cantons suisses et aux Grisons pour empêcher que la France ne puisse faire de nouvelles recrues dans leurs Etats, mais apparemment ils demeureront dans les memes sentiments où ils ont été jusques à présent.» *De La Haye au marquis de Vitry à Stockholm*. Munich, 23 septembre 1676. Aff. Etr. Bavière. XXII. 291. — *Theatrum Europaeum*. XI. 879. — P. Schweizer. op. cit. 338 sqq. — Eidg. Absch. VI A. 1014 h (Baden, 5. Juli 1676).

(5) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bale, 13/23 mai 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — Eidg. Absch. VI A. 1005 f (Solothurn evangel. Mai 1676); 1014 n (Baden, 5. Juli 1676).

dans leurs capitulations.⁽¹⁾ Toutefois, tel qu'il était, le recès de juillet, grâce à l'ambiguïté de sa rédaction, pouvait à la rigueur ne pas être considéré comme une défaite par ceux qui avaient intérêt à ne point avouer cette dernière.⁽²⁾ A Madrid et à Milan, les gouvernants affectèrent d'en louer les conclusions,⁽³⁾ mais recherchèrent dans le même temps les moyens d'exercer d'efficaces représailles économiques à l'endroit d'Uri et de Schwytz, ce qui dénotait pour le moins chez eux un défaut de logique assez surprenant.⁽⁴⁾ Casati, en revanche, ne dissimula pas sa contrariété. Demeuré à Bade, après le départ de Gravel, il tenta de réclamer des députés de l'alliance de son maître, retenus dans cette ville par le règlement de leurs affaires particulières, des précisions quant aux fins poursuivies par eux en matière de politique étrangère.⁽⁵⁾ Ce devait être en vain. Dès lors, chaque jour davantage, la conviction s'implantait en lui de la faiblesse manifeste et — il le craignait — irrémédiable des armes dont disposait l'Escurial pour faire tête aux assauts répétés de la diplomatie du Louvre en Helvétie.⁽⁶⁾ Etant donné, en effet, que, dans ce pays, où il y avait surabondance de population, la jeunesse, belliqueuse par tempérament, délaissait de plus en plus la culture de la terre pour embrasser le métier de la guerre; étant donné que seule la France ouvrait un débouché lucratif et constant aux mercenaires que sollicitait l'appât des soldes étrangères; que, de retour dans leurs foyers, les officiers licenciés du service de cette puissance y apportaient un appoint sans cesse renouvelé au parti de ce dernier; que les trop rares levées organisées à la demande de la cour de Madrid dans les cantons catholiques n'étaient composées le plus souvent que de « déchets » de celles du roi Très-Christien;⁽⁷⁾ que les coryphées de la cause austro-lombarde disparaissaient les uns après les autres et n'étaient pas remplacés et que de nombreux transfuges, gagnés par l'or français, délaissaient le camp

(1) *Casati a Ligne*. Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit.

(2) *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 10 de septiembre 1676. Simancas. Estado. 3389.

(3) «He visto las solitas cantilenas de la Francia.» *Ligne á Casati*. Milan, 29 Julio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Ligne á la reina*. Milan, 31 de Julio 1676. Simancas. Estado. 3389.

(4) *Ligne á la reina*, Milan, 16 de Julio 1676. Simancas. Estado. 3389. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 10 de septiembre 1676. *Ibid.*

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} août 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 145.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerna, 18 giugno 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(7) «E però concludo e mi confermo sempre più in ciò ch'ha rappresentato nel suo papelle il Fedele della Torre et io pure unitamente altre volte a V. E. et a Vienna, singolarmente colla relatione dell'ultima dicta di Bada, che essendo questo paese troppo ristretto e necessativo per il numero del popolo e di tanti altri che vogliono viver bene senz'applicarsi ad alcuni arte, bisogna che per forza s'impleghino in guerra, onde, non havendo questa natione oggldi altro ricovero che quello in Francia, tutti caclano ivi il loro figlii, li quali, ritornando poi a casa, si mantengono sempre del medesimo partito, ch'in tal maniera si va augumentando, et all'incontro intieramente annichillando il nostro, come s'isperimentura singolarmente terminando il pagamento degl'assegni, ch'unicamente conserva quel puochi de vecchi che vi sono interessati, mancando li quali finisce anche la nostra natione, mentre gia hora li giovani che subentrano per eredità nell'i detti assigni si mantengono nè più, nè meno del partito francese, come effettivamente succede oggldi a punto in questo proprio cantone di Lucerna.» *Casati a Ligne*. Lucerna, 18 giugno 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

des défenseurs des intérêts de l'Escorial;⁽¹⁾ étant donné enfin, qu'ensuite du manque d'union des Suisses, la sécurité du Tyrol se trouvait menacée et celle de la Lombardie de surcroît,⁽²⁾ l'ambassadeur espagnol à Coire et à Lucerne en était réduit à conseiller à son maître le choix de l'un de ces deux remèdes, s'il tenait à réagir avec quelque chance de succès contre les progrès de l'influence du Louvre au sein des Lîgues: ou bien l'entretien permanent d'une douzaine de mille Confédérés dans les garnisons d'Italie et de la péninsule ibérique⁽³⁾ ou bien, à supposer qu'un pareil effort financier semblât de prime abord irréalisable, une entente entre Vienne et Madrid à l'effet d'exclure le Corps helvétique de toute réservation dans la paix qui se négociait à Nimègue, jusqu'à ce qu'il eût consenti à observer loyalement les clauses de celle de Münster le concernant.⁽⁴⁾

Gravel et les Jésuites de Solcure. — Répartition arbitraire des faveurs royales entre les cantons. — Plaintes des protestants jugées légitimes par l'ambassadeur. — Levées françaises sur les terres de Berne. — Persistance du malentendu entre cet Etat et le roi Très-Chrétien. — Ses causes. — Les Bernois tributaires de la cour de Paris pour le sel. — Conséquences de cet état des choses.

Desseins formés par le duc Charles-Léopold de Lorraine aux frontières de la Suisse. — Députation bâloise auprès du maréchal de Luxembourg. — Situation particulière de Bâle à l'endroit des belligérants. — Les passages seront-ils défendus? — Mesures de précautions arrêtées aux Lîgues. — Leur insuffisance. — Démarches poursuivies à Bâle par les chefs des armées ennemies. — On conserve peu de confiance à Paris dans l'efficacité de la neutralité helvétique. — Occupation de Montbéliard par les Français. — Mission de Boufflers à Bâle. — Son échec. — Situation périlleuse du prince-évêque de Porrentruy. — Ses doléances. — Désarmement général aux frontières de la Suisse.

III. L'analyse des suffrages exprimés lors du scrutin de clôture de la diète de Bade de juillet 1676 donnait lieu certes à d'intéressants commentaires. La minorité demeurée fidèle aux intérêts austro-espagnols était en somme composée uniquement de voix catholiques. Tous les protestants s'étaient ralliés à la thèse soutenue par Gravel. Ils n'en furent au reste nullement récompensés.

(1) „Morrendo li vecchl e mancando li mezzl per acquistarne de nuovi.“ *Casati a Ligne*. Colra, 10 novembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(2) „Il y en a icy qui croyent que Mess^{rs} les François tâchent de faire fermer le passage par les Grisons et qu'ils tendent à la conquête de l'Etat de Milan.“ *Le capitaine Schmid au duc de Savoie*. Altorf, 28 février 1675. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. lett. partic. CCCCLIV. — „Mentre quando le cose si riducessero ad un tal stato che il Tirolo dovesse essere in pericolo, non si puotrebbe far più alcun capitale delli Svizzeri, che sarebbero nel tal caso intieramente circondati.“ *Casati a Ligne*. Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 10 de septiembree 1676. Simancas. Estado. 3383.

(3) *Casati a Ligne*. Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit. — *Ligne à la reina*. Milan, 16 enero 1678. Simancas. Estado. 3393.

(4) *Casati a Ligne*. Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit.

Les faveurs royales ne se portèrent pas, à dire vrai, sur l'ensemble des cantons de l'ancienne éroyance. Elles furent réservées à ceux d'entre eux qui, tels Soleure, Fribourg, Schwytz, Uri et Glaris, voire Lucerne, étaient ou bien demeurés fermes dans le parti français, ou bien avaient abandonné celui de l'Espagne, ou encore paraissaient enclins à le désertir sous peu.⁽¹⁾ Dès sa rentrée aux « Cordeliers », l'ambassadeur les distribua non point aux ecclésiastiques de l'abbaye de Saint-Gall, soumis aux directions de Fidèle de La Tour, ou à ceux de Sarnen et de Stans, mais, de préférence, aux ordres religieux établis dans la Suisse occidentale, entre autres aux Jésuites du lieu de sa résidence, lesquels reçurent en une fois douze mille Livres destinées à hâter l'achèvement du frontispice de leur église.⁽²⁾

Il eût été certes surprenant qu'une répartition aussi arbitraire, sinon capricieuse des sommes affectées aux pensions et gratifications des Confédérés ne soulevât pas de vives objections chez les protestants. En fait, au retour de Bade, le général d'Erlach eut l'occasion de s'ouvrir de ces dernières à Gravel et de lui signaler les dangers à quoi il s'exposait en exécutant sans les discuter et sans chercher à en atténuer l'effet les ordres de la cour.⁽³⁾ Or l'ambassadeur ne méconnaissait pas la justesse de la plupart de ces griefs. Il lui semblait impolitique au plus haut degré de léser les intérêts commerciaux et économiques de Bâle dans la Haute-Alsace, alors que ce canton apportait un si réel appui à la cause française au sein des diètes générales et particulières.⁽⁴⁾ Il réprouvait les entraves mises à Lyon et ailleurs à la régularité du service « des postes et des messageries » entre les marchands zuricois établis dans l'intérieur du royaume et leurs correspondants dans la mère-patrie,⁽⁵⁾ ou le refus opposé de Paris au versement des sommes dues aux autorités du *Vorort*, dont le député à Bade, le bourgmestre Hirzel, avait cependant contribué de façon très efficace au succès de la dernière « journée » d'Argovie.⁽⁶⁾ En revanche il était loin de juger inopportunes les mesures arrêtées au Louvre à l'effet de vaincre l'obstination de Berne à ne point remplir ses engagements envers la Couronne Très-Chrétienne.⁽⁷⁾

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 juillet 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LVII. 33; LVIII. 130. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 19 août et 16 septembre 1676. *Ibid.* LVIII. 83, 90.

(2) *Les Jésuites de Soleure au roi*. Soleure, 21 avril 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LVIII. 52—54. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 12 septembre 1676. *Ibid.* LV. 164. — *Estat de la despence qui se fait ordinairement par chacune année en juillet pour le service de Sa M^{te}* (1681, 1683, 1684). *Ibid.* LXXI. 374; LXXVI. 443; LXXVII. 10. — *Tambonneau au roi*. Soleure, 28 avril 1685. *Ibid.* LXXIX. 149.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} août 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LVIII. 145.

(4) *Les XIII cantons au roi*. 13 janvier 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LV. 11. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 19 février 1676. *Ibid.* LVIII. 16. — *Bâle à Gravel*. 2/12 août; 30 août/9 septembre 1676. *Ibid.* LVI. 181, 213.

(5) *Zurich à Gravel*. 10 août 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LVI. 91.

(6) *Pomponne à Gravel*. Versailles, 12 août 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LVIII. 84.

(7) *Saint-Romain à Pomponne*. Soleure, 18 janvier 1675. *Aff. Etr. Suisse*. LI. 180. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 mars 1676. *Ibid.* LVIII. 13. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 11 mars. Versailles, 12 août 1676. *Ibid.* LVIII. 27, 81. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 17 avril 1676. *Arch. di Stato Lombardi*. Trattati. Svizzeri. — *Strambino al duca di Savoja*. Friburgo, 23 agosto 1676. *Arch. di Stato Piemontesi*. Vesc. cd. Arch. esterl. VII.

Ainsi qu'il a été dit à mainte reprise au cours de ce récit, les rapports du plus puissant des cantons avec le gouvernement français manquaient de confiance et de cordialité depuis l'invasion de la Hollande par les armes de celui-ci et les missions successives accomplies aux Lignes par Pierre Stoppa.⁽¹⁾ En égard à l'entêtement que mettaient les magistrats bernois à empêcher l'envoi de recrues à leurs troupes au delà du Jura, Saint-Romain et, après lui, Gravel avaient pris le parti de se passer de leur consentement, ce en quoi ils s'étaient vus pleinement approuvés par leur souverain.⁽²⁾ Dès lors, l'ambassadeur avait acheté le général d'Erlach, mais ce gain compensait à peine le préjudice infligé à la cause française par la défection de l'avoyer Frisching,⁽³⁾ par les offres de service qu'adressait aux autorités de Milan un autre membre de la famille d'Erlach, le capitaine Jean-Antoine,⁽⁴⁾ ou par une levée clandestine de « hallebardiers » pour le compte du prince d'Orange, dont celui-ci avait donné la commission au colonel Wyss.⁽⁵⁾

Selon les affirmations rapportées de Berne en juillet par le secrétaire-interprète Baron et corroborées quelques semaines plus tard par le Genevois Franconis, que Gravel y avait dépêché « aux nouvelles », ⁽⁶⁾ les magistrats de cette ville n'étaient pas éloignés de venir à résipiscence.⁽⁷⁾ A les croire, le différend eût été promptement aplani, si Saint-Romain avait consenti naguère à se rendre en personne auprès d'eux, au lieu de déléguer ses pouvoirs à La Loubère, hostile avec obstination à tout compromis.⁽⁸⁾ Or, ce n'était là qu'un des côtés de la question, si tant est qu'il y eût une part de vérité dans cette assertion. En réalité, la persistance regrettable du malentendu franco-bernois provenait presque uniquement, on l'a dit, d'une rivalité d'influence entre les deux Conseils du grand Etat confédéré, l'exécutif et le législatif.⁽⁹⁾ Aussi Gravel était-il résolu à ne pas désarmer avant de voir plus clair dans les intrigues nouées au cœur du *Mittelland*.⁽¹⁰⁾ Il avait au reste un puissant atout dans son jeu. Les efforts tentés au pied du Gurten pour faire dépendre désormais la concession des recrues à la France d'une meilleure répartition du sel de Franche-Comté parmi les populations de l'Helvétie occidentale se brisaient

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 14 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 18.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 février 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 10.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 février 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 10.

(4) „*Mémorial*“ adressé au prince de Ligne par Jean-Antoine d'Erlach, de Berne, 1676. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri.

(5) *Casati a Ligne*. Lucerna, 28 maggio 1676. loc. cit. — *Rapport du Sr Baron du voyage qu'il a fait à Berne*. Soleure, 1^{er} juin 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 238.

(6) *Relation du voyage du Sr Franconis à Berne*. 13 septembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 227. — *Franconis à Gravel*. Genève, 4 novembre 1676. Aff. Etr. Genève. III. 232.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 75. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 10 giugno 1677. loc. cit.

(8) *Rapport du Sr Baron du voyage qu'il a fait à Berne*. Soleure, 1^{er} juin 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 238. — *Franconis à Gravel*. Genève, 25 septembre 1676. Aff. Etr. Genève. III. 232.

(9) *Mémoire (de Pierre Stoppa) touchant les affaires de Suisse*. 4 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 56.

(10) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 13 janvier 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 35.

contre la ferme volonté du roi de ne pas entrer dans la voie des marchandages « écrits » et d'éviter de confondre des négociations entre lesquelles n'existait, selon lui, aucune sorte de connexité.⁽¹⁾ Or, quoique les gouvernants du canton suisse affectassent une singulière tranquillité d'esprit à ce sujet et se promissent de conclure, pour une durée de trois ans au moins, des conventions avec les fermiers des salines bavaoises et de celles de Hall en Tyrol,⁽²⁾ ils ne pouvaient méconnaître ni la répugnance de leurs administrés à consommer du sel allemand, ni la nécessité qu'il y avait par suite pour eux à obtenir du Louvre un traité leur assurant la fourniture annuelle et régulière d'un nombre considérable de minots d'origine comtoise.⁽³⁾

Comme naguère Saint-Romain, Gravel était donc en mesure d'attendre sans impatience que les protestants des bords de l'Aar lui fissent des offres acceptables et ne se contentassent pas de solliciter de lui des faveurs sans lui en garantir la contre-partie.⁽⁴⁾ Les avances que son prédécesseur et lui leur avaient adressées ne pouvaient être niées. Convaincus que l'exploitation, même intensive, des salines jurassiennes ne suffirait pas à alimenter les marchés de la Suisse entière,⁽⁵⁾ ils avaient opéré un choix parmi ces derniers, privilégié Soleure, Neuchâtel, Fribourg et Berne et passé avec ces deux derniers Etats, ainsi qu'avec Zurich, des contrats permettant au Louvre de se libérer de sa dette envers eux, grâce à des livraisons annuelles de minots de Salins.⁽⁶⁾ Le refus des autorités du *Mittelland* d'accorder des recrues au régiment d'Erlach contraignait certes Louis XIV à user de rigueur à leur égard, à repousser

(1) *Pomponne à Saint-Romain; à Gravel*, Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1675; 12 février; camp devant Cambrai, 29 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LIV. 150; LVIII. 12; LX. 155. — *Extrait du mémoire envoyé par M^r de Gravel*, Septembre 1677. Bibl. Nat. Coll. Clairambault 1001. p. 1515.

(2) *Saint-Romain à Louvois*, Soleure, 9 février 1675 (1^{re}). Arch. Guerre. CCCCLXVII. 31; à *Pomponne*, Soleure, 28 octobre 1675; 2 et 30 avril 1678. Aff. Etr. Suisse. LII. 104; LXII. 91, 103; à *Colbert*, Soleure, 23 avril 1678. *Ibid.* LXII. 100. — *Relation du voyage du Sr Franconis à Berne*, 13 septembre 1676. *Ibid.* LVI. 227.

(3) *Pomponne à Saint-Romain*, Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1675. Aff. Etr. Suisse. LI. 212. — *Gravel à Pomponne*, Soleure, 27/30 novembre 1676; 13 janvier et 11 décembre 1677. *Ibid.* LIII. 229; LIX. 35, 208. — *Extrait du mémoire envoyé par M^r de Gravel*, Septembre 1677. loc. cit. — *Gravel au roi*, Soleure, 12 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 120. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de Suisse*, Soleure, 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280.

(4) *Saint-Romain à Louvois*, Soleure, 28 novembre 1675. Arch. Guerre. CCCCLXVII. 185.

(5) *Saint-Romain à Pomponne*, Soleure, 6 décembre 1674 (2^{de}). Aff. Etr. Suisse. LI. 114; à *Louvois*, Soleure, 9 février 1675 (1^{re}). Arch. Guerre. CCCCLXVII. 31.

(6) *Les Quatre Ministres et Conseil de Neuchâtel à Saint-Romain*, Neuchâtel, 18 septembre 1674. Arch. Nat. K. 1322. n° 62. — *Saint-Romain aux mêmes*, Soleure, 19 septembre 1674. *Ibid.* — *Traité pour le sel passé entre Saint-Romain et les représentants de Zurich*, Soleure, 27 septembre 1674. Aff. Etr. Suisse. LI. 12. — *Conventions entre le roi et M^{me} la duchesse de Longueville pour la fourniture du sel de Bourgogne à la comté de Neufchâtel et Valangin*, Neuchâtel, 7/17 décembre 1674 et 17 août 1678. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 140, 162. — *Leonardi à Madama Reale*, Lucerne, 13 february 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Calcul tant du principal des sommes dues au canton de Frybourg que des intérêts depuis le 29 novembre 1619, suivant l'arresté porté par l'endorsement dudit jour, jusqu'au 27 avril 1676*, Aff. Etr. Suisse. LV. 253. — *Casati à Ligne*, Lucerne, 30 avril 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Mémoire pour les fermiers du roi*, 1678. Aff. Etr. Suisse. V suppt. 258. — *Convention avec S. E. M^r de Gravel... pour nostre fourniture de sel de Bourgogne de cinq années et demye, etc.*, 17 août 1678. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 140.

énergiquement leur proposition de conclure avec sa couronne de nouvelles capitulations militaires et de prétendre ne fournir à cette dernière des soldats qu'en échange de sel, à maintenir son droit d'étendre ou de restreindre à son gré le commerce de cette denrée et à prendre telles mesures qu'il jugerait convenables pour empêcher que ses ordres à ce sujet fussent désobéis.⁽¹⁾

Aussi bien la situation eût été sans issue à supposer que chacune des deux parties demeurât sur ses positions. A première vue, le roi « tenoit le bon bout », car l'opiniâtreté stérile des Bernois commençait à se lasser.⁽²⁾ Ce lui fut une raison suffisante de ne pas abuser de son avantage. En attendant d'autoriser la réouverture complète du marché de Salins aux gouvernements protestants de la Suisse occidentale, il voulut bien fermer les yeux sur les achats clandestins opérés pour le compte de ceux-ci dans les greniers dont les propriétaires s'approvisionnaient directement en Franche-Comté.⁽³⁾ En agissant ainsi, il écartait le danger que les populations du *Mittelland* s'accoutumassent, de guerre lasse, au sel allemand « plus grossier et plus cher cependant ». ⁽⁴⁾ D'autre part, il évitait d'exaspérer celles-ci dans un temps où l'union du Corps helvétique était plus indispensable que jamais et où la menace d'un coup de main autrichien dans la région de Bâle exigeait une entente de vues très étroite entre la France et ses alliés d'Outre-Jura.⁽⁵⁾

IV. Les événements militaires qui se déroulaient sur la rive droite du Rhin avaient eu leur répercussion en Suisse durant la diète générale tenue à Bade en juillet 1676. A cette date, Philippsbourg, que les Impériaux serraient de près, leur résistait encore.⁽⁶⁾ Propagée par Casati, l'opinion s'accréditait peu à peu que, cette place une fois tombée, les Français, décidés à se procurer coûte que coûte une autre tête de pont sur le fleuve, se rapprocheraient

(1) *Saint-Romain à Louvois*. Soleure, 28 novembre 1675. Arch. Guerre. CCCLXVII. 185. — *Pomponne à Saint-Romain*. Saint-Germain-en-Laye, 11 décembre 1675. Aff. Etr. Suisse. LIV. 150; à *Gravel*. Camp devant Cambrai, 29 mars 1676. *Ibid.* LX. 155. — *Saint-Romain à Berne*. Soleure, 5 décembre 1675. St-Arch. Bern. Frankr. Buch FF. 507. — St-Arch. Bern. Rathsmannal. CLXXVII (2. September 1676—24. Februar 1677). p. 141 (Zinstag, 31. Oktober 1676). — *Extrait du mémoire envoyé par M^r de Gravel*. Septembre 1677. Bibl. Nat. Coll. Clairambault 1001. p. 1515.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 mai 1676 et 13 janvier 1677. Aff. Etr. Suisse. LIII. 75; LIX. 35. — *Pomponne à Gravel*. Camp devant Cambrai, 29 mars 1677. loc. cit.

(3) *Strambino alla duchessa di Savoia*. Solodoro, 11 giugno 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed Arciv. esterl. VII. — *Extrait du mémoire envoyé par M^r de Gravel*. Septembre 1677. loc. cit. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 24 novembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 265.

(4) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LI. 326.

(5) *Basel an Luzern*. 20./30. September; 23. September/3. Oktober; 28. September/8. Oktober 1676. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 10 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 188. — *Basel an die XII Orte*. 30. September/10. Oktober 1676. St-Arch. Bern. Basel Buch C. 465. — *Le roi aux XIII cantons*. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679).

(6) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 19/29 maggio 1676. Frarl. Zurigo (1674—1684). — *De La Haye à Pomponne*. Munich, 17 août 1676. Aff. Etr. Bavière. XXIII. — *Casati a Ligne*. Bagni di Favera (Pfeffers), 2 settembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — Nopp. Geschichte der Stadt Philippsburg (Speyr, 1881).

de Bâle et tenteraient de s'ouvrir par la force un passage sur les terres de ce petit État.⁽¹⁾ L'ambassadeur espagnol avait en effet tout intérêt à égarer les esprits des Confédérés et à détourner leur surveillance du seul point où il eût été vraiment utile qu'elle s'exerçât à cette heure. Aussi bien, vers le milieu de mai, en dépit du voisinage de l'armée de Créqui,⁽²⁾ le duc Charles-Léopold de Lorraine, général au service de l'empereur, méditait d'exécuter entre Rheinfelden et Zwingen le coup de main que, deux ans auparavant, son oncle, dès lors défunt, n'avait pas réussi à conduire à chef.⁽³⁾ En étroite correspondance, sinon avec le gouverneur de Milan, du moins avec le représentant de la Couronne Catholique à Lucerne,⁽⁴⁾ il attendait le moment d'agir, et cela avec des troupes suffisamment nombreuses pour que Bâle, prise au dépourvu, pût s'excuser auprès du roi Très-Chrétien de n'avoir pas été en mesure de s'opposer à leur passage.⁽⁵⁾ Toutefois, dès les premiers jours de juin, le prince lorrain, rappelé vers Strasbourg, sembla renoncer à son dessein.⁽⁶⁾ Ce n'était d'ailleurs que partie remise. Au bout de peu de semaines, les ravages accomplis dans la Haute-Alsace par l'armée du duc de Luxembourg⁽⁷⁾ inquiétèrent à tel point les magistrats de la cité suisse qu'ils députèrent quelques-uns d'entre eux au maréchal français, dont l'accueil gracieux réussit en vérité à calmer dans une certaine mesure leurs appréhensions.⁽⁸⁾ Mais celles-ci reprurent de plus belle en octobre, lorsque Charles-Léopold réapparut à la tête de ses troupes aux approches de Rheinfelden et, qu'en dépit des assurances pacifiques données par lui au gouvernement bâlois,⁽⁹⁾ la crainte d'une attaque autrichienne brusquée vers le Sundgau et la Franche-Comté au travers de l'Ajoie se réveilla subitement dans la région de la Birse, à la nouvelle qu'un important con-

(1) *Casati a Ligne*. Bada, 14 luglio 1676. loc. cit. — „Non è da dubitare che, doppo la presa di Filipburgo, non si cominciò a cambiare pensiero in queste parti.“ *Il scolteto Gottrau a Casati*. Fribourg, 26 ottobre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Casati alla dieta di Lucerna*. Coira, 17 novembre 1676. *Ibid.*

(2) *Johann Conrad Harder, Stattschreiber, an Johann Rudolf Burckhardt*. Basel, 26. Juni/6. Juli 1676. St.-Arch. Basel. Politisches O. 85.

(3) *Charles-Léopold de Lorraine à Casati*. 23 mai 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati à Charles-Léopold de Lorraine*. Lucerne, 1^{er} juin 1676. *Ibid.*

(4) *De La Haye au roi*. Munich, 8 avril 1676. Aff. Etr. Davière. XXIII. 206. — „con lasciar chiudere il passo, si potrebbe divertire li suoi disegni et con lasciarlo aperto potrebbe esser causa della perdita delle città del Rheno.“ *Casati a Ligne*. Lucerna, 5 marzo 1677. loc. cit.

(5) *Charles-Léopold de Lorraine à Casati*. 23 mai 1676. loc. cit. — *Casati à Charles-Léopold de Lorraine*. Lucerne, 1^{er} et 5 juin 1676. loc. cit. — *Ligne à Casati*. Milan, 8 junio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati a Ligne*. Coira, 14 ottobre 1676. loc. cit.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerna, 10 giugno 1676. loc. cit.

(7) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 18/28 agosto 1676. loc. cit. — „Vero è che l'Alsazia è intieramente rovinata e desolata.“ *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 22 ottobre 1676. loc. cit.

(8) *Domenico Contarini al Senato*. Parigi, 2 settembre 1676. Frari. Frsnela. Cl.X. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 6/16 settembre 1676. loc. cit. — *Harder an Burckhardt*. Basel, 2./12. Oktober 1676. St.-Arch. Basel. Politisches O. 85. — Schweizer. Geschichte der Schweiz. Neuchâtel (1893). p. 295.

(9) *J. C. Harder an J. R. Burckhardt*. Basel, 2./12. Oktober 1676. St.-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 13/23 ottobre 1676. loc. cit.

tingent de cavalerie impériale venait de fouler le sol helvétique pour répondre à la tentative des Français de jeter un pont sur le Rhin entre Strasbourg et Brisach.⁽¹⁾

A première vue certes, la panique était loin de régner dans l'enceinte de Bâle. Les portes de la ville demeuraient ouvertes. Chaque jour, plus de six cents officiers des armées belligérantes s'y rencontraient sans contrainte et y prenaient en commun leurs repas dans les hôtelleries.⁽²⁾ Le maréchal de camp marquis de Monclar, commandant les forces du roi dans cette région, y traitait avec magnificence le comte de Stahrenberg et le général-major Schütz de Burgschütz, chef des troupes autrichiennes du Brisgau, et ceux-ci se piquaient d'honneur de lui rendre sa politesse.⁽³⁾ Mais, au dehors des remparts, en revanche, tout était à craindre. La capitulation de Philippsbourg, survenue le 17 septembre 1676, avait annulé et au delà les avantages acquis au Louvre ensuite de la retraite du prince d'Orange de devant Maastricht (29 août).⁽⁴⁾ Libre désormais de ses mouvements, le duc de Lorraine n'allait-il pas reprendre en octobre les plans qu'il n'avait pu exécuter en mai et tenter, ainsi que l'ébruitait maladroitement l'un des commissaires impériaux, de forcer le passage de la Birse, au cas où l'autorité suisse ne le lui accorderait pas de bonne grâce?⁽⁵⁾ Aucun obstacle n'avait arrêté les Allemands dans leur marche rapide de Frankenthal vers les villes forestières.⁽⁶⁾ La présence de troupes françaises dans la Haute-Alsace les empêchant de jeter un pont sur le fleuve en amont

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 8 ottobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX; a *San Tomaso*. Lucerna, 29 ottobre 1676. *Ibid.* — *Basel an Bern*, 28. September/8. Oktober 1676. St-Arch. Bern. Basel Buch C. 391. — *Domenico Contarini al Senato*. Parigi, 21 ottobre 1676. *Frari. Francia*. CLX. — *Nouvelles de Spire*, 4 et 11 novembre 1676. ap. *Gazette de France*. 1676. p. 794, 813. — „Mr le duc de Luxembourg a son quartier à quatre lieues de lad. ville (Bâle). Delà le Rhin sont aussi les troupes Impériales, pas plus d'une lieue de la porte de ceste ville-là. Mr le duc de Lorraine a son quartier à quelques heures au dessous de Basle.“ *Le capitaine Schmid à Madame Royale*. Aarau, 12 novembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. part. CCCCLIV. marzo XIII. — P. Schweizer. *Geschichte der Schweiz*. Neutralität. p. 297. — *Eidg. Absch. VI A*. 1025—1026 e, l, r (Baden, 12. Oktober—3. November 1676).

(2) „Dall'un et dell'altra glornalmente in quantità vengono dentro in Basilea et insieme nell'osterie et alloggi fanno convitti, in modo che un tal Monsignor Montela (Monclar), francese, hieri l'altro a sue apese avera dato un suoutuosissimo pasto a officiali imperiali et, tra questi, qualche generale.“ *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 27 ottobre/6 novembre 1676. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — „Mangiando allegramente insieme senza alcuno minimo atto di diffidenza, pasteggiandosi gli uni con gli altri generali che vi souo, come ha fatto ultimamente con un sontuoso banchetto il generale Monclar (Monclar), coll'intervento degli officiali maggiori di Francia, al generale Schutz che lo fece prigioniero l'anno passato e che vi ha condotti tutti il primarii dell'Imperiali, quali vendono giornalmente cavalli di gran prezzo alli Francesi per averne questi gran penuria e rendersi agli altri superflui.“ *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 6 novembre 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Casati a Ligne*. Coira, 15 settembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 21 août 1677. *Aff. Etr. Suisse*. LIX. 193.

(3) *Zeslin à Gravel*. Bâle, 25 octobre/4 novembre 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LVI. 271. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 3/13 novembre 1676. loc. cit.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 12 septembre 1676. *Aff. Etr. Suisse*. LV. 164. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 23 septembre 1676. *Ibid.* LVIII. 101.

(5) *Casati a Ligne*. Coira, 27 settembre e 14 ottobre 1676. loc. cit. — *Eidg. Absch. VI A*. 1027 y (Haden, 12. Oktober—3. November 1676).

(6) *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 16 ottobre 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX.

de Brisach, c'était bien de Rheinfelden qu'ils se proposaient d'assaillir à leur gré le Sundgau, le pays de Porrentruy ou la Franche-Comté.⁽¹⁾

Chez les « Espagnolisez » des Liges l'opinion semblait prévaloir que les passages bâlois ne seraient pas défendus et que ni la diète de Bade, ni ses représentants permanents, les conseillers de guerre siégeant à Aarau ne prendraient en temps utile les dispositions nécessaires pour interdire la violation du sol helvétique.⁽²⁾ On eût fermé les yeux, en 1674, si Charles IV de Lorraine avait cherché à pénétrer de vive force dans les bailliages comtois.⁽³⁾ On ne les eût pas rouverts en 1676, à supposer que Charles-Léopold se fût porté vers la Birse.⁽⁴⁾ Or, cette affirmation anticipée de l'attitude qu'adopteraient les Confédérés au cas d'une agression étrangère n'était certes pas émise à la légère. La volonté des autorités cantonales de repousser toute atteinte à leur neutralité ne paraissait pas douteuse.⁽⁵⁾ Mais y persisteraient-elles après s'être convaincues de l'impossibilité de l'assurer seules et de la répugnance de leurs administrés à appeler à l'aide l'un des belligérants?⁽⁶⁾

Se sentant menacée, Bâle avait invoqué l'appui de ses alliés du Corps helvétique, plus particulièrement celui des Etats qui, tels Soleure et Berne, lui étaient limitrophes, et pris d'urgence les mesures les plus propres à entraver l'exécution des desseins des Impériaux.⁽⁷⁾ Ces appels n'étaient pas demeurés sans réponses. Non contents d'adresser d'instantes missives aux chefs des deux armées en présence,⁽⁸⁾ les membres de la diète et ceux du Conseil de guerre acheminaient des troupes vers le Rhin.⁽⁹⁾ Par malheur ces dernières, mal

(1) *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 23 octobre 1676. loc. cit.

(2) *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 10 e 22 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XX. — *Casati a Ligne*. Coira, 14 octobre 1676. loc. cit. — Eidg. Absch. VI A. 1022 (Baden und Aarau, 12.—30. Oktober 1676).

(3) *Il duca di Savoia a Ferrero*. Torino, 7 luglio 1674. Arch. di Stato Piemontese. Francia. Lett. min. C. — A. *Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 17/27 janvier, 3 février (n. st.), 5/15 mai 1674. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970. — *contra: L'évêque de Bâle à Ruviigny*. Porrentruy, 18 avril 1674. *Ibid.*

(4) *Lettera scritta dal paese de Svizzera al conte Casati*. 14/16 octobre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzera. — *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 29 octobre 1676. loc. cit.

(5) *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 16 octobre 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Casati a Ligne*. Coira, 21 octobre 1676. loc. cit.

(6) *Leonardi a San Tomaso; a Madama Reale*. Lucerna, 29 octobre 1676. loc. cit.

(7) *Avvisi di M^{re} Cibo*. Lucerna, 9 octobre 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 29 settembre/9 octobre 1676. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Johann Conrad Harder an Johann Rudolf Burckhardt*. Basel, 30. September/10. Oktober, 1/11. Oktober 1676. St.-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Gravel à Pompanne*. Soleure, 10 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 188. — *Basel an die XII Orte*. 30. September/10. Oktober 1676. St.-Arch. Bern. Basel Buch C. 465. — *Casati a Ligne*. Coira, 14 octobre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzera. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 15 octobre 1676. loc. cit. — « Quelques troupes de France se sont avancées jusqu'à une petite lieue de la ville de Basle. » *Le cap^{ne} Schmid à Madame Royale*. Aarau, 12 novembre 1676. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. partic. CCCCLIV. mazzo XIII. — Eidg. Absch. VI A. 1021 a (Baden, 12. Oktober—3. November 1676).

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 8 octobre 1676. loc. cit. — *Les députés et conseillers de guerre aux généraux des armées belligérantes*. Bade, 2/12 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 254. — Eidg. Absch. VI A. 1025 e (Baden, Oktober—November 1676).

(9) *G. B. di Strambina al duca di Savoia*. Alta Villa (Hauteville), 15 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontese. Vesc. ed Arelv. esteri. VII. — *Gravel à Pompanne*. Soleure, 17 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 194. — *Pompanne à Gravel*. Versailles, 28 octobre 1676. *Ibid.* LVIII. 123. — *De La Haye à Gravel*. Mûnich, 28 octobre 1676. Aff. Etr. Bavière. XX. 304. — Eidg. Absch. VI A. 1026 e.

entraînées et mal équipées,⁽¹⁾ comptaient à peine dix mille hommes, alors que les forces massées dans le Sundgau et le Brisgau étaient évaluées à plus de trente mille.⁽²⁾ Aussi bien leur lenteur à se déplacer les rendait inaptes à toute action « en pays plat ». ⁽³⁾ De surcroît, si Soleure, Fribourg, Berne et Zurich ne marchandaient pas leur concours militaire au petit Etat confédéré en détresse sur la ligne du Rhin,⁽⁴⁾ d'autres cantons, parmi lesquels Schwytz et Glaris catholique, ne cachaient pas leurs sentiments hostiles à l'endroit du *Défensional* helvétique et retardaient sa mise au point autant par avarice que par le désir d'obliger la maison d'Autriche et de nuire aux protestants.⁽⁵⁾ D'autres, épiloguant sur leurs traités de combourgeoisie, prétendaient d'ores et déjà n'assister ni le *Vorort* et Schaffhouse dans la défense du bailliage de Sax, ni Berne dans celle du pays de Vaud.⁽⁶⁾ D'autres se refusaient à engager aucune dépense, pour peu que le Louvre hésitât à leur en promettre le remboursement.⁽⁷⁾ D'autres enfin, et ils semblaient nombreux, affectaient de se rassurer en laissant entendre que le gouvernement de Vienne y regarderait à deux fois avant de hasarder une rupture avec les Confédérés, « aiant les Impériaux M^r le duc de Luxembourg en teste et la petite rivière de Birse entre luy et eux ». ⁽⁸⁾

A la pensée que l'apathie des Suisses en présence des menaces d'invasion autrichienne mettait en péril le maintien de la domination française en Alsace et en Franche-Comté, Pomponne ne cachait pas son indignation.⁽⁹⁾ Gravel partageait à cet égard les sentiments de son chef et n'épargnait aucune démarche afin de réveiller l'énergie défaillante de ses hôtes et d'inspirer à ceux-ci de salutaires résolutions.⁽¹⁰⁾ Dès les premiers jours d'octobre, il s'était décidé à dépêcher le secrétaire-interprète Baron à Bâle, où se trouvait déjà un émissaire du maréchal de Luxembourg et de Du Plessis-Praslin, le S^r *Barbault de Grandvillars*,⁽¹¹⁾ et lui avait donné mission d'y surveiller les intrigues du comte de Trautson, agent secret du duc de Lorraine, chargé par ce prince

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 29 octobre 1676. loc. cit.

(2) „Les dits cantons ont seulement envoyé un nombre de troupes pour garder leurs frontières, mais non pas suffisant pour s'opposer à un grand effort.“ *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 et 28 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 198, 205. — *Liste des troupes que les cantons ont sur pied*. Bade, octobre 1676. *Ibid.* LVI. 287.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 octobre 1676. loc. cit.

(4) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 22 octobre 1676. loc. cit.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 octobre et 7 novembre 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 198, 207. — *Casati a Ligne*. Coira, 4 novembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzera e Grigioni. — Eidg. Absch. VI A. 1035 d. — Oechsli. Orte und Zugewandte (Jahrb. für Schweiz. Gesch. XIII. 138).

(6) Eidg. Absch. VI A. 1034 b (Luzern, 14.—15. Dezember 1676).

(7) *Casati a Ligne*. Coira, 4 novembre 1676. loc. cit.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 31 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 206. — *Liste des troupes que les cantons ont sur pied*. Bade, octobre 1676. loc. cit. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 4 novembre 1676. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 125. — *De La Haye à Gravel*. Kellenbach (Gross Köllubach) (à une lieue de Leonsberg), 15 novembre 1676. A ff. Etr. Bavière. XXII. 313.

(9) *Pomponne à Gravel*. Versailles, 28 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 119.

(10) *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Bade, 6/16 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LVI. 263. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 octobre 1676. *Ibid.* LIII. 198.

(11) *Montmorency-Luxembourg à Bâle*. Camp sous Brisach, 21 et 29 septembre; Niederhagenthal, 15 novembre 1676. St-Arch. Basl. V². Holländischer Krieg (1676—1679); St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Gravel à Bâle*. Soleure, 8, 9 et 11 octobre 1676. *Ibid.* — *Gravel à Pomponne*.

de faciliter le passage de la Birse à la cavalerie du général Schütz et d'empêcher que la garnison de Brisach continuât à se ravitailler sur terre suisse.⁽¹⁾ Dans le temps qu'il réclamait du Louvre la remise entre ses mains de sommes importantes, « les Confédérés ne se laissant toucher que par la vue du comptant », ⁽²⁾ l'ambassadeur réussit à persuader à l'autorité bâloise de ne pas limiter ses demandes de secours au seul Conseil de guerre d'Aarau, que lui-même pressait d'ailleurs de ses objurgations, ⁽³⁾ mais de s'adresser en plus, ainsi qu'elle en avait le droit, à chacun de ses alliés en particulier. ⁽⁴⁾ D'autre part, il ne démentait pas le bruit, répandu insidieusement par certains de ses partisans, que le roi songeait à solliciter à bref délai des cantons une levée d'auxiliaires. ⁽⁵⁾ Toutefois, « la principale confiance que l'on peut avoir, estimait-il, doit être aux frondes de Sa Majesté ». ⁽⁶⁾ Et c'était bien là aussi l'avis du maréchal de Luxembourg, dont la croyance en l'efficacité de la neutralité helvétique était nulle. ⁽⁷⁾

Bien déterminé à ne violer le sol des Liges qu'à la dernière extrémité, ainsi que le cardinal de Retz, traversant la Suisse, au retour du conclave, put le déclarer à la cour, ⁽⁸⁾ le général français prenait des arrhes aux frontières de ce pays. Plein de défiance envers le prince de Montbéliard, soupçonné d'entretenir des intelligences avec les Impériaux, ⁽⁹⁾ il l'avisa, le 11 octobre, de son intention de placer ses Etats sous la protection du roi et ne tarda pas

Soleure, 10 et 24 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 188, 198. — *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Bade, 6/16 octobre 1676. loc. cit. — *Barbault de Grandvillars à Mr Burekhardt, tribun de la ville et canton de Basle*. Bâle, 19 octobre 1676. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Les députés suisses réunis à Aarau à Montmorency-Luxembourg*. 10/20 octobre 1676. *Ibid.* — P. Burekhardt. Der Oberstzunfmeister C. Burekhardt (Basler Zeitschrift für G. und A. XIII. 118).

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 septembre et 10 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 171, 188. — *Gravel à Bâle*. Soleure, 9 octobre 1676. *Ibid.* LIII. 187. — *J. C. Harder an J. R. Burekhardt*. Basel, 2./12., 3./13. Oktober 1676. St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Barbault de Grandvillars au bourgmestre de Bâle*. Bâle, 19 octobre 1676. *Ibid.* V^e. Holländischer Krieg (1676—1679). — „Seither ist meines wissens nichts passiert, sondern die Zeitung beruhen annoch in vorigen terminis, ausser das H. Barbauld beständig insistiert und darauff dringet wir solten zu Baden darauff dringen wann die Kayserlichen den Pass über unser Territorium zu nemen understunden, die H. Eydgnoossen es für eine Infraction declariren solten.“ *J. C. Harder an J. R. Burekhardt*. Basel, 9./19. Oktober 1676. *Ibid.* Politisches O. 85. — Eidg. Absch. VI A. 1026 w (Baden, 12. Oktober—3. November 1676).

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 179.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 10 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 188. — *Relation Junckers Hauptman Johan Renard Gödlin von Tiefenauw Baslerischen Reiss*. 10. Dezember 1676. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1645—1679). — Eidg. Absch. VI A. 1024 b (Baden, 12. Oktober—3. November 1676).

(4) *Gravel à Bâle*. Soleure, 9 octobre 1676. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 10 et 17 octobre 1676. loc. cit.

(5) „Il che fa grandissima impressione.“ *Casati a Ligne*. Coira, 14 ottobre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 3 dicembre 1676. loc. cit.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 10 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 188.

(7) *Montmorency-Luxembourg à Bâle*. Camp de Rixen (Rixholm), 15 octobre 1676 (mission du marquis de La Frézelière). St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 24 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(8) *Lettre du cardinal de Retz*. Rome, 22 septembre 1676 (Complément de la vie du cardinal de Retz. ap. Michaud et Poujoulat. Mémoires. XXV. 620). — Chantelauze. Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome (Paris, 1879). p. 571.

(9) „Die van Mombelgardt hebben haer in de goede resolutie gheen Fransich Volek in te nemen geobfirmiert, wilstende liever sterven als onder dese Natie leven.“ *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 6 Janvier 1674 (n. st.). Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970.

à faire occuper ceux-ci par ses troupes (8 novembre).⁽¹⁾ Mais il lui importait principalement que les gouvernements cantonaux, dont les chefs lui savaient gré de sa mansuétude dans ses rapports avec les populations des pays envahis par lui,⁽²⁾ se convainquissent que le danger suspendu sur eux venait non pas de son côté, mais de celui des Autrichiens, « leurs ennemis naturels ». ⁽³⁾ Il jugea donc opportun de dépêcher aux magistrats de Bâle l'un de ses lieutenants, le marquis de Boufflers, afin de leur offrir l'appui de ses soldats pour mieux assurer la défense du passage d'Augst.⁽⁴⁾ Etant donné l'esprit ombrageux de ceux à qui elle s'adressait, cette démarche semblait hasardée. Elle fut mal accueillie, « trouvée étrange, non sans raison » et lui valut cette réponse: que « les Suisses estoient fort capables de se protéger par leurs propres moyens contre toute agression ». ⁽⁵⁾

Il entrait évidemment plus de vanité que de sincérité dans cette assertion de l'autorité bâloise. Les Confédérés ne paraissaient rien moins que certains de réussir à repousser les envahisseurs de leur sol, quels qu'ils fussent, et la question se posait même de savoir si celui-ci serait défendu, au cas d'une attaque brusquée de l'un des belligérants.⁽⁶⁾ Les diplomates étrangers accrédités auprès du Corps helvétique en doutaient beaucoup pour leur part, on l'a dit.⁽⁷⁾ A plus forte raison, l'évêque de Bâle n'avait-il pas à compter sur l'assistance armée de ses protecteurs de la Suisse catholique pour assurer le maintien de sa neutralité compromise.⁽⁸⁾ En butte à la fois aux entreprises des Français et à celles des Autrichiens,⁽⁹⁾ ce prélat ne cessait d'attirer sur les difficultés

(1) *Johann Conrad Harder an Johann Rudolf Burekhardt*. Basel, 1./11. Oktober 1676. St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Lettera scritta dal paese de' Svizzeri al conte Casati*. 14/16 ottobre 1676. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 octobre et 14 novembre 1676. loc. cit. — *Basel an die XII Orte*. 11./21. November 1676. St-Arch. Bern. Basel Buch C. 531. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 17/27 novembre 1676. loc. cit.

(2) *Mülhausen an Zürich*. 24. September/4. Oktober, 24. Oktober/3. November 1676. St-Arch. Zürich. A. 206¹⁰. nos 6, 20 (Mülhausen. 1676—1758). — «Le bourgmaistre Bourcard de Basle a déclaré (à Bade) publiquement que l'on estoit dans la ville et dans son canton fort satisfait de la conduite que Mr le duc de Luxembourg tenoit à leur esgard.» *Gravel à Pomponne*. Soleure, 17 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 194. — *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Aarau, 18/28 octobre 1676. *Ibid.* LVI. 276. — *Gravel à Bâle*. Soleure, 20 novembre 1676. St-Arch. Basel. Frankr. A. 5 (Schulden. 1526—1778).

(3) *Le maréchal de Luxembourg aux membres du Conseil de guerre suisse à Bade*. Camp de Rixheim (Rixheim), 13 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LVI. 258; à Bâle. Camp de Rixheim. 15 octobre 1676. St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Eidg. Absch. VI A. 1025 l* (Baden, 12. Oktober—3. November 1676).

(4) *Gravel à Bâle*. Soleure, 3 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 178. — *Bâle à Gravel*. 29 septembre/9 octobre 1676. *Ibid.* LVI. 242. — *Eidg. Absch. VI A. 1027 y*.

(5) *Bâle à Gravel*. 29 septembre/9 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LVI. 242. — *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Bade, 2/12 octobre 1676. *Ibid.* LVI. 250.

(6) *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 23 octobre 1676. loc. cit. — *Gravel à Leonard*. Soleure, 24 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(7) *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 25 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — «Io non sapro mai persuadermi che li Sigr'i Svizzeri siano per impegnarsi nella guerra, ne fare una maschia risolutione, havendo per secoli conservato, coll'indifferenza e col dare huomini a chi ne vuole mediante pecunia, loro libertà.» *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 5 novembre 1676. loc. cit.

(8) *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 16 octobre 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Eidg. Absch. VI A. 996 ï* (Baden cathol. Januar 1676).

(9) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Zurich, 17/27 avril 1674. Rijksarchief. La Haye. loc. cit. — *L'évêque de Bâle à Montmorency-Luxembourg*. Porrentruy, 3 novembre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679; à Gravel. Porrentruy, 30 janvier 1677. *Ibid.* n° 1317.

de sa situation l'attention des États de la Ligne Borromée, avec lesquels il avait renouvelé son alliance l'année précédente.⁽¹⁾ Ses sympathies allant ouvertement à l'Empereur, c'était moins à ce prince qu'au roi Très-Christien et à ses ministres que s'adressaient ses doléances.⁽²⁾ De plus en plus fréquentes, ces dernières avaient trait à la saisie en Alsace des revenus de son chapitre, dont les membres, retirés à Fribourg-en-Brisgau, étaient considérés à Paris comme des sujets de la maison d'Autriche, aussi longtemps qu'ils ne réintègreraient pas le siège de l'évêché.⁽³⁾ Mais elles évoquaient en plus l'occupation momentanée de Schliengen par Monclar et les violences commises sur les terres de Porrentruy par la garnison française de Landskron.⁽⁴⁾ Vers les premiers jours d'octobre en vérité ses préoccupations changèrent d'objet. A la demande du maréchal de Luxembourg, Gravel l'avisait de l'imminence de l'entrée des Impériaux dans ses États.⁽⁵⁾ Très inquiet, l'évêque sollicita tout aussitôt l'assistance des cantons catholiques⁽⁶⁾ et adressa au duc de Lorraine une missive instante pour le prier de suspendre la marche de ses troupes,

(1) « Nel piccolo paese del Sor Vescovo di Basilea e Principe di Montbelliard non v'è di che sussistere per una simile armata per quindici giorni. » *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 22 ottobre 1676. loc. cit. — *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Aarau, 18/28 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 276. — St-Arch. Luzern. Blsth. Basel. IV (21. Oktober 1675). — *A. Malapert aux États-Généraux*. Bâle, 18/28 septembre 1675. Rijk sarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Suzanne du Fay, veuve de Wil.-Abraham Malapert, aux mêmes*. Bâle, 16/26 septembre 1676. *Ibid.* — Eidg. A. B. sch. VI A. 996 ii.

(2) *Kuvigny à l'évêque de Bâle*. Ferrette, 18 avril; *L'évêque de Bâle à Kuvigny*. Porrentruy, 18 avril 1674. Rijk sarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Kaysers. Rescript an Hertzog von Lothringen der Stift Baasel Vernehmung betreffend*. Wien, 10. Juni 1676. — *Der Kaiser an den Bischoff zu Basel*. Wien, 10. Juni 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. nos 1195, 1196. — *Requête adressée à l'archevêque de Besançon par les prévôt et chapitre de Saint-Ursanne*. Juillet 1677. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. 8852. f° 102.

(3) *Les VII cantons catholiques au roi*. Lucerne, 21 janvier 1676. Aff. Etr. Suisse. LII. 151; à *Gravel*. même date et 15 mai 1676. *Ibid.* LII. 155; LIII. 48. — *L'évêque de Bâle à Monclar*. Porrentruy, 19 février 1676; à *Gravel*. Porrentruy, 15 mars 1676. loc. cit. nos 1165—1175. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 13. — *Le roi aux cantons; aux VII cantons catholiques*. Camp près Ninove, 4 Juin 1676. *Ibid.* LV. 151; Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. n° 1290.

(4) *Johann Sebastian von Roggenbach, bailli de Birsack à l'évêque de Bâle*. 3 janvier 1676. — *L'évêque de Bâle au baron de Monclar*. Porrentruy, 15 et 22 janvier 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. nos 1130, 1141, 1153. — *Les VII cantons catholiques au roi*. Lucerne, 28 janvier 1676. Aff. Etr. Suisse. LII. 157; Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1675—1676. n° 1148; à *Monclar*. Bâle, 30 janvier 1676. Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1675—1676. n° 1159. — *Franz Karl von Ligertz (Gléresse) an den Bischoff zu Basel*. Biel, 17. Februar 1676. *Ibid.* n° 1162. — *Gravel à l'évêque de Bâle*. Blenne, 17 février 1676. *Ibid.* n° 1164. — « Estorslou commesse al solto de Francesi nel passagio per il vescovato di Basilea. » *Casati a Ligne*. Colra, 2 décembre 1676. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri. — *L'évêque de Bâle à Pomponne*. Porrentruy, 19 mai; au roi. Porrentruy, 29 septembre, 7 octobre 1678. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 175, 176, 183.

(5) *Monclar à l'évêque de Bâle*. Birsach, 2 février 1676. — *Helss von Kogenheim an den Bischoff zu Basel*. Paris, 10. Februar 1676. — *L'évêque de Bâle au roi de France*. Porrentruy, 11 février 1676. — *François-Charles de Gléresse, châtelain de la Neuveville, à l'évêque de Bâle*. Blenne, 13 mai 1676. — *Les VII cantons catholiques à Gravel*. 15 mai 1676. — *Gravel aux VII cantons catholiques*. Soleure, 19 mai 1676. — *L'évêque de Bâle à Gravel*. Porrentruy, 5 et 27 septembre 1676. — *Gravel à l'évêque de Bâle*. Soleure, 18 septembre 1676. — *L'évêque de Bâle à Luxembourg*. Porrentruy, 25 septembre 1676. — *Luxembourg à l'évêque de Bâle*. Camp près de Birsach, 30 septembre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. nos 1158 sqq. — *Gravel à l'évêque de Bâle*. Soleure, 3 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 177. *Gravel à Bâle*. Soleure, 8 octobre 1676. *Ibid.* LIII. 178. — *L'évêque de Bâle à Gravel*. Porrentruy, 5 octobre 1676; à *Montmorency-Luxembourg*. 7 octobre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. nos 1251, 1255.

(6) *Avvisi di M^{sr} Olbo*. Lucerna, 9 ottobre 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Solothurn an den Bischoff zu Basel*. 11. und 27. Oktober 1676. — *L'évêque de Bâle à Luxembourg*. Porrentruy, 12 octobre

dont l'Ajoie, dévastée et ruinée par de fréquentes déprédations militaires, n'était plus en mesure d'assurer la subsistance.⁽¹⁾ Ce devait être en vain. Le 23 de ce mois, l'ambassadeur protestait auprès de la diète contre la présence de troupes autrichiennes dans la région de Birseck et laissait prévoir des représailles immédiates au cas où elles n'en seraient pas retirées.⁽²⁾ Il ne s'agissait là en somme que d'une menace, justifiée d'ailleurs, semblait-il, mais que le roi songeait si peu à mettre à exécution qu'il eût souhaité voir le château de Porrentruy occupé par une garnison des « Waldstættin ». ⁽³⁾ Se produisant dans le temps même où Luxembourg sollicitait des catholiques qu'ils ratifiasent le traité Léonin imposé naguère au prélat par Vaubrun, ⁽⁴⁾ elle suffit cependant à réveiller les passions austrophiles dans les cantons de l'alliance espagnole. ⁽⁵⁾ Ceux-ci refusèrent de discuter les griefs de Gravel, sous le prétexte qu'eux-mêmes n'étaient nantis d'aucune plainte régulière de l'évêque. ⁽⁶⁾ En revanche ils s'élevèrent avec vivacité contre les velléités du général français de violer la frontière d'un pays dont le souverain temporel observait si exactement, selon eux, ses devoirs de neutralité envers chacun des belligérants. ⁽⁷⁾ Le prélat, de son côté, les tenait avisés des moindres atteintes portées à ses droits ou à ses intérêts par les nouveaux maîtres de Montbéliard et sollicitait leur intervention armée. ⁽⁸⁾ Celle-ci n'eut pas à se produire. Vers la fin d'octobre,

1676. — *Luxembourg aux conseillers de guerre suisses à Bâle*. Rixen (Rixheim), 13 octobre 1676; à *l'évêque de Bâle*. Rixheim, 14 octobre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. loc. cit.

— *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Aarau, 18/28 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 276.

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 28 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 205. — *Nouvelles de Spire*, 4 et 11 novembre 1676. ap. Gazette de France. 1676. p. 794, 813. — *Obwald an Zürich*. Sarnen, 9. Januar 1677. St.-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 146.

(2) *Gravel à l'évêque de Bâle*. Soleure, 3 octobre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1247. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4/5, 24 et 31 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 179, 198, 206. — *Gravel aux députés de la diète d'Aarau*. Soleure, 23 octobre 1676. Arch. d'Etat Fribourg. France. XI. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 11 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 127. — Eidg. Absch. VI A. 1027 ee (Baden, Oktober—November 1676).

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 12 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 243. — *Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. *Ibid.* LVI. 385.

(4) *Les VII cantons catholiques à l'évêque de Bâle*. 27 octobre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1293.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 12 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 243.

(6) *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Bade, 6/16 octobre; Aarau, 18/28 octobre 1676. loc. cit. — «Il n'y a pas en un seul poil de paille pris dans vos terres.» *Luxembourg à l'évêque de Bâle; aux députés des XIII cantons à Aarau*. Niederhagenthal, 2 novembre 1676. Arch. Ev. de Bâle. (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1294. — Eidg. Absch. VI A. 1027 ee.

(7) *Les députés et conseillers de guerre à Gravel*. Aarau, 18/28 octobre 1676. loc. cit. — *Les VII cantons catholiques à Luxembourg*. 3 novembre 1676. — *Gravel aux députés des XIII cantons réunis à Aarau*. Soleure, 5 novembre 1676. — «Si les mouvements de l'armée impériale ne m'y engagent point, je n'approcherai pas des villages de Basle plus que j'ay fait jusques à ceste heure.» *Luxembourg aux VII cantons catholiques*. Niederhagenthal, novembre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. (1676—1679). — *Les cantons catholiques au roi*. Lucerne, 11 janvier 1677; à *Louvois*. même date; à *Gravel*. même date. Aff. Etr. Suisse. LIX. 31, 34; Arch. Guerre. CCCCLXVI. 16.

(8) *Die VII cathol. Orte an Monclar*. Baden, 30. Januar 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. n° 1151. — *Les VII cantons catholiques à Gravel*. 15 mai 1676; *Gravel aux VII cantons catholiques*. Soleure, 19 mai 1676. *Ibid.* n° 1191. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 19 septembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 167. — *Luzern an den Bischoff zu Basel*. 2. Oktober 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. — «Vos troupes sont entrées par force dans aucuns de mes villages.» *L'évêque de Bâle à Montmorency*. Porrentruy, 17 novembre 1676. loc. cit. — *Luxembourg à*

le duc de Lorraine, logé à Schliengen, renonçait à vaincre les difficultés amoncelées sur son chemin et ramenait ses troupes en Souabe.⁽¹⁾ Les forces royales, d'autre part, s'approprièrent à regagner Brisach.⁽²⁾ Les Suisses s'empressèrent en conséquence de rappeler leurs milices de la ligne du Rhin et témoignèrent non moins de hâte à rechercher les moyens de se faire rembourser par leurs alliés étrangers les frais que leur avait occasionnés la mise en état de défense de leur frontière du Nord-Ouest.⁽³⁾

Bâle, les cantons catholiques et le Défensional helvétique. — Retard voulu apporté à Paris au paiement des pensions suisses. — Projet d'établissement d'ouvrages fortifiés permanents pour la défense du sol des Lîgues. — Le roi Très-Christien et la neutralité de l'évêché de Bâle. — Gravel s'attache à ménager les susceptibilités des Confédérés. — Diète assignée à Bade au 25 février 1677. — Dilemme où se trouvent enfermés les cantons. — Indécisions de ceux-ci. — Perplexité de Casati. — Vénalité du bourgmestre Hürzel, de Zurich. — L'ambassadeur d'Espagne s'efforce de faire annuler le recès provisoire de Bade du 27 février. — Gravel s'oppose avec succès à ce dessein. — Ce qu'il obtient des membres de la diète. — Le recès définitif du 14 mars. — Grave maladie de l'ambassadeur français. — Raffermissement du prestige de la couronne Très-Christienne en Helvétie. — Casati et les cantons catholiques dissidents. — Continuation de la lutte diplomatique franco-espagnole au sein des Lîgues.

V. Très chaude, pour les cantons, l'alerte causée par la présence du duc de Lorraine au voisinage de la Birse l'avait été non moins pour le ministre du roi Très-Christien. Et rien ne démontrait qu'elle ne dût pas se renouveler à bref délai. Or, les Suisses se lassaient de monter la garde sur la rive gauche

l'évêque de Bâle. Camp d'Hodincourt, 18 novembre 1676 (Audincourt). — Les cantons catholiques à Créqui. 10 décembre 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. — Avvisi di M^{sr} Cibo. Lucerna, 11 décembre 1676. Arch. Vaticano. Nuuz. Svizz. LXX. — Orelli al segretario del Senato a Venezia. Zurigo, 8/18 décembre 1676. Friari. Zurigo (1674—1684). — Der Bischoff zu Basel an den Kaiser. Pruntrut, 27. Januar 1677. — Gravel à l'évêque de Bâle. Soleure, 5 février 1677. — Soleure à l'évêque de Bâle. 5 février 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. — Eidg. Absch. VI A. 1028 oo.

(1) *J. C. Harder an J. R. Burckhardt. Basel, 12./22. Oktober 1676. St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — Charles-Léopold de Lorraine à Casati. Schliengen, 23 octobre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — Nouvelles de Cologne, du 30 octobre 1676. Gazette d'Amsterdam du 5 novembre 1676. — Gravel à Pomponne. Soleure, 14 novembre; à Louvois. Soleure, 20 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 82vo. — Orelli al segretario del Senato a Venezia. Zurigo, 10/20 novembre 1676. Ioc. cit. — Le roi aux XIII cantons. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 188. — Eidg. Absch. VI A. 1032 b (Luzern, 18. November 1676).*

(2) „Mr de Boullier(s) hatt sein Quartier auch verändert und sich von Häsingen auf Hägenheim gezogen.“ *J. C. Harder an J. R. Burckhardt. Basel, 12./22. Oktober 1676. St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — Pomponne à Gravel. Saint-Germain-en-Laye, 18 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 133. — Il nunzio Cibo al cardinale Cibo. Lucerna, 20 novembre 1676. Arch. Vaticano. Nuuz. Svizz. LXX. — Avvisi di M^{sr} Cibo. Lucerna, 27 novembre 1676. Ibid.*

(3) *Bâle à Gravel. 8/18 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 316. — Mülhausen an Zürich. 13/23 novembre 1676. St-Arch. Zürich. J. 206¹⁰, n° 22. (Mülhausen, 1676—1738). — Nouvelles de Strasbourg, 2 décembre 1676. ap. Gazette de France. 1676. p. 863.*

du Rhin.⁽¹⁾ Certains d'entre eux, ceux de Schwytz en particulier, refusaient de participer davantage aux frais du *Défensional* helvétique.⁽²⁾ Et c'était tout juste s'ils n'accusaient pas la plus exposée des cités évangéliques d'attirer volontairement sur elle le danger que lui faisait courir le séjour prolongé des belligérants à ses portes.⁽³⁾ Perfide et déconcertant, le bruit se répandait déjà, propagé par les agents de Casati, que si Berne engageait avec insistance ses confédérés de l'ancienne croyance à renforcer de leurs milices la garnison de Dôle, c'était dans l'intention de les assaillir à l'improviste lorsqu'ils ne seraient plus en mesure de lui tenir tête.⁽⁴⁾ Par suite on recherchait à Paris les moyens de sortir de cette impasse. Comme Gravel se plaignait du retard apporté au paiement des pensions suisses, Pomponne lui fit entendre que ce retard était voulu.⁽⁵⁾ Louis XIV émettait en effet la prétention d'exiger avant toutes choses de ses alliés des Lignes l'assurance que ceux-ci veilleraient mieux que dans le passé à conserver à l'abri des entreprises autrichiennes les passages donnant accès à la Franche-Comté au travers de leurs terres ou de celles de leur protégé de Porrentruy.⁽⁶⁾ Un projet venait donc de voir le jour qui avait la complète approbation de l'ambassadeur: celui d'inciter les cantons à construire, au besoin avec l'appui financier du Louvre, des ouvrages permanents, soit de larges tranchées qui leur facilitassent la garde des points les plus vulnérables de leurs frontières.⁽⁷⁾ A supposer qu'ils s'y refusassent, le roi se réservait d'ores et déjà le droit de faire occuper par ses propres troupes les régions où se produirait vraisemblablement l'offensive des Impériaux, voire d'autoriser l'édification sur terre alsacienne d'un fortin à une portée de canon de Bâle.⁽⁸⁾

Pour des motifs d'ordre militaire, les généraux du roi ordonnaient dans ce même temps la démolition des remparts de Montbéliard et s'apprêtaient à exiger le rasement du château de Franquemont que la maison de Wurtemberg

(1) *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 23 octobre 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 5 novembre 1676. loc. cit.

(2) *Casati a Ligne*. Lucerna, 23 décembre 1676; 13 maggio 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 febbraio 1677. loc. cit. — A. Mantel. *Der Abfall der kathol. Länder vom eidgen. Defensional* (Jahrbuch für Schweiz. Gesch. XXXVIII. 139 sqq.).

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 22 octobre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 140. — Eidg. Absch. VI A. 1015 (Gersau, 22 mai 1677).

(4) „Detta differenza procede non tanto perchè del loro defensionale, quanto perchè artificiosamente si disseminò perch' essi Bernesi volessero entrarvi et abbruggiarli subito che i principali d'ambi essi cantoni con loro millite fossero stati impegnati nelli confini di Basilea.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 3 dicembre 1676. loc. cit.

(5) *Uri à Gravel*. Allorf, 17 août 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 200. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 16 octobre 1676. *Ibid.* LVIII. 113. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1 décembre 1676 et 2 janvier 1677. *Ibid.* LIII. 239; LIX. 21. — *Lucerne à Gravel*. 2 et 8 janvier et 6 août 1677. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689); Frankr. Gesandte; Aff. Etr. Suisse. LX. 4.

(6) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 148. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 25 décembre 1676. *Ibid.* LVIII. 154.

(7) *Gravel à Louvois*. Soleure, 20 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 82^{vo}.

(8) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 148. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 1 febbraio 1677. loc. cit. — *C.-C. de Beroldingen a Ligne*. Bada, 26 febbraio 1677. loc. cit.

tenait en fief de l'évêque de Bâle.⁽¹⁾ Avec beaucoup d'à-propos, Gravel sut tirer parti de cette circonstance pour affirmer à nouveau que son maître ne songeait nullement à violer la neutralité du souverain temporel de l'Ajoie, puisque aussi bien il s'attachait au contraire à empêcher que les Autrichiens s'installassent à demeure dans ce pays et faisait hâter le démantèlement des places fortes de la Haute-Alsace et du Sundgau, à l'exception toutefois de Brisach, de Schlestadt et de Belfort.⁽²⁾ En revanche il importait que l'ambassadeur, attentif à stimuler le désir qu'avaient ses hôtes de se mettre à couvert d'une invasion étrangère, d'où qu'elle pût venir, ne démentit pas la réalité du projet prêté au roi d'ouvrir à ses troupes le chemin de Rheinfelden, afin de couper court aux velléités agressives de ses adversaires.⁽³⁾

Heurter de front les susceptibilités helvétiques n'entraînait point dans les desseins de Gravel. La réponse faite par Bâle au maréchal de Luxembourg suffisait à caractériser à ses yeux l'état aigu de ces dernières.⁽⁴⁾ Deux moyens s'offraient à lui d'aviser les Confédérés de ce que son souverain attendait d'eux et de ce à quoi ils s'exposeraient en laissant les Impériaux prendre pied chez eux. L'ambassadeur pouvait prier Zurich de convoquer à sa demande une diète générale, soit à Bade, soit mieux encore à Soleure, où son collègue espagnol n'eût pas été convié d'assister.⁽⁵⁾ Il lui était loisible, d'autre part, de persuader aux autorités de ce canton, ainsi qu'à celles de Bâle, aussi exposées qu'elles aux entreprises des troupes autrichiennes, de solliciter du *Vorort* l'assignation d'une « journée » en Argovie à seule fin d'y invoquer derechef l'assistance du Corps helvétique.⁽⁶⁾ Dans la réalité, cette combinaison avait les préférences de Gravel. Son échec n'eût affecté que les deux cités suisses qui la proposaient et non point la diplomatie royale.⁽⁷⁾ Mais il eût fallu, dans ce cas, entamer de multiples pourparlers préparatoires.⁽⁸⁾ Par malheur le temps pressait. Certains esprits impatientes de l'entourage de Louis XIV inclinaient à faire grief au successeur de Saint-Romain des précautions, cependant indispensables, dont il croyait devoir accompagner chacune de ses démarches.⁽⁹⁾ Or, pouvait-on

(1) *Gravel à Louvois*. Soleure, 2 janvier 1677. Arch. Guerre. CCCCCLXVI. 1. — *Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 14 janvier 1677. *Ibid.* CCCCXVII. 335. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 gennaio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(2) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 febbraio 1677. loc. cit.

(3) *Le roi, Pomponne, Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 146, 148; LVI. 385. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 11 gennaio 1677. loc. cit.

(4) *Bâle à Gravel*. 29 septembre/9 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 242. — Eidg. Abseh. VI A. 1038 a (Baden, 23. Februar 1677).

(5) *Gravel au roi; à Pomponne*. Soleure, 2 et 6 janvier 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 13, 21, 25. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 13 janvier 1677. *Ibid.* LX. 5. — *Stadtvener Surî an den Bischoff zu Basel*. Solothurn, 15. Februar 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1329.

(6) *Gravel au roi; à Pomponne*. Soleure, 2 janvier 1677. loc. cit.

(7) *Gravel au roi; à Pomponne*. Soleure, 2 janvier 1677. loc. cit.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 janvier et 6 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 40, 46.

(9) *Gravel à Pachau*. Soleure, 31 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 77^o. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 27 janvier et 3 février 1677. *Ibid.* LX. 11, 32. — *Pachau à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 27 janvier 1677. *Ibid.* LVIII. 171.

raisonnablement lui reprocher le soin qu'il apportait à rétablir la situation au profit de son maître dans les petits cantons, à calmer Lucerne, où les magistrats semblaient s'être donné à tâche de provoquer le rappel du colonel Pfyffer et de son régiment du service de France,⁽¹⁾ et à obtenir enfin de Fribourg que cet Etat veillât sans retard au rapatriement de ses enseignes à la solde de la république ligure, contre laquelle le roi Très-Christien nourrissait de sérieux griefs?⁽²⁾

Toujours est-il que, désireux d'échapper aux critiques de ses « envieux » à la cour et de ne pas fournir au lieutenant-général Stoppa l'occasion de s'immiscer dans les affaires de sa charge,⁽³⁾ Gravel rentra de lui-même dans la tradition en invitant Zurich à convoquer, aux frais de la couronne, une diète générale à Bade,⁽⁴⁾ et non pas à Soleure, où certains d'entre les petits cantons répugnaient à dépêcher leurs députés.⁽⁵⁾ Le rendez-vous fut pris au 25 février et le *Vorort* mis en possession de la missive royale du 18 du mois précédent qui en précisait l'objet.⁽⁶⁾ L'ambassadeur s'y porta dès la veille de l'ouverture,⁽⁷⁾ obtint audience de l'assemblée le lendemain, soit le 25 et prononça une harangue fort claire,⁽⁸⁾ où se trouvait exposé sans ambage le danger couru par le Corps helvétique du fait du maintien du *statu quo* à ses frontières.⁽⁹⁾

(1) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 3/13 janvier 1674. Rijkssarchief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970. — *Luzern an Oberst Pfyffer*. 17. Februar 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 20 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 56. — *Casati agli cantoni confederati con S. M^a Catt^{va}*. Lucerna, 26 agosto 1677. loc. cit.

(2) *Louvois à Saint-Romain*. Versailles, 13 novembre 1673. Arch. Guerre. CCCVIII. 271. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 2 décembre 1676 et 13 janvier 1677. *Ibid.* CCCCXIV. 51; CCCCLXVI. 21; à Fribourg. Soleure, 13 février 1677. *Ibid.* CCCCLXVI. 78; Arch. d'Etat Fribourg. France. XI. — *Obligation du colonel de Reynold, de Fribourg, pour faire rappeler les 3 compagnies de ce canton qui sont présentement au service de la république de Gènes*. 11 février 1677. Arch. Guerre. CCCCLXVI. 74. — *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 20 febbraio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed Arch. esteri. VII. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 26 febbraio 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Mémoire de Gravel de Marly, etc.* 27 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 280.

(3) *Pachau à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 24 février, Camp devant Cambrai, 2 avril 1677. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 178, 191. — *Gravel à Pachau*. Soleure, 7 avril, 8 mai 1677. *Ibid.* LVII. 141, 148^{vo}.

(4) *Gravel à Zurich*. Soleure, 7 février 1677. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 9 febbraio 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 febbraio 1677. loc. cit. — *Ligne à Beroldingen*. Milan, 21 febrero 1677. loc. cit.

(5) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 febbraio 1677. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 46. — *Stadtvenner Suri an den Bischoff zu Basel*. Solothurn. 15. Februar 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. n° 1329. — *Beroldingen al governatore di Milano* Maroggia, 16 febbraio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *El principe de Ligne à Beroldingen*. Milan, 18 febrero 1677. *Ibid.*

(6) *Gravel à Zurich*. Soleure, 7 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 50; St-Arch. Luzern. loc. cit. — *Relatione della dieta di Bada del mese di febbraio 1677*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 2/12 febbraio 1677. Frari. Zurigo (1674—1684).

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 20 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 56.

(8) *Ligne à Beroldingen*. Milan, 21 febrero 1677. loc. cit. — *Proposition faite par Gravel à Bade*. 25 février 1677. Frari. Zurigo (1674—1684); Aff. Etr. Suisse. LIX. 65. — *Beroldingen a Ligne*. Bada, 26 febbraio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Relatione della dieta di Bada del mese di febbraio 1677*. *Ibid.* — *Gravel à Pomponne*. Bade, 1^{er} mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 70. — Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1676—1677. n° 1334. — *Eidg. Absch. VI A*. 1038 a.

(9) *Proposition faite par Gravel à la diète de Bade*, le 26 février 1677. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 148. — *Eidg. Absch. VI A*. 1038 a (Baden, 23. Februar 1677).

De suite il jugea la situation sous son vrai jour. Aussi bien les Suisses paraissaient enfermés dans ce dilemme : ouvrir leurs passages aux deux belligérants, ou bien en interdire l'accès à l'un et à l'autre. (1) Ils inclinaient certes à l'interdiction et souhaitaient que leur neutralité fût respectée par l'empereur et par le roi de France, par celui-ci surtout, mieux en mesure de la violer, semblait-il, que celui-là, Brisach étant moins en péril que les villes forestières. (2) Mais de là à prendre l'engagement formel de repousser la force par la force, ainsi qu'on le leur demandait de Paris, et de considérer comme une ennemie déclarée celle des deux puissances dont les troupes pénétreraient chez eux, il y avait loin. (3) D'ailleurs les missives adressées par la diète, le 27 février, à Léopold I^{er} et à Louis XIV pour les adjurer d'éloigner des frontières de la Suisse leurs armées respectives témoignaient assez de l'esprit indécis qui présidait aux résolutions des cantons, encore que ces derniers s'attachassent à convaincre du contraire le représentant du Louvre au milieu d'eux. (4)

Le premier sentiment de Gravel fut de protester contre une défaite qui laissait en somme sans réponse la question catégorique posée aux députés du Corps helvétique par le monarque français. (5) A la réflexion toutefois il jugea préférable d'acquiescer à la prise *ad referendum* de sa proposition. (6) D'une part, en effet, sa conviction demeurait entière que le gouvernement de Vienne ne tiendrait aucun compte de la requête suisse. (7) D'autre part, un mouvement se dessinait dans les cités évangéliques, à Soleure et à Fribourg en faveur de l'acceptation d'un subside royal pour la construction d'ouvrages fortifiés dans la région de la Birse. (8) En conséquence, au moment de transmettre au roi

(1) *C. C. de Beroldingen al conte Portia a Friborgo*. Bada, 28 febbraio 1677. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri.

(2) *Relatione della dieta di Bada del mese di febbraio 1677*. loc. cit. — *Andworth für Ihr Exc. den frantzösischen Herrn Ambassador*. Baden, 11. März 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1341.

(3) *Relatione della dieta, ecc.* febbraio 1677. loc. cit. — *Beroldingen al governatore et al gran cancelliere di Milano*. Baden, 27 febbraio 1677. loc. cit.

(4) *Relatione della dieta, ecc.* febbraio 1677. loc. cit. — *Première réponse de la diète au comte Casati*. Bade, 27 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 68. — *Lettres de la diète de Bada à l'empereur et au roi de France*. 27 février 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 1^{er} mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 70. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 marzo 1677. loc. cit. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 5 marzo 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Der Bischoff zu Basel an Frantz Bernardt Schnorff, doctor medicinae, Niedervogt zu Baden*. Pruntrut, 6. März 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1340. — *La dieta di Bada a S. M^a Cesareo*. 12 marzo 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 87. — Eidg. A b s c h. VI A. 1038 a (Baden, 23. Februar 1677).

(5) *Beroldhugen al gran cancelliere di Milano*. Baden, 27 febbraio 1677. loc. cit.

(6) *Relatione della dieta, ecc.* febbraio 1677. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 2/12 marzo 1677. Frari. Zurigo (1674—1684).

(7) *Gravel à Pomponne*. Bade, 1^{er} mars 1677. loc. cit.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 14 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 212. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 2 décembre 1676. Arch. Guerre. CCCCXIV. 51. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 148. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 gennaio 1677. loc. cit. — *Relatione della dieta, ecc.* febbraio 1677. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 19 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 103. — Eidg. A b s c h. VI A. 1091 a (Baden evangel. Februar 1677).

la missive que lui adressaient les membres de l'assemblée, l'ambassadeur crut pouvoir assurer celle-ci que quinze jours ne s'écouleraient pas sans que ce prince leur eût confirmé sa promesse d'interdire à ses troupes de prendre désormais aucun passage sur leurs terres.⁽¹⁾

Dans le même temps, Casati éprouvait une perplexité au moins égale à celle de son rival du Louvre. Certain de l'appui des envoyés impériaux Rost et Wirz de Rudenz,⁽²⁾ il s'était élevé en pleine diète, par la voix de son secrétaire Crivelli, contre la prétention des Suisses de proclamer l'inviolabilité de ce territoire bâlois, d'où Français et Suédois, ennemis de la maison d'Autriche, avaient jadis machiné maintes entreprises contre Brisach ou Rheinfelden et dont, par un juste retour, cette dernière entendait se servir pour préparer la reconquête de la Franche-Comté.⁽³⁾ Et cependant, tout bien considéré, selon son lieutenant Beroldingen, mieux eût valu peut-être à cette heure, l'avenir demeurant réservé, que les routes militaires du Nord-Ouest de l'Helvétie fussent fermées plutôt qu'accessibles aux armées belligérantes.⁽⁴⁾

Etant donné l'extrême disparité des opinions qui se faisaient jour au sein de la diète, la session de celle-ci fut suspendue le 1^{er} mars et ses membres regagnèrent leurs cantons respectifs afin d'y quérir de nouvelles instructions.⁽⁵⁾ Gravel, en revanche, ne s'éloigna pas de Bade, où le retenaient l'état de sa santé d'abord, puis le développement imprévu des intrigues espagnoles parmi les cités évangéliques.⁽⁶⁾ Jusqu'alors sa confiance dans la sincérité de l'adhésion du bourgmestre Hirzel, de Zurich, à ses vues politiques n'avait subi aucune atteinte.⁽⁷⁾ Sous le sceau du secret, il avait cru pouvoir s'ouvrir à ce personnage, ainsi qu'à d'autres représentants du Corps protestant, du dessein du roi, au cas où Rheinfelden tomberait entre ses mains, de prescrire sans retard le démantèlement de cette place, ou de la céder aux Suisses, pour peu que ceux-ci

(1) *Beroldingen al governatore di Milano*. Bada, 28 febbraio 1677 a 22 hore. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Le roi à Gravel*. Camp devant Cambrai, 29 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LX. 155.

(2) *Vortrag des Herrn von Rost*. 11. März. — *Memoriale Herrn Wirtzen von Rudenz*. 11^{ten} März. — *Proposition und Vortrag des Herrn Wirtzen von Rudenz*. 11^{ten} März 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679 nos 1311—1343.

(3) *Casati alla dieta di Bada*. Coira, 21 febbraio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Prima risposta data dallo dieta al conte Casati*. Bada, 27 febbraio 1677. *Ibid.* — *Ligne à Beroldingen*. Milan, 9 marzo 1677. *Ibid.* — *Casati à Ligne*. Lucerna, 11 marzo 1677. *Ibid.* — *Gravel au roi*. Bade, 19 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 95. — Eidg. Absch. VI A. 1039 h (Baden, 23. Februar 1677).

(4) «Resta hora che V. E. si servi di considerare se più convenga all'augustissima Casa che resti serrato il passo ad ambe le parti, o se s'il più accertato di lasciarlo aperto, perchè convenga trattarle ugualmente per non uscire dalli limiti della neutralità.» *Beroldingen a Ligne*. Bada, 28 febbraio 1677. loc. cit.

(5) *Recesso dello dieta di Bada del 27 febbraio 1677*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 marzo 1677. loc. cit. — *Gravel au roi*. Bade, 19 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 95.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerna, 10 e 25 giugno 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(7) *Saint-Romain à Pomponne*. Aarau, 7 février 1676. Aff. Etr. Suisse. LII. 162. — *Gravel au roi*. Soleure, 2 janvier 1677. *Ibid.* LIX. 13.

s'engageassent à ne jamais plus la restituer à la maison d'Autriche.⁽¹⁾ Il le regretta dans la suite. Aussi bien celui que son prédécesseur et lui se plaisaient à considérer comme le plus intègre magistrat du *Vorort*, parce qu'il refusait les pensions et gratifications françaises, le disputait en fait de vénalité à son collègue de Berne, le général Sigismond d'Erlach, qui, on l'a dit ailleurs, finissait par les accepter; car, vendu sous main au gouverneur de Milan, le bourgmestre zuricois poursuivait avec les émissaires de l'ambassadeur d'Espagne des négociations occultes, dont la révélation l'eût sans doute conduit à l'échafaud.⁽²⁾

A la vérité, Casati n'avait pas paru à Bade. Retiré en Rhétie lors de l'ouverture de la diète suisse, il s'était pourtant décidé, dans les premiers jours de mars, à regagner Lucerne, où ses lieutenants, le *landammann* Beroldingen et Fidèle de La Tour, vinrent conférer avec lui.⁽³⁾ Le résultat le plus clair de leurs entretiens devait être une tentative nouvelle d'annulation déguisée du recès provisoire du 27 février. Ce dernier prévoyait la fermeture de la frontière helvétique à tous les belligérants.⁽⁴⁾ Or, dès le 21 février, le ministre de l'Escurial, encore à Coire, émettait l'avis que, « sans préjudicier à personne », les cantons avaient intérêt à concéder à l'empereur « un petit espace de terre dans la juridiction de Basle, situé entre le territoire d'Autriche et le Sundgau », de manière à faciliter à ce prince l'entrée de ses troupes dans la Franche-Comté, considérée « selon les cas » par la Hofburg comme appartenant toujours au cercle de Bourgogne.⁽⁵⁾ Dès son retour à Lucerne, il revint à la charge auprès de la diète avec l'appui des envoyés impériaux et ne laissa pas d'insister sur le caractère raisonnable de sa démarche en regard des exigences dont le roi Très-Christien faisait montre envers les Confédérés.⁽⁶⁾ Appuyé discrètement par le résident de la cour de Turin, Gravel réussit, au prix de grands efforts, à

(1) « A questo proposito mi confido delto Sr de Gravel haver proposto al Sr Hirzel et altri pochi suoi confidenti che, se li Svizzeri vi consentono, che li re piglierà la sudetta città [Rheinfelden], egli la rimetterà, authorizzata la remissione colla pace, mediante però promesse di mai restituirli alla Casa d'Austria, ne alienarla ad alcuno, quando per altro, presa che l'havrebbe li re, non amassero più tosto li Svizzeri di vederla demolita. » *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 marzo 1677. loc. cit.

(2) « Sobre mis representaciones à Su Md de lo que V. E. y el señor de la Torre me propusieron para la persona del Burgmestro Hirzel de Zurigo. Su Mag^d se ha conformado en que le acuda con la penson de 300 escudos annos. » *Ligne à Casati*. Milan, 16 junio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Tesoriera. Pensioni. LI. — « Prendo l'ardire di rimandare l'inclusa per il Fidel della Torre, supplicando V. E. di restare servita di non nominare il borgomastro di Zurigo, ma solamente il consaputo presidente, come della Torre stesso lo chiama, perchè come s'è moriboudi se in tal caso si ritrovasse fra li papelli del detto della Torre una tal lettera di V. E., sarebbe sufficiente per far levare la testa al nominato borgomastro. » *Casati a Ligne*. Lucerna, 25 giugno 1677; Coira, 25 maggio 1678. loc. cit. cf. p. 9, n. 2; p. 23, n. 4.

(3) *Leonardi à Gravel*. Lucerne, 6 mars 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Ligne à Casati*. Milan, 11 marzo 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Fedele della Torre a Casati*. S. Gallo, 26 aprile 1677. *Ibid.*

(4) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 1 marzo 1677. loc. cit.

(5) *Casati alla dieta di Bade*. Coira, 21 febbraio; Lucerna, 8 marzo 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 60, 75. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 1^{er} mars 1677. *Ibid.* LIX. 70.

(6) *Casati à la diète de Bade*. Coire, 21 février; Lucerne, 8 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 60, 75. — *Mémoire présenté à la diète de Bade par Wirz de Rudenz*. 11 mars 1677. — *Proposition faite devant la diète par le même*. 11 mars 1677. — *Proposition faite devant la diète par l'envoyé du duc de Lorraine*, même date. *Ibid.* LIX. 77, 79; LX. 115. — *Eldg. A b s ch. VI A. 1040 k.*

détourner la réalisation de cette menace.⁽¹⁾ Lorsque, le 9 mars, s'ouvrit la seconde session de l'assemblée, il avait à peu près partie gagnée.⁽²⁾ Toutefois une inquiétude lui demeurerait. Bien que ses hôtes, le jour même où ils le priaient de transmettre à son maître la missive du Corps helvétique du 27 février, en eussent acheminé une semblable « en poste » à Vienne,⁽³⁾ il ne paraissait pas que l'empereur apportât beaucoup d'empressement à éclaircir les Suisses quant à ses intentions, ni que ceux-ci se disposassent à diriger des troupes vers le Rhin aussi longtemps que leur requête à ce prince n'aurait pas reçu de réponse.⁽⁴⁾ Il fallut que l'ambassadeur français exerçât en personne et fit exercer par ses agents une pression énergique sur les membres de la diète pour que ceux-ci prissent l'engagement d'assurer par le moyen de forces suffisantes la défense de la frontière septentrionale des Lignes.⁽⁵⁾ Il fallut que lui-même adressât un appel pressant aux députés des États des deux confessions pour qu'un refus absolu fût opposé à l'envoyé de la cour d'Innsbruck et à celui du duc de Lorraine, qui, l'un et l'autre, cherchaient à remettre sur le tapis l'affaire des « prétendues transgressions dans le service » imputées aux officiers suisses à la solde du Louvre.⁽⁶⁾

Assurément tout n'était pas parfait, au gré de Gravel, dans le recès du 14 mars. Afin de ne point paraître céder à une sommation de l'étranger, les représentants des cantons ne consentirent pas à obliger par écrit leurs mandants à construire des ouvrages fortifiés dans la région de la Birse.⁽⁷⁾ Ils répugnaient en outre à fixer d'ores et déjà le chiffre des contingents à lever

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 marzo 1677. loc. cit.

(2) *Avvisi di M^{sr} Cibo*. Lucerna, 19 marzo 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Gravel au roi*. Bade, 19 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 95; à *Pomponne*. Soleure, 7 avril 1677. *Ibid.* LIX. 108.

(3) *Relazione della dieta, ecc.* febbraio 1677. loc. cit. — *Les députés réunis à Bade au roi*. 27 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LX. 90 (expédiée le 12 mars). — *Réponse de la diète à la réplique de Gravel*. Bade, 11 mars 1677. *Ibid.* LX. 110. — *La dieta di Bada a S. M^a Cesarea*. 12 marzo 1677. *Ibid.* LIX. 87. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. 16/26 marzo 1677. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — *Nouvelles de Vienne* (mission de Bêat Holzhalb). 11 avril 1677. ap. *Gazette de France*. 1677. p. 351.

(4) *Beroldingen a Ligne*. Bada, 28 febbraio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 11 e 14 marzo 1677. *Ibid.* — *Nouvelles de Vienne* (mission de Bêat Holzhalb). 11 avril 1677. ap. *Gazette de France*. 1677. p. 351.

(5) *Réplique de Gravel à la réponse de la diète de Bade à sa proposition*. 10 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LX. 106. — *Réponse de la diète de Bade à la réplique de Gravel*. 11 mars 1677. *Ibid.* LX. 116. — *Continuatione del diario della dieta di Bada tenuta nel mese di marzo 1677*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Promesse donnée par M^r de Gravel que les troupes françaises ne prendront aucun passage chez les Suisses et leurs alliés*. Bade, 13 mars 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1348. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo 1677. loc. cit.

(6) *Risposta della dieta all'invitato del duca di Lorena (Rost)*. Bada, 12 marzo 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 82; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri: *all'invitato cesareo (Wîrz di Rudenz)*. Bada, 13 marzo 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 88; *all'ambasciatore di Spagna*. Bada, 13 marzo 1677. *Ibid.* LX. 145. — «La conclusionne consiste nel non volere concedere il passî a veruno, giachè così ne dispone la lega hereditaria con l'arciducuale casa et la pace perpetua con la Francia.» *Continuatione del diario, ecc.* marzo 1677. loc. cit. — *Die XIII Orte an den Kaiser*. 12. März 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1346; *an den Herzog von Lothringen*. 12. März, 7. Juli 1677. *Ibid.* n° 1350, 1392. — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 14 marzo 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Gravel au roi*. Bade, 19 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 95. — Eidg. A. b. s. h. VI. A. 1040 f (Baden, 23. Februar 1677).

(7) *Gravel au roi*. Bade, 1^{er} mars 1677. loc. cit.

par leurs soins pour assurer la protection de la frontière helvétique.⁽¹⁾ Mais, pour le surplus, l'ambassadeur avait sujet d'approuver les résolutions arrêtées en Argovie.⁽²⁾ Une menace opportune de Monclar à l'adresse de Rheinfelden venait de porter les Confédérés à proclamer à nouveau leur absolue neutralité entre les belligérants et à décréter la mise sur pied des milices chargées de défendre celle-ci.⁽³⁾ Tenus en respect « au grand coude du Rhin » entre les villes forestières et Brisach par les Suisses, les Impériaux perdaient, d'autre part, l'espoir de pénétrer en Alsace par Strasbourg, depuis que l'influence française se trouvait prépondérante dans cette métropole.⁽⁴⁾ Il ne leur restait guère, en fait de têtes de pont sur la rive gauche du fleuve, que Philippsbourg et Spire, dont les alentours, pillés et dévastés, n'eussent pas été capables d'assurer leur subsistance.⁽⁵⁾ Dans ces conditions, Gravel n'hésita pas à confirmer aux cantons la ferme volonté de son maître de ne prendre aucun passage sur leur sol et à dépêcher son fils au roi, alors à Valenciennes, afin d'assurer ce prince de l'heureuse issue de ses négociations.⁽⁶⁾

Bien que la diète eût été dissoute le 14,⁽⁷⁾ ce ne fut pas avant le 21 mars que l'ambassadeur français regagna Soleure.⁽⁸⁾ Fatigué d'une lutte qui, durant près de trois semaines, ne lui avait pas laissé un instant de répit,⁽⁹⁾ il souffrait en outre à constater que les insinuations, fort désagréables à son égard, du lieutenant général Stoppa, dont la prétention semblait être de l'empêcher de correspondre avec Louvois autrement que par son entremise, n'étaient pas sans faire impression sur certains esprits à la cour.⁽¹⁰⁾ Il s'alita, dès son retour aux « Cordeliers » et, contrairement à l'attente, sinon à l'espoir des « Espagnolisez » qui le soupçonnaient de feindre une indisposition pour se soustraire aux demandes d'argent des cantons,⁽¹¹⁾ son état empira bientôt à ce point que le médecin bâlois appelé à son chevet le jugea perdu et que des

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo 1677. loc. cit.

(2) *Seconda risposta data dalla dieta al conte Casati*. Bada, 13 marzo 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Le roi aux XIII cantons*. Camp devant Cambrai, 29 mars 1677. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII, 149; Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1358.

(3) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 11 marzo 1677. loc. cit.

(4) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo 1677. loc. cit.

(5) *Ibid.*

(6) *Promesse donnée par Mr de Gravel que les troupes du roi ne pénétreront pas en Suisse*. 13 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 89. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo 1677. loc. cit. — *Le roi aux XIII cantons*. Camp devant Cambrai, 29 mars 1677. *Frari. Zurligo* (1674—1684); St-Arch. Zürich. Frankr. XVII, 149; St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Gravel de Marly à Pachau*. Soleure, 31 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LX. 166.

(7) *Gravel au roi*. Hade, 19 mars 1677. loc. cit.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 25 marzo 1677. loc. cit.

(9) *Ibid.*

(10) *Gravel à Pachau*. Soleure, 7 avril 1677. Aff. Etr. Suisse. LVII. 140. — *Gravel de Marly à Pachau*. Soleure, 24 avril 1677. *Ibid.* LVII. 147.

(11) «La perdita non sarebbe pregiudiziosa.» *Goltrau a Casati*. Fribourg, 29 marzo 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — «Ha sua malattia, però non credo tanto grave, ma bensì se ne servì per haver tempo di ricevere la risposta del re o di S. M^a Imperiale prima di distribuire le pensioni promesse.» *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 1^o aprile 1677. loc. cit. — *Gravel de Marly à Pachau*. Soleure, 21 avril 1677. Aff. Etr. Suisse. LVII. 147.

prières publiques furent ordonnées pour obtenir du ciel sa guérison.⁽¹⁾ Gravel surmonta néanmoins cette nouvelle crise du mal auquel il devait succomber quelques années plus tard. Sa convalescence se trouva certes hâtée par le témoignage de la satisfaction royale dont son fils, le Sr de Marly, rentré dans ces entrefaites de son voyage en Hainaut, était le porteur.⁽²⁾ Ce ne fut toutefois pas avant les premiers jours de mai qu'il se vit en mesure de reprendre la direction des services de son ambassade.⁽³⁾

Durant sa retraite forcée, la situation s'était éclaircie dans un sens très favorable pour la France, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des Lignes. La conquête de Valenciennes apportait un regain de prestige au roi Très-Christien parmi ses pensionnaires en Suisse.⁽⁴⁾ Les menaces d'invasion de la Haute-Alsace par une armée impériale empruntant les terres de Bâle s'étaient dissipées en partie⁽⁵⁾ et la réponse ambiguë et tardive de Léopold I^{er} à la missive helvétique du 27 février n'était pas pour lui ramener les sympathies des Confédérés⁽⁶⁾ que rapprochaient en revanche de Louis XIV et les promesses des plénipotentiaires de ce prince à Nimègue de les faire réserver au nombre des alliés de la couronne dans le traité de paix en préparation⁽⁷⁾ et l'accueil plutôt bienveillant que recevait à Paris la requête des cantons en faveur des malheureuses populations du Sundgau et de la Décapole.⁽⁸⁾ D'autre part, en Suisse même, les anciennes discordes entre gouvernements des deux

(1) *Gravel de Marly à Pachau*. Soleure, 27 mars 1677. A ff. Etr. Suisse. LX. 96. — *Gravel au roi*. Soleure, 17 avril 1677. *Ibid.* LVII. 144^{vo}. — *Gravel de Marly à Pomponne*. Soleure, 21 et 24 avril 1677. *Ibid.* LVII. 147; LIX. 115. — *Gravel à Pachau*. Soleure, 1^{er} mai 1677. *Ibid.* LVII. 148. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 6 maggio 1677. loc. cit.

(2) *Le roi aux XIII cantons*. Camp devant Cambrail, 29 mars 1677. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 149. — „Havendo il re approvato et resosl molto sodisfatto delle glà prese risolutioni dalli Signi Svizzeri; ssecondo ciò che se n'è pubblicato dalli dieci, che fu di ritorno il Sr marchese, figliolo del Sr de Gravel, s'è subito ritrovato in stato di buona salute.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 15 aprile 1677. loc. cit. — *Pachau à Gravel*. Versailles, 16 juin 1677. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 215.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 8 mai 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 116.

(4) „La presa di Valenciennes rende li nostri Francesi così insupportabili et questi del nostro parlito consequentemente tanto più difficili alle risolutione.“ *Il scolteto Gottrau a Casati*. Fribourg, 29 marzo 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 22 aprile 1677. *Ibid.*

(5) *Instruktion... auff die H. Johan Leonhardt Engel, vrenner und Herrn Oberst Johann Rudolff von Diesbach, bauherr und des täglichen Rahits der Stadt Bern und derselben verordnete Ehrengesandte auff bevorstehende allgemeine Zusammenkunfft nacher Baden*. 9./19. Februar 1677. St-Arch. Bern. Instrukti. Buch U (1675—1685). p. 108. — *Gravel au roi*. Soleure, 17 avril 1677. A ff. Etr. Suisse. LVII. 144^{vo}.

(6) *Gravel de Marly à Pomponne*. Soleure, 21 avril 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 115. — „Also scindt auch nahmens Ihrer Kays. M^t wir erbiethig von deroselben und dess heyl. Reychs wegen die löbl. gedachte Eydtenossenschaft in künftigen Friden in massen auch vorhin geschechen einzuschlessen.“ *Franz Ulrich, Graf Kinsky; Th. A. Heintz. Stratman an die XIII Orte der Eidgenossenschaft und Zugewandten Ohrt*. Nimwegen, 15. Juni 1677. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(7) *Les députés réunis à Bade au roi, aux plénipotentiaires français à Nimègue*. 12 avril 1677. A ff. Etr. Suisse. LX. 180. 183. — *Le maréchal d'Estrades, Colbert et Avaux aux députés des XIII cantons à Bade*. Nimègue, 20 avril 1677. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. n^o 150; Ferrari. Zurigo (1674—1684). — *Mémoire sur l'inclusion du Corps helvétique dans les traités de paix passés par la France* (1685). A ff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XV. 378—383.

(8) *Strassburg an die Abgeordneten der zwei Stadte Bern und Zürich in Baden*. 2./12. Februar 1677. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 147. — *Les députés réunis à Bade au roi*. 12 mars 1677. A ff. Etr. Suisse. LX. 125.

confessions semblaient en voie d'accommodement.⁽¹⁾ Les différends de Berne avec Fribourg s'apaisaient peu à peu,⁽²⁾ et ceux du premier de ces États et de Lucerne avec les autorités de Neuchâtel au sujet des droits de juridiction sur le lac de ce nom et la Thielle⁽³⁾ et du second avec l'évêque de Lausanne ne menaçaient pas le repos des Lignes, bien qu'ils entrassent, le dernier surtout, dans un nouveau stade et ne fussent pas près de leur solution.⁽⁴⁾

Ce n'était pas à dire néanmoins qu'Alfonso Casati n'eût point tenté de mettre à profit la maladie de son rival français pour reconquérir le terrain que celui-ci venait de lui enlever au cours des mois précédents. L'ambassadeur d'Espagne n'avait pas accepté les termes du recès de Bade de juillet 1676, où se trouvait consignée la preuve de l'échec de ses démarches à l'effet d'obtenir le rappel du service du Louvro des troupes suisses employées à l'offensive contre la maison d'Autriche. Il accusait le secrétaire général des diètes d'avoir commis un faux en écriture publique et de s'être laissé suborner par Gravel.⁽⁵⁾

La lutte d'influence reprenait ou, pour mieux dire, se poursuivait âpre et sans trêve entre les représentants des deux grands alliés du Corps helvétique sur l'interprétation des traités conelus par eux soit avec ce dernier, soit avec quelques-uns de ses membres. Les chances n'eussent été à peu près égales de part et d'autre que si Casati était parvenu à gagner des adhérents à sa cause dans les cantons protestants. Or, bien qu'il

(1) „Si scorge hora fra essi una perfetta unione.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo 1677. loc. cit.

(2) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo 1677. loc. cit.

(3) *Bern an Luzern*. 7./17. Junil 1676. St.-Arch. Luzern. Neuenburg. IX (1601—1680). — *Les Gouverneur, etc. de Neuchâtel à Lucerne*. 30 juin et 5 août 1676. *Ibid.* — *Lucerne à Neuchâtel*. 1^{er} juillet 1676. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 65. — *Affry à Gravel*. Neuchâtel, 12, 18 et 31 juillet, 27 août, 18 novembre 1676. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 119, 120, 121, 122, 128. — *Berne à Neuchâtel*. 4/14 juillet 1676. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 67^{vo}. — *Zürich an Luzern*. 12. August 1676. *Ibid.* VIII. 77. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 13 agosto 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Les Gouverneur et Conseil d'Etat de Neuchâtel à Gravel*. 24 et 27 août 1676. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 75^{vo}, 76. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 26 août 1676, 28 mars et 20 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 90, 303, 332. — *Gravel à Affry*. Soleure, 1^{er} septembre 1676. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 75. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5, 19 et 26 septembre, 27/30 novembre 1676; 30 juillet, 10 et 16 septembre et 24 décembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LIII. 161, 167, 171, 229; LXII. 187, 226, 232, 295. — *Gravel à Strambino*. Soleure, 12 septembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed Arciv. esterl. VII. — *Projet de la requeste touchant l'accommodement d'entre M^{rs} de Berne et de Neufchâstel*. — *Autres projets sur le même sujet*. Novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 370, 372, 418, 450, 452, 458. — *Mémoire touchant le différend arrivé par la saisie du vin étranger sur la rivière de Thielle*. 19 juin 1677. *Ibid.* LX. 227^{vo}. — *Mémoire du différend que S. A. Ser. M^{rs} la duchesse de Longueville et Mess^{rs} de Berne ont pour la juridiction de la partie du lac de Blenne qui baigne le comté de Neufchâstel*. 19 juin 1677. *Ibid.* LX. 227. — *Strambino a Madama Reale*. Friburgo, 22 gennaio e 30 marzo 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed Arciv. esterl. VII. — *Berne à Gravel*. 14/24 mai; *Bâle à Gravel*. 18/28 mai 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 81, 85. — *Le roi à Berne*. Versailles, 13 novembre 1678. *Ibid.* LXII. 279.

(4) *Déclaration de M^{rs} de Fribourg contre M^r l'évêque de Lausanne*. 3 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 166. — *Strambino a San Tomaso*. Friburgo, 25 marzo 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed Arciv. esterl. VII. — *Imprimé de M^r l'évêque de Lausanne touchant les différends avec Mess^{rs} de Fribourg*. Août 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 218. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 27/30 novembre 1676; 9 octobre 1677. *Ibid.* LIII. 229; LX. 217. — *Griefs de M^r l'évêque de Lausanne*. 1677. *Ibid.* LXI. 226.

(5) *Casati alla dieta di Lucerna*. Coira, 17 novembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerl. — *Casati a Ligne*. Coira, 23 dicembre 1676. *Ibid.*

ne négligeât aucune occasion de s'y créer des intelligences chez les particuliers, voire parmi les autorités, celles-ci ne semblaient pas près de se laisser séduire par la perspective des avantages commerciaux offerts en son nom à leurs administrés trafiquant en Lombardie.⁽¹⁾ Mal secouru en somme par le gouvernement de Madrid, qui, dans ses missives aux Confédérés, paraissait prendre plaisir à froisser leurs susceptibilités en matière de protocole,⁽²⁾ il ne réussissait même pas à assurer l'union des vues entre les six Etats de l'alliance de l'Escurial, dont trois venaient de répudier l'instrument de réduction, corollaire cependant indispensable, selon eux, du traité hispano-helvétique du 30 mars 1634 et, jusqu'à un certain point, de celui de l'*Union héréditaire* de 1511.⁽³⁾ De ces trois Etats dissidents, l'un, à la vérité, Fribourg, avait onze compagnies à la solde du Louvre; le second, Schwytz six et le dernier, Uri, était à la veille d'obtenir une enseigne au régiment des gardes.⁽⁴⁾ Or, tandis que Gravel faisait miroiter aux yeux de ses hôtes de prochaines et importantes levées pour le compte de la Couronne Très-Chrétienne,⁽⁵⁾ Casati n'était plus en mesure d'affirmer aux siens que les troupes suisses capitulées en Espagne ou en Italie ne seraient pas licenciées à bref délai.⁽⁶⁾ Eu égard à cette situation, il n'y avait rien de surprenant à ce que les «Waldstetten», perdant peu à peu la confiance qu'ils avaient mise jusque-là dans l'efficacité de leurs sollicitations auprès de l'ambassadeur de la cour de Madrid, prétendissent accréditer un résident permanent à Milan⁽⁷⁾ au lieu et place de l'agent qu'ils y entretenaient depuis plusieurs années, innovation dangereuse, car elle eût sextuplé pour le moins le nombre des réclamations que suscitait l'irrégularité croissante des paiements des pensions dues par le roi Catholique.⁽⁸⁾

Le dernier trimestre de 1676 fut marqué par une recrudescence des efforts divergents des ministres d'Espagne et de France pour assurer soit le maintien, soit le désaveu de l'«instrument de réduction». Ceux de Gravel se portèrent en particulier sur Lucerne, dont la volte-face eût entraîné la défection d'Unter-

(1) *Casati a Ligne*. Milano, 7 settembre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *El conde de Melgar al marqués del Carpio*. Milan, 24 de marzo 1684. St-Arch. Zürich. Spanien A. 2161 (1587—1739).

(2) *Casati a Ligne*. Coira, 9 novembre 1676; Lucerna, 22 aprile 1677. loc. cit.

(3) *Casati a Ligne*. Coira, 14 ottobre 1676; Milano, 7 settembre 1677. loc. cit. — *Casati alli sei cantoni cattolici*. Lucerna, 17 marzo 1677. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Pensionen.

(4) *Casati a Ligne*. Coira, 25 novembre 1676. loc. cit.

(5) *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 3 dicembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Casati a Hohenlohe*. Lucerna, 17 agosto 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(6) *Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 31 décembre 1673. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 18 giugno 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(7) Ginseppe Roldolfi, cancelliere del Tribunal della Sanità a Milano (*Casati a Ligne*. 30 dicembre 1676).

(8) «Essend' infaillibile che un residente svizzero in Milano non servirebbe ad altro che di facilitare maggiormente alli cantoni simili propositioni et altre pretensioni, che, come insussistenti, non ardiscono proporre all'ambasciatore di S. M.^a Casati a Ligne. Lucerna, 29 aprile 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

walden et de Zoug.⁽¹⁾ Ceux de Casati se concentrèrent de façon plus spéciale sur Schwytz et Uri, qu'il priva abusivement de leurs pensions, comme si le versement sans conditions de celles-ci n'avait pas été stipulé dans l'article XII^e du traité de 1634.⁽²⁾ Le bruit se répandit même au commencement de décembre que les deux plus anciens cantons et Fribourg rentraient dans le giron de la politique de l'Escurial et reniaient leurs récents engagements à l'égard de l'ambassadeur du Louvre.⁽³⁾ Cette solution n'avait certes rien que de très plausible. Les intéressés la repoussèrent néanmoins et, à l'étonnement général, prirent assez aisément leur parti des représailles décrétées contre eux à Madrid.⁽⁴⁾

Schwytz et le Défensional helvétique. — Egoïsme des autorités de ce canton. — Diètes réunies à Bade en mai et en juillet 1677. — Médiation assumée par Gravel entre Schwytz et les autres petits Etats de l'alliance d'Espagne. — La question des « prétendus transgressions dans le service » imposées aux troupes suisses à la solde de la France est soumise à nouveau par Casati aux délibérations des autorités cantonales. — Violation de la neutralité fluviale de Bâle par les Impériaux. — Opinion de Gravel à ce sujet. — Ses griefs à l'endroit des autorités de la ville suisse. — Mission confiée à Vigier auprès de celles-ci. — Leurs explications confuses. — Divergences de vues au sein de la diète de juillet. — Péril suspendu sur Bâle. — Position prise par l'ambassadeur français en cette conjoncture. — Son erreur. — Atermoiements des Suisses de l'ancienne croyance. — Vellétés de retraite, non suivies d'effet, des ministres du Louvre et de l'Escurial aux Ligues.

Landskron. — Menaces autrichiennes contre cette forteresse. — Attitude embarrassée du gouvernement de Bâle. — Diète réunie à Bade en août 1677 hors la présence de tous diplomates étrangers. — Négociations entamées en son nom avec les chefs des armées belligérantes. — La question des déserteurs. — Succès français sur le haut Rhin. — Emoi que l'exécution des desseins de Créqui provoque en Suisse. — Gravel se porte à Bade le 1^{er} décembre. — Harangue qu'il y prononce le 2. — L'envoyé autrichien en combat les conclusions. — Incertitudes des Confédérés. — Leurs démarches simultanées à Vienne et à

(1) Lettera scritta dal paese de' Svizzeri al conte Casati, 14/16 ottobre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — Casati a Ligne. Colra, 2 dicembre 1676 e 7 gennaio 1677. Ibid. — Gravel à Lucerne. Soleure, 8 janvier 1677. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

(2) Casati a Betschart e Abyberg. Lucerna, 26 marzo 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — Il cantone d'Urania a Casati. Altorfo, 10 aprile 1677. Ibid. — Casati a Ligne. Lucerna, 29 aprile 1677. Ibid. — Risultato del Parlamento secondario del cantone d'Urania in materia della pensione di Spagna. Altorfo, 3 maggio 1677. Ibid. — Lettera che il conte ambro Casati desidera dal cantone d'Altorfo per pagare la pensione. 1677. Ibid.

(3) Gravel à Leonardi. Soleure, 12 décembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(4) Casati a Ligne. Colra, 23 dicembre 1676. loc. cit.

Paris. — Nouvelles instructions adressées à Gravel. — Celui-ci en discute la lettre et obtient satisfaction. — Marchandages entre les cantons des deux confessions au sujet de la protection de Strasbourg et de l'évêché de Bâle.

VI. A la condition de ne pas s'obstiner à attaquer de front l'obstacle rencontré sur sa route, le diplomate étranger accrédité auprès des Lignes ne devait jamais désespérer d'en avoir raison par une voie détournée. Plus encore que Gravel, Casati avait pu se convaincre de la vérité de cette assertion au cours de sa déjà longue carrière helvétique. Gagné par l'or français, Schwytz refusait de venir à résipiscence.⁽¹⁾ Il chercha tout aussitôt le moyen de pallier cette défection. Et ce moyen il le découvrit.

Retranchés dans leurs hautes vallées, les pères des petits cantons s'estimaient à l'abri des coups de main des belligérants. Le danger couru par leurs confédérés de la ligne du Rhin les émouvait de moins en moins. Il n'était même pas pour leur déplaire, puisque aussi bien sa prolongation affaiblissait la capacité de résistance des protestants.⁽²⁾ Toutefois ils ne fussent sans doute pas sortis de leur réserve, si les frais du *Défensional*, auquel Zurich et Berne les avaient conviés d'adhérer, eussent été supportés par les seules cités évangéliques. Or, tel n'était pas le cas. Dès avril 1677, à Schwytz, où les glorieuses traditions du lien fédéral disparaissaient chaque jour davantage, obscurcies par l'égoïsme étroit d'un gouvernement inintelligent et brutal, la volonté s'était affirmée de ne plus contribuer désormais aux dépenses que nécessitait la protection de la frontière helvétique.⁽³⁾ Cette déclaration dépourvue d'artifice éveilla dans tous les Etats confédérés, sauf peut-être à Zoug, de véhémentes objections.⁽⁴⁾ Les catholiques s'en montrèrent humiliés, et le résultat négatif de la conférence de Gersau du 22 mai ne fut pas pour modifier leurs impressions.⁽⁵⁾ Les protestants y virent, assurément à tort, la preuve qu'un accord secret, conclu à leur détriment, existait entre les « Waldstätten » et la maison d'Autriche.⁽⁶⁾ Casati n'hésita pas à attribuer aux menées de Gravel l'origine

(1) *Casati a Schwytz*. Lucerna, 22 giugno 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati al governatore di Milano*. Milano, 7 settembre 1677. *Ibid.* — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 30 dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — A. Mantei. Der Abfall der kathol. Länder vom eidgen. Defensional. loc. cit. XXXVIII. 148 sqq. — P. Schweizer. op. cit. I. 291.

(2) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 27 aprile/7 maggio 1677. Frari. Zurigo (1674—1684).

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5 mai 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 112. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 27 aprile/7 maggio 1677. loc. cit. — *Zürich an Bern*. 11./21. Mai 1677. Aff. Etr. Suisse. LX. 205. — *Die vier alten Orte an Zürich*. Luzern, 19. Mai 1677. *Ibid.* LX. 214. — Vulliemin. op. cit. III. 202 sqq. — Eidg. Absch. VI A. 1045 (Gersau, 22. Mai 1677).

(4) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 27 aprile/7 maggio, 6/16 luglio 1677. loc. cit. — *Gravel à Leonard*. Lucerna, 22 mai 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 27 maggio 1677. loc. cit.

(5) *Il capo Schmid a Leonard*. Aitorfo, 31 marzo 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 20 maggio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — Eidg. Absch. VI A. 1045 (Gersau, 22. Mai 1677).

(6) Eidg. Absch. VI A. 1050 a (Baden evangeli., Mai 1677).

d'un incident si propre à jeter la perturbation parmi les alliés suisses de l'Escurial.⁽¹⁾ Avec infiniment plus de raison, en revanche, l'ambassadeur français rendait son collègue espagnol responsable d'une diversion qui servait si bien les intérêts dont celui-ci avait la charge.⁽²⁾ Une diète s'ouvrit à Bade le 27 mai, à l'effet de combattre les vellétés séparatistes de Schwytz. Elle prit fin le 2 juin, sans que le successeur de Saint-Romain, encore mal rétabli de sa maladie, y eût assisté et sans que la situation créée par l'arrogante obstination des Conseils siégeant au pied des Mythen se fût améliorée.⁽³⁾

Durant les cinq semaines qui s'écoulèrent entre la clôture de la diète de mai et la réunion de celle que Zurich convoqua également à Bade au 4 juillet, l'autorité schwytoise se vit en butte aux pressantes instances des magistrats des autres cantons qu'indignait l'égoïsme de son attitude.⁽⁴⁾ Loin d'avoir quelque efficacité, ces instances affermirent au contraire ceux qui en étaient l'objet dans leur résolution de recourir à la voie des armes plutôt que de céder.⁽⁵⁾ Des mesures de coercition s'imposaient dès lors à leur endroit.⁽⁶⁾ Avant qu'elles vinsent à exécution, on attendait de Casati une démarche pacificatrice. Elle ne se produisit pas.⁽⁷⁾ Le nonce apostolique, en revanche, offrait bien ses bons offices aux parties, mais sans aucune chance de succès.⁽⁸⁾ Ce fut en conséquence à Gravel qu'échut la tâche délicate de faire œuvre de médiateur au regard de ces dernières.⁽⁹⁾ A dire vrai, cet ambassadeur n'y eût sans doute pas consenti si, entre temps, Colbert, dans les bonnes grâces duquel il ne semblait pas très avant,⁽¹⁰⁾ ne se fût enfin décidé à ordonnancer en sa faveur les sommes jugées par lui indispensables à l'accomplissement de sa

(1) „è ciò a fine di tenere disuniti li cantoni cattolici... come quelli che, havendo la pluralità, ponno soli rendere inutile l'ottima dispositione che li protestanti sempre tengono per la Francia.“ *Casati a Ligne*. Lucerna, 12 agosto 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(2) *Schwytz a Casati*. 21 giugno 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 12 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 155.

(3) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 20 maggio 1677. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 11/21 maggio 1677. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 22 mai 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 124; à la diète de Bade. Soleure, 26 mai 1677. *Ibid.* LIX. 127. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 27 maggio 1677. loc. cit. — *Sostanza del diario della dieta di Bada* (27 maggio—2 giugno 1677). Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Eidg. Absch.* VI.A. 1048 a (Baden, 27. Mai 1677).

(4) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 6/16 luglio 1677. loc. cit. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 mai 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 128.

(6) *Déclaration des XII cantons contre quelques particuliers de Schwytz (Schorno)*. Bade, 8 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 29. — *Eidg. Absch.* VI.A. 1053 d (Baden, 4. Juli 1677). — A. Mantel. *Der Abfall der kathol. Länder n.s.w.* (Jahrb. für S. G. XXXVIII, 168 sqq.).

(7) „Si se les offeriesse a V. S. occasion conveniente para offerer la misma mediation, V. S. lo podra haer.“ *Ligne à Casati*. Milan, 4 agosto 1677. Arch. di Stato Lombardi. Tesoriera. Pensioni. LI. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 12 agosto 1677. loc. cit.

(8) *Cibo ad Allievi*. Elmsiedeln, 23 luglio 1677. Arch. Vatteiano. Numz. Svizz. LXX.

(9) *Eidg. Absch.* VI.A. 1057f, 1057c (Baden, 4. Juli 1677).

(10) *Gravel à Colbert*. Soleure, 22 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 99.

mission.⁽¹⁾ Ce à quoi tendaient ses efforts à cette heure, c'était à éviter que les Confédérés en vissent aux mains. Il ne réussit qu'avec peine à empêcher la rupture redoutée. Mais ce fut là tout ce qu'il obtint.⁽²⁾ Durant plusieurs mois encore la question de la participation schwytoise aux frais du *Défensional* helvétique devait figurer à l'ordre du jour des diètes générales.⁽³⁾ Celle des « prétendues transgressions dans le service » aussi d'ailleurs, et cela d'autant que le bourgmestre Hirzel, de Zurich, transfuge honteux de la cause française, prenait position contre les soutiens de celle-ci⁽⁴⁾ et que la menace du duc de Lorraine sur Schlestadt et la retraite de Créqui rétablissaient le prestige de Casati, dont les appels de secours à Vienne et à Innsbruck devenaient très pressants, d'autre part.⁽⁵⁾ Or, ainsi que Gravel et son collègue Leonardi le faisaient remarquer avec beaucoup de justesse, l'opposition la plus tenace à l'emploi de troupes suisses contre la maison d'Autriche se manifestait chez ceux d'entre les cantons qui, tels Unterwalden, Zoug et Appenzell, n'avaient plus un seul homme à la solde du roi Très-Chrétien.⁽⁶⁾ Lucerne, au demeurant, où les doléances à l'adresse du Louvre revêtaient un caractère fâcheux,⁽⁷⁾ n'entretenait au delà du Jura qu'une seule enseigne, composée « pour la majeure partie d'Allemands » et que le monarque français eût licenciée dès longtemps, s'il n'avait craint de blesser le brigadier Pfyffer, dont le concours désintéressé présentait à ses yeux une valeur inappréciable.⁽⁸⁾ En revanche, dans les trois Etats de Berne, de Soleure et de Fribourg, titulaires celui-là de quinze, et ceux-ci chacun de douze compagnies au service de la couronne, les autorités fermaient volontiers les yeux sur l'interprétation très large donnée à certains articles de leurs capitulations par les officiers des régiments à la

(1) *Gravel à Colbert*. Soleure, 5 mai 1677. *Aff. Etr. Suisse*. LVII. 152; à *Pomponne*. Soleure, 22 et 29 mai et 9, 16 et 26 juin 1677. *Ibid.* LIX. 124, 128, 132, 136, 141; à *Pachau*, même date. *Ibid.* LVII. 154^{vo}. — *Les XIII cantons à Gravel*. Bade, 1^{er} juil. 1677. *Ibid.* LX. 220. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 12 juin 1677. *Ibid.* LX. 216. — *Schwytz à Gravel*. 21 juin; *Lucerne à Gravel*. 6 juillet 1677. *Ibid.* LX. 238; LXI. 6.

(2) *Propositions faites à Bade par Gravel*. 5 et 8 juillet 1677. *St-Arch. Zürich. Frankr.* XVII. 152; *Aff. Etr. Suisse*. LXI. 4. — *Antwort über die Proposition des frantzös. H. Ambrs de Gravel*. Juli 1677. *St-Arch. Zürich. Frankr.* XVII. n^o 153. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 6/16 luglio 1677. loc. cit. — *Avvisi di Mons^r Cibo*. Lucerna, 16 luglio 1677. *Arch. Vaticano. Nunz. Svizz.* LXX. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit. — *Successo della dieta di Bada principciata agli 5 luglio 1677*. *Ibid.*

(3) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 luglio 1677. loc. cit. — „Les douze cantons ont esté quasi sur le point de retrancher celui de Schwytz, comme un membre inquiet, remuant et baut à la main, de leur république.“ *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 septembre 1677, 22 octobre 1678. *Aff. Etr. Suisse*. LIX. 211; LXVII. 257.

(4) *Casati a Ligne*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit. — *Successo della dieta di Bada, ecc. Ibid.* — *Eidg. Absch. VI A. 1054 h* (Baden, 4. Juli 1677).

(5) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 1^o giugno 1677. *Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI*. — *Casati à Ligne*. Lucerna, 25 junio; Milan, 7 settembre 1677. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 juin 1677. *Aff. Etr. Suisse*. LIX. 141. — *Eidg. Absch. VI A. 1054 g*.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerna, 20 maggio 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit. — *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. *Aff. Etr. Suisse*. LXVI. 230.

(7) *Casati a Ligne*. Milano, 7 settembre 1677. loc. cit.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 22 luglio 1677, 3 febbraio e 21 aprile 1678. loc. cit.

solde royale. (1) Bon gré, mal gré, elles durent les rouvrir, lorsque, le 8 juillet, Casati, demeuré à Lucerne, fit demander à la diète de confirmer de façon catégorique ses précédentes déclarations en cette matière. (2) A peine de se déjuger, les députés réunis en Argovie n'auraient su lui refuser satisfaction sur ce point. Ils apportèrent toutefois beaucoup de modération dans l'exposé de leurs sentiments et se bornèrent en somme à exprimer l'espoir que Louis XIV, tenant compte de la multiplicité et de la diversité de leurs engagements internationaux, éviterait d'attirer sur eux les récriminations des autres alliés du Corps helvétique. (3) Ils eussent pu aussi bien, semble-t-il, se tourner vers Vienne et s'étonner de ce que l'empereur, si prompt à exiger qu'ils rappelaient leurs troupes de France, ne protestât pas contre la présence dans ce pays des deux régiments allemands: «Le Comte du Rhin» et «Fürstenberg». (4) Mais l'idée ne leur en vint pas.

Jusqu'alors, au cours de cette diète de juillet, Gravel avait eu surtout à se défendre. L'occasion s'offrit bientôt à lui de passer à l'offensive et de reprocher au gouvernement de Bâle de ne point tenir la balance égale entre les belligérants. (5) Las de tenter sans succès le passage de vive force sur les terres de ce canton, les Impériaux s'étaient avisés d'en violer la neutralité par la voie fluviale. Dès barques que montaient des soldats de la garnison de Rheinfelden avaient «filé en vitesse» au travers de la grande cité suisse et transporté à Neuenbourg des matériaux destinés à la construction d'un pont qui devait permettre aux troupes de l'empereur logées sur la rive gauche du Rhin de s'approvisionner dans le Brisgau et d'incommoder à la fois les occupants d'Huningue et ceux de Brisach. (6) Cet incident eût-il pu être évité? Monclar ne le croyait pas. Selon lui, si les autorités helvétiques disposaient de moyens

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit. — *Casati a Ligne*. Milano, 7 settembre 1677. loc. cit.

(2) *Casati alli sei cantoni cattolici*. Lucerna, 18 giugno 1676. St.-Arch. Luzern. Frankr. XXIII. — *Casati alla dieta di Bado*. Lucerna, 8 luglio 1677. loc. cit. — *Ligne à la reina*. Milan, 27 agosto 1677. Simancas. Estado. 3391. — «Le comte Casaty, résident d'Espagne en Suisse, est présentement à Milan. Il a fait de grandes plaintes au Corps helvétique sur les levées qu'ils ont accordé au roy, mais principalement aux Orisons. On les menace de leur retrancher les pensions que l'Estat leur paie et de leur dessendre l'extraction des bledz du Millanois.» *Villars à Pomponne*. Turin, 14 novembre 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 353. — Eidg. Absch. VI A. 1054 g (Haden, 4. Juli 1677).

(3) *Réponse donnée par la diète à Mr de Gravel*. Bade, 13 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 42. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 28 juillet 1677. *Ibid.* LXI. 47. — «Mr l'ambassadeur de France, dans sa proposition, s'est avancé de dire que son roy s'assure que les cantons ne changeront rien à l'usage de servir et que les troupes suisses ont toujours servi comme cela, et que le roy est en possession de cet usage. Les cantons ont répondu à cet ambassadeur qu'ils contredisent et nient cette possession.» *Le cap^{no} Schmid à Madama Royale*. Altorf, 30 juillet 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. part. CCCCLIV. mazzo XIII.

(4) *Le Tre Leghe Grise alla dieta di Ratisbonna*, 21 marzo/3 aprile 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri; al principe di Ligne. 21 marzo/3 aprile 1677. *Ibid.* — *Successo della dieta di Bada principiata alli 5 luglio 1677*. *Ibid.*

(5) *Mémoire présenté à la diète par Mr de Gravel*. Bade, 14 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 49.

(6) *Casati a Ligne*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 13/23 luglio 1677. Arch. Zurigo (1674—1684). — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 28 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 67.

efficaces pour couper les communications par eau entre l'Alsace et les villes forestières, elles étaient impuissantes à les empêcher dans le sens contraire.⁽¹⁾ Tel n'était point l'avis de l'ambassadeur français à Soleure. A l'entendre, et cette opinion prévalait aussi à Paris,⁽²⁾ les Bâlois étaient de connivence avec les Autrichiens.⁽³⁾ Aussi bien n'avaient-ils fait que suivre en cette conjoncture « leur penchant naturel ». ⁽⁴⁾ En attendant qu'à son retour de Bade il s'arrêtât à Aarau, afin de surveiller de ce lieu les événements qui se déroulaient au voisinage du confluent de la Birse et du Rhin, Gravel continuait son enquête sur les origines de ces derniers.⁽⁵⁾ Et ce ne fut qu'après s'être convaincu que les magistrats de la cité suisse permettaient en secret la vente de vivres aux soldats du général impérial duc de Saxe-Eisenach,⁽⁶⁾ qu'il se décida à y dépêcher le secrétaire-interprète Vigier, avec la mission de les menacer de sévères représailles au cas où ils persisteraient dans une telle ligne de conduite.⁽⁷⁾

Confuses, embarrassées, contradictoires, les explications du gouvernement de Bâle n'étaient certes pas propres à le disculper des suspensions qui pesaient sur lui.⁽⁸⁾ Après avoir rappelé, en effet, à l'ambassadeur français qu'il n'était pas en leur pouvoir de s'opposer à ce que des officiers des deux armées belligérantes vinssent s'approvisionner dans l'enceinte de leur ville,⁽⁹⁾ les autorités de celle-ci l'avisèrent que les barques dont le passage sous leur pont avait soulevé ses protestations étaient « vides de troupes » et, de plus, que des bois tirés de l'Ajoie ayant été dirigés peu auparavant vers Brisach par la même

(1) *Gravel à Pomponne*. Aarau, 21 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 168 — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 28 juillet 1677. loc. cit.

(2) *Pomponne à Gravel*. Versailles, 9 et 28 juillet et 4 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 2, 67, 73.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 144. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 13/23 luglio 1677. loc. cit. — Eldg. Absch. VI A. 1054f, 1057c (Baden, 4. Juli 1677).

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 184.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5 juillet; Aarau, 21 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 144, 168.

(6) « Vous fournissez aux ennemis les moyens de subsister sur les terres de Sa M^{te} en échangeant du pain contre le bled qu'ils battent en Alsace. » *Gravel à Bâle*. Soleure, 24 et 30 juillet 1677. St-Arch. Basel. V² (Holländ. Krieg. 1676—1679).

(7) « Le roy mon malstre aura grand sujet de n'estre pas satisfait de la conduite que vous avez tenue à son esgard et de la faillité avec laquelle vous avez laissé passer sous vostre pont tous les batteaux, aneres et cordages, appareils de guerre et autres matériaux nécessaires pour le pont qui a esté construit vis-à-vis de Huningue. » *Gravel à Bâle*. Soleure, 23 juillet 1677. St-Arch. Basel. V². Holländischer Krieg (1676—1679). — « Des officiers et mesme quelques troupes des ennemis se logent insensiblement sur les terres de vostre juridiction. » *Gravel à Bâle*. Soleure, 6 août 1677. *Ibid.* — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 13/23 luglio 1677. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 juillet et 7 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 180, 184. — *Bâle à Gravel*. 1/11 août 1677. *Ibid.* LXI. 103. — *Gravel à Bâle*. Soleure, 11 août 1677. St-Arch. Basel. Frankreich. B⁴ (1500—1698). — *Casati a Ligné*. Lucerna, 19 agosto 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — St-Arch. Bern. Rathsmannual. CLXXX (9. Juli—17. November 1677). p. 17 (Donnerstag, 12. Juli 1677).

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 juillet 1677. loc. cit. — *Zurich à Soleure*. 29 juillet (v. s.) 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 44. — *Basel an Zürich*. 1/11. August 1677. *Ibid.* LXI. 123. — *Bâle à Gravel*. 1/11 août 1677. loc. cit. — *Zurich à Gravel*. 3/13 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 106.

(9) *Bâle à Gravel*. 1/11 août 1677. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 21 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 193.

voie, cela formait compensation.⁽¹⁾ Aux magistrats des autres cantons, en revanche, elles ne dissimulèrent pas que leur confiance avait été trompée par les bateliers de Rheinfelden, mais que le fait de les avoir salués « de deux volées de canon » prouvait leur bonne foi et devait suffire à les placer à l'abri des récriminations du Louvre.⁽²⁾ Par esprit de solidarité, la diète ne put que s'engager à faire siennes les excuses bâloises et à les appuyer auprès de Gravel.⁽³⁾ Toutefois, à cette heure déjà, il était aisé de prévoir que la diversité d'opinions qui se manifestait chez les membres de l'assemblée ne permettrait pas à ceux-ci d'élaborer en commun le recès aux termes précis qu'attendaient d'eux les amis sincères de l'Helvétie. Six Etats, dont quelques-uns comptaient parmi les plus importants, soit Zurich, Berne, Soleure, Fribourg, Schaffhouse et les deux Appenzell abondaient dans les vues du successeur de Saint-Romain. Trois, soit Lucerne, résidence de Casati, Unterwalden et Zoug, auxquels se joignait l'abbé de Saint-Gall, lui étaient absolument hostiles. Quatre enfin: Altorf, Schwytz, Glaris et Bâle réservaient leurs décisions.⁽⁴⁾

Dès le 5 juillet, les députés de la diète avaient adressé d'instantes mises au duc de Saxe-Eisenach et au marquis de Monclar, chefs des armées impériale et française, afin d'engager ces deux généraux à s'abstenir de toute incursion sur le territoire suisse.⁽⁵⁾ Cette démarche, renouvelée au cours de la session, paraissait des plus opportune.⁽⁶⁾ D'imposantes forces étrangères campaient aux portes de l'Helvétie. Une bataille rangée pouvait s'y livrer d'une heure à l'autre, auquel cas, si le vaincu franchissait la frontière de ce pays, on devait s'attendre à ce qu'il fût suivi par le vainqueur.⁽⁷⁾ Logés auprès d'Huningue, les Autrichiens, en dépit de leurs assurances pacifiques, semblaient

(1) *Bâle à Gravel*. 6/16 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 58.

(2) *Bâle aux députés de la diète de Bade*. 6/16 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 163. — *Basel an Zürich*. 1./11. August 1677. Arch. di Stato Lombard. Trattatl. Svizzerl. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 12 agosto 1677. loc. cit.

(3) *Béponse de la diète au mémoire de M^r de Gravel*. Bade, 15 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 51. — *La diète de Bade à Bâle*. 7/17 juillet 1677. *Ibid.* LIX. 166.

(4) *Successo della dieta di Bada principiata alli 5 luglio 1677*. loc. cit. — *La dieta di Bada al conte Casati*. 13 luglio 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 35; *all'invitato Wirz di Rudenz*. 13 luglio 1677. *Ibid.* LXI. 46. — *Mémorial présenté par Gravel a la diète de Bade*. 15 juillet 1677. Arch. di Stato Lombard. Trattatl. Svizzerl. — *Gravel à Pomponne*. Aarau, 21 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 168.

(5) *Il Corpo elvetico al duca di Saxe-Eisenach et al marchese di Monclar*. Bada, 5 luglio 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 8. — *Der Bischoff zu Basel an den Herzog von Sachsen-Eisenach*. Pruntrut, 11. und 13. Juli 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. nos 1395, 1399. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 12 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 155. — *Les députés du Conseil de guerre helvétique à Monclar*, 26 août 1677. *Ibid.* LXI. 162. — P. Schweizer, op. cit. I. 298.

(6) *Der Bischoff zu Basel an den Herzog von Sachsen-Eisenach*. Pruntrut, 11. und 13. Juli 1677. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 12 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 155. — *Il Corpo elvetico al duca di Saxe-Eisenach*, Bada, 29 luglio/8 agosto, 26 e 28 agosto 1677. *Ibid.* LXI. 81, 160, 168. — *Les conseillers de guerre réunis à Aarau à M^r de Monclar*. Bade, 26 août 1677. *Ibid.* LXI. 162.

(7) *Bâle aux députés du Corps helvétique, à Bade*. 6/16 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 163. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 19 agosto 1677. loc. cit.

tout particulièrement menaçants. (1) Bâle, inquiète, pria ses confédérés de veiller sur sa sécurité. (2) Gravel ne cacha pas le dépit que lui causa cette requête. Trompé quant aux raisons qui la motivaient, il y vit un témoignage de défiance envers son souverain et se formalisa de ce que ceux-là même, il le prétendait du moins, qui n'avaient invoqué les secours de leurs alliés suisses, ni en 1673, lors de l'approche des Lorrains, ni en 1674, lors de celle de l'Electeur de Brandebourg, ni en 1676 contre les Impériaux, y recourussent en l'été de 1677 « contre les François ». (3) Son erreur était manifeste. Elle eût dû se dissiper cependant ensuite de la missive que Casati fit tenir de Lucerne aux députés de la diète, le 8 juillet, à seule fin de leur exposer que, Turenne ayant occupé momentanément, trois ans auparavant, une bande de territoire bâlois à l'effet d'empêcher le duc de Lorraine de se jeter en Franche-Comté, le duc de Saxe-Eisenach entendait se prévaloir de ce précédent pour exécuter le dessein que n'avait pu réaliser son prédécesseur. (4) L'ambassadeur espagnol et l'envoyé impérial, d'un côté, le représentant de Louis XIV, de l'autre, mirent tout en œuvre pour que la réponse à cette sommation eût un caractère définitif. (5) Ils n'y réussirent point. La crainte de perdre les pensions du Louvre, dont la distribution à Zurich et à Berne était chose accomplie, rendait les Suisses de l'ancienne croyance très circonspects. (6) Ils contestèrent en conséquence l'assertion de Casati et de Wirz de Rudenz que les Français eussent, en 1674, violé le sol helvétique, (7) mais s'affermirent en revanche dans leur intention de renoncer à marcher au secours de Bâle plutôt que de le faire à leurs frais. (8) Au total, encore qu'ils s'en défendissent, les cantons forestiers et leurs adhérents marquaient peu d'empressement à remplir leurs

(1) *Johann Georg von Sachsen an die Abgesandte der Eytgnossenschaft*. Basel, 5/15. Juli 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1400; an den Bischoff zu Basel. 15./25. Juli 1677. *Ibid.* n° 1401; Gross-Hünlingen, 21./31. Juli, 5./15. August 1677. *Ibid.* nos 1412, 1426. — *Ludwig-Christoff Graf von Hohenlohe an den Bischoff zu Basel*. Basel, 26. Juli 1677. *Ibid.* n° 1409. — *Der Bischoff zu Basel an Monclar*. Pruntrut, 1. August 1677. *Ibid.* n° 1413. — *Monclar aux XIII cantons*. Camp de Roulesheim (Röllsheim), 4 août 1677. *Ibid.* n° 1414.

(2) *Bâle aux députés du Corps helvétique, à Bade*, 6/16 juillet 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 163.

(3) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 11/21 décembre 1674. Rijksarchief. La Haye. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit.

(4) *Casati alla dieta di Bada*. Lucerna, 8 luglio 1677. A ff. Etr. Suisse. LXI. 16.

(5) « Tout le monde voit les drapeaux de cette nation (suisse) non seulement dans les Pays-Bas et sur la Sarre, mais encore sur la mer et par delà la mer contre le clair sens littéral de l'alliance de France, pour subjuguier tout. » *Mémorial remis à la diète par G. A. Wirz de Rudenz*. Bade, 13 juillet 1676. A ff. Etr. Suisse. LXI. 38. — *Propositione del deputato cesareo o sia inviata d'Insprugg*, Gio. Antonio Wirz alla dieta di Bada. 12 luglio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri: A ff. Etr. Suisse. LXI. 31.

(6) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 31 décembre 1674. Rijksarchief. La Haye. loc. cit. — *Gravel à Zurich*. Soleure, 28 juillet 1677. St-Arch. Zurich. Frankr. XVII. 154. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 5 agosto 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 5 agosto 1677. loc. cit.

(7) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna. 22 aprile 1677. loc. cit. — *Risposta data all'agente cesareo dalla dieta di Bada sopra le di lui credentiale e propositione, fatta in voce*. 3 luglio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Risposta data alla lettera scritta dal Sr Ambro di Spagna alla dieta di Bada*. 13 luglio 1677. *Ibid.* — *Casati a Ligne*. Lucerna, 15 luglio, 12 agosto 1677. loc. cit.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 9 juin 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 132. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 23 agosto/2 settembre 1677. loc. cit.

obligations confédérales envers les protestants et ne semblaient nullement « dans l'intention de s'engager à l'impossible ». (1)

A négocier avec les Suisses, si vacillants en leurs résolutions et si peu scrupuleux quand il s'agissait d'observer la foi jurée, les diplomates les plus méritants usaient rapidement la réserve de patience dont ils étaient munis à leur arrivée aux Lignes. Convaincu, chaque jour davantage, que sa présence était souhaitable à toutes les diètes auxquelles prenait part son rival français, et contraint, faute d'argent, de n'y point assister, Casati demandait un congé. (2) De son côté, Gravel, que le climat du Jura éprouvait autant qu'il avait éprouvé Saint-Romain, sollicitait son rappel définitif. (3) Mais ces velléités de retraite s'évanouirent comme par enchantement aux premiers jours d'août, à l'annonce de l'effort considérable que préparaient les Impériaux pour déboucher du Brisgau, à travers la Suisse, dans les bailliages comtois. (4)

VII. Sur un rameau du Blauen, dans le Leimenthal, à quelques pas de la frontière soleuroise, se dressait à cette époque le château de Landskron, aujourd'hui rasé (depuis plus d'un siècle) et dont Bernard de Saxe-Weimar s'était rendu maître jadis au cours de sa fructueuse campagne dans le Sundgau. Passé dès lors aux mains des Français et fortifié par eux, il avait pour commandant un vieux maréchal de camp, Charles de Siffredy de Mornas, dont les différends avec les autorités du lieu de la résidence de Gravel ne facilitaient pas précisément la tâche de celui-ci. (5) Il ne fallut rien moins pour les apaiser, en juin et en juillet, que la menace d'un péril commun, soit la nouvelle que le duc de Saxe-Eisenach, logé près d'Huningue, méditait de s'emparer de Landskron, par surprise ou par un siège en règle, et que Monclar, retranché à Häsingen, ne serait sans doute pas en mesure de l'en empêcher. (6) Approuvée par l'ambassadeur de France, Soleure invoqua l'appui de ses voisins des Lignes

(1) *Il capitano Schmid a Leonardi*. Aitorfo, 31 maggio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Réponse de la diète au mémoire de Mr de Gravel*. Bade, 15 juillet 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 51. — „Questi cantoni non fanno alcun movimento per il soccorso chlamatogli da quello di Basilea.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 5 agosto 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Instruktion und Befehl was unser Bürgermeister und Raths der Statt Basel, respective Ehrender Herr Alt Bürgerm. und getrüwen lieben Mitrüth die streng. ehrenvest. fürsichtig und weysen Johann Rudolff Burckhard und Christoff Burckhard auff bevorstehender Badischen Tagleistung in unserem Namen anzubringen und zu verrichten haben*. 19./29. Juni 1678. St-Arch. Basel. Eidgenossenschaft K. 10.

(2) *Casati a Ligne*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit.

(3) „In somma si trova si mal sodisfatto che mi disse di voler fare ogni suo possibile per ottenere dal re sua licenza, almeno subito spirate li tre anni assignatist.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 22 luglio 1677. loc. cit.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 190.

(5) *Plainte du bailli de Dornach relative aux violences du Sr de Siffredy*. 18 mars 1676. Aff. Etr. Suisse. LV. 175. — *Le bailli de Dornach au canton de Soleure*. 5 février 1677. *Ibid.* LX. 52. — Dörfli-nger. op. cit. 127 sqq.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 190. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 12 agosto; *al conte Hohenlohe*. 17 agosto 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Ligne à Casati*. Milan, 25 agosto 1677. *Ibid.* — *Bôle à Gravel*. 16/26 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. t. XIII. 76. — Dörfli-nger. 132.

et obtint de la plupart d'entre eux des promesses de secours.⁽¹⁾ Elle adressa en plus au prince allemand une « lettre forte », et son exemple fut suivi par Berne, puis par Zurich, au nom de l'ensemble du Corps helvétique.⁽²⁾

L'attitude du gouvernement bâlois continuait en revanche à préoccuper Gravel et semblait justifier après coup le doute émis par celui-ci quant aux véritables motifs de l'appel adressé peu auparavant par celui-là à la diète générale.⁽³⁾ Au risque de faire le jeu de leurs collègues de Schwytz, adversaires déclarés du *Défensional*, les magistrats du canton suisse se portaient en effet garants de la bienveillance des intentions du duc de Saxe-Eisenach à leur égard. Ils niaient que ce dernier eût conçu le dessein de violer le territoire soleurois pour assiéger Landskron, et, tout en reconnaissant que le pont construit sur le Rhin par l'armée impériale ne se trouvait qu'à cinquante pas de leur frontière, n'hésitaient pas à rejeter sur Monclar la responsabilité de cette situation troublée.⁽⁴⁾ Comme, d'autre part, Siffredy demandait qu'on l'autorisât à édifier quelques ouvrages sur le sol helvétique, en prévision du coup de main auquel il se préparait à résister,⁽⁵⁾ Zurich jugea opportun d'assigner une diète générale à Bade au 23 août.⁽⁶⁾

Etant donné le caractère particulier de cette assemblée et les questions d'ordre essentiellement militaire qui s'y devaient débattre, aucun des diplomates étrangers accrédités en Suisse n'estima convenable de s'y rendre.⁽⁷⁾ Gravel et Casati ne s'en désintéressèrent cependant point. Le premier hâta la répartition des pensions et gratifications françaises entre les divers cantons, opération à quoi il n'avait pu se livrer en juillet,⁽⁸⁾ et tint à souligner la raison d'être de ses largesses en en excluant Schwytz, de manière à faire réfléchir les autres « Waldstätten », que le nonce et l'envoyé autrichien,

(1) *Bern an Solothurn*. 27. Juli/6. August 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 75. — *Gravel à Soleure*. 6 août 1677. St-Arch. Basel. V² (Holland. Krieg. 1676—1679). — *Luzern an Solothurn*. 7. August 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 117. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 août 1677. *Ibid.* LXI. 181. — *Freiburg an Solothurn*. 7. August 1677. *Ibid.* LXI. 118. — *Zürich an Solothurn*. 29. Juli/8. August 1677. *Ibid.* LXI. 76. — *Basel an Solothurn*. 29. Juli/8. August 1677. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Solothurn an Luzern*. 9. August 1677. *Ibid.* — *Casati a Ligne*. Lucerna, 12 agosto 1677. loc. cit. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 18 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 122.

(2) *Fribourg à Soleure*. 7 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 118. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 août 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 12 agosto 1677. loc. cit. — *Négociations de Mr de Gravel en 1677*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doct^s. XX.

(3) *Basel an die XII Orte*. 6./16. Juli 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 163. — „Mess^s de Basle se conduisent d'une manière que l'on n'a pas grand sujet d'estre satisfait d'eux de la part du roy.“ *Gravel à Leonardî*. Soleure, 30 juillet 1677. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XXI. — *Basel an Zürich*. 1./11. August 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 123.

(4) *Bâle à Gravel*. 16/26 mars 1677. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 76. — *Basel an Solothurn*. 29. Juli/8. August 1677. *Ibid.* LXI. 121. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 août 1677. *Ibid.* LXI. 190. — *Basel an Zürich*. 1./11., 5./15. August 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(5) *Mémoire présenté par Mr de Gravel à Mr de Soleure*. 6 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 116. (6) *Zürich à Gravel*. 29 juillet/8 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 79. — *Zürich an Luzern*. 6./16. August 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri; Aff. Etr. Suisse. LXI. 133. — *Cosati a Ligne*. Lucerna, 19 agosto 1677. loc. cit.

(7) *Casati a Ligne*. Lucerna, 19 agosto 1677. loc. cit.

(8) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 20/30 luglio 1677. Frari. Zurigo (1674—1684).

sinon l'ambassadeur espagnol, incitaient à sortir eux aussi avec éclat du *Défensional*.⁽¹⁾ Le second ajourna son départ pour Coire, afin d'être prêt à tout événement et d'appuyer de ses encouragements les velléités séparatistes qui se manifestaient à Schwytz, à Stans et chez les catholiques de Glaris, dont les députés ne s'étaient point portés en Argovie.⁽²⁾

En réalité la session ouverte à Bade le 23 août fut moins une diète qu'un conseil de guerre. Ses membres adjurèrent les chefs des forces belligérantes de s'éloigner de la frontière de Bâle.⁽³⁾ Ils obtinrent de Monclar et du duc de Saxe la promesse que les terres du prélat de Porrentruy et celles de la république de Mulhouse seraient ménagées par eux et, pour le surplus, se bornèrent à enregistrer les griefs respectifs que leur firent exposer celui-ci et celui-là.⁽⁴⁾ Lorsque, le 3 septembre, les députés confédérés regagnèrent leurs foyers, Gravel n'eut pas à regretter de n'avoir pris aucune part à leurs travaux.⁽⁵⁾ Aussi bien sa présence à Soleure lui permit-elle de négocier avec les autorités de ce canton une convention aux termes de laquelle ces dernières s'engageaient à remettre entre ses mains les nombreux déserteurs de l'armée française du Sundgau réfugiés dans le bailliage de Dornach.⁽⁶⁾ Cet exemple fut promptement suivi par le gouvernement de Berne, désireux d'atténuer l'impression déplorable produite à la cour de Paris à la nouvelle de son refus d'accorder des recrues au régiment d'Erlach, alors que des auxiliaires levés en secret sur ses terres allaient renforcer les troupes bataves.⁽⁷⁾ Les magistrats

(1) „L'inventione è assai fina et delicata, perchè tende a sconcertargli colli detti protestanti od almeno a tirare ad essa opinione di detto cantone di Switz questi altri popolari.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 2 e 16 settembre 1677. loc. cit. — *Casati a Ligne*. Colra, 8 settembre 1677. loc. cit.

(2) *Casati a Ligne*. Lucerna, 19 agosto; Colra, 8 settembre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattatl. Svizzeri. — *Casati alli cantoni cattolici confederati con S. M. Catt.*, Lucerna, 26 agosto 1677. St.-Arch. Luzern. Frank. XXIII; Arch. di Stato Lombardi. Trattatl. Svizzeri.

(3) *Les conseillers de guerre suisses au duc de Saxe-Eisenach*. Bade, 26 août 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 160. — *Le cap^{no} Schmid à Madame Royale*. Altorf, 3 septembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. partie. CCCCLIV (1655—1681). mazzo XIII. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 septembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 200.

(4) *Instruktion uff Herrn Oberst Holtzthalben nachher Mülhausen, in qualità eines Kriegserfahrenen*, vom 30. September/10. Oktober 1676. St.-Arch. Zürich. A 206¹⁰ (Mülhausen. 1676—1738). n° 12. — *Mülhausen an Zürich*, 10./20. Oktober, 17./27. Dezember 1676. *Ibid.* nos 23, 54. — *Monclar au Conseil de guerre helvétique*. Camp de Roulesheim (Rültsheim), 4 août; Camp de Hasingen, 27 août 1677. Aff. Etr. Suisse. VI suppl. 111; LXI. 165; St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679); St.-Arch. Basel. V² (Holland. Krieg. 1676—1679). — *Li Consiglierii di guerra del Corpo elvetico al duca di Saxe-Eisenach; al marchese di Monclar*. Bada, 29 luglio/8 agosto, 26 e 28 agosto 1677; *al conte di Hohenlohe*. 28 agosto 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 81, 160, 162, 168, 172. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 août 1677. loc. cit.; à *Pachau*, même date. loc. cit. — *Eidg. Absch.* VI A. 1059—1060 a, i, k (Baden, 23. August 1677).

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 septembre et 23 octobre 1677. loc. cit. — Aff. Etr. Suisse. LIX. 226.

(6) *Gravel à Louvois*. Soleure, 1^{er} septembre et 27 octobre 1677. Arch. Guerre. CCCCLXVII. 69, 134; à *Pomponne*. Soleure, 11 septembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 203. — *Dürfliger*. op. cit. 143 sqq.

(7) *Strambino a San-Tomaso*. Friborgo, 15 novembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vese. ed arch. esteri. VII. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 6 maggio 1677. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXI. — *Berne à Gravel*. 25 août/1 septembre, 7/17 septembre 1677, 17/27 mai 1678. Aff. Etr. Suisse. LXI. 97, 121; LXIII. 140.

bâlois eux-mêmes ne tardèrent pas à approuver cet accord, dans l'espoir de se faire pardonner la partialité de l'attitude adoptée par eux à l'égard des Impériaux, dont les chances de victoire leur semblaient d'ailleurs très amoindries. (1) Le prélat de Porrentruy enfin y souscrivit avec d'autant plus d'empressement que ses prétentions sur Ferrette n'étaient pas prescrites et qu'il dépendait du roi Très-Christien qu'elles fussent admises ou rejetées. (2)

Quarante-quatre ans auparavant, les Bâlois avaient assisté du haut de leurs remparts au passage de l'armée austro-espagnole d'Aldringer et de Feria acheminée vers l'Alsace au mépris de la neutralité helvétique. En août 1677, il leur fut permis de suivre du même observatoire les diverses alternatives d'escarmouches engagées entre les belligérants « à portée de mousquet » de celui-ci. (3) Dès le 28 de ce mois, Gravel estimait que Monelar prendrait nettement l'avantage sur son adversaire. (4) Il ne se trompait guère. La diète de Bade venait à peine de se dissoudre que le duc de Saxe-Eisenach commençait sa retraite vers le Brisgau, (5) retraite qui, se produisant après celle du prince d'Orange devant Charleroi, ne pouvait manquer de dessiller les yeux des Suisses, quelques explications que cherchassent à en donner les agents de la maison d'Autriche accrédités aux Liges. (6) L'heure avait sonné pour le général de Louis XIV de passer de la défensive à l'offensive. (7) Aussi, franchissant le Rhin sur le pont de Brisach, le 17 septembre, avec une douzaine de mille hommes, repoussa-t-il à Wittenweier le prince allemand, que Créqui, logé sur la rive gauche du fleuve à Rheinau, contraignit bientôt à capituler (24 septembre). (8)

La fortune favorisait assurément les armes françaises. (9) Les Impériaux, une fois chassés du Rhin, se tourneraient-elles vers Bâle ou vers Strasbourg? (10) Le respect de son alliance avec les Suisses écartait pour le roi Très-Christien

(1) *Berne à Gravel*. 25 août/4 septembre, 7/17 septembre 1677. loc. cit. — *Bâle à Gravel*. 25 août/4 septembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LXI. 158. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 et 18 septembre 1677. *Ibid.* LIX. 203, 208. — *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 15 septembre 1677. *Ibid.* LXI. 189. — *Bâle à Gravel*. 14/24 janvier 1680. *Ibid.* LXVIII. 20. — *Gravel à Puyzieux*. Soleure, 9 février 1680. Arch. Guerre. CCCCLXVIII. 18. — *Gravel au roi*. Soleure, 24 février 1680. A ff. Etr. Suisse. LXVII. 22.

(2) *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerne, 9 avril 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 1^{er} septembre 1677. Arch. Guerre. CCCCLXVII. 69; à *Pomponne*. Soleure, 11 septembre 1677. loc. cit.

(3) *Successo della dieta di Bada di luglio 1677*. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 10/20 agosto 1677. *Frari. Zurigo* (1677—1684). — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 28 août 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 196. — *Nouvelles de Cologne*. 3 septembre 1677. A ff. Etr. Pays-Bas. LI. 189^{vo}.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 28 août 1677. loc. cit.

(5) *Basel an Luzern*. 29. August/8. September 1677. St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Il conte Hohenlohe, commissario generale del Ser duca di Sassonia, al Ser Gran Priore d'Ongaria (Sonnenberg)*. Waldshut, 9 settembre 1677. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri.

(6) *Nouvelles de Bruxelles*. 9 août 1677. A ff. Etr. Pays-Bas. LI. 183. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 et 18 septembre 1677. loc. cit.

(7) *Basel an Bern*. 1./11. September 1677. St.-Arch. Bern. Basel Buch C. 559.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 septembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 211. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 21 settembre/1^o ottobre 1677. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — De La Rozière. Campagne de M^r le maréchal de Créqui en Lorraine et en Alsace. 1677 (Paris, 1764).

(9) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 octobre 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 230.

(10) *Basel an Luzern*. 5./15. August 1677. St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679).

la première de ces hypothèses. On s'attendait en conséquence à ce que ses troupes investissent la métropole alsacienne, tandis qu'un corps puissant rassemblé dans la région des Alpes tenterait une diversion vers la Lombardie.⁽¹⁾ Mais ces prévisions ne se réalisèrent point. Ce fut, en effet, devant Fribourg-en-Brigau que Créqui mit le siège. La chute de cette place, survenue le 16 novembre, eut aux Lignes un profond retentissement.⁽²⁾ Sur les instances de la cour d'Innsbruck, où la situation de Constance et des villes forestières était jugée fort précaire,⁽³⁾ Zurich convoqua d'urgence une diète au 30 de ce mois.⁽⁴⁾ L'émoi eût été moins considérable parmi les cantons, si le maréchal français s'était porté vers Offenbourg, au lieu de faire construire à Neuenbourg, entre Brisach et Bâle, un pont destiné, de l'avis des Confédérés, à faciliter sa marche vers Rheinfelden.⁽⁵⁾ Toujours est-il que rarement députés du Corps helvétique avaient attendu avec autant d'impatience les déclarations d'un ambassadeur du roi Très-Chrétien.⁽⁶⁾ Lorsque Gravel arriva en Argovie, le 1^{er} décembre, la session était ouverte depuis vingt-quatre heures déjà et les opinions les plus contradictoires commençaient à s'y manifester.⁽⁷⁾ D'aucuns souhaitaient que l'on remit sur le tapis le recès de mars 1668 et que des milices suisses fussent acheminées vers les villes forestières.⁽⁸⁾ D'autres suggéraient « une interposition amiable entre les belligérants ». ⁽⁹⁾ D'autres recommandaient la temporisation.⁽¹⁰⁾ Mais chez tous s'affirmait le très grand désir de voir les armées de Louis XIV abandonner au plus vite la ligne du Rhin, de

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 16 settembre e 18 novembre 1677. loc. cit. — *Villars à Pomponne*. Turin, 17 octobre 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 295. — *Estrades à Pomponne*. Venise, 4 décembre 1677. Aff. Etr. Venise. XCIX. 275. — *Casati al conte Archinto*. Colra, gennaio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(2) *Basel an Bern*. 8./18. November 1677. St-Arch. Bern. Basel Buch C. 567. — *Basel an die XII Orte*. 8./18. November 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 251. — *Adam Vintler, Kommandant zu Rheinfelden, an Basel*. 22. November 1677. *Ibid.* LXI. 273. — *Zürich an Wrtz von Rudenz*. 13./23. November 1677. *Ibid.* LXI. 275. — *Frantz Suri, Stadtvenner, an den Bischoff zu Basel*. Solothurn, 25. November 1677. Arch. Ev. de Bâle (Kilfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1442. — Eldg. Absch. VI A. 1065 a (Baden, 30. November 1677). — Seb. Durekhardt. Geschichte der Stadt Rheinfelden (Aarau, 1909). p. 444.

(3) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 9/19, 16/26 novembre 1677. loc. cit. — *Adam Vintler, Kommandant zu Rheinfelden, an Basel*. 22. November 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 273. — *Gravel au roi*. Soleure, 27 novembre 1677. *Ibid.* LIX. 240. — *Il consiglio secreto d'Innsbruck al conte Alfonso Casati*. 6 dicembre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(4) *Zürich an Solothurn*. 14./24. November 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 277. — *Frantz Suri an den Bischoff zu Basel*. Solothurn, 25. November 1677. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 27 novembre 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 2 dicembre 1677. loc. cit.

(5) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 21 settembre/1^o ottobre, 16/26 novembre 1677. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 27 novembre 1677. loc. cit. — *Instruktion und Befehl was unser Bürgermeister und Rahts der Statt Basel, respective Ehrender Herr Alt Bürgermeister und getrüwen lieben Mitrüth die streng Ehrenvest, fürsichtig und weysen Johann Rudolf Burckhard und Christoff Burckhard auff bevorstehender Badischen Tugleistung in unserem Namen anzubringen und zu verrichten haben*, 17./27. November 1677. St-Arch. Basel. Eldgenossenschaftl. K. 10.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 27 novembre 1677. loc. cit.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 11 décembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 250.

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 11 décembre 1677. loc. cit.

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

Neuenbourg à Schaffhouse.⁽¹⁾ Dans la harangue prononcée par lui, le 2 décembre, le représentant du Louvre assura ses hôtes que, si le roi poursuivait une campagne militaire à leurs portes, c'était contre son gré; qu'il cherchait ses ennemis « où eux-ci se trouvaient » et que son étonnement était vif que les Confédérés s'émussent à ce point en cette conjoncture.⁽²⁾ En fait leur désarroi devint extrême, lorsque, en l'absence de Casati, l'envoyé autrichien Wirz de Rudenz eût pris le contre-pied des affirmations de l'ambassadeur français.⁽³⁾ Une fois de plus la proclamation de la neutralité de Constance, des villes forestières et de leur banlieue apparut à leurs yeux comme une ressource suprême pour les sortir d'embarras.⁽⁴⁾ Le ministre de la Hofburg se vit en butte à d'amères et rétrospectives récriminations. On lui fit observer que, si son maître eût daigné consentir naguère à l'éloignement des hostilités de la Franche-Comté, cette province ne serait sans doute pas tombée aux mains du roi Très-Chrétien, et par suite Rheinfelden et les places de son groupe n'eussent pas été exposées au péril de passer, elles aussi, sous une autre domination.⁽⁵⁾ Etant donné les avantages que Léopold I^{er} tirait de la possession de celles-ci, il n'y avait malheureusement pas lieu de s'attendre à ce que ce prince et son cousin d'Innsbruck accédassent de bonne grâce aux desseins des Confédérés.⁽⁶⁾ Un courrier de la diète prit néanmoins en hâte le chemin de Vienne, porteur d'une missive où les députés des XIII cantons attiraient à nouveau l'attention du chef de la branche allemande des Habsbourg sur la nécessité de l'immédiate constitution d'une zone neutre au long de la frontière septentrionale des Ligues.⁽⁷⁾

Dans le même temps, une démarche analogue était tentée auprès du roi Très-Chrétien par l'entremise de Gravel.⁽⁸⁾ Celui-ci avait reçu du Louvre avant l'ouverture de la « journée » de Bade des instructions très précises à cet

(1) „Le général d'Erlac, que j'ay eu occasion de voir en particulier, m'a dit que, depuis qu'il se cognoissoit, il n'avoit jamais veu ny dans son canton, lorsqu'il en est party, ny à la diette, quand il y est arrivé, une si grande émotion; que les uns s'y estoient laissés emporter bonnement, les autres par grimaces, et quasi tous par la jalousie que l'on a eu pour les dittes villes forestières.“ *Gravel au roi*. Soleure, 11 décembre 1677. loc. cit.

(2) *Proposition faite à Bade par le Sr de Gravel*. 2 décembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 246; Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1443; Frarl. Zurligo (1674—1684). — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 8 décembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 279. — Eidg. Absch. VI A. 1066 b (Baden, 30. November 1677).

(3) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 2 décembre 1677. loc. cit. — Eidg. Absch. VI A. 1066 b (Baden, 30. November 1677).

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 11 décembre 1677. loc. cit.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 11 décembre 1677. loc. cit.

(6) *Ibid.*

(7) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 2 décembre 1677. loc. cit. — *Die XIII Orte an den Kaiser*. Baden, 5. 6. Dezember 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 306; *an den Herzog von Lothringen*. 6. Dezember 1677. *Ibid.* LXI. 313; Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1450—1454. — *Les XIII cantons au roi*. Bade, 6 décembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 255. — Eidg. Absch. VI A. 1066 b.

(8) *Gravel aux VII cantons catholiques*. Soleure, 8 janvier 1678. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1468.

égard. Elles lui prescrivaient en effet de demeurer étranger à toutes discussions relatives à la neutralité des villes forestières.⁽¹⁾ Or, l'ambassadeur voyait du danger à accomplir à la lettre en cette matière les ordres de son souverain. Convaincu qu'un coup de main français sur Rheinfelden entraînerait inévitablement son expulsion de Soleure,⁽²⁾ il jugeait imprudent d'emboîter le pas aux agents de la maison d'Autriche, adversaires masqués du projet d'installation de garnisons suisses dans les cités impériales de la rive droite du Rhin et suggérait au contraire que le roi s'y ralliât à certaines conditions.⁽³⁾ La missive adressée à ce prince par les cantons était, à ses yeux, l'indice précieux de leur volonté de ne rompre avec lui qu'à la dernière extrémité.⁽⁴⁾ Louis XIV reconnut la justesse de cet avis et s'y rangea sans peine.⁽⁵⁾ En revanche il repoussa avec énergie la proposition des États évangéliques des Ligues de mettre Strasbourg au bénéfice des avantages réclamés au profit de Constance, de Radolfzell, de Bregenz et des villes forestières,⁽⁶⁾ encore que Zurich eût persuadé à Lucerne et à ses alliés de l'assister en cette conjoncture, pour compenser la promesse que Berne et elle donnaient aux catholiques d'appuyer à Paris leurs instances en faveur de la reconnaissance de la neutralité de l'évêché de Bâle.⁽⁷⁾ Mais aussi bien les négociations à ce sujet demeurèrent suspendues. Dès le milieu de décembre, les Français marchaient vers Villingen. Rheinfelden se trouvait dégagée.⁽⁸⁾ Par suite l'alerte prenait fin qui, durant quelques semaines avait tenu en haleine les Confédérés des deux confessions,⁽⁹⁾

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 2 décembre 1677. loc. cit. — „Ils doivent estre trop équitables pour trouver estrange que j'attaque mes ennemis du mesme costé dont ils ne cessent point de porter la guerre dans mes provinees.“ *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 8 et 21 décembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LXI. 279, 326.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 décembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 276.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 18 décembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 272.

(4) *Les XIII cantons au roi; à l'empereur*. Bade, 5 et 6 décembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 251, 255; Suisse. Mém. et Doc^{ts} (Négociations de Mr de Gravel en 1677).

(5) *Il nanzto Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 10 décembre 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Le roi au Corps helvétique*. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LXI. 323; St. Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679).

(6) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle 7 avril (n. st.), 3/13 octobre 1674. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Les XIII cantons au roi*. Bâle, 6 décembre 1677. loc. cit. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LXI. 324, 326. — „In tanto dieo a V. A. R. che sono parecchie settimane che il Ser capitano Schmid mi disse qualmente v'ersno sul tapetto qualche segrete propositioni per aggregare a tutto questo Corpo il vescovato di Basilea, contado di Montbelliard, le quattro città forestiere, quelle di Radolfzell, Constanza, Bregghens, Strasbourg et alcune altre imperlii et etlandio il ducato di Wirtemberg.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 décembre 1677. Arch. di Stato Piemonte si, Svizz. Lett. min. XXI. — *Dupré à Pomponne*. Strasbourg, 31 janvier 1678. A ff. Etr. France. 1442. — *Eldig. Absch. VI A*. 1067c (Baden evangel., November 1677). — *Legrelle*. op. cit. 374 sqq.

(7) *L'évêque de Bâle aux VII cantons catholiques*. Porrentruy, 19 novembre 1676; à *Gravel*. 13 novembre et 7 décembre 1676. — *Le roi aux XIII cantons*. Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676. — *Gravel aux cantons catholiques*. Soleure, 16 janvier 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 9 décembre 1677. loc. cit. — *Les VII cantons catholiques au roi*. Lucerne, 31 décembre 1677. A ff. Etr. Suisse. LIX. 284.

(8) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 2/12 décembre 1677. *Frari. Zurigo* (1674—1684).

(9) „Praesial habere Gallum amicum quam vicinum.“ *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 12/22 décembre 1677. loc. cit.

imposé à Gravel un surcroît de préoccupations et fourni à l'empereur une nouvelle occasion de dissimuler par le moyen de déclarations équivoques la répugnance que lui inspirait la seule pensée de se dessaisir, ne fût-ce que provisoirement, de la possession des villes forestières.⁽¹⁾

Réponse adressée par l'empereur au Corps helvétique quant au statut des villes forestières. — Sa maladie. — Son insuffisance. — Conciliabules entre Casati et Fidèle de La Tour. — Attitude des représentants du Louvre, de l'Escurial et de la cour de Vienne au regard du projet de neutralisation des villes forestières. — Nouvelles instructions à Gravel. — Diète de Bade de février 1678. — Querelle de préséance entre l'envoyé impérial et l'ambassadeur français. — Ses conséquences. — Conditions mises par Léopold I^{er} et Louis XIV à la neutralité de Rheinfelden et des places de son groupe. — Intervention britannique réclamée dans les affaires de l'Helvétie. — Emiettement du parti espagnol dans ce pays. — Démarches réitérées des Confédérés en France et en Autriche. — Leur inutilité. — La diète se sépare sans avoir fait aboutir aucune des questions discutées devant elle. — Recès du 19 mars. — Conférence de Rorschach. — Arguties impériales: Neutralité ou Garantie. — Gravel cherche à gagner du temps. — Il y réussit.

VIII. L'alerte était passée. Mais le péril français ne demeurait pas moins suspendu sur Constance et les autres cités impériales de la ligne du Rhin. L'activité fébrile déployée par les agents de la maison d'Autriche aux Lignes en était un symptôme significatif. Aussi bien, en dépit de son désir de n'apporter aucune modification au statut des villes forestières,⁽²⁾ Léopold I^{er}, cédant aux instances de la cour d'Innsbruck, intéressée comme lui à la conservation de ces dernières, venait, le 23 décembre, d'exaucer en quelque mesure les souhaits du Corps helvétique, en se déclarant prêt à négocier les modalités du projet de neutralité qui les concernait, pourvu que le roi Très-Chrétien fit parvenir à cet effet ses pleins pouvoirs à son ministre à Soleure.⁽³⁾ Malheureusement, ainsi qu'il a été dit ailleurs, les inadvertances et les maladresses de la chancellerie de la Hofburg ne se comptaient plus, quand il s'agissait des « choses de Suisse ». On s'attendait en Lombardie et en Espagne

(1) *Der Kaiser an die XIII Orte*. Wien, 23. Dezember 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri; Kantonsarchiv Chur. Akten. — *Johann Anton Wirz von Rudenz an Zürich*. Bregenz, 7. Januar 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten.

(2) *Gravel à Pomponne*. Solenre, 1^{er} janvier 1678. A ff. E tr. Suisse. LXII. 11.

(3) *Der Kaiser an die XIII Orte*. Wien, 23. Dezember 1677 und 4. Januar 1678. loc. cit.; Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. nos 1432, 1467. — *Gravel à Pomponne*. Solenre, 15 janvier 1678. A ff. E tr. Suisse. LXII. 17. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 13^o gennaio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

à ce que la missive du gouvernement de Vienne réservât, dans son acceptation des propositions de l'assemblée de Bade, certaines stipulations du traité d'*Union héréditaire* de 1511 qui y étaient passées sous silence, et posât, comme condition *sine qua non* de son adhésion aux vues des Confédérés, l'immédiate cessation des transgressions relevées dans le service de leurs régiments à la solde de France.⁽¹⁾ Or, rien de tout cela ne se trouvait dans l'écrit rapporté de la cour impériale par le messenger de la diète de novembre.⁽²⁾ Et ce « mauvais début » n'était pas pour tranquilliser Casati sur le développement ultérieur des négociations.⁽³⁾

Retiré depuis le commencement de septembre 1677 à Coire, l'ambassadeur d'Espagne ne se faisait pas d'illusions quant aux chances de succès de la cause qu'il avait à défendre. Aussi venait-il d'appeler auprès de lui, afin de prendre ses avis, le principal conseiller de l'abbé de Saint-Gall, Fidèle de La Tour, dont la flexibilité de la girouette s'était définitivement muée en un attachement sans bornes aux intérêts de la cour de Madrid.⁽⁴⁾ Le résultat de la conférence tenue par ces deux personnages ne fut rien moins que tranquillisant. Il leur apparut, en effet, qu'une rupture entre la France et les cantons protestants était d'autant moins à prévoir que Zurich et Berne avaient à cette heure quelques centaines de leurs ressortissants en garnison dans Strasbourg, lesquels y eussent été pris comme dans une souricière en cas de déclaiement des hostilités.⁽⁵⁾ D'un autre côté, tandis que les autorités du « Mittelland » contraignaient le capitaine de Grafenried à renoncer au service lombard embrassé par lui depuis quatre ans,⁽⁶⁾ les régiments suisses à la solde du Louvre continuaient à guerroyer sur les terres d'Empire et il semblait peu probable que l'offre d'enrôler dans les cités évangéliques une partie des forces destinées à assurer la défense des villes forestières fût capable de les éloigner des levées organisées pour le compte de leur allié d'Outre-Jura.⁽⁷⁾ Par suite Casati n'aurait rien de bon de la diète que Zurich s'appropriait à assigner à Bade afin d'y donner connaissance à ses confédérés du sens des réponses de

(1) *Casati à Ligne*. Coira, 22 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(2) *Ibid.* — *Casati à Ligne*. Coira, 19 enero 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(3) *Ibid.* — *Casati à Ligne*. Coira, 19 gennaio e 16 febbraio 1678. loc. cit.

(4) *Casati à Ligne*. Coira, 12 gennaio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(5) A. Malapert aux *Etats-Généraux*. Bâle, 29 octobre 1674 (n. s.); 3/13, 17/27 avril 1675. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwiſterland. 5970. — *Mémoire* („Il faut disposer les cinq cantons...“). 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — „La garnison suisse est de six compagnies de 200 hommes, qui ne sont pas tout à fait complètes.“ *La Loubère à Louvois*. Strasbourg, 31 mars 1678. ap. Coste. La réunion de Strasbourg à la France (1811), p. 40. — C. Escher-Ziegler. Eine Schweizerische Garnison zur Beschützung der Neutralität der Reichsstadt Strassburg (Zürich, 1908).

(6) *Leonardi à Madame Reale*. Lucerna, 20 gennaio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(7) *Mémoire* („Il faut disposer les cinq cantons...“). loc. cit.

l'empereur et du roi Très-Christien à la requête adressée à ces deux princes en faveur de la neutralisation des villes forestières.⁽¹⁾

A la nouvelle qu'à Paris, comme à Vienne, la résolution semblait prise, ou bien près de l'être, de faire confiance aux Suisses et de consentir à ce que leurs troupes entrassent dans Rheinfelden et dans Constance jusqu'à la cessation des hostilités, un sentiment de fierté s'était emparé d'eux.⁽²⁾ Ce sentiment se fortifia lorsque, le 7 janvier 1678, l'envoyé impérial Wirz de Rudenz, pria le *Vorort* de réunir au plus vite une diète en Argovie.⁽³⁾ Était-il justifié? Assurément non. Le souci de contenter les cantons entraînait pour peu de chose dans la démarche du représentant de l'Autriche. Seule la crainte d'une surprise des villes forestières faisait agir celui-ci.⁽⁴⁾ Par suite, quand ce danger lui parut s'éloigner quelque peu, fut-il des premiers, avec Casati, à suggérer à Zurich de différer d'une semaine entière la tenue de la « journée » dont la réunion avait été fixée tout d'abord au 31 janvier.⁽⁵⁾

Aussi peu indifférente en somme que la diplomatie de la Hofburg à la solution que recevrait la question de la neutralisation des places fortes de la ligne du Rhin, mais infiniment plus habile, la diplomatie du Louvre ne désavouait pas ceux qui, en Suisse, la déclaraient d'ores et déjà acquise à ce projet.⁽⁶⁾ En prévision de la convocation d'une nouvelle diète, le roi avait fait remettre à son ministre aux Ligues des sommes importantes, accompagnées d'instructions détaillées concernant la conduite à suivre par lui au cours des négociations dont la reprise était annoncée.⁽⁷⁾ Au total ces instructions ne s'éloignaient guère de celles envoyées en décembre de Saint-Germain-en-Laye à Soleure.⁽⁸⁾ Plus précises cependant, elles restreignaient dans une sensible mesure l'étendue ou, pour mieux dire, la largeur des bandes de territoire à

(1) *Ligne a Casati*. Milan, 18 febbraio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 15 janvier 1678; *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 26 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 289; LXII. 17.

(3) *Zurich à Gravel*. 31 décembre 1677/10 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 5. — *Ligne a Casati*. Milan, 18 febbraio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(4) *Wirz de Rudenz à Zurich*. Bregenz, 7 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 13. — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 2 marzo 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(5) *Zurich à Gravel*. 7/17 et 16/26 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 5, 17. — *Anthoni Wirz von Rudenz an Zürich*. Costanz, 22. Januar 1678. St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 28. — *Nouvelles de Ratisbonne*. 8 février 1678. ap. Gazette de France, année 1678. p. 155. — *Ligne a Casati*. Milan, 18 febbraio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 15 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 17. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 20 gennaio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 26 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 289. — „Sanno li Francesi piegar il tutto al loro proprio vantaggio et fecero rilucere tanto zelo per la neutralità di Borgogna solamente quando videro esser impossibile all Spagnuoli di concorrervi.“ *Memoriale somministrato all'ambasciatore cesareo dall' amico per valersi secondo le occorrenze della sostanza*. marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigion.

(7) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 12 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 284. — *Gravel à Colbert*. Bade, 18 février 1678. Bibl. Nat. Coll. Clairambault 1001, p. 1535.

(8) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LXI. 324.

garantir des coups de main des belligérants,⁽¹⁾ excluait l'admission d'une requête du margrave de Bade-Dourlach tendant à faire bénéficier une partie de ses Etats du régime proposé en faveur des villes forestières⁽²⁾ et repoussaient d'autant plus énergiquement toute limitation de l'emploi des troupes suisses à la solde de la Couronne Très-Chrétienne que la tension survenue dans les rapports de celle-ci avec le gouvernement de Londres amenait ce dernier à rappeler les siennes du service français.⁽³⁾

Arrivé à Bade, le 7 février, Gravel y avait été précédé de vingt-quatre heures par deux envoyés impériaux, le comte de Lodron et le Sr de Roggenbach, partis de Vienne le 19 janvier.⁽⁴⁾ Casati, qu'une indisposition retenait à Coire, venait de renoncer à se rendre en Argovie,⁽⁵⁾ mais non point à préconiser la diffusion d'un libelle incitant les cantons à suivre l'exemple de l'Angleterre et à dissocier leurs intérêts d'avec ceux de la cour de Paris.⁽⁶⁾ Dès l'ouverture de la diète, une grave question d'étiquette et de cérémonial mit aux prises les représentants de la Hofburg et celui du Louvre. Ceux-là élevaient la prétention d'obtenir audience avant celui-ci, l'empereur occupant la première place parmi les souverains de l'Europe.⁽⁷⁾ Non content de contester cette dernière assertion, Gravel s'efforça d'établir que la préséance lui revenait du fait qu'il était le seul ambassadeur présent à Bade, puisque aussi bien le mot *Abgesandte*, employé dans les lettres de créance de Lodron ne passait point

(1) Proposition que Son Excellence (Gravel) devait faire à l'assemblée de Bade au mois de février et qui n'a pas été prononcée. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 21. — Gravel au roi. Aarau, 19 février 1678. *Ibid.* LXII. 41. — Pomponne à Gravel. Metz, 24 février 1678. *Ibid.* LXII. 49. — *Continuazione della relazione della dieta di Bada sino a 8 marzo 1678.* Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — Eidg. A bsch. VI A. 1070 b, 1072 b.

(2) Les XIII cantons au roi. 15 février 1675. St-Arch. Basel. Politisches. V2. — Vaudruin à Bâle. Brisach, 25 février 1675. *Ibid.* — Gravel à Pomponne. Soleure, 8 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 11. — Pomponne à Gravel. Saint-Germain-en-Laye, 19 janvier 1678. *Ibid.* LVIII. 287.

(3) Pomponne à Gravel. Saint-Germain-en-Laye, 26 janvier et 2 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 289, 291. — Gravel à Pomponne. Soleure, 4 février 1678. *Ibid.* LXII. 35; au roi, Aarau, 19 février 1678. *Ibid.* LXII. 41. — Eidg. A bsch. VI A. 1070 d.

(4) Nouvelles de Vienne. 31 janvier 1678. ap. Gazette de France, 1678. p. 118. — Villars à Pomponne. Turin, 3 février 1678. Aff. Etr. Turin. LXVII. 24. — Gravel à Pomponne. Soleure, 4 février 1678. loc. cit. — Proposition des envoyés impériaux à la diète de Bade. février 1678. *Theatrum Europaeum*. XI. 1148. — Leonardi a Madama Reale. Bada, 16 febbraio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — Nouvelles de Bade. 14 mars 1678. ap. Gazette de France, 1678. p. 212. — Eidg. A bsch. VI A. 1069 a (Baden, 7. Februar 1678).

(5) Casati alla dieta di Bada. Colra, 30 gennaio 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 32. — Leonardi a Madama Reale. Bada, 9 febbraio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — Sostanza di quanto scrive al conte ambasciatore Casati il di lui segretario, sotto li 10 febbraio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — Pomponne à Gravel. Vitry, 15 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 292.

(6) Gravel au roi. Aarau, 19 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 41; à Pomponne. Bade, 4 mars 1678. *Ibid.* LXII. 52. — Proposition faite à Bade par M^r de Gravel. 7 mars 1678. *Ibid.* LXII. 57.

(7) Relazione del successo della dieta helvetica principiata in Bada li 7 febbraio 1678 e che tuttavia continua. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — Sostanza di quanto scrive al conte ambro Casati il di lui segretario dalla dieta di Bada, sotto li 10 febbraio 1678. *Ibid.* — Eidg. A bsch. VI A. 1069 a (Baden, 7. Februar 1678).

pour synonyme de *Botschafter*.⁽¹⁾ Comme il menaçait de se retirer au cas où sa réclamation serait écartée⁽²⁾ et que ses contradicteurs maintenaient avec fermeté leur point de vue, on convint d'en référer à Vienne et de s'enquérir auprès de Léopold I^{er} du caractère exact qu'il entendait attribuer à ses ministres en Helvétie.⁽³⁾ Par suite, à peine ouverte, la diète eut à suspendre ses travaux.⁽⁴⁾ Dès le 15 février, la plupart de ses membres avaient regagné leurs foyers.⁽⁵⁾ La session ne reprit en réalité que le 28.⁽⁶⁾ Mais Gravel réussit à mettre à profit ce répit pour rassurer ceux d'entre les députés qu'il avait su retenir à ses côtés en Argovie et pour les détourner de dépêcher à Créqui, dont l'armée s'était entre-temps rapprochée du Rhin.⁽⁷⁾

En contestant le caractère des envoyés impériaux, tel qu'il ressortait de leurs lettres de créance, le successeur de Saint-Romain avait agi au mieux des intérêts qui lui étaient confiés.⁽⁸⁾ La décision de son attitude en cette conjoncture le désignait en outre à la gratitude des Confédérés. En obligeant Léopold I^{er} à conférer à ses représentants aux Liges la dignité d'ambassadeurs, que ce prince leur avait refusée jusque-là,⁽⁹⁾ Gravel ne contribuait-il pas à donner une force nouvelle à la reconnaissance d'autonomie du Corps helvétique proclamée dans la paix de Münster?⁽¹⁰⁾ Toujours est-il que, satisfait du résultat obtenu, le ministre du Louvre consentit à s'effacer devant Lodron,

(1) *Relazione del successo della dieta, ecc. loc. cit.* — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 9 febbraio 1678. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 7/17 febbraio 1678. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Avvisi di M^{sr} Cibo*. Lucerna, 18 febbraio 1678. Arch. Vaticano. Nuuz. Svizz. LXXII. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 19 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 49.

(2) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 1/11 febbraio 1678. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 16 febbraio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) *Avvisi di M^{sr} Cibo*. Lucerna, 18 febbraio 1678. loc. cit.

(4) *Mémoire que Mr de Gravel devoit présenter à la diète de Bade et qui ne l'a pas esté*. 11 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 42.

(5) *Relazione del successo della dieta, ecc. loc. cit.* — *Instruktion und Befelch auff die Herrn Samuel Frisching, alt Schultheiss und Oberster, Herrn Johann Rudolff von Diesbach, alt Bauherrn und dess Rahte der Stadt Bern, als abgesandte uff ein Badische Tagleistung*. 5./15. Februar 1678. St-Arch. Bern. Instruktionsbuch U (1675—1685). p. 169; Frankr. Buch DD. 74. — *Avvisi di M^{sr} Cibo*. Lucerna, 18 febbraio 1678. loc. cit.

(6) *Continuatione della relazione della dieta di Bada sino a 8 marzo 1678*. loc. cit.

(7) *Relazione del successo della dieta, ecc. loc. cit.* — *Gravel au roi*. Aarau, 19 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 41. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 14/24 febbraio 1678. loc. cit. — *Continuatione della relazione, ecc. loc. cit.*

(8) *Relazione del successo della dieta helvetica, ecc. loc. cit.* — „Sa Mté a fort approuvé que vous les ayez obligez à demesler leurs qualitez véritables et à rechercher une déclaration précise de l'empereur sur celle d'ambassadeur qu'ils prétendent en avoir recçu. S'ils s'en expliquent en cette sorte, les cantons auront beaucoup gagné en cette rencontre d'avoir obtenu que l'empereur, qui se prétend encore leur maistre, envoie des ambassadeurs.“ *Pomponne à Gravel*. Metz, 24 février 1677. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 294. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 4 mars 1678. *Ibid.* LXII. 52. — *Eldg. A b s c h.* VI A. 1070e.

(9) *Der Kaiser an die XIII Orte*. Neustadt, 22 febbraio 1678. Frari. Zurigo (1674—1684); Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 28 febbraio/10 marzo. 1678. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Avvisi di M^{sr} Cibo*. Lucerna, 11 marzo 1678. Arch. Vaticano. Nuuz. Svizz. LXXII.

(10) *Consiglio dato dall'amico (Fedele della Torre) all'ambasciatore cesareo ad istanza del Sr Conte di Lodron*. Febbraio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati, Svizzeri e Grigioni.

dont l'audience eut lieu le 5 mars.⁽¹⁾ La harangue prononcée par l'envoyé autrichien ce jour-là ne répondit certes pas à ce qu'en attendaient les Suisses. Non point que ceux-ci trouvassent étrange que le gouvernement de Vienne entendit que le projet de neutralisation en discussion ne préjudiciât en rien aux stipulations du traité d'*Union héréditaire* de 1511. Mais la prétention de l'empereur de ne renoncer, fût-ce momentanément, à aucune des prérogatives que lui conférait son droit de souveraineté absolue à l'égard de Rheinfelden et des autres cités du Rhin Inquiétait à juste titre les membres de la diète.⁽²⁾ En somme, si le chef de la branche allemande de la maison de Habsbourg consentait à l'entrée d'enseignes helvétiques dans Constance et les villes forestières, c'était à des conditions jugées inacceptables tant à Paris qu'à Soleure. Il exigeait en effet que les troupes régnicoles en garnison dans les dites places y demeurassent; que les auxiliaires suisses ne fussent introduits dans celles-ci qu'en petit nombre et qu'ils prêtassent serment de fidélité à lui-même et non pas à leurs supérieurs aux Ligues.⁽³⁾ On n'oubliait pas en Autriche que trente mille Confédérés se trouvaient à cette heure à la solde du roi Très-Christien et qu'une bonne partie d'entre eux combattaient sur terre d'Empire.⁽⁴⁾ Enfin il n'y avait pas jusqu'aux mots *neutralité* et *dépôt* dont l'emploi ne fût jugé intempestif par les membres du Conseil aulique, soucieux les uns et les autres de ne pas rabaisser le prestige du souverain auprès du Collège électoral de Ratisbonne.⁽⁵⁾

L'occasion s'offrait belle à l'ambassadeur français de démasquer le manque de sincérité de la politique suivie en Helvétie par le gouvernement de Vienne et de prendre l'exact contre-pied des suggestions développées par Lodron et Roggenbach au cours de l'audience que leur accorda la diète. Il s'acquitta de cette tâche le 7, puis le 15 mars, déclara que son maître désapprouvait l'idée

(1) *Proposition de M^{rs} le comte de Lodron et baron de Roggenbach, ambassadeurs de l'empereur, présentée par écrit à l'Assemblée de Bade*. 5 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 55; Arch. Ev. de Bâle (Käfigtorf). Guerre de France. 1676—1679. n° 1472. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 7/17 marzo 1678. loc. cit.

(2) *Propositione fatta dall'ambasciatore cesareo alla dieta di Bada*. 5 marzo 1678. *Frari*. Zurigo (1674—1684). — *Responce de M^{rs} les ambassadeurs de l'empereur sur le projet qui leur a esté donné le 15 mars*. Bade, 15 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 73. — *Gravel à Louvois*. Aarau, 20 mars 1678. Arch. Guerre. CCCCXXV. 73. — *Consulta del Consejo de Estado* (Astorga; Osuna; Alba; Medinaçeli). Madrid, 20 agosto 1678. Simancas. Estado. 3394. — *Eidg. Absch.* VI A. 1070 d (Baden, 7. Februar 1678). — *Theatrum Europaeum*. XI. 1148 b.

(3) *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 2 e 9 marzo 1678. loc. cit. — *Gravel à Louvois*. Aarau, 20 mars 1678. Arch. Guerre. CCCCXXV. 73. — *Ligne al rey*. Milan, 7 abril y 16 julio 1678. Simancas. Estado. 3393, 3394. — *Consulta del Consejo de Estado* (Astorga; Pedro de Aragon; Osuna; Alba). Madrid, 11 mayo 1678. *Ibid.* 3393. — *Consulta del Consejo de Estado* (Astorga; Osuna; Alba; Medinaçeli). Madrid, 20 agosto 1678. *Ibid.* 3394.

(4) *Relatione del successo della dieta helvetica, ecc.* loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 2 marzo 1678. loc. cit. — *Ligne al rey*. Milan, 16 julio 1678. Simancas. Estado. 3394. — *Schweizer*. op. cit. 331.

(5) *Gravel au roi*. Aarau, 19 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 41. — *Continuatione della relazione della dieta di Bada, ecc.* loc. cit. — *Memoriale somministrato all'ambasciatore cesareo dall'amico per valersi secondo le occorrenze della sostanza*. Marzo 1678. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel à Zurich*. Soleure, 8 octobre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 230.

de confier à des garnisons mixtes, allemandes et suisses, la garde des villes forestières; qu'il repoussait « ce mélange »⁽¹⁾ ainsi que l'extension de la zone où les hostilités seraient suspendues et s'obstinait à vouloir que le traité en discussion fût qualifié de « neutralité » et non pas de « garantie », expression que les autorités cantonales avaient fini par admettre, à la demande de l'empereur, car elle cadrerait assez exactement avec le caractère qu'elles-mêmes entendaient donner à leur intervention.⁽²⁾

Si, à cette heure, Gravel avait possédé le pouvoir magique de se débarasser de l'un de ses adversaires, soit de Lodron, qui le combattait ouvertement à Bade, soit de Casati, dont les attaques, pour venir de Coire, ne lui étaient pas moins nuisibles, e'eût été sans doute sur ce dernier que se fût porté son choix. L'ambassadeur d'Espagne paraissait en effet à ses yeux, un rival autrement redoutable que les envoyés impériaux. Décidé à mettre tout en jeu afin d'empêcher l'abandon de Bregenz, de Constance, de Bishofzell, de Rheinfelden, de Waldshut, de Laufenburg et de Sækingen par leurs garnisons autrichiennes, opération jugée par lui fort dommageable aux intérêts de son souverain,⁽³⁾ le représentant de l'Escurial, on l'a dit, ne se nourrissait pas d'illusions quant à l'avenir de la cause qu'il avait mission de défendre parmi les Liges.⁽⁴⁾ Le parti espagnol, dont ses fréquentes absences de Lucerne affaiblissaient la cohésion,⁽⁵⁾ s'émiettait petit à petit. A peine pouvait-il faire état de quatre suffrages assurés sur treize au sein des diètes,⁽⁶⁾ et la dispa-

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 mars 1678. Bibl. Nat. Coll. Clairambt 1001. f° 1551. — *Theatrum Europaeum*. XI. 1149.

(2) *Relatione del successo della dieta helvetica principata in Bada li 7 febbraio 1678 e che tuttavia continua*. loc. cit. — *Gravel au roi*. Aarau, 19 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 41. — *Proposition que Son Exc^e (Gravel) devoit faire à l'assemblée de Bade, au mois de février, et qui n'a pas été prononcée*. *Ibid.* LXIII. 24. — *Proposition faite à la diète par Mr de Grovel*. Bade, 7 mars 1678. Frari. Zurigo (1674—1684); Publie. Rec. Office. Foreign. Switzerland. Misc. Papers. n° 6 (1689—1690); Eldg. Absch. VI A. 1070 e; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni; Aff. Etr. Suisse LXII. 57; Gazette de France. 1678. p. 249. n° 30; *Theatrum Europaeum*. XI. 1149. — *Continuatione della relatione della dieta di Bada, ecc.* loc. cit. — *Deuxième proposition faite à Bade par Mr de Gravel*. 15 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 69. — *Pomponne à Gravel*. Camp devant Ypres, 17 mars 1678. *Ibid.* LVIII. 301. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 mars 1678. Bibl. Nat. Coll. Clairambt 1001. p. 1551. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 11 mayo 1678. Simancas. Estado. 3393. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 16/26 giugno 1678. loc. cit.

(3) *Les XIII cantons au roi de France*. Bade, 17 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 74; *Theatrum Europaeum*. XI. 1149. — «Por la parte que toca a Su Mag^d, no veo que podamos, V. S. nro, consentir en nada d'esto.» *Ligne à Casati*. Milan, 29 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 11 mayo 1678. loc. cit.

(4) *Ligne à Casati*. Milan, 29 marzo 1678. loc. cit. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 11 mayo 1678. loc. cit.

(5) «In somina quando il sigro ambasciatore Casati non è presente, non puonno esser tenuti in verun ordine gl'ambei della Spagna.» *Seconda et ultima continuatione della relatione della dieta di Bada di febbraio et marzo 1678*. loc. cit.

(6) «Que protestantes y muchos de los catholicos dependan de los dictámenes de la Franela, y que haia solo quatro votos favorables es bien de estrañar.» *Ligne à Casati*. Milan, 29 marzo 1678. loc. cit. — «Assicurando V. E. che da che pratico quel paese, io non lo vidi mai così mal disposto ne sconcertato il nostro partito come al presente.» *Casati a Ligne*. Lucerna, 18 agosto 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

rition de ses principaux adhérents n'était pas compensée par l'acquisition de nouvelles recrues.⁽¹⁾ La source de ce mal, le ministre du roi Catholique sur les rives du lac des Quatre-Cantons ne la connaissait que trop. Au cours d'un récent et très bref séjour à Milan, n'avait-il pas constaté que, faute d'argent, le lieutenant général en Lombardie ne se trouvait plus en mesure d'accueillir les fréquentes demandes d'emplois militaires que lui adressaient les « Waldstätten » ?⁽²⁾

Par surcroît de disgrâce, les « hésitations lamentables » des envoyés impériaux et leur obstination à exiger de la diète des concessions que celle-ci répugnait à leur accorder tendaient à compliquer plutôt qu'à déteindre la situation.⁽³⁾ Par suite, désespérant d'être secouru de la Hofburg,⁽⁴⁾ Casati conçut et fit approuver à Madrid le projet de provoquer l'intervention anglaise dans les affaires de Suisse.⁽⁵⁾ Le gouverneur de Milan, prince de Ligne, reçut la mission d'en assurer la réussite.⁽⁶⁾ Ses démarches en Autriche auprès du résident de l'Escurial, comte Archinto, puis auprès de l'ambassadeur en titre, le marquis de Falces, dès l'arrivée de celui-ci à Vienne;⁽⁷⁾ les instances adressées par lui à Londres, où le marquis de Borgomanero représentait depuis peu Charles II d'Espagne, facilitèrent celles entreprises aux Ligues à ces mêmes fins.⁽⁸⁾ Lorsque, circonvenus par ses agents, les membres de la diète décidèrent, le 17 mars, de demander au roi de la Grande-Bretagne, « médiateur de la paix », de faire inclure dans cette dernière le Corps helvétique en

(1) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 22 e 29 marzo, 5 aprile, 21 giugno 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri; *al segretario di Stato Rossi*. 22 giugno 1678. *Ibid.*

(2) *A. Malaperi aux Etats-Généraux*. Bâle, 31 décembre 1673. Rijksarchief. La Haye. loc. cit. — *Ligne à la reina*. Milan, 16 enero 1678. Simancas. Estado. 3393. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la obligación de asistir a Milan el Gran Duque, y Esquizaros, y Grisonos* (Aatorga; Montalegre; Pedro de Aragon; Osuna; Medinaceli). Madrid, 14 febrero 1678. *Ibid.* Estado. 3407. — *Casati a Ligne*. Coira, 17 marzo 1678. *Ibid.* Secretarias provinciales. 2022. — *Ligne à Casati*. Milan, 29 marzo 1678. loc. cit. — *Ligne al rey*. Milan, 16 julio 1678. Simancas. Estado. 3394.

(3) *Seconda et ultima continuatione della relatione della dieta di Bada di febbraio et marzo 1678*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Continuatione della relatione della dieta di Bada sino a 8 marzo 1678*. loc. cit. — « pessime congiunture che corrono. » *Casati a Ligne*. Coira, 8 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(4) « Io però non mi meraviglio di niente di questo, perchè tanto in Vienna, quanto in Inspruch hanno sempre operato tutt'al contrario negli affari de' Svizzeri o Grigioni. » *Casati a Ligne*. Coira, 21 febbraio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Ligne à Casati*. Milan, 29 marzo 1678. loc. cit. — *Casati à Ligne*. Coira, 26 octobre 1678. Simancas. Estados. 3394.

(5) *Casati a Ligne*. Coira, 8 marzo 1678. loc. cit. — *Ligne à Casati*. Milan, 29 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Ligne al rey*. Milan, 7 abril 1678. Simancas. Estado. 3393.

(6) *Pedro Coloma à Bartolomé de Lagossa*. 13 enero 1678. Simancas. Estado. 3393. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la obligación de asistir a Milan el Gran Duque, y Esquizaros, y Grisonos*. Madrid, 14 febrero 1678. *Ibid.* Estado. 3407. — *Ligne al rey*. Milan, 7 abril 1678. *Ibid.* Estado. 3393. — *El rey à Ligne*. Madrid, 10 mayo 1678. *Ibid.* Estado. 3393.

(7) *Ligne al rey*. Milan, 16 enero y 16 julio 1678. Simancas. Estado. 3394, 3407. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 20 agosto 1678. *Ibid.* 3394.

(8) *Ligne al rey*. Milan, 16 enero 1678. loc. cit. — « Despues de escrita esta, recivo orden de Su Mag^d en que, sobre representaciones que le ha hecho de Inglaterra, el marqués de Borgomanero, manda que se procure que los cantones escrivan à la corte de Inglaterra sobre los progressos de Franceses en su perjuicio, rodeandolos con sus ocupaciones de manera que los necessitara à su total dependencia. » *Ligne à Casati*. Milan, 28 febrero 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

tant qu'« Etat souverain », (1) on connaissait à Whitehall la teneur de cette requête, bien qu'elle n'y fût point encore parvenue. (2) Renseigné par le ministre de l'Eseurial accrédité auprès de sa personne, le monarque anglais n'ignorait pas que la conquête de Fribourg-en-Brigau acheminait l'enceinte de la Suisse par les armées de Louis XIV; (3) que l'influence du Louvre, désormais sans contre-poids, se développait à l'aise au delà du Jura; qu'à Berne, à Fribourg, dans le Valais levées et recrues lui étaient derechef assurées; (4) que le service des pensions françaises y avait repris son jeu normal, (5) et que les Confédérés se borneraient sans doute à protester comme naguère contre la présence de forces étrangères à moins de deux lieues de leur frontière. (6) Ne convenait-il pas dès lors que, dans sa réponse aux cantons, Charles II d'Angleterre fit dépendre l'inclusion de ces derniers dans la paix de leur résolution de ne plus tolérer à l'avenir que leurs troupes acceptassent de servir contre l'Empire et que leur alliance avec le roi Très-Christien fût interprétée autrement que comme une alliance défensive? (7)

Spectateurs, non désintéressés certes, du duel que se livraient en leur présence les diplomaties rivales de la France, de l'Autriche et de l'Espagne, les députés réunis en Argovie éprouvaient un réel embarras à arrêter un plan de conduite qui ne soulevât pas les critiques de l'une au moins de celles-ci. Le 17 mars, soit le jour même du départ de la missive écrite en leur nom au roi de la Grande-Bretagne, (8) ils en adressèrent d'autres à Louis XIV et à Léopold I^{er}, à seule fin d'amener le premier de ces princes à se désister de sa prétention de faire occuper par des garnisons suisses les villes forestières et le second à renoncer à son exigence de renforcer celles de ses troupes pré-

(1) *Casati al conte di Lodron, ambasciatore cesareo*. Coira, 8 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Casati a Ligne*. Coira, 29 marzo 1678. loc. cit. — P. Schweizer. *Gesch. der Schweiz*. Neutralität. I. 287 sqq.

(2) *Ligne al rey*. Milan, 16 enero 1678. Simancas. Estado. 3407. — *Casati a Ligne*. Coira, 29 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(3) *Coloma á Lagossa*. 13 enero 1678. loc. cit. — *Ligne á Casati*. Milan, 28 febrero 1678. loc. cit. — *Der unparteyliche Schweltzer an der angesetzten Tagsatzung zu Baden*: ap. *Reisseissen's*. Strassburg. Chronik (éd. Reuss). p. 70.

(4) *Le roi à Fribourg*. Saint-Germain-en-Laye, 18 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 7. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 29 janvier 1678. *Ibid.* LXII. 30. — *Pomponne; Louvois à Gravel*. Vitry, 15 février; Nancy, 23 février 1678. *Ibid.* LVIII. 292; LXIII. 51. — *Gravel à Colbert*. Bade, 18 février 1678. *Bibl. Nat. Coll. Clairamb.* 1001. p. 1535; *au roi*. Bade, 19 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 41.

(5) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 12 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 281.

(6) *Die Häupter u. s. v. an die Gemeinden der III Blinde*. Chur, 21/31. Dezember 1677. St-Arch. Chur. Akten. — *Ligne al rey*. Milan, 16 enero y 7 abril 1678. Simancas. Estado. 3393, 3407. — *Relazione del successo della dieta helvetica, ecc.* loc. cit. — *La diète de Bade au roi*. 15 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 168.

(7) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 10/20 janvier 1674. Rijksarchieff. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Ligne al rey*. Milan, 16 enero y 7 abril 1678. loc. cit. — *El rey á Ligne*. Madrid, 10 mayo 1678. Simancas. Estado. 3393.

(8) *Les députés de la diète de Bade à Sa Majesté Britannique*. 17 mars 1678. Simancas. Estado. 3398; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

posées à la défense de ces dernières.⁽¹⁾ Si ces tâtonnements donnaient quelques inquiétudes à Gravel, ce n'était pas sans raison. Une délégation de cinq membres, où figuraient le bourgmestre de Zurich Hirzel et Fidèle de La Tour, lui présenta à l'improviste un projet de résolution jugé acceptable par les envoyés impériaux,⁽²⁾ ce qui ne l'empêcha certes pas d'en rétorquer avec âpreté les conclusions, car celles-ci ne tendaient à rien moins qu'à remettre sur le tapis des décisions déjà acquises et à restreindre en particulier la garantie helvétique non point à toutes les places au sujet desquelles un accord était intervenu, mais à celles-là seules que désigneraient les représentants de la maison d'Autriche.⁽³⁾

Lorsque, au bout de quarante jours et plus de discussions stériles, la diète de Bade prit fin, le 19 mars,⁽⁴⁾ Gravel regagna Soleure assez satisfait du résultat de cette assemblée.⁽⁵⁾ Lodron, Roggenbach et lui couchaient en somme sur leurs positions respectives.⁽⁶⁾ La question de la neutralité des villes forestières demeurait entière. Or, si le retard apporté à sa solution menaçait le prestige du gouvernement impérial, il servait en revanche les desseins du Louvre.⁽⁷⁾ Tandis en effet que l'incertitude où ses adversaires le laissaient quant à leurs intentions au regard du Brisgau contraignait Léopold I^{er} à maintenir dans cette région de nombreux régiments,⁽⁸⁾ Louis XIV, libre de ses mouvements, ouvrait les hostilités dans le nord, se saisissait de Gand (9 mars) et mettait le siège devant Ypres.⁽⁹⁾ La banalité de la missive adressée à l'empereur au nom de la diète et le refus de celle-ci de revenir, à la demande de Casati

(1) *Die XIII Orte an den Kaiser*. 17. März 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 85. — *Les XIII cantons au roi de France*. Bade, 17 mars 1678. *Ibid.* LXII. 174. — *Gravel à Louvois*. Aarau, 20 mars 1678. Arch. Guerre. CCCCXXV. 73. — *Seconda et ultima continuatione della relatione della dieta di Bada di febbraio et marzo 1678*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(2) *Seconda et ultima continuatione, ecc. loc. cit.* — *Risposta data dalli Signori ambasciatori cesarei sopra il progetto sportogli dalli deputati svizzeri, de 15 marzo 1678*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(3) *Seconda et ultima continuatione della relatione della dieta di Bada di febbraio et marzo 1678*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Progetto disteso dal Signor Hirzel et altri deputati della dieta et presentato alli Signori ministri cesarei et della Francia*. marzo 1678. *Ibid.* — *Responce de l'amb. de France au projet présenté par la diète*. 15 mars 1678. *Ibid.* — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 mars 1678. loc. cit. — *Mémoire présenté par la diète à Mr de Gravel*. mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 97.

(4) *Ibid.* (et non le 18). — *Gravel à Louvois*. Aarau, 20 mars 1678. Arch. Guerre. CCCCXXV. 73. — *Ligne al rey*. Milan, 7 avril 1678. Simancas. Estado. 3393.

(5) *Seconda et ultima continuatione, ecc. loc. cit.* — *Gravel à Louvois*. Aarau, 20 mars 1678. Arch. Guerre. CCCCXXV. 73; à *Pomponne*. Soleure, 26 mars 1678. loc. cit.; à *Colbert*. 26 mars 1678. Bibl. Nat. Coll. Clairamb. 1001, f^o 1517.

(6) *Le capitaine Schmid à Madame Royale*. Altorf, 18 mars 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. partie. CCCCLIV (1655—1681). mazzo XIII.

(7) *Strambino à Madame Reale*. Friburgo, 30 mars 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arch. esteri. VII.

(8) *Recès de la diète de Bade de février 1678*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XIX. 120. — *Ligne al rey*. Milan, 7 avril 1678. Simancas. Estado. 3393. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 12 avril 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 304.

(9) *Pomponne à Gravel*. Camp de Cambrai, 4 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 298. — *Ligne al rey*. Milan, 7 avril 1678. loc. cit.

et du collège de Ratisbonne, sur l'affaire des prétendues « transgressions » imputées aux troupes suisses à la solde de France consacrait en quelque sorte l'échec subi en février et en mars par la diplomatie austro-espagnole aux Ligues.⁽¹⁾

Chagrins de l'issue défavorable de leurs démarches à Bade et inquiets des conséquences possibles du maintien du *statu quo* sur la ligne du Rhin, les envoyés impériaux, après s'être retirés à Constance, avaient fait prier Casati de s'aboucher avec eux à Saint-Gall.⁽²⁾ Celui-ci leur donna, vers le milieu d'avril, un rendez-vous à Rorschach⁽³⁾ et y convoqua les principaux correspondants de la faction hispano-autrichienne en Helvétie.⁽⁴⁾ On tomba d'accord dans cette réunion pour reconnaître que la situation était sérieuse, que la solution consistant à confier aux seuls alliés suisses de l'Escurial la garde de Rheinfelden et des autres places de son groupe soulevait une vive et dangereuse opposition de la part des cités évangeliques⁽⁵⁾ et qu'il était bien tard pour tenter de ressusciter le recès de Bade de mars 1668, d'autant que, si les représentants de la maison de Habsbourg à Lucerne se trouvaient à court d'argent, celui du Louvre à Soleure n'en manquait certes pas.⁽⁶⁾

Au moment de se séparer, les membres de la diète de février-mars avaient décidé de se rencontrer à nouveau en Argovie le 19 avril.⁽⁷⁾ Mais il fut bientôt de toute évidence que la tenue de cette « journée » serait ou bien différée, ou bien supprimée purement et simplement.⁽⁸⁾ Gravel se prononçait sans détour en faveur de cette dernière alternative, car son inquiétude continuait à être vive que les Impériaux et les Suisses ne convinssent entre eux d'un *modus vivendi* auquel il lui serait impossible de se rallier.⁽⁹⁾ Les envoyés autrichiens, d'autre

(1) *Casati alli sei cantoni cattolici*. Coira, 10 gennaio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *La diète de Ratisbonne (Reichskurfürsten und Stände u. s. w.) aux XIII cantons*. 21 janvier 1678. St-Arch. Luzern. Teutsches Reich. Kriege. — *Casati alla dieta di Bada*. 30 gennaio, marzo 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 100; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *La dieta di Bada a Casati*. 18 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *La diète de Bade à la diète de Ratisbonne; à Casati*. 18 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 79, 82. — *Gravel à Louvois*. Aarau, 20 mars 1678. loc. cit. — *Nouvelles de Spire*. 20 avril 1678. ap. Gazette de France, 1678. p. 363. — Eidg. Absch. VI A. 1071 m.

(2) *Casati a Ligne*. Coira, 22 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 24 marzo 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) et non à Lindau. *contra*: *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 aprile 1678. loc. cit.

(4) *Casati a Ligne*. Coira, 12 gennaio e 19 aprile 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 avril 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 103.

(5) *Casati a Ligne*. Coira, 19 aprile e 12 ottobre 1678. loc. cit. — *Mémoire* (« Il faut disposer les cinq cantons... »). loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 et 20 mai 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 108.

(6) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 12 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 284. — *Casati a Ligne*. Coira, 19 aprile 1678. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 et 28 mai 1678. loc. cit. — *Memoriale sporto dall'amico (della Tour) al Signor conte ambasciatore Lodron per suo governo* (1678). Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(7) Eidg. Absch. VI A. 1070 g.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 aprile 1678. loc. cit.

(9) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 avril, 7 et 21 mai 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 98, 108, 120.

part, recommandaient l'ajournement.⁽¹⁾ Le retard apporté par leur maître à prendre une décision ferme quant au statut des villes forestières était prémédité.⁽²⁾ Outre que les craintes d'invasion du Milanais par une armée française violant la neutralité suisse diminuaient,⁽³⁾ on ne désespérait pas à Vienne de rétablir par les armes, plutôt que par la diplomatie, les affaires des Habsbourg aux frontières septentrionales de l'Helvétie.⁽⁴⁾ Il fallut que cet espoir s'évanouît en mai pour que Lodron et son collègue comprissent combien grande avait été l'erreur où ils étaient tombés de ne rien rabattre de leurs prétentions au cours des négociations poursuivies durant six semaines en Argovie.⁽⁵⁾ L'empereur, lui, continuait à ne vouloir point agréer l'expression « *neutralité* », mais à proposer celle de « *garantie* », moins humiliante pour son amour-propre.⁽⁶⁾ Gravel, en revanche, agissait en complet accord avec son gouvernement. Celui-ci ne put donc que l'approuver,⁽⁷⁾ lorsque, pressé par les magistrats de Zurich, lesquels, à l'instigation de Lodron et de Roggenbach,⁽⁸⁾ s'enquéraient auprès de lui de la teneur de la réponse du roi à la missive de la diète du 17 mars, afin de ne point déranger en vain les députés des autres cantons, au cas où elle eût été défavorable,⁽⁹⁾ il leur fit savoir que c'était aux envoyés impériaux à communiquer d'abord au *Vorort* la dernière résolution de la cour de Vienne, puisque aussi bien lui-même avait accédé à leur désir d'être entendus avant tous autres par les représentants du Corps helvétique.⁽¹⁰⁾ Ce que cherchait ouvertement l'ambassadeur français, c'était à gagner du temps, soit à

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 28 mai 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 123.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 avril 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 103.

(3) „Il timore che si haveva qua dello stato di Milano è quasi svaulto.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 5 maggio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 avril 1678, loc. cit.

(5) *Relatione del successo della dieta helvetica*, ecc. loc. cit. — *Le landammann Schmid à Gravel*. Aitortf, 30 mai 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 116.

(6) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 10/20 février 1674. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Memoriale somministrato all'ambasciatore cesareo dall'amico (della Tour) per valersi secondo le occorrenze della sostanza*. marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Continuazione della relazione della dieta di Bada*, ecc. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 9/19 maggio 1678. loc. cit. — „Alusy Sa M^{te} ne trouve point de raison pour laquelle on doit supprimer le mesme mot (neutralité) dans l'affaire présente.“ *Gravel à Zurich*. Soleure, 21 mai 1678. St-Arch. Basel. V² (Holländ. Kreg. 1676—1679).

(7) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 4 mai 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 310.

(8) *Zürich an die kaiserl. und frantzös. Herrn Ambassadoren* (mutatis mutandis). 27. April/7. Mai 1678. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Lodron à Zurich*. Constanz, 12 mai 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 115.

(9) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 12 avril 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 304. — *Zurich à Gravel*. 20/30 avril, 27 avril/6 mai, 6/16 mai 1678. *Ibid.* LXIII. 110, 118, 134. — *Zurich à Lodron*. 28 avril/7 mai 1678. *Ibid.* LXIII. 115. — *Lodron a Casoli*. Costanza, 12 maggio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — „dass wenn Anderst auch die Cron Franckryeh sich zu dem gethanen vorschlag verstehen und erklehren würde, gleichmessig Hoehged. Syne Keisserl. May^{te} uff erst gehörten fahl und zu abermahliger bezeugung dero Allergn. gegen der Eidtguoschafft tragenden nachbarlichen Zuneigung, Ihrem Puchstächlichen Begehren eingewilliget haben wollen.“ *Niklaus von Lodron an Zürich*. Costanz, 14. Mai 1678. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. XXIII. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 et 11 juin 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 108, 130.

(10) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 2/12 maggio 1678. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 12 e 19 maggio 1678. Arch. di Stato Piemontesi-Svizz. Lett. min. XXI.

atteindre sans encombre le mois de juillet, époque de la diète annuelle réglementaire. Il y réussit pleinement.⁽¹⁾ Plutôt que d'être contraint à s'expliquer, Lodron préféra se retirer à Innsbruck, laissant à Casati le soin de couvrir sa retraite (juin 1678).⁽²⁾

Violation du territoire bâlois à Riehen par des forces françaises. — Persistance des menaces dirigées contre le sol helvétique. — Mission des députés suisses auprès de Créqui. — Diète à Bade en juillet. — Gravel s'y porte le 7 de ce mois. — Raisons de l'abstention de Casati retenu à Coire. — Gravité de la situation en Rhétie. — Décisions arrêtées à Milan en vue de satisfaire les cantons de l'alliance de l'Escurial. — Lodron renonce à se rendre en Argovie. — Divergences d'opinions entre Confédérés. — L'ambassadeur de Savoie se range aux côtés de son collègue français. — Tentative de remise sur le tapis de négociations pour la neutralité des villes forestières. — Les armées belligérantes s'éloignent de la frontière suisse. — Satisfaction qu'éprouve Gravel.

IX. L'insistance mise par les envoyés impériaux à tenter de hâter la conclusion de leurs négociations avec les cantons au sujet de la neutralité des villes forestières était la preuve très certaine de la subite aggravation du péril suspendu sur ces dernières.⁽³⁾ Lorsque, le 3 juillet, les députés confédérés se réunirent en une nouvelle diète à Bade, ce fut pour y apprendre que Créqui s'approchait à marches forcées de Rheinfelden,⁽⁴⁾ puis, quelques jours plus tard, que cet homme de guerre avait livré aux troupes autrichiennes de Stahrenberg un combat victorieux sous les murs de cette place, sans parvenir cependant à s'emparer du pont reliant la rive allemande à la rive helvétique

(1) *Le roi aux XIII cantons*. Saint-Germain-en-Laye, 12 avril 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 96. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 14 mai 1678. *Ibid.* LXII. 112. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerne, 19 maggio 1678. Arch. di Stato Piemontesi, Svizz. Lett. min. XXI.

(2) „In tanto si può credere che tutto questo negotio in fine sarà ridiculus mus.“ *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 2/12 maggio; 6/16 giugno 1678. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 28 mai et 18 juin 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 123, 134. — *Le landammann Schmid à Gravel*. Altorf, 30 mai 1678. loc. cit. — *Casati a Ligne*. Coira, 15 giugno 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 15 juin 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 318.

(3) *Avvisi di Monsgr Cibo*. Lucerne, 1^o giugno 1678. Arch. Vaticano, Nunz. Svizz. LXXI. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 2 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Harder an Burckhardt*. 22. Juni/2. Juli; 26. Juni/6. Juli 1678. St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Relazione della dieta di Bada principitata li 4 di luglio 1678*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(4) *Contarini al Senato*. Parigi, 1^o giugno 1678 (2^{da}). Frarl. Francia. CLXII. n^o 242. — *Ligne à Casati*. Milan, 6 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati à Ligne*. Coira, 12 luglio 1678. *Simancas*. Estado. 3394. — *Sch. Burkhart*. Geschichte der Stadt Rheinfelden (Aarau, 1909). p. 496. — *Eldg. A b s c h.* VI A. 1081 a (Baden, 3. Juli 1678).

du fleuve.⁽¹⁾ A la vérité, cette opération ne s'était pas accomplie sans une légère « escorne » du territoire bâlois, à Richen, par les soldats de Choisenl et de Boufflers, lieutenants du maréchal français,⁽²⁾ violation « passée fort doucement » au dire de ceux qui l'avaient commise,⁽³⁾ mais dont le gouvernement de la ville suisse leur gardait d'autant plus rancune qu'elle eût pu être facilement évitée, selon lui, sans nuire le moins du monde au succès de l'entreprise dirigée contre les cités impériales de la ligne du Rhin.⁽⁴⁾ De fréquents incidents de frontière survenus durant les dernières semaines tendaient à indisposer contre le Louvre les Confédérés,⁽⁵⁾ auxquels Gravel reprochait « de n'agir pas tant par politique que par emportement ». ⁽⁶⁾ Si, d'une part, en effet, Créqui et Monclar continuaient à protester contre le manque de surveillance grâce à quoi des barques montées par des soldats impériaux descendaient impunément le Rhin « au voisinage de Bâle », ⁽⁷⁾ les autorités de ce canton, comme celles de Lucerne d'ailleurs, se plaignaient de ce que plusieurs de leurs administrés, appelés en Alsace « pour travailler la vigne », y fussent enrôlés contre leur gré dans les armées du roi.⁽⁸⁾

Néanmoins les Suisses avaient si souvent jusqu'alors passé l'éponge sur les atteintes portées à leur neutralité par l'étranger, qu'ils n'eussent sans doute pas varié cette fois encore dans leur ligne de conduite habituelle, si la menace dirigée contre le sol helvétique eût disparu avec la retraite ou la défaite de l'un des belligérants. On s'attendait si bien aux Lignes à un coup de main sur le Frickthal par les six ou sept mille Français massés au Grand Huningue que « des signaux lumineux » préparés aux crêtes des montagnes devaient provoquer l'immédiate mise sur pied des milices du pays à la première

(1) *Le cap^{no} Schmid à Madame Royale*. Aitorf, 9 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. part. CCCCLIV. mazzo XIII. — *Domenico Contarini al Senato*. Parigi, 13 luglio 1678 (3^a) Frari. Francia. CLXII. n^o 262. — *Avvisi di Zurigo*. 6/16 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Griglioni. — Mémoires de Gaspard de Chavagnac (éd. Villeurs). 413. — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

(2) *Relazione della dieta di Bada, ecc. loc. cit.* — *Avvisi di M^{sr} Cibo*. Lucerna, 1^o giugno 1678. loc. cit. — *Bâle à Gravel*. 18/28 juin 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 172. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 30 juin 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX. — P. Schweizer. Geschichte der Schweiz. Neutralität. p. 298.

(3) « Ils se plaignent hautement qu'on leur a violé leur territoire, quoiqu'elle chose se soit passée fort doucement et avec beaucoup plus d'ordre que n'en gardèrent les Impériaux. » *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 145. — P. Schweizer. op. cit. I. 298 sqq.

(4) *Avvisi di M^{sr} Cibo*. Lucerna, 1^o giugno 1678. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Bâle à Gravel*. 18/28 juin 1678 (2 lettres). A ff. Etr. Suisse. LXIII. 172, 174. — *Basel an Luzern*. 18/28. Juni 1678. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Casati a Ligne*. Coira, 2 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Griglioni. — *Les députés des XIII cantons à Gravel*. Bâle, 5 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 221. — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 145.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 151.

(7) *Gravel à Bâle*. Soleure, 17 juin 1678. St-Arch. Basel. V^o (Holland. Krieg. 1676—1679). — *Créqui à Bâle*. Camp de Lachen, 22 juin; Camp de Niedermühle, 27 juin 1678. *Ibid.* V. 17—4^o. — *Bâle à Gravel*. 15/25 juin 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 167.

(8) *Lucerne à Gravel*. 4 mai 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 130. — *Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 13 juin 1678. *Ibid.* LXIII. 151.

alerte.⁽¹⁾ A seule fin de prévenir celle-ci et de donner en même temps quelque satisfaction au duc de Lorraine, lequel, de son camp de Staufen, se plaignait de ce que les cantons ne défendissent pas mieux leurs frontières contre les entreprises des armes du roi Très-Christien,⁽²⁾ quatre délégués de la diète se rendirent auprès de Créqui,⁽³⁾ qu'ils rencontrèrent non loin du Rhin et accompagnèrent à son quartier général.⁽⁴⁾ Le conquérant de Fribourg-en-Brisgau ne leur cacha pas que, déjà maître de Sækingen, il comptait bien emporter d'assaut Rheinfelden par ses propres moyens et sans avoir à « s'appuyer » sur la rive gauche du fleuve.⁽⁵⁾ Mais il ne dissimula pas aux représentants du Corps helvétique que ses lieutenants n'avaient fait que suivre les errements du duc de Saxe-Eisenach; que les lieux « touchés par eux » l'avaient été l'année précédente par les soldats de ce prince⁽⁶⁾ et que rien de pareil ne se fût produit si l'empereur eût autorisé ses ambassadeurs à conclure en mars un traité de neutralité pour les villes forestières.⁽⁷⁾

La nouvelle de la marche de Créqui vers Rheinfelden et de la violation de frontière imputée à Choiseul atteignit Gravel à Soleure. Ce fut dans cette ville, où il attendait avec impatience l'annonce de l'heureux aboutissement des conférences de Nimègue, que lui parvinrent les doléances de la diète.⁽⁸⁾ Il ne s'en émut pas cependant outre mesure et prit son temps pour se rendre en Argovie. Parti des « Cordeliers » le 7 juillet, il n'arriva à Bade que le 9,

(1) *Schaffhausen an Luzern*. 29. Juni 1678. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Recess der an die Eidtgnössische Grentzen gegen Basell deputierten Herren in Sachen die Verwahrung der Püssen betreffent. Zu Liechstall und Muttentz abgefasst, vom 30ten Juny bis dem 14ten July a^o 1678*. Ibid. — *Mémoire présenté à la diète par les députés de l'empereur*. Bade, 7 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 227. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 14 juillet 1678. Ibid. LXII. 156. — *Harder an J. R. Burckhardt*. Basel, 10/20. Juli 1678. St-Arch. Basel. Eidgenossenschaft K. 10. — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

(2) *Relazione della dieta di Bada, principiata li 4 di luglio 1678*. loc. cit. — *Les députés des XIII cantons à Gravel*. Bade, 5 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 221.

(3) *Recess der an die Eydtnössische Grentzen gegen Basell deputierter Herren u. s. w.* loc. cit. — *Instructions aux députés suisses auprès du maréchal de Créqui*. 4 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri (n° 2).

(4) *Relazione della dieta di Bada, principiata li 4 di luglio 1678*. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 151. — *J. C. Harder an J. R. Burckhardt*. Basel, 26. Juni/6. Juli 1678. St-Arch. Basel. Politisches O. 85. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 7 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 4/14 luglio 1678. Friari. Zurigo (1674—1684). — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

(5) *Avvisi di M^{sr} Ciba*. Lucerna, 8 e 15 giugno 1678. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Relazione della dieta di Bada, ecc.* loc. cit. — *Ausschreiben der Häupter gem. III Bünde zu Chur versammelt*. 18. Juli 1678. St-Arch. Chur. Z. 45 (ap. Jecklin. op. cit. I. n° 1915). — *Casati a Ligne*. Coira, 15 e 19 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Créqui aux députés des XIII cantons*. Juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 281. — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

(6) *Créqui à Bâle*. Camp de Niedermühle, 27 juin 1678. St-Arch. Basel. V. 47 (Kriegswesen, 1677—1684). — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 juillet 1678. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 9/19 luglio 1678. Friari. Zurigo (1674—1684).

(7) *Grézy à Madame Royale*. Bade, 13 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 14 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 156. — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 et 6 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 145, 151. — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

après avoir croisé sur son chemin les milices helvétiques acheminées en hâte vers Bâle. (1)

L'ambassadeur ne rencontra au siège de l'assemblée ni Casati, ni Lodron. Le premier n'avait pas quitté Coire, où le retenaient à la fois le désir de fortifier par sa présence le parti espagnol, désorganisé ensuite de la mort tragique de son chef reconnu, le *landammann* Paul Jenatsch, (2) survenue quelques mois après son retour d'une mission à Madrid; (3) la crainte de la venue d'un émissaire de Gravel, porteur d'une offre de renouvellement de l'alliance franco-rhétienne, démarche déjà tentée l'année précédente par Baron, le fils, l'un des secrétaires-interprètes du roi à Soleure; (4) les dissensions civiles et confessionnelles sans cesse renaissantes dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, ainsi qu'à Chiavenna; (5) les phases diverses et déconcertantes du différend de la seigneurie de Rüzuns, que l'empereur, cédant aux instances lombardes, tout d'abord exercées en faveur du capitaine Jean-Henri de Planta-Wildenberg, dépossédé de ce fief, (6) se décidait à attribuer au gendre de celui-ci, le commissaire Travers, (7) et non point à l'adversaire capital de Casati, au capi-

(1) *Gravel à Glervy*. Soleure, 1^{er} juillet 1678. Arch. Guerre. CCCCXVIII. 1. — *Relazione della dieta di Bada principiata il 4 di luglio 1678*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 juillet; Hade, 14 juillet 1678. *ibid.*

(2) *Casati à Ligne*. Coira, 13 décembre 1676, 19 avril, 11 maggio e 12 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri; Simancas. Estado. 3394. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 255. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 6 janvier 1677. *Ibid.* LVIII. 160.

(3) *El Principe de Ligne á los cabos y consejeros de las Ligas Grisas*. Milan, 30 de enero 1676. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677).

(4) *Casati ad Osuna*. Lucerna, 22 febbraio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Pablo Giansacio el duque de Osuna*. Madrid, 30 de julio 1676. Simancas. Secr. de Estado. 3389. — *Consulta del Consejo de Estado* de 14 de agosto 1676. *Ibid.* — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 26 septembre 1676 et 11 septembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIII. 171; LIX. 203. — *Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 6 janvier 1677. Arch. Guerre. CCCCXVII. 125. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 20 janvier et 7 avril 1677. Arch. Guerre. CCCCXVI. 35; Aff. Etr. Suisse. LVII. 143^{vo}. — *Relation* [s. Ex^{co} M^{er} l'ambassadeur de France m'ayant envoyé à Coire... (par Baron, le fils)]. 14 mars 1677. Aff. Etr. Grisons. XI. 30. — *Casati à Ligne*. Lucerna, 13 maggio 1677; Coira, 8 marzo, 12 e 19 julio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Tachudi à Gravel*. Coire, 29 juillet et 7 septembre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 202; Grisons. XI. 40. — *Casati à Melgar*. Lucerna, 29 giugno 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(5) *Mehren der ehrs. Gemeinden evangel. Religion... betreffend die Kapuziner und Religionsstreitigkeiten in Tomils, Stalla und Puschlav*. 5. Januar 1674. Kantonsarchiv Chur. Akten (1673—1675). — *Casati alle Tre Leghe*. Coira, 29 settembre 1676. *Ibid.* Akten (1676—1677). — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 ottobre 1676, 12 gennaio 1678; Lucerna, 26 agosto 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *El rey al duque de Alba*. Madrid, 18 noviembre 1677. Simancas. Secretarias provinciales. 2106. — „Le confusioni van crescendo di giorno in giorno in questo paese.“ *Casati al governatore di Milano*. Coira, 31 maggio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Compendiosa relazione de' disordini che seguono in Chiavenna in pregiudizio della religione cattolica et contro il capitolato di Milano*. 1678. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXII. — *Casati alli deputati delle Tre Leghe congregati in Coira*. Coira, 30 dicembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(6) „Una delle più benemerite case di quel paese.“ *Relazione del successo della Signia di Rüzuns, fatto dal Alfonso Casati nel mese di febbraio 1679*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni.

(7) *Dichiarazione d'omaggio di Gio. Travers per la Signoria di Rüzuns*. 28 gennaio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Feudi Imperiali. Rüzuns. 593. marzo IX. n° 2. — *Herrn Johann Travers väterliche Disposillon und Fideicommiss Primogenitur*. 1680. Hof-Haus und St-Archiv Wien. F. LVII. 4 (Schweiz. 1680—1682). — *Nouvelles de Milan*. 4 février 1676. Gazette d'Amsterdam du 4 février 1676. — Jecklin, op. cit. I. n° 1901.

taine Jean de Salis,⁽¹⁾ comme on l'eût souhaité à Innsbruck, à l'évêché de Coire et à la nonciature apostolique de Lucerne,⁽²⁾ où l'on ne paraissait se soucier ni des conséquences néfastes de ce choix au regard des intérêts de la maison d'Autriche,⁽³⁾ ni des préférences des habitants, lesquels, travaillés sous main par le doyen du chapitre de la Cadée, Mathien Sgier, entendaient « n'en faire qu'à leur teste »;⁽⁴⁾ les intrigues fomentées, avec l'appui des « factionnaires » français, par ce remuant ecclésiastique, dont l'arrestation, puis le procès, vainement évoqué devant la juridiction épiscopale, allaient, durant de longs mois encore, passionner l'opinion dans la région du Splügen;⁽⁵⁾ la participation ouverte d'enseignes levées dans le pays, ainsi qu'en Suisse, aux opérations militaires du roi Très-Christien en Flandre et en Sicile, en dépit des

(1) *Casati à Gravel*. Coira, 9 juin 1677. Aff. Etr. Grisons. XI. 37. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 11 giugno 1677; Coira, 26 ottobre 1678. loc. cit. — «Huomo fattosi ricco in pochissimi anni col sangue del poveri.» *Del medesimo*. Lucerna, 29 luglio 1677. *Ibid.* — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 1° marzo 1677; Coira, 6 settembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri; *al segretario di Stato a Milano*. Coira, 21 settembre 1678. *Ibid.* Svizzeri e Grigioni. — *Melgar à Casati*. Milan, 3 enero 1679. *Ibid.*

(2) «Al primo (Travers) s'oppongono li sudditi, congiurati a piuttosto morire che ad accettarlo et al secondo (Salice) tutti li princip[al]i della lega grisa.» *Casati al governatore di Milano*. Coira, 9 settembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 17 settembre 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Casati al marchese de Falces*. 15 gennaio; *al Consiglio segreto d'Innsbruck*. Coira, 15 e 18 gennaio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(3) «Este negocio es de tal importancia para la seguridad de estos pasos que cumpliera a Su Mag^d mas presto el comprar dicha jurisdiccion a qualquier precio, que a lo mas pudiera importar de 25 a 30,000 escudos... Assi ponga en la consideracion de la infalible prudencia de V. E. si esta no fuera el poner adrede el cuehillo en las manos del enemlgo.» *Alfonso Casati al principe de Ligne sobre el señorio de Rüzuns*. Coira, 7 enero 1677. Simancas. Estado. 3391. — «trattandosi d'un affare molto più importante di quello appare.» *Casati a Ligne*. Lucerna, 1° e 15 aprile 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati al conte Archinto a Vienna*. Lucerna, 16 aprile 1677. loc. cit. — *Li consiglieri et deputati del Consiglio segreto di S. M^a Cesarea nell' Austria superiore all'ambasciatore Casati*. Innsbruck, 5 luglio 1677. *Ibid.* — *Melgar à Casati*. Milan, 3 enero 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati al marchese de Falces, ambasciatore di Spagna a Vienna*. Coira, 4 e 15 gennaio 1679. *Ibid.* Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Casati al marchese de Los Balbases*. Coira, 27 febbraio 1679. *Ibid.* Feudi imperiali. Rüzuns; *a Ligne*. Coira, 1° marzo 1679. *Ibid.* — *El marqués de Falces à Casati*. Vienna, 1° junio 1679. *Ibid.*

(4) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 17 e 23 aprile 1676, 7 gennaio, 1° e 22 aprile 1677, 15 marzo, 11 maggio, 16 ottobre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — «L'affare della signoria di Rüzuns va di mal in peggio.» *Casati al governatore di Milana*. Coira, 7 ottobre 1676. *Ibid.* — *Ligne al rey*. Milan, 27 agosto 1677; *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 21 settembre 1677. Simancas. Estado. 3391. — *Amani et Consiglieri et popoli delle comunità di Rüzuns et Sorsasso all'ambasciatore Casati*. 6 ottobre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigioni. — *Die Hüupter u. s. w. an die Gemeinden*. Chur, 21./31. Dezember 1677. St.-Arch. Chur. Akten (1676—1677). — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 26 ottobre 1678. Simancas. Estado. 3394. — *Relazione del successo della signoria di Rüzuns fatta dal Alfonso Casati nel mese di febbraio 1679*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni. — *Casati a Ligne*. Coira, 1° marzo 1679. *Ibid.* Feudi imperiali. Rüzuns.

(5) *Protokoll der Hüupter u. s. w.*, 22. August 1675. Kantonsarchiv Chur. Akten (1673—1675). — *Die III Bünde an den Kaiser*. Chur, 8./18. September 1675. 12. Mai 1677; *Die oberöesterr. Rütthe an Domdekan Sgiers*. Innsbruck, 8. November 1675. *Ibid.* Akten (1673—1675; 1676—1677). — *Des Kaisers oberöesterr. Rütthe an die III Bünde*. Innsbruck, 27. August 1676. *Ibid.* Akten (1676—1677). — *Casati a Ligne*. Coira, 27 gennaio 1677, 5 gennaio e 15 marzo 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Casati al conte Archinto*. Lucerna, 16 aprile 1677. *Ibid.* Trattati. Svizzeri. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 4 e 11 novembre 1678 e 23 giugno 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXII, LXXIII. — *Villars à Pomponne*. Turin, 27 novembre 1678. Aff. Etr. Turin. LXVII. 196. — *Casati a Melgar*. Coira, 3 e 31 maggio, 17 giugno 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — Jocklin. op. cit. I. n° 1897, 1917, 1918, 1926, 1927.

ordres de rappel réitérés qui leur étaient expédiés de Coire;⁽¹⁾ les réclamations de plus en plus vives des autorités de cette ville quant à l'insuffisance des soldes servies aux troupes « de la nation » en Lombardie et aux retards apportés à la distribution des pensions de l'Escurial dans la Rhétie de deçà les monts, malgré les multiples démarches entreprises à Madrid par un ambassadeur des Trois Lignes;⁽²⁾ le souci d'assurer le passage dans la Haute-Italie

(1) *Abscheid der Häupter und Rätthe darüber wie es mit den Werbungen für Frankreich gehalten werden solle auf diesfalls Vortellungen des spanischen Gesandten.* 1671. Kantonsarchiv Chur. Akten (1669—1672). — *Casati an die III Bünde.* 10. September 1671. Kantonsarchiv Chur. Akten (1673—1675). — *Ordination der Häupter und Rätthe gegen Oberst Rudolf von Salis und bündn. Offiziere in französ. Diensten sich nicht dem Capitulat zuwider im Feld gegen Spanien-Oesterreich brauchen zu lassen.* 16. September 1674. *Ibid.* — *Casati alle Tre Leghe.* Coira, 22 ottobre 1674, 7 settembre 1675, 9 febbraio 1676; Lucerna, 8 agosto 1676; Coira, 29 settembre 1676, 15 febbraio 1677. *Ibid.* Akten (1673—1675; 1676—1677). — *Die Häupter und Richter zu Malans an die Häupter in Chur.* 6./16. Oktober 1675. *Ibid.* Akten (1673—1675). — *Gravel à Pomponne.* Soleure, 13 Juin, 17 octobre et 21 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 90, 114, 219. — *Tschudi à Gravel.* Coire, 13 juillet 1676. Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 13. — *Casati al governatore di Milano.* Ragni di Favera (Pfeffers), 26 agosto 1676; Coira, 27 settembre, 2 ottobre 1676, 19 gennaio, 6 ottobre, 7 novembre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Intimation adressée à Stoppa de ramener en Rhétie „per tutto mezzo il mese di marzo“ les troupes grisonnes à la solde de France.* 29 septembre/9 octobre 1676. *Ibid.* — *Gravel à Louvois.* Soleure, 21 octobre et 14 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVII. 75^{vo}; Arch. Guerre. CCCCXIV. 10. — *Pomponne à Gravel.* Versailles, 28 octobre 1676, Aff. Etr. Suisse. LVIII. 123. — «Representaré á S. M^a con mucho gusto la prontitud con que V. S^{ma} me aseguran de haver revocado sus gentes que sirven a Francia contra los Estados de S. M^a.» *El principe de Ligne á las Tres Ligas Grisas.* Milan, 10 de noviembre 1676. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677). — *Lettres écrites aux communes des Trois Lignes, sur les instances de Mr le comte Casati, dont la première est de l'Assemblée de Ratisbonne.* 23 novembre 1676. Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 19. — *Der Reichstag zu Regensburg an die III Bünde.* 23. November 1676, 22. Februar 1677. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677). — «Les Grisons, à la sollicitation des Espagnols, ayant escrit à la diette de Ratisbonne qu'ils ne permettroient plus de levées ny de recrues à la France dans leur pays, la diette a cru devoir (escrire) une lettre de remerciement aux Grisons. Pour n'estre pas obligé de la signer, le ministre de l'Electeur de Bavière s'est retiré de Ratisbonne pour quelques jours.» *De La Haye au roi.* Munich, 9 décembre 1676. Aff. Etr. Bavière. XXIV. 278. — *Nouvelles de Milan.* 26 décembre 1676. Gazette d'Amsterdam du 19 janvier 1677. — *Il principe di Ligne alle Tre Leghe.* Milan, 26 gennaio 1677. Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 19. — *Nouvelles de Paris.* 26 janvier 1677. Gazette d'Amsterdam du 2 février 1677. — *Casati alli capi delle Tre Leghe.* Coira, 15 febbraio e 9 settembre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Casati alle Tre Leghe.* Coira, 17 febbraio 1677. Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 20. — *Die Häupter u. s. w. an die Gemeinden.* Chur, 9./19. Februar 1677. *Ibid.* pièce 21. — «On se plaint fort à Ratisbonne de ce que les Grisons ont laissé faire des recrues aux François dans leurs Estats.» *De La Haye au marquis de Vitry.* Munich, 3 mars 1677. Aff. Etr. Bavière. XXII. 339. — *Relation* (Son Exce^{te} Mr l'ambassadeur m'ayant envoyé à Coire... [par Baron, le fils]). 11 mars 1677. Aff. Etr. Grisons. XI. 30. — *Gravel aux III Ligues Grises.* Soleure, 21 mars 1677. Arch. Guerre. CCCCCLXVI. 112; Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 27. — *Tschudi à Gravel.* Coire, 25 mars et 31 mai 1677. Arch. Guerre. CCCCCLXVI. 116; Aff. Etr. Suisse. LIX. 130. — *Die III Bünde an Casati.* Chur, 24. März/3. April 1677. Kantonsarchiv Chur. Akten. — *Le Tre Leghe Grise alla dieta di Ratisbonna.* 24 marzo/3 aprile 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel à Pomponne.* Soleure, 3 mai et 26 juin 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 116, 141. — *Casati alli deputati delle Tre Leghe.* Lucerna, 6 giugno 1677. *loc. cit.* — *Risposta fatta dalla dieta delle Tre Leghe al conte ambasciatore Casati.* 8/18 settembre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *El principe de Ligne á los cabos de las Tres Ligas Grisas.* Milan, 4 diciembre 1677. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677). — *Die Häupter u. s. w. an die Gemeinden.* Chur, 28. Februar/10. März, 27. Juni/7. Juli 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699). — *Casati alli deputati delle Tre Leghe congregati in dieta in Jant (Ilanz).* Coira, 14 settembre e 30 dicembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Jecklin.* op. cit. I. nos 1853, 1888, 1897, 1902, 1908, 1911.

(2) *El gobernador de Milan á los Señores Grisonos de las Tres Ligas de Tava (Davos).* Milan, 3 noviembre 1671. Kantonsarchiv Chur. Akten (1669—1672). — *El principe de Ligne á las Tres Ligas Grisas.* Milan, 19 ottobre 1672, 12 dicembre 1671. *Ibid.* Akten (1669—1672; 1673—1676). — *Die Häupter u. s. w. an Casati.* Chur, 18./28. Oktober 1675. Kantonsarchiv Chur. Akten (1673—1675). — *El principe de Ligne á las*

des renforts allemands dirigés vers le *Naviglio Grande*;⁽¹⁾ la menace, toujours redoutable, de l'institution d'un vicariat apostolique en Valteline⁽²⁾ au profit de l'archiprêtre de Sondrio, poursuivi et condamné dans la Cadée pour crime de « lèse-majesté »;⁽³⁾ la regrettable tension des rapports entre la nonciature à Lucerne et la résidence espagnole aux Grisons, que soutenait avec vigueur l'évêque de Côme;⁽⁴⁾ la répugnance croissante des populations protestantes à

Tres Ligas Grisas. Milan, 29 de abril 1676. Kantonsarchiv Chur. Akten. — *Alf. Casati alle Tre Leghe*. Lucerna, 5 giugno; Coira, 29 settembre 1676. *Ibid.* Akten. — *Ligne al rey*. Milan, 16 de julio 1676. Simancas. Secretarías provinciales. 2022. — *Nouvelles de Madrid*, 18 juillet 1676. Gazette de France, 1676. p. 551. — *Consulta del Consejo de Estado de 14 de agosto 1676* (Condestable de Castilla; Astorga; Pedro de Aragon; Osuna; Medinaeeli). Simancas. Estado. 3389. — *Die Häupter u. s. w. an die Gemeinden. Chur*, 5./15. August 1676; 27. Junli/7. Juli 1678. St.-Arch. Chur. Akten (1676—1677; 1678—1679). — *Consulta de 10 de septiembre 1676* (Condestable de Castilla; Astorga; Osuna; Principe de Stigliano; Alba; Medinaeeli). Simancas. Estado. 3389. — *Des heyligen Röm. Reichs Churfürsten und Ständen zu gegenwertigen Reichstag bevollmächtigte Rhäte, Pottschaffter und Gesandte an die III Bünde*. Regensburg, 14. September 1676. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677). — *Tschudi à Gravel*. Coire, 24 novembre 1676. Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 17. — *Respuesta de la dieta de Grisonas al conde Casati*. Coira, 8/18 settembre 1677. Simancas. Secretarías provinciales. 2106. — *Casati a Ligne*. Coira, 31 maggio, 8 giugno e 21 settembre 1678. loc. cit. — *Consulta del Consejo de Estado* (Astorga; Osuna; Alba; Medinaeeli). Madrid, 20 agosto 1678. Simancas. Estado. 3394; (Condestable de Castilla; Astorga; Pedro de Aragon; Alba; Cerralbo; Chinchon). Madrid, 31 diciembre 1678. *Ibid.* — *Melgar al rey*. Milan, 18 novembre 1678. *Ibid.* — *Consulta del Consejo de Estado de 10 de julio 1679* (Vicente Gonzaga; Ligne; Cerralbo; Chinchon). *Ibid.* Estado. 3395.

(1) *Li capi delle Tre Leghe a Casati*. Coira, 30 ottobre 1665; *Casati alli capi delle Tre Leghe*. 4 novembre 1665. St.-Arch. Chur. Akten. — *Saint-Romain à Louvois*. Soieure, 25 janvier 1675. Arch. Guerre. CCCCLXVII. 13. — *Die Häupter u. s. w. an die Gemeinden. Chur*, 13./23. Februar 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678-1699). — *Alfonso Casati al borgomastro Rascher a Coira*. Lucerna, 16 agosto 1679. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699). — *Casati à Melgar*. 12 settembre 1679. Simancas. Estado. 3396. — *Pietro Bonelli a Varangeville*. Bergamo, 27 novembre 1679. Aff. Etr. Venise. CV. 23. — *Estrades au roi*. Turin, 13 janvier 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX. 165. — *Varangeville au roi*. Venise, 3 janvier 1682; *Amelot au roi*. Venise, 22 août 1682. Aff. Etr. Venise. CVI. 359^o; CVII. 93^o. — Jecklin. op. cit. I. n^o 1850, 1854, 1880, 1915, 1921.

(2) *El príncipe de Ligne á las Tres Ligas Grisas*. Milan, 10 novembre 1676. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677). — „il che sarebbe l'ultimo estermínio del capitolato“. *Casati a Ligne*. Lucerna, 3 giugno 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(3) *Ligne al rey (sobre los atentados del arzobispo [sic] de Sondrio para introducirse por vicario general de la Valtelina); del mismo (sobre las intenciones de S. Sa de no permitir que la Valtelina se desmembrase del obispado de Como)*. Milan, 18 junio 1677. Simancas. Secretarías provinciales. 2106. — *Consulta del Consejo de Italia sobre la separacion de la Valtelina del obispado de Como* (duque de Alba; duque de San German; Andrés de La Torre; Vicente Denti; Manuel Monje; Carlos Clerici). Madrid, 7 de julio 1677. *Ibid.* — *Casati a Ligne, sobre los prejuicios supuestos de la religion cattolica en Valtellina*. Coira, 26 agosto 1677. *Ibid.* Estado. 3391. — *Proclama fatto contro l'arciprete di Sondrio dalli capi delle Tre Leghe*. Davos, 13 settembre 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Li capi delle Tre Leghe al nunzio Cibo*. Davos, 3/13 settembre 1677. *Ibid.* Nunz. Svizz. LXXI. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 17 settembre 1677 e 12 maggio 1678. *Ibid.* Nunz. Svizz. LXXI, LXXII. — *Casati a Ligne*. Coira, 6 ottobre 1677. *Ibid.* Nunz. Svizz. LXXI. — *Memoriale dell'arciprete di Sondrio a S. Sua* (1677). *Ibid.* Nunz. Svizz. LXXI. — *Ligne al rey*. Milan, 11 agosto 1678. Simancas. Estado. 3398. — *Informatione contro l'arciprete di Sondrio*. 1679. Arch. di Stato Lombardi. Valtellina. Culto. 2167. — *Casati à Melgar*. 3 mayo 1679. Simancas. Estado. 3398. — *Consulta del Consejo de Estado sobre instancias del arciprete de Sondrio para que se le restituisse en su iglesia*. Madrid, 27 agosto 1680. Simancas. Secretarías provinciales. 2106.

(4) „Gli affari della religione cattolica nei Grigioni vaddino sempre più declinando per causa del Sor conte Casati.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 30 aprile 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — „Grisones, en 22 enero 1676, con carta creencial envían el doctor Jacomo Uldrico Albertin con doce puntos de agravios que dicen recibir aus subditos de Valtelina, Chavena, y Hornio del foro eclesiastico de Como, que lo turba su jurisdiccion.“ *Ligne al cardinal Nidardo*. Milan, 28 julio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Culto. Valtellina. 2167. — „La pretension de apartar la Valtelina del obispo de Como y erigir un vicario general independiente del obispo fue movida desde el año de 1665 por fomentos especialmente de un arciprete de Sondrio, que se hallava en Roma y aspirava tambien

exécuter le capitulat de Milan et à émigrer de la vallée de l'Adda;⁽¹⁾ l'aggravation sensible du différend des « immunités ecclésiastiques » dans la Rhétie d'Outre-Monts; ⁽²⁾ l'émoi provoqué chez les compatriotes de Jenatsch, tant par l'annonce du siège de Rheinfelden que par les avis inquiétants de Zurich, ⁽³⁾

a ser eligido obispo de aquel valle.⁴ *Ligne à Nidardo*. Milan, 13 enero 1677. *Ibid.* — *Casati a Ligne*. Lucerna, 3 giugno 1677. loc. cit. — *Consulta del Consejo de Italia*. Madrid, 7 julio 1677. Simancas. Secretarías provinciales. 2106. — „lo supplico V. Em^{za} di rappresentare alla Santità di N. S^o li motivi che possono esservi di procurare, col mezzo di Mons^r Nunzio di Spagna, la di lui (Casati) remozione da questa ambasciata, mentre egli non lascia ogni strada di perseguire le più accreditate e potenti caltole del paese.⁴ *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 20 agosto e 21 settembre 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Lettera scritta dal Sr ambasciatore Casati alli capi delle Tre Leghe*. Coira, agosto 1677. *Ibid.* — *Casati a Ligne*. Coira, 26 agosto 1677. Simancas. Secretarías provinciales. 3391. — *Memoriale dato alla Santità di N^o Sigre dal Sr marchese del Carpio, ambasciatore cattolico in Roma contro il Sr Arciprete di Sondrio (Francesco Paravicini)*. (agosto 1677). Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 28 septiembre 1677. Simancas. Estado. 3391. — *El rey al duque de Albu sobre lo que ha de decir al nunzio en respuesta de su representacion tocante a materias de religion en Valtelina y sus condados*. Madrid, 18 noviembre 1677. *Ibid.* Secretarías provinciales. 2106. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 7 gennaio, 4 febbraio 1678. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXII. — „L'arciprete di Sondrio starà sempre meglio fuori che dentro della Valtellina.⁴ *Casati a Ligne*. Coira, 25 luglio 1678. loc. cit. — *Ligne al rey*. Milan, 11 agosto 1678. Simancas. Estado. 3398. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 13 gennaio 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Casati a Melgar*. Coira, 3 maggio 1679. loc. cit.

(1) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 23 aprile 1676. loc. cit. — *Nota delli transgressi de' protestanti contro il capitolato colla corona di Spagna in pregiudizio della religione cattolica in Valtellina, dati e giustificati dal Sr Arciprete di Sondrio all' Eecmo Sigre marchese Caracena, mentre fù governatore di Milano l'anno 1654*. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXII. — „Il principal interesse della religione in Valtellina e contado di Chiavenna consiste di più di tali sconcerti fra li due fori nel domicilio continuo de protestanti, invece di soll tre mesi che li concede il Capitolato, punto irremediabile senza la forza o la compra degl'effetti e beni di detti protestanti.⁴ *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 ottobre 1676. loc. cit. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 2 aprile, 8 ottobre 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — „Assicurando V. S. cho, nel particolare della religione, la pensione, ne qualsivoglia altro maggiore interesse o ragioni persuaderà mal il popolo protestante e li predicanti ad eseguire volontariamente questo punto.⁴ *Casati a Ligne*. Lucerna, 26 agosto 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — „E tanto meno ciò si puote per parte di S. M^a lasciar più oltre eseguire quanto che il Pontefice, per mezzo del di lui nunzio in Madrid... gliene fece passare gravissimi reclami et doglianzo sopra questo et molti altri abusi et eccessi che sempre maggior si vanno introducendo et essercitando in oppressione della fede cattolica et immunità ecclesiastica.⁴ *Casati alle Tre Leghe*. Coira, 9 settembre 1677. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677). — *Casati a Ligne*. Coira, 6 ottobre 1677, 25 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Ligne à Casati*. Milan, 2 mayo 1678. *Ibid.* — *Casati à Ligne*. Coira, 25 julio 1678. Simancas. Estado. 3398. — *Ligne al rey*. Milan, 11 agosto 1678. *Ibid.* — *Consulta del Consejo de Estado sobre carta del governador de Milan acerca del envio de un embajador de Gironesa a la corte para conseguir conveniencias de los protestantes en perjuicio de los catolicos*. Madrid, 7 julio 1679. *Ibid.* Secretarías provinciales. 2106. — *Consulta del Consejo de Estado de 31 de julio 1679* (Condestable de Castilla; Astorga; Pedro de Aragon; Medinaceli; Vicente Gonzaga; Principe de Ligne; Cerbalbo; Chinchon). *Ibid.* Estado. 3396.

(2) *Casati alli capi grigioni*. Lucerna, 4 giugno 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati al segretario Remigio Rossi a Milano*. Coira, 6 gennaio 1677. *Ibid.* Cuito. Valtellina. 2167. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 19 marzo, 1^o ottobre 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la separacion de la Valtelina del obispado de Como*. 7 julio 1677. Simancas. Secretarías provinciales. 2106. — *Alfonso Casati alle Tre Leghe*. Coira, 7 settembre 1677. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677).

(3) *Casati a Ligne*. Coira, 26 agosto e 29 dicembre 1677, 12 luglio e 16 ottobre 1678. Simancas. Estado. 3391, 3394; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigioni. — *Die Häupter u. s. w. an die Gemeinden der III Bünde*. Chur, 21./31. Dezember 1677, 28. Februar/10. März 1678. St.-Arch. Chur. Akten (1678—1679). — *Casati al conte Archinto a Vienna*. Coira, gennaio 1678. Simancas. Estado. 3394; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigioni. — „Aldieweil ein Geschrey erschallet ob sollten ausz Peyeren (Bayern) elue Tropfen Frantzosen von ungefahr in 20 Pfert atarckh über den Fehren und Adlerberg durch ungewöhnliche Päss und Wegsamem durch das Rheinthaf in unser land und gahr bis nacher Zizers kommen.⁴ *Die Häupter u. s. w. an die Gemeinden*. Chur, 13./23. Februar 1678. St.-Arch. Chur. Akten (1678—1679).

et enfin la nécessité de s'apprêter à fournir aux Trois Lignes les subsides prévus au traité du 3 septembre 1639, au cas où les Français franchiraient le Rhin.⁽¹⁾ A défaut de son chef, le secrétaire de Casati avait néanmoins pris la route de Bade.⁽²⁾ Décidé en effet à mettre tout en jeu afin de prévenir la déroute complète des partisans de la maison d'Autriche en Helvétie, le gouverneur de la Lombardie, prince de Ligne, contrairement au sentiment de l'ambassadeur du roi Catholique à Lucerne, supprimait le blocus de représailles établi aux frontières des bailliages suisses et de la Valteline et prescrivait que les annuités de pensions dues aux Confédérés fussent payées même à ceux d'entre eux qui s'étaient laissés entraîner à donner à Gravel des déclarations annulant l'« instrument de réduction ».⁽³⁾

Infiniment plus libre de ses mouvements que Casati, Lodron n'avait, semble-t-il, aucune excuse valable à invoquer pour s'abstenir de reprendre à Bade en juillet les négociations qu'il s'était vu contraint d'y interrompre en mars. Découragé toutefois par son premier échec, il s'obstina à ne point quitter Innsbruck⁽⁴⁾ et se contenta de dépêcher en Argovie, avec des lettres de créance impériales, deux subdélégués, totalement dépourvus de prestige, le bailli Wirz de Rudenz et le S^r Braun, *amtman* de Rheinfelden.⁽⁵⁾ Un troisième envoyé, le D^r Jean-Philippe Sommervogel, conseiller d'Etat de l'archiduc et représentant spécial de la cour de Tyrol, les assistait en vérité dans leur mission.⁽⁶⁾ Mais ce dualisme d'attributions, dont les députés suisses s'expliquaient mal la raison d'être, joint au vide des harangues prononcées par ces personnages, n'était guère fait pour hâter l'heureuse solution des démarches qu'ils avaient ordre d'entreprendre.⁽⁷⁾ De surcroît les divergences d'opinions entre Confédérés quant

(1) *Königin Maria-Anna von Oesterreich an die III Bünde*. 26. Juni 1674. Kantonsarchiv Chur. Akten (1673—1675). — *Die Hüupter u. s. w. an die Gemeinden*. Chur, 21/31. Dezember 1677. *Ibid.* Akten (1678—1679). — *Casati à Ligne*. Coira, 12 julio 1678. loc. cit. — *Ligne à Casati*. Milan, 16 julio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Ligne al rey*. Milan, 16 julio 1678. Simancas. Estado. 3394. — *Consulta del Consejo de Estado* (Astorga; Osuna; Alba; Medinaceli). Madrid, 20 agosto 1678. *Ibid.* — *Casati al segretario di Stato a Milano*. Coira, 9 novembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — Jocklin. op. cit. I. 1912.

(2) *Casati a Ligne*. Coira, 12 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(3) *Le Tre Leghe Grise al governatore di Milano, principe de Ligne; al marchese don Antonio Giov. de Centellas, cavagl. dell'habito di Calatrava, del Consiglio di S. M^a et suo gran cancelliere nello Stato di Milano*. Coira, 18/28 ottobre 1675; a *Vincenzo Calutain y Toledo, gran cancelliere a Milano*. Coira, 24 dicembre 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten (1673—1675; 1678—1699). — *Casati àlle Tre Leghe*. Coira, 2 febbraio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Casati a Ligne*. Lucerna, 3 febbraio 1677 e 18 agosto 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 6 gennaio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 11 marzo 1678. Arch. Vaticano. Nuov. Svizz. LXXII. — *Casati à Melgar*. 13 julio 1680. Simancas. Estado. 3398.

(4) *Casati a Ligne*. Coira, 15 giugno 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(5) *Lodron à la diète de Bade*. Innsbruck, 28 juli 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 179; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri (n° 5). — Eidg. Absch. VI A. 1081 a.

(6) *Relazione della dieta di Bada, principiata li 4 di luglio 1678*. loc. cit.

(7) *Négociations de M^r de Gravel en 1678*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doct^a. XX. — Eidg. Absch. VI A. 1081 a (Daden, 3. Juli 1678).

aux mesures d'exécution du *Défensional* helvétique ne pouvaient que nuire au succès de l'interprétation autrichienne du *fidèle égard* de l'*Union héréditaire* de 1511.⁽¹⁾ Unanimes dans leur désir de voir les hostilités éloignées de leurs frontières, les cantons ne l'étaient plus au sujet des moyens à employer pour atteindre ce résultat. Le gouvernement de Schwytz, on l'a dit, s'était attiré l'animadversion générale en refusant de contribuer aux frais de la mise sur pied des milices acheminées vers le Rhin.⁽²⁾ Or, celui de Berne, soupçonné depuis peu d'entretenir des intelligences avec Gravel,⁽³⁾ ne marquait aucun empressement à secourir Bâle, mais massait en revanche des troupes aux limites de l'Entlebuch, comme s'il eût voulu tirer parti de l'émoi que provoquait le voisinage des armées belligérantes pour tenter « de reprendre les canons perdus à Villmergen ». ⁽⁴⁾ Les 5 et 6 juillet, en vérité, Zurich et lui finirent par se rallier aux décisions de la majorité de la diète.⁽⁵⁾ Toutefois leur adhésion comportait des réserves qu'il eût été imprudent de passer sous silence.⁽⁶⁾ Au total, à en croire l'ambassadeur français, dont l'opinion sur ce point se trouvait d'ailleurs corroborée par des indications précises, les envoyés impériaux n'avaient à compter que sur l'assistance de Lucerne et de Bâle, et à faire état d'autres conseils vraiment éclairés que de ceux de Fidèle de La Tour, le grand maître de la cour de l'abbé de Saint-Gall.⁽⁷⁾

Admis à l'audience de la diète, le 11 juillet,⁽⁸⁾ Gravel n'eut guère qu'à paraphraser dans sa harangue les déclarations verbales obtenues de Créqui par les délégués de l'assemblée.⁽⁹⁾ Sur l'heure, Wirz de Rudenz et son collègue lui répliquèrent en des termes jugés si offensants, que les rédacteurs du recès

(1) Eidg. Absech. VI A. 1081 a.

(2) *Casati al governatore di Milano*. Colra, 23 dicembre 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *De La Haye à Gravel*. Munich, 9 juin 1677. Aff. Etr. Bavière. XXII. 363. — Eidg. Absech. VI A. 1081 a.

(3) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 febbraio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 30 juin; Bâle, 18 juillet; Lucerne, 17 novembre 1678. *Ibid.* Svizz. Lett. mln. XXII.

(4) *Casati al governatore di Milano; al segretario di Stato*. Colra, 15 giugno 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 30 juin 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX.

(5) *Avvisi di M^{se} Cibo*. Lucerna, 8 giugno 1678. Arch. Valtiano. Nunz. Svizz. LXXI. — *Relazione della dieta di Bada, principiata li 4 di luglio 1678*. loc. cit. — *Patente de l'assemblée de Bâle en faveur de la ville de Bâle*. 11 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 233.

(6) *Relazione della dieta di Bada, principiata li 4 di luglio 1678*. loc. cit.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 juillet; 31 décembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 145, 249. — *Casati a Ligne*. Colra, 26 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(8) *Proposition faite à Bâle par M^r de Gravel*. 11 juillet 1678. St.-Arch. Basel. V. 4^e (Kriegswesen, 1674—1679). — *contra: Grésy à Madame Royale*. Bâle, 13 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX.

(9) *Proposition faite à Bâle par M^r de Gravel*. 10 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 229; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. n° 9 (11 luglio); *Frari. Zurigo* (1674—1684). — «Toutes ces belles paroles ne leur ostent pas la crainte qu'ils ont conceue de l'approche de ses armées (du roi de France)». *Grésy à Madame Royale*. Bâle, 13 juillet 1678. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Bâle, 14 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 156. — Eidg. Absech. VI A. 1083 a.

se refusèrent à les y insérer.⁽¹⁾ Régulant sa conduite d'après les nouvelles qui lui arrivaient de Rheinfelden et les vicissitudes du siège de cette place, le ministre français cherchait à gagner du temps.⁽²⁾ Il y fut aidé par l'ambassadeur de Savoie.⁽³⁾ Aussi bien ce diplomate vaniteux, que grisait le souvenir de son efficace médiation entre les cantons des deux confessions en 1656, avait, chargé d'une troisième mission en Helvétie,⁽⁴⁾ gagné Lucerne le 27 juin,⁽⁵⁾ puis s'était presque aussitôt porté à Bade, fort chagrin de ce que la crainte de réveiller des alarmes mal assoupies empêchât les membres de la diète de l'y recevoir « au son du canon ». ⁽⁶⁾ Or, Gravel avait de l'argent.⁽⁷⁾ De plus Créqui s'offrait à indemniser Bâle, dont il reconnaissait avoir foulé le sol « par inadvertance ». ⁽⁸⁾ D'autre part, pressé du désir de lever des troupes suisses, à l'heure où le roi Catholique, dégoûté des siennes, songeait à les licencier,⁽⁹⁾ l'empereur ne s'opposait plus à l'entrée dans les villes forestières de garnisons étrangères, dont les chefs n'auraient pas à lui prêter serment de fidélité.⁽¹⁰⁾ Ce devait être assez pour inciter les députés confédérés à tenter de remettre sur pied les « négociations de neutralité » échouées en mars. Il n'y manquèrent pas.⁽¹¹⁾ Sans les décourager complètement, l'ambassadeur français détourna le coup en déclarant que ses pouvoirs à cet effet se trouvaient périmés et en engageant ses hôtes à s'accommoder directement avec les chefs des armées en présence.⁽¹²⁾

(1) *Proposizione fatta a Bada dalli deputati cesarei* (Wirz di Rudenz e Carlo Federico Braun). 11 luglio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni (n° 8). — *Proposition faite à Bade au nom du comte de Lodron*. 15 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 249. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 21 juillet 1678. loc. cit.

(2) *Relazione della dieta di Bada, ecc.* loc. cit. — *Continuazione della relazione della dieta* (Fedele della Torre). Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(3) *Instruction au marquis de Grésy pour son ambassade en Suisse*. Turin, 11 juin 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizz. VI. — *Grésy à Madame Royale*. Bade, 13 et 27 juillet 1678. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XX. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 août 1678. A ff. Etr. Suisse. LXII. 191. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 22 marzo 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(4) *Le duc de Savoie aux VI cantons de son alliance*. Turin, 21 mai 1678 (rappel de Leonardi); Turin, 7 juin 1678. St-Arch. Luzern. Savoien-Sardinien Gesandte (erances de Grésy).

(5) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 28 juin 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(6) *Nouvelles de Turin*. 18 juil. 1678. ap. Gazette de France, 1678, p. 592. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 7 juillet; Bade, 13 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Casati al gran cancelliere di Milano*. Lucerne, 11 agosto 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(7) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 6 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 322.

(8) *Relazione della dieta di Bada, principia li 4 di luglio 1678*. loc. cit. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 13 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 328.

(9) *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 20 agosto 1678. Simancas. Estado. 3394.

(10) *Continuazione della relazione della dieta di Bada* (Fedele della Torre). Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(11) *Mémoire présenté de la part de Messrs les députés touchant un projet pour la reprise du traité de la neutralité*. Bade, 13 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 235. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 21 juillet 1678. *Ibid.* LXII. 180.

(12) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 6 juillet 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 322. — *Responce de Mr de Gravel au mémoire présenté par les députés suisses*. juillet 1678. *Ibid.* LXIII. 239. — *Les députés des XIII cantons aux généraux des armées belligérantes*. Bade, 8/18 juillet 1678; Zurich, Bâle, Unterwalden et l'abbé de Saint-Gall aux mêmes, même date. *Ibid.* LXIII. 260, 262. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 21 juillet 1678. *Ibid.* LXII. 180.

Une fois encore on vit des délégués de la diète recommencer dans les deux camps des démarches dont l'inefficacité n'avait d'égale que l'inopportunité.⁽¹⁾ En réalité ce ne fut pas pour complaire aux cantons, mais bien ensuite de nécessités stratégiques que le duc de Lorraine délogea de Lauffenbourg tôt après avoir reçu la visite de leurs envoyés.⁽²⁾ Ce ne fut pas davantage dans l'intention d'apaiser les appréhensions bâloises⁽³⁾ que, le 19 juillet, Créqui abandonna ses quartiers de Karsau, mais parce que ses troupes manquaient de vivres et de fourrages et que, toutes expériences faites, il lui paraissait malaisé d'emporter Rheinfelden sans « mordre » sur la rive gauche du fleuve.⁽⁴⁾ Il n'eut pas au reste à regretter sa décision, puisque, quelques jours plus tard, ses régiments culbutaient ceux du duc Charles-Léopold au voisinage de la Kinzig. Mais ce fut à Gravel que sa marche vers le nord causa la plus vive satisfaction.⁽⁵⁾

Aussi bien la situation de l'ambassadeur devenait assez délicate. D'une part, en dépit de ses avis, le roi se refusait à toutes concessions au sujet de la neutralité des villes forestières et n'admettait pas que ses alliés suisses s'en portassent « garants » à leurs risques et périls.⁽⁶⁾ D'autre part, ceux-ci semblaient de plus en plus déterminés à ne tolérer aucun nouveau changement de domination à la frontière septentrionale des Ligues.⁽⁷⁾ Par suite la persistance de la menace française vers le Rhin les « effarouchoit » et leur inspirait des jugements sévères à l'égard du gouvernement de Paris.⁽⁸⁾ Les Impériaux

(1) *Continuazione della relazione della dieta*, ecc. loc. cit. — Eidg. A b s c h. VI A. 1081 a.

(2) *Johann Sebastian von Roggenbach an den Bischoff zu Basel*, Birseck, 29. Juni 1678. Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1676—1679. n° 1488. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 6 juillet 1678. loc. cit. — *Les députés des XIII cantons au duc de Lorraine*. Bade, 9 et 25 juillet 1678; à l'empereur. Bade, 15 juillet 1678 (projet). Aff. Etr. Suisse. LXIII. 241, 282; Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1676—1679. n° 1495. — *Relation des députés de la diète de Bade* (Henri Escher; Jean-Louis Lussat; Christophe Burkhard; Fidèle de La Tour) de leur voyage vers le duc de Lorraine. Bâle, 7/17 juillet; le duc de Lorraine aux députés des XIII cantons „au camp de Murcek (Murg), à une lieue de Lauffenbourg“, 17 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 171. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 11/21 luglio 1678. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Gravel à Pomponne*. Bade, 21 juillet 1678. loc. cit. — Eidg. A b s c h. VI A. 1081 a.

(3) *Basel an Luzern*. 16./26. Juli 1678. St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679).

(4) *Avvisi di Mer Cibo*. Lucerna, 15 e 22 giugno 1678. loc. cit. — *Le capitaine Schmid à Madame Royale*. Allori, 15 juillet 1678. loc. cit. — *Relation des députés de la diète de Bade* (Escher, Mohr, Zurlauben, Stocker) de leur voyage vers le maréchal de Créqui. Bâle, 18 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 174. — *Grésy à Madame Royale*. Bade, 20 juillet 1678. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Bade, 21 juillet 1678. loc. cit. — „Scrivono da Basilea non vedersi pur in quelle parti ne anco un Francese.“ *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 13/23 luglio 1678. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Casati a Ligne*. Coira, 26 luglio 1678. loc. cit. — C. Rousset. Histoire de Louvois. II. 546. — Eidg. A b s c h. VI A. 1081 a.

(5) *Continuazione della relazione della dieta di Bada*, ecc. loc. cit.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 août 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 191. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 10 et 17 août 1678. *Ibid.* LVIII. 338, 339.

(7) *Projet de missive des députés des XIII cantons à l'empereur „touchant les traittez“*. Bade, 15 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 241. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 août 1678. loc. cit.

(8) *Die II Bünde an Landtman des X Gerichtes Pundts*. 6./16. July 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1679). — „En cette ville, on commençoit à parler hautement de toutes partz de la Suisse contre les François, jusques mesme aux prédicateurs.“ *Grésy à Madame Royale*. Bade, 20 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Zürich an Luzern*. 31. August/10. September 1678. St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679).

formaient même le dessein d'amener les cantons à se joindre à eux au cas où Rheinfelden eût succombé.⁽¹⁾ Le départ de Créqui prévint l'effet de l'irritation des Confédérés en en supprimant la cause.⁽²⁾ Lorsque, après avoir visité Notre-Dame-des-Ermites, où, contrairement aux prévisions autrichiennes, ecclésiastiques et paysans lui firent une réception courtoise,⁽³⁾ Gravel regagna Soleure, le 30 juillet, le Conseil de guerre siégeant à Aarau venait de se dissoudre.⁽⁴⁾ Mais vingt-neuf mois de séjour consécutif en Suisse donnaient à l'ambassadeur une suffisante connaissance des affaires de ce pays pour lui enlever l'espoir que ses hôtes, pressés cependant de se décharger des frais de leur coûteux *Défensional*, considéreraient la retraite des armées belligérantes de la ligne du Rhin autrement que comme une solution très précaire et très momentanée des difficultés découlant pour eux de la rupture de l'équilibre politique et militaire entre les grandes puissances qui les avoisinaient au nord et à l'ouest.⁽⁵⁾

*Gravel et les négociations de la paix de Nimègue. — Ouvertures qui lui sont faites d'Heidelberg. — L'ambassadeur combat les demandes d'assistance adressées de Strasbourg aux cantons protestants. — Succès de ses démarches à cette fin. — Changements notables survenus dans la politique des représentants du Louvre à l'égard des cantons. — Alarmes parmi ces derniers. — Obstination des gouvernements de Paris et de Vienne à ne modifier en rien les instructions remises à leurs ministres aux Lïgues quant au projet de neutralisation des villes forestières. — Diètes d'Aarau du 23 octobre et de Bade du 13 novembre. — Gravel renonce à y assister. — Inquiétudes justifiées des cantons protestants relativement au sort du *Défensional* helvétique. — Attitude ambiguë de Gravel à l'endroit de celui-ci.*

Les Suisses et la paix de Nimègue. — Activité déployée par Gravel. — Politique du Louvre à l'égard des cantons catholiques. — Obstacles que lui oppose Casati. — Apreté de la lutte diplomatique engagée à Lucerne entre les représentants des cours de Paris et de Madrid. — Querelles intestines en Suisse. — Part qu'y prend l'ambassadeur français.

Avantages accordés par Gravel aux autorités des petits cantons. — Sa résolution de mortifier les gouvernants des cités évangeliques. — Appui prêté par

(1) Gravel à Pomponne. Soleure, 6 août 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 9.

(2) Gravel à Pomponne. Soleure, 6 août 1678. loc. cit.

(3) *Ibid.* — Gréssy à Madame Royale. Bade, 27 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizzeri. XX.

(4) „No se ha revuelta (la dieta) sino en discursos, cartas y cumplimentos.“ *Ligne à Casati*. Milan, 28 julio 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — Gravel à Pomponne. Soleure, 30 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 187.

(5) Gréssy à Madame Royale. Lucerne, 18 août 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mfn. XX.

lui au chapitre de Bâle. — Place à part qu'occupe Soleure dans la répartition des faveurs royales. — Ménagements dont l'ambassadeur français use à son égard, ainsi qu'à celui de Fribourg. — Différend entre les autorités de ce dernier canton et l'évêque de Lausanne. — Ses péripéties. — Attitude adoptée en cette conjoncture tant par Gravel que par les autres diplomates étrangers accrédités en Suisse.

X. La volonté du roi Très-Christien de ne pas consentir à la neutralisation sans conditions des villes forestières, de Constance, de Radolfzell et de Bregenz semblait inébranlable. Cette volonté s'était encore affirmée, sinon ouvertement manifestée depuis peu. Aussi bien, pressentant la cessation prochaine des hostilités, Louis XIV entendait se conserver les mains libres et ne pas engager l'avenir. C'était assurément devancer les événements. Certes la paix allait être signée à Nimègue, le 10 août, entre la France et les Provinces-Unies.⁽¹⁾ Certes l'Espagne ne devait pas tarder à y accéder (17 septembre).⁽²⁾ Mais, outre que les Hollandais ne se pressaient pas de la ratifier, l'adhésion de l'empereur à cette paix ne paraissait point imminente.⁽³⁾ Or, tant que cette adhésion ne serait pas intervenue, rien n'autorisait à penser qu'un changement appréciable eût à se produire dans la situation sur la ligne du Rhin, de Brisach à Schaffhouse.⁽⁴⁾

Gravel, on l'a dit, attendait non sans impatience la nouvelle de la conclusion des négociations qui se poursuivaient à Nimègue entre les plénipotentiaires des gouvernements de Paris et de Vienne.⁽⁵⁾ Bien que le poste qu'il occupait fût en quelque sorte un « hors d'œuvre » au regard de celles-ci, peu s'en fallut qu'il ne se vît appelé à y prendre part.⁽⁶⁾ Vers le 1^{er} septembre, en effet, un conseiller de Schaffhouse, le Sr Hollander de Beran, confident de l'électeur-palatin, se présenta aux « Cordeliers » à Solenre, avec une mission secrète de ce prince.⁽⁷⁾ Quelques semaines auparavant, au cours d'une des nombreuses audiences accordées par lui au cardinal d'Estrées, envoyé partielier de Louis XIV à Munich, Ferdinand-Marie de Bavière avait insisté sur

(1) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 29 juin et 17 août 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 320, 339. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 6 juillet 1678. *Ibid.* LXII. 15. — *Le roi au cardinal d'Estrées*. Saint-Germain-en-Laye, 20 août 1678. A ff. Etr. Bavière. XXVII. 90.

(2) *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 30 septembre 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 346.

(3) *Domenico Contarini al Senato*. Parigi, 21 novembre 1678 (1^{re}). *Frari. Francia*. CLXIII. n° 314.

(4) « L'Electeur de Saxe... s'offroit encore à se joindre à M. l'Electeur de Bavière dans tout ce qu'il voudroit entreprendre pour le restablissement de la paix de l'Empire, si celle d'Espagne et de Hollande ne suffisoit pas pour faire accepter les conditions de V. M^{te}. » *Le cardinal d'Estrées au roi*. Munich, 6 juillet 1678. A ff. Etr. Bavière. XXVII. 12^{ve}. — *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 21 août 1678. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 340.

(5) *Gravel à Gréay*. Soleure, 31 août 1678. *Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min.* XX.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 3/4 septembre 1678. A ff. Etr. Suisse. LXIII. 220. — *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 11 septembre 1678. *Ibid.* LXIII. 312.

(7) *Ibid.*

L'opportunité d'un armistice à ménager entre Français et Impériaux.⁽¹⁾ Son parent d'Heidelberg proposait, lui aussi, ses bons offices à cet effet, pour peu que le roi l'eût agréable.⁽²⁾ L'ambassadeur s'empressa de transmettre cette offre au Louvre. Mais il lui fut répondu qu'elle était sans objet en ce qui le concernait, Créqui ayant en mains les pouvoirs nécessaires pour la négociation d'une trêve, au cas où il la jugerait utile.⁽³⁾ A cette heure toutefois, le maréchal songeait à autre chose qu'à user de ce blanc-seing royal. Après son succès dans la région d'Offenbourg, il s'était porté vers Kehl, en avait détruit le pont et ouvert des hostilités contre Strasbourg, passée au parti de l'Empire.⁽⁴⁾ Or, si le sort des villes forestières intéressait l'ensemble des cantons, celui de la métropole d'Alsace ne pouvait laisser indifférents Zurich et Berne, ses alliés depuis presque un siècle (13 mai 1588).⁽⁵⁾ Encore que celle-ci comptât déjà dans ses murs quelques enseignes levées pour sa défense dans le « Mittelland » et sur les bords de la Limmat, elle espérait obtenir mieux de ses protecteurs d'Helvétie.⁽⁶⁾ Non contente de s'être fait représenter auprès de la députation des cités évangéliques réunie à Bade en février, elle venait d'adresser, en août, une requête formelle d'assistance aux autorités des deux grands Etats confédérés.⁽⁷⁾ De toute nécessité cette requête devait rencontrer l'opposition de l'ambassadeur français. Il n'était pas démontré, en effet, qu'en dépit des dénégations de leurs officiers, les auxiliaires suisses en garnison dans Strasbourg n'eussent pas participé aux plus récentes offensives menées de cette ville contre l'armée de Créqui.⁽⁸⁾ Gravel insista donc auprès du *Vorort* et de Berne pour

(1) *Ibid.* — *L'Electeur de Bavière au roi*. Munich, 3 janvier, 27 juillet, 16 novembre 1678. Aff. Etr. Bavière. XXVI. 5; XXVII. 54, 229. — *Le cardinal d'Estrées au roi*. Munich, 19 janvier, 28 mai 1678; à Pomponne. 20 juillet 1678. *Ibid.* XXVI. 44, 334; XXVII. 39. — «Mr l'Electeur de Bavière a voulu envoyer un courrier à V. M^{te} sur les propositions que l'on a faites à son ministre, de la part de l'empereur, d'une trêve ou d'une paix, et cette dernière mesme séparée.» *Le cardinal d'Estrées au roi*. Munich, 27 juillet 1678. *Ibid.* XXVII. 56. — *Gravel à Pachau*. Soleure, 4 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 30^{vo}; à Pomponne. Soleure, 6 et 29 octobre 1678. *Ibid.* LXII. 249, 260.

(2) *Ibid.* — *Projet d'une ligue en Allemagne, envoyé à Mr le cardinal d'Estrées en juillet 1678*. Aff. Etr. Bavière. XXVII. 17. — *De La Haye à Pomponne*. Munich, 30 septembre et 1^{er} octobre 1678. *Ibid.* XXVII. 143, 159. — *Projet de trêve*. Septembre 1678. *Ibid.* XXVII. 156.

(3) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 9/19 luglio 1678. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 14 septembre 1678. loc. cit. — «Si l'empereur fait la paix, ce sera à Nîmègue, et non pas à Munick.» *De La Haye à Pomponne*. Munich, 14 septembre 1678. Aff. Etr. Bavière. XXVII. 131. — *Le roi au cardinal d'Estrées*. Versailles, 29 octobre 1678. *Ibid.* XXVII. 199.

(4) *Haußmans Stimmlers überschicke Relation wie es mit Eroberung der Köhl Schantz hargegangen seye*. 22. Juni 1678 (s. v.). St-Arch. Zürich. Miss. A. 208³. — *De La Haye à Pomponne*. Kehlbach (Gross Köllnbach), 9 août 1678. Aff. Etr. Bavière. XXVII. 71. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 1/11 agosto 1678. loc. cit. — *Zürich an Luzern*. 31. August/10. September 1678. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1619—1679). — *Négociations de Mr de Gravel en 1678*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XX. — Reuss. op. cit. I. 239.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 et 20 août 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 201, 211. — *Casati al gran cancelliere di Milano*. Lucerna, 18 agosto 1678. Arch. dl Stato Lombard. Trattati. Svizzeri.

(6) *A. Malapert aux Etats-Généraux des Provinces-Unies*. Bâle, 10/20 octobre 1674. Rijksarchief. La Haye. Secrete Brieven. 7372. — Legrelle. op. cit. 375, 394 sqq.

(7) *Nouvelles de Strasbourg*. 16 février 1678. ap. *Gazette de France*, 1678. p. 164. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 et 20 août 1678. loc. cit.

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 3/4 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 220. — *Zurich et Berne à Gravel*. 29 septembre/9 octobre, 23 octobre/2 novembre 1678. *Ibid.* LXIII. 335, 351. — P. Schweizer. *Geschichte der Schweiz. Neutralität*. p. 318.

qu'ils rappelaient leurs troupes du service de la petite république et en particulier pour qu'ils répondissent par un refus catégorique aux demandes de secours des magistrats de celle-ci.⁽¹⁾ C'était en somme de deux mises en demeure distinctes qu'il s'agissait. La dernière seule eut un succès immédiat.⁽²⁾ Dès le 2 septembre, l'ambassadeur put aviser son gouvernement que les protestants des Lignes repoussaient sans réticences l'idée d'acheminer de nouvelles enseignes vers les bords de l'Ill.⁽³⁾ A Paris, comme à Soleure, l'annonce de cette décision procura une impression de réel soulagement. Au cas où Zuricois et Bernois eussent pris fait et cause pour leurs coreligionnaires d'Alsace, l'œuvre patiemment échaffaudée par la diplomatie du Louvre se fût trouvée en péril; tandis en revanche que le maintien de quelques centaines d'auxiliaires helvétiques à Strasbourg, où « tout acte d'offensive » leur était désormais interdit,⁽⁴⁾ pouvait être considéré comme une contingence négligeable et par suite non susceptible de modifier brusquement l'état des relations de la cour de France avec ses alliés des cités évangéliques.⁽⁵⁾

A défaut d'un changement subit dans la politique suivie par le roi Très-Chrétien à l'égard des cantons suisses, il était incontestable qu'une évolution lente s'opérait dans les méthodes dont avaient usé jusque-là les représentants de la Couronne aux Lignes pour faire produire à l'alliance de leur maître tous ses fruits. Naguère encore, à la différence de leurs collègues espagnols et autrichiens, qui eux avaient intérêt à entretenir des divisions parmi les Etats confédérés, ils s'efforçaient de ramener l'union au sein du Corps helvétique. Mais, depuis quelques années déjà, les rôles tendaient manifestement à être intervertis. C'était désormais, semblait-il, de Lucerne, résidence de Casati, que venaient les appels à la concorde, et des « Cordeliers », logés des ambassadeurs du Louvre à Soleure, que partaient « sous le manteau » des conseils très propres à retarder le rétablissement de celle-ci.⁽⁶⁾ D'importants événements militaires, qui se déroulaient sur la rive droite du Rhin, allaient permettre de vérifier l'exaetitude de cette observation. Aussi bien, dès la fin d'octobre 1678, le malaise reprit dans les cantons riverains de ce fleuve.⁽⁷⁾ Presque dans le même temps, l'apparition d'avant-gardes françaises était signalée entre Brisach

(1) *Gravel à Givry*. Soleure, 2 septembre 1678. Arch. Guerre. CCCCCVIII. 237. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurligo, 8 settembre 1678. Frarl. Zurligo (1674—1684).

(2) *Zurich et Berne à Gravel*. 2/12 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 319.

(3) *Gravel à Givry*. Soleure, 2 septembre 1678. loc. cit. — Legrelle. Louis XIV et Strasbourg (éd. 1884). 409.

(4) *Zurich et Berne à Gravel*. 29 septembre/9 octobre; 2 novembre 1678 (n. s.). Aff. Etr. Suisse. LXIII. 335, 354.

(5) *Zurich et Berne à Gravel*. 2/12 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 319.

(6) *Casati al governatore di Milano*. Colra, 23 novembre 1678, 4 gennaio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — « Bien ereo que su desunion y controversias procedaran de los fomentos de la Francia. » *Melgar à Casati*. Milan, 6 diecembre 1678. *Ibid.* — *Gravel au roi*. Soleure. 25 avril, 24 octobre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 81, 125^{vo}.

(7) *Melgar à Casati*. Milan, 9 novembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

et Bâle, et, comme en juillet, l'alarme se répandit à Rheinfelden, à Constance, à Bregenz et jusque chez les Grisons.⁽¹⁾ Depuis plusieurs semaines déjà, on avait vainement tenté, de Vienne et d'Innsbruck, de parer à ce déplacement du danger suspendu sur les Etats héréditaires de la maison de Habsbourg, en offrant aux Suisses d'examiner derechef avec eux les moyens de mettre les villes forestières sous leur surveillance, du consentement du gouvernement de Paris.⁽²⁾ Or, l'insuccès de cette nouvelle démarche semblait acquis d'avance. Léopold I^{er} et Louis XIV se piquaient d'honneur de ne modifier en rien les instructions adressées à leurs ministres à Bade en mars.⁽³⁾ Celui-là, «à cause de la conséquence qu'en tireroient d'autres cités et Estats de l'Empire», ne pouvait se décider à confier la garde de Rheinfelden, de Constance et des places de leur groupe à des auxiliaires helvétiques levés à ses frais, mais non soumis aux ordres de ses généraux.⁽⁴⁾ Celui-ci maintenait sa prétention de n'autoriser la protection effective par les Confédérés des sept villes autrichiennes mentionnées dans le projet de mars que si ces dernières recevaient une garnison suisse, fût-elle de dix hommes pour chacune d'elles, complètement indépendante de l'empereur, et si le mot *neutralité* était inséré en toutes lettres dans le traité qui clorait ladite négociation.⁽⁵⁾ Il exigeait en outre qu'en cette conjoncture ses alliés des cantons ne prissent conseil que d'eux-mêmes, et peu s'en était fallu qu'il ne tint rigueur au duc de Savoie de ce que le ministre de ce prince à Lucerne eût cru devoir engager les catholiques des Lîgues à suivre l'exemple du gouvernement de Turin, lequel s'attachait à ne favoriser aucun des belligérants.⁽⁶⁾ En présence de ces deux thèses nettement contradictoires, les Confédérés demeuraient de plus en plus perplexes. Toujours est-il néanmoins qu'une majorité tendait à se dessiner parmi eux pour contester l'affirmation de Lodron que la ténacité de Gravel constituait un affront au

(1) *Die Hùupter u. s. w. an die Gemeinden der III Bünde*. Chur, 13./23. Februar 1678. St-Arch. Chur. Akten (1678—1679). — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 3 e 12 novembre 1678. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Berne à Gravel*. 26 octobre/5 novembre, 4/14 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 356, 367. — *Melgar a Cosati*. Milan, 9 novembre 1678. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 14 janvier 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 15.

(2) *Lodron an Zürich*. Innsbruck, 16. August 1678. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} septembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Der Kaiser an die XIII Orte*. Wien, 3. September 1678. *Ibid.* — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 3/4 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 220.

(3) *Casati al governatore di Milano*. Colra, 1^o febbraio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(4) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 15 septembre 1678. loc. cit.

(5) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 8 septembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(6) „Stando nella massima generale di mantenervi bene con tutti.“ *Il duca di Savoia a Leonardi*. Torino, 25 novembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. XCIV. — „Le roy a esté surpris que le point principal du discours de Mr le comte de Grésy, ambassadeur de Savoye, dans la première audience qu'il a eue en Suisse, ayt esté de les exhorter à demeurer neutres et de leur apporter l'exemple de Mr de Savoye. Sa M^{te} ne veut pas croire que la duchesse avoue son ambassadeur.“ *Pomponne à Villars*. Saint-Germain-en-Laye, 19 août 1678. Aff. Etr. Turin. LXVII. 140. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 8 septembre 1678. loc. cit.

Corps helvétique⁽¹⁾ et pour reprocher au contraire aux agents de la maison d'Autriche de solliciter de celui-ci une décision qui eût violé la lettre du traité d'alliance solennisé à Paris le 20 novembre 1663.⁽²⁾

Plus menacés que les « Waldstätten », du fait de leur situation géographique, par la marche d'une armée française vers Rheinfelden, les cités évangéliques dépêchèrent leurs députés à Aarau, où une conférence particulière se réunit du 20 au 22 octobre.⁽³⁾ Il y fut question certes de Strasbourg et du désir de Gravel de voir la garnison suisse de cette place rapatrier sans délai.⁽⁴⁾ Mais ce fut sur l'attitude des petits cantons populaires que se porta tout l'intérêt de la discussion. Aussi bien cette attitude fut jugée si étrange, si dangereuse même, que Zurich, après s'être assurée de l'adhésion complète de Lucerne à son dessein,⁽⁵⁾ prit la décision de convoquer une diète générale extraordinaire à Bade au 13 novembre.⁽⁶⁾ Dès l'instant que l'ordre du jour de cette assemblée ne prévoyait aucune digression sur le terrain diplomatique, l'ambassadeur français ne jugea pas opportun de se rendre en Argovie.⁽⁷⁾ Les fortes dépenses effectuées par lui durant les derniers mois avaient au reste épuisé ses ressources financières,⁽⁸⁾ et, d'autre part, son contradicteur le plus redoutable, Casati, rappelé en hâte de Rhétie à Lucerne, au commencement d'août,⁽⁹⁾ afin d'y contrecarrer les intrigues des adversaires de l'« instrument de réduction » et en particulier celles de leur chef, l'ancien *landammann* Beroldingen,⁽¹⁰⁾ avait regagné Coire dès le 5 septembre.⁽¹¹⁾

La confusion de la situation intérieure en Helvétie apparut pleinement au cours de cette diète de novembre et justifia les inquiétudes des protestants.

(1) *Lodron à Zurich*. Innsbruck, 20 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 329.

(2) *Zurich à Gravel*, 8 avril 1678. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679). — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 6 octobre 1678. loc. cit. — *Gravel à Grésey*. Soleure, 8 octobre 1678. *Ibid.* — *Gravel au chancelier*. Soleure, 15 octobre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 253.

(3) *Mülhausen an Zürich*, 7./17. Oktober 1678. St-Arch. Zürich. A. 206¹⁰. n° 51 (Mülhausen, 1676—1798). — Eidg. Absch. VI¹ A. 1092.

(4) *Gravel à Givry*. Soleure, 2 septembre 1678. Arch. Guerre. CCCCXCVIII. 237. — *Zurich à Gravel*, 23 août/2 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 248. — Eidg. Absch. VI¹ A. 1092 a. — S. von Jakobowski. op. cit. p. 149.

(5) *Gravel à Madame Royale*. Lucerne, 21 novembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 11 aprile 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5 et 12 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 261, 283. — *Melgar à Casati*. Milan, 9 novembre 1678. loc. cit.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 12 novembre 1678. loc. cit. — *Les XIII cantons à Gravel*. Bade, 16 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 380. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 17 novembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — Eidg. Absch. VI¹ A. 1047.

(8) « Sans argent, un ambassadeur français en Suisse y fait une figure assez désagréable. » *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5 novembre 1678. loc. cit. — *Lucerne à Gravel*, 3 juin 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Penslonen (1670—1689). — *Gravel à Lucerne*. Soleure, 10 juin 1679. *Ibid.*

(9) *Casati al gran cancelliere di Milano*. Lucerna, 11 agosto 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(10) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 21 dicembre 1678, 1° e 8 febbraio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri; Svizzeri e Grigioni.

(11) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 6 settembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

De plus en plus hostile au maintien du *Défensional*, Schwytz avait rallié à son sentiment Uri et Unterwalden-le-Haut.⁽¹⁾ L'autre moitié de ce canton, appuyée par les catholiques de Glaris et d'Appenzell, exigeait sinon la suppression de cette institution, du moins sa révision sur de nouvelles bases.⁽²⁾ Lucerne, Soleure, Fribourg et l'abbé de Saint-Gall enfin, pour ne parler que des Etats de l'ancienne croyance, s'en tenaient à leurs résolutions antérieures.⁽³⁾ Dans ces conditions, toute entente sur un plan d'action commun était impossible.⁽⁴⁾ Impuissants à arrêter les grandes lignes de ce dernier, les députés assemblés en Argovie ne se séparèrent pas sans avoir affirmé l'intention dans laquelle persistaient leurs supérieurs de ne point accorder passage à un corps français, à supposer que les chefs de celui-ci les en priassent.⁽⁵⁾

Bien qu'absent de Bade, Gravel était-il intervenu de façon détournée auprès des adversaires du *Défensional*, pour les conforter dans leur résistance aux décisions prises naguère par la majorité de la diète? Ni chez les protestants, ni chez les catholiques, on ne mettait la chose en doute.⁽⁶⁾ L'ambassadeur, au reste, dans ses dépêches confidentielles à la cour, ne témoignait-il pas du peu de sympathie que lui inspiraient les mesures édictées par le Conseil de guerre helvétique?⁽⁷⁾ N'insistait-il pas sur le fait que ces mesures, propiées certes lorsqu'il s'était agi d'entraver l'exécution des desseins offensifs du duc de Lorraine, avaient favorisé en revanche ceux du duc de Saxe-Eisenach et nuï aux dernières opérations du maréchal de Créqui?⁽⁸⁾ Enfin, tandis que Casati et les généraux autrichiens ne cessaient de déplorer l'attitude séparatiste de Schwytz,⁽⁹⁾ lui-même n'avait-il pas contribué à fortifier celle-ci en

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 22 et 29 octobre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 257; LXII. 260. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 26 octobre, 14 décembre 1678. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Griglioni. — *Le comte de Stahrenberg à la diète de Bade*. Rheinfelden, 12 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 370. — *Relazione della dieta di Bada del 14 novembre 1678*. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Griglioni. — Eidg. Absch. VI A. 1093 b (Baden, 13. November 1678).

(2) *Relazione della dieta di Bada*, ecc. loc. cit.

(3) *Ibid.* — *Casati al gran cancelliere di Milano*. Lucerne, 11 agosto 1678. loc. cit.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 21/22 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 277. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 14/24 novembre 1678. Frari. Zurigo (1674—1684).

(5) *Les XIII cantons à l'empereur*. Bade, 16 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 383; à *Stahrenberg*. Bade, 19 novembre 1678. *Ibid.* LXIII. 386; Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — Eidg. Absch. VI A. 1045 k.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 12 novembre 1678. loc. cit. — „Ils disent tous par icy que c'est luy qui a travaillé à les désunir.“ *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 24 novembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 30 novembre 1678. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Griglioni.

(7) *L'évêque de Bâle au bailli de Birsbeck (Roggenbock)*. Porrentruy, 18 juillet 1678. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1500. — „Le bien et le mal qui en peuvent revenir dépendent du bon ou du mauvais usage qu'ils en peuvent faire à l'égard de la France.“ *Gravel à Pomponne*. Soleure, 5 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 264.

(8) *Ibid.* — *Le comte de Stahrenberg à la diète de Bade*. Rheinfelden, 12 novembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX; Aff. Etr. Suisse. LXIII. 370. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 23 novembre 1678. loc. cit.

(9) *Stahrenberg à la diète de Bade*. Rheinfelden, 12 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 370. — Eidg. Absch. VI A. 1093 b (Baden, 13. November 1678).

affirmant en maintes occasions que les craintes des Confédérés étaient vaines et que par suite l'argent consacré par eux à des armements paraissait dépensé en pure perte ?⁽¹⁾

L'un des principaux arguments invoqués par Gravel dans ses missives au Louvre à l'effet de justifier sa répugnance à l'égard du *Défensional* était, qu'en le favorisant, son maître se liait les mains sans aucun profit, à supposer que la cessation des hostilités avec l'Empire se fit attendre.⁽²⁾ Aussi lorsque, le 21 janvier 1679, le bruit s'étant répandu d'un nouveau dessein du roi Très-Christien contre Rheinfelden et Constance,⁽³⁾ l'ambassadeur fut prié de transmettre à Paris une requête tendant à l'immédiate reprise des négociations relatives à la neutralisation des villes forestières, n'hésita-t-il pas à déconseiller toute entrée en matière sur ce sujet.⁽⁴⁾ Au reste, à cette fois la paix était imminente, celle du moins que les Suisses appelaient de leurs vœux. Dans le temps même en effet où parvenait à Louis XIV la missive helvétique qu'accompagnait une dépêche de Gravel, Léopold I^{er} donnait son adhésion au traité de Nimègue (5 février).⁽⁵⁾ Pomponne félicita le ministre de son souverain à Soleure d'une solution qui, selon lui, devait de toute nécessité provoquer la clôture des pourparlers ayant trait au statut de Rheinfelden et des cités de son groupe.⁽⁶⁾ Cette affirmation du secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères était, à dire vrai, prématurée. Aussi bien lorsque, le 12 février, Lodron adressa de Vienne une instante recharge aux cantons en faveur du prompt aboutissement des démarches en cours,⁽⁷⁾ l'envoyé impérial, contrairement à l'opinion qui prévalait au Louvre,⁽⁸⁾ n'ignorait nullement l'acte diplomatique signé en Hollande sept jours auparavant. Peu confiant dans la durée de la paix, il estimait nécessaire de s'assurer des garanties en prévision de sa rupture.⁽⁹⁾

(1) „Apparesca sempre più come questo intorbidamento d'acqua provenga dalla scaturigine francese.“ *Relazione della dieta di Bada, ecc.*

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 12 novembre 1678. loc. cit.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 janvier 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 18.

(4) *Les XIII cantons au roi*. Zurich, 21 janvier 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 11. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 27 janvier 1679. *Ibid.* LXV. 28.

(5) *Dom. Contarini al Senato*. Parigi, 8 febbraio 1679. Impr. Arch. des Missions scientifiq. I. 157. — *Estrées aux plénipotentiaires français à Nimègue*. Munich, 15 février 1679. Aff. Etr. Bavière. XXVIII. 118. — *Gravel aux XIII cantons*. Soleure, 2 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 41. — *Gravel à Zurich*. même date. *Ibid.* LXV. 41^{vo}. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 mars 1679. *Ibid.* LXV. 24. — *Zoug à Gravel*. 13 mars 1679. *Ibid.* LXVI. 46. — *Le roi à De La Haye*. Saint-Germain-en-Laye, 28 avril 1679. Aff. Etr. Bavière. XXIX. 58.

(6) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 22 juin 1678. 25 janvier et 15 février 1679. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 319; LXV. 9, 39.

(7) *Lodron aux XIII cantons*. Vienne, 12 février 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 32; St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679).

(8) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 15 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 51.

(9) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 24. — „Je vois par une copie de lettre que Lodron vous a esrlt le 26^e du mois passé que cette paix ne luy met pas encore l'esprit en repos.“ *Gravel à Lucerne*. Soleure, 29 avril 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1675—1698).

Mais l'ambassadeur français veillait et sut mettre obstacle à ce qu'il qualifiait un suprême témoignage d'intérêt donné par le gouvernement autrichien au Corps helvétique. ⁽¹⁾

XI. Saluée en Suisse avec autant de joie que celle de Münster, ⁽²⁾ la paix de Nimègue apparaissait cependant grosse de dangers pour les intérêts vitaux de ce pays. Dès lors, en effet, que la coalition contre la France se trouvait dissoute, cette puissance, libérée de tout contre-poids efficace, était en mesure d'exercer une pression lente, mais continue sur la politique intérieure et étrangère des petits Etats limitrophes de sa frontière de l'Est. Si les divers membres du Corps helvétique conservaient quelques illusions à ce sujet, elles furent rapidement dissipées. Soit de sa propre initiative, soit sur les indications de Pomponne et de Louvois, l'ambassadeur du roi Très-Christien à Soleure avait préparé un vaste plan d'action, dont il s'offrait à hâter l'exécution aussi bien à l'égard de l'ensemble de la Confédération, que de Lucerne et des autres cantons forestiers, de Bâle, de Berne et de Fribourg, de Neuchâtel et de Genève, voire des Grisons. ⁽³⁾ « Les affaires du roy sont si florissantes, écrivait-il au chef de la diplomatie française, le 14 avril, qu'il n'y a pas à se mettre en peine des résolutions des Suisses. » ⁽⁴⁾ Stimulé par celui-ci et par le secrétaire d'Etat à la Guerre, lesquels lui refusaient un congé, même très bref, encore que la demande en parût justifiée, en raison de l'extrême fatigue à quoi l'avaient astreint ses dernières démarches, ⁽⁵⁾ il ne devait plus s'arrêter dans cette voie jusqu'au jour de sa mort, survenue aux « Cordeliers » le 30 juin 1684.

A l'endroit des cantons catholiques, la politique du Louvre était, il convient de le reconnaître, ce que l'avait faite celle de l'Escurial. Alliés depuis quatre-vingt-douze ans de six d'entre les sept Etats confédérés de l'ancienne croyance, débauchés en partie par eux de la clientèle de la France, les successeurs de Philippe II n'étaient plus certains de maintenir très longtemps la prééminence de l'influence espagnole dans la région du Gothard. Aussi leurs agents aux Lignes s'efforçaient-ils par tous les moyens en leur pouvoir de retarder cette redoutable échéance. Esprit délié, toujours en éveil, à l'affût des combinaisons les plus hardies et prêt à les embrasser, pourvu qu'elles servissent les intérêts dont la défense lui était confiée, Casati avait, on l'a vu, mené à bon port le projet, à première vue invraisemblable, de faire consentir ses

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 mars 1679. loc. cit.

(2) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 2 mars 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) *Mémoire de Gravel* (« S'ensuivent trois dangereux changements... »). Aff. Etr. Suisse. LXVI. 386.

(4) *Gravel à Louvois*. Soleure, 14 avril 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 70^{vo}.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 17 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 52. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1679. *Ibid.* LXV. 63.

hôtes à une réduction notable du chiffre de leurs pensions lombardes et de leur imposer, comme « compensation » du sacrifice à quoi ils consentaient, l'obligation d'interdire à leurs troupes à la solde du Louvre de combattre « à l'offensive » hors des frontières du royaume. (1) Entamée sur ce terrain, la lutte fut acceptée sans hésitation par Gravel. Elle lui ménagea d'heureuses surprises et quelques déceptions. Mais elle l'entraîna fatalement à encourager sous main les divisions parmi les « Waldstätten », qu'il ne pouvait espérer détacher en bloc de la cause adverse. (2) Citadelle de l'hispanisme aux Lignes, du fait que les représentants du roi d'Espagne dans ce pays y avaient établi leur résidence, Lucerne demeurait réfractaire à ses avances et par suite fidèle à l'engagement souscrit par elle, lors de la signature de *l'instrument de réduction*. (3) D'autre part, ce canton se joignait à celui de Zurich pour blâmer l'attitude de Schwytz et d'Uri dans la question du *Défensional*. (4) Or, dans les premiers jours de janvier 1679, l'occasion s'offrit à l'ambassadeur français de se ressentir de l'interprétation abusive, selon lui, donnée par le *Vorort* catholique aux capitulations militaires des troupes suisses à la solde du Louvre. (5) L'antagonisme entre les *cités* et la *campagne* devenait particulièrement vif au sein de la Confédération. D'anciennes querelles de caractère économique renaissaient qui groupaient contre la patrie de Pfyffer, Zoug et les petits Etats de la Suisse primitive, tandis qu'un soulèvement populaire était à redouter dans l'Entlebuch. (6) Casati se multipliait pour conjurer la désunion des alliés de son maître, (7) désunion sans cesse croissante et que n'atténuait pas la communauté de vues constatée chez tous les « Waldstätten » dans le procès soutenu par eux contre l'évêque et le chapitre de Constance. (8) Grésy lui-même, bien qu'il continuât à recevoir le mot d'ordre des « Cordeliers » à Soleure, (9) offrait sa médiation aux deux

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 18 mai 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 64.

(2) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 29 giugno 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(3) « La lettre du marquis de Grésy, ambassadeur de Savoye en Suisse... porte que V. M. ayant demandé passage aux IX cantons, ils l'ont refusé et qu'ils protestent qu'ils veulent maintenir comme les autres la liberté d'Italie. » *Estrades au roi*. Turin, 30 mars 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX. 219^{vo}. — *Gravel au roi*. Soleure, 4 janvier 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 5. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 15 janvier; Versailles, 11 juin 1681. *Ibid.* LXX. 4, 141. — *Mémoire sur la Suisse*. 3 septembre 1691. *Ibid.* XCV. 130.

(4) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 16 settembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 18 gennaio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(5) *Casati a Ligne*. Milano, 7 settembre 1679. loc. cit.

(6) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 10 gennaio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 2 février 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(7) « con che la disunione fra il Corpo helvetico si va rendendo sempre maggiore e più pericolosa. » *Casati al governatore di Milano*. Coira, 10 gennaio e 11 aprile 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(8) *Il nunzio Ciba al cardinale Cibo*. Lucerna, 21 maggio e 28 ottobre 1677. Arch. Valicano. Numz. Svizz. LXX. — *Li cantoni cattolici al Papa*. Bada, 26 luglio 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 275. — *Eidg. Absch.* VI A. 1020, 1021 sqq.

(9) *Grésy à Madame Royale*. Bada, 13 et 27 juillet 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

camps.⁽¹⁾ Seul Gravel s'abstint d'intervenir dans un conflit où ses sympathies étaient assez ouvertement acquises aux adversaires de Lucerne, à Uri notamment, dont l'ancien *landammann* Beroldingen, qu'un crime de droit commun allait bientôt contraindre à se réfugier à Paris, avait partie liée avec lui.⁽²⁾

XII. L'aggravation des discordes chez les catholiques n'était certes pas pour déplaire aux protestants.⁽³⁾ Toutefois l'ambassadeur français ne leur donna pas le loisir d'en tirer parti. C'était afin de mieux déjouer les intrigues de Casati qu'il n'avait pas joint son effort à celui du représentant de l'Espagne pour ramener l'union parmi les « Waldstätten » et que, dans la distribution des pensions du Louvre, les petits cantons s'étaient vus favorisés par ses soins.⁽⁴⁾ Mais il n'entendait pas que ses préventions connues à l'endroit de la politique lucernoise pussent servir de prétexte aux gouvernements des cités évangéliques d'améliorer leurs propres affaires au sein de la Confédération. Il l'entendait d'autant moins que sa résolution de mortifier ceux-ci était plus arrêtée.⁽⁵⁾ Aussi quand le prélat de Porrentruy fit demander à ses alliés suisses d'appuyer ses démarches auprès du roi Très-Christien⁽⁶⁾ et de dépêcher à Paris un envoyé spécial pour supplier ce prince de consentir à ce que le chapitre de Bâle, retiré depuis un siècle et demi à Fribourg-en-Brisgau, fût autorisé à regagner l'Ajoie et à toucher désormais les vingt-deux mille écus de revenus dont il avait été privé dès le lendemain de l'occupation française de la Haute-Alsace,⁽⁷⁾ sa requête, combattue par Casati, que froissait le désir des chanoines

(1) *Grësy à Madame Royale*. Lucerne, 23 février et 9 mars 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(2) *Uri à Gravel*. Altorf, 10 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 23. — *Gravel à Stoppa*. Soleure, 17 février 1680. *Ibid.* LXIV. 145. — *Eidg. Absch.* VI^a A. 1109 e.

(3) *Grësy à Madame Royale*. Lucerne, 2 février 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 27 octobre 1679 et 19 gennaio 1680. Arch. Vaticano. Nuuz. Svizz. LXXIII. — *Gravel au roi*. Soleure, 22 juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 90.

(4) *Glaris catholique à Gravel*. 5 janvier 1679; *Glaris protestant au même*. 26 décembre 1678; 5 janvier 1679, 17/27 mai 1679; *Schwytz au même*. 11 février, 20 mai 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 37, 29, 112, 116; LXIII. 406. — *Unterwalden-le-Bas à Gravel*. Stans, 24 mai 1679. *Ibid.* LXVI. 122. — *Lucerne à Gravel*. 27 octobre 1679; *Gravel à Lucerne*. Soleure, 29 octobre 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689).

(5) „Les Suisses connoissent ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent et ençoivent de là une trop grande présomption de ce qu'ils sont capables de faire.“ *Gravel à Pomponne*. Soleure, 27 janvier 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 28.

(6) „Mes intentions n'ont d'autre but que de me maintenir dans un état exempt de reproche et dans une bonne intelligence avec ses ministres dans l'observation de la neutralité.“ *L'évêque de Bâle au roi*. Porrentruy, 14 avril 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm, Berne). Actes concernant l'ambassade royale. 1675—1739. p. 69; Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 169. — *Les cantons au roi*. 27 février 1677; *Les VII cantons catholiques à l'évêque de Bâle*. 27 février 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. nos 1335, 1337. — *L'évêque de Bâle à Créqui*. Porrentruy, 27 juin 1678. *Ibid.* Guerre de France. 1676—1679. n° 1481. — *Les VII cantons alliés de l'évêque de Bâle à Gravel*. Lucerne, 23 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 330. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} octobre 1678. *Ibid.* LXII. 127. — Blösch. Chronik von Biel. 80.

(7) *Il prevosto, decano et capitolo di Basilea al cardinale Altieri*. Friburgo i/B., 17 octobre 1674. Arch. Vaticano. Vescovi. Particolari. LIII. p. 195. — *Considérations et raisons sincères par lesquelles la confiscation des revenus, censés et dixmes que le haut chapitre de Basle a dans les recettes d'Alsace, puisse estre levé par Sa M^{té} royalle de France et par son intendant en Alsace, moyennant cette remonstrance.*

de se soustraire à la domination autrichienne,⁽¹⁾ fut-elle soutenue avec vigueur par Gravel tant à Paris qu'à Lucerne et eut-elle un succès complet.⁽²⁾ De retour dans cette dernière ville dès la fin de novembre 1678, le conseiller Mohr, député des cantons de l'ancienne éroyanee à la cour du roi Très-Christien, en rapporta la promesse, aussitôt suivie d'effet, que les souhaits de l'évêque seraient pleinement exaucés.⁽³⁾

La preuve irréfutable que les sentiments bienveillants de Louis XIV envers ses coreligionnaires d'Outre-Jura n'avaient pas varié et que seule la nécessité de contrecarrer les plans des Espagnols contraignait son ministre à laisser les dissensions des « Waldstätten » suivre leur cours était fournie par l'attitude de celui-ci à l'égard des deux Etats catholiques de la Suisse occidentale. Soleure, le premier d'entre eux, occupait dans la répartition des faveurs royales une place à part, hors de proportion certes avec l'exiguïté de son territoire, mais que justifiaient amplement les services rendus par lui à la cause française et le fait, qu'à la différence des cantons de son groupe, il continuait à réprouver la politique néfaste des alliances multiples.⁽⁴⁾ Aussi ses doléances, qu'il s'agit d'entraves apportées à ses approvisionnements en céréales par les autorités de la Haute-Alsace⁽⁵⁾ ou des trop fréquentes contestations de frontières signalées

11 juillet 1675. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 163. — *Négociations de M^r de Gravel en 1676*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doct. XX. — « Nous ne pouvons regarder les chanoines de Basle que comme sujets de l'empereur, tant qu'ils demeurent dans les terres de sa domination. » *Le roi aux cantons catholiques*. Camp de Ninove, 4 juin 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. n° 1200. — *Il nunzio Varese a Pomponne*. Parigi, 7 avril 1677. Aff. Etr. Rome. CCLI. 134. — *Compendiosa relatione del Capitolo cattedrale di Basilea, che detto capitolo non sia compreso nell'editto emanato dal re christianissimo*, 1677. *Ibid.* CCLI. 135. — *Pomponne au duc d'Estrées*. Camp devant Cambrai, 8 avril 1677. *Ibid.* CCLI. 136; *au nonce en France*. Dunkerque, 27 avril 1677. *Ibid.* CCLI. 191. — *L'évêque de Bâle au roi*. Porrentruy, 2 septembre 1677, 29 septembre 1678; à Gravel, 19 mai; à Pomponne, 29 septembre 1678. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 173—177. — *Les XIII cantons à M^r de Lambert, maréchal de camp, commandant à Erlbourg c./B.* 4 décembre 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1676—1679. n° 1146. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 8 janvier 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 14. — *Les VII cantons catholiques à Pomponne*. Bade, 11 mars et 19 juillet 1678; à Louvois. Bade, 19 juillet 1678; au roi. Lucerne, 23 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 67, 68, 235; LXIII. 265, 269. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 14 septembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Vautrey*. Histoire des évêques de Bâle. II. 266.

(1) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 14 septembre 1678. loc. cit.

(2) « Le pape désireroit une grâce pour les chanoines de Basle et m'en a fait de très grandes instances, ainsi que le cardinal Cybo. » *Le duc d'Estrées au roi*. Rome, 16 mars 1677. Aff. Etr. Rome. CCLI. 62^{vo}. — *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 22 septembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 septembre 1678 et 18 gennaio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1^{er} octobre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 244. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerne, 21 avril 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(3) *Louvois aux VII cantons catholiques*. Saint-Germain-en-Laye, 17 août; Versailles, 20 octobre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 290, 344. — *Pomponne à Gravel*. Paris, 15 octobre; Versailles, 9 novembre 1678. *Ibid.* LXIII. 349, 352. — *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} décembre 1678. loc. cit. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 14 décembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerne, 21 avril 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 21 janvier 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 20. — *Mémoire de Gravel* (« S'ensuivent... »). *Ibid.* LXVI. 386.

(5) *Mémoire de M^{rs} de Soleure pour Son Exce M^{sr} l'ambassadeur*. 26 janvier 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 25.

dans la région de Landskron, étaient-elles accueillies avec moins d'impatience que celles des autres membres du Corps helvétique. (1) Le gouverneur de cette forteresse, Siffredy de Mornas, ayant commis l'imprudencce de paraître en public à Soleure, y avait été arrêté. Gravel se contenta de proeurer son élargissement et, le sachant menacé de représailles, se hâta de le faire conduire en secret à Neuchâtel par des voies détournées. (2) Mais l'idée ne lui vint pas de grossir cet incident outre mesure et de solliciter des réparations, que l'un de ses prédécesseurs, Caumartin, n'eût pas manqué d'exiger en une semblable conjoncture. De même, il se refusa à prendre au tragique un renouvellement des démarches tentées naguère par Casati pour attirer à l'alliance de l'Escurial l'unique État de la Ligue Borromée qui s'en tint à l'écart, (3) ou les intrigues nouées par le marquis de Grésy en ce qui concernait l'entente helveto-piémontaise. (4) De même encore, lorsque, au bout de quelques mois, l'empereur et son cousin d'Innsbruck, de plus en plus pressés d'obtenir de la diète suisse une interprétation de l'*Union héréditaire* pleinement conforme à leurs intérêts, s'offrirent à négocier avec elle d'abord, puis ensuite, à défaut de Berne, qui ne demandait cependant qu'à traiter, avec le seul canton de Soleure, la cession de certains villages autrichiens de la rive gauche du Rhin, dans le Frikthtal et la remise à bail de plusieurs autres sur la rive droite du fleuve, Gravel se borna-t-il à aviser Pomponne, sans y insister davantage, de cette proposition d'ailleurs peu réalisable. (5)

Le soin mis par l'ambassadeur français à ménager les autorités du lieu de sa résidence, il l'apporait dans une non moindre mesure à gagner la confiance de celles de Fribourg. (6) Une telle constatation n'était pas pour déplaire à ces dernières, auxquelles son hostilité, ou mieux une neutralité sans bienveillance de sa part eût rendu malaisée l'indéfinie prolongation de leur différend avec l'évêque de Lausanne. Ce différend avait, on l'a dit, son origine dans l'insurmontable aversion qu'inspirait aux magistrats de la ville suisse la personne du prélat, (7) dans les violences « d'ordre ecclésiastique » dont celui-ci n'hésitait pas à user à l'endroit de tous ceux, religieux ou laïques, qui s'obstinaient à contrecarrer ses continuels empiétements sur leurs attributions, (8) dans les

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 46.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 mars 1679. loc. cit. — Dörfliger. op. cit. 127 sqq.

(3) *Mémoire de Gravel* („S'ensuivent...“). Aff. Etr. Suisse. LXVI. 386. — Dörfliger. op. cit. 137.

(4) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 8 septembre 1678. loc. cit.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 22 mars, 10 mai et 1^{er} juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 32, 50, 74; *à Pomponne*. Soleure, 13 avril 1680. *Ibid.* LXVII. 41. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 26 avril 1680; Fontainebleau, 22 mai 1680. *Ibid.* LXVII. 42, 62.

(6) *Fribourg à Gravel*. 14 avril 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 105. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 avril 1678. *Ibid.* LXII. 98.

(7) „A questo poi s'aggiunge una singolare avversione che tiene la maggior parte del Senato contro di lui.“ *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 14 maggio 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 141.

(8) *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 8 maggio 1679. Arch. di Stato Piemontese. Vesc. ed arch. esteri. VII. — „Tengo per altre parti ragguaglio che Monsigr vescovo di Losanna, in vece di usar maniere atte a conciliarsi gl'animi e la benevolenza del Senato di Friburgo per la sna propria quiete, vada piuttosto accrescendo materia di nuove amarezze.“ *Il cardinale Cibo a Cherofini*. Roma, 3 febbraio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXLIV.

préventions nourries sur les bords de la Sarine contre le sujet d'un prince étranger qui n'avait pas renoncé à ses droits sur Romont et les autres bailliages vaudois,⁽¹⁾ dans le ferme désir enfin dont étaient animés les catholiques du diocèse de posséder un évêque « national » et, comme tel, soustrait aux influences piémontaises, françaises ou espagnoles.⁽²⁾

Retiré dans ses domaines d'Italie en 1673, Giovanni-Battista Strambino avait, on l'a dit, regagné Fribourg en novembre 1674. L'aggravation constante de ses rapports avec les membres du gouvernement du canton de sa résidence l'engagea à séjourner parfois, de 1676 à 1679, soit à Besançon,⁽³⁾ soit en Piémont,⁽⁴⁾ puis à Lucerne et à Soleure durant quelques mois, au cours de cette dernière année et de la suivante.⁽⁵⁾ Il eût été bien inspiré en y établissant ses pénates, si l'autorisation lui en avait été accordée.⁽⁶⁾ Au retour de chacune de ses absences, il trouvait en effet ses adversaires plus déterminés à l'empêcher d'exercer son ministère au milieu d'eux.⁽⁷⁾ L'expulsion des Ursulines d'Éstavayer-le-Lac et celle de Michel Romanens, chancelier de l'évêque (9 mai 1679),

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 septembre e 9 dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(2) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 9 dicembre 1677. loc. cit. — *Risposte di Monsigro di Losanna alle proposte degli signori di Friburgo, ecc. 1677*. — „Tutto questo vuol dire ch'essal vorrebbero un vescovo della città et escludere ogni altro.“ *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 23 luglio 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arcliv. esterl. VII; a *San-Tomaso*. Strambino, 31 marzo 1683. *Ibid.* — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 31 août 1684. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXIII.

(3) *Strambino alla duchessa di Savoia*. Bisanzone, 10 ottobre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arcliv. esterl. VII. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 e 21 ottobre 1677. loc. cit.

(4) *Strambino a San-Tomaso*. Strambino, 20 febbraio, 6 marzo 1676, 21 giugno 1678; Torino, 25 novembre 1678, 5 marzo 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed Arcliv. VII. — P. Martin Schmitt. op. cit. II. 490, 491.

(5) *Strambino alla duchessa di Savoia*. Lucerna, 28 settembre 1671; Solodoro, 25 ottobre 1679, 7 giugno 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arcliv. esterl. VII. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 13 ottobre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Dom. Passionei al cardinale Paulucci*. Solodoro, 14 novembre 1714. *Ibid.* Nunz. di Paci. LL. — P. Martin Schmitt. Histoire du diocèse de Lausanne. II. 493.

(6) „La Sigra ambasciatrice di Francia mi disse confidentemente che anche a Solodoro non se gli permeterebbe (al vescovo) la residenza, perchè l'anno passato, che vi fu alla visita, trattasse con troppo d'austerità gli ecclesiastici.“ *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 2 marzo 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 74. — Les sentiments de l'autorité soleuroise à l'égard du prélat se modifièrent dans la suite: „ayants appris de Monsr Pevesque de Lauzanne, nostre très honoré pasteur, qu'on a fort calomnieusement escrit de sa conduite tant à la cour de Rome, qu'à celle de Savoye, nous avons cru estre de nostre devoir, pour tesmoinage de vérité, de dire à V. Alt. Royale que, depuis que nous avons eu l'honneur de voir ce prélat en nos quartiers, nous n'avons jamais rien pu connoistre en sa personne qui fust indigne à son caractère.“ *Soleure à Madame Royale*. 10 septembre 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. princ. forest. Svizz. VII.

(7) „Havressimo havuto a cuore, se non fossimo stati necessitati... d'incomodare V. A. R. con notificarli siccome il Revmo Sr vescovo di Losanna, già d'assai del tempo, talmente procede che, se il rispetto che portiamo a V. A. R. non ci havesse tratenuto, fossimo venuti a terminari a quali le sue ingiuste maniere attualmente ci provocassero; la nostra pazienza l'ha reso sempre più ostinato, trattandosi d'una impossibilità di poter sopportare più il suo procedere incompatibile.“ *Friburgo a Madama Reale*. 31 agosto e 12 novembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. princ. forest. Svizz. III. — *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 20 ottobre 1677, 8 aprile 1679. *Ibid.* Vesc. ed arcliv. esterl. VII. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 3 febbraio 1678. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXI. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 23 mars 1679. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXI. — *Strambino au gouvernement de Fribourg*. Fribourg, 6 et 12 avril 1679. *Ibid.* Vesc. ed arcliv. esterl. VII. — Arch. d'Etat Fribourg. Aff. Ecclési. n^{os} 441—445. — cf. Helvetia. Denkwürdigkeiten u. s. w. (1833). t. VIII. 177.

semblaient être des mesures préparatoires au bannissement de celui-ci, but avéré de la campagne menée contro lui, ainsi qu'à de nouveaux « excès » contro la juridiction ecclésiastica. (1) Aucune des nombreuses tentatives de médiation étrangère ne paraisait devoir aboutir. (2) Naguère encore partisan des prétentions du capitolo de Saint-Nicolas, (3) le nonce s'était vu contraint, sur des ordres venus de Rome, de faire volte-face et de prendere en main les intérêts du prélat dont le caractère altier lui était insupportabile. (4) Mais, en délicatesse depuis peu avec les autorités de Friburgo, qui « persécutaient » son commissaire, le prêtre Thombé, il n'était plus en état de s'immiscer avec fruit dans le litige principal. (5) Ni les démarches des « Waldstätten » ni celles de l'abbé de Saint-Maurice, incités par lui à rappeler le canton récalcitrant au respect dû au Saint-Siège, n'avaient obtenu meilleur succès. (6) D'autre part, Leonardi, puis Grésy, que les instructions de la cour de Turin pressaient, à leur corps défendant, d'embrasser la cause du chef du diocèse, (7) étaient tenus en suspicioe légitime sur les bords de la Sarine (8) et le projet

(1) *Strambino alla duchessa di Savoia*. Friburgo, 25 e 31 maggio, 29 agosto, 21 ottobre e 21 novembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 9 luglio 1677, 14 e 21 aprile, 5 e 19 maggio, 28 giugno 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX; LXXIII. — *Il cantone di Friburgo al nunzio Cibo*. 17 agosto 1677. *Ibid.* Nunz. Svizz. LXX. — *Leonardi al vescovo di Losanna*. Lucerna, 1° settembre 1677. loc. cit. — *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 6 dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII. — *Epistolae Nuntii ad Consilium Friburgense*. Lucerna, 22 gennaio e 10 febbraio 1678. *Ibid.* — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 11 mai 1679. loc. cit. — *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 13 maggio 1679. loc. cit. — *Friburgo a Madama Reale*. 18 ottobre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. prin. forest. Svizz. XIV. — *Gravel au roi*. Soleure, 7 décembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 170. — Arch. d'Etat Fribourg. Correspondance des nonces. — cf. Helvetia. Denkwürdigkeiten u. s. w. (1833). t. VIII. 173. — Dellion. Dictionnaire des paroisses catholiques de Fribourg. V. 184 sqq.

(2) *Cibo al cardinale Altieri*. Lucerna, 25 ottobre 1675, 7 luglio 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXIX, LXX.

(3) *Strambino al duca di Savoia*. Aosta (Aosta), 5 giugno; Friburgo, 26 luglio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII.

(4) *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 25 marzo e 28 agosto 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 28 ottobre 1677, 13 gennaio 1678. loc. cit. — *L'arcivescovo di Seleucia al vescovo di Losanna*. Lucerna, 2 dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 19 maggio 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Il cardinale Cibo a Cherofini*. Roma, 3 febbraio 1680. *Ibid.* Nunz. Svizz. CCXLIV. — «Le doyen Vulplus, capable de toutes sortes d'artifices.» *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 1er mars 1685. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — cf. Helvetia. Denkwürdigkeiten u. s. w. (1833). t. VIII. 167.

(5) *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 4 giugno 1677. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 10 giugno, 30 settembre e 21 ottobre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 27 ottobre et 10 novembre 1678. loc. cit. — P. Martin Schmitt. Histoire du diocèse de Lausanne. t. II. 485 sqq.

(6) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 9 e 23 settembre e 25 novembre 1677, 6 gennaio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(7) *Leonardi al duca di Savoia*. Lucerna, 21 giugno 1674 e 21 ottobre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XVIII. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 30 dicembre 1677. loc. cit. — *Madame Royale à Fribourg*. Turin, 15 janvier 1678. Aff. Etr. Turin. LXVII. 12. — «Ma la piaga sendo poco meno che incanherita, vi fa di mestiere piuttosto del celesto medio che gli illumini, che di opera humana per guarirla.» *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 27 gennaio 1678. loc. cit. — *Instructions au M^{is} de Grésy pour son ambassade en Suisse*. Turin, 11 juin 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Francia. marzo VI. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 15 septembre 1678. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XX.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 21 ottobre, 23 e 30 dicembre 1677. loc. cit. — *Strambino alla duchessa di Savoia*. Friburgo, 12 dicembre 1677. loc. cit.

avait définitivement échoué qui consistait à dépouiller Strambino de sa qualité d'évêque, à le revêtir de celle de délégué apostolique, avec l'assentiment des protecteurs laïques de son chapitre⁽¹⁾ et à lui assigner une résidence temporaire soit au Landeron, soit à Jougue, soit même à Soleure.⁽²⁾

Seul d'entre les diplomates accrédités auprès du Corps helvétique, Gravel évitait de se prononcer dans le différend qui divisait le prélat de Lausanne d'avec ses chanoines.⁽³⁾ Sa femme, qui l'avait accompagné à Bade en février 1678, avait consenti, il est vrai, à recommander aux députés de Fribourg les intérêts des Ursulines d'Estavayer et à s'enquérir de la gravité des griefs formulés par leurs supérieurs contre Strambino.⁽⁴⁾ Toutefois, découragée par la réponse qui lui fut faite, elle n'avait pas insisté, et ses interlocuteurs, que cette ouverture mettait en défiance, étaient rentrés dans leurs foyers sans prendre congé du ministre français.⁽⁵⁾ Or, cette conduite ne paraissait pas justifiée. Quelques semaines auparavant, en effet, poussé par le nonce, qui se refusait à assumer l'initiative d'une telle démarche,⁽⁶⁾ l'évêque avait invoqué simultanément la médiation et la protection de l'ambassadeur à Soleure, et cela avec d'autant plus de raison, semble-t-il, que la grande majorité de ses adversaires, les Reynold, les Reiff, les Castella, les Python étaient pensionnaires de la Couronne Très-Chrétienne.⁽⁷⁾ Mais aussi bien le refus de Gravel avait été péremptoire, soit que celui-ci dilayât dans l'espoir que, si le représentant du Saint-Siège fulminait des censures contre Fribourg, les magistrats de cet Etat renonceraient à toutes autres alliances que celle du Louvre,⁽⁸⁾ soit plutôt qu'il craignût de froisser leurs susceptibilités en s'immisçant dans ce différend sans en avoir été recherché.⁽⁹⁾ Dès la fin d'août et le commencement de septembre,

(1) *Cibo ad Altieri*. Lucerna, 29 maggio 1676. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXX. — *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 20 febbraio e 6 marzo; Strambino, 28 agosto 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII.

(2) *Strambino a San-Tomaso*. Strambino, 10 ottobre 1678, 31 marzo 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII.

(3) *Cheroftni a Cibo*. Lucerna, 27 ottobre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(4) *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 21 novembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII. — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 2 marzo, Lucerna, 31 marzo 1678. loc. cit. — cf. Helvetia. Denkwürdigkeiten u. s. w. (1833). t. VIII. 167, 171.

(5) *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 9 marzo; Lucerna, 28 aprile 1678. loc. cit. — „I magistrati di Friburgo tengono M^{re} di Losanna come perturbatore della loro quiete ed usurpatore di loro pretese gluridittionl.“ *Del medesimo*. 31 marzo 1678. loc. cit. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 4 août 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(6) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 27 gennaio 1677; Bada, 2 marzo 1678. loc. cit. — *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 25 giugno 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII. — *Cheroftni a Cibo*. Lucerna, 17 novembre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Cibo a Cheroftni*. Roma, 30 marzo 1680. *Ibid.* CCXLIV.

(7) *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 8 e 13 maggio; Solodoro, 25 ottobre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 19 maggio 1679. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 settembre 1679. loc. cit.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 2 marzo 1678. loc. cit. — *Strambino al duca di Savoia*. Solodoro, 25 ottobre 1679. loc. cit.

(9) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 21 aprile 1678. loc. cit. — *Strambino a Madama Reale*. Friburgo, 17 settembre 1679. loc. cit.

(10) *Strambino a San-Tomaso*. Torino, 6 dicembre 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII; *al duca di Savoia*. Friburgo, 31 marzo 1681. *Ibid.*

cependant le bruit se répandit avec persistance que Louis XIV se décidait à prendre sous sa sauvegarde le prélat de Lausanne,⁽¹⁾ et cela dans l'intention de se ressentir de ce que les adversaires de ce dernier, cédant aux suggestions de l'ambassadeur d'Espagne, avaient ratifié derechef l'*instrument de réduction*⁽²⁾ et interdit à leurs troupes en France de servir à l'offensive contre la maison d'Autriche.⁽³⁾ Cette nouvelle, à la vérité, ne reposait sur aucun fondement sérieux. En revanche, quand, au bout de deux mois, les magistrats fribourgeois, privés de sel bourguignon⁽⁴⁾ et en butte à de graves représailles économiques tant à Lyon qu'à Valence,⁽⁵⁾ eurent fait montre de dispositions plus conciliantes, le projet d'intervention du Louvre, appuyé par le Saint-Siège et dont Gravel ne déconseillait pas l'essai, revint sur le tapis.⁽⁶⁾ Dès le début de décembre 1679, l'offre de médiation du roi Très-Chrétien était chose certaine.⁽⁷⁾ L'évêque l'avait sollicitée.⁽⁸⁾ Le canton finit par l'accepter, mais en l'entourant de réserves telles que son succès en fut compromis dès la première heure.⁽⁹⁾ L'ambassadeur prit néanmoins fort au sérieux la mission délicate que lui confiait son maître.⁽¹⁰⁾ Il dépêcha l'un de ses secrétaires à Fribourg, écouta les doléances

(1) *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 25 mai 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 9 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 94. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerne, 29 septembre 1679. loc. cit. — *Promesse de Fribourg de ne point se séparer des autres cantons de l'alliance espagnole quant à l'observation de celle-ci*. 6 novembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 344.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 9 septembre 1679. loc. cit. — *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 20 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 184.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 9 septembre 1679. loc. cit. — *Fribourg à Gravel*. 16 septembre, 21 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 274, 331.

(5) *Deduction und Bericht, aus wass Ursachen die Handels Freyheiten in Franckreich von Lobl. Eidtgnosschafft als ein allgemeines Standesinteresse sollen angesehen und vertüdiget werden*. 1680. St.-Arch. Zürich. Frankr. XVII. n° 176.

(6) *Strambino al duca di Savoia*. Solodoro, 8 ottobre 1679. loc. cit. — *Fribourg à Gravel*. 6 novembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 341. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 novembre et 7 décembre 1679. au roi. Soleure, 17 décembre 1679. *Ibid.* LXV. 216, 235, 240. — *Grésey à Gravel*. Lucerne, 22 novembre 1679. *Ibid.* LXVI. 366. — *Cherofini a Cibo*. Lucerne, 22 marzo 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(7) *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Einsiedeln, 25 agosto 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Strambino al duca di Savoia*. Solodoro, 11 e 25 novembre, 10 décembre 1679. loc. cit. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 6 décembre 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel à Fribourg*. Soleure, décembre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed archiv. esteri. VII.

(8) *L'évêque de Lausanne à Gravel*. Fribourg, 4 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 319. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 novembre 1679. *Ibid.* LXIV. 123. — *Fribourg à Gravel*. 7 décembre 1679. *Ibid.* LXVI. 350. — *Cherofini a Cibo*. Lucerne, 2 febbraio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV.

(9) *Gravel au roi*. Soleure, 17 décembre 1679, 17 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXV. 240; LXVII. 15. — *Strambino al duca di Savoia*. Solodoro, 26 gennaio 1680. loc. cit. — *Réplique de Mr Vevesque de Lausanne à Messrs de Fribourg*. 7 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 29. — *Relation succincte touchant les différends qui se rencontrent aujourd'hui entre Mr Vevesque de Lausanne et Messrs de Fribourg*. 2 mars 1680. *Ibid.* LXVIII. 46. — *Fribourg à Gravel*. 28 mars 1680. *Ibid.* LXVIII. 76. — *Fondement de Messrs de Fribourg sur l'affaire qui est entre eux et Mr Vevesque de Lausanne*. mars 1680. *Ibid.* LXVIII. 48. — *Avvisi del Cherofini*. Lucerne, 12 aprile 1680. loc. cit. — *Audition sous serment de certains bourgeois de Fribourg*. 8—12 novembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 263. — P. Martin Schmitt. op. cit. II. 499.

(10) *Strambino al duca di Savoia*. Solodoro, 26 gennaio 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed archiv. esteri. VII. — *Gravel à Grésey*. Soleure, 3 février 1680. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXII. — *Cherofini a Cibo*. Lucerne, 22 marzo 1680. loc. cit.

des parties et jugea très vite que ses démarches pacificatrices demeureraient vaines, encore que le nonce s'effaçât, dans la crainte de traverser sa négociation.⁽¹⁾

Aussi bien une conférence contradictoire, tenue à Soleure au commencement d'avril 1680 en la présence de l'ambassadeur, et à laquelle l'évêque assista en personne, permit de constater une fois de plus combien inconciliables étaient les prétentions des deux adversaires.⁽²⁾ Découragé, Gravel ne tarda pas à renoncer à sa médiation et à laisser au ministre du Saint-Siège le soin d'empêcher l'autorité fribourgeoise de recourir « aux pires extrémités » ainsi qu'elle en manifestait l'intention.⁽³⁾ Caractère violent,⁽⁴⁾ mais dépourvu de franchise,⁽⁵⁾ le prélat de Lausanne ne méritait guère au demeurant la sollicitude dont sa cause était l'objet à Paris et à Rome. A l'heure même, en effet, où le roi Très-Christien s'occupait à appuyer sous main celle-ci,⁽⁶⁾ Strambino, sans en prévenir aucun de ses protecteurs,⁽⁷⁾ ou du moins sans être certain de leur complet assentiment,⁽⁸⁾ changeait soudain ses batteries, levait les censures fulminées par lui contre ses ennemis et installait en grande pompe dans son

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 27 gennaio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Dal Dazio, 7 ottobre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 4 janvier 1680. Aff. Etr. Suisse. LXIX. 2. — *Griefs de Mr l'evêque de Lausanne*. janvier 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 9 febbraio, 1^a marzo, 19 aprile 1680. loc. cit. — *Colbert à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 14 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 11. — *Gravel au roi*. Soleure, 17 février, 2 et 30 mars, 13 avril 1680. *Ibid.* LXVII. 15, 24, 34, 41. — *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 11 et 21 mars 1680. loc. cit. — *Cibo a Cherofini*. Roma, 30 marzo 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXIV.

(2) «Per essere (il Friborgesi) intieramente stravaganti nelle loro proposizioni.» *Strambino a San-Tomaso*. Solodoro, 15 aprile 1680. loc. cit. — *Gravel à Fribourg*. Soleure, 20 avril et 15 juillet 1680. Arch. d'Etat Fribourg (France. XI). — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 10 maggio 1680. loc. cit. — *Cibo a Cherofini*. Roma, 25 maggio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXIV. — *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 8 juin 1680. loc. cit. — *Le roi à l'évêque de Lausanne*. 26 juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 81. — P. Martin Schmitt. op. cit. II. 499 sqq. — Bercbold. Histoire de Fribourg. III. 158.

(3) «... E, se Roma non vi mette ordine, egli (Vulplus) è a temere ch' un giorno non semini qualche opinione heretica fra questa gente.» *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 2 gennaio 1678; 20 maggio 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII. — *Le roi à Gravel*. Villers-Cotterets, 14 mars 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 25. — *Fribourg à Gravel*. 15 avril 1680. *Ibid.* LXVIII. 88. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} et 10 mai 1680. *Ibid.* LXVII. 48, 50. — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 24 maggio 1680. loc. cit. — *Cibo a Cherofini*. Roma, 25 maggio 1680. loc. cit. — *Gravel à Fribourg*. Soleure, 31 mai, 4 et 28 juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 143, 148. — *J.-A. de Reynold à Gravel*. Fribourg, 13 juillet 1680. *Ibid.* VI suppl. p. 160. — «... Per li grandi scandali cho nella nostra vicinanza de' Calvinisti giornalmente si aumentano, sia per temersi grave pregiudicio e danno della nostra cattolica religione.» *Friborgo a Madama Reale*. 20 giugno e 27 ottobre 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. princ. forest. Svizz. III.

(4) «Non havendo nelle sue cose moderatione alcuna, risguarda[no] sempre l'estremità.» *Friborgo a Madama Reale*. 18 ottobre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. princ. forest. Svizz. III.

(5) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 5 aprile 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV. — *contra*: P. Martin Schmitt. op. cit. II. 504 sqq.

(6) *Villars à Pomponne*. 21 août 1678. Aff. Etr. Turin. LXVII. 141. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 26 juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXX. 69. — *Cibo a Cherofini*. Roma, 6 luglio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. svizz. CCXIV.

(7) *Cibo a Cherofini*. Roma, 11 luglio 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXIV.

(8) *Gravel à Fribourg*. Soleure, 31 mai 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VII.

église collégiale de Saint-Nicolas le prévôt du chapitre, choisi par ces derniers.⁽¹⁾ L'ambassadeur et le nonce se voyaient joués (juillet). Ils en conçurent quelque irritation.⁽²⁾ Rentré en juillet, puis à nouveau en novembre 1680,⁽³⁾ dans ses pénates, qu'il dut abandonner pour se retirer en Piémont d'octobre 1682 à mars 1684,⁽⁴⁾ l'évêque ne jouit pas longtemps au reste du fruit de sa capitulation.⁽⁵⁾ Ses démêlés avec le gouvernement cantonal reprirent presque aussitôt, et cela dans des conditions d'autant plus défavorables pour lui, que, rendus prudents par son manque de sincérité, les représentants du Louvre et de la cour de Turin, voire ceux du Vatican lui marchandèrent désormais leur appui.⁽⁶⁾ Et il en fut ainsi jusqu'au 29 juin 1684, jour où la disparition du fougueux prélat, décédé aux Hôpitaux de Jougne « d'un estrange accident de colique »,⁽⁷⁾ mit fin au conflit entre le chef du diocèse de Lausanne et ses chanoines, mais non pas aux difficultés de l'Etat de Fribourg avec la Curie romaine, lesquelles demeurèrent fort vives au cours des années suivantes, car si les gouvernants de la ville suisse persistaient à demander la bénédiction du pape, ils ne songeaient plus en revanche à implorer son pardon.⁽⁸⁾

(1) *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 16 luglio 1680. loc. cit. — „L'III^{mo} Sor vescovo disse messa nella chiesa di San Nicolò, presenti tutti quelli che egli tiene per scomunicati.“ *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 26 luglio e 2 agosto 1680. loc. cit.

(2) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 16 agosto 1680. loc. cit.

(3) *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 16 luglio, 11 novembre 1680. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 2 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 112. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 15 novembre 1680. loc. cit.

(4) P. Martin Schmitt. op. cit. II. 504 sqq.

(5) „Io sono veramente in riposo et quiete con questa gente.“ *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 18 agosto 1680. loc. cit.

(6) *Cibo a Cherofini*. Roma, 22 aprile 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXLV. — *Le roi et Colbert de Croissy à Gravel*. Versailles, 10 octobre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 164. — *Fribourg au roi*. 15 novembre 1680. *Ibid.* LXVIII. 267. — *Fribourg à Gravel*. 15 novembre 1680. *Ibid.* LXVIII. 271. — *L'évêque de Lausanne au roi*. Fribourg, 24 novembre 1680. *Ibid.* LXVIII. 275. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 2 janvier et 27 mars 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — „La conduite de Mr l'evêque de Lausanne ne peut assurément produire que de mauvais effets au service de S. A. R. dans le canton de Fribourg.“ *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 4 décembre 1681, 10 juin et 25 décembre 1682. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXII. — „Sotto un si poco Pastore... non si promova la nostra salute.“ *Friburgo a Madama Reale*. 20 giugno 1682. *Ibid.* Lett. princ. forest. Svizz. III. — *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 25 décembre 1682. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXII. — „V. A. R. est très humblement priée... de chercher encore des moyens pour le bien loger ailleurs, afin qu'il ne revienne plus en ce pays.“ *Fribourg à Madame Royale*. 21 janvier 1683. *Ibid.* Lett. princ. forest. Svizz. III. — „Sa conduite, si ambitieuse et déréglée... est intolérable à nostre Estat.“ *Fribourg à Madame Royale*. 24 février 1684. *Ibid.* — *Giov. Battista, vescovo di Losanna a Cherofini*. Sant Albino (Saint-Aubin), 30 marzo 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII.

(7) *Strambino a San-Tomaso*. Friburgo, 15 settembre 1682. loc. cit. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 6 juillet 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — P. Martin Schmitt. op. cit. II. 509.

(8) *Fribourg à Cherofini*. 7 décembre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Fribourg à Madame Royale*. 23 novembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. princ. forest. Svizz. III. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 25 mai 1684. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXIII. — *Fribourg au pape*. 5 juillet 1684. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXII. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 31 août 1684, 1^{er} mars, 9, 16 et 30 août, 22 novembre 1685. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXIII. — *Cantelmi a Cibo*. Lucerna, 13 e 27 luglio; Einsiedeln, 10 agosto; Lucerna, 16 novembre 1685; Friburgo, 29 settembre 1686. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIX. — *Cibo a Cantelmi*. Roma, 28 luglio 1685. *Ibid.* CCXIV. — *Menati ad Ottoboni*. Lucerna, 2 marzo 1690. *Ibid.* LXXXIV. — Fr. Kuenlin. Der Bischof Strambino (Luzern, 1834).

*Disgrâces qui s'abattent sur le Corps protestant des Ligues. — La paix moins favorable aux intérêts helvétiques que la guerre. — Abaissement des soldes des troupes suisses au service de la Couronne Très-Chrétienne. — Infructueuses tentatives de négociations entre Venise et les cantons. — Gravel contribue à en assurer l'échec. — Appréhensions bernoises. — Leurs causes. — Mesures diverses arrêtées à Paris contre le gouvernement du *Mittelland*. — La traite du sel et le refus de recrues pour le régiment d'Erlach. — Tension des rapports entre l'Etat de Berne et le Louvre. — Ce dernier s'attache à mortifier les autorités du premier. — Réserve du Corps helvétique dans le traité de Nimègue. — Le roi Très-Chrétien songe à en excepter le plus puissant des cantons. — Gravel le détourne de l'exécution de ce dessein. — Congé refusé à l'ambassadeur. — L'affaire du Grand Humingue. — Emoi provoqué aux Ligues à la nouvelle que Louis XIV prescrit d'en fortifier l'enceinte. — L'ambassadeur français s'attache à rassurer ses hôtes à cet égard. — Difficultés de sa tâche. — Mission de Gravel de Marly à la cour. — Vauban à Humingue. — Abel Socin député bâlois à Paris. — Insuccès de ses démarches. — Diète de Bude du 23 septembre. — Opposition austro-espagnole à l'exécution des plans du roi Très-Chrétien à la frontière helvétique. — Humingue et Versoix. — Recès de septembre 1679. — Retour de Socin à Bâle. — Les catholiques se désintéressent du différend d'Humingue. — Satisfaction que cause au Louvre l'annonce des succès remportés par Gravel.*

XIII. L'accueil bienveillant fait par le monarque français aux instances du prélat de Porrentruy et des membres de son chapitre et le rétablissement de celui-ci « aux portes de Bâle », (1) que ce voisinage devait incommoder désormais, marquent le point de départ de la campagne ouverte par le gouvernement de Paris et son représentant au delà du Jura à l'effet de « mater » le corps protestant des Ligues. Coup sur coup, soit directement, soit par voie détournée, les disgrâces les plus variées, les plus imprévues allaient fondre sur lui, disgrâces résultant les unes de l'action concertée de Pomponne et de Gravel, les autres de diverses circonstances que le secrétaire d'Etat et l'ambassadeur réussissaient assez souvent à faire tourner à l'improviste au plus grand avantage du plan général dont ils poursuivaient en commun la réalisation.

Si paradoxale que puisse paraître cette affirmation, la guerre qui mettait aux prises à l'extrême frontière helvétique des forces belligérantes était moins préjudiciable à la sécurité de la Suisse qu'une paix destructive de l'équilibre militaire et politique dans l'Europe occidentale. A l'annonce officielle de cette

(1) Vautrey. Histoire des évêques de Bâle. II. 266.

paix, les Confédérés avaient adressé des félicitations à Paris et à Vienne.⁽¹⁾ Or, à cette heure déjà, vers la fin de mars, certains bruits leur étaient parvenus qui troublaient leur quiétude ou, pour mieux dire, réveillaient leurs défiances. Comment n'en eût-il pas été ainsi à la nouvelle que Louis XIV entendait conserver à son service, outre le régiment des gardes, les vingt-quatre mille hommes « de la nation » incorporés dans ses armées au mépris des traités, lesquels ne lui en concédaient que seize mille au plus?⁽²⁾ Et quelle n'eût pas été l'indignation des gouvernements cantonaux s'ils avaient pu se douter que, d'autorité, Louvois s'était décidé à négocier directement et en secret avec les officiers de ces troupes capitulées et leur avait imposé l'obligation de consentir à une notable diminution de leurs soldes?⁽³⁾

A l'accomplissement de quel dessein allaient être employées les forces considérables ainsi mises sur pied? Quelle signification devait-on attribuer au passage de nombreux régiments français d'Alsace en Bourgogne et au séjour prolongé du maréchal de Luxembourg en Dauphiné?⁽⁴⁾ De l'avis à peu près général, il y avait lieu de s'attendre à ce que l'orage fondit sur Genève, sur Casale ou sur Gênes,⁽⁵⁾ sur ces deux dernières places surtout, car le bruit, faux d'ailleurs, de l'arrivée inopinée de Louvois à Pignerol n'était pas près de se dissiper.⁽⁶⁾ Cette opinion prévalait si bien à Venise que l'un des secrétaires du Sénat, Giacomo Corniani, venait de recevoir l'avis de se préparer à gagner Berne et Zurich, où, depuis le rappel du dernier ministre de la Sérénissime République en 1668, le gouvernement de cette puissance n'était plus représenté que par un simple agent sans caractère diplomatique,⁽⁷⁾ placé dès

(1) *Zoug à Gravel*. 13 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 46. — *Les XIII cantons au roi*. 29 mars 1679. *Ibid.* LXV. 32.

(2) *Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 25 janvier 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 9. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 23 mars 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) *Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 25 janvier 1679. loc. cit.

(4) *Estrades à Pomponne*. Turin, 8 mars 1679. Aff. Etr. Turin. LXVIII. 5. — *Domenico Contarini al Senato*. Parigi, 15 marzo 1679. *Frari. Francia*. CLXIV. n° 369 (3^a). — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 23 et 30 mars 1679. loc. cit. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 5 aprile 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(5) «On y dit publiquement (en Italie) que le roy a quelque grand dessein, sans que l'on puisse pénétrer quel il est, le soupçon tombant sur Casal, sur Genève, sur la Savoye et particulièrement sur la république de Gênes.» *Pinchesne à Pomponne*. Venise, 18 février 1679. Aff. Etr. Venise. CII. 65. — «... repetendo alla memoria le cose già scritte, o quelle che in questo tempo si van scoprendo, l'armamento resta confermato con assai probabilità che tutte le machine che s'erano divulgate contro Ginevra o per haver presidii in Casale, siano rivolte contro Genovesi.» *Dom. Contarini al Senato*. Parigi, 19 aprile 1679 (1^a). *Frari. Francia*. CLXIV. n° 382. — «Les Espagnols craignent d'avoir la guerre dans le Milanois.» *Varangeville à Pomponne*. Venise, 15 juillet 1679. Aff. Etr. Venise. CIII. 26. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 11 avril 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Contessa*. Le negoziazioni diplomatiche per l'occupazione di Casale. 1677—1682 (Alessandria, 1897).

(6) *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 30 mars 1679, 18 octobre 1680. loc. cit. — *Estrades au roi*. Turin, 30 mars 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX. 23.

(7) «La république (de Venise), qui n'avoit point eu de résident en Suisse depuis longtems, nomma il y a deux jours le Sr Corniani (sic) avec ordre de partir incessamment pour y aller en cette qualité.» *Varangeville au roi*. Venise, 23 décembre 1679. Aff. Etr. Venise. CIII. 187; à *Gravel*. Venise, 30 décembre 1679. *Ibid.* CIV. 41. — *Gravel au roi*. Soleure, 6 et 13 janvier 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 3, 6. —

1676 sous les ordres du résident à Milan.⁽¹⁾ Il s'agissait bien là d'un changement d'orientation politique que justifiaient la nécessité de doubler le nombre des défenseurs de l'État de Terre-Ferme par le moyen de levées transalpines et le désir d'étendre à l'ensemble du Corps helvétique l'alliance conclue jadis par la Seigneurie avec deux des membres de celui-ci.⁽²⁾ Assurément Gravel ne pouvait que se montrer hostile à ce projet. De Paris, il lui fut prescrit d'en combattre sous main l'exécution.⁽³⁾ Mais il n'ent pas à intervenir. Le fait que la cause vénitienne avait pour principal protagoniste le colonel Beroldingen d'Uri lui aliéna d'emblée le rival en influence de ce personnage, Fidèle de La Tour et permit à l'ambassadeur de Louis XIV de ne point se préoccuper d'une menace dont ses adversaires se chargeaient en ses lieu et place de conjurer les effets.⁽⁴⁾

Aux yeux des Bernois, en revanche, le péril français n'était pas suspendu sur l'Italie, mais bien sur eux-mêmes et leurs protégés de Genève.⁽⁵⁾ Tout bien pesé, le ministre piémontais aux Ligues commettait une erreur manifeste en reprochant à Gravel de favoriser en secret les intérêts des autorités du *Mittelland*.⁽⁶⁾ En butte à l'hostilité ouverte ou à l'envie sourde de la plupart

Varangeville au roi, Venise, 6 janvier 1680. Aff. Etr. Venise. CV. 8. — *Le roi à Varangeville*. Saint-Germain-en-Laye, 15 janvier 1680. *Ibid.* CIV. 48. — „Je suis informé que les Vénitiens doivent envoyer un résident en Suisse pour faire quelque ligue avec les cantons.“ *Le roi à Estrades*. Villers-Cotterets, 29 février 1680. Aff. Etr. Turin. LXXIX. 146, LXXI. 32.

(1) *Bern an Zürich*. 17./27. Februar 1676, 31. Dezember 1678, 10. Januar 1679; *Le doge de Venise à Zurich et à Berne*. 30 juin 1676; *Angelo Bon aux mêmes*. Milan, 8 juillet 1676, 14 décembre 1678; *Zürich und Bern an Venedig*. 2./12. Februar 1677. St.-Arch. Zürich. Venedig A. 2147 (1676—1742).

(2) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 2 mai 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Gravel au roi*. Soleure, 6 janvier, 10 février, 9 mars, 1^{er} septembre 1680. loc. cit. — *Casati à Melgar*. Colra, 13 febbraio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — „Visto en el Consejo, parece que como la liga (de Venecia) non sea en perjuicio de los tratados anteriores con la augustissima casa, no hay inconveniente de asentir V. M^{da} a ella.“ *Consulta del Consejo de Estado sobre la confederacion que solicitan Venecianos con los cantones esguizaros* (Los Baibases; Albuquerque). Madrid, 8 junio 1680. Simancas. Estado. 3397. — „Mi pare che li Venetiani tramano alia gagliarda una lega con gli Svizzeri per il re di Spagna, e particolarmente con gli Olandesi.“ *Copie de la lettre du correspondant de M^r l'abbé d'Estrades*. Milan, 9 juillet 1680. Aff. Etr. Lombardie. IV. 174. — *Varangeville au roi*. Venise, 13 juillet 1680. Aff. Etr. Venise. CV. 193.

(3) *Ibid.* — „Le Sr de Gravel, mon ambassadeur en Suisse, m'ayant rendu compte qu'il luy a esté donné advis qu'il se faisoit quelque proposition aux cantons d'une alliance entre la république de Venise et eux, je désire que vous observiez soigneusement s'il y a quelque apparence à cet advis.“ *Le roi à Varangeville*. Saint-Germain-en-Laye, 28 décembre 1679. Aff. Etr. Venise. CIII. 168. — *Varangeville au roi*. Venise, 30 décembre 1679. *Ibid.* CIII. 189. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 17 janvier et 23 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 5, 14. — *Casati à Melgar*. 14 febbraio 1680. loc. cit.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 10 février; 9 mars, 20 avril 1679. loc. cit. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 16 mai 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — „M^r Corniani (sic), nommé depuis longtemps pour aller en Suisse, a eu ordre de ne se pas presser de partir.“ *Varangeville au roi*. Venise, 8 juin 1680. Aff. Etr. Venise. CV. 167^{vo}. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 10/20 giugno 1680. Parl. Zurigo (1674—1684). — *Le roi à Varangeville*. Ypres, 31 juillet 1680. Aff. Etr. Venise. CIV. 113.

(5) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 30 mars et 6 avril 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 5 aprile 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 10 mai 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 94. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 17 mai 1679. *Ibid.* LXV. 98. — Dr A. Huber. Geschichte Hüningsens von 1679 bis 1698 (Basel, 1894). p. 31.

(6) *Leonardi à Madama Reale*. Lucerna, 18 febbraio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 30 juin; Bade, 13 juillet 1678. *Ibid.*

de ses confédérés, le plus puissant des cantons ne se sentait rien moins que rassuré par les nouvelles qui lui parvenaient d'Outre-Jura. Pour peu que la France, déjà maîtresse de la Franche-Comté et de l'Alsace, réussît à prendre pied sur les rives du Léman; pour peu qu'elle imposât ses volontés aux gouvernements de Bâle et de Mulhouse,⁽¹⁾ le sort réservé à Constance et aux villes forestières n'était pas douteux.⁽²⁾ Alors de deux choses l'une: ou bien le roi Très-Chrétien, sans établir de distinction entre les confessions religieuses de ses amis d'Helvétie, leur ferait sentir aux uns et aux autres les effets de sa puissance et les contraindrait à renoncer à leurs alliances étrangères, même à celle de Savoie, qui s'opposait à ce que Fribourg et les petits Etats catholiques de la Suisse centrale secourussent Berne au cas d'un coup de surprise sur le pays de Vaud;⁽³⁾ ou bien, continuant à pratiquer une politique de désunion entre les cantons, il inciterait ceux de l'ancienne croyance à faire valoir par la voie des armes leurs griefs à l'endroit de ceux de la nouvelle, en leur promettant son appui, le moment venu.⁽⁴⁾ Pour de multiples et très sérieuses raisons, on inclinait au pied du Gurten à admettre que la seconde hypothèse posée dans cette alternative était infiniment plus plausible que la première.⁽⁵⁾

Tout d'ailleurs tendait à confirmer cette supposition, bien que les deux grandes cités évangéliques eussent rappelé leurs enseignes en garnison à Strasbourg et par suite ne prêtassent plus le flanc à l'un des principaux reproches qui leur fût adressé de Paris.⁽⁶⁾ Sous le prétexte que la guerre à leurs frontières avait permis aux Suisses de réaliser d'inespérés bénéfices commerciaux, ce qui n'était certes pas démontré, Gravel, encore qu'il s'en défendît,⁽⁷⁾ encourageait plutôt Colbert à écarter les protestations des membres de la diète qu'exaspéraient les atteintes portées aux privilèges des marchands des Liges trafiquant « à l'intérieur de la monarchie ». ⁽⁸⁾ Mais il semblait bien que les mesures vexatoires décrétées au Louvre visassent plus particulièrement

(1) *Mülhausen an Zürich*. 1./11. Februar 1679. St-Arch. Zürich A. 206¹⁰. n° 55.

(2) *Berichte wegen Herausmarschs der französ. Armee*. 7./17. Oktober 1678. St-Arch. Zürich. A. 206¹⁰. n° 51 (Mülhausen, 1676—1738). — „Mentre, havendo la Francla Genevra, la Borgogna e l'Alsatia, indebolito in tal maniera Basilea et infiacchito Berna, non gli manca che l'acquisto di Costanza per obligar tutta l'Helvetia a sottometersi allo meno alla protettione di quella corona e rinunciare a tutte l'altre leghe.“ *Casati al governatore di Milano*. Colra, 5 aprile 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(3) *Casati al governatore di Milano*. Colra, 5 aprile 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Melgar al rey*. Milan, 22 febrero 1681. Simancas. Estado. 3399.

(4) *J. C. Hirzel; Andreas Meyer an Zürich*. Baden, 30. September/10. Oktober 1681. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 15. — *Gravel au roi*. Soleure, 25 avril 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 81.

(5) *Ibid.*

(6) *Strassburg an Zürich*. 24. April/4. Mai 1679. St-Arch. Zürich. Strassburg A. 208⁴. n° 1. — *A Gravel: Zürich*. 5/15 mai, 23 août/9 septembre; *Berne*. mai 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 106. 140, 248. — *Gravel à Zurich*. Soleure, 6 septembre 1679. St-Arch. Zürich. Strassburg A. 208⁴. n° 20. — Coste. La réunion de Strasbourg à la France (Strasbourg, 1841). p. 14. — S. von Jakobowski. op. cit. p. 156. — P. Schweizer. op. cit. I. 319.

(7) *Gravel à Zurich*. Soleure, 13 août 1678. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. n° 156. — Eidg. Absch. VI A. 1102 c (Baden, 2. Juli 1679).

(8) *Les XIII cantons à Gravel*. Zurich, 31 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 92. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 19 avril 1679. *Ibid.* LXV. 67. — Eidg. Absch. VI A. 1102 c.

les autorités du plus puissant des cantons et eussent pour objet de les dis-
créditer auprès de leurs confédérés. C'était déjà trop que, grâce aux instruc-
tions du gouvernement français, la liquidation des incidents survenus aux limites
des pays de Vaud et de Gex demeurât en suspens;⁽¹⁾ que les cours du royaume
évoquassent à elles des procès entre particuliers des deux nations et y mêlassent
abusivement le « magistrat » de Berne, garant, selon elles, de la solvabilité
de ses ressortissants;⁽²⁾ que, en dérogation d'un usage déjà ancien, et à seule
fin d'échapper au contrôle des maîtres de postes du *Mittelland*, les courriers
diplomatiques et autres, expédiés de Soleure à Paris, prissent dorénavant leur
chemin par Neuchâtel et la Franche-Comté, et non plus, comme autrefois, par
Lyon ou par Bâle.⁽³⁾ Les esprits commençaient à s'aigrir dans la région du
Garten à l'annonce que les approvisionnements de l'État en sel comtois, autorisés
derechef ensuite de sa capitulation dans l'affaire des recrues pour le service
des troupes à la solde de France, étaient remis en question.⁽⁴⁾ A l'effet de
reconnaître la venue à résipiscence de ses alliés des bords de l'Aar en cette
matière, Louis XIV avait consenti à conclure avec eux en 1677 une conven-
tion qui leur assurait les mêmes avantages que ceux concédés naguère aux
Soleurois.⁽⁵⁾ D'une durée d'un an, cette convention avait été renouvelée

(1) *Berne à Gravel*, 5/15 septembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 322. — *Gravel à Berne*. Soleure, 24 septembre, 29 octobre 1678. St-Arch. Bern. Frankr. Bueh II. 1063, 1065. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 29 octobre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 112.

(2) *Affaire Bolliet*: Remarques par M^r le comse Franconis sur les pièces énoncées en l'arrêt du 17 mai 1681, dont le S^r Bolliet se veut servir pour l'établissement de son droit. St-Arch. Bern. Frankr. Bueh K. 740. — Résultat du procez entre Jehan Bolliet, demandeur, contre la dame de Vufflens et le S^r de Tavel et consors, du canton de Berne, défendeurs. 1682. *Ibid.* Frankr. Bueh K. 999. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 1^{er} février 1679. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 370. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 29 mai et 5 juin; Versailles, 16 juillet; Ypres, 31 juillet; Soissons, 28 août 1680; *Gravel au roi*. Soleure, 26 juin et 17 août; Bade, 19 juillet 1680; Soleure, 15 et 23 septembre 1682. *Ibid.* LXVII. 96, 110, 119, 119^{vo}. — *Berne à Gravel*. 31 mai/10 juin, 20/30 juin, 7/17 août 1680. *Ibid.* LXVIII. 113, 308; LXVII. 120. — *Berne au roi*. 15/25 juin 1680. *Ibid.* LXVIII. 164.

Affaire Rollaz: *Le ral à Bouchu*. Fontainebleau, 20 mai 1680. St-Arch. Bern. Frankr. Bueh II. 621. — *Berne à Gravel*. 31 mai/10 juin; 28 juil/8 juillet; 12/22 novembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 143, 170, 266. — *Arrêté du Conseil d'Etat entre le S^r Mathieu Rollaz, du canton de Berne et le S^r Revillod, de Genève, par le quel la judicature de Berne fust recogne compétente*. Versailles, 4 novembre 1680. St-Arch. Bern. Frankr. Bueh A. 345. — *Colbert de Croissy à Gravel*. Versailles, 13 novembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXIX. 96. — *Gravel à Berne*. Bade, 21 juillet; Soleure, 21 novembre 1680, 1^{er} septembre 1681. St-Arch. Bern. Frankr. Bueh II. 631, 643, 653. — *Gravel à Colbert de Croissy*. Soleure, 28 novembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 207. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 2 mars 1683. Aff. Etr. Genève. IV. 346.

(3) *De La Haye au roi*. Venise, 9 septembre 1675. Aff. Etr. Bavière. XXI. 129. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 3 février et 4 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 56^{vo}, 66^{vo}. — «Celuy qui vous rendra cette lettre est le commis du bureau de la poste de Besançon, que j'envoye à Soleure, auprès de M^r de Gravelle pour converser avec luy des moyens d'establir par la Comté le commerce des lettres avec la Suisse.» *Louvois à Affry*. Saint-Germain-en-Laye, 14 février 1679. Arch. Guerre. CCCCCLVIII. 262. — *Elldg. A b s ch*. VI A. 1121 à.

(4) *Gravel à Berne*. Soleure, 22 septembre 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Bueh FF. 535. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 novembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 201.

(5) *Gravel à Pashan*. Soleure, 9 juin 1677. Aff. Etr. Suisse. LVII. 167^{vo}; à *Pomponne*. Soleure, 5 juillet 1677, 2 avril 1678. *Ibid.* LIX. 144; LXII. 91. — *Leonard à Madama Reale*. Lucerna, 14 luglio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Gravel à Colbert*. Bade, 18 février 1678. B1 b1. Nat. Coll. Clairamb^t 1001. p. 1535; *au roi*. Bade, 19 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 41. — *Pomponne à Gravel*. Vitry, 15 février 1678; *Louvois au même*. Nancy, 23 février 1678. *Ibid.* LVIII. 292; LXIII. 51.

certes le 17 août 1678.⁽¹⁾ Toutefois son exécution laissait fort à désirer.⁽²⁾ On s'apercevait un peu tard à Paris que la promesse donnée aux Confédérés par Saint-Romain en 1674 de leur fournir des minots de Salins à meilleur compte que ne le faisaient les fermiers du régime espagnol lésait les intérêts du trésor royal et que d'ailleurs la consommation du sel comtois dépassait sensiblement sa production.⁽³⁾ Or, de cet état des choses Berne et ses protégés genevois étaient des premiers à souffrir, ensuite d'abord de la raréfaction de plus en plus regrettable sur leurs marchés de cette denrée d'absolue nécessité, puis aussi parce que son équitable répartition entre les divers gouvernements suisses n'était pas sans soulever des réclamations de la part de certains d'entre eux.⁽⁴⁾

Au printemps de 1679, les rapports entre le Louvre et le plus puissant des cantons n'étaient donc rien moins que bienveillants. Ils se tendirent encore lorsque celui-ci, ayant sollicité le licenciement du régiment d'Erlach au service de la Couronne, il lui fut répondu que le roi songeait à renvoyer dans leurs foyers tous les officiers de ce corps, mais non point les soldats, et que les magistrats du « Mittelland » agiraient avec prudence en n'oubliant pas que leurs différends avec le duc de Savoie et le prince-évêque de Bâle « étaient encore pendants ».⁽⁵⁾ Engagés dans cette voie, le monarque français et ses conseillers devaient se sentir portés à ne négliger aucune occasion de mortifier les maîtres du pays de Vaud. Les Confédérés avaient exprimé le désir, légitime en soi, d'être réservés dans les traités de Nimègue.⁽⁶⁾ L'empereur et le roi Catholique s'étant décidés à faire droit en principe à cette demande, il eût

(1) *Berne à Gravel*. 14/24 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 67. — *Pomponne à Gravel*. Lille, 28 mars 1678. *Ibid.* LVIII. 303. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 juil. 27 août, 10 septembre 1678. *Ibid.* LXII. 126, 214, 226. — *Gravel à Berne*. Soleure, 3 août 1678. St-Arch. Bern. Frankr. Buch FF. 521. — *Conventions faites par M^{rs} de Berne avec S. Ex. M^r de Gravel... pour la fourniture de sel de Bourgogne de cinq années*. Soleure, 17 août 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 160. — *J.-B. Colbert à Gravel*. Paris, 8 octobre 1680. *Ibid.* LXIX. 84. — *Mémoire sur le compte à établir avec M^{rs} de Berne*. 1680. *Ibid.* LXVII. 105.

(2) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 17 décembre 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. XCVIII. — St-Arch. Bern. Rathsmannual. CLXXIX (5. Juli—17. November 1677). p. 191 (Samstag, 25. August 1677). — *Franconis à Gravel*. 27 juillet 1680. Aff. Etr. Genève. III suppl. 99. — *Berne au roi*; à *Colbert de Croissy*. 16/26 décembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 303, 311.

(3) *Ibid.* — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 avril 1678, 23 novembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXII. 91; LXIV. 64, 204. — *Berne à Gravel*. 26 mars/6 avril 1678. *Ibid.* LXIII. 91. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 20 avril 1678. *Ibid.* LVIII. 308. — *Gravel à Colbert*. Soleure, 23 avril 1678, 11 octobre 1679. *Ibid.* LXII. 100; LXIV. 113.

(4) *Colbert à Gravel*. Paris, 1^{er} avril 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 88. — *Fribourg à Gravel*. 2 décembre 1678. *Ibid.* LXIII. 394. — *Berne à Gravel*. 6/16 octobre, 10/20 octobre 1679, 15/25 juil., 10/20 décembre 1680, 24 décembre 1680/3 janvier 1681. *Ibid.* LXVI. 322, 325; LXVIII. 155, 294, 326. — *Gravel à Colbert*. Soleure, 25 novembre 1680. *Ibid.* LXIV. 204. — *Projet d'une lettre de M^{rs} de Berne au roy*. février 1681. *Ibid.* LXXI. 69. — *Berne au roi*. 18/28 mars 1681; à *Colbert de Croissy*. même date. *Ibid.* LXXI. 81.

(5) *Stoppa à Frisching*. Saint-Germain-en-Laye, 11 avril 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch L. 988. — *Casati a Melgar*. Colra, 3 maggio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Beyde Herrn Schultheissen (Sigmund von Erlach; Samuel Frisching) an Herrn Stoppa*. 21. April/4. Mai 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch L. 1022.

(6) *Basel an Zürich*. 22. Februar/4. März 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677 sqq.). — *Les XIII cantons au roi*. 27 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 32.

été difficile que le roi Très-Christien ne suivit pas leur exemple.⁽¹⁾ Or, dans ces entrefaites, une idée machiavélique avait germé dans l'esprit des ministres de ce prince: celle de remettre à chacun des cantons en particulier une déclaration constatant son inclusion dans les actes diplomatiques des 10 août, 17 septembre 1678 et 5 février 1679, mais de la refuser de façon très nette au gouvernement de Berne.⁽²⁾ Si Gravel se fût rallié à ce projet, un irrésistible mouvement d'opinion eût sans doute incité les protestants des Liges à embrasser la cause de la maison d'Autriche.⁽³⁾ L'ambassadeur français ne se méprit pas un instant sur l'étendue de ce danger, que les représentations et les conseils de prudence départis par lui au Louvre réussirent à écarter.⁽⁴⁾

Une preuve certaine existait au reste de l'abandon à tout le moins momentanément des desseins agressifs de la cour de Paris envers l'autorité bernoise. Dans les premiers jours de mai, Gravel fut avisé de l'intention qu'avait son maître de le dépêcher à Ratisbonne en qualité d'envoyé extraordinaire.⁽⁵⁾ A dire vrai, l'état de sa santé lui aurait rendu malaisé l'accomplissement de cette mission. Il ne se rassura que le jour où elle eut été confiée à Verjus de Crécy.⁽⁶⁾ En revanche il comptait bien obtenir un congé de quelques semaines et le passer dans sa terre de Marly, près de Metz. Ce congé lui avait été accordé. La promesse lui en fut soudainement retirée vers la fin de juin.⁽⁷⁾ Il y avait à ce brusque changement dans les décisions royales une raison pertinente. L'exécution du projet tendant à abaisser la puissance bernoise demeurait certes ajournée. Mais, à l'égard d'un autre canton, un coup de surprise se préparait

(1) *Leopold Wilhelm, Graf von Koenigsegg an den Bischoff zu Basel*. Wien, 23. Juli; *Johann Christof Koch an den Bischoff zu Basel*. Wien, 20. August 1676. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. nos 1209, 1215. — *Declaracion de los aliados que por parte de Su Mag^a son comprendidos [Esguizaros y Grisonos] en la paz de Nimega*. 29 abril 1679. Simancas. Estado. 3396. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 2 mai 1679. loc. cit. — *Carta de Pedro Coloma á la secretaria de Estado de Italia*. Madrid, 7 de Julio 1679 (sobre entrar Esgulzaros y Grisonos en la paz de Nimega). Simancas. Estado. 3396. — *Consulta del Consejo de Estado sobre incluir á Esguizaros y Grisonos en el tratado de paz de Nimega*. Madrid, 16 diciembre 1679. *Ibid.* — *Uri an Zürich*, 22. Januar 1680. St-Arch. Zürich. Spanien A. 2161 (1587—1739). n° 1087. — *Melgar à Casali*. Milan, 24 enero 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Mémoire sur l'inclusion du Corps helvétique dans les traités de paix passés par la France* (1685). Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doct^s. XV. 378—383. — *Eidg. Absch.* VI A. 1117 h (Luzern, 23/24. Mai 1679).

(2) «Comme l'on n'est pas très satisfait du canton de Berne, on propose, qu'au lieu de comprendre dans un seul acte les cantons en général, on leur donneroit à chacun un acte particulier et que l'on n'en donneroit point au canton de Berne.» *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 26 avril 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 80. — *Mémoire sur l'inclusion du Corps helvétique, etc.* loc. cit. — *Négociation de Mr de Gravel en 1679*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doct^s. XX.

(3) *Ibid.*

(4) «J'ay toujours reconnu que, quoy qu'il y ait entre eux (les cantons) de la jalousie et de l'envie, ils ne donneront jamais les mains à aucune démarche des puissances estrangères qui puisse les commettre ensemble à exposer leur république...» *Gravel à Pomponne*. Soleure, 10 mai 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 91.

(5) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 9/10 mai 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 93.

(6) *Gravel à Pachau*. Soleure, 27 mai 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 81. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 31 mai 1679. *Ibid.*, LXV. 107. — *Sostanza del diario della dieta di Bada*. luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(7) *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 27 juillet 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

qui allait avoir un retentissement considérable aussi bien en Helvétie qu'au delà des frontières de ce pays.⁽¹⁾

De tous les États confédérés, Bâle était apparemment celui qu'incommodait le plus le changement de domination survenu dans le Sundgau et la Haute-Alsace. Autant, à l'époque du régime autrichien, les incidents de frontières étaient rares et de peu d'importance, autant, depuis sa disparition, ils devenaient fréquents et malaisés à régler.⁽²⁾ L'intendant La Grange faisait grief aux autorités de la ville suisse de ce que celles-ci ne s'opposassent pas avec plus de vigueur aux incursions des « schnappans » de Rheinfelden dans les terres de l'obéissance du roi.⁽³⁾ D'autre part, les gouvernants du canton ne cessaient de protester contre les entraves apportées par ce personnage à l'approvisionnement de leurs administrés en céréales⁽⁴⁾ et contre la méconnaissance des droits de propriété acquis à leurs bourgeois, ainsi qu'à eux-mêmes, « du costé de Michelfelden ».⁽⁵⁾ Le remède à cet état des choses semblait certes tout indiqué. La cession bénévole ou onéreuse du Grand Huningue à Bâle, cession réclamée avec une insistance très particulière dès 1643, eût assurément tranquillisé les magistrats de cette cité, dont les moyens de défense se fussent trouvés accrus.⁽⁶⁾ Or, non content de considérer comme définitif le refus opposé naguère par sa diplomatie aux sollicitations de ses alliés en cette matière, Louis XIV entendait consolider et non point laisser amoindrir la situation vraiment exceptionnelle que lui procurait la présence d'une garnison française « au grand conde du Rhin ».⁽⁷⁾

(1) « Je dois vous confier toutefois que ce qui a porté Sa M^{té} jusqu'à cette heure à différer votre congé est le dessein qu'Elle a pris de fortifier Huningue. » *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 5 juillet et 25 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 121, 207. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 juillet 1679. *Ibid.* LXV. 141; au cardinal d'Estrées, même date. *Ibid.* LXIV. 98.

(2) « Les ennemis du roy établissent des bureaux de contribution dans vostre ville, ce qui est directement contre les bonnes intelligences que vous devez avoir avec Sa M^{té}. » *Monclar à Bâle*. Brlsach, 17 novembre 1678. St-Arch. Basel, V 47 (Kriegswesen, 1677—1684).

(3) « Les partys de Rhinfeld passent et repassent aux pieds de vos murailles avec toute sorte de butin. » *Gravel à Bâle*. Soleure, 23 mars 1678. St-Arch. Basel, V 2 (Holländ. Krieg, 1676—1679). — *Bâle à Gravel*. 22 novembre/2 décembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXIII. 392. — « Vous verrez tous les chemins que les ehnapanes prennent afin d'aller exercer leurs pilleries dans les terres du roy. » *Gravel à Bâle*. Soleure, 2 décembre 1678. — *Liste des chemins que prennent les chnapans de Rhinfeld pour venir en Alsace et pour s'en retourner*. St-Arch. Basel, V 47 (Kriegswesen, 1677—1684).

(4) *Gravel aux XIII cantons et co-alliez*. Soleure, 6 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 173; St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} juin et 2 novembre; Bade, 19 juillet 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 74, 110, 156. — *Bâle à Gravel*. 17/27 juillet, 4/11 août 1680. *Ibid.* LXVIII. 190, 207. — *Louvois à Bâle*. 11 septembre 1680. Arch. Guerre. DCXLIV. 40. — Eidg. Absch. VI A. 1111 b (Aarau, 26/27. Dezember 1679); 1121 h (Baden, 30. Juni 1680).

(5) *Bâle à Gravel*. 26 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 205. — *Gravel à Colbert*. Soleure 19 août 1679. *Ibid.* LXIV. 104^{vo}.

(6) Dr A. Huber. Geschichte Hüningsens von 1679 bis 1698 (Basel, 1894).

(7) « Le bruit de la fortification d'Huningue s'augmente tousjours. » *Bâle à Gravel*. 3/13 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 155. — *Basel an Luzern*. 9/19. Juli 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Melgar à Casati*. Milan, 9 agosto 1679. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri. — *Rapport fait au roy par le Sr Colbert (de Croissey), maître des requestes, des derniers emplois qu'il a plu lui conférer* (1679). Bibl. Nat. ff. 4294. — Huber, op. cit. 7.

Dans le temps même où l'on signalait la venue inopinée de Louvois à Brisach, soit vers le 11 juin,⁽¹⁾ le bruit se répandit aux Lignes que le roi Très-Christien méditait d'augmenter à très bref délai la puissance défensive d'Huningue en y faisant construire, à quelques pas de la frontière, de nouveaux ouvrages qui eussent tenu la ville suisse sous la constante menace de leurs canons.⁽²⁾ Lorsque la diète générale annuelle des cantons s'ouvrit en Argovie, le 2 juillet 1679, l'émoi causé par la révélation des desseins du Louvre battait son plein.⁽³⁾ Rendu à Bâle le 3,⁽⁴⁾ Gravel y prononça le surlendemain une harangue « banale et terne » qui ne satisfît nullement ses hôtes.⁽⁵⁾ A quoi servait-il à ceux-ci d'apprendre que leur allié français s'était donné à tâche durant les hostilités de ménager leur neutralité et qu'il s'engageait à les faire réserver dans les traités de Nimègue, si, débarrassé des ennemis héréditaires de sa maison, il devait s'attacher désormais à opprimer la liberté et à restreindre l'indépendance des petits Etats qui s'étaient habitués à compter sur sa protection?⁽⁶⁾

Convaincu que son maître n'avait pas de voisins qu'il eût plus d'intérêt à contenter que les Suisses,⁽⁷⁾ Gravel s'efforça de tranquilliser ceux-ci et de combattre à cet effet l'assertion du bourgmestre Hirzel, de Zurich, que l'agrandissement de l'enceinte d'Huningue, dont la garnison serait désormais de deux mille hommes, entraînerait fatalement la chute de Rheinfelden.⁽⁸⁾ Très entamée

(1) *Mülhausen an Basel*. 20/30, Mai 1679. St.-Arch. Basel. Frankr. B³ (Empfang französischer Fürstlichkeiten 1624—1800). — *Basel an Bern*. 1/11, Juni 1679. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch S. p. 1. — *Nouvelles de Strasbourg*. 15 juli 1679. ap. Gazette de France. 1679. p. 293. — *Basel an Luzern*. 9/19, Juli 1679. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — St.-Arch. Basel. Rathsprötokoll (7/17, Juni 1679). — Huber. op. cit. 36. — Relsscissen's Strassburgische Chronik (éd. Reuss, 1877). p. 88.

(2) *Bâle à Gravel*. 3/13 juillet 1679. loc. cit. — „Ob nun zwaaren auch amnoch niemand algentlich wüssen noch erkündigen kann wie gross und was für ein fortification es abgeben solle.“ *Basel an Luzern*. 9/19, Juli 1679. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 26 luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — „Car, selon ce que ce fort a esté desselgné, le canon de là tirera dans le milieu de la ville de Basle et battera le Pont du Rhin.“ *Le capitaine Schmid à Madame Royale*. Altorf, 28 août 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. part. CCCCLIV (1655—1681). mazzo XIII. — M. Lutz. Die Festung Hüningen von Ihrer Anlage bis zu Ihrer Schließung (Basel, 1816).

(3) *Batiscche Instruktion vom 10^{ten} Juni* (s. v.). Bern, 10/20, Juni 1679. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 5. — *Sostanza del diario della dieta di Bada*. luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Louvois à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 31 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 316. — *Avvisi del nunzio Cheroftai*. Lucerna, 13 ottobre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(4) *Gravel à Pomponne*. Solcure, 1^{er} juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 122.

(5) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 11 luglio 1679. — *Sostanza del diario della dieta di Bada*. luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — Eldg. Absch. VI A. 1102 c.

(6) „La dolcezza di detta proposizione (di Gravel) nasconde qualche veleno per altro tempo, e per verità con le fortificationi di Montbelliard, Hun(n)iga o Friburgo, con l'altre particolarità che accenna il solito foglietto, non si puol persuadersi diversamente.“ *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 14 luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — „S'halzagano continuamente le fortificationi attorno Schelstat (Schlestadt), Falsbourg ed Huninghen, con gelosia non medlocre de cantoni Svizzeri, che con quest'ultima così d'appresso confinano.“ *Dom. Contarini al Senato*. Moret, 20 settembre 1679. Frari. Francia. CLXIV. n° 460 (3^a).

(7) *Gravel au roi*. Bade, 11 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 125.

(8) *Sostanza del diario della dieta di Bada*. luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 20/30 agosto 1679. Frari. Zurigo (1674—1681).

sur la question du *Défensional* helvétique, l'union des Confédérés tendait à se raffermir sur celle du veto à opposer aux fortifications nouvelles « dressées contre Basle ». (1) Conseillés par Fidèle de La Tour, les députés de la diète inclinaient à penser, qu'en remettant sur le tapis les négociations relatives à la neutralité des villes forestières, ils enlèveraient au roi Très-Chrétien tout sujet d'« innover » à leurs portes. (2) D'aucuns estimaient en revanche que ce résultat serait aussi bien atteint en donnant une impulsion nouvelle à l'affaire des « prétendues transgressions dans le service » imposées aux troupes « de la nation » à la solde du Louvre. (3) Avec beaucoup de dextérité, l'ambassadeur réussit à conjurer ce double danger. (4) Il ne put, à dire vrai, empêcher le Corps helvétique de recommander à Louis XIV et à Louvois les intérêts de l'un de ses membres. (5) Mais, à la délégation qui vint l'entretenir de ceux-ci et le prier de les appuyer auprès de son souverain, il sut répondre victorieusement. (6) Habile à rétorquer la plupart des arguments invoqués en faveur de la thèse bâloise, (7) Gravel ne manqua pas d'établir un parallèle entre le procédé de l'empereur empiétant sur terre des Lignes pour consolider les défenses de Constance et celui du roi Très-Chrétien se bornant à renforcer sur le sol même de l'Alsace le point frontière le plus menacé par des incursions ennemies que les magistrats de la cité suisse s'étaient révélés impuissants à entraver. (8)

De retour dès le 18 juillet à Soleure, (9) où il ne tarda pas à être harcelé d'instances par le gouvernement de Bâle, que ceux de Zurich et de Berne soutenaient « à fond », (10) Gravel dépêcha en hâte son fils à la cour afin d'y

(1) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 17 août 1679. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XXI.

(2) *Lodron aux XIII cantons*. Vienne, 26 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI, 61. — *Gravel au roi*. Bade, 11 juillet 1679. *Ibid.* LXV, 125. — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 26 luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Melgar à Casati*. Milan, 5 marzo 1680. *Ibid.*

(3) *Gravel au roi*. Bade, 11 juillet 1679. loc. cit.

(4) *Lodron aux XIII cantons*. Vienne, 26 mars 1679. loc. cit. — *Gravel à Louvois*. Soleure, 29 avril 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV, 81. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 1er juillet 1679. *Ibid.* LXV, 122.

(5) *Les XIII cantons et co-alliés à Gravel*, 18 et 22 juillet; *Bâle au même*, 9/19 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI, 185, 179, 201. — *Les cantons et co-alliez au roi*, 22 juillet, 6 août, 2/12 août, 10/20 août, 16/26 août 1679. *Ibid.* LXVI, 197, 208, 219, 227, 252; à Louvois, même date. *Ibid.* LXVI, 195; St-Arch. Luzern. Frankr. Krieger (1679—1698). — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 26 luglio 1679. loc. cit. — *Zürich an Luzern*, 8. August 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Krieger (1679—1698). — *Zürich an Bern*, 2./12., 11./21. August 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 25, 33. — *Basel an Bern*, 5., 15. August 1679. *Ibid.* Frankr. Buch S. 29.

(6) *Les XIII cantons et co-alliez à Gravel*. Zurich, 22 juillet, 2/12 août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI, 201, 208. — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 26 luglio 1679. loc. cit. — « Con mucha raçon aprehendu essos señores la fortificaciou de Huninga tan vecina, ni subsiste el pretexto de Franceses de cubrir la Alsatia, ni la proposicion de neutralidad donde hai paz, y essos señores comprehenderan mejor a que se encaminan essas fortificaciones y preparatorios. » *Melgar à Casati*. Milan, 9 agosto 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(7) St-Arch. Basel. Rathsprotokoll, 13./23. August 1679.

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 24 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV, 131.

(9) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 20 luglio 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(10) *Basel an Bern*, 9./19. Juli 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 13. — *Gravel au roi*. Soleure, 24 juillet et 12 août 1679. loc. cit.; à Pomponne. Soleure, 29 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV, 100^{vo}. — *Zürich an Bern*, 23. Juli/2. August 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 17. — *Basel an die XII Orte*, 5./15. August 1679, St-Arch. Basel. Missiven.

exposer la situation sous son vrai jour, de réclamer des subsides jugés par lui indispensables au succès de ses démarches et surtout d'aviser Pomponne et le secrétaire d'État à la Guerre, qu'en cas où l'assiette des ouvrages projetés demeurerait aussi rapprochée de la frontière helvétique que le craignaient les Confédérés, ceux-ci n'hésiteraient pas à envoyer une ambassade à Paris et à convoquer d'urgence une autre diète à Bade.⁽¹⁾

La venue de Louvois à Brisach en juin avait, on l'a dit, accru les inquiétudes bâloises. Celle de Vauban à Huningue, au commencement d'août, eut pour effet de les exaspérer.⁽²⁾ L'exécution des plans du grand ingénieur militaire apparaissait désormais d'autant plus imminente,⁽³⁾ que le roi approuvait sans réserve les déclarations faites à cet égard par son ambassadeur aux Liges.⁽⁴⁾ « Je dois cette sûreté à mes sujets et à mes provinces d'Alsace, et j'esloigne ainsi la guerre de leur Estat », écrivait-il à Gravel, le 2 août.⁽⁵⁾ En réalité, celui-ci, tout en y apportant des « tempéraments », s'attachait à ne pas dévier de l'attitude que lui imposait la décision irrévocable de son maître.⁽⁶⁾ Il eut à apaiser dans une certaine mesure les doléances des Suisses et celles des Bâlois notamment⁽⁷⁾ en rappelant à ces derniers que les ouvrages d'Huningue n'étaient pas « chose nouvelle » et qu'eux-mêmes ne protestaient pas contre la présence d'une garnison autrichienne dans Rheinfelden.⁽⁸⁾ Ce fut en vain. Au sentiment des Confédérés, aucune comparaison n'était à établir entre la situation de cette place « de tout temps forteresse » et celle de l'ancien fief des Herwarth, transformé en citadelle à seule fin de tenir en bride les cantons et non point de défendre l'Alsace, qui jusque-là n'avait jamais été envahie « que par le Nord ». ⁽⁹⁾

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 24 juillet 1679, loc. cit.; à *Pomponne*. Soleure, 29 juillet 1679. *Ibid.* LXIV. 100^{vo}. — *Avvisi del nunzio Cibo*. Lucerne, 22 septembre 1679. Arch. Vattiano. Nunz Svizz. LXXIII.

(2) *Basel an Luzern*. 5/15. August 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Bâle à Gravel*. 6/16 août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 223. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 19 août 1679. *Ibid.* LXV. 160; à *Colbert de Saint-Pouange*. même date. *Ibid.* LXIV. 104^{vo}.

(3) St-Arch. Basel. Rathsprötokoll 9/19. August 1679.

(4) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 2 août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 148. — *Zurich à Gravel*. 11 août 1679. *Ibid.* LXVI. 230. — *Les XIII cantons au roi*. 10/20 août 1679. *Ibid.* LXVI. 227. — *Basel an Luzern*. 13/23. August 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Basel an Zürich*. 2/12. September 1679. St-Arch. Basel. Missiven. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 25 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 207.

(5) *Le roi à Gravel*. 2 août 1679, loc. cit.

(6) *Gravel aux XIII cantons*. Soleure, 19 août 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Basel an Luzern*. 13/23. August 1679, loc. cit. — *Gravel aux XIII cantons et co-alliez*. Soleure, 6 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 173.

(7) *Extrait d'une lettre de M^r le chevalier Mohr, de Lucerne*. Août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 165.

(8) *Basel an Luzern*. 9/19. Juli 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Gravel à Bâle*. Soleure, 18 août 1679. *Ibid.* — *Gravel au Corps helvétique*. Soleure, 19 août et 6 septembre 1679. *Ibid.*; Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI; Aff. Etr. Suisse. LXV. 163; St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 37, 75.

(9) *Les XIII cantons et co-alliez au roi*. 16/26 août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 252. — « Ils s'efforcent de faire envisager cette forteresse comme une citadelle qui donnera au roy toute la Suisse. » *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 septembre 1679. *Ibid.* LXV. 169.

Alors cependant que le départ d'une ambassade suisse pour Paris semblait inévitable, Gravel estimait encore être en état de s'y opposer avec succès. Appuyé désormais à Lucerne par l'envoyé piémontais, lequel de prime abord avait en vérité hésité à s'immiscer dans une affaire dont la maison de Savoie n'était appelée à retirer qu'un très minime bénéfice,⁽¹⁾ il ne vit en revanche aucun inconvénient à ce qu'un membre du Conseil de Bâle, Abel Socin, nanti d'une missive de recommandation du Corps helvétique, fût dépêché, le 21 août, à la cour par la voie de Langres.⁽²⁾ Une très sensible modification venait en effet de se produire dans l'attitude des Confédérés au regard de l'incident d'Huningue. Certains d'entre eux, tels ceux de Schwytz et de Lucerne, étaient repris de scrupules, à la seule pensée que leur active participation à la défense des intérêts bâlois pourrait les exposer à des représailles françaises.⁽³⁾ Par suite ce fut non pas un plaidoyer, mais bien plutôt un appel à la bienveillance royale que l'envoyé du canton suisse eut mission de présenter au Louvre.⁽⁴⁾ Autant dire que c'était pour celui-ci partie gagnée. Encore que Stoppa, promu entre-temps au grade de lieutenant général,⁽⁵⁾ se fût constitué son avocat auprès de Louvois, Socin n'obtint sa première audience du secrétaire d'Etat à la Guerre que le 12 septembre.⁽⁶⁾ Ce devait être pour y apprendre que le roi, « à la contemplation » de ses alliés des Lignes, consentait à ce que « le fort que l'on avoit dessein de construire près d'Huningue fust plus esloigné de Basle que l'on avoit dessein de le faire » et qu'il eût son assiette « dans le fonds proche du Rhin ». ⁽⁷⁾ La valeur d'une telle concession était certes illusoire. On s'attacha toutefois à Paris à en affirmer l'importance et à prétendre qu'elle eût été refusée à un diplomate moins avisé que ne l'était Socin.⁽⁸⁾

(1) *Gravel à Pomponne*. Solcure, 26 août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 166.

(2) *Les XIII cantons et co-alliés à Gravel*. 16 août 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Bâle à Gravel*. 6/16 août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 223. — *Gravel à Pomponne*. Solcure, 26 août 1679. *Ibid.* LXV. 166. — *Basel an Bern*. 30. August/9. September 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 65. — *Relation Herrn Abel Socins seiner zu Paris gehabter Verrichtung, in october 1679 abgelegt*. St-Arch. Basel. Frankr. B² (Gesandtschaften an den französis. Hof. 1673—1770). — Dr A. Hüber. *Geschichte Hünings u. s. w.* p. 49.

(3) *Grégy à Madame Royale*. Lucerne, 31 août 1679. loc. cit. — *Avvisi del nunzio Cherofini*. Lucerna, 13 ottobre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(4) *Gravel à Pomponne*. Solcure, 26 août 1679. loc. cit.

(5) *Louvois à Stoppa*. Verdun, 27 février 1678. Arch. Guerre. CCCCCLXXI. 475.

(6) *Abel Socin an J. C. Harder*. Paris, 19. September 1679. St-Arch. Basel. Eidgenossenschaft K. 10. — « Je ne puis m'empescher de vous dire que le sujet pour le quel il est venu estoit si délicat, qu'il ne falloit pas envoyer un homme qui eust moins d'esprit et de conduite que luy pour s'en tirer. » *Stoppa à Bâle*. Paris, 28 septembre 1679. *Ibid.* Frankr. B². — *Relation Herrn Abel Socins seiner zu Paris gehabter Verrichtung, in october 1679 abgelegt*. *Ibid.* Frankr. B² (Gesandtschaften an den französis. Hof u. s. w. 1673—1770).

(7) « Je vous ay desja mandé comme j'avois pu remarquer par les entretiens que j'ay eu avec Mr de Louvois qu'il feroit en sorte que le fort que l'on a dessein de faire près d'Huningen fust plus esloigné de Basle que l'on avoit dessein de le faire. » *Stoppa à Abel Socin*. Saint-Germain-en-Laye, 6 septembre 1679. St-Arch. Basel. Frankr. B². — *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 14 et 27 septembre, 4 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 181, 192, 193. — *Schmid à Madame Royale*. Altorf, 7 octobre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(8) *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 20 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 184.

Cependant les travaux prescrits par Vauban se poursuivaient avec activité à deux portées de mousquet de la frontière helvétique.⁽¹⁾ Déterminés de prime abord à attendre le retour de l'envoyé bâlois avant d'arrêter leurs finales résolutions, les protestants perdirent patience. En leur nom, Zurich assigna une diète générale à Bade au 23 septembre.⁽²⁾ Gravel ne put se soustraire au devoir d'y assister.⁽³⁾ Il y prononça le 27 une harangue qui ne fut en somme que la paraphrase des nombreuses missives dans lesquelles il s'attachait à justifier aux yeux des Suisses la nécessité des ouvrages militaires exécutés à leurs portes.⁽⁴⁾ Etant donné que le droit du roi de faire édifier sur terre française « tous remparts » aptes à épargner désormais à celle-ci les incursions de ses ennemis ne soulevait pas de sérieuses contestations, l'effort de la diplomatie du Louvre devait tendre uniquement à suggérer aux Confédérés que les innovations dont ils se plaignaient tourneraient en fin de compte à leur avantage, d'autant qu'Huningue, une fois muni d'un complément de défenses, déferait les attaques des Impériaux, mettrait Bâle, le Sundgau et l'Ajoie à couvert de leurs agressions, tiendrait lieu à Louis XIV d'une armée de douze mille hommes et servirait au total les intérêts de la Suisse autant que ceux de l'Alsace.⁽⁵⁾

Mais aussi bien l'ambassadeur d'Espagne et les agents de la maison d'Autriche à Lucerne ne demeuraient pas inactifs. Encore que les traités de Nimègue eussent mis un terme aux hostilités ouvertes entre cette dernière et le roi Très-Chrétien, les contributions imposées par ce prince dans certaines régions sur lesquelles la cour d'Innsbruck maintenait des droits de souveraineté soulevait de vives protestations de la part des gouvernements de Vienne et de Madrid et les incitait à offrir leurs bons offices aux Confédérés dans l'espoir de proenrer l'échec du « dessein d'Huningue », lequel lésait non moins Rheinfelden et les places de son groupe que les cantons.⁽⁶⁾ Gravel eut tôt fait de

(1) *Les XIII cantons au roi*, 6 août 1679. Aff. Etr. Suisse, LXVI, 219. — *Basel an Luzern*, 30. August 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (1679—1698). — „Illa posto lu grand'apprensione il Corpo elvetico la risolutione presa da Sua Ma^a Christ^{ma} d'erigere un forte reale in Hünigen.“ *Avvisi del Cibo*, Lucerna, 22 settembre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(2) *Bern an Zürich*, 18/28. August 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 63. — „Eselamano perelò H Sri di Hasilea et dimandano una dieta de canton.“ *Orelli al segretario del Senato a Venezia*, Zurigo, 20/30 agosto 1679. Frarl. Zurigo (1674—1684). — *Gravel à Louvois*, Soleure, 9 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse, LXIV, 108. — *Zürich an Luzern*, 3/13. September 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Gravel à Pomponne*, Soleure, 16 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse, LXV, 182.

(3) *Zurich à Gravel*, 3/13 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse, LXVI, 259.

(4) *Gravel aux XIII cantons et co-alliez*, Soleure, 6 septembre 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698); Aff. Etr. Suisse, LXV, 173. — *Proposition faite à la diète par M^r de Gravel*, Bade, 27 septembre 1679. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII, n^o 162. — *Négociations de M^r de Gravel en 1679*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XX. — *Eidg. Absch.*, VI A, 1108 c.

(5) *Gravel à Bâle*, Soleure, 18 août 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Gravel aux XIII cantons et co-alliez*, Soleure, 6 septembre 1679. *Ibid.* — *Pomponne à Gravel*, Fontainebleau, 27 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse, LXV, 192. — *Eidg. Absch.*, VI A, 1108 c. — *Huber*, op. cit. 54.

(6) *Gravel au roi*, Soleure, 17 décembre 1679, 2 août 1680. Aff. Etr. Suisse, LXV, 210; LXVII, 112. — *El conde de Melgar al rey*, Milan, 13 enero 1680. Simancas. Estado, 3397. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la fortificacion que Franceses hacen en Huningen* (Condestable de Castilla; Astorga; almirante de Castilla; Pedro de Aragon; Los Balbases; Medinacell; cardenal de Aragon). Madrid, 10 de febrero 1680. *Ibid.* — *Le roi à Gravel*, Philippeville, 15 août 1680. Aff. Etr. Suisse, LXVII, 114.

réfuter l'argument, selon eux cependant sans réplique, que la conclusion de la paix rendait désormais inutiles, voire vexatoires les précautions prises par les ingénieurs militaires français aux confins méridionaux de la Haute-Alsace.⁽¹⁾ Il éprouva plus de peine à convaincre ses hôtes de l'inanité du projet attribué à son maître de favoriser la création aux portes de Bâle d'une grande cité, dont le développement eût paralysé au bout de peu de temps le commerce de la ville suisse.⁽²⁾ Huningue tendait en somme à être pour celle-ci ce que Versoix menaçait déjà de devenir pour Genève. La gravité du coup de partie qui se jouait à la frontière septentrionale des Ligues n'échappait point, on l'a dit, aux gouvernements autrichien et espagnol.⁽³⁾ Elle n'échappait pas davantage à celui de Venise, où l'on eût souhaité que l'échec des plans du roi Très-Christien à l'endroit de Casale fût complété par l'abandon, volontaire ou non, des desseins dont Vauban, nouveau Fuentes, surveillait l'exécution « au grand coude du Rhin ». ⁽⁴⁾ Par suite l'opinion s'accréditait de plus en plus que la Sérénissime République chercherait à bref délai à restaurer son alliance avec Zurich et Berne et à l'étendre si possible à tous les membres du Corps helvétique.⁽⁵⁾

A force d'adresse, Gravel avait réussi à éviter, en juillet, que l'affaire d'Huningue fût discutée au sein de la diète. Or, en se rendant à celle-ci, en septembre, l'espoir ne subsistait plus en lui de s'en tirer à si bon compte. Deux sentiments contraires agitaient en effet les députés réunis en Argovie : d'une part, la crainte que les Confédérés ne tombassent dans le mépris de leurs voisins, s'ils acceptaient le fait accompli et, en second lieu, la conviction de l'impuissance où ils se trouvaient d'amener à composition le roi Très-Christien autrement que par un nouvel appel à sa bienveillance.⁽⁶⁾ L'idée leur vint de dépêcher à Paris le bailli de Bade, avec la mission de plaider leur cause

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 septembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 185. — *Les XIII cantons au roi*. 29 septembre 1679. *Ibid.* LXVI. 301. — « On leur fait mille comptes là dessus. » *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 octobre 1679. *Ibid.* LXV. 191; à Louvois, même date. *Ibid.* LXIV. 112^{vo}. — « La justice est trop visible dans cette affaire pour croire que les Suisses ne l'admettront pas. » *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 15 novembre 1679. *Ibid.* LXV. 221.

(2) « comme une certaine patente imprimée en François le disoit. » *Les XIII cantons au roi*. 29 septembre 1679. loc. cit. — *Bâle à Gravel*. 1/11 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 314. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 novembre 1679. *Ibid.* LXV. 228. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 8 décembre 1679. *Ibid.* LXV. 232. — *Basel an Bern*. 25. Februar/6. März 1680. St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 143. — « L'on apprend de Basle que les François ayant établi un marché à Hunninghen et ordonné à tous les habitants de leurs dépendances d'y porter leurs denrées, cela les encherissoit à Basle. » *Nouvelles de Cologne*. 22 septembre 1681. *Gazette d'Amsterdam* du 26 septembre 1681.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 novembre 1679. loc. cit.

(4) « La république de Venise... craint plus que pas un autre prince que le roy ne soit le maître de Casal. » *Pinchesne à Pomponne*. Venise, 11 mars 1679. Aff. Etr. Venise. CII. 94. — *Bâle à Gravel*. 6/16 août 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 223. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 novembre 1679. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 10/20 giugno 1680. *Frari*. Zurigo (1674—1684). — Roussel. *Bistoire de Louvois*. t. III. 104.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 novembre 1679. loc. cit. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la confederacion que solicitan Venecianos con los cantones esguizaros* (Los Balbases; Albuquerque). Madrid, 8 junio 1680. *Simancas*. Estado. 3397.

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 110^{vo}. — Eidg. Absch. VI A. 1108 a (Baden, 24. September 1679).

auprès du souverain et de ses ministres.⁽¹⁾ Mais l'opposition de l'ambassadeur français les engagea à ne point persévérer dans cette voie et à confier à ce dernier le soin de faire parvenir à la cour leurs doléances.⁽²⁾ Cette décision, il est à peine besoin de le dire, allait au devant des désirs de Gravel. Sa satisfaction cependant devait être brève. Le ton de la missive que Zurich le pria de transmettre à Louis XIV, au nom du Corps helvétique, lui ayant paru déplaisant, il n'hésita pas à la retourner aux magistrats du *Vorort*.⁽³⁾ Aussi bien, dans ces entrefaites, Socin était rentré à Bâle.⁽⁴⁾ Très à tort, le roi et Louvois s'imaginaient l'avoir gagné à leurs vues et comptaient que les promesses dont tous deux s'étaient montrés prodigues à son égard ne manqueraient pas de faciliter au représentant de la couronne à Soleure l'accomplissement de sa tâche.⁽⁵⁾ Or, l'envoyé suisse, qui, durant son séjour à la cour, avait su cacher son jeu, ne crut pas opportun de taire à ses supérieurs l'impression fâcheuse que lui laissait la négociation à laquelle il venait de prendre part.⁽⁶⁾

Fort heureusement, Gravel, qui s'était ménagé des intelligences dans le camp des catholiques, constata très vite que, loin de profiter à la cause de ses adversaires, certains arguments employés par ces derniers à l'appui de leurs démarches auprès des petits cantons se retournaient contre eux en fin de compte.⁽⁷⁾ En insinuant que les travaux exécutés à Huningue ne constituaient que le prélude d'autres mesures, dont la principale semblait devoir être la réintégration des évêques de Strasbourg, de Bâle, de Lausanne et de Genève dans leurs privilèges et prérogatives temporels, les agents de la maison d'Autriche espéraient de toute évidence provoquer dans l'ensemble du Corps helvétique un mouvement de révolte qu'ils n'eussent pas manqué d'exploiter

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 octobre 1679. loc. cit.

(2) *Les XIII cantons au roi*, 21 septembre/1^{er} octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 277; LXV. 228. — «La seconde conférence s'est passée en prières et supplications de leur part.» *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 octobre et 25 novembre 1679. loc. cit. — Eidg. Absch. VI A. 1108 c.

(3) *Gravel aux XIII cantons*. Soleure, 7 octobre 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 21 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 205. — *Zürich au Bern; an Luzern*. 13./23. Oktober 1679. St-Arch. Bern. Frankr. Buch S. 109; St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Holzhalb à Pasquier*. Zurich, 23 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 222. — *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 26 octobre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(4) *Le roi aux XIII cantons*. Fontainebleau, 1^{er} octobre 1679 (Lettres de récrance de Socin) St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698); Aff. Etr. Suisse. LXVI. 279.

(5) *Louvois aux XIII cantons*. Chaville, 20 septembre 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Pomponne à Gravel*. Fontainebleau, 27 septembre 1679. loc. cit. — *Extrait de la relation par écrit faite au canton de Basle par le Sr Abel Socin de sa négociation auprès de Mr de Louvois pour plusieurs affaires pour les quelles il a esté envoié à la Cour*. Du mois d'octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 338.

(6) *Abel Socin au J. C. Harder*. Paris, 20. September 1679. St-Arch. Basel. Eidgenossenschaft K. 10. — *Instruktion und Befehl... auf die H. J. E. Burckhard und Hans Heinrich Züsli*. 10./20. September 1679. *Ibid.* — *Relation Herrn Abel Socins seiner zu Paris gehabter Verrichtung; in october 1679 abgelegt*. loc. cit. — *Holzhalb, secrétaire d'Etat, à Mr Pasquier, secrétaire de Mr de Gravel*. Zurich, 23 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 222. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 28 octobre 1679. *Ibid.* LXV. 208. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 8 novembre 1679. *Ibid.* LXV. 215.

(7) *Gravel aux petits cantons catholiques*. Soleure, 22 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 227.

à leur profit.⁽¹⁾ Or, chez les « Waldstätten » du moins, cette perspective ne soulevait pas d'objections sérieuses, à la condition que sa réalisation s'opérât par les voies pacifiques.⁽²⁾ En outre, l'influence de Fidèle de La Tour⁽³⁾ s'exerçait pour cette fois au seul avantage des intérêts français.⁽⁴⁾ Lorsque, de surcroît, Schwytz et Zoug déclarèrent nettement se refuser à suivre Zurich et Berne et renoncèrent à participer à toute diète à l'ordre du jour de laquelle figurerait le règlement du différend surgi à l'extrême frontière septentrionale des Liges,⁽⁵⁾ le désarroi se mit parmi les députés protestants et le *Vorort* ne crut pouvoir mieux faire que de prier Gravel de lui suggérer les corrections à apporter au texte de la missive des XIII cantons dont il avait désapprouvé la rédaction première.⁽⁶⁾ Mais l'ambassadeur déclina cette offre.⁽⁷⁾ Par suite, grâce en partie à l'entremise conciliante du marquis de Puyieux, gouverneur d'Huningue, les choses ne furent pas poussées plus avant et le recès de Bade demeura sur ce point à l'état de projet.⁽⁸⁾

Les Suisses et le traité de Nimègue. — Négociations en vue de l'inclusion du Corps helvétique dans ce dernier. — Omission volontaire par le roi Très-Chrétien des noms des alliés des cantons dans les instruments diplomatiques austro-hispano-français. — Raisons de cette exclusion. — Gravel lu combat en vain. — Sa tactique dilatoire à l'endroit des instances des Confédérés. — Avantages qu'elle présente. — De guerre lasse, il se décide à transmettre à Zurich la déclaration royale concernant l'inclusion des cantons dans les traités de Nimègue. — Diète de Bade de juin—juillet 1680. — L'ambassadeur s'attache à calmer les appréhensions du Corps helvétique. — Louis XIV se refuse définitivement à réserver dans les traités signés en Hollande les alliés de celui-ci. — Les Suisses inclinent à accepter le fait accompli. — Étendue du péril français aux frontières de l'Hel-

(1) *Consulta del Consejo de Estado de 22 de mayo 1679* (Astorga; Pedro de Aragon; Vicente Gonzaga; Chinchon). *Símanca s. Estado*. 3395. — *Gravel au roi*. Soleure, 23 décembre 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 48. — „Con li cantoni svizzeri cattolici travaglia il Sor di Gravel per stipulare un trattato acciò non prendino partito contrarlo a questa parte ogni volta che il re applicasse a stabilire la religione in Strasburgo e Geneva.“ *Seb. Foscari al Senato*. Parigi, 11 octobre 1680 (1^a). *Frari. Francia*. CLXVI. n° 143.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 23 décembre 1679. *loc. cit.*

(3) „soggetto impareggiabile tra tutti li Svizzeri.“ *Carlo Casati al governatore di Milano*. Coira, 25 febbraio 1681. *Arch. di Stato Lombardi*. *Trattati*. Svizzeri e Grigioni.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 9 mars 1680. *Aff. Etr. Suisse*. LXVII. 25.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 7 octobre 1679. *loc. cit.* — *Zug an Luzern*. 25. Oktober 1679. *St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege* (1679—1698).

(6) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 novembre 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 216.

(7) *Zug an Luzern*. 25. Oktober 1679. *loc. cit.* — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 4 novembre 1679; *au roi*. Soleure, 6 janvier 1680. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 211; LXVII. 3. — *Puyieux à Bâle*. Huningue, 23 janvier 1680. *Ibid.*. LXVIII. 22.

vétie. — Politique du Louvre à l'égard de l'Etat de Berne. — Engagements pris par celui-là envers celui-ci. — Refroidissement dans les rapports entre Berne et Paris. — Situation troublée dans la vallée du Rhône. — Gravel réussit à en tirer profit.

XIV. L'une des principales raisons pour lesquelles les Confédérés tentaient de s'opposer à l'achèvement de l'enceinte fortifiée d'Huningue était, on l'a dit, l'appréhension que leur assentiment aux vues du roi Très-Chrétien sur ce point ne les mît au ban de l'opinion chez leurs voisins d'Italie et d'Allemagne. Aussi bien leurs susceptibilités patriotiques s'affirmaient d'autant plus énergiquement qu'ils se sentaient moins en mesure de reprendre le rôle joué jadis avec un si grand éclat par leurs ancêtres sur les champs de bataille de l'Europe. Par suite ils ne pouvaient demeurer indifférents à la question de savoir si leurs Etats seraient réservés ou non dans les traités signés depuis peu entre la France, d'une part, les Provinces-Unies, l'Espagne et l'Empire, de l'autre.

Dès 1677, les magistrats des cantons des deux confessions s'étaient préoccupés d'assurer l'inclusion de ceux-ci dans la paix négociée en Hollande.⁽¹⁾ Non contents de solliciter à cet effet l'intervention du roi Très-Chrétien, ils avaient fait appel aux bons offices du chef de la maison d'Autriche, ainsi qu'à ceux de ses plénipotentiaires à Nimègue,⁽²⁾ invoqué l'appui du roi de la Grande-Bretagne, dépêché à Londres et à La Haye un envoyé spécial dans la personne de Jean-Jacques Stockar de Neuforn, dont le père s'était acquitté avec succès en 1654 de la mission délicate de rétablir la concorde entre les gouvernements anglais et néerlandais,⁽³⁾ gagné enfin à leur cause le prince d'Orange et l'Electeur-Palatin, qui, l'un et l'autre, s'employaient avec ardeur à les assister dans leurs démarches.⁽⁴⁾

De prime abord, l'efficacité des négociations entamées en cette conjoncture par les divers membres du Corps helvétique ne laissa rien à désirer. Au total l'inclusion de celui-ci dans le traité franco-batave du 10 août 1678 ne souffrit pas de difficultés.⁽⁵⁾ Mais le plus malaisé de la tâche assumée par ses dirigeants restait à accomplir. Il importait bien plus, en somme, que la Suisse fût réservée

(1) *Les XIII cantons aux plénipotentiaires français à Nimègue*. 12 avril 1677. Aff. Etr. Suisse. LX. 180. — *Le maréchal d'Estrades, Colbert et Arnaux aux députés des XIII cantons à Bade*. Nimègue, 20 avril 1677. St.-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 150; St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1649—1679).

(2) *Jérôme Beverningk, plénipotentiaire des Etats-Généraux à Nimègue, au boursier Stockar*. Nimègue, 19 juillet 1678. St.-Arch. Luzern. Frankr. Krieger.

(3) *Charles-Louis, Electeur-Palatin, à Cotterell*. Friedrichsbourg, 6 avril 1678. St.-Arch. Luzern. Frankr. Krieger. — *Carolus rex magnificis consulis, scultetis, landamanis et Senatu cantonum Helvetici Tiguri, Berna, amici nostris predilectis*. Whitehall, 28. Juli 1678. *Ibid.* — *Kurtze Relation der Reise welche in Namen Löbl. Eldtgnosenschaft nach Hollandt und Engeland verichtet Joh. Jacob Stockar von Neuforn der jüngere*. Schaffhausen, 25. März/4. April 1679. *Ibid.*

(4) *Charles-Louis, Electeur-Palatin, à Mr Cotterell, maître des cérémonies de la Cour du roy d'Angleterre*. Friedrichsbourg, 6 avril 1678. St.-Arch. Luzern. Frankr. Krieger. — *Le prince d'Orange à Sa M^{te} Britannique*. La Haye, 19 mai 1678. *Ibid.* — «Je m'employeray encore bien volontiers pour moyenner vostre inclusion au traité de la paix que cet Estat et le roy Catholique viennent de conclure avec Sa M^{te} Très-Chrestienne.» *G. prince d'Orange aux cantons et Liges Grises*. La Haye, 19 novembre 1678. *Ibid.*

(5) *Les XIII cantons à Gravel*. Zurich, 29 mars 1678. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 68. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 19 avril 1678. *Ibid.* LXV. 77.

dans les deux derniers que dans le premier des instruments diplomatiques signés à Nimègue. Dès la fin de février et le commencement de mars 1679, Gravel se vit en butte à de pressantes instances de ses hôtes à cet égard.⁽¹⁾ Ces instances redoublèrent dès qu'il fut avéré que l'empereur et le roi Catholique s'apprêtaient à donner sur ce point pleine et entière satisfaction à la diète de Bade.⁽²⁾ L'ambassadeur français paraissait convaincu que son maître aurait à cœur de devancer dans cette voie ses adversaires de la veille.⁽³⁾ Le 25 juin, en effet, Louis XIV adressait aux Confédérés une missive pour les aviser qu'il les avait « nommez dans ses traittez avec l'Espagne et avec l'Empire ». ⁽⁴⁾ En possession de cette missive au bout de cinq jours, le successeur de Saint-Romain se garda toutefois de la faire parvenir à ses destinataires et demanda à Paris de nouvelles instructions.⁽⁵⁾ Était-ce volontairement ou non que la « réservation royale » ne s'appliquait qu'aux seuls cantons et non point à ceux-ci « et à leurs alliez » ? A l'heure où les préoccupations aux Liges se portaient vers Huningue, une semblable omission eût suffi à les aggraver au plus haut degré et à rendre les Suisses certains que la France se proposait d'annexer à bref délai soit Mulhouse, soit l'évêché de Bâle.⁽⁶⁾ L'ambassadeur crut donc pouvoir suggérer à son souverain de prévenir toutes réclamations de la part des Confédérés en admettant au bénéfice des traités de Nimègue les alliés du Corps helvétique.⁽⁷⁾ Aussi bien ces alliés étaient au nombre de quatre : la ville et l'abbé de Saint-Gall, Bienne et, encore que sous certaines réserves et dans une mesure moindre, la république de Mulhouse. A dire vrai, la conquête de cette dernière entrerait peut-être dans les plans de la politique du Louvre. Mieux valait néanmoins y renoncer que de courir le risque d'exaspérer les susceptibilités des gouvernements cantonaux.⁽⁸⁾ En revanche, Louis XIV eût conservé une complète liberté d'action à l'égard des « alliés d'une partie de ceux-ci » seulement, qu'il s'agit des Liges Grises, des dizains de la vallée du Rhône, du prince-évêque de Porrentruy, de Neuchâtel, de Genève et surtout

(1) *Zürich an Luzern*. 29. März/8. April 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679-1698).

(2) *Acte d'inclusion par l'Empereur des cantons suisses et des Liges Grises dans le traité de Nimègue de septembre 1678*. Vienne, 30 mars 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679-1698). — *Consulta del Consejo de Estado de 16 diciembre 1679 sobre incluir a Esquizaros y Grisones en el tratado de paz de Nimega*. Simancas. Estado. 3390.

(3) „dass eine gantze löbl. Eydtnosschafft inn erwehnten Friden... specifierlich yngeschlossen weren.“ *Zürich an Luzern*. 24. März/3. April 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679-1698). — *Solothurn an Zürich*. 5. April 1679. *Ibid.* — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 19 avril et 12 juillet 1679. loc. cit. — *Gravel à Lucerne*. Soleure, 29 avril 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679-1698). — *Déclaration royale constatant la réservation des XIII cantons dans les traités de Nimègue des 17 septembre 1678 et 5 février 1679*. Saint-Germain-en-Laye, 25 juin 1679. *Frari. Zurigo* (1674-1681).

(4) *Le roi aux XIII cantons*. Saint-Germain-en-Laye, 25 juin 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679-1698).

(5) *Gravel à l'abbé Morcl; à Pachau*. 22 juillet 1679. A ff. E tr. Suisse. LXIV. 99, 99^{vo}; à *Pomponne*. Soleure, 24 juillet 1679. *Ibid.* LXV. 141.

(6) „Ceste omission leur donneroit beaucoup plus de jalousie et d'ombrage que le fort d'Huningue.“ *Gravel à Pomponne*. Soleure, 24 juillet, 11 octobre 1679. A ff. E tr. Suisse. LXV. 141, 200; *au roi*. Bade 19 juillet 1680. *Ibid.* LXVII. 110.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 octobre 1679. A ff. E tr. Suisse. LXV. 200.

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 27 avril 1680. A ff. E tr. Suisse. LXVII. 46.

de Strasbourg.⁽¹⁾ Par malheur, Pomponne, dont les relations avec le représentant de la couronne à Soleure n'avaient cessé d'être empreintes d'une très grande confiance, abandonnait dans ce même temps la charge de secrétaire d'État aux Affaires Étrangères.⁽²⁾ Son successeur ne crut pas devoir réserver aux ouvertures de Gravel l'accueil qu'elles méritaient certes. Ensuite d'un échange de vues qui dura plusieurs mois, l'ambassadeur se vit contraint de renoncer à imposer les siennes.⁽³⁾ En mars, puis en mai 1680, le roi, encore que fort sensible aux démonstrations d'amitié des Confédérés à l'occasion du mariage du dauphin,⁽⁴⁾ signifia à son ministre aux Lignes sa volonté de ne ratifier aucun acte « qui comprît ny les alliez de quelques cantons particuliers, ny ceux du Corps helvétique ».⁽⁵⁾

Cependant les Suisses commençaient à perdre patience. L'avis de leur inclusion dans le traité de Nimègue leur était parvenu à Bade. La diète réunie en Argovie au commencement de juillet 1679 s'était empressée d'exprimer à Gravel les sentiments de gratitude de tous ses membres pour la part prise par lui au succès de cette négociation.⁽⁶⁾ L'ambassadeur avait certes goûté la spontanéité de cette démarche. Mais, en dépit des instances répétées de ses hôtes, il ajournait de plus en plus la délivrance à ces derniers de la constatation écrite que leurs désirs étaient exaucés.⁽⁷⁾ Les avantages qu'offrait le recours à cette tactique dilatoire compensaient-ils les inconvénients de celle-ci? Assurément l'incertitude qui continuait à régner aux Lignes quant à l'exacte teneur des réservations stipulées à Nimègue servait dans une assez large mesure la politique française. D'un côté, elle refrénait l'ardeur apportée par les cantons des deux confessions à négocier avec le chef de la maison d'Autriche l'acquisition du Frickthal, que ce prince leur eût cédé afin d'exiger d'eux en retour

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 21 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 141. — „Il suffiroit de mettre dans l'acte: les alliez du Corps helvétique, parce qu'en ce sens là aucun autre prince ou république, comme l'évesque de Basle, Strasbourg ou Genève, n'y pourroient estre entendus, ces derniers n'estans alliez qu'avec quelques cantons particuliers.“ *Gravel au roi*. Soleure, 27 avril 1680. *Ibid.* LXVII. 46.

(2) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 20 novembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 437.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 octobre 1679. loc. cit.; *au roi*. Soleure, 10 mai 1680. *Ibid.* LXVII. 50. — *Mémoire sur l'inclusion du Corps helvétique dans les traités de paix passés par la France (1685)*. *Ibid.* Mém. et Doc's. XV. 378—383.

(4) *Le roi aux XIII cantons*. Saint-Germain-en-Laye, 19 janvier 1680. St-Arch. Zürich. Missiven der franz. Könige C. IV. 9; Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 8. — *Gravel aux XIII cantons*. Soleure, 1^{er} février 1680. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 166. — *Gravel au roi*. Soleure, 3 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 10. — *Les XIII cantons au roi*. Zurich, 12 février 1680. St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 169. — *Casati al governatore di Milano*. Colra, 14 febralo 1680. Arch. di Stato Lombard. Trattat. Svizzeri e Griglioni. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 16 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 12. — *Les XIII cantons à Gravel*. Zurich, 12/22 février 1680. *Ibid.* LXVIII. 38.

(5) *Le roi à Gravel*. Villers-Cotterets, 11 mars 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 25; Saint-Germain-en-Laye, 10/11 mai 1680, *Ibid.* LXVII. 47; Fontainebleau, 22 mai 1680. *Ibid.* LXVII. 62^{ve}.

(6) *Responce donnée de la part de l'assemblée de Bade à Mr de Gravel*. 8 juillet 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 176.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 octobre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 200. — *Zürich an Luzern*. 24. Dezember 1679/3. Januar 1680. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Zürich à Gravel*. 12/22 février et 2 mars 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 44, 45. — *Solothurn an Zürich*. 2 mai 1680. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698).

une interprétation de l'*Union héréditaire* de 1511 plus conforme à ses intérêts⁽¹⁾ et l'opiniâtreté mise par les catholiques à accorder au gouvernement de Madrid des levées dont la nécessité à cette heure ne se faisait pas sentir.⁽²⁾ De l'autre, elle favorisait le succès de la campagne diplomatique entreprise par Gravel à l'effet de procurer l'annulation de l'« instrument de réduction » hispano-suisse, annulation à laquelle Fribourg, Schwytz et Zoug, gagnés par l'or du Louvre, venaient de se résoudre,⁽³⁾ en dépit des promesses que leur avait naguère achetées Casati.⁽⁴⁾

Toutefois, si précieux qu'apparussent ces divers avantages, dont il était loin certes de méconnaître la réelle efficacité, l'ambassadeur, on l'a dit, estimait que son maître en eût obtenu de plus décisifs encore en accédant purement et simplement aux vœux des Confédérés en cette conjoncture.⁽⁵⁾ Dans l'intervalle, en effet, l'empereur avait fait savoir à ceux-ci et à leurs voisins de Rhétie qu'il les réservait dans le traité de Nimègue du 5 février 1679.⁽⁶⁾ De son côté, le roi Catholique avait pris en vérité la résolution de « mentionner »

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 22 mars, 1^{er} juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 32, 74.

(2) *Estrades au roi*. Turin, 7 janvier 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX. 161. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} mai 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 48. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 30 mai 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXI. — *Tschudi à Gravel*. Coire, 2 juin 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 85. — *Varangeville au roi*. Venise, 6 juillet 1680. Aff. Etr. Venise. CV. 197^{vo}. — *Casati à Zoug*. Lucerne, 12 et 14 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 211, 213; à Uri, Lucerne, 21 août 1680. *Ibid.* LXVII. 142. — *Le roi à Gravel*. 28 août 1680. *Ibid.* LXVII. 122. — *Le roi à l'abbé d'Estrades*. Versailles, 29 novembre 1680. Aff. Etr. Turin. LXXI.

(3) „sul pretesto che detta reductione fusse contro il concertato della pace perpetua che hanno con la Franela.“ *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 26 giugno 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV. — *Melgar al rey*. Milan, 13 julio 1680. Simancas. Estado. 3398. — *Consulta del Consejo de Estado da 3 y 19 agosto 1680, sobre la anulacion hecha por las tres cantones esguizaros del instrumento de la reduccion de la pension que se les pagaba*. *Ibid.* Estado. 3398.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 3 février, 18 mai, 1^{er}, 8 et 15 juin, 2 et 24 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 10, 64, 74, 82, 90, 112, 121. — „Cette manière d'agir n'est guère pratiquée que par M^{rs} les Suisses, l'intérêt donnant bien à la vérité le premier branle dans tous les Etats, mais non pas si crûment qu'on le met icy en usage.“ *Gravel au roi*. Soleure, 17 février, 22 mars, 6 et 13 avril 1680. *Ibid.* LXVII. 15, 32, 36, 41. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 febralo. 26 marzo 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 3 avril, Fontainebleau, 3 juillet 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 38, 94. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 23 mai 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXII. — *Gravel à Uri*. Soleure, 28 mai 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 141. — *Copie de l'acte de cassation de l'instrument de réduction fait par le canton de Zoug*. 2 juin 1680. *Ibid.* LXVII. 74. — *Le landammann Zurlouben à Gravel*. Zoug, 5 juin 1680. *Ibid.* LXVII. 81. — *Gravel de Marly à Colbert de Croissy*. Soleure, 16 juin 1680. *Ibid.* LXVII. 87. — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 26 giugno 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV. — *Casati à Unterwalden-le-Bas*. Lucerne, 6 juillet 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 178. — *Casati à Zoug*. Lucerne, 12 et 14 août 1680. *Ibid.* LXVIII. 211, 213. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la anulacion hecha por los tres cantones esguizaros del instrumento de la reduccion de la pension que se les pagaba* (Condestable de Castilla; Osuna; Los Balbases; Portocarrero; Melchor de Navarra; Albuquerque; Mancera; Oropesa). Madrid, 19 agosto 1680. Simancas. Estado. 3398. — *Casati à Uri*. Lucerne, 21 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 142. — *Gravel de Marly à Colbert de Croissy*. Soleure, 7 septembre 1680. *Ibid.* LXVII. 131. — *Gravel au roi*. Soleure, 9, 16 et 30 novembre 1680. *Ibid.* LXVII. 159, 161, 168. — *Casati à Lucerna*. Coira, 16 décembre 1680. Aff. Etr. Grisons. XI. 53.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 17 décembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 240.

(6) *Acte d'inclusion, par l'empereur, des cantons suisses et des Lignes Grises dans le traité de Nimègue de septembre 1678*. Vienne, 30 mars 1679. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1679—1698). — *Johann Franz Freiherr von Landsee*. Röm-Kaysrl. M^{rs} Rychs Hoffrath und Abgesandte by Chur und Fürsten am Rhyu, an Zürich. Frankfurt, 4. Aprilis 1680. *Ibid.*; Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 84. — *R. Mohr à Gravel*. Lucerne, 2 mai 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 109. — *Gravel au roi*. Soleure, 10 mai 1680. *Ibid.* LXVII. 50. — J e c k l i n. op. cit. I. 1926.

de sa part dans celui du 17 septembre 1678 tout le Corps helvétique, mais s'obstinait maladroitement à contester l'utilité d'un engagement plus précis à cet égard et à prétendre y substituer une « missive d'avis » du gouverneur de Milan, bien qu'il n'existât pas de relations officielles entre ce personnage et les États protestants des Lignes.⁽¹⁾ L'occasion ne s'offrait-elle pas très propice au roi Très-Chrétien de porter aux Austro-Espagnols, grâce à une opportune surenchère, le coup le plus sensible qui dès longtemps les eût atteints en Suisse?⁽²⁾ Ainsi qu'il a été dit ailleurs, on en jugea différemment au Louvre. Désespérant désormais de convaincre son souverain du très grand bénéfice qu'eût recueilli celui-ci à laisser insérer dans l'acte d'inclusion un article additionnel relatif à celle des alliés des cantons, l'ambassadeur n'avait plus aucun prétexte d'ajourner la remise aux autorités de Zurich de la déclaration royale demeurée depuis près d'un an entre ses mains.⁽³⁾ Il s'acquitta de ce devoir le 8 juin 1680.⁽⁴⁾ Trois semaines plus tard, une diète s'ouvrit à Bade.⁽⁵⁾ Il n'hésita pas à s'y rendre. Aussi bien sa présence en Argovie semblait indispensable. Le bruit se répandait en effet depuis peu que les hostilités, à peine closes entre les maisons d'Autriche et de Bourbon, étaient sur le point de se rallumer ensuite de la prétention de l'empereur et du Collège de Ratisbonne de contester l'interprétation française de l'un des articles du dernier des traités de Nimègue.⁽⁶⁾ Gravel s'attacha à calmer ces appréhensions.⁽⁷⁾ L'événement justifia d'ailleurs ses assertions rassurantes à ce sujet.⁽⁸⁾ Au bout de deux mois de controverses passionnées, tout danger de nouvelle rupture se trouva conjuré.⁽⁹⁾

(1) *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 14 luglio 1679; Coira, 7 et 14 febbraio 1680; Lucerna, 1^o agosto 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Il sculteto di Lucerna al conte ombro Casati*. 7 febbraio 1680. *Ibid.* — *Melgar al rey*. Milan, 24 febrero 1680. Simancas. Estado. 3397. — *Consulta del Consejo de Estado sobre declaracion á Esguizaros y Grisonos por despacho de Su Mag^d de su inclusion en la paz de Nimega* (Almirante de Castilla; Osuna; Cerralbo; Los Balbases; Melchor de Navarra; Albuquerque; Oropesa). Madrid, 28 mayo 1680. *Ibid.*

(2) *Consulta del Consejo de Estado sobre incluir a Esgutzaros y Grisonos en el tratado de paz de Nimega*. Madrid, 16 diciembre 1679. Simancas. Estado. 3396. — *Gravel au roi*. Soleure, 16 mars, 10 mai 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 30, 50. — *R. Mohr à Gravel*. Lucerne, 2 mai 1680. loc. cit. — *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 16 mai 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 25 mai 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 71.

(4) *Instrument de l'inclusion des cantons dans le traité de Nimègue*. Saint-Germal-en-Laye, 25 juin 1679. St-Arch. Zurich. Franz. Königl. Missiven C. IV. 9. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 10 maggio 1680. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Gravel aux XIII cantons*. Soleure, 8 juin 1680. St-Arch. Zurich. Frankr. XVII. n^o 170; Frari. Zurigo (1674—1684). — *Gravel à Zurich*. Soleure, 8 juin 1680. St-Arch. Luzern. Frankr. Krieger (1679—1698). — *Zürich au roi*. Luzern, 2/12. Juin 1680. *Ibid.* — *contra*: *Gravel de Marly à Colbert de Croissy*. Soleure, 15 avril 1680. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 178.

(5) Eidg. Absch. VI¹ A. 1119.

(6) *Gravel au roi*. Bade, 19 juillet 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 110. — *Le roi à Gravel*. Ypres, 31 juillet; Philippeville, 15 août 1680. *Ibid.* LXVII. 111, 114.

(7) *Gravel au roi*. Bade, 12 juillet 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 108. — *Négociations de M^r de Gravel en 1680*. *Ibid.* Mém. et Doc^{ts}. XX.

(8) *Proposition faite à Bade par M^r de Gravel*, juillet 1680. Frari. Zurigo (1674—1684). — Eidg. Absch. VI¹ A. 1121 h.

(9) *Le roi à Gravel*. Ypres, 31 juillet 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 111.

Cette alerte ne pouvait manquer de donner à réfléchir aux Confédérés. En fait, elle les convainquit une fois de plus de l'intérêt qu'il y avait pour eux à se savoir réservés dans tous les traités de paix conclus par le roi Très-Christien. Elle aviva en conséquence la déception qu'ils éprouvèrent en constatant que leurs alliés du « climat des Lîgues » n'étaient pas à beaucoup près l'objet d'une pareille sollicitude de la part du Louvre.⁽¹⁾ Mais la résolution du monarque français à cet égard semblait inébranlable. Une timide requête que lui adressa l'abbé de Saint-Gall aux fins d'être compris dans la déclaration remise aux cantons par Gravel⁽²⁾ fut d'autant plus facilement écartée que celui-ci avait entre ses mains des sommes suffisantes pour faire payer au prélat l'annuité de pensions qu'il refusait dans le même temps aux autorités d'Uri.⁽³⁾ On s'attendait, à dire vrai, à ce que le Corps helvétique protestât derechef contre l'ostracisme injustifié dont pâtissaient certains de ses membres, alliés cependant eux aussi de la Couronne Très-Christienne. Mais il n'en fut rien. Lorsque, le 21 août, les Suisses exprimèrent à Louis XIV leur satisfaction de se voir réservés par lui dans les traités de Nimègue, ils jugèrent inutile de lui rappeler à nouveau que cette satisfaction était loin d'être complète.⁽⁴⁾

Au sentiment des magistrats des divers Etats confédérés, l'inclusion du Corps helvétique *in globo* dans les instruments diplomatiques signés en Hollande eût été d'autant plus souhaitable que le maintien de ces derniers paraissait moins assuré. Au cas d'une reprise des hostilités entre les puissances naguère belligérantes, n'y avait-il pas lieu d'appréhender, qu'instruite par l'expérience de ses précédentes campagnes sur les deux rives du Rhin, la France ne cherchât à se saisir aux frontières des Lîgues, aussi bien à celle du Nord, qu'à celles de l'Ouest, de l'Est et du Midi, de gages dont la possession eût facilité son offensive contre la maison d'Autriche et ses alliés?⁽⁵⁾

De quelque côté que les Suisses tournassent leurs regards, le péril français était à leurs portes.⁽⁶⁾ Il était à Huningue, dont Monclar surveillait avec un soin jaloux l'agrandissement de l'enceinte fortifiée,⁽⁶⁾ à Huningue, où Louvois venait de se rendre derechef et de recevoir la visite d'une députation bâloise, à laquelle il avait proeuré la courte joie d'une promesse de très prochain et

(1) Eldg. Absch. VI¹ A. 1120 g (Baden, 30. Juni 1680).

(2) *L'abbé de Saint-Gall au roi*. 5 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 210. — *Gravel au roi*. Soleure, 17 août 1680. *Ibid.* LXVII. 119.

(3) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 22 marzo 1679; Lucerna, 1^o agosto 1680. Simancas. Estado. 3395; Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 12/22 agosto 1679. Frarl. Zurigo (1674—1684). — *Le roi à Gravel*. Villers-Cotterets, 29 février 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 17. — *Gravel au roi*. Bade, 12 juillet 1680. *Ibid.* LXVII. 108. — *Les protestants de Glaris à Gravel*. 29 juillet 1680. *Ibid.* LXVIII. 201. — *Mémoire sur l'inclusion du Corps helvétique dans les traités de paix passés par la France* (1685). *Ibid.* Mém. et Doc^{ts}. XV. 378—383.

(4) *Les XIII cantons au roi*. 21 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 221. — *Gravel au roi*. Soleure, 14 septembre 1680. *Ibid.* LXVII. 134. — *Négociations de Mr de Gravel en 1680*. *Ibid.* Mém. et Doc^{ts}. XX.

(5) *Constanz an Luzern*. 31. Januar 1679. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1619—1679).

(6) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 9/19 aprile 1680. Frarl. Zurigo (1674—1684)

complet rétablissement de la liberté du commerce entre les Vosges et le Rhin, promesse aussi fallacieuse que celles qui l'avaient précédée.⁽¹⁾ Il était dans le pays de Porrentruy, dont le prélat continuait à se plaindre à ses protecteurs des cantons catholiques de l'ingérence abusive des représentants du Louvre dans les affaires intérieures de l'évêché,⁽²⁾ des vexations commises sur les terres de celui-ci par des officiers à la solde royale,⁽³⁾ de l'appui ostensible prêté par l'intendant La Grange à cet abbé de Lucelle, que Gravel tout le premier n'hésitait pas à blâmer de ses continuel empievements sur le sol de l'Ajoie et ses « mines de fer »,⁽⁴⁾ de la prétention enfin des autorités militaires de l'Alsace de contraindre le prince-évêque à leur remettre les déserteurs d'Humingue réfugiés dans les districts de sa juridiction.⁽⁵⁾ Il était à Brisach, où des recherches se poursuivaient dans les archives, à seule intention d'y découvrir des documents qui eussent permis d'accroître l'étendue du domaine royal dans cette région.⁽⁶⁾ Il était à Montbéliard, où la domination française se maintenait en dépit des engagements formels contractés par les ambassadeurs de la Couronne Très-Chrétienne à Münster.⁽⁷⁾ Il était à Neuchâtel et à Genève, ainsi qu'on y insistera par ailleurs. Il était aux portes du pays de Vand

(1) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurligo, 9/19 agosto, 16/26 settembre 1679. loc. cit. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 12 septembre 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(2) *L'évêque de Bâle au roi*. Porrentruy, 31 juillet 1676. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 171. — *Monclar à l'évêque de Bâle*. Brisach, 6 mai 1682. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm, Berne). Französische Kriege. 1682. — « On manda de Suisse que le prince de Polantru (Porrentruy), évêque de Bâle, avoit été sommé de la part du roy Très-Chrestien de rappeler de Watisbonne l'envoyé qu'il y avoit et de ne reconnaître à l'avenir pour souverain que Sa M^{te} Très-Chrestienne. » *Nouvelles de Cologne*. 18 septembre 1682. Gazette de l'Amsterdam, du 24 septembre 1682.

(3) *L'évêque de Bâle à Monclar*. Porrentruy, 2 février 1679. loc. cit. n° 1504. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 26 giugno 1680 e 11 luglio 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV, LXXV. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 27 juin 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 30 septembre 1682. *Ibid.* — *Les VII cantons catholiques au roi*. 22 février 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXXIII, 29.

(4) *L'évêque de Bâle au roi de France*. Porrentruy, 7 octobre 1678. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 183. — *L'évêque de Bâle aux cantons catholiques*. Porrentruy, 3 juillet 1681. *Ibid.* I. 180. — *Mémoire* (« M^r l'abbé du monastère de Lucelles... »). *Ibid.* I. 192. — *Réplique à la réponse de M^r l'abbé de Lucelles*. s. d. *Ibid.* I. 193. — *Les cantons catholiques au roi de France*. Bade, 17 juillet 1681; Lucerne, 21 juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXI, 133, 160. — *Gravel au roi*. Bade, 19 et 25 juillet 1681; Soleure, 16 janvier, 19 mai, 2 août 1682. *Ibid.* LXX, 170, 183; LXXII, 49, 86, 114. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 6 août 1681; Saint-Germain-en-Laye, 28 janvier 1682. *Ibid.* LXX, 191; LXXIII, 21. — *Lucerne à Gravel*. 15 septembre 1681. *Ibid.* LXXI, 283. — *L'évêque de Bâle à Gravel*. Porrentruy, 30 septembre 1681. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Frantzösische Varla. 1650—1695. p. 136. — *Eidg. Absch. VI^{te} A. 10^{me}* (Haden, Juli 1681); *54^{ter} w* (Baden, Juli 1682).

(5) *Duras à l'évêque de Bâle*. Besançon, 22 juillet 1676. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 170. — *L'évêque de Bâle à Condé*. Porrentruy, 23 septembre 1675; à Monclar. Porrentruy, 2 septembre 1677. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. n° 1044; 1676—1679. n° 1427. — *L'évêque de Bâle au duc de Duras*. Porrentruy, 2 septembre 1677. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 173. — *Gravel au roi*. Soleure, 15 mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX, 74. — *L'évêque de Bâle à Puyseux, gouverneur d'Humingue*. Porrentruy, 3 mai 1681. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm, Berne). Frantzösische Varla. 1650—1695. p. 121. — *Négociations de M^r de Gravel en 1681*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doct^s. XX. — *Eidg. Absch. VI^{te} A. 3* (Luzern, 12. März 1681).

(6) *Sebastiano Foscarini al Senato*. Parigi, 3 gennaio 1680 (2^{da}). Frari. Francia. CLXX. n° 28.

(7) *Sebastiano Foscarini al Senato*. Parigi, 28 febbraio 1680 (3^a). Frari. Francia. CLXX. n° 48.

« muguetté » à la fois par Louis XIV et le duc de Savoie et dont Berne craignait non sans raison de ne pas demeurer maîtresse au cas où des hostilités se fussent déchaînées dans le voisinage du Léman.⁽¹⁾ Aussi bien, après avoir paru saisir la gravité de la menace dirigée contre la frontière suisse au lendemain de la conquête de la Franche-Comté par les armes royales, les petits cantons étaient retombés dans leurs erreurs passées et se refusaient à admettre au bénéfice du *Défensional* helvétique les bailliages romands du plus puissant de leurs confédérés.⁽²⁾ Etant donné que la disgrâce qui atteignait celui-ci provenait pour une bonne part de sa répugnance à accéder au projet de « comprotection » des villes forestières suggéré par les envoyés impériaux, il y avait lieu de s'attendre à ce que le Louvre prodiguât des encouragements aux soutiens d'une politique si conforme à ses intérêts. De fait, après le décès de Lionne, mais avant le retour de Pomponne de Stockholm, soit à l'heure où Stoppa commençait à négocier aux Ligues la levée de quelques milliers de Suisses, Louvois, chargé de l'intérim des Affaires Etrangères, prit sur lui, ainsi qu'il a été dit, d'obtenir du roi la promesse que ce prince aiderait, le cas échéant, ses alliés du *Mittelland* à sauvegarder contre les attaques savoyardes leur domination dans le pays de Vaud.⁽³⁾ Cette promesse, que Soleure avait faite sienne,⁽⁴⁾ le gouvernement de Paris espérait au reste ne la point remplir, au cas fort improbable où celui de Turin tenterait, sans l'en aviser, de reconquérir tout ou partie de l'héritage de Charles III sur la rive septentrionale du Léman.⁽⁵⁾ De surcroît, dans l'intervalle, les rapports s'étaient aigris entre le roi Très-Christien et les Conseils du canton helvétique, ensuite de la décision de ceux-ci de refuser à celui-là des recrues pour le régiment d'Erlach dont il s'était servi dans sa campagne contre les Hollandais.⁽⁶⁾ Le bruit se répandait dès lors avec persistance, qu'aux termes d'un accord secret passé avec le monarque français, le souverain de Turin s'apprêtait à exiger des Bernois contre argent comptant la restitution d'une partie du pays de Vaud. Les bailliages occidentaux de ce dernier eussent constitué « deux préfetures »

(1) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 30 mars et 6 avril 1670. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(2) Eidg. Absch. VI¹ A. 919 b.

(3) *Il duca di Savoia a Ferrero*. Torino, 23 giugno 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. C. — « Nous remarquons que Sa M^{te} a de grands esgards pour les Bernois. » *Minute de l'instruction du M^{te} de Saint-Maurice que Madame Royale dépêche au roy*. Turin, 26 août 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Francia. XIV. — « Non era ancor due mesi che io era in Francia e alla campagna della Franca-Contea, che penetral esser stato da S. M^{te} Christina promesso al Bernesi d'assistarli contro S. A. R. quando dett'Altezza attaccasse il paese di Vaux... in occasione del fatto di Geneva. » *Relatione dell'ambasciata di Francia fatta da me D. Tommaso Felice Ferrero negli 4 anni scorsi 1674—1677*... dicembre 1677. *Ibid.* — Eidg. Absch. VI¹ A. 919 b.

(4) *Strambino a Madama Reale*. Friburgo, 29 maggio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII.

(5) *Il duca di Savoia a Ferrero*. Torino, 23 giugno 1674. loc. cit.

(6) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 23 novembre 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. XCVIII.

indépendantes régies par des délégués de la Confédération.⁽¹⁾ Ce devait être là, ou ne s'y trompait pas à Madrid, un premier pas vers la constitution d'une ligue offensive franco-helvéto-piémontaise dirigée contre l'Empire et l'Espagne.⁽²⁾ Et le maintièn d'importants corps de troupes aux frontières de la Franche-Comté autorisait à supposer que le roi Très-Chrétien saurait contraindre au besoin par les armes ses alliés du *Mittelland* à souscrire aux prétentions du chef de la maison de Savoie.⁽³⁾

Signalé aux limites des bailliages vaudois, le péril français planait en outre sur la vallée du Rhône. Désespérant d'obtenir des cantons catholiques la promesse qu'ils l'assisteraient dans la défense de son pays romand,⁽⁴⁾ Berne s'était rapprochée des Valaisans et avait tenté de conclure avec eux un traité « de très étroite alliance », à seule fin d'assurer en cas d'alerte aux garnisons de Lausanne et de Vevey le secours d'une puissante diversion du côté de Villeneuve.⁽⁵⁾ Des négociations s'étaient ouvertes à ce sujet dont le Saint-Siège et les *Waldstetten* prenaient ombrage.⁽⁶⁾ Elles avaient duré plusieurs mois, mais venaient d'échouer (décembre 1679)⁽⁷⁾ ensuite de l'obstination des dizains à exiger de leurs voisins du nord la cession ou la restitution de quelques alpages et le règlement à leur profit de certains incidents de frontières,⁽⁸⁾ sur lesquels ne devait pas tarder à se greffer celui du pont de Saint-Maurice.⁽⁹⁾

(1) *Relazione concernente il paese di Vd (Vaud), rimessa al conte Casati con sua carta del 22 aprile 1677.* Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri. — *Grésy à Madame Royale.* Lucerne, 16 février 1679, 1^{er} août 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(2) *Ibid.* — « Si è saputo con lettera di Torino volesse quel governo riscuotere dello man a Bernesi il paese di Vaux, contiguo a Geneva, da uno de duchi di quella casa per denaro impegnato, offerendo a Svizzeri il contante per cui restò in mano loro depositato. » *Dom. Contarini al Senato.* Parigi, 15 marzo 1679 (3^a). *Frari. Francia.* CLXIV. n° 369.

(3) *Advis de Paris*, du 11 mars 1679. Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 694. — « Alcuni credono che una parte dell'oro incaminato a quella volta sia per servire a recuperare il paese predetto (di Vaud) et che poi si pensasse con lo sforzo dell'armi sottomettere Ginevra e costituirne la dote della sposa. » *Domenico Contarini al Senato.* Parigi, 15 marzo 1679 (3^a). *Frari. Francia.* CLXIV. n° 369. — *Grésy à Madame Royale.* Lucerne, 16 mars et 6 avril 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Melgor al rey.* Milan, 22 abril 1679; *Consulta del Consejo de Estado de 22 de mayo 1679.* Simancas. Estado. 3395.

(4) *Leonardi a Madama Reale.* Lucerne, 21 gennaio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(5) *L'abbé de Saint-Maurice à Grésy.* 7 décembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *L'avoier Gottrau à Grésy.* Fribourg, 12 décembre 1678. *Ibid.* — *Cherofini a Cibo.* Lucerna, 24 novembre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(6) *Grésy à Madame Royale.* Lucerne, 17 novembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Cherofini a Cibo.* Lucerna, 21 novembre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(7) *Cherofini a Cibo.* Lucerna, 22 décembre 1679. loc. cit.

(8) *Cherofini a Cibo.* Lucerna, 1^o décembre 1679. loc. cit. — *Stambino al duca di Savoia.* Fribourg, 21 marzo 1681. loc. cit.

(9) *Grésy à Madame Royale.* Lucerne, 7 décembre 1679. loc. cit. — *Decoux à Madame Royale.* Lucerne, 18 décembre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Gravel de Marly à Colbert de Croissy.* Soleure, 20 décembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 313. — *Gravel au roi.* Soleure, 29 août et 28 novembre 1682. *Ibid.* LXXIII. 203; LXXII. 132. — *Decoux au duc de Savoie.* Lucerne, 13 décembre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

Dans ce même temps, la chute retentissante du grand bailli Stockalper,⁽¹⁾ suivie de sa fuite à Domo d'Ossola, portait un coup sensible aux influences espagnoles jusque-là, grâce à lui, prépondérantes dans la vallée du Rhône.⁽²⁾ Autant en effet ce personnage avait donné de preuves de son attachement à la Couronne Catholique et à ses représentants en Italie, qu'il s'agit du gouverneur de Milan ou du chanoine Castelete, naguère chargé de nombreuses missions à Brigue,⁽³⁾ autant l'auteur principal de sa disgrâce, Philippe In Albon, comptait de sympathies parmi les partisans de la cause française.⁽⁴⁾ Or, tandis que Berne soutenait en secret les trois dizains demeurés fidèles au magistrat déchu, dont l'exil ne paraissait pas près de toucher à son terme,⁽⁵⁾ l'autorité lombarde refusait courtoisement, mais avec fermeté⁽⁶⁾ d'obtempérer aux désirs de la diète de Sion, que le séjour prolongé de l'ancien *Landshauptmann* à la frontière du pays mettait en défiance.⁽⁷⁾ Le changement d'orientation politique survenu dans la région du Simplon servait donc les intérêts du Louvre,⁽⁸⁾ et le renouvellement imminent de l'alliance du Corps valaisan avec les cantons catholiques n'était pas pour diminuer l'étendue du succès remporté par la diplomatie royale en cette conjoncture.⁽⁹⁾

(1) „dicendosi essere per causa che fosse troppo ricco.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 9 giugno 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — Grenat. Histoire moderne du Valais. p. 325 sqq.

(2) *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 16 maggio e 2 giugno 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 juin 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 139. — *Stockalper al segretario Rossi*. Domo d'Ossola, 19 ottobre 1679, 27 febbraio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri (1676—1680). — *Editto contro Gasparo Stockalper*. dicembre 1679. *Ibid.* — „Les cantons des Valessans se sont soulevés à cause d'un nommé Stoch Alben (*sic*) qui en est bandi (*sic*) et qui est dans l'Etat de Milan. L'on a mis une grosse somme sur sa teste.“ *Estrades au roi*. Turin, 24 février 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX. 191. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 14 mars 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Stockalper a Giuseppe Cornelio, delegato della real giunta a Domo d'Ossola*. Domo d'Ossola, 17 marzo 1680. Arch. di Stato Lombardi. Feudi imperiali. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 22 marzo 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV.

(3) *Diego Zapata à Stockalper de La Tour*. Milan, 25 mars 1670. Arch. di Stato Lombardi. Feudi imperiali. Valesla. — *Stockalper à Centellas*. Brigue, 7 novembre 1670. *Ibid.* — *Ligne à Stockalper*. Milan, 5 décembre 1674. *Ibid.* — *Casati a Melgar*. Coira, 6 décembre 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel au roi*. Soleure, 2 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 193. — „Mi viene subito in memoria il caso d'Alcibiade, ehe reiteratamente fu dall'ingrata patria sbandito e necessitato absentarsene.“ *Remigio Rossi a Stockalper*. Milano, 24 marzo 1683. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni (1676—1680).

(4) „In Albon è tutto francese.“ *G. Cornelio a R. Rossi*. Domo, 25 febbraio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni (1676—1680). — *Gravel au roi*. Soleure, 2 août 1681. loc. cit.

(5) *Melgar à Casati*. Milan, 19 febrero 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(6) „Il ne faudrait pas nous aliéner les Valaisans.“ *Cornelio à Rossi*. Domo, 28 février 1680. loc. cit.

(7) *Informatione circa la persona del colonello Gasparo Stockalper*. Milano, dicembre 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni (1676—1680). — *Casati a Melgar*. Coira, 6 dicembre 1679 e 16 marzo 1680. loc. cit. — *La repubblica vallesse al governatore di Milano*. 11 febbraio 1680. — *El gobernador de Milan á los oradores de la republica de la Valesia*. Milan, 29 marzo 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni (1676—1680).

(8) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 25 juin 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 139; *au roi*. Soleure, 2 août 1681. *Ibid.* LXX. 193.

(9) „L'on a résolu dans la diète de nos Seigns de Vallay de rafraichir l'alliance avec les cantons catholiques sur l'automne prochain pour donner plus de jalousie à Mr^s de Berne.“ *L'abbé de Saint-Maurice à Grézy*. 8 janvier 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Cherofini a*

Etat des relations de la France avec les Grisons dès 1678. — Situation difficile faite à l'ambassadeur d'Espagne à Coire. — Ses déceptions. — Imprudences commises par la diplomatie de l'Escurial dans ses négociations avec l'envoyé des Trois-Liègues à la cour de Charles II. — Tension croissante des rapports entre Casati et la nonciature apostolique à Lucerne. — Inexécution persistante de l'article du capitulat de 1639 relatif à la retraite des protestants de Valteline au delà des monts. — Le roi Catholique se refuse à user de violence pour les y contraindre. — Casati ne cesse de dénoncer aux conseillers de son maître le danger des instructions qui lui sont adressées. — Attitude préjudiciable aux intérêts de la maison d'Autriche adoptée à Vienne et à Innsbruck au regard du différend de Râzuns. — Aggravation de ce dernier. — Attention qu'y prête Gravel.

Le danger suspendu sur Constance tend à s'accroître. — Conflit entre les autorités de cette ville et les cantons orientaux au sujet du droit de pêche dans les eaux de son lac. — Négociations du baron de Landsee, envoyé de l'empereur avec les Confédérés à ce sujet. — Décès d'Alfonso Casati. — Ses conséquences néfastes pour la cause espagnole. — Gravel s'attache à démasquer les visées impériales relatives à la conservation des villes forestières. — Recès de Bade du 21 juillet très favorable aux intérêts français. — Satisfaction qu'en éprouve l'ambassadeur à Soleure. — Il la doit pour une part à l'absence simultanée des envoyés autrichien et espagnol. — Conférence de Reichenau. — Succès répétés obtenus dans plusieurs cantons par Gravel au cours de l'année 1681. — La situation politique à Bâle, à Fribourg et à Berne. — Phases diverses de la lutte engagée dans les petits cantons entre les influences du Louvre et de l'Escurial. — Etat des relations de ceux-là avec ce dernier. — Apparence et réalité. — Le parti français prend la haute main à Lucerne.

XV. Tandis que l'influence de l'Escurial, naguère prépondérante dans le Valais, y subissait un échec très propre à ébranler à la longue la stabilité de la domination espagnole en Lombardie, le péril français apparaissait non moins pressant pour cette province dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Ainsi qu'il a été dit plus haut, De La Barde avait jugé opportun de conserver en blanc dans le traité du 20 septembre 1663 la place que les Trois Liègues,

Cibo. Lucerna, 17 maggio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV. — *Renouvellement d'alliance entre le Valais et les VII cantons catholiques*. 23/24 mai 1680, 7 novembre 1681 (solemnisation). Edg. Absch. VI¹ A. 1115, VI² A. 21. — *Grégy à Madame Royale*. Lucerne, 6 juin et 28 décembre 1680. Arch. dl Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 30 octobre 1681. *Ibid.* — Solemnisation à Sion: *Gravel au roi*. Soleure, 11 et 19 novembre 1681. A ff. Etr. Suisse. LXX. 283, 289. — *Clerofini a Cibo*. Lucerna, 21 novembre 1681. loc. cit. — *Le roi à Gravel*. 26 novembre 1681. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 287.

« le bras droit de la Suisse », ⁽¹⁾ occupaient dans celui de 1602, afin de leur permettre d'y adhérer après coup purement et simplement, sans qu'il fût besoin de recourir à leur sujet à de nouvelles négociations. ⁽²⁾ C'était laisser la porte ouverte aux subits retours d'offensive que la diplomatie royale ne renonçait pas à pratiquer dans la région du Splügen. C'était favoriser les intérêts des partisans de la France, dont le chef reconnu, le podestat Hercule de Salis, ne désespérait pas de restaurer l'alliance, rompue en fait dès 1637, mais non dénoncée. ⁽³⁾ C'était encourager l'esprit de rébellion chez les officiers des vingt-six compagnies grisonnes à la solde du Louvre, trop enclins déjà à obéir aux injonctions de la cour de Paris plutôt qu'à celles de leurs supérieurs de Coire et trop besoigneux pour hésiter à servir une puissance étrangère, fût-elle en guerre avec la Couronne Catholique. ⁽⁴⁾

Quelques mois avaient suffi aux pensionnaires du roi Très-Chrétien en Rhétie pour rendre infiniment précaire la position de l'ambassadeur espagnol, que de continuelles alertes contraignaient à se porter des bords de la Reuss sur ceux de la Plessur, au risque de compromettre de la manière la plus fâcheuse la défense des intérêts dont il avait la garde en Helvétie. Alors, qu'en 1677 encore, le secrétaire-interprète Tschudi, seul représentant officiel du gouvernement français chez les Grisons, affirmait que « si M^r le comte Casati estoit contrarié en ces pays, comme il l'estoit en Suisse, il seroit moins absolu », ⁽⁵⁾ un an plus tard, le même ministre de l'Eseurial, excédé des traverses que lui suscitaient ses adversaires, ne semblait pas éloigné de proposer aux autorités lombardes la suppression du poste diplomatique de Coire ⁽⁶⁾ ou son dédoublement d'avec celui de Lucerne, au profit de l'un de ses fils. ⁽⁷⁾ A quelles difficultés ne s'était-il pas heurté avant d'obtenir de la diète d'Ilantz de septembre 1678 qu'elle écartât de son ordre du jour le projet formé par les paysans des Trois Liges de lui interdire derechef de s'immiscer dans les affaires intérieures de ces dernières, interdiction qui eût été compensée à la vérité par celle adressée aux officiers à la solde de France de lever publiquement désormais des troupes pour le service de cette puissance ? ⁽⁸⁾ En revanche

(1) « Le comte de Mansfeld appeloit les Grisons le bras droit de la Suisse. » *Mémoire de Gravel* (1679); *Mémoire* (« s'ensuyvent trois dangereux changemens... ») 1679.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* — Aloys Schulte. Markgraf Ludwig Wilhelm von Baden. 1693—1697 (Karlsruhe, 1898). t. I. 197.

(4) *La dieta di Coira a Casati*. Ottobre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230.

(5) *Tschudi à Gravel*. Coire, 29 juillet 1677. Aff. Etr. Grisons. XI. 40.

(6) *Casati a Melgar*. Coira, 6 settembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(7) *Casati a Melgar*. Coira, 17 gennaio 1680. loc. cit.

(8) *Der Reichstag zu Regensburg an die III Bünde*. 4. September 1675. Kantonsarchiv Chur. Akten (1676—1677). — *Casati alle Tre Leghe*. Lucerna, 11 settembre 1675, 4 settembre, 10 e 23 novembre 1676, 15 e 22 febbraio e 24 marzo 1677. *Ibid.* Akten (1673—1675, 1676—1677). — *Die III Bünde an die Reichsstände zu Regensburg*. 29. September/9. Oktober 1676. *Ibid.* Akten (1676—1677); an *Casati*. Chur, 8./18. September 1677; Ilantz, 12./22. September 1678. *Ibid.* Akten (1678—1699). — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 5 gennaio, 14 e 28 settembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e

ses démarches avaient échoué lorsqu'il s'était agi d'empêcher le départ d'un nouvel envoyé grison pour Madrid, où le *landammann* Jenatsch, disparu peu après, ne s'était pas fait faute de solliciter avec insistance la pleine exécution de tous les engagements financiers souscrits dès 1637 par l'Espagne envers ses alliés des hautes vallées du Rhin et de l'Inn.⁽¹⁾ Pour surcroît de disgrâce, les ministres du roi Catholique venaient de commettre une imprudence insigne, dont les conséquences ne pouvaient être que préjudiciables au maintien du prestige de leur maître dans cette région. Après avoir en effet pendant deux mois refusé audience au lieutenant-colonel Buol, représentant des communes de Rhétie,⁽²⁾ lequel, arrivé à la cour le 15 avril 1680, ne fut admis à saluer Charles II que le 12 juin suivant,⁽³⁾ ils s'étaient décidés subitement à changer leurs batteries et à lui confier non seulement une copie de l'acte de « reservation » des Trois Ligues dans le traité de Nimègue, en tant qu'alliées de l'Escurial, mais en outre un extrait de la missive adressée de Madrid au roi Très-Chrétien afin d'engager ce prince à comprendre de son côté les Grisons dans ce même traité.⁽⁴⁾ Or, les conseillers attitrés du monarque espagnol n'eussent pas agi différemment s'ils avaient eu l'intention d'inciter le gouvernement de Coire à renouer avec la France, puisque aussi bien celui-ci devait se sentir tenté de tirer parti du document livré à son envoyé pour se recommander à la bienveillance de Louis XIV et donner un caractère officiel aux négociations secrètes poursuivies depuis quelque temps entre certains de ses administrés et l'autorité royale, grâce à l'entremise du lieutenant général Stoppa.⁽⁵⁾

Attaqué de front par les *Francesanti* en Rhétie, Casati ne pouvait même plus attendre ni de Rome, ni d'Innsbruck, ni de Vienne le concours jadis assuré à ses prédécesseurs avant la conclusion du capitulat de Milan. Si per-

Grigioni. — *Traduzione degli articoli che alcuni paesani presenteranno nella dieta de Grigioni che sara la Jante*, 6 settembre 1678. *Ibid.* — *Casati alli deputati delle Tre Leghe Grise congregati in dieta in Jante* (Hauz). Coira, 11 settembre 1678. *Ibid.* — *Casati alle Tre Leghe*. Coira, 29 ottobre 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699). — *Louvois à Planta*. Saint-Germain-en-Laye, 19 août 1679. Arch. Guerre. CCCCCXXIII. 180.

(1) *El príncipe de Ligne á los cabos de las Tres Ligas Grisas*. Milan, 30 de enero 1676, 13 de junio 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 21 settembre 1678. loc. cit. — *El conde de Melgar á los cabos de las Tres Ligas Grisas*. Milan, 9 de diciembre 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699).

(2) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 21 settembre 1678; Lucerna, 22 agosto 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(3) *Consulta del Consejo de Estado de 10 de julio 1679 sobre satisfaciones al embajador de Grisonos* (Vicente Gonzaga; Ligne; Cerralbo; Chinchon). Simancas. Estado. 3395. — *Consulta del Consejo de Estado de 31 de julio 1679* (Condestable de Castilla; Astorga; Pedro de Aragon; Medinaçell; Vicente Gonzaga; Ligne; Cerralbo; Chinchon). *Ibid.* Estado. 3396.

(4) . . . ma anco l'istesso papele cho perciò si deve presentare al Christmo, cosa la più pericolosa per il real servizio che possa mai essere, mentre con questo si da campo al medesimo Grigioni di servir a quel re, et a questo di risponderli et prender l'occasione di minacciarli o d'invitarli a ripigliare il trattati vecchi.⁶ *Casati a Melgar*. Lucerna, 22 agosto 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(5) *Casati a Melgar*. Coira, 29 novembre 1679, 11 febbraio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

sistants que fussent les bruits mis en circulation quant à la prétendue partialité dont faisait montre l'ambassadeur d'Espagne en faveur des protestants des Trois Lignes, le secrétaire d'Etat du Vatican et le nonce de Lucerne les jugeaient calomnieux.⁽¹⁾ Ce que ce dernier prélat continuait en revanche à lui reprocher, c'était d'apporter trop de tiédeur dans l'examen des griefs que soulevait à la cour pontificale l'inexécution de certains articles du capitulat de 1639,⁽²⁾ d'accepter comme un fait accompli le refus des adeptes de la croyance réformée d'évacuer la vallée de l'Adda et enfin d'encourager la répugnance de l'évêque de Côme à laisser distraire cette province de son diocèse.⁽³⁾ Or, un tel jugement témoignait chez ceux qui le formulaient d'une méconnaissance absolue des difficultés que rencontrait le représentant de l'Escurial à empêcher que les fréquents incidents confessionnels survenus parmi les Trois Lignes ne provoquassent la rupture des liens qui les unissaient entre elles.⁽⁴⁾ Qui plus est, ainsi qu'il a été dit ailleurs, à moins d'employer la force ouverte, le gouvernement de Madrid ne se trouvait pas en état de contraindre celui de Coire à rappeler en deçà des monts les familles protestantes demeurées en Valteline au mépris de la promesse donnée par les députés grisons à Milan, le 3 septembre 1639.⁽⁵⁾

Convaincus que leurs administrés ne consentiraient jamais à ce que cette promesse fût tenue, les chefs du pays l'étaient assurément à bon escient. Par suite ils avaient tenté de tourner la difficulté en offrant à leurs coreligionnaires de la vallée de l'Adda de les accueillir dans la mère patrie, non plus comme des sujets des Trois Lignes, mais comme de libres citoyens de ces dernières.⁽⁶⁾ Cette ouverture ayant été repoussée, l'idée leur était venue de s'aboucher avec le prélat de Côme et l'autorité lombarde et de leur proposer un *modus vivendi* aux termes duquel le séjour d'adeptes des nouvelles doctrines confessionnelles

(1) *Cibo a Cherofini*. Roma, 10 agosto 1680. Arch. Vaticano. Numz. Svizz. CXXIV.

(2) «Gli affari della religione cattolica nelli Grisoni vaddino sempre più declinando per causa del Sr. conte Casati.» *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 30 aprile 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX.

(3) *Casati a Ligne*. Coira, 28 ottobre 1676; Lucerna, 26 agosto 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigion. — *Ligne a Nidardo*. Milan, 13 enero 1677. *Ibid.* Svizz. Culto. n° 2167. — *Il nunzio Cibo al cardinale Cibo*. Lucerna, 20 agosto e 8 ottobre 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 ottobre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXI. — *Memoriale* («Il capitolato di Milano stabilito...»). Roma, 30 ottobre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Culto. Protestanti. Valtellina. — *Casati a Melgar*. Coira, 7 febbraio 1680. *Ibid.* Trattati. Svizzeri e Grigion. — *Cibo a Cherofini*. Roma, 10 agosto 1680. loc. cit.

(4) *Casati a Melgar*. Coira, 25 luglio 1678 e 7 febbraio 1680. loc. cit.

(5) *Casati a Ligne*. 26 agosto 1677. Simancas. Estado. 3391. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 23 dicembre 1683. *Ibid.* Estado. 3404.

(6) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 6 ottobre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la introduccion y permanencia de herejes en la Valtelina* (condestable de Castilla; Pedro de Aragon; Alba; Los Balbases; cardenal Portocarrero; Vincente Gonzaga; conde de Chinchon; Albuquerque; Los Velez). Madrid, 23 dicembre 1683. Simancas. Estado. 3404.

en Valteline eût continué à être toléré, sous certaines réserves. (1) Par malheur le *veto* du Saint-Siège avait promptement mis fin à cette tentative de dérogation à la teneur du capitulat. (2) Dès lors donc que le roi Catholique refusait d'user de violence pour procurer la stricte exécution de celui-ci et que le pape répugnait à racheter les biens des protestants établis dans la vallée de l'Adda, la situation semblait sans issue. (3) Elle l'était en réallté pour Casati, plus que pour tout autre. Contraint d'obtempérer aux instructions de l'Escurial, qui lui prescrivaient d'apaiser les récriminations des nonces de Lucerne et de Madrid en renouvelant auprès des magistrats de Coire des démarches dont l'inefficacité ne faisait d'ailleurs aucun doute (4) et en les conviant à rappeler d'exil son adversaire juré, l'archiprêtre de Sondrio, personnage aussi hostile aux intérêts de Milan dans la Rhétie de deçà, que les Salis l'étaient, sauf de rares exceptions, (5) dans celle de delà les monts, l'ambassadeur d'Espagne devenait de plus en plus l'exécuteur chagrin d'une politique dont il ne cessait de dénoncer les erreurs à son gouvernement. (6)

En délicatesse avec le Saint-Siège, Casati voyait en outre ses rapports avec les cours d'Innsbruck et de Vienne se tendre chaque jour davantage, ensuite de l'obstination mise par celles-ci à adopter soit dans la préparation, très laborieuse grâce à la peste, du passage de renforts impériaux à destina-

(1) *Propositioni per parte de Sig^{ri} Grigioni per la concordia giuridittionale col loro ecclesiastico di Como, presentate dal dottore Giacomo Uldrigo Albertini, loro inviato a S. E. (il govern^o di Milano)*. 23 gennaio 1677. Arch. di Stato Lombardi. Culto. Valtellina. 2167. — *Ritievi per parte di Mons^{sr} Vescovo di Como alle propositioni de SS^{ri} Grisoni per la concordia giuridittionale*. 11 febbraio 1677. *Ibid.* Grigioni. Culto. 2167. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 23 dicembre 1683. Simancas. Estado. 3404.

(2) *Ibid.* — *Melgar ad Aresc.* Milano, 30 settembre 1681. Arch. di Stato Lombardi. Culto. Valtellina. 2167.

(3) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 25 luglio 1678. Simancas. Estado. 3398. — *Melgar al rey*. 13 novembre 1683. loc. cit. — „Con la qual no admitiendose en Roma los expedientes de la compra de los bienes, ni de la concordia por la jurisdiccion eclesiastica, no resta sino el medio de la fuerza...“ *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 23 dicembre 1683. *Ibid.*

(4) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 5 gennaio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV. — *Ordinatio von denen Herren Häubtern und etlichen Rütthen gemeiner III Pündten in Chur versamlet den ymweilligen Herren zu Bözuns solle die gemeind Thenna kuldigen* (1680). Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 12 (1680—1682). — *Carl, Herzog von Lothringen an die III Bünde*. Innsbruck, 16. August 1680. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 23. — *Melgar ad Enea Crivelli*. Milan, 15 marzo 1683. Arch. di Stato Lombardi. Grigioni. Culto. 2167. — *Remigio Rossi al medesimo*. Milan, 22 novembre 1683. *Ibid.* — *El nuncio cardenal Mellini (Millino) al marqués de Astorga*. Madrid, 15 dicembre 1683. Simancas. Estado. 3404. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la introduccion y permanencia de herejes en la Valtellina*. Madrid, 23 dicembre 1683. *Ibid.*

(5) *Melgar al rey*. Milan, 15 enero 1679. Simancas. Estado. 3395.

(6) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 ottobre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Casati al governatore di Milano*. Colra, 12 ottobre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Melgar a Casati*. Milan, 11 abril 1679. *Ibid.* — *Casati alle Tre Leghe Grise*. Colra, 28 dicembre 1679. *Ibid.* — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 5 gennaio, 26 luglio e 27 settembre 1680. loc. cit. — *L'interunzio di Lucerna a Casati*. 10 gennaio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Li capi delle Tre Leghe a Casati*. Colra, 2/12 gennaio 1680. *Ibid.* — *Casati a Melgar*. Colra, 17 gennaio 1680. *Ibid.* — *Cibo a Cherofini*. Roma, 30 marzo 1680, 6 novembre 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXLIV; CCXLV. — *Consulta del Consejo de Estado de 27 de agosto 1680*. Simancas. Estado. 2106.

tion de l'Italie, (1) soit dans le différend de Rüzuns, une attitude nettement préjudiciable, selon elles, à la cause de la maison d'Autriche. (2) Lors de son retour à Coire, à l'automne de 1679, le ministre de l'Escurial put constater à quel point les fausses manœuvres des agents de celle-ci y avaient aigri les esprits. (3) Rebelles aux volontés de Léopold I^{er}, leur suzerain, les habitants de la petite seigneurie grisonne entendaient que ce prince renonçât à disposer d'eux sans leur assentiment. (4) Endettés « au delà de toute mesure » et incapables de rétablir à eux seuls un équilibre financier gravement compromis, ils s'étaient laissés séduire par les fallacieuses promesses du doyen du chapitre de la Cadée, Mathieu Sgier, lequel les assurait que la famille Salis n'hésiterait pas à combler le déficit de leur administration, pourvu qu'un de ses membres fût placé par l'empereur à la tête de celle-ci. (5) Emprisonné de prime abord à Coire, puis expulsé par l'autorité civile, qu'appuyait en secret l'évêque de Rhétie, et cela à la grande indignation du nonce apostolique, (6) l'intrigant chanoine continuait de Feldkirch ses brigues parmi les paysans de Rüzuns (7) et les entretenait dans l'illusion que, las de leurs continuelles revendications, Léopold I^{er} finirait sans doute par admettre la plupart de ces dernières. (8) A

(1) *Casati à Melgar*, 12 septembre 1679. S. I. m. a. n. e. s. Estado. 3396. — *Consulta del Consejo de Estado* (Ligne; Cerralbo). Madrid, 10 décembre 1679. *Ibid.* — „La semaine passée, le magistrat de la Santé de Milan envoie une personne à Lucerne et en d'autres endroits pour voir si la mortalité, qui y est grande, est causée par la peste.“ *Estrades au roi*. Turin, 10 février 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX. 180^{vo}.

(2) *Instruktion, Gwalt und Befehl auf Herrn Dr. J. Albertini nach Innsbrugg*, 24. Dezember 1678. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699). — *Relazione del successo della signoria di Rüzun^h fatta dal Alfonso Casati nel mese di febbraio 1679*. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Grigioni. — *Carl, Herzog zu Lothringen an die III Bünde*. Innsbruck, 14. Oktober 1679. Kantonsarchiv Chur. Akten. — *Die Römisch Kayserl. May^r Oberösterreich. Geheimb und Deputierte Rätthe an die III Bünde*. Innsbruck, 11. Oktober 1679. *Ibid.* — *Carl, Herzog von Lothringen an die III Bünde*. Innsbruck, 16. August 1680. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 23 (1680—1682).

(3) *Casati a Melgar*. Coira, 3 ottobre 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(4) *Ibid.* — *Der Röm. Kayserl. M^r Oberösterreich. Geheimbe und Deputierte Rätthe an die III Bünde*. Innsbruck, 27. July 1677, 9. April 1683. Kantonsarchiv Chur. Akten (1677—1683). — *Die Deputierte der Gemeinden Rüzuns und Bonaduz an die III Bünde*. Bonaduz, 13./23. April 1679. *Ibid.* Akten (1678—1699). — *Kontrakt zwischen Joh. Travers und den Gemeinden Rüzuns und Bonaduz. Ratifiziert von der kaiserl. Regierung*, 14. Oktober 1679. ap. Jecklin. op. cit. I. 1920. — *Herrn Johann Travers väterliche Disposition und Fideicommiss Primogenitur*. 1680. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 4 (1680—1682). — *Carl, Herzog von Lothringen an die III Bünde*. Innsbruck, 16. August; *an Johann von Travers-Ortenstein*. Innsbruck, 27. August 1680. *Ibid.* F. LVII. 23, 37. — *Ordinatio des Oberrn Pundts betreffende die Gmeind Thenna und Herrn Dr. Philippum Besta* (1680). *Ibid.* F. LVII. 105.

(5) *Amani et consiglieri et popoli delle comunità di Rüzuns et Sorsasso all'ambasciatore Casati*, 6 ottobre 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigioni. — *Die erzhertzögl. Rätthe für Oberösterreich an die III Bünde*. Innsbruck, 22. August 1680. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699).

(6) *Il nunzio Cibo al cardinale Ciba*. Lucerna, 11 novembre 1678, 23 giugno 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXII, LXXIII. — *Il nunzio, orciu. di Solencia, al Sr. Daniel Storer a Coira*. Lucerna, 22 marzo 1679. Kantonsarchiv Chur. Akten. — *Casati a Melgar*. Coira, 3 maggio 1679. Arch. di Stato Lombard. Culto. 2167. — *Cibo a Cherofini*. Roma, 27 luglio e 10 agosto 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXLIV. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 16 agosto 1680; 6 marzo 1682. *Ibid.* LXXIV: LXXVI.

(7) *Relazione del successo della signoria di Rüzuns, ecc.* loc. cit. — *Casati a Melgar*. Lucerna, 25 agosto 1680. loc. cit.

(8) *Amani et consiglieri et popoli delle comunità di Rüzuns et Sorsasso a Casati*, 6 ottobre 1677. loc. cit.

la vérité, son erreur était profonde. L'affirmation répétée de Casati et du lieutenant du roi Catholique à Milan que le passage du petit fief impérial des mains du commissaire Travers en celles d'un représentant de la famille Salis équivaldrait en somme à son abandon à la France commençait bien à faire impression à Vienne et à Innsbruck.⁽¹⁾ Toutefois Gravel, qui de Soleure suivait d'un œil attentif les péripéties diverses de ce conflit, n'avait pas lieu d'être inquiet. Entre le gouvernement autrichien et les magistrats siégeant sur les bords de la Plessur l'accord ne semblait pas près de s'établir.⁽²⁾ Autant, en effet, celui-là préconisait l'emploi de moyens violents pour venir à bout de la rébellion de Rüzuns,⁽³⁾ autant ceux-ci, appuyés ouvertement par Casati, que son collègue accrédité auprès de l'empereur cherchait en vain à convertir aux vues de ce dernier,⁽⁴⁾ paraissaient décidés à s'en tenir à de simples objurgations et à éviter à tout prix une récurrence de guerre civile.⁽⁵⁾ Aussi bien le décès de l'ambassadeur espagnol, survenu à Coire le 10 février 1681;⁽⁶⁾ son remplacement au bout de quelques mois par le maître de camp Francesco Arese, que rien ne préparait à lui succéder;⁽⁷⁾ le retour dans ses

(1) *Falces à Melgar*. Viena, 29 dicembre 1678. Simancas. Estado. 3395. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 1° marzo, 3 maggio e 29 novembre 1679. Arch. di Stato Lombardi. Feudi imperiali. Rüzuns. *Ibid.* Culto. 2167.

(2) *Relazione del successo della signoria di Rüzuns fatta dal Alfonso Casati nel mese di febbraio 1679*. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigioni. — *Carl, Herzog von Lothringen an die III Bünde*. Innsbruck, 13^{ten} May 1681. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699).

(3) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 26 ottobre 1678 e 11 aprile 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni; Feudi imperiali. Rüzuns.

(4) *El marqués de Falces à Melgar*. Viena, 29 dicembre 1678. Simancas. Estado. 3395. — *Consulta del Consejo de Estado* (Condestable de Castilla; Alba; Medinaçeli; Cerralbo). Madrid, 22 febrero 1679. *Ibid.* — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 1° marzo e 3 ottobre 1679, loc. cit. — *Falces à Casati*. Viena, 1° junio 1679. *Ibid.* — *Alfonso Casati al borgomastro Rascher a Coira*. Lucerna, 16 agosto 1679. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699).

(5) *Protokoll der Häupter u. s. v. Chur*, 22. August/1. September 1675. Kantonsarchiv Chur. Akten (1673—1675). — *Die oberösterreich. Räte an Dom Dekan Schygler*. Innsbruck, 8. November 1675. *Ibid.* — *Die III Bünde an die Herrschaft Rüzuns*. Chur, 12./22. September 1677. *Ibid.* Akten (1676—1677). — *Casati al marqués de Falces*. Coira, 4 y 15 enero 1679. Arch. di Stato Lombardi, loc. cit.; *al consiglio segreto a Innsbruck*. Coira, 18 gennaio 1679. *Ibid.*; *al governatore di Milano*. Coira, 1° marzo e 21 maggio 1679, loc. cit. — *Relazione del successo, ecc.* loc. cit. — *Die III Bünde an die geheimb und deputierte Räte oberösterreich. Regierung naher Innsprugg*. 21. August/1. September 1679. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699). — *Die oberösterreich. Räte an die III Bünde*. Innsbruck, 10. Junl 1683 (Credenzbriefe für Franz Christoff, Freiherr Rassler von Ganmerschwang). *Ibid.* — *Veldkircher Vergleich wegen der Herrschaft Rüzuns*. 11./21. Junl 1686. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LIX 63.

(6) *Carlo Casati a Lucerna*. Coira, 22 febbraio 1681. St-Arch. Luzern. Spanien. Gesandte. — *Carlo Casati a Melgar*. Coira, 27 febbraio 1681. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Carlo Casati a Zurigo*. Coira, 28 febbraio 1681. St-Arch. Zürich. Spanien. I (1587—1739). n° 122. — *Estrades au roi*. Turin, 1^{er} mars 1681. Aff. Etr. Turin. LXXII. 71. — *Melgar a Carlo Casati*. Milan, 3 marzo 1681. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*, Zurigo, 3/13 marzo 1681. Frarl. Zurigo (1674—1684).

(7) «Milanois, jeune homme de peu d'expérience, mais fort estimé.» *Villars à Pomponne*. Turin, 8 janvier 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 15. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 13 mars 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXII — *Estrades au roi*. Turin, 15 mars 1681. Aff. Etr. Turin. LXXII. 87. — *Melgar alli sei cantoni cattolici confederati con S. M^a Catt^a*. Milano, 16 maggio 1681. St-Arch. Luzern. Spanien. Gesandte. — *Cheroffni a Cibo*. Lucerna, 13 giugno 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 19 juin 1681. Arch. di Stato Piemontesi Svizz. Lett. mln. XXII.

foyers du doyen Sgier,⁽¹⁾ de plus en plus docile aux conseils du nonce apostolique à Lucerne et à ceux du représentant du Louvre à Soleure;⁽²⁾ des menaces de sédition dans le val Partens, puis à Waltensburg, où, en dépit de la médiation des cantons protestants,⁽³⁾ elles ne devaient pas tarder à dégénérer en une rupture ouverte entre les adeptes des deux confessions, et à provoquer l'institution d'un tribunal d'exception;⁽⁴⁾ enfin l'afflux d'argent français dans la région du Splügen, alors que l'argent lombard s'y faisait chaque jour plus rare,⁽⁵⁾ tout concourait en somme à justifier les craintes des magistrats suisses, aux yeux desquels l'encerclement progressif de leur patrie par les armées de Louis XIV, joint aux progrès réalisés par l'influence des agents de ce prince aux diverses frontières des Liges, acheminait le complet asservissement de celles-ci aux volontés du gouvernement de Paris.⁽⁶⁾

XVI. La nature du péril français suspendu sur l'Helvétie et les contrées limitrophes de celle-ci variait selon les régions. Dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, ce péril revêtait le caractère d'une évolution lente des sympathies populaires vers la cause du Louvre. A Constance et dans les villes forestières du Rhin, il apparaissait en revanche sous l'aspect d'une menace militaire sans cesse renouvelée.⁽⁷⁾ Autant l'ambassadeur d'Espagne à Vienne semblait mal venu à préconiser l'emploi de la force à l'égard des paysans récalcitrants de Rüzuns, autant il faisait montre de clairvoyance en insistant auprès de la Hofburg pour que, de Rheinfelden à Lindau, au risque de contraindre les généraux du roi Très-Christien à démasquer leurs intentions,⁽⁸⁾

(1) *Carl, Herzog von Lothringen an die III Bünde*. Innsbruck, 18. Dezember 1682. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699).

(2) *Relazione del successo della signoria di Rüzuns, ecc.* loc. cit. — *Carlo Casati al governatore di Milano*. Coira, 27 febbraio 1681. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(3) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 7 janvier 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(4) *Alf. Casati a Melgar*. Coira, 12 gennaio; Lucerna, 26 agosto 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Carlo Casati a Melgar*. Coira, 27 febbraio 1680. *Ibid.* — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 31 luglio 1682, 31 dicembre 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI, LXXVII. — *Nouvelles de Gènes*. 22 octobre 1683. Gazette d'Amsterdam du 22 octobre 1683. — *Zürich an Luzern*. 7./17. Dezember 1683. St.-Arch. Luzern. Graubünden. X. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 30 décembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(5) *Alf. Casati a Melgar*. Coira, 17 marzo, 31 maggio e 29 novembre 1678. loc. cit. — *Carlo Casati a Melgar*. Coira, 26 febbraio 1680. *Ibid.* — *Nouvelles de Milan*. 23 avril 1681. ap. Gazette de France, 1681. p. 294.

(6) *Melgar al rey*. Milan, 22 abril 1679. Simancas. Estado. 3395. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 27 février 1681. loc. cit. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 30 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 179. — *Avvisi del nunzio Cherofini*. Lucerna, 17 ottobre 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — *Fidel von Thurn an Landsee*. Sankt Gallen, 9. März 1689. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LX². 109 (1689).

(7) *Melgar al rey*. Milan, 22 abril 1679. loc. cit.

(8) „Ein solcher Brief (des Kaisers an die Eidgenossen) würde den Franzosen den appetit, wan sie anderst selbigen haben, wie gar probabell, nit benemen nach des Officiers Verlauten den pass zu ergreifen und schwär gnug sein, da sie einmahl auf Eidgnössischem Landt posto gefast, selbige alda wegk zu jagen.“ *Fidel von Thurn an [Lodron]*. St. Gallen, 6. Januar 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 1.

les armes autrichiennes s'apprêtassent à repousser un assaut qui, réussi, eût ouvert à celles de France la route de Coire et de Milan. (1)

Aussi bien, dès le mois de février 1681, le bruit s'accréditait aux Lignes que Louis XIV méditait un coup de surprise aux frontières de celles-ci. (2) Tout d'abord les craintes s'étaient portées simultanément vers Genève, Neuchâtel, Porrentruy, les villes forestières et Constance, pour se concentrer en fin de compte sur cette place forte. (3) Le 12 mars, les députés catholiques réunis à Lucerne eurent à prendre connaissance d'une missive où le gouverneur de celle-ci, le baron de Stadel, les adjurait de redoubler de vigilance aux postes avancés de la Thurgovie. (4) L'heure était assurément mal choisie pour recommander au Corps helvétique les intérêts d'une cité dont le magistrat s'attachait depuis peu, et ne devait pas renoncer de sitôt, à contester aux pêcheurs de la rive suisse du lac le droit d'exercer leur métier en deçà de la ligne de partage des eaux entre les deux pays. (5) Aussi les diètes de Lucerne, du 12 mars, et de Zoug, du 21 avril, se contentèrent-elles de décider en principe que les Confédérés s'opposeraient au renouvellement du coup de main grâce auquel, en 1633, l'un des belligérants avait pu se servir de leur sol comme d'un tremplin pour assiéger Constance. (6) Mais la conservation de ce boulevard de la Souabe tenait trop au cœur du chef de l'Empire pour que

(1) *Melgar al rey*. Milan, 22 avril 1679. loc. cit. — „Es scheint hochnötig dass so bald die Franzosen im zustandt kommen wollen den ersorgenden Anschlag Inss Werkh zu wenden, die Eldgnössliche Päss und Gränzen verwarten und die Bereitschaft versehen seye dem anmassenden Gewalt zu widerstehen.“ *Fidel von Thurn an [Lodran]*. St. Gallen, 6. Januar 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 1 (1680—1682). — *Instruktion (des Kaisers) was der wolgeborne... Johann Franzisc, Freyherr von Landsee, zu Berg und Hochstrassen, Herr zu Glatt u. s. w. bei den auf den 24. dls inständen Monats Januarii von denen XIII Orthen der Gemeinen Aydtgnosschaft in Schweiz ordinarii alner zusambenkhafft oder Tagleistung zu Baaden in Ergaw angestellt, als unnsere abschickender Gesandte zu verrichten hat*. Wien, 14. Januarii 1681 (cette diète n'eut point lieu). *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 91 (1680—1682). — *Carl, Herzog von Lothringen an den Baron von Landsee*. Innsbruck, 29. April, 6. und 10. Mai 1681. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 96, 99, 110.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 8 février 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 42. — *Zürich an Solothurn*. 16. Februr/8. März 1681. *Ibid.* LXXI. 57.

(3) *Ibid.* — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} mars et 28 juin 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 64, 157. — *Stadel an die XIII Orte*. Constanz, 4. Oktober 1681. St.-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1679—1689).

(4) *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 6 mars 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Gravel au roi*. Soleure, 8 mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 68. — *Eidg. Absch. VI³ A. 3 c* (Luzern, 12. März 1681).

(5) *Johann Würz (Würz), Landvogt in Thurgau, an Bürgermeister und Rath der Stadt Costanz*. Frauenfeldt, 12. August 1680. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien, Schweiz. F. LVII. 20 (1680—1682). — *Der Stadt Costanz Abgeordnete an eine hochlöbl. ob. Regierung und Hofcammer in Innsbruck*. 22. August 1680. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 27. — *Bürgermeister, Schultheiss u. s. w. der Stätt und Orth der Eydtgnossenschaft Zürich, Luzern, Ury, Schwytz, Unterwalden, Zug und Glarus an Bürgermeister, Statrath und Rath der Stadt Costanz*. 28. August 1680. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 39. — *Mémoire relatif au différend du lac de Constance*. 1680. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 49. — *Glarus an Zürich*. 18. Mai 1681. St.-Arch. Zürich. Savoyen. A. 212² (1591—1682). p. 208. — *Bemerkung deren auss dem Bodensee in fronte der Stadt Costanz eraißt und von einem Statrath daseibst berechtigten vornemern Obrigkeits fehlen*. Costanz, 3. Juni 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 142. — *Eidg. Absch. VI³ A. 5 a, b* (Luzern, 12. März 1681); 31 f (Baden, Januar 1682); 45 g (Aarau, 28. Mai 1682); 47 b (Luzern, 15. Juni 1682); 75 d (Aarau, 22. Dezember 1682); 114 r (Baden, 2. Juli 1681).

(6) *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 21 aprile/1^o maggio 1681. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — *Eidg. Absch. VI³ A. 5 c* (Zug, 21. April 1681).

celui-ci ne mit pas tout en œuvre afin de le soustraire à la menace suspendue sur lui. Il y dépêcha le baron de Landsee avec la mission de reprendre à son compte la demande d'une levée de trois mille Suisses présentée l'année précédente par son prédécesseur Lodron et de renouer des négociations en vue d'assurer la protection par les cantons de certaines places autrichiennes de la ligne du Rhin.⁽¹⁾

Par malheur les incidents survenus entre les pêcheurs des deux rives du *Bodensee* n'étaient pas seuls à compromettre la réussite de la démarche entreprise par Léopold I^{er} auprès des Confédérés. Le décès de Casati enlevait aux diplomates impériaux un conseiller hors de pair.⁽²⁾ Les mesures de blocus décrétées aux frontières des bailliages d'Outre-Monts par le Tribunal *della Sanità* de Milan sous prétexte d'une recrudescence de la « peste » en Styrie et en Valachie exaspéraient l'opinion dans les Etats suisses des deux confessions.⁽³⁾ D'autre part, Gravel ne demeurait pas inactif. Très hostile à tout projet d'occupation, fût-elle temporaire, des villes forestières et de Constance par les armes de son maître, mais aussi très peu confiant dans le succès de ses représentations au Louvre à ce sujet,⁽⁴⁾ il cherchait à prévenir les doléances de ses hôtes en insinuant que, si l'empereur apportait une telle insistance à les mettre en garde contre un dessein dont l'existence ne semblait pas démontrée,

(1) *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 30 mai 1680 et 20 février 1681. Arch. di Stato Piemontese I. Svizz. Lett. min. XXII. — *Instruktion des Kaisers an Landsee*. Wien, 14. Januar 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwelz. F. LVII. 91. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 3/13 febbraio 1681. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Carlo Casati al governatore di Milano*. Coira, 25 febbraio 1681. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} et 8 mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 64, 68. — *Melgar à Borgomanero*. Milan, 24 septembre 1681. Arch. Simancas. Estado. 3400. — *Arvini del Cherofini*. Lucerna, 17 ottobre 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 8 mars 1681. loc. cit.

(3) *Alfonso Casati al borgomastro Giovan Simone Sprecher, a Coira*. Lucerna, 16 agosto 1679. Kantonsarchiv Chur. Akten (1678—1699). — *Die erzhertzögl. Rütthe zu Innsprugg an die III Bünde*. 19. September, 18. Oktober 1679, 23. Juli 1680. *Ibid.* — *Estrades à Pomponne*. Turin, 4 novembre 1679. Aff. Etr. Turin. LXVIII. 263. — *Casati alli XIII cantoni*. Coira, 26 dicembre 1679. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Li XII cantoni: Zurigo, Berna, Lucerna, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Glaris, Basilea, Friburgo, Solodoro, Scaffhusia al re di Spagna*. 18 febbraio 1680 (en creencia de Carlos José de Beroldingen). Simancas. Estado. 3379. — *Les XII cantons coseigneurs des bailliages d'Outre-Monts à Melgar*. 18 février 1680. St.-Arch. Zürich. Spanien. I (1581—1739). — *Estrades au roi*. Turin, 6 juillet 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX. 262. — *Il gran cancelliere di Milano ad Arese*. Milano, 19 luglio 1681. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *D. Giovanni Francesco Arese alli XIII cantoni*. Rapperswil, 23 luglio 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXI. 222. — *Les députés des cantons qui se trouvent encore assemblez à Bada à Arese*. 25 juillet 1681. *Ibid.* LXXI. 225. — *La risposta della dieta di Bada a Gio. Francesco Arese*. 25 luglio 1681. Arch. di Stato Lombardi. Sanità. Peste. 281. — *Arese a Melgar*. Rapperswil, 26 luglio et 7 agosto 1681. *Ibid.* — *Gravel au roi*. Soleure, 2 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 193. — *Propositione del maestro di campo Arese sopra l'affare del Tribunale della Sanità ai deputati della dieta di Bada*. 7 agosto 1681. Arch. di Stato Lombardi. Sanità. Peste. 281. — *Beroldingen al segretario di Stato a Milano*. Lugano, 15 agosto 1681, 24 agosto 1682. *Ibid.* — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 28 août 1681 et 30 septembre 1682. Arch. di Stato Piemontese I. Svizz. Lett. min. XXII. — *Melgar a Beroldingen*. Milan, 30 settembre 1682. Arch. di Stato Lombardi. Sanità. Peste. 281. — *Eidg. Absch. VI²A. 7e*, 23 (Brunnen, 18. November 1681); 59 (Luzern, 31. August 1682); 67, 68 a, 70 a, 71 a, 77 b, 78 a.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er}, 8 et 22 mars et 5 avril 1681. loc. cit. — *Le roi; Colbert de Croissy à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 19 et 26 mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 72, 80, 82.

e'était sans doute à seule fin de masquer les mouvements de ses propres troupes dans cette région et d'amener les cantons à assumer la protection de celle-ci, bien que le traité austro-suisse de l'année 1511 ne leur en imposât nullement le devoir.⁽¹⁾ Avec l'assistance discrète de son collègue piémontais,⁽²⁾ dont le rappel à Turin était d'ailleurs prochain,⁽³⁾ l'ambassadeur français reprit et développa ces suggestions au cours de la diète de Bade de juillet 1681 et s'attacha à laver le roi Très-Chrétien de soupçons dont lui-même, dans son for intérieur, pouvait cependant d'autant moins méconnaître le bien fondé, que des travaux de fortifications se poursuivaient sans trêve à Huningue, au mépris des assurances contraires données par le gouverneur de cette place.⁽⁴⁾ Toutefois les députés réunis en Argovie se séparèrent, le 26 de ce mois, sans avoir mis à exécution les menaces échappées à quelques-uns d'entre eux à l'égard du Louvre.⁽⁵⁾ L'absence simultanée des envoyés impérial et espagnol, absence décidée, semble-t-il, à la dernière heure,⁽⁶⁾ ne contribua certes pas peu à faciliter à Gravel l'exécution de sa mission en cette diète générale.⁽⁷⁾ Landsee en effet, dont les ressources financières étaient loin d'égaliser celles de son rival français, jugea prudent de ne pas quitter Constance.⁽⁸⁾ Et quant au successeur de Casati, le mestre de camp Arese, encore qu'il se fût porté en hâte de Coire⁽⁹⁾

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 22 mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 82. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 26 mars; Versailles, 9 juillet 1681. *Ibid.* LXX. 80, 162. — *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 26. November 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 210.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 22 mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 82.

(3) *La duchesse de Savoie aux cantons catholiques*. Turin, 19 avril 1681. St-Arch. Luzern. Savolen-Sardinien. Gesandte.

(4) *Discours prononcé à Bade par Mr de Gravel*. 14 juillet 1681. Frarl. Zurigo (1674—1681); Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII; Aff. Etr. Suisse. LXXI. 207. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 6/16, 13/21, 20/30 luglio 1681. Frarl. Zurigo (1674—1681). — *Gravel au roi*. Bade, 19 et 23 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 170, 183. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 24 juillet 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Avvisi del Cheroftni*. Lucerna, 25 luglio 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 30 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 179. — *Nouvelles de Cologne*. 15 août 1681. Gazette d'Amsterdam du 19 août 1681. — *Gravel au Corps helvétique*. Soleure, 23 août 1681. St-Arch. Zurich. Frankr. XVIII (1681—1698). n° 3; St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — *Relazione di Germania di Ascanio Giustinian, Kav.* 4 marzo 1682. ap. Fontes rerum Austriac. XXVII. 233. — Eidg. Absch. VII A. 7 c.

(5) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 31 juillet 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(6) *Fidel von Thurn an Landsee*. St Gallen, 21. Mai 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 136 (1680—1682). — *Gravel au roi*. Soleure, 7 juin 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 146. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 18 juin 1681. *Ibid.* LXX. 148. — *Nouvelles de Rome*. 19 juillet 1681. Gazette d'Amsterdam du jeudi 14 août 1681. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 21 juillet 1681. loc. cit.

(7) *Ibid.* — *Extract aus dem gemein Eydgen. Abscheidbuch MMM.* 6. Juli 1681. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. S. 159. — *Gravel au roi*. Bade, 25 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 183.

(8) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 22. Mai; *Der Herzog von Lothringen an Landsee*. Innsbruck, 20. Mai 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 122, 123.

(9) *Estrades au roi*. Turin, 15 mars 1681. Aff. Etr. Turin LXXII. 87. — *El conde de Melgar à los señores cabos y consejeros de las Tres Ligas Grisas confederadas con Su Mag^d*. Milan, 16 mayo 1681. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Tschudi à Gravel*. Coire, 3 juin 1681. Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 62. — *Cheroftni a Cibo*. Lucerna, 13 giugno 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — Jecklin. op. cit. I. 1930.

à Rapperswil,⁽¹⁾ son séjour risquait fort de s'y prolonger ensuite de l'obstination des Confédérés à lui contester la qualité d'ambassadeur, pour peu qu'il ne la tint, ce qui était le cas, que du gouverneur de Milan, et non point du roi Catholique.⁽²⁾ Tous deux comptaient, à dire vrai, prendre à bref délai leur revanche de cet insuccès.⁽³⁾ Une conférence assignée par leurs soins à Frauenfeld de prime abord,⁽⁴⁾ puis à Ueberlingen⁽⁵⁾ et enfin dans l'île de Reichenau devait, à les entendre, permettre aux partisans de la maison d'Autriche de reconquérir, hors la présence du ministre de la Couronne Très-Chrétienne, qui n'y était pas convié, le terrain perdu par eux à Bade.⁽⁶⁾ Or, ce calcul fut déjoué. Il le fut ensuite de la remise au 24 septembre de la réunion projetée, puis aussi parce que Gravel, dont les inquiétudes persistaient,⁽⁷⁾ avait su se concilier les sympathies de certains membres influents de cette dernière.⁽⁸⁾ Au bout de vingt-quatre heures de discussions passionnées, Landsee se vit contraint de reconnaître que les Suisses n'étaient pas prêts d'abandonner leurs prétentions quant à l'exercice du droit de pêche sur le *Bodensee*.⁽⁹⁾ Lorsque,

(1) *Arese a Melgar*. Coira, 7 luglio 1681. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 31 juillet 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(2) *Tschudi à Gravel*. Coire, 3 juin et 10 juillet 1681. Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 62; Suisse. LXXI. 176. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 19 juin et 21 juillet 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *R. Mohr à Gravel*. Lucerne, 3 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXI. 89. — *Gravel au roi*. Soleure, 5 juillet 1681. *Ibid.* LXX. 163. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 16 juillet 1681. *Ibid.* LXX. 168. — Eidg. Absch. VI²A. 10. 222 (Baden Kathol., Jull 1681).

(3) *Gravel au roi*. Bade, 19 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 170. — *Landsee an den Kaiser*. Constanx, 22. Juni 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. VII. 331.

(4) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanx, 8. und 22. Mal 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 107, 122.

(5) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanx, 12. Juni 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 147 (1680—1682).

(6) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanx, 8. Mal, 19. Juni 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. 107, 161 (1680—1682). — *Le baron de Landsee aux VII cantons seigneurs du comté de Thurgovie*. Griesbach, 13 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXI. 240.

(7) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanx, 6. Oktober 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 203 (1680—1682).

(8) *Gravel au roi*. Bade, 19 et 25 juillet et 27 septembre; Soleure, 2 et 23 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 170, 183, 193, 214, 216. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 30 juillet 1681. *Ibid.* LXX. 179. — *Colbert de Croissy à Gravel*. Fontainebleau, 13 août 1681. *Ibid.* LXX. 202.

(9) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanx, 29. Mai und 29. September 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 129—187 (1680—1682). — *Prothocollum über die entzwischen Ihr. Kays. Mayr und der Landgraffschaft Thurgau in puncto der mit der Statt Costanz streittigen Jurisdiction auff dem Bodensee, in der Insul Reichenaw auff den 23. Septembris angesehen und beliebten Conferenz*. 1681. *Ibid.* Schweiz. F. VII. 169. — *Conferenz der X das Thurgau regierenden Orte*. Reichenau, 24. September 1681. Eidg. Absch. VI²A. 14; 79 b (Zug, 2. Juni 1683). — *Landsee an die X regierende Ohrt der Landgraffschaft Thurgau*. 29. September 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. VII. 191. — *Grundtlicher Bericht die Landgraffschaft Thurgau betreffend, sambt angehenckhter fernerer Nothurfl wegen controvertierter Jurisdiction des Bodensees*. 1681. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 229. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} octobre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 252. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 2 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Die X an der Hochheit des Thurgaus participierenden Orthen an Landsee*. 26. Januar 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 242. — *Der Römisch Kays. Mayr Præsidenten, Canzler und Hofcammer Rätthe ob. æsterr. Landen an den Herzog von Lothringen*. Innsbruck, 12. Oktober 1682. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 431.

de surcroît, il s'avisa de vouloir remettre sur le tapis la question de la prise en protection éventuelle des villes autrichiennes de la rive droite du Rhin par les cantons, les délégués de ceux-ci lui répondirent sèchement que cet objet ne figurait pas à l'ordre du jour de la conférence.⁽¹⁾ Battus à Bade en juillet, du fait de leur absence, les représentants des Habsbourg l'étaient donc en outre à Reichenau en septembre, et cela doublement, « sur le principal et sur l'accessoire ». ⁽²⁾

Au total, qu'il s'agit de l'ensemble du Corps helvétique ou de certains de ses membres en particulier, le successeur de Saint-Romain aux Liges avait sujet de se déclarer satisfait de l'attitude adoptée à son égard tant par celui-là que par ceux-ci. La diète venait de lui témoigner sa déférence en faisant poursuivre et condamner avec rigueur un malheureux artisan de Bade, coupable d'avoir prélevé quelques crins sur les queues des chevaux d'équipage de l'ambassadeur et de s'en être servi « pour pescher du poisson dans la Limmat ». ⁽³⁾ Bâle, qu'intimidait le développement donné aux fortifications d'Huningue, ⁽⁴⁾ recommandait à la bienveillance de Louis XIV le maintien des privilèges de ses marchands dans la Haute-Alsace, privilèges déjà limités au temps du régime autrichien et dont on se refusait au Louvre à spécifier par écrit l'étendue. ⁽⁵⁾ Après maintes hésitations, les autorités de Soleure et le prélat de Porrentruy, habilement circonvenus par Gravel, consentaient enfin à livrer une fois encore à l'intendant de Brisach les déserteurs de l'armée du roi réfugiés sur leurs terres ⁽⁶⁾ et à suivre ainsi, au mépris du droit d'asile helvétique, l'exemple du gouvernement bâlois, auquel son opportune condescendance à souscrire en cette conjoncture aux désirs de la cour de Paris valait la concession d'importantes réserves de blé du Sundgau. ⁽⁷⁾ Fribourg insistait

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} octobre 1681. loc. cit.

(2) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanx, 29. September 1681. Hof- und Staatsarchiv Wien, Schweiz. F. LVII. 187. — *Eldg. Absch.* VII A. 38 c.

(3) « Nel giorno destinato alla partenza del Ser Ambro di Franca (di Bada) furono colti dalle code de cavalli bianchi del di lui tiro quantità de erini, li che concepito da Sua Eccell^{ta} fattoselli per affronte, vi continuasse la dimora per altri tre giorni, nel qual mentre dalla giustizia fu ritrovato il colpevole, che confessò haverli levati per far cordelli da pescare, onde in pena, per esser ragazzo, fu fatto girare per quella città con una corona in testa di dette erino. » *Avviso del Cherofini*. Lucerna, 1^o agosto 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — *Gravel au roi*. Soleure, 16 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 209.

(4) *Gravel au roi*. Bade, 19 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 170. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 luglio 1681. Frarl. Zurigo (1674—1684). — *Nouvelles de Cologne*. 12 juin 1682. Gazette d'Amsterdam du 18 juin 1682.

(5) *Bâle à Gravel*. 2/12 janvier, 20/30 avril 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 85; LXXI. 3, 113. — *Gravel au roi*. Soleure, 18 et 25 janvier, 22 mars; Bade, 19 juillet 1681. *Ibid.* LXX. 25, 31, 82, 170. — *Le roi; Colbert de Croissy à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 5 février, 2 et 9 avril 1681. *Ibid.* LXIX. 114; Arch. Guerre. CCCCLXVII. 90. — *contra*: Legrelle. Louis XIV et Strashourg (1881). 462.

(6) *Mémoire présenté par M^r de Gravel à M^{rs} de Soleure*. 20 mars 1681. Aff. Etr. Suisse LXXI. 92. *Gravel au roi*. Soleure, 5 et 12 avril, 3 mai 1681. *Ibid.* LXX. 91, 100, 118. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 30 avril et 7 mai 1681. *Ibid.* LXX. 109; LXIX. 138. — *Extrait de la missive qui a été envoyée à tous les baillifs externes*. Soleure, 2 mai 1681. *Ibid.* LXXI. 130.

(7) « Je ne doute pas que vos supérieurs ne trouvent beaucoup plus de facilité pour la réussite des choses que M^r l'amb^r du roy en Suisse sollicitera en leur faveur, s'ils avoient donné la permission

certes pour que le remboursement de ses créances sur la Couronne Très-Chrétienne s'effectuât à des conditions aussi avantageuses que celles accordées aux deux grandes cités évangéliques.⁽¹⁾ En revanche, les magistrats de ce canton inclinaient visiblement à donner satisfaction à l'ambassadeur en ce qui concernait la remise entre ses mains des soldats français rencontrés « sans congé régulier », encore que « tout le parti castillan » des bords de la Sarine se montrât opposé à cette mesure.⁽²⁾ Berne, dont les armements continuaient à causer quelque défiance à ses voisins,⁽³⁾ ne dissimulait pas son dépit des difficultés apportées, du côté du Louvre, à la stricte exécution des contrats assurant ses approvisionnements en sel de Provence et de Franche-Comté,⁽⁴⁾ mais se gardait de pousser à fond sa plainte à ce sujet, dans la crainte qu'elle n'incitât Louis XIV à ne les point renouveler lors de leur prochaine expiration.⁽⁵⁾ Enfin, si le Corps réformé des Lignes croyait devoir s'élever contre les tentatives de pression exercées dans l'intérieur du royaume par des prêtres catholiques envers des militaires et des commerçants suisses, sollicités à l'article de la mort d'abjurer leur foi, sa protestation ne revêtait nullement le caractère d'une mise en demeure discourtoise à l'adresse du monarque Très-Chrétien et de ses ministres.⁽⁶⁾

A tout prendre, la lutte que se livraient les influences étrangères rivales dans les cités évangéliques, à Fribourg et à Soleure tournait manifestement à l'avantage de la France. A Lucerne, à Zoug et dans les cantons primitifs, ces boulevards avancés de l'hispanisme au sein des Alpes, elle se poursuivait en revanche avec des alternatives de succès et de revers pour les représentants

d'arrêter sur leurs terres les déserteurs de ses troupes.⁴ *Louvois à Zeslin*. Saint-Germain-en-Laye, 6 février 1680. Arch. Guerre. DCXXXVIII. 112. — *Nouvelles de Strasbourg*. 29 août 1680. ap. *Gazette de France*, 1680, p. 481. — *Louvois à Bôle*. 11 septembre 1680. Arch. Guerre. DCXLIX. — „Le roy a appris avec plaisir par vostre lettre du 6 de ce mois la résolution que M^{rs} du canton de Basle ont prise de faire arrêter tous les soldats des troupes de Sa M^{te} qui se trouvent sans congé sur leurs terres.⁴ *Louvois à Zeslin*. Saint-Germain-en-Laye, 13 janvier 1681. *Ibid.* DCLI. 185. — *Gravel au roi*. 5 avril 1681. loc. cit.

(1) *Calcul tant du principal des sommes dues au canton de Fribourg que des intérêts depuis le 29 novembre 1619, suivant l'arrest porté par l'endossement dudit jour, jusqu'au 27 avril 1676*. Aff. Etr. Suisse. LV. 255. — *Fribourg à Pomponne*. mars 1677, 29 décembre 1677, 30 mars 1678. *Ibid.* LIX. 106, 282; LXII. 89. — *Fribourg au roi*. 29 décembre 1677, 30 mars 1678, 25 avril 1680, 5 avril et 4 septembre 1681. *Ibid.* LIX. 280; LXVII. 45; LXXI. 64, 269; LXXII. 87.

(2) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 30 avril 1678, 9 septembre et 11 novembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXII. 103; LXV. 94, 216. — *Modèle de demande à Mess^{rs} de Fribourg touchant les déserteurs*. 27 mai 1681. *Ibid.* LXXI. 145. — *Reynold à Gravel*. Fribourg, 3 juillet 1681. *Ibid.* LXXI. 183.

(3) *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 30 mars 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Reynold à Gravel*. Fribourg, 2 décembre 1681 (et non 1682). Aff. Etr. Suisse. LXXI. 339. — *Avvisi del Cherofini*. Lucerne, 19 décembre 1681. Arch. Vaticano Nunz. Svizz. LXXV.

(4) *Berne à Gravel*. 6/16 octobre 1679, 5/15, 11/21 février 1681. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 327; LXXI. 39, 43. — *Berne au roi*. 16 février 1681. St-Arch. Bern. Frankr. Buch G. 1005.

(5) *Le roi à Berne*. Versailles, 23 juillet 1681 (lettres de récréance de Franconis). Aff. Etr. Suisse. LXXI. 206; St-Arch. Bern. Frankr. Buch FF. 545. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 10 décembre 1681, 7 janvier, 27 mai 1682. Aff. Etr. Suisse. LXX. 297, 322; LXXIII. 110. — *Gravel au roi*. Soleure, 29 novembre, 27 décembre 1682. *Ibid.* LXX. 293, 317.

(6) Eidg. A. b. s. ch. VI² A. 27 a (Aarau, 24.—26. Dezember 1681).

de la cour de Paris et de celle de Madrid en Helvétie.⁽¹⁾ Encore que la chose fût contestée par certains conseillers de Charles II d'Espagne, il semblait bien acquis que l'ambassadeur du Louvre aux Ligues se donnât à tâche de provoquer soit l'annulation de l'*Union héréditaire* de 1511 et de l'alliance renouvelée à Lucerne le 30 mars 1634, soit à tout le moins la suppression de l'engagement pris par les Confédérés catholiques, dans l'un et l'autre de ces traités, d'interdire à leurs troupes à la solde française de combattre « sur terre d'Empire ». ⁽²⁾ Au demeurant la violence de la campagne menée par lui contre le maintien de cet *instrument de réduction*, dont Casati avait pu s'enorgueillir à juste titre comme du plus remarquable succès d'une carrière diplomatique cependant riche en coups de maîtrise, ne laissait subsister aucun doute quant à ses véritables intentions. ⁽³⁾

A ne considérer que certaines manifestations de leur politique étrangère, les petits cantons de l'alliance espagnole demeureraient toujours aussi attachés que dans le passé aux intérêts d'une puissance vers laquelle les attiraient des affinités confessionnelles et économiques affirmées de longue date. Ils dépêchaient à Madrid pour y féliciter le roi Catholique de son mariage. ⁽⁴⁾ Ils accordaient des levées de troupes à son envoyé aux Ligues, et cela avec un empressement que les fonctionnaires chargés d'assurer l'équilibre des finances castillanes qualifiaient d'excessif et que les intrigues de Beroldingen ne parvenaient pas à refroidir. ⁽⁵⁾ Mais leurs continuelles exigences pécuniaires et les menaces con-

(1) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 15. Mai 1681; *an den Kaiser*. Constanz, 25. März. 4. Mai 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 111, 268, 287.

(2) *Seb. Foscariotti al Senato*. Parigi, 22 novembre 1680 (1^a). Frarl. Francia. CLXVI. n° 143. — „Je ne doute point que vous n'avez esté informé de ce qui s'est passé avec quelques autres louables cantons sur la difficulté qui s'est rencontrée touchant l'instrument de réduction que l'on eroit, de la part du roy, contraire aux traittez de paix et d'alliance faits entre Sa M^{te} et le louable Corps helvétique, et que le louable canton de Fribourg et d'autres, ayant considérez l'équité des raisons qui leur ont esté représentées là dessus au nom de Sa M^{te}, se sont résolus de révoquer ledict instrument de réduction, où il y a des explications qui ne se trouvent pas dans le traité de Milan, pour le quel Sa M^{te} a bien voulu accorder ses lettres de revers, et non pas pour ledict instrument.“ *Gravel à Lucerne*. Soleure, 7 décembre 1680. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689). — *Carlo Casati a Melgar*. Coira, 25 febraro 1681. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Carl, Herzog von Lothringen an Landsee*. Innsbruck, 20. Mai 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 124. — „Und melden zerschiedene Correspondenten dass, niemahlen kein frantzösischer Ambassadeur so weith aussgelroeben, massen dann selbstn Brieff von beeden Lucernischen Ehrengesandten als H. Hauptmann Gœldte und H. Thürler so solches melden gesehen.“ *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 22. Mai 1681. *Ibid.* Schweiz. F. LVII. 122. — *contra*: *Consulta del Consejo de Estado sobre pension de Esquizaros y Uga con Franceses* (Condestable de Castilla; Astorga; Albuquerque; Manera). Madrid, 29 marzo 1681. Simancas. Estado. 3399.

(3) *Ibid.* — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 8 et 22 août 1680. 27 mars 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Lucerne à Gravel*, 18 décembre 1680, 18 avril 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689). — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 20 dieembre 1680, 2 maggio 1681. Arch. Vaticano. Num. Svizz. LXXIV, LXXV. — *Gravel à Lucerne*. Soleure, 8 mars, 27 septembre 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte, XXIII; Pensionen (1670—1689). — *Arrese al governatore di Milano*. Coira, 25 giugno 1681. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *l'intercambiale-Haut à Gravel*. Sarnen, 8 novembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXI. 309.

(4) *Nouvelles de Bâle*, 21 février; *de Madrid*, 2 août 1680. ap. *Gazette de France*, 1680. p. 111, 153.

(5) *Villars à Pompanne*. Turin, 6 mars 1678. Aff. Etr. Turin. LXVII. 41. — *Basel an Zürich*. 4/13. Februar 1680. St-Arch. Zürich. Spanien. A. 2161. n° 101. — *Melgar al rey*. Milan, 13 julio y

ditionnelles dont elles étaient accompagnées empêchaient l'Eseurial de faire fond de façon absolue sur leur assistance militaire au cas d'une agression française contre Milan.⁽¹⁾ Déjà, à seule fin de toucher les pensions du Louvre, les cantons primitifs s'étaient décidés à remettre à Gravel des déclarations qui annulaient en tout ou en partie l'*instrument de réduction*.⁽²⁾ L'arrivée du comte Arese, nanti de sommes importantes, allait, il est vrai, les induire à trahir une fois de plus leurs engagements et à s'exposer derechef au mépris de ceux qui se disputaient leur concours.⁽³⁾ Aussi bien, dégoûté de la versatilité des autorités de Schwytz, d'Altorf, de Stans, de Zoug et de Sarnen,⁽⁴⁾ l'ambassadeur de Louis XIV s'était, en avril 1681, rendu au cloître de Saint-Urbain, où les magistrats lucernois l'avaient fait visiter.⁽⁵⁾ Le résultat des conférences tenues

7 settembre 1680, 15 novembre 1681. S i m a n c a s. Estado. 3390, 3400. — *Casati a Melgar*. Lucerna, 1^o agosto 1680. Arch. di Stato Lombardl. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Casati ad Uri*. Lucerna, 11 agosto 1680. *Ibid.* — *Casati à Zoug*. Lucerne, 12 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 41. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la anulacion hecha por los tres cantones esguizaros del instrumento de la reduccion de la pension que se les pagaba*. Madrid, 19 agosto 1680. S i m a n c a s. Estado. 3398. — *Casati à Uri*. Lucerne, 21 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 120. — *Le roi à Gravel*. 28 août 1680. *Ibid.* LXVII. 122. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la leva de 6000 Esquizaros y anulacion del instrumento de la reduccion de la pension* (Almirante de Castilla; Osuna; Los Balbases; Portocarrero; Albuquerque; Manera; Oropesa). Madrid, 12 octobre 1680. S i m a n c a s. Estado. 3398. — *L'arangeville au roi*. Venise, 2 novembre 1680, 7 février 1682. Aff. Etr. Venise. CV. 282; CVI. 408. — *Melgar al rey*. Milan, 16 novembre 1680; *Consulta del Consejo de Estado en particulares de D. Carlos de Beroldingen* (Almirante de Castilla; Vicente Gonzaga; Albuquerque; Oropesa). Madrid, 4 enero 1681. S i m a n c a s. Estado. 3399. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 30 janvier 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Consulta del Consejo de Estado sobre levas de Esquizaros* (Condestable de Castilla; Astorga; Osuna; Los Balbases; Gonzaga; Oropesa). Madrid, 9 diciembre 1681. S i m a n c a s. Estado. 3400. — *Avvisi di Milano*. 28 gennaio 1682. Aff. Etr. Gênes. XVII. 67.

(1) „Si sono mandati di quà al Sigr Conte Casati... 30 milla scuti da pagarsi a quella nazione a conto delle sue pensioni.“ *Avvisi di Milano*. 9 giugno 1680. Aff. Etr. Milan. IV. 172. — *Casati à Melgar*. 13 julio 1680. S i m a n c a s. Estado. 3398. — *Estrades au roi*. Turin, 29 avril 1681. Aff. Etr. Turin. LXXII. 131.

(2) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 5 mars; Versailles, 25 juin 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 63, 152. — *Gravel à Lucerne*. St Urbain, 22 et 28 avril 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689). — *Charles-François Schmid à Gravel*. Altorf, 10 juin 1681. Aff. Etr. Suisse. VI suppl. p. 172.

(3) *Consulta del Consejo de Estado sobre la leva de 6000 Esquizaros y anulacion del instrumento de la reduccion de la pension que se les pagaba*. Madrid, 12 octobre 1680. S i m a n c a s. Estado. 3398. — „L'invitato de cantoni che era a Milano. doppo le molte instançe fatte per il rimborso de vecchl crediti de suoi sigri, si è finalmente licentato doppo d'haver ottenuto un'assegnamento di 20 milla scudi.“ *Il marchese Giustiniano al re Christianissimo*. Genua, 30 aprile 1681. Aff. Etr. Gênes. XVI. 152^{vo}.

(4) *Casati a Melgar*. Lucerna, 1^o agosto 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 29 août 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 63. — *Melgar à Lucerna*. Milan, 4 junio 1681. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Bündnisse. — *Gravel au roi*. Solcure, 7 juin et 30 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 146, 218. — *Protestation adressée au canton de Zoug par Mr de Gravel, sur la révocation qu'il avoit donnée de la cassation de l'instrument de réduction qu'il avoit fourny auparavant*. juillet 1681. *Ibid.* LXXI. 354. — *Le sergent-major Reding à Gravel*. Schwytz, 25 août 1681. *Ibid.* LXXI. 256. — *R. Mohr à Gravel*. Lucerne, 28 août 1681. *Ibid.* LXXI. 263. — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 29 agosto 1681. loc. cit. — *Le roi; Colbert de Croissy à Gravel*. Fontainebleau, 10 septembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 224. — *Obwald à Gravel*. Sarnen, 27 septembre 1681. *Ibid.* LXXI. 286. — *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 4. Mai 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 287.

(5) *Lucerne à Gravel*. 23, 28 avril et 2 mai 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXI. 124; St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1676—1689). — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 25 aprile 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — *Gravel à Lucerne*. St Urbain, 28 avril 1681. loc. cit. — *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 22. Mai 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 122 (1680—1682).

en ce lieu commençait seulement à se dessiner avec quelque netteté. Peu à peu le parti français prenait la haute main dans la direction des affaires du *Vorort* catholique (septembre).⁽¹⁾ Or, déjà fort affligeante en soi,⁽²⁾ cette disgrâce espagnole se produisait de la manière la plus inopportune, à l'heure où le gouvernement de Milan éprouvait de sérieuses difficultés à acheminer au travers de l'État de Terre-Ferme les secours militaires attendus d'Allemagne, où d'inflexibles quarantaines leur interdisaient l'accès des routes grisonnes,⁽³⁾ où les représentants de la Hofburg et de l'Escurial échouaient dans leurs tentatives de gagner Venise aux intérêts de leurs maîtres,⁽⁴⁾ où le duc de Mantoue s'appropriait à livrer Casale au roi Très-Chrétien,⁽⁵⁾ où par suite la libre disposition des défilés du Gothard semblait plus indispensable que jamais aux armes de la maison d'Autriche.

Encerclement méthodique et progressif de l'Helvétie et de la Rhétie par les forces françaises. — Craintes auxquelles donne lieu à Madrid la politique étrangère suivie par les petits cantons. — Prise de Strasbourg par les armes de Louis XIV. — Appréhension des protestants des Lignes. — Leurs adversaires confessionnels les partagent à un moindre degré. — Visite projetée du roi Très-Chrétien à Huningue. — Elle provoque un resserrement de l'union entre les Confédérés. — Ceux-ci s'approprient à envoyer complimenter le roi dans la Haute-Alsace. — Les membres de la diète se portent de Bade à Bâle. — Audience accordée par le monarque français aux députés suisses à Ensisheim. — Guet-apens protocolaire qui leur est tendu. — L'incident du duc d'Orléans. — Persistance des inquiétudes parmi les cantons. — Rancunes helvétiques envers le Louvre.

(1) *Lucerne à Gravel*, 18 avril et 2 mai 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXI, 110, 121. — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 2 maggio, 8 agosto 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — *Gravel à Lucerne*. Soleure, 5 mai et 10 et 27 septembre 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte; Pensionen (1670—1689). — „Also Er Ambassadeur (Gravel) hoffen wurde, der Orth Luzern gleich den übrigen dlesses Reductions Instrument aufheben wärde.“ *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 15. Mai 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien, Schweiz. F. LVII 111 (1680—1682). — *Gravel au roi*. Soleure, 2 et 30 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX, 193, 218.

(2) „Es selndt viele der Meinung, es werde mehrbesagter Mr de Gravel mehrere andere schädliche Sachen under der Hlandt negotyret haben.“ *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 15. Mai 1681. loc. cit.

(3) *Estrades au roi*. Turin, 13 janvier et 6 juillet 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX, 165, 262. — *Consulta del Consejo de Estado sobre el resguardo del Estado de Milan por la peste de Alemania, etc.* (Almirante de Castilla; Osuna; Los Balbases; Melchor de Navarra; Albuquerque; Mancera). Madrid, 22 junio 1680. Simancas. Estado. 3397. — *Melgar à Borgomanero*. Milan, 24 septembre 1681. *Ibid* Estado. 3400.

(4) *Pietro Boselli à Varangeville*. Bergamo, 27 novembre 1679. Aff. Etr. Venise. CIV, 23. — *Melgar à Borgomanero*. Milan, 24 septembre 1681. Simancas. Estado. 3400.

(5) *Pincheane à Pomponne*. Venise, 13 mai 1679. Aff. Etr. Venise. CII, 185. — *Estrades au roi*. Turin, 30 mars 1680. Aff. Etr. Turin. LXIX, 213. — *Giustiniani au roi*. Gênes, 7 mai 1681. Aff. Etr. Gênes. XVI, 156.

XVII. Dans ce temps où d'imposantes forces françaises se massaient en Dauphiné entre le Rhône et l'Isère, où les commissaires de l'artillerie du roi se rendaient à Pignerol, où les regards des Suisses protestants se portaient avec anxiété vers le bassin du Léman et la Haute-Italie, n'y avait-il pas lieu en effet de redouter que, mû du désir de faire consentir la duchesse de Savoie à la cession de Verceil, Louis XIV ne sacrifîât Genève aux ambitions de cette princesse et de sa maison? (1) L'encerclement progressif et méthodique de l'Helvétie et de la Rhétie par les armes du Louvre ne se poursuivait-il pas avec une persévérance inlassable et, circonstance aggravante, les régiments capitulés au service de la couronne n'étaient-ils pas appelés à lui accorder leur participation inconsciente? (2) Si l'on songe que, à la veille de la conquête de la Franche-Comté, Saint-Romain avait obtenu de la plupart des cantons qu'ils s'abstinsent d'assister les défenseurs de cette province, n'était-il point permis d'appréhender que Gravel ne négociât secrètement avec les *Waldstätten* afin de les amener à abandonner le Milanais à son sort, pour peu qu'il fût assailli par des forces étrangères? (3) A première vue, cette hypothèse ne semblait pas devoir être écartée. Aussi bien les catholiques des Lîgues avaient fourni jusque-là des preuves suffisamment convaincantes de l'infirmité de leur sens politique pour qu'il y eût lieu de s'attendre à un subit et notable changement dans les solutions brutales apportées par eux au problème délicat du maintien d'une stricte neutralité entre leurs divers voisins et alliés. (4)

Alors que l'orage paraissait prêt à fondre sur Genève ou sur Milan, on l'entendit gronder à l'improviste du côté de Strasbourg. (5) La menace visait les protestants. Ceux-ci n'eurent garde d'en douter. La conduite tenue par eux à l'endroit de leurs coreligionnaires de la Basse-Alsace était certes à l'abri de tout reproche. Tandis que leurs confédérés de l'ancienne croyance préconisaient l'entrée de l'évêché de Bâle dans le Corps helvétique; que les représentants de ce dernier agitaient de lui agréger, à des conditions à débattre, le comté de Montbéliard, les villes forestières du Rhin, Radolfzell, Constance, Bregenz

(1) *Seb. Foscarini al Senato*. Fontainebleau, 20 agosto 1681 (21^a). *Frari. Francia*. CLXVIII. n° 262. — *Avvisi del nunzio Cheroftni*. Lucerna, 3 ottobre 1681. *Arch. Vaticano. Nunz. Svizz.* LXXXV. — Gantier. *Histoire de Genève*. t. VII. 223.

(2) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 3/13 febbraio 1681. *Frari. Zurigo* (1674—1684).

(3) *Relazione del viaggio fatto dal tenente Michel Angelo Gabrieli nello Stato di Milano, Mantova e Monferrato dal 1° del mese giugno sino al dì d'hoggi*. 21 luglio 1679. *Aff. Etr. Lombardia*. IV. 160. — "... n'è fuori d'opinione che egli (Gravel) maneggi un trattato per l'abbandonamento del Milanese, come si fece per la Franca-Contea." *Seb. Foscarini al Senato*. Brisach, 16 ottobre 1681 (1^a). *Frari. Francia*. CLXVIII. n° 282. — "Si tenghino vive pratiche dalla Francia per l'abbandonamento del Milanese." *Del medesimo*. Benfelden, 22 ottobre 1681. *Ibid.* CLXVIII. n° 284 (1^a).

(4) [„Dopo che si sono lasciati avvicinare li ceppi con l'erettione d'Huninghen alle porte di Basilea, tutto deve apprendersi da quella gente venale, che si avederà solo del pericolo della libertà quando saranno indisolubili le catene.“] *Seb. Foscarini al Senato*. Brisach, 16 ottobre 1681 (1^a). *loc. cit.*

(5) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 2 octobre 1681. *Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min.* XXII. — *Avvisi del nunzio Cheroftni*. Lucerna, 3 ottobre 1681. *Arch. Vaticano. Nunz. Svizz.* LXXXV.

et d'autres terres d'Empire, ne s'étaient-ils pas efforcés d'y faire comprendre Strasbourg? (1) Plus tard encore ne s'étaient-ils pas exposés au ressentiment du roi Très-Christien en refusant durant quelques semaines de procéder au rappel des enseignes zuricoises et bernoises en garnison sur les bords de l'Ill? (2)

A dire vrai, Gravel avait réussi depuis peu à calmer en partie leurs appréhensions, réveillées entre-temps par le développement donné aux fortifications d'Huningue, développement contre lequel Bâle ne cessait de protester. (3) Or, dès le 27 septembre au soir, les autorités de cette ville avisaient celles du *Vorort* et de Lucerne que le courrier assurant le service des messageries entre la Suisse et la Haute-Alsace venait d'être arrêté à Blodelsheim et contraint de rebrousser chemin par des troupes françaises se dirigeant à marches forcées vers Strasbourg, dont Monclar entreprenait le siège. (4) L'ambassadeur savait à quoi s'en tenir quant à l'authenticité de cette nouvelle. Il chercha d'autant moins à la démentir que ses secrétaires et lui y préparaient « doucement » les Confédérés et que, grâce à l'argent mis de Paris à sa disposition, et à la « soudaineté du coup », il nourrissait le sérieux espoir de prévenir toutes résolutions inconsidérées de la part des cantons. (5) Le 23 de ce mois, en effet, Louis XIV lui avait fait connaître dans une missive confidentielle, au déchiffrement de laquelle ne devait participer aucun membre de sa mission, son dessein de se saisir de Strasbourg avant que les régiments impériaux y pénétrassent. (6) Le 30, Louvois lui prescrivit d'annoncer au Corps helvétique que, ce même jour, les Français entraient dans la métropole alsacienne, « du consentement du magistrat », (7) tandis qu'à cent lieues plus au sud Casale leur ouvrait ses portes, ensuite d'une convention passée avec le duc de Mantoue. (8) Ces prévisions n'étaient pas données à la légère. Dès le 1^{er} octobre, le bruit du succès con-

(1) „In tanto dico a V. A. R. che sono pareeche settimane che il Ser cap^o Schmid mi disse qualmente veranno sul tappeto qualche segrete proposizioni per aggregare a tutto questo Corpo il vescovato di Basilea, contado di Montbelliard, le quattro città forestiere, quelle di Radolfzell, Constanza, Breghens, Strasbourg et alcune altre Imperiali et etlandio il ducato di Wittembarg (Wurtemberg), ma che vi nascevano molte difficoltà, si per risguardo della religione, che per ottenere il consenso dell'Imperatore e del Collegio Elettorale rispetto alli detti membri dell'Impero, e non mi espresse mà Geneva.“ *Leonardi a Madama Reale*, Lucerna, 23 dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XXI.

(2) *contra*: Legrelle. Louis XIV et Strasbourg (1889). 545.

(3) *Seb. Foscarini al Senato*. Parigi, 22 novembre 1680. *Frari. Francia*. CLXVI. n^o 143. — *La diète de Bade à Gravel*. 2 juillet 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXXI. 177. — *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 15. Mai 1681. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 111.

(4) *Basel an Luzern*. 18./28. September („abends zwischen 6 und 7 Uhren“), 20./30. September 1681. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698).

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 17 mai, 5 juillet, 1^{er} octobre 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXX. 131, 157, 252. — *Le roi; Colbert de Croissy à Gravel*. Fontainebleau, 23 septembre 1681. *Ibid.* LXX. 238.

(6) *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 23 septembre 1681. *loc. cit.*

(7) *Louvois à Gravel*. Hiltrich, 30 septembre; Strasbourg, 2 octobre 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXIX. 180, 181. — *Le roi; Colbert de Croissy à Gravel*. Rambervillers, 10 octobre 1681. *Ibid.* LXX. 259. — *Castel*. La réunion de Strasbourg, etc. p. 31.

(8) *Ibid.* — *Nouvelles de Gènes*, 22 février 1682. *op. Gazette d'Amsterdam* du 17 mars 1682. — *Van Alzema*. *Vervolgh van Saken van Staat* (1679—1687). (Amsterdam, 1688). B. 189.

sidérable acquis aux armes royales entre les Vosges et le Rhin se répandit à Bâle et ne tarda pas à être confirmé.⁽¹⁾

Toute augmentation de la puissance de leur voisin de l'ouest dans les provinces limitrophes des Lignes soulevait, on l'a dit, de légitimes appréhensions parmi ceux d'entre les Confédérés que n'aveuglait pas la préoccupation terre-à-terre de l'assouvissement de leurs intérêts matériels. Si l'émoi fut grand dans les cités suisses,⁽²⁾ il ne se manifesta guère en revanche dans les Etats à *landsgemeinde*, où l'achat des votes par des diplomates étrangers était peu ou mal surveillé.⁽³⁾ Bâle demanda à ses alliés de s'appêter à la secourir, car les hostilités paraissaient à la veille de se déchaîner derechef à proximité de son territoire.⁽⁴⁾ Zurich, qu'appuyait Lucerne,⁽⁵⁾ ne put se dispenser d'attirer l'attention des petits cantons sur le danger qui lui était signalé et assigna une diète générale à Bade afin d'y arrêter définitivement certaines mesures prévues dans le *Défensional* helvétique et de déterminer si celui-ci devait être étendu aux villes forestières et à Constance.⁽⁶⁾

Dans le temps même où leur parvenait la nouvelle de la chute de la métropole d'Alsace, les Suisses recevaient de source autorisée l'avis que le roi s'appêtait à se porter de sa personne à Huningue.⁽⁷⁾ S'agissait-il pour le monarque français d'imposer par la force le rétablissement des évêques de Strasbourg, de Bâle et de Genève dans leurs anciens privilèges, ainsi que semblaient le redouter les protestants, dont les négociations avec leurs co-religionnaires de l'étranger inquiétaient la nonciature apostolique?⁽⁸⁾ Ou bien

(1) *Glarus an Zürich*. 23. September/3. Oktober 1679. St-Arch. Zürich. Strassburg. A. 2084. n° 24. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 23 septembre 1681. loc. cit.; à *Cadot de Sebeville*, à *Vienna*. 29 septembre 1681. Aff. Etr. Autriche. L. — „Der schrifftliche Bericht ist eingelangt dass selbige Statt sich bereits ergeben haben.“ *Basel an Luzern*. 21. September/1. Oktober 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 2 et 9 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Zürich an Luzern*. 23. September/3. Oktober 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 29 settembre/9 octobre 1681. Frari. Zurigo (1674—1684). — Lorenz und Scherer. Geschichte des Elsasses (Berlin, 1886). p. 386.

(2) „Cette prise de Strasbourg épouvante grandement les protestans.“ *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 9 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 27 novembre 1681. *Ibid.* — *Louvois à Günstzer*. 12 janvier 1682. Arch. Guerre. DCLXXIII. 230. — Grenus. op. cit. 195 (9 décembre 1681).

(3) *Mémoire sur les Treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de la Suisse*. Soleure, 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280.

(4) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 2 octobre 1681. loc. cit. — *Luzern an Zürich*. 2. Oktober 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698).

(5) „Jamais on n'a vu une pareille harmonie entre eux.“ *Nouvelles de Cologne*. 31 octobre 1681. Gazette d'Amsterdam, du 6 novembre 1681.

(6) *Zürich an Luzern*. 23. September/3. Oktober 1681. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 6/16 ottobre 1681. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 16 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(7) *Zürich an Luzern*. 23. September/3. Oktober 1681. loc. cit. — *Avvisi del nunzio Cherofini*. Lucerna, 17 ottobre 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV.

(8) *J. C. Hirtzel; Andreas Meyer an Zürich*. Baden, 30. September/10. Oktober 1681. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 15. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 16 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Avvisi del Cherofini*. Lucerna, 12 dicembre 1681. loc. cit. — Legrelle. op. cit. 612.

les catholiques se rapprochaient-ils davantage de la vérité en affirmant que jamais le sort de Rheinfelden et des autres cités impériales de la ligne du Rhin n'avait été plus précaire? (1) Toujours est-il que l'union naguère encore si relâchée entre les Confédérés des deux confessions se resserra comme par enchantement, lorsqu'il fut bien avéré que la rupture souhaitée par le roi Très-Chrétien servirait les intérêts de ce prince. (2) Les cités évangéliques et Soleure prirent Mulhouse sous leur sauvegarde. (3) Les cantons forestiers et l'abbé de Saint-Gall se promirent de faire face à toute attaque sur la rive droite du fleuve, à l'est, comme à l'ouest de Schaffhouse. (4)

Cependant l'appréhension du danger n'obscurcissait pas chez les Suisses le sens de certaines réalités. Dès l'instant que le souverain d'un Etat étranger s'approchait de leur frontière, il ne pouvait être question pour eux de rompre avec une tradition ancienne en s'abstenant de l'envoyer saluer. (5) Trompé dans ses calculs quant au plus ou moins de rapidité des déplacements de la cour, Puyseux, gouverneur d'Huningue, avait, le 2 octobre, avisé les autorités bâloises, ainsi que Gravel, de l'arrivée probable de son maître dans cette place le mercredi 8. (6) Lorsque, mieux renseigné, il leur fit savoir, le 6, qu'un retard d'une dizaine de jours était à prévoir dans l'accomplissement de l'itinéraire royal, (7) les représentants de quelques cantons s'étaient déjà mis en route pour gagner la Haute-Alsace. (8) Prévenus aussitôt de ce contre-temps, ils ne dépassèrent pas Augst. (9) Quant à l'ambassadeur, qui s'était porté de Soleure à Liestal, dans l'intention de prendre à Huningue les ordres du roi, puis d'assister à la diète en Argovie, (10) il se vit contraint de changer ses

(1) *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 27 février 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Stadel an die XIII Orte*. Constanz, 4. Oktober 1681. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1679—1689). — *Gravel au roi*. Liestal, 9 octobre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 265.

(2) *J. C. Hürzel; Andreas Meyer an Zürich*. Baden, 30. September/10. Oktober 1681. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 13. — „Con una harmonia et concordia incredibile.“ *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 ottobre 1681. loc. cit.

(3) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 10/20 juin 1676. Rijksarchief. La Haye. St-Gen. Switzerland. 5970. — *Casati a Melgar*. Lucerna, 1° agosto 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel au roi*. Liestal, 9 octobre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 265. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 ottobre 1681. loc. cit.

(4) *Avvisi del nunzio Cherofini*. Lucerna, 10 ottobre 1681. Arch. Vaticano. Nunz Svizz. LXXV. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 ottobre 1681. Friari. Zurigo (1674—1681). — *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 21. Mal 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 296. — *Eidg. Absch. VI²A. 16 b* (Baden, 9. Oktober 1681).

(5) *Zedel an meinen hochgeachten und gnäd. H. Herrn Schultheissen von Erlach, Beneventurung halb dess Königs, loco instructionis*. Bern, 26. September/6. Oktober 1681. St-Arch. Bern. Instruktionsbuch. U. 393.

(6) *Puyseux à Bâle*. Huningue, 2 octobre 1681. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII (1681—1698). n° 6. — *Basel an Zürich*. 22. September/2. Oktober 1681. *Ibid.* Frankr. XVIII. n° 7. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 9 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(7) *Puyseux à Bâle*. Huningue, 6 octobre 1681. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 10.

(8) *Rahn an Hans Heinrich Hürzel in Zürich*. Baden, 29. September/9. Oktober 1681. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 12.

(9) *Ibid.* — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 9 octobre 1681, 24 juin 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Eidg. Absch. VI²A. 16 a* (Baden, 9. Oktober 1681).

(10) *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre; Liestal, 9 octobre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 261, 265.

plans et de se contenter de dépêcher d'Aarau le secrétaire-interprète Vigier aux nouvelles « vers Brisach ». (1)

La déconvenue subie par les envoyés suisses ne modifia nullement les résolutions des membres de la conférence réunie à Bade. Ceux-là s'étant rendus à Bâle pour y attendre les communications de l'autorité française, ceux-ci les rejoignirent le 12 octobre au soir. (2) Ils s'abouchèrent sans retard avec Gravel, lequel s'était installé à Binningen afin d'y suivre de plus près la marche des événements. (3) L'ambassadeur s'empressa de les faire complimenter par son homme de confiance, Michel Baron, tandis que le marquis de Puyieux s'acquittait en personne de ce devoir de courtoisie. (4)

Rassuré, le chef de mission à Soleure l'était désormais complètement quant aux intentions de ses hôtes. L'argent distribué par lui au sein des Lignes accomplissait son œuvre « pacificatrice ». (5) Les bruits alarmants répandus par les agents de l'Espagne demeuraient sans écho et les avertissements adressés de Constance aux magistrats helvétiques par le baron de Landsee n'étaient plus écoutés. (6) Circonvenus par l'habileté des démarches de Gravel, les Confédérés ne s'arrêtèrent pas à mi-chemin dans la voie de la capitulation. Leur volonté de dépêcher des députés à la rencontre du souverain en Alsace « afin de lui témoigner plus de déférence » était certaine. (7) L'ambassadeur les avisa que son maître accorderait audience à ces derniers, non pas à Huningue, « par faute de logement », mais à Ensisheim. (8) Il obtint d'eux en outre l'engagement formel qu'au cours de celle-ci aucune allusion ne se produirait quant à la politique générale du Louvre ou à la situation de plus en plus délicate de Mulhouse et que, par surcroît de précaution, le texte de la

(1) *Gravel au roi*. Liestal, 9 octobre; Aarau, 11 octobre 1681. loc. cit.

(2) *Gravel au roi*. Aarau, 11 octobre 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXX. 269. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 16 octobre 1681. loc. cit. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 13/23 octobre 1681. *Frari*. Zurigo (1674—1684). — *Eidg. Absch.* VI²A. 16 a.

(3) *Johan-Caspar Hirzel an Zürich*. Basel, 5/15. Oktober 1681. *St-Arch. Zürich*. Frankr. XVIII. n° 9; *an den Bürgermeister in Zürich*. Basel, 7./17. Oktober 1681. *Ibid.* Frankr. XVIII. n° 22. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 30 octobre 1681. *Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min.* XXII. — *Eidg. Absch.* VI²A. 18—19 b (Basel, 11. Oktober 1681).

(4) *Ibid.* — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 octobre 1681. loc. cit.

(5) „Teniendo (Gravel) el caudal á la mano.“ *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 29 marzo 1681. *Simancas. Estado*. 3399. — *Gravel à Zurich*. Soleure, 10 décembre 1681. *St-Arch. Zürich*. Frankr. XVIII. n° 25.

(6) *Gravel au roi*. Aarau, 11 octobre 1681. loc. cit. — *Die ob. oester. gehaimbe Râthe an den Kaiser*. Innsbruck, 1. Junl 1682. *Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien*. Schweiz. F. LVII. 316.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre; Huningue, 15 octobre 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXX. 261, 274. — *Les XIII cantons au roi*. s. d. (octobre 1681). *Ibid.* LXXI. — *J. C. Hirzel; Andreas Meyer an Zürich*. Baden, 30. September/10. Oktober 1681. *St-Arch. Zürich*. Frankr. XVIII. n° 13. — *Rahn an J. H. Hirzel, Stattschreiber*. Baden, 30. September/10. Oktober 1681. *Ibid.* Frankr. XVIII. n° 15. — *Eidg. Absch.* VI²A. 18—19 b (Basel, 14. Oktober 1681).

(8) „Senza fare alcun soggiorno si è condotto S. M^a con tutta la corte a Brisac... S. M^a anderà a vedere Isentelu (Ensisheim), dove riceverà una solenne ambasciata de' Svizzeri per l'avvicinamento a loro cantoni.“ *Seb. Foscarini al Senato*. Brisach, 16 ottobre 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXX. 261, 274. — *Colbert de Croissy à Gravel*. Brisach, 17 octobre 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXX. 261, 274. — *J. C. Hirzel an den Bürgermeister in Zürich*. Basel, 7./17. Oktober 1681. *St-Arch. Zürich*. Frankr. XVIII. n° 22. — *Eidg. Absch.* VI²A. 18—19 b.

harangue préparée en leur nom à tous par le bourgmestre Hirzel de Zurich lui serait communiqué au préalable.⁽¹⁾

Dans ces entrefaites, Louis XIV, dont la présence était signalée à Schlestadt le 12, puis à Brisach le 16 octobre, se dirigeait vers Ensisheim.⁽²⁾ Déjà le prélat de Porrentruy, arrivé depuis peu à Arlesheim, s'appêtait à passer en Alsace pour le saluer,⁽³⁾ et son exemple allait être suivi par le gouverneur de Neuchâtel.⁽⁴⁾ Les membres de la députation suisse, une trentaine au total, accompagnés d'une nombreuse domesticité et de trois cents chevaux, franchirent la frontière le samedi 18 au soir pour gagner Mulhouse, dont deux représentants se joignirent à leur cortège.⁽⁵⁾ Le lendemain dimanche ils prirent au matin leur chemin « vers les cantonnements royaux ». ⁽⁶⁾ Une nouvelle fâcheuse, que certains d'entre eux appréhendaient, à dire vrai, leur parvint en cours de route. A Bâle, au moment de leur départ, la question s'était posée de savoir s'ils se couvriraient devant le duc d'Orléans. Elle avait été tranchée par l'affirmative.⁽⁷⁾ Aussi bien, en octobre 1663, leur échec sur ce point avait été le fait d'une surprise protocolaire qu'ils entendaient ne pas voir se reproduire.⁽⁸⁾ Mais Gravel s'était abstenu de leur fournir à cet égard aucune indication précise et de les aviser du guet-apens qui leur était tendu. Dans la réalité, lorsque le secrétaire des diètes de Bade, qu'ils avaient député au S^r de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, les rejoignit au voisinage d'Ensisheim, ce fut pour les prévenir que le roi exigeait qu'ils se découvrirent en présence de son frère et que, faute par eux de s'incliner devant cette prétention, l'audience qu'ils sollicitaient ne leur serait point accordée.⁽⁹⁾ Pris au dépourvu, les délégués du Corps helvétique tinrent conseil « en plein champ ». Le résultat de ce conciliabule *in extremis* n'était que trop à prévoir. Plutôt que de subir

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre; Huningue, 15 octobre; Bâle, 18 octobre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 261, 274; LXXII. 20^{vo}. — *Reden des Gesandten Bürgermeister Hirzel*. 1681. Bibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XIII. 83 (7). — E1dg. Absch. VI^a A. 18—19 b.

(2) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 9 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Nouvelles de Paris*. 10 octobre 1681. Gazette d'Amsterdam du 16 octobre 1681.

(3) *J. C. Hirzel; Andreas Meyer an Zürich*. Baden, 30. September/10. Oktober 1681 (2^{de}). St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n^o 15^{bis}. — *Nouvelles d'Ensisheim*. 20 octobre 1681. Gazette de France, 1681. p. 662. — *Avvisi del nunzio Cherofinl*. Lucerna, 24 ottobre 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV.

(4) *Manuel du Conseil d'Etat de Neuchâtel*, n^o XXIX. p. 49 (26 septembre/6 octobre 1681); p. 50 (30 septembre/10 octobre 1681).

(5) *Rahn an Hirzel*. Basel, 3./13. Oktober 1681 „In Ell“. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n^o 19. — *Nouvelles d'Ensisheim*. 20 octobre 1681. Gazette de France, 1681. p. 662. — *Orelli al segretario del Senato a Venezia*. Zurigo, 13/23, 20/30 ottobre 1681. Parl. Zurigo (1674—1684). — „Les lettres de Basle du 18 disent que le roi Très-Chrestien devoit estre le lendemain à Eynsisheim et le 20 à Huninghen, et que les députés des 13 cantons assemblez à Basle en estoient partis le mesme jour au nombre de 32, avec une suite de 200 volontaires à cheval, pour se rendre le soir à Mulhausen et complimenter le lendemain Sa M^{te} à Eynsisheim.“ *Nouvelles de Cologne*. 24 octobre 1681. Gazette d'Amsterdam du 30 octobre 1681. — E1dg. Absch. VII A. 18—19 b. — Legrelle. op. cit. 570.

(6) E1dg. Absch. VII A. 18—19 b.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*

(9) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 ottobre 1681. Parl. Zurigo (1674—1684). — E1dg. Absch. VII A. 18—19 b.

l'affront d'être invités à rebrousser vers Bâle, les membres de la mission suisse, ensuite d'une dernière et inutile démarche auprès de Colbert de Croissy, cédèrent devant l'inévitable et renoncèrent à défendre davantage une cause désormais perdue.⁽¹⁾ Admis ce même jour à l'honneur de saluer Louis XIV, ils se plièrent en conséquence aux règles du cérémonial nouveau qui leur était imposé.⁽²⁾

Satisfait en somme du succès facile que lui valait la prompte capitulation diplomatique des représentants de ses alliés des Lignes, le monarque français ne chercha pas à les éblouir par l'étalage de sa puissance militaire. Il les reçut au contraire sans appareil, avec une simplicité voulue, entouré de la reine, du dauphin et de la dauphine, de *Monsieur* et de *Madame*, des princes de Conti et de La Roche-sur-Yon et de sa seule garde personnelle,⁽³⁾ et s'attacha à les convaincre que leurs supérieurs n'avaient pas à s'alarmer de son voisinage, puisque aussi bien celui-ci devait être considéré par eux comme la meilleure garantie du maintien de leur liberté dans l'avenir.⁽⁴⁾ L'audience et le banquet qui la suivit une fois terminés, les envoyés suisses reprirent le chemin de Mulhouse, où ils passèrent la nuit avant de rentrer dans leurs foyers.⁽⁵⁾ Le lendemain lundi, une salve de vingt-six coups de canon, tirée des remparts de Bâle, salua le roi,⁽⁶⁾ dont la visite aux travaux de fortification d'Huningue

(1) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 30 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — Eidg. Absch. VI²A. 18—19 b.

(2) *Abscheid der zu Basel gehaltenen Tagsatzung, angefangen zinstags den 4./14. Oktober 1681, mit angehängter Erzählung was aus Anlas der Bewillkommung des Königs in Frankreich und ganzen Königl. Hoofs sich theils zu Basel, theils zu Ensisheim verlossen*. St.-Arch. Basel. Frankr. B². — *Rahn an Gossweiler, Statsekretär in Zürich*. Basel, 7./17. Oktober 1681. St.-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n^o 20. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 30 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Propositie die de gedeputeerden van de 13 cantons op den 19 oktober tot Eeynsisheym aen den Koning van Vranckrijk hebben gedaen*. ap. Van Alzema. Vervolgh van Saken van Staat en Oorlogh. 1679—1687 (Amsterdam, 1688). 19^e Livre, p. 152. — *Theatrum Europaeum*. XII. 278^b. — J. Fürstenberger. *Le vieux Mulhouse*. II. 357.

(3) „Osservorono li Sigrⁱ deputati che la corte di questo grand're guerriero non comparse con apparenze militari, essendovi state le semplice guardie.“ *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 ottobre 1681. Frarl. Zurigo (1674—1684). — cf. Communication faite à l'Académie des Sciences morales et politiques par M^r Pfister, doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, sur le voyage de Louis XIV en Alsace en 1681 (2^e semestre 1921, p. 24 sqq.).

(4) *Eidgenössische Proposition bey Ihro Königl. M^t zu Frankreich, den 9/19^{ten} Octobris (1681) abgelegt*. St.-Arch. Basel. Frankr. B² (Gesandtschaften an den französ. Hof. 1673—1680). — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 23 et 30 octobre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Avvisi del nunzio Cherofini*. Lucerna, 21 octobre 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 20/30 octobre 1681. Frarl. Zurigo (1674—1681). — *Gravel au roi*. Soleure, 31 octobre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 277. — „Elle (Sa M^{te}) les fit complimenter par le mareschal de Bellefonds, accompagné de huit jeunes seigneurs de la cour.“ *Nouvelles de Paris*. 31 octobre 1681. Gazette d'Amsterdam du 6 novembre 1681. — *Gravel à Fribourg*. Soleure, 31 décembre 1681. Arch. d'Etat Fribourg. France. XI. — *Theatrum Europaeum*. XII. 280. — Eidg. Absch. VI²A. 18—19 b.

(5) *Le roi aux cantons*. Ensisheim, 19 octobre 1681. St.-Arch. Basel. Frankr. B²; St.-Arch. Zürich. Franz. Königsbriefe. C. IV. 9; Aff. Etr. Suisse. LXXI. 291. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 23 octobre 1681. loc. cit. — Eidg. Absch. VI²A. 18—19 b.

(6) „Et, le bruit fini, le roy, montant à cheval, alla visiter les dedans et les dehors de la forteresse et s'arresta assez longtemps sur la pierre de limite qui fait la séparation des terres de sa juridiction d'avec celles de Basle, pour considérer l'assiette de cette ville-là.“ *Nouvelles de Paris*. 31 octobre 1681. loc. cit.

précéda le voyage à Strasbourg, où il avait hâte de recevoir le serment de fidélité de ses nouveaux sujets.⁽¹⁾

Cependant les Confédérés ne dissimulaient pas leur inquiétude ni leur mécontentement. Celle-là persistait malgré la déclaration, quelque peu ironique, à leur sentiment, que le voisinage des armées françaises constituait pour eux la plus assurée des sauvegardes.⁽²⁾ Celui-ci provenait du fait, qu'en dépit des instructions très strictes dont ils étaient porteurs, les envoyés du Corps helvétique à Ensisheim avaient fort mal défendu les privilèges d'un cérémonial auquel les gouvernements cantonaux attachaient le plus haut prix.⁽³⁾ Gravel, qui s'était avancé jusqu'à Binningen,⁽⁴⁾ jugea prudent de rebrousser, afin de prendre en main les intérêts du bourgmestre Hirzel et de ses collègues, que leur condescendance extrême aux exigences du roi Très-Chrétien exposait à la vindicte publique, aussi bien à Zurich que dans d'autres Etats confédérés,⁽⁵⁾ à Berne notamment, où plusieurs conseillers furent appelés à jurer « sur les évangiles » qu'ils n'étaient pensionnaires d'aucune puissance étrangère.⁽⁶⁾ Son intervention fut d'ailleurs couronnée de succès. Les magistrats incriminés réussirent à se disculper des accusations dont ils étaient l'objet et obtinrent la condamnation de leurs détracteurs.⁽⁷⁾ Toutefois eux-mêmes dissimulaient mal leurs rancunes sinon à l'égard de Louis XIV, qui les avait pliés à ses volontés, du moins envers son entourage.⁽⁸⁾ Dans l'antichambre du souverain, des paroles malsonnantes étaient parvenues à leurs oreilles. Certains courtisans, manquant de retenue, n'avaient pas craint de montrer au doigt « ces maraudeurs suisses, ces paysans » qui, « après avoir fait attendre le roy », prétendaient « arrester ses conquêtes ». ⁽⁹⁾ Mais, sauf à Berne, où le « populaire » parlait très haut de « marcher sur Huningue et Strasbourg », ⁽¹⁰⁾ on se rendait fort bien compte en Helvétie qu'aucune démonstration belliqueuse ne serait dorénavant capable d'entraver l'expansion de la France au delà de sa frontière

(1) *Orelli al segretario del Senato*, Zurigo, 13/23 ottobre 1681, loc. cit. — *Avvisi del Cherofini*, Lucerna, 24 ottobre 1681, loc. cit. — *Nouvelles de Paris*, 25 octobre 1681. *Gazette de France*, 1681, p. 652.

(2) *Gravel au roi*, Soleure, 31 octobre 1681, loc. cit.

(3) *Gravel au roi*, Soleure, 31 octobre 1681. *Aff. Etr. Suisse*, LXX, 277. — *Eidg. Absch.* VI² A. 27 (Aarau, 24.—26. Dezember 1681).

(4) « Mr de Gravel s'en alla à Binningen (et non Huningue), à un quart de lieue de Basle, mais il ne voulut pas aller dans la ville mesme, tant parce que, n'y ayant jamais esté, Mr de Basle auroient esté obligez de luy rendre des honneurs qui ne convenoient pas dans le temps que le roy s'en devoit approcher, que parce qu'on luy auroit demandé des déclarations sur beaucoup de choses sur lesquelles il ne sçavoit point les intentions de S. M.^e » *Négociations de Mr de Gravel pendant l'année 1681*, *Aff. Etr. Suisse*, *Mém. et Doct.*, XVIII, 157.

(5) *Gravel au roi*, Soleure, 31 octobre, 11 novembre 1681. *Aff. Etr. Suisse*, LXX, 277, 283. — *Le roi à Gravel*, Fismes, 12 novembre 1681. *Ibid.*, LXVII, 284.

(6) *Gravel au roi*, Soleure, 11 novembre 1681. *Aff. Etr. Suisse*, LXX, 283.

(7) *Gravel au roi*, Soleure, 31 octobre et 11 novembre 1681, loc. cit.; *au roi et à Colbert de Croissy*, Soleure, 6 décembre 1681. *Aff. Etr. Suisse*, LXX, 298.

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

(10) *Gravel au roi*, Soleure, 6 décembre 1681. *Aff. Etr. Suisse*, LXX, 298. — *Le roi et Colbert de Croissy à Gravel*, Saint-Germain-en-Laye, 17 décembre 1681. *Ibid.*, LXX, 302.

orientale. Aussi l'année 1681 n'avait pas encore pris fin que déjà Gravel se croyait en mesure d'affirmer que « toute l'émotion » causée « par la conquête de Strasbourg paraissait présentement calmée ». (1)

Bruits de l'acquisition éventuelle de Neuchâtel par Louis XIV. — Effervescence des esprits dans ce petit pays. — Ses causes. — Intrigues de la duchesse de Nemours. — Rapports de Gravel avec le gouverneur de la principauté. — Répugnance du roi à s'immiscer dans les affaires de celle-ci. — Administration de M^{me} de Nemours. — Politique ambiguë de Berne à l'endroit de ses voisins d'Outre-Thielle. — Ses intrigues avec la belle-fille de la duchesse de Longueville. — L'ambassadeur français se montre toutefois rassuré à cet égard. — Justesse de ses prévisions. — Craintes qu'éveillent au pied du Gurten les projets prêtés au roi Très-Christien au sujet de Neuchâtel. — Mesures prises en vue de faire obstacle à leur exécution. — Le libelle factieux. — Gravel conseille en vain d'apaiser à tout prix le différend de Neuchâtel.

XVIII. Au temps où, attristé de la perte de la Franche-Comté, de l'échec de l'interprétation impériale du texte du traité d'Union héréditaire de l'année 1511 et du déclin de l'influence lombarde en Rhétie, Casati établissait le compte des disgrâces concomitantes ou successives subies ou appréhendées par le parti austro-espagnol aux Ligues, il en était une dont sa perspicacité redoutait l'imminence, car elle eût, selon lui, achevé la ruine de la cause de l'Esennal dans la région des Alpes. Il s'agissait de l'acquisition éventuelle de Neuchâtel par le roi Très-Christien. (2) On a fait ailleurs le récit des troubles survenus dans ce petit pays en 1673 et 1674, des péripéties diverses de la querelle des « deux duchesses », du meurtre du marquis de Saint-Micaud au Landeron, des poursuites exercées contre les auteurs de ce crime et de l'appui trouvé en terre bernoise par les chefs de la cabale nemouriste. (3) Dès lors, grâce à la faiblesse du gouverneur de la principauté et à l'arrogance croissante de quelques-uns de ses administrés, la situation ne s'était guère améliorée entre le Jura et la Thielle. Convaincu certes, comme l'était son ambassadeur à Soleure, du

(1) *Gravel à Puyseux*. Soleure, 2 octobre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 11^{vo}. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 6 novembre 1681. *Frari*. Zurigo (1674—1684). — *Le roi; Colbert de Croissy à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 26 novembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 287. — *Gravel au roi*. Soleure, 27 décembre 1681. *Ibid.* LXX. 317.

(2) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 septembre, 23 novembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati Svizzeri e Grigioni.

(3) *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 25 gennaio 1675. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arch. esteri. VIII.

« bon droit de Madame de Longueville », ⁽¹⁾ Louis XIV continuait toutefois à ne pas recourir aux mesures de coercition qui seules eussent pu mettre fin aux intrigues de la belle-fille de cette princesse et calmé l'effervescence des esprits chez ses sujets du « climat des Ligues ». ⁽²⁾

La soif du pouvoir aiguillonnait à un si haut degré la duchesse de Nemours que, dans sa hâte de devenir soit souveraine en titre, soit, au pis aller, curatrice légale de son frère dément, elle perdait peu à peu toute retenue. A quatre reprises au moins, le bruit s'étant répandu de la mort de ce dernier, elle insiste auprès du chef auguste de la maison de France à l'effet d'être autorisée à en vérifier elle-même l'exactitude. La première fois, au printemps de 1675, le roi ne s'oppose pas à ce que, s'inspirant d'une démarche semblable faite en 1673 à Dijon au nom du gouverneur de la principauté, ⁽³⁾ elle dépêche à cette intention l'un des siens à Châtellerauld, mais lui défend de s'y rendre en personne. ⁽⁴⁾ A la seconde, à l'automne de 1676 (novembre), elle obtient en vérité la permission « de voir l'abbé de Longueville, sans luy parler » et facilite à un « greffier de Neuchâtel », qui se trouve « par hasard » dans sa suite, la rédaction d'un procès-verbal de cette visite. ⁽⁵⁾ A la troisième, en juin 1678, elle se contente de prier Louis XIV d'envoyer un de ses gentilshommes « examiner » le malade, « en compagnie d'un médecin ». ⁽⁶⁾ A la quatrième enfin, en novembre 1680, elle met toute son énergie à réclamer un constat juridique de l'état de santé du souverain légitime, encore qu'interdit, de la principauté. ⁽⁷⁾ Aussi bien un décès s'est produit dans l'intervalle, celui de sa belle-mère, avec laquelle ses relations n'avaient cessé de se tendre depuis plusieurs mois. ⁽⁸⁾

(1) Gravel à... Soleure, 5 juin 1676. Arch. de Merveilleux à Neuchâtel, doss. XXIV (Mollondin), n° 48.

(2) Affry à Saint-Romain. Neuchâtel, 4 janvier 1674. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 111.

(3) Cf. Dr Châtelain. La folle de l'abbé d'Orléans (Musée neuchâtelois 1910, p. 201).

(4) Pomponne à Saint-Romain. Versailles, 4 avril 1675. Aff. Etr. Suisse. LIV. 30; Arch. de Merveilleux à Neuchâtel, doss. XXIV, n° 51. — Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXV (1673—1676), p. 192 (8 juillet 1675). — Dr Châtelain. La folle de l'abbé d'Orléans (Musée neuchâtelois, 1910, p. 206).

(5) Pomponne à Gravel. Saint-Germain-en-Laye, 18 novembre et 2 décembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 138, 143. — *Récit du voyage de Mad^e de Nemours à l'abbaye de St-George (près de Rouen) pour voir M^r le duc de Longueville*, novembre 1676. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 155—156. — *Lettre touchant la visite faite par la duchesse de Nemours à son frère dément*, Paris, 14 décembre 1676. *Ibid.* I. 132. — Dr Châtelain. op. cit. p. 206.

(6) Pomponne à Gravel. Saint-Germain-en-Laye, 8 juin 1678. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 316.

(7) Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXVIII. 99 (23 novembre 1680); 107 (30 novembre 1680).

(8) *Les gouverneur et Conseil d'Etat de Neuchâtel à Soleure*, 11 avril 1679. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 113^{vo}; *Ibid.* Manuel du Conseil d'Etat. XXVI. 308. — Affry à Gravel. Neuchâtel, 17 avril 1679. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 146. — Mollondin à [Berne]. 20 avril 1679. St-Arch. Bern. Neuenb. Buch K. 478. — „M^{me} la duchesse de Longueville... est morte led. samedi 5/15 de ce mois à 4 heures du matin.“ Du 11/21 avril 1679. Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXVI. 368. — Strambino al duca di Savoia. Friburgo, 23 avril 1679. Arch. di Stato Piemontese. Vese. ed. arcliv. esteri. VII. — Grésky à Madame Royale. Lucerne, 27 avril, 4 mai 1679. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXI. — Gravel à Pomponne. Soleure, 29 avril 1679. Aff. Etr. Suisse. XLVI. 51.

A tous égards, l'ambassadeur du Louvre à Soleure avait intérêt à ce que le gouverneur de Neuchâtel fût à sa dévotion. Or, la mort de M^{me} de Longueville n'allait-elle pas entraîner une modification fâcheuse dans les rapports entre ces deux personnages?⁽¹⁾ Gravel ne le pensait point.⁽²⁾ Le S^r d'Affry ne lui avait-il pas donné l'assurance que, quoiqu'il advînt, et si peu sympathique qu'il parût être à sa future maîtresse,⁽³⁾ sa résolution de se maintenir à un poste auquel il s'estimait nommé à vie demeurerait immuable?⁽⁴⁾ Mieux renseigné quant à la répugnance du roi à s'immiscer dans les affaires de la petite principauté, Pomponne redoutait au contraire que le changement d'administration survenu à Neuchâtel ne nuisît à la cause française sur le versant oriental du Jura.⁽⁵⁾ M^{me} de Nemours s'était empressée d'y dépêcher son homme de confiance, le S^r de La Martinière, afin d'affirmer par là sa nouvelle autorité.⁽⁶⁾ Tout aussitôt les relations de ce *missus dominicus* avec le gouverneur s'étaient aigries.⁽⁷⁾ A cette heure encore Louis XIV ne cachait pas son intention d'exiger le maintien du *statu quo* et d'empêcher sa parente d'entreprendre, comme en 1673, le « voyage de Suisse ».⁽⁸⁾ Mais il ne sut point persévérer dans cette attitude. Laisée libre de ses actions,⁽⁹⁾ la duchesse révoqua les pouvoirs qu'Affry tenait de sa devancière, nomma en son lieu et place l'intrigant Mollondin,⁽¹⁰⁾ ce qui lui aliéna les sympathies de Fribourg,⁽¹¹⁾ sans lui ramener

(1) *Affry à Gravel*. Neuchâtel, 17 avril 1679. *Aff. Etr. Neuchâtel*. I. 146.

(2) *Gravel à Affry*. Soleure, 18 avril; à *Pomponne*. Soleure, 21 et 29 avril 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 75, 78, 81.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 27 mai 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 102.

(4) *Gravel à Affry*. Soleure, 18 avril; à *Pomponne*. 21 avril 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 75, 78. — *Les gouverneur et Conseil d'Etat de Neuchâtel à la duchesse de Nemours*. Neuchâtel, 19/29 avril 1679. *Aff. Etr. Neuchâtel*. I. 147; au prince de Condé. même date. *Ibid.* I. 148. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 20 juin 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 117.

(5) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 19 avril 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 77.

(6) *Les gouverneur et Conseil d'Etat de Neuchâtel à la duchesse de Nemours*. 25 avril 1679. *Arch. d'Etat Neuchâtel*. Missives. VIII. 114^{vo}. — *Ibid.* Manuel du Conseil d'Etat. XXVI. 312 (8 mai); 314 (9 mai 1679).

(7) „Madame la duchesse de Nemours... dit... qu'il falloit que vous et le chancelier sortissent absolument hors de son service et qu'Elle ne vous souffriroit jamais...” *Extrait d'une lettre écrite à Mr d'Affry*. Paris, 30 mai 1679. *Aff. Etr. Neuchâtel*. I. 149. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 3 et 10 juin 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 108, 112.

(8) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 9, 10 et 17 mai et 14 juin 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 84, 93, 98, 114. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 25 mai 1679. *Arch. di Stato Piemontesi Svizz. Lett. min.* XXI.

(9) „Madama di Nemours et il Sigr amb^r Gravel non sono in buona corrispondenza, quantunque il re habbi scritto di darli ognl assistenza.” *Strambino al duca di Savoia*. Cressier, 26 giugno 1680. *Arch. di Stato Piemontesi*. Vesc. ed arciv. esteri. VII.

(10) „Madama di Nemours mandò alli 12 del corrente per corriere espresso la patente di governatore del contado di Neufchastel a Monsignor di Mollondin.” *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 25 giugno 1679. *Arch. di Stato Piemontesi*. Vesc. ed arciv. esteri. VII. — *Mollondin à Berne*. Neuchâtel, 1^{er} juillet 1679. St - Arch. Bern. Neuenb. Huch K. 484.

(11) *Mémoire* („Comme la Comté de Neufchastel...”). 25 février 1682. *Aff. Etr. Neuchâtel*. I. 164.

celles de Soleure et de Lucerne,⁽¹⁾ et gagna Neuchâtel quelques mois plus tard, en juin 1680.⁽²⁾

D'entre les Etats confédérés que liaient à ce dernier pays des traités de combourgeoisie, seul Berne pratiquait à l'égard de ses voisins d'Outre-Thielle une politique vraiment suspecte de par sa complexité même. Tantôt brutale à l'excès, tantôt souple et conciliante, cette politique déconcertait ceux-là, Suisses ou Français, qui en observaient les péripéties successives.⁽³⁾ Grâce à l'entremise d'un Genevois, Franconis, le différend qui avait mis aux prises les autorités du *Mittelland* et celles de Neuchâtel, ensuite de la saisie de tonneaux de vin embarqués sur le lac de ce nom, pouvait être considéré comme réglé.⁽⁴⁾ Néanmoins l'immixtion directe ou indirecte de celles-là dans les affaires de celles-ci se poursuivait sans trêve.⁽⁵⁾ Dès 1668, on l'a dit, le bruit se répandait aux Liges d'un projet de cession de la principauté à la couronne Très-Chrétienne. Dix ans plus tard, en 1678, ce bruit circulait à nouveau, avec cette variante

(1) *La duchesse de Nemours aux gouverneur et Conseil d'Etat de Neuchâtel*. Paris, 21 juin 1679. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 117. — *Ibid.* Manuel du Conseil d'Etat. XXVI. 308. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 14 et 20 juin 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 114, 117. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 22 janvier et 19 février 1681. *Ibid.* LXX. 23, 49. — *Soleure à Fribourg*. février 1681. *Ibid.* LXXI. 58, 62.

(2) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} août 1679. loc. cit. — *Mollodini à Berne*. Neuchâtel, 4 juin 1680. St-Arch. Bern. Neuenb. Buch K. 491. — *Strumbino al duca di Savoia*. Cressler, 26 giugno 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arch. esteri. VII. — *La duchesse de Nemours à Lucerne*. Neuchâtel, 27 juin 1680. St-Arch. Luzern. Neuenburg. IX (1601—1680); à *Soleure*. même date. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 157; à *Berne*. même date. St-Arch. Bern. Neuenb. Buch K. 504. — *Fribourg à Condé*. 24 septembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 244. — *Fribourg à Colbert*. 21 septembre; *Fribourg au roi*. 25 septembre et 12 décembre 1680. *Ibid.* LXVIII. 243, 245, 299. — *Soleure au roi*. 25 octobre et 30 décembre 1680. *Ibid.* LXVIII. 257, 321. — *Fribourg à Colbert*, à *Colbert de Croissy*. 3 décembre 1681. *Ibid.* LXXI. 332, 331. — *Gazette de France*. 1679. p. 340. — Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXVII (1679—1680). p. 471 (du 24 mai 1680). — Ed. Girod. Séjour de la duchesse de Nemours à Neuchâtel (juin—novembre 1680). ap. Musée neuchâtelois. 1870. I. VII. p. 225. — Boyve. op. cit. IV. 235.

(3) *Mémoire sur l'état présent des affaires du roy en Suisse*. 1675. Aff. Etr. Suisse. LIV. 221.

(4) *Gravel à Affry*. Soleure, 1^{er} septembre 1676. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII (1674—1685). 75. — *Lettre qu'on doit écrire à Mess^{rs} de Berne pour accommoder le différend survenu au sujet du bateau de vin saisi sur la rivière de la Thielle*. Neuchâtel... 1676 (et non 1678). Aff. Etr. Suisse. LXVII. 446. — *Mémoire touchant le différend arrivé par la saisie du vin étranger sur la rivière de Thielle*. 19 juin 1677. *Ibid.* LX. 227^{vs}. — *Mémoire du différend que S. A. S. M^{me} la duchesse de Longueville et Mess^{rs} de Berne ont pour la juridiction de la partie du lac de Biègne qui butgne le comté de Neuchâtel*. 19 juin 1677. *Ibid.* LX. 227. — *Mémoire de M^r le gouverneur d'Affry envoyé avec sa lettre du 27 mars 1678*. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 136. — *Le roi à Berne*. Versailles, 23 novembre 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 279. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 23 novembre 1678; Saint-Germain-en-Laye, 3 et 22 février, 5 avril 1679. *Ibid.* LVIII. 356; LXV. 31, 40, 67. — *Berne à Gravel*. 5 et 21 janvier, 8, 15 et 19 février, 4 mars, 5 avril 1679. *Ibid.* LXIII. 229; LXV. 117; LXVI. 25, 34, 40, 49, 83. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 21 janvier, 4, 17 et 24 mars 1679. *Ibid.* LXV. 20, 24, 54, 58. — *La chancellerie de Berne au gouverneur de Neuchâtel*. 15 mars 1679, 2 août 1683. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 112; Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 146. — *Gravel à Madame de Longueville*. Soleure, 24 mars 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 67. — *Affry à (Gravel)*. Neuchâtel, 27 mars 1679. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 145. — *Mémoire* („L'on a trouvé les affaires de Neuchâtel...“). 1707. St-Arch. Berlin. Neuenburg. Reg. LXIV. IV Generalia. vol. XX. 480—486.

(5) „Il est évident que Berne cherche à s'attribuer un droit sur la rivière de Thielle.“ *Affry à Leonard*. Neuchâtel, 26 août 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX.

toutefois, signalée dès 1674,⁽¹⁾ que le roi ne songeait pas à conserver pour lui l'héritage des Longueville, mais bien à l'abandonner au plus puissant des cantons, et cela à des conditions qui eussent placé désormais ce dernier sous sa dépendance.⁽²⁾ Or, si cette perspective de la défection de l'un des leurs scandalisait les gouvernements protestants d'Helvétie,⁽³⁾ elle ne laissait pas indifférente d'autre part la cour de Turin.⁽⁴⁾ Les intrigues nouées par les Bernois avec la duchesse de Nemours étaient percées à jour dans cette ville. On y savait que, sur des conseils venus de Genève, cette princesse n'eût pas répugné à vendre contre argent comptant à ces derniers sinon « tous ses droits » à la souveraineté de Neuchâtel et de Valangin, ainsi que le bruit en courait, du moins ses prétentions pécuniaires envers la maison de Savoie.⁽⁵⁾ Partant l'envoyé piémontais à Lucerne ne demeurait pas inactif⁽⁶⁾ et incitait les cantons catholiques à s'opposer à la conclusion d'un tel marché.⁽⁷⁾ Gravel, en revanche, auquel la connaissance de ces menées suspectes avait tout d'abord échappé, se montrait rassuré, estimant avec raison que rien ne pouvait être traité à cet égard sans la participation de son maître et que celui-ci ne manquerait pas de désapprouver une négociation entamée à son insu.⁽⁸⁾ En fait les gouvernants du « Mittelland » n'attendirent pas d'être convaincus de l'inanité de ce projet étrange pour en désavouer de façon très nette jusqu'à l'existence.⁽⁹⁾

Aussi bien les hésitations de Berne tendaient à prendre fin. Les relations entretenues par cet Etat avec le Louvre étaient trop précaires, trop sujettes

(1) « Si dice che il ro di Francia ha procurato che si venda ai Bernesi Neuchastel e Valangin per il prezzo di 600 milla scudi. » *Il duca di Savoia a Ferrero*. Torino, 7 luglio 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. C.

(2) « Si voelfera che l'erede del duca di Longavilla habbi fatto un baratto col Christianissimo della contea di Neuschhatel, confinante alla Borgogna et li Bernese, il che da qualche apprehensione a quei Svizzeri. » *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 settembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 29 settembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(3) « Voyant que le roy veut obliger les Bernois qui luy sont entièrement acquis. » *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 29 settembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(4) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 settembre 1678. loc. cit. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 20 ottobre 1678. loc. cit.

(5) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 29 gennaio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIV. — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 27 febbraio 1677. loc. cit.; *à Gravel*. Lucerna, 8 marzo 1677. *Ibid.* — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 30 novembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.

(6) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 3 settembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(7) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 febbraio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(8) « Pare che sii a M^r Gravel che si sia donato cinque cento luiggi d'oro per fare riuscire il negotio. » *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 31 gennaio e 15 febbraio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIV. — « Un simile contratto sarebbe odiosissimo et ripugnarebbe a tutte le leggi, sendosi mai visto esempio che un principe o Stato libero habbi acquistato ragioni per seconvolgere l'ordine della giustitia et turbare il riposo e quiete publica. » *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18, 23 e 27 febbraio 1677. loc. cit.

(9) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 marzo 1677. loc. cit.: *a Gravel*. Lucerna, 8 marzo 1677. *Ibid.*

à d'incessantes fluctuations, pour qu'il y eût lieu d'escompter une entente prochaine et durable entre eux au sujet des affaires de Neuchâtel. En février 1679 encore, les alarmes s'étaient réveillées au pied du Gurten à la nouvelle que Louis XIV agitait non seulement de remettre sur pied des négociations avec le duc de Savoie « quant à Genève et au pays de Vaud », (1) mais en plus d'accorder des compensations en France à la duchesse de Nemours et à sa belle-mère, lesquelles lui eussent cédé en échange leur principauté. (2) Lorsque de surcroît, en juillet 1682, une décision royale, ratifiant un arrêt du Parlement du 22 juin, (3) enleva la curatelle de l'abbé d'Orléans à sa sœur pour la confier au prince de Condé et au duc d'Enghien; (4) lorsque le gouverneur Pierre-François d'Affry fut rentré dans la charge dont l'avait dépossédé le Sr de Molloudin; (5) lorsque enfin le Sr de La Martinière eut été remplacé par le secrétaire David dans la représentation des intérêts des Longueville au delà du Jura, (6) on comprit à Berne qu'un changement de politique s'imposait dans la région des laes romands; que de nouveaux empiétements sur l'héritage de Jeanne de Hochberg, avec la connivence de la France, n'étaient plus réalisables et que mieux valait dès lors s'attacher à faire échoir celui-ci à une maison étrangère, ennemie de celle de Bourbon.

Vers les premiers jours de janvier 1683, un inconnu, passant à Neuchâtel, y divulguait un projet tendant à assurer la dévolution de cet Etat souverain à un prince protestant. C'était, à n'en pas douter, du prince d'Orange qu'il s'agissait en l'espèce. (7) Lorsqu'on voulut arrêter le propagateur de ces bruits séditieux, lequel ajoutait qu'il y « avait des millions prêts pour cela », il venait de quitter le pays. (8) Le gouverneur Pierre-François d'Affry fut vertement

(1) *Gresy à Madame Royale*. Lucerne, 16 février 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(2) *Ibid.*

(3) Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXX. p. 76.

(4) *Lettres patentes du roi portant révocation de l'ancienne curatelle, etc.* Paris, 22 mai 1682. Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXX (1682—1683), p. 71. — *Les gouverneur et Conseil d'Etat de Neuchâtel à Gravel*, 12 juillet 1682. — *Le prince de Condé aux mêmes*. Chantilly, 17 juillet 1682. — *Les mêmes à Mme de Nemours*. 18 juillet 1682. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII (1674—1685). 202^{vo}, 205^{vo}, 207; St-Arch. Luzern. Neuenburg (1681—1698). — *Arrêt royal rendu à l'encontre des prétentions de Mme de Nemours*. Versailles, 23 juillet 1682. Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXX. 81. — *Berne à Condé*, 12/22 août 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 308. — *Cherofnt a Cibo*. Lucerne, 4 septembre 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Boyve*. IV. 244 sqq.

(5) *Affry à Berne*. Neuchâtel, 27 juillet 1682. Arch. d'Etat Neuchâtel. Missives. VIII. 207^{vo}; *Ibid.* Manuel du Conseil d'Etat. XXVI. 308 (11 avril 1679); XXX. 43 (10 juillet 1682). — *David à Gravel*. Neuchâtel, 3 et 7 août 1682. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 166, 169. — *Affry à Gravel*. Neuchâtel, 7 août 1682. *Ibid.* I. 168. — *Affry à Lucerne*. Neuchâtel, 18/28 août 1682. St-Arch. Luzern. Neuenburg (1681—1698).

(6) *Acte du prince de Condé remettant la surveillance des affaires de Neuchâtel au secrétaire David*. Chantilly, 17 juillet 1682. Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXX. 69. — *Lettres ou commandement de LL. AA. Ser. Messrs les Princes curateurs honoraires de S. A. S. pour le rétablissement de Messrs le gouverneur d'Affry et de Messrs les chancelier et trésorier général de Montmolin dans les fonctions de leur charge*. Chantilly, 17 juillet 1682. *Ibid.* XXX. 87.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 16 janvier 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 36.

(8) *Ibid.*

tancé de sa mollesse en cette conjoncture.⁽¹⁾ Sa responsabilité s'accrut encore, le mois suivant, à l'apparition d'un libelle factieux, dont l'auteur, bien que les soupçons se portassent sur un ministre du Saint-Evangile, ne put être découvert.⁽²⁾

Esprit judicieux, Gravel, comme s'il eût prévu le développement qu'allait prendre sous peu le différend relatif à la succession des Longueville, conseillait de l'apaiser à tout prix.⁽³⁾ S'il eût été écouté; si, au lieu de se confiner dans un silence dédaigneux,⁽⁴⁾ le roi Très-Christien se fût nettement prononcé en faveur de la seule solution capable d'assurer le maintien d'une domination française à Neuchâtel et à Valangin, aucune candidature à l'héritage de la duchesse de Nemours n'eût prévalu en 1707 contre celle du prince de Conti, dont le retentissant échec fut dû presque uniquement à l'obstination des autres prétendants régnicoles, favorisée par le mutisme impolitique et déconcertant de leur commun maître à tous.

Appréhension qu'éveille dans la Suisse évangélique la situation précaire de Genève. — Ses causes. — Le roi Très-Christien s'attache à rassurer Berne. — Attitude agressive du duc de Savoie à l'égard des autorités de la république du Léman. — L'incident de Jussy. — Les cantons protestants en déplorent l'inopportunité. — Les négociations genevoises sont désapprouvées à Paris. — Les cantons catholiques et la cour de Piémont. — Raisons de l'abstention de Casati. — Démarches pacificatrices tentées par Gravel au pied du Salève. — Offre de médiation française. — Mal accueillie à Turin, elle est vue de bon œil à Genève. — Mission de Du Pan et de Chapeaurouge en Suisse. — Leur visite aux « Cordeliers » à Soleure. — Craintes exprimées par Leonardi. — Diète de Bade de juillet 1676. — Les deux thèses inconciliables. — La cité calviniste se refuse à dépêcher des députés au duc. — Attitude du gouvernement de Paris et de son représentant aux Liges en cette conjoncture. — Echec piémontais. — Mécontentement qu'en éprouve Leonardi. — Négociations poursuivies auprès du Louvre au nom du duc de Savoie. — Leur succès. — Ordres adressés à Gravel. —

(1) *Le roi à Gravel*. Versailles, 29 janvier 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 44. — *Affry à [Gravel]*. Neuchâtel, 8 février 1683. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 195; au prince de Condé. 9 février 1683. *Ibid.* I. 197.

(2) *Libelles et autres écrits touchant Neuchâtel*. 23 janvier 1683. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 187. — *Affry à Gravel*. Neuchâtel, 13 février 1683. *Ibid.* I. 200. — *Gravel au roi*. Soleure, 13 et 20 février et 13 mars 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 71, 84, 104. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 26 février 1683. *Ibid.* LXXV. 82. — *Gourville à (Condé)*. Paris, 26 février 1683. Aff. Etr. Neuchâtel. I. 218.

(3) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 3 et 10 juin 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 108, 112. — «Une pareille entreprise... deviendrait peut être préjudiciable aux intérêts de V. M^{té}, quelque Etat voisin venant à s'en mesler.» *Gravel au roi*. Soleure, 13 mars 1683. *Ibid.* LXXV. 101.

(4) «Je ne juge pas qu'il soit ny de ma dignité, ny de mon service d'entrer dans le détail de ce qui peut regarder la souveraineté dudit comté de Neuchâtel.» *Le roi à Gravel*. Complègne, 5 mars 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 90.

Diète de Bade de février 1677. — Menaces françaises à l'égard de Genève. — Elles ne sont que « de surface ». — On s'attache dans l'entourage de Louis XIV à ménager Berne. — Anxiété à Turin quant au rattachement projeté de Genève au Corps helvétique. — Habileté déployée par l'envoyé des syndics et conseils à la cour de France. — Son décès. — Le cardinal d'Estrées. — Détente momentanée dans la situation.

XIX. Si la rapidité de l'occupation française à Strasbourg plaçait les cantons protestants en présence d'un fait accompli; si, d'autre part, la politique nouvelle inaugurée à l'égard de Neuchâtel par l'autorité bernoise entretenait chez celle-ci l'espoir de soustraire à la longue ce petit pays aux influences du Louvre, en revanche les inquiétudes qu'éveillait dans la Suisse évangélique la situation précaire de Genève étaient loin d'avoir diminué. Ces inquiétudes, d'ailleurs justifiées, provenaient à la fois des sentiments notoïrement hostiles nourris à Turin envers la république du Léman, de la suspencion légitime qui s'attachait aux tentatives de médiation de la cour de Paris entre les deux parties et de l'attitude énigmatique des cantons catholiques alliés du souverain du Piémont. (1)

A la veille de la deuxième et décisive conquête de la Frauche-Comté par les armes royales, soit au printemps de 1674, cet état des choses s'était, à dire vrai, quelque peu modifié. Non pas que le duc de Savoie eût renoncé à disputer à ses voisins du nord l'héritage dont son aïeul avait été dépossédé dès la première moitié du XVI^e siècle. Mais les *Waldstätten*, Lucerne en particulier, paraissaient beaucoup moins décidés que naguère à appuyer à fond ses revendications territoriales dans la région du Salève et du Jorat. (2) D'autre part, mû du désir d'empêcher coûte que coûte que les Bernois « sortissent de la neutralité », le roi Très-Christien les tenait en haleine par la double promesse de leur céder Neuchâtel et Valangin, dont il prétendait négocier en secret l'achat au prix de six cent mille écus, (3) et d'améliorer en leur faveur les conditions auxquelles les fermiers du sel fournissaient de minots de Salins les greniers d'Yverdon. (4) Cette tentative de rapprochement entre le gouvernement royal et celui du plus puissant des Etats confédérés ne devait malheureusement pas survivre à la chute de Besançon, de Dôle et de Gray, ou du moins n'être reprise dans la suite qu'avec de faibles chances de succès. (5) Et pourtant

(1) *Il duca di Savoia a Leonardt*. Torino, 14 luglio 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XIX. — *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 19 dicembre 1674. *Ibid.* XCVIII.

(2) *Leonardi al duca di Savoia*. Lucerna, 1^o giugno 1673. loc. cit.

(3) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 28 settembre 1678. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 29 septembre 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(4) *Il duca di Savoia a Ferrero*. Torino, 20 luglio 1674. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. C.

(5) *Saint-Romain à Pomponne*. Bade, 5 mai 1674. Aff. Etr. Suisse. L. 223. — *Saint-Romain à Louvois*. Bade, 5 mai 1674. Arch. Guerre. CCCCXVII. 149.

combien n'eût-il pas été à souhaiter qu'à cette heure, en présence de la recrudescence marquée des intrigues piémontaises, aucun malentendu ne subsistât entre le Louvre et ses alliés protestants aux Ligues?

A l'affût de toutes les occasions de chercher querelle aux autorités genevoises et de justifier à la fois la nécessité des travaux de fortification exécutés sur son ordre à Bellerive⁽¹⁾ et sa décision de considérer comme « nul et non avvenu » le traité de Saint-Julien de l'an 1603,⁽²⁾ la cour de Turin avait su donner au très modeste incident de Corsinge un développement hors de proportion avec son importance réelle. Elle s'attachait depuis peu, ainsi qu'on l'a dit plus haut, à grossir celui de Jussy et à représenter, aussi bien à Paris qu'à Lucerne, comme un attentat « à main armée » commis dans la nuit du 13 au 14 septembre 1675 sur les terres de Savoie, les mesures prises par les gouvernants de la Seigneurie en vue de faciliter l'entrée dans l'un de leurs mandements d'une certaine quantité de bosses de sel.⁽³⁾ Or, si quelques regrets avaient paru se manifester à Genève incontinent après « ce qui s'était passé à Corsinge », le peuple et ses magistrats jugeaient en revanche que le différend survenu à Jussy était opportun dès lors qu'il remettait sur le tapis la prétention ducale d'abroger le traité de Saint-Julien et autorisait à en démontrer à nouveau l'inanité.⁽⁴⁾ C'était là une opinion discutable assurément et que les protecteurs suisses de la petite république ne partageaient qu'à demi.⁽⁵⁾

Très décidés, semble-t-il, de prime abord, ainsi qu'en témoignaient les résolutions viriles arrêtées à Lausanne le 13 juin 1674,⁽⁶⁾ à s'opposer au besoin par la force à la mainmise savoyarde projetée sur la pointe occidentale du Léman, les Conseils du *Mittelland*, approuvés, quoique avec certaines réserves, par ceux du *Vorort*, s'étaient repris dès septembre.⁽⁷⁾ Par suite la conférence berno-genevoise de Morges du 20 octobre n'avait pas répondu aux espérances éveillées au pied du Salève.⁽⁸⁾ Or, l'incident de Jussy ravivait mal à propos le différend séculaire que les gouvernements des deux grandes cités évangéliques avaient intérêt à voir sommeiller. Aussi lorsque, le 15 novembre 1675,

(1) *Genève à Berne*. 29 février/10 mars 1676. St-Arch. Bern. Genfbuch. VIII. 297. — Gautier, Histoire de Genève. VIII. 47.

(2) *Genève à Berne*. 29 février/10 mars, 7/17 mars 1676. St-Arch. Bern. Genfbuch. VIII. 297, 309.

(3) *Responce à l'escriture de Messrs de Genève* („Messrs de Genève, après avoir commis des attentats...“) (1676). St-Arch. Luzern. Savolen-Sardinien. Territorlum. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 26 febbraio/7 marzo 1676. loc. cit. — *Genève à Berne*. 29 février/10 mars, 7/17 mars 1676. loc. cit. — Gautier. op. cit. VIII. 53.

(4) *Tillier à Saint-Thomas*. Genève, 9 avril 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Ginevra. Lett. mln. I. — *Ferreo al duca di Savoia*. Parigi, 21 agosto e 31 dicembre 1676. *Ibid.* Francia. Lett. mln. CIII. — *Relutione dell'ambasciata di Francia di Tommaso Felice Ferrero*. dicembre 1677. *Ibid.* Negoz. con Francia. XIV.

(5) *Genève à Zurich*. 2/12 novembre 1675. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. C. L. 48 (1671—1682). p. 171. — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 5 febbraio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(6) Gautier, Histoire de Genève. VIII. 47.

(7) Gautier. op. cit. VIII. 48.

(8) *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 15 novembre 1671. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esterl. VIII. — Gautier. op. cit. VIII. 49.

les autorités de Zurich et de Berne avisèrent les « syndics et conseils » des griefs formulés contre eux par la duchesse Jeanne-Baptiste, devenue régente ensuite du décès de son fils, s'abstinrent-elles de les féliciter de l'acte qu'ils s'étaient résolus à accomplir.⁽¹⁾ Convaincus assurément qu'aucune amélioration ne se produirait dans les rapports de la cour de Savoie avec ses anciens sujets, tant que celle-là se refuserait à reconnaître la validité des engagements contractés à l'égard de ceux-ci par Charles-Emmanuel I^{er} en 1603, les Suisses protestants déploraient en revanche la maladresse du procédé dont usaient leurs coreligionnaires de la région du Salève pour tenter de sortir d'embarras.⁽²⁾

Aussi bien les Genevois surent assez vite à quoi s'en tenir quant à l'impression produite chez leurs amis, comme chez leurs adversaires, par le coup de tête que leur reprochait le souverain du Piémont. En présence de la menace venue de ce pays, par l'entremise des Confédérés de la croyance réformée,⁽³⁾ leur premier soin fut d'appeler ceux-ci à l'aide et de décréter une levée de deux mille hommes.⁽⁴⁾ Ces démarches ne rencontrant aucune approbation à Paris, leur compatriote Jean Favre, chargé auprès d'eux du « paquet du roy », prit sur lui de les en aviser « avec modération ». ⁽⁵⁾ Saint-Romain, poussé par Leonardî,⁽⁶⁾ usa de moins de ménagements, car il déclara sans ambages aux envoyés de la Seigneurie que leurs supérieurs, s'étant rendus coupables d'une agression préméditée contre les Etats du duc, avaient à s'en excuser par le moyen d'une députation à Turin.⁽⁷⁾ Ce qu'il leur cachait en revanche, c'est que de nouvelles instructions lui preservaient de détourner les Bernois de toute immixtion dans le différend en cours.⁽⁸⁾ A dire vrai, il n'y réussit pas. Contrairement à ses conseils, les autorités des deux grandes cités évangéliques s'employèrent à recommander à celles des cantons de l'ancienne croyance les intérêts de la petite république calviniste.⁽⁹⁾ Par malheur le siège des Lucernois

(1) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 26 febbraio/7 marzo 1676. loc. cit.

(2) *Gautier*. op. cit. VIII. 54. 55.

(3) *Savoyscher Gegen Factum (Response à l'escriture de Mess^{rs} de Genève)*. 1676. St-Arch. Bern. GenfBuch. VIII. 391.

(4) *Madama Reale a Leonardî*. Torino, 21 gennaio 1676. Arch. di Stato Piemontesi Svizz. Lett. min. XX. — *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 13 febbraio 1676. *Ibid.* — *Favre à Pomponne*. Genève 28 mars 1676. Aff. Etr. Genève. III. 219. — *Genève à Berne*. 21/31 mars 1676. St-Arch. Bern. GenfBuch. VIII. 319. — *Gautier*. op. cit. VIII. 54.

(5) *Favre à Pomponne*. Genève, 28 mars 1676. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 11 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 43.

(6) *Madama Reale a Leonardî*. Torino, 21 gennaio 1676. loc. cit.

(7) *Gautier*. op. cit. VIII. 60.

(8) *Pomponne à Gravel*. Camp devant Condé, 27 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 41 — «Les magistrats de Genève sont dans une grande dépendance de Mess^{rs} de Berne.» *Dupré au roi*. Genève, 2 mars 1683. Aff. Etr. Genève. IV. 441.

(9) «Colà (a Arau) concertarono la risposta sul fatto de Genevrini da farsi alli nostri cantoni.» *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 9 gennaio 1676. Arch. di Stato Piemontesi Svizz. Lett. min. XX. — *Zurigo e Berna ai cantoni cattolici*. 3/13 gennaio 1676. *Ibid.* — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 17/27 marzo 1676. *Frari*. Zurigo (1674—1681). — *Leonardî a San Tomaso*. Lucerna, 23 aprile 1676. Arch. di Stato Piemontesi Svizz. Lett. min. XX. — *Gautier*. op. cit. VIII. 59. — *Edlg. Absch.* VI. I. 989 d (Arau, 10 gennaio 1676).

et de leurs adhérents semblait fait à cet égard. Outre que leurs affinités confessionnelles ne les prédisposaient guère à embrasser la cause genevoise, leur alliance avec la maison ducal les astreignait à l'obligation de fournir des troupes à celle-ci. De plus, prenant les devants, l'envoyé piémontais chez les *Waldstetten*, Leonardi leur avait exposé à sa manière l'incident de Jussy et s'était attaché, non sans succès, à « donner un tour odieux à l'affaire du sel transporté dans ce lieu ». (1) Ce fut donc sans hésitation que les membres de la diète catholique reconnurent au fils de Charles-Emmanuel II le droit d'exiger des « syndics et conseils » une réparation proportionnée à la gravité de l'offense subie. (2) Le représentant de la cour de Turin devait être moins heureux dans ses démarches auprès de son collègue espagnol. Celui-ci, sollicité d'intervenir à Berne afin que les autorités de cet Etat incitassent celles de Genève à ne point refuser au duc les satisfactions légitimes que ce prince réclamait d'elles, (3) se refusa, dans la crainte que les intéressés ne se servissent des missives qu'il leur adresserait à ce sujet pour contraindre en quelque sorte l'ambassadeur français à se ranger à leur parti. (4)

Entre-temps Gravel avait succédé à Saint-Romain au poste diplomatique de Soleure, et ses premiers rapports avec les magistrats de la petite république du Léman semblaient empreints d'une grande bienveillance. Le fait que le roi l'avait muni d'une lettre de créance spéciale à leur intention facilitait singulièrement les relations entre eux et lui. (5) Toujours est-il cependant que Leonardi crut devoir lui demander d'user de son autorité auprès des Conseils de la Seigneurie pour amener celle-ci à résipiscence. (6) Décidé à se

(1) *Mémoire sur les abus commis par les Genevois dans le lieu de Jussy*, septembre 1675. St-Arch. Luzern. Savoien-Sardinien. Territorium. — *Leonardi a Lucerna*, Lucerna, 3 marzo, 6 maggio 1676. *Ibid.* — *Leonardi alli sei cantoni cattolici*, Lucerna, 3 marzo, 6 maggio 1676. *Ibid.* Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX. — *Leonardi alli sei cantoni cattolici con S. A. R.* (per muovergli maggiormente ad aggire con ogni vigore in Bada per il solo capo delle soddisfattioni), Lucerna, 26 giugno 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XX. — *Response à l'écriture de Messrs de Genève* („Messrs de Genève, après avoir commis des attentats...“), (1676). St-Arch. Luzern. Savoien-Sardinien. Territorium. — *Esclaircissement sur l'écrit remis par Monsr l'auditeur Leonardi, résident de Savoie, à Messrs les cantons catholiques, intitulé: Response à l'écriture de Messrs de Genève* (1676). St-Arch. Zürich. Genff (1673—1677). A. 246^{II}. — Gautier. op. cit. VIII. 60.

(2) *Saint-Romain à Pomponne*, Soleure, 20 décembre 1675. Aff. Etr. Suisse. LII. 134. — *Le capitaine Schmid à Madame Royale*, Altorf, 29 mai 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. partic. CCCCLIV. mazzo XIII. — Eidg. Absch. VI^A. 1002 a (Luzern, 8. Mai 1676). — Gautier. op. cit. VIII. 64.

(3) *Casati al governatore di Milano*, Lucerna, 23 luglio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerl.

(4) *Casati al governatore di Milano*, Lucerna, 21 maggio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerl.

(5) *Strambino al duca di Savoia*, Friburgo, 28 dicembre 1675. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arch. esterl. VIII. — *Jacques Bordier à Genève*, Paris, 27 décembre 1675/6 janvier 1676. Arch. d'Etat Genève. Porlef. histor. 3501. — *Genève au roi*, 14 avril 1676. Aff. Etr. Genève. III. 220. — *Genève à Gravel*, 11/21 avril 1676. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. C. L. 48. p. 192. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 585 (mardi 28 décembre 1675/7 janvier 1676): p. 600 (samedi 1/11 avril 1676).

(6) *Gravel à Pomponne*, Soleure, 11 avril, 19 septembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 43, 167.

dérober à cette invitation,⁽¹⁾ le ministre de Louis XIV accepta en revanche avec empressement de prier les chefs du gouvernement dans les deux grandes cités évangéliques de s'interposer pour faire entendre raison à leurs coreligionnaires de la région du Salève, dont Jean Favre ne parvenait pas à refréner l'ardeur processive, sinon belliqueuse.⁽²⁾ Ce que les magistrats de Genève prévoyaient dès le mois d'octobre 1674 paraissait dès lors inévitable.⁽³⁾ Une offre de médiation royale entre les parties, adressée au marquis de Saint-Thomas, premier secrétaire d'Etat à Turin, par Gravel, quelques semaines après l'arrivée de celui-ci à Soleure, offre bientôt confirmée de Paris, surprit beaucoup plus désagréablement la duchesse-régente que ses contradicteurs et engagea cette princesse à prescrire à Leonardî d'esquiver coûte que coûte toute entrée en matière sur ce sujet.⁽⁴⁾

Le malaise causé en Piémont par la nouvelle que le roi Très-Christien prétendait s'immiscer dans le différend de Jussy se trouvait nécessairement compensé par la satisfaction qu'éprouvaient les Genevois à en constater l'existence.⁽⁵⁾ Hostiles de prime abord au projet de médiation française, ceux-ci inclinaient à l'accepter dès l'instant qu'il soulevait des objections chez la partie adverse et que les catholiques d'Helvétie paraissaient disposés à appuyer les exigences duciales.⁽⁶⁾ La situation était telle, lorsque le 5 juillet s'ouvrit une diète générale à Bade.⁽⁷⁾ Etant donné l'intérêt exceptionnel que présentait à leurs yeux cette réunion, les magistrats de la Seigneurie dépêchèrent en Suisse deux des leurs, l'ancien premier syndic Jean Du Pan et le conseiller Ami de Chapeaurouge.⁽⁸⁾ Admis à l'audience du gouvernement de Berne, le 27 juin, ces personnages se rendirent aussitôt compte des difficultés à quoi se heurterait l'accomplissement de leur mission, du fait de l'impuissance manifeste des protestants à détacher les cantons de l'ancienne croyance de la cause piémontaise.⁽⁹⁾ A Zurich,⁽¹⁰⁾ comme à Soleure, où Gravel les reçut aux « Cordeliers », leurs inquiétudes s'acèrent

(1) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 19 septembre 1676. loc. cit.

(2) *Gravel à Leonardî*. Soleure, 16 et 23 mai, 1^{er} et 18 août 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 mai, 19 septembre, 10 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIH. 75, 167, 188.

(3) *Gautier*. op. cit. VIII. 49, 50.

(4) *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 19 marzo 1676. loc. cit. — *Madama Reale a Leonardî*. Torino, 21 marzo e 28 aprile 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — «La quale mediatione non servirebbe ch'a far insuperbire quella gente.» *Madama Reale a Ferrero*. Torino, 9 maggio 1676. *Ibid.* Francia. Lett. min. C. — *A Maloperi aux Etats-Généraux*. Bâle, 10/20 juin 1676 Rijkssarchieff. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 19 août 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 83.

(5) *Madama Reale a Leonardî*. Torino, 28 aprile 1676. loc. cit. — «La Christianissima interpositione nel capo della sodisfattione mi ha sempre recato un gran timore.» *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 6 maggio 1677. loc. cit.

(6) «Mentre si lodano publicamente (i Genevrini) che S. M^a gli manderà ambasciatori per regoliare et agglustare, coll'osservanza dell'asserto trattato di San Giuliano, tutte le loro differenze.» *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 21 maggio e 24 giugno 1676. loc. cit.

(7) *Eidg. Absch.* VI A. 1012.

(8) *Gautier*. op. cit. VIII. 65.

(9) *Strambino al duca di Savoia*. Erlborgo, 15 novembre 1675. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VIII. — *Eidg. Absch.* VI A. 1002 e. — *Gautier*. op. cit. VIII. 68.

(10) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 1/11 luglio 1676 *Frari*. Zurigo (1674—1684).

encore. L'ambassadeur ne leur cacha pas que son maître, partisan de l'intégral maintien du traité de Saint-Julien,⁽¹⁾ blâmait en revanche les incidents imprudemment provoqués dans les enclaves genevoises du Faucigny; que les récriminations de la Seigneurie au sujet des travaux exécutés à Bellerive étaient inopportunes et qu'une députation à Turin lui apparaissait plus indispensable que jamais.⁽²⁾

Était-ce à dire que Du Pan et son collègue fussent seuls à appréhender l'issue de la « journée » qui s'ouvrait en Argovie? Certes non. Leonardi y arrivait de son côté fort peu rassuré.⁽³⁾ Par une voie détournée, Zurich et Berne le faisaient avertir que ses négociations demeureraient stériles, au cas où son maître persisterait à contester la validité du traité de Saint-Julien.⁽⁴⁾ Or, loin de songer à céder sur ce point, l'envoyé piémontais regrettait amèrement que l'une des dernières déclarations du duc défunt ne fût pas assez explicite à cet égard et semblât préparer l'adoption d'une cote mal taillée.⁽⁵⁾ D'autre part, la fidélité des cantons forestiers à la cause de la Savoie lui paraissait sujette à caution.⁽⁶⁾ Enfin, la menace de médiation française exigeant une solution très rapide de ses démarches en Suisse, il ne se croyait pas en mesure de l'obtenir dans les délais voulus.⁽⁷⁾ Mais aussi bien cette menace allait en un certain sens servir et non point contrecarrer les intérêts qui lui étaient confiés. Ainsi Casati commençait à changer ses batteries. Après avoir protesté qu'il n'interviendrait à aucun degré dans le conflit entre Turin et Genève, l'ambassadeur d'Espagne, mû par la crainte que son collègue du Louvre n'imposât sa volonté aux deux parties, engageait la Seigneurie à ne point différer davantage la conclusion d'un accommodement raisonnable avec la cour de Piémont.⁽⁸⁾ Fait plus digne de remarque encore, le résident hollandais Malapert donnait un semblable conseil, et cela pour les mêmes raisons.⁽⁹⁾

(1) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 9 ottobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIII.

(2) *Gravel à Leonardi*. Soleure, 16 mai 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 16 luglio 1676. *Ibid.* — Gantier. op. cit. VIII. 68.

(3) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 giugno; Bada, 16 luglio 1676. loc. cit.

(4) *Gravel à Leonardi*. Soleure, 16 mai 1676. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 23 mai 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 75.

(5) « Mais, quand on voudroit prendre cette erreur pour une vérité, on ne peut pas nier qu'en observant tout ce qui est porté par le traité, sans pourtant s'y obliger, cela ne fist le mesme effect » (déclaration ducale). *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 giugno 1676. loc. cit.

(6) « La maggior parte delli Svizzeri sono amici del loro proprio interesse; se questo non si ottiene con la prontezza e liberalità da loro desiderata, ogni loro amicizia si converte in odio. » *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 giugno 1676. loc. cit.; *a San Tomaso*. Lucerna, 6 agosto 1676. *Ibid.*

(7) *Madama Reale a Leonardi*. Torino, 28 aprile 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Relatione fatta a Madama Reale dal conte et auditore Leonardi delle negotiationi et operato da lui nell'i Svizzeri dall' 1671 sin al giugno 1678*. Torino, 1° agosto 1678. *Ibid.* Materie Politiche. Negoz. con Svizzeri. VI.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 maggio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(9) « per pescare nel torbido. » *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 maggio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — « senz' entrar in alcuna trattatione ne medlatione per mezzo della Francia. » *Del medesimo*. 21 maggio e 4 giugno 1676. *Ibid.* — *Casati al governatore di Milano*. Lucerna, 21 maggio 1676. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bale. 15/25 juillet 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitterland. 5970. — Gantier. op. cit. VIII. 73.

Au total le succès ou l'insuccès des négociations savoyardes allait dépendre presque exclusivement de l'attitude qu'observerait à leur endroit l'ambassadeur de France. Celui-ci avait promis à Leonardi de l'assister au cours de la diète. (1) Tout d'abord il tint son engagement, mais réserva sa décision finale jusqu'à l'heure où lui seraient mieux connues les prétentions respectives des parties. (2) Son attente fut brève. Dès le 14 juillet, le diplomate italien prononça à l'adresse de Genève un réquisitoire violent, auquel Du Pan et Chapeaurouge répondirent aussitôt, en accusant son maître d'avoir, le premier et à maintes reprises, violé le traité de Saint-Julien. (3) Ces thèses contradictoires semblaient certes inconciliables. A Turin l'opinion prévalait en effet que le rétablissement de rapports de bon voisinage entre les deux gouvernements n'exigeait pas au préalable l'existence de conventions écrites. (4) Sur les bords de l'Arve, en revanche, on s'obstinait à repousser tout accommodement tant que le duc n'aurait pas renoncé à considérer comme nuls les articles du 21 juillet 1603. (5) A ce moment encore, Gravel, auquel il était prescrit de travailler au maintien de la paix dans la région du Jura, (6) inclinait à préconiser le prompt départ d'une mission genevoise pour le Piémont. Il ne persévéra pas longtemps dans cette attitude. Aussi bien, en présence du refus catégorique de l'envoyé de Victor-Amédée d'entrer en conférence avec les députés de la cité calviniste, les membres de la délégation de Berne s'étaient substitués à ces derniers (7) et ne cachaient pas leur intention de ne rien céder « sur le fait de Saint-Julien », même au cas d'une défaillance des autorités de la petite république du Léman. (8) Or, celles-ci n'avaient pas rejeté la sentence arbitrale de Servien pour se déjuger quelques mois plus tard. (9) Lorsque la nouvelle leur parvint qu'une majorité s'était trouvée au sein de la diète pour les engager à faire amende honorable et à adresser à cette fin au duc de Savoie une missive que le Corps helvétique

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 2 aprile 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 23 mai 1676. *Ibid.*

(2) *Pomponne à Gravel*. Camp devant Condé, 27 avril 1676. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 41. — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 1^{er} août 1676. loc. cit.

(3) *Proposition de Mr Leonardi, envoyé de Savoie*. Bade, 4/14 juillet 1676. Aff. Etr. Suisse. LVI. 79. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 luglio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *A Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 8/18 juillet 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Gautier*. op. cit. VIII. 74. — *El dg. Absch. VI A. 10140* (Baden, 5. Juli 1676).

(4) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 luglio 1676. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 8 août 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 153. — *Villars à Pomponne*. Turin, 24 octobre 1676. Aff. Etr. Turin. LXX. 300.

(5) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 8 août 1676. loc. cit. — *Genève à Zurich et à Berne*. 30 juillet/9 août 1676. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. C. L. 48. p. 207.

(6) *Ferrero al duca di Savoia*. Campo d'Aspclar (Aspelaere), 28 maggio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIII.

(7) *Gautier*. op. cit. VIII. 71.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 14 maggio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 10 octobre 1676. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XX. — «Stoppa ha detto che i Bernesi non darebbero mano a cosa alcuna senza dichiarire cosa dovesse essere del trattato di S. Giuliano... I Bernesi sono fermi e non intendono discorso quando si sono fissi una cosa nel capo.» *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 11 giugno 1677. *Ibid.* Francia. Lett. min. CIV.

(9) *Genève à Berne*, 19/29 septembre 1676. St.-Arch. Bern. Genfbuch. VIII. 467.

unanime eût appuyé de sa recommandation;⁽¹⁾ lorsque de plus on les eut avisés que Leonardi exigeait davantage encore et prétendait les contraindre à solliciter de bouche de son maître l'oubli du passé, ils s'indignèrent et rejetèrent les conseils de modération qui leur étaient adressés à la fois de Paris, de Soleure, de Berne et de Zurich, sinon de La Haye, où leurs vellétés de résistance rencontraient depuis peu quelque écho.⁽²⁾

A Bade, Gravel avait jugé opportun d'insister afin que les plaintes genevoises relatives à l'inobservation du traité de Saint-Julien par la cour de Turin et les réeriminations de celle-ci au sujet de l'incident de Jussy fissent l'objet de deux négociations distinctes.⁽³⁾ Cette conception de son devoir en une telle conjoncture lui était toute personnelle. Elle résultait d'un examen approfondi de la situation, des déclarations formelles du gouvernement bernois, décidé à hasarder le tout pour le tout plutôt que de laisser amoindrir les moyens de défense de Genève, « boulevard du pays de Vaud » et de la certitude de l'indéfectible volonté des autorités de la Seigneurie de ne consentir à aucune transaction sur le fond du débat.⁽⁴⁾ Mais elle ne liait pas le Louvre, où, à cette même heure, on admettait ouvertement, ainsi qu'on l'avait déjà fait en secret au printemps de 1674,⁽⁵⁾ qu'une nouvelle ratification du traité de Saint-Julien par le souverain du Piémont dût précéder les excuses que celui-ci attendait des anciens sujets de sa maison.⁽⁶⁾

Au total l'envoyé savoyard à Lucerne n'avait pas lieu d'être satisfait du résultat de ses premières négociations en Argovie⁽⁷⁾ et ses réeriminations relatives à la politique suivie par le baron de Grésy, l'un de ses prédécesseurs, ne réussissaient pas à donner le change sur ses propres erreurs de tactique.⁽⁸⁾ Grâce à l'obstination genevoise, doublée de l'obstination bernoise, la décision

(1) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 15/25 juillet 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — Gautier. op. cit. VIII. 78.

(2) *A. Malapert aux Etats-Généraux*. Bâle, 8 août (n. s.) 1676. Rijksarchief. La Haye. St. Gen. Zwitserland. 5970. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 13 agosto 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Leonardi a San Tomaso*. Lucerna, 20 agosto 1676. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XX. — *Genève à Berne*. 19/29 septembre 1676. St. Arch. Bern. Genbuch. VIII. 467. — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 12 décembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Ferrero al duca di Savoia*. Campo di Cambrai, 15 aprile 1677. *Ibid.* Francia. Lett. min. CIV. — E1 d. g. A b s c h, VI¹ A. 1016 *itt* (Baden. Jull 1676). — Gautier. op. cit. VIII. 80.

(3) Gautier. op. cit. VIII. 80.

(4) *Favre à Gravel*. Genève, 29 août 1676 (v. s.). Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 29 août et 10 octobre 1676. *Ibid.*

(5) *Relation de mon voyage à Berne* (par La Loubère). février 1674. Aff. Etr. Suisse. L. 78.

(6) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 9 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIII. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 10 octobre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 188. — *Minutte de l'instruction du marquis de Saint-Maurice que Madame Royale depesche au roy*. 26 août 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Francia. XIV.

(7) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 20 agosto 1676. loc. cit.; a *San Tomaso*. Lucerna, 20 agosto 1676. loc. cit.

(8) *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 29 genuaio e 5 febrallo; Lucerna, 23 luglio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX; a *San Tomaso*. Lucerna, 20 agosto 1676. *Ibid.* — *Favre à Gravel*. Genève, 28 août (v. s.) 1676. *Ibid.* — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 19 septembre 1676. *Ibid.*

de la cour de Turin, discrètement approuvée entre-temps au Vatican, (1) de ne plus faire état des articles du 21 juillet 1603 était remise en question et les réparations exigibles ensuite de « l'attentat » de Jussy devaient être ajournées. (2) Grâce en partie aux demandes d'assistance adressées par Leonardi à Gravel, la médiation française ne pouvait guère être évitée désormais, et cette médiation semblait d'autant plus inopportune que le roi et ses ministres goûtaient moins les arguments invoqués par le duc à l'appui de quelques-unes de ses prétentions. (3) Grâce à l'insuccès des démarches piémontaises à Bade, les cantons catholiques marquaient de l'hésitation à persévérer dans leur attitude bieuveillante à l'égard de la maison de Savoie, qu'inquiétaient certaines tractations secrètes poursuivies entre Lucerne et Berne. (4) Or, que les magistrats de cette dernière ville parvinssent à imposer leurs vues en ce qui concernait la validité des « articles » de Saint-Julien, et tout aussitôt Genève se trouvait dégagée; les traités de Nyon du 11 octobre 1589, traités non ratifiés, reprenaient « force et vie » au seul bénéfice des autorités du *Mittelland*; (5) la question de l'inclusion formelle et simultanée de la cité calviniste et des bailliages romands dans le Corps helvétique et dans l'alliance de France revenait sur le

(1) *Minuta del Breve del papa Clemente al duca Carlo-Emanuele II.* Roma, 26 febbraio 1675. — *Scrittura mandata al conte Provana, residente in Roma, sotto li 16 gennaio 1675, sopra la necessità di riparar nel secondo Breve ciò che non si può nel primo* (1675). Arch. di Stato Piemontesi. Ville de Genève. Catég. I. Paquet 21. — «Havendo S. A. R. ottenuto da S. S^{ta} l'annullamento del trattato di S. Giuliano, come che in quello fosse riservato l'approvazione di S. S^{ta}.» *Relazione dell'ambasciata di Francia di T. F. Ferrero.* dicembre 1677. *Ibid.* Negoz. con Francia. XIV. — *Relazione del conte Provana del 1686.* *Ibid.* Ville de Genève. Catég. I. Paquet 21.

(2) *Madama Reale a Ferrero.* Torino, 9 maggio 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. C. — *Leonardi a Madama Reale.* Lucerna, 20 agosto 1676. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XX. — *Orelli al segretario del Senato.* Zurigo, 10/20 novembre 1676. *Frari.* Zurigo (1674—1684).

(3) «Incontrastabile fondamento delle nostre ragioni contro tutto ciò ch'hanno voluto ascrivere malitosamente detti Bernesi.» *Il duca di Savoia a Ferrero.* Torino, 2 febbraio 1675. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. C. — *Ferrero al duca di Savoia.* Campo d'Aspelar (Aspelaere), 28 maggio; Parigi, 13 novembre 1676. *Ibid.* Franela. Lett. min. CIII.

(4) *Gli scotteti, landamani e consigli dell'i cantoni cattolici a Madama Reale.* 3 settembre 1675, 28 marzo 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizz. VI; Lett. Princ. Forestieri. Svizzera. XIV. — *Leonardi a Madama Reale.* Lucerna, 31 ottobre 1676. loc. cit. — *Gréy à Madame Royale.* Lucerne, 19 décembre 1680. loc. cit.

(5) «Il mio maggior dubbio però è che, non havendo mai voluto i Genevrini, per causa de' loro fautori, dar sodisfattione a fù S. A. R. per l'attentato di Corsinge, nonostante che havesse fatto passare alcune truppe nel Chablais e che eravano in altro tempo giunto poi anco la sentenza del Sr di Servleut, che gli messe manifestamente nel loro torto, che tanto meno si perteranno hora vero Madama Reale per riparare l'ultime violenze et attentati et lasciare ferma la dichiarazione del 1669, fondata particolarmente sovra detto attentato di Corsinge, otre poi anche la considerazione del trattato di Nion che ritira dietro la conseguenza del paese di Vaux, che crederanno non poter conservare senza l'antemurale di Geneva, ne questa poter essere sicura senza quella di San Giuliano.» *Leonardi a San Tomaso.* Lucerna, 20 agosto 1676. loc. cit. — «Se per mala sorte riesce a Bernesi di ottenere una tacita o espressa confirmatione del trattato di San-Giuliano, non solo subentrerebbero nel loro intento rispetto a Geneva, ma ancora virtualmente verrebbero a conseguire l'effetto et essequione a loro favore e beneficio di quello di Nyon, senz'esser obligati ad osservarlo in favore dell'A. V. R., et a questi mali ne succederebbe uno non minore, poichè facilmente, tanto di Geneva, che di Vand, ne seguirebbe l'incorporatione, supposto che potesse essere necessario et utile a tutto il Corpo helvetico et anco alla Corona Christianissima.» *Leonardi a Madama Reale.* Lucerna, 10 giugno 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

tapis,⁽¹⁾ et l'on devait reuoncer à jamais au projet, tenu en réserve, de diviser le pays de Vaud en trois parts : l'une appelée à faire retour au duc; la seconde qui fût demeurée aux mains de ses actuels possesseurs et la troisième dont les cantons catholiques se fussent accomodés, ce qui eût constitué une première étape vers l'alliance du souverain du Piémont avec l'ensemble des Confédérés.⁽²⁾

Étant donné que la campagne diplomatique conduite aux Lignes par Leonardi n'aboutissait à aucun résultat satisfaisant et que la médiation du Louvre dans le différend de Jussy devenait imminente,⁽³⁾ il était de l'intérêt du duc de Savoie de chercher à rallier à sa cause le roi Très-Chrétien. Son ambassadeur en France, Ferrero, s'employa avec vigueur à circonscrire le débat, à en éliminer tout ce qui avait trait aux articles de Saint-Julien et à y faire intervenir de façon plus efficace les ministres de Louis XIV à Soleure et à Turin.⁽⁴⁾ Ses efforts à cette fin ne devaient pas être stériles.⁽⁵⁾ Contrecarrés à la dernière heure par l'arrivée à Paris, vers le milieu de novembre, d'un envoyé genevois, sur la mission duquel on reviendra au cours de ce récit, ils triomphèrent des traverses que leur suscita ce personnage.⁽⁶⁾ Dès le 25 de ce mois, Pomponne, se déjugeant à six semaines d'intervalle, proclamait en effet que les réparations dues au souverain du Piémont avaient à précéder l'examen des griefs de ce prince à l'endroit du traité de 1603.⁽⁷⁾ D'autre part, Gravel et Villars furent chargés, chacun dans leur sphère d'action, de préparer les voies à l'accomode-

(1) *Ibid.* — *Strambino alla duchessa di Savoia*. Friburgo, 4 ottobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arcliv. esteri. VII.

(2) „Ha finalmente il Ser duca di Savoia rimesso anch'esso a questo ambr° di Francia la differenza che tiene colla città di Ginevra, e mi vien supposto che con la speranza del matrimonio di Portugallo, questo suo Patrimoniale (Leonardi) vadi segretamente insinuando una nuova conventionione sul paese di Vò, acqulstato con l'armi da Bernesi... cioè che detto paese si dovesse nuovamente ripartire in tre parte: l'una al duca, la seconda a Bernesi et della terza farne una prefettura commune per li cantoni cattolici e con questo mezzo dilatar poi la sua lega con tutti 13 li cantoni.“ *Casati al governatore di Milano*. Lucerna; 11 marzo 1677. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — *Grèsy à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} août 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) *Relazione dell'ambasciata di Francia di Tommaso Felice Ferrero*. dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Francia. XIV.

(4) *Ferrero al duca di Savoia*. Campo d'Aspelar (Aspelaere), 28 maggio; Parigi, 13 e 20 novembre 1676; Campo di Cambral, 7 aprile 1677. loc. cit. — *Pomponne à Gravel*. Camp près Nlouve, 10 juin 1676. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 55. — *Instructions au marquis de Grèsy pour son ambassade en Suisse*. Turin, 11 juin 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizzeri. mazzo VI. — *Le roi à Villars*. Versailles, 9 octobre 1676. A ff. Etr. Turin. LXV. 291. — *Servier à Pomponne*. Turin, 19 octobre 1676. *Ibid.* LXV. 78.

(5) „On prendra soin de faire cognoistre à Messrs de Genève qu'ils ayent à garder une autre conduite.“ *Pomponne à Servier*. Versailles, 1^{er} novembre 1676. A ff. Etr. Turin. LXV. 83.

(6) *Relazione dell'ambasciata di Francia di Tommaso Felice Ferrero*. loc. cit. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 7 octobre 1676. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 107. — *Genève à Condé*. 24 octobre 1676. Musée Condé à Chantilly. Arch. P. LXVIII. 325 (Mission de Roset). — *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 20 novembre 1676. loc. cit. — *Gravel à Leonardi*. Soleure, 2 janvier 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Béat Holzhalt au syndic de Chapeaurouge*. Zurich, 22 janvier/1^{er} février 1677. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3633. — Gauthier, op. cit. VIII. 88. — Grenus, op. cit. p. 187 (décembre 1676).

(7) *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 25 novembre 1676. A ff. Etr. Suisse. LVIII. 139.

ment projeté.⁽¹⁾ Le premier, harcelé par Leonardî, n'avait pas attendu les ordres de son maître pour « parler fortement » aux Genevois et pour aviser leurs députés que le roi entendait qu'ils donnassent « sans plus de délai » pleine satisfaction à Madame Royale.⁽²⁾ Avant que l'année 1676 prit fin, il renouvela son instance, très décidé, semblait-il, à mettre un terme à leur conduite « extravagante » et à les contraindre d'adopter une résolution « convenable au désir » de la partie adverse « et même à leurs propres intérêts ». ⁽³⁾ Les « syndics et conseils » gardèrent tout d'abord le silence.⁽⁴⁾ Quand ils le rompirent, ce fut pour affirmer derechef leur volonté de ne présenter des excuses au sujet de l'incident de Jussy que le jour où le gouvernement de Turin aurait rétabli le *statu quo* du 21 juillet 1603.⁽⁵⁾

Lorsque, le 23 février 1677, s'ouvrit en Argovie une diète générale, à laquelle Gravel exigea que Leonardî assistât,⁽⁶⁾ le différend de Genève avec la Savoie paraissait plus éloigné que jamais de sa solution.⁽⁷⁾ Un sentiment de déception, justifié en somme, se manifestait à la fois à Paris et à Soleure. Dans la première de ces villes, il se traduisit par une sorte de mise en demeure brutale que Pomponne adressa à Roset, l'envoyé de la Seigneurie;⁽⁸⁾ dans la

(1) *Villars à Pomponne*. Turin, 22 août 1676. A ff. Etr. Turin. LXV. 247. — *Pomponne à Gravel*. Versailles, 7 octobre 1676. loc. cit. — *Le roi à Villars*. Versailles, 9 octobre 1676. loc. cit. — „Le marquis de Villars me donne derechef avis de l'ordre qu'il a receu du roy que nous agissions ensemble de concert pour porter la ville de Genève à donner satisfaction à Madame Royale.“ *Gravel à Leonardî*. Soleure, 17 novembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Du même au même*. Soleure, 5 décembre 1676. *Ibid.* — *Ferrero al duca di Savoia*. Campo di Cambral, 7 e 15 aprile 1677. loc. cit.

(2) *Strambino al duca di Savoia*. Friburgo, 1^o settembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vese. ed arch. esterl. VII. — *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 5 novembre 1676, 14 gennaio 1677. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XX, XXI. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 14 novembre 1676, 6 janvier 1677. A ff. Etr. Suisse. LIII. 212; LIX. 25. — *Gravel à Leonardî*. Soleure, 5 décembre 1676, 16 et 23 janvier 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX, XXI. — *Gautier*. op. cit. VIII. 92.

(3) *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 5 novembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — *Gravel à Leonardî*. Soleure, 14 novembre 1676, 9 janvier 1677. *Ibid.* XX, XXI.

(4) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 27/30 novembre, 12 décembre 1676, 2 et 20 janvier 1677. A ff. Etr. Suisse. LIII. 229, 243; LIX. 21, 38.

(5) „Il est dépendant bien certain qu'ils ne feront rien sans la participation de leurs allies qui envoient icy des députez à cette occasion.“ *Gravel à Leonardî*. Soleure, 21 novembre 1676. loc. cit. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 2 et 30 janvier 1677. loc. cit. — *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 4 febbraio 1677. loc. cit. — *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 12 febbraio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIV. — *Genève à Berne*, 9/19 février 1677. St-Arch. Bern. Genfbuch. VIII. 487.

(6) *Leonardî a Madama Reale*. Lucerna, 23 febbraio 1677. loc. cit.

(7) „Je ne reçois que des lettres ambiguës de Messrs de Genève sur le démeslé qu'ils ont avec cet Estat. Je les vois peu portez à accorder à Madame Royale la satisfaction qu'elle désire. Ils tâchent opiniâtement d'obtenir la confirmation du traité de Saint-Jullen. Il n'y a donc que l'autorité du roy qui les y puisse obliger. Je continue mes insinuations Inutiles.“ *Villars à Pomponne*. Turin, 25 mars 1677. A ff. Etr. Turin. LXVI. 95. — *Eidg. A b a c h*. VI A. 104 b (Baden evangelisch, Februar 1677).

(8) *Ferrero al duca di Savoia*, Parigi, 17 gennaio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIV. — „Je feray sçavoir à Madame Royale les diligences que vous avez fait au nom du roy pour persuader au député de Genève de porter ses supérieurs à donner satisfaction à cette princesse. Peut-être y a-t-il un peu de la faute de ses ministres?...“ *Villars à Pomponne*. Turin, 24 janvier 1677. A ff. Etr. Turin. LXVI. 37. — *Gravel à Leonardî*. Soleure, 6 février 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 10 février; Dunkerque, 26 avril 1677. A ff. Etr. Suisse. 44, 181.

seconde par une allocution que l'ambassadeur français prononça au cours d'un banquet à Bade, où, faisant allusion au projet d'alliance matrimoniale du duc Victor-Amédée avec une princesse de la maison de Bragance et à l'extension possible de son alliance helvétique au canton de Soleure et à celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures,⁽¹⁾ il insinua que ses adversaires auraient sans doute à se repentir de n'avoir pas « composé » avec lui tandis qu'il était encore temps et avant qu'il ne devint « plus puissant ». ⁽²⁾

Toutefois, on s'en rendait fort bien compte à Turin, l'assistance prêtée en cette conjoncture au souverain du Piémont par le roi Très-Christien n'était que « de surface ». Celui-ci évitait avec soin de s'engager à fond et de compromettre ses propres intérêts pour avantager ceux de celui-là.⁽³⁾ Or, derrière Genève il y avait Berne, et derrière Berne les autres Etats protestants des Lignes, où avaient été levés la très grande majorité des vingt-six mille Suisses à la solde de la couronne.⁽⁴⁾ Alternativement menaçante ou conciliante, suivant les cas, la politique pratiquée par le Louvre envers les autorités du *Mittelland* était dans ce moment pleine d'égards et de ménagements. Assurer le recrutement régulier du régiment d'Erlach et le rejet des propositions impériales quant à la protection des villes forestières par le Corps helvétique valait bien que de Paris on s'abstint de porter ombrage au plus considérable des membres de ce dernier, soit du côté de l'Ajoie, soit de celui du Léman.⁽⁵⁾ Au surplus il semblait inadmissible que Louis XIV consentit, en dépit des instances piémontaises, à laisser annuler un traité conclu sous les auspices de son aïeul Henri IV.⁽⁶⁾

L'été touchait à sa fin. L'inquiétude régnait à Turin, où le bruit se répandait de surcroît que, l'usage du Pont-de-Grezin ayant été retiré aux troupes espagnoles, ensuite de l'annexion du comté de Bourgogne à la France, cette puissance créait des difficultés à l'administration duciale dans la région de

(1) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 4 marzo 1677. loc. cit.

(2) *Leonardi a Madama Reale*. Bada, 27 febbraio; Lucerna, 4 e 11 marzo 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) „Sa M^{té} a approuvé que vous ne vous soyez point laissé dicter par les ministres de Mr de Savoye la lettre qu'ils souhaitoient que vous écrivissiez à la ville de Genève. J'ay parlé au député de cette ville (de Genève) qui est icy, de la part de Sa M^{té} et avec toute la force que Madame Royale pouvoit sans doute le désirer.“ *Pomponne à Villars*. Saint-Germain-en-Laye, 15 janvier 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 27. — *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 15 febbraio 1677. loc. cit. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 18 marzo e 27 maggio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Pomponne à Gravel*. Dunkerque, 26 avril 1677. Aff. Etr. Suisse. LX. 181. — *Minute de l'instruction du marquis de Saint-Maurice que Madame Royale depesche au roy*. 26 août 1677. loc. cit.

(4) „Pomponne dice che Mons^r de Gravel scrive sempre che l'intentione de' Bernesi è che, nello stesso tempo della sodisfattione, si vegga quello debba essere del trattato di San Giuliano.“ *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 31 dicembre 1676, 5 e 15 febbraio 1677; Campo di Cambrai, 7 aprile 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIII. CIV.

(5) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 19 e 26 febbraio 1677. loc. cit.

(6) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 13 novembre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIII. — *Zurich et Berne au roi*. 14 février 1677. St-Arch. Bern. Genfbuch. VIII. 489^{bis}. — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 6 maggio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

Vinchy.⁽¹⁾ Lorsque le marquis de Saint-Maurice, dépêché en mission extraordinaire à Paris, prit, le 28 août 1677, la route de cette ville, aucune amélioration ne s'était produite dans la situation diplomatique.⁽²⁾ Tout au contraire, la nouvelle parvenait en Suisse que Gravel achevait de gagner Berne à la cause royale en lui concédant des contrats fort avantageux pour ses approvisionnements en sel de Salins.⁽³⁾ On insistait en outre au pied du Gurten afin que Genève fût réservée de façon formelle dans le traité de la paix générale en préparation.⁽⁴⁾ Et ce rappel de l'état politique infiniment précaire de la petite république n'était pas pour rassurer le gouvernement piémontais.⁽⁵⁾ Non pas, à dire vrai, que la menace de la voir admise au sein de la Confédération en qualité de quatorzième canton se fût accrue depuis peu, ni que les catholiques, dont le consentement était indispensable à cet effet, alors qu'il ne l'eût pas été en revanche au rattachement projeté de quelques terres du margraviat de Bade-Dourlach à celles de Berne, de Bâle et de Zurich,⁽⁶⁾ fussent revenus de leurs préventions envers elle.⁽⁷⁾ Mais sa simple agrégation au Corps helvétique, au même titre que la ville et l'abbaye de Saint-Gall, Rottweil, Mulhouse, le Valais et les Ligues Grises, lui eût procuré, à peu de choses près, des avantages identiques, à supposer surtout que la suggestion en vint du roi Très-Christien, dont l'intérêt semblait être de calmer les appréhensions de ses alliés de la Suisse occidentale quant aux desseins de conquête que lui prêtaient les ministres de la maison d'Autriche.⁽⁸⁾

(1) *Villars à Pomponne*. Turin, 25 août 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 234, 238. — *Pomponne à Villars*. Fontainebleau, 20 septembre 1677. *Ibid.* LXVI. 255. — *Contarini al Senoto*. Parigi, 22 settembre 1677. Frari. Francia. CLXI (1^a). n° 138. — *Le roi au cardinal d'Estrées*. 12 novembre 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 351^{vo}. — Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France en Savoie. t. 1^{er}. 98.

(2) *Minute de l'instruction du marquis de Saint-Maurice que Madame Royale despatche au roy*. Turin, 26 août 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Francia. XIV. — Aff. Etr. Turin. LXVI. 234 (Turin, 25 août 1677). — Gautier. op. cit. VIII. 101.

(3) *Ibid.* — *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 17 giugno e 22 luglio 1677. loc. cit.

(4) *Eséchiél Spanheim à Genève*. Londres, 5 juillet 1678. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3655. — *Genève à Berne*. 6/16 août 1678. St-Arch. Bern. Genfbuch B. 109; Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1677—1679). C. L. 48. — *Frédéric Spanheim à Genève*. Leyde, 5 janvier 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3655.

(5) «Portò a questo luogo di mio proprio pugno queste poche et humilissime linee in risposta del motivo da V. A. R. benignamente fattomi circa la erretione di un nuovo cantone della città di Geneva, il che terrò sempre hen ristretto e chiuso nel nudo cuore e l'occhio ad ogni modo tanto più aperto per la grave sostanza del di lui contenuto.» *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(6) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 3 febbraio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(7) «D'essa (Genevra) pare impossibile che siano mai per erigerne un nuovo cantone, perchè ciò gli cattolici, se non sono più che ciechi et straordinariamente avidi del danaro, nol concederanno mai.» *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 dicembre 1677. loc. cit.

(8) «E hen vero che per la sola aggregatione ne derivarebbe lo stesso effetto, poichè il medesimo vedesi rispetto Neufchâstel, Rottwil, abbate e città di San Gallo e Mulhausen, oltre li Vallesani e Grisoni.» *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 dicembre 1677. loc. cit.; a *San Tomaso*. Lucerna, 7 giugno 1677. loc. cit.

De Paris, les nouvelles n'étaient pas meilleures. Si vif que fût son désir, il l'affirmait du moins, de sortir d'embaras le duc de Savoie,⁽¹⁾ Louis XIV entendait départir des conseils et non pas intimer des ordres aux autorités genevoises.⁽²⁾ Avisées, prudentes et souples, celles-ci paraissaient prêtes à toutes les concessions, sachant très bien que le gouvernement du *Mittelland* se refuserait à les ratifier et s'opposerait avec énergie à ce qu'elles accordassent à la cour de Turin autre chose que des « excuses écrites »⁽³⁾ et à ce qu'elles consentissent à disjoindre d'avec les négociations relatives à l'incident de Jussy celles ayant trait à la confirmation de la validité du traité de Saint-Julien,⁽⁴⁾ que la duchesse s'offrait à entretenir, « mais durant le temps de sa régence seulement ».⁽⁵⁾ Au surplus, tandis que l'ambassadeur piémontais se dépensait en vains efforts pour tenter d'entraver le rapprochement franco-bernois, l'envoyé de la Seigneurie auprès du Louvre ne perdait aucune occasion de se concilier les bonnes grâces du roi et de ses ministres.⁽⁶⁾ Assuré de l'appui de Stoppa, lequel « faisait figure de général des Suisses » et par les mains de qui passaient la plupart des affaires des Lignes,⁽⁷⁾ il avait réussi à gagner à sa cause Louvois,

(1) «E l'interesse di S. M^a Christ^{ma} di sorfire V. A. R. da questo negocio.» *Ferrero al duca di Savoia*. Cambrai, 15 aprile 1677. Arch. di Stato Piemontese. Francia. Lett. min. CIV.

(2) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 12 febbraio 1677. Arch. di Stato Piemontese. Francia. Lett. min. CIV.

(3) «Ce n'est pas que je ne voye une grande opposition, plus encore dans le canton de Berne que dans la ville de Genève, pour admettre aucun accommodement que l'observation du traité de Saint-Julien n'y soit compris... Peut estre meame pourroit-on disposer la ville de Genève à la faire (la réparation) par une lettre; mais elle tesmoigne beaucoup de répugnance à envoyer des députtez.» *Pomponne à Villars*. Camp devant Cambrai, 9 avril 1677. A ff. Etr. Turin. LXVI. 118. — «Sa Majesté s'employera avec plaisir pour luy faire obtenir (à Madame Royale) la satisfaction qu'elle désire de la ville de Genève... mais j'appréhende fort, à vous dire la vérité, que le canton de Berne ne s'arreste tousjours à demander la confirmation du traité de Saint-Julien et qu'il n'attache à cette condition la réparation que Madame demande avec justice de l'injure qu'elle a receue.» *Pomponne à Villars*. Dunkerque, 26 avril 1677. *Ibid.* LXVI. 135.

(4) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 12 febbraio 1677. loc. cit. — «Che i Genevrini, quando si parla con essi, mettono il ventre a terra per incontrare i gusti di S. M^a, ma che i Bernesi saltano in campo, e parlano per essi, i quali strepitano con S. M^a sopra quel trattato et in difesa de' Genevrini, loro alliati.» *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 15 febbraio 1677. *Ibid.* — *Del medesimo*. Campo di Cambrai, 7 aprile 1677. *Ibid.*

(5) «Il sera nécessaire que vous fassiez connoistre à Mons^r l'ambassadeur de Savoye que Madame Royale ne peut pas honnestement [refuser, en recevant de M^{rs} de Genève les satisfactions qu'elle prétend, de leur promettre qu'Elle maintiendra au moins durant le temps de sa régence le traité de Saint-Julien]» *Villars à Pomponne*. Turin, 13 janvier 1677. A ff. Etr. Turin. LXVI. 25^{vo}. — «Quoi que Madame Royale ne m'eût pas prié d'escrire touchant l'affaire de Genève, il m'a paru qu'elle luy seroit très sensible et qu'Elle n'estoit pas extrêmement esloignée d'accorder d'accorder de Genève une partie de leurs prétensions.» *Villars à Pomponne*. Turin, 8 janvier 1678. *Ibid.* LXVII. 8. — «Si, comme vous le marquez, Madame Royale pouvoit prendre quelque tempérament sur l'affaire de Genève, c'est-à-dire pour confirmer le traité de Saint-Julien, je ne doute point qu'elle ne se put terminer aisément et à sa satisfaction.» *Pomponne à Villars*. Saint-Germain-en-Laye, 21 janvier 1678. *Ibid.* LXVII. 15. — Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France en Savoie. t. 1^{er}. 98.

(6) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 15, 19 e 26 febbraio 1677. loc. cit.

(7) *Ferrero al duca di Savoia*. Parigi, 8 e 15 gennaio 1677. Arch. di Stato Piemontese. Francia. Lett. min. CIV. — St-Arch. Basel. Rathsbuch (1. April 1671—21. Dezember 1672). p. 246 (Samstag, 2./12. März 1672). — Grenus. Fragments biographiques, etc. p. 187 (5 janvier 1677).

que les derniers incidents de Pignerol indisposaient contre le duc de Savoie.⁽¹⁾ Aussi bien sa mort inopinée, survenue le 31 mars, servit en quelque sorte les intérêts de ses supérieurs, en ce sens qu'elle interrompit des négociations que le représentant de la cour de Turin à Paris comptait pousser avec célérité.⁽²⁾ Lorsque celui-ci se fut bien convaincu que ses démarches demeureraient stériles,⁽³⁾ que le roi ne songeait nullement à exiger du gouvernement genevois la prompte désignation d'un nouvel envoyé auprès de sa personne et que les autorités de la petite république ne semblaient point intimidées par les armements savoyards à la frontière de Thonon, il jugea prudent de battre en retraite.⁽⁴⁾ Le cardinal d'Estrées venait précisément d'être chargé d'une mission en Piémont. Son instruction, à dire vrai, ne faisait qu'une brève et banale allusion aux différends du duc avec ses voisins du nord.⁽⁵⁾ Mais ce prélat avait pris très ouvertement parti contre ces derniers.⁽⁶⁾ Ferrero et Saint-Maurice convinrent entre eux de s'en remettre à lui du choix des moyens les plus propres à ne point laisser périliter les intérêts dont ils avaient la garde.⁽⁷⁾ Une détente appréciable de la situation se manifestait au reste, si bien que Leonardi pouvait écrire de Lucerne, le 19 mai 1678: «L'affaire de Genève me paraît endormie pour toujours».⁽⁸⁾

Persistance des desseins hostiles du duc de Savoie à l'endroit de Genève. — Grésy dépêché en Suisse. — Ses instructions. — Son plan de campagne. — Fin de l'incident de Jussy. — Députation genevoise à Turin. — Projet d'extension de l'alliance helvète-piémontaise au canton de Soleure. — Ses avantages. — L'opposition de Gravel contribue à le faire échouer.

(1) Pomponne à Villars. Versailles, 9 juillet 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 201. — Ferrero al duca di Savoia. Parigi, 23 luglio 1677. loc. cit. — Relazione dell'ambasciata di Francia di T. F. Ferrero. dicembre 1677. loc. cit.

(2) Ferrero al duca di Savoia. Lilla, 4 maggio; Condé, 11 maggio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIV. — Instructions au marquis de Grésy, etc. — Grenus. op. cit. 188 (10 avril 1677).

(3) Ferrero al duca di Savoia. Condé, 8 maggio 1677. loc. cit. — Leonardi a San Tomaso. Lucerna, 7 giugno 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(4) Gravel à Leonardi. Soleure, 29 mai 1677. loc. cit. — Ferrero al duca di Savoia. Parigi, 11 giugno 1677. loc. cit. — Genève à Berne. 3/13 Juin 1677. St-Arch. Bern. Genfbuch. VIII. 491.

(5) Le roi au cardinal d'Estrées. 12 novembre 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 351^{vo}. — Horric de Beaucaille. Instructions aux ambassadeurs en Savoie. I. 92 sqq.

(6) Ferrero al duca di Savoia. Parigi, 2 luglio 1677. loc. cit. — Instructions au cardinal d'Estrées, dépêché en Piémont. 28 septembre 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 270.

(7) „Madame Royale m'a prié de suspendre mes offices jusques à ce que Mr le cardinal d'Estrées eust informé Sa M^{te} de certain tempérament dont l'on espère que Mess^{rs} de Genève se pourront contenter.“ Villars à Pomponne. Turin, 23 mai 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 149. — „Il negotio di Geneva è hora nelle mani del Sor Cardinale d'Estrées.“ Ferrero al duca di Savoia. Parigi, 19 luglio 1677. loc. cit. — Proposition faite à Madame Royale par Mr le cardinal d'Estrées. 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 399.

(8) Leonardi a Madama Reale. Lucerna, 19 maggio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — contra: Les XIII cantons au duc de Savoie. Bade, 24 juillet 1680. Ibid. Lett. Princ. Forestierl. Svizzera. XIII.

XX. Contrairement à l'avis de l'envoyé piémontais à Lucerne, « l'affaire de Genève » n'était pas « endormie ». Tout au plus sommeillait-elle. Le souci que prenaient dans ce même temps les cantons évangéliques et certains princes allemands de la nouvelle croyance d'assurer d'ores et déjà l'inclusion de la petite république dans les traités de paix négociés à Nimègue témoignait assez à lui seul de l'intérêt que lui portaient ceux-ci et ceux-là et de leur volonté aux uns et aux autres d'empêcher que, faute d'un statut précis, elle ne demeurât davantage en butte aux agressions militaires ou diplomatiques de ses ennemis.⁽¹⁾ Ce fut l'un de ces derniers, le plus actif, le plus intrigant, qui spontanément allait remettre les fers au feu et reprendre les choses au point où elles étaient restées au moment du départ du cardinal d'Estrées pour Turin.

La persévérance était une qualité maîtresse chez les princes de la maison de Savoie. Au lendemain de l'échec des négociations conduites par Leonardi aux Lignes, la duchesse-régente avait, on l'a dit, chargé son ambassadeur à Paris de les continuer dans cette ville. Le succès n'y ayant pas paru meilleur, elle devait être amenée à renouveler ses démarches auprès des cantons.⁽²⁾ Les instructions délivrées au marquis de Grésy, le 13 juin 1678, jour de son départ pour Lucerne, ne laissaient subsister aucun doute quant à la perfidie des desseins nourris en Piémont à l'endroit de la petite république du Léman et de ses protecteurs suisses.⁽³⁾ Empêcher coûte que coûte l'agrégation de Genève au Corps helvétique et l'octroi par ce dernier d'une sauvegarde au pays de Vaud;⁽⁴⁾ maintenir dans sa plénitude la prétention du duc de proclamer l'annulation du traité de Saint-Julien « ensuite de l'avis de ses jurisconsultes », puis tenter d'étendre l'alliance de la Savoie à d'autres cantons que ceux de la clientèle de l'Espagne, telles étaient les principales recommandations adressées au ministre de Victor-Amédée au cours de l'audience de congé que lui accorda son souverain.⁽⁵⁾ Le prétexte à cette reprise d'offensive, celui-ci croyait l'avoir trouvé dans le fait que les cités évangéliques persistaient à embrasser le parti de ses sujets « de Genève » et qu'en plus elles s'immisciaient ouvertement dans son différend avec les rebelles des vallées vaudoises.⁽⁶⁾

(1) *Spanheim à Genève*. Londres, 5/15 juillet 1678. St-Arch. Bern. Genff Buch B. 109 (formule proposée: *Tredicim Helvetiae Confederatae Cantones, quique ipsis omnibus aut singulis sociati et perpetuo foedere juncti sunt*). — *Genève à Berne*. 6/16 août 1678. *Ibid.*

(2) *Instructions au marquis de Grésy pour son ambassade en Suisse*. Turin, 11 juin 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizz. mazzo VI.

(3) *Instructions au marquis de Grésy, etc.*

(4) „D'essa (Geneva) pare impossibile che siano mai per erlggerne un nuovo cantone, perchè ciò gli cattolici, se non sono più che ciechi et straordinariamente avidi del denaro, nol concederanno mai. E ben vero che per la sola aggregazione ne derlvarebbe lo stesso effetto, poichè il medesimo vedesi rispetto a Neufchastel, Rottwil, Abbate e città di San Gallo e Mulausen, oltre le Valesani e Grisoni.“ *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 23 dicembre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(5) *Instructions au marquis de Grésy, etc.*

(6) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 4 août et 24 novembre 1678, 23 febrbraio 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX, XXI. — *Les bourgmestres, advoyers, landamans et Conseils*

Toutefois, Grésy ne fut pas long à reconnaître que ses chances de mener à bien la tâche qui lui était confiée semblaient nulles à cette heure et que ses efforts en vue de provoquer une rupture entre Berne et les États catholiques des Liges demeureraient stériles tant que les discordes intestines à quoi les autorités du *Vorort* et lui s'attachaient à remédier parmi ces derniers ne seraient pas apaisées.⁽¹⁾ Au printemps de l'année suivante, grâce à un ensemble de circonstances favorables, il lui fut enfin possible de dresser un plan de campagne en parfaite connaissance de cause. D'un côté, en effet, la nouvelle se répandait en Suisse de la conclusion de la paix austro-française et elle y causait une réelle impression de soulagement.⁽²⁾ De l'autre, la crainte naissait derechef à Berne, à Bâle, à Zurich de la négociation d'une entente secrète entre Paris et Turin pour le partage de Genève et du pays de Vaud.⁽³⁾ En outre, la tension progressive des rapports du gouvernement du *Mittelland* avec celui de Lucerne autorisait tous les espoirs au cas d'une entreprise soit militaire, soit même « ecclésiastique » dans la région du Salève et du Jorat.⁽⁴⁾ La menace franco-piémontaise, menace purement imaginaire d'ailleurs, constituait à elle seule une arme précieuse entre les mains de Grésy, en ce sens qu'elle devait lui permettre d'engager les catholiques à exercer une pression sur Berne afin que cet Etat conseillât à ses protégés « de la pointe du Léman » de déjouer les desseins hostiles formés contre leur sécurité, en ne s'obstinant pas davantage à refuser au duc les réparations légitimes que ce prince exigeait d'eux.⁽⁵⁾

De même que, douze ans auparavant, les Genevois, cédant aux objurgations des protestants d'Helvétie, s'étaient vus contraints de dépêcher des députés à Turin à l'effet d'y régler l'incident de Corsinge, de même, en 1679, la bienveillance que continuaient à leur témoigner les Suisses de la nouvelle croyance ne put les soustraire à l'obligation d'accomplir auprès du souverain du Piémont la démarche que ce prince entendait leur imposer avant de mettre fin à l'incident de Jussy.⁽⁶⁾ Dès février, leur capitulation, approuvée dans le *Mittelland*, ainsi qu'à Zurich, paraissait certaine.⁽⁷⁾ Les résolutions arrêtées à Bade en juillet par les catholiques d'un côté et par les protestants de l'autre achevèrent de la rendre indispensable.⁽⁸⁾ Aux yeux de ceux-ci, comme de ceux-là, aucune solution amiable du conflit n'était à espérer aussi longtemps que les magistrats

des Cantons évangéliques des Liges au duc de Savoie. Zurich, 28 décembre 1678/7 janvier 1679, 22 juillet/1^{er} août 1680. Arch. di Stato Piemontese. Lett. Princ. Forestler. Svizzera. XIV. — Berne à Genève, 6/16 janvier, 1/11 février 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3659.

(1) Grésy à Madame Royale, Lucerne, 25 août et 22 décembre 1678, 9 mars 1679. loc. cit.

(2) Grésy à Madame Royale, Lucerne, 2 mars 1679. loc. cit.

(3) Grésy à Madame Royale, Lucerne, 16 mars et 6 avril 1679. loc. cit.

(4) Grésy à Madame Royale, Lucerne, 30 mars et 6 avril 1679. loc. cit.

(5) Grésy à Madame Royale, Lucerne, 20 avril, 4 et 11 mai 1679. loc. cit.

(6) Grésy à Madame Royale, Lucerne, 15 juin 1679. loc. cit.

(7) Gravel à Pomponne, Soleure, 18 novembre 1679. A ff. Etr. Suisse. LXIV. 123. — Gautier, op. cit. VIII. 127, 128.

(8) Gravel à Pomponne, Soleure, 18 novembre 1679. loc. cit. — Eidg. Absch. VI 1 A. 1103 gg.

de la petite république persévéreraient dans une attitude que leurs protecteurs de Berne, ébranlés par des ouvertures venues de France, qualifiaient eux-mêmes désormais d'inopportune.⁽¹⁾ Unanime, la diète, à l'instigation de Leonardi et de Gravel, suggéra donc aux Conseils de Genève de dépêcher au duc l'un de leurs membres, porteur d'une lettre « pleine de respect » à son adresse.⁽²⁾ Le texte de cette lettre, que l'ambassadeur piémontais émettait la prétention de contrôler en dernier ressort, ne devait contenir aucune allusion à la validité du traité de Saint-Julien.⁽³⁾ Les cantons, à dire vrai, se rangèrent à son avis quant à ce point, mais, sur les instances des protestants, refusèrent de souscrire un pareil engagement en ce qui concernait la missive dont eux-mêmes comptaient accompagner la démarche des protégés du Corps évangélique des Liges.⁽⁴⁾ Le sens de la réponse des autorités genevoises à cette sommation déguisée ne semblait pas douteux. Néanmoins elles n'apportèrent aucun empressement à le faire connaître, parurent craindre que leur député ne fût mal accueilli à Turin, exigèrent à ce sujet des « garanties » et des « précautions » jugées exagérées à Berne et à Zurich et confirmèrent leurs précédentes déclarations quant à la nécessité du maintien de l'instrument diplomatique du 21 juillet 1603.⁽⁵⁾

Le fastidieux débat à quoi donnait lieu depuis quatre mois l'incident, très futile à première vue, survenu à Jussy touchait à son terme. Vers les derniers jours de septembre, l'ancien syndic Chapeaurouge prit le chemin de Turin.⁽⁶⁾ L'audience qui lui fut accordée par les souverains du Piémont, dans la deuxième quinzaine du mois suivant, n'offrit rien de saillant.⁽⁷⁾ Il était bien

(1) *Avvisi di Cherosini*. Lucerne, 13 octobre 1679. Arch. Vaticano. Nuuz. Svizz. LXXIII. — Gautier. op. cit. VIII. 129.

(2) *Les VI cantons catholiques à la duchesse de Savoie*. Lucerne, 3 octobre 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Grésy à Madame Royale*. Bade, 12 juillet 1679. loc. cit.

(3) *Ibid.*

(4) *Projet de lettre de Messrs les députés des XIII cantons à Madame Royale*. juillet 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3661. — *Grésy à Madame Royale*. Bade, 12 juillet 1679; Lucerne, 3 août 1679 et 19 décembre 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — Gautier. op. cit. VIII. 131.

(5) *Les cantons protestants au duc de Savoie*. Zurich, 22 juillet 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. Princ. Forestleri. Svizzera. XIV. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 17 août et 4 octobre 1679. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXI. — *Schulthess Am Rhyu an Bêat Holzhalb, Staatssecretär in Zürich*. Luzern, 21. August 1679. *Ibid.* — *Grésy au bourgmestre Hirzel*. Lucerne, 27 août 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3661. — *Genève à Berne*. 29 août 1679. St-Arch. Bern. Geufbuch. VIII. 545. — *Zurich et Berne à Genève*. 1/11 septembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3661. — *Genève à Gravel*. 12 septembre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 novembre 1679. loc. cit. — Gautier. op. cit. VIII. 133.

(6) *Les VI cantons catholiques à la duchesse de Savoie*. Lucerne, 3 octobre 1677. loc. cit. — *Genève à Gravel*. 12 septembre 1679. loc. cit. — Gautier. op. cit. VIII. 136.

(7) « Il y a icy depuis quatre jours un député de la ville de Genève, qui est venu porter à Madame Royale les soumissions de cette république sur des violences qu'elle avoit faites aux sujets de cet Estat pour le passage du sel qui y est entré depuis la régence. Il eut avant hier sa première audience et il doit s'en retourner dans peu de jours. » *Estrades à Pomponne*. Turin, 21 octobre 1679. Aff. Etr. Turin. LXVIII. 248. — *Chapeaurouge à Genève*. Turin, 22 octobre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3661. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 2 novembre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — *Genève à Berne et à Zurich*. 14/21 novembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. C. L. 48; St-Arch. Bern. Geufbuch. VIII. 582.

entendu en effet que les « regrets » de la Seigneurie, une fois présentés, la conversation « ne passerait pas plus outre ». (1) Dans la réalité, l'envoyé genevois se conforma strictement à cette prescription. (2) Ni pour le duc, ni pour ses ministres, il n'y avait certes là matière à triompher bruyamment. Ils s'en privèrent cependant d'autant moins (3) que leur intérêt les poussait à faire sonner très haut tout succès diplomatique capable de relever le prestige de la maison de Savoie au sein des Lignes et de lui procurer de nouveaux et utiles alliés parmi celles-ci. (4)

Sans cesse à l'affût de combinaisons politiques qui lui permissent de fortifier les défenses du Piémont, tant du côté de la Lombardie que de celui du Dauphiné, le gouvernement de Turin attachait un très grand prix à l'amitié des Suisses, à celle des catholiques de prime abord, puisque aussi bien les protestants, de par leurs affinités, échappaient à son influence directe. De longue date déjà, le projet de réserver une place dans le traité helvético-savoyard au demi-canton d'Appenzell de l'ancienne croyance, à l'abbé de Saint-Gall, ainsi qu'à Soleure était caressé par les successeurs de Charles-Emmanuel I^{er}. (5) A la réflexion toutefois, ceux-ci s'étaient rendu compte que le sacrifice financier à consentir pour gagner à leur cause le premier de ces petits Etats serait hors de proportion avec le profit médiocre qu'ils retireraient de son « agrégation ». (6) Celle du prince-abbé semblait en revanche des plus séduisantes, car elle eût permis de recruter sur ses terres de nombreux auxiliaires pour le service de la maison ducal et d'y faire passer sans encombre des troupes levées en Allemagne. (7) Mais ces divers avantages pesaient peu dans la balance au prix de ceux qu'eût procurés à Victor-Amédée l'al-

(1) *Ibid.* — *Le marquis de Saint-Thomas à Genève*. Turin, 28 octobre 1679. — *Le marquis de Saint-Maurice aux mêmes*. Turin, 28 octobre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3661.

(2) *Berne à Genève*. 17/27 novembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3659. — *Les XIII cantons au duc de Savoie*. Zurich, 3 décembre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. Princ. Forestieri. Svizzera. XIII. — Gantier. op. cit. VIII. 139.

(3) « poichè dal tempo che la città di Geneva s'è sottratta da questo dominio, non ha mai praticato un atto di tanto rispetto e sommissione verso li sovrani di questa real casa. » *Madama Reale ad Agostino Scaglia, a Parigi*. Torino, 21 octobre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIX.

(4) *Li sei cantoni cattolici confederati colla real casa di Savoia all'Altezza Reale D. Maria Giovanna Battista, duchessa di Savoia*. Lucerna, 3 octobre e 11 décembre 1679. St-Arch. Luzern. Savolen-Sardinien. Territorium; Arch. di Stato Piemontesi. Lett. Princ. Forestieri. Svizzera. XIII. — *Grésy à Gravel*. Lucerne, 12 octobre et 8 novembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXVI. 327, 351. — *La duchessa di Savoia alli sei cantoni cattolici*. Torino, 28 octobre e 30 décembre 1679. St-Arch. Luzern. Savolen-Sardinien. Territorium; Arch. di Stato Piemontesi. Lett. Princ. Forestieri. Svizzera. XIII; *alli XIII cantoni*. 28 octobre 1679. St-Arch. Bern. Genfbuch. VIII. 572. — *Saint-Thomas à Genève*. Turin, 28 octobre 1679. St-Arch. Zürich. Genff. 1678—1686. A. 246^B. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 novembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 123. — *Zurich et Berne à Genève*. 17/27 novembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3661. — *Le roi à Gravel*. Saint-Omer-en-Laye, 30 novembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LVIII. 439.

(5) *Madame Royale à Grésy*. Turin, 30 novembre 1680. loc. cit.

(6) *Leonardi a Madama Reale*. Lucerna, 25 marzo 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(7) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 15 août 1680. loc. cit.

liance soleuroise, coup droit porté, à supposer qu'elle vint à chef, au traité de comprotection de Genève de l'année 1579.⁽¹⁾ De plus, les enseignes de ce canton, le seul d'entre les membres de la Ligue Borromée qui ne fût pas de la clientèle de l'Espagne, eussent pu être employées en cas de besoin à l'offensive contre le Milanais.⁽²⁾ Enfin, étant donné que les rapports de Berne avec les catholiques de l'Helvétie occidentale demeuraient tendus, n'était-on pas en droit d'espérer qu'à plus ou moins brève échéance leur aggravation favoriserait soit une attaque savoyarde sur la rive septentrionale du Léman, soit un partage équitable du pays de Vaud entre le souverain du Piémont et l'ensemble des Etats confédérés de l'ancienne confession?⁽³⁾

L'empressement apporté de Soleure et de Turin à la réalisation de ce projet d'alliance semblait égal de part et d'autre. Les autorités de la ville suisse s'y déclaraient entièrement acquies, pourvu que l'ambassadeur de France n'y mît pas obstacle.⁽⁴⁾ Elles renouvelaient en conséquence leur offre de tenir pour nul et non avenü le recès de Bade de mars 1668 relatif à la garantie helvétique réclamée au profit de Genève et des bailliages romands.⁽⁵⁾ Dans la seconde quinzaine de septembre 1680, Grésy eut à ce sujet une entrevue secrète avec l'avoyer Besenval à Werthenstein. Elle lui causa quelque déception. Alors que la cour de Savoie exigeait la négociation d'un traité en due forme, on entendait à Soleure se contenter d'un simple échange de missives où seraient stipulées les intentions respectives des parties contractantes.⁽⁶⁾ Il y avait à ce subit changement d'attitude deux raisons majeures. Les hôtes de Gravel s'apercevaient un peu tard des difficultés qu'ils éprouveraient à se libérer de leurs engagements de l'année 1579, tant à l'égard du Louvre que de leurs confédérés du *Mittelland*.⁽⁷⁾ En second lieu, l'ambassadeur français, sur l'approbation duquel Grésy avait tout d'abord compté,⁽⁸⁾ s'enfermait dans un mutisme de mauvais augure.⁽⁹⁾

Etait-il admissible que le roi Très-Christien consentît à compromettre de gaieté de cœur les rares avantages demeurés acquis à sa diplomatie en Suisse

(1) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} août 1680. loc. cit. — Dörfliger. *Französ. Politik* u. s. w. 137 sqq.

(2) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 26 septembre 1680. loc. cit.

(3) *Casati al governatore di Milano*. Coira, 17 febbraio 1677. *Arch. di Stato Lombardi*. *Trattati*. Svizzeri e Grigioni. — *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre 1680. *Aff. Etr. Suisse*. LXVII. 142.

(4) «On remarque tousjours plus d'envie à Mess^{rs} de Soleure de voir comme ils se pourroient unir à l'alliance que les autres six cantons catholiques ont avec la royalle Maison.» *Grésy à Madame Royale* Lucerne, 6 juin; Bade, 24 juillet 1680. *Arch. di Stato Piemontesi*. Svizz. Lett. min. XXI. — *Decoux à la même*. Lucerne, 24 juillet 1681. *Ibid.* XXII.

(5) *Grésy à Madame Royale*. Bade, 24 juillet 1680. loc. cit.

(6) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 19 et 26 septembre 1680. loc. cit.

(7) *Madame Royale à Grésy*. Turin, 30 août 1680. *Arch. di Stato Piemontesi*. Svizz. Lett. min. XXI.

(8) *Grésy à Madame Royale*. Bade, 24 juillet; Lucerne, 26 septembre 1680. loc. cit.

(9) *Gravel au roi*. Soleure, 14 septembre 1680. *Aff. Etr. Suisse*. LXVII. 134. — *Le roi à Gravel* Versailles, 25 septembre 1680. *Ibid.* LXIX. 80. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 7 novembre et 26 décembre 1680. loc. cit.

et à modifier la direction générale imprimée à celle-ci pour faire le jeu des ambitions savoyardes dans la région du Léman? La réponse à cette interrogation ne paraissait pas douteuse.⁽¹⁾ Dès le mois de décembre 1680, la preuve était donnée que Louis XIV se refusait de façon catégorique à renier la politique inaugurée cent et un ans auparavant avec un si merveilleux instinct d'à-propos par le dernier des Valois.⁽²⁾ Par suite lorsque, à cette même date, Grésy tenta une suprême démarche auprès des magistrats de Soleure, ceux-ci crurent devoir se dérober à son instance en l'avisant qu'à l'avenir ce n'était plus à elles, mais bien à son maître à leur procurer l'agrément royal indispensable à la réalisation de leurs communes espérances.⁽³⁾

Objections piémontaises et genevoises au projet de médiation française. — Instabilité des relations des autorités de la république du Léman avec celles du bailliage de Gex. — L'intendant de Bourgogne prive arbitrairement celles-là de la régale du sel à Moëns, Avully, Chaney et Russin. — La tendance prévaut au Louvre d'entremêler le différend de Jussy et celui des enclaves genevoises en terre française. — Missions successives de Marc Roset et de Pierre Fubri à la cour de Louis XIV. — Leur échec. — Recrudescence des inquiétudes au pied du Salève. — Armements savoyards. — Dessesins prêtés aux gouvernements de Turin et de Paris à l'égard de Genève. — Péril confessionnel suspendu sur cette ville. — Etat de la représentation diplomatique de la France aux Lignes et dans leur climat. — Le « paquet du roy ». — La succession de Jean Favre. — Création d'un poste de résident à Genève. — Conséquences de cette décision. — L'abomination de la désolation. — Entrée en fonctions de Laurent de Chauvigny. — Son caractère. — Sa première audience. — La question du logis. — Le droit de chapelle. — Discussions stériles à son sujet. — Le recours au roi. — Zèle de propagande déployé par le résident. — Instructions qui lui sont adressées de Paris. — La première messe dans la chapelle. — L'effervescence populaire. — Incidents qu'elle provoque. — Perplexité des autorités de la Seigneurie. — Mesures décrétées par elles. — Mission de Franconis en Suisse. — Décisions arrêtées à Aarau, les 26 et 27 décembre 1679. — Gravel en fait différer l'exécution. — L'ambassadeur qualifie sévèrement l'attitude du résident.

(1) „Les affaires peuvent changer.“ *Gravel au roi*. Soleure, 14 septembre et 5 octobre 1680. loc. cit. — „J'ay respondu à tout cela avec une sorte d'indifférence sèche.“ *Gravel au roi*. Soleure, 19 octobre 1680. A ff. E tr. Suisse. LXVII. 152. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 17 octobre 1680. loc. cit. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 30 octobre 1680. A ff. E tr. Suisse. LXVII. 153.

(2) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 5 décembre 1680. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 7 décembre 1680. A ff. E tr. Suisse. LXVII. 170

(3) *Madame Royale à Grésy*. Turin, 14 septembre 1680. loc. cit. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 26 décembre 1680. loc. cit. — D ö r f l i g e r. op. cit. 142.

XXI. La répugnance qu'éprouvaient le gouvernement de Turin et depuis peu celui de Genève à se soumettre à la médiation que le roi Très-Christien cherchait à leur imposer à l'un et à l'autre semblait en somme justifiée. Aussi bien cette médiation n'était pas désintéressée. Outre que son acception par la duchesse-régente menaçait d'annuler le résultat d'un labeur diplomatique de plusieurs années, il apparaissait de plus en plus clairement que le Louvre entendait faire dépendre de l'abandon de toute tentative de rapprochement de la cour de Piémont avec l'Eseurial l'attitude que lui-même observerait désormais au regard du conflit de Jussy.⁽¹⁾ Il était non moins démontré, qu'à l'occasion de ce conflit, les Genevois se fussent concilié d'emblée les bonnes grâces du monarque français s'ils avaient consenti à ne pas protester contre les entreprises de ce prince sur les villages de leur juridiction enclavés dans le pays de Gex, ou à se plier au désir du gouvernement de Paris de les voir accorder « sans conditions » à la partie adverse les réparations que celle-ci exigeait de leurs magistrats et se contenter, pour le surplus, de la promesse à eux donnée en secret au printemps de 1674 qu'en aucun cas l'annulation du traité de Saint-Julien par le duc de Savoie ne rencontrerait l'approbation du petit-fils de Henri IV.⁽²⁾

Les rapports de Genève avec l'ambassadeur à Soleure, rapports sujets à de brusques oscillations, soit en bien, soit en mal, durant la mission de Saint-Romain, étaient devenus excellents depuis l'entrée en fonctions de Gravel.⁽³⁾ Il eût été à souhaiter certes que ceux qu'elle entretenait avec les autorités du bailliage français limitrophe de ses terres lui procurassent une égale satis-

(1) „J'ay eu occasion de [faire] cognoistre à Madame Royale et au marquis de Saint-Thomas sur l'affaire de cet Estat avec la ville de Genève, que l'on ne pouvoit se passer icy de la protection du roy; que, du temps de la guerre de Genève, le feu duc de Savoye recevoit un déplaisir sensible si Sa M^{te} ne l'en eust tiré par son autorité; qu'en ces rencontres [il n'y avoit que] ceste mesme autorité qui pust porter M^{rs} de Genève à accorder à Madame Royale la soumission qu'elle demandoit et que, pour mériter cette protection, il falloit changer de conduite et s'expliquer; que le roy ne se croyoit pas obligé de soutenir ses intérêts contre Genève dans un temps que tous ses soins (de la duchesse) tendent à aseurer les Espagnols de sa bonne volonté pour eux, sans en tirer aucun avantage.“ *Villars à Pomponne*. Turin, 1^{er} avril et 3 octobre 1677. *Aff. Etr. Turin*. LXVI. 103, 283. — *Le cardinal d'Estrées au roi*. Turin, 29 octobre 1677. *Ibid.* LXVI. 315. — „La duchesse n'a d'autre party à prendre dans cette occasion que celui de ne point admettre de ministre d'Espagne dans sa cour, si elle veut conserver les bonnes grâces de V. M^{te}.“ *Estrades au roi*. Turin, 2 décembre 1679. *Ibid.* LXVIII. 284. — *Estrades au roi*. Turin, 13 avril 1680. *Ibid.* LXIX. 220.

(2) „Je luy avois fait cognoistre (au député de Genève) que l'intention de Sa M^{te} estoit, qu'avant toutes choses, ils fissent satisfaction à Madame Royale sur l'injure qu'ils luy avoient faite en prenant le passage à main armée sur ses Estats...“ *Pomponne à Villars*. Camp devant Cambrai, 9 avril 1677. *Aff. Etr. Turin*. LXVI. 118. — *Pomponne à Villars*. Condé, 13 mai 1677. *Ibid.* LXVI. 141. — „Ce que l'on désire icy est que la réparation soit faite sans aucune condition.“ *Villars à Pomponne*. Turin, 16 mai 1677. *Ibid.* LXVI. 144. — „On m'a prié de reprendre le fil de l'affaire de Genève que l'on avoit creu que Mons^r le cardinal d'Estrées vouloit entreprendre, c'est-à-dire sur le project que vous m'avez fait l'honneur de me mander que Sa M^{te} fist faire par Mess^{rs} de Genève à Madame Royale les réparations qu'elle désire et qu'ils se remettent entièrement au roy pour la seureté de leurs traittez. Cette princesse ne refusera rien à la prière de Sa M^{te}.“ *Villars à Pomponne*. Turin, 25 juillet 1677. *Ibid.* LXVI. 213.

(3) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 630 (mercredi 22 novembre/2 décembre 1676).

faction. Or, il s'en fallait de beaucoup qu'elles fussent de tout repos. Assurément les graves controverses déchainées naguère par l'ardeur processive des Jean Du Piau et des Jacques Tronehin avaient pris fin. En revanche l'ancien curé du Grand Saconnex, qu'approuvait l'évêque d'Annecy, persistait à réclamer la saisie des dîmes de la Seigneurie à Pregny et à Versonnex,⁽¹⁾ tandis que les fermiers des gabelles du Lyonnais continuaient à méconnaître l'existence de ses privilèges commerciaux,⁽²⁾ et que les subdélégués à l'intendance de Gex s'opposaient trop fréquemment à l'exportation des céréales indispensables à son approvisionnement.⁽³⁾ Toutefois, si regrettables que fussent de pareils incidents,⁽⁴⁾ aucun d'eux ne présentait de gravité immédiate; aucun d'eux ne rappelait, même de loin, l'âpreté et le tour fâcheux de ceux créés ou exploités par le Sénat de Chambéry et ne requérait l'acheminement d'urgence d'un envoyé à Paris.⁽⁵⁾ Mais subitement, à l'automne de 1676, les choses changèrent de face.

En possession, dès 1654, d'un « arrêt » qui les exemptait du paiement des tailles en France, le village de Moëns, enclave genevoise en plein pays de Gex, et ceux de Chaney, d'Avully et de Russin, sentinelles avancées de la Seigneurie sur la rive gauche du Rhône, jouissaient d'une autonomie économique bien assise, lorsque, le 14 octobre 1676, Claude Bouchu, intendant de Bourgogne, avisa leurs magistrats qu'ils eussent désormais à s'adresser à lui, et non plus aux autorités dont ils dépendaient, pour négocier l'achat du sel destiné à leur consommation.⁽⁶⁾ Survenant quelques mois à peine après le « fait de Jussy », le « mécompte des enclaves » n'était pas de nature à calmer les esprits au pied du Salève. Du moins à aucun moment ne germa dans ceux-ci le projet d'exécuter un coup de force semblable à celui dont la répercussion désastreuse embrunissait de plus en plus les relations de la petite république avec la maison de Savoie.⁽⁷⁾

Priver le gouvernement de Genève de la régale du sel, c'était en somme attenter à l'exercice de sa souveraineté.⁽⁸⁾ Désireux d'obtenir à tout prix le

(1) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 587 (mardi, 8 février 1676. v. s.).

(2) *Genève à Gravel*. 16/26 octobre 1676. Aff. Etr. Genève. III. 231. — *Gravel à Pomponne*. So-leure, 14 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 212. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 731 (du 4/14 janvier 1681).

(3) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 569 (vendredi, 13/23 août 1675); p. 572 (mardi, 24 août/3 septembre 1675).

(4) *Jacques Bordier, chargé d'affaires à Paris, à Genève*. Paris, 28 décembre 1674. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 8501.

(5) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 595 (mardi, 4/14 mars 1676); p. 596 (lundi, 6/16 mars 1676).

(6) *Minutte de l'instruction du marquis de Saint-Maurice que Madame Royale dépêche au roy*. Turin, 26 août 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Francia XIV. — *Genève à Zurich et à Berne*. 2/12 octobre 1677. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1677—1679) C. L. 48. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 617 (lundi, 9/19 octobre 1676). — Gautier. op. cit. VIII. 86.

(7) *Les cantons protestants au roi*. 20 novembre 1676. Aff. Etr. Suisse. LIII. 222.

(8) *Genève au roi*. 2/12 novembre 1677. Aff. Etr. Genève. III suppl. 239. — *Les cantons protestants au roi*. 20 novembre 1676. loc. cit.

rétablissement du *statu quo ante*, il se décida à dépêcher à la fois en Suisse, pour solliciter de ses protecteurs un appui et des conseils, et à Paris, afin d'y protester contre la prétention de Bouchu.⁽¹⁾ De Bade, où la diète s'offrit à recommander à la bienveillance royale les intérêts de la Seigneurie,⁽²⁾ les députés de celle-ci se rendirent à Soleure auprès de Gravel.⁽³⁾ L'ambassadeur les reçut en audience le 3 novembre et, très accueillant, leur laissa entrevoir que son maître accorderait sans doute satisfaction à leurs supérieurs, pourvu que ces derniers renonçassent à différer les réparations légitimes que le duc de Savoie exigeait d'eux.⁽⁴⁾

Cette tendance à entremêler deux négociations distinctes, un autre envoyé de la petite république, au refus du syndic Du Pan,⁽⁵⁾ Marc Roset, eut à la combattre dès son arrivée à Paris, en novembre 1676.⁽⁶⁾ Or, grâce aux traverses apportées par Colbert à ses démarches, il n'était pas parvenu à conduire celles-ci à chef lorsque la mort le surprit, ainsi qu'on l'a dit, le 31 mars 1677.⁽⁷⁾ Néanmoins, malgré sa disparition, elles furent continuées à la cour par le lieutenant-général Stoppa, sans cesse sur la brèche pour la défense des intérêts helvétiques en France,⁽⁸⁾ et dans la cité calviniste même par le moyen de conférences entre les magistrats et le S^r de Mailly, délégué de la ferme des gabelles du Lyonnais (mai).⁽⁹⁾ Il sembla un instant qu'elles aboutiraient au résultat souhaité par ceux-là et que la régale genevoise du sel serait

(1) „Li Genevrini sono tutti sotto sopra per le dimande della Franca che vuol entrare in possesso de ponti e villaggi sul Rodano ceduti dal duca di Savoia l'anno 1602 (sic) e che le decime del paese de Geez (Gex) che essi riscuotono stiano restituite al vescovo e capitolo di quella città.“ *Arvizi di Milano*. 9 giugno 1680. Aff. Etr. Milan. IV. 172. — Gautier. op. cit. VII 87.

(2) Gautier, op. cit. VIII, 91.

(3) *Gravel à Léonardi*. Soleure, 31 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX.

(4) *Gravel aux cantons protestants*. Soleure, 23 novembre 1676. St-Arch. Zürich. Genff (1673—1677). A. 246¹¹. — *Genève à Zurich*, 6/16 février 1677. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). C. L. 45. — „L'intention du roy est de terminer le différent que nous avons avec S. A. R. de Savoye avant que de nous rendre justice sur les plaintes que nous luy avons portées des nouvelles traverses qui nous ont esté suscitées en l'usage de nostre sel aux villages enclavés dans le pays de Gex.“ *Genève à Berne*. 9/19 février 1677. *Ibid.* Lettres du Conseil (1677—1679). C. L. 48. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 658 (8/18 mai 1677). — Gautier. op. cit. VIII. 96.

(5) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 619 (mercredi, 11/21 octobre 1676).

(6) *Instructions pour noble Marc Roset, député à la cour de France*. 13/23 octobre 1676. Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 620.

(7) *Genève à Zurich*. 16/26 janvier 1677. St-Arch. Zürich. Genff (1673—1677). A. 246¹¹. — „Compare per ultimo un'invlato della città di Ginevra per la prima volta dinanzi il re; parlò lungamente e credessi che il motivo di tale spedizione sia per l'estrazione de sali.“ *Contarini al Senato*. Parigi, 2 febbraio 1677 (2^{da}). Frari. Francia. CLXI. n° 186. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 625 (vendredi, 17/27 novembre 1676); p. 639 (vendredi, 22 décembre 1676 v. s.); p. 653 (30 mars/9 avril 1677). — Gautier. op. cit. VIII. 97, 98 sqq.

(8) *Ferrero al duca di Savoia*. Condé, 14 maggio 1677. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min. CIII. — *Genève à Stoppa*. 30 mai/9 juin, 2/12 novembre 1677. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). C. L. 45. p. 216, 270; à *Pomponne*. 3/13 octobre 1677. *Ibid.* p. 260.

(9) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 657 (7/17 mai 1677); p. 658 (8/18 mai 1677).

rétablie à Chaney et à Avully, sinon à Russin et à Moëns.⁽¹⁾ Mais aussi bien, cet espoir ne se réalisant pas, il devint nécessaire de désigner un successeur à Roset. Le choix du Conseil se porta sur l'ancien syndic Pierre Fabri, lequel, après avoir gagné Paris le 13 novembre, arrêta aussitôt ses mesures pour tenter de ramener le surintendant à des dispositions plus favorables à la cause de la Seigneurie.⁽²⁾ Au lendemain de l'audience que lui accorda Louis XIV, le 2 février 1678, voire jusqu'en mai encore, les avis transmis par lui à ses supérieurs témoignèrent d'une certaine confiance dans le succès final de ses démarches.⁽³⁾ Par malheur, les choses se gâtèrent en juin, grâce à un retour offensif de Colbert.⁽⁴⁾ Par suite quand, ayant pris congé du monarque français le 25 juillet, l'envoyé de Genève atteignit cette ville, le 9 août, ce fut pour y annoncer l'échec de sa mission et la désignation de commissaires royaux chargés de procéder à une nouvelle enquête sur le point de droit que lui-même croyait avoir cependant victorieusement élucidé.⁽⁵⁾

Sur la déception qu'éprouvèrent les autorités de la Seigneurie de l'insuccès des négociations de Fabri se greffa presque aussitôt une inquiétude en somme très justifiée. Le subit changement d'attitude de Louis XIV à leur égard n'était-il pas l'œuvre des chefs du parti ultra-catholique agissant à la suggestion du prélat d'Annecy? ⁽⁶⁾ Le souvenir des jours d'angoisse qui précédèrent et suivirent la conclusion des traités de Cherasco n'était pas aboli. Partant, l'appréhension que l'offre de médiation française dans le différend de Jussy ne fût faite dans le seul dessein de masquer l'existence d'une entente secrète entre le Louvre et la cour de Turin persistait parmi les Conseils de Genève.⁽⁷⁾ Aussi bien le souverain piémontais ne bornait pas son effort à exiger des anciens sujets de sa maison des excuses et des réparations. D'une part, il armait « à outrance », sans que l'on pût encore savoir si son action militaire se porterait vers le bassin du Léman ou vers la rivière de Gênes.⁽⁸⁾ D'autre part, le désir qui l'animait d'aider au rétablissement du culte catholique dans

(1) *Les cantons protestants à Pomponne*. Zurich, 12 octobre 1677. Aff. Etr. Suisse. LIX. 220; au roi. 3/13 octobre 1677. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). p. 262.

(2) *Genève à Gravel*. 5/15 février 1678. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 23. — Arch. d'Etat Genève. France. II. p. 664 (26 octobre/5 novembre 1677). — Gautier. op. cit. VIII. 110.

(3) *Fabri à Genève*. Paris, 18 février et 16 mars 1678. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3647; *Ibid.* France. II (1651—1690). p. 673 (22 avril/2 mai 1678).

(4) Gautier. op. cit. VIII. 110, 111.

(5) *Le roi à Genève*. Saint-Germain-en-Laye, 16 juin 1678. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3653. — *Zurich et Berne à Genève*. 8/18 juillet 1679. *Ibid.* n° 3661. — Gautier. op. cit. VIII. 113, 116. — Grenus. op. cit. 190 (21 août 1678).

(6) «Les ecclésiastiques forment incessamment des desseins sur ceux de nostre religion et particulièrement sur nostre ville.» *Genève à Berne*. 25 février/7 mars 1679. St-Arch. Bern. Genff. Buch B. 117.

(7) *Berne à Genève*. 27 février/9 mars 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3659. — «Que les gens de Genève doivent se bien tenir sur leurs gardes, puisqu'ayant perdu leur procès (de sel), il est à craindre qu'on ne vienne tout d'un coup les chasser de leurs terres, la force en main, car, suivant la teneur de l'arrest, parties d'icelles où sont situées leurs maisons relèvent de la baronnie de Gex.» *Advis de Paris*, du 11 mars 1679. *Ibid.* France. II (1651—1690). p. 694.

(8) *Contarini al Senato*. Parigi, 8 marzo 1679. *Frari. Francia*. CLXIV. n° 366 (3°). — *Berne à Genève*. 27 février/9 mars 1679. loc. cit. — *Theatrum Europaeum*. XV. 867.

la cité de Calvin, désir approuvé à Lucerne et dans les petits cantons, ne semblait pas abandonné. Circonvenus par les intrigues d'un prêtre décrié, naguère emprisonné pour dettes à Rome et se disant assistant de l'évêque de Strasbourg, les ministres du duc avaient même jeté les bases d'un projet dont la réussite eût dépendu d'une coopération opportune des armes françaises avec celles du Piémont et auquel ils durent assez promptement renoncer.⁽¹⁾ Toutefois c'était du côté de Paris que la menace paraissait la plus imminente. Les avis adressés de divers lieux aux syndics et conseils se trouvaient concorder à ce sujet. Dès lors, estimait-on, que le roi Très-Christien contestait les droits régaliens de la Seigneurie sur les villages enclavés dans le pays de Gex, il y avait lieu de craindre que ce prince ne cherchât l'occasion soit de les annexer par la violence à ses Etats, sous le prétexte qu'ils avaient appartenu jadis à la Savoie, soit de se saisir à l'improviste de Saint-Gervais, à seule fin d'y établir un bureau de péages.⁽²⁾

Or, les protecteurs et les amis de la petite république faisaient fausse route dans leurs prévisions. A cette heure, le danger suspendu sur elle était un danger confessionnel et non point un danger militaire. Il convient d'ajouter que celui-là pouvait fort bien, à plus ou moins brève échéance, donner naissance à celui-ci. Ainsi qu'il a été dit plus haut, aux Ligues et dans leur « climat » le Louvre n'entretenait de représentants diplomatiques au sens strict du mot qu'à Soleure. A Coire, un secrétaire-interprète, en quelque sorte hors cadre; à Zurich et à Genève, des personnages nantis du « paquet du roy » assuraient la remise des missives du souverain et de celles de son ambassadeur aux magistrats de ces villes et Etats et y recueillaient tous avis propres à intéresser le chef de mission. Aucun de ces divers agents n'était français. Les uns et les autres ressortissaient aux gouvernements auprès desquels ils se trouvaient accrédités. Très recherchées, encore qu'elles exposassent fréquemment leurs titulaires à des conflits avec les autorités cantonales, les charges dont ils étaient ainsi revêtus se transmettaient le plus souvent de père en fils ou d'oncle à neveu. Celle des Grisons était aux mains des Tschudi; celle du *Vorort* en celles des Orelli et des Grebel. A Genève, les Favre y avaient succédé aux Roset, leurs parents.⁽³⁾

Dans le temps où se déroulaient les incidents de Jussy, de Chaney et de Moëns, le Genevois détenteur du « paquet du roy » avait nom Jean Favre. Il était ministre du Saint-Evangile, qualité qui, si elle lui avait nui naguère dans

(1) *Madama Reale ad Agostino Scaglia, ambasciatore a Parigi*. Torino, 13 agosto 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. mlu. CVII. — *Agostino Scaglia a Madama Reale*. Parigi, 22 agosto 1678. *Ibid.*

(2) *Advis de Paris*, du 11 mars et du 9 avril 1679. Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 694, 697, 746 (du 10/20 août 1681). — *Le roi à Genève*. 10 avril 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 52.

(3) *Lettre du roi de France pour... communiquer qu'il a établi là le Sr Jean Favre pour ses affaires*. 21 janvier 1678. ap. Grenus. Fragments biographiques, etc. p. 182. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 mai 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 52.

l'esprit de Saint-Romain,⁽¹⁾ ne le servait pas en compensation auprès de ses collègues du Corps pastoral, gênés de voir l'un des leurs remplir des fonctions officielles à la solde du Louvre.⁽²⁾ Aussi, impatient de consolider sa situation, jusque-là peu stable, avait-il, à la suggestion de De La Barde, mis à profit les négociations du renouvellement de l'alliance en 1663 pour obtenir des « Syndics et Conseils » la reconnaissance formelle de son brevet royal,⁽³⁾ reconnaissance confirmée d'ailleurs en 1672, puis l'année suivante, ensuite d'une démarche pressante de l'ambassadeur.⁽⁴⁾ Néanmoins, de son vivant déjà, des intrigues s'étaient nouées afin de l'évincer de ce poste de confiance et de demander que celui-ci fût attribué à un laïque.⁽⁵⁾ Elles se réveillèrent au lendemain de sa mort, survenue le 13 mai 1679.⁽⁶⁾ Des deux personnages les plus aptes à recueillir sa succession, l'un, Barthélemy Lect, avait été recommandé par lui à Gravel, qui appuyait sa candidature auprès de Pomponne.⁽⁷⁾ L'autre, Jean-Louis Fabri⁽⁸⁾ était le propre neveu de Stoppa, dont l'assistance ne pouvait lui faire défaut en cette conjoncture.⁽⁹⁾

Fut-ce l'insistance mise par les Genevois à prétendre conserver pour l'un des leurs le « paquet du roy » qui ouvrit les yeux du monarque et de ses ministres sur l'importance d'une charge que ses titulaires avaient exercée jusque-là sans éclat?⁽¹⁰⁾ Ne fut-ce pas plutôt que le décès de Favre coïncidait avec une recrudescence marquée d'activité parmi les chefs du parti ultracatholique à la cour de France?⁽¹¹⁾ Toujours est-il que la stupeur des membres du gouvernement de la Seigneurie fut extrême lorsque la nouvelle leur parvint, le 26 juin, que Louis XIV avait désigné l'un de ses sujets pour le représenter désormais, avec le titre de résident, sur les bords du Léman.⁽¹²⁾ En vain s'efforcèrent-ils de faire revenir ce prince de sa détermination, après être tombés

(1) *Favre à Lionne*. Genève, 1^{er} août 1665. A ff. Etr. Suisse. XLI. 101. — *Saint-Romain à Pomponne*. Soleure, 25 janvier 1673. A ff. Etr. Suisse. XLVII. 162. — *Gravel à Genève*. Soleure, 1^{er} juillet 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3664.

(2) *Ibid.* — « Comme le Sr Favre est employé dans votre ville pour ce qui regarde les despesches du roy, je vous le recommande, parce que quelques uns de vous s'en délient. » *De La Barde à Genève*. Soleure, 31 août 1663. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3493. — Rilliet. Le rétablissement du catholicisme à Genève. p. 5.

(3) « Noble homme Jean Favre est chargé des affaires du roy de France à Genève. » 27 octobre 1663. Grenus. Fragments, etc. 167.

(4) *Le roi à Genève*. Versailles, 24 novembre 1672. A ff. Etr. Genève. III. 104. — *Genève au roi*. 28 janvier 1673. *Ibid.* III. 209. — *Gravel à Pomponne*. Soleure, 8 août 1676. A ff. Etr. Suisse. LIII. 153. — *Gravel à Leonard*. Soleure, 15 août 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX. — Grenus. Fragments biographiques et historiques (Genève, 1815). 182. — Rilliet. op. cit. 5, 8, 9.

(5) *Favre à Gravel*. Genève, le... 1679. A ff. Etr. Genève. III suppl. 13. — Rilliet. op. cit. 5.

(6) Rilliet. op. cit. 13.

(7) *Gravel à Pomponne*. Soleure, 18 mai 1679. A ff. Etr. Suisse. LXV. 52. — *Pomponne à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 31 mai 1679. *Ibid.* LXV. 58.

(8) et non Pierre. *contra*: Rilliet. op. cit. 13 et Gautier. op. cit. 111 (note).

(9) *Pomponne à Gravel*. 31 mai 1679. loc. cit. — cf. Galiffe. Notices généalogiques. I. 321.

(10) *Genève à Berne*. 1/11 juillet 1679. St-Arch. Bern. Genfueh. X. 1.

(11) Rilliet. op. cit. 14. — F. Harbey. Correspondance de Roland Dupré. V (Genève, 1906).

(12) *Registre du Conseil de Genève*. 16/26 juin 1679. p. 180. — *Genève à Barthélemy Lect, à Soleure*. 17/27 juin 1679. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). p. 302. — Rilliet. op. cit. 24.

d'accord entre eux pour le prier de donner son agrément à une candidature genevoise unique, celle de Barthélemy Lect. Il était trop tard. Cette démarche ne pouvait avoir, et elle n'eut en réalité aucun succès.⁽¹⁾

Les conséquences de la décision royale menaçaient d'être néfastes à tous points de vue. Outre qu'elle tendait à faciliter l'immixtion abusive du Louvre dans les affaires intérieures de la petite république par le moyen d'un agent ne relevant dorénavant que de la couronne, elle rouvrait de la façon la plus fâcheuse et la plus irritante une controverse délicate. Depuis cent quarante ans, en effet, aucune messe n'avait été autorisée à Genève.⁽²⁾ Les « papistes » jouissant de l'hospitalité de la Seigneurie conservaient, à dire vrai, la faculté d'assister chaque dimanche aux offices sur terre savoyarde.⁽³⁾ Or, le ministre attendu de Paris était, à n'en pas douter, catholique. Exigerait-il pleine liberté de célébrer son culte dans l'intérieur de la cité? Si oui, se contenterait-il de n'en faire profiter que sa famille et son personnel? Ou se réserverait-il d'y convier ses compatriotes de passage, voire les sujets du duc de Savoie établis à proximité de sa résidence, ce qui eût été « l'abomination de la désolation »?⁽⁴⁾ Dans la chaleur d'un premier mouvement, les autorités genevoises se prononcèrent en faveur du maintien absolu du *statu quo*.⁽⁵⁾ Elles durent rabattre, à bref délai, leurs prétentions. Consultés par elles, les protecteurs suisses de la petite république ne refusèrent certes pas de tenter une dernière démarche auprès du Louvre, mais s'accordèrent à les mettre en garde contre toute résolution précipitée.⁽⁶⁾ Au sentiment des Zuricois et des Bernois en particulier, elles ne possédaient aucun moyen efficace de s'opposer soit à ce que le roi Très-Christien accréditât un agent diplomatique en titre à Genève, soit à ce que celui-ci fit chanter la messe « dans sa maison », privilège dont usaient ses collègues à Londres, à Berlin, à La Haye, à Copenhague et que Louis XIV ne contestait pas aux ministres étrangers en résidence à Paris.⁽⁷⁾ La moindre infraction à ce devoir international menaçait d'être grosse de conséquences. « Le refus que vous feriez de l'exercice du culte catholique », leur affirmait-on

(1) *Ibid.* — Genève à Zurich. 1/11 juillet 1679. St-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 246¹². — Rilliet. op. cit. 25.

(2) Rilliet. op. cit. 16.

(3) Rilliet. op. cit. 19.

(4) Rilliet. op. cit. 26. — Gautier. Histoire de Genève. t. VIII. 143 sqq.

(5) Rilliet. op. cit. 25.

(6) « Ayans appris avec un sensible desplaisir que, par un usage nouveau et contre ce qui a esté pratiqué jusques à présent, Sa Mté avoit nommé un sien subject, catholique romain, pour résider en nostre ville en place du feu Sr Favre, nous nous sommes donné l'honneur d'en escrire au roy et à Mr de Pomponne, puls à Mr l'ambassadeur pour tascher d'obtenir que cest employ fust conféré à un des nostres. » Genève à Zurich. 1/11 juillet 1679. St-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 246¹². — Zurich à Genève. 9/19 juillet 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3665. — Eldg. Absh. VI¹A. 1105 h. — Rilliet. op. cit. 27.

(7) Bidal à Lionne. Hambourg, 23 décembre 1669. Aff. Etr. Hambourg. IV. 93. — Zurich à Genève. 16/26 août 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3665. — Rilliet. op. cit. 27.

de Zurich, « pourroit attirer des fâcheries non seulement aux réformés de France, mais aussy à vous mesmes ». (1)

Telle se présentait la situation lorsque, le 26 octobre 1679, le premier envoyé officiel du roi à Genève y fit son entrée. (2) Gentilhomme provençal, ayant dépassé de peu la cinquantaine, Laurent de Chauvigny, apparenté à la femme de Pomponne, ne manquait ni d'esprit, ni d'intelligence des affaires, « encore qu'il en eust fait de mauvaises dans le commerce » à Marseille. (3) Ses coreligionnaires le disaient « courageux et zélé; au surplus fort raisonnable et très honneste ». (4) Cette appréciation flatteuse des mérites du résident n'allait cependant pas sans quelques réserves. Ce que ses panégyristes qualifiaient courage ressemblait singulièrement chez lui à de l'obstination. Son zèle, tout de propagande, devait le porter à servir, inconsciemment sans doute, les intérêts du Souverain Pontife, de préférence à ceux du roi. (5) Son honnêteté n'était pas telle qu'elle l'empêchât de se souvenir qu'il avait à Rome un fils dans les Ordres, « ce qui l'engageait à tout oser pour gagner les faveurs de l'Eglise ». (6) Enfin, ainsi que ses hôtes purent le constater assez rapidement à leurs dépens, son caractère n'était amène et conciliant « qu'à la surface », car il se cabrait à la moindre contradiction. (7)

L'attitude observée par Chauvigny à la veille et au cours de la première audience que lui accorda le Conseil, le 30 octobre, (8) calma cependant quelque peu les préventions que certains membres de celui-ci nourrissaient à son égard.

(1) *Zurich à Genève*. 16/26 août 1679. loc. cit. — « Le Sr Frischman prend la liberté de faire connoître à M^{rs} le marquis de Croissy que, n'y ayant point d'exercice de la religion catholique pour les François à Strasbourg, mais seulement pour les Allemans, encore que le nombre en soit assez grand et les passages fréquens, s'il ne seroit pas de la grandeur, de la piété et de la générosité du roy qu'il y eust une chapelle chez luy, eomme chez Mr Dupré à Genève et à l'exemple de quelques uns (sic) de ses prédécesseurs à Genève. » *Mémoire de Mr Frischman à Mr de Croissy*. 31 janvier 1681. ap. Costa. La réunion de Strasbourg à la France (1841). p. 83.

(2) « Arrivée de Mr de Chauvigny le 16 octobre (v. s.) 1679 pour résider, au nom de Sa M^{te}, en cette ville. » Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1680). p. 708. — *Récit de l'entrée de Mr de Chauvigny à Genève, le jeudi 26^e octobre 1679*. Aff. Etr. Genève. IV. 19. — *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 27 octobre 1679. *Ibid.* IV. 13; à Gravel, même date. *Ibid.* III supp¹. p. 1. — *Genève à Berne*. 24 octobre/3 novembre 1679. St-Arch. Bern. Genfbuch. X. 13. — Rilliet. op. cit. 35. — Ch^e Weiss. Histoire des réfugiés protestants, etc. (Paris, 1853). II. 195. — Sordet. Histoire des Résidents de France à Genève (1891). p. 61. — Legrelle. La diplomatie française et la succession d'Espagne. t. I. 296.

(3) *Note sur Mr de Chauvigny*. St-Arch. Zurich. Genff (1678—1686). A. 246¹². — *Registres du Conseil de Genève*. CLXXIX. 227. — Rilliet. op. cit. 28. — Chanoine Fleury. Histoire de l'Evêché de Genève. II. 288.

(4) *Note sur Mr de Chauvigny*. St-Arch. Zurich. Genff (1678—1686). A. 246¹².

(5) « Quant au bref dont vous m'écrivez, songez seulement à bien exécuter mes ordres et ne vous ingérez pas d'aucun autre commerce de lettres avec les autres princes et ministres estrangers que celui que je trouveray à propos de vous prescrire. » *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 15 avril 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 51.

(6) Rilliet. op. cit. 30.

(7) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 19.

(8) *Discours prononcé par Mr de Chauvigny lors de sa première audience*. 20/30 octobre 1679. St-Arch. Bern. Genfbuch. X. 27. — Sordet. op. cit. p. 11 (les dates indiquées par cet auteur sont celles du Calendrier Julien).

Aussi bien, ses lettres de créance présentées,⁽¹⁾ il protesta derechef de son désir « de rendre son ministère agréable à la Seigneurie ». ⁽²⁾ La question de l'exercice du culte catholique ne fut pas abordée ce jour-là. Elle était en effet étroitement liée à celle du choix d'un logis pour l'envoyé royal, descendu provisoirement dans une hôtellerie. ⁽³⁾ Or, cette question du logis, les syndics n'apportaient, et pour cause, aucune hâte à la résoudre. Au bout de trois semaines elle était encore en suspens et y fût demeurée longtemps sans doute, si le résident n'avait menacé de considérer comme une offense personnelle le manque d'empressement mis par les autorités de Genève à le pourvoir d'une installation « convenable ». ⁽⁴⁾ Ce ne fut donc guère avant le milieu de novembre que la discussion s'ouvrit sur le seul sujet à quoi les disciples de Calvin dans la région du Salève attachassent une réelle importance.

A Saint-Germain-en-Laye, à l'heure où il prenait congé de son souverain, Chauvigny avait reçu de celui-ci pour toute instruction ce conseil, qui était en réalité un ordre : « Allez ; faites dire la messe chez vous et soyez sage ! » ⁽⁵⁾ Dans quelle mesure le résident était-il en intention de se conformer à la volonté qui lui était ainsi exprimée ? Un doute subsistait à cet égard. Dès son arrivée à Genève, n'avait-il pas « tesmoigné que, s'il estoit seul, il iroit volontiers hors la ville à la messe, mais que cela estoit trop incommode pour sa famille » ? ⁽⁶⁾ Trompés par cette déclaration d'une douceur affectée, certains patrieins avaient eu la pensée de se cotiser afin de subvenir à l'entretien d'un carrosse qui eût été à sa constante disposition pour le conduire de son hôtel à l'une des églises catholiques du pays de Gex. ⁽⁷⁾ Aussi bien une pareille offre paraissait inacceptable, dès l'instant surtout qu'il avait pris la précaution de se munir de « tous les ornements nécessaires » à la célébration du culte dans le lieu de sa résidence. ⁽⁸⁾

Quoique l'interdiction de pratiquer dans l'enceinte de la cité calviniste d'autres cérémonies religieuses que celles autorisées par la Réforme eût été

(1) *Le roi à Genève*. Fontainebleau, 7 septembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3668 (Impr. Gautier. op. cit. VIII. 145); St-Arch. Bern. Genf. buch. X. 15. — *Pomponne à Genève*. même date. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3654. — *Genève au roi et à Pomponne*. 4 novembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 7, 8.

(2) *Harangue prononcée par M^r de Chauvigny au cours de sa première audience*. 30 octobre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3670; Aff. Etr. Genève. IV. 23. — Rilliet. op. cit. 36.

(3) L'hôtel des Balances: Rilliet. op. cit. 40. — Chanoine Fleury. Histoire de l'Evêché de Genève. II. 278. — Gautier. Histoire de Genève. t. VIII. 144.

(4) « Noble Jacques Grenus représente que Mons^r de Chauvigny lui ayant fait demander à lo[u]jer la maison de la demoiselle sa femme, située en la Grand Rue, il n'auroit voulu le faire; sur quoy luy a esté dit qu'on trouve bon qu'il s'en accomode et, en tant que de besoin, on luy ordonne de la luy lo[u]jer... » Registre du Conseil de Genève (3 novembre 1679). CLXXIX. 313, 324. — Mém. de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. t. XIX. 1. — Rilliet. op. cit. 42. — Sordet. op. cit. 13.

(5) Rilliet. op. cit. 48.

(6) *Note relative à M^r de Chauvigny*. St-Arch. Zürich. Genf (1678—1686). A. 246¹².

(7) Grenus. op. cit. 192. — Gautier. op. cit. VIII. 149. — Rilliet. op. cit. 44.

(8) *Note relative à M^r de Chauvigny*. St-Arch. Zürich. Genf (1678—1686). A. 246¹².

renforcée depuis peu, (1) il fut aisé de prévoir, dès la fin d'octobre, que l'exécution du dessein hardi prêté à Chauvigny ne pourrait plus être entravée. (2) Était-il encore temps du moins de faire la part du feu et d'obtenir de l'envoyé du roi la promesse qu'il n'admettrait dans sa chapelle que sa famille, son secrétaire et sa domesticité? (3) En dépit de leurs instances répétées; en dépit de la distinction subtile établie par eux entre l'ambassade de France à Londres installée dans cette ville dès avant les bouleversements confessionnels du XVI^e siècle, et la « résidence » de Genève, poste nouvellement créé, les Conseils de la Seigneurie se trouvèrent bientôt en présence d'une situation d'autant plus critique que leurs membres refusaient de se résigner à l'inévitable. (4) Le malicieux retard apporté par les gouvernants de la petite république à pourvoir d'un logis le ministre du Louvre au milieu d'eux tournait à leur confusion. L'accomplissement de ses devoirs religieux l'ayant appelé à trois reprises au delà de la frontière, Chauvigny y avait été accueilli avec allégresse « par tous les peuples circonvoisins », Français et Savoyards catholiques, dont les délégués ne cessaient de le visiter dès lors et de l'engager à persévérer dans une voie qui, selon eux et lui, ne pouvait qu'aboutir à la prompte restauration de la « vraie foy » dans l'ancien diocèse des prélats d'Ancey. (5) « Je ne sortirai pas de Genève avant d'avoir fait dire messe dans tous les temples », affirmait audacieusement le résident. (6) Colportées de bouche en bouche, ces paroles entretenaient chez les administrés des « Syndics et Conseils » la crainte que le roi Très-Christien ne songeât en effet à rétablir sur son siège épiscopal le quatrième successeur de François de Sales, Jean d'Arenthon d'Alex. (7) Le bruit s'étant répandu entre-temps que celui-ci et son collègue de Beauvais, conviés par Chauvigny à l'inauguration prochaine de sa chapelle, comptaient y officier pontificalement, le principal intéressé se garda de le démentir. (8) Aux magistrats qui le faisaient sonder quant à ses intentions et lui déclaraient que, « dépositaires du testament du Christ », eux et la « vénérable classe des pasteurs » entendaient s'opposer à la célébration de la messe dans l'étendue de leur juridiction, (9) il répondit avec hauteur que, maître chez lui, sa sur-

(1) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 15.

(2) « Rlsvegljasi negl' animi de Genevrini il timore della loro libertà per la risoluzione reale d'invviare residente christianissimo in quella città, con facoltà di aprire publica capella per l'esercitio della religione cattolica. » *Domenico Contarini al Senato*. Moret, 30 agosto 1679 (14). *Frari. Francia*. CLXIV. n^o 439.

(3) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre et 10 novembre 1679. loc. cit.

(4) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 15. — Rilliet, op. cit. 45.

(5) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre et 3 novembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 15, 27.

(6) Rilliet, op. cit. 48.

(7) *Genève à Berne*. 25 février/7 mars 1679. St-Arch. Bern. Genff. Buch B. 117. — *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 15.

(8) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 15. — Gantier, op. cit. VIII. 151 sqq.

(9) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 17 novembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 44. — Rilliet, op. cit. 46, 53.

prise était grande de les voir s'obstiner à donner le pas aux « lois intérieures » de la Seigneurie sur les règles les plus universellement reconnues du droit international.⁽¹⁾

N'existait-il en réalité plus aucun espoir d'apaiser le conflit soulevé par les prétentions de Chauvigny? Certes non. Les Genevois conservaient une suprême ressource: le recours au roi. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, celui-ci, à l'heure où le résident prenait congé de lui, s'était contenté de lui adresser, pour toute instruction, ces simples paroles: « Allez; faites dire la messe chez vous et soyez sage! »⁽²⁾ Celui à qui était « intimée » cette recommandation sommaire en avait-il bien saisi le sens? Se sentait-il couvert en haut lieu? En d'autres termes, la campagne passionnée entreprise par lui contre les adeptes de la Réforme sur les rives du Léman avait-elle l'approbation du monarque français? Il convenait de s'en assurer sans retard. « Je ne suis pas mieux informé que les Genevois des intentions du roy », écrivait Chauvigny à Pomponne, le 31 octobre.⁽³⁾ Cet aveu semblait intéressant à maints égards. Il l'eût été davantage s'il avait servi de prélude à une trêve, consentie des deux parts, jusqu'au jour où Louis XIV aurait manifesté sa volonté. Mais c'eût été demander trop à l'« honneste homme » qui, non content de toucher les appointements que lui versait le trésor royal, jugeait bon de se faire entretenir par les Jésuites d'Ornex, les Chartreux de Villeneuve d'Avignon et les Barnabites, dont il acceptait sans réserve les directions spirituelles et autres.⁽⁴⁾ C'eût été accorder un crédit qu'il ne méritait certes pas au diplomate que son « zèle de catholicité » poussait à sacrifier les devoirs de sa charge officielle à l'exercice d'un apostolat peu compatible avec le caractère dont il était revêtu.⁽⁵⁾

Sans attendre la réponse de Pomponne à son interrogation, Chauvigny s'attacha donc à envenimer sa querelle avec les autorités de la Seigneurie, dans l'espoir que le roi ne se bornerait pas à ratifier le fait accompli, mais qu'il consentirait à voir « pousser les choses plus loin », ainsi que le lui suggérait le Père La Chaise, son confesseur.⁽⁶⁾ D'une activité infatigable, le résident multipliait ses démarches compromettantes, soit qu'il rendît visite à l'évêque d'Ancey,⁽⁷⁾ soit qu'il travaillât ouvertement à la rentrée du prélat dans sa cathédrale de Saint-Pierre,⁽⁸⁾ soit qu'il affichât son dessein de nouer des rela-

(1) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre et 10 novembre 1679. loc. cit. — *Genève à Berne*. 25 novembre/5 décembre 1679. St-Arch. Bern. Genfbuch. X. 37. — *Instruktion und Befehl auff Herrn Samuel Frisching, alt Schulthess, Herrn Obristen Gabriel Weissen (Wyss), Obercommandanten dess welschen Landts, beide des tägl. Rahts der Statt Bern und derselben verordnete Ehrengesandte auff bevorstehende Evangel. Conferentz nacher Araw*. 8./18. Dezember 1679. *Ibid.* Instruktionsbuch U. 304. — Rilliet. op. cit. 52.

(2) Rilliet. op. cit. 48.

(3) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 31 octobre 1679. A ff. E tr. Genève. IV. 15.

(4) Rilliet. op. cit. 59.

(5) Rilliet. op. cit. 64.

(6) *Chauvigny à Pomponne*. Genève, 17 novembre 1679. A ff. E tr. Genève. IV. 44.

(7) Rilliet. op. cit. 62. — Gautier. op. cit. VIII. 152.

(8) Rilliet. op. cit. 57, 71.

tions directes avec le Vatican,⁽¹⁾ soit qu'il préconisât l'installation d'un hôpital catholique et la construction d'une « maison du roy » dans la cité de Calvin,⁽²⁾ soit qu'il se déclarât partisan de la suppression de tous les temples du pays de Gex,⁽³⁾ soit enfin qu'il recommandât le cumul en sa personne des fonctions de subdélégué de l'intendance de ce bailliage et de ministre du Louvre auprès de la Seigneurie.⁽⁴⁾

Dans la réalité, l'envoyé français n'était pas seul à attendre avec impatience la décision royale relative à la continuation éventuelle ou à l'abandon définitif de ses diverses initiatives en matière confessionnelle. Les magistrats de la Seigneurie étaient non moins intéressés que lui à se voir fixés à cet égard. Or, ni Chauvigny, ni eux n'eurent à se féliciter de la réponse que, peu de jours avant sa chute, Pomponne fit, au nom de son maître, aux trois premières dépêches de la résidence (17 novembre).⁽⁵⁾ A dire vrai, Louis XIV ne s'opposait point à ce que le titulaire de celle-ci reçût « avec toutes sortes de civilités » le prélat d'Ancey, sujet du duc de Savoie, au cas où il se rendrait à Genève.⁽⁶⁾ Très déterminé en revanche à empêcher son représentant en cette ville de s'engager « en de grandes affaires », il lui donnait pour instructions d'éviter de se compromettre avec ce visiteur de marque, de supprimer une propagande trop bruyante et de renoncer jusqu'à nouvel ordre au dessein d'installer des institutions charitables françaises sur les terres de la petite république.⁽⁷⁾ Tout au plus était-il autorisé à prier l'ambassadeur duc d'Estrées de tenir le pape au courant des succès de l'action catholique au pied du Salève et notamment de la date où y serait célébrée la première messe.⁽⁸⁾

Il existait à la vérité dans la dépêche de Pomponne un paragraphe dont les Genevois n'eussent pris connaissance qu'avec douleur, s'il leur avait été communiqué, car, à lui seul, ce paragraphe consolait le résident des nombreuses mortifications que le secrétaire d'Etat lui infligeait par ailleurs. Le roi, déclarait le ministre, marquait de la surprise de ce que les gouvernants de la Seigneurie prétendissent imposer à son envoyé des restrictions quant à l'exercice du culte que ce dernier s'appropriait à inaugurer dans sa chapelle.⁽⁹⁾ Aussi bien l'accès de celle-ci devait être facilité à tous « français et étrangers, soit prestres, religieux ou autres », ⁽¹⁰⁾ décision arbitraire au premier chef, indécidable d'une politique à deux poids et deux mesures, puisque, quelques années

(1) Rilliet. op. cit. 57.

(2) Rilliet. op. cit. 60, 70.

(3) Rilliet. op. cit. 65.

(4) *Ibid.*

(5) Rilliet. op. cit. 73.

(6) *Pomponne à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 17 novembre 1679. A ff. E tr. Genève. IV. 6.

(7) Rilliet. op. cit. 73—75.

(8) *Pomponne à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 17 novembre 1679. loc. cit.

(9) *Pomponne à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 17 novembre 1679. loc. cit.

(10) *Pomponne à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 17 novembre 1679. loc. cit. — *Colbert au même*. Saint-Germain-en-Laye, 24 novembre 1679. A ff. E tr. Genève. IV. 13.

plus tard, dans un cas tout semblable, Louis XIV ne devait point insister pour que Tallard, son ambassadeur à Londres, fût autorisé à admettre au culte dominical dans son hôtel des catholiques sujets de Guillaume III. (1) Chauvigny n'en demandait pas davantage. Ce qui, six mois auparavant, eût été jugé impossible allait s'accomplir grâce à lui. Le 30 novembre et les jours suivants, son chapelain célébra des offices religieux « à portes ouvertes » dans l'hôtel de la résidence. (2) L'émoi que cette provocation causa parmi ses hôtes fut considérable. Il se transforma en colère lorsque, après s'être excusé du bout des lèvres de sa précipitation à exécuter les ordres de la cour, l'envoyé royal se répandit en menaces envers les « Syndics et Conseils » pour le cas où ceux-ci chercheraient à mettre obstacle dans l'avenir au complet achèvement de son dessein. (3)

Cependant, l'effervescence populaire étant à son comble, l'esclandre que Chauvigny appelait de ses vœux ne tarda pas à se produire. Le 4 décembre, tandis qu'il conférait avec des Pères Chartreux dans la galerie de sa demeure, un coup de pistolet, dont l'auteur n'hésita pas à se dénoncer sur l'heure, fut tiré dans son voisinage, mais non pas dans sa direction, et des cris hostiles proférés à l'adresse de religieux sortant de chez lui. (4) Le résident tenait enfin un prétexte d'agir avec l'autorité que lui conférait sa qualité d'interprète de la volonté d'un grand roi. Non content de se rendre en hâte à l'hôtel de ville, siège des Conseils, et d'y fulminer contre la répugnance de ceux-ci à mater leurs administrés, (5) il adressa tout aussitôt à son souverain un rapport où l'importance des faits incriminés se trouvait exagérée à plaisir et dont une

(1) [„Sy le roy d'Angleterre voit avec peine que vous ayés des Irlandais dans votre chapelle, qu'il vous fasse demander de vous en défaire, je ne prétends pas que vous les reteniés malgré luy... Le roy d'Angleterre peut empescher, s'il veut, ses sujets d'aller aux chapelles des ambassadeurs, sans que vous soiés en droit de vous en plaindre.“] *Le roi à Tallard*. Versailles, 15 juillet 1698. Aff. Etr. Angleterre. CXIII. 36. — „Il y eut dmanche huit jours que les constables se tinrent devant la porte du résident de l'empereur et empeschèrent d'y entrer tous ceux qui vouloient aller à la messe. Cela fust poussé hler bien plus loing chez l'envoyé de Portugal. Ils arrêtèrent plusieurs de ceux qui en sortaient, empeschèrent les autres d'entrer; les constables s'avancèrent mesme jusque dans la cour et enfin ils prirent le party de faire fermer la chapelle à vespres et de n'y recevoir personne. Jusques à présent je n'ay esté inqulété en rien là dessus...“ *Tallard au roi*. Londres, 8 mars 1700. *Ibid.* CLXXXV. 120.

(2) „Le Sr de Chauvigny, résident du roy Très-Chrestien à Genève, après en avoir obtenu permission de l'evesque de Genève, qui demeure en cette ville (Annecy), fait dire tous les jours la messe dans sa maison par son aumosnier, ce qui ne s'estoit point fait depuis l'an 1535.“ *Nouvelles d'Annecy*. 20 novembre 1679. *Gazette de France*. 1679. p. 631. — *Notes extraites des registres du Consistoire de Genève*. 1541—1814 (Genève, 1853). p. 348. — Rilliet. op. cit. 77—78. — Gautier. op. cit. VIII. 154. — Gaberel. *Histoire de l'Eglise de Genève*. III. 326. — SorDET. op. cit. 14.

(3) Rilliet. op. cit. 78—79.

(4) „Nous fusmes hier toute la journée en guerre avec la populace de Genève.“ *Chauvigny à Gréssy*. Genève, 1^{er} décembre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI. — Arch. Guerre. CCCCCXXXIII. 158. — Gautier. op. cit. VIII. 155. — Fleury. op. cit. II. 453. — Rilliet. op. cit. 82. — FlASSAN. *Histoire de la diplomatie française*. t. IV. 6 sqq.

(5) *Chauvigny à Gréssy*. Genève, 1^{er} décembre 1679. loc. cit. — „Les magistrats de Genève craignent plus leurs peuples que leurs ennemis.“ *Mémoires de Dohna*. p. 216.

enquête, appuyée sur le témoignage impartial des réguliers molestés, fit bonne et prompte justice.⁽¹⁾

Pris entre deux feux, soit entre l'indignation grandissante de l'élément populaire et les exigences tenaces du résident, qui multipliait le nombre de ses messes, le gouvernement de Genève ne cacha pas sa perplexité.⁽²⁾ Tandis que l'évêque d'Annecy continuait à souffler la discorde et que l'envoyé royal, grossissant le plus futile incident, affectait de voir désormais le canou d'un pistolet dans la moindre lunette braquée sur sa personne,⁽³⁾ les membres des Conseils de la Seigneurie, convaincus que la garde placée par leurs soins devant le logis de Chauvigny et la surveillance de jour et de nuit exercée aux portes de la ville seraient impuissantes à la longue à prévenir de dangereuses échauffourées, agitaient de rendre un décret interdisant à qui que ce fût de pénétrer dans la chapelle de la résidence.⁽⁴⁾ Or, cette mesure extrême eût sûrement provoqué des représailles françaises. Il n'y fut pas donné suite.⁽⁵⁾ En compensation, deux députés de la petite république prirent presque simultanément le chemin des Lignes et celui de Paris. Le premier, Jacques Franconis, gagna tout d'abord Berne, où les nouvelles de Genève étaient commentées avec passion et où il trouva « la populace dans des emportemens à cet esgard là, jusqu'à causer quelques craintes à ses propres magistrats ». ⁽⁶⁾ Puis il se dirigea vers Zurich, mais évita de passer à Soleure, car les autorités du *Mittelland* appréhendaient non sans raison que Gravel ne le détournât d'as-

(1) *Remonstrance à Mr le résident, approuvée aux Conseils, les 28 et 29 novembre (v. s.) 1679.* Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3671. — *Remonstrance du Conseil à Mr de Chauvigny, résident de France, à luy remise par les députés de la Seigr^{ie} le samedi 29^e novembre (v. s.) 1679 (n'a été remise).* *Ibid.* — *Relation de l'insulte faite à Mr de Chaumilly (Chauvigny)... et à quatre Pères chartreux, après avoir dit la messe dans la chapelle du roy, et du tumulte arrivé en cette rencontre à Genève, le 4 décembre 1679.* *Ibid.*; Aff. Etr. Genève. III suppl. 27. — *Information prise par les Seigr^s de Chapeaurouge et de La Rive, commissaires députés pour informer sur la plainte faite à nos très honorés Seigr^s par noble Laurent de Chauvigny, résident de Sa M^{te} en ceste ville.* 24 novembre/4 décembre 1679. St-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 246¹². — *Relation de l'émotion qui s'est faite à Genève.* 4 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 68. — *Chauvigny à Gravel.* Genève, 5 décembre 1679. *Ibid.* III suppl. p. 12. — *L'évêque de Genève à Chauvigny.* Annecy, 6 décembre 1679. *Ibid.* IV. 53. — *Genève à Zurich.* 27 novembre/7 décembre 1679. St-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 246¹². — *B. Rivière à Chauvigny.* Lyon, 10 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 70. — *Rapport des nobles de Chapeaurouge, lieutenant, et de La Rive, députés à Mr le résident.* 8/18 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3671. — *Wolfgangus Naizenboch, jésuite, à Cherofini.* Solodoro, 6 gennaio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV. — Rilliet. op. cit. 89—91.

(2) *Ibid.*

(3) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 718 (du 13, 23 juillet 1680); p. 724 (du 15 septembre/5 octobre 1680). — Rilliet. op. cit. 94—95.

(4) *Chauvigny à Colbert.* Genève, 8 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 57. — *Notes extraites des registres du Consistoire de Genève (1641—1814).* p. 348 (4 décembre 1679). — Rilliet. op. cit. 86, 87.

(5) *Chauvigny à Colbert.* Genève, 12 et 15 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. III. 63. — *Chauvigny à Gravel.* même date. *Ibid.* III suppl. 17.

(6) *Instructions au Seigr Conseiller Franconis, député en Suisse.* 26 novembre/6 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3672. — *Genève à Berne.* 27 novembre/7 décembre 1679 (Lettres de créance de France à Bern). St-Arch. Bern. Genfbuch. X. 49. — *Chauvigny à Colbert.* Genève, 12 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 63. — *Gravel au secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.* Soleure, 23 décembre 1679. Aff. Etr. Suisse. LXV. 48. — *Grésey à Madame Royale.* Lucerne, 28 décembre 1679. loc. cit.

sister à une diète convoquée à Aarau à seule fin d'appuyer auprès de qui de droit les doléances que l'attitude brutale de Chauvigny éveillait au pied du Salève.⁽¹⁾ Cette diète, exclusivement protestante, se tint les 26 et 27 décembre.⁽²⁾ Durant les quinze jours qui en avaient précédé l'ouverture, on s'était convaincu, au *Vorort* comme à Berne, que faire prier sous main l'évêque d'Annecy de renoncer à toute visite à Genève, « où il seroit mal reçu », ⁽³⁾ ne suffirait pas à ramener le calme dans cette ville.⁽⁴⁾ Aussi la « journée » d'Aarau ne se termina-t-elle pas sans qu'il y eût été décidé d'adresser une missive instante au roi Très-Christien pour lui recommander les intérêts de la Seigneurie, de dépêcher à celle-ci un ou deux représentants du Corps évangélique des Liges et de leur prescrire de visiter Gravel et de sonder ses dispositions, à leur passage à Soleure.⁽⁵⁾ Or, de ces trois résolutions, la dernière seule devait sortir son plein effet.⁽⁶⁾ La pression que l'ambassadeur français n'était point parvenu à exercer sur Franconis, lequel, ainsi qu'il a été dit, avait évité de le rencontrer, il ne manqua pas d'en user à l'égard des députés helvétiques.⁽⁷⁾ La réprobation qu'inspirait au successeur de Saint-Romain le « procédé » de Chauvigny n'était certes pas douteuse. A mainte reprise, il avait eu l'occasion de s'exprimer clairement à ce sujet et de laisser entendre que ses sympathies allaient aux défenseurs du maintien du *statu quo* dans la région du Léman.⁽⁸⁾ Mais, ayant déjà sur les bras l'affaire d'Huningue, il attachait une importance extrême à ce que celle de Genève fût résolue à Paris et non pas en Suisse.⁽⁹⁾ Comme il n'entraît assurément pas dans ses plans de contredire, quant au fond même du débat, l'opinion en cours au Louvre, Gravel s'efforça donc de rétorquer les arguments produits par les envoyés de la diète à l'appui des

(1) *Zurich à Genève*. 29 novembre/9 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3665. — « Je pars présentement pour Zurich, afin de me trouver ensuite à l'assignation, et j'éviterai de passer à Soleure, n'ayant pas été trouvé à propos que je visse Mr l'ambassadeur avant la diète, crainte qu'il ne la dissuadast. » *Franconis à Genève*. Berne, 4/14 décembre 1679. *Ibid.* Portef. histor. n° 3672. — *Cherofini a Cibo*. Lucerne, 29 décembre 1679. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII

(2) *Représentations faites aux députés réunis à Aarau par le Sr Franconis*. décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3672. — *Eidg. Absch.* VI¹A. 1111a.

(3) « Ils (les Bernois) trouvent aussi nécessaire d'empêcher l'évêque du Genevois d'aller à Genève, en le faisant avertir par voie particulière qu'il n'y seroit pas bien reçu. » *Franconis à Genève*. Berne, 4/14 décembre 1679. loc. cit. — *Gautier*. op. cit. VIII. 174.

(4) *Berne à Genève*. 3/13 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3659. — *Franconis à Genève*. Aarau, 15/25 décembre 1679. *Ibid.* Portef. histor. 3672.

(5) *J. H. Rahn à Franconis*. Aarau, 17/27 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3672. — *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 29 décembre 1679. *Aff. Etr. Genève*. IV. 78. — *Gravel à Colbert*. Soleure, 30 décembre 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 135. — *Berne à Genève*. 29 décembre 1679/1^{er} janvier 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3659. — *Eidg. Absch.* VI¹A. 1111a (Aarau, 26./27. Dezember 1679).

(6) *La diète d'Aarau à Gravel*. 17/27 décembre 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXVI. 376. — *Strambino al duca di Savoia*. Solodoro, 26 (28 ?) décembre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esleri. VII. — *Cherofini a Cibo*. Lucerne, 5 gennaio 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIV. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 18 janvier 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 30 décembre 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 135.

(8) *Gravel à Genève*. Soleure, 29 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3664.

(9) *Gravel à Colbert*. Soleure, 23 décembre 1679. *Aff. Etr. Suisse*. LXV. 48.

prétentions de leurs coreligionnaires de la Seigneurie⁽¹⁾ et de démontrer que ces derniers étaient mal venus à s'opposer à la pratique publique dans leur cité de tout autre culte que celui de Calvin, puisque aussi bien, quelques années auparavant, certain prince d'Ansbach y avait reçu des mains de son chapelain la cène luthérienne.⁽²⁾ Au total ces adjurations de l'ambassadeur furent couronnées de succès. Ebranlés par elles et confiants dans la mansuétude royale, à laquelle les autorités de la petite république ne feraient pas appel en vain, les députés confédérés renoncèrent à continuer leur route vers le Léman.⁽³⁾ Partant, l'exécution du recès du 27 décembre fut ajournée, qui prévoyait le départ immédiat d'un courrier spécial pour Paris.⁽⁴⁾ Franconis s'inclina d'autant plus volontiers devant cette décision qu'entre-temps l'ordre lui était venu de suspendre ses négociations, de manière à ne pas nuire à celles qu'un de ses collègues poursuivait à cette même heure en France.⁽⁵⁾

Mission de Barthélemy Lect à la cour de France. — Première audience que lui accorde Colbert. — Il est reçu par le roi à Saint-Germain-en-Laye. — Succès partiel de ses instances. — Fréquentes contradictions relevées dans les actes et les procédés de discussion de Chauvigny. — On redoute derechef sur les bords du Léman l'existence d'une entente secrète franco-piémontaise au détriment de la Seigneurie. — Le résident redouble ses attaques contre les autorités de celle-ci. — Son attitude provocante. — Sa propagande catholique. — Dignité de l'attitude des magistrats genevois. — Nouveaux et violents incidents aux portes de la chapelle de la Grand'Rue. — Le roi et Colbert recommandent vainement à Chauvigny d'user de plus de modération à l'avenir dans ses démarches. — Difficultés d'interprétation à quoi donnent lieu les instructions adressées à l'envoyé de Louis XIV. — Déceptions éprouvées par les Conseils de la Seigneurie. — Périls auxquels elles ont à faire face. — Le mariage du dauphin. — Mission de Michel Trembley à Paris. — Son but apparent. — Dessesins secrets qui la provoquent. — Défauteur croissante de Chauvigny auprès de ses chefs. — Audiences accordées à Trembley. — Leurs premiers résultats. — Aggravation du différend entre le résident et ses hôtes. — L'irréremédiable rupture. — Le bref pontifical.

(1) Grésy à Madame Royale. Lucerne, 4 janvier 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(2) Chauvigny à Colbert de Croissy. Genève, 19 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 75. — Gravel à Colbert. Soleure, 30 décembre 1679. loc. cit.

(3) Berne à Genève. 22 décembre 1679/1^{er} janvier 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3659. — Grésy à Madame Royale. Lucerne, 18 janvier 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(4) Eidg. A bseh. VI¹A. 1111 a.

(5) Genève à Zurich, 6/16 janvier 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — Rilliet, op. cit. 124.

— Démarches entreprises par Gravel à Zurich et à Berne sur l'ordre du roi.
 — Blâmes sévères adressés de Paris à Chauvigny. — Son rappel. — Rentrée triomphale de Michel Trembley à Genève.

XXII. En fait la clé de la situation créée à Genève par l'arrivée d'un résident français dans cette ville n'était ni à Berne, ni à Zurich Elle était à Paris. L'appui des Suisses de la nouvelle croyance pouvait certes contribuer à hâter la détente que souhaitaient les protestants du « climat des Liges ». Mais c'était au roi Très-Chrétien, dont on attendait d'ailleurs avec crainte les résolutions, qu'il appartenait de se prononcer en dernier ressort sur le fond du litige.⁽¹⁾ On s'en rendit compte au pied du Salève. Toutefois, comme il importait que Chauvigny demeurât dans l'ignorance d'une décision qu'il n'eût pas manqué de contrecarrer, ce fut en secret que, vers le 2 décembre, Barthélemy Lect, celui-là même qui avait failli succéder à Jean Favre dans les fonctions de « chargé du paquet du roy », prit le chemin de la cour.⁽²⁾

Les bruits les plus « sinistres » circulaient à cette heure, propagés par les chefs du « parti religieux », auquel le résident se faisait gloire d'être affilié. En attendant qu'il traitât les citoyens de la petite république « en esclaves », ou du moins en « sujets » volontaires de sa couronne, Louis XIV s'apprêtait, ainsi que l'affirmaient certains « mal intentionnez », à fortifier Versoix.⁽³⁾ Qui plus est, l'arrivée sans encombre à Paris de l'envoyé genevois, dont le départ avait fini par s'ébruiter dans l'entourage de Chauvigny, était représentée comme très problématique.⁽⁴⁾ Elle se réalisa cependant le 12 décembre au matin.⁽⁵⁾ Reçu aussitôt par Colbert, Lect lui exposa dans le détail les griefs de ses supérieurs à l'endroit du protégé de Pomponne.⁽⁶⁾ Autant qu'il lui fut possible d'en juger d'après ses premières conversations, les accusations formulées par celui-ci contre ceux-là n'avaient pas porté.⁽⁷⁾ « Tout au contraire, ce petit désordre a produit de très bons effets », observait le mandataire de la Seigneurie, « car il a fait connoistre un peu mieux M^r le résident qu'il ne l'estoit ».⁽⁸⁾

(1) *Chauvigny à Colbert*. Soleure, 8 décembre 1679. A ff. Etr. Genève. IV. 57. — *Genève au roi*. 25 novembre/5 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1677—1679). — *Le roi à Genève*. Saint-Germain-en-Laye, 15 décembre 1679. *Ibid.* Portef. histor. 3666; A ff. Etr. Genève. III suppl. 14. — *Colbert à Genève*. Saint-Germain-en-Laye, 15 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3674; A ff. Etr. Genève. III suppl. 14^{bis}.

(2) *Genève au roi; à Colbert*. 2/12 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). p. 318, 319. — Gautier. op. cit. VIII. 165 sqq.

(3) *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 15 et 19 décembre 1679. A ff. Etr. Genève. IV. 72, 75. — Rilliet. op. cit. 109.

(4) *Ibid.*

(5) *B. Lect à Genève*. Paris, 13 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3673. — Sordet. op. cit. 16.

(6) *B. Lect à Genève*. Paris, 13 décembre 1679. loc. cit. — Rilliet. op. cit. 115. — Gautier. op. cit. VIII. 170.

(7) „M^r Pachau fust surpris que M^r de Chauvigny y eust si peu de conduite.“ *B. Lect à Genève*. Paris, 23 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3673.

(8) *B. Lect à Genève*. Mardi, 26 décembre 1679. loc. cit. n° 3673.

« Toutefoix », ajoutait-il avec philosophie, « les bonnes apparences à la cour sont si souvent de fausses et flatteuses illusions, que je n'ose rien fonder là dessus. » « Quand il est icy question de religion, il y a lieu de tout craindre. »⁽¹⁾

A Saint-Germain-en-Laye, où il se rendit à l'audience du roi, le député des « Syndics et Conseils » vit ses pressentiments se transformer en certitude.⁽²⁾ Encore que peu enclin à se laisser forcer la main par ceux qui lui représentaient la cité calviniste comme impuissante à résister à ses volontés, Louis XIV avait pris, dès l'origine de ce conflit, une attitude trop nette pour qu'il lui fût possible de la modifier sans nuire à son prestige.⁽³⁾ Les instructions de Lect lui prescrivait d'insister afin que l'accès de la chapelle du résident ne fût ouvert qu'aux seuls familiers de celui-ci.⁽⁴⁾ Il ne réussit pas à triompher de la répugnance du souverain à établir une distinction quelconque entre les diverses catégories de visiteurs français reçus dans l'enclos de la demeure de son ministre sur les bords du Léman.⁽⁵⁾ Battu sur ce point, l'envoyé de la Seigneurie se replia de sa propre initiative sur une deuxième ligne de défense. Il tenta d'obtenir du moins que les sujets du duc de Savoie fussent exclus du privilège d'assister aux messes célébrées par les soins de Chauvigny. Ce fut en vain. Le roi refusa de revenir sur sa décision première,⁽⁶⁾ et Colbert « répondit, en termes assez forts », à cette requête que « Mess^{rs} de Genève ne devoient pas être plus délicats sur ce chapitre que le roy d'Angleterre et les États-Généraux des Provinces-Unies ». ⁽⁷⁾

Volontaire ou non, l'erreur de comparaison commise par le gérant intérimaire des Affaires Etrangères était patente. L'exercice du droit de chapelle à Londres et à La Haye ne mettait en péril les institutions gouvernementales ni dans la Grande-Bretagne, ni en Hollande. Aussi bien n'en était-il pas de même à Genève. Dans cette ville, en effet, l'affluence des « externes », principalement le dimanche, jour où la presque totalité des bourgeois fréquentait avec assiduité les « prêches », constituait en quelque sorte un danger national. Lect réussit du moins à en persuader Louis XIV et son ministre.⁽⁸⁾ Ce succès, joint à la triple assurance obtenue de Colbert que la Seigneurie « n'avoit pas besoin d'autre précaution que celle de la protection du roy », ⁽⁹⁾ qu'il ne serait pas donné suite aux récentes plaintes du résident, rétorquées point pour point

(1) *B. Lect à Genève*. Paris, 23 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3673.

(2) *B. Lect à Genève*. Paris, 18 décembre 1679. loc. cit. n° 3673.

(3) *B. Lect à Genève*. Paris, 5/15 janvier 1680. loc. cit. n° 3673.

(4) *Ibid.* — *Genève à Zurich et à Berne*. 6/16 janvier 1680. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). p. 329.

(5) Rilliet. op. cit. 111.

(6) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 5 janvier 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 25.

(7) *Réponse faite par M^r Colbert au député de Genève*. 6 janvier 1680. St-Arch. Bern. Genfbuch. X. 115. — *Genève à Zurich et à Berne*. 6/16 janvier 1680. loc. cit.; Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(8) *Genève à Zurich et à Berne*. 6/16 janvier 1680. loc. cit. — Rilliet. op. cit. 115.

(9) *B. Lect à Genève*. Paris, 29 janvier 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3673.

par son contradicteur genevois,⁽¹⁾ et enfin que le souverain « feroit couper la teste » à celui-là, « s'il exposoit la seureté » de l'Etat auprès duquel il se trouvait accrédité, consola l'envoyé des « Syndics et Conseils » du mécompte éprouvé par lui durant les premières semaines de son séjour à la cour.⁽²⁾ En revanche il lui fallut déployer de la fermeté, soit avant son départ de Paris, soit au lendemain de son retour dans ses foyers, pour convaincre ses supérieurs que sa mission ne pouvait aboutir à un résultat meilleur et que c'était déjà beaucoup d'avoir amené le roi à reconnaître aux autorités de la petite république le droit de prendre, d'accord avec leurs administrés, toutes résolutions capables de les mettre à l'abri d'une agression, d'où qu'elle vint.⁽³⁾

Les péripéties diverses de la mission de Lect à Paris et à Saint-Germain-en-Laye avaient été suivies avec un intérêt passionné, tant à Genève qu'à Zurich et à Berne. Les « paroles fortes » adressées par Colbert à l'envoyé de la Seigneurie en janvier avaient ému l'opinion dans ces trois Etats.⁽⁴⁾ En revanche il s'en fallait que l'approbation royale donnée aux mesures de police propres à assurer la sécurité intérieure de la cité calviniste y fût appréciée à sa juste valeur.⁽⁵⁾ Le départ de Franconis pour la Suisse et celui de Lect pour Paris, considérés par Chauvigny comme des manifestations dirigées contre sa personne, n'avaient pas contribué à calmer son ardeur à la controverse. Aux incessantes plaintes que les « Syndics et Conseils » lui faisaient parvenir sur son « peu de retenue », sa réponse invariable était que, fidèle exécuteur des ordres de son maître, il ne jugeait pas possible de « refuser l'entrée aux estrangers en sa chapelle ». ⁽⁶⁾ Les contradictions abondaient au reste dans ses actes, comme dans ses procédés de discussion, puisque, après avoir reconnu que ses hôtes étaient en droit de prendre toutes les précautions nécessaires pour la sûreté de leur ville, il les menaçait de la colère du roi, au cas où des obstacles seraient apportés de leur part à la fréquentation de ses messes

(1) *B. Lect à Genève*. Paris, 26 janvier 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3673.

(2) *B. Lect à Genève*. Paris, 22 et 29 janvier 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3673; St-Arch. Bern. Genfbuch. X. 125. — *Le roi à Genève*. Saint-Germain-en-Laye, 24 janvier 1680 (Lettres de recréance de Lect). Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3678. — Rilliet. op. cit. 142.

(3) *Rapport de noble Barthélemy Lect, ancien procureur général, de son envoi extraordinaire auprès de Sa M^{té}, le 25 novembre (v. s.) 1679*. Genève, 15/25 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3673. — *Genève à Zurich et à Berne*. 6/16 janvier 1680. loc. cit. — *Le roi à Genève*. Saint-Germain-en-Laye 24 janvier 1680; *Colbert de Croissy à Genève*. même date. Aff. Etr. Genève. IV. 26. 26 a.

(4) *Berne à Genève*. 5/15 janvier 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3676. — „Or, dicelle rponce (de Colbert) nous ne présageons pas beaucoup de bien ny de satisfaction.“ *Berne à Genève*. 8/18 janvier, 23 janvier/2 février 1680. *Ibid.* — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} février 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — „Nous vous remercions de la communication confidente que vous nous avez donnée de ce que fait vostre envoyé en la cour de France concernant l'affaire cogne.“ *Zurich à Genève*. 26 janvier/5 février 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3675. — „Il est regrettable que ce résident persévère en ses mauvaises démarches très facheuses et très incommodés.“ *Berne à Genève*. 2/12 février 1680. *Ibid.* n° 3676. — *Zurich à Genève*. 3/13 avril 1680. *Ibid.* n° 3675.

(5) *Zurich à Genève*. 20/30 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3675.

(6) *Du Puy à Franconis*. Genève, 5/15 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3672.

par des catholiques suspects.⁽¹⁾ De surcroît, le fait que l'envoyé piémontais à Lucerne approuvait pleinement sa conduite⁽²⁾ et que, dans le même temps, Colbert critiquait celle des autorités genevoises donnait derechef à penser à l'existence d'une entente secrète entre Paris et Turin dirigée contre ces dernières.⁽³⁾

Durant le mois qui suivit l'arrivée de Lect à la cour de France, la situation des gouvernants de la Seigneurie apparut des plus précaires. Chauvigny redoublait contre eux ses attaques, que leur extrême diversité rendait malaisées à prévenir.⁽⁴⁾ De prime abord auditeur assidu des prédications évangéliques, à ce point que les Jésuites d'Ornex émettaient la crainte qu'elles ne portassent atteinte à la pureté de son orthodoxie,⁽⁵⁾ il ne pénétrait plus désormais que couvert dans la cathédrale de Saint-Pierre, à seule fin de relever dans les sermons des pasteurs toute parole susceptible d'être interprétée comme une injure à la majesté du roi.⁽⁶⁾ Aussi bien son œuvre de propagande catholique s'étendait indifféremment aux artisans et aux membres du patriciat, dont l'un, Daniel Favre de Châteaueux, que son élection confessionnel désignait à la vindicte des autorités civiles et ecclésiastiques, venait d'encourir une réprimande sévère pour avoir entretenu un commerce suspect avec lui.⁽⁷⁾ Sans cesse en quête de succès personnels, qu'il se montrait impatient de faire valoir à Paris, à Soleure, à Turin et à Rome, Chauvigny allait prendre prétexte de la grâce accordée, à la prière de son maître, aux auteurs de l'échauffourée du 4 décembre, pour imposer à ses hôtes une cérémonie publique et théâtrale, où sa fatuité et son éloquence amponlée se donnèrent libre cours.⁽⁸⁾

Si de pareils empiètements sur leur souveraineté avaient eu pour instigateur un personnage autre que le représentant officiel de leur puissant voisin, les Genevois y eussent sans doute trouvé un remède immédiat, énergique et efficace. Mais la prudence la plus élémentaire leur créait le devoir d'éviter à tout prix un éclat peut-être irréparable. Ils s'obstinèrent certes à maintenir sur la façade de leur hôtel de ville une inscription dans laquelle Chauvigny voyait à tort l'apologie des institutions républicaines et le dénigrement de celles

(1) R1111et. op. cit. 129.

(2) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 14 décembre 1679. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI.

(3) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 29 février 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(4) „M^r le Résident continue à donner entrée aux estrangers en sa chapelle.“ *Du Puy à Franconis, à Zurich*. Genève, 9/19 décembre 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3672. — *Berne à Genève*. 16/26 mars 1680. *Ibid.* n° 3676. — „Nous voyons... les demandes fascheuses que M^r de Chauvigny... réstère, des quelles nous appréhendons beaucoup de mal.“ *Zurich à Genève*. 17/27 mars 1680. *Ibid.* n° 3675.

(5) R1111et. op. cit. 137.

(6) R1111et. op. cit. 101, 180.

(7) *Chauvigny à Colbert*. Genève, 15 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 72; à *Colbert de Croissy*. 20 février 1680. *Ibid.* IV. 96; *Dupré au roi*. Genève, 30 juillet 1680. *Ibid.* IV. 220. — *Registre du Conseil de Genève* (5 juillet 1679). CLXXIX. 20. — R1111et. op. cit. 103, 131, 171 sqq.

(8) *Colbert à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 8 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. III suppl. 37. — Gantler. op. cit. VIII. 169. — R1111et. op. cit. 99, 101.

de la monarchie.⁽¹⁾ Ils interdirent le trafic « scandaleux » des objets indispensables à la célébration du culte catholique.⁽²⁾ En revanche ils jugèrent opportun de capituler quand le résident les pria de retirer les gardes placés à sa porte pour y contrôler les allées et venues de ses visiteurs.⁽³⁾

Fut-ce le manque de fermeté dont les Conseils de la Seigneurie firent montre en cette conjoncture? Fut-ce l'affluence considérable des fidèles aux abords de la chapelle de Chauvigny, le jour de l'an 1680?⁽⁴⁾ Ce qui paraît certain, c'est que la patience des bourgeois de Genève touchait à son terme. L'envoyé royal le comprit si bien qu'il ébaucha aussitôt avec les magistrats de la petite république un rapprochement accepté sans difficulté par ces derniers⁽⁵⁾ et qu'il put annoncer quelques jours plus tard à la cour que tout malentendu entre eux et lui était aplani.⁽⁶⁾ Mais, une fois déchaînées, les passions populaires avaient peine à être contenues sur les rives du Léman. De violents incidents ne tardèrent pas à se dérouler aux portes de la chapelle de la résidence, où le sang coula.⁽⁷⁾ Que les nouvelles rassurantes transmises de Paris à ses supérieurs par Barthélemy Lect et l'annonce de la demi-disgrâce dont était menacé Chauvigny contribuassent à encourager les adversaires de celui-ci dans leur opposition à ses ambitions envahissantes, la chose semble infiniment probable.⁽⁸⁾ A dire vrai, l'envoyé genevois forçait quelque peu son succès en insistant sur l'étendue du désaveu infligé au parent de Pomponne. En d'autres termes, s'il paraissait établi que le résident outrepassait volontairement ses instructions, était-il bien démontré en revanche que le sens de certains articles de ces dernières fût interprété par la partie adverse au plus près de la pensée du souverain dont elles émanaient?⁽⁹⁾

Au lendemain de l'arrivée de Lect à la cour, soit le 15 décembre 1679, Colbert, confirmant, ainsi qu'il a été dit, les instructions de son prédécesseur,

(1) Rilliet. op. cit. 162.

(2) Rilliet. op. cit. 136.

(3) *Chauvigny à Colbert*. Genève, 19 et 22 décembre 1679 et 9 février 1680. A ff. E tr. Genève. IV. 75, 77, 89. — *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 28 décembre 1679. *Ibid.* III suppl. 48. — Rilliet. op. cit. 128, 162.

(4) Rilliet. op. cit. 127.

(5) *Colbert à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 17 et 31 janvier 1680. A ff. E tr. Genève. III suppl. 58, 61. — Rilliet. op. cit. 153, 158, 176.

(6) *Colbert à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 31 janvier 1680. A ff. E tr. Genève. III suppl. 61. — Rilliet. op. cit. 158.

(7) *Rapport des nobles de Chapeaurouge, lieutenant et de La Rive, députés à Mr le résident*, 24 et 29 décembre (v. s.) 1679. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3671. — *Procès-verbal de Mr de Chauvigny de ce qui s'est passé dans l'assassinat d'un homme qui sortoit de chez lui pour entendre la messe* (Bernard Mariné, d'Arare, près Compesières). Genève, 1^{er} février 1680. A ff. E tr. Genève. III suppl. 62. — *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 27 février 1680. *Ibid.* IV. 102. — *Copie d'information prise au sujet d'un coup de pistolet tiré par Abraham Delaplanche dans la maison d'honorable Pierre Malacrida*, 24 février/5 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3680. — *Copie du verbal du Sr conseiller et major Lefort*, même date. *Ibid.*

(8) *Chauvigny à Colbert*. Genève, 2 février 1680. A ff. E tr. Genève. IV. 83. — Rilliet. op. cit. 161.

(9) *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 20 et 27 février 1680. A ff. E tr. Genève. IV. 99, 102. — *Colbert de Croissy à Chauvigny*. Villers-Cotterets, 8 mars 1680. loc. cit.

en date du 17 novembre, et les siennes propres du 24, avait recommandé à Chauvigny d'apporter désormais un esprit plus conciliant dans ses démarches. (1) Satisfait en songeant à la joie que causerait au Vatican l'annonce de la célébration d'un culte catholique dans la cité de Calvin, Louis XIV entendait que la messe continuât à y être servie dans sa chapelle, « sans faire pour cela un plus grand esclat ». (2) Renouvelé à mainte reprise en janvier et en février 1680, cet ordre, tout d'abord assez vague, devint assurément plus précis, encore que la volonté du roi demeurât sujette à certain flottement, dont seule l'exacte connaissance des particularités du milieu où se déroulait le conflit eût pu avoir raison. (3)

Au total, ainsi que Louis XIV le mandait à Gravel et à Chauvigny, ce dernier avait à user « modérément de la liberté qu'il devait avoir de l'exercice de sa religion ». En revanche, il n'était pas admissible que la ville de Genève prétendît « restreindre cette liberté ». (4) Il n'entraît pas davantage dans les intentions du roi de laisser discuter à nouveau les immunités attachées aux fonctions que remplissait son ministre sur les rives du Léman, ni de consentir à ce que son nom figurât dans les ordonnances prises pour assurer sa « sûreté ». (5) Mais, par un juste retour à l'esprit bienveillant dont il se disait animé envers les autorités de la petite république, (6) le monarque français interdisait à Chauvigny d'accueillir dans sa demeure plus de trente ou quarante fidèles à la fois, (7) d'y recevoir des abjurations et de permettre qu'elle « servit de retraite à tous les paysans et sujets de la Savoie ». (8) Or, Lect affirmait qu'une telle défense visait nommément les religieux de cette province, dont l'affluence sans cesse croissante indisposait à l'extrême, de l'aveu du résident, la « canaille genevoise » et ses magistrats. (9) Aussi bien son erreur était profonde. La cour lui infligea à ce sujet un démenti formel. La seule exception faite à la liberté d'accès dont on entendait à Paris que jouît la chapelle de l'envoyé royal (10) concernait les catholiques honteux que celui-ci s'efforçait d'attirer chez lui. (11)

(1) *Colbert à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 12 janvier 1680. A ff. E tr. Genève. III suppl. 57.

(2) *Colbert à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 8 décembre 1679. A ff. E tr. Genève. III suppl. 26.

(3) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 4 janvier 1680. A ff. E tr. Suisse. LXIX. 2. — *Colbert de Croissy à Chauvigny*. Vilry, 6 mars 1680. A ff. E tr. Genève. IV. 38. — Rilliet. op. cit. 165.

(4) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 28 décembre 1679. A ff. E tr. Genève. III suppl. 48; à *Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 4 janvier 1680. loc. cit.

(5) *Le roi à Grovel*. Saint-Germain-en-Laye, 4 janvier 1680. loc. cit. — *Colbert à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 18 et 31 janvier 1680. A ff. E tr. Genève. III suppl. 59, 61.

(6) Rilliet. op. cit. 212.

(7) *Ibid.*

(8) *Colbert à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 31 janvier 1680. loc. cit. — *Chauvigny à Colbert*. Genève, 9 février 1680. A ff. E tr. Genève. IV. 89. — *Colbert de Croissy à Chauvigny*. Villers-Cotterets, 8 mars 1680. *Ibid.* IV. 37.

(9) *Chauvigny à Colbert*. Genève, 20 février 1680. A ff. E tr. Genève. IV. 99; à *Colbert de Croissy*. Genève, 11 mars 1680. *Ibid.* IV. 111. — *Discours fait au Conseil de Genève par le Sr de Chauvigny, résident de Sa M^{té} en cette ville*. 5 avril 1680. *Ibid.* IV. 128.

(10) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 28 décembre 1679. A ff. E tr. Genève. III suppl. 48.

(11) *Colbert de Croissy à Chauvigny*. Villers-Cotterets, 8 mars 1680. loc. cit.

Ainsi donc le droit reconnu aux magistrats de la cité calviniste de veiller à sa sécurité se trouvait réduit en somme à la surveillance de ceux de leurs administrés qui fréquentaient chez le résident, surveillance discrète et souvent illusoire, puisque ce dernier exigeait l'éloignement des gardes placés à sa porte pour y assurer le maintien de l'ordre public.⁽¹⁾

Malgré qu'il en eût, le gouvernement de Genève, contraint de pratiquer une politique au jour le jour, éprouvait déceptions sur déceptions. Les alliés et protecteurs suisses de la Seigneurie hésitaient désormais à lui départir des avis toujours plus malaisés à suivre, car leur efficacité n'était rien moins que certaine.⁽²⁾ Les incidents se multipliaient sur la voie publique et leur règlement entraînait des réparations dont la répétition fâcheuse ébréçait peu à peu le prestige de la souveraineté nationale.⁽³⁾ Les rapports de frontière avec les autorités savoyardes ne s'amélioraient pas et les relations commerciales avec le Chablais demeuraient pour ainsi dire nulles.⁽⁴⁾ Enfin il n'était bruit que du dessein de l'évêque d'Annecy et de son chapitre de porter derechef devant le parlement de Dijon de pressantes instances aux fins de restitution des biens ecclésiastiques à eux confisqués jadis par les protestants.⁽⁵⁾

Au sentiment de la plupart des magistrats de la petite république, de nouvelles démarches auprès de la cour de France s'imposaient comme une nécessité. Mais encore convenait-il d'agir avec circonspection et de trouver un prétexte qui permît de reprendre par voie détournée les négociations que Lect n'avait pu pousser plus avant. L'annonce des fiançailles du dauphin survint à point nommé pour tirer d'embaras les Genevois et leurs protecteurs suisses.

(1) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 22 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. IV. 14; à Gravel. Saint-Germain-en-Laye, 4 janvier 1680. Aff. Etr. Suisse. LXIX. 2. — *Genève à Zurich*. 12/22 mars 1680. St.-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 24612.

(2) *Consulta del Consejo de Estado de 10 de febrero 1680* (Condestable de Castilla: Astorga; almirante de Castilla; Pedro de Aragon: Los Balbases; Medinaacell; Cardenal de Aragon). Simancas. Estado. 3397. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 29 février 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Zurich à Genève*. 2/13 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3675.

(3) *Procès-verbal de M^r de Chauvigny sur les violences dont ses gens auroient été victimes*. Genève, 19 mars 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 117. — «Si bien il (Chauvigny) a circonscié dans sa plainte, qu'en jettant de l'eau et des pierres, on avoit crié: Tue! Tue! au lieu qu'on avoit crié: Cure! Cure! voyant sortir des nettoyeurs des latrines, comme vous savez qu'il se pratique par des enfans et autres personnes de la plus basse condition, ce qui a causé l'équivoque.» *Genève à Trembley*. 12/22 et 16/26 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1680—1681). — *Verbaux des nobles Franconis et Lefort, députéz à M^r le résident*. 17/28 et 19/29 avril 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3680. — *Autre procès-verbal de M^r de Chauvigny sur les violences commises à la sortie du presche du 5 mai 1680*. Aff. Etr. Genève. IV. 157. — *Autre procès-verbal pour des violences commises sur 14 personnes ayant assisté à la messe, le 12^e may 1680*. *Ibid.* IV. 160.

(4) *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} et 29 février 1680 et 6 février 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Berne à Genève*. 2/12 février, 10/20 juin 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3676. — *Genève à Zurich*. 13/23 avril 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Zurich à Genève*. 17/27 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3675.

(5) *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 9 février 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 89. — «Il parlamento di Dlgion ha cittata la città di Ginevra a render ragione del possesso di due villaggi suburbii del suo strettissimo territorio. Si asserisce che appartenghino alla casa di Savoia et hora alla Francia.» *S^{eb.} Foscarini al Senato*. Fontanableo, 5 giugno 1680. *Frari. Francia*. CLXVI. n° 79 (2da).

L'un des plus avisés d'entre ceux-là, le conseiller Michel Trembley, reçut l'ordre de gagner incontinent Paris. Il y obtint le 5 mars.⁽¹⁾ Porteur des félicitations de son gouvernement à l'occasion de l'événement qui remplissait de joie la maison royale,⁽²⁾ l'envoyé de la Seigneurie n'avait pas à dissimuler son départ. Ce départ eut donc lieu au grand jour et donna si peu d'ombrage à Chauvigny que celui-ci s'offrit à faciliter l'accomplissement d'une mission qu'il jugeait anodine et dont le plus clair résultat allait être cependant de provoquer son rappel.⁽³⁾

Le temps et les erreurs de conduite du ministre royal sur les bords du Léman travaillaient en effet pour Genève. Les griefs des autorités de cette ville devaient trouver en fin de compte auprès du nouveau secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Colbert de Croissy, un accueil plus encourageant que ne l'avait été celui de ses prédécesseurs.⁽⁴⁾ Stoppa put annoncer à Trembley que, depuis le retour de Lect dans ses foyers, la défaveur à quoi le résident commençait à se sentir en butte de la part de ses chefs s'était aggravée.⁽⁵⁾ Néanmoins, si l'audience que le représentant des « Syndics et Conseils » obtint du souverain à Saint-Germain-en-Laye, au bout d'une semaine de séjour à la cour,⁽⁶⁾ soit le 27 mars, fut de tous points satisfaisante, c'est que l'entretien porta exclusivement sur le mariage du Dauphin.⁽⁷⁾ Lorsque, en revanche, le 2 avril, il entra pour la seconde fois en conférence avec Colbert de Croissy, ce dernier, auquel ce « fol de Chauvigny » avait fait exposer entre-temps à sa manière les plus récents incidents survenus au pied du Salève, notamment l'échauffourée du 19 mars,⁽⁸⁾ ne lui cacha pas son mécontentement.⁽⁹⁾ Celui

(1) *Récil du voyage et de la mission de Michel Trembley à Paris.* Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681. — *Chauvigny à Colbert de Croissy.* Genève, 20 février et 8 mars 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 99, 107. — Rilliet. op. cit. 167.

(2) *Genève au roi.* 23 février (v. s.) 1680; à *Colbert de Croissy.* même date. Aff. Etr. Genève. IV. 98, 100.

(3) *Instruction à noble Michel Trembley, député au roi.* Genève, 23 février/4 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681. — Rilliet. op. cit. 168. — Grenus. op. cit. 192.

(4) *Genève à Colbert de Croissy.* 17/27 février 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 92. — *Extraits levés par M^r le syndic Trembley, dépêché à Paris, concernant la conduite de M^r le résident.* Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3671. — *Trembley à Genève.* Paris, 16/26 mars 1680. *Ibid.* n° 3681. — „Il semble que ce ministre (Chauvigny) prenne plaisir de faire naître des difficultés.“ *Genève au roi.* 20, 30 avril 1680. *Ibid.* IV. 146.

(5) *Récil du voyage et de la mission de Michel Trembley à Paris.* loc. cit.

(6) *Ibid.*

(7) *Récil du voyage et de la mission de Michel Trembley à Paris.* loc. cit. — *Trembley à Genève.* Paris, 19/29 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681. — „Le 27^e mars, le Sr Trembley, syndic et député de Genève, eut audience du roi, de la reine, de M^{rs} le Dauphin et de Madame la Dauphine et leur fit des compliments sur le mariage de M^{rs} le Dauphin.“ *Nouvelles de Saint-Germain-en-Laye*, 5 avril 1680. *Gazette de France.* 1680. p. 168. — *Louis, dauphin à Genève.* Saint-Germain-en-Laye, 8 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3678. — *Le roi à Genève.* Saint-Germain-en-Laye, 19 avril 1680. *Ibid.* 3678.

(8) *Le Conseil de Genève à Trembley.* 12/22 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3682. — *Chauvigny à Colbert de Croissy.* Genève, 22 mars 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 115.

(9) *Le roi à Gravel.* Saint-Germain-en-Laye, 28 mars 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 31. — *Trembley à Genève.* Paris, 4 avril (n. s.) 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681. — *Le roi à Chauvigny.* Saint-Germain-en-Laye, 15 avril 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 51. — *Genève à Zurich.* 30 mai/9 juin 1680. St. Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 246¹².

à qui cette mercuriale s'adressait ne s'en montra pas surpris. Elle lui permit au contraire, « pour lever ces impressions, de donner à cognoître » au ministre « le génie et la mauvaise intention du diet S^r résident ». (1)

Dès cette heure, la disgrâce de Chauvigny parut sinon inévitable, du moins très probable. La missive dans laquelle, relatant les troubles du 19 mars, il affirmait « sur sa teste » ne les avoir point provoqués attira certes sur Genève une manifestation passagère du courroux royal, mais lui valut à lui-même un blâme dont il fut seul à ne pas apprécier la gravité. (2) Celle du 26 ne servit pas mieux ses intérêts. Avec une inconscience rare, il y narrait par le menu les événements de la veille, sans se douter que ce récit constituait pour lui une charge accablante et fournissait la preuve réitérée de son obstination à n'agir qu'à sa guise et à tenir pour nulles et non avenues les instructions de la cour. (3) Avisés à temps de son intention d'organiser pour ce jour-là dans sa chapelle et aux abords de celle-ci une imposante cérémonie religieuse, à laquelle eussent pris part les catholiques des régions voisines, les magistrats genevois avaient interdit l'accès de leur cité à tous étrangers. (4) Aussi bien lorsque, las d'attendre ses invités, Chauvigny s'était rendu à cheval « aux nouvelles », il avait dû rebrousser vers son hôtel, poursuivi par les huées et les quolibets d'une foule hostile, tandis que le chant des cantiques, entonné « à gorge déployée », couvrait la psalmodie des messes célébrées dans le même temps. (5) Pour comble de disgrâce, emporté par la fougue de son caractère vaniteux, et trop confiant dans son talent de dialecticien, il s'offrit à soutenir contre le professeur Louis Tronchin une controverse confessionnelle dont le résultat le plus évident fut que son secrétaire Desmarests, qui y assista, se retira incontinent à Lausanne, où il embrassa la Réforme. (6)

A cette fois c'était bien l'irréremédiable rupture entre Chauvigny et le gouvernement auprès duquel il était accrédité. Convaincu que l'abjuration de son collaborateur le plus intime était la conséquence d'une pression exercée

(1) *Récit du voyage et de la mission de Michel Trembley, etc.* loc. cit.

(2) „Je proteste devant Dieu et le proteste sur ma teste à Sa M^{te} que je ne contribue en rien à ce désordre.“ *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 29 mars 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 12. — *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1680. *Ibid.* IV. 47.

(3) *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 8 mars, 2, 5 et 9 avril, 6 mai 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 107, 124, 126, 134, 153. — *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 15 avril 1680. *Ibid.* IV. 51. — *Trembley à Genève*. 9/19 mai 1680. *Arch. d'Etat Genève*. Portef. histor. 3681.

(4) *Genève à Berne*. 16/26 mars 1679. *St-Arch. Bern*. Genfbuch. X. 139. — „A esté représenté qu'il seroit bien à propos en ces temps facheux que le Temple Saint-Germain fust occupé par l'Eglise allemande ou italienne, ou bien y faire les presches sur semaine, comme se pratiquoit, pour ôter les appréhensions qu'on a de Mr le résident qu'avec le temps il ne vint à le demander pour s'en servir pour sa dévotion.“ 11/21 mars 1680. *Notes extraites des registres du Consistoire de Genève* (1511—1814). p. 349. — *Berne à Genève*. 19/29 mars 1680. *Arch. d'Etat Genève*. Portef. histor. 3676.

(5) „Le ministre est icy plus à craindre que le magistrat.“ *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 22 et 26 mars, 2 et 16 avril 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 115, 119, 124, 138. — *Rilliet* op. cit. 183, 192. — *Gabriel*. Histoire de l'Eglise de Genève. III. 329.

(6) *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 26 mars, 2 et 5 avril 1680. loc. cit. — *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 18 avril 1680. *Arch. di Stato Piemontesi Svizz. Lett. min.* XXII. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 19 avril 1680. *Arch. Vaticano*. Nunz. Svizz. LXXIII. — *Arch. d'Etat Genève*. Registres du Conseil. CLXXX. 84.

sur ce personnage par certains membres du Corps pastoral et que des démarches se poursuivaient auprès de son aumônier aux mêmes fins,⁽¹⁾ le résident « rêva aussitôt aux moyens d'en faire une affaire d'esclat ». ⁽²⁾ Il s'aboucha avec l'évêque d'Annecy à une lieue de Genève et se déclara prêt à appuyer les revendications territoriales de ce prélat et de son chapitre.⁽³⁾ Un bref fort louangeur qui lui fut expédié de Rome dans l'intervalle, par l'entremise du nonce à Turin, acheva de le griser et de lui faire perdre de vue que l'approbation de son souverain avait infiniment plus de valeur en cette conjoncture que celle du Saint-Père.⁽⁴⁾

A une époque où les questions d'étiquette, de cérémonial et de privilèges diplomatiques occupaient une place peut-être excessive dans les préoccupations des divers chefs d'Etat, il n'était pas à présumer que Louis XIV se résignât à voir balouer publiquement son ministre sur les bords du Léman. Gravel, tout le premier, si enclin cependant à favoriser les intérêts de Genève, mais dont les maladresses répétées de Chauvigny compliquaient la tâche à Soleure, opinait pour que les Conseils de la Seigneurie fussent l'objet de sévères admonestations de la part du Louvre.⁽⁵⁾ Aussi bien le roi le chargea lui-même d'insister auprès des autorités de Berne et de Zurich, afin que celles-ci rappelaient les compatriotes de Leet et de Trembley au respect dû à son représentant dans leur cité.⁽⁶⁾ Ce n'était pas à dire toutefois que les plaintes genevoises au sujet de la politique suivie par ce dernier, et les démarches actives de l'envoyé de la petite république, tant à Paris qu'à Saint-Germain-en-Laye, ne fissent impression dans l'esprit du souverain et de Colbert de Croissy et ne les portassent, l'un et l'autre, à réprouver les violences inopportunes du résident.⁽⁷⁾ Celui-ci ne semblait d'ailleurs pas en mesure d'échapper au sort qui le menaçait. Le 29 mars, Louis XIV, écartant sans pitié ses tentatives de justification, lui reprocha derechef d'outrepasser ses instructions, d'admettre chaque dimanche dans sa chapelle plus de fidèles que ne le comportaient les dimensions de ce bâtiment et de rechercher sans raison les « démonstrations publiques qu'il lui était prescrit d'éviter ». ⁽⁸⁾ De nouvelles missives royales reçues par lui en avril précisèrent les erreurs de conduite dont il lui était fait grief, en même

(1) « C'est un crime d'Etat ». *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 2 et 3 avril 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 124, 126.

(2) *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 5 avril 1680. loc. cit.

(3) *Le Conseil de Genève à Trembley*. 19/29 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3682. — *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 5 et 12 avril 1680. loc. cit.

(4) *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 26 mars et 16 avril 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 119, 138. — *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 15 avril 1680. loc. cit.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 13 avril 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 11.

(6) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 47. — *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 12 avril 1680. *Ibid.* IV. 136.

(7) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 20 avril; *Colbert de Croissy au même*. 26 avril 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 60, 67.

(8) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 47. — *Colbert de Croissy à Chauvigny*. 29 mars 1680. *Ibid.* IV. 53. — Rilliet, op. cit. 195.

temps qu'elles témoignèrent du revirement de plus en plus sensible qu'opéraient dans les dispositions du monarque français les arguments concluants développés en sa présence par Michel Trembley.⁽¹⁾ Les négociations de celui-ci touchaient du reste à leur terme. Admis, le 15 avril, en audience de congé par le roi, qui, peu auparavant, avait donné l'ordre qu'on fit jouer les eaux à Versailles en son honneur,⁽²⁾ il ne se hâta point cependant de reprendre le chemin du Jura.⁽³⁾ Des renseignements particuliers l'autorisaient en effet à croire que le rappel de Chauvigny semblait imminent et il tenait à être le premier à aviser ses supérieurs de cette bonne nouvelle.⁽⁴⁾ En fait, dès le 20 de ce mois, ce rappel était décidé et la nomination de Roland Dupré au poste de Genève définitivement arrêtée.⁽⁵⁾ Mais ce fut le 25 au matin seulement qu'un message confidentiel de son coreligionnaire Frémont d'Ablancourt, naguère résident de Louis XIV à Strasbourg, fournit à Trembley la certitude que ses espérances se trouvaient enfin réalisées.⁽⁶⁾

Les démonstrations d'allégresse qui accueillirent l'envoyé de la Seigneurie dans sa ville natale, lorsqu'il y rentra, le mercredi 22 mai,⁽⁷⁾ porteur de missives bienveillantes et pleines d'encouragements du roi, de la reine, du dauphin, de la dauphine et du lieutenant général Stoppa, signifiaient-elles que le peuple de Genève et ses magistrats se nourrissaient d'illusions quant à l'étendue du succès qui venait de couronner les démarches de leur représentant auprès de la cour de France?⁽⁸⁾ Assurément non. Rares étaient ceux qui, sur les rives du Léman, voyaient dans le rappel de Chauvigny un acheminement

(1) „Nous nous assurons que les irrégularités dudlt résident viendront au jour de plus en plus.“ *Berne à Genève*. 1/11 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3676. — *Genève à Trembley à Paris*. 27 avril/7 mai 1680. *Ibid.* Lettres du Conseil (1671—1682). — Rilliet. op. cit. 205, 207.

(2) *Trembley à Genève*. Paris, 7/17 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681. — „Le 15. le Sr Trembley a pris congé du roi.“ *Nouvelles de Saint-Germain-en-Laye*. 19 avril 1680. *Gazette de France*. 1680. p. 191. — Rilliet. op. cit. 221.

(3) *Le roi à Genève*. Saint-Germain-en-Laye, 19 avril 1680. Arch. Guerre. 740 (recréances de Trembley).

(4) *Trembley à Genève*. Paris, 7/17 avril 1680. loc. cit.

(5) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 20 avril 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 67. — *Genève à Zurich*. 27 avril/7 mai 1680. St-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 24612; à Berne. même date. St-Arch. Bern. Genfbueb. X. 159.

(6) „Enfin nostre résident est révoqué.“ *Frémont d'Ablancourt à Trembley*. Paris, 25 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681. — *Trembley à Genève*. Paris, 15/25 avril 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3681. — *Genève à Zurich et à Berne*. 27 avril/7 mai 1680. *Ibid.* Lettres du Conseil (1671—1683). — *Zurich à Genève*. 27 mai/6 juin 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3675.

(7) Gautier. Histoire de Genève. VIII. 193. — Rilliet. op. cit. 240.

(8) *A Genève: le roi; la reine; le dauphin; la dauphine; Stoppa*. Saint-Germain-en-Laye, 19 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681; Arch. Guerre. 740. — *Chauvigny à Colbert de Croissy*. Genève, 30 avril et 21 mai 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 151, 166. —

„Tu reviens glorieux, et d'un roy magnanime
Par des marques d'honneur tu remportes l'estime.
Dans un éclat pompeux la plus belle des cours,
Trembley, vient d'admirer ta grâce et ton discours.“
etc.

Compliment fait à Chancy à Monsr Michel Trembley, syndic de la république de Genève et son envoyé vers Sa M^{te} Très-Christienne. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681.

au rétablissement du *statu quo* de mai 1679. La brèche pratiquée depuis peu dans l'unité confessionnelle de la cité de Calvin subsistait malgré tout. A dire vrai, si, chez quelques-uns, l'espoir ne semblait pas complètement éteint de la combler en partie, chez d'autres en revanche l'opinion prévalait que ce serait déjà beaucoup que d'empêcher qu'elle ne s'agrandit.⁽¹⁾

Nomination de Roland Dupré au poste de résident pour le roi à Genève. — Son caractère. — Sa carrière. — Ses instructions. — Chauvigny parvient à le circonvenir dès son arrivée sur les bords du Léman et à lui persuader de s'installer dans l'hôtel de la Grand'Rue. — Désillusions genevoises. — Le nouvel envoyé français paraît incliner à approuver et à suivre les errements de son prédécesseur. — Audience de congé de ce dernier. — Dupré admis à présenter ses lettres de créance. — On s'attache au Louvre à apaiser les esprits dans la cité de Calvin. — Recommandations adressées à ce sujet au résident. — Leur effet. — Recrudescence des alarmes au pied du Salève. — Voyage de l'évêque d'Annecy à Paris. — Dupré appuie ses revendications. — Gravité du péril. — Opportunité des mesures arrêtées par les magistrats de la Seigneurie. — La menace savoyarde. — Mission de l'ancien syndic de La Rive en Suisse. — Assistance que lui prête Gravel. — Son échec. — En soutenant les prétentions du prélat d'Annecy, le résident s'attire un désaveu de la cour. — Amélioration survenue dans les relations de Dupré avec les autorités de la Seigneurie.

XXIII. Contrairement à l'attente générale, Chauvigny fut assez maître de soi pour ne pas accuser par d'inutiles récriminations le coup qui l'atteignait en pleine activité et mettait brusquement fin à sa carrière diplomatique, si courte et d'ailleurs si mal remplie. Loin de reconnaître l'erreur où l'avait entraîné la violence irréfléchie de son caractère, le résident préféra laisser entendre que, si le roi eût daigné le maintenir durant quelques mois de plus au poste dont la gérance lui était confiée, il se fût fait fort de venir à bout de son dessein d'implanter à nouveau le catholicisme dans la cité de Calvin et d'y ramener l'évêque.⁽²⁾ Toutefois, altéré de vengeance à l'endroit des instigateurs de son rappel, il comptait ne pas regagner Paris avant de l'avoir assouvi dans la mesure de ses moyens et de l'influence dont il disposait encore.

(1) «J'eus la satisfaction de remarquer que tout ce que Mr de Chauvigny luy avoit peu escrire (à Colbert de Croissy) sur ces dernières brouilleries n'avoit fait aucune impression à nostre préjudice et, qu'au contraire, la cour avoit toujours esté mieux persuadée par là de ses intentions à nous inquiéter.» *Tremblay à Genève*, Paris, 9/19 mai 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3631.

(2) *Chauvigny à Colbert de Croissy*, Genève, 14 mai 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 158.

Aussi bien, sur ces entrefaites, le nouveau résident du roi Très-Christien était entré dans Genève.⁽¹⁾ Célibataire, âgé de trente sept ans, Roland Jachiet Dupré avait été visité avant son départ de la cour par Michel Trembley, la veille du jour où celui-ci prenait enfin la résolution de rejoindre ses foyers.⁽²⁾ L'envoyé des Syndics et Conseils le représentait comme un personnage « d'un très doux naturel et d'une conversation très agréable, dégagée et ouverte, éloigné de la bigotterie... et bien instruit de la manière qu'il se faut gouverner dans ces emplois ». ⁽³⁾ Au total il n'y avait pas lieu de douter que Louis XIV voulût « donner à la Seigneurie un honneste homme qui luy fust agréable et dont la conduite fust plus régulière que celle du précédent » résident.⁽⁴⁾ Amené à Cologne, dès 1671, par Verjus de Crécy, auquel il servait de secrétaire,⁽⁵⁾ puis laissé dans cette ville au départ de son chef en qualité de chargé d'affaires (1673—1674),⁽⁶⁾ Dupré avait entre-temps négocié auprès du duc de Hanovre (mai 1673).⁽⁷⁾ Nommé résident du roi à Strasbourg, en remplacement de Frémont d'Ablancourt (avril 1676—mars 1678),⁽⁸⁾ il avait, de mai à décembre 1679, accompli une dernière mission à la cour de l'Electeur de Cologne⁽⁹⁾ et venait de regagner Paris en janvier 1680.⁽¹⁰⁾

A la différence de Chauvigny, le nouvel envoyé emportait à Genève des instructions.⁽¹¹⁾ Celles-ci, ensuite de la tournure donnée par son prédécesseur aux relations du Louvre avec la petite république, présentaient un caractère beaucoup plus confessionnel que politique. Elles semblaient toutefois de nature à lui concilier les sympathies de ses hôtes. Non pas que le roi renonçât au droit de chapelle. Mais, confiant dans les mesures décrétées sur les bords du Léman afin de prévenir la répétition des émeutes populaires qui avaient troublé

(1) « Mr Dupré, nouveau résident de France, est arrivé en nostre ville le 24^e may (v. s.). » Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 713. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 4 juin 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 170. — Sordet. op. cit. 18. — *contra*: Fleury. op. cit. II. 289 (24 avril).

(2) *Récit du voyage et de la mission de Michel Trembley, etc.* loc. cit.

(3) *Frémont d'Ablancourt à Trembley*. Paris, 25 avril 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3681. — « Mr Du Pré est un seigneur de mérite et très connu » *Berne à Genève*. 29 avril/9 mai 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3676. — *Trembley à Genève*. Paris, 1^{er}/11 mai 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3681. — On doit à Mr Frédéric Barbey une excellente édition de la correspondance de Roland Dupré (Genève, 1906), précédée d'une substantielle et sagace introduction.

(4) *Frémont d'Ablancourt à Trembley*. Paris, 25 avril 1680. loc. cit.

(5) Bibl. Nat. Mél. Colbt. CCLXXXVIII. 211; CCLXXXIX. 456^{vo}. — Aff. Etr. Cologne. VIII. IX. (6) *Pomponne à Courten*. Camp devant Maastricht, 4 juillet 1673. Bibl. Nat. Coll. Clairambt. 1001. p. 1185. — Bibl. Nat. Mél. Colbt. CCLXXXVIII. 199; CCXCIII. 695; Coll. Clairambt. DCCCCVI. 589; f. fr. 5217. f^o 18^{vo}. — Aff. Etr. Cologne. I suppl. 53; X, XI, XII. — Clément. Correspondance de Colbert. II. 207.

(7) Bibl. Nat. f. fr. 22,656. f^o 133; Coll. Clairambt. DCCCCVI. 605; nouv. acq. fr. 5217. f^o 15. — Aff. Etr. Genève. IV. 476. — Aff. Etr. Brunswick-Hanovre. II, III.

(8) Bibl. Nat. Mél. Colbt. CCXCIX. 275; CCC. 663; f. fr. 22,726. f^o 99. — Aff. Etr. France. mss. 1441. — Kentzinger. op. cit. II. 219—253. — *Reisscissen's*. Strasburger Chronik (éd. Reuss, 1880). p. 48. — Legrelle. op. cit. 350, 380.

(9) Bibl. Nat. Mél. Colbt. CCCII. 520^{vo}; Coll. Clairambt. DCCCCVI. 589. — Aff. Etr. Cologne. XIV. 426.

(10) *Gazette de France*. 1680. p. 41.

(11) *Mémoire pour servir d'instructions au Sr Dupré, allant résident de la part du roy en la ville de Genève*. Saint-Germain-en-Laye, 11 mai 1680. Aff. Etr. Genève. III suppl. 37.

la mission du premier résident, il ne s'opposait cependant pas à ce que le gouvernement de la Seigneurie empêchât « les bourgeois et habitants » de la cité d'assister à la messe, et recommandait à son ministre auprès des « Syndics et Conseils » de faire en sorte que « le libre exercice du culte catholique » dans sa demeure « ne leur donnât pas de justes sujets de défiance de quelque entreprise » sur eux « par une trop grande affluence de paysans, sujets du duc de Savoie ». (1) En ce qui concernait les contingences politiques, il lui était prescrit de surveiller de près les rapports de la petite république soit avec la cour de Turin, soit avec ses protecteurs de Zurich et de Berne. (2)

À dire vrai, l'arrivée de Dupré à Genève suivit de si peu de jours la délivrance de ses instructions, que Chauvigny, qui ne l'attendait que vers le milieu du mois, s'était « absenté » de la ville. (3) Il y rentra en hâte, le 4 juin au soir, se rendit incontinent au « logis des Balances », où son successeur était descendu depuis vingt-quatre heures et le persuada d'accepter son hospitalité. (4) Ce fut là pour les autorités de la Seigneurie une sérieuse déception. Michel Trembley les avait avisées en effet qu'il y allait de leur intérêt de ne pas laisser au nouveau résident la jouissance de l'hôtel occupé par l'ancien. (5) Or, une fois installé en la « Grand'Rue », l'envoyé royal entendit s'y fixer à demeure. Il fit donc savoir aux Syndics et Conseils que leurs tentatives de l'en déloger seraient vues de très mauvais œil à la cour de France. (6) Mais Chauvigny ne comptait pas s'en tenir à ce premier succès. Son dessein manifeste paraissait bien être de convaincre Dupré que le service de leur commun maître exigeait de sa part l'absolue continuité de l'effort tendant à la restauration du catholicisme et à la réintégration de l'évêque d'Annecy et de son chapitre dans la cité de Calvin. (7)

Malgré qu'ils en eussent, les magistrats de celle-ci durent reconnaître assez promptement que la disgrâce de leur ennemi juré ne les sortait pas d'embarras. Leur perplexité s'en accrut. Au lieu des « tempéraments » qu'ils s'attendaient à voir introduire dans l'usage du droit de chapelle, c'était chaque matin quatre offices pour le moins que les deux résidents faisaient célébrer dans cette dernière, « sans esclat, à la vérité, mais par des religieux souvent étrangers », en dépit des assurances contraires que Trembley affirmait lui

(1) *Instructions à Dupré*, loc. cit.

(2) *Ibid.* — *Colbert de Croissy à Dupré*, Fontainebleau, 28 juin 1680. *Aff. Etr. Genève*, IV, 185. — F. Barbey, *Correspondance de Roland Dupré*, XVI.

(3) Rilliet, op. cit. 212.

(4) *Chauvigny à Colbert de Croissy*, Genève, 7 juin 1680. *Aff. Etr. Genève*, III, suppl. 83. — Fréd. Barbey, *Correspondance de Roland Dupré*, XX. — Sordet, op. cit. 19.

(5) « Il est très important que le nouveau résident n'occupe point la maison du précédent. » *Trembley à Genève*, Paris, 1/1^{re} mai 1680. *Arch. d'Etat Genève*, Portef. histor. 3681.

(6) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 7 juin 1680. *Aff. Etr. Genève*, IV, 172. — *Colbert de Croissy à Dupré*, Fontainebleau, 14 juin 1680. *Ibid.*, IV, 179.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 11, 14 et 18 juin 1680. *Aff. Etr. Genève*, IV, 176, 178, 180.

avoir été données à Paris.⁽¹⁾ De surcroît Dupré, non content de couvrir les actes de son prédécesseur, insinua que celui-ci ne s'était pas écarté de ses instructions,⁽²⁾ demandait à Colbert de Croissy l'autorisation de transformer en messes en musique ses messes basses⁽³⁾ et se portait en compagnie de Chauvigny à Annecy, afin d'y saluer l'évêque et de prendre ses avis (11 juin).⁽⁴⁾ Le nouveau ministre du roi Très-Chrétien sur les bords du Léman était-il bien l'homme « doux et conciliant » dont Frémont d'Abancourt avait vanté les mérites au dernier envoyé de la Seigneurie à la cour de France?

Cependant le résident en titre, loin de paraître désirer le prompt départ de l'ancien, ne le pressait pas de solliciter son audience de congé, dans la crainte que, s'il prolongeait sa demeure à Genève « sans caractère », certains actes de violence commis par lui depuis peu ne l'exposassent à des représailles de la part des autorités judiciaires de la république.⁽⁵⁾ Ses appréhensions étaient mal fondées. Cette cérémonie ne fut marquée par aucun incident. Le ministre rappelé laissa en vérité percer quelque sentiment d'amertume à l'égard de ceux dont il se séparait malgré lui.⁽⁶⁾ Néanmoins il crut pouvoir exprimer le souhait que leurs relations avec son successeur fussent empreintes de plus de confiance que celles que lui-même avait entretenues avec eux.⁽⁷⁾ A quoi les chefs du gouvernement genevois répondirent que le temps dissipait bien des malentendus, que leur peuple « s'humaniserait » à la longue et que de regrettables écarts de langage dont le nouveau résident s'était ému ne seraient plus tolérés à l'avenir.⁽⁸⁾ Mais Chauvigny entendait assister à la première audience accordée à Dupré.⁽⁹⁾ Ce ne fut donc pas avant le 25 juin au soir, qu'après avoir pris part à cette solennité, il se décida à regagner Paris.⁽¹⁰⁾

Il semblait bien qu'à cette heure on se montrât las au Louvre d'attirer sans cesse l'attention des autorités de la Seigneurie sur les incidents de plus en plus fréquents qui troublaient l'ordre public au sein de celle-ci. Des instructions précises à cet égard reçues par Dupré peu avant la présentation de ses lettres de créance lui avaient permis, au cours de la cérémonie du

(1) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 7 juin et 13 août 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 172, 239.

(2) *Ibid.*

(3) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 11 juin 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 176.

(4) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 11 juin 1680. *loc. cit.* — Rilliet. *op. cit.* 244.

(5) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 18 juin 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 180.

(6) *Le roi à Genève*. Saint-Germain-en-Laye, 8 mai 1680 (Lettres de rappel de Chauvigny et de créance de Dupré). *Arch. d'Etat Genève*. Portef. histor. 3678. — *Discours fait par le Sr de Chauvigny... à son audience de congé, le 19^e juin 1680*. *Aff. Etr. Genève*. III suppl. 87.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 21 juin 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 182.

(8) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 21 juin 1680. *loc. cit.* — *Information prise par le Sr conseiller Humbert au sujet de quelques discours tenus par quelques particuliers contre la chapelle de Mr le résident*. 18/28 juin 1680. *Arch. d'Etat Genève*. Portef. histor. 3680.

(9) *Genève au roi*. mai 1680. *Arch. d'Etat Genève*. Lettres du Conseil (1671—1682). p. 316; 29 juin (v. s.) 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 196; à *Colbert de Croissy*. 29 juin (v. s.) 1680. *Ibid.* IV. 198. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 11 et 25 juin 1680. *Ibid.* IV. 176, 188.

(10) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 21, 25 et 28 juin 1680. *loc. cit.* — *Registre du Conseil de Genève*. CLXXX. 90. — Rilliet. *op. cit.* 244, 250.

25 juin, de déclarer à ses auditeurs qu'ils s'acquéreraient des titres particuliers à la bienveillance du roi en s'opposant avec énergie à la continuation des scènes de violence qui avaient assombri la fin de la mission de son prédécesseur. (1) Ce n'est pas à dire toutefois que le monarque français et ses ministres se refusassent à faciliter aux Syndics et Conseils de Genève l'accomplissement de cette tâche pacificatrice. (2) « Ne donnez pas sujet à de nouveaux emportemens par un zèle indiscret », recommandait Louis XIV au résident. (3) En conséquence, comme ce dernier reconnaissait sans hésiter que « la messe était l'horreur de ces gens cy », il lui fut prescrit de renoncer au dessein « de la faire chanter », (4) de veiller à ce que le nombre des fidèles qui y seraient admis ne dépassât jamais la quarantaine, de ne convier pas « tous les prestres indistinctement » à officier dans sa chapelle, de s'abstenir de solliciter des conversions et de laisser ce soin aux curés. (5) De leur côté, les magistrats de la petite république se sentaient pressés de nouer des relations aimables avec l'envoyé royal et de gagner ses bonnes grâces. A cette fin, ils organisèrent en son honneur, le 4 juillet, un « divertissement sur le lac », clôturé par un banquet et l'offre d'un « sonnet », dont le texte fut aussitôt transmis à Colbert de Croissy. (6)

Dès lors tout semblait en voie d'accommodement durable, et les protecteurs suisses de la Seigneurie se rassuraient en apprenant que les anciens syndics Fabri et Gallatin, réputés les plus sages conseillers de celle-ci, seraient à l'avenir chargés des rapports avec le résident. (7) « Si la messe », écrivait ce dernier à la cour, « n'estoit un obstacle insurmontable, je crois qu'il n'y aurait pas de peine à vivre avec eux. » (8) Mais aussi bien il ne s'agissait là que d'un court répit. Bientôt, en effet, les angoisses des gouvernans se réveillèrent

(1) *Discours prononcé par M^r le résident devant le Conseil de Genève*. 25 juin 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 194. — « Vous devez faire entendre aux magistrats que, si Sa M^{te} apprend que vous y soyez troublé en quelque manière que ce puisse estre, Elle ne le pourra imputer dorénavant qu'à leur connivence et qu'Elle prendra sur cela la résolution que pourroit mériter leur peu de déférence à ce qu'Elle leur a tant de fois tesmoigné désirer. » *Extrait d'une lettre écrite à M^r le Résident par M^{sr} Colbert de Croissy et reçue le vendredi 18 (28) juin 1680*. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3678.

(2) *Colbert de Croissy à Dupré*. Dammarlin, 29 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 247.

(3) *Le roi à Dupré*. Fontainebleau, 5 juillet 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 195.

(4) *Instructions à Dupré, etc.* loc. cit. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 11 et 21 juin 1680. loc. cit. — *Colbert de Croissy à Dupré*. Fontainebleau, 21 juin 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 181.

(5) *Colbert de Croissy à Dupré*. Fontainebleau, 21 juin 1680. loc. cit. — *Dupré au roi*. Genève, 16 juillet 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 223. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 10 décembre 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 271.

(6) *Relation du régal fait par Mess^{rs} de Genève à Mons^r Dupré, résident de France*. 21 juin/4 juillet 1680. — *Sonnet lu à M^r Dupré*. même date. St-Arch. Bern. Genfbuch. IX. 163, 169. — *Dupré au roi*. Genève, 5 juillet 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 205; à *Colbert de Croissy*. même date. *Ibid.* IV. 208. — Sordet. op. cit. 20.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 2 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 230.

(8) « L'aversion contre les catholiques passe icy toute l'imagination. » *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 18 juin et 17 septembre 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 180, 255. — *Dupré au roi*. Genève, 5 juillet 1680. *Ibid.* IV. 205.

de plus belle à Genève, motivées par des bruits alarmants d'origine française et savoyarde.

Ce n'était pas à la légère, ni sans avoir mûri son plan, que Chauvigny avait pris la détermination d'accompagner son successeur à Annecy et de le mettre en relations personnelles avec l'évêque de ce lieu. Lorsque, au bout de peu de jours, ce prélat se rendit à Paris, il y fut précédé d'une missive dans laquelle Dupré recommandait avec chaleur ses revendications à l'encontre de la cité de Calvin et se portait garant de leur légitimité.⁽¹⁾ Coïncidant avec la préparation des mesures qui allaient frapper les magistrats huguenots dans toutes les provinces du royaume,⁽²⁾ le voyage à la cour de l'un des successeurs de François de Sales pouvait être le prélude de l'installation de curés dans les enclaves genevoises d'Avully, de Chaney et de Moëns et entraîner pour les autorités de la république du Léman des conséquences encore autrement graves.⁽³⁾ Cette appréhension les induisit à veiller avec un soin extrême à ce que l'ordre n'y fut plus troublé,⁽⁴⁾ tâche malaisée en vérité, si l'on songe que, dans la seule journée du 10 août, fête de Saint-Laurent, près d'un millier de personnes devaient pénétrer à tour de rôle dans la chapelle de la résidence et assister aux offices qui s'y célébraient sans relâche.⁽⁵⁾ Elle les porta en outre à capituler devant la requête impérative de Colbert de Croissy, qui, au mépris de leurs droits souverains, les sommait en quelque sorte d'élargir sans retard un sujet du roi incarcéré dans leurs prisons en vertu d'un jugement régulier.⁽⁶⁾ Mais elle ne les aveugla pas au point de leur faire approuver l'interprétation donnée par Dupré à certains articles de ses instructions, ni de les engager à différer l'emploi des moyens les plus aptes à assurer leur propre sécurité. L'interdiction absolue adressée à leurs administrés de se livrer sur la voie publique à des controverses politiques ou confessionnelles; une surveillance plus étroite et

(1) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 14 et 18 juil. 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 178, 180.

(2) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 30 octobre 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 351. — *Nouvelles de Paris*. 28 janvier 1684. Gazette d'Amsterdam du 3 février 1684. — F. Puaux et A. Sabatier. *Etudes sur la révocation de l'Édit de Nantes* (Paris, 1886). p. 181.

(3) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 25 juil. 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 186. — *Dupré au roi*. Genève, 2 et 16 juillet 1680. *Ibid.* IV. 200, 214.

(4) *Dupré au roi*. Genève, 2 juillet 1680. loc. cit. — *Genève à Zurich*. 3/13 août 1680. St-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 246¹².

(5) *Dupré au roi*. Genève, 2 juillet 1680. loc. cit. — *Colbert de Croissy à Dupré*. Fontainebleau, juillet 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 204. — „Nous leur dirons (à Vos Seigneuries) que nous voyons avec un sensible déplaisir augmenter chaque jour le concours en sa chapelle (de Mr Dupré)... Plus de deux mille personnes d'un matin.“ *Genève à Zurich et à Berne*. 3/13 août 1680. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1680—1681); St-Arch. Bern. Genfbuch. IX. 189. — *Zurich à Genève*. 9/19 août 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3675. — *Berne à Genève*. 9/19 août 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3676. — „Le jour de la fête de Saint-Laurent, l'assistance étoit composée de Savoyards, plus de femmes que d'hommes; le reste étoit de Bourguignons et François.“ *Genève à Zurich*. 16/26 août 1680. *Ibid.* Lettres du Conseil (1680—1681).

(6) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 11 juin, 2 et 23 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 176, 230, 246. — *Colbert de Croissy à Dupré*. Fontainebleau, 18 juillet; Avesnes, 11 août; Dammartin, 29 août 1680. *Ibid.* IV. 213, 234, 247. — *Dupré au roi*. Genève, 23 août 1680. *Ibid.* IV. 244.

partant plus efficace des abords immédiats de la demeure de l'envoyé royal ;⁽¹⁾ l'obligation imposée aux étrangers de se munir de « billets de santé » en raison de l'épidémie pestilentielle qui ravageait les contrées limitrophes de l'Helvétie ;⁽²⁾ la fermeture des portes de la ville à midi les jours de marché, afin de combattre l'affluence des paysans du Faucigny et du Genevois qui s'y présentaient ;⁽³⁾ une recrudescence de sévérité à l'égard de ceux qui, dans l'intérieur de la cité, adhéraient en secret aux pratiques de l'ancien culte, telles étaient les précautions essentielles que suggérait aux magistrats de la Seigneurie l'imminence d'un péril qu'ils jugeaient pour le moins aussi savoyard que français.⁽⁴⁾

Il eût été vraiment surprenant que la cour de Turin ne cherchât pas à tirer parti du refroidissement survenu dans les relations de celle de Paris avec la république du Léman pour susciter à cette dernière de nouveaux embarras. En fait, au mépris des assurances pacifiques données en Piémont à Chapeaurouge en octobre 1679,⁽⁵⁾ le gouvernement ducal contestait plus que jamais la validité du traité de Saint-Julien et mettait derechef des entraves à l'approvisionnement en sel de l'enclave genevoise du bailliage de Gaillard.⁽⁶⁾ En présence de l'inutilité de leur intervention auprès de la duchesse-régente en faveur des intérêts de la Seigneurie,⁽⁷⁾ Zurich et Berne n'avaient pas hésité à recommander à celle-ci de porter ses doléances devant la diète générale du Corps helvétique convoquée en Argovie au 30 juin.⁽⁸⁾ Ce conseil ayant été approuvé, l'ancien syndic de La Rive fut dépêché à Bade.⁽⁹⁾ Il vit Gravel à

(1) *Dupré au roi*. Genève, 2 et 30 juillet 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 200, 226.

(2) *Berne à Genève*. 7/17 octobre 1679, 2/12 avril, 14/24 juillet 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3659, 3676. — *Bâle à Genève*. 7/17 avril 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3684. — *Les président et commissaires députés pour le fait de la santé en la ville de Lyon à Messrs de Genève*. 28 juin 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3685. — *Berne au gouverneur et Conseil d'Etat de Neuchâtel*. 14/24 juillet 1680. Arch. d'Etat Neuchâtel. Mssives. VIII. 141. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 12/22 agosto 1680. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — *Dupré au roi*. Genève, 23 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 211. — *Zurich à Genève*. 7/17 octobre, 24 novembre/4 décembre 1680, 21 février/6 mars 1681. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3675, 3696. — *Chabô de Saint-Maurice, commandant en Savoie, à Genève*. 15 mai 1681. Arch. d'Etat Neuchâtel. Mssives. VIII. 163. — *Lettera scritta alli tredici cantoni dal tribunale della Sanità di Milano*. Milano, 17 luglio 1681. Aff. Etr. Milan. IV. 203.

(3) *Berne à Genève*. 19/29 mars 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3676. — *Zurich à Genève*. 20/30 mars 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3675. — *Instructions pour les examinateurs établis aux trois portes de cette ville*. Genève, samedi (recte : mercredi), 14/24 juillet 1680. *Ibid.* Portef. histor. 3684. — *Dupré au roi*. Genève, 16 et 23 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 211, 244. — *Colbert de Croissy à Dupré*. Dammartin, 29 août 1680. *Ibid.* IV. 247.

(4) *Dupré au roi*. Genève, 16 et 23 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 211, 244. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} septembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 127. — *Le roi; Colbert de Croissy à Gravel*. Versailles, 23 octobre 1680. *Ibid.* LXVII. 152.

(5) *Zurich à Genève*. 25 septembre/5 octobre 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3675.

(6) *Instructions à noble Jean-Jacques de La Rive, ancien syndic, député à Bade*. 18/28 juin 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3688. — *Zurich à Genève*. 25 septembre/5 octobre 1680. loc. cit. — *Gautier*. op. cit. VIII. 218.

(7) *Zurich à Genève*. 6/16 janvier, 14/24 mai 1681. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3696. — *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 13 mars 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Berne à Genève*. 25 avril/4 mai 1681. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3697.

(8) *Zurich à Genève*. 10/20 juin 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3675.

(9) *Instructions à noble Jean-Jacques de La Rive, ancien syndic, député à Bade*. 18/28 juin 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3688. — *Dupré au roi*. Genève, 2 juillet 1680. loc. cit.

son passage à Soleure. L'ambassadeur, s'étant assuré que les instructions de l'envoyé genevois ne contenaient aucune plainte contre le résident, lui prodigua des encouragements et ne tarda pas à le rejoindre sur les bords de la Limmat, (1) où il appuya ses démarches tant auprès de son collègue piémontais que des députés confédérés. (2) Accueilli avec une bienveillance réelle par ceux-ci, par les protestants du moins, et avec une bienveillance calculée par celui-là, (3) le mandataire des autorités de la petite république s'acquitta de sa mission et crut pouvoir affirmer à ses supérieurs qu'elle serait couronnée de succès. (4) Son illusion était excusable en somme. Lui présent, nulle objection n'avait été faite aux propositions développées dans sa harangue. Mais il venait à peine de quitter Bade que l'ambassadeur de Savoie, changeant brusquement ses batteries et entraînant les catholiques à sa suite, obtint l'annulation des premières décisions de la diète et la promesse, aussitôt réalisée, que la missive adressée par le Corps helvétique au souverain du Piémont à l'appui des intérêts genevois ne contiendrait aucune allusion au traité de Saint-Julien. (5) En réalité, durant quinze mois encore, les Syndics et Conseils de la cité calviniste allaient avoir à combattre les empiètements du gouvernement de Turin sur leurs droits régaliens, (6) car ce ne fut guère avant l'automne de l'année suivante que celui-ci consentit à les laisser approvisionner en sel « les cent huit maisons » de la région de Jussy ressortant à leur juridiction. (7)

Cependant l'inquiétude que la situation précaire de Genève éveillait chez ses alliés suisses n'était pas près de se calmer. (8) Déjà émus des démarches entreprises par le prince de Porrentruy à l'effet d'être réintégré dans son

(1) *De La Rive à Genève*. Soleure, 2 juillet 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3688. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 21 giugno/4 luglio 1680. Frari. Zurigo (1674—1684).

(2) *Gravel au roi*. Bade, 29 juillet 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 110.

(3) *Gravel au roi*. Bade, 19 juillet 1680. loc. cit. — *Casati a Melgar*. Lucerna, 25 luglio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerle e Grigioni. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 16/26 luglio 1680. loc. cit. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 2 agosto 1680. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXIII.

(4) *Proposition faite à Bade par le député de Genève*. 8 juillet 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII; Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 187. — *Casati a Melgar*. Lucerna, 25 luglio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzerle e Grigioni. — Eidg. Absch. VI A. 1121 i (Baden, 30. Juni 1680).

(5) *Réplique de M^r de Grésy à la proposition du député de Genève*. Bade, 16 juillet 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3691; Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 188. — *Les XIII cantons à la duchesse de Savoie*. 24 juillet 1680. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3692. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 22 août 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — Eidg. Absch. VI A. 1121 i.

(6) *Genève à Berne*. 22 avril/2 mai 1680. St-Arch. Bern. Genfluch. VIII. — „Les ministres de Savoye, déclinant l'expédient juste et facile de la conférence proposée, ne taschent que d'éluder l'effect des promesses qui nous ont esté si souvent faites pour nous disposer à la députation de Turin.“ *Genève à Berne*. 21 septembre/1^{er} octobre 1680. *Ibid.*

(7) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 14 novembre 1680. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Genève à Zurich*. 19/29 novembre 1680. St-Arch. Zürich. Genff (1678—1686). A. 246¹². — *Madame Royale à Grésy*. Turin, 30 novembre 1680. loc. cit.

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} septembre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 127. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 16 et 17 septembre 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 254, 255. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 27 février 1681. loc. cit. — *Avvisi del nunzio Cherofini*. Lucerna, 3 ottobre 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXV.

Eglise cathédrale de Bâle, ces derniers appréhendaient que le prélat d'Annecy n'amènât Louis XIV à lui prêter une assistance efficace au cours de son procès contre les autorités civiles et ecclésiastiques de la république du Léman.⁽¹⁾ De surcroît l'attitude ambiguë de Dupré fournissait un prétexte à toutes les suspicions. Le promoteur de la cause de l'évêque ayant, dans un mémoire introductif d'instance, fait allusion à la revendication possible par le roi d'une partie du territoire de la Seigneurie,⁽²⁾ le résident s'était aussitôt attaché à rechercher lui-même dans les archives de Genève des titres à l'appui de cette prétention éventuelle.⁽³⁾ Or, à cette heure, le Louvre avait intérêt à ménager les cantons protestants et à ne leur donner aucun sujet de plaintes. En paraissant l'ignorer, le successeur de Chauvigny allait au devant d'un désaveu. Il ne put l'éviter, et sa gradation voulue n'en atténua pas pour lui l'amertume.⁽⁴⁾ Aussi bien Louis XIV voyait de mauvais œil qu'Arenthon d'Alex s'efforçât de le compromettre auprès des Confédérés de la nouvelle croyance.⁽⁵⁾ De son côté, Colbert de Croissy avait hâte d'annoncer à ceux-ci, ce qu'il fit en décembre, que le séjour du prélat à la cour n'avait modifié en rien les dispositions favorables du roi à l'endroit de Genève.⁽⁶⁾ Le résident reçut donc l'ordre d'interrompre ses travaux d'archives et de n'en communiquer à aucun prix le résultat à Annecy.⁽⁷⁾ Il lui fut signifié en outre que la surveillance exercée par lui sur des propos tenus en public « était sans objet »,⁽⁸⁾ que son maître approuvait les gouvernants de la Seigneurie de fortifier la sécurité de la ville, soit en ordonnant la fermeture de ses portes à certaines heures, soit en s'opposant à ce que des catholiques s'y établissent à demeure;⁽⁹⁾ que, par suite, il n'y avait pas lieu d'user de représailles à leur endroit en les contraignant d'expulser les relaps installés parmi eux⁽¹⁰⁾ ou en exigeant des pasteurs protestants franchissant la frontière de Gex le port d'un insigne qui les désignât à la vigilance des autorités de police.⁽¹¹⁾

Au total, loin de prêter l'oreille aux flattieuses insinuations de ceux de ses agents qui le représentaient comme ayant travaillé avec plus de succès

(1) *Seb. Foscarini al Senato*. Fontanableco, 5 giugno 1680. *Frari. Francia*. CLXVI. n° 79 (2de). — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 26 novembre 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 270.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre 1680. *Aff. Etr. Suisse*. LXVII. 142.

(3) *Le roi à Gravel*. Versailles, 16 octobre 1680. *Aff. Etr. Suisse*. LXVII. 148. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 1er novembre 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 264. — *Arch. d'Etat Genève*. France. II (1651—1690), p. 746 (10 août 1681).

(4) *Colbert de Croissy à Dupré*. Versailles, 8 novembre 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 266.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre 1680. *loc. cit.*

(6) *Colbert de Croissy à Dupré*. Saint-Germain-en-Laye, 6 et 25 décembre 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 271, 277. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 15 décembre 1680. *Ibid.* IV. 276.

(7) *Colbert de Croissy à Dupré*. Versailles, 8 novembre 1680 et 10 avril 1682. *Aff. Etr. Genève*. IV. 266; III suppl. 122. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 19 novembre 1680. *Ibid.* IV. 268.

(8) *Colbert de Croissy à Dupré*. Tournai, 1er août 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 225.

(9) *Dupré au roi*. Genève, 6 août 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 236. — *Colbert de Croissy à Dupré*. 7 février 1681. *Ibid.* III suppl. 113.

(10) *Ibid.* — *Colbert de Croissy à Dupré*. Roubaix, 17 août 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 238.

(11) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 17 septembre 1680. *Aff. Etr. Genève*. IV. 255.

à la propagande catholique dans la région du Jura que le roi d'Espagne, alors que ce prince régnait en Franche-Comté,⁽¹⁾ le monarque français entendait que son ministre à Genève insistât tant auprès de l'évêque retiré en Savoie que de ses ecclésiastiques, afin que ceux-ci retinssent dans le diocèse chaque dimanche une partie à tout le moins de leurs ouailles.⁽²⁾ Bon gré mal gré, Dupré se soumit à cette injonction, dont ses hôtes eussent assurément triomphé, s'ils en avaient eu connaissance.⁽³⁾ A elle seule, cette décision pleine de sagesse fit plus pour calmer l'effervescence populaire au pied du Salève que les conseils de prudence venus de Soleure, de Berne et de Zurich. Dès les derniers jours d'août, un apaisement très sensible se produisit dans les relations du successeur de Chauvigny avec les autorités de la Seigneurie.⁽⁴⁾ Cet apaisement ne fut même pas troublé par la visite inconsiderée que Dupré crut devoir rendre en novembre au cardinal d'Estrées, à son passage à Lyon, à l'effet de le renseigner sur les progrès du catholicisme à Genève, visite qui lui valut une réprimande sévère de son souverain.⁽⁵⁾ Aussi, vers la fin de l'année 1680, l'envoyé royal exprimait-il le regret d'être maintenu « dans un poste mort » et partant sans grand intérêt pour lui désormais.⁽⁶⁾

Rapports tendus entre les autorités de Genève et les fermiers des gabelles du Lyonnais.

— *L'état des relations des cantons protestants avec le Louvre influe sur l'attitude de celui-ci à l'égard de leurs corcligonnaires de la région du Salève. — Inquiétante activité déployée par Dupré aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine religieux. — Justification des mesures de précaution décrétées par les magistrats de la Seigneurie. — Recrudescence de bruits alarmants. — La chute de Strasbourg et l'opinion genevoise. — Prudence et fermeté des Conseils de la cité calviniste. — Moyens de leur naïre suggérés par Dupré. — Louis XIV s'oppose à la réalisation des plans de l'évêque d'Annecy. — Séquestre des dîmes genevoises dans le pays de Gex. — Mémoire justificatif présenté à ce sujet par les autorités de la petite république. — Conférence de Payerne des 1^{er} et 2 octobre 1682. — Mission de Chapeaurouge à Paris. — Négociations délicates conduites par ce personnage. — Leurs difficultés. — Affaire Girard*

(1) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 27 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 248.

(2) Dupré au roi. Genève, 16 et 27 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 241, 248.

(3) Dupré au roi. Genève, 27 août 1680. loc. cit.

(4) Dupré au roi. Genève, 23 août 1680. loc. cit.

(5) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 12 et 19 novembre 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 265, 268.
— Colbert de Croissy à Dupré. Versailles, 22 novembre 1680. Ibid. IV. 267. — F. Barbey. op. cit. XXVI.

(6) „Un changement si considérable adoucit un peu le chagrin que j'ay d'estre dans un poste mort, comme celuy-cy, où je ne vois qu'affaires de religion, de quelque costé que je me tourne.“ Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 3 décembre 1680. Aff. Etr. Genève. IV. 272.

des Bergeries. — Clôture de l'incident des dîmes. — Divergences de vues entre Berne et Genève quant à l'imminence du péril savoyard. — Le mariage de Dupré. — Les Syndics et Conseils reconnaissent tous les premiers que le rappel du résident n'est pas souhaitable.

XXIV. Ainsi qu'il a été dit ailleurs, l'état des rapports du Louvre avec les cantons protestants, avec celui de Berne notamment, influait de façon indiscutable sur les dispositions du roi Très-Christien à l'égard des protégés de ceux-ci dans la région du Léman. Lorsque, en janvier 1681, les fermiers de la gabelle du sel du Lyonnais s'avisèrent derechef de contraindre les habitants de Chaney et d'Avully de s'approvisionner de cette denrée dans les greniers de la province et non plus dans ceux de la Seigneurie, il suffit aux autorités de cette dernière de dépêcher à Paris le procureur général Robert Du Pan, muni d'instructions pressantes à ce sujet, pour que presque incontinent Louis XIV prescrivît de leur donner satisfaction.⁽¹⁾ Or, si un différend de même nature survenu à Russin fut plus malaisé à régler, en dépit de la visite faite à Genève, en avril 1681, par le Sr de La Boulaye, délégué des fermiers,⁽²⁾ et de la mission qu'accomplit à la cour à cette fin le conseiller Franconis, c'est que dans l'intervalle les relations s'étaient aigries entre la Couronne Très-Christienne et ses alliés protestants des Liges.⁽³⁾ La seule pensée que ceux-ci pourraient être amenés à mettre garnison dans la cité de Calvin paraissait insupportable au gouvernement royal et le rendait moins rebelle que naguère à prêter l'oreille aux conseils perfides de son résident sur les bords du Léman.⁽⁴⁾ Plus froid et plus pondéré certes que Chauvigny,⁽⁵⁾ Dupré n'en était pas moins pour les autorités de la Seigneurie un « surveillant » extrêmement dangereux, peu enclin, on doit le reconnaître, à grossir les incidents personnels auxquels il se trouvait mêlé, mais toujours attentif en revanche à dénoncer à ses chefs « la passion démesurée » qu'apportaient selon lui « à persécuter les catholiques » les magistrats d'une ville devenue « la retraite de tous ceux qui ne peuvent être soufferts ailleurs ». ⁽⁶⁾

Très remuante en somme, l'activité du résident se manifestait aussi bien dans le domaine économique et commercial que dans le domaine religieux. Les intérêts de la Compagnie du Levant, « traversez par les marchands de la

(1) *Mémoires et instructions à noble Robert Du Pan, procureur général*, 1/11 janvier 1681, Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3700. — *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 17 janvier et 11 février 1681, Aff. Etr. Genève. IV. 280, 284. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 731 (des 4/14 et 6/16 janvier 1681).

(2) Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 740 (12/22 avril 1681).

(3) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 26 novembre 1680, Aff. Etr. Genève. IV. 270. — *Franconis au Conseil de Genève*, Paris, 3 et 15 février 1681, Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3701. — *Ibid.*, France, II (1651—1690). p. 746 (10 août 1681).

(4) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 6 et 21 septembre 1680, Aff. Etr. Genève. IV. 252, 258.

(5) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 13 mai et 3 juin 1681, Aff. Etr. Genève. IV. 320, 325.

(6) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 7 janvier et 25 février 1681, Aff. Etr. Genève. IV. 278, 288.

« cité calviniste », trouvaient en lui un défenseur vigilant et zélé.⁽¹⁾ Les difficultés suscitées à la Seigneurie par les curés du pays de Gex ne le laissaient pas indifférent,⁽²⁾ non plus au reste que l'« abjuration retentissante » de certains notables protestants,⁽³⁾ la prétention qu'émettaient les « directeurs des maisons de la propagation établies à Lyon et à Grenoble » de se faire rembourser par les parents genevois d'enfants nouvellement convertis les frais d'entretien de ceux-ci dans ces deux villes,⁽⁴⁾ ou la question de savoir si le roi tolérerait que ses sujets expulsés de France pour cause de religion cherchassent asile sur les bords du Léman.⁽⁵⁾ Mais c'était surtout à assurer « pour le présent et l'avenir » l'exercice du culte catholique « dans l'enclos de sa demeure » que Dupré vouait sa sollicitude.⁽⁶⁾ Sa satisfaction à cet égard semblait bien près d'être complète.⁽⁷⁾ « Chacun se fait un mérite particulier, écrivait-il à Colbert de Croissy, de célébrer la messe ou d'y assister dans Genève, et ma maison ne désemplit point. »⁽⁸⁾ A tout prendre, son regret de se heurter « à des cœurs véritablement endurecis », fermés aux arguments de sa « rhétorique »,⁽⁹⁾ était compensé par la joie que lui causait « l'exclusion des pasteurs de la chambre du Conseil de la Seigneurie ». ⁽¹⁰⁾ Contraint de « faire figure d'ambassadeur », de payer ses prédicateurs et de songer à l'agrandissement de sa chapelle,⁽¹¹⁾ il demandait à Paris de l'argent et souhaitait recevoir dans le même temps des instructions qui lui permissent, le cas échéant, de combattre la prétention des magistrats de la république d'interdire, non seulement pendant quelques heures, mais durant des journées entières, l'accès de la cité aux catholiques du pays de Gex et aux sujets du duc de Savoie, sous le prétexte de se mettre à couvert d'un coup de main de la part de ceux-ci et de ceux-là.⁽¹²⁾

Au surplus était-ce bien un prétexte qu'invoquaient les Genevois pour justifier les mesures de précaution arrêtées à leurs portes? Le résident n'eût su l'affirmer de bonne foi. En réalité des rumeurs alarmantes continuaient à circuler, tant à Paris que sur les terres de la Seigneurie, quant aux desseins du Louvre à l'égard de celle-ci. Pour la dixième fois peut-être, le bruit s'ac-

(1) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 18 et 25 mars 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 298, 300.

(2) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 21 mai 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 324. — Gautier. op. cit. VIII. 221.

(3) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 1^{er} avril 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 305. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 12 avril 1681. Aff. Etr. Suisse. LXIX. 131.

(4) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 21 mars 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 299.

(5) *Dupré au roi*. Genève, 6 août 1680. Aff. Etr. Genève. IV. suppl. 236; à *Colbert de Croissy*. Genève, 25 février 1681 et 3 mars 1682. *Ibid.* IV. 288, 379.

(6) *Le roi à Chauvigny*. Saint-Germain-en-Laye, 28 décembre 1679. Aff. Etr. Genève. III. suppl. 48. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 11 mars 1681. *Ibid.* IV. 297.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 6 janvier et 3 mars 1682. Aff. Etr. Genève. IV. 373, 379.

(8) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 25 février 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 288.

(9) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 29 avril 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 314.

(10) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 20 août 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 342.

(11) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 25 février et 18 mars 1681 (2^{de}). Aff. Etr. Genève. IV. 292, 297.

(12) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 1^{er}, 22 et 23 avril 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 303, 309.

créditait avec persistance soit de la cession au roi Très-Chrétien des prétentions duciales sur les rives occidentale et septentrionale du Léman, soit de l'existence d'une convention secrète aux termes de laquelle Louis XIV, moyennant la promesse que ses troupes entreraient dans Vercell, accordait au souverain du Piémont pleine liberté d'agir à sa guise dans la région du Salève.⁽¹⁾ Dans l'un comme dans l'autre cas, l'espoir d'obtenir du gouvernement de Turin la reconnaissance de la validité du traité de Saint-Julien eût dû être abandonné.⁽²⁾ Puis brusquement ce fut la nouvelle de l'occupation de Strasbourg par une armée française.⁽³⁾ Le premier sentiment qu'éprouvèrent les autorités genevoises et leurs alliés suisses fut un sentiment de soulagement. L'orage redouté aux frontières du bailliage de Gex éclatait en Alsace. Mais la prise de la métropole de cette province était-elle un fait isolé ou ne constituait-elle que le début d'une vaste opération militaire qui se fût étendue des Vosges aux derniers contre-forts du Jura méridional?⁽⁴⁾ N'était-elle pas l'indice de la volonté du Louvre de rétablir dans leurs résidences épiscopales le prélat de Bâle et celui de Genève?⁽⁵⁾ A son passage dans cette ville, le marquis de Falces, ambassadeur espagnol à Vienne, s'était montré d'autant moins rassurant à cet égard que le refus formel des cantons forestiers d'acheminer des troupes de secours vers la cité calviniste augmentait la perplexité des protecteurs de celle-ci.⁽⁶⁾ Aussi bien, dès le 6 octobre, le syndic Jean-Jacques de La Rive s'abouchait à Rolle avec le colonel Wyss, commandant des forces bernoises dans le pays de Vaud, afin d'aviser aux moyens les plus propres de consolider la défense des territoires menacés ensuite de la nouvelle que des régiments français prenaient leurs quartiers d'hiver en Dauphiné, en Bresse et jusque dans le voisinage de Thoiry.⁽⁷⁾ Mais la fermeté des décisions militaires arrêtées

(1) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 6 mai 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 317. — Colbert de Croissy à Dupré. Versailles, 16 mai 1681. *Ibid.* III suppl. 116.

(2) „Pare che Madame Reale di Savola vogli d'almpegnare da Genevriai il paese di Gez, con proceder dalla Franca il denaro da restituirl, che fù da loro prestato all'avo del duca, il che seguendo potra apparar non poco gelosia a Svizzeri confinanti...“ *Avvisi da Liona*. 15 ottobre 1682. Aff. Etr. Gènes. XVIII. 156.

(3) „Nous ne pouvons omettre de vous donner avis de la triste nouvelle, que nous avons eue de nos alliés de Basle, que la ville de Strasbourg est aux François et qu'ils y ont fait leur entrée avant hier.“ *Berne à Genève*. 22 septembre/2 octobre 1681. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3657. — Erich Marks. Beiträge zur Geschichte von Strassburg im Jahre 1681 (*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*). — R. Reuss. Histoire de Strasbourg (1922). p. 251 sqq.

(4) Zürich an Bern. 26. November/6. Dezember 1681. St.-Arch. Bern. Genf. Buch. B. 121.

(5) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 21 octobre 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 349. — Grenus. op. cit. 195 (9 décembre 1681).

(6) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 21 octobre 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 349. — *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 24. Mai 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwellz. F. LVIII. 48. — Eidg. Absch. VI² A. 8 n (Baden, Jull 1681); 17 f (Baden, Oktober 1681).

(7) Bern an Zürich. 11./21. September 1681. St.-Arch. Zürich. Genf. Buch. B. 125. — *Instructions à noble Jean-Jacques de La Rive, seigneur syndic, député auprès du haut commandant Wyss pour conférer avec lui sur une défense commune*. 26 septembre/6 octobre 1681. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3712. — Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 10 octobre et 18 novembre 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 348, 353. — Gautier. op. cit. VIII. 223 sqq.

en leur nom ne faisait pas oublier aux Syndics et Conseils les traditions de prudence d'une diplomatie dont ils s'enorgueillissaient à juste titre. Par suite, dans le temps même qu'un autre envoyé de la Seigneurie, Jacques Franconis se portait en Suisse, à l'effet d'inciter Zurich et Berne à des résolutions vigoureuses,⁽¹⁾ une démarche officielle était accomplie auprès du résident pour le prier de transmettre à son souverain l'expression de la joie que ressentaient les membres du gouvernement de la petite république à l'annonce de la soumission de Strasbourg (octobre 1681), innocente et excusable capitulation de conscience qui trouvait son explication et sa justification dans la nécessité à quoi les autorités de Genève se voyaient acculées de ménager à tout prix les susceptibilités du puissant voisin à la protection redoutable duquel elles ne songeaient d'ailleurs pas à se soustraire.⁽²⁾

A cette heure, plus qu'à nulle autre, les Genevois avaient un intérêt majeur à se réclamer de cette protection qui, pour capricieuse et intermittente qu'elle fût, leur semblait cependant indispensable. Ils allaient au reste en ressentir une fois encore les bienveillants effets, en attendant que, battue en brèche par le Père La Chaise, confesseur du roi, elle se détournât d'eux pour un temps.⁽³⁾ Aussi bien l'année 1682 s'ouvrit sans que les dispositions intimes de Dupré envers les gouvernants et le Corps pastoral de la Seigneurie se fussent améliorées.⁽⁴⁾ Fier du succès de ses démarches en vue d'obtenir que les huguenots réfugiés sur les terres de Genève ne reçussent l'autorisation d'y faire qu'un très bref séjour,⁽⁵⁾ le résident, à la recherche de toutes occasions de dénigrer auprès de la cour les protestants de la région du Léman, continuait à insinuer que les procès à eux intentés par des étrangers catholiques étaient perdus d'avance;⁽⁶⁾ qu'aucun magistrat n'osait plus le visiter, dans la crainte de passer pour « françois », ⁽⁷⁾ et qu'il paraissait regrettable que son souverain renonçât à faire valoir ses droits sur Saint-Gervais et le Pont-du-Rhône.⁽⁸⁾ Ne se vantait-il pas de surcroît d'avoir convaincu le roi de l'opportunité d'annuler la permission accordée en mai à ses sujets de la religion prétendue réformée de se réunir en un synode provincial pour la Bourgogne à Fernex et d'exiger que cette assemblée fût tenue à Is-sur-Tille?⁽⁹⁾ Ne se réjouissait-il pas ouvertement de la déception que ce retrait d'autorisation causait aux

(1) *Instructions au Sr Franconis, député en Suisse au sujet du secours à envoyer à Genève*, 12/22 octobre 1681. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3712.

(2) « Ils se croient déjà à la veille d'un pareil événement. » *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 10 octobre 1681. A ff. Etr. Genève. IV, 348.

(3) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 23 janvier 1688. A ff. Etr. Genève. IV, 591.

(4) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 17 septembre 1680. A ff. Etr. Genève. IV, 255.

(5) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 12 août 1681 et 3 mars 1682. A ff. Etr. Genève. IV, 334. 379. — *Colbert de Croissy à Dupré*, Saint-Germain-en-Laye, 10 avril 1682. *Ibid.* III suppl. 122.

(6) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 3 novembre 1682. A ff. Etr. Genève. IV, 432.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 21 octobre 1681 et 30 janvier 1682. A ff. Etr. Genève. IV, 349, 375.

(8) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 3 avril 1682. A ff. Etr. Genève. IV, 383.

(9) *Dupré au roi*, Genève, 16 juin 1682. A ff. Etr. Genève. IV, 396.

calvinistes de son voisinage⁽¹⁾ et n'appuyait-il pas les efforts de l'évêque d'Annecy pour provoquer l'expulsion de Moëns du pasteur de ce lieu et son remplacement par un curé?⁽²⁾ Or, par un juste retour, le mécompte qu'il espérait ainsi infliger aux Genevois l'atteignit lui-même, en ce sens que son maître le désavoua et s'opposa de façon formelle à la réalisation des plans du prélat.⁽³⁾

Cette fois, du moins, le monarque français donnait des marques si manifestes de sa sollicitude envers les intérêts de la petite république que, lorsque, le 6 juillet 1682, un arrêt du parlement de Dijon prononça le séquestre de toutes les dîmes possédées par elle dans le pays de Gex,⁽⁴⁾ il fut permis de supposer au premier abord que ce Corps agissait de sa propre initiative, en d'autres termes sans l'aveu du roi.⁽⁵⁾ Or, non seulement il n'en allait point ainsi, mais, circonstance aggravante, la preuve était faite que l'ordre d'instruire cette cause venait de Paris et non d'ailleurs.⁽⁶⁾ Si brutal et imprévu qu'il leur apparût, ce « coup » ne déconcerta pas les Syndics et Conseils. Ils y répondirent par la remise à Dupré d'un long mémoire justificatif de leurs droits et la prière de le transmettre au Louvre.⁽⁷⁾ Aussi bien ils ne s'en tinrent pas là. De même en effet, qu'en mars 1680, le mariage du dauphin servit de prétexte à la mission de Trembley, dont le résultat le plus certain fut le rappel de Chauvigny, de même, en août 1682, l'annonce de la naissance du duc de Bourgogne survint à point nommé pour décider l'ancien syndic Chapeaurouge à accepter de se rendre à Paris en qualité de député de la Seigneurie.⁽⁸⁾ Il n'était que temps. Le bruit circulait déjà avec persistance de la très prochaine arrivée du roi à Lyon.⁽⁹⁾ Et ce bruit, joint à la nouvelle que des régiments toujours plus nombreux se logeaient en Alsace, en Franche-

(1) *Dupré au roi*, Genève, 16 juil. 1682. A ff. Etr. Genève. IV. 396.

(2) «ce sera un presche de molins dans le pays de Gex.» *Dupré au roi et à Colbert de Croissy*, Genève, 16 juil. 1682. A ff. Etr. Genève. IV. 396, 398. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 753 (du 25 avril [v. s.] 1682).

(3) *Colbert de Croissy à Dupré*, Versailles, 26 juin et 31 juillet 1682. A ff. Etr. Genève. III suppl. 124, 134. — Gautier, op. cit. VIII. 225.

(4) *Genève à Zurich*, 28 juillet/7 août 1682. St-Arch. Zürich. Genf (1678—1686). A. 216¹².

(5) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 21 mai 1681 et 24 juillet 1682. A ff. Etr. Genève. IV. 324, 406. — *Genève à Berne*, 18/28 juillet 1682. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. C. L. L. — *Zurich et Berne au roi*, 31 juillet 1682. A ff. Etr. Suisse. LXXIV. 170. — *Berne à Genève*, 29 juillet, 8 août 1682. Arch. d'Etat Genève. Portef. hist. 3719. — *Nouvelles de Paris*, 1 décembre 1682. Gazette d'Amsterdam du 10 décembre 1682.

(6) *Dupré au roi*, Genève, 25 août 1682. A ff. Etr. Genève. IV. 415. — Gautier, op. cit. VIII. 226.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 4 et 11 août 1682. A ff. Etr. Genève. IV. 408, 411. — *Genève à Berne*, 1/11 août 1682. St-Arch. Bern. Genfbuch. IX. 26. — *Colbert de Croissy à Dupré*, Versailles, 21 août 1682. A ff. Etr. Genève. IV. 410.

(8) *Nouvelles de Genève*, 22 août 1682. Gazette de France, 1682, p. 510, 512. — *Dupré au roi*, Genève, 25 août 1682, loc. cit. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690), p. 757 (du 8/18 août 1682).

(9) «Messrs de Genève ont pris l'alarme au bruit de ce voyage et ont envoyé dans la Suisse tout ce qu'ils avoient de plus précieux.» *Jalon à Gützer*, Metz, 29 septembre 1682, ap. Bouteiller et Hepp. Corresp. politique adressée au magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz (1882), p. 340. — *Dupré à Colbert de Croissy*, Genève, 13 octobre 1682. A ff. Etr. Genève. IV. 428.

Comté et en Dauphiné, augmentait la perplexité des Genevois et celle de leurs alliés d'Helvétie, dont l'intercession risquait fort de n'être pas mieux accueillie au Louvre qu'elle ne l'avait été naguère en une semblable conjoncture.⁽¹⁾ L'appréhension des armes françaises et du « rétablissement » possible de l'évêque d'Annecy devint bientôt si vive sur les bords du Léman,⁽²⁾ qu'une conférence tenue à Payerne, les 1^{er} et 2 octobre 1682, y réunit les mandataires de la Seigneurie et ceux de Zurich et de Berne,⁽³⁾ à défaut des représentants de la Suisse catholique, peu disposés à s'émouvoir des événements en préparation vers la frontière du Jura, aussi longtemps du moins que la sécurité de celle-ci ne leur paraîtrait pas menacée, auquel cas Gravel s'attendait à les voir faire cause commune avec les protestants.⁽⁴⁾

Dans la cité calviniste, le peuple et ses magistrats affirmaient certes leur volonté de se défendre « jusqu'à la mort ». ⁽⁵⁾ Mais ni celui-là, ni ceux-ci ne songeaient « à couper les ponts du côté de la France ». ⁽⁶⁾ On assista en conséquence à la répétition assez exacte de ce qui s'était produit en décembre 1679. A cette date, en effet, Franconis s'était vu contraint d'interrompre ses négociations à Aarau, de peur qu'elles ne nuisissent au succès de celles engagées à Paris par Barthélemy Lect. A Payerne, en octobre 1682, les envoyés de Genève durent déclinier l'offre de leurs coreligionnaires des cantons évangéliques de renforcer de deux mille hommes la garnison de cette ville et d'y établir à demeure des représentants, dans la crainte qu'en agissant différemment, la mission confiée à Chapeanrouge n'aboutit à un irréparable échec et que les

(1) *Berne à Genève*. 22 septembre/2 octobre et 25 septembre/5 octobre 1681, 29 juillet/8 août et 6/16 septembre 1682. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3697, 3719. — *Berne an Zürich*. 6./16. September 1682. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. 33. — *Jalon à Güntzer*. Metz, 29 septembre 1682. ap. Boutellier et Hepp. Corresp. politique adressée au magistrat de Strasbourg (Paris, 1882). p. 340. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 1^{er} juin 1683, 22 février 1684. Aff. Etr. Genève. IV. 458, 484. — Gautier. op. cit. VII. 228. — Eldg. Absch. VI² A. 45d (Aarau, 29. Mai 1682).

(2) *Berne à Genève*. 29 septembre/9 octobre 1681. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3697. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 8 et 25 septembre, 13 octobre 1682. Aff. Etr. Genève. IV. 421, 425, 428. — *Gravel à Colbert de Croissy*. Soleure, 7 novembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 129.

(3) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 25 et 29 septembre 1682. Aff. Etr. Genève. IV. 425, 427. — *Berne à Genève*. 15/25 septembre 1682. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3719. — *Instruktion, Gewalt und Befehl auf die hochgeachten u. s. w. Hrn Abraham Tillier, Sekelmeistern und Herren Obersten Gabriel Weyss, Ober Commandanten dess welschen Landts, beyd des täglichen Rahts der Statt Bern und verordnete Ehrengesandte auf eine mit Zürich und Genff naher Peterlingen ansehene Conferenz*. Bern, 18./28. September 1682. St-Arch. Bern. Genff Buch. B. 129. — *Nouvelles de Cologne*. 9 et 22 octobre 1682. Gazette d'Amsterdam du 15 et 22 octobre 1682.

(4) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 21 juillet, 24 août 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Abscheid von Peterlingen zwischen den lobl. Stätten und Orthen Zürich, Bern und Genff (21./22. September s. v.) vor Rath abgehört*. Bern, 25. September/5. Oktober 1682. St-Arch. Bern. Genff Buch. B. 139. — *Gravel au roi*. Soleure, 21 octobre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 125^{vo}.

(5) *Instruktion der Berner Gesandten auf die naher Peterlingen ansehene Conferenz*. 18./28. September 1682. St-Arch. Bern. Genff Buch. B. 129. — *Zedel an meine Gnäd. Herren die Kriegsrath*. Bern, 25. September/5. Oktober 1682. *Ibid.* Genff Buch. B. 147. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 13 octobre 1682. Aff. Etr. Genève. IV. 428. — *Gravel au roi*. Soleure, 29 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 178. — Eldg. Absch. VI² A. 69.

(6) *Ibid.*

troupes françaises, dont une partie paraissait s'éloigner de la frontière de Gex, ne s'en rapprochassent à nouveau.⁽¹⁾

Aussi bien entre-temps l'ancien syndic avait obtenu sa première audience du roi, le 14 septembre.⁽²⁾ Elle fut satisfaisante à tous égards. Louis XIV s'attachait en effet à calmer autant que possible l'émotion dont l'écho lui venait à la fois de la région du Salève et de celle des lacs romands et à convaincre les protestants du « climat des Lignes » que les mesures décrétées contre leurs coreligionnaires dans l'intérieur du royaume ne devaient diminuer en rien la confiance du Corps évangélique d'Helvétie dans les sentiments d'affection de « l'allié français » à son égard.⁽³⁾ Mais cette émotion n'était pas encore dissipée que déjà Chapeaurouge se heurtait à des difficultés plus malaisées à surmonter que ses supérieurs et lui ne l'avaient imaginé tout d'abord.⁽⁴⁾

La mission de l'ancien syndic à Paris avait, on l'a dit, pour objet de féliciter le chef de la maison de France à l'occasion de la naissance de son petit-fils, le duc de Bourgogne.⁽⁵⁾ Au cours de la première audience qu'il eut du roi, l'envoyé de la Seigneurie se garda de faire allusion à la saisie des dîmes de celle-ci dans le pays de Gex.⁽⁶⁾ Des avis, puisés à bonne source, l'engagèrent à différer toute démarche à ce sujet.⁽⁷⁾ De fait, les ennemis de Genève au Louvre avaient réussi depuis peu à transformer cette question d'ordre administratif en une question nettement confessionnelle. Un bourgeois de marque, le Sr Girard des Bergeries, naguère membre du Conseil des CC, accusé d'avoir provoqué l'arrêt du parlement de Bourgogne, était soumis dans sa ville natale à des poursuites qui menaçaient d'aboutir à une condamnation

(1) *Instructions données aux conseillers De la Rive et Franconi, députés à Payerne*. 18/28 septembre 1682. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3727. — *Instruktion der Berner Gesandten u. s. w.* 18./28. September 1682. loc. cit. — *Abscheid von Pletterlingen zwischen den lobl. Stülten und Orthen Zürich, Bern und Genff* (21./22. September s. v.) vor Rath abgehört. 25. September/5. Oktober 1682. St-Arch. Bern. Genff Buch. B. 139. — "... hauptsächlich darin besteht dass über das was von der Statt Genff zu vernemmen verlangt worden, die selbe auf gethane Proposition durch Ihre Ehrengesandte antworten lassen dass im fall sie bei diesen gefährlichen Conjunctionen feindlich angegriffen werden sollte, sie sich aufs äusserste zu defendieren und Gueth und Blut aufzusetzen; ja, wie Ihre Worth gelautet: de sacrifier le tout pour le tout glänzlich resolviert... Weylen aber bey dissmahligen Zelten bekanter französischen Geschwindigkeiten nicht zu trauen... so findend sie einmahlen garnicht rathsamb weder Gesandte von Zürich und Bern, noch den versprochenen Secours an noch einzunehmen, umb alle Jalouse und Klagen des Misstrauen der Franzosen zu verhüten." *Zedel an meine Gnäd. Herren die Kriegsrath.* 25. September/5. Oktober 1682. *Ibid.* Genff Buch. B. 147. — *Gravel à Colbert de Croissy*. Soleure, 10 octobre 1682. A ff. E tr. Suisse. LXXII. 122. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 13 octobre 1682. A ff. E tr. Genève. IV. 428. — *Eldg. A b s c h.* VI² A. 69 (Petterlingen, 2. Oktober 1682).

(2) *Gautier*. op. cit. VIII. 229.

(3) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 6 septembre 1680. A ff. E tr. Genève. IV. 252. — *Gravel à Colbert de Croissy*. Soleure, 31 octobre 1682. A ff. E tr. Suisse. LXXII. 127.

(4) *Le roi à Gravel*. Versailles, 20 novembre 1682. A ff. E tr. Suisse. LXXIII. 255.

(5) *Instructions à Chapeaurouge*. Genève, 11/21 août 1682. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3723. — *Le roi à Genève*. Fontainebleau, 18 septembre 1682. *Ibid.* Portef. histor. 3726; A ff. E tr. Genève. III suppl. 70. — *Grenus*. op. cit. 196.

(6) *Gautier*. op. cit. VIII. 229.

(7) *Chapeaurouge au Conseil de Genève* Paris, 15/25 septembre 1682. Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 758.

capitale.⁽¹⁾ A la suggestion de Dupré, le roi le prit d'autant plus volontiers sous sa protection que son abjuration des doctrines de Calvin était imminente.⁽²⁾ Par suite Colbert de Croissy ne laissa pas ignorer au représentant de la petite république que, si les autorités judiciaires de celle-ci ne renonçaient pas à instruire le procès d'un personnage que le monarque français couvrirait désormais de sa bienveillante sollicitude, aucune atténuation ne serait apportée à la rigueur de la sentence rendue à Dijon le 6 juillet.⁽³⁾ Et de fait, au lendemain d'une nouvelle audience que lui accorda Louis XIV, le 5 novembre, Chapeaurouge se vit dans la nécessité d'avertir ses supérieurs que le dilemme à lui posé par le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ne souffrait pas d'échappatoire.⁽⁴⁾ On le comprit sur les bords du Léman. L'abandon de toute procédure contre le S^r des Bergeries coïncida avec la levée du séquestre des dîmes ou, pour mieux dire, avec l'ordre adressé au procureur général en Bourgogne de se conformer à la volonté du roi sur ce point.⁽⁵⁾ Cette décision, que le résident porta, le 5 février 1683, à la connaissance du gouvernement auprès duquel il était accrédité, semblait clore de façon définitive le débat.⁽⁶⁾ Il n'en fut rien. L'ancien syndic n'était pas au bout de ses peines. S'étant arrêté durant son voyage de retour à Dijon, où lui parvint la nouvelle que le bailli de Gex, au mépris des instructions de son souverain, molestait les habitants de Genthod et de Malagny,⁽⁷⁾ sa stupéfaction fut profonde à constater que l'on y était dans l'ignorance la plus complète de la « remise gracieuse » dont ses compatriotes comptaient bénéficier sans délai.⁽⁸⁾ Forcé lui fut, après quelques semaines de vaine attente, de rebrousser vers Paris et d'y reprendre ses démarches, lesquelles aboutirent enfin, dans les derniers jours d'avril, à la

(1) *Dupré au roi*; à *Colbert de Croissy*. Genève, 25 septembre et 10 novembre 1682, 15 janvier 1683. A ff. Etr. Genève. IV. 423, 434, 436. — *Colbert de Croissy à Dupré*. Versailles, 29 janvier 1683. *Ibid.* III suppl. 158.

(2) *Dupré au roi*. Genève, 25 septembre 1682. A ff. Etr. Genève. III suppl. 423.

(3) *Genève à Berne*. 4/14 mars 1684. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI (1683—1687). p. 80. — *Gautier*. op. cit. VIII. p. 233.

(4) *Genève à Chapeaurouge*. 2, 3, 5 et 12 janvier 1683; à *Colbert de Croissy*. 23 janvier 1683. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI. (1683—1687). — *Gautier*. op. cit. VIII. 238.

(5) *Chapeaurouge au Conseil de Genève*. Paris, 16/26 décembre 1682. Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 763. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 2 février 1683. A ff. Etr. Genève. IV. 438. — *Genève à Colbert de Croissy*. 27 janvier/6 février 1683. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI. p. 7. — *Colbert de Croissy à Genève*. Versailles, 19 février 1683. *Ibid.* Portef. histor. 3733.

(6) *Genève à Berne*. 30 janvier/9 février 1683. St-Arch. Bern. Genfbuch. IX. 59. — *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 9 et 16 février 1683. A ff. Etr. Genève. IV. 439, 443. — *Colbert de Croissy à Dupré*. Versailles, 19 février 1683. *Ibid.* III suppl. 160. — Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1680). p. 766 (du 26 janvier/5 février 1682).

(7) *Citation faite par le baillif de Gex aux habitants de Genthod et de Malagny*. 26 février 1683. Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 768. — *Genève à Chapeaurouge*. 20 mars 1683. *Ibid.* Copies de lettres du Conseil. LI (1683—1687). p. 28. — *Gautier*. op. cit. VIII. 249.

(8) *Genève à Colbert de Croissy*. 27 mars/6 avril 1683. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI. 31; A ff. Etr. Genève. III suppl. 89.

restitution intégrale des dîmes saisies, ce qui lui permit de regagner ses foyers le mois suivant.⁽¹⁾

Les magistrats de la petite république accueillirent certes avec faveur le résultat des négociations laborieuses de leur mandataire à la cour de Louis XIV.⁽²⁾ Mais ils n'en triomphèrent pas outre mesure. Les diverses expériences faites par eux durant les années précédentes les engageaient à ne pas se leurrer du chimérique espoir d'une très longue continuité de la bienveillance royale à leur égard.⁽³⁾ Trop prudents et avisés pour ne pas saisir toutes les occasions d'assurer le chef de la maison de France de la part qu'ils prenaient, comme leurs coreligionnaires suisses d'ailleurs, aux joies et aux deuils de celle-ci,⁽⁴⁾ les Syndics et Conseils de Genève demeuraient pleins de défiance envers le Louvre, dont la politique, sujette à de brusques revirements, les laissait perplexes.⁽⁵⁾ De même qu'ils partageaient les appréhensions de leurs collègues des cités évangéliques, appréhensions sans cesse en éveil ensuite de la fréquence des concentrations de troupes dans la région de la Savoie,⁽⁶⁾ de même ceux-ci ne se désintéressaient ni des difficultés éprouvées par la Seigneurie à jouir de la plénitude de sa souveraineté à Chaney, Avully et autres enclaves de son territoire dans le bailliage de Gex,⁽⁷⁾ ni des différends que continuait à lui susciter le parlement de Dijon, ni surtout de la situation délicate que lui créait l'exode des huguenots expulsés de France.⁽⁸⁾ « Nous ne saurions assez exprimer la douleur que nous a causé la désolation et la froissure de nos frères du royaume », écrivaient les autorités de la ville de Calvin à celles du *Mittelland*,

(1) *Genève à Colbert de Croissy* 27 mars/5 avril 1683, 4/14 mars 1684. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI. p. 31, 80; Aff. Etr. Genève. III suppl. 89. — *Chapeaurouge au Conseil de Genève*. Paris, 14/24 avril 1683. Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). p. 772. — *Genève à Chapeaurouge*. 27 avril 1683. *Ibid.* Copies de lettres du Conseil. LI (1683—1687). p. 38. — *Parisot, procureur général, au Conseil de Genève*. Dijon, 30 avril 1683. *Ibid.* Portef. histor. 3733. — *Genève à Parisot, conseiller du roy et procureur au Parlement de Dijon*. 11 mai 1683. *Ibid.* Copies de lettres du Conseil. LI (1683—1687). p. 40.

(2) *Genève au roi; à Colbert de Croissy*. 29 septembre 1682. Aff. Etr. Genève. III suppl. 71, 72. — *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliés*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230.

(3) *Genève à Berne*. 27 avril/7 mai 1683. St-Arch. Bern. Genf Buch. B. 161. — *Genève à Colbert de Croissy* 6/16 novembre 1683. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI. 59.

(4) *Genève au roi; à Colbert de Croissy „sur la naissance du duc de Bourgogne“*. 15/25 août 1682. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682); Copies de lettres du Conseil. LI. p. 49. — *Le roi aux XIII cantons*. Saint-Cloud, 1^{er} août 1683. St-Arch. Zürich. Franz. k.ö. u. g. l. Missiven. C. IV. 9. — *Genève au roi „sur la mort de la reine“*. 31 juillet/10 août 1683. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI. p. 49; Aff. Etr. Genève. III suppl. 181. — *Le roi à Berne*. Versailles, 23 décembre 1683. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. DD. 127; à *Zürich*. même date. St-Arch. Zürich. Franz. k.ö. u. g. l. Missiven. C. IV. 9. — *Berne au roi*. 7/17 janvier 1684. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. DD. 133.

(5) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 6 avril 1683. Aff. Etr. Genève. IV. 454.

(6) *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 24. Mal 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 48; *an die oberösterreich. geheime Räte in Innsbruck*. Constanz, 10. Juni 1683. *Ibid.* Schweiz. F. LVIII. 52.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 17 janvier, 12 et 18 août 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 280, 334, 339.

(8) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 21 mai et 12 août 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 324, 334.

le 4 janvier 1683.⁽¹⁾ Et de fait ces « martyrs de la foy », pasteurs et laïques, du Languedoc, des Cévennes et du Vivarais, émigraient toujours plus nombreux en Suisse, après un court séjour sur la rive occidentale du Léman, où peuple et magistrats s'efforçaient du moins d'adoucir leur infortune en les munissant de l'argent, des vêtements et des vivres indispensables à leurs premiers besoins.⁽²⁾

Sur un point cependant il y avait divergence de vues entre les Genevois et leurs protecteurs d'Helvétie. A Berne des défiances très vives subsistaient au sujet des desseins secrets du gouvernement piémontais, bien que l'on ignorât dans cette ville la conclusion d'un entretien accordé jadis à l'un des chefs du Conseil de Lucerne par Saint-Romain, lequel lui avait déclaré de façon explicite que son maître ne s'opposerait pas à la reprise du pays de Vaud par les armes ducales. « pourveu que cela se fist sans troubler le repos de la Suisse ». ⁽³⁾ A Genève en revanche, où, non moins qu'à Zurich, ⁽⁴⁾ l'on redoutait davantage l'effet des menaces françaises que celui des menaces savoyardes, ⁽⁵⁾ les relations avec la cour de Turin, encore que soumises à d'inévitables fluctuations, devenaient meilleures, ainsi que le marquis de Grésy allait s'en rendre compte à son passage sur les terres de la petite république, en août 1684. ⁽⁶⁾

Quelle était au juste la part de responsabilité de Dupré dans les mesures vexatoires édictées par le Louvre à l'égard de Genève? Ce qui paraît certain, c'est que, à l'exemple de son prédécesseur, bien qu'avec plus de réserve et de modération dans la forme, le résident travaillait sans relâche à consolider les progrès réalisés sous son impulsion durant les dernières années par les tenants de la cause catholique, progrès très appréciables à coup sûr, mais qu'il eût désirés plus considérables encore. ⁽⁷⁾ Un instant, en août 1682, dans une heure de découragement, il avait sollicité de Colbert de Croissy sa nomination

(1) *Genève à Berne*. 25 décembre 1682/4 janvier 1683. Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). C. L. XLVIII. 412.

(2) *Berne à Genève*. 9/19 décembre 1683. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3731. — *Dupré au roi*. Genève, 25 janvier 1684. Aff. Etr. Genève. IV. 476. — *Mémoire donné par le nommé Buonacorte*. Soleure, 6 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 98.

(3) *Bern an Zürich*. 18./28. Mai 1681. St-Arch. Zürich. Savoyen. A. 212² (1591—1682). 210. — *Decouz à Saint-Thomas*. Lucerne, 26 août 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(4) *Landsee an die oberösterreich. geheime Räte in Innsbruck*. Constanz, 10. Juni 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. VIII. 52.

(5) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 24 juillet 1682. Aff. Etr. Genève. IV. 406. — *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 3. Juni 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 50. — «Und würde solche Apprehension dardurch nicht wenig vermehret dass der französische Ambassador Mr de Gravel etwelchen Cantonen wieder die Gewohnheit annoch vor der Tagsagung die pensiones abzuführen offeriert und weilten der gleichen vor Übergang der Statt Strassburg auch geschehen, als wollen viele davon nichts gutes præsümlren.» *Landsee an die oberösterreich. geheime Räte in Innsbruck*. Constanz, 10. Juni 1683. *Ibid.* Schweiz. F. LVIII. 52.

(6) *La duchessa di Savoia alli sei cantoni cattolici*. Torino, 10 agosto 1680. St-Arch. Luzern. Savoien-Sardinien. Territorium. — *Genève à Berne*. 26 octobre/5 novembre 1683. Arch. d'Etat Genève. Copies de lettres du Conseil. LI. 56. — *Grésy à Madame Royale*. Chambéry, 2 septembre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Gautier*. op. cit. VIII. 256. — *contra: Estrades au roi*. Turin, 30 mars 1684. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 155.

(7) *Dupré à Colbert de Croissy*. Genève, 13 mai 1681, 6 avril 1683. Aff. Etr. Genève. IV. 320, 451.

à un emploi en Italie.⁽¹⁾ Toutefois son mariage, célébré le printemps suivant « sans la permission du roy », qui l'en réprimanda vertement,⁽²⁾ avec la veuve d'un capitaine genevois, convertie par ses soins « à la vraie foy », avait modifié ses résolutions à cet égard et l'engageait plutôt à prolonger son séjour sur les bords du Léman.⁽³⁾ Assurément son action continuait à s'exercer le plus souvent au détriment des intérêts de la Seigneurie. On le savait enclin à conseiller la fermeture des temples du pays de Gex et à préparer⁽⁴⁾ des « abjurations éclatantes », dont certaines par bonheur tendaient à faire long feu.⁽⁵⁾ Son dessein d'aller saluer le duc de Savoie « à quatre heures de Genève », dessein qui ne rencontra pas l'agrément de Colbert de Croissy, n'indiquait pas que ses sentiments à l'endroit des autorités de cette ville se fussent améliorés.⁽⁶⁾ Et cependant, si l'on songe que, dans ce même temps, Chauvigny intriguait afin de recouvrer sa situation perdue et que son principal souci semblait être de procurer la renonciation, au profit du roi Très-Christien, des prétentions du prélat d'Annecy sur Saint-Gervais, il convient de reconnaître que le rappel de Dupré eût constitué en cette conjoncture pour les magistrats de la cité de Calvin un danger autrement grave que celui que leur faisait courir son active propagande en faveur d'une cause qui, à tout prendre, tenait plus à cœur au Saint-Père qu'au monarque français.⁽⁷⁾

Les Suisses protestants et les « religionnaires » expulsés de France. — L'élu charitable. — Les démarches à Paris. — Gravel se refuse à les appuyer. — Capitulations successives imposées aux autorités des cités évangéliques. — Diète d'Aarau de décembre 1683. — Intrigues nouées par le gouverneur de Milan avec les huguenots.

XXV. La perplexité que causait aux Genevois l'affluence toujours croissante sur les bords du Léman de leurs coreligionnaires expulsés de France,⁽⁸⁾ les Suisses protestants, ou du moins la majeure partie d'entre eux, l'éprouvaient

(1) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 11 août 1682. Aff. Etr. Genève. IV. 413.

(2) Colbert de Croissy à Dupré. Versailles, 28 mai 1683. Aff. Etr. Genève. III suppl. 171.

(3) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 11 mai 1683. Aff. Etr. Genève. IV. 457. — Gautier, op. cit. VIII. 253.

(4) Lettre de M^r de Chauvigny au roy. 1683. Aff. Etr. Genève. III suppl. 203. — Dupré au roi. Genève, 29 septembre 1684. Ibid. III suppl. 124.

(5) Dupré au roi. Genève, 20 juillet 1683. Aff. Etr. Genève. IV. 462.

(6) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 14 mars 1684. Aff. Etr. Genève. IV. 485.

(7) Dupré au roi. Genève, 3 avril 1682 et 29 septembre 1684. Aff. Etr. Genève. IV. 383; III suppl. 124. — Lettre adressée au roi par M^r de Chauvigny. 1683. Ibid. III suppl. 203. — cf. F. Barbey, Correspondance de Roland Dupré. XXXV. 399.

(8) « Nous ne saurions assez exprimer à Vos Seigneurs la douleur que nous a causé la désolation et la froissure de nos frères du royaume de France. » Genève à Berne, 26 décembre 1682/5 janvier 1683. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. JJ. 191.

à un semblable degré. Etroitement surveillés par le résident royal et ses agents,⁽¹⁾ et désireux de ne pas aggraver par leur présence la situation précaire de la Seigneurie, les huguenots ne faisaient qu'un bref séjour sur les terres de cette dernière et ne tardaient pas à achever leur exode vers celles de Berne.⁽²⁾ A dire vrai, leur sécurité ne devenait complète que dès l'heure où ils pénétraient dans le pays de Vaud.⁽³⁾ Désormais à l'abri de toutes persécutions, ils y trouvaient un bien-être relatif et un adoucissement à leurs misères, grâce aux collectes organisées sur les rives de l'Arve, de l'Aar et de la Limmat dans l'intention de les secourir.⁽⁴⁾ Cependant si, dans les deux grandes cités évangéliques, l'élan charitable qu'éveillait leur infortune ne se ralentissait point encore,⁽⁵⁾ il n'en allait pas de même à Bâle et à Schaffhouse, dont les autorités dissimulaient mal leur volonté de les voir passer sans retard à l'étranger.⁽⁶⁾

Quelque invraisemblable que la chose puisse paraître au premier abord, les Suisses protestants ne renonçaient pas à l'espoir de couper le mal à sa racine, autant dire de convaincre le roi Très-Christien de l'inopportunité des mesures décrétées contre ses sujets de la religion prétendue réformée.⁽⁷⁾ Or, leur intervention et leurs conseils continuaient à être sans efficacité sur les décisions du Louvre. On s'en était déjà rendu compte en juillet 1680, lorsque le représentant de l'Electeur-Palatin auprès d'eux les avait sollicités d'intervenir à Paris en faveur des intérêts de son maître.⁽⁸⁾ Dix-huit mois plus tard, en janvier, puis en mai 1682, ils jugèrent habile de ne pas attaquer de front l'obstacle et de se contenter, comme entrée de jeu, de demander que leurs compatriotes établis dans le royaume cessassent d'être soumis au régime de suspicions et de violences dont pâtissaient les habitants régnicoles de même confession.⁽⁹⁾ Fut-ce ensuite de l'accueil encourageant fait par l'ambassadeur

(1) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 12 août 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 334.

(2) Dupré à Colbert de Croissy. Genève, 30 octobre 1681. Aff. Etr. Genève. IV. 351. — A. Crottet. Histoire de la ville d'Yverdon (Genève, 1859). p. 395 sqq.

(3) Samuel Stettler, Vogt von Morsee, an Bern. 22. Januar/1. Februar 1684. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. JJ. 331.

(4) Eidg. Absch. VI² A. 101 (Aarau, 7.—11. Dezember 1683). — J. Chavannes. Les réfugiés français dans le pays de Vaud (Lausanne, 1874). p. 18. — A. Crottet. Histoire de la ville d'Yverdon (Genève, 1859). p. 398.

(5) Mémoire donné par le nommé Buonacorte. Soleure, 6 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 38. — Eidg. Absch. VI² A. 101 (Aarau, 7.—11. Dezember 1683).

(6) Basel an Bern. 19./29. Dezember 1683. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. JJ. 271. — Schaffhausen an Bern. 22. Dezember 1683/1. Januar 1684. Ibid. Frankr. Buch. JJ. 279. — Eidg. Absch. VI² A. 105 a (Aarau, 19.—21. Januar 1683).

(7) Les cantons protestants au roi. Aarau, 19./29 mai 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 132. — Gravel au roi. Soleure, 23 décembre 1682. Ibid. LXXII. 142.° — Genève à Berne. 26 décembre 1682/5 janvier 1683. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. JJ. 191.

(8) Casati al governatore di Milano. Lucerna, 25 luglio 1680. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(9) Les cantons protestants à Gravel. Aarau, 19./29 mai 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 132. — Gravel au roi. Soleure, 6 juin 1682, 28 août 1683. Ibid. LXXII. 92.°; LXXV. 291. — Eidg. Absch. VI² A. 45 e (Aarau, 29. Mai 1682).

à cette requête et de son affirmation que les auteurs des sévices exercés envers les protestants du Poitou avaient été punis de mort?(¹) Fut-ce pour toute autre raison? Ce qui est certain, c'est que, dès la fin de l'année 1682, les autorités des cités évangéliques décidèrent, en plein accord avec l'Electeur de Brandebourg, de prier Louis XIV de mettre un terme aux « persécutions extraordinaires » dirigées contre les huguenots.⁽²⁾ Mais Gravel veillait. Sa déclaration formelle que la démarche projetée par ses hôtes, démarche qu'il se refusait d'appuyer, soulèverait l'indignation de son maître provoqua chez ceux-là de salutaires réflexions.⁽³⁾ On convint donc, qu'avant toute intercession, les intéressés, en l'espèce les religionnaires français, seraient consultés quant à l'opportunité de celle-ci, échappatoire qui devait donner au roi le loisir d'exercer sur leurs résolutions une pression efficace par le moyen de ses commissaires auprès d'eux.⁽⁴⁾

Toutefois les partisans d'un recours direct au souverain en faveur de leurs « frères » du royaume ne désarmaient pas au sein des diètes évangéliques. Ils revinrent à la charge à Bade, en juillet 1683, mais, en dépit de l'opposition bernoise, consentirent à ce que Gravel leur servit d'intermédiaire à Paris.⁽⁵⁾ Cette capitulation en entraîna presque aussitôt une autre, beaucoup plus importante. En possession de la missive adressée à Louis XIV par les Confédérés de la nouvelle croyance, l'ambassadeur exigea que les termes en fussent modifiés et que l'on en retranchât notamment toute allusion aux « pauvres affligés de la religion prétendue réformée, sujets du roy », puisque aussi bien il semblait inconvenant d'insinuer que ce prince « affligeait ses sujets ». ⁽⁶⁾ C'était là un premier pas vers la suppression totale de la requête incriminée. Cette suppression, l'envoyé du Louvre l'obtint sans trop de difficulté des députés réunis à Bade, lorsqu'il leur eut représenté que le maintien de leur prétention de

(1) Eidg. Absch. VI² A. 34 b (Baden, Januar 1682).

(2) *Instruktion und Befehl auff Herrn Johann Rudolff Wurstenberger, alt Venner unnd Herrn Abraham Tillier, Seckelmeistern welschen Landts, beide des taglichen Rahts der Statt Bern und deroselben Verordnete Ehrengesandte auff eine von dem Loblich. Vorort Zürich auff Montag den 11^{ten} dtes an der Herberg zu erscheinen nacher Araw aussgeschribene Evangelische Conferentz.* 8/18. Dezember 1682. St-Arch. Bern. Instruktionbuch. I (23. September 1675—30. September 1685). p. 483. — „Nous ne scaurions assez exprimer à Vos Seigr^{tes} la douleur que nous a causé la désolation et la froissure de nos frères du royaume de France, et nostre desplaisir est d'autant plus grand que nous ne voyons aueun moyen humain de les tirer de la perplexité en laquelle ils sont réduits.“ *Genève à Berne.* 26 décembre 1682/5 janvier 1683. *Ibid.* Frankr. Buch. JJ. 191; Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil (1671—1682). p. 412. — *Gravel au roi.* Soleure, 28 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 291. — „Der evangelischen Sache war man in Bern und Basel nicht milder ergeben als in Amsterdam und Potsdam.“ Richard Fester. Die Augsbürger Allianz von 1686 (München, 1893). p. 35. — Eidg. Absch. VI² A. 56 (Baden evangel. Juli 1682).

(3) *Le roi à Gravel.* Versailles, 1, 8, 22 janvier; Fontainebleau, 6 et 30 août 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 298, 305; LXXV. 34, 215, 288. — *Gravel au roi.* Soleure, 13 janvier et 18 août 1683. *Ibid.* LXXV. 23, 281.

(4) *Gravel au roi.* Soleure, 13 janvier 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 29. — *Le roi à Gravel.* Versailles, 5 février 1683. *Ibid.* LXXV. 50.

(5) *Decoux à Madame Royale.* Lucerne, 12 août 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — Eidg. Absch. VI² A. 74 (Aarau, 24. Dezember 1682); 87 b (Baden, Juli 1683).

(6) *Decoux à Madame Royale.* Lucerne, 12 août 1683. loc. cit.

s'immiscer dans les affaires intérieures de la Couronne nuirait à la cause dont leurs mandants et eux assumaient la défense. (1)

Désormais les intercessions helvétiques en faveur des huguenots allaient subir un temps d'arrêt. Toutefois comme, loin de diminuer d'importance, l'exode de ces derniers en Suisse croissait en raison directe de la sévérité des mesures décrétées contre eux sur l'autre versant du Jura, la diète tenue à Aarau du 7 au 11 décembre 1683, après avoir renoncé à adresser au roi la missive désapprouvée par Gravel, eut à aviser aux moyens d'assurer la subsistance des religionnaires réfugiés sur le sol des Lignes. (2) Or, c'était là un travail de longue haleine qu'elle ne put terminer au cours de cette session, ni même durant la suivante, en janvier 1684, mais dont la convention conclue, le 12 novembre, entre Berne et l'Electeur de Brandebourg au sujet de l'établissement d'un certain nombre de familles de réformés passées de Suisse en Allemagne, contribua en revanche à faciliter l'achèvement. (3) La stricte et prompte exécution de cet accord eut en outre pour résultat de rendre un peu moins vigilante la surveillance que l'ambassadeur français exerçait sur les intrigues nonées par le gouverneur de Milan avec les chefs huguenots au pays de Vaud, en vue de provoquer en Languedoc, en Dauphiné et dans les Cévennes des mouvements séditieux que le roi Catholique eût appuyés à l'heure propice en organisant une diversion militaire vers le Roussillon. (4)

Rapports tendus de Berne avec tous ses voisins. — Contestations entre ce canton et les dizains du Valais quant à la propriété du pont de Saint-Maurice. — Le différend de Glaris. — Son historique. — Son développement. — Exigences des catholiques. — Les diverses solutions proposées. — Attitude des ministres étrangers.

(1) Eidg. Absch. VI² A. 87 b.

(2) Zürich an Bern. 19./29. November 1682. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch. II. 222. — *Instruktion und Befehl... auff Herrn J. R. Wurstemberger, alt Venner, unnd Herrn Abraham Tillier, Seckelm. welschen Landts, als wohlverordnete Ehrengesanten der auf den 25^{ten} huius zu Arauo angesehenen evangel. Conferentz.* 24. November/4. Dezember 1682. *Ibid.* Instruktionsbuch. U. 589. — Bern an Genf. 19./29. November 1683. *Ibid.* Frankr. Buch. JJ. 217. — Genève à Berne. 23 novembre/3 décembre 1683. *Ibid.* Frankr. Buch. JJ. 229. — Eidg. Absch. VI² A. 101 (Aarau, 7.—11. Dezember 1683). — Die französischen Religions-Flüchtlinge in Basel (Basler Beiträge zur vaterl. Geschichte. t. VII). — Dierauer. op. cit. IV. 150.

(3) *Traité entre Berne et l'Electeur de Brandebourg pour assurer l'établissement de familles huguenotes dans les Etats de ce prince.* Cologne-sur-la-Sprée, 12 novembre 1684. Publ. Rec. Office. Foreign. Switzerland. Misc. Papers n° 9 (1692—1703).

(4) *Négociations du comte de Melgar, gouverneur de Milan, avec le Sr Buonacorte, alias capitaine Alfonso Lambertengo.* 1684 (février—avril). A ff. Etr. Milan. IV. 210—213. — *Mémoire remis par le nommé Buonacorte.* Soleure, 6 février 1684; *Melgar à Buonacorte.* Milan, 8 février 1684; *Extrait de la lettre du Sr Buonacorte envoyée par Mr de Gravel, le 5 avril 1684.* A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 38, 101; LXXII. 294. — *Gravel au roi.* Soleure, 9 février et 5 avril 1684. *Ibid.* LXXVII. 38, 101. — *Le roi à Gravel.* Versailles, 25 février 1684. *Ibid.* LXXVII. 49.

— *La pacification est souhaitée à la fois à Paris et à Madrid. — Bruits malveillants répandus en Suisse quant aux desseins politiques du roi Très-Christien. — Echee des tentatives de médiation des cantons neutres. — Recès de Bade de janvier 1682. — La médiation française. — Ses difficultés. — Isolement du Corps évangélique des Lignes. — Position très forte des catholiques. — Préparatifs de guerre civile. — L'incident de Sargans. — Diète générale de juillet 1683. — Aggravation du conflit. — Confiance de Gravel en son issue pacifique. — L'accord du 30 septembre 1683. — Sa fragilité. — Obstination croissante des catholiques. — L'intolérance schwytoise.*

XXVI. Le désintéressement, la constance et l'esprit de sacrifice dont les autorités des deux grandes cités évangéliques faisaient preuve à l'endroit des intérêts huguenots, au risque d'attirer sur elles les représailles du plus puissant monarque de la chrétienté, paraissaient en somme d'autant mieux dignes de louange, qu'au cas où cette éventualité se fût produite, il y avait lieu de redouter que les Confédérés de l'ancienne croyance n'embrassassent délibérément la cause de l'adversaire, quel qu'il fût, de ceux de la nouvelle. De même, qu'au sein des cantons forestiers, Schwytz occupait une place à part et déconcertait les plans de ses alliés catholiques par son ardeur processive et l'inclination bien connue de ses magistrats à prendre l'exact contre-pied des décisions arrêtées dans les diètes des « Waldstetten », de même Berne, chez les protestants, apportait une mauvaise volonté manifeste à garantir à ses nombreux voisins la tranquille possession des terres dont ceux-ci jouissaient en vertu de titres authentiques. Ses continuels conflits avec le prince-évêque de Bâle, l'autorité lucernoise, les gouvernements de Neuchâtel et de Fribourg et celui de Soleure, que les menaces venant du *Mittelland* contraignaient à hâter l'achèvement des travaux de fortifications entrepris, suivant les indications de l'ingénieur français Tarade, autour de l'enceinte du chef-lieu, (1) ne l'empêchaient pas de se créer un ennemi de plus en contestant aux dizains du Valais l'entière propriété du pont de Saint-Maurice et en décourageant, sans les repousser absolument à dire vrai, les tentatives de médiation du Louvre et des cantons. (2) Aussi bien, dans les deux camps confessionnels aux Lignes, la tension des esprits paraissait extrême et le moindre incident menaçait d'y provoquer une irrémédiable rupture. Or, il ne semblait plus que cet incident pût être évité.

Il s'en fallait de beaucoup, en effet, que la concorde régnât entre les protestants de Glaris et leurs frères catholiques, dont le nombre atteignait à

(1) *Soleure au roi; à Colbert de Croissy; à Gravel*, 6 février 1683. A ff. Etr. Suisse. LXXV. 65, 67; LXXVI. 15. — *Gravel au roi*. Soleure, 6 février 1683. *Ibid.* LXXV. 59. — *Fribourg à Colbert de Croissy*, 4 juil. 1683. *Ibid.* LXXVI. 59.

(2) *Decour à Madame Royale*. Lucerne, 18 décembre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Wallis an Bern*. Stuten, 7. November, 12. Dezember; *Bern an Wallis*. 8/18. November 1683. St. Arch. Bern. Waillsbuch. D. 933, 935, 947. — *Gravel au roi*, Soleure, 23 février 1681. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 55. — *Eldg. A b s ch.* V¹² A. 73 b (Luzern, Dezember 1682).

peine le quart de la population totale de ce petit pays.⁽¹⁾ Aux termes de conventions conclues, sous la garantie helvétique, en juillet et en septembre 1623, si chacun des deux partis se faisait représenter par un député aux diètes générales, les adeptes de la nouvelle doctrine en revanche, grâce à la « pluralité des suffrages » qui leur était acquise, conservaient la haute main dans l'administration du canton, notamment dans le choix des magistrats de l'ordre judiciaire.⁽²⁾ Or, les « pratiquants » de l'ancien culte se rebellaient à la longue contre le maintien de cet état des choses et en réclamaient l'annulation,⁽³⁾ soit que les réformés renonçassent de bonne grâce à jouir des avantages découlant de leur supériorité numérique, soit qu'ils consentissent à une « séparation territoriale », pareille à celle dont bénéficiait la minorité catholique d'Appenzell.⁽⁴⁾ Tout d'abord enclin à recommander l'adoption de cette dernière mesure,⁽⁵⁾ Gravel n'avait pas tardé à en reconnaître les inconvénients, et son opinion à cet égard semblait partagée par l'unanimité des membres de la Ligne Borromée.⁽⁶⁾ Il ne restait dès lors à envisager, comme solution possible du différend, que l'établissement d'une égalité parfaite d'influence entre les deux confessions.⁽⁷⁾ Soutenu avec ardeur par les partisans de l'ancienne au cours de nombreuses diètes durant les années 1681 et 1682, ce projet rencontrait l'opposition formelle des protestants, lesquels faisaient observer, non sans raison, que, les résolutions arrêtées à Bade l'étant à la majorité absolue des voix, il n'y avait pas lieu de se départir de l'application de cette méthode en d'autres circonstances analogues.⁽⁸⁾

Quelle était en présence de cette situation confuse l'attitude des ministres étrangers en résidence aux Lignes, ou, pour mieux dire, quel intérêt s'attachait à leurs yeux au développement ou à l'apaisement du différend glaronnais? Au sentiment du nonce, comme à celui du commissaire impérial et de l'ambassadeur de Savoie, l'aggravation du conflit n'offrait que des avantages.⁽⁹⁾

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 10 août 1680, 20 juin 1681. *Aff. Etr. Suisse*. LXXVII. 115; LXXII. 95^{vo}. — *Le roi à Gravel*. Stenay, 22 août 1680. *Ibid.* LXXVII. 118.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 10 août et 1^{er} septembre 1680. loc. cit. — *Glaris catholique à Gravel*. 3 septembre et 29 novembre 1680. *Aff. Etr. Suisse*. LXXVII. 130. — *Relation de ce qui s'est passé dans la diète de Bade*. Soleure, 14 août 1683. *Ibid.* LXXV. 259.

(3) «poussés par quelque interest étranger.» *Nouvelles de Cologne*. 20 mars 1682. *Gazette d'Amsterdam* du 26 mars 1682.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 7 février 1682. *Aff. Etr. Suisse*. LXXII. 57. — *Eidg. Absch.* VI^o A. 3f (Luzern, 12. März 1681).

(5) *Ibid.*

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 7 mars, 30 septembre 1682. *Aff. Etr. Suisse*. LXXII. 70^{vo}, 121. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 18 mars 1682. *Ibid.* LXXIII. 165. — *Relation de ce qui s'est passé dans la diète de Bade*. Soleure, 14 août 1683. *Ibid.* LXXV. 259. — *Eidg. Absch.* VI^o A. 24 (Luzern, 15.—16. Dezember 1681); 72 a (Luzern, 9.—11. Dezember 1682); 74 b (Baden, Juli 1683); 82 i.

(7) *Le capitaine Schmid à Madame Royale*. Altorf, 1^{er} août 1681. *Arch. di Stato Piemontesi Svizz.* Lett. partic. CCCCLIV (1655—1681).

(8) *Gravel au roi*. Bade, 19 juillet 1680, 23 janvier 1682. *Aff. Etr. Suisse*. LXXII. 110; LXXII. 51.

(9) «Die gescheldern Schwelzer und diesscitlge gute Freunde wollen nicht glauben dass es zu einem Krieg kommen wol aber dass es nicht ahn Unruhe mangeln dürffte.» *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 16. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 264 (1680—1682).

Pour le premier, c'était l'espoir d'une intervention décisive des grandes puissances catholiques en faveur de la cause des petits cantons et la certitude que le roi Très-Christien, qui, dans ce même temps, procédait avec rigueur contre ses sujets huguenots, n'étendrait en aucun cas sa protection aux coreligionnaires suisses de ces derniers.⁽¹⁾ Le second estimait que le renouvellement possible des événements de 1656 suggérerait aux Confédérés la résolution prudente de rappeler leurs troupes du service de la France.⁽²⁾ Le troisième enfin ne pouvait manquer de souhaiter une rupture qui eût forcément remis sur le tapis les prétentions de son maître à l'endroit de Genève et du pays de Vaud.⁽³⁾

Très différente, en revanche, était l'opinion qui prévalait au Louvre et à l'Escurial. Pour celui-ci, comme pour celui-là, le maintien de la paix en Helvétie apparaissait une nécessité.⁽⁴⁾ Par suite, le roi d'Espagne et ses conseillers étaient convaincus, qu'au cas où ils prendraient ostensiblement le parti de leurs coreligionnaires de Glaris, le monarque français embrasserait aussitôt celui de leurs adversaires.⁽⁵⁾ A Paris, on ne pensait pas autrement. De même que Charles II prescrivait à son ambassadeur à Lucerne d'exécuter de façon très stricte ses instructions à cet égard et de renoncer à toute intrigue capable de troubler le repos de la Suisse,⁽⁶⁾ de même Louis XIV, encore qu'il approuvât dans ses grandes lignes la politique de son ministre à Soleure, n'admettait pas la suggestion de celui-ci qu'un appui discret prêté aux catholiques de la région du Tödi servirait à abaisser l'orgueil des Bernois et des Zuricois⁽⁷⁾ et « qu'un peu de défiance entre les cantons » ne pouvait que favoriser les intérêts de la France, puisque aussi bien les réclamations financières, économiques et militaires des Confédérés n'étaient à redouter que si elles provenaient du Corps helvétique en son entier et non d'un de ses membres isolés.⁽⁸⁾ Et c'était précisément

(1) *Théodore Bolthasar à Gravel*. Lucerne, 26 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 130. — *Gravel au roi*. Soleure, 28 août 1683. *Ibid.* LXXV. 291. — *Eidg. Absch. VI² A. 89 a* (Luzern, 26. August 1683).

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} septembre 1680, 3 janvier 1682; Bade, 13 juillet 1683; Soleure, 23 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 127; LXXII. 44; LXXV. 222, 357. — *Gravel à Villars*. Bade, 13 juillet 1683. *Ibid.* LXXVI. 109.

(3) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 26 août 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX11.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 3 janvier 1682 et 28 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 44; LXXV. 291. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 7 janvier 1682. *Ibid.* LXX. 322. — *Mémoire de Gravel de Murly touchant les affaires de Suisse*. Soleure, 27 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 280. — *contra*: *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 25. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 268.

(5) *Consulta del Consejo de Estado de 16 de octubre 1683... sobre la division entre catolicos y protestantes esguizaros* (Condestable y Almirante de Castilla; Pedro de Aragon; Chinchon; Oropesa), Simancas. Estado. 3404.

(6) *Consulta del Consejo de Estado... sobre las proposiciones que se habian hecho en la dieta de Baden* (Astorga; Almirante de Castilla; Osuna; Los Balbases; Cardenal Portocarrero; Vicente Gonzalez; Chinchon; Albuquerque). Madrid, 3 de octubre 1682. Simancas. Estado. 3402.

(7) *Gravel au roi*, Soleure, 28 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 291

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 10 août 1680, 10 janvier, 25 avril et 24 octobre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 115; LXXII. 81, 125^{vo}. — *Le roi à Gravel*. Saint-Oermain-en-Laye, 21 janvier; Fontainebleau, 6 novembre 1682. *Ibid.* LXXIII. 16, 241.

parce que la constatation de l'attitude pacifique du roi Très-Chrétien en cette conjoncture contrariait les plans des chefs de la maison d'Autriche, que les bruits les plus alarmants et les plus suspects circulaient à seule fin d'égarer l'opinion en Suisse quant à la sincérité des déclarations obtenues des agents du Louvre dans ce pays.⁽¹⁾ N'affirmait-on pas que, dans une missive interceptée aux Lignes et livrée à la publicité, Gravel insinuait que l'aggravation du différend glaronnais donnerait à son maître une complète liberté d'action du côté d'Huningue, alors qu'en réalité cette appréciation sortait de la plume de l'envoyé espagnol Crivelli?⁽²⁾ A en croire certains ministres réformés des bords de l'Aar et de la Limmat et certains ecclésiastiques de l'ancienne confession dans la région du Gothard, le roi Très-Chrétien n'hésitait-il pas entre ces trois opérations militaires également pleines d'attrait pour lui : surprendre Bâle, mettre le siège devant Genève ou assaillir la Lombardie?⁽³⁾ Or, de ces diverses entreprises, les deux premières menaçaient la sécurité de Zurich et de Berne, tandis que la dernière eût compromis sérieusement les intérêts des « Waldstätten » et ceux des douze cantons copropriétaires des bailliages d'Outre-Monts.⁽⁴⁾ Enfin les propagateurs de fausses nouvelles ne laissaient-ils pas entendre que, si les forces de Monclar avaient soudain progressé vers « le grand coude du Rhin », c'était dans la croyance que la guerre civile venait

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} septembre 1680, 3 et 10 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 127; LXXII. 44, 47. — *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 25. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 268.

(2) *Gravel ou roi*. Bade, 21 juillet 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 229.

(3) *Estrades au roi*. Turin, 25 janvier 1681. Aff. Etr. Turin. LXXII. 32. — „A misura che calano truppe di V. M^a in Delfinato, cresce in questi Sigrⁱ del Governo la paura e le gelosie.“ *Giustiniani al re di Francia*. Genova, 27 agosto 1681. Aff. Etr. Gènes. XVI. 333. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 16 gennaio 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Le roi à l'abbé d'Estrades, à Turin*. Versailles, 14 mai 1682. Aff. Etr. Turin. LXXIII. 332. — *Basel an Zürich*. 31. Mai/10. Juni 1682. St.-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n^o 27. — *Seb. Foscari al Senato*. Parigi, 8 luglio 1682 (1^a). Frari. Francia. CLXIX. n^o 390. — *C. F. Schmid à Gravel*. Altorf, 2 août 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 280. — *Melgar al rey*. Milan, 8 agosto 1682. Simancas. Estado. 3402. — „On mande de Basle que le Sundgau regorge de troupes.“ *Nouvelles de Cologne*. 28 août 1682. Gazette d'Amsterdam du 1^{er} septembre 1682. — *Consulta del Consejo de Estado sobre las proposiciones que se habian hecho en la dieta de Baden* (Astorga; Almirante de Castilla; Osuna; Los Balbases; Portocarrero; Gonzaga; Chinchon; Albuquerque). Madrid, 3 octobre 1682. Simancas. Estado. 3402. — *Nouvelles extraordinaires de divers endroits* (Gazette d'Amsterdam). *Nouvelles de Cologne* du 17 octobre 1682. — „A ce que j'apprends du Milanais, la crainte des armes de V. M. n'y est pas moins grande qu'à Gennes.“ *Saint-Olon au roi*. Gènes, 28 octobre 1682. Aff. Etr. Gènes. XVIII. 143. — *Jalon à Güntzer*. Metz, 2 janvier 1683. ap. Bouteiller et Hepp. Corresp. politique adressée au magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz (1882). p. 366. — „On apprend de Basle que l'on exerce aux armes dans cette ville-là et dans tous les autres lieux de son canton tous les habitants depuis l'âge de 18 ans jusques à 50, une fois par semaine.“ *Nouvelles de Cologne*. 8 janvier 1683. Gazette d'Amsterdam du 14 janvier 1683. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 19 mai 1683. loc. cit. — „Es seye zu einem grossen dessein (der Frantzosen) nicht zu zweiffeln.“ *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 24. Mai 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 48. — *Gravel au roi*. Soleure, 18 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 317. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 14 octobre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(4) *Nouvelles de Milan*. 20 avril 1680. Aff. Etr. Lombardie. IV. 168. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 16 gennaio 1682. loc. cit.

d'élater aux Lignes et dans l'espoir de tirer parti de cette occasion pour se saisir des villes forestières? (1)

Suivant une opinion assez répandue à Paris dans l'entourage royal, la médiation des cantons neutres devait suffire à aplanir le différend de Glaris, sans qu'il fût besoin de recourir à celle du seul allié étranger de l'ensemble du Corps helvétique. (2) Combien cette attente était illusoire, le résultat décevant des diètes catholiques et protestantes réunies à Lucerne et à Aarau en décembre 1681 le démontra surabondamment. (3) Dans la réalité, le fossé allait sans cesse s'élargissant qui divisait les partisans et les adversaires de la solution bâtarde préconisée par les adeptes de l'ancien culte. Aussi bien le recès de la « journée » de Bade de janvier 1682 ne fut pas pour atténuer l'impression fâcheuse qu'éveillait l'antagonisme croissant des intérêts en cause dans la vallée de la Linth. (4) Les membres de cette assemblée s'attachèrent certes à prêcher la concorde à leurs confédérés glaronnais. (5) Mais ils n'arrivèrent pas à se mettre d'accord sur la question de savoir si la sentence à rendre serait prononcée à la majorité des suffrages de la diète, ainsi que le souhaitaient les Lucernois et leurs adhérents, ou à égalité de voix entre les deux groupements confessionnels, ce qui eût entraîné la désignation, assurément fort malaisée, d'un surarbitre. (6) Par suite, lorsque en juillet Berne et Zurich pour les protestants, et Lucerne et Uri pour les catholiques eurent été chargés de rechercher en commun les bases d'un accommodement, fut-on des deux parts assez promptement amené à reconnaître que la possibilité de la conclusion de celui-ci semblait plus éloignée que jamais. (7)

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 21 février 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 74. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 1^{er} avril 1682. *Ibid.* LXXIII. 73. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 19 mai 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXII.

(2) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 16 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 16.

(3) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 18 décembre 1681. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXII. — *Gravel de Marly à Colbert de Croissy*. Soleure, 20 décembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 313. — *Nouvelles de Cologne*. 23 et 26 décembre 1681 et 20 janvier 1682. Gazette de France. 1682. p. 30, 78; Gazette d'Amsterdam du 1^{er} janvier 1682. — *Colbert de Croissy à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 24 décembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 311. — *L. Kœnig à Gravel*. Glaris, 30 décembre 1683. *Ibid.* VI suppl. 169. — *Eldg. A bsch. VI²A. 9 ppp* (Baden, Juli 1683); 21 (Luzern, 15.—16. Dezember 1681); 26 (Aarau, 24.—26. Dezember 1681).

(4) *Nouvelles de Bade*. 6 janvier 1682. Gazette de France. 1682. p. 353. — *Carl, Herzog von*

Lothringen an Landsee. Innsbruck, 19. Januar 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. VII. 210. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 23 gennaio 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 29 janvier 1682. loc. cit. — *Nouvelles de Cologne*. 20 février 1682. Gazette d'Amsterdam du 26 février 1682. — *Landsee an den Kaiser*. Constanx, 18. Juni 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. VII. 325.

(5) *La diète de Bade à Glaris des deux confessions*. 24 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 28. — *Nouvelles de Cologne*. 3 juillet 1682. Gazette d'Amsterdam du 9 juillet 1682.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 7 février et 20 juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 57, 101^{vo}. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 5 mars 1682. loc. cit. — *Eldg. A bsch. VI²A. 24* (Luzern, 15.—16. Dezember 1681); 56 a (Baden, Juli 1682); 61 (Glarus, 7. September 1682); 79 g (Zug, 2. Juni 1683).

(7) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 31 luglio 1682. loc. cit. — *Kœnig à Gravel*. Glaris, 12 août 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 313. — *J. Grebel à Gravel*. Zurich, 10/20 août 1682. *Ibid.* LXXIV. 301. — *Nouvelles de Cologne*. 21 août, 10 et 15 septembre, 2 octobre 1682. Gazette d'Amsterdam des 27 août, 4 et

L'heure paraissait proche pour le roi Très-Chrétien d'intervenir dans le différend de Glaris autrement que par des conseils.⁽¹⁾ Le souci qu'éprouvait Louis XIV de faire montre d'une impartialité absolue entre les partis aux prises était toujours aussi vif, bien que les catholiques de ce petit Etat lui fussent beaucoup moins antipathiques que leurs coreligionnaires des « Waldstættten ». ⁽²⁾ Toutefois il importait de ne donner aucun ombrage aux protestants, lesquels, dans leur ensemble, étaient plus attachés aux intérêts de sa couronne que leurs confédérés des petits cantons. ⁽³⁾ Certain désormais des « dispositions médiatrices » de son souverain, ⁽⁴⁾ Gravel avait tenu à les affirmer publiquement en janvier 1682, ⁽⁵⁾ soit à Berne, soit à Soleure, soit à Bade, où, en dépit d'obstacles suscités par les Espagnols, il prononça, le 20 de ce mois, à la requête expresse de ses hôtes, une « harangue érudite » qui fut un long appel à la concorde et eut un succès malheureusement éphémère, par suite, ainsi qu'on vient de le dire, de l'invincible répugnance des parties en présence à se relâcher en rien de leurs prétentions respectives. ⁽⁶⁾ De surcroît, encore que dès 1680 ils s'efforçassent de gagner l'ambassadeur français à leur cause, les catholiques glaronnais s'indignaient de ce que leurs adversaires s'attachassent à le circonvenir, alors qu'en réalité ceux-ci cherchaient uniquement à se disculper auprès de lui de l'accusation d'intolérance formulée contre eux. ⁽⁷⁾

A la différence de leurs confédérés des petits cantons, les Zuricois et les Bernois se préoccupaient en effet de circonserire le débat, seul moyen, estimaient-

22 septembre, 6 octobre 1682. — *Gravel au roi et à Colbert de Croissy*. Soleure, 23 août, 30 septembre 1682; Bade, 21 juillet 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 121; LXXIII. 200; LXXV. 229. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 16 septembre 1682. *Ibid.* LXXIII. 212.

(1) „Je ne pourray guères y agir que par exhortations.“ *Gravel au roi*. Soleure, 3 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 44.

(2) *Le roi à Gravel*. Stenay, 22 août 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 118. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} septembre 1680. *Ibid.* LXVII. 127.

(3) *Ibid.* — *Le roi à Gravel*. Versailles, 1^{er} juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 135.

(4) *Le roi à Gravel*. Salut-Germain-en-Laye, 22 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 16. — *Gravel au roi*. Bade, 23 janvier 1682. *Ibid.* LXXII. 52.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 16 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 49. — *Nouvelles de Cologne*. 3 janvier 1682. Gazette d'Amsterdam du 29 janvier 1682.

(6) *Proposition faite à Bade par M^r de Gravel*. 20 janvier 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Gravel au roi*. Bade, 23 janvier; Soleure, 31 janvier, 7 février et 20 juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 51, 55^{vo}, 57, 101^{vo}. — „On a relevé une parole trop prompte qu'avança à la diète de l'année passée M^r le Bourgmestre Hirzel de Zurich, disant en pleine session que l'espée seroit juge de ces différends, en mettant la main sur la garde de la sienne.“ *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 29 janvier 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — „Vi fece un'erudita e ben ordinata oratione a fine di persuadere a quelli deputati la conservatione della loro commun pace e quiete.“ *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 30 gennaio 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Nouvelles de Cologne*. 3 février 1682. Gazette d'Amsterdam du 10 février 1682. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 18 février 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 43. — *Melgar al rey*. Milan, 8 de agosto 1682. Simancas. Estado. 3402. — Eldg. Absch. VI²A. 29. — Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Theatrum Europaeum*. XII. 421.

(7) *Glaris catholique à Gravel*. 8 mars, 4 mai, 9/19 septembre, 4/14 octobre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 73, 118, 146, 496. — *Gravel à Glaris catholique*. Soleure, 5 juin 1682. *Ibid.* LXXIV. 155. — *Mémoire présenté par M^{rs} de Glaris à M^r l'ambassadeur*. Bade, juillet 1682. *Ibid.* LXXIV. 226. — Eldg. Absch. VI²A. 54^{vv} (Baden, Juli 1682).

ils, de lui assurer une issue pacifique.⁽¹⁾ Leurs démarches à cette fin déconlaient d'ailleurs d'un sentiment de prudence nullement exagéré. De quelcôté que leurs regards se tournassent, aucun secours de l'étranger n'était à leur portée. Le roi de la Grande-Bretagne et l'Electeur de Brandebourg ne semblaient en mesure de les assister « que de conseils ». ⁽²⁾ En revanche, si les Lucernois et leurs coreligionnaires d'Helvétie s'apprétaient à dénouer le conflit par l'épée, c'était certes à bon escient.⁽³⁾ Pas une seule des puissantes protections dont ils s'étaient prévalus en 1656 ne leur eût fait défaut à cette heure.⁽⁴⁾ Bien plus, leur situation apparaissait incontestablement meilleure, en ce sens que la proximité de troupes françaises, « estroictement unies à celles de Savoie », donnait davantage que jadis de sérieuses appréhensions aux Suisses de la confession réformée, appréhensions que ne suffisait pas à calmer la nouvelle des troubles populaires survenus entre-temps à Schwytz et à Zoug.⁽⁵⁾

En prévision de l'ouverture des hostilités, Pfyffer, le vainqueur de Villmergen, avait reçu l'ordre d'assumer le commandement des forces catholiques et de se porter à Muri,⁽⁶⁾ tandis qu'au cours de conférences tenues à Treib le 6 février, à Lucerne le 18 et à Brunnen le 5 mars,⁽⁷⁾ les membres du conseil de guerre des cantons forestiers arrêtaient leurs dernières dispositions militaires.⁽⁸⁾ Brusquement, le mois suivant, celles-ci faillirent passer du domaine de la préparation dans celui de l'exécution. Avisés en effet que le bailli catholique de Sargans, désireux de ne point se laisser surprendre par les événements, organisait en secret une levée parmi ses administrés, les réformés de Glaris lui dépêchèrent aussitôt un des leurs, afin de protester contre une

(1) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 9 gennaio 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI.

(2) „La folblesse du roy d'Angleterre augmente encore tous les jours.“ *Le roi à l'abbé Morel, à Mantoue*. Valenciennes, 8 août 1680. Aff. Etr. Mantoue. XII. 10.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 3 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 44. — *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 22. Juni 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 331. — „Les cantons suisses catholiques appréhendent que les différends qu'ils ont avec les protestans à cause des mésintelligences qui régénent dans le canton de Glaris... ne puissent pas se terminer à l'amiable à leur prochaine assemblée générale.“ *Nouvelles de Gènes*. 19 septembre 1683. Gazette d'Amsterdam du 14 octobre 1683.

(4) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 16. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 264. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 2 avril 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Consulta del Consejo de Estado de 16 de octubre de 1683... sobre la desunion entre católicos y protestantes esquizaros* (Condestable de Castilla; Almirante de Castilla; Pedro de Aragon; Chinchon; Oropesa). Simancas. Estado. 3401.

(5) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 9 gennaio 1682. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 11 février 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 64. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 15 février 1682. *Ibid.* LXXIII. 48. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 10 juin 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 7 février 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 57. — *Jean Grebel à Gravel*. Zurich, 20 août 1683. *Ibid.* LXXVI. 111.

(7) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 16. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz (1680—1682). F. LVII. 264.

(8) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 5 mars 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 13 marzo 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Eldg. Absch.* VI^a A. 31 (An der Treib, 6. Februar); 35b (Luzern, 18. Februar); 37 (Brunnen, 5. März 1682); 93 (5. September 1683).

telle violation de la neutralité que lui imposaient ses fonctions.⁽¹⁾ Mais ce personnage n'eut pas plus tôt franchi la frontière du petit comté, qu'il y fut appréhendé et mis dans l'impossibilité de continuer sa route vers Coire, ainsi que le lui prescrivaient ses instructions.⁽²⁾ Or, il n'était pas besoin de ce nouvel incident pour déchaîner de plus belle les passions tant dans la vallée de la Linth qu'à Bade, où Gravel, qui s'y porta derechef le 8 juillet, eut toutes les peines du monde à empêcher qu'un irréparable éclat ne se produisît entre les parties.⁽³⁾

Jamais encore, en somme, le besoin d'une énergique médiation ne s'était imposé de façon aussi impérieuse. En réalité le malentendu s'aggravait d'heure en heure entre les deux groupements confessionnels,⁽⁴⁾ car, si les petits cantons continuaient « à n'agir pas toujours par les maximes d'Etat »;⁽⁵⁾ si, en présence de l'obstination déployée par leurs adversaires, ils répugnaient à se rencontrer avec ceux-ci en des conférences autres que celles stipulées dans la charte helvétique,⁽⁶⁾ les protestants glaronnais, de leur côté, entendaient que leurs frères catholiques n'eussent pas voix au chapitre dans le différend qu'eux-mêmes soutenaient contre Schwytz.⁽⁷⁾ De fait, lorsque Gravel se rendit à Bade le 7 juillet 1683, il prévoyait bien l'échec des démarches pacificatrices qui y seraient à nouveau tentées.⁽⁸⁾ Dès lors, tout ce à quoi tendit son effort, d'ailleurs couronné de succès,⁽⁹⁾ ce fut à empêcher que les députés de la diète regagnassent précipitamment leurs foyers pour y donner le signal de l'ouverture des hostilités.⁽¹⁰⁾

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 28 mars 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 75^{vo}.

(2) *Ibid.*

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 28 mars et 16 mai; Bade, 27 juillet 1682; Bade, 3 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 75^{vo}, 88^{vo}, 112; LXXV. 247. — *Nouvelles de Cologne*. 5 juin, 10, 24 et 31 juillet 1682. Gazette d'Amsterdam des 11 juin, 14 et 28 juillet et 4 août 1682. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 5 giugno 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Decoux à Madame Royale*. Bade, 14 juillet 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXII. — *Réponse de la diète à Gravel*. Bade, 15 juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 216. — *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 20. Juli 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 376a. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 29 juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 77. — *Proposition faite à Bade par M^r Gravel*. 8 juillet 1683. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 11/21 luglio 1683. *Ibid.* — *Relation de ce qui s'est passé dans la diète de Bade*. Soleure, 14 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 259.

(4) *Gravel au roi*. Bade, 23 janvier 1682; 27 juillet 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 51; LXXV. 241. — *Nouvelles de Cologne*. 15 et 29 mai 1682. Gazette d'Amsterdam des 21 mai et 2 juin 1682.

(5) *Nouvelles de Cologne*. 10 avril 1682. Gazette d'Amsterdam du 16 avril 1682. — *Cherofino Cherofini a Gravel*. Lucerna, 1^o agosto 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 125. — *Gravel au roi*. Soleure, 28 août 1683. *Ibid.* LXXV. 291.

(6) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 27 novembre 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI.

(7) Eidg. A b s c h. VI² A. 44 (Aarau, 29. Mal 1682); 49 k (Luzern, Juni 1682); 52 i (Baden, Juli 1682).

(8) *Decoux à Madame Royale*. Bade, 7 juillet et 4 août 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXII. — *Gravel au roi*. Bade, 3 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 247. — Eidg. A b s c h. VI² A. 87 a (Baden, Juli 1683).

(9) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 23. August 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 70.

(10) *Proposition faite à la diète de Bade par M^r de Gravel*. juillet 1683. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n^o 49. — *Gravel au roi*. Bade, 13 juillet, 3 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 222, 247. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 22 juillet 1683. *Ibid.* LXXV. 227. — *Réponse faite par la diète de Bade à M^r de Gravel*. 5 août 1683. *Ibid.* LXXV. 272. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 19 août 1683. loc. cit.

L'heure était solennelle. Instruits par l'expérience de Villmergen, Zuricois et Bernois achevaient fébrilement leurs préparatifs militaires.⁽¹⁾ D'autre part, décidés à faire appel aux secours de l'étranger, les adeptes des anciennes doctrines religieuses s'étaient répartis les rôles à cet effet.⁽²⁾ Uri invoquait à la fois l'appui du duc de Savoie et celui de l'autorité milanaise; Lucerne et Fribourg celui des Valaisans, et Soleure celui de l'évêque de Bâle.⁽³⁾ L'assistance de l'abbé de Saint-Gall était assurée,⁽⁴⁾ comme aussi la neutralité bienveillante du gouvernement, sinon du peuple neuchâtelois.⁽⁵⁾ Et cependant, en dépit de ces perspectives menaçantes, l'ambassadeur français, tout d'abord découragé, reprenait peu à peu confiance.⁽⁶⁾ Gravel n'ignorait pas que le nonce, auquel il reprochait de ne s'être point ému du fait que certains religieux de Lucerne « eussent mal parlé » du roi Très-Christien,⁽⁷⁾ et que des capucins se proposassent de marcher à la tête des enseignes des « Waldstetten », « le crucifix à la main »,⁽⁸⁾ soufflait sur le feu par ordre du Vatican.⁽⁹⁾ Mais il savait en

(1) « Dans tout le territoire du pays de Vaud, ils ont mis des gardes sur les éminences avec des bûchers de paille pour y donner le feu. » *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 10 juin 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Schmid a Gravel*. Altorio, 23 agosto 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 190. — *Gravel au roi*. Soleure, 28 août 1683. *Ibid.* LXXV. 291. — « Le discrepanze fra il cattolico et protestanti del cantone misto di Glarona si vanno talmente impegnando et inasprendo che si teme inevitabile la rottura quando l'una e l'altra parte non voglia cedere. » *C. C. Beroldingen al governatore di Milano*. Lugano, 6 settembre 1683. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Consulta del Consejo de Estado, con un memorial del residente de Esquizaros sobre la desunion entre catolicos y protestantes*. Madrid, 16 de octubre 1683. Simancas. Estado. 3404. — Eidg. Absch. VI²A (Aarau, 9.—12. September 1683).

(2) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 20 agosto 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVII. — Eidg. Absch. VI²A. 89 a (Luzern, 26. August 1683).

(3) *Decoux à Madame Royale*. Bade, 4 août; Lucerne, 19 août 1683. loc. cit. — *Li cantoni cattolici al duca di Savoia*. Lucerna, 26 agosto 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. princ. forest. XIV. — *Beroldingen al governatore di Milano*. Lugano, 6 settembre 1683. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. — « Hanno i cantoni svizzeri cattolici collegati con questo Stato spedito il cavaliere di Beroldingen a dimandar al Ser Governatore soccorso di genti e di denaro e partimente inviato il cav^{re} Smid a far simile istanza al Ser Duca di Savoia, dubitando che nella prossima dieta non si venga a magglore rottura con il protestanti di quella vi è presente. » *Avvisi di Milano*. 15 settembre 1683. Aff. Etr. Gênes. XIX. 91. — *Nouvelles de Gênes*. 19 septembre 1683. Gazette d'Amsterdam du 14 octobre 1683. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 16 octubre 1683. Simancas. Estado. 3404. — *Mémoire de Gravel de Marty touchant les affaires de la Suisse*. Soleure, 27 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 280. — Eidg. Absch. VI²A. 91 (Solothurn, 3. September 1683).

(4) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 16. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 264.

(5) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 3 settembre 1683. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 11 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 305. — *Louis de Bourbon (Condé); Henry-Jules de Bourbon (Enghien) aux députés des trois cantons catholiques en combourgeoisie avec Neuchâtel*. Chantilly, 30 septembre 1683. Arch. d'Etat Fribourg. France. XI. — Eidg. Absch. VI²A. 97 f.

(6) *Gravel à Cherofini*. Soleure, 14 août 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVII. — *Louvois à Gravel*. Fontainebleau, 25 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 157. — *Gravel au roi*. Soleure, 28 août 1683. *Ibid.* LXXV. 291. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 30 août 1683. *Ibid.* LXXV. 288.

(7) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 27 febbraio. 20 marzo, 30 aprile 1682, 12 maggio 1684; *Gravel à Cherofini*. Soleure, 28 février 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 25. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 268.

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 9 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 315.

(9) *Gravel au roi*. Soleure, 28 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 291. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 10 septembre 1683. *Ibid.* LXXV. 299. — Eidg. Absch. VI²A. 89 a (Luzern, 26. August 1683).

revanche que son collègue piémontais, naguère acquis aux solutions violentes, s'employait avec ardeur en faveur de la conciliation, dans la crainte qu'une récidive de guerre civile en Suisse n'ajournât le renouvellement de l'alliance du duc avec les catholiques de ce pays.⁽¹⁾ D'autre part, si les offices de médiation émanés des autorités de Coire lui étaient connues,⁽²⁾ il constatait en outre avec satisfaction le peu d'inclination des magistrats de Fribourg et de Soleure, voire, depuis peu, de ceux de Lucerne à approuver les tendances belliqueuses qui prévalaient au sein des cantons primitifs.⁽³⁾ Il appréciait à sa juste valeur l'opportunité de la décision prise par eux de ne point participer à la conférence tenue par ces derniers à Treib, mais de réunir dans ce même temps leurs propres députés à Soleure, afin à la fois de peser sur les résolutions des protestants, puisque aussi bien l'ambassadeur français résidait dans cette ville, et de marquer leur éloignement pour les mesures violentes préconisées par les petits Etats maîtres des défilés du Gothard.⁽⁴⁾ Il se félicitait de ce que, tout en assurant les Suisses de l'ancienne croyance de leur ferme volonté de les secourir en cas de nécessité, le duc de Savoie, le gouverneur de Milan, l'évêque de Bâle et les dizains du Valais, suivant en cela l'exemple du roi Très-Christien, les exhortassent à maintenir « l'union des Liges ». ⁽⁵⁾ Il lui revenait enfin de source sûre que les plus raisonnables d'entre les catholiques, tels les Fribourgeois, loin de souhaiter l'invasion du pays de Vaud par les forces du souverain du Piémont, ne demandaient en somme à ce prince qu'une simple démonstration militaire à exécuter aux frontières du Chablais.⁽⁶⁾

(1) „Le Sr de Gravel se loue fort... de la conduite que le marquis de Greisy, ambassadeur de Savoye vers les cantons suisses, a tenue dans leur dernière diette.“ *Le roi à l'abbé d'Estrades*. Saint-Germain-en-Laye, 10 avril 1681. Aff. Etr. Turin. LXXI. 193. — *Estrades au roi*. Turin, 18 avril 1681. *Ibid.* LXXII. 117. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 5 mars 1682, 6 septembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — „J'approuve fort la résolution qu'elle a prise (la duchesse de Savoie) d'envoyer vers les cantons suisses le marquis de Greisy pour les porter à un accommodement.“ *Le roi à Estrades*. Fontainebleau, 1^{er} octobre 1683. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 123. — *Gréssy à Gravel*. Lucerne, 20 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 204.

(2) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 16. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz (1680—1682). F. LVII. 264. — Eidg. Absch. VI²A. 40b (Luzern, 2. April 1682); 45 (Baden, 19. September 1683). — St.-Arch. Chur. Rathsprotokoll. XII. 291.

(3) *Arese al governatore di Milano*. Coira, 25 marzo 1682. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigioni. — *Gravel au roi*. Soleure, 11 décembre 1682, 28 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 140^o; LXXV. 291. — Eidg. Absch. VI²A. 91 (Solothurn, 3. September 1683).

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 28 août et 4 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 271, 301. — Eidg. Absch. VI²A. 91, 92.

(5) „Sur l'advis que les cantons catholiques, les quels seulement ont alliance avec cette cour, ont donné icy de la guerre qu'ils sont sur le point d'entreprendre contre les cantons protestans, Madame la duchesse de Savoye leur envoie le marquis de Greisy en qualité d'ambassadeur extraordinaire, au lieu du secours qu'ils lui ont demandé.“ *Estrades au roi*. Turin, 15 septembre 1683. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 73. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 17 et 24 septembre, 12 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 303, 315, 321. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 16 octobre 1683. Simancas. Estado. 3404. — Eidg. Absch. VI²A. 97f.

(6) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 26 août 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

Dans ces entrefaites une diète générale avait été convoquée en Argovie au 19 septembre, à l'effet de décider « de la paix ou de la guerre ». (1) Gravel s'y rendit le 21 et y prononça le lendemain une harangue dont le commissaire impérial Rassler de Gammerschwang approuva sans réserve les conclusions, mais que les protestants jugèrent trop favorable aux intérêts de leurs adversaires. (2) Néanmoins la détente semblait prochaine. (3) Elle s'affirma à l'occasion d'un banquet auquel l'ambassadeur convia les députations cantonales (4) et aboutit à un accord conclu de façon définitive dans son logis à Bade, le jeudi 30 septembre 1683, sur la base d'une répartition plus équitable des tribunaux entre les deux partis, « en sorte que chaque religion eût ses juges ». (5)

Telle était l'importance attachée, par Gravel à ce succès de sa diplomatie qu'il dépêcha incontinent à la cour son fils, le S^r de Marly, lequel atteignit le monarque à Essonnes. (6) Celui-ci ne ménagea pas les éloges à son représentant auprès des Suisses. (7) Ces éloges étaient assurément mérités. Rarement négociation plus épineuse avait été conduite avec autant de vigueur et d'esprit de suite. (8) Rarement médiation avait rencontré plus d'obstacles de la part de ceux qui, acquis certes aux idées pacifiques, répugnaient à les voir imposées aux Confédérés par le gouvernement de Paris. Au lendemain de l'échange des ratifications de l'accord à Lucerne, l'ambassadeur offrit aux autorités de Bade, en souvenir du rétablissement de la concorde, « un gobelet en vermeil doré, avec ses armes et celles de tous Messieurs les cantons ». (9)

(1) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 19 août 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Cherofini à Cibo*. Lucerne, 24 settembre 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVII. (2) *Gravel au roi*. Soleure, 29 mai, 18 et 21 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 178, 317, 323. — *Proposition faite à Bade par M^r de Gravel*, 22 septembre 1683. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — Eidg. Absch. VI¹A (Baden, 19. September 1683).

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 28 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 291. — *Decoux à Madame Royale*. Bade, 22 septembre 1683. loc. cit.

(4) « Ils vont aujourd'hui (les députés) à un grand festin que M^r l'ambassadeur de France leur a fait préparer chez lui, et toutes choses sont ordonnées pour faire tirer le canon aux santés solennelles qui se boiront en réjouissance de cet accomodement (de Glaris), où ses soins et ses offices n'ont pas été peu utiles. » *Decoux à Madame Royale*. Bade, 29 septembre 1683. loc. cit.

(5) *Gravel au roi*. Bade, 24 septembre; Soleure, 5 et 9 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 323, 331, 345. — *La diète de Bade au roi; à Gravel*. 24 septembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 150, 153. — *Li cantoni cattolici al duca di Savoia*. Lucerne, 30 settembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. princ. forest. XIV. — *Lettera di Lucerna*. 6 ottobre 1683. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri e Grigion. — *Cherofini a Cibo*. Lucerne, 8 ottobre 1683. loc. cit. — *Avvisi di Milano*. 20 ottobre 1683. Aff. Etr. Gènes. XIX. 130^{vo}. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 17 décembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 445. — Eidg. Absch. VI¹A. 97f sqq.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 331. — *Sonnet à Gravel*. Paris, 9 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 186. — *Malo à Gravel*. octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 225.

(7) *Sonnet à Gravel*. Paris, 9 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 186. — *Mohr à Gravel*. Lucerne, 14 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 195. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 15 octobre, 17 décembre 1683, 7 janvier 1684. *Ibid.* LXXV. 343, 445, 471. — *Courtlin à Gravel*. Paris, 22 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 208.

(8) *Gréssy à Madame Royale*. Lucerne, 14 octobre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Le roi aux cantons*. 15 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 173; *Frari. Zurigo* (1674—1684).

(9) « Il s'est lassé entendre de vouloir faire faire un gobelet de vermeil doré avec ses armes et celles de tous Messieurs les Cantons pour le faire présenter à la ville de Bade. » *Decoux à Madame Royale*. Bade, 29 septembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

Le *Te Deum* ordonné dans cette ville et « les décharges de cent quarante coups d'artillerie » célébrèrent à la fois la levée du siège de Vienne par les Turcs et le succès des démarches du ministre français en Argovie. (1) Des félicitations venaient de diverses parts à celui-ci, aussi bien de Suisse que de l'étranger, voire du Vatican, dont les conseils n'avaient cependant pas contribué à calmer les esprits au sein des Ligues. (2)

En réalité, bien que très averti des choses d'Helvétie, Gravel s'abusait quant à la solidité de l'œuvre accomplie par lui. Ce qui avait pris fin, en septembre 1683, c'était moins le différend de Glaris que la phase aiguë de celui-ci. Ainsi qu'il le reconnaissait lui-même, toute concession consentie à la minorité catholique de ce pays incitait aussitôt cette dernière à étaler de nouvelles et inacceptables prétentions. (3) Le chargé d'affaires de Savoie partageait cette manière de voir et signalait à son maître la tendance fâcheuse de ses coreligionnaires des Ligues à rejeter sur leurs seuls adversaires confessionnels la responsabilité des lenteurs à quoi se heurtait l'arbitrage en cours. (4) En outre une scission s'était opérée au bout de peu de temps, on l'a dit, entre les cantons primitifs, d'une part, opposés à toute transaction avec les protestants, et les « trois villes » de l'ancienne croyance, soit Lucerne, Fribourg et Soleure, d'autre part, au sein desquelles les idées belliqueuses n'eussent prévalu qu'au cas où ceux-ci se fussent refusés à entrer dans leurs vues quant à la suppression du *statu quo* en matière religieuse dans la vallée de la Linth. (5) Néanmoins les exigences manifestées par les petits Etats de la Suisse centrale n'étaient pas tenaces à ce point qu'elles dussent résister aux sollicitations, appuyées d'espèces sonnantes, de l'ambassadeur français. (6) Dès la deuxième quinzaine de septembre 1683 et les premiers jours du mois suivant, en effet, Zoug, Uri et Unterwalden se ralliaient au groupe des « modérés » et décidaient de s'employer, eux aussi, auprès des catholiques de Glaris dans l'espoir de les amener à résipiscence. (7) Par malheur ces derniers, que soutenaient assez

(1) *Decoux à Madame Royale*. Bade, 29 septembre et 7 octobre 1683. loc. cit.

(2) *Cibo a Cherosini*. Roma, 2 gennaio, 23 ottobre 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Les cantons catholiques à Gravel*. Lucerne, 31 août et 6 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 138, 177. — *Schwytz à Gravel*. 4 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 169. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 15 octobre 1683. *Ibid.* LXXV. 343. — *Gravel à Cherosini*. Soleure, 21 novembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 234 b. — *Réponse de Gravel au bref du Pape*. Soleure, 21 novembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 235.

(3) *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 17 août 1683. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 5 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 331. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 5 novembre 1683. *Ibid.* LXXV. 366.

(4) *Les catholiques de Glaris à Gravel*. 1^{er} septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 140.

(5) *Le roi à Gravel*. Versailles, 14 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 151. — *Gravel au roi*. Soleure, 4 septembre 1683. *Ibid.* LXXV. 301.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 21 février 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 65^{vo}. — *Gravel à Lucerne*. Bade, 25 juillet; Soleure, 29 octobre 1682. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689). — *Le roi à Gravel*. Versailles, 23 avril 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 133. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 9/19 septembre 1683. loc. cit.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 24 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 323. — *Schmid à Gravel*. Lucerne, 19 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 322. — *Glaris catholique à Gravel*. 19/29 novembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 369.

ouvertement les Schwytzois, « toujours conduits par le mouvement de la passion des particuliers plustost que par le fondement de raison », (1) s'entêtaient à rejeter le projet d'accommodement soumis à leur approbation et empêchaient par cela même la partie adverse, cependant prête à y acquiescer, de déclarer de façon formelle son intention à cet égard. (2) En vain Gravel, qu'exaspérait une telle attitude, prit sur lui de différer le paiement des annuités de pensions que leur devait son maître. (3) Ce ne fut guère avant la fin de novembre qu'ils se résignèrent à céder. (4) Mais aussi bien il apparaissait de toute évidence que leur capitulation manquait de sincérité. Quelques mois plus tard, à la suggestion réitérée de Schwytz et sur les conseils du Saint-Siège, ils émirent la prétention, insolite aux yeux de la presque unanimité de leurs coreligionnaires, de revenir sur l'accord de septembre et de remettre sur le tapis une procédure définitivement close. (5) Et ils y réussirent. Durant plus de trois années encore, avec des alternatives de recrudescence et d'assouplissement, dont Berne profitait aussitôt pour inquiéter derechef ses voisins de Fribourg et du Valais, (6) le différend de Glaris figura à l'ordre du jour des diètes générales et particulières, ensuite surtout de la constante inmixture de la nonciature apostolique dans une négociation où les intérêts qu'elle entendait défendre contrastaient de la façon la plus nette avec ceux que l'ambassadeur de France à Soleure s'attachait à faire triompher. (7)

(1) *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 3/13 agosto 1683. *Frari*. Zurigo (1674—1684). — *Madame Royale à Grésey*. Turin, 27 novembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 9 décembre 1683. *Ibid.* — „Les esprits de ce canton (Schwytz) passent pour les plus bizarres de la Suisse.“ *Amelot au roi*. Soleure, 22 mars 1690. Aff. Etr. Suisse. LXXXVIII.

(2) *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 17 août 1683. loc. cit. — *Glaris catholique à Gravel*. 7 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 181. — *R. Mohr à Gravel*. Lucerne, 14, 21 et 28 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 195, 207, 222. — *Gravel au roi*. Soleure, 23 octobre, 17 novembre, 22 décembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 181, 386, 455.

(3) *Glaris catholique à Gravel*. 13 août 1683, 8/18 janvier 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 152; LXXVIII. 38. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 11 novembre 1683. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 21 novembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 412.

(4) *Beroldingen al governatore di Milano*. Lugano, 6 settembre 1683. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Svizzeri. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 4 novembre et 2 décembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Glaris catholique à Gravel*. 19/29 novembre, 10/20 décembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 231, 242. — *Bachmann au même*. Glaris, 1^{er} décembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 441. — *Gravel au roi*. Soleure, 8 et 19 décembre 1683. *Ibid.* LXXV. 436, 447. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 17 décembre 1683. *Ibid.* LXXV. 445. — *Glaris protestant au même*. 10/20 décembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 247.

(5) *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 27 avril 1684. loc. cit.

(6) *Strambino alla duchessa di Savoia*. Friburgo, 21 gennaio 1678. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII. — *Cheroffini a Cibo*. Lucerna, 19 novembre 1683 e 19 giugno 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVII, LXXVIII. — *Gravel au roi*. Soleure, 29 décembre 1683, 23 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 465; LXXVII. 55. — *Les dizains du Valais à Grésey*. Sion, 15 janvier 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 4 mai 1684. *Ibid.*

(7) *Glärner Landesvertrag*: Baden, 19./29. September 1683; Muri, 1./11. Dezember 1687. E i d g. A b s c h. VI 2 B. 2276. — *Grésey à Madame Royale*. Lucerne, 21 octobre et 4 novembre 1683, 20 juillet et 2 août 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 14 et 21 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 213, 227. — *Glaris catholique à Lucerne*. 24 juillet/3 août; à *Gravel de Marly*. 13/23 août 1684. *Ibid.* LXXVIII. 270, 331. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de Suisse*. 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280. — *Cheroffini a Cibo*. Lucerna, 29 giugno, 3 agosto, 16 novembre

Politique nouvelle suivie aux Lîgues par la cour de Turin. — Négociations relatives au renouvellement de l'alliance de cette dernière avec six d'entre les cantons catholiques. — Ceux-ci renoncent à dépêcher une ambassade en Piémont. — Arrivée de Grésy à Lucerne. — Il s'emploie de concert avec Gravel au rétablissement de la concorde en Suisse. — Confirmation de l'alliance helvète-savojarde.

Les catholiques et le Défensional helvétique. — Menaces militaires aux frontières de la Suisse. — Déclarations rassurantes de Gravel. — Leur inefficacité. — Les Confédérés et la protection des villes forestières. — Le recès de Bade de juillet 1683. — Le comte de Leslie et le bourgmestre Hirzel.

Venue de Louis XIV en Alsace. — Les cantons l'envoient saluer à Colmar. — Persistance des inquiétudes helvétiques. — Gravel s'attache à les dissiper. — La menace économique. — Les déserteurs de la garnison d'Huningue. — Les droits de péages. — Réclamations suisses. — Les prétentions de Colbert. — Aggravation du tarif d'Alsace. — Les fortifications dans le voisinage de Bâle.

XXVII. Disposée de prime abord à ne pas combattre en Suisse l'éclosion de troubles qui lui eussent permis, elle l'espérait du moins, de provoquer la restitution, amiable ou violente, de Genève et du pays de Vaud à la maison ducal, la diplomatie du gouvernement de Turin s'était peu à peu rapprochée de celle du Louvre durant les dernières péripéties du différend de Glaris, travaillant de concert avec elle au maintien de la paix parmi les Lîgues.⁽¹⁾ Il y avait à ce changement d'attitude une raison dont Gravel semblait mieux que personne en mesure d'apprécier la valeur. Ainsi qu'il a été dit ailleurs, le marquis de Grésy, au cours de sa troisième mission à Lucerne, soit dès 1671, était parvenu à obtenir des cantons de l'alliance de son maître l'inclusion du nom du prince du Piémont dans le traité, renouvelé en 1651, qui liait ceux-ci à la Savoie. Cette démarche, calquée sur celle qu'avait réussie Casati sept ans auparavant, en faisant étendre « après coup » la durée des « articles » du 30 mars 1634 à la vie de l'Infant-héritier d'Espagne, offrait le très grand avantage d'épargner au trésor de Turin les dépenses « extraordinaires » que nécessitait chaque prolongation des accords conclus par le Corps helvétique ou ses divers membres avec l'étranger. Mais c'était là précisément un sujet de

1685, 8 febbraio 1686. Arch. Vaticano. Nnuz. Svizz. LXXIX. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 12 juillet 1685. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — Eidg. Absch. VI²A. 107 (Luzern, 10.—13. März 1684); 117 (Baden, Juli 1684); 121 (Baden, November 1684).

(1) *Instruction au marquis de Grésy pour son ambassade extraordinaire en Suisse*. 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizz. VI. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 26 août 1683. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXII. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 17/27 ottobre 1683. *Frari*. Zurigo (1674—1684). — Eidg. Absch. VI²A. 100 (Luzern, 18. Oktober 1683).

mécontentement pour les magistrats des petits Etats de l'ancienne croyance, dont l'apreté au gain était notoire⁽¹⁾ et qui, dans la crainte de voir tarie la source de bénéfices complémentaires que leur valait l'obscurité, concertée ou non, de certaines clauses de leurs traités avec les puissances voisines, refusaient de concourir à en élucider les points délicats.⁽²⁾

Lorsque Victor-Amédée II, prince de Piémont, devenu duc en 1675, sous la régence de sa mère, eut atteint sa majorité, il ne songea même pas à proposer aux alliés suisses de son père défunt l'échange de « nouveaux serments », puisque aussi bien, à ses yeux, les engagements contractés de part et d'autre en 1651 et en 1671 conservaient leur pleine et entière valeur.⁽³⁾ Mais tout aussitôt les petits cantons, dont cette abstention blessait l'amour-propre et lésait les intérêts pécuniaires, agitèrent de dépêcher à Turin afin de protester contre un état de choses jugé par eux intolérable, car, à les entendre, s'ils continuaient à se sentir liés envers la maison de Savoie, celle-ci en revanche ne l'était pas à leur égard.⁽⁴⁾ Déjà le chargé d'affaires ducal aux Liges désespérait de s'opposer avec fruit au départ pour l'Italie d'une ambassade solennelle du Corps catholique.⁽⁵⁾ Il comptait, à dire vrai, sans les brusques changements d'opinion, si fréquents chez ses hôtes. En réalité Fribourg et Lucerne répugnaient à entreprendre une démarche dont le succès leur semblait fort incertain et à paraître « mendier » des largesses que le jeune prince ne leur offrait pas spontanément.⁽⁶⁾ Toutefois leur désintéressement n'alla pas jusqu'à se contenter de la « patente »

(1) « C'est l'ambition et l'intérêt particulièrement qui est le charme de ces gens ey en qui se vérifie le proverbe: point d'argent, point de Suisse. » *L'avocat Tillier à Saint-Thomas*. Lucerne, 21 octobre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(2) *Li cinque cantoni cattolici confederati a S. A. R. al duca di Savoia*. Lucerna, 18 febbraio, 2 aprile 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. princ. forest. VI, XIV. — *Gravel au roi*. Soieure, 8 mai 1683. A ff. Etr. Suisse. LXXV. 153. — *Grézy à Madame Royale*. Lucerna, 16 décembre 1683, 10 février et 9 mars 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(3) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 20 marzo 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Melgar al rey*. Milan, 2 de mayo 1682. Simancas. Estado. 3401. — *Nouvelles de Gènes*. 3 mai 1682. Gazette d'Amsterdam du 26 mai 1682. — Eidg. Absch. VI^a A. 35 (Luzern, 18. Februar 1682); 39 (Luzern, 2. April 1682).

(4) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 20 febbraio 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Melgar al rey*. Milan, 2 mayo 1682. Simancas. Estado. 3401. — *Consulta del Consejo de Estado sobre la ratificación de la alianza del duque de Saboya con Esquizaros y Grisonas* (Pedro de Aragon; Albuquerque). Madrid, 29 mayo 1682. *Ibid.* — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 4 juin 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Li V cantoni cattolici al duca di Savoia*. Lucerna, 16 giugno 1682. *Ibid.* Svizz. Lett. princ. forest. XIV. — Eidg. Absch. VI^a A. 35 (Luzern, 18. Februar 1682).

(5) « J'ay appris que les Suisses ont fait sçavoir à M^{me} la duchesse de Savoye que si, dans toute cette année, M^r le duc son fils ne renouvelle pas le traité d'alliance qu'il a avec eux, ils n'en feront jamais avec les ducs de Savoye. Neantmoins l'on ne songe point encore icy a profiter de cet advertissement. » *Estrades au roi*. Turin, 7 mars 1682. A ff. Etr. Turin. LXXIII. 210^o. — *Landsee an den Kaiser*. Contanz, 25. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 268. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 26 mars 1682. loc. cit. — « Le secrétaire que le marquis de Grézy a laissé en Suisse, lorsqu'il en est revenu, a eserit icy que les cantons catholiques sont fort mal satisfaits du peu d'empressement que M^r le duc de Savoie leur a fait paroître pour renouveler l'alliance avec eux. » *Estrades au roi*. Turin, 25 avril 1682. A ff. Etr. Turin. LXXIII. 231. — *Tillier à Saint-Thomas*. Lucerne, 11 décembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(6) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 2 avril 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — Eidg. Absch. VI^a A. 4t (Brunnen, 16. April 1682); 42, 46 a, 85 *tit* (Baden, Juli 1683).

que ce dernier crut devoir leur adresser, le 25 avril 1682, pour les assurer de son intention d'observer scrupuleusement les engagements contractés envers eux par son prédécesseur.⁽¹⁾ Ce document était en effet d'autant plus inacceptable, à leur sens, que Victor-Amédée II s'y qualifiait « comte de Romont ».⁽²⁾

Aussi bien l'argent que le trésor ducal économisait du fait du non-renouvellement d'un traité encore en vigueur était employé plus utilement à gagner des adhérents à la cause savoyarde.⁽³⁾ Peu à peu Uri se ralliait à l'avis de ses confédérés des bords de la Reuss et de la Sarine, et son envoyé au delà des monts, le *landammann* Schmid, chargé de solliciter du gouvernement de Turin des secours militaires en faveur des catholiques glaronnais et de leurs protecteurs suisses, put assurer le fils de Charles-Emmanuel II que l'ennui de recevoir dans sa capitale une mission des cantons de son alliance lui serait épargné.⁽⁴⁾

Dès l'instant, qu'en plein accord avec les Etats de son groupe, Lucerne jugeait insuffisantes les « patentes ducales » et que, d'autre part, elle et eux renonçaient à dépêcher en Piémont des plénipotentiaires qui y eussent été mal accueillis, il était indispensable qu'un représentant attiré de Victor-Amédée II prît sans retard le chemin des Lignes.⁽⁵⁾ Le choix du prince se porta d'abord sur le marquis de Grésy.⁽⁶⁾ Ce dernier, qu'assistait à son insu un agent officieux muni du « secret du duc », ⁽⁷⁾ atteignit, le 10 octobre 1683, sa résidence habituelle au pied du Pilate⁽⁸⁾ et, aux termes de ses instructions, s'employa aussitôt à obtenir de ses hôtes une déclaration authentique attestant la validité du traité de 1651.⁽⁹⁾ On lui recommandait en outre de joindre ses instances à celles de Gravel afin de rétablir la concorde en Helvétie.⁽¹⁰⁾ Il n'eut garde d'y man-

(1) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 4 et 17 juin 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — Eldg. Absch. VI²A. 48 (Luzern, Juni 1682).

(2) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 7 mai 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 8 maggio 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Landsee an den Kaiser*. Constanx, 28. Mai 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien, Schweiz. F. LVII. 310 (1680—1682).

(3) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 26 mars 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(4) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 19 février, 4 juin et 29 juillet 1682, 21 juillet et 26 août 1683. loc. cit. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 20 marzo 1682. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVI. — *Landsee an den Kaiser*. Constanx, 25. März 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien, Schweiz. F. LVII. 258. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 16 décembre 1683. loc. cit.

(5) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 10 settembre 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVII.

(6) *Instructions au marquis de Grésy, etc.* 1683. loc. cit. — « Le mi^s de Greysy part demain matin pour retourner en Suisse. » *Estrades au roi*. Turin, 29 septembre 1683. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 77. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 17 octobre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(7) cf.: Correspondance de l'avocat Tillier avec le mi^s de Saint-Thomas. 1683—1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(8) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 14 octobre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Grésy aux XIII cantons*. Lucerne, 10 novembre 1683. St-Arch. Zürich. Savoyen. A. 212² (1591—1682). p. 217 a.

(9) *Instructions au marquis de Grésy, etc.* 1683. loc. cit. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 17 marzo 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII.

(10) Eldg. Absch. VI²A. 100 (Luzern, 18. Oktober 1683).

quer. Le succès très relatif, on l'a vu, de la médiation française lui permit du moins de mener à bien ses propres négociations, d'apaiser certaines exigences des « Waldstätten » et d'en rejeter d'autres, ⁽¹⁾ voire d'offrir de concert avec le ministre de Louis XIV son entremise pour hâter la solution du différend berno-valaisan de Saint-Maurice. ⁽²⁾ La diète réunie à Lucerne en mars 1684 vit ses démarches couronnées de succès. ⁽³⁾ Le 12 de ce mois, la confirmation du traité helvético-piémontais eut lieu « fort simplement » dans cette ville, en dépit des intrigues fomentées contre elle jusqu'à la dernière heure par l'ambassadeur espagnol, à la suggestion des autorités de Berne. ⁽⁴⁾ Mais aussi bien Grésy n'estimait pas que sa tâche fût terminée. Lorsque, le 3 août, il prit congé des magistrats du principal des *Waldstätten* ⁽⁵⁾ pour regagner Chambéry, puis Turin, par la voie de Fribourg et de Genève, l'accession ménagée par ses soins des catholiques d'Appenzell à l'alliance ducale était en bonne voie. ⁽⁶⁾ De fait elle se produisit en octobre de cette même année, ⁽⁷⁾ précédant d'une quinzaine de mois celle des Glaronnais de l'ancienne croyance, enfin rapatriés avec ceux de la nouvelle. ⁽⁸⁾

XXVIII. Les dissensions qui mettaient aux prises les deux groupements confessionnels en Helvétie s'étaient si bien enracinées dans ce malheureux pays que la certitude de l'imminence d'un péril extérieur ne parvenait même plus à en entraver le développement. A l'heure où le différend de Glaris entrait dans sa phase aiguë, Uri, Schwytz, Zoug et les catholiques d'Appenzell et de la vallée de la Linth, non contents de recourir à l'assistance militaire de l'étranger, refusaient avec obstination de participer aux frais d'un « défensional » dont eussent profité en première ligne leurs adversaires protestants. ⁽⁹⁾

(1) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 18 novembre et 23 décembre 1683, 10 février 1684. loc. cit. — *Li VI cantoni cattolici al duca di Savoia*. Lucerna, 13 dicembre 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. princ. forest. XIV. — Eidg. Absch. VI^a A. 103 a (Luzern, 13.—14. Dezember 1683).

(2) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 13 janvier 1684. loc. cit. — *Gravel au roi*. Soleure, 2 février 1684; *Le roi à Gravel*. Versailles, 11 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 32, 37.

(3) *Tillier à Saint-Thomas*. Lucerne, 9 mars 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Gravel au roi*. Soleure, 15 mars 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 80. — Eidg. Absch. VI^a A. 106 a (Luzern, 10.—13. März 1684).

(4) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 24 février et 16 et 23 mars 1684. loc. cit. — *Memoria del conte Leopardi concernente le medaglie, catene e pensioni che si sogliono dare per la rinovazione della Lega con gli Svizzeri*. 12 marzo 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Svizz. VI. — *Instrument de la solennisation du renouvellement de l'alliance helvético-piémontaise*. 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 128.

(5) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 2 août 1684. loc. cit.

(6) *Procura fatta da S. A. R. al marchese di Gresy per il trattato di comprensione de' cattolici del cantone d'Appenzell nella Lega dell' A. S. R. con li cantoni cattolici*. s. d. (1684). Arch. di Stato Piemontesi. Negoz. con Francia. n° VI. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 5 mai et 22 juin 1684. *Ibid.* Svizz. Lett. min. XXIII. — *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 17 août 1684. *Ibid.*

(7) *Ibid.* — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 12 octobre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(8) *Ibid.* — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 10 janvier 1686. loc. cit.

(9) *Nouvelles de Francfort*. 15 novembre 1683. Gazette d'Amsterdam du 23 novembre 1683. — Eidg. Absch. VI^a A. 81 b (Baden, 4. Juli 1683)

Une fois de plus l'espoir était déçu qu'avaient conçu les amis sincères de la Suisse de la voir se ressaisir en présence du danger et consacrer à faire face à celui-ci l'énergie que mettaient ses enfants à se combattre entre eux. A dire vrai, si ce danger se dessinait en Alsace, où de fortes concentrations de troupes françaises étaient opérées,⁽¹⁾ il n'y avait guère que les ministres de la maison d'Autriche qui eussent intérêt à le signaler ailleurs encore,⁽²⁾ soit du côté de la Lombardie, que l'on prétendait menacée par les armes du roi Très-Christien, ou de celui du *Bodensee*, depuis que la mission accomplie par Bourgeauville auprès des évêques d'Augsbourg et de Constance fournissait aux Impériaux un prétexte de déchaîner l'opinion sur les rives du haut Rhin contre les projets de conquête prêtés à Louis XIV.⁽³⁾

Mieux que dans le passé peut-être, les Confédérés se rendaient compte de la puissance des moyens d'action dont disposait leur grand allié d'occident.⁽⁴⁾ Et la situation dans le voisinage immédiat des Ligues leur apparaissait d'autant plus grave que les événements de Hongrie commençaient à détourner l'attention de Léopold I^{er} de ceux de la Souabe et du Brisgau.⁽⁵⁾ Malgré les déclarations rassurantes de Gravel,⁽⁶⁾ il y avait lieu de redouter soit un coup de main français sur Constance et les villes forestières,⁽⁷⁾ soit de pressantes démarches de la diplomatie de la cour de Vienne en vue d'introduire dans ces dernières des garnisons helvétiques aux ordres de généraux autrichiens.⁽⁸⁾ Or, si le gouvernement de Paris n'élevait aucune objection de principe contre l'occupation par les Suisses de Rheinfelden et des places fortes de la ligne du Rhin, dont lui-même ne méditait pas la conquête,⁽⁹⁾ il eût considéré en revanche

(1) *Die oberöest. geheime Râthe an den Kaiser*. Innsbruck, 1. Juni 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 316. — Eidg. Absch. VI² A. 45 d (Aarau, 29. Mai 1682).

(2) *Ferdinand, Freiherr von Stadel, an den Kaiser*. Constanzt, 18. Mai 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 293.

(3) *Franciscus Joan, Episc. Constantiensis, Domino Ludovico Decimo Quarto, Galliarum et Navarrae regi Christo*. Marisurgii, 2 aprilis 1682. Bibl. Nat. f. fr. 10,700. p. 27. — *Bourgeauville au roi*. Mersebourg, 3 avril 1682. *Ibid.* — *Gravel au roi*. Soleure, 19, 23 et 30 mai 1682; *Le roi à Gravel*. Versailles, 20 mai 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 86, 90, 91^{vo}; LXXIII. 105. — *Landsee an den Kaiser*. Constanzt, 21. und 28. Mai, 18. Juni 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 296, 310, 325. — „Vorgestern abendts ist der frantzôs. Abgesandte bey dem Schwäbischen Crayss zu Mörsburg angelangt, alda er aber erst bey Ihr. fürstl. Gnad. von Costlauz folgenden tag sich angeben, und hoffe ich dessen negotiation fürdersambst zu penetrieren.“ *Landsee an den Kaiser*. Constanzt, 22. Juni 1682. loc. cit. — *Herzog Karl von Lothringen an Johann Franzen, Freyherrn von Landsee*. Innsbruck, 30. Juni 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. p. 350.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 14 mars 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 72^{vo}. — Eidg. Absch. VI² A. 50 b (Baden Juli 1682).

(5) *Le roi à Gravel*. Versailles, 8 juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 141.

(6) Eidg. Absch. VI² A. 51 c (Baden, 4. Juli 1682).

(7) *Landsee an den Kaiser*. Constanzt, 28. Mai 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 310. — *Leslie an den Herzog von Lothringen*. Constanzt, 4. März 1683. *Ibid.* Schweiz. F. LVIII. 28.

(8) *Landsee an den Kaiser*. Constanzt, 28. Mai 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 310. — *Gravel au roi*. Soleure, 28 novembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 132.

(9) *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} mars 1681. Aff. Etr. Suisse. LXX. 64. — *Le roi et Colbert de Croissy à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 19, 26 mars et 9 avril 1681. *Ibid.* LXX. 72, 80; LXXVII. 90. — *Proposition faite à Bade par Mr de Gravel*. 14 juillet 1682. *Ibid.* LXXI. 207.

comme un échec de sa politique que cette occupation fût décidée à la requête et aux frais de l'empereur.⁽¹⁾ La diète réunie à Bade en juillet 1682 eut à délibérer sur « le point de sûreté », soit, en d'autres termes, sur les mesures à arrêter afin de prévenir toute violation du sol des Lignes par les belligérants.⁽²⁾ Gravel, qui, malgré l'absence simultanée de l'ambassadeur d'Espagne, comte Arese, et du commissaire impérial, baron de Landsee, se défiait des menées de leurs secrétaires, ne quitta l'Argovie qu'après avoir pris connaissance du recès dans lequel les cantons décidaient de ne défendre que le territoire helvétique et non point Constance, ni les villes forestières.⁽³⁾ A dire vrai, les ministres de la Hofburg revinrent à la charge en novembre. A cette date, un nouvel agent de « l'Auguste Maison », le comte de Leslie s'aboucha avec l'un des bourgeois de Zurich, Jean-Gaspard Hirzel, dans l'espoir d'aplanir le différend du lac de Constance et de remettre sur pied un projet de neutralisation de la rive droite du fleuve, de Bâle jusqu'au delà de Schaffhouse, projet qui semblait tenir particulièrement à cœur au duc de Lorraine.⁽⁴⁾ Il n'y réussit pas, en dépit de l'appui du grand-maître de la cour de l'abbé de Saint-Gall, Fidèle de La Tour, que le prélat continuait à dépêcher aux diètes générales, bien qu'il s'exposât de ce chef à la totale suppression de ses pensions sur le trésor royal.⁽⁵⁾

XXIX. Partagés entre la crainte révérencielle que leur inspirait la puissance du roi Très-Christien, et le mécontentement qu'ils éprouvaient d'avoir constamment à veiller, du fait du voisinage de ses armes, à leur propre sécurité, les Confédérés apprirent coup sur coup, en juin 1683, la venue de ce prince en Franche-Comté, puis son passage en Alsace, où l'appelait le désir d'inspecter

(1) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 4 mars 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 53. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 14 septembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 326.

(2) *Instruktion was Frantz Carl Jacob Würtz (Wirz) von Rudenz, fürstl. Constanziſcher Rath und Obervogt zu Gottlieben unnd Johann Everhardt Reding von Biberegg, fürstl. S^{ht} Gallischer Rath und Kayserl. Obervogt zu Rosenberg, als Abgeordnerts auss allergned. Kayserl. Befelch, de dato 5. Junii currentis bey der auf St. Johannis Bapt. Tag zu Baden in Ergau bevorstehenden Ordlnari Tagleistung zu verrichten haben*. 22. Juni 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 333. — *Gravel au roi*. Bade, 20 juillet et 28 novembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 101^{vo}, 132.

(3) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 16. Juli 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 359. — *Gravel au roi*. Bade, 20 juillet; Soleure, 2 août 1682; *Le roi à Gravel*. Versailles, 29 juillet et 12 août 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 101^{vo}, 114; LXXIII. 170, 187. — *Nouvelles de Bâle*. 17 août 1682. Gazette de France. 1682. p. 550. — *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 3 octobre 1682. Simancas. Estado. 3402.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 21 et 23 novembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 131, 132. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 25 novembre 1682. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XXII. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 11 décembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 279. — *Landsee an den Herzog von Lothringen*. Constanz, 17. Dezember 1682. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 433. — *Der Röm. Kays. Mayt Präsidenten, Canzler, Regenten und Hof Cammerträths oberæster. Landen an den Herzog von Lothringen*. Innsbruck, 6. Februar 1683. *Ibid.* Schweiz. F. LVIII. 2.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 28 novembre 1682. loc. cit. — *Die oberæster. geheime Ræthe an Rassel*. Innsbruck, 27. Oktober; *Rassel an dieselben*. Constanz, 7. Dezember 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 248, 290.

en personne ses troupes dans cette région.⁽¹⁾ La brièveté de son séjour à Besançon ne leur ayant pas permis de l'envoyer saluer dans cette ville,⁽²⁾ la question se posait pour eux de savoir s'ils lui dépêcheraient comme naguère des députés à Brisach, ainsi que le suggéraient les autorités de Bâle, de Berne et de Zurich, plus particulièrement intéressées à se concilier la bienveillance du Louvre,⁽³⁾ ou si, selon l'avis qui semblait prévaloir parmi d'autres membres de la Confédération, ils se contenteraient de lui adresser par courrier spécial une missive courtoise et déférente à l'occasion de son arrivée à proximité de leur frontière.⁽⁴⁾ Les députés réunis en Argovie s'arrêtèrent à un moyen terme. Bâle fut chargée et accepta de déléguer quelques-uns de ses conseillers en Alsace afin d'y féliciter le souverain au nom du Corps helvétique et de lui remettre une « lettre de compliments » émanée du *Vorort*.⁽⁵⁾ Ils n'oublièrent qu'une chose: ce fut d'aviser Gravel de leur décision.⁽⁶⁾ Le roi releva ce manque d'égards au cours de l'audience que les représentants de ses alliés suisses eurent de lui à Colmar le 24 juin.⁽⁷⁾ Mais il ne leur en tint pas rigueur. Il les pria au contraire d'assurer leurs supérieurs de son « affection » et s'attacha à les reconforter « par de bonnes paroles », ainsi que l'avait fait Louvois à leur passage à Huningue, le 19.⁽⁸⁾

(1) „Le desseln du voyage du roy, malgré quelques spéculatifs, qui prétendent qu'on en veut à Phillpsbourg, n'est autre qu'une reveue générale des troupes et un moyen de les rendre complets et en bon estat.“ *Extrait de la lettre d'un confident*, le 12/22 juil. 1683. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 47. — *Decoux à San Tomaso*. Lucerna, 5 maggio 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Mémoires de Saint-Hilaire* (éd. Lecestre). II. 14 sqq.

(2) *Le roi à Gravel*. Bellegarde, 9 juin 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 182.

(3) *Bern an Zürich*. 28. Mai/7. Junl 1683. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 38. — *Basel an Zürich*. 30. Mai/9. Junl 1683. *Ibid.* XVIII. n° 40. — *An Zürich: Luzern* (14. Junl); *Zug* (15. Junl); *Schaffhausen* (6./16. Junl 1683). *Ibid.* XVIII. n° 42—42 b. — *Instruktion an die Herrn Ehrengesandten zu Baden*. Jull 1683. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. S. 182.

(4) *An Zürich: Luzern* (11. Junl); *Zug* (12. Junl); *Uri* (14. Junl); *Schaffhausen* (4./14. Junl); *Schwyz* (14. Junl); *Solothurn* (16. Junl); *Appenzell kath. und evangel.* (16. Junl); *Glarus* (6./16. Junl 1683). St-Arch. Zürich. XVIII. n° 41 a à 41 d. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 17 juin 1683. loc. cit.

(5) *An Zürich: Luzern* (14. Junl); *Zug* (15. Junl); *Schaffhausen* (6./16. Junl 1683). loc. cit. — *Basel an Zürich*. 6./16. Junl 1683. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 44. — *Les XIII cantons au roi*. Zurich, 6./16. Junl 1683. *Ibid.* XVIII. n° 45. — *Bâle au roi*. 11/21 juil. 1683 (en créance sur Emmanuel Socin; Christophe Burckhard; Jean-Henri Zeslin et Jean-Conrad Harder). St-Arch. Basel. Frankr. B² (Gesandtschaften an den französis. Hof u. s. w. 1673—1770). — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 15/25 giugno 1683. Frari. Zurigo (1674—1684). — *Compliment fait au roy Louis XIV à Colmar, au nom de tout le Corps helvétique, par Messrs de Basle, prononcé en français par M^r Zeslin, tribun, le 17/27 juin 1683*. St-Arch. Basel. Frankr. B² (Gesandtschaften an den französis. Hof u. s. w. 1673—1770).

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 20 juil. 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 208. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 14 juillet 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(7) *Bern an Zürich*. 8./18. Junl 1683. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 46. — *Le roi à Gravel*. Molsheim, 28 juin 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 210. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 15/15 luglio 1683. loc. cit.

(8) *Le roi aux XIII cantons*. Colmar, 24 juin 1683. St-Arch. Zürich. Franz. königl. Missiven. C. IV. 9; Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 166. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 15/25 giugno 1683. loc. cit. — „C'est avec bien de la joye que je vois les députés des cantons. J'ayne tout ce qui vient de leur part et vous leur pouvez dire que je tesmoigneray dans les occasions l'affection que j'ay pour eux“ (Paroles du roi). *Basel an Zürich*. 17./27. Junl 1683. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 48. — *Vuillemin*. op. cit. III. 211.

Certes les Confédérés ne demandaient qu'à se laisser convaincre de la sincérité de ces démonstrations pacifiques. Toutefois la présence aux portes de Bâle du secrétaire d'Etat à la Guerre, la nouvelle qu'il s'appropriait à y poser la première pierre d'un « grand pont » sur le fleuve, l'annonce enfin que des travaux considérables étaient en cours d'exécution au fort de l'Ill semblaient autant de démentis à ces assurances tranquillissantes.⁽¹⁾ Gravel n'ignorait rien de ces récriminations. Bien mieux, il en connaissait l'origine. L'ambassadeur savait que, déçus de l'espoir d'intéresser les cantons à la défense des villes forestières, les agents des gouvernements d'Innsbruck et de Milan s'attachaient à leur dépeindre le roi Très-Christien comme un voisin dangereux, déterminé à les encercler « par terre et par eau ». ⁽²⁾ S'étant porté à Bade, en juillet, pour y travailler à l'accommodement du différend de Glaris, il crut devoir mettre cette occasion à profit pour déjouer la manœuvre autrichienne, répondre aux affirmations malveillantes de l'envoyé autrichien Sommervogel, ⁽³⁾ en dévoiler la perfidie et affirmer une fois de plus la volonté qu'avait son maître de consolider les relations amicales entre les deux pays. ⁽⁴⁾ Mais aussi bien Louis XIV n'entendait pas que son représentant aux Ligues s'abaissât jusqu'à entreprendre la justification des mesures de précaution très légitimes arrêtées par lui « sur le sol français ». ⁽⁵⁾ Comme, d'autre part, l'envoyé archiducal, dont les démarches étaient surveillées à Zurich, ⁽⁶⁾ évitait de s'engager à fond dans une controverse qui pouvait aisément tourner contre lui, et qu'enfin, interpellés en pleine diète, les députés de Bâle s'étaient vus contraints de convenir que les inconvénients résultant pour leur cité de la proximité de la forteresse d'Huningue étaient nuls en somme, les arguments invoqués par Gravel à l'appui de sa thèse ne furent que peu ou pas contredits. ⁽⁷⁾

(1) *Decoux à Madame Royale*, Lucerne, 30 septembre 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Basel an Zürich*, 12/22. Januar, 2./12. November 1684. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — *Orelli al segretario del Senato*, Zurigo, 11 febbraio 1681. loc. cit. — A. Huber. Geschichte Hünigens von 1679—1698 (Basel, 1894). 80 sqq.

(2) „Que l'on ordonne encore à ce ministre (Casati) de persuader aux Suisses de ne point payer les droits que V. M^{te} avoit desja commandé d'establir dans leur voisinage et de leur représenter que, lorsque la forteresse (Huningue) qu'Elle a fait bastir sera achevée, elle aura des prétentions bien plus grandes et plus préjudiciables à leur liberté que ces droits qu'Elle veut exiger présentement.“ *Estrades au roi*, Turin, 11 janvier 1681. Aff. Etr. Turin. LXXII. 17. — *Landsee an den Herzog von Lothringen*, Constanz, 28. Mai 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 48. — „Il campeggiamento ch'il Christianissimo ha destinato in Borgogna da di pensare ancora alli SS^{ti} di Berna per Ginevra et li paese di Vd.“ *Il capitano Carlo Conrado Beroldingen al conte Ercole Visconti de Saliceto*, Lugano, 30 maggio 1683. Arch. Viscontia Milano. — *Avvisi di Milano*, 16 giugno 1683. Aff. Etr. Gènes. XVIII. 428^{vo}. — *Gravel au roi*, Bade, 13 juillet 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 222.

(3) *Die oberöster. geheime Rütthe an den Kaiser*, Innsbruck, 22. Juñl 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 56. — *Instruktion und Befehl was der Röm. Kayserl. vorderöster. Regenten Rath Dr Johann Philipp Sommervogel bey der auf St Johannis Bapt. Tag st. vet. zu Baaden als abgeordneter zu verrichten und zu negotieren habe*, Innsbruck, 22. Junl 1683. *Ibid.* Schweiz. F. LVIII. 58.

(4) Eidg. A. h. sch. VI² A. 81 c, 96 b.

(5) *Le roi à Gravel*, Versailles, 22 juillet; Fontainebleau, 12 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 227, 253. — *Gravel au roi*, Bade, 3 août 1683. *Ibid.* LXXV. 247.

(6) *Gravel au roi*, Bade, 21 juillet 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 229.

(7) *Gravel au roi*, Bade, 3 août; Soleure, 18 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 247, 281.

A y regarder de près toutefois, c'était moins la menace militaire que la menace économique dont les Bâlois se montraient émus. Ils redoutaient en effet qu'au Louvre on ne cédât à la tentation de tirer parti de la construction d'un pont sur le Rhin pour augmenter les tarifs douaniers en Alsace et y percevoir de nouveaux droits sur les marchandises introduites en Suisse ou sur celles exportées de ce pays.⁽¹⁾

Très reconnaissant envers les Confédérés des termes de la missive dans laquelle ceux-ci le félicitaient au sujet de la naissance de son petit-fils, le duc de Bourgogne, et exprimaient le regret que d'autres alliés de la couronne eussent été avisés avant eux de cet heureux événement,⁽²⁾ le roi Très-Christien se déclarait fort sensible en outre à l'empressement qu'apportaient les magistrats helvétiques à faire arrêter les déserteurs de la garnison d'Huningue et à les livrer au gouverneur de cette place, malgré les protestations indignées de la plupart de leurs administrés.⁽³⁾ En revanche il demeurait intraitable sur la question des péages, dont le maintien était considéré par lui comme un droit régalien, atténué dans une faible mesure seulement par les privilèges commerciaux concédés jadis aux marchands des Lignes et renouvelés solennellement à Calais en 1658.⁽⁴⁾ Telle n'était pas au surplus l'opinion des Confédérés, ni même celle de Gravel, aux yeux duquel « l'affaire des douanes » constituait

(1) *Nouvelles de Cologne*. 20 novembre 1682. Gazette d'Amsterdam du 26 novembre 1682. — *Gravel au roi*. Soleure, 6 janvier; Bade, 21 et 27 juillet et 3 août; Soleure, 3 novembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 1, 229, 241, 217, 368. — *Relation de ce qui s'est passé dans la diète de Bade*. Soleure, 14 août 1683. *Ibid.* LXXV. 259. — *Bâle à Gravel*. 17/27 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 199.

(2) *Le roi à Zurich; à Berne*. Versailles, 8 août 1682. St-Arch. Bern. Frankr. DD. 105, 117; St-Arch. Zürich. Franz. königl. Missiven. C. IV. 9; Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 169. — *Le roi à Lucerne*. Versailles, 8 août 1682. St-Arch. Luzern. Französis. Königsmissiven. — *Gravel aux XIII cantons*. Soleure, 20 août 1682. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 28; St-Arch. Bern. Frankr. DD. 103; Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 345. — „Mr de Gravel, ambassadeur de France, a traité tout ce qu'il y avoit d'honnestes gens à Berne, en réjouissance de la naissance de M^{gr} le duc de Bourgogne. Il en fait préparer autant à Soleure.“ *Nouvelles de Cologne*. 28 août 1682. Gazette d'Amsterdam du 3 septembre 1682. — *Bâle à Gravel*. 6 septembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 372. — *Gravel à Fribourg*. Soleure, 12 septembre 1682. Arch. d'Etat Fribourg. France. XI. — *Les XIII cantons à Gravel*. Zurich, 13 septembre; *les divers cantons en particulier au même*. 13 au 30 septembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 387—489. — *Les XIII cantons au roi*. 13 septembre 1682. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 34. — *Zurich au roi*. 13 septembre; *Berne au roi*. 4/14 septembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 225, 247. — *Gravel au roi*. Soleure, 15 septembre; *Le roi à Gravel*. Versailles, 16 septembre 1682. *Ibid.* LXXII. 119; LXXIII. 212. — *Au roi: Bâle*. 6/16 septembre; *Fribourg*. 16 septembre; *Saint-Gall*. 16 septembre; *Lucerne*. 18 septembre; *Zoug*. 22 septembre; *Uri*. 26 septembre; *Unterwalden-le-Bas*. 26 septembre; *Glaris*. 19/29 septembre; *Schaffhouse*. 19/29 septembre 1682. *Ibid.* LXXIV. 228—287. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 25 septembre 1682. Arch. canton. Sion. Correspondance des ambassadeurs de France (1600—1686). A. 12. 23. — cf. Gazette de France. 1682. p. 609 (20 et non 30 août).

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 23 janvier, 6 et 20 février 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 52, 59, 84. — *A Gravel: Berne*. 15/25 janvier; *Zurich*. 15/25 janvier; *Bâle*. 27 janvier/6 février; *Fidèle de La Tour*. Saint-Gall, 7 février; *Jean Grebel*. Zurich, 1/11 février 1683. *Ibid.* LXXVI. 9—19. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 12 février 1683. *Ibid.* LXXV. 57.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 12 et 25 janvier 1681, 25 avril 1682. Aff. Etr. Suisse. LXX. 25, 31; LXXII. 81. — *Nouvelles de Cologne*. 30 janvier 1682. Gazette d'Amsterdam du 5 février 1682. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 15 janvier; Fontainebleau, 30 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 21, 288. — *contra: Theatrum Europaeum*. XII. 271.

le point faible de la politique du Louvre au sein des cantons, (1) et cela d'autant plus que ces derniers ne pouvaient pas ne point établir un parallèle entre les facilités que leur accordaient la régence d'Innsbruck et l'autorité lombarde en cette matière (2) et les « chicanes » sans fin à quoi recouraient les fermiers des gabelles de France avant de consentir à exécuter les ordres de la cour, lorsque ceux-ci répondaient pour une fois aux vœux du commerce helvétique. (3)

En réalité l'interprétation que l'on donnait à Paris à l'article de l'alliance relatif aux privilèges dont la « nation helvétique » était appelée à jouir dans l'intérieur du royaume annulait en partie leur efficacité. (4) La prétention de Colbert, prétention qui devait lui survivre, de n'exonérer des droits du fise à l'entrée en France les objets manufacturés aux Lignes que si la matière première ayant servi à leur confection était, elle aussi, d'origine suisse (5), suscitait tant à Zurich qu'à Saint-Gall de vives protestations, encouragées sous main par le gouvernement d'Innsbruck, lequel, prenant avec beaucoup d'à-propos le contre-pied de la politique économique du Louvre, s'attachait à ouvrir au négoce des cantons orientaux de nouveaux débouchés vers le Tyrol et la Souabe, (6) de manière à atténuer dans une certaine mesure les pertes résultant pour les Confédérés de l'épidémie meurtrière qui, dans ce même temps, sévissait sur leur cheptel. (7) Mais il y avait plus. Assez bénin en somme durant le régime autrichien, le « tarif d'Alsace » s'était aggravé depuis le passage de cette province sous la domination française. (8) Par suite, d'incessantes réclamations parvenaient à Paris, de Soleure et de Bâle, (9) de cette dernière ville surtout,

(1) *Nouvelles de Cologne*. 8 mai 1682. *Gazette d'Amsterdam* du 12 mai 1682. — *Gravel au roi*. Soleure, 23 janvier 1683. *Aff. Etr. Suisse*. LXXV. 52. — *Relation de ce qui s'est passé dans la diète de Bade*. Soleure, 14 août 1683. *Ibid.* LXXV. 259. — „Si la Suisse n'était considérée par des endroits plus importants que celui du commerce, elle se trouveroit bien plus onéreuse qu'utile au royaume.“ *Mémoire sur le gouvernement de Lyon par Lambert d'Herbigny* (1697). (impr. Revue d'histoire de Lyon, 1902). — *Eidg. Ansch.* VI^a A. 81c.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 18 août 1683. *Aff. Etr. Suisse*. LXXV. 281. — „Quoi qu'il y ait guerre déclarée entre la France et l'Espagne, il n'y a pourtant point d'interruption de commerce entre Milan et Lyon.“ *Nouvelles de Gènes*. 23 janvier 1684. *Gazette d'Amsterdam* du 27 janvier 1684.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 28 février 1682, 18 août, 16 octobre et 3 novembre 1683. *Aff. Etr. Suisse*. LXXII. 68; LXXV. 281, 351, 368. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 1^{er} juillet 1682; Fontainebleau, 30 août; Versailles, 29 octobre 1683. *Ibid.* LXXIII. 135; LXXV. 288, 355. — *J. Zetin à Gravel*. Bâle, 15 juillet 1682. *Ibid.* LXXIV. 136. — *Bâle à Gravel*. 17/27 octobre 1683. *Ibid.* LXXVI. 199.

(4) *Le roi à Gravel*. Versailles, 1^{er} et 8 juillet 1682. *Aff. Etr. Suisse*. LXXIII. 135, 141. — *Urs Buch à Gravel*. Soleure, 7 août 1682. *Ibid.* LXXIV. 180. — *Les cantons au roi*. Zurich, 26 juillet 1683. *Ibid.* LXXVI. 78. — *Fidel von Thurn an Landsee*. Sankt Gall, 9. März 1689. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. LX^o. 169. — *Dörfli ger*. op. cit. 150 sqq.

(5) *Ella W 11 d*. Die eidgen. Handelsprivilegien in Frankreich (St Gall, 1909). p. 215 sqq.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 2 décembre 1682, 3 novembre et 1^{er} décembre 1683. *Aff. Etr. Suisse*. LXXII. 131^{vo}; LXXV. 368, 418. — *Th. Rivler*. Vexations subies de 1681 à 1697 par les négociants saint-gallois établis à Marseille et à Lyon (Bull. de la Soc. de l'Hist. du Prot. franç. année 1904. p. 26).

(7) *Nouvelles de Hambourg*. 23 octobre 1682. *Gazette d'Amsterdam* du 29 octobre 1682.

(8) *Les cantons au roi*. 10 et 26 juillet 1683. *St-Arch. Zurich*. *Frankr.* XVIIII. n^o 50; *Aff. Etr. Suisse*. LXXVI. 75.

(9) *Réponse de la diète à M^r de Gravel*. 5 août 1683. *Aff. Etr. Suisse*. LXXV. 272. — *Relation de ce qui s'est passé dans la diète de Bade*. Soleure, 14 août 1683. *Ibid.* LXXV. 259. — *Bâle à Gravel*. 2/12 février, 9/19 février 1684. *Ibid.* LXXVIII. 50, 59.

aux autorités et aux bourgeois de laquelle le directeur des postes royales à Strasbourg supprimait de surcroît la faveur « de faire porter et prendre » à Brisach leurs lettres à destination du Palatinat et des Pays-Bas ou en provenance de ces pays.⁽¹⁾ Toujours est-il qu'en présence de l'émoi provoqué dans la région de la Birse par la perspective d'une augmentation prochaine des droits de péages perçus à la frontière d'Alsace, le roi Très-Chrétien, de prime abord enclin à atermoyer, quitte à poursuivre à l'heure propice l'exécution de son dessein,⁽²⁾ jugea prudent de battre en retraite, mais sur le terrain économique seulement,⁽³⁾ car, dès le début de l'année 1684, le gouvernement bâlois, constatant que les travaux du pont et des forts d'Huningue étaient poussés avec activité, s'employait en vain auprès du commandant de cette place à en entraver les progrès.⁽⁴⁾

L'instrument de réduction. — Son économie. — Ses conséquences. — Campagne entreprise par Gravel pour obtenir sa suppression. — Son succès. — Comptes de la trésorerie française aux Lîgues. — Ses charges. — Vénalité des autorités des cantons forestiers. — Politique suivie par le représentant de la cour de Madrid en Suisse. — Ses desseins. — Relèvement des affaires de la maison de Habsbourg. — Plans formés par le nouvel ambassadeur espagnol à Lucerne. — Venise et les levées suisses et grisonnes. — Lutte diplomatique à Fribourg et parmi les Waldstätten. — Son issue. — Le Tribunal della Sanità. — Mission suisse à Milan. — Vaines craintes de Gravel. — Crivelli et les pensions lombardes. — Fribourg et l'ambassadeur de l'Escurial. — Celui du Louvre maintient ses positions dans ce canton. — Ses largesses aux divers membres du Corps helvétique.

Les salines de la Franche-Comté et la politique du sel en Helvétie. — Ses vicissitudes. — Abus dans l'introduction du sel parmi les cantons occidentaux. — Traités conclus à ce sujet. — Obstacles apportés à leur renouvellement. — Luites intestines à Berne. — Erlach et Dachselhofer. — Le sel et les recrues. — Hostilité dont font preuve à l'endroit de la France les autorités siégeant au

(1) Bâle à Louvois, 26 août 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 216.

(2) Le roi à Gravel. Versailles, 15 janvier 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 21.

(3) Gravel au roi. Soleure, 9 décembre 1682; Le roi à Gravel. Versailles, 19 novembre 1683, 3 mars 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 137; LXXV. 376; LXXVII. 61.

(4) „L'on mande de Basle que Mr de Puisieux estoit arrivé à Huninghen pour y commander en qualité de gouverneur et que Mr de Basle l'avoient envoyé complimenter.“ *Nouvelles de Cologne*. 1^{er} mai 1682 et 25 février 1683. *Gazette d'Amsterdam* des 5 mai 1682 et 25 février 1683. — *Bericht wegen Kleinen Hünigen und dessen was die Franzosen von Gross Hünigen seit etlichen Tagen underthalbt tentirt und vorgenommen*. 4./14. Jull 1683. — *Instruktion an die Herrn Ehrengesandten zu Baden*. Jull 1683. — *Basel an Zürich*. 12./22. Januar, 2./12. November 1684. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch. S. 173, 182, 195, 211. — „Les François continuent leurs nouveaux ouvrages à Huninghen.“ *Nouvelles de Cologne*. 5 mars 1684. *Gazette d'Amsterdam* du 9 mars 1684. — *Instruktion auff... Herr Christoff und Hans Baltazar die Burckhardtten auff nächst bevorst. Badische Tag Leistung*. Basel, 15./25. November 1684. St.-Arch. Basel. Eidgenossenschaft. K. 10. — *Theatrum Europaeum*. XII. 660.

piet du Gurten. — Moyens employés par le roi pour la combattre. — Leur efficacité. — Indiscipline des fermiers des gabelles royales. — Capitulation bernoise. — La mission de Villars-Chandieu.

XXX. L'affaire des douanes semblait, ainsi que le reconnaissait Gravel, le point faible de la politique du Louvre en Helvétie.⁽¹⁾ Mais il en était d'autres qui, d'un intérêt tout aussi immédiat, tenaient une place non moins grande dans les préoccupations des Confédérés et dans celles de leur allié d'Outre-Jura, telles la lutte qui se déchaînait à nouveau entre les partisans de l'Espagne et ceux de la France au sujet du maintien ou de la suppression de cet « instrument de réduction » que l'ambassadeur du roi Catholique avait imposé en quelque sorte aux cantons de la clientèle de celui-ci,⁽²⁾ la compétition à quoi donnait lieu le monopole de l'introduction du sel en Helvétie et les deux thèses en présence quant à la possibilité pour les troupes suisses à la solde du Louvre de servir à l'offensive contre la maison d'Autriche.

Si méritées qu'eussent été pour une bonne part les critiques adressées naguère par le gouverneur de Milan à Casati, auquel il reprochait de s'être mépris du tout au tout quant à l'importance de l'appui militaire que le roi Catholique avait à attendre de ses alliés des Ligues, à supposer que ce prince se fût décidé à tenter d'expulser les Français des bailliages comtois, le ministre de l'Escurial à Lucerne avait clos sa carrière helvétique sur un succès qui rachetait et au delà sa défaillance momentanée au lendemain de l'occupation de Dôle et de Besançon par les armes de Louis XIV. A sa suggestion, on l'avu, les magistrats des petits cantons de l'ancienne éroyance avaient réussi à persuader à leurs administrés que le plus sûr moyen de toucher désormais de façon régulière leurs pensions espagnoles était de consentir à en réduire le montant. Or, le résultat le plus certain de cet acte gracieux avait été de renforcer notablement la puissance d'action des agents de la cour de Madrid aussi bien à Fribourg que dans la région du Gothard. L'économie financière réalisée par elle de ce chef était nulle. Le total des sommes affectées à sa propagande politique dans le massif alpestre et sur les bords de la Sarine n'avait pas varié. En revanche la répartition en était faite désormais avec plus de discernement. En d'autres termes, les membres des gouvernements cantonaux, plus après au gain que jamais, voyaient leurs gratifications particulières augmentées au détriment de la caisse publique dont la gestion leur était confiée.⁽³⁾ Comme, en outre, l'ambassadeur était parvenu à glisser dans le texte de ce document une interprétation fort léonine des articles VI^e et VII^e de l'*Union héréditaire* renou-

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 23 janvier 1683. loc. cit.

(2) *Melgar al rey*. Milan, 22 febrero 1681. S i m a n e a s. Estado. 3399.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 17 octobre 1682. A ff. E t r. S u i s s e. LXXII. 123^o. — «Ils (les magistrats) se soucient moins... des pensions que des gratifications, quoique, pour contenter les dites communes, ils fassent grand bruit pour les unes et ne disent rien pour les autres.» *Gravel au roi*. Soleure, 8 mai 1683. *Ibid.* LXXV. 153.

velée en 1511,⁽¹⁾ il n'était pas exagéré d'affirmer, qu'au cas où les choses en fussent demeurées là, le traité d'alliance franco-suisse eût subi une « écorne ». Et la gravité de celle-ci n'était pas contestable, encore que l'on se refusât à en convenir à Paris.⁽²⁾

On a dit ailleurs que la campagne entreprise par Gravel, du vivant de Casati et depuis le décès de ce diplomate, à l'effet de provoquer l'annulation de l'*instrument de réduction*, avait abouti à un résultat assez satisfaisant, dû en partie à l'incapacité du nouveau ministre espagnol, comte Arese, en partie aux progrès de l'influence française parmi les Conseils de Lucerne, en partie enfin et surtout à la supériorité des moyens de trésorerie dont disposait le représentant du Louvre à Soleure. Dès lors une contre-offensive tentée par l'envoyé de l'Escurial avait échoué,⁽³⁾ si bien, qu'au printemps de l'année 1682, le roi Très-Chrétien pouvait féliciter le successeur de Saint-Romain d'avoir remis sur le bon chemin « les alliés catholiques de sa couronne en Helvétie ». ⁽⁴⁾ Estimant sa victoire très assurée, l'ambassadeur de Louis XIV n'hésita pas à déclarer aux députés réunis en Argovie en juillet qu'il tenait à la disposition de leurs gouvernements respectifs les annuités de pensions que nombre de ceux-ci, tant protestants que catholiques, réclamaient en vain de lui depuis plusieurs années.⁽⁵⁾ Était-ce le retour aux « dépenses normales » prévues dans les « états » que ses prédécesseurs présentaient au contrôle de la surintendance des finances? Il l'espérait du moins et insistait pour que les crédits qui lui seraient accordés dans l'avenir ne fussent pas inférieurs à trois cent mille Livres par an, somme jugée par lui indispensable au bon fonctionnement de ses divers services.⁽⁶⁾ N'y avait-il pas intérêt en effet à ce que le ministre du gouvernement de Paris ne lésinât point sur son train de maison, alors surtout que ses collègues

(1) *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de Suisse*. Soleure, 27 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 280.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 11 avril 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 78. — *Le roi à Gravel*. Saint-Cloud, 22 avril 1682. *Ibid.* LXXIII. 84.

(3) *Arese a Zoug*. Coira, 16 gennaio 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 6. — *Gravel au roi; à Colbert de Croissy*. Soleure, 28 février, 11 avril, 16 mai 1682, 8 mai 1683. *Ibid.* LXXII. 68, 78, 88^{vo}; LXXV. 153. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 11 mars; Saint-Cloud, 22 avril; Versailles, 3 juin 1682. *Ibid.* LXXIII. 60, 84, 114.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 2 mai 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 84.

(5) *Untervalden-le-Haut à Gravel*. Sarnen, 26 novembre 1680, 23 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 277; St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (1670—1689). — *Lucerne à Gravel*. 29 novembre et 18 décembre 1680, 9 janvier 1682. Aff. Etr. Suisse. LXVIII. 282, 316; LXXVI. 212. — *Gravel à Lucerne*. Soleure, 7 décembre 1680. *Ibid.* LXVIII. 290. — *Gravel au roi*. Soleure, 19 mai, 20 juin, 16 août, 7 septembre, 10 octobre 1682, 13 mars, 20 juin, 18 août 1683. *Ibid.* LXXII. 86, 95^{vo}, 122; LXXIII. 195, 203; LXXV. 104, 208, 281. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 23 avril; Besançon, 16 juin 1683. *Ibid.* LXXV. 133, 189. — *Landsee an die oberöster. geheime Rätthe in Innsbruck*. Constanx, 10. Mai 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 52. — *A Gravel: Lucerne*. 9 août; Zurich. 1/11 août; Koenig. Glaris, 11 août; Schwytz. 23 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXXIII. 139; LXXVI. 81, 134, 145. — *Gravel à Zurich*. Soleure, 13 août 1683. St-Arch. Zurich. Frankr. XVIII. 51. — *Landsee an den Kaiser*. Constanx, 23. August 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 70.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 9 août 1681, 4 juillet, 17 octobre (Rockenacker) 1682, 13 mars, 20 juin, 27 octobre 1683, 19 janvier et 9 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXX. 203; LXXII. 100, 123; LXXV. 104, 208, 361; LXXVII. 18, 38. — *Le roi à Gravel*. Besançon, 16 juin 1683. *Ibid.* LXXV. 189.

autrichiens et espagnols n'arrivaient le plus souvent que de nuit à Bade, afin de «réduire leurs débours» et, par esprit d'économie, renonçaient à y tenir table ouverte? (1) N'était-il pas prudent de s'apprêter à faire face à des frais extraordinaires, qu'il s'agit du remboursement du capital avancé jadis à la couronne par Zurich, Bâle, Soleure et Fribourg, (2) de largesses à consentir à ces deux dernières villes pour faciliter l'achèvement de leurs enceintes fortifiées, (3) ou d'un accord à conclure avec les héritiers des créanciers militaires de Louis XIII des années 1636 et 1637? (4)

Il semble bien que Gravel, si avisé d'ordinaire, fit à cette heure fausse route en ses conjectures. Les mobiles de l'attitude des cantons forestiers en matière de politique extérieure continuaient à être des plus vils. (5) Ils venaient de les étaler à nouveau sans pudeur durant une diète réunie au pied du Pilate en juin 1682. (6) Outrés d'apprendre, qu'encore qu'elles se fussent prononcées contre le maintien de l'*instrument de réduction*, les autorités de Lucerne et de Schwytz réussissaient à toucher à la fois les pensions de France et les pensions d'Espagne, les députés d'Uri, d'Unterwalden et de Zoug ne devaient avoir de cesse qu'on ne leur eût communiqué le texte d'une déclaration qui, à la différence de celles de leurs supérieurs, était assez habilement rédigée pour contenter l'ambassadeur du Louvre, sans soulever l'opposition formelle de celui de l'Escurial. (7) Le jeu de ce dernier n'était plus un mystère. Il consistait à «*impegnar li Svizzeri*», selon l'expression favorite de Casati, en parfait accord sur ce point avec le duc de Lorraine, (8) à les faire servir en tout et partout

(1) *Gravel au roi*. Rockenacker, 17 octobre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 123^{vo}.

(2) *Liquidation de la dette de Zurich*. 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXI. 368. — *Mémoire sur la pension de Fribourg*. 1681. *Ibid.* LXXI. 386. — *Soleure au roi*. 6 février 1683. *Ibid.* LXXV. 65. — *Gravel au roi*. Soleure, 6 février, 6 mars, 9 juin et 24 novembre 1683. *Ibid.* LXXV. 59, 98, 191, 412. — *Le roi à Soleure*. Versailles, 18 février 1683. *Ibid.* LXXV. 70; à *Gravel*. Villers-Cotterets, 19 mars; Belfort, 21 juin; Versailles, 3 décembre 1683. *Ibid.* LXXV. 102, 198, 416. — *Fribourg à Gravel*. 4 juin 1683, 9 mars et 5 avril 1684. *Ibid.* LXXVI. 92; LXXVII. 93; LXXVIII. 105. — *Mémoire de la part de l'Etat et canton de Soleure à S. Exc. M^r de Gravel*. 11 décembre 1683. *Ibid.* LXXVI. 243. — *Fribourg à Colbert de Croissy et à Le Pelletier*. 5 avril 1684. *Ibid.* LXXVIII. 106. — *Reding, banneret, à Gravel*. Schwytz, 11 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 370. — *Bâle à Gravel*. 10/20 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 364.

(3) *Soleure à Gravel*. 6 février 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 67. — Dörfliger. 155 sqq.

(4) *Glaris à Pomponne*. 28 juillet 1678. Aff. Etr. Suisse. LXII. 135. — *Louvois aux XIII cantons*. Versailles, 29 novembre 1678. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch. E. 1277. — *Les XIII cantons au roi*. Zurich, 8/18 juillet 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 146. — *Gravel au roi*. Soleure, 16 décembre 1682. *Ibid.* LXXII. 140^{vo}. — *Requête des cantons adressée à M^r de Gravel*. Bade, 4 août 1683. *Ibid.* LXXVI. 103. — *Relation de ce qui s'est passé dans la diète de Bade*. Soleure, 14 août 1683. *Ibid.* LXXV. 259. — Eidg. A b s c h. VI^o A. 81c.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 15 décembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 447. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de la Suisse*. Soleure, 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 13 juin 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 93^{vo}.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 27 octobre 1680. Aff. Etr. Suisse. LXVII. 154. — *Arese a Remigio Rossi*. Colra, 11 marzo 1682. Arch. di Stato Lombard. Trattati. Grigioni. — *A Gravel: Schwytz*. 26 avril; *Zurlauben*. Zoug, 20 mai 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 109, 136. — *Copia traducida de carta de amigo de Lucerna al conde Arese*. junio 1682. Simancas. Estado. 3402.

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 16 décembre 1682, 9 février et 8 mars 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 140^{vo}; LXXVII. 88, 70. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 25 février 1684. *Ibid.* LXXVII. 49. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 21 juillet 1684. *Ibid.* LXXVII. 227.

à ses desseins, à obtenir des catholiques l'assurance, qu'en vertu du traité d'alliance renouvelé en 1634, ils défendraient Milan menacée, et de l'ensemble du Corps helvétique l'engagement que celui-ci prendrait sous sa protection. Constance et les villes forestières du Rhin, dans lesquelles l'empereur persistait à vouloir introduire non point des garnisons allemandes, bien qu'elles fussent « aussi bonnes et moins chères », ⁽¹⁾ mais des enseignes de Confédérés, dussent-elles même être composées de Valaisans, « les plus meschants soldats des Liges ». ⁽²⁾

Tout dénotait en somme l'imminence d'un grand effort austro-espagnol en Helvétie à l'effet d'y entraver le progrès des influences françaises. ⁽³⁾ Cet effort semblait d'autant plus indiqué à cette heure que les affaires de la Maison de Habsbourg tendaient à se relever. ⁽⁴⁾ Si le rapprochement hispano-anglais, d'ailleurs en bonne voie, n'était pas encore chose conclue, ⁽⁵⁾ le rapprochement austro-bavarois se dessinait en revanche peu à peu et la cause impériale gagnait du terrain à Munich. ⁽⁶⁾ D'autre part, en Suisse même et en Rhétie, les circonstances paraissaient plus propices que naguère à une offensive diplomatique énergique, quoique prudente. Convaincu enfin de son insuffisance, ⁽⁷⁾ l'envoyé d'Espagne, comte Arese venait « de demander honteusement son congé », ⁽⁸⁾ et son successeur Crivelli, élevé à l'école des Casati, se promettait d'entrer promptement en possession de sa charge et de suivre, avec la roideur en moins, les traditions du dernier ambassadeur de ce nom. ⁽⁹⁾ Mais encore importait-il

(1) *Le roi à Gravel*. Versailles, 11 décembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 279.

(2) *Mémoire sur les treize cantons suisses et leurs alliez*. 19 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 230.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 11 avril et 2 décembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 78, 134^{vo}.

(4) C. Brinkmann. *The relations between England and Germany. 1660—1688* (English Historical Review. t. XXIV. 463 sqq.).

(5) *Le roi à Varangeville*. Ypres, 31 juillet 1680. Aff. Etr. Venise. CIV. 113. — *Girolamo Venter al Senato*. Paris, 26 gennaio 1681. *Frarl. Francia*. CLXXII. n° 27 (2^{da}).

(6) *Mémoire pour servir d'instruction au Sr de La Haye-Vantelet étant pour le service du roy à Munich*. Fontainebleau, 7 juillet 1680. *Recueil des Instructions aux ministres de France en Bavière* (Paris, 1889). 71. — „J'ay bien voulu accorder à la prière du roy d'Angleterre un nouveau délai aux Espagnols jusqu'au 1^{er} Janvier pour l'acceptation de l'arbitrage.“ *Le roi à Amélot*. Versailles, 2 décembre 1682. Aff. Etr. Venise. LIX. 70. — *Sebast. Foscarini al Senato*. Paris, 24 febbraio 1683. *Frarl. Francia*. CLXXI. n° 476.

(7) *Melgar al rey*. Milan, 27 diciembre 1681. *Simancas. Estado. 3401*. — *Memorial del conde D. Juan Francisco Arese, embajador a los cantones esguizaros*. diciembre 1681. *Ibid.* — „Los cortos medios del conde Arese.“ *Consulta del Consejo de Estado* (Condestable de Castilla, Osuna, Los Balbases, Chinchon, Albuquerque). Madrid, 27 enero 1682. *Ibid.*

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 20 juin 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 95^{vo}. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 1^{er} juillet 1682. *Ibid.* LXXIII. 135. — *R. Mohr à Gravel*. Lucerne, 31 décembre 1682. *Ibid.* VI suppl. 170. — Jecklin. op. cit. n° 1941.

(9) *Tschudi à Gravel*. Coire, 14 décembre 1682. Aff. Etr. Grisons. XI. 64. — *Decoux à Gravel*. Lucerne, 31 décembre 1682. Aff. Etr. Suisse. VI suppl. 171. — *Enea Crivelli al governatore di Milano*. Milano, 14 gennaio 1683. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni. — *Melgar alli sei cantoni cattolici*. Milan, 16 gennaio 1683. St-Arch. Luzern. Spanien. Gesandte. — *R. Mohr à Gravel*. Lucerne, 11 février 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 19. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 17 février 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXII. — *Gravel au roi*. Soleure, 20, 27 février et 22 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 84, 92, 172. — Eidg. Absch. VI² A. 75 a (Luzern, 23. März 1683).

d'agir avec circonspection. Au bas mot, c'était en effet quatre-vingt mille Livres de pensions françaises à quoi les cantons forestiers allaient être contraints de renoncer, pour peu qu'ils se décidassent à rétablir l'*instrument de réduction*.⁽¹⁾ Or, le trésor de Madrid ne semblait guère en mesure de s'offrir à « les leur remplacer ». ⁽²⁾ Les protestants de surcroît souhaitaient la convocation d'une diète générale extraordinaire au sujet du différend de Glaris. A la suggestion des « Espagnolisez » de la région du Gothard, cette ouverture fut repoussée. ⁽³⁾ Aussi bien il était de l'intérêt des ministres de la maison d'Autriche de continuer à « négocier à part » avec les deux groupes confessionnels aux Liges. ⁽⁴⁾ Par suite un certain embarras se manifesta chez les conseillers de Charles II, lorsque leur parvint la nouvelle, fort exagérée d'ailleurs, que Venise était sur le point de solliciter de l'ensemble du Corps helvétique, voire des Grisons, la conclusion d'une alliance et la concession d'une levée de dix mille hommes. ⁽⁵⁾ Dans l'entourage immédiat du monarque, ce projet ne devait soulever aucune objection majeure. Les constellations politiques dans la Péninsule s'étaient modifiées depuis qu'en 1603 Fuentes exigeait l'annulation des capitulations de Davos. Les relations de la Sérénissime République avec les cours de Vienne et de Madrid étant devenues confiantes, ses armements ne pouvaient avoir d'autre objet que de parer à la menace française vers Casale. ⁽⁶⁾ Le gouverneur de la Lombardie, appréhendant en revanche que la diversion vénitienne ne portât préjudice à ses propres démarches, refusait de l'appuyer et ne consentait que de mauvaise grâce à ne la point combattre. ⁽⁷⁾ Toutefois ses craintes furent brèves. Au bout de quelques semaines déjà, elles se dissipèrent ensuite du retrait du projet qui les avait provoquées. ⁽⁸⁾

Au total le lieutenant général du roi Catholique dans la Haute-Italie suivait à l'endroit des alliés de celui-ci dans le massif alpestre une politique appropriée

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 28 novembre 1682. loc. cit.

(2) *Consulta del Consejo de Estado*. Madrid, 27 enero 1682. Simancas. Estado. 3401.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 23 décembre 1682, 13 janvier, 6 février, 10 avril 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 142^{vo}; LXXV. 23, 59, 130. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 1^{er} janvier 1683. *Ibid.* LXXIII. 298.

(4) *Fidel von Thurn an (Lodron)*. Skt Gallen, 6. Januar 1680. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 1 (1680—1682).

(5) *Arese al governatore di Milano*. Coira, 13 maggio 1682. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Grigioni. — *Junta sobre la noticia del conde Arese de la Liga y leva que se trata de Venecianos con Grisonos*. 20 mayo 1682. *Ibid.* — *Consulta del Consejo de Estado de 25 junio 1682 (Madrid)*... sobre el tratado de Liga entre Venecianos y Esquizaros. Simancas. Estado. 3401. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 12 février et 26 mars; *Gravel au roi*. Soleure, 27 février et 13 mars 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 57, 92, 104, 109. — *Nouvelles de Milan*. 31 août 1683. Gazette d'Amsterdam du 31 août 1683.

(6) *Avvisi di Milano*. 4 ottobre 1681, 14 giugno 1682. Aff. Etr. Gènes. XVI. 392; XVII. 42. — „Lorsqu'il s'agira du Milanois, la Seigneurie donnera secrètement aux Autrichiens les assistances qu'elle pourra, car elle craint fort la puissance de V. M^{te}. Varangeville au roi. Venise, 3 janvier 1682. Aff. Etr. Venise. CVI. 359^{vo}. — *Estrades au roi*. Turin, 21 février 1682. Aff. Etr. Turin. LXXIII. 206. — *Consulta del Consejo de Estado sobre el tratado de Liga entre Venecianos y Esquizaros* (Pedro de Aragon; Chinehon; Albuquerque). Madrid, 25 junio 1682. Simancas. Estado. 3401. — *Gravel au roi*. Soleure, 13 mars 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 104.

(7) *Arese à Melgar*. Coira, 13 mayo 1682. Simancas. Estado. 3401. — *Melgar ad Arese*. Milan, 22 mayo 1682. *Ibid.* — *Melgar al rey*. Milan, 30 mayo 1682. *Ibid.*

(8) *Ibid.* — *L'évêque de Béziers au roi*. Venise, 12 janvier 1684. Aff. Etr. Venise. LXXXIV. 19.

à leur esprit versatile et à l'âpreté dont ils faisaient montre dès que leurs intérêts économiques se trouvaient en jeu. A Fribourg, la situation lui paraissait très spécialement propice à l'exécution de ses desseins. L'argent destiné à gagner à l'Espagne les suffrages des Conseils de ce canton y était distribué entre les seuls partisans de cette puissance, tandis que celui du Louvre, jusqu'en 1684 du moins, devait être réparti indistinctement, sinon par portions égales, entre tous les membres de ces assemblées, ce qui diminuait d'autant son efficacité. (1) Aussi Melgar leur offrit-il d'un seul coup quatre annuités de pensions. (2) La lutte fut vive sur les bords de la Sarine en décembre 1682 et durant le mois suivant. (3) Mais elle ne se termina pas à l'avantage de ceux qui l'avaient engagée. (4) Battus de ce côté-là, les « Espagnolisez » cherchèrent sans retard à prendre leur revanche en s'attachant à circonvenir les « Waldstættten ». Aucun moyen ne leur parut à dédaigner pour atteindre ces fins. Comme la menace française sur Milan risquait de les diminuer aux yeux des Confédérés, ils arrêterent incontinent leurs mesures pour qu'elle servit leurs plans et faillirent y réussir. La simplicité de leur raisonnement en égalait l'astuce. A les entendre, dès lors que la conquête de la Lombardie par les armes de Louis XIV semblait inévitable, (5) les catholiques d'Helvétie, ayant intérêt à toucher le plus d'argent possible du gouvernement de Madrid avant cette « catastrophe », devaient rétablir d'urgence l'*instrument de réduction*, quitte à s'accommoder dans la suite avec le Louvre à ce sujet. (6)

Cette argumentation était habile certes, mais combien dangereuse aussi pour ceux qui y recouraient. A supposer en effet que les jours de la domination espagnole à Milan fussent comptés, n'y avait-il pas lieu pour les alliés suisses de la Couronne Catholique de dépêcher sans retard dans cette ville afin de tenter d'obtenir du gouverneur le remboursement de tout ou partie de leurs créances? Cette démarche, Uri l'avait suggérée au cours de la diète de juin 1682, mais les objections de Schwytz suffirent à la faire échouer. (7) Toutefois elle allait bientôt après s'imposer derechef à l'attention des cantons forestiers, dont les mesures de blocus décrétées par le Tribunal lombard « della Sanità » lésaient gravement le trafic commercial sur la route du Gothard, en même temps qu'elles affamaient les populations des bailliages transalpins. (8) Une

(1) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 30 août et 20 septembre 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 304, 310.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 6 janvier 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 1.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 6 janvier 1683. loc. cit.

(4) *Ibid.*

(5) *Varangeville au roi*. Venise, 11 janvier, 20 septembre, 18 octobre 1681. Aff. Etr. Venise. CVI. 14, 236, 268.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 9 décembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 137.

(7) *Copia traducida de carta de amigo de Lucerna al conde Aresc*. Junio 1682. Simancas. Estado. 3402. — Eidg. Absch. VI²A. 49i (Luzern, 15.—16. Juni 1682).

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 31 octobre et 7 novembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 127, 129. — Eidg. Absch. VI²A. 67, 68a, 70a.

mission helvétique prit en conséquence le chemin du *Naviglio Grande*.⁽¹⁾ Gravel appréhendait que, sous le prétexte de négocier le rétablissement de communications régulières entre Côme et Constance, elle ne consentit à resserrer les liens qui unissaient ses mandants aux maîtres de l'ancien duché des Visconti et des Sforza.⁽²⁾ Aussi bien ses craintes furent vaines. Ce que les députés suisses rapportèrent dans leurs foyers, ce fut la conviction que le peuple de Milan soupirait après un changement de régime.⁽³⁾ Et la promesse, à nouveau donnée, de la consignation d'importantes sommes de doublons dans la région du Gothard ne devait pas suffire à effacer l'impression fâcheuse que leur laissait, quant à la précarité de l'emprise espagnole sur la Haute-Italie, le bref séjour fait par eux dans ce pays.⁽⁴⁾

Pour une fois cependant cette promesse n'était pas un leurre. Lorsque, vers la fin de février 1683, Crivelli atteignit Coire dans l'intention de se rendre de là à Lucerne, en qualité d'ambassadeur ou de simple résident — on n'était pas encore fixé à ce sujet dans cette dernière ville⁽⁵⁾ —, il était suivi de mules chargées d'or, dont la répartition commença aussitôt entre les petits cantons,⁽⁶⁾ bien que ceux-ci, cédant ainsi qu'il a été dit aux sollicitations de Gravel, eussent annulé depuis peu, en termes plus ou moins catégoriques, l'*instrument de réduction*.⁽⁷⁾ Pour que l'Escurial consentit de pareilles avances à l'endroit de ses alliés, chez lesquels la satisfaction égala la surprise, alors surtout que le Louvre mettait au payement de ses pensions des conditions

(1) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 23 et 30 septembre 1682 et 17 mars 1683. Arch. di Stato Piemontese. Svizz. Lett. min. XXII. — *Nouvelles de Gênes*. 18 octobre 1682. Gazette d'Amsterdam du 12 novembre 1682. — *Gravel au roi*. Soleure, 31 octobre 1682, 3 avril 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 127; LXXV. 123. — *Memorial del residente de Esquilzaros* (Juan-Bautista Cassan). octobre 1683. Simancas. Estado. 3404.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 20 mars 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 111.

(3) *Villars à Pomponne*. Turin, 17 avril 1677. Aff. Etr. Turin. LXVI. 124. — *Lettres d'Alexandrie*. 12 et 15 février 1680. Aff. Etr. Milan. IV. 166. — „Les gentilzhommes et presque toute la noblesse sont peu contents du traitement que leur font les Espagnols... L'infanterie qui déserte continuellement est presque entièrement ruinée.“ *Relation de Milan donnée à l'abbé Morel par le Sr Vincenzo, Savio de Bergame*. juin 1681. Aff. Etr. Lombardie. IV. 191. — *Varangeville au roi*. Venise, 10 janvier 1682. Aff. Etr. Venise. OVI. 373. — *Gravel au roi*. Soleure, 31 octobre, 7 novembre 1682, 13 février 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 127, 129; LXXV. 71. — *Amclot au roi*. Venise, 27 mars 1683. Aff. Etr. Venise. CVII. 330.

(4) *Il conte Melgar alli sei cantoni cattolici confederati con S. M^a Catt^a*. Milano, 4 giugno 1681. Aff. Etr. Lombardie. IV. 189. — *Estrades au roi*. Turin, 28 mars 1682. Aff. Etr. Turin. LXXIII. 221. — „Partirono di qua sabbato di ritorno a cantoni gli ambri svizzeri senza sapersi ancora il risultato delle loro istanze.“ *Avvisi da Milano*. 21 octobre 1682. Aff. Etr. Gênes. XVIII. 150. — *Gravel au roi*. Soleure, 13 mars 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 101. — „Mr le comte de Melgar envoie demain 200,000 Livres aux cantons suisses catholiques, à bon compte des subsides que le roy leur donne pour les entretenir à sa dévotion.“ *Nouvelles de Milan*. 21 mars 1683. Gazette d'Amsterdam du 13 avril 1683.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 27 mars, 9 et 10 avril 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 117, 120, 133. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 9 et 23 avril 1683. *Ibid.* LXXV. 121, 133.

(6) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 23. August 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 70.

(7) *A Gravel: Unterwalden-le-Haut*. Sarnen, 24 février; *le landammann Schmid*. Altorf, 14 avril 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 65, 92. — *Gravel au roi*. Soleure, 6, 13 mars et 15 mai 1683. *Ibid.* LXXV. 98, 104, 165. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 26 mars 1683. *Ibid.* LXXV. 109. — *R. Mohr au même*. Lucerne, 19 août 1683. *Ibid.* LXXVI. 110.

souvent fort dures, il fallait que des raisons très pressantes l'y incitassent.⁽¹⁾ En fait le gouverneur de Milan, prenant ses désirs pour la réalité, estimait fort prochaine la paix entre le Turc et l'empereur.⁽²⁾ Il voyait déjà par anticipation les troupes de ce prince s'acheminer vers le Rhin et rétablir les affaires de la maison d'Autriche en Souabe, comme en Rhétie.⁽³⁾ Etant donné que la neutralité bienveillante des Suisses paraissait indispensable à la réussite de ce plan, l'heure n'était pas aux marchandages et la politique la plus recommandable était bien celle qui consistait à prévenir les exigences des Confédérés.⁽⁴⁾

Décidé à rompre avec les errements de son prédécesseur immédiat, voire à apporter dans ses relations avec les cantons plus de liant que Casati, qu'il se proposait cependant pour modèle, Crivelli faillit débiter en Suisse par un gros succès. A sa suggestion, les Conseils de Fribourg remirent à l'improviste sur le tapis la question de la validité de l'*instrument de réduction*, manifestation d'autant plus répréhensible et intempestive, selon Gravel, qu'ils venaient de toucher leurs pensions de France.⁽⁵⁾ La lutte fut chaude derechef sur les bords de la Sarine. Néanmoins les partisans du Louvre finirent par avoir raison de l'obstination de leurs adversaires qu'ils menacèrent de la dénonciation pure et simple du traité de 1634, au cas d'une nouvelle tentative de leur part de rendre inefficace celui de 1663.⁽⁶⁾ Encore que ses préventions, d'ailleurs justifiées, à l'égard de la versatilité helvétique subsistassent, l'ambassadeur de Louis XIV se crut cette fois maître de la situation.⁽⁷⁾ Assailli de demandes d'argent au cours de la diète de Bade de juillet 1683, il s'abstint de les décourager et promit même à ses hôtes la consignation entre leurs mains d'une deuxième annuité de pensions, en se réservant cependant d'examiner, au fur et à mesure de l'arrivée des fonds attendus de Paris, les titres particuliers de chacun des gouvernements cantonaux à cette faveur.⁽⁸⁾ Commencée à Zurich, à Fribourg, à Lucerne, à Soleure et dans d'autres Etats qui venaient de donner

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 5 juin 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 184. — *Reynold à Gravel*. Fribourg, 20 et 25 août 1683. *Ibid.* LXXVI. 112, 113.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 5 juin 1683. loc. cit.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} mai et 5 juin 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 143, 184. — *Le roi à Gravel*. Belfort, 21 juin 1683. *Ibid.* LXXV. 198.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 9 juin 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 191. — *Le roi à Gravel*. Belfort, 21 juin 1683. *Ibid.* LXXV. 198.

(8) *A Gravel: Unterwalden-le-Haut*. Sarnen, 24 février 1682; *Schmid, landammann*. Altorf, 14 avril 1682; *Jean Wirz*. Sarnen, 16 août 1683; *Schwytz*. 21 août 1683; 8 avril 1684; *Zurlauben*. Zoug, 21 août 1683; *Reding de Biberegg*. Schwytz, 24 août 1683; *Unterwalden-le-Bas*. Stans, 3 septembre 1683, 27 mars 1684; *Zoug*. 7 septembre 1683; *Bienne*. 14 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 65, 92; LXXVI. 107, 110, 115, 128, 143, 144, 194; LXXVIII. 94, 115. — *Landsee an die oberster. geheime Rätthe in Innsbruck*. Constanz, 10. Juni 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 52.

des preuves de leurs bonnes dispositions envers la Couronne Très-Chrétienne, (1) la répartition des sommes confiées à Gravel allait se poursuivre dans la Suisse primitive lorsque, à l'improviste, ce dernier eut vent qu'Uri, les deux Unterwalden et Zoug, tenus dès longtemps en suspicion dans son entourage et qui étaient parmi les plus empressés à le harceler d'exigences pécuniaires, avaient remis en secret à Crivelli une déclaration par où ils s'engageaient à observer désormais les diverses clauses de l'*instrument de réduction*. (2) La découverte d'une telle perfidie était bien faite pour justifier les défiances de ceux qui, à Paris même, se refusaient à reconnaître les avantages de l'« alliance des Confédérés », et ce ne fut pas l'empressement apporté par les cantons à se condouloir du décès de la reine, ou à se réjouir de la naissance du duc d'Anjou qui les fit changer d'avis. (3)

XXXI. Si, à deux reprises durant l'année 1683, la diplomatie de l'Escurial avait pu livrer bataille, avec des chances de succès, à celle du Louvre au sein des Conseils de Fribourg, il convient d'en chercher la raison dans le fait qu'un sourd mécontentement régnait parmi ces derniers depuis le jour où les salines de la Franche-Comté avaient cessé d'appartenir à l'Espagne pour passer sous la domination de la France. (4) Les vicissitudes de la « politique du sel » dans le climat des Liges ont été exposées plus haut. Qu'il suffise de rappeler ici les négociations parallèles conduites par les Confédérés en Bavière, en Tyrol, en Lorraine et ailleurs, à seule fin de se soustraire à l'emprise que le gouvernement de Paris s'efforçait d'exercer sur eux en monopolisant la fourniture à leurs cantons de cette denrée de première nécessité; (5) les mesures arrêtées

(1) *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 26 août 1682. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII. — *Gravel aux dizains du Valais*. Soleure, 17 mai 1683. Arch. eant. Sten. Corresp. des ambassadeurs de France (1690—1686). A. III. 12, 23. — *A Gravel: Lucerne*. 9 août; *Geldlin de Tiefenau*. Lucerne, 10 août; *Schwytz*. 28 août; *Unterwalden-le-Haut*. Sarnen, 23 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXXIII. 139; LXXVI. 91, 134, 212. — *Gravel au roi*. Soleure, 18 août 1683. *Ibid.* LXXV. 281.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 22 mai et 17 novembre 1683, 5 avril 1684. Aff. Etr. Suisse LXXV. 172, 386; LXXVII. 101. — *Le roi à Gravel*. Montbard, 3 juin 1683; Versailles, 3 décembre 1683, 7 et 21 avril 1684. *Ibid.* LXXV. 176, 416; LXXVII. 78, 118. — *Uri à Gravel*. Allorf, 26 février et 18 mars 1684. *Ibid.* LXXVIII. 78, 86.

(3) *Le roi aux XIII cantons* Saint-Cloud, 1^{er} août 1683; Versailles, 23 décembre 1683. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. nos 53, 57. — *Gravel à Colbert de Croissy*. Soleure, 11 et 14 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 256; LXXII. 216. — *Gravel à Zurich*. Soleure, 18 août 1683 et 5 janvier 1684. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. nos 52, 57. — *Les XIII cantons au roi*. 22 août 1683, 5/15 janvier 1684. *Ibid.* Frankr. XVIII. nos 55, 58; Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 119. — *A Gravel: les XIII cantons*. 22 août; *Zurich*. 13/23 août 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 118, 199. — *Soleure au roi*. 25 août 1683. *Ibid.* LXXVI. 129; *Zurich au roi*. 5 janvier 1684. *Ibid.* LXXXVIII. 6; *Berne au roi*. 7 janvier 1684; *Uri au roi*. 15 janvier 1684; *Zoug au roi*. 17 janvier 1684. *Ibid.* LXXXVIII. 12, 18, 23. — *A Gravel: Zurich*. 5 janvier; *Fribourg*. 7 janvier; *Lucerne*. 12 janvier; *Glaris*. 3/13 janvier; *Uri*. 15 janvier; *Berne*. 7/17 janvier; *Zoug*. 17 janvier; *Obwald*. 21 janvier; *Nidwald*. 3 février 1684. *Ibid.* LXXXVIII. 4—54.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 23 janvier 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 52. — Balthazard, Helvetia. II. 114 sqq. (Die Salzverträge mit Frankreich).

(5) „Le 11^e de ce mois, je receus une lettre de M^r de Saint-Romain, par la quelle il me donnoit avis qu'il venoit icy des Suisses de deux ou trois cantons pour faire un traité de sel avec Mons^r l'Electeur et que je devois sous main traverser leur dessein. Le 13^e de ce mois arriva icy un ambassadeur suisse, nommé le colonel Weiss, du canton de Berne, avec 2 députés de chacun des trois cantons

par les ambassadeurs à Soleure pour rompre ce dessein;⁽¹⁾ la répugnance des Suisses à consommer exclusivement du sel marin;⁽²⁾ les difficultés rencontrées dans le transport de celui-ci des marais de Peccais à Seyssel et, de ce lieu, à Yverdon; la maltôte éhontée des fermiers des salines de Provence, lesquels, moyennant une redevance annuelle à eux servie par ceux de la Franche-Comté, consentaient à ne point pousser à fond l'introduction de leurs minots dans la vallée du Rhône et la région des lacs romands. L'entrée des armes françaises dans les « trois bailliages » en 1674 avait modifié du tout au tout cette situation particulière. Désireux d'achever sans encombre sa conquête et de détourner ses alliés d'Helvétie de leur dessein de porter secours aux sujets jurassiens du roi Catholique, Louis XIV s'était engagé à leur fournir dans l'avenir du sel comtois à des conditions plus avantageuses encore que celles qui leur étaient faites au temps du régime espagnol. Mais, ainsi qu'il était à prévoir, le changement de domination une fois accompli à Dôle et à Besançon, cette promesse n'avait pas été intégralement tenue.⁽³⁾

Lorsque s'ouvrit l'année 1682, les fermiers français du sel vendaient « à leur fantaisie » celui-ci à la plupart des Etats confédérés.⁽⁴⁾ C'est assez dire que des abus criants se glissaient dans ce négoce dépourvu de contrôle. Seuls les cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure et le comté de Neuchâtel étaient possesseurs de traités leur assurant la livraison de quantités fixes de ce produit « avec la grâce du tiers ».⁽⁵⁾ Par malheur ces traités expiraient en 1684, et, malgré l'insistance apportée par les intéressés à en réclamer le renouvellement anticipé,⁽⁶⁾ le roi, convaincu de l'efficacité de l'arme qu'il avait en main pour

de Berne, Soleure et Basle, demandant de faire un traité de sel pour cinquante ans avec M^r l'Electeur.⁴ *De La Haye au roi*. Munich, 18 septembre 1675. A ff. Etr. Bavière. XXI. 141. — „L'ambassadeur suisse, dont je vous ay parlé dans une de mes précédentes, a conclu icy son traité de sel avec Mons^r l'Electeur pour les trois cantons de Berne, Soleure et Basle. Mons^r l'Electeur s'est obligé de faire conduire le sel jusques à Fridberg sur la rivlière de Lecq et, de là, les Suisses le porteront chez eux. Il y a bien du chemin jusques au canton de Berne.“ *De La Haye à Pomponne*. Munich, 25 septembre 1675. *Ibid.* XXI. 170. — *Instructions de Gravel*. 21 décembre 1675. loc. cit. — *Mémoire de Gravel*. septembre 1677. Bibl. Nat. Coll. Clairambt. 1001. p. 1515. — *Casati al governatore di Milano*. Coira, 14 febbraio 1680. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri e Grigioni.

(1) *Ferdinand-Marie, Electeur, à Gravel*. Munich, 7 juin et 12 septembre 1677, 25 janvier 1678 (accrédité Jean André, officier de la chambre des comptes de Bavière „qui se rend en Suisse pour le négoce du sel“). A ff. Etr. Bavière. XXII. 361, 367, 376.

(2) Maag, op. cit. 118.

(3) *Mémoire sur la fourniture du sel de Bourgogne*. 20 août 1677. A ff. Etr. Suisse. LXI. 131. — *Mémoire pour les fermiers du roy*. 1678. *Ibid.* V suppl. 258.

(4) *Mémoire du sel ordinaire et extraordinaire que les directeurs des salines de Bourgogne ont vendu depuis environ le 21 avril 1676 jusqu'aux mois d'avril et de moy 1677*. A ff. Etr. Suisse. LXI. 193. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 18 février 1682. *Ibid.* LXXIII. 43.

(5) *Mémoire du sel ordinaire et extraordinaire, etc.* loc. cit. — *Mémoire présenté par M^r Franconis pour une fourniture extraordinaire de sel au Valais*. 1679. A ff. Etr. Suisse. LXVI. 398. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 18 février 1682. loc. cit.

(6) *Gravel à Berne; à Fribourg; à Soleure*. Soleure, 9 mai 1682. St-Arch. Bern. Frankr. Bueh. FF. 551. — *Zurlauben à Gravel*. Zoug, 20 mai 1682; *Berne, Fribourg et Soleure à Gravel*. Berne, 6 septembre 1682; *Fribourg à Gravel*. 30 avril 1683. A ff. Etr. Suisse. LXXIV. 139, 375; LXXVI. 69. — *Berne à Gravel*. 9/19 janvier 1684. *Ibid.* LXXVIII. 16. — *Gravel à Berne*. Soleure, 8 mars 1684. *Ibid.* LXXVII. 75. — Eidg. A b s c h. VI^o A. 54 s (Baden, Jull 1682).

plier les autorités des Ligues à ses volontés, refusait de conclure désormais des contrats à long terme et prétendait assigner d'année en année à chacun des membres du Corps helvétique le nombre de minots destinés à sa consommation.⁽¹⁾

Dans la réalité, c'était l'attitude de Berne qui s'opposait en cette occurrence à ce que les catholiques de la Suisse occidentale reçussent la satisfaction qu'ils attendaient du Louvre. Les contingences de la politique intérieure du plus puissant des cantons déteignaient, malgré qu'il en eût, sur sa politique extérieure. La cabale montée contre l'avoyer Sigismoud d'Erlach par l'intrigant et austrophile *Seckelmeister* Dachselhofer, ancien capitaine au service de France, cabale tendant à déposséder le « Petit Conseil » de la plupart de ses prérogatives au profit de celui des « Deux Cents », composé pour une bonne part de « paysans ignares », n'était certes pas étrangère aux malentendus persistants entre l'ambassade royale à Soleure et le peuple du « Mittelland » et ses autorités.⁽²⁾ La prétention de ces dernières de n'accorder désormais des recrues au régiment bernois à la solde du roi Très-Christien qu'autant que celui-ci s'engagerait à concéder aux maîtres du pays de Vaud le monopole de la distribution du sel comtois parmi les Ligues n'était assurément pas recevable, ainsi qu'il a été dit plus haut.⁽³⁾ En outre, il semblait bien que, en dépit de ses dénégations « entortillées », le gouvernement siégeant au pied du Gurten n'omettait aucune occasion de desservir les intérêts de la Couronne de France,⁽⁴⁾ soit qu'il rendît les autres États confédérés attentifs au danger que la concentration, bientôt démentie au reste,⁽⁵⁾ de troupes étrangères à proximité du Jura faisait courir à l'indépendance helvétique,⁽⁶⁾ soit que, cédant aux adjurations des ecclésiastiques protestants, il préconisât l'interdiction absolue aux sergents recruteurs aux gages de Gravel de remplir leur mission dans les « baillings communs », soit enfin qu'il couvrit de sa protection les

(1) *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 18 février 1682; Versailles, 15 janvier, 12 février 1683; Compiègne, 12 mars 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 43; LXXV. 21, 57, 96. — *Gravel au roi*. Soleure, 28 février 1682, 27 février 1683. *Ibid.* LXXII. 68; LXXV. 92. — *Gravel à Fribourg*. Soleure, 19 mai 1683. *Ibid.* LXXVI. 85.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 13 janvier 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 23.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 23 et 30 décembre 1682, 10 novembre 1683, 29 mars 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 142^{vo}, 143^{vo}; LXXV. 378; LXXVII. 91. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 26 novembre 1683. *Ibid.* LXXV. 384. — St-Arch. Bern. Spruch Buch. XX (1679—1683). 612, 636 (Reerue Patent für Herru Obristen von Erlach. 9/19. August, 13/23. November 1682).

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 7 juin 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 166. — Schweizer. op. cit. 332.

(5) *Landsee an die oberösterreich. Rätthe in Innsbruck*. Constanx, 12. Jull 1683. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 63.

(6) *Bern an Basel*, 27. Mal/6. Juni 1682. St-Arch. Bern. Basel Buch. C. 623. — *Bern an Luzern*. 9/19. Juni 1682, 4/14. Mal 1683, 28. Mal/7. Juni 1683. St-Arch. Luzern. Schweiz. Neutralität (1679—1689). — *Berne à Gravel*, 13 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 73. — *Gravel au roi*. Soleure, 29 mai et 19 juin 1683; *Le roi à Gravel*. Bellegarde, 9 juin 1683. *Ibid.* LXXV. 178, 200, 182. — *Decouz à Madame Roynle*. Lucerne, 10 juin 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

déserteurs des garnisons du Sundgau et de la Haute-Alsace réfugiés sur ses terres.⁽¹⁾

Supprimer purement et simplement au canton récalcitrant ses annuités de pensions échues ou, mieux encore, le menacer de prêter assistance contre lui au duc de Savoie, au prince-évêque de Bâle et aux dizains de la vallée du Rhône n'était en somme qu'un médiocre palliatif.⁽²⁾ Le vrai, l'unique moyen de vaincre son obstination et de l'amener à résipiscence consistait à lui couper ses approvisionnements de sel.⁽³⁾ On s'y décida d'autant plus volontiers à Paris, qu'une fois déjà, au temps de la mission de Saint-Romain, semblable mesure avait été couronnée de succès.⁽⁴⁾ Mais aussi bien convenait-il que celle-ci fût appliquée sans faiblesse. L'ambassadeur n'eut pas trop de toute son énergie pour empêcher que des « particuliers » de Soleure, de Fribourg, voire de Sion ne ravitaillassent sous main les greniers d'Yverdon.⁽⁵⁾ Or, il ne s'attendait certes pas à ce que les fermiers royaux ne tinsent aucun compte de ses prescriptions et, contrairement aux ordres venus de la cour, continuassent à fournir des « minots » à Berne, alors surtout qu'ils en refusaient à d'autres cantons.⁽⁶⁾ De fait, plusieurs mois s'écoulèrent avant que Gravel eût gain de cause sur ce point. Déjà cependant ses prévisions commençaient à se réaliser.⁽⁷⁾ Et ce n'était pas l'exploitation de fortune d'une « meschante mine de sel aux limites du Valais » qui allait permettre aux autorités du « Mittelland » de résister à la menace de blocus suspendue sur elles.⁽⁸⁾ Dès lors leur capitulation paraissait prochaine. L'élection d'un nouvel avoyer, la persistance d'incidents de frontière aux portes de la vallée du Rhône et la crainte d'un soulèvement populaire contribuèrent à en hâter l'échéance, encore qu'on désirât au Louvre pousser à fond une expérience qui désormais ne pouvait se clore qu'à la confusion des dirigeants du plus puissant des gouvernements confédérés.⁽⁹⁾

(1) *Les officiers du régiment Stoppa à Berne*. Compiègne, 28 décembre 1679. St-Arch. Beru. Frankr. Buch. L. 343. — *Nouvelles de Cologne*. 12 décembre 1680 et 10 juillet 1682. Gazette d'Amsterdam des 18 décembre 1681 et 16 juillet 1682. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 29 juillet 1682, 17 mars 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXIII. 170; LXXVII. 78. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} mars, 10 et 17 mai, 7 juin 1684. *Ibid.* LXXVII. 63, 148, 156, 166.

(2) *Louvois à Gravel*. Versailles, 28 mars; Mouchy, 25 avril 1684. Arch. Guerre. DCCXI. 511; DCCXII. 475. — *Gravel de Marly au roi*. Augst, 9 décembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 454.

(3) *Extrait du mémoire envoyé par M^r de Gravel*. septembre 1677. Bibl. Nat. Coll. Clairamb. 1001. p. 1515. — *Gravel au roi*. Soleure, 23 décembre 1682, 13 janvier 1683, 26 janvier 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 142^{vo}; LXXV. 23; LXXVII. 26. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 8 janvier 1683. *Ibid.* LXXIII. 305. — *Berne à Gravel*, 14/24 février 1684. *Ibid.* LXXVIII. 72.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 26 janvier 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 26.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 26 janvier 1684. loc. cit.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 18 août, 16 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 281, 351. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 29 octobre 1683. *Ibid.* LXXV. 355.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 17 novembre 1683, 12 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 386; LXXVII. 120.

(8) *Gravel au roi*. Soleure, 31 mai 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 160.

(9) *Gravel au roi*. Soleure, 10 novembre 1683, 10 et 17 mai 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 378; LXXVII. 140, 156. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 18 janvier, 4 février 1684. *Ibid.* LXXVII. 12, 31; Péronne, 27 avril; Valenciennes, 25 mai; Versailles, 16 juin 1684. *Ibid.* LXXVIII. 36, 58, 170. — *Gravel aux dizains*

Dans la réalité, le ministre français n'eut pas la satisfaction de conduire à son terme cette épineuse négociation. Ce fut à son fils et successeur temporaire, le marquis de Marly qu'échut cet honneur. Vers la fin de la diète de Bade de juillet 1684, les députés bernois Erlach et Tillier exposèrent sans réticence à ce personnage l'état d'esprit de leurs compatriotes, aigris contre le roi Très-Christien depuis la chute de Strasbourg et décidés, semblait-il, à recourir aux pires extrémités plutôt que de se laisser imposer une démarche de contrition qui répugnait à leur amour-propre, non moins qu'à leur dignité.⁽¹⁾ Or, il existait un moyen très simple de tourner cette difficulté. Ce que Louis XIV demandait en somme à ses alliés du « Mittelland », c'était de prendre exemple sur leurs Confédérés des autres cantons, qui, tous ou presque tous, accordaient des levées et des recrues à sa couronne. Il ne les priait même pas de se déjuger, puisque en définitive, vérification faite, aucune interdiction formelle d'enrôlements pour le service étranger ne pouvait être invoquée par ses adversaires.⁽²⁾ Confier à un officier sujet de Berne la mission de solliciter des magistrats de cette ville l'autorisation d'y compléter les effectifs de sa compagnie paraissait la voie la meilleure pour sonder leurs dispositions à l'égard de la France.⁽³⁾ Villars-Chandieu tenta cette démarche et la réussit.⁽⁴⁾ Mais, comme il ne s'agissait là que du rétablissement du *statu quo ante*, la diplomatie royale aux Ligues était résolue à obtenir davantage et à poursuivre son succès tant que de nouvelles et subites offensives de ses rivales seraient à redouter.

L'Autriche et l'Espagne s'efforcent de contrecarrer les projets de levées en Suisse pour le service de la France. — Armes dont disposent ces deux puissances à cette fin. — Levée génoise. — La connivence lombarde. — Intervention de Gravel. — Son résultat. — Les Suisses et la grande ligue anti-française en préparation. — Effet que produit en Helvétie l'accroissement de la puissance ottomane. — L'empereur s'attache à recruter dans ce pays des auxiliaires pour ses armées. — Mission de Rassler. — Son échec.

du Valais. Soleure, 27 janvier et 16 juin 1684. Arch. canton. St on. Correspondance des ambassadeurs de France (1600—1686). A. III. 12. 23. — *Berne à Gravel.* 25 mai 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 169. — *Gravel de Marly au roi et à Colbert de Croissy.* Soleure, 5 août; Augst, 9 décembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 260; LXXII. 454. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de Suisse.* Soleure, 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280.

(1) *Berne à Gravel.* 14/24 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 72. — *Gravel de Marly au roi et à Colbert de Croissy.* Soleure, 5 août; Augst, 9 décembre 1684. loc. cit.

(2) *Gravel au roi.* Soleure, 19 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 125.

(3) *Le roi à Gravel.* Condé, 5 mai; Versailles, 30 juin 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 136, 184. — *Gravel au roi.* Soleure, 31 mai, 7 et 21 juin 1684. *Ibid.* LXXVII. 160, 166, 180.

(4) *Gravel de Marly au roi.* Augst, 9 décembre 1684. loc. cit. — *Négoc. du Sr de Gravel de Marly.* 1684. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XX.

XXXI. A aucun moment les agents de la maison d'Autriche ne s'étaient désintéressés de la lutte engagée entre l'ambassadeur du roi Très-Chrétien à Soleure et les autorités de Berne à l'occasion de l'approvisionnement de ce canton en sel étranger et du refus de recrues opposé aux officiers du régiment d'Erlach.⁽¹⁾ Non pas qu'ils espérassent intervenir avec succès dans la première de ces questions. Depuis l'annexion des bailliages comtois à la France, la cause était entendue. Maîtresse des salines de Provence et de celles de Bourgogne, cette puissance l'était désormais du marché du sel au delà du Jura. Sur le second point, au contraire, ils ne songeaient pas à désarmer et se croyaient en mesure de combattre avec efficacité la réalisation des désirs de Gravel. L'opiniâtreté mise par les Conseils du *Mittelland* à rejeter les ouvertures du Louvre était en partie leur œuvre et il n'avait pas dépendu d'eux que ceux-ci s'accommodassent de façon définitive avec Fribourg et Soleure, ce qui eût donné plus de poids à leur résistance aux exigences de Louis XIV.⁽²⁾

Au cours de la diète réunie à Bade en juillet 1682, Arese, impatient de prendre sa revanche des multiples échecs infligés à ses démarches en faveur du maintien de l'*instrument de réduction*, s'efforça d'obtenir des cantons qu'ils défendissent à leurs représentants dans les bailliages communs d'y autoriser des levées pour le compte de la France.⁽³⁾ Non sans peine, Gravel réussit à faire écarter cette prétention qui marquait le début d'une nouvelle et âpre campagne diplomatique.⁽⁴⁾ Ce n'était pas à la légère en effet que Casati avait inséré dans la dernière convention soumise par lui à l'agrément des alliés de son souverain une interprétation léonine des articles VI^e et VII^e du traité d'*Union héréditaire* de l'année 1511. Acceptée par les catholiques, cette interprétation eût rendu presque impossible à l'avenir toute « transgression » dans le service de leurs troupes à la solde du Louvre.⁽⁵⁾ Dès lors, au contraire, que l'œuvre maîtresse de l'ambassadeur espagnol s'effondrait par morceaux; dès lors que, l'un à la suite de l'autre, les cantons forestiers et leurs adhérents, à deux exceptions près, violaient honteusement la parole donnée à celui-ci;⁽⁶⁾ que ceux-là même qui, tels Uri, Nidwald et Zoug, s'étaient engagés en secret au représentant de l'Escurial à ne point observer celle que Gravel avait arrachée à prix

(1) *Mémoire (de Pierre Stoppa) touchant les affaires de Suisse*. 4 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 56.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 9 décembre 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 137. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 18 décembre 1682. *Ibid.* LXXIII. 287.

(3) *Nouvelles de Gênes*. 22 février 1682. ap. Gazette d'Amsterdam (du 17 mars 1682). — *Gravel au roi*. Soleure, 5 avril, 3 mai 1684; *Le roi à Gravel*. Tuilins, 17 mai 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 101, 137, 146. — *Relation du Sr Baron, le fils, sur ce qui luy a esté dit et qu'il a appris dans les cinq cantons où je (Gravel) l'ay envoyé touchant les levées et les recrues*. mai 1684. *Ibid.* LXXVII. 140.

(4) *Nouvelles de Cologne*. 19 juin 1682. Gazette d'Amsterdam du 23 juin 1682.

(5) *Schwytz à Gravel*. 26 avril 1682. Aff. Etr. Suisse. LXXIV. 109.

(6) *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 13 janvier 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de Suisse*. Soleure, 27 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 280.

d'or à leur incurable vénalité, rentraient peu à peu en grâce auprès du ministre de Louis XIV et parvenaient à toucher par ses soins une partie à tout le moins de leurs pensions; (1) dès lors que les protestations hispano-autrichiennes contre l'emploi de régiments suisses en terre d'Empire menaçaient de demeurer vaines, comme dans le passé, (2) l'unique moyen dont disposassent les gouvernements de Vienne et de Madrid d'entraver le départ pour la France d'auxiliaires recrutés sur le sol des Ligues était de solliciter du Corps helvétique des levées à leur exclusif profit ou à celui de leurs amis.

Déjà très empêchés de concilier entre elles les stipulations souvent contradictoires de leurs multiples alliances, les cantons de l'ancienne confession voyaient leurs hésitations grandir lorsque certains Etats, auxquels ne les attachait aucun traité en due forme, les requéraient de leur accorder des troupes mercenaires. A supposer de surcroît que le solliciteur fût à la veille d'assaillir l'un de leurs confédérés, ces hésitations tournaient à la perplexité. A l'heure où naguère, en 1672, la république de Gènes, en conflit avec le duc de Savoie, avait pris le parti d'enrôler des contingents suisses, les *Waldstetten* et Fribourg, qu'un instrument diplomatique fort clair en ses stipulations liait à ce prince, s'étaient rendu compte, une fois de plus, du péril que faisait courir à leur honneur la trop grande facilité avec laquelle ils souscrivaient des engagements précis envers l'étranger. Dix ans plus tard, au printemps de 1682, des circonstances presque identiques allaient placer les Lucernois et leurs adhérents en présence du même dilemme angoissant.

Bien que leur rupture avec le roi Très-Christien, dont la flotte devait bombarder leur cité en mai 1684, ne fût pas encore consommée, les Génois avaient tout à craindre du courroux de ce monarque. Décidés à se mettre en état de résister à une attaque, d'où qu'elle vint, ils dépêchèrent en Suisse, afin d'y recruter des auxiliaires, sous le couvert de l'Espagne, qui, elle aussi, y levait des troupes, (3) et avec le concours sympathique de la Seigneurie de

(1) *A Gravel: Unterwalden-le-Haut*. Sarnen, 10 juin; *Mulhouse*. 11 juin; *Fribourg*. 15 et 21 juin 1681. A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 165, 167, 170, 175. — *A Gravel de Marly: Glaris protestant*. 27 juillet/1^{er} août, 7/17 août, 21 août/1^{er} septembre; *Unterwalden-le-Haut*. 8 août; *Zurich*. 1/11 août, 7/17 août; *Schweytz*. 12 août; *Schmid, landschreiber*. Uri, 14 août; *Courten*. Sion, 26 août 1681. *Ibid.* LXXVIII. 279, 320, 326, 314, 296, 310, 233, 318, 347. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 5 août 1681. *Ibid.* LXXVII. 260.

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 11 avril, 23 mai 1682, 5 avril 1681. A ff. Etr. Suisse. LXXII. 78, 90; LXXVII. 101.

(3) *Gravel de Marly à Colbert de Croissy*. Soleure, 3 janvier 1682. A ff. Etr. Suisse. LXXIII. 8. — *Aressé à Zoug*. Coire, 16 janvier 1682. *Ibid.* LXXIV. 8. — *Le roi à Gravel*. Saint-Germain-en-Laye, 21 janvier 1682; *Montereau-faut-Yonne*, 27 mai 1683. *Ibid.* LXXIII. 16; LXXV. 170. — *Gravel au roi*. Soleure, 21 février 1682, 15 mai, 28 juin, 7 juillet et 14 octobre 1681. *Ibid.* LXXII. 65^{vo}; LXXV. 165; LXXVII. 178, 186, 374. — «(La république) a passé l'accommodement d'une levée de mille Suisses, qu'elle mesnageoit depuis quelque temps avec un de leurs cantons, nommé Zurich et a envoyé le Sr Cattaneo, qui a esté son résident en Suisse, pour en procurer incessamment l'exécution.» *Saint-Olon au roi*. Gènes, 7 avril 1682. A ff. Etr. Gènes. XVIII. 337. — *Melgar al rey*. Milan, 2 mayo 1682. Simancas. Estado. 3405. — *Arvisi di Milano*. 4 novembre 1682. A ff. Etr. Gènes. XVIII. 162. — «Les Sulsses ont promis quatre mill hommes aux Espagnols pour le service de l'Etat de Milan.» *Estrades au roi*. Turin, 22 mai 1683. A ff. Etr. Turin. LXXVI. 41. — *Nouvelles de Milan*. 12 janvier 1684. Gazette d'Amsterdam du 1^{er} février 1684. — *Gravel de Marly à [Tambois]*. Soleure, 1^{er} août 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 169.

Venise.⁽¹⁾ Avisé de leurs intentions, Gravel arrêta incontinent ses dispositions pour y faire échec.⁽²⁾ Toutefois, sourde durant quelques mois, la lutte engagée à l'occasion de la démarche de la république ligurienne ne revêtit un caractère aigu qu'à dater de mars 1683. S'il n'avait eu devant lui que le mandataire de cette dernière, l'ambassadeur français fût sans doute parvenu à le contraindre d'abandonner la partie. Mais, en attendant que le nouveau ministre espagnol se trouvât en mesure d'intervenir avec efficacité dans le débat, le gouverneur de Milan faisait sienna la requête de Gênes et s'efforçait de lui assurer bon accueil auprès des alliés de son maître au delà des monts.⁽³⁾ A dire vrai, plusieurs d'entre eux-ci la repoussèrent avec éclat, à seule intention, semble-t-il, d'effacer l'impression désastreuse qu'avait produite au Louvre leur attitude dépourvue de sincérité dans la question du maintien ou de la suppression de l'*instrument de réduction*.⁽⁴⁾ D'autre part, en revanche, on signalait d'importants envois d'argent lombard dans la région du Gothard.⁽⁵⁾ En fin de compte, Gravel ne put s'opposer au départ clandestin pour la *Riviera di Ponente* de nombreux mercenaires levés dans les cantons et les bailliages suisses.⁽⁶⁾

Assurément l'ambassadeur du Louvre n'était pas au bout de ses peines. Aussi bien, dans ces entrefaites, le maréchal d'Humières avait franchi la frontière des Pays-Bas.⁽⁷⁾ et le roi Très-Christien, désormais en possession de

— *Mohr à Gravel de Morly*. Lucerne, 3 août 1681. *Ibid.* LXXVIII. 299. — *Zurlauben à Gravel de Marly*. Brengarten, 5 août 1684. *Ibid.* LXXVIII. 305. — *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 17 août 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Eidg. Absch. VI² A.* 109 (Lucern, 15. Juni 1684).

(1) *Estrades au roi*. Turin, 21 février 1682. Aff. Etr. Turin. LXXIII. 206. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} et 8 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 143, 153. — *St-Arch. Luzern. Rathspratokoll.* LXXX. p. 34 (30. Oktober 1684) (Autorisation donnée au colonel Augustino Neuronl de faire quelques levées pour le service de Venise).

(2) *Le roi à Gravel*. Versailles, 2 avril 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 115.

(3) «Le comte de Melgar a receu ordre du roy de donner aux Génois toutes les assistances qui dépendront de luy.» *Estrades au roi*. Turin, 7 novembre 1682. Aff. Etr. Turin. LXXIII. 299^o. — *Gravel au roi*. Soleure, 1^{er} et 8 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 143, 153. — «La république (de Gênes) n'ayant pu résoudre les cantons suisses à luy accorder ehez eux la levée d'un régiment pour son service, à cause des engagements contraires qu'ils ont avec V. M^{te}. II (Niccolò Spinola) proposa de sa part au comte de Melgar d'en faire le traité sous le nom du roy d'Espagne, et c'est en vertu de cette convention qu'on luy a fait les remises dont j'ay depuis Informé V. M^{te} et qu'un colonel suisse, nommé Beroldingen est à présent à Milan pour conclure les capitulations de ce régiment.» *Saint-Olon au roi*. Gênes, 18 mai 1683. Aff. Etr. Gênes. XVIII. 387. — *Le roi à Gravel*. Montreuil-fant-Yonne, 27 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 170. — «Un gentilhomme de Gênes, nommé Jean-Nicolas Spinola, a eu ordre de cette république de traiter secrettement avec le comte de Melgar d'une levée de 1000 Suisses.» *Estrades au roi*. Turin, 23 juin 1683. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 53.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 3 avril, 1^{er} mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 123, 143. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 30 avril, 14 mai 1683. *Ibid.* LXXV. 141, 151. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 12 mai 1683. loc. cit. — *A Gravel: Jean Wirz*. Sarnen, 16 août; *Zurlauben*. Zoug, 21 août 1683; *Appenzell catholique*. 30 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 107, 116; LXXVIII. 285. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 18 août 1684. *Ibid.* LXXVII. 277. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 11 octobre 1684. *Ibid.* LXXVII. 374.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 15 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 165.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 20 mars et 17 avril 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 111, 135. — *Saint-Olon au roi*. Gênes, 26 mai 1683. Aff. Etr. Gênes. XVIII. 398, 401. — *Rassler an den Kaiser*. Constanz, 22. Juni 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 168.

(7) *Le roi à Estrades*. Fontainebleau, 27 août; Versailles, 24 décembre 1683. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 121, 132. — *Le roi à Gravel*. Fontainebleau, 30 août; Versailles, 17 décembre; *Gravel au roi*. Soleure, 11 septembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 288, 305, 445.

Courtrai,⁽¹⁾ venait de se décider à remettre ses passeports à l'ambassadeur d'Espagne accrédité auprès de sa personne (décembre 1683).⁽²⁾ L'idée de solliciter à brûle-pourpoint les Suisses d'agir en commun contre la France avec la maison d'Autriche ne pouvait germer sérieusement dans l'esprit des agents de celle-ci à Lucerne. En revanche le Conseil d'Etat de Madrid nourrissait le projet de les entraîner, grâce à une série de manœuvres habiles, à prendre parti peu à peu pour les intérêts que lui-même représentait. Il importait tout d'abord de les affilier à une « grande ligue » dès longtemps en préparation,⁽³⁾ ligue destinée à brider le développement de la puissance ottomane, puis, le péril provenant de cette dernière une fois disparu, de les dresser contre la puissance française, aux côtés de l'Empire, de l'Espagne, des Provinces-Unies, de Gênes et de Venise, à défaut du Saint-Siège et de la Pologne, lesquels eussent difficilement consenti à agréer ce changement de front.⁽⁴⁾ Qu'un tel calcul offrît des chances de succès, il n'y avait pas lieu d'en douter, quoiqu'on pût en penser au Louvre.⁽⁵⁾ Les catholiques d'Helvétie paraissaient d'autant plus « sensiblement touchés » des progrès militaires du Turc, que les protestants les constataient avec moins de déplaisir.⁽⁶⁾ L'incurable crédulité des pâtres des « Waldstœtten » les prédisposait à ajouter foi aux assertions les plus invraisemblables,⁽⁷⁾ à celle, entre autres, qu'un canon enlevé aux assiégeants de Vienne, lors de leur retraite de devant cette ville en septembre 1683, portait, entrelacés sur son renfort, des fleurs de lis et des croissants, preuve évidente, aux yeux des « Espagnolisez » des Ligues et de leurs inspireurs, que le roi de France et le sultan de Constantinople travaillaient d'un commun accord à « désagrèger » la chrétienté.⁽⁸⁾ L'effet produit

(1) *Le roi à Gravel*. Versailles, 29 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 355. — *Le roi à Estrades*. Versailles, 12 novembre 1683. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 128. — *Le roi à Amelot*. Versailles, 16 novembre et 21 décembre 1683. Aff. Etr. Venise. CIX. 170 sqq.

(2) *Le roi à Gravel*. Versailles, 17 décembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 445.

(3) *Estrades à Pomponne*. Venise, 16 avril 1678. Aff. Etr. Venise. CI. 114.

(4) «Nuovamente si va negoziando d'astringere la lega fra tutti i principi d'Italia, e con il papa ancors, stimando d'unirsi poi con gli Grisoni e Svizzeri.» *Copie de la lettre du correspondant de Mr l'abbé d'Estrades*. Milan, 9 juillet 1680. Aff. Etr. Lombardie. IV. 174. — *Gravel au roi*. Soleure, 23 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 55. — *Amelot au roi*. Venise, 3 juin 1684. Aff. Etr. Venise. CX. 161. — *Le roi à Amelot*. Versailles, 21 juin 1684. *Ibid.* CX. 165. — Immieh. Papsi Innocenz XI. 1676—1689 (Berlin, 1900). 22. — Dr P.-L. Müller. Guillaume d'Orange et Georges-Frédéric de Waldeck (La Haye, 1880). t. II. 3.

(5) *Le roi à Amelot*. Versailles, 3 mai 1683. Aff. Etr. Venise. CIX. 116.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 9 décembre 1682, 9 et 22 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 157; LXXVII. 38, 55. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 12 août 1683. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 9 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 38. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 4 août 1684. *Ibid.* LXXVII. 242. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 23 août 1684. *Ibid.* LXXVII. 294.

(8) «On a répandu dans le pays des tailles douces d'un certain canon qui doit avoir esté pris sur les Turcs auprès de Vienne, sur le quel il deit s'estre trouvé des lis et des croissans entrelassés, avec une devise en arabe, qui porte en substance que la liaison des deux Empires doit estre aussy solide et aussy ferme que le métal de ce prétendu canon.» *Gravel au roi*. Soleure, 8 décembre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 436.

dans les petits cantons par ces déductions ridicules, que certains prêtres appuyaient de leur autorité,⁽¹⁾ eût été plus considérable encore, si, dans le même temps, les griefs ne s'étaient réveillés que provoquait l'attitude hautaine de la chancellerie impériale à l'égard des divers membres de la Confédération.⁽²⁾

Toujours est-il que, dans les premiers jours de janvier 1684, le projet de grossir de contingents suisses les armées autrichiennes appelées à guerroyer au delà de la Leitha battait son plein. Un dominicain d'origine fribourgeoise, dépêché de Linz en Helvétie « pour donner plus de ferveur à ces levées », dont Gravel craignait qu'elles ne fussent destinées à tenir garnison dans les villes forestières, prêchait la Croisade contre les Osmanlis, avec l'aveu de la cour de Madrid et du Vatican.⁽³⁾ Mais en réalité ce n'était là que le prélude d'une action diplomatique plus étendue et plus énergique.⁽⁴⁾ Au bout de quelques semaines, en effet, un envoyé impérial, le baron Rassler de Gammerschwang arrivait à Lucerne, où une très intempestive fièvre maligne le contraignait presque aussitôt à s'aliter.⁽⁵⁾ Ce fut dès lors vers le milieu de juin seulement que ce personnage se trouva en mesure de s'acquitter de ses instructions devant la diète réunie dans cette ville, d'y protester contre la présence de troupes suisses catholiques en Flandre et en Catalogne et d'engager les Confédérés à accorder des secours à Léopold I^{er} contre les Infidèles.⁽⁶⁾ Ce qu'il taisait en revanche avec soin, c'était qu'à cette même heure l'Escurial adjurait la Hofburg de conclure la paix avec ces derniers.⁽⁷⁾

Au demeurant, on ne conservait déjà plus d'illusions à Rome quant au résultat probable des démarches de Rassler.⁽⁸⁾ En d'autres occasions, les cantons, soucieux de faire montre de bonne volonté et d'affirmer leur attachement à la « cause sacrée » dont l'empereur assumait la défense en Hongrie, s'étaient tirés d'embaras à peu de frais en offrant à ce prince quelques barils de poudre. A la diète de Lucerne, en juin 1684, puis à celle de Bade, le mois suivant,

(1) *Cibo a Cherofini*. Roma, 3 aprile 1683. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. CCXLV. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 23 aprile e 9 luglio 1683. *Ibid.* LXXVII.

(2) Eidg. Absch. VI^a A. 81 d (Baden, Juli 1683).

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 10 et 12 janvier, 22 mars, 26 avril 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 3, 14, 85, 132. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 18 et 28 janvier, 7 avril 1684. *Ibid.* LXXVII. 12, 25, 78. — *Le landammann Stultz à Gravel de Marly*. Stans, 13 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 370.

(4) *Gravel au roi*. Soleure, 23 février 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 55.

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 22 et 29 mars 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 85, 94. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 1^{er} juin 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(6) *Nouvelles de Cologne*. 21 mars 1684. Gazette d'Amsterdam du 28 mars 1684. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 9 giugno 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Gravel au roi*. Soleure, 14 juin 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 172. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 15 juin 1684. loc. cit. — *Rassler an den Kaiser*. Constanz, 22. Juni 1684. Hof-, Hans- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 168. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 21 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 227. — Eidg. Absch. VI^a A. 109 b (Luzern, 15. Juni 1684).

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 19 janvier 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 18.

(8) « On mande de Basle que les Suisses permettent chez eux d'y lever des troupes pour l'empereur, qu'ils luy en donneront contre le Turc... » *Nouvelles de Cologne*. 5 mars 1683. Gazette d'Amsterdam du 11 mars 1683. — *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 5 maggio 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII.

ils recoururent une fois de plus à cette échappatoire.⁽¹⁾ Non pas certes qu'ils refusassent en principe de donner des troupes à la maison d'Autriche. Dans ce temps, en effet, Crivelli, arrivé de Coire à sa résidence d'Helvétie,⁽²⁾ le 27 juin, faisait entrer plusieurs milliers des leurs à la solde de son maître en Lombardie.⁽³⁾ Mais catholiques et protestants des Ligues eussent cru déchoir dans l'estime et la considération des grandes puissances qui sollicitaient leurs services mercenaires, s'ils leur avaient concédé des levées à des conditions qui ne fussent pas vraiment rémunératrices.⁽⁴⁾

Faux calcul fait par les Confédérés en accordant des troupes à la maison d'Autriche. — Gravel s'efforce d'en convaincre ses hôtes. — Décès subit de l'ambassadeur aux « Cordeliers ». — Son fils se rend à Bade en ses lieu et place. — Activité qu'il y déploie. — Il y reçoit une missive royale l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire auprès du Corps helvétique. — Cérémonial pratiqué à son égard par la diète. — Sa harangue du 17 juillet. — La levée d'Espagne. — Conférences d'Oehningen. — Leur échec.

XXXII. Tandis que le nouveau ministre du roi Catholique et l'envoyé impérial, secondés par tous les « Espagnolisez » des Ligues, combinaient leurs moyens d'action afin d'arracher les cantons à l'emprise de la France, l'ambassadeur de cette puissance préparait en silence à Soleure sa riposte à l'attaque dont il se sentait menacé. Les arguments tirés par lui de la tactique

(1) *Rassler an den Kaiser*. Constanç, 22. Juni, 3. August 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 168, 181. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 14 et 28 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 213, 213. — *Antwort ... dem Kayserl. Abgeordneten Herrn Baron Rassler*. Baden, 22. Juli 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 195. — *Nouvelles de Vienne*. 28 janvier 1685. Gazette de France. 1685. p. 77. — E d g. A b s ch. VI² A. 109 b (Luzern, 15. Juni 1684); 111 c (Baden, 2. Juli 1684).

(2) *Gravel au roi*. Soleure, 21 juin 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 180.

(3) *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 15 et 29 juin 1684. Arch. di Stato Piemontesi Svizz. Lett. min. XXIII. — *Ihrer Excell^{ts} H. Marggrafen Don Enea Crivelli, Ihr. Königl. M^t zu Hispanien ordinari Ambr, den H. Ehrengesandten der löbl. cathol. mit Höchstgedachter Ihrer M^t verbündten löbl. Orthen vorgehaltene und eingegebene Capitulations puncten betreffend den begerten Aufbruch pro 2000 Mann*. 27 giugno 1684. St-Arch. Luzern. Spanien. Militärwesen. — *Les députés de la diète de Lucerne au roi d'Espagne*. 28 juin 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 107. — *Antwort der H. Ehrengesandten der löbl. mit Ihr. Königl. M^t zu Hispanien verbündten Orthen über H. Marggraffen Don Enea Crivelli, Span. Ambass^{en} eingegebene Capitulations puncten in Lucern abgefasset den 28. Juni 1684*. St-Arch. Luzern. Spanien. Militärwesen. — *Cherofai a Ciba*. Lucerna, 30 giugno 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 7 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 201. — *Réponse des députés catholiques à Crivelli*. Bade, 15 juillet 1684. *Ibid.* LXXVIII. 131. — *Marchese Enea Crivelli a Lucerna*. Lucerna, 11 luglio 1684. St-Arch. Luzern. Spanien. Militärwesen. — *Capitulation zwischen H. Gubernator zu Meyland und dem Beroldingischen Eydtgen. Reggiment*. 23. Juli 1684. *Ibid.* — *Rassler an den Kaiser*. Constanç, 3. August 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 184. — E d g. A b s ch. VI² A. 109 a, b (Luzern, 15. Juni 1684).

(4) *Rassler an den Kaiser*. Constanç, 3. August 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 184.

même dont usaient ses adversaires ne semblaient pas sans valeur. En fournissant des soldats à Léopold I^{er}, à Charles II et aux protégés de ce dernier dans la Haute-Italie, les Confédérés remettaient en question le « repos » de la Franche-Comté, qui leur tenait si particulièrement à cœur.⁽¹⁾ En consentant aux demandes de levées qui leur étaient adressées du Milanais, soit pour assurer la défense de cette province, soit pour renforcer celle de la république ligure, les petits Etats de la région du Gothard faisaient un faux calcul et contribuaient à prolonger les hostilités. D'une part, en effet, le traité de trêve intervenu le 29 juin entre le roi Très-Chrétien et les Provinces-Unies⁽²⁾ était à seule fin de contraindre l'Escorial à la paix et, d'autre part, bien que la guerre eût été déclarée de Paris aux autorités de Gênes, on ne songeait pas au Louvre à diriger par la voie de terre une expédition contre cette ville et encore moins à exiger de Fribourg, ainsi que le souhaitait Gravel, le rappel des enseignes de ce canton en garnison entre Savone et Rapallo.⁽³⁾ En cherchant à saper à sa base l'alliance franco-helvétique et à provoquer en Dauphiné des troubles confessionnels par le moyen de religieux à sa solde,⁽⁴⁾ le gouverneur de la Lombardie perdait le droit de protester, comme il l'avait fait jadis et comme il comptait le faire à nouveau, contre les « transgressions dans le service » des troupes suisses entretenues par le Louvre.⁽⁵⁾ En se donnant à tâche de flatter la vanité des Confédérés et de promettre à ceux-ci que leurs enseignes, à supposer qu'ils en accordassent à l'empereur, formeraient un régiment privilégié, dénommé « Prince impérial », le baron Rassler et son lieutenant Fidèle de La Tour machinaient un « coup » dont les conséquences n'eussent été réellement graves, qu'au cas où Zurich, Fribourg et Soleure, agissant à la suggestion de Gravel, ne se fussent pas décidés à le rompre.⁽⁶⁾

Par malheur les plans conçus au début de cet été de 1684 par le représentant du roi Très-Chrétien auprès des cantons devaient rester à l'état de projet. Bien que, dès longtemps, la santé du successeur de Saint-Romain donnât

(1) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 14 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 213.

(2) *Le roi à Gravel*. Versailles, 7 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 191.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 14 et 28 juin; *Le roi à Gravel*. Versailles, 7 juillet, 18 août 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 172, 186, 191, 277.

(4) *Mémoire donné par le nommé Buonacorte*. Soleure, 6 février 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 38. — *Gravel au roi*. Soleure, 9 février, 8 mars, 5 avril 1684. *Ibid.* LXXVII. 38, 70, 102.

(5) « Mon correspondant de Milan m'en écrit, du 7^e de ce mois, que, le 21, on y avoit tenu le Conseil aussitôt après l'arrivée du courrier ordinaire de Madrid et que, le soir mesme, le comte de Melgar avoit dépesché secrettement un homme à l'ambassadeur d'Espagne qui est en Suisse, avec des ordres de Sa M^{te} Catholique de faire tous ses efforts pour empêcher les Suisses de permettre en aucune manière des levées de troupes dans leur pays pour le service de V. M^{te} en Flandres, ny ailleurs... » *Estrades au roi*. Turin, 11 janvier 1681. A ff. Etr. Turin. LXXII. 17. — *Estrades au roi*. Turin, 16 juillet 1681. *Ibid.* LXXII. 239. — *Gravel au roi*. Soleure, 8 mai et 17 novembre 1683, 7 et 14 juin 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXV. 15, 386; LXXVII. 166, 172. — *Crivelli aux cantons catholiques*, « sur le sujet des prétendues transgressions. » 4 juillet 1681. *Ibid.* LXXVIII. 224. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 28 juillet 1684. *Ibid.* LXXIV. 226. — E 1 d g. A b s c b. VI² A. 115 ppp (Baden, 2. Juli 1684).

(6) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 21 juillet 1681. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 227.

de sérieuses inquiétudes à ses proches, Louis XIV, qui appréciait à leur juste valeur les services éminents de son ministre au delà du Jura, avait mainte fois refusé soit de consentir à son rappel, soit de l'autoriser à prendre un congé cependant indispensable au rétablissement de ses forces chancelantes.⁽¹⁾ Si flatteuse que fût à l'égard de celui qui en était la victime cette marque d'égoïsme royal, les suites devaient en être funestes. Le 30 juin,⁽²⁾ en effet, à 10 heures du matin, l'ambassadeur français mourut subitement à Soleure « d'un espèce d'accident d'apoplexie ». ⁽³⁾ Tandis que le décès, survenu presque au même jour en Franche-Comté, du bouillant et irascible évêque de Lausanne passait inaperçu,⁽⁴⁾ celui de Gravel, en revanche, éveilla partout aux Ligues, chez ses amis, comme chez ses adversaires, un douloureux émoi.⁽⁵⁾ Les « honneurs extraordinaires » rendus à sa dépouille mortelle par les magistrats du lieu de sa résidence furent insuffisants à témoigner l'estime et la considération dont le défunt jouissait auprès d'eux.⁽⁶⁾

A l'heure où elle se produisit, la disparition du successeur de Saint-Romain n'était pas seulement le « fâcheux contre-temps » que son fils crut devoir signaler sans retard au roi et à ses secrétaires d'Etat.⁽⁷⁾ Elle affectait dans une certaine mesure la stabilité des relations politiques franco-suisse, en butte à l'assaut combiné des gouvernements étrangers intéressés à l'affaiblir, sinon à la ruiner complètement. Une diète générale venait de s'ouvrir à Bade. De retour depuis quelques semaines d'un voyage à la cour,⁽⁸⁾ Jules de Gravel de Marly s'y porta le 2 juillet au soir, en compagnie de l'un des secrétaires-interprètes de l'ambassade.⁽⁹⁾ Seul, ce dernier fut admis à saluer l'assemblée des députés du Corps helvétique. Dépourvu de « tout caractère officiel », l'héritier du ministre décédé dut se contenter de solliciter de ceux-ci une audience

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 28 février 1682, 16 octobre 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 68; LXXV. 351. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 29 juillet 1682. *Ibid.* LXXIII. 170.

(2) et non le 1^{er} juillet. *contra*: *Négoc. de Mr de Gravel en 1684*. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XX.

(3) « On luy a trouvé les poulmons enflés et du sang caillé autour du cœur. » *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 6 juillet 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Nouvelles de Paris*. 15 juillet 1684. Bibl. Nat. f. français. 20979. p. 133. — *Gazette de France*. 1684. p. 411.

(4) *Avviso del internunzio Cherofni*. Lucerna, 7 luglio 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII.

(5) *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 6 juillet 1684. loc. cit. — *A Gravel de Marly: Unterwalden-le-Haut*, 8 juillet; *Mulhouse*, 27 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 228, 282. — *Au même: Jean-François Schmid, landschreiber*. Altorf, 31 juillet; *Stadler*. Rothenthurn, 2 août; *Schnorff, avoyer*. Bade, 3 août; *R. Mohr*, Lucerne, 3 août; *Fribourg*, 4 août 1684. *Ibid.* LXXVIII. 286, 297, 298, 299, 302.

(6) « Ministro attivissimo e di grandissimo parti. » *Cherofni a Cibo*. Lucerna, 7 luglio 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 11 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 213.

(7) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 2 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 193.

(8) Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXXI. p. 314 (séance du mercredi 21/31 mai 1684); 316 (21/31 mai 1684).

(9) *Orelli al segretario del Senato*. Bada, 3 luglio 1684. *Frari. Zurigo* (1674—1684). — *Négoc. du Sr de Gravel de Marly*. 1684. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XX.

privée, qui lui fut aussitôt accordée et lui permit de recueillir des preuves manifestes de la vénération dont demeurerait entourée la mémoire de son père. ⁽¹⁾

Dès lors qu'il se trouvait en Argovie, fût-ce au titre de simple particulier, le S^r de Marly n'aurait su laisser en souffrance les intérêts que l'ambassadeur s'appropriait à défendre quand la mort le surprit. Des nouvelles exagérées circulaient dans ce pays quant aux effets du bombardement de Gênes (mai) ⁽²⁾ et du coup de force exécuté dans l'Electorat de Trèves (26 juin). ⁽³⁾ Il s'employa à ramener ces deux événements à de plus justes et exactes proportions. ⁽⁴⁾ Les intrigues nouées afin d'entraîner les Suisses à adhérer à la grande ligue contre le Turc n'étaient point éteintes. Il se donna à tâche d'en entraver le développement. ⁽⁵⁾ En fait cependant le péril le plus imminent semblait venir de Milan, où Crivelli prétendait avoir recueilli « beaucoup d'argent ». ⁽⁶⁾ Mais ce ministre en connaissait assez la valeur pour ne le dépenser qu'à bon escient. La rapidité de la mise sur pied de sa levée allait dépendre en somme de la hâte apportée par l'Escorial à accéder au traité de préliminaires de paix du 29 juin, car, à supposer qu'il le rejetât, le redoublement des hostilités qui en eût été la conséquence devait rendre fort utile l'entrée immédiate de nombreux contingents helvétiques au service de la Couronne Catholique. ⁽⁷⁾ Ce fut donc un succès très personnel qu'obtint Jules de Gravel en induisant les membres de la diète à lui promettre confidemment qu'aucune décision ferme ne serait arrêtée sur un sujet quelconque de politique extérieure avant que le roi eût dépêché aux Lignes un nouveau mandataire officiel. ⁽⁸⁾

L'irrésolution des députés suisses ne dura guère. Le ministre dont ils attendaient la venue d'au delà du Jura se trouvait déjà parmi eux. Le 7 juillet, en effet, jour où, de Bade, le fils de l'ambassadeur défunt avisait Louis XIV des premiers résultats, assez rassurants en somme, de ses démarches officieuses, ce prince adressait de Versailles aux cantons une missive par laquelle il l'accréditait auprès du Corps helvétique en qualité de son envoyé extraordinaire. ⁽⁹⁾

(1) *Orelli al segretario del Senato*. Bada, 3 luglio 1681. loc. cit. — *A Gravel de Marly: Unterwalden-le-Bas*, 8 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 225. — *Avviso del internunzio Cherofini*. Lucerna, 14 luglio 1684. loc. cit. — *A Gravel de Marly: Mulhouse*. 27 juillet; *Jean-François Schmid*. Altorf, 31 juillet; *Fribourg*. août 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 282, 286, 302. — *Eldg. Absch. VI^aA. 112d* (Baden, 2. Jull 1684).

(2) *Casoni*. Storia del bombardimento di Genova nell'anno 1684 (Genova, 1877).

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 14 juin et 2 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 172, 193.

(4) *Le roi à Gravel*. Versailles, 23 juin 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 178.

(5) *Cherofini a Cibo*. Lucerna, 21 luglio 1681. loc. cit.

(6) *Aenâ Crivelli a Lucerna*. Colra, 8 maggio 1683. St-Arch. Luzern. Spanien. Mailand. Bündnisse. — *Gravel au roi*. Soleure, 7 juin 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 166.

(7) *Gravel au roi*. Soleure, 17 mai, 7 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 156, 204. — *Orelli al segretario del Senato*. Zurigo, 15/25 agosto 1684. *F. r. a. l. Zurigo* (1674—1684). — *Histoire de la négociation de la trêve conclue à Ratisbonne entre la France et l'Empire*. 1684. Bibl. royale Bruxelles. mss 7012.

(8) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 7 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 204. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 21 juillet 1684. *Ibid.* LXXVII. 212. — *Négoc. du S^r de Gravel de Marly*. 1681. *Ibid.* Mém. et Doc^{ts}. XX.

(9) *Le roi à Gravel*. Versailles, 7 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 262. — *Le roi aux cantons*. Versailles, 7 juillet 1684. *Ibid.* LXXVII. 105. — *La diète de Bade au roi*. 20 juillet 1684. *Ibid.* LXXVII. 315. — *Uri à Gravel de Marly*. Altorf, 28 août; *Glaris catholique au même*. 10/20 septembre 1681. *Ibid.* LXXVIII. 341, 373. — *Eldg. Absch. VI^aA. 112d*.

Etant donné la situation très exceptionnelle que créait à la diplomatie du Louvre la brusque disparition de son représentant à Soleure, cette solution était assurément la meilleure d'entre celles soumises à la sanction du monarque français. Elle ne dérogeait nullement à la tradition séculaire si fâcheusement interrompue durant sept années, à l'époque de la « résidence » de Mouslier. Aussi bien le roi Très-Christien prenait le soin d'avertir ses alliés des Lignes du caractère temporaire de la mission confiée au Sr de Marly.⁽¹⁾ Quoiqu'il s'abstint de faire connaître aux Confédérés le nom du personnage désigné par lui pour remplacer Gravel aux « Cordeliers » en la charge d'ambassadeur, Louis XIV avait choisi *in petto* à cette fin le président Antoine-Michel Tambonneau, son envoyé à Cologne, dont le retour à Paris n'eut lieu qu'en septembre 1684, mais dont la nomination ne devait pas tarder à devenir officielle (20 juillet).⁽²⁾

Singulièrement consolidée ensuite du changement favorable survenu dans son statut personnel, la situation du nouvel envoyé extraordinaire le fut davantage encore lorsque ce dernier eut réussi à faire admettre ses prétentions quant au cérémonial auquel il estimait avoir droit et à obtenir que ce cérémonial surpassât, ne fût-ce que « de peu de chose », celui pratiqué à l'égard de Rassler de Gamnerschwang.⁽³⁾ La harangue prononcée par lui devant la diète, le 17 juillet, fut la très exacte réfutation des arguments invoqués par le ministre impérial à l'appui de sa demande de levée.⁽⁴⁾ La possibilité d'employer celle-ci à combattre le Turc semblait exclue. D'autre part, la menace d'immédiates représailles du Louvre, au cas où des enseignes helvétiques à la solde de l'Autriche pénétreraient dans les villes forestières du Rhin, paraissait déconvenir les magistrats partisans de cette mesure.⁽⁵⁾ Enfin les démarches plus

(1) *Responsee donnée au roy par l'assemblée de Bade*, 20 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 315.

(2) « La commissione data al figliolo del Sr Gravel, morto fra Svizzeri, non deve servire che come pro Interim fin a che se portia quella parte il Sr di Tambonò, nominato col caraltere d'ambasciatore. » *Venier al Senato*. Parigi, 26 luglio 1684. *Frari. Francia*. CLXXIII. n° 280 (2^{de}). — « On dit que Mr Tambonneau, résident du roy à Cologne, vient ambassadeur en Suisse et que le fils de feu Mr de Gravel remplira la même résidence auprès de cet Electeur. » *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 17 août 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Avviso del internunzio Cherofini*. Lucerna, 18 agosto 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Le roi à Lucerne*. Fontainebleau, 14 novembre 1684. St-Arch. Luzern. Französ. Königsmissiven. 276; à Berne. même date. St-Arch. Bern. Frankr. DD. 163; à Bâle. même date. St-Arch. Basel. Frankr. B¹ (1500—1698); aux XIII cantons. même date. St-Arch. Zürich. Franz. Königl. Missiven. C. IV. 9; à Genève. même date. Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. n° 3751.

(3) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 14 et 21 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 213, 227. — *Le roi à Gravel*. Versailles, 4 août 1684. *Ibid.* LXXVII. 241. — *Cérémonial de Mr de Gravel de Marly*. *Ibid.* Mém. et Doc^{ts}. XIX. 111; A ff. Etr. France. 1859. p. 267. — *Relation de la réception (à Soleure) de Mr de Gravel, marquis de Marly... le 26^e jour d'aoust 1684* (ap. Zetter-Collin. Ein handschriftliches Ceremonial u. s. w. p. 41). — *Négoc. du Sr de Gravel de Marly*. 1684. A ff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XX. — Eidg. Abseh. VI²A. 112c.

(4) *Proposition faite à Bade par le baron Rassler*, 11 juillet; *Rassler aux XIII cantons*. Bade, 12 juillet; *Response de l'assemblée de Bade à Mr Rassler*, 22 juillet; *Rassler à la diète de Bade*. Constance, 30 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 124, 127, 147, 145; *Ibid.* Mém. et Doc^{ts}. XX. — *Proposition de Gravel de Marly à Bade, le 17 juillet 1684*. *Frari. Zurligo* (1674—1684).

(5) *Gravel au roi*. Soleure, 2 juillet 1684; *Le roi à Gravel*. Versailles, 21 juillet, 14 septembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 193, 212, 326. — *Mémoire de Gravel de Marly touchant les affaires de Suisse*. Soleure, 27 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 280.

ou moins occultes faites auprès des cantons, sous l'inspiration de l'ambassadeur de France, à l'effet de les porter à refuser aux Impériaux l'extradition de leurs déserteurs réfugiés en Suisse, alors qu'ils consentaient à les livrer aux généraux du roi Très-Chrétien, étaient en bonne voie de réussite et donnaient pleine satisfaction à ces derniers, car elles devaient leur permettre d'embaucher pour leur propre service la plupart des transfuges de l'armée adverse.⁽¹⁾ Quant à prétendre contrecarrer avec quelque chance de succès la levée d'Espagne, désormais à peu près sur pied, grâce au concours opportun de la « bourse génoise »,⁽²⁾ l'envoyé extraordinaire de Louis XIV y songeait d'autant moins que, d'une part, bien que l'Helvétie regorgeât de mercenaires désœuvrés, la qualité de ceux qui répondaient à l'appel des recruteurs lombards semblait des plus médiocre, car, sur dix-sept cents d'entre eux réunis en août et en septembre dans la région de Côme, où les attendait le comte de Louvignies, mestre de camp général à Milan, cinq cents à peine se trouvaient aptes à faire campagne⁽³⁾ et que, d'autre part, la ratification de la trêve franco-hollandaise par le gouvernement de La Haye devait suffire à calmer à bref délai les dispositions belliqueuses de l'Escurial.⁽⁴⁾

La défaite éprouvée en Argovie par le ministre impérial était incontestable, mais non point décisive. Loin de s'avouer vaincu, Ressler tenta tout aussitôt de prendre sa revanche en demandant la convocation à Oehningen, près de Stein-sur-le-Rhin, d'une conférence austro-suisse, sous le prétexte de trancher le différend relatif au droit de pêche dans le lac de Constance, différend que n'avaient pu résoudre les diètes réunies à Lucerne en janvier 1682, puis à Zoug et à Bade en juin et en juillet 1683.⁽⁵⁾ Il comptait bien remettre incidemment sur le tapis la participation helvétique aux levées organisées contre

(1) *Gravel au roi*. Soleure, 15 mars; *Gravel de Marly au roi*. Bade, 28 juillet; Soleure, 23 août 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 80, 243, 294. — *Négoc. du Sr de Gravel de Marly*. 1681. *Ibid.* Mém. et Doc. XX. — Eidg. Absch. VI^aA. 111 (Baden, 2. Juli 1684).

(2) „On assure qu'il est desja arrivé dans le Milanois cinq cens hommes des levées que le comte de Melgar fait faire en Suisse, de l'argent des Génois.“ *Estrades au roi*. Turin, 8 juillet 1684. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 183. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 28 juillet 1681. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 243.

(3) *Estrades au roi*. Turin, 6 octobre 1683. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 79. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 23 juin 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 178. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 7 et 28 juillet; Soleure, 9 août, 6, 16, 27 et 30 septembre, 21 octobre 1684. *Ibid.* LXXVII. 204, 243, 271, 318, 335, 347, 375, 381. — *Grésy à Madame Royale*. Lucerne, 27 juillet 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mln. XXIII. — *Gravel de Marly à Louvois*. 28 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 358^v. — *Avviso del internunzio Cherosini*. Lucerna, 28 luglio 1681. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Geldlin de Tieffenau à Gravel de Marly*. Lucerne, 24 août 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 333. — *Extrait d'une lettre du Sr Tschudi à Gravel*. Colre, août 1684. *Ibid.* LXXVII. 404. — *Zurlauben à Gravel de Marly*. Bremgarten, 2 septembre; *Stultz, landammann au même*. Stans, 13 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 375, 371. — *Gravel de Marly à [Tambonneau]*. Soleure, 30 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 375. — *Nouvelles de Milan*. 3 octobre 1684. Gazette de France. 1681.

(4) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 9 août 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 271.

(5) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 28 juillet, 16 et 27 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 243, 335, 347. — *Creditiv [des Kaisers] an die X mitregierende Cantonen des Thurgow für Herrn Baron Ressler*. Wien, 9. August 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 201. — *Le roi à Gravel de Marly*. 11 octobre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 366. — Eidg. Absch. VI^aA. 81 d (Baden, Jull 1683); 119 a (Oehningen, 11.—13. September 1684); 124 k (Baden, November 1684).

le Turc.⁽¹⁾ Or, son calcul se trouva déjoué. La prétention de l'Autriche de s'arroger un privilège de juridiction et de navigation sur la presque totalité du *Bodensee* et d'interdire aux autres riverains de construire aucun port dans le voisinage de Constance fut jugée « inconvenante » par les gouvernements des dix États confédérés coseigneurs de la Thurgovie, dont les députés « s'échauffèrent » à tel point qu'ils rompèrent les négociations et ne consentirent à les reprendre qu'en novembre, alors que le projet de levée impériale aux Lignes était complètement abandonné.⁽²⁾

Négociations de Ratisbonne. — Aggravation des prétentions françaises. — Démonstration militaire de Schomberg en Alsace. — Son succès. — La trêve de vingt ans. — Recrudescence des inquiétudes protestantes. — Les petits cantons et les pensions de l'étranger.

XXXIII. Cependant se poursuivaient à Ratisbonne des pourparlers d'armistice de longue durée, que n'avaient interrompu ni le démantèlement de Trèves, ni le coup de force exécuté à Liège, ni la suspension des hostilités en Flandre. Aussi bien les prétentions françaises augmentaient au fur et à mesure des succès des armes du roi Très-Christien.⁽³⁾ Celui-ci ne songeait plus, comme en 1681, à rendre tout ce que lui avaient adjudgé les *Chambres de réunion*, à la condition de conserver Strasbourg. Il ne comptait pas davantage « remettre en mains tierces », ainsi qu'on le lui proposait encore en février 1684, Brisach, Fribourg-en-Brigau et d'autres places, afin de demeurer maître sans conteste de la métropole alsacienne, ou céder aux suggestions de l'Escurial qui désirait le voir évacuer Philippsbourg et le fort de Kehl.⁽⁴⁾ Mais, ce qu'il exigeait avant tout, c'était que les négociations fussent conduites avec célérité. Convaincu que seule une énergique démonstration militaire aurait raison des hésitations qui se faisaient jour à Vienne et à Madrid, il achemina Schomberg à la tête d'un puissant corps de cavalerie au delà des Vosges,⁽⁵⁾ et, le 4 août, chargea Gravel de Marly d'aviser de sa décision les divers membres de la

(1) *Rassler an die oberösterreich. geheime Râthe in Innsbruck*. Constanz, 28. August 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwelz. F. LVIII. 211.

(2) *Mémoire de M. Rassler, envoyé de l'Empereur, présenté à Bade, touchant le différend du lac de Constance*. 22 juillet 1684. A ff. E tr. S u i s s e. LXXVIII. 259. — *Gravel de Marly à [Tambois]*. 19 et 30 août 1684. *Ibid.* LXXVIII. 192, 232. — *Rassler an die oberösterreich. geheime Râthe in Innsbruck*. Constanz, 28. August, 28. September, 23. November 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwelz. F. LVIII. 211, 260. — *Reding, banneret, à Gravel de Marly*. Schwytz, 11 septembre 1684. A ff. E tr. S u i s s e. LXXVIII. 370. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 27 septembre et 4 octobre 1684. *Ibid.* LXXVII. 347, 367.

(3) Max Im m i c h. *Geschichte des europâischen Staatensystems*. 1660—1789 (München, 1905). p. 118

(4) *Girolamo Venier al Senato*. Parigi, 15 marzo 1684 (1^a). *Frari. Francia*. CLXXII. n° 42. — „In Spagna l'interdono (la tregua) alle conditioe progettate da ministri alleati, ch'han dissegnata una linea che non piace alla Francia e figurato una restititione di Brlsach, Filsburgo e Chiel che viene presa per una nuova dichiarazione di guerra.“ *Del medesimo*. Parigi, 26 aprile 1684. *Ibid.* CLXXII. n° 54.

(5) „On voit les François avec des lunettes d'approche au delà du Rhin.“ *Tambois au roi*. Cologne, 18 mars 1684. A ff. E tr. C o l o g n e. XXVI. 49. — *St-Arch. Basel*. Rathsprötokoll. LVII. 31.

Confédération.⁽¹⁾ Or, dès le 15 de ce mois, l'empereur et le roi Catholique se déterminaient à souscrire aux conditions du Louvre. Ils consentaient à conclure avec lui, en deux traités distincts, une trêve de vingt années et non pas de huit, ainsi que l'avait de prime abord suggéré l'ambassadeur anglais accrédité à Paris.⁽²⁾ La nouvelle de cette capitulation précéda de peu celle du rappel des troupes françaises détachées vers le Rhin⁽³⁾ et l'ordre transmis à l'envoyé extraordinaire à Soleure d'annoncer « sans affectation » aux Suisses que son maître, désireux d'affirmer « à la face de l'Europe » ses intentions pacifiques, prenait la résolution de licencier vingt-six mille fantassins et dix mille cavaliers.⁽⁴⁾

Toujours est-il que, durant trois semaines, l'alerte fut vive aux Liges. A supposer même que le projet de levée impériale n'eût pas été abandonné ensuite de la retraite de Rassel à Constance,⁽⁵⁾ il n'aurait sans doute pas survécu au coup droit que lui portait la vigueur des préparatifs militaires organisés à Paris. Chez les protestants certes les inquiétudes furent moins aisées à dissiper que chez les catholiques.⁽⁶⁾ Le roi n'assurait-il pas le pape que, la trêve signée et exécutée, « il ferait éclater quelque glorieux dessein ? »⁽⁷⁾ Serait-ce à l'endroit de Bâle ? Serait-ce au détriment de Genève ? Serait-ce contre ces deux villes à la fois, menacées de voir « leurs » évêques rétablis dans les prérogatives et les privilèges temporels dont ils jouissaient jadis ?⁽⁸⁾ Alarmée, Berne prescrivit des mesures de sûreté extraordinaires à ses frontières du sud et de l'ouest et procéda à l'inspection générale de ses milices.⁽⁹⁾ A un degré moindre, en vérité, le malaise régnait à Fribourg et à Soleure,

(1) *Le roi à l'abbé d'Estrades*. Versailles, 4 août 1684. Aff. Etr. Turin. LXXVI. 285. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 4 août 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 241. — *Der Kurfürst von Brandenburg an Spanheim, in Paris*. Cölln, 5/15. August 1684. Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg. t. XIX. 520. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 16 août, 6 septembre; à Zurich. 16 août 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 279, 318; LXXVIII. 188. — *Avviso del internunzio Cheroftni*. Lucerna, 18 agosto 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Decoux à Madame Royale*. Lucerne, 24 août 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(2) *Girolamo Venter al Senato*. Parigi, 15 marzo 1684 (1*). Frarl. Francia. CLXXII. n° 42. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 6 septembre; *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 28 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 318, 845. — *Les XIII cantons au roi*. Bade, 29 novembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 252. — Flassan. Histoire de la diplomatie française. IV. 69 sqq.

(3) *Les XIII cantons et coalités à Gravel de Marly*. 23 août 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 327, 338. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 25 août, 11 septembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 292, 326.

(4) *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 10^e septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 303. — *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker (Roggenacker) (Soleure), 2 novembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 403.

(5) *Grézy à Madame Royale*. Lucerne, 6 juillet 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 16 août 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 279. — *Rassel an die oberösterreich. geheime Râthe*. Constanz, 28. August 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 211.

(6) *Gravel au roi*. Soleure, 29 mai 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXV. 178.

(7) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 6 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 318.

(8) *Jean Grebel à Gravel*. Zurich, 26 février 1683. Aff. Etr. Suisse. LXXVI. 27. — *Nouvelles de Cologne*. 11 juin 1683. Gazette d'Amsterdam du 15 juin 1683. — *Genève à Berne*. 30 décembre 1683/9 janvier 1684. Arch. d'Etat Genève. Cop. lettres du Conseil. LI (1683—1687). p. 61. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 6 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 318.

(9) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 5 août et 6 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 260, 318.

sinon dans les petits cantons.⁽¹⁾ Aussi bien, convaincus désormais de l'imminence de la paix, ceux d'entre ces derniers, qui, tels Unterwalden-le-Haut et Appenzell de l'ancienne confession, avaient hésité à manquer à nouveau de parole à l'ambassadeur d'Espagne, s'empressèrent d'annuler l'*instrument de réduction* de Casati, dans l'espoir, promptement déçu d'ailleurs, de toucher les pensions de France au même titre que leurs autres confédérés.⁽²⁾

L'Autriche et l'Espagne demandent l'accession du Corps helvétique au traité de garantie de la trêve de Ratisbonne. — Gravel de Marly combat cette ouverture. — Diète de Bade de novembre 1684. — Succès facile qu'y remporte l'envoyé extraordinaire du roi Très-Chrétien. — Les cantons sollicitent leur inclusion dans l'instrument diplomatique du 15 août. — Louis XIV refuse d'y comprendre nommément leurs alliés suisses. — Tambonneau est nommé ambassadeur à Soleure. — Différend entre Gravel de Marly et les autorités de cette ville.

XXXIV. Peu à peu, dans ces entrefaites, les diverses stipulations arrêtées à Ratisbonne parvenaient à la connaissance des autorités suisses. Celles-ci apprenaient notamment, qu'en son article XVIII^e, la trêve austro-française du 15 août accordait un délai de trois mois aux contractants pour en faire bénéficier leurs alliés et protégés.⁽³⁾ Elles s'étonnaient en conséquence de n'avoir reçu aucun avis à ce sujet et agitaient de prendre les devants en demandant à Vienne et à Paris leur inclusion dans l'instrument diplomatique signé en Bavière.⁽⁴⁾ Or, au Louvre, on paraissait décidé à suspendre toute démarche à cet égard et à attendre le succès ou l'échec des intrigues nouées à la Hotburg dans l'espoir d'obtenir de certaines puissances qu'elles garantissent à l'empereur la stricte observation du traité par le roi Très-Chrétien.⁽⁵⁾ Ce calcul était fort judicieux. Le 20 octobre, en effet, Ressler, qui n'avait pas quitté Constance, se résolut enfin à communiquer au Corps helvétique le résultat satisfaisant des conférences de Ratisbonne, à assurer ses membres que Léopold I^{er} les réservait spontanément dans la trêve⁽⁶⁾ et à les

(1) «Toute l'Alsace se remplit de troupes françaises.» *Nouvelles de Cologne*, 27 août 1683. Gazette d'Amsterdam du 31 août 1683.

(2) *Gravel de Marly au roi*, Soleure, 5, 9 et 30 août 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 260, 271, 304.

(3) *Zürich an Luzern*, 18/28. August 1684. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — *Gravel de Marly au roi*, Rockenacker (Roggenacker), 2 novembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 403.

(4) *Gravel de Marly au roi*, Rockenacker, 2 novembre 1684. loc. cit.

(5) *Gravel de Marly au roi*, Bade, 7 juillet 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 204.

(6) *Der Kaiser an die XIII Orte*, Wien, 5. September 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv. Wien, Schweiz. F. LVIII. 218.

prier de reconnaître cette faveur en accédant à l'acte de garantie qui devait être, selon lui, le couronnement de cette « grande œuvre de pacification ». (1)

Le piège ainsi tendu aux Suisses par le gouvernement de Vienne était d'autant plus apparent que les Electeurs du Saint-Empire tous les premiers refusaient d'entrer à ce sujet dans les vues du chef de la maison d'Autriche. (2) Les cantons protestants l'éventèrent aussitôt. En leur nom, Zurich convoqua pour le 26 novembre en Argovie une diète générale, dont l'envoyé impérial demanda l'anticipation au 19 de ce mois, ce qui ne lui fut pas accordé. (3) A maint égard, Gravel de Marly eût préféré l'ajournement indéfini de cette réunion. (4) N'y pouvant prétendre, il se rendit le 27 à Bade, où l'attendait une surprise agréable. (5) Encore que l'assignation de la diète eût été décidée « à sa seule contemplation », Ressler, que décourageait sa déconvenue d'Oehningen, jugea prudent de n'y point paraître et se contenta d'y dépêcher l'un de ses secrétaires, porteur d'une missive qui n'était en somme que la paraphrase de celle du 20 octobre, avec en plus cependant la promesse que l'empereur se relâcherait de ses prétentions quant au droit de pêche et de navigation sur le lac de Constance, pour peu que les Confédérés lui donnassent satisfaction « quant à la garantie ». (6)

Avant même d'être admis à l'audience solennelle des députés suisses, selon les règles d'un cérémonial nouveau, créé à son intention, en plein accord avec lui, et de prononcer sa harangue, attendue par eux d'autant plus impatientement qu'ils avaient hâte de connaître les desseins de Louis XIV à l'égard

(1) *Ressler an die oberösterreich. geheime Räte in Innsbruck*. Constanx, 5. Oktober 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 236. — *Frantz Christoph Ressler, Freyherr von Gammerschwang an Zürich*. Constanx, 20. Oktober 1684. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker, 8 novembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 417. — *Luzern an Zürich*. 10. November 1684. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (1677—1698). — Eidg. Absch. VI^a A. 122 (Baden, 26. November 1684).

(2) *Grèbel à Gravel de Marly*. Zurich, 26 octobre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 386. — *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker, 2 et 18 novembre; Oiten, 27 novembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 403, 428, 446. — *Ressler an die oberösterreich. geheime Räte in Innsbruck*. Constanx, 4. Dezember 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 273.

(3) *Grèbel à Gravel de Marly*. Zurich, 26 octobre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 386. — *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker, 2 et 18 novembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 403, 428. — *Avviso del internunzio Cherofini*. Lucerna, 3 novembre 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — *Nouvelles de Cologne*. 5 décembre 1684. Gazette de France. 1684. p. 786. — *Négoc. du Sr de Gravel de Marly*. 1684. Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doct^s. XX. — *Theatrum Europaeum*. XII. 660 (27 novembre 1684).

(4) *Ressler an die oberösterreich. geheime Räte*. Constanx, 5. Oktober und 4. Dezember 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 236, 273. — *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker, 2 et 8 novembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 403, 417. — *Le roi à Gravel de Marly*. Fontainebleau, 8 novembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 453.

(5) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 2 décembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 447.

(6) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 27 septembre, 4 octobre; Rockenacker, 18 novembre; Bade, 2 décembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 347, 367, 428; LXXII. 447. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 2 novembre et 7 décembre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Ressler à la diète de Bade*. Constanx, 25 novembre; *La diète de Bade à l'empereur*. 30 novembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVIII. 247, 256. — *Ressler an die oberösterreich. geheime Räte*. Constanx, 4. Dezember 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 273. — Eidg. Absch. VI^a A. 122 a (Baden, 26. November 1684).

de ses alliés d'Outre-Jura, (1) Gravel de Marly savait à quoi s'en tenir quant aux dispositions intimes de ses auditeurs et considérait par suite comme acquis l'échec définitif des négociations de son rival allemand et de la tentative de celui-ci d'amener par une voie détournée les cantons à assumer gratuitement la protection de l'Autriche antérieure. (2) Présent, Ressler se fût sans doute attaché à persuader les Suisses que le silence énigmatique du roi Très-Christien depuis la conclusion de la trêve cachait le dessein d'attenter aux droits souverains de certains d'entre eux, en favorisant, ainsi que le bruit en courait, la réinstallation des prélats de Bâle, de Lausanne et de Genève dans leurs anciens diocèses. (3) En son absence, au contraire, les démarches tentées par ses partisans en vue d'accrediter cette appréhension parmi les Liges devaient forcément demeurer stériles. (4) En revanche les Confédérés ne pouvaient méconnaître que leur adhésion éventuelle au traité de garantie les exposait au danger de perdre à la fois leur neutralité, au cas d'une nouvelle rupture entre l'Empire et la France, et les bonnes grâces de Louis XIV, lequel n'eût pas manqué de voir dans cet acte inconsideré le rétablissement déguisé de l'*instrument de réduction* espagnol et une atteinte grave portée à l'efficacité de sa propre alliance. (5)

Au dire de l'envoyé extraordinaire en Argovie, les Suisses tenaient entre leurs mains un moyen sûr de sortir d'embarras et de mettre un terme à leur perplexité. Naguère ils avaient prié le roi de les comprendre, en tant qu'alliés de sa couronne, dans le traité de Nimègue. Rien ne s'opposait à ce qu'ils agissent de même à l'occasion de la trêve de Ratisbonne. (6) Pareille ouverture allait en somme au devant du désir des Confédérés d'être inclus dans l'acte

(1) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 14 et 21 juillet 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 213, 227. — *Harangue de M^r de Gravel de Marly, envoyé extraordinaire du roy, faite à la diète de Bade, le 28 novembre 1684*. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII; Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwelz. F. LVIII. 278. — Eidg. Abseh. VI²A. 112 c (Baden, 2. Jull 1684); 122 b (Baden, 26. November 1684).

(2) *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 29 novembre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Gravel de Marly au roi*. Bade, 2 décembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 447. — *Ressler an den Kaiser*. Constanz, 10. Dezember 1684, 4. Januar 1685. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwelz. F. LVIII. 299, 309.

(3) *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker, 8 novembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 417.

(4) *Avviso del internunzio Cheroftni*. Lucerna, 8 dicembre 1684. Arch. Vaticano. Numz. Svizz. LXXVIII.

(5) *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker, 2 et 8 novembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 403, 417. — „Ils sont très disposés à y entrer (dans la trêve), mais non pas en la garantie de l'observation où Sa M^{té} Impér. voudroit les engager.“ *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 2 et 9 novembre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Die XIII Orte an Ressler*. Baden, 30. November 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwelz. F. LVIII. 273; *an den Kaiser*. 30. November 1684. *Ibid.* 283. — *Ressler an die oberöesterr. geheime Rütbe*. Constanz, 4. Dezember 1684. *Ibid.* 273. — Eidg. Abseh. VI²A. 122 a.

(6) *Gravel de Marly au roi*. Solcure, 2 et 8 novembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 403, 417. — *Proposition faite à Bade par Gravel de Marly*. 28 novembre 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schwelz. F. LVIII. 278. — *Ressler an den Kaiser*. Constanz, 10. Dezember 1684. *Ibid.* 299. — *Mémoire sur l'inclusion du Corps helvétique dans les traités de paix passés par la France* (1685). Aff. Etr. Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XV. 378.

diplomatique du 15 août, tout en repoussant la convention additionnelle, et périlleuse à leur sens, recommandée par Rassler à l'examen d'une diète convoquée « pour l'amour de luy », mais qu'il évitait délibérément d'honorer de sa présence.⁽¹⁾

Au total le recès de décembre permit de constater que les cantons, encouragés par l'échec des armes impériales devant Bude, se rangeaient aux conseils qui leur venaient de Paris;⁽²⁾ que les levées autrichiennes et génoises, à la réussite desquelles Gravel de Marly s'était de prime abord opposé avec vigueur, encore qu'on les jugeât sans danger au Louvre, n'avaient aucune chance d'aboutir;⁽³⁾ que les efforts redoublés des agents de l'Espagne à l'effet de détourner les Suisses de leur dessein de confier au monarque français le soin d'assurer la protection des intérêts helvétiques à l'étranger échouaient de façon lamentable⁽⁴⁾ et que, en possession de sommes importantes, dont il devait laisser d'ailleurs une bonne partie à la disposition de son successeur, le représentant intérimaire du roi Très-Chrétien à Soleure pouvait attendre désormais de pied ferme tout retour offensif de ses adversaires.⁽⁵⁾

Sur un point cependant, les Confédérés se voyaient moins bien traités par le chef de la maison de Bourbon qu'ils ne l'étaient par le chef de la maison d'Autriche. Tandis en effet que celui-ci consentait à les inclure dans la trêve, eux et leurs alliés du « climat des Ligues »,⁽⁶⁾ celui-là, s'appuyant sur les précédents de Münster, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, alors que les Suisses

(1) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 2 décembre; Augst, 9 décembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXII. 447, 454. — «Le comte de Crécy a déclaré aux Etats de l'Empire que les cantons suisses avoient arrêté dans leur diète tenue à Bade que, ne voulant pas se départir de leurs anciennes liaisons avec la France, ils avoient résolu de prier le roy Très-Chrestien de les faire comprendre dans le traité de trêve, ce que Sa Mté leur avoit accordé.» *Nouvelles de Ratisbonne*. 22 décembre 1684. Gazette de France. 1685. p. 6.

(2) *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 24 novembre 1684; *Gravel de Marly au roi*. Augst, 9 décembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 470; LXXII. 454. — Eidg. A bsch. VI² A. 122 b, 126 b.

(3) *Gravel au roi*. Soleure, 10 janvier 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 8. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 28 septembre; Fontainebleau, 19 octobre 1684. *Ibid.* LXXVII. 345, 380. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 11 octobre 1684. *Ibid.* LXXVII. 374.

(4) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 2 décembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXII. 447. — *Rassler an den Herzog von Lothringen*. München, 16. November 1685. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 378. — Eidg. A bsch. VI² A. 122 b, 126 b.

(5) *A Gravel: Unterwalden-le-Haut*. 10 juin; *Mulhouse*. 11 juin; *Fribourg*. 15 juin 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 165, 167, 170. — *A Gravel de Marly: Fribourg*. 21 juillet; *Glaris protestant*. 21 juillet, 6 août, 7/17 août, 11/21 août, 23 octobre/2 novembre; *Unterwalden-le-Haut*. 8 août; *Zurich*. 1/11 août. 7-17 août; *Schwytz*. 12 août; *Landschreiber Schmid*. Altorf, 14 août; *Courten*. Sion, 26 août; *Bâle*. 28 août/7 septembre; *Banneret Reding*. Schwytz, 11 septembre; *Landammann Stultz*. Stanz, 13 septembre; *Glaris catholique*. 11 novembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 175, 279, 320, 326, 383, 314, 296, 310, 316, 318, 347, 344, 370, 371, 438. — *Gravel de Marly à Zurich*. Soleure, 5 août 1684. St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. n° 59. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 1^{er} septembre et 14 décembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 333, 463. — *Gravel de Marly aux dizains du Valais*. Soleure, 2 octobre 1684. Arch. canton. Sion. Correspondance des ambassadeurs de France (1600—1686). A. III. 12, 23. — *Gravel de Marly à Colbert de Croissy* Olten, 25 novembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 446.

(6) *Der Kaiser an die XIII Orte*. Wien, 5. September 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 273. — *Rassler à Zurich*. Constance, 20 octobre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXXVIII. 234. — *Gravel de Marly au roi*. Augst, 9 décembre 1684. *Ibid.* LXXII. 454.

invoquaient celui de la paix des Pyrénées,⁽¹⁾ refusa avec obstination de faire droit à leur requête à ce sujet⁽²⁾ et maintint en principe que « sous le nom des cantons étaient compris les membres de tout le Corps helvétique », assavoir les dizains valaisans, la république de Bienne, comme aussi la ville de Saint-Gall et le prince-abbé de ce lieu, momentanément radlé, à dire vrai, de la liste des pensionnaires de la couronne, en raison de l'attitude hostile de son ministre Fidèle de La Tour.⁽³⁾ Ce qui, plus qu'aucune autre considération, contribua à dissiper leurs scrupules en cette conjoncture, ce fut la célérité apportée par le Louvre à les mettre en possession de l'acte d'inclusion les concernant, acte que l'envoyé extraordinaire leur fit tenir avant son départ d'Argovie, le 9 décembre.⁽⁴⁾

Aussi bien la mission accomplie en Suisse par Gravel de Marly touchait à son terme.⁽⁵⁾ Après avoir pris congé de ses hôtes à Bade, il se rendit par la voie d'Augst à Bâle, pour y embarquer sur le Rhin sa femme et sa mère à destination de Cologne, où le roi l'appelait à succéder au président Tambonneau, nommé entre-temps ambassadeur à Soleure.⁽⁶⁾ Puis, laissant des instructions à ses agents particuliers dans les divers cantons, le ministre de Louis XIV aux Liges rebroussa vers le Weissenstein et, en attendant l'arrivée de celui qui devait le remplacer, s'installa non pas aux « Cordeliers » mais, « à deux lieues plus à l'est », à Roggenacker, où il avait élu domicile dès la fin d'octobre déjà. Ses rapports avec les autorités du lieu de sa résidence officielle étaient en effet des plus mauvais.⁽⁷⁾ Les armes de la maison de France ayant été apposées sur le frontispice de l'Eglise collégiale de Saint-Ours et

(1) *Ibid.* — « ... Ne se faisant point dans ce traité cy de mention d'allez et il doit suffire à tous que l'on fait revivre le traité des Pyrénées, où ils ont tous esté nommez. » *Lionne à Colbert, à Aix-la-Chapelle*. Saint-Germain-en-Laye, 3 mai 1668. Aff. Etr. Pays-Bas. L. 332.

(2) *Le roi à Gravel de Marly*. Fontainebleau, 8 novembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 413. — *Rassler an die oberösterreich. geheime Rätthe*. Constanz, 4. Dezember 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 273. — *Les XIII cantons au roi*. 5 décembre 1684. loc. cit. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 7 décembre 1684. loc. cit. — *Rassler an den Kaiser*. Constanz, 10. Dezember 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 299. — *Mémoire sur l'inclusion du Corps helvétique, etc.* loc. cit.

(3) *Gravel de Marly au roi*. Bade, 21 juillet; Soleure, 16 août, 9 et 20 septembre, 4 octobre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 227, 279, 327, 340, 367. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 4 août, 21 septembre; Fontainebleau, 19 octobre; Versailles, 22 décembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 241, 333, 380, 414. — *L'abbé de Saint-Gall à Gravel de Marly*. 3 et 16 septembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 355; LXXVII. 344. — *Die oberösterreich. geheime Rätthe an Rassler*. Innsbruck, 24. Oktober 1684. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVIII. 248.

(4) *Gravel de Marly au roi*. Roekenacker, 18 novembre; Bade, 2 décembre; Augst, 9 décembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 428; LXXII. 447, 454. — *Le roi à Gravel de Marly*. Versailles, 1^{er} décembre 1684. *Ibid.* LXXVII. 441. — *La diète au roi* (2^e lettre). Bade, 5 décembre 1684. *Ibid.* LXXVIII. 264. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 7 décembre 1684. loc. cit.

(5) *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 12 octobre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. mss. XXIII.

(6) *Grévy à Madame Royale*. Lucerne, 13 juillet 1684. loc. cit. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 14 décembre 1684. loc. cit. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 27 décembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 461.

(7) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 20 septembre 1684. Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 340. — Dürfliger. op. cit. 159 sqq.

Saint-Victor, restaurée aux frais du trésor royal, le magistrat soleurois jugea l'occasion propice pour faire graver celles de l'Etat sur le mur du logis des ambassadeurs, puisque aussi bien ce bâtiment était sa propriété. (1) Il eût pu, semble-t-il, aviser au préalable l'occupant de son dessein. L'omission de cette démarche suffit à déclencher un incident violent. Imitant l'exemple que son père lui avait donné deux ans auparavant, (2) Gravel de Marly sortit avec éclat du *Kloster* et se retira à la campagne, d'où il sollicita les ordres de la cour. (3) La requête adressée par lui à son souverain ne tendait à rien moins qu'à obtenir la permission de se transporter à Fribourg avec son personnel et les archives de sa mission, projet inconsideré, dont le plus clair résultat eût été de provoquer l'accession de Soleure au traité hispano-helvétique de l'année 1634, sans réussir en compensation à détacher de ce traité le gouvernement siégeant sur les bords de la Sarine. (4) Désapprouvé en haut lieu, l'envoyé extraordinaire avait regagné « sa demeure en ville », (5) lorsque Tambonneau l'y rejoignit le 23 décembre. (6) Mais ses relations avec les membres du Conseil de celle-ci ne s'étaient guère améliorées et ce fut « sans aucun convoi de ces Messieurs » que lui-même prit, le 29, le chemin de Paris, qui, par une voie détournée, devait le conduire à Cologne. (7)

Au cours des six mois que dura la mission accomplie auprès des cantons par le S^r de Marly, les Confédérés purent apprécier certes la vivacité d'esprit de ce personnage. En revanche ils ne se firent pas faute de constater l'opiniâtreté, souvent maladroite et injustifiée, de ses exigences protocolaires et de

(1) *Crivelli alli cantoni cattolici*. 4 luglio 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVIII. 221. — *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 20 septembre, 21 octobre 1684. *Ibid.* LXXVII. 340, 385. — *Tambonneau au roi*. Soleure, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 21 décembre 1686, 12 et 25 janvier, 17 mai, 16 août, 25 octobre 1687, 17 janvier et 27 mars 1688. *Ibid.* LXXVIII. 70, 129, 162, 201, 240, 277, 285; LXXXIV. 236; LXXXV. 57, 169, 185, 336, 352, 440. — *Le roi à Tambonneau*. Versailles, 6 septembre; Fontainebleau, 11 octobre; Versailles, 5 décembre 1686, 2 janvier, 13 mars et 28 août 1687; Fontainebleau, 7 novembre 1687; Versailles, 29 janvier 1688. *Ibid.* LXXXII. 353, 404, 484; LXXXIV. 3, 85; LXXXV. 72. — *Tambonneau à Colbert de Croissy*. Soleure, 19 avril et 21 juin 1687. *Ibid.* LXXXIII. 393, 435.

(2) *Landsee an den Kaiser*. Constanz, 18. und 22. Juni 1689. Hof-, Haus- und Staatsarchiv Wien. Schweiz. F. LVII. 325, 327, 331.

(3) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 20 septembre 1684. loc. cit. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 16 novembre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — St-Arch. Solothurn. Rathsmannual. CLXXXVIII. 561 (15. Oktober 1684).

(4) *Gravel de Marly au roi*. Soleure, 21 octobre; Rockenacker, 2 novembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXVII. 385, 403.

(5) *Gravel de Marly au roi*. Rockenacker, 2 et 8 novembre 1684. loc. cit. — *Le roi à Gravel de Marly*. Fontainebleau, 2 et 8 novembre 1684. loc. cit. — *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 28 décembre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

(6) *Gravel de Marly à Colbert de Croissy; au roi*. Rockenacker, 20 décembre; Soleure, 27 décembre 1684. A ff. Etr. Suisse. LXXII. 460, 461. — *Decoux à Saint-Thomas*. Lucerne, 28 décembre 1684. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII. — *Avviso del internunzio Cherofini*. Lucerna, 29 dicembre 1684. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. LXXVIII. — Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. XXXI. 6 (1/11 décembre 1684).

(7) *Nouvelles de Basle*. 15 décembre 1684. Bibl. Nat. f. fr. 20,979. p. 134; Gazette de France. 1684. 809. — *Decoux au duc de Savoie*. Lucerne, 4 janvier 1685. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII.

regretter par suite chaque jour davantage la disparition subite du conseiller réfléchi, avisé et bienveillant en somme que son père n'avait cessé d'être pour eux.

Comparée à celle dont s'acquitta avec tant d'éclat son prédécesseur immédiat à Soleure, la tâche dévolue à l'ancien ministre à Ratisbonne paraissait assurément moins ardue. Tandis en effet que, d'entrée de jeu, Saint-Romain s'était vu contraint de prendre l'exact contre-pied des démarches de Mouslier, et cela à seule fin de rétablir le prestige de la cause française, gravement compromis au sein des Liges du fait de l'attitude impolitique de ce dernier; tandis en outre que la mission délicate lui était échue de tenter d'effacer l'impression pénible que laissait dans chacun des Etats confédérés le souvenir des menées tortueuses auxquelles Stoppa s'était cru autorisé à recourir pour y lever quelques milliers de mercenaires à la solde de son maître, Robert de Gravel, lui, à supposer qu'il s'en fût tenu à la lettre de ses instructions, n'aurait eu qu'à étayer les assises d'une œuvre de reconstruction aux trois quarts achevée lorsqu'il assumait la direction des affaires de la Couronne Très-Christienne en Helvétie. Or, la déception de l'hôte des « Cordeliers » eût été grande, si les résultats généraux de son long séjour en Suisse n'avaient dépassé ou à tout le moins égalé ceux de ses nombreuses ambassades en Allemagne. A cet égard, son souhait devait être pleinement exaucé. Rompu, on l'a dit, aux « méthodes de négociation germaniques », Gravel sut à la fois s'appuyer dans un même temps sur les protestants, pour ramener les catholiques à ses vues, et favoriser ceux-ci dès que ceux-là menaçaient de se soustraire à son emprise. Intéressé en outre à combattre la conclusion de nouvelles alliances entre les cantons et l'étranger, il réussit à faire échec aux projets formés dans ce dessein par les gouvernements de Turin, de Venise et de Gênes.

Reconstituer sur des bases solides le parti du Louvre à Lucerne et à Altorf; pousser à la désagrégation de celui de l'Escorial et de la Hofburg dans la Suisse primitive, et cela en dépit de l'opposition violente de Casati, sinon de ses successeurs; écarter le danger qu'eût présenté l'admission de l'interprétation autrichienne de l'une des clauses les plus importantes du traité d'*Union héréditaire* de l'année 1511; rendre inoffensif l'*instrument de réduction*, machiné par l'ambassadeur espagnol à seule fin de priver la France de l'un des avantages essentiels de son alliance avec les cantons helvétiques; faire taire les incessantes protestations des diètes au sujet des « prétendues transgressions dans le service » imposées, de l'avis des agents de la maison d'Autriche, aux troupes suisses à la solde du roi Très-Christien; apaiser les craintes que provoquait au sein de la Confédération l'enceinte progressive et méthodique de celle-ci par les armes de Louis XIV, tant du côté du Léman, que de celui du Rhin; empêcher que la continuation des travaux de fortification d'Huningue et les incidents de frontière qui s'y rattachaient ne prissent un développement fâcheux; mettre obstacle à l'accession des cantons à la grande

ligue anti-française en préparation, comme Gravel de Marly devait le faire quelques mois plus tard pour le traité de garantie auquel on les incitait à se rallier; aider au rétablissement de la concorde à Glaris entre les adeptes des deux confessions rivales, puis entre Schwytz et les autres *Waldstätten*; tirer parti des vicissitudes du différend de Constance avec les bailliages orientaux pour discréditer le gouvernement autrichien auprès des Suisses; dissiper les appréhensions à quoi donnait lieu dans les cités évangéliques l'attitude provocatrice de Chauvigny à l'égard de Genève; veiller à ce que l'accueil réservé aux huguenots émigrés par leurs coreligionnaires d'Helvétie ne dégénérât pas en manifestations hostiles contre l'autorité royale; convaincre les Zuricois et les Bernois de la nécessité de rappeler leurs troupes de Strasbourg; pratiquer à l'heure opportune et d'une main ferme la politique dite « du sel », de manière à obliger Berne à accorder des recrues à ses officiers à la solde du Louvre; ramener enfin, à défaut des Grisons, austrophiles impénitents, les Valaisans dans l'orbite des intérêts du gouvernement de Paris, en coopérant sous main à la condamnation et au bannissement du grand bailli Stockalper, tels furent pendant plus de huit années les principes directeurs de l'activité féconde de Robert de Gravel et les préoccupations constantes de son esprit toujours en éveil.

De même, qu'à mainte reprise, Saint-Romain avait en quelque sorte imposé à ses supérieurs hiérarchiques l'adoption de ses vues personnelles en matière de politique helvétique, vues de prime abord combattues par eux, de même aussi son successeur sut éclairer en temps opportun, et le plus souvent avec fruit, le roi et ses ministres quant au danger des mesures insuffisamment étudiées dont on lui prescrivait d'assurer ou de faciliter l'exécution et qui, tel le projet de surprise des villes forestières du Rhin ou la non réservation de Berne dans le traité de Nimègue, eussent porté une atteinte profonde au prestige de la cause française en Suisse. Plût au ciel qu'on l'eût écouté à Paris, lorsque, dès 1683, il insistait pour que le roi prît, en prévision de l'ouverture de la succession de Neuchâtel, une attitude si nette et si ferme qu'elle décourageât les ambitions déjà révélées de certains prétendants étrangers. Le succès de ses adjurations à ce sujet eût dissipé la menace que quelques esprits perspicaces voyaient déjà poindre à la frontière du Jura contre la sécurité de celle-ci et le maintien de l'intégrité territoriale des Deux-Bourgognes.

MISSIONS
ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES
EN SUISSE, AUX LIGUES GRISES ET A GENÈVE
(RÈGNE DE LOUIS XIV)
III^e PARTIE
1676—1684.



SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
Corps helvétique.

Entre en fonctions le 21 février.

Instructions :

Saint-Germain-en-Laye, le 21 décembre 1675.

Lettres de créance :

Même date.

Rappel de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 16 décembre 1676.

Résidence : Soleure.

- | | | |
|--|---|--|
| Parti de Paris,
le 11 janvier. | { | Aff. Etr. Suisse. LII. 156.
Gazette de France. 1676.
p. 48. |
| A Blenne, les
5 et 6 février. | { | Arch. Ev. de Bâle. Guerre
de France. 1675—1676.
n° 1156. |
| Arrive inco-
gnito à Soleure
le 8 février. | { | Aff. Etr. Suisse. LII. 167 ;
LIII. 8 ; LV. 99 ; LVIII. 16. |
| Y fait son
entrée publique
le 21 de ce mois. | { | Aff. Etr. Suisse. LII. 167 ;
LIII. 10.
Zetter-Collin. op. cit. 24.
Zurlauben. VII. 166. |
| Y s'annonce
au Corps hel-
vétique sa prise
de possession
de ses fonctions
le 7 avril. | { | St-Arch. Luzern. Frankr.
Gesandte. |
| | { | Eldg. Absch. VI ¹ A. 1013f.
Aff. Etr. Suisse. LVI. 177 ;
LVII. 31 ^{vo} , 33, 34 ; LIII.
100, 130 ; Suisse. Mém. et
Doct. XVIII. 157. |
| A Bade, du
15 au 22 juillet. | { | Arch. di Stato Lombardi.
Trattati. Svizzeri (Casati
al governatore di Milano.
Lucerna, 23 luglio). |

III NICOLAS BARBAULT
DE GRANDVILLARS

Mission de la part
du maréchal de Luxembourg
auprès des autorités de Bâle.

Octobre 1676.

Lettres de créance :

Camp sous Brisach, 29 septembre.

Aff. Etr. Suisse. LIII.
188.
St-Arch. Basel. V²
(29. September, 19. Ok-
tober). Politisches.
O. 85 (29. September,
6./16. Oktober).
St-Arch. Luzern.
Schweiz. Neutralität
(19. Oktober).
Eldg. Absch. VI¹A
1026 1c.

III FRANÇOIS FRÉZEAU,
MARQUIS DE LA FRÉZELIÈRE

Chargé de mission par
le maréchal de Luxembourg
auprès des autorités de Bâle.

Octobre 1676.

Lettres de créance :

Camp de Rixen (Rixhelm), 16 octobre.

St-Arch. Basel. Poli-
tisches. O. 85.

En déplacement de chasse, dans les environs de Bienne et de La Neuveville, les 24 et 25 septembre 1676.	}	Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France. 1675—1676. n° 1239. <i>Strambino à Madame Royale</i> . Fribourg, 4 octobre 1676. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arcivesc. esteri. VII.
---	---	---

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LIII, LV à LVIII ; LXXI (233) ; VI suppl^t (153, 154) ; Suisse. Mém. et Doc^{ts}. XIX (111, 112) ; Genève. III. 232 ; III suppl^t. 7 ; Bavière. XXII. 313.

Arch. Guerre. CCCCLXXIV (175) : CCCCXIV (10, 51, 89, 90).

St-Arch. Bern. Frankr. Buch. FF. 507. Arch. Ev. de Bâle (Käfigturm). Guerre de France. 1675—1676. n° 1101.

St-Arch. Basel. Frankr. A. 5 (20. November) ; B³ (21. Dezember 1675) ; Polltisches. O. 85 ; V² (Holländ. Krieg) (8., 9., 11. Oktober) ; V. 4³ (Kriegswesen) (20. März).

Arch. d'Etat Fribourg. France. XI (23 octobre).

St-Arch. Zürlch. Frankr. XVII (121, 137, 139, 145) ; Genf. A. 246¹¹ (23 novembre).

St-Arch. Aarau. Pergamente. n° 141.

St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (7. April) ; Pensionen (3. Juni) ; Schweiz. Neutralität. 1649—1679.

Arch. d'Etat Genève. Lettres du Consell. XLVIII. 192.

Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX (6 e 23 maggio, 1° e 24 agosto, 19 settembre, 10, 24 e 31 ottobre, 5 e 14 novembre, 20 dicembre).

Eldg. Absch. VI¹ A. 1002^a, 1003^a, 1013^f, 1024^b, 1027^{dd}, 1029^{pp}, 1035^l.

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI

Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des
intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LIII. 157, 194, 255 ; LVI 207 ; Grisons. XI. pièces 12 à 17.

Arch. Guerre. CCCCXIV. 10.

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
Corps helvétique.

Rappels de créance :

Camp devant Cambrai, 29 mars ;
Saint-Germain-en-Laye, 21/22 décembre 1677.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 23 février au 20 mars. Y tombe ma- lade (Aff. Etr. Suisse. LX. 161).	}	Eidg. Absch. VI ¹ A. 1038 a.
		Aff. Etr. Suisse. LIX. 56, 65, 70, 89, 95, 106, 110; LX. 157; Mém. et Doct ^s . XX. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI (<i>Leonardi</i> . 25 marzo). Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Sviz- zeri (Continuatione del Diario sopra la dieta di Bada, di marzo 1677).
A Bade, du 8 au 20 juillet.	}	Eidg. Absch. VI ¹ A. 1054 f.
		<i>Zurlauben</i> . VII. 173. Aff. Etr. Suisse. LVII. 170; LIX. 144, 168; LXI. 92. <i>contra</i> . Aff. Etr. Suisse. LXI. 4.
A Aarau, du 20 au 25 juillet.	}	Aff. Etr. Suisse. LIX. 168, 170; LIX. 170, 180.
A Bade, du 30 novembre au 8 décembre.		Eidg. Absch. VI ¹ A. 1066 b. Aff. Etr. Suisse. LIX. 240, 250, 332.

Sources :

- Aff. Etr. Suisse. LVII à LXI; Mém. et Doct^s. XX; Grisons.
XI. pièce 31.
Arch. Guerre. CCCCXVII, CCCCXVIII, CCCCXXII,
CCCCCLXVI, CCCCCLXVII.
Bibl. Nat. Coll. Clairambt. 1001. 1507, 1515, 1521.
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (8. Januar); Pensionen
(2. und 8. Januar, 6. August); Schweiz. Neutralität
(7. Februar).
St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 148—150.
St-Arch. Basel. B³ (11. August); V³ (Holländ. Krieg)
(23., 24. Juli, 6. August).
St-Arch. Bern. Arch. Ev. de Bâle. Guerre de France
(1676—1679). n^o 1358.
Arch. d'Etat Fribourg. France. XI (13 février).
Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI (2 e 9 gen-
naio, 6 febbraio, 6 marzo).
Eidg. Absch. VI¹ A. 1038 a, 1040 i, 1044 d, 1048 d, 1054 f, 1057 e.

1677

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI
Secrétaire-interprète.

Rodolphe de SALIS-ZIZERS
Colonel au service de France.

Chargés de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LVII. 143^{vo}; LVIII. 160; LIX. 38, 126, 128—132,
136, 141, 184, 193, 202, 203; LXI. 137; Grisons. XI.
pièces 37 à 47.
Arch. Guerre. CCCCLXVI. 116, 183.

1678

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
Corps helvétique.

Rappels de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 12 avril; Versailles,
23 novembre 1678.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 7 février au 19 mars.	{ Eidg. Absch. VI ¹ A. 1070 e. Aff. Etr. Suisse. LXII. 35, 41, 52. Bibl. Nat. Coll. Clairambt. 1001. 1551. Arch. di Stato Piemontesi. Vesc. ed arciv. esteri. VII (<i>Strambino al duca</i> . 2 febbrajo 1678).
A Aarau, le 20 mars.	
A Bade, du 9 au 17 juillet (la diète ter- minée, l'ambassadeur visite l'abbaye d'Eln- siedeln et regagne So- leure le 30 juillet).	Arch. Guerre. DCXV. 73. { Eidg. Absch. VI ¹ A. 1082, 1083 d. Aff. Etr. Suisse. LXII. 151, 156, 180, 187, 191; LXIII. 288. Diarło della dieta di Bađa di luglio 1678 (Arch. di Stato Lom- bardi. Trattati. Svizzeri).

Les 11 et 12 septembre,
 il se rencontre dans le
 voisinage de Bienne }
 avec le gouverneur de }
 Neuchâtel. }

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LVIII, LXII—LXIV; Mém. et Doct^s. XX;
 Ev. de Bâle. I. 170, 171.
 Arch. Gnerre. DCVIII. 1, 237; DCXV. 73.
 Bibl. Nat. Coll. Clalrambt. 1001. 1535, 1547, 1551.
 St-Arch. Bern. Frankr. Buch. H. 1063, 1065; FF. 521; E. 1277.
 St-Arch. Basel. V² (Holland. Krieg) (23. März, 21. Mai, 17. Juni).
 St-Arch. Basel. V. 4⁵ (Kriegswesen) (11. Juli).
 St-Arch. Basel. V. 4⁷ (Kriegswesen) (2. Dezember).
 St-Arch. Luzern. Schweiz Neutralität (8. April, 8. Oktober).
 St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 156.
 Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XX (31 agosto).
 Eidg. Absch. VI¹A. 1070, 1082, 1092, 1094.

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI
 Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXII. 220.

1679

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
 Corps helvétique.

Rappel de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 25 Juin 1679.

Résidence : Soleure.

	} Eidg. Absch. VI ¹ A. 1102 c. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 89, 98; L.XV. 122, 141; LXVI. 163 ^{vo} . <i>Diario della dieta di Bada di luglio</i> . Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI (<i>Grésy</i> . 19 luglio). <i>contra</i> : <i>Casati al governatore di Milano</i> . 20 luglio. Arch. di Stato Lombardi. Trattati. Svizzeri.
A Bade, du 3 au 22 juillet.	
Rentre à Soleure, le 23 juillet.	} Aff. Etr. Suisse. LXV. 141.
A Bade, du 25 septembre au 4 octobre.	
	} Eidg. Absch. VI ¹ A. 1108 c. Aff. Etr. Suisse. LXIV. 110 ^{vo} ; LXV. 185; LXVI. 316.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LVIII, LXIV—LXVI; Mém. et Doct^s. XX.
Arch. Guerre. DCXVII (305).
St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 162.
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (3. und 10. Juni, 27. und
29. Oktober).
St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (29. April, 16., 18./19. August,
6. September, 7. Oktober).
St-Arch. Bern. Frankr. Buch. S. 37, 75.
Arch. d'Etat Genève. Portef. historique. 2664 (29 décembre).
Eidg. Absch. VI¹ A. 1102 c, 1108 c, 1111 b.

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI

Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXV. 102.

GENÈVE

Laurent de CHAUVIGNY

Résident pour le roi

depuis le 26 octobre,

date de son arrivée à Genève.

(Arch. d'Etat Genève. Registres du Conseil. CLXXIX. 227.
Aff. Etr. Genève. 111 suppl. p. 1; IV. p. 13.)

Lettres de créance :

Fontainebleau, 7 septembre.

Rappel de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 15 décembre.

Sources :

- Aff. Etr. Genève. III suppl.; IV.
 Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3654, 3659, 3664,
 3670—3674, 3680; Registres du Conseil. CLXXIX; France.
 II (1651—1690). 758.
 Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXI (1^o décembre).
 St-Arch. Zürich. Genf (1678—1686). A. 246¹².
 St-Arch. Bern. Genfbuch X, 27, 37.
 Eldg. Absch. VI¹ A. 1105 h, 1111 a.
Rillet. Le rétablissement du catholicisme à Genève.
Sordet. Les résidents français à Genève.
Gautier. Histoire de Genève. t. VIII.
Chanoine Fleury. Histoire de l'Evêché de Genève. t. II.

1680

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
 Corps helvétique.

Résidence : Soleure.

- | | | |
|--------------------------------|---|---|
| A Bade, du
7 au 27 juillet. | { | Eldg. Absch. VI ¹ A. 1120 g, 1121 h, 1126 i.
Aff. Etr. Suisse. LXVII. 106, 108, 112;
LXVIII. 205.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch. H. 631.
Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett.
min. XXII (<i>Grézy à Madame Royale</i> .
10 juillet). |
|--------------------------------|---|---|

Sources :

- Aff. Etr. Suisse. LXIV, LXVII—LXX; VI suppl.; Mém. et
 Doc^{ts}. XX.
 Arch. Guerre. DCLXVIII. 18.
 St-Arch. Zürich. Frankr. XVII. 166, 169, 170.
 St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (8. Januar); Pensionen
 (7. Dezember).
 St-Arch. Bern. Frankr. Buch. H. 607, 619, 621, 631, 643, 653, 1029.
 Parl. Zurigo. 1674—1684 (8 giugno).
 Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII (13 gennaio).
 Eldg. Absch. VI¹ A. 1117 h, 1120 g, 1121 h, 1126 i.

1680

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI
Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXVII. 83, 85.

GENÈVE

Laurent de CHAUVIGNY

Résident pour le roi
jusqu'au 19 juin.

Lettres de rappel :

Saint-Germain-en-Laye, 8 mai.

Audience de congé le 19 juin.	}	Aff. Etr. Genève. IV. 182.
		Aff. Etr. Genève. III suppl. 87.
		<i>Gautier.</i> op. cit. VIII. 197.
Part de Genève le 25 juin.	}	Aff. Etr. Genève. IV. 188.
		Registres du Conseil de Genève. CLXXX. 90.
		<i>Fréd. Barbey.</i> Correspondance de Roland Dupré. XXI.

Sources :

Aff. Etr. Genève. III suppl. IV.

Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3671, 3678, 3681; Lettres
du Conseil (1671—1682).

Rilliet. Le rétablissement du catholicisme à Genève.

Sordet. Les résidents français à Genève.

Gautier. Histoire de Genève. t. VIII.

Roland DUPRÉ

Résident pour le roi
depuis le 19 juin.

Instructions :

Saint-Germain-en-Laye, 11 mai.

Lettres de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 8 mai.

Arrive à Genève, le 3 juin.	}	Aff. Etr. Genève. IV. 170.
		Arch. d'Etat Genève. France. II (1651—1690). 313. <i>Rilliet</i> , op. cit. 282 sqq.
A Anneey, en compagnie de Chauvigny, du 11 au 14 juin.	}	Aff. Etr. Genève. IV. 176—178.
Première audience et remise de ses lettres de créance, le 25 juin.		Aff. Etr. Genève. IV. 188. <i>Fréd. Barbey</i> , op. cit. 20.
Bref voyage à Lyon du 4 au 11 novembre.	}	Aff. Etr. Genève. IV. 265—272.

Sources :

Aff. Etr. Genève. III suppl. IV.
Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3659 à 3697; France. II (1651—1690); Lettres du Conseil (1671—1682).
St-Arch. Zürich. Genf. A. 246¹³.
St-Arch. Bern. Genfbuch. IX.
Grenus. Fragments biographiques (1815). p. 193.
F. Barbey. Correspondance de Dupré.
Gautier. Histoire de Genève. t. VIII.
Sordet. Les résidents français à Genève.

1681

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
Corps helvétique.

Résidence: Soleure.

A l'abbaye de Saint-Urbain (Kloster Sankt-Urbain), du 25 au 28 avril.	}	Aff. Etr. Suisse. LXX. 100, 110, 118; LXXI. 116.
		Eidg. Absch. VI ² A. 7 d.
A Bade, du 9 au 27(*) juillet.	}	Aff. Etr. Suisse. LXX. 163; LXXI. 207. (*) <i>contra</i> (22 juillet). Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII (<i>Decoux à Madame Royale</i> . 24 juillet).

A la nouvelle du projet de voyage du roi dans la Haute-Alsace, Gravel quitte le siège de son ambassade le 4 octobre pour se porter au devant de son souverain à Huningue. En cours de route, il apprend que l'arrivée de celui-ci dans cette ville se trouve différée. Il rebrousse aussitôt vers Liestal (9—10 octobre) et Aarau (11 octobre). Mais les membres de la diète réunie à Bade ayant décidé de se porter à Bâle, il se détermine lui-même à attendre les événements à Bâle.

ningen (13—18 octobre), d'où il accompagne d'une lettre de recommandation la mission helvétique chargée de complimenter Louis XIV à Enslsheim. Il se rend à la frontière (19—20 octobre), mais ne tarde pas à rebrousser chemin vers Soleure, où il rentre le 22 octobre.

(Aff. Etr. Suisse. LXX. 261, 265, 269, 274; LXXI. 387; St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. 9, 19, 22; Eidg. Absch. VI²A. 18 b.)

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXIV (218), LXVII—LXIX, LXX—LXXII, LXXIV (105); VI suppl. 162—165; Mém. et Doct^s. XX.

St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. 3, 9, 19, 22, 25.

St-Arch. Bern. Frankr. Bnch. G. 1005; H. 653, 1051, 1056; FF. 545.

St-Arch. Luzern. Frankr. Krlege (23. August); Pensionen (22. April, 18. Dezember); Gesandte. XXII (8. März, 5. Mai, 10. und 27. September).

Arch. d'Etat Fribourg. France. XI (31. Dezember).

Frarl. Zurigo. 1674—1684 (14 luglio).

Eidg. Absch. VI²A. 3 g, 7 d, 10 unu.

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI

Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXXI. 176; Grisons. XI. pièce 62.

GENÈVE

Roland DUPRÉ

Résident pour le roi.

Sources :

Aff. Etr. Genève. III suppl^t; IV.

Arch. d'Etat Genève. Portef. histor. 3657, 3697, 3712, 3719;

Registres du Conseil. 1681; Lettres du Conseil. 1680—1681 (CL. 49); 1671—1682 (CL. 45); France II (1651—1690).

St-Arch. Bern. Frankr. Buch. H. 645; Genfbuch. B. 121, 129.

St-Arch. Zürich. Genf. A. 216¹².

Gautier. Histoire de Genève. t. VIII.

Sordet. Les résidents de France à Genève.

Fréd. Barbey. Correspondance de Roland Dupré.

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
Corps helvétique.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 18 (*) au 30 janvier.	<p>Eidg. Absch. VI^o A. 30 b. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 49^{vo}, 51, 55^{vo}; LXXIII. 21; LXXIV. 32. (*) <i>contra</i> (19). Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII (<i>Decoux à Madame Royale</i>. Lucerne, 29 janvier).</p>
A Bade, du 7 au 28 juillet.	<p>Eidg. Absch. VI^o A. 51 c, 55 <i>vw</i>. Aff. Etr. Suisse. LXXII. 100, 101^{vo}, 112, 114; LXXIV. 213. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII (<i>Decoux à Madame Royale</i>. Bade, 14 juillet).</p>

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXXI—LXXIV, LXXVII; VI *suppl.* 168—171;
Mém. et Doc^{ts}. XX; Malte. II (10 décembre); Neuchâtel.
I *suppl.* 177; Grisons. XI. pièce 63.
Arch. Guerre. DCLXXXI. 80; DCLXXXII. 213.
St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. 28.
St-Arch. Bern. Frankr. H. 1082, 1087; DD. 103; FF. 551.
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (25. Juli, 29. Oktober).
Arch. d'Etat Fribourg. France. XI (12 septembre).
Eidg. Absch. VI^o A. 30 b, 45 e, 51 c, 55 *vw*.

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI
Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 64; Suisse. LXXVI. 443
(Etat de la despence, etc.).

1682

GENÈVE

Roland DUPRÉ

Résident pour le roi.

Sources :

Aff. Etr. Genève. III supp^t; IV.
 Arch. d'Etat Genève. Registres du Conseil. 1682; Lettres du
 Conseil. 1671—1682 (Cl. 45); Portef. hstor. 3697, 3719, 3723.
 St-Arch. Zürich. Genf. A. 246¹².
 St-Arch. Bern. Genfbuch. B.
Gautier. Histoire de Genève, t. VIII.
Sordet. Les résidents français à Genève.
Fréd. Barbey. Correspondance de Roland Dupré.

1683

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
Corps helvétique.*Rappel de créance :*

Versailles, 15 octobre 1683.

Résidence : Soleure.

A Huningue, les 10 et 11 juin.	{	St-Arch. Basel. Frankr. B ¹ (<i>Tambonneau</i> à <i>Bâle</i> . 9 juin 1683). Eldg. Absch. VI ² A. 81 c.
A Bade, du 7 juillet au 6 août.	{	Aff. Etr. Suisse. LXXII. 216; LXXV. 222, 256; LXXVI. 427; Genève. III supp ^t . 181. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII (<i>Decoux</i> à <i>Madame Royale</i> . Bade, 7 juillet).
A Roggenacker, les 2 et 3 sep- tembre.	{	Eldg. Absch. VI ² A. 91 b. Eldg. Absch. VI ² A. 96 a.
A Bade, du 21 septembre au 2 octobre.	{	Aff. Etr. Suisse. LXXV. 323, 331; LXXVI. 265. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXII (<i>Decoux</i> à <i>Madame Royale</i> . Bade, 22 septembre).

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXXII, LXXIII, LXXV, LXXVI, LXXXIII;
 Mém. et Doc^{ts}. XX.
 Arch. Guerre. DCLXXXIX. 85; DCXCI. 586; DCXCIII. 102;
 DOXCIV (II). 426; DCXCVII. 234.
 St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. 50—52.
 Arch. d'Etat Sion. Correspondance des ambassadeurs de
 France. 1600—1608. A. III. 12, 28 (17 mai).
 Eidg. Absch. VI²A. 81 c, 91 a, 96 a.

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI
 Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Grisons. XI. pièce 65; VIII. 117; Suisse, LXXV. 418;
 LXXVIII. 108 (Estat du 5 avril 1684).

GENÈVE

Roland DUPRÉ
 Résident pour le roi.

Court séjour à Gex, vers la fin de mai.	} Aff. Etr. Genève. IV. 458.
Est reçu en audience par le roi à Besançon en juin.	
	} Aff. Etr. Genève. III supp ^{ts} . 276; IV. 460.

Sources :

Aff. Etr. Genève. III supp^{ts}; IV.
 Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. 1683—1685 (CL. 50);
 1685—1687 (OL. 51); Registres du Conseil. 1683; Portef.
 histor. 3731, 3733.
 St-Arch. Bern. Genfbuch. B. IX.
 Sordet. op. cit.
 Gautier. op. cit.
 Fréd. Barbey. op. cit.

SUISSE

ROBERT DE GRAVEL

Ambassadeur ordinaire auprès du
Corps helvétique
jusqu'au 30 juin.

Résidence: Soleure.

Vers la fin d'avril et le commencement de mai, séjourne durant une quinzaine de jours à Gintzenhof, près de Fimenthal (Soleure), mais continue à dater de Soleure ses dépêches au roi.

Gravel s'appropriait à se porter à la diète de Bade (Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 186) lorsque la mort le surprit à Soleure, le 30 juin.

Aff. Etr. Suisse. LXXII. 310 sqq.
Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 193. Bibl. Nat. f. fr. 20,279. 133; Coil. Clairamb^t. 986. 565. Gazette de France. 1684. 444.

Son fils, Jules de GRAVEL de Marly
assume officieusement les fonctions de
chargé d'affaires

du 30 juin au 14 juillet.

Se rend à Bade dès le 4 juillet, sans caractère officiel.

Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 193, 204, 213.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXXII, LXXV—LXXVIII; Mém. et Doct^s. XX
Bibl. Nat. f. fr. 10,264. 4.
Arch. Guerre. DCCXI. 511; DCXII. 475.
St-Arch. Zürich. Frankr. XVIII. 57, 58.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch. DD. 163.
Arch. de l'Ev. de Bâle (Käfigturm). Correspondance de l'ambassade royale. 1575—1739.
St-Arch. Basel. Frankr. B⁴.
St-Arch. Luzern. Franz. Credenzbr. M. 276; Frankr. Gesandte.
Arch. d'Etat Sion. Correspondance des ambassadeurs de France. A. III. 12, 23 (27 janvier, 15 juin, 2 octobre).
Eidg. Absch. VI²A. 112 d, 122 b.

JULES DE GRAVEL DE MARLY

Envoyé extraordinaire auprès du
Corps helvétique

dès le 14 juillet, date de la réception de ses

Lettres de créance :

Versailles, 7 juillet.

Lettres de rappel :

Fontainebleau, 14 novembre.

A Bade, du 4 au 28 juillet. { Eidg. Absch. VI²A. 112 d
Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 204, 260; LXXVIII. 292.

Dès le 22 octobre, ensuite de difficultés survenues entre l'autorité soïenrolse et lui, il s'établit à Roggenacker, hors de l'enceinte de la ville. { Aff. Etr. Suisse. LXXII. 433; LXXVII. 385, 396, 403, 417, 428, 437.

A Olten, le 25 novembre. { Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 413, 446.
Eidg. Absch. VI²A. 122 b.
Aff. Etr. Suisse. LXXII. 447; LXXVII. 450.

A Bade, du 27 novembre au 8 décembre. { Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. min. XXIII (Decoux. Lucerne, 29 novembre).

De Bade, il se dirige vers Augst (9 décembre), y accompagnant sa mère et sa femme, lesquelles se rendent à Cologne et l'y précèdent, et regagne, par la voie de Bâle, Roggenacker le 20 décembre. { Aff. Etr. Suisse. LXXII. 454, 460, 461.

Retré à Soleure afin d'y remettre les services de l'ambassade à Antoine-Michel Tambonneau (23 décembre), il quitte définitivement cette ville, le 29 décembre, afin de rejoindre la cour. { Aff. Etr. Suisse. LXXII. 401.
Gazette de France. 1684. 809.

GRISONS

Jean-Henri TSCHUDI

Secrétaire-interprète.

Chargé de la surveillance des intérêts français.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. LXXVII. 63, 304, 314, 368.

GENÈVE

Roland DUPRÉ

Résident pour le roi.

*Sources :*Aff. Etr. Genève. III supp^t: 1V.

Arch. d'Etat Genève. Lettres du Conseil. 1683—1685 (CL. 50);

Registres du Conseil. 1681; Portef. histor. 3751.

Sordet. Les résidents de France à Genève.

Gautier. op. cit.

F. Barbey. op. cit.



TABLE

DES

MATIÈRES*

- Abjuration de Georges Jenatsch. VII. 99.
de Desmarets, secrétaire de Chauvigny à Genève. VIII. 212.
de Girard des Bergeries à Genève. VIII. 232.
- Abjurations sollicitées à Genève par Chauvigny. VIII. 209, 226, 235.
arrachées en France à des Suisses « à l'article de la mort ». VIII. 148.
- Accession projetée de Solenre à l'alliance d'Espagne. VII. 15, 22; VIII. 294.
projetée de Glaris-catholique à l'alliance d'Espagne. VII. 82, 83, 84, 84*n*,
85, 85*n*, 87, 87*n*.
projetée de Soleure à l'alliance de Savoie. VIII. 10, 20*n*, 178, 181, 185.
projetée de l'abbé de Saint-Gall à l'alliance de Savoie. VIII. 185.
projetée, puis réalisée d'Appenzell-catholique à l'alliance de Savoie. VIII.
178, 185, 255.
projetée, puis réalisée de Glaris-catholique à l'alliance de Savoie. VIII. 255.
- Accord secret (Craintes d'un) entre la France et la Savoie au sujet du pays
de Vaud. VII. 310.
conclu à Bade, le 30 septembre 1683, à l'effet de mettre fin au différend
confessionnel de Glaris. VIII. 249.
- Acquisition de la principauté de Neuchâtel projetée par le roi Très-Chrétien.
VII. 114, 198, 198*n*, 596, 596*n*; VIII. 165, 167. (v. aussi *Annexion*.)
de la principauté de Neuchâtel projetée par l'Etat de Berne. VII. 596,
596*n*; VIII. 167.
- Agence permanente des cantons protestants auprès de la cour de Paris
(Projet d'installation d'une). VII. 13, 78, 334.
permanente des cantons catholiques à Madrid. VII. 78, 334.

* Lorsqu'un sujet est traité deux ou plusieurs fois dans la même page, le chiffre est indiqué en *italiques*.

- Alliance défensive entre les cantons protestants et les Etats-Généraux des Provinces-Unies (Projet d'). VII. 106, 266, 266 *n*, 268, 284, 287.
- défensive entre les cantons protestants et Strasbourg (Projet d'). VII. 198, 198 *n*.
- entre le duc de Savoie et le Corps helvétique (Projet d'). VIII. 176.
- entre Venise et le Corps helvétique (Projet d'). VII. 225; VIII. 267.
- entre Venise, Zurich et Berne (Projet d'). VIII. 122, 122 *n*.
- entre Venise et les petits cantons (Projet d'). VIII. 19, 111, 111 *n*.
- Alliance particulière (Projet d') entre la France et le canton de Berne [1668]. VII. 268 *n*.
- Alliance. v. *Ligue*; v. *Combourgeoisie*.
- Alternative* (l') proposée par Louis XIV à la reine-régente d'Espagne et rejetée par cette princesse [1667]. VII. 182, 216, 232, 237.
- Ambassade de France à Soleure (Projet de rétablissement de l'). VIII. 232, 233.
- de France à Coire (Projet de rétablissement d'une). VII. 98.
- extraordinaire du Corps helvétique à Paris [novembre 1663]. VII. 14, 16, 17, 24, 26, 34, 203.
- extraordinaire dépêchée par les cantons à Louis XIV à Brisach [août—septembre 1673]. VII. 500, 500 *n*, 639.
- extraordinaire dépêchée par les cantons à Louis XIV à Ensisheim [octobre 1681]. VIII. 156—158, 308.
- extraordinaire dépêchée par les cantons à Louis XIV à Colmar [juin 1683]. VIII. 252, 258, 258 *n*.
- d'obédience dépêchée à Rome par les cantons catholiques [1669]. VII. 307, 308, 308 *n*, 309, 309 *n*.
- de France à Londres (l'). VIII. 197.
- Amnistie générale proclamée à Neuchâtel [avril 1674]. VII. 508, 519, 519 *n*.
- Annexion du duché de Lorraine à la France [1670]. VII. 234.
- de la Franche-Comté à la France (Menace d') [1664—1667]. VII. 8, 10, 168, 179, 200, 217, 342. (v. aussi *Invasion*.)
- de l'évêché de Bâle à la France (Menace d') [1675]. VII. 636.
- de Bâle à la France (Menace d') [1668]. VII. 219.
- de Genève à la France (Menace d') [1667, 1670]. VII. 161, 350.
- de Neuchâtel à la France (Menace d') [1664, 1667, 1669, 1673, 1678]. VII. 10, 161, 357, 358, 358 *n*, 359, 359 *n*, 387, 387 *n*, 508, 515, 518 *n*; VIII. 160, 163, 164. (v. aussi *Acquisition*.)
- Annulation du traité de Saint-Julien, arbitrairement proclamée par le duc de Savoie [1669]. VII. 115, 278, 309, 310, 434, 435, 439, 439 *n*, 441 *n*, 442; VIII. 168, 169, 172, 173, 175 *n*, 182, 188, 221, 227.
- Approvisionnement de Bâle en céréales d'Alsace. VII. 633, 664; VIII. 116.
- de Soleure en céréales d'Alsace. VIII. 101.

- Approvisionnement de Genève en céréales du pays de Gex. VIII. 189.
en Lombardie des bailliages suisses d'Outre-Monts. VII. 633 *n*.
de la garnison de Brisach. VII. 195.
à Bâle des troupes françaises et impériales logées à proximité de cette ville. VII. 608, 608 *n*, 609, 612, 612 *n*, 620, 622.
- Arbitrage de la France ou des cantons catholiques suggéré dans les différends entre Genève et la Savoie [1673]. VII. 688.
piémontais relatif à la répartition des frais occasionnés par la guerre de Villmergen. VII. 117, 117 *n*.
royal entre les duchesses de Longueville et de Nemours [26 août 1672 et 26 avril 1674]. VII. 508, 511, 514, 518.
- Archives de l'ambassade de France à Soleure. VII. 294.
de la maison de Savoie. VII. 250.
de Brisach. VIII. 131.
de Genève. VIII. 223.
- Argent répandu en Suisse par le gouvernement de Paris. VII. 137, 164, 526, 538, 552, 568, 573, 579, 593, 612, 663; VIII. 6, 52, 68, 76, 88, 153, 156, 250, 262, 264, 270, 271, 292.
répandu en Suisse par le gouvernement de Madrid. VII. 480, 480 *n*; VIII. 18, 150, 268, 269, 270.
répandu en Suisse par le gouvernement de Turin. VIII. 254.
répandu en Suisse par le gouvernement de La Haye. VII. 397.
- Armée ottomane. VII. 289.
du duc de Rohan en Valteline. VII. 322.
- Armements de Berne contre ses voisins. VII. 298, 311, 311 *n*, 347, 347 *n*, 391, 435, 636.
du duc de Savoie dans la région du Léman. VII. 396; VIII. 181, 187, 191.
genevois contre le duc de Savoie. VIII. 169.
- Armistice aux Pays-Bas sollicité par Louis XIV [1667]. VII. 178.
de six mois procuré par Casati entre les partis confessionnels en Rhétie [1673—1674]. VII. 650, 651.
proposé par les cantons suisses en Franche-Comté [1674]. VII. 542, 547, 552, 555, 557—559, 561, 564, 565, 567 *n*, 573, 574.
- Arrestation de Nicolas Fouquet à Nantes [1661]. VII. 17.
de Maslard d'Ulisse, trésorier des Liges [1667]. VII. 52, 52 *n*.
de Roux de Marcellly sur les terres de Berne [1669]. VII. 256, 262 *n*, 263 *n*.
du bailli de Dornach, sur terre française [1676]. VIII. 13.
de Samson de Broglio, sur terre suisse [1676]. VIII. 13.
de l'Electeur-Palatin à Mayence [1676]. VII. 660, 660 *n*.
du chanoine Mathieu Sgier à Coire [1678]. VIII. 140.
- Arrest de Basle (1°) imprimé en 1544. VII. 129 *n*.

- Arrêt royal rendu à l'encontre des prétentions de la duchesse de Nemours [23 juillet 1682]. VII. 165, 165 *n.*
- « Articles de précaution » accordés aux députés de Genève par le duc de Savoie [1667]. VII. 145, 145 *n.*
- Assistance demandée aux cantons protestants par l'Electeur-Palatin [1668]. VII. 265.
- fournie par l'Empereur aux Hollandais [1673]. VII. 525.
- Assistance. v. aussi *Secours*.
- Asile accordé par le gouvernement de Berne à quelques-uns des « meurtriers » de Charles I^{er}, roi d'Angleterre [1668]. VII. 265.
- Aubaine (Suppression du droit d') à l'égard des successions de Suisses et de Grisons décédés en France. VII. 326 *n.*
- Audience des députés des cantons catholiques auprès de l'impératrice à Milan [1666]. VII. 499.
- refusée à Mouslier à Bade [mars 1668]. VII. 214.
- accordée à Mouslier à Bade [novembre 1668]. VII. 230.
- accordée par le pape Clément IX aux députés du Corps catholique des Lignes [1669]. VII. 308.
- de congé de Mouslier à Soleure [septembre 1671]. VII. 376 *n.*
- accordée par Charles-Emmanuel II de Savoie à un député de Berne [1672]. VII. 439.
- accordée par Louis XIV aux ambassadeurs du Corps helvétique à Brisach et à Ribeauvillé [août—septembre 1673]. VII. 499—501, 501 *n.*, 508.
- de congé de Saint-Romain à Soleure [février 1676]. VII. 665.
- accordée par Louis XIV au député genevois Fabri [février 1678]. VIII. 191.
- de congé de Michel Trembley à Versailles [avril 1680]. VIII. 214, 214 *n.*
- de congé de Chauvigny à Genève [juin 1680]. VIII. 215, 218, 218 *n.*
- accordée par Louis XIV aux députés du Corps helvétique à Ensisheim [octobre 1681]. VIII. 151, 156, 157, 157 *n.*, 158.
- obtenue à la cour de France par le syndic Chapeaurouge [septembre—novembre 1682]. VIII. 231, 232.
- accordée par Louis XIV aux députés du Corps helvétique à Colmar [juin 1683]. VIII. 258, 258 *n.*
- Autonomie du Corps helvétique reconnue à Münster. VII. 582, 630; VIII. 70.
- des Lignes Grises. VII. 653.
- Auxiliaires français à la solde des Provinces-Unies. VII. 255, 257.

- B**aldaquin (Honneurs du) refusés à Gravel durant sa diète de légitimation à Soleure [mai 1676]. VIII. 14.
- Bannissement (Sentence de) rendue contre Gaspard Stockalper, grand-bailli du Valais [1679]. VIII. 134, 134 *n.*, 296.
- Banquets offerts par Mouslier aux députés suisses. VII. 52, 68.
offerts par Saint-Romain aux députés suisses. VII. 424, 424 *n.*
offerts par Casati aux députés des cantons catholiques. VII. 242 *n.*
offerts par Gravel aux députés du Corps helvétique. VIII. 178, 249, 249 *n.*
- Banquet offert à Dupré par les autorités de Genève [juillet 1680]. VIII. 219, 219 *n.*
- Barnabites (Ordre des). VIII. 198.
- Barques armées pour le service du duc de Savoie sur le lac Léman. VII. 310 *n.*
- Bataille de Villmergen [24 janvier 1656]. VII. 32; VIII. 87.
de Castelvecechio [5 août 1672]. VII. 427.
de Sinzheim [16 janvier 1674]. VII. 597.
de Seneffe [11 août 1674]. VII. 597, 597 *n.*
d'Entzheim [4 octobre 1674]. VII. 601, 601 *n.*
de Brunstatt [29 décembre 1674]. VII. 610, 618.
de Konsarbrück [11 août 1675]. VII. 631.
de Wittenweier [17 septembre 1677]. VIII. 62.
de Saint-Denis [10 août 1678]. VII. 597 *n.*
- Beitag; Bundestag. v. *Diète*.
- Bénédictins (Ordre des). VII. 398.
- Bétail en Suisse (Avilissement du prix du). VII. 363.
- Bibliothèque de Bâle. VII. 129.
du Vatican. VII. 308 *n.*
- Biens ecclésiastiques possédés par Bâle dans la Haute-Alsace. VII. 137.
ecclésiastiques réclamés à Genève par l'évêque résidant à Annecy. VIII. 210.
- Billets de santé exigés des étrangers à l'entrée dans Genève. VIII. 221.
- Bloeus décrété par le duc de Savoie contre Genève [1666, 1672, 1673]. VII. 111 *n.*, 121, 434, 639.
établi à la frontière occidentale de la Franche-Comté [1670]. VII. 357, 363.
de Bellerive par Berne et Genève [1671]. VII. 311, 436.
de Brisach par les Impériaux [1674]. VII. 604.
à la frontière du Sundgau [1675]. VII. 622.
à la frontière des bailliages d'Outre-Monts [1675, 1677 sqq.]. VII. 633 *n.*;
VIII. 55 *n.*, 86, 144, 268.
français dirigé contre Berne [1684]. VIII. 274.
- Bouclier d'Etat et de Justice* (Le) de Lisola [1667, in 12]. VII. 152.
- Bombardement de Gênes par la flotte française [mai 1684]. VIII. 277, 284.

- Bourgeoisie de Berne (Corps de). VII. 616.
- Brefs pontificaux adressés aux cantons catholiques. VII. 77 *n*, 244, 252—254, 308; VIII. 175.
- Bref pontifical adressé à Laurent de Chauvigny [1680]. VIII. 203, 213.
- Burats manufacturés à Zurich. VII. 364.
- C**adeaux reçus du roi par l'abbé de Saint-Gall [1673]. VII. 431, 501.
 faits par le roi aux ambassadeurs suisses à Brisach [septembre 1673]. VII. 500.
 faits par le roi à l'évêque de Bâle à Brisach. VII. 501.
- Candidature du prince de Condé au trône de Pologne [1668]. VII. 278.
- Canon enlevé aux Turcs lors de la levée du siège de Vienne [1683]. VIII. 279, 279 *n*.
- Canonisation de Nicolas de Flue (projet de). VII. 75.
- «Cantonnement» (Projet de) de la Franche-Comté [1667]. VII. 160, 163.
 (Projet de) de Genève [1667—1678]. VII. 136, 138, 160, 162, 209, 440, 487; VIII. 167, 175, 179, 179 *n*, 182, 182 *n*.
 (Projet de) de Mulhouse [1675]. VII. 611, 611 *n*, 625.
 (Projet de) de Strasbourg [1675, 1677]. VII. 625; VIII. 65 *n*.
 (Projet de) des Lignes Grises [1675]. VII. 625.
 (Projet de) de l'évêché de Bâle [1677, 1680]. VIII. 65 *n*, 152, 153.
 (Projet de) de Montbéliard, des villes forestières, Constance, Radolfzell et Bregenz [1677]. VIII. 65 *n*.
- Cantonnement. v. *Inclusion*.
- Capitulat de Milan. v. *Traités*.
- Capitulations militaires franco-suissees [1666—1679]. VII. 55—57, 59 *n*, 62, 64, 66, 69, 72, 217, 224, 373, 385, 394—396, 398 *n*, 401, 402, 402 *n*, 410, 414, 632; VIII. 14, 15, 25, 30, 54, 99.
 militaires franco-suissees. Leur interprétation. VII. 391, 397, 409, 411, 415, 416, 416 *n*, 448.
 militaires entre la France et le Valais [1673]. VII. 434 *n*.
 militaires hispano-suissees [1664, 1670, 1672]. VII. 78, 100, 355 *n*, 459.
 militaires entre Zurich-Berne et Strasbourg [1673]. VII. 450 *n*.
 militaires venéto-suissees [1665, 1669, 1672]. VII. 76 *n*, 289, 426.
 militaires helvético-bataves [1666, 1669, 1672]. VII. 105, 266, 415 *n*.
- Capucins en Suisse (Ordre des). VII. 317.
 de la mission de Lucerne. VIII. 247.
 de la mission de Coire. VII. 95.
 de la mission d'Engadine. VII. 101.

Capucins établis à Tomils. VII. 329, 329 *n*, 648, 648 *n*, 649, 650 *n*, 652, 652 *n*; VIII. 81 *n*.

dans le pays de Vaud (Dessein d'introduire une mission de). VII. 254.

Cavalerie bernoise (Médiocrité de la). VII. 443.

Censures fulminées par l'évêque de Lausanne [1668, 1680]. VII. 75 *n*; VIII. 107.

Cent-Suisses (Les) de la Garde royale. VII. 56.

Céréales d'Alsace (Leur introduction sur les marchés de la Suisse). VII. 13; VIII. 101, 116, 147.

Cérémonial (Questions d'étiquette et de). VIII. 69, 157—159.

des ambassadeurs de France en Suisse et des envoyés de Suisse en France. VII. 203.

«Cérémonial» de Mouslier [1664—1671]. VII. 26, 34, 37, 38, 68, 68 *n*, 70, 70 *n*, 171.

de Saint-Romain [1671—1676]. VII. 424, 424 *n*.

de Gravel [1676—1684]. VIII. 12, 14, 14 *n*.

de Gravel de Marly [1684]. VIII. 281, 285, 285 *n*, 290.

Cérémonial observé lors de la réception du marquis de Grézy à Bade [1666]. VII. 171, 171 *n*.

observé lors de la réception de l'ambassadeur grison Paul Jenatsch en Espagne [1665]. VII. 81 *n*, 82 *n*.

observé lors du renouvellement du traité d'alliance franco-suisse en 1663. VII. 92.

Cession du Grand Huningue sollicitée du roi Très-Christien par l'Etat de Bâle [1643 sqq.]. VIII. 116.

des villes forestières du Rhin à la France (Bruit de) [1668]. VII. 10, 10 *n*.

de la Sardaigne à Gênes (Négociations en vue de la) [1667]. VII. 180.

au roi Très-Christien des prétentions de la maison de Savoie sur Genève (Bruit de) [1666, 1668]. VII. 113, 114, 211, 211 *n*.

à Fribourg d'une partie des bailliages romands de Berne (Projet de) [1668]. VII. 249, 249 *n*.

du bailliage de Gex à la Savoie (Bruit de) [1668]. VII. 202.

fictive des villes forestières au Corps helvétique (Projet de) [1668]. VII. 200, 202.

projetée aux cantons protestants des créances des cantons catholiques sur la cour de Turin [1666, 1670]. VII. 251 *n*.

projetée du Frickthal à Berne ou à Soleure [1680]. VIII. 102, 127.

de Verceil sollicitée du duc de Savoie par le roi de France [1681]. VIII. 152.

Chambre de l'Edit (la) [1598—1669]. VII. 289.

Chambres de Réunion (les) [1680]. VII. 287.

Chambre des Comptes de Paris (La). VII. 419, 419 *n*.

Chancellerie impériale à Vienne (La). VII. 661; VIII. 280.

de l'ambassade de France à Soleure. VII. 664.

Chanoines du Chapitre de Bâle (Les). VII. 100, 101 *n*.

- Chapelle (Exercice du droit de) par le résident français à Genève [1679 sqq.].
VIII. 187, 194—201, 205—209, 212, 216, 217, 220*n*, 226.
- Chapitre de l'église de Bâle. VII. 392*n*, 404, 636*n*; VIII. 37, 37*n*, 91, 100, 100*n*, 101*n*, 109.
- de l'église de Coire. VII. 95—99, 101, 285, 287, 289, 323, 330, 648*n*, 653; VIII. 82, 140.
- de l'église de Constance. VII. 463, 561, 592; VIII. 99.
- de la Collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg. VII. 75, 315, 316, 316*n*, 317; VIII. 104, 108.
- de l'église de Genève (Ancecy). VIII. 210, 213.
- de l'église de Saint-Ursanne. VIII. 37*n*.
- Chartreuse de Villeneuve d'Avignon (La). VIII. 198, 200, 201.
- Classe des pasteurs à Genève (La vénérable). VIII. 197.
- « Clause de Balthazard » (La) [1664]. 15, 21, 21*n*.
- Coalition diplomatique franco-piémontaise en Suisse. VII. 278, 285, 305, 309, 313, 313*n*.
- diplomatique anti-française en Suisse. VII. 448, 452, 453, 457, 458, 461, 464, 467, 472, 475, 542, 598, 600; VIII. 98, 275, 279, 296.
- Collectes organisées en faveur des huguenots et autres « religionnaires » retirés en Suisse [1683]. VIII. 236.
- Collège Electoral. v. *Diète*.
- Colonel général des Suisses et Grisons au service de France. v. *Soissons*; v. *Maine* (duc du).
- Colonels et capitaines du régiment des gardes suisses à Paris. VII. 35, 65*n*, 195*n*, 213*n*, 218, 218*n*, 227.
- des régiments suisses en France. VII. 57.
- Colonel général des troupes suisses en Espagne (Projet de l'institution d'une charge de). VII. 79.
- Combourgeoisies intercantionales. VII. 553.
- du Valais avec les cantons catholiques. VII. 90; VIII. 134, 134*n*, 135*n*.
- entre l'évêque de Bâle et les cantons catholiques. VIII. 37.
- entre Berne et les sujets de l'évêque de Bâle. VII. 390.
- entre Berne et Neuchâtel. VII. 519.
- helvético-grisonnes. VII. 657.
- Comète de 1664 (La). VII. 74, 74*n*.
- Commerce entre la France et la Suisse. VII. 13, 43—47, 105, 522, 595*n*, 617, 617*n*; VIII. 106*n*, 131, 261.
- entre la Suisse et l'Allemagne. VII. 139, 461.
- entre la Suisse et l'Italie. VII. 148*n*, 314*n*; VIII. 268.
- de Genève avec la France et l'Allemagne. VII. 313, 313*n*, 314*n*, 638*n*.
- de Bâle. VIII. 122.
- hollandais. VII. 221, 314.

- Commissariat apostolique en Valteline (Institution d'un). VII. 329 *n*.
- Compagnie du Levant* (La) [1670—1690]. VIII. 225.
- Compagnies franches levées en Suisse à la solde de France. VII. 50 *n*, 55, 57—62, 64, 66—72, 102, 172, 172 *n*, 194, 196, 213, 226—231, 236, 240, 275 *n*, 294, 339, 372, 373, 387, 395, 405, 662; VIII. 9, 24.
- Compliment fait au roi et à la reine à Brisach par les ambassadeurs suisses [septembre 1673]. VII. 501 *n*.
- Complot tramé entre l'évêque de Coire et la régence d'Innsbruck contre l'indépendance des Trois Liges [17 avril 1665]. VII. 97.
tramé contre l'indépendance de Genève [1668]. VII. 260, 260 *n*.
- Comptes de la trésorerie des Liges. VIII. 7 *n*, 27 *n*.
- Concentration de troupes françaises dans la Haute-Alsace [1664, 1667, 1668]. VII. 73, 80, 105, 105 *n*, 159, 198, 216, 219.
de troupes françaises dans le voisinage du Rhin [1665]. VII. 92.
de troupes piémontaises en Tarantaise et dans le Chablais [1666]. VII. 119, 121.
- Concordat entre le roi d'Espagne et la cité de Besançon. VII. 151 *n*.
- Conclave d'Innocent XI [1676]. VIII. 35.
- Condamnation capitale prononcée à Berne contre le fils de l'avoyer Grafenried [1667]. VII. 59 *n*.
- Conférence souhaitée entre des représentants de Genève et le M^{is} de Grésy pour le règlement de l'incident de Corsinge et déclinée par ce diplomate [octobre 1666]. VII. 114, 116, 116 *n*.
berno-genevoise de Mondon [juillet 1667]. VII. 135, 143.
- Conférences d'Aix-la-Chapelle [1668]. VII. 105, 215.
de Langenthal et d'Oltén (Tentative de médiation entre Berne et Fribourg) [février et septembre 1669]. VII. 268, 280, 388.
tenues à Lille de 1668 à 1672, pour faciliter l'exécution de la paix d'Aix-la-Chapelle. VII. 347, 348 *n*.
- Conférence de Rouffach, convoquée par Colbert de Croissy [1671]. VII. 392.
berno-genevoise de Lausanne [juin 1674]. VII. 640 *n*; VIII. 168.
berno-genevoise de Morges [octobre 1674]. VIII. 158, 168.
de Rorschach entre Casati et les envoyés impériaux [avril 1678]. VIII. 66.
de Nimègue [1676—1678]. VIII. 14, 80, 90, 91.
de Werthenstein entre Grésy et l'avoyer Besenwald [septembre 1680]. VIII. 186.
de Saint-Urbain entre Gravel et des délégués de Lucerne [avril 1681]. VIII. 150, 150 *n*.
- Conférences austro-suissees tenues dans l'île de Reichenau [septembre 1681]. VIII. 135, 146, 147.
de Payerne entre des députés de Genève, de Zurich et de Berne [octobre 1682]. VIII. 224, 230, 230 *n*, 237 *n*.
austro-suissees d'Oehningen [septembre 1681]. VIII. 281, 286, 286 *n*.

- Confiscation par Berne des biens d'Eglise de son pays romand. VII. 124.
des dîmes du Chapitre de Bâle en Alsace [1675]. VIII. 100n.
- Congé sollicité à Milan par Casati [1677]. VIII. 59.
sollicité à Paris par Gravel [1679]. VIII. 98, 109, 116n.
- Congrégation de *propaganda fide*. VII. 308n.
- Conquête du Milanais (Projet de) prêté à Louis XIV [1664]. VII. 10n.
de Genève (Projet de) prêté à Louis XIV [1668]. VII. 200.
de la Lorraine par les armes françaises [1670]. VII. 340, 346, 359.
- Conquête. v. aussi *Invasion*.
- Conseil royal à Paris. VII. 44, 178, 283, 365, 395, 627; VIII. 5, 23.
d'Etat à Madrid. VII. 18, 24, 83n, 93n, 95, 97n, 150, 151, 155n, 179, 261n, 271n, 289n, 290n, 300, 300n, 301n, 319n, 322n, 324n, 325n, 328n—330n, 333n—336n, 340n, 342n, 343, 343n—345n, 349n, 350, 354, 355n, 360n, 367n, 369n, 371n, 411n, 412n, 417n, 459n, 464n, 466n, 480n, 486n, 488n, 491n, 493n, 499n, 501n, 503n, 505n, 522n—525n, 530n, 535n, 539n, 543n, 544n, 550n, 551n, 553n, 555n—557n, 559n, 560n, 561, 562n—564n, 569n, 572n, 581n, 590n, 591n, 593n, 595n—599n, 645n—649n, 651n, 652n; VIII. 15n, 19n, 20n, 23n, 24n—26n, 71n—73n, 81n, 84n—86n, 111n, 115n, 121n, 122n, 124n, 126n, 128n, 129n, 133n, 137n—139n, 140n, 141n, 149n—151n, 156n, 210n, 241n, 242n, 245n, 247n, 248n, 253n, 257n, 266n, 267n, 279.
- d'Italie à Madrid. VII. 89n; VIII. 23n, 24n, 84n, 85n.
secret de Milan. VII. 347n—349n; VIII. 282n.
- d'Innsbruck. VII. 277n, 502n; VIII. 63n, 82n, 141n.
- aulique à Vienne. VII. 404, 405n; VIII. 71.
- de Brabant à Bruxelles. VII. 479.
- de guerre helvétique. VII. 220, 505n, 583, 601n, 603, 603n, 604n, 609n, 610, 611n; VIII. 33, 33n—38n, 57n, 61, 61n, 88n, 90, 96, 230n, 231n.
- des CC à Zurich. VII. 414, 428, 444.
- des CC à Berne. VII. 393n, 409, 430, 444, 448, 475, 476n, 477, 478n, 493, 497, 502, 511, 515, 534, 537, 553; VIII. 273.
- des XIII à Bâle. VII. 402, 502.
- de Soleure. VII. 376n, 490; VIII. 294.
- de Fribourg. VII. 396; VIII. 102n.
- de Lucerne. VIII. 234.
- d'Altorf. VII. 598.
- de Coire. VII. 451.
- d'Etat de Neuchâtel. VII. 510n, 604n, 611n.
- Conservatori della Sanità, a Milano (Gli)*. VII. 148n.
- Consistoire de Genève (Le). VIII. 200n, 201n, 212n.
- Conspiration dite de Grüşch, organisée par les membres de la maison de Salis. VII. 318, 327, 328, 328n.

- Contrat de mariage de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France [juin 1660]. VII. 360, 369.
- Contrats en possession des créanciers suisses de la Couronne Très-Chrétienne (Inventaire, revision ou rachat des). VII. 43, 47, 48, 48*n*, 50, 50*n*, 341.
- Contre-réformation à Glaris (Tentatives de) [1675]. VII. 628.
- Conventions financières franco-suisses signées à Paris les 29 mai 1650 et 26 mars 1653 et à Poitiers en janvier 1652. VII. 42.
- Convention secrète signée à Innsbruck entre la régence de cette ville et le délégué de l'évêque de Coire [17 avril 1665]. VII. 97. (v. aussi *Complot.*) hispano-suisse du 22 juillet 1666 pour des fournitures de sel aux petits cantons. VII. 84.
- helvète-lombarde pour la fourniture de sel d'Italie aux cantons [juillet 1671]. VII. 337.
- signée à Cologne entre l'Electeur et Louvois [2 janvier 1672]. VII. 407.
- entre Saint-Romain et l'autorité zuricoise pour des fournitures de sel [27 septembre 1674]. VII. 631; VIII. 129*n*.
- entre Gravel et l'autorité bernoise pour des fournitures de sel [août 1678]. VIII. 113, 114*n*.
- entre le roi et la duchesse de Longueville pour des fournitures de sel à Neuchâtel [décembre 1674, août 1678]. VIII. 29*n*.
- de Brisach entre Vaubrun et l'évêque de Bâle [19 février 1675]. VII. 612, 618, 620, 623.
- entre Berne et l'électeur de Brandebourg pour l'établissement de familles huguenotes dans les États de ce prince [novembre 1684]. VIII. 238*n*.
- de Feldkirch au sujet du statut de la seigneurie de Râzuns [juin 1686]. VIII. 141*n*.
- Conventions. v. aussi *Trailés*.
- Cordeliers (Ordre des) en Suisse. VII. 317.
- Coup de main français avorté contre Colmar [1664]. VII. 10.
- impérial contre Saint-Hippolyte [janvier 1674]. VII. 531, 531*n*, 532, 549, 550.
- impérial contre Huningue [mars 1675]. VII. 613.
- Courrier régulier entre Lyon et Genève (Etablissement d'un) [1669]. VII. 47.
- Courriers diplomatiques entre Paris et Soleure. VII. 113.
- Couvent des Cordeliers à Soleure. VII. 437. (v. aussi *Soleure.*)
- Craintes d'un coup de main français contre la Rhétie [1665, 1668]. VII. 91, 93, 93*n*, 99, 105.
- d'un coup de main français contre la Valteline [1665]. VII. 92*n*.
- Créances helvétiques sur la Couronne Catholique. VII. 18, 56, 83, 88, 165, 282, 313, 318, 334—336, 412, 486, 623, 633; VIII. 268.
- grisonnes sur la Couronne catholique. VII. 91, 327.

Créances helvétiques sur la Couronne Très-Chrétienne. VII. 26, 28, 29 *n*, 39, 43, 47, 48, 61, 140, 148, 148 *n*, 173, 287, 313, 360, 367, 397, 420, 432, 521; VIII. 148, 265.

helvétiques sur la maison de Savoie. VII. 111 *n*, 135—136, 251.

Croisade contre les Infidèles prêchée en Suisse [1666, 1684]. VII. 77; VIII. 280.

Culte catholique à Genève (Tentatives de rétablissement du) [1668]. VII. 209.
(v. aussi *Chapelle [Droit de].*)

évangélique en Valteline. VII. 646, 648.

Curatelle de l'abbé d'Orléans-Longueville. VIII. 165, 165 *n*.

Curés de Lucerne (Les). VII. 297 *n*.

du pays de Gex (Les). VIII. 226.

Décès de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne [6 janvier 1477]. VII. 155.

de Balthazard-Charles, infant d'Espagne, fils de Philippe IV [1646]. VII. 77.

du colonel Jean-Joseph de Beroldingen [1664]. VII. 78.

du colonel Charles-Jérôme Kloos [1664]. VII. 78.

de Sigismond-François, archevêque d'Innsbruck [25 juin 1665]. VII. 135.

de Philippe IV, roi d'Espagne [17 septembre 1665]. VII. 55, 55 *n*, 81, 82, 91, 95, 150, 152.

d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV [20 janvier 1666]. VII. 118.

de Francesco Casati, ambassadeur d'Espagne [mars 1667]. VII. 82, 89, 89 *n*.

d'Hugues de Lionne, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères [1^{er} septembre 1671]. VIII. 132.

de Charles-Paris d'Orléans-Longueville, prince de Neuchâtel [12 juin 1672]. VII. 508.

de Turenne [27 juillet 1675]. VII. 631.

du *landammann* Paul Jenatsch [1676]. VIII. 81.

de Marc Roset, envoyé du gouvernement de Genève à Paris [31 mars 1677]. VIII. 167, 181, 190.

de la duchesse de Longueville [15 avril 1679]. VIII. 161, 161 *n*, 162.

de Jean Favre « chargé du paquet du roy. » à Genève [13 mai 1679]. VIII. 193.

d'Alfonso Casati, ambassadeur d'Espagne [10 février 1681]. VIII. 135, 141, 144.

de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France [30 juillet 1683]. VIII. 233 *n*, 271.

de Jean-Baptiste de Strambino, évêque de Lausanne [29 juin 1684]. VIII. 108, 283.

de Robert de Gravel, ambassadeur à Soleure [30 juin 1684]. VIII. 281, 283, 283 *n*, 312.

Déclaration de guerre de l'Espagne à la France [10 octobre 1673]. VII. 520, 532, 532 *n*.

- Déclarations sollicitées par Mouslier aux fins de faire préciser l'étendue des engagements souscrits par les cantons envers la couronne de France [1668—1671]:
- du Corps helvétique en général. VII. 291, 291ⁿ—295ⁿ, 299ⁿ.
 - des cantons en particulier. VII. 285—296, 297, 298, 298ⁿ, 302ⁿ, 304ⁿ, 307, 311, 317, 333, 336, 355, 369, 375, 375ⁿ, 387, 400, 410; VIII. 12, 15, 16.
 - sollicitées par Grézy des cantons de l'alliance de son maître afin de préciser certaines clauses de cette dernière [1670]. VII. 297, 308, 311, 312ⁿ, 317, 389.
 - de Schwytz au sujet de l'observation du traité austro-suisse de 1511 [16 avril 1676]. VIII. 19ⁿ.
 - « Défensional » helvétique (Le). VII. 171, 174, 196, 207, 220ⁿ, 498, 504, 522, 539, 549, 553ⁿ, 575, 583, 583ⁿ, 607, 645, 657; VIII. 34, 39, 40, 46, 47, 51—54, 60, 61, 81, 87, 90, 96, 97, 99, 118, 132, 154, 252, 255.
 - Démantèlement des places fortes de la Franche-Comté [avril 1668]. VII. 216.
 - des places fortes de la Haute-Alsace [janvier 1677]. VIII. 41.
 - de Montbéliard [janvier 1677]. VIII. 40.
 - projeté de Rheinfelden, au cas où cette place tomberait entre les mains du roi Très-Christien [1677]. VIII. 44.
 - de Trèves [1684]. VIII. 287.
 - Démembrement projeté de la Monarchie Catholique [1668]. VII. 343.
 - Démission de sa charge d'ambassadeur offerte au roi par Saint-Romain [septembre 1675]. VII. 632.
 - Dénonciation du traité de Saint-Julien par le duc de Savoie. v. *Annulation*.
 - Dépôt (Projet de) de la Franche-Comté entre les mains des Suisses [1668, 1674]. VII. 193, 195, 545.
 - (Projet de) des villes forestières entre les mains des Suisses [1673]. VII. 468, 468ⁿ.
 - Désarmement imposé au duc de Lorraine [1669, 1670]. VII. 265.
 - Déserteurs de la garnison d'Huningue réfugiés en Suisse ou sur les terres de l'évêché de Bâle et livrés à l'autorité française. VIII. 9, 10, 51, 61, 131, 147, 148, 148ⁿ, 252, 260, 274.
 - de l'armée impériale réfugiés en Suisse. VIII. 286.
 - Désertions parmi les milices comtoises [1670]. VII. 361, 366.
 - parmi les enseignes suisses à la solde de la France en Hollande [1672]. VII. 450.
 - Désordres et mutineries à Chiavenna [1667]. VII. 104ⁿ.
 - Desseins franco-piémontais et papalins supposés à l'endroit de Genève [1667—1668]. VII. 114, 119, 119ⁿ, 120, 124, 127, 127ⁿ, 129, 199, 199ⁿ, 200ⁿ, 210ⁿ, 217, 220.
 - Destruction du pont de Kehl par le prince de Condé [1673]. VII. 502.

- Détachement de la Valteline du diocèse de Côme (Tentatives de) [1666, 1672]. VII. 80, 647, 647*n*.
- Détournements commis par Maslard d'Ulisse au détriment de la trésorerie des Ligues [1663]. VII. 52.
- Dévastation de la banlieue de Mulhouse par les Impériaux [1674]. VII. 607.
- Diète impériale de Ratisbonne [1663, 1664, 1668, 1671, 1672—1678, 1680].
 VII. 11*n*, 153, 216, 235, 404, 530*n*, 535*n*, 536, 536*n*, 585, 597, 658*n*;
 VIII. 6, 15, 15*n*, 22*n*, 24, 24*n*, 55*n*, 71, 76, 76*n*, 83*n*, 129, 136*n*, 153*n*.
- de Bade, du 7 au 23 janvier 1664. VII. 9*n*.
- de Bade, du 12 mars 1664. VII. 9*n*, 12*n*.
- de Lucerne, du 31 mars 1664. VII. 15, 21, 107*n*.
- de Frauenfeld, du 17 juillet 1664. VII. 15, 28.
- de Bade, de juillet—août 1664. VII. 15, 25, 27, 28, 28*n*, 31.
- de Lucerne, des 4 et 5 août 1664. VII. 15, 29, 30, 69.
- d'Aarau, du 21 au 24 janvier 1665. VII. 13*n*, 27*n*, 105*n*, 106, 106*n*.
- de Bade, de juillet 1665. VII. 34, 37, 37*n*, 38—43, 45, 46, 105*n*, 108*n*.
- d'Aarau, du 9 au 13 août 1665. VII. 109*n*.
- de Davos, d'août 1665. VII. 93.
- de Lucerne, des 24 et 25 octobre 1665. VII. 89*n*.
- de Bade, de janvier 1666. VII. 42, 45, 46, 50, 52*n*, 53, 58*n*, 66, 107*n*,
 134, 135*n*, 201, 672.
- de Brugg, du 8 au 18 janvier 1666. VII. 45.
- de Brunnen, du 29 mars 1666. VII. 64*n*.
- de Bade, de mars 1666. VII. 42, 46, 52, 52*n*, 53, 53*n*, 64.
- de Bade, de juillet 1666. VII. 43, 53, 55, 66, 67, 108*n*, 134, 135*n*.
- d'Aarau, du 19 août 1666. VII. 106*n*, 108*n*.
- d'Aarau, du 27 au 29 octobre 1666. VII. 108*n*, 109*n*, 265*n*.
- d'Aarau, du 20 au 26 décembre 1666. VII. 120, 121, 122*n*, 124*n*.
- de Lucerne, des 26 et 27 janvier 1667. VII. 53*n*, 80, 125*n*, 135*n*, 139, 139*n*.
- de Bade, de février 1667. VII. 53, 53*n*, 55, 69, 70*n*, 122—125*n*, 135,
 135*n*, 137—140*n*, 156, 201, 339*n*.
- d'Aarau, du 1^{er} au 15 mars 1667. VII. 110*n*, 120, 124*n*, 125, 125*n*, 126,
 126*n*, 128, 129.
- d'Aarau, du 21 au 29 avril 1667. VII. 121, 125*n*, 129*n*—132*n*.
- de Brunnen, du 6 juin 1667. VII. 160, 160*n*, 161*n*, 162.
- d'Aarau, du 13 au 15 juin 1667. VII. 132*n*—134*n*, 150, 159*n*, 161*n*, 163,
 163*n*, 166*n*.
- de Bade, de juillet 1667. VII. 141, 141*n*, 145*n*, 159*n*, 164, 165*n*—166*n*,
 167—172*n*, 173, 175, 177.
- de Brunnen, du 18 août 1667. VII. 267*n*.
- d'Aarau, du 29 août au 2 septembre 1667. VII. 145, 145*n*, 261.
- de Gersau, du 3 octobre 1667. VII. 143*n*.

- Diète de Bremgarten, du 25 octobre 1667. VII. 148*n*.
- de Bremgarten, du 15 décembre 1667. VII. 55, 72, 148*n*, 188, 193, 194.
- de Lucerne, du 5 février 1668 (ajournée). VII. 191.
- de Bade, du 19 février 1668. VII. 188, 191, 191*n*, 194*n*—196*n*, 199*n*, 200, 200*n*, 202, 204*n*, 229*n*.
- de Bade, de mars 1668. VII. 148*n*, 188, 207, 207*n*, 208*n*, 209, 209*n*—214*n*, 232, 235, 239, 312.
- de Lucerne, des 12 et 13 mars 1668. VII. 188, 195, 195*n*, 196*n*, 197*n*, 201, 204, 204*n*, 205—208*n*, 213*n*.
- de Bade, de mai—juin 1668. VII. 217, 220—223, 225, 227*n*, 244*n*, 247, 247*n*.
- de Bade, de juillet 1668. VII. 227, 227*n*, 229*n*, 230, 236, 236*n*, 237*n*, 250, 250*n*.
- de Lucerne, des 5 et 6 septembre 1668. VII. 229*n*, 235*n*, 250, 252*n*.
- de Lucerne, des 29 et 30 octobre 1668. VII. 229*n*, 242*n*, 256.
- de Bade, de novembre 1668. VII. 217, 227, 229—232, 242—243*n*, 244, 251, 251*n*, 254*n*, 256, 257*n*, 261—264, 271.
- d'Aarau, du 15 au 18 mai 1669. VII. 256, 269, 270*n*, 271, 275*n*, 276*n*, 286*n*.
- de Bade, de juin—juillet 1669. VII. 270*n*, 271, 275, 275*n*—278*n*, 284, 285, 287*n*, 290*n*, 291, 291*n*, 292, 296, 309*n*.
- d'Aarau, du 26 au 28 mai 1670. VII. 261*n*, 295*n*, 339*n*, 388*n*.
- de Lucerne, du 16 juin 1670. VII. 299.
- de Bade, de juillet 1670. VII. 301*n*, 303—305*n*, 334*n*.
- d'Aarau, des 25 et 26 septembre 1670. VII. 306*n*, 308*n*, 361*n*, 389*n*.
- de Brunnen, du 15 octobre 1670. VII. 299*n*, 361.
- de Bade, de novembre—décembre 1670. VII. 285, 294*n*, 304, 307*n*, 329*n*, 358, 363*n*, 365, 472.
- de Brunnen, du 25 février 1671. VII. 390*n*, 393*n*.
- de Lucerne, du 8 avril 1671. VII. 390*n*, 391*n*, 393*n*.
- d'Aarau, du 15 au 17 avril 1671. VII. 311*n*, 391*n*.
- de Lucerne, du 1^{er} juin 1671. VII. 393*n*.
- de Bade, de juillet 1671. VII. 6, 311*n*, 367, 367*n*, 374, 375*n*, 391*n*—393*n*.
- de Lucerne, des 3 et 4 août 1671. VII. 367*n*, 390*n*, 392*n*, 393*n*.
- de Davos, de septembre 1671. VII. 318, 330, 330*n*, 643.
- de Brunnen, du 14 octobre 1671. VII. 385, 400, 400*n*.
- de Lucerne, des 4 et 5 février 1672. VII. 339*n*.
- d'Aarau, des 9 et 10 février 1672. VII. 408, 408*n*, 409, 409*n*.
- d'Aarau, des 21 et 22 juin 1672. VII. 417, 417*n*, 434, 437, 437*n*.
- d'Aarberg, des 24 et 25 juin 1672. VII. 434, 437, 438*n*.
- de Bade, de juillet 1672. VII. 434, 438, 438*n*.
- de Lucerne, des 29 et 30 août 1672. VII. 443*n*.
- d'Aarau, du 15 au 17 septembre 1672. VII. 422, 437*n*, 438, 453.

- Diète de Lucerne, du 1^{er} au 3 décembre 1672. VII. 426*n*.
- d'Aarau, du 27 au 30 décembre 1672. VII. 423, 423*n*, 430, 435*n*, 440, 444, 447, 449*n*, 450.
- de Soleure (de légitimation de Saint-Romain), du 18 au 20 janvier 1673. VII. 418, 423, 424, 440—442, 445, 453.
- de Langenthal (conférence entre les cantons protestants), fin de janvier 1673. VII. 454.
- de Brunnen, du 10 février 1673. VII. 465.
- de Zoug, du 1^{er} mars 1673. VII. 465.
- de Lucerne, des 7 et 8 avril 1673. VII. 457, 465, 472, 476—481*n*, 486.
- de Bade, d'avril 1673. VII. 429, 457, 463*n*, 465—471*n*, 475, 481, 481*n*, 482*n*, 486—488, 492, 497*n*, 518*n*.
- de Bade, de juillet 1673. VII. 420, 456*n*, 471, 487—489*n*, 493, 494, 494*n*, 496, 503, 504.
- de Brunnen, du 3 septembre 1673. VII. 499*n*.
- de Bade, du 18 au 21 septembre 1673. VII. 497, 504—508*n*, 520*n*, 526*n*, 548*n*.
- de Coire, de septembre 1673. VII. 649*n*, 654*n*.
- de Küssnacht, du 7 octobre 1673. VII. 505*n*.
- de Lucerne, du 18 au 20 décembre 1673. VII. 520, 523*n*, 525*n*, 528, 549, 549*n*.
- de Lucerne, du 22 au 24 janvier 1674. VII. 520*n*, 529*n*, 531—533, 538*n*, 541*n*, 543*n*, 550, 550*n*.
- d'Aarau, du 14 au 16 février 1674. VII. 531, 534*n*, 535, 540—543*n*, 546*n*, 639, 639*n*, 640*n*.
- de Bade, de février—mars 1674. VII. 526*n*, 529*n*, 531, 535*n*, 538—542, 544—546*n*, 551*n*—553*n*, 555, 556*n*, 559, 640*n*, 651, 652*n*.
- de Bade, de mars—avril 1674. VII. 549*n*, 552, 553*n*, 561—568*n*, 570, 570*n*, 640*n*, 645*n*.
- de Bade, du 3 mai 1674. VII. 570*n*, 571*n*, 574*n*, 575, 578—583, 591*n*, 592*n*, 640*n*.
- de Bade, de juillet 1674. VII. 587—589*n*, 591*n*—594*n*, 641*n*, 652*n*.
- de Lucerne, du 18 août 1674. VII. 593*n*, 598*n*.
- de Brunnen, du 24 septembre 1674. VII. 645*n*.
- de Lucerne, des 25 et 26 octobre 1674. VII. 606*n*.
- du Rütli, du 6 novembre 1674. VII. 606, 622, 623, 628.
- de Lucerne, du 8 novembre 1674. VII. 603*n*, 606.
- d'Aarau, du 10 novembre 1674. VII. 604*n*, 607, 607*n*, 608*n*, 609*n*.
- d'Aarau, du 8 décembre 1674. VII. 607*n*—610*n*, 658*n*.
- de Lucerne, des 13 et 14 décembre 1674. VII. 603*n*, 605*n*, 606*n*, 608*n*.
- de Lucerne, du 2 mars 1675. VII. 618*n*—620*n*.
- de Coire, de mars 1675. VII. 658, 658*n*.
- d'Aarau, du 26 au 28 mars 1675. VII. 615*n*, 624*n*.

- Diète de Lucerne, du 18 mai 1675. VII. 622*n*.
de Bade, de juin—juillet 1675. VII. 619*n*, 623, 629, 629*n*, 630, 630*n*, 657*n*.
de Lucerne, du 23 au 25 septembre 1675. VII. 632*n*, 633, 633*n*, 635*n*.
de Lucerne, du 21 octobre 1675. VII. 634, 635*n*.
de Brunnen, du 8 novembre 1675. VII. 634*n*.
d'Aarau, du 7 au 10 janvier 1676. VII. 643, 660*n*, 661*n*; VIII. 169*n*.
de Lucerne, du 16 janvier 1676. VII. 634*n*, 659—660*n*.
de Bade, de janvier—février 1676. VII. 630*n*, 643, 660—664*n*; VIII. 36*n*.
de Lucerne, du 26 au 28 mars 1676. VII. 634*n*; VIII. 17*n*.
de Soleure, des 11 et 12 mai 1676 (diète de légitimation de Gravel). VII. 662*n*; VIII. 12—15*n*, 24*n*.
de Lucerne, du 19 juin 1676. VIII. 22*n*.
de Bade, de juillet 1676. VIII. 24—26, 30, 166, 171, 173*n*, 174*n*.
d'Aarau, d'octobre 1676. VIII. 33*n*, 35*n*, 38*n*.
de Bade, d'octobre—novembre 1676. VIII. 32*n*, 34*n*, 35*n*—38*n*, 49*n*, 190.
de Lucerne, du 18 novembre 1676. VIII. 31*n*, 39*n*.
de Lucerne, des 14 et 15 décembre 1676. VIII. 34*n*, 49*n*.
de Bade, de février—mars 1677. VIII. 39, 41*n*—47, 167, 177, 177*n*, 183.
de Gersau, du 22 mai 1677. VIII. 40*n*, 52, 52*n*.
de Bade, du 27 mai 1677. VIII. 51—53*n*.
de Bade, de juillet 1677. VIII. 51—59*n*.
de Bade, d'août 1677. VIII. 51, 60—62*n*.
de Coire, de septembre 1677. VIII. 83*n*.
de Bade, de novembre—décembre 1677. VIII. 51, 63—64*n*, 67.
de Bade, de février 1678. VIII. 66, 69—76, 92.
de Bade, de juillet 1678. VIII. 78, 81*n*, 86*n*.
d'Ilans, des 19 et 20 septembre 1678. VIII. 83*n*, 136, 136*n*, 137*n*.
de Coire, d'octobre 1678. VIII. 136*n*.
d'Aarau, du 20 au 22 octobre 1678. VIII. 90, 95.
de Bade, de novembre 1678. VIII. 90, 95, 96*n*.
de Coire, de décembre 1678. VIII. 81*n*.
de Lucerne, des 29 et 30 mai 1679. VIII. 115*n*.
de Bade, de juillet 1679. VIII. 112*n*, 117, 127.
de Bade, de septembre—octobre 1679. VIII. 109, 121, 122*n*.
d'Aarau, des 26 et 27 décembre 1679. VIII. 116*n*, 187, 198*n*, 202, 202*n*.
de Bade, de juin—juillet 1680. VIII. 116*n*, 124, 129—131*n*, 221, 222*n*.
de Lucerne, du 12 mars 1681. VIII. 131*n*, 143, 143*n*, 240*n*.
de Zoug, du 21 avril 1681. VIII. 143*n*.
de Bade, de juillet 1681. VIII. 144*n*—147, 153*n*, 227*n*.
de Bade, d'octobre 1681. VIII. 155*n*, 227*n*.
de Bâle, du 14 octobre 1681. VIII. 156*n*, 158*n*.
de Bremgarten, du 18 novembre 1681. VIII. 144*n*.

- Diète de Lucerne, des 15 et 16 décembre 1681. VIII. 240*n*, 243*n*.
 d'Aarau, du 24 au 26 décembre 1681. VIII. 148*n*, 159*n*, 240*n*.
 de Lucerne, du 12 janvier 1682. VIII. 286.
 de Bade, de janvier 1682. VIII. 143*n*, 237*n*.
 de Treib, du 6 février 1682. VIII. 243, 245*n*.
 de Lucerne, du 18 février 1682. VIII. 245, 245*n*, 253*n*.
 de Brunnen, du 5 mars 1682. VIII. 245, 245*n*.
 de Lucerne, du 2 avril 1682. VIII. 248*n*.
 de Brunnen, du 10 avril 1682. VIII. 253*n*.
 d'Aarau, des 28 et 29 mai 1682. VIII. 143*n*, 230*n*, 236*n*, 246*n*, 256*n*.
 de Lucerne, des 15 et 16 juin 1682. VIII. 143*n*, 246*n*, 254*n*, 265,
 268, 268*n*.
 de Bade, de juillet 1682. VIII. 243*n*, 244*n*, 246, 256*n*, 257, 272*n*.
 de Lucerne, du 31 août 1682. VIII. 144*n*.
 de Glaris, du 7 au 13 septembre 1682. VIII. 243*n*.
 de Payerne (Conférence), des 1 et 2 octobre 1682. VIII. 231*n*.
 de Lucerne, du 9 au 11 décembre 1682. VIII. 239*n*, 240*n*.
 d'Aarau, du 22 au 24 décembre 1682. VIII. 237*n*.
 de Lucerne, des 22 et 23 mars 1683. VIII. 268*n*.
 de Zoug, du 21 mai au 2 juin 1683. VIII. 243*n*, 286*n*.
 de Bade, de juillet 1683. VIII. 237—240*n*, 246, 246*n*, 252—255, 270,
 280*n*, 286*n*.
 de Lucerne, des 25 et 26 août 1683. VIII. 241*n*, 247*n*.
 de Soleure, du 3 septembre 1683. VIII. 247*n*, 248*n*.
 de Treib, du 5 septembre 1683. VIII. 245*n*.
 d'Aarau, du 9 au 12 septembre 1683. VIII. 247*n*.
 de Bade, de septembre 1683. VIII. 248, 249, 249*n*.
 de Lucerne, du 18 octobre 1683. VIII. 252*n*, 254*n*.
 d'Aarau, du 7 au 11 décembre 1683. VIII. 235—238*n*.
 de Lucerne, des 13 et 14 décembre 1683. VIII. 255*n*.
 d'Aarau, du 19 au 21 janvier 1684. VIII. 238.
 de Lucerne, du 10 au 13 mars 1684. VIII. 252*n*, 255, 255*n*.
 de Lucerne, du 15 juin 1684. VIII. 278*n*—281*n*.
 de Bade, de juillet 1684. VIII. 252*n*, 275, 282*n*—286*n*, 291*n*.
 de Bade, de novembre 1684. VIII. 252*n*, 254*n*, 286*n*, 289—292*n*.
 Différend entre Genève et le duc de Savoie (incident de Corsinge). VII.
 243, 245, 245*n*, 303*n*, 446, 638, 658; VIII. 177.
 austro-suisse du lac de Constance (droit de pêche). VIII. 135, 143*n*, 146,
 146*n*, 257, 286, 287, 287*n*, 296.
 entre l'évêque de Constance et l'abbé d'Einsiedeln. VII. 75.
 entre l'évêque et la ville de Strasbourg. VII. 197.
 entre Berne et le duc de Savoie. VIII. 114.

- Différend entre Berne et le Valais. VII. 133, 238, 239, 251, 251ⁿ, 255.
entre Berne et Zurich. VII. 74, 268, 283.
entre Berne et Lucerne. VIII. 239.
entre Berne—Lucerne et Neuchâtel. VIII. 49, 49ⁿ, 163ⁿ, 239.
de la Thurgovie entre Zurich et les autres Etats coseigneurs de ce bailliage.
VII. 24.
- Différends entre Berne et Soleure (la Klus; Bucheggberg). VII. 25, 33, 73,
74, 388; VIII. 239.
- Différend entre Fribourg et l'évêque de Lausanne. VII. 73, 75, 75ⁿ, 308;
VIII. 49, 49ⁿ, 102—108.
entre Fribourg et Berne. VII. 24, 24ⁿ, 208, 270, 280, 319, 319ⁿ, 362,
385, 388, 425, 537; VIII. 49, 239, 251.
entre Berne et l'évêque de Bâle (Moutier-Grandval). VII. 385, 389—395,
401—409, 420, 423, 460, 488, 534, 548, 637, 679; VIII. 114, 239.
- Différends entre Schwytz et d'autres cantons catholiques. VIII. 51, 246, 296.
confessionnels de Glaris. VII. 296; VIII. 238—246, 250—252, 255,
259, 267.
confessionnels de Wigoltingen. VII. 15, 25, 27, 28—32ⁿ, 73.
confessionnels de Tomils. VII. 642.
austro-grison de Râzuns. VII. 642, 653; VIII. 81, 81ⁿ, 135, 140, 140ⁿ.
- Différend au sujet de l'investiture de la principauté de Neuchâtel [1672].
VII. 510, 511.
- Différends. v. aussi *Incidents*; *Dissensions*; *Procès*.
- Dîmes genevoises dans le pays de Gex. VIII. 189, 233. (v. aussi *Séquestre*.)
bâloises à Grenzâch. VII. 621.
- Diocèse de Côme. VII. 75, 80, 329ⁿ.
de Lausanne. VIII. 108.
- Disgrâce de Mouslier [1671]. VII. 418, 419.
de Chauvigny [1680]. VIII. 212—214.
- Dissensions intestines en Suisse. VII. 15, 23, 24, 73, 168, 220, 270, 285,
297, 299, 304, 418, 424, 442, 471, 588, 606, 641; VIII. 22, 48, 93,
99—101.
fomentées entre les cantons par Mouslier. VII. 256, 259.
intestines en Rhétie. VII. 94, 324, 324ⁿ, 328ⁿ, 329ⁿ, 330ⁿ, 648—649ⁿ,
652; VIII. 81.
intestines à Berne. VII. 499.
intestines à Genève. VII. 148.
intestines en Franche-Comté. VII. 473, 474, 586.
- Dissensions. v. aussi *Différends*; *Incidents*.
- Diversions projetées vers Nice par la flotte batave [1668]. VII. 263.
- Diversions bernoises projetées vers le Chablais ou le Faucigny [1672, 1674].
VII. 425, 550.

- Diversion vers le Grimsel suggérée aux cantons forestiers par le duc de Savoie [1673]. VII. 442.
- austro-espagnole projetée vers la Bourgogne [1673]. VII. 520, 556—568, 574*n*, 575, 577.
- franco-piémontaise projetée vers la Lombardie [1674]. VII. 578.
- Douanes à la frontière helvétique. VII. 341.
- Douane de Lyon. VII. 14*n*, 42, 44, 46, 73, 274*n*.
- de Nantua. VII. 35.
- de Valence. VII. 14*n*, 44.
- Droits de douane à l'entrée en France. VII. 14, 47.
- Droit prétendu par les cantons protestants de conclure des alliances étrangères sans en aviser le roi Très-Christien. VII. 270.
- E**aux (Jeu des grandes eaux) du parc de Versailles [1680]. VIII. 214.
- Ecclesiastiques de Lucerne. VII. 297.
- Echange du marquisat de Saluces contre la Bresse [1601]. VII. 149*n*.
- suggéré de la Franche-Comté contre les bailliages suisses d'Outre-Monts [1668]. VII. 238, 363.
- projeté de la Franche-Comté, conquise par les armes françaises, contre les Flandres [1668]. VII. 233, 237*n*, 260*n*, 261*n*, 343, 344, 356*n*, 357*n*.
- suggéré de la Franche-Comté contre Genève et le pays de Vaud [1674]. VII. 578.
- Echevins (Collège des) de Lyon. VII. 262*n*.
- Ecusson aux armes de la maison de France apposé sur le frontispice de la collégiale de Saint-Ours à Soleure [1681]. VIII. 293.
- aux armes de Soleure apposé sur le mur du couvent des «Cordeliers», résidence des ambassadeurs de France à Soleure [1684]. VIII. 294.
- Eglises des vallées vaudoises du Piémont. VII. 11.
- Eglise de Montier-Grandval. VII. 391.
- Embargo mis par l'autorité bernoise sur des marchandises de provenance étrangère [1672]. VII. 425.
- Embarquement de troupes suisses sur mer, contraire à leurs capitulations [1664]. VII. 19—20*n*, 23.
- Emigration franço-comtoise en Suisse [1668]. VII. 187.
- de Huguenots en Suisse [1684 sqq.]. VIII. 233, 234.
- Empoisonnement des fontaines (Faux bruit d') dans les cantons forestiers [1667]. VII. 147.
- Encerclement progressif de la Suisse par les armes françaises. VII. 234; VIII. 74, 142, 151, 152, 295.

- Enlèvement du prince Guillaume de Fürstenberg à Cologne [février 1674]. VII. 554, 554*n*.
- Enrôlements dans le Valais, chez les Grisons et en Suisse, pour le service militaire français [1666]. VII. 65, 69, 72.
à Neuchâtel pour ce même service [1668]. VII. 72.
forcés de Suisses en Alsace [1678]. VIII. 79.
- Enrôlement dans l'armée royale d'auxiliaires suisses faits prisonniers à Dôle et à Salins [1679]. VII. 592.
- Enseignes uranaises et valaisannes à la solde de la France [1668]. VII. 225.
grisonnes à la solde de la France [1671]. VII. 642; VIII. 82.
- Entente valaiso-lombarde (Projet d'). VII. 22.
secrète redoutée entre Paris et Turin contre Genève [1667 sqq.]. VII. 162, 236, 237; VIII. 207, 227.
étroite souhaitée entre les cantons et la Franche-Comté [1668]. VII. 348, 357.
hispano-bernoise projetée [1668, 1673]. VII. 268, 486*n*.
helvético-batave (Projet d') [1668]. VII. 255—261, 265*n*, 266, 273.
plus étroite entre l'Electeur-Palatin et les deux grands cantons évangéliques [1668]. VII. 261.
proposée par le margrave de Bade-Dourlach à Zurich et à Berne [1668]. VII. 261.
rhéto-batave en préparation [1668, 1669]. VII. 269*n*.
diplomatique entre la France, la Savoie et le Vatican au regard de la Suisse [1669]. VII. 282.
- Entrée solennelle de François Mouslier à Soleure [1^{er} mai 1665]. VII. 36.
solennelle de Saint-Romain à Soleure [23 novembre 1672]. VII. 421, 462.
solennelle de Gravel à Soleure [24 février 1676]. VIII. 12, 299.
solennelle de Gravel de Marly à Soleure [25 août 1684]. VIII. 285*n*.
- Entretien défectueux des troupes suisses à la solde espagnole en Lombardie [1671]. VII. 335.
- Epidémie de nature pestilentielle en Suisse et en Rhétie [1668, 1669, 1679]. VII. 135, 147—148*n*, 269, 327; VIII. 221.
de nature pestilentielle en Allemagne, en Lombardie, en Styrie [1679, 1680]. VIII. 140*n*, 144, 151*n*.
- «Epiceries» (Commerce des) en Suisse. VII. 314.
- Epizooties meurtrières en Suisse [1669, 1682]. VII. 363, 363*n*; VIII. 261.
- Etats de la Franche-Comté (Les). VII. 158, 160, 160*n*, 164*n*, 166*n*, 171*n*, 174—180, 185.
- Etats-Généraux des Provinces-Unies (Les). VII. 189*n*.
- Etoffes de soie manufacturées en Suisse. VII. 44.
- Evacuation de la Franche-Comté par les Français [1668]. VII. 195, 221, 343, 346, 347, 356, 368, 369.

- Evacuation de Bâle par les milices suisses accourues à sa défense [1674]. VII. 585.
- de l'Ajoie par les Français [1675]. VII. 613.
- Evasion nocturne de l'évêque de Bâle de son château de Porrentruy [1675]. VII. 612, 619.
- Eviction du culte protestant de Chiavenna et de la Valteline [1672 sqq.]. VII. 646. (v. aussi *Expulsion.*)
- Exclusion (Menace d') de Zurich de l'alliance de France [1668]. VII. 205.
- des pasteurs de la Chambre du Conseil à Genève [1681]. VIII. 226.
- Excommunication fulminée par l'évêque de Lausanne contre les membres de son chapitre [1671]. VII. 316, 316*n*.
- Exécution capitale de François de La Grave à Genève [16 août 1666]. VII. 111, 111*n*.
- Expulsion de Rohan et de son armée des Deux-Rhéties [1637]. VII. 92, 322, 644.
- des familles protestantes de la Valteline (Démarches en vue de l') [1663 sqq.]. VII. 80, 95, 642, 645, 646; VIII. 135, 138.
- de Christophe de Mohr du chapitre de Coire. VII. 98.
- des capucins de Coire [1665]. VII. 95.
- des capucins de Tomils et de l'Engadine (Menaces d') [1666, 1674]. VII. 101, 652.
- (Décret d') rendu à Fribourg contre l'évêque de Lausanne [1670]. VII. 316, 317.
- des chanoines de Montier-Grandval (Menace d') [1671]. VII. 391.
- de Bâle du résident batave Malapert, sollicitée par Saint-Romain [1673]. VII. 470.
- des Ursulines d'Estavayer-le-Lac [1679]. VIII. 103.
- Extension projetée de l'alliance hispano-helvétique de 1634 au royaume de Naples et aux Pays-Bas [1666 sqq.]. VII. 82—87*n*, 90*n*.
- Extradition réclamée des meurtriers du marquis de Saint-Micaud [1673]. VII. 513, 516*n*.
- Factum* « contre Genève » remis par le marquis de Grésy aux autorités des cantons suisses [1666]. VII. 110*n*, 112, 112*n*, 114*n*, 117*n*, 123, 123*n*.
- Familles catholiques dont le séjour à Coire n'est que toléré [1665]. VII. 95.
- Félonie commise par le colonel Am Rhyn à l'égard de la duchesse-régente de Savoie [1639]. VII. 125.
- Femmes galantes suivant les régiments suisses à la solde espagnole [1664]. VII. 20*n*.

- Fermiers des gabelles de France. VIII. 261, 263.
 des cinq grosses fermes à Lyon. VII. 14*n*; VIII. 189.
 des gabelles du Lyonnais. VII. 339; VIII. 190, 224, 225, 274.
 des salines de Salins. VII. 340, 341, 617; VIII. 272*n*.
 des salines de Provence. VIII. 272.
- Fiançailles du Dauphin (Les) [janvier 1680]. VIII. 210.
- «Fidèle égard» (*Treues Aufsehen*) auquel l'empereur, s'appuyant sur l'une des clauses contestées de l'*Union héréditaire* de 1511, s'efforce d'astreindre les Suisses en ce qui concerne la protection de certaines places fortes de l'Autriche antérieure. VII. 134, 245, 270, 277, 460, 460*n*, 466*n*, 471, 475, 482, 502, 506, 552, 553, 553*n*; VIII. 24, 37.
- Fleurêts (Industrie des) en Suisse. VII. 44.
- Flotte hollandaise dans la Méditerranée [1668]. VII. 220.
- Flottille de barques savoyardes armées sur le lac Léman. VII. 124, 311, 436, 442*n*, 443.
- Foire de Zurzach [1672]. VII. 420.
- Fort d'arrêt sur terre grisonne projeté dans la région de Mayenfeld [1666]. VII. 99, 99*n*, 104.
- Fortifications du château de Bade (Différend soulevé au sujet des) [1665]. VII. 73.
 du Luziensteig. VII. 323, 437, 626.
 élevées en Franche-Comté [1670]. VII. 347, 347*n*, 363.
 d'Huningue. VII. 145, 147, 153, 347, 499; VIII. 109, 116*n*—118*n*, 121, 123, 125, 130, 158, 295.
 de Constance. VII. 406, 413, 592*n*; VIII. 118.
 de Landskron. VII. 499.
 de Versoix. VIII. 204.
 de Bellerive. VII. 434, 437*n*, 439*n*; VIII. 168, 172.
 de Rheinfelden. VII. 457*n*.
 de Besançon. VII. 597.
 de Rapperswil. VII. 76, 76*n*.
 de Soleure. VIII. 239, 265.
 de Zurich. VII. 583*n*.
 de Fribourg. VIII. 265.
 de Genève. VII. 107, 147, 147*n*.
- «France démasquée» (La), pamphlet attribué à Lisola [La Haye, 1670]. VII. 366.
- «Francesanti» (Les) en Rhétie. VII. 96, 328; VIII. 137.
 (Les) en Suisse. VII. 293.
- Fromages de Fribourg (Commerce des) en France. VII. 46*n*, 313, 314, 364, 641.
- Frontière de Gex (Rectification de la) [1674]. VII. 595.
- Frontispicé de la Collégiale de Saint-Ours à Soleure (Le). VIII. 27.

- G**abelles du Lyonnais. VII. 313*n*, 338, 339, 496; VIII. 189, 190, 224, 225. (v. aussi *Douanes*; *Fermiers*.)
de Savoie. VII. 313*n*, 641.
- Garantie helvétique à accorder à Berne en faveur de son pays de Vaud (Démarches au sujet de la) [1668 sqq.]. VII. 201, 209, 244, 251—254, 256, 259, 261, 265, 270, 273—278, 284, 285, 292, 298, 300, 307, 308, 312, 312*n*, 319, 321—324, 331, 331*n*, 350*n*—353, 469, 482, 491, 495, 538, 541, 541*n*, 553, 566, 569, 638, 639, 641.
impériale à cette même fin (Négociations en vue d'obtenir la) [1669 sqq.]. VII. 273, 279, 279*n*, 300, 322, 353, 463, 464, 492, 497.
espagnole à cette même fin (Négociations en vue d'obtenir la) [1670—1673]. VII. 318, 322, 331, 349, 436, 463, 492.
française à cette même fin (Négociations en vue d'obtenir la) [1672—1674]. VII. 395, 436, 596, 637.
helvétique sollicitée en faveur de Genève [1668 sqq.]. VII. 209, 244, 308, 495; VIII. 19*n*, 186.
du traité d'Aix-la-Chapelle, sollicitée des cantons suisses [1668]. VII. 257, 257*n*.
impériale refusée au Cerele de Bourgogne [1674]. VIII. 585.
sollicitée de Berne de l'annexion de la Franche-Comté à la France (Bruit de). VII, 596.
de la trêve de Ratisbonne sollicitée du Corps helvétique par l'empereur [1684]. VIII. 289—291*n*, 296.
- Gardes suisses (Régiment des). v. *Régiment*.
- Garde corse du pape [1664, 1665]. VII. 30, 75.
suisse du pape [1665]. VII. 76.
suisse du duc de Savoie [1668]. VII. 239, 248.
- «Gardes du sel» au Pont d'Arve (Les) [1665]. VII. 110*n*.
- Garnison suisse (catholique) à Porrentruy [1674, 1675]. VII. 550; VIII. 38.
suisse (protestante) à Mulhouse [1675]. VII. 614.
suisse du château de Joux [1674]. VII. 587.
- Garnisons suisses et grisonnes en Espagne et en Italie [1668, 1672, 1676]. VII. 351, 620, 624; VIII. 26.
- Garnison suisse refusée par les autorités de Constance [1667]. VII. 174.
suisse refusée par les autorités de Genève [1682]. VIII. 225, 230.
- Garnisons suisses dans les villes forestières du Rhin (Projet d'installation de) [1666—1684]. VII. 136, 212, 241, 278, 339, 591; VIII. 65, 71, 72, 88, 94, 256, 266, 285.
- Garnison suisse (protestante) à Strasbourg [1673 sqq.]. VII. 502, 615*n*; VIII. 67, 67*n*, 92, 112.
- Garnisons suisses en Franche-Comté (Projet d'établissement de) [1671, 1674]. VII. 342, 350, 351, 351*n*, 352, 356, 362, 479, 481, 539, 539*n*, 554, 571.
bernoises du pays de Vaud [1672]. VII. 509.

- Garnison espagnole de Besançon [1673]. VII. 503, 521.
 espagnole de Gray [1674]. VII. 554.
 française de Dôle [1676]. VIII. 40.
 française de Brisach [1674, 1676]. VII. 608; VIII. 35.
 française de Landskron [1676]. VIII. 37.
 française d'Huningue [1676]. VIII. 9.
- Garnisons françaises de l'évêché de Bâle [1675]. VII. 620, 624.
 Garnison française offerte à Bâle [1673]. VII. 501, 582.
 Garnisons lorraines en Franche-Comté [1673]. VII. 472.
 Garnison autrichienne de Constance [1668]. VII. 197.
 autrichienne de Rheinfelden [1677, 1679]. VIII. 55, 119.
 impériale de Mayence [1676]. VII. 660*n*.
- Gazette de France (La) [année 1669]. VII. 278, 278*n*.
- Gobelet de vermeil doré offert par Gravel aux autorités de Bade [1683].
 VIII. 249, 249*n*.
- « Gracieuse reconnaissance » (La) ou annuité de pensions versée
 par les Etats de la Franche-Comté au Corps helvétique. VII. 155,
 176, 354.
- « Gratifications » bénévoles accordées par le roi Très-Chrétien à des
 magistrats suisses [1665—1674]. VII. 47, 50, 52, 53*n*, 54, 71, 354*n*,
 372, 448, 594.
 réparties en Rhétie par Casati [1666]. VII. 79.
- Grenier à sel d'Yverdon (Le). VII. 338, 534; VIII. 167, 274.
- Guerre de Trente-Ans [1618—1648]. VII. 9, 616.
 de Villmergen [1656]. VII. 117; VIII. 17.
 entre l'Electeur Palatin et l'Electeur de Mayence [1665]. VII. 108.
 entre l'Espagne et le Portugal [1665]. VII. 77, 78*n*, 107.
 entre la France et l'Angleterre [1666]. VII. 108.
 entre l'Angleterre et les Provinces-Unies [1667]. VII. 152.
 entre Venise et la Porte Ottomane [1667]. VII. 73, 76.
 entre la France et Gênes [1684]. VIII. 282.
 civile imminente en Suisse [1664]. VII. 32.
- H**arangue du baron de Schwarzenhorn à Bade [mars 1664]. VII. 22*n*.
 de Mouslier à Bade [janvier 1666]. VII. 53*n*.
 de Mouslier à Bade [mars 1666]. VII. 52, 62*n*.
 de Schœnau et de Gellen à Bade [juillet 1666]. VII. 135*n*.
 de Mouslier à Bade [février 1667]. VII. 70*n*, 140*n*.
 de Watteville à Brunnen [juillet 1667]. VII. 161.

- Harangues de Mouslier à Bade [juillet 1667]. VII. 164—168*n*.
 de Watteville à Bade [juillet 1667]. VII. 164—168*n*.
 de Casati à Bade [mars 1668]. VII. 212, 212^o*n*.
 Harangue de Mouslier à Bade [mai 1668]. VII. 222.
 Harangues de Watteville à Fribourg et à Berne [février 1668]. VII. 187*n*, 191*n*.
 Harangue de Casati à Bade [novembre 1668]. VIII. 242*n*.
 de Casati à Lucerne [août 1671]. VII. 367*n*.
 de Saint-Romain à Bade [avril 1673]. VII. 467*n*.
 de Pappus à Bade [avril 1673]. VII. 468*n*.
 de Saint-Romain à Bade [juillet 1673]. VII. 490, 490*n*.
 de Malapert à Bade [juillet 1673]. VII. 490*n*.
 de Casati à Bade [juillet 1673]. VII. 490*n*.
 de Landsee à Bade [juillet 1673]. VII. 490*n*.
 de Saint-Romain à Bade [septembre 1673]. VII. 505, 505*n*.
 de Malapert à Bade [septembre 1673]. VII. 506*n*.
 de Casati à Bade [avril 1674]. VII. 567*n*.
 des commissaires impériaux à Bade [avril 1674]. VII. 566*n*.
 de Malapert à Bade [juillet 1674]. VII. 591*n*.
 de Wirz de Rudenz à Bade [juillet 1674]. VII. 592*n*.
 de Wirz de Rudenz à Bade [juillet 1675]. VII. 629*n*—630*n*.
 de Saint-Romain à Bade [juillet 1675]. VII. 630*n*.
 de Saint-Romain à Soleure [mai 1676]. VIII. 14.
 de Saint-Romain à Bade [juillet 1676]. VII. 660, 660*n*, 664*n*; VIII. 7*n*, 22.
 de Leonardi à Bade [juillet 1676]. VIII. 173.
 de Gravel à Bade [février 1677]. VIII. 42, 42*n*.
 de Gravel à Bade [juillet 1677]. VIII. 54*n*.
 de Gravel à Bade [décembre 1677]. VIII. 51, 64, 64*n*.
 Harangues de Gravel à Bade [février—mars 1678]. VIII. 69*n*, 72*n*.
 de Lodron à Bade [février—mars 1678]. VIII. 69*n*, 71*n*.
 Harangue de Gravel à Bade [juillet 1678]. VIII. 87, 87*n*.
 de Wirz de Rudenz à Bade [juillet 1678]. VIII. 88*n*.
 de Gravel à Bade [juillet 1679]. VIII. 117.
 de Gravel à Bade [septembre 1679]. VIII. 121, 121*n*.
 de Chauvigny à Genève [octobre 1679]. VIII. 196*n*.
 de Gravel à Bade [juillet 1680]. VIII. 129*n*.
 de Gravel à Bade [juillet 1681]. VIII. 145*n*.
 prononcée à Ensisheim devant Louis XIV par le chef de l'ambassade suisse
 [19 octobre 1681]. VIII. 158*n*.
 de Gravel à Bade [janvier 1682]. VIII. 244, 244*n*.
 de Gravel à Bade [juillet 1683]. VIII. 246*n*.
 de Gravel à Bade [septembre 1683]. VIII. 249, 249*n*.

- Harangue de Gravel de Marly à Bade [juillet 1684]. VIII. 281, 285, 285*n*, 290.
 de Rassler de Gammerschwang à Bade [juillet 1684]. VIII. 285*n*.
 de Gravel de Marly à Bade [novembre 1684]. VIII. 291, 291*n*.
- Hauts fourneaux de Salins (Les). VII. 357.
- Huguenots réfugiés à Genève [1685 sqq.]. VIII. 228, 235—238*n*, 241, 296.
- Immunités ecclésiastiques en Valteline (Différend relatif aux) [1675, 1676].
 VII. 653; VIII. 85.
- Inaliénabilité de la principauté de Neuchâtel. VII. 357, 359.
- Incendie de Londres [2 septembre 1666]. VII. 265, 265*n*.
 de Coire [20 mars 1674]. VII. 642, 651.
- Incident du Pas de l'Ecluse [décembre 1649—janvier 1650]. VII. 203.
 de la garde corse du Pape [août 1662]. VII. 30, 75.
 de Wigoltingen. v. *Différend*.
 soulevé par la fortification du château de Bade [1665]. VII. 73.
 de Corsinge [1666 sqq.]. VII. 109—118, 121—128, 130, 133, 135, 142,
 144, 146, 150, 156, 162, 171, 181, 211, 440, 443, 642; VIII. 168, 175*n*,
 183. (v. aussi *Différend*.)
 de Luziensteig (De La Haye-Vautelet) [février 1675]. VII. 626, 626*n*, 642,
 655, 655*n*.
 de Jussy [1675 sqq.]. VII. 636, 641, 642; VIII. 166, 168, 170—177,
 180—184, 188, 191, 192.
 de Sargans [mars 1682]. VIII. 239.
- Inclusion du nom du Dauphin dans le traité d'alliance renouvelé en 1663.
 VII. 113.
 du nom de l'Infant Balthazard-Charles dans le traité hispano-suisse renouvelé
 en 1634. VII. 21, 21*n*, 77, 77*n*. (v. aussi *Clause*.)
 du nom du prince de Piémont dans le traité d'alliance helvète-piémontais
 [octobre 1671]. VII. 113, 297, 312, 312*n*; VIII. 252.
 de Rottweil dans le traité d'alliance franeo-suisse [17 novembre 1663]. VII. 7, 9.
 de l'Alsace dans le traité d'alliance franco-suisse de l'année 1663. VII. 165.
 de la Franche-Comté (Projet d') dans le Corps helvétique [1667]. VII. 136.
 de Genève (Projet d') dans le Corps helvétique [1666 sqq.]. v. *Cantonement*.
 de Strasbourg dans le Corps helvétique (Tentative avortée d') [1669]. VII.
 7, 9, 9*n*, 285, 299.
 de Mulhouse dans le Corps helvétique (Projet d'). v. *Cantonement*.
 de Neuchâtel dans le Corps helvétique (Projet d') [1674]. VII. 508, 519.
- Incursions de bandes franc-comtoises dans le duché de Bourgogne [1673.
 1674]. VII. 89, 344, 525, 527, 530, 537, 537*n*, 538*n*, 541.
 de forces bernoises projetées en Savoie [1674]. VII. 640.

- Infanterie allemande au service de la France [1670]. VII. 372 *n*.
- Inquisition (L'). VII. 332.
- Instructions à François Mouslier, député, puis résident pour le roi en Suisse [14 juin 1664; avril 1665]. VII. 4, 23, 23 *n*, 26 *n*, 34, 37, 37 *n*—41 *n*, 44 *n*, 47 *n*, 58, 66, 232, 285, 305, 390.
- à Henri de Schauenstein, chargé de missions secrètes en Rhétie [1665, 1666]. VII. 6, 672.
- à Charles de La Fons, chargé d'une mission extraordinaire en Suisse et dans l'évêché de Bâle [20 octobre 1671]. VII. 383, 404 *n*.
- à Pierre Stoppa, chargé de missions extraordinaires en Suisse [20 mars 1672]. VII. 394, 395, 406, 413.
- à Melchior Harod de Saint-Romain, ambassadeur ordinaire en Suisse [10 mai 1672]. VII. 383, 418 *n*, 420—423 *n*, 455, 463, 484, 523.
- à Simon de Grieu, S^r de Saint-Aubin, chargé d'une mission extraordinaire auprès du eanton et de l'évêque de Bâle [25 août 1673]. VII. 384.
- à Simon Cuvier, S^r de La Bussière, chargé d'une mission extraordinaire en Suisse [3 mai 1674]. VII. 384, 580.
- à Robert de Gravel, ambassadeur ordinaire en Suisse [21 décembre 1675]. VII. 627 *n*, 632 *n*; VIII. 4, 6—9 *n*, 14, 14 *n*, 52, 66, 68, 232 *n*.
- verbales à Laurent de Chauvigny, résident à Genève [octobre 1679]. VIII. 187, 199, 203, 212, 218.
- à Roland Dupré, résident à Genève [11 mai 1680]. VIII. 5, 215—219 *n*.
- à Amador de Gombaud, envoyé auprès de la duchesse de Nemours à La Neuveville [18 mai 1673]. VII. 516 *n*.
- au cardinal d'Estrées, dépêché en Piémont [10 septembre 1677]. VII. 181, 181 *n*.
- à Denis de La Haye-Vantelet, envoyé extraordinaire à Munich [7 juillet 1680]. VIII. 266 *n*.
- à Jean-Thierry de Schoenan, envoyé impérial en Suisse [1668]. VII. 245.
- à François-Thierry de Landsee, envoyé impérial en Suisse [juin 1673; 14 janvier 1681]. VII. 490; VIII. 143 *n*, 144, 144 *n*.
- à Jean-Antoine Wirz de Rudenz, envoyé impérial en Suisse [22 juin 1682]. VIII. 257 *n*.
- à Jean-Philippe Sommervogel, envoyé de la cour d'Innsbruck en Suisse [22 juin 1683]. VIII. 259 *n*.
- à François-Christophe Rassler de Gammerschwang, envoyé impérial en Suisse [1684]. VIII. 280.
- à Carlo Casati, ambassadeur d'Espagne en Suisse [1664]. VII. 30.
- à Jean de Watteville, envoyé des Etats de la Franche-Comté en Suisse [1^{er} décembre 1666]. VII. 150, 154 *n*, 155, 157, 160, 177.

- Instructions au nonce Baldeschi, dépêché à Lucerne [1665]. VII. 223*n*.
au nonce Aquaviva dépêché en Suisse [1668]. VII. 254.
au doyen du chapitre de Coire, Mathieu Sgier, dépêché par l'évêque de cette ville au nonce à Lucerne [20 avril 1673]. VII. 648*n*.
au baron, puis marquis de Grésy, dépêché en Suisse par le duc de Savoie [15 mai 1666; 11 juin 1678; 1683]. VII. 109, 111—112*n*, 121, 125, 316*n*, 392; VIII. 88*n*, 104, 104*n*, 176*n*, 181, 181*n*, 182, 182*n*, 252*n*, 254, 254*n*.
à Francesco Mallet, dépêché en Suisse par le duc de Savoie [1667]. VII. 130*n*, 142*n*.
au Sr de La Pérouse, dépêché par le duc de Savoie aux cantons de son alliance [7 juin 1668]. VII. 244*n*, 248*n*.
au comte Ferrero, ambassadeur ordinaire du duc de Savoie en France [18 décembre 1673]. VII. 126*n*, 309*n*, 435*n*, 446*n*.
au marquis de Saint-Maurice, dépêché à la cour de France par le duc de Savoie [26 août 1677]. VIII. 132*n*, 174*n*, 178*n*, 179*n*, 189*n*.
aux ambassadeurs du Corps helvétique pour le renouvellement de l'alliance avec la France [octobre 1663]. VII. 12, 15.
à Charles-Conrad de Beroldingen, dépêché en Espagne par les cantons catholiques [25 octobre 1664]. VII. 79, 79*n*, 93, 167.
à Paul Jenatsch, dépêché à Madrid par les autorités des Trois Liges [octobre 1664]. VII. 93*n*.
à J.-R. de Diesbach, dépêché à Bâle auprès de Charles de La Fons [8 février 1672]. VII. 408*n*.
aux ambassadeurs suisses en Franche-Comté [6 mars 1674]. VII. 558, 558*n*, 559*n*.
aux envoyés suisses à Milan [août 1674]. VII. 598.
aux députés du Corps helvétique auprès du maréchal de Créqui [4 juillet 1678]. VIII. 80*n*.
aux députés de Berne aux diètes de Bade. VII. 12*n*, 22*n*, 64*n*, 73*n*, 174*n*, 192*n*, 193*n*, 294*n*, 305*n*, 363*n*, 437*n*, 490*n*, 506*n*, 628*n*; VIII. 48*n*, 70*n*, 117*n*, 258*n*, 262*n*.
aux députés de Berne aux diètes d'Aarau. VII. 13*n*, 74*n*, 107*n*, 108*n*, 163*n*, 265*n*, 275*n*, 276*n*, 279*n*, 361*n*, 417*n*, 541*n*, 553*n*, 576*n*; VIII. 198*n*, 237*n*, 238*n*.
aux députés de Berne à Zurich. VII. 16*n*.
aux députés de Berne à Neuchâtel. VII. 514*n*.
aux députés de Berne à Genève. VII. 143*n*, 145*n*, 149*n*, 220*n*.
aux députés de Berne à la conférence de Payerne d'octobre 1682. VIII. 230*n*, 231*n*.
aux députés de Berne auprès des représentants du roi Très-Christien à Soleure [1670, 1676]. VII. 295*n*, 445*n*, 664*n*; VIII. 8*n*, 14*n*.

- Instructions aux députés de Bâle aux diètes de Bade. VII. 59*n*, 63*n*, 123*n*, 262*n*.
- à Ami Le Fort et Jean Lullin, députés de Genève à Chambéry [19 mars 1665]. VII. 110*n*.
- à Jean Lullin, député de Genève en Suisse [17 septembre 1666]. VII. 114, 114*n*.
- à Jacob Du Pan et Jean Lullin, députés de Genève en Suisse [12 avril 1667]. VII. 130*n*, 131*n*, 134*n*.
- du gouvernement de Genève à André Pietet et Jean Du Pan, députés à Chambéry [23 septembre 1667; 28 avril 1668]. VII. 146*n*, 246*n*.
- à Jean Du Pan et Jean Lullin, députés à la conférence d'Aarberg [26 juin 1672]. VII. 438*n*.
- à Marc Roset, envoyé de Genève à Paris [novembre 1676]. VIII. 190.
- à Barthélemy Lect, envoyé de Genève à Paris [décembre 1679]. VIII. 205.
- à Jacques Franconis, député de Genève en Suisse [6 décembre 1679]. VIII. 201*n*.
- à Michel Trembley, envoyé de Genève à Paris [4 mars 1680]. VIII. 211*n*.
- à Jean-Jacques de La Rive, député de Genève à Bade [28 juin 1680]. VIII. 221*n*, 222.
- à Robert Du Pan, envoyé de Genève à Paris [11 janvier 1681]. VIII. 225, 225*n*.
- à Jean-Jacques de La Rive, dépêché à Rolle auprès du haut commandant du pays de Vaud [6 octobre 1681]. VIII. 227, 227*n*.
- à Jacques Franconis, député en Suisse [22 octobre 1681]. VIII. 228*n*.
- à Ami de Chapeaurouge, envoyé de Genève à Paris [24 août 1682]. VIII. 231*n*.
- à Jean-Jacques de La Rive et Jacques Franconis, députés à Payerne [28 septembre 1682]. VIII. 231*n*.
- «Instrument de réduction» des pensions servies par la cour de Madrid à ses alliés suisses (Négociations poursuivies au sujet de l') [1674 sqq.]. VII. 90, 643, 659, 659*n*; VIII. 12, 16, 17—21, 23, 50, 86, 95, 99, 106, 128, 128*n*, 149—151*n*, 262—271, 276, 278, 289, 291, 295.
- Intendance de Gex (L'). VIII. 189.
- Interdiction de sortie des céréales d'Alsace [1676]. VIII. 13. (v. aussi *Blocus*.)
- de la fréquentation des bains de Bade faite par l'autorité zuricoise à ses administrés [1665]. 20, 73, 74*n*.
- de commerce avec la France décrétée par le gouverneur des Pays-Bas [1673]. VII. 584.
- Introduction du sel français en Suisse. v. *Sel*.
- Invasion de la Valteline par les armes françaises (Projet d') [1664]. VII. 90.
- de la Hollande par les armes françaises [1672]. VII. 416, 440.
- française en Franche-Comté (Menaces d') [1667, 1673]. VII. 113, 114, 119, 150, 151, 154, 157, 161, 170, 173, 178, 182*n*, 343, 348, 355, 356, 498, 503, 506, 506*n*, 519, 520, 522, 561, 648.

Invasion française en Franche-Comté (La première) [1668]. VII. 101, 149, 175, 185—190, 194, 200, 201, 211, 219, 233*n*, 323, 339, 344, 442, 471—474, 487, 508, 524, 540.

française en Franche-Comté (La seconde) [1674]. VII. 531, 535, 535*n*, 544, 545, 550, 564, 565, 570, 574—578, 588, 597, 614; VIII. 167, 276.

de l'évêché de Bâle par les armes françaises [1674]. VII. 549, 550, 550*n*, 565. autrichienne menaçante en Alsace [1674]. VII. 600.

Invasion. v. aussi *Conquête*.

Jésuites de la province de Suisse [1671]. VII. 317.

de Soleure [1676]. VIII. 26, 27, 27*n*.

d'Ornex [1679]. VIII. 198, 207.

Jeûne et prières (Journée de) décrétée à Berne à l'occasion de l'invasion de la Hollande par les Français [1674]. VII. 607.

Joyaux de la Couronne Très-Chrétienne (Restitution des) engagés aux officiers suisses créanciers de celle-ci [1665]. VII. 34, 41, 42, 42*n*.

Jus supremi domini prétendu par l'empereur sur les eaux du lac de Constance [1684]. VIII. 287.

Landsgemeinden de la Suisse catholique. VII. 30; VIII. 154.

Lettres réversales accordées par Henri IV aux cantons des alliances espagnole et piémontaise [31 janvier 1602]. VII. 8, 86, 294, 342, 345, 476.

Lettre réversale accordée à Uri par Méliand, puis révoquée [1635, 1636]. VII. 166, 240.

(Projet de) à solliciter du roi Très-Chrétien par les cantons [1668]. VII. 295.

Lettres-annexes accordées aux cantons par le roi de France (Privilèges) [1^{er} juin 1658]. VII. 40, 43, 44, 167*n*.

Lettres de créance de François Mouslier, député, puis résident en Suisse [14 juin 1664, 28 janvier et 1^{er} avril 1665]. VII. 5, 15, 26, 26*n*, 35, 35*n*, 36.

de Charles de La Fons, envoyé en Suisse [20 octobre 1671]. VII. 383.

de Pierre Stoppa, envoyé en Suisse [25 juillet 1671, 20 mars 1672]. VII. 382, 386, 414.

de Harod de Saint-Romain, ambassadeur ordinaire en Suisse [8 mai 1672]. VII. 383, 384, 418, 420, 420*n*.

de Simon de Grien, S^r de Saint-Aubin, envoyé en Suisse [25 août 1673]. VII. 384, 497*n*.

- Lettres de créance de Simon Cuvier, S^r de La Bussière, envoyé en Suisse [3 mai 1674]. VII. 384.
- de Robert de Gravel, ambassadeur ordinaire en Suisse [21 décembre 1675]. VIII. 4, 7, 7*n*, 12, 170, 299.
- de Gaspard Barbault de Grandvillars, chargé de missions à Bâle [29 septembre 1676]. VIII. 4.
- de François Frezeau de La Frézelière, chargé d'une mission à Bâle [16 octobre 1676]. VIII. 4.
- de Laurent de Chauvigny, résident à Genève [7 septembre 1679]. VIII. 5.
- de Roland Dupré, résident à Genève [1^{er} mai 1680]. VIII. 5, 215, 218, 306.
- de Jules de Gravel de Marly, envoyé extraordinaire en Suisse [7 juillet 1684]. VIII. 4, 281, 312.
- de Francesco Mallet, envoyé du duc de Savoie en Suisse [5 mars 1667]. VII. 130*n*.
- de D.-Jean de Watteville, envoyé franc-comtois en Suisse [22 avril 1667]. VII. 160.
- de François-Louis de Bonstetten, envoyé des Etats-Généraux des Provinces-Unies en Suisse [1668, 1669]. VII. 268.
- d'Abraham Malapert, résident batave en Suisse [7 novembre 1672]. VII. 450*n*.
- des envoyés impériaux en Suisse [mars 1674]. VII. 566.
- de J.-Ant. Wirz de Rudenz, envoyé impérial en Suisse [7 juillet 1674]. VII. 592*n*.
- du comte de Lodron et du baron de Roggenbach, envoyés impériaux en Suisse [janvier 1678]. VIII. 69.
- du marquis de Grésy, envoyé piémontais en Suisse [7 juin 1678]. VIII. 88*n*.
- de François-Christophe Rassler de Gammerschwang, envoyé impérial en Suisse et en Rhétie [10 juin 1681, 9 août 1684]. VIII. 141*n*, 286*n*.
- de Charles-Conrad de Beroldingen, dépêché à Madrid par les cantons catholiques alliés de l'Espagne [7 octobre 1664; 18 février 1680]. VII. 78*n*; VIII. 144*n*.
- Lettres de recrérance de J.-J. de Watteville, envoyé en mission à Paris par le gouvernement de Berne [4 juillet 1664]. VII. 13*n*.
- de D.-Jean de Watteville, envoyé franc-comtois en Suisse [juillet 1667]. VII. 171.
- de la mission bâloise à Brisach [1^{er} septembre 1673]. VII. 501*n*.
- de la mission de Mulhouse à Brisach [1^{er} septembre 1673]. VII. 508*n*, 570*n*.
- d'Abel Socin, envoyé de Bâle à la cour de France [1^{er} octobre 1679]. VIII. 123*n*.
- de Barthélemy Lect, envoyé de Genève à la cour de France [24 janvier 1680]. VIII. 206*n*.
- de Jacques Franconis, envoyé de Genève à la cour de France [23 juillet 1681]. VIII. 148*n*.

- Lettres de rappel de Harod de Saint-Romain [21 décembre 1675]. VII. 660, 660*n*.
- de Giovanni-Michele Leonardi, envoyé piémontais en Suisse [7 juin 1678]. VIII. 88*n*.
- de Laurent de Chauvigny [8 mai 1680]. VIII. 218*n*, 306.
- de Jules de Gravel de Marly [14 novembre 1684]. VIII. 4.
- Lettres de change remises à Charles-Conrad de Beroldingen à Madrid [janvier 1664]. VII. 19, 19*n*.
- Levées en Suisse pour le service de la France [1664—1684]. VII. 38, 49, 49*n*, 50, 55—72, 190, 193, 197, 232, 240, 294, 300, 323, 332, 372, 373*n*, 382, 385—387, 393*n*, 394—400, 402, 407, 407*n*, 409*n*, 411, 413, 416*n*, 429, 431, 433, 448, 478, 520, 521, 525—529, 535, 540, 546, 588, 592, 593, 599, 601, 602, 608, 612, 612*n*, 623, 631, 634; VIII. 12, 18, 26, 35, 50, 55*n*, 67, 132, 275, 276.
- en Rhétie pour le service de la France [1666, 1670]. VII. 68, 94, 96, 219, 219*n*, 323, 324, 327, 332, 643.
- en Valais pour le service de la France [1666, 1670—1672]. VII. 68, 332, 396, 430, 430*n*.
- à Genève pour le service de la France [1666]. VII. 118.
- à Neuchâtel pour le service de la France [1671]. VII. 376.
- en Suisse et en Valais pour la France (Refus de) [1667, 1674]. VII. 72, 581.
- organisées pour le service de France ailleurs qu'en Suisse [1671]. VII. 372.
- en Suisse et en Rhétie pour le service de l'Espagne [1664—1684]. VII. 15, 18—23*n*, 25, 77, 81, 82, 82*n*, 86, 88, 99, 107, 158, 176, 212, 232, 239, 240, 240*n*, 259, 266, 273, 275, 282, 282*n*, 289, 318, 321, 322, 332—335, 351, 403, 410, 431, 466, 480, 484, 573, 599, 616*n*, 663; VIII. 25, 128, 149, 190*n*, 277, 277*n*, 281—286.
- en Suisse et en Rhétie à la solde de l'Espagne pour la défense de la Franche-Comté [1668, 1674]. VII. 187, 191, 342, 353, 355, 355*n*, 357*n*, 361, 365, 367*n*, 369, 370, 410, 475, 480, 484, 492, 538, 539, 539*n*, 547, 551, 555, 555*n*, 565, 566, 569, 571, 572, 580.
- en Valais pour le service de l'Espagne [1664]. VII. 22*n*.
- en Suisse pour le service de Venise [1664—1684]. VII. 76, 76*n*, 107, 289*n*, 367; VIII. 20, 111, 111*n*, 262, 267, 267*n*, 278*n*.
- dans la Haute-Alsace pour le service de Venise [1664]. VII. 109.
- en Suisse pour le service de Gênes [1678, 1682]. VII. 418, 425—429; VIII. 275, 277—278*n*, 282, 292.
- dans les cantons protestants pour le service des Provinces-Unies [1664—1672, 1676]. VII. 107, 233*n*, 257*n*, 258—263, 267, 268, 270, 281, 361, 406, 409*n*, 413, 415, 417, 417*n*, 452; VIII. 61.
- en Rhétie et dans le Valais pour le service des Provinces-Unies [1664, 1672]. VII. 102, 269, 417, 417*n*, 428, 451.

- Levées en Suisse pour le service du duc de Savoie [1666—1672]. VII. 113, 143, 143 *n*, 332, 438, 463.
- en Bavière pour le service du duc de Savoie [1672]. VII. 413, 413 *n*.
- en Suisse pour le service de l'Empereur [1667, 1669, 1678—1684]. VII. 236, 288; VIII. 86, 144, 275, 280—282, 287, 292.
- en Suisse pour le Saint-Siège [1672]. VII. 430.
- Levée clandestine dans la Suisse protestante pour le service du prince d'Orange [1676]. VIII. 28.
- sur terre bernoise pour le service de l'Electeur Palatin [1665]. VII. 61, 109.
- dans les cantons protestants pour le secours de Strasbourg [1675]. VII. 614.
- Libelles contre la France répandus en Suisse [1669, 1678]. VII. 273, 283; VIII. 69.
- factieux imprimés à Neuchâtel [1683]. VIII. 160, 166, 166 *n*.
- Licenciement de troupes suisses à la solde de France (Menace [effectuée ou non] de) [1667—1684]. VII. 159, 214, 217, 224—227, 234, 321; VIII. 288.
- réclamé par Berne du régiment d'Erlach à la solde de France [1679]. VIII. 114.
- des troupes suisses à la solde d'Espagne (Bruit de) [1676]. VIII. 50.
- Ligue Borromée [fondée le 5 octobre 1586]. VII. 135, 139, 550, 641, 659; VIII. 37, 102, 186, 240.
- du Rhin [15 août 1658]. VII. 152.
- défensive proposée au Corps helvétique par la maison d'Autriche [1666]. VII. 137.
- défensive helvético-comtoise (Projet d'une) [1667—1668]. VII. 150, 155, 157, 161, 163 *n*, 173 *n*—177 *n*, 179, 182.
- helvético-souabe projetée [1672]. VII. 461.
- offensive franco-helvético-piémontaise contre l'Autriche et l'Espagne (Projet d'une) [1679]. VIII. 133.
- M**agistrats huguenots (Mesures édictées en France contre les) [1684]. VIII. 220.
- «Maison du roi» à Genève (Projet d'installation d'une) [1679]. VIII. 199.
- Maladie de Gravel à Soleure (Grave) [1677]. VIII. 47, 48.
- Maltôte des fermiers des gabelles du Lyonnais [1671]. VII. 339.
- Marais salants de Peccais (Les). VII. 337.
- Marchandises d'Allemagne et d'Italie en transit en Suisse [1670]. VII. 314.
- Marchands des Ligues en France. VII. 14, 14 *n*, 28, 28 *n*, 35, 36, 39, 42—47, 105, 272 *n*, 341, 421, 616; VIII. 112, 260.
- des Ligues en Alsace. VII. 397.

- Marchands des Ligues à Lyon. VII. 45, 58, 242, 262, 262 *n*, 274, 278, 283.
 de Zurich en France. VII. 28 *n*, 43, 63, 206, 283, 322, 397, 421, 595 *n*.
 de Saint-Gall en France. VII. 43, 44 *n*, 332.
 de Fribourg en France. VII. 365.
 des Ligues en Lombardie. VII. 169, 332, 349; VIII. 50.
 de Berné en Lombardie. VII. 274, 283, 349.
 de Genève en Lombardie. VII. 641.
 grisons en Lombardie. VII. 349.
- Marché hebdomadaire sollicité de l'autorité de Zurich par celle de Rapperswil
 [1665]. VII. 74 *n*.
 d'Iluningne [1681]. VII. 122 *n*.
- Mariage projeté entre le duc de Savoie et une princesse de Portugal [1677].
 VIII. 176 *n*, 178.
 du roi d'Espagne [janvier 1679]. VIII. 149.
 du Dauphin [janvier 1680]. VIII. 127, 203, 211, 229.
 du résident Dupré à Genève [mai 1683]. VIII. 225, 235.
- Médiation française en Suisse (Tentatives de) [1664—1683]. VII. 32, 33,
 74, 385, 679; VIII. 53, 106, 107.
 française entre Berne et les dizains du Valais (Tentatives de) [1666]. VII. 90.
 française entre Schwytz et les autres cantons forestiers [1677]. VIII. 51.
 française entre Genève et la cour de Turin (Offre d'une) [1667—1679].
 VII. 118, 120, 121, 123, 126, 133, 134, 436, 444—448, 636, 638, 639 *n*;
 VIII. 166, 167, 171, 172, 175, 176, 187, 188, 191.
 française entre Berne et l'évêque de Bâle [1671]. VII. 390, 391, 394 *n*,
 403, 405.
 française entre les deux partis confessionnels à Glaris [1682—1683]. VIII.
 239, 244, 249.
 française entre la Savoie et Gênes [1672]. VII. 427.
 helvétique entre l'Angleterre et les Provinces-Unies (Suggestion d'une) [1665].
 VII. 106, 108.
 batave offerte à la France et à l'Espagne [1668]. VII. 150.
 helvétique offerte aux Franes-Comtois [1668]. VII. 154.
 offerte à Genève et à Turin par les cinq cantons garants de l'exécution
 du traité de Saint-Julien [1673]. VII. 447, 639 *n*.
 des cantons neutres dans le différend de Glaris [1682 sqq.]. VIII. 239, 243.
 des cantons protestants en Rhétie (Offre de) [1683]. VIII. 142.
- Mémoire présenté au Vatican par le cardinal de Hesse contre l'immixtion
 pontificale dans le différend berno-piémontais relatif au pays de Vaud
 [1668]. VII. 254, 254 *n*, 255, 255 *n*.
- Mémorial ou « Cahier de plaintes » des Suisses remis au résident Mouslier
 [1665]. VII. 40, 40 *n*.
- Menaces proférées devant le logis de Mouslier à Soleure [1669]. VII. 267.

- Menace militaire française contre les villes forestières [1670]. VII. 369.
 militaire française contre Strasbourg [1670]. VII. 450.
 militaire française contre la Rhétie [1672]. VII. 451.
 militaire française contre Genève [1673 sqq.]. VII. 350, 437, 478, 503, 503 *n*, 534.
 militaire française contre le pays de Vaud [1673 sqq.]. VII. 392, 433, 476, 476 *n*, 487, 503, 503 *n*.
 berno-genevoise contre le port de Bellerive [1673]. VII. 444.
 d'un corps de troupes lorraines aux frontières de la Suisse [1673]. VII. 487—489.
 autrichienne contre Bâle [1673]. VII. 501, 586.
 française contre Bâle et Porrentruy [1674]. VII. 565, 578, 583 *n*.
 autrichienne contre la Franche-Comté [1674, 1675]. VII. 522, 611.
- Messes célébrées en Franche-Comté pour l'heureux achèvement des négociations avec les cantons suisses [1667]. VII. 176.
- Messe à Genève (Rétablissement de la) [1679]. VII. 187, 194, 199, 200, 209, 217—220.
- Mesures édictées en Suisse contre les officiers des compagnies franches à la solde de la France [1666 sqq.]. VII. 64—66 *n*, 70, 71.
- Meurtre du marquis de Saint-Micaud au Landeron [1673]. VII. 508, 513, 513 *n*, 516.
- Milices comtoises (Les) [1668]. VII. 185, 186.
- Mines de fer de l'Ajoie. VIII. 131.
- Mission de Charles de La Fons en Suisse et dans l'évêché de Bâle [1671—1672]. VII. 385, 408, 409.
- Missions accomplies en Suisse par Pierre Stoppa [1671—1672]. VII. 368, 372, 373—377 *n*, 385—406.
- Mission du S^r de la Loubère à Berne [novembre 1672]. VII. 519, 524.
 de Simon de Grieu, S^r de Saint-Aubin à Bâle et à Porrentruy [1673]. VII. 487.
 du S^r de Mailly à Bade [1673]. 487.
 du S^r de Gombaud à La Neuveville auprès de la duchesse de Nemours [1673]. VII. 508, 516, 516 *n*, 517.
 en Suisse de Simon Cuvier, S^r de La Bussière [1674]. VII. 575, 579, 580, 580 *n*.
 en Suisse du colonel Wolfgang Greder [1674]. VII. 600, 602—605.
 à Bâle du marquis de Boufflers [1676]. VIII. 26.
 à Bâle du secrétaire-interprète Vigier [juillet 1677]. VIII. 51, 56.
 du chevalier de Feuquières à Munich [1676]. VIII. 14.
 du cardinal d'Estrées en Piémont [1677]. VIII. 181.
 du S^r de Bourgeauville auprès des évêques d'Augsbourg et de Constance [1682]. VIII. 256.
 en Suisse du S^r de Saavedra, envoyé du gouverneur des Pays-Bas [1642]. VII. 354.

- Missions accomplies en Suisse par Jean de Watteville, abbé de Baume [juillet 1667; février 1668]. VII. 150, 156—178, 185—188, 192.
- accomplies en Suisse par le conseiller Jobelot, envoyé comtois. VII. 175 sqq.
- Mission accomplie à Auxonne par le comte de Laubespín et le conseiller Jobelot [janvier 1668]. VII. 183—185.
- accomplie à Vienne par le baron François-Ernest Zweyer d'Évibach, au nom du commissaire impérial à Lucerne [mars 1668]. VII. 201, 207.
- Missions accomplies en Suisse par le S^r de Grammont, envoyé comtois [1669, 1670]. VII. 342, 352, 355, 355 *n*, 359, 367.
- Mission accomplie à Lucerne, au nom de l'ambassadeur Casati, par le prévôt du chapitre de Coire [avril 1669]. VII. 285.
- Missions accomplies à Berne et à Soleure par le S^r de Beroldingen, au nom de l'ambassadeur d'Espagne [1669]. VII. 270, 274, 274 *n*, 279, 352—354.
- Mission accomplie à Madrid par le marquis de Listenois au nom de la noblesse de la Franche-Comté [1672]. VII. 473.
- accomplie en Suisse par le baron de Fallérans, envoyé comtois [1672]. VII. 425, 453, 474.
- accomplie par le comte de Stahrenberg à Innsbruck [1673]. VII. 654.
- en Suisse de Thomas de Knesebeck, chambellan de l'Électeur de Brandebourg [1674]. VII. 600, 609.
- en Suisse de Claude-Ambroise Philippe, envoyé du gouverneur de la Franche-Comté [1674]. VII. 531.
- en Suisse de François-Christophe Rassler de Gammersehwang [1684]. VIII. 275, 280, 281.
- Missions en Suisse du comte de Dolna, envoyé des États-Généraux des Provinces-Unies [1668, 1672]. VII. 255, 258—260, 472.
- Mission en Suisse de François-Louis de Bonstetten, envoyé du gouvernement de La Haye [1672]. VII. 452.
- en Suisse de Francesco Mallet, envoyé du duc de Savoie [1667]. VII. 121, 130, 142.
- en Suisse de Victor-Emmanuel de Bertrand, S^r de La Pérouse, envoyé du duc de Savoie [1668]. VII. 243, 243 *n*, 244 *n*, 248, 248 *n*.
- Missions en Suisse de Giovanni-Michele Leonardi, envoyé du duc de Savoie [1671—1678]. VII. 308 sqq.
- Mission en Suisse de Giovanni-Battista Cattaneo, envoyé de la république de Gènes [1682]. VIII. 277 *n*.
- Missions suisses à Paris projetées à l'effet de rappeler le roi à l'observation de ses engagements envers le Corps helvétique [1665—1679]. VII. 12, 12 *n*, 43, 45, 46 *n*, 48, 50, 50 *n*, 53—55, 61, 65, 68, 70, 71, 71 *n*, 170, 193, 217, 231, 294, 366, 371; VIII. 120.

- Mission à Paris d'Albert Fiesch, envoyé des cantons protestants [décembre 1657—mai 1658]. VII. 526.
- à Paris de Henri Escher et de Jacques Hoehrentiner [1663—1664]. VII. 7, 42, 44.
- à Paris du colonel Jean-Jacques de Watteville [juillet 1664]. VII. 12.
- à Paris de Jean-Rodolphe Simmler [janvier—février 1666]. VII. 43, 50—52, 55, 62.
- helvétique auprès des chefs des armées belligérantes en Franche-Comté en vue de la conclusion d'un armistice [mars 1674]. VII. 552, 555—560, 564 *n.*, 565, 567, 567 *n.*
- projetée du bailli de Bade à Paris [octobre 1679]. VIII. 122, 123.
- d'Abel Socin à Paris [septembre 1679]. VIII. 109, 120, 120 *n.*
- de Gabriel Wyss, envoyé des cantons protestants à Turin [mai—juin 1655]. VII. 12.
- de Gabriel Wyss et de Gaspard Hirzel, envoyés des cantons protestants à Turin [octobre 1663]. VII. 7, 12.
- de Charles-Conrad de Beroldingen à Madrid [avril—juillet 1663]. VII. 18.
- de Jean-Henri Hottinger, envoyé des cantons protestants auprès des princes allemands [1664]. VII. 105, 106, 106 *n.*
- de Charles-Conrad de Beroldingen et de Paul Jenatsch, envoyés des cantons catholiques et des Liges Grises à Madrid [1664—1665]. VII. 73, 78—81 *n.*, 91, 93, 93 *n.*, 239; VIII. 137.
- projetée à Milan du doyen du chapitre de Coire (Sgier) [septembre 1665]. VII. 95.
- helvétique projetée à Innsbruck auprès de l'empereur [octobre 1665]. VII. 89.
- du *Landammann* Imfeld et de Francesco Crivelli à Madrid [février—mars 1666]. VII. 82, 86.
- de François-Louis de Bonstetten à La Haye, au nom des cantons protestants [août 1668]. VII. 256, 260, 260 *n.*, 262—265, 268, 281.
- du capitaine Carlo-Girolamo Gnocchi à Madrid, au nom des cantons de l'alliance d'Espagne [1671]. VII. 334.
- de Charles-Conrad de Beroldingen à Milan, au nom des cantons de l'alliance d'Espagne [1671]. VII. 334.
- à Milan de Jacobo-Udalrico Albertini, envoyé des Liges Grises [1672]. VII. 451.
- à Turin de Beat Fiseher, envoyé des cantons protestants [novembre—décembre 1678]. VII. 437 *n.*
- helvétique à Milan [août—septembre 1674]. VII. 598, 599.
- helvétique à Milan [novembre 1675—janvier 1676]. VII. 623, 634; VIII. 16 *n.*
- de Beat Holzhalb à Vienne [avril 1677]. VIII. 46 *n.*
- à Madrid du lieutenant-colonel Buol, envoyé des Liges Grises [avril—juin 1680]. VIII. 137.

- Mission à Londres et à La Haye de Jean-Jacques Stockar de Neuforn, envoyé des cantons protestants [1678]. VIII. 125, 125 *n*.
 helvétique auprès du duc de Lorraine [juillet 1678]. VIII. 89, 89 *n*.
 helvétique à Madrid à l'occasion du mariage du roi d'Espagne [1680]. VIII. 149.
 helvétique à Milan [1682]. VIII. 262, 269.
- Mission de Jean Le Fort à Chambéry [juin 1666]. VII. 111.
 de Jean Lullin à Zurich et à Berne [septembre 1666]. VII. 110, 117, 127.
 genevoise à Turin (Projet de l'envoi d'une) [1667]. VII. 121, 125—128, 132, 146, 148.
 projetée de Jean Lullin à Paris [juillet 1667]. VII. 127.
 de Jean Du Pan et d'André Pictet à Turin [septembre—octobre 1667]. VII. 135, 144—146 *n*.
 de Jean Du Pan et d'André Pictet à Turin [mai—septembre 1668]. VII. 246, 246 *n*.
 de Jean Lullin et de Jean Du Pan à Chambéry [mai 1669]. VII. 309.
 de Marc Roset à Dijon, auprès du duc d'Enghien [mai 1671]. VII. 311 *n*.
 de Jean du Pan et d'Ami de Chapeaurouge en Suisse [juin—juillet 1676]. VIII. 171.
 de Marc Roset à Paris [novembre 1676—mars 1677]. VIII. 176, 176 *n*, 177, 177 *n*, 180 *n*, 187, 190, 190 *n*.
 genevoise à Turin (Négociations en vue de l'acheminement d'une) [1676—1679]. VIII. 172—174, 180 *n*, 181, 184, 222.
 de Pierre Fabri à Paris [novembre 1677—juillet 1678]. VIII. 187, 191, 191 *n*.
 d'Ami de Chapeaurouge à Turin [septembre—octobre 1679]. VIII. 184, 185.
 de Jacques Franconis en Suisse [décembre 1679]. VIII. 187, 201, 201 *n*, 202, 230.
 de Barthélemy Lect à Paris [décembre 1679—février 1680]. VIII. 203—206 *n*, 730.
 de Michel Trembley à Paris [mars—mai 1680]. VIII. 203, 204, 211—214, 229.
 de Jean-Jacques de La Rive en Suisse [juin—juillet 1680]. VIII. 215.
 de Robert Du Pan à Paris [janvier 1681]. VIII. 201.
 de Jacques Franconis en Suisse [octobre—novembre 1681]. VIII. 225, 228, 228 *n*.
 d'Ami de Chapeaurouge à Paris [août 1682—avril 1683]. VIII. 224, 229, 231, 231 *n*.
- Missives adressées à Philippe IV par les cantons catholiques et interceptées par Casati [1665]. VII. 87.
- Mort. v. *Décès.*
- Mortalité parmi les troupes suisses à la solde d'Espagne [1665]. VII. 78.

- Munitionnaires de l'armée de Vanbrun dans le voisinage de Bâle [1675]. VII. 622.
- Munitions secrètement acheminées de Suisse en Franche-Comté [1667]. VII. 169, 171.
- fournies par les autorités de Bâle aux troupes autrichiennes [1674]. VII. 600.
- N**aissance du duc d'Anjou, fils de Louis XIV [5 août 1668]. VII. 230.
- du duc de Bourgogne [6 août 1682]. VIII. 229, 231, 233 *n*, 260, 260 *n*.
- du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV [19 décembre 1683]. VII. 271.
- Négociations engagées entre le gouvernement de Paris et celui de Dôle à la veille de la première occupation de la Franche-Comté par les armes françaises [1668]. VII. 175—185.
- Neutralité helvétique (active et passive) (La). VII. 9 *n*, 222, 323, 339, 505, 584, 584 *n*, 605, 610, 612 *n*; VIII. 21, 33, 35, 43, 47, 62, 77, 79, 117, 152, 291.
- franco-comtoise et neutralité des Deux-Bourgognes [1663—1674]. VII. 7, 8, 8 *n*, 20, 84, 154, 157, 157 *n*, 158, 158 *n*, 161, 174—177, 178—184 *n*, 357, 363, 457, 468, 472, 482, 490, 506, 507, 519, 520, 522, 523, 523 *n*, 531, 537 *n*, 542—547, 549, 551, 552, 555, 556 *n*, 557, 557 *n*, 558, 559, 560, 562, 563, 563 *n*, 565, 567—571, 574, 579, 586 *n*, 588, 591, 591 *n*, 594, 621, 625, 684.
- des villes forestières du Rhin et de Constance (Projet de) ou de leur mise sous la protection du Corps helvétique [1667—1683]. VII. 135—142, 149, 201, 204—208, 216, 218, 218 *n*, 222, 224 *n*, 232, 235, 237—238 *n*, 241—245 *n*, 247, 248, 252—256, 261, 265, 270, 273, 277, 278, 278 *n*, 279, 285, 292, 300, 318, 320, 321, 331, 336, 339, 344, 350, 350 *n*, 353, 368, 464, 465—469, 483, 487, 491, 492, 502, 505, 553, 585, 588, 614, 614 *n*, 621, 626, 627, 627 *n*, 629; VIII. 64—69, 72, 75, 78, 80, 88 *n*, 89—91, 97, 118, 178, 252, 257.
- de l'évêché de Bâle souhaitée par les cantons catholiques [1674 sqq.]. VII. 542, 548, 549, 570, 582, 600, 605, 621, 625, 625 *n*, 629; VIII. 36—39, 41, 65, 100 *n*.
- étendue à l'Alsace, à Belfort, à Ferrette, à Montbéliard, au Brisgau, au Frickthal, voire à une bande de territoire de deux lieues de largeur à tirer au delà de la frontière suisse entre Bâle et Bregenz (Projets successifs de l'institution d'une) [1673—1678]. VII. 471, 482, 483, 507, 520—524, 570, 589, 621, 623, 625, 627, 627 *n*, 632, 633; VIII. 69.
- de Strasbourg [1675]. VII. 621.
- Neutralité. v. aussi *Protection*.

Nomination au siège épiscopal de Lausanne réclaté par le duc de Savoie (Droit de) [1668]. VII. 211.

Nonces en Suisse, sujets du roi Catholique. VII. 30, 30*n*.

Nonciature apostolique à Lucerne. VII. 199, 243*n*; VIII. 82, 84, 135, 154.
apostolique à Vienne. VII. 253.

Occupation française en Alsace [1667, 1673, 1675]. VII. 137, 501, 614, 633.

française de l'évêché de Bâle [1674, 1675]. VII. 612, 618, 620.

du Sundgau et de la Haute-Alsace par les Impériaux [1674]. VII. 617.

du Brisgau par les Français [1674]. VII. 614.

Officiers suisses au service de la France. VII. 55, 58, 65, 66*n*, 71*n*, 171, 195*n*, 196, 214, 217, 225—229, 231, 242; VIII. 12.

suisses en garnison à Paris. VII. 49, 55, 62.

aux Gardes suisses du roi. VII. 58, 66, 67*n*, 71, 71*n*.

des compagnies franches levées en Suisse. VII. 71.

grisons au service de la France. VII. 103, 229*n*, 230*n*; VIII. 136.

grisons en Lombardie. VII. 327.

Ordres religieux établis en Suisse. VII. 289; VIII. 27.

«**P**aquet du roy» (Le) à Genève. VII. 133; VIII. 169, 187, 192, 193, 204.

Parlement de Paris (Le). VII. 44; VIII. 5, 165, 165*n*.

d'Angleterre (Le). VII. 284.

de Besançon. VII. 150, 151, 473.

de Dijon. VIII. 210, 210*n*, 229, 231, 233.

de Dôle. VII. 38, 119, 150, 151, 155, 158*n*, 175, 177, 177*n*—183, 185, 346, 473, 536*n*.

de Lyon. VII. 27.

Partage des États héréditaires de la maison d'Autriche (Nouveau) [1665]. VII. 135.

projeté du pays de Vaud entre les cantons suisses [1677]. VIII. 176, 186.

Parti français en Suisse. VII. 18, 28, 168, 231, 287, 297, 357, 371, 457, 527, 663; VIII. 25*n*, 27.

français dans la Suisse centrale. VII. 20, 22, 23.

français à Lucerne. VII. 397; VIII. 151.

français dans les cantons catholiques. VII. 22, 23, 73, 78*n*, 86*n*, 87, 211.

français à Schwytz. VII. 216.

- Parti français à Zurich. VII. 23.
 français à Fribourg. VIII. 11 *n*.
 français en Rhétie. VII. 91—94, 101, 279 *n*, 318, 323, 327, 330, 417, 643;
 VIII. 136.
 espagnol à Lucerne et dans les petits cantons. VII. 73, 88, 168, 313 *n*,
 335, 397, 553 *n*, 570; VIII. 25 *n*, 27, 66, 72, 76, 160.
 espagnol à Fribourg. VII. 336, 495 *n*.
 espagnol en Rhétie. VII. 79, 79 *n*, 81, 92 *n*, 326.
 austrophile en Suisse. VII. 244, 471.
 ultra-catholique à Paris. VII. 191, 193; VIII. 204.
- Passages suisses (Routes militaires) à destination de la Franche-Comté ou de
 la Haute-Italie (Concession des) [1667—1676]. VII. 8, 182, 183, 225, 238,
 244 *n*, 252, 332, 333, 333 *n*, 342, 345, 348 *n*—354 *n*, 360 *n*—362 *n*, 364,
 366, 366 *n*, 367 *n*, 370, 370 *n*, 466, 472, 474, 475—478 *n*, 480, 486—488,
 492, 493, 493 *n*, 496—498, 503—507, 519, 521, 521 *n*, 525, 526, 529,
 531, 534, 534 *n*, 537—539, 546, 547, 551—557 *n*, 569 *n*—572 *n*, 577 *n*,
 581—585, 588 *n*, 592, 594; VIII. 26, 40, 43, 44, 46 *n*, 47.
 suisses (Routes militaires) à destination de l'Allemagne [1673]. VII. 459 *n*;
 VIII. 36.
 grisons [1668—1676]. VII. 207, 412, 649, 656; VIII. 26.
 du Valais [1670]. VII. 333.
 de l'Evêché de Bâle [1674]. VII. 548, 550, 551; VIII. 37 *n*.
- Passage sur terre de France des troupes auxiliaires suisses acheminées vers
 l'Espagne [1664]. VII. 19.
 de troupes impériales ou espagnoles sur terre suisse ou grisonne [1665—
 1681]. VII. 96, 100—104 *n*, 652; VIII. 142 *n*.
 de troupes étrangères sur le territoire de Bâle (Menaces de) [1676, 1678].
 VIII. 31, 33, 35, 48, 88.
 refusé sur terre suisse aux contingents lorrains de l'armée impériale [1673].
 VII. 501, 520, 548.
 du Rhin par l'armée française [12 juin 1672]. VII. 448, 509, 510 *n*.
 dû par l'évêque de Bâle aux Impériaux [1675]. VII. 624.
- Passages intercantonaux (Droit aux) [1667—1674]. VII. 71, 76, 125, 135,
 141, 150, 162, 230, 230 *n*, 240 *n*, 275, 321, 403, 405, 463, 480, 481,
 485 *n*, 496, 497, 556, 572.
- Passeport sollicité des autorités françaises par C.-C. de Beroldingen, envoyé
 des cantons catholiques en Espagne [1664]. VII. 79.
- Passeports octroyés par le duc de Savoie à la députation genevoise ache-
 minée vers Turin [juillet 1667]. VII. 146 *n*.
- Pasteurs de la Ligue Cadée [1665]. VII. 95.
 des vallées vaudoises du Piémont [1671]. VII. 349.
 mis en observation à la frontière du pays de Gex [1680]. VIII. 223.

Payements faits en Suisse par le trésor royal français [1663—1670]. VII. 16, 27, 28, 36—39, 41, 48, 52, 54, 62—70, 86 *n*, 237, 242, 285 *n*, 287 *n*, 289, 360. (v. aussi *Argent*.)

faits en Suisse par le trésor de l'Éscurial [1669]. VII. 289. (v. aussi *Pensions*.)

Péage (Droit de) exigé de C.-C. de Beroldingen à son passage à Lyon [1664]. VII. 81, 81 *n*.

Péages (Droits de) perçus aux frontières du Brisgau [1667]. VII. 139.

(Droits de) perçus sur les terres de Neuchâtel [1669]. VII. 338.

(Droits de) perçus à la frontière franco-suisse [1665, 1675]. VII. 107, 617.

(Droits de) perçus dans la Haute-Alsace [1665, 1672—1682]. VII. 44, 421; VIII. 252, 262, 260.

(Droits de) perçus à Philippsbourg [1671]. VII. 530, 530 *n*.

(Droits de) perçus à Versoix [1674]. VII. 534, 595.

Pêche (Droit de) dans les eaux du lac de Constance contesté aux bateliers suisses [1680 sqq]. VIII. 135, 143, 146, 286, 290.

Peines édictées dans leur patrie contre des officiers suisses et grisons au service de la France [1674]. VII. 654 *n*.

Pensions suisses (Mesures prises à Paris pour assurer leur paiement) [1663—1684]. VII. 26, 28, 33, 34, 38—43, 47, 48, 52—54, 58, 63, 69—72, 84, 85, 142, 167, 169 *n*, 172 *n*—174, 197, 202, 239 *n*, 240, 241, 267, 269, 285—286 *n*, 290, 293, 305, 321, 333, 340, 359, 370, 388, 395, 398, 425, 431—433, 454, 462, 462 *n*, 471 *n*, 472, 478, 485, 494 *n*, 504, 506, 565, 576, 598, 602 *n*, 614, 632 *n*; VIII. 5, 9, 10, 11, 27, 39, 40, 45, 48, 58, 60, 74, 100, 130, 150, 234 *n*, 251, 257, 264—268, 270, 274, 277, 289, 293.

servies par la France à des particuliers en Rhétie [1665, 1672]. VII. 95, 417.

françaises en Suisse (Menaces de suppression des) [1667, 1669, 1670]. VII. 159, 169, 265, 372.

françaises converties en fournitures de sel [1671]. VII. 340. (v. aussi *Sel*.)

servies par l'Espagne en Suisse [1663—1684]. VII. 19, 20, 62, 77, 79, 82—90, 98, 131, 161 *n*, 166, 167, 215, 231, 234, 239, 253, 306, 307, 333, 336, 357, 367 *n*, 396, 400, 462 *n*, 464, 494 *n*, 527, 634, 659, 663; VIII. 12, 16, 17—23, 45 *n*, 50, 51, 51 *n*, 55 *n*, 86, 99, 149 *n*, 262—265, 269, 287.

servies par l'Espagne en Rhétie [1663—1684]. VII. 80, 91, 93, 95 *n*; VIII. 83.

servies en Suisse par le duc de Savoie [1669, 1670]. VII. 312 *n*, 333.

Pères d'origine bohémienne établis dans le couvent des Cordeliers à Soleure [1666]. VII. 34, 37.

Persécutations contre les huguenots en France [1664, 1674]. VII. 105, 609.

«Philippe d'Espagne» répandus en Suisse par les soins de Casati [1668]. VII. 239; 239 *n*.

«Portiers» d'origine fribourgeoise en service en France [1673]. VII. 425 *n*.

- Poste royale à Lyon [1669]. VII. 278.
 royale à Strasbourg [1682]. VIII. 262.
- Postes (Bureau des) à Besançon [1679]. VIII. 113.
 et messageries (Service des) entre la France et la Suisse [1676].
 VIII. 27.
 françaises en Suisse [1669]. VII. 278, 278 *n.*
 à Berne (Maîtres des) [1675]. VIII. 113.
- Poudre cédée par les cantons suisses à l'empereur à l'occasion de la campagne de ce prince contre les Turcs [1664]. VII. 22; VIII. 280.
- Pouvoirs à Mouslier pour négocier en Suisse [février 1665]. VII. 4.
 à Francesco Mallet, envoyé du duc de Savoie en Suisse [août 1667].
 VII. 145.
 à D.-Jean de Watteville, envoyé des Etats de la Franche-Comté en Suisse [septembre 1667]. VII. 155.
 à Mouslier pour la négociation de la neutralité en faveur de la Franche-Comté [septembre 1667]. VII. 180 *n.*
 du gouverneur de Besançon à D.-Jean de Watteville « pour proeurer un secours de Suisses » [février 1668]. VII. 185 *n.*
 aux députés genevois à Turin [juin 1668]. VII. 246 *n.*
 à Pierre Stoppa pour négocier des levées de troupes en Suisse [mars 1672].
 VII. 382, 413 *n.*
 à Saint-Romain pour négocier la neutralité des Deux-Bourgognes [janvier 1674]. VII. 383, 545, 545 *n.*, 552, 565, 579, 591 *n.*
 à Saint-Romain pour la négociation d'un armistice [mars 1674]. VII. 383, 561, 623, 627, 627 *n.*
 à Saint-Romain pour négocier la fourniture du sel de Salins aux cantons [mai 1674]. 575 *n.*
- Pouvoir réclamé du roi d'Espagne par la diète helvétique pour la conclusion de la neutralité des Deux-Bourgognes [avril 1674]. VII. 567.
 au gouverneur de Milan pour la conduite des négociations à cette fin [mai 1674]. VII. 586 *n.*
 à Gravel pour conclure un traité avec le Palatin de Neubourg [novembre 1671]. VIII. 6 *n.*
- Prédicants de Zurich (Les) [1666]. VII. 63.
 grisons (Les) [1665, 1671, 1672, 1676]. VII. 95, 330, 648; VIII. 85 *n.*
- Prédicants. v. aussi *Pasteurs*.
- Préséance (Querelles de) à Bade entre ministres étrangers [1678]. VIII. 69, 70.
- Présent offert par les députés de Genève au secrétaire d'Ennemond Servien à Turin et refusé par ce dernier [octobre 1668]. VII. 246 *n.*
 d'une chaîne d'or fait par le gouvernement de Berne au S^r de La Fons [février 1672]. VII. 405 *n.*

- Prêt d'une somme d'argent consenti à l'Electeur-Palatin par les cantons protestants [1666, 1676]. VII. 109, 660.
- Prêts d'argent consentis aux rois de France par des gouvernements ou des particuliers suisses. VII. 47; VIII. 265.
- Prétentions piémontaises sur Genève et le pays de Vaud [1666—1684]. VII. 90, 223, 243, 247, 252, 275, 276, 280, 297, 307, 308, 314, 389, 392 *n.*, 438, 441, 442, 464, 665; VIII. 241, 252.
- de l'évêque de Coire sur la Valteline [1664]. VII. 97.
- de l'empereur sur partie du territoire suisse [1673]. VII. 461, 461 *n.*
- du duc de Savoie sur Neuchâtel [1672]. VII. 509.
- de la duchesse de Nemours sur Neuchâtel [1673]. VII. 510, 510 *n.*
- Prise de Rochefort par Chamilly [4 février 1668]. VII. 186.
- de Salins par Montmorency-Luxembourg [6 février 1668]. VII. 186, 187.
- de Besançon par Condé [8 février 1668]. VII. 186.
- de Dôle par Louis XIV [14 février 1668]. VII. 186.
- de Gray par Louis XIV [19 février 1668]. VII. 187.
- de Nimègue par Turenne [9 juillet 1672]. VII. 448.
- de Maastricht par Louis XIV [29 juin 1673]. VII. 456, 494.
- de Naarden par le prince d'Orange [14 septembre 1673]. VII. 520.
- de Bonn par le prince d'Orange [12 novembre 1673]. VII. 524.
- de Gray par Navailles [28 février 1674]. VII. 552, 554, 557, 564 *n.*
- de Germersheim par Turenne [3 mars 1674]. VII. 554.
- de Vesoul par Navailles [6 mars 1674]. VII. 558.
- de Gray par Aspremont [25 mars 1674]. VII. 565.
- de Pontarlier par Montmorency-Luxembourg [8 mai 1674]. VII. 587.
- de Besançon par Louis XIV [15 mai 1674]. VII. 507, 584, 584 *n.*
- du château de Sainte-Anne par Montmorency-Luxembourg [juin 1674]. VII. 597.
- de Dôle par Louis XIV [6 juin 1674]. VII. 507, 586.
- de Salins par Montmorency-Luxembourg [22 juin 1674]. VII. 586.
- de Lure par Renel [1^{er} juillet 1674]. VII. 597.
- de Luxeuil par Renel [2 juillet 1674]. VII. 597.
- du château de Joux par Montmorency-Luxembourg [3 juillet 1674]. VII. 597.
- de Fancogney par Renel [4 juillet 1674]. VII. 597.
- de Philippsbourg par le duc de Lorraine [17 septembre 1676]. VIII. 32.
- de Montbéliard par Montmorency-Luxembourg [8 novembre 1676]. VIII. 26.
- de Valenciennes par Louis XIV [10 mars 1677]. VIII. 48, 48 *n.*
- de Fribourg-en-Brisgau par Créqui [16 novembre 1677]. VIII. 63.
- de Gand par Louis XIV [9 mars 1678]. VIII. 75.
- de Strasbourg par Monclar [30 septembre 1681]. VIII. 151, 153, 154 *n.*, 224, 227, 227 *n.*
- Prisonniers militaires suisses libérés en Portugal [1667]. VII. 165 *n.*

- Privilèges commerciaux, militaires et autres des Suisses établis en France (Leur maintien, leur suspension momentanée) [1663—1684]. VII. 7, 13, 14, 14 *n*, 27, 35—40, 44, 45, 46, 46 *n*, 60—64, 69, 105, 107, 159, 169, 206, 262, 272, 321, 360, 364, 377, 397, 421, 616, 664; VIII. 9, 112, 147, 260, 261.
- commerciaux refusés en France aux alliés et protégés des cantons [1675]. VII. 616.
- des Cent-Suisses de la garde royale [1665]. VII. 56.
- commerciaux des Genevois «trafiquant» en France [1676]. VIII. 189.
- acquis aux Grisons en France (Projet de rétablissement des) [1669]. VII. 326, 326 *n*.
- de l'évêché de Coire menacés par le gouvernement des Trois Liges [1670]. VII. 330.
- du parlement de Dôle [1673]. VII. 473.
- Procès intenté à François Mouslier devant la Chambre des comptes à Paris [1672]. VII. 419, 419 *n*.
- entre Français et Suisses arbitrairement évoqués devant le Conseil royal [1679]. VIII. 113, 113 *n*.
- Propaganda fide* (Congrégation *de*). VII. 649.
- Protection de Genève par l'ensemble du Corps helvétique (Projet de) [1667 sqq.]. VII. 136, 138, 142, 149, 162 *n*, 171, 198 *n*, 201, 204, 212, 213, 245, 467 *n*, 491, 495.
- du pays de Vaud, sollicitée par Berne des cantons catholiques (Projet de) [1667—1673]. VII. 162, 196, 201, 204, 209—215, 244—248 *n*, 252 *n*, 367, 495.
- du pays de Vaud, sollicitée par Berne de l'empereur [1668, 1673]. VII. 245, 245 *n*, 492, 497.
- du pays de Vaud, sollicitée par Berne du roi Catholique [1669, 1673]. VII. 295, 497.
- de l'évêque de Bâle par les cantons catholiques [1674, 1676]. VII. 549, 550, 550 *n*; VIII. 52.
- de la Franche-Comté par le Corps helvétique (Projet de) [1667 sqq.]. VII. 163, 227 *n*, 238, 238 *n*, 479, 487, 544, 544 *n*, 547.
- (Projet de) de la Lombardie par le Corps helvétique [1668]. VII. 238, 238 *n*.
- de Mulhouse par les cantons protestants [1674]. VII. 570.
- de l'Alsace par le Corps helvétique (Projet de) [1664, 1674, 1676]. VII. 10, 606; VIII. 52.
- de l'Autriche antérieure, sollicitée du Corps helvétique par l'empereur [1684]. VIII. 291.
- Protection. *v.* aussi *Garantie*.
- Protocole hispano-helvétique (Règles du). VIII. 50.

- Q**uarantaine (Mesures de) décrétées par les autorités des pays limitrophes de l'Helvétie [1667, 1668]. VII. 148, 282 *n*.
- (Mesures de) décrétées par les autorités des pays limitrophes de la Rhétie [1670, 1680]. VII. 327; VIII. 151.
- Quittances des sommes reçues par Zurich du trésor royal français [1664, 1673]. VII. 26, 41 *n*, 69 *n*, 596 *n*.
- R**achat de l'Alsace des archiducs d'Innsbruck par le roi Très-Christien [1664]. VII. 10, 10 *n*.
- du pays de Vaud (Offres de) faites à Berne par le duc de Savoie [1679]. VIII. 133 *n*.
- proposé au Saint-Siège des biens des protestants en Valteline [1670, 1673, 1678]. VII. 325, 647, 647 *n*; VIII. 139.
- R**appel de Mouslier (Bruits persistants du prochain) [1664, 1667, 1668, 1669]. VII. 49, 54, 194, 196, 197, 200, 204, 370.
- de Grésy (Bruits du) [1668]. VII. 247.
- de Mouslier (décidé à Paris) [août 1671]. VIII. 368, 374—377, 678.
- de Lucerne du nonce Aquaviva, désiré à la cour de France [1668]. VII. 253.
- de la duchesse de Nemours de Neuchâtel à la cour [mai 1673]. VII. 508.
- de Saint-Romain, sollicité par lui-même [1673, 1674]. VII. 477, 588, 598.
- de Saint-Romain accordé par le roi [décembre 1675]. VII. 384, 659.
- de Gravel, sollicité par lui-même [1677]. VIII. 59. (v. aussi *Congé*.)
- de Chauvigny [avril 1680]. VIII. 204, 214, 215, 229.
- des députés genevois de Turin [juin 1681]. VII. 135.
- en deçà des monts des protestants établis en Valteline [1668]. VII. 318, 324.
- à Delémont des chanoines de Moutier-Grandval [1672]. VII. 406, 409.
- des troupes suisses à la solde de France (Menaces de) [1664 sqq.]. VII. 55, 68, 226—228, 393, 430, 434, 448, 450 *n*, 454—457, 483, 522, 584, 585; VIII. 44, 55, 241.
- des contingents helvétiques enrôlés par les autorités franc-comtoises [1674]. VII. 525.
- de Strasbourg des enseignes de Zurich et de Berne (Négociations en vue du) [1674 sqq.]. VII. 601, 602; VIII. 93, 95, 112, 153, 296.
- des enseignes fribourgeoises du service de Gênes [1677]. VIII. 42, 42 *n*.
- du colonel Planta et de ses troupes du service d'Espagne [1665]. VII. 103.
- du service de France des enseignes grisonnes (Ordres prescrivant le) [1669, 1671 sqq.]. VII. 327; VIII. 83, 83 *n*.
- R**approchement projeté entre Venise et les Ligues Grises [1665]. VII. 103.
- ébauché entre l'empereur et le Corps helvétique [1668, 1669, 1674]. VII. 234 *n*, 302, 534 *n*.

- Rapprochement entre l'Espagne et les cantons protestants [1669—1674].
 VII. 285, 318, 319, 331, 471, 472, 478, 483, 484, 486 *n*, 493 *n*, 530.
 entre la France et les Ligues Grises [1670]. VII. 318.
 franco-bernois en préparation [1673]. VII. 489, 578, 578 *n*, 588.
 entre la France et les cantons protestants [1674]. VII. 552, 552 *n*, 590, 595.
 entre l'Espagne et ses alliés suisses [1674]. VII. 600.
- Rasement du château-fort de Franquemont exigé par les généraux français [1677]. VIII. 40.
- Ratification anticipée par le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, du projet d'entente helvético-comtoise [septembre 1667]. VII. 177.
- Ravages commis dans le Palatinat par l'armée de Turenne [1673]. VII. 530.
- Ravitaillement de la garnison française de Brisach [1675]. VII. 627.
 des forces françaises en Alsace par l'autorité bâloise [1675]. VIII. 9.
 des forces impériales en Alsace par l'autorité bâloise [1677]. VIII. 56.
- Rébellion paysanne menaçante dans le canton de Berne [1665]. VII. 74.
 des vallées vaudoises contre le duc de Savoie [1678]. VIII. 182.
- Réception du duc de Créqui, puis du cardinal de Retz à Lucerne [1675]. VII. 77.
- Recès de la diète de Bade de janvier 1666. VII. 55, 59 *n*, 62 *n*, 63, 64, 67.
 de la diète de Bade de mars 1666. VII. 67.
 de la diète de Bade de juillet 1666. VII. 69.
 de la diète de Bade de février 1667. VII. 53, 140.
 de la diète de Bade de juillet 1667. VII. 141, 142, 164, 170, 174 *n*.
 de la diète de Brunnen d'août 1667. VII. 172 *n*.
 de la diète de Bade de mars 1668. VII. 201, 206, 209, 216, 218, 222, 235, 236, 240, 244, 245, 248, 285, 294 *n*, 297, 299, 312; VIII. 63, 76, 186.
 de la diète de Bade de mai—juin 1668. VII. 217, 248.
 de la diète de Bade de juillet 1668. VII. 217, 228.
 de la diète de Lucerne de septembre 1668. VII. 250.
 de la diète de Bade de novembre 1668. VII. 242, 256, 264, 571.
 de la diète de Bade de juillet 1669. VII. 285, 292 *n*, 296, 297.
 de la diète de Soleure de janvier 1673. VII. 442.
 de la diète de Bade d'avril 1673. VII. 457, 470, 470 *n*, 472, 482 *n*, 485, 486.
 de la diète de Lucerne d'avril 1673. VII. 472.
 de la diète de Bade de septembre 1673. VII. 505 *n*.
 de la diète de Bade de février—mars 1674. VII. 552, 557, 557 *n*, 579.
 de la diète de Bade de mai 1674. VII. 575, 583.
 de la diète de Bade de juillet 1674. VII. 588.
 de la diète du Rütli de novembre 1674. VII. 623, 628, 629, 631, 642, 662.
 de la diète de Bade de juin—juillet 1675. VII. 630.
 de la diète de Lucerne de septembre 1675. VII. 634 *n*.

- Recès de la diète de Bade de janvier 1676. VII. 662, 662 *n*.
 de la diète de Bade de juillet 1676. VIII. 12, 49.
 de la diète de Bade de février—mars 1677. VIII. 39, 41 *n*, 46, 46 *n*.
 de la diète de Bade de février 1678. VIII. 66.
 de la diète de Bade de septembre—octobre 1679. VIII. 109, 124.
 de la diète d'Aarau de décembre 1679. VIII. 203.
 de la diète de Bade de juillet 1680. VIII. 135.
 de la diète de Bade de janvier 1682. VIII. 239, 257.
 de la diète de Payerne (Conférence) d'octobre 1682. VIII. 231 *n*.
 de la diète de Bade de juillet 1683. VIII. 252.
 de la diète de Bade de novembre 1684. VIII. 292.
- Recrues accordées ou refusées au roi par Berne [1664—1684]. VII. 55, 72, 72 *n*, 495, 496, 525, 566, 607, 611, 616, 631, 632, 632 *n*; VIII. 8, 11, 29, 61, 109, 132, 273, 275, 276, 296.
 en Suisse pour les régiments au service de la France [1664—1684]. VII. 71, 195, 195 *n*, 228, 445 *n*, 492 *n*, 495, 499 *n*, 506, 593, 615, 623, 635, 635 *n*; VIII. 24 *n*, 28, 113, 262, 276 *n*.
 dans le Valais pour les régiments au service de la France [1673]. VII. 495.
 dans le comté de Neuchâtel au service de la France [1673]. VII. 495 *n*.
- Recruteurs milanais en Suisse [1664, 1674, 1684]. VII. 23, 72; VIII. 286.
 français dans les bailliages communs [1672, 1674, 1683]. VII. 431, 593; VIII. 5, 273.
 français en Rhétie [1671 sqq.]. VII. 451; VIII. 83, 83 *n*.
- Réforme (La). VII. 210, 325; VIII. 196, 198, 212.
 des régiments suisses au service de la France [1668]. VII. 225—228. (v. aussi *Licenciement*.)
- Refus de troupes aux Provinces-Unies par Zurich [1672]. VII. 417.
 de troupes à la France par les cantons protestants [1672—1675]. VII. 414, 434, 435, 464, 598, 602, 611—613, 616. (v. aussi *Levées*; *Recrues*.)
- Régence de Tyrol (La). VII. 99, 463, 540, 566, 592, 621 *n*, 633, 644, 649, 653, 658, 658 *n*, 661; VIII. 64, 86, 102, 261.
- Régiments suisses au service de la France. VII. 8, 47, 66, 69, 86, 88, 107, 193 *n*, 225, 229, 259, 533, 613, 614, 628; VIII. 15, 24, 50, 54, 67, 152, 178.
- Régiment des gardes suisses du roi de France. VII. 32, 55, 58, 66, 67 *n*, 72, 172, 172 *n*, 188, 193, 214, 218 *n*, 224, 224 *n*—228, 238 *n*, 406, 410 *n*, 496, 597 *n*; VIII. 50, 110.
- Régiments suisses et grisons au service de l'Espagne. VII. 18—20, 23, 23 *n*, 78, 79, 93, 165, 213, 327; VIII. 50, 83.
 suisses au service de Venise. VII. 289.
 allemands passant en Rhétie. VII. 103, 104, 104 *n*.
- Régiment de Beroldingen (solde espagnole). VII. 86, 213; VIII. 281 *n*.

- Régiment d'Erlach (solde française). VII. 394 *n*, 401, 401 *n*, 430, 448, 454, 456, 456 *n*, 476, 490, 525, 529, 595, 607, 611, 611 *n*, 630, 632 *n*; VIII. 8, 11, 29, 61, 109, 114, 132, 178, 273, 276.
- allemand de Fürstenberg. VIII. 55.
- allemand Rheingraf (« Comte du Rhin »). VIII. 55.
- allemand « Prince Impérial » (formation projetée). VIII. 282.
- de Lochmann (solde française). VII. 385, 397.
- de Magalotti (solde française). VII. 428.
- de Pfyffer (solde française). VII. 572, 576, 630, 632 *n*, 635; VIII. 21, 42.
- de Stoppa (solde française). VII. 274 *n*.
- Relaps réfugiés à Genève [1680]. VIII. 223.
- Relation par Marino Zorzi de son ambassade en Allemagne [19 janvier 1671]. VII. 452 *n*.
- par Francesco Michicle de son ambassade en Allemagne [19 mars 1678]. VII. 460 *n*.
- par Ascanio Giustinian de son ambassade en Allemagne [4 mars 1682]. VIII. 145 *n*.
- de la mort de Philippe IV [1665]. VII. 55 *n*.
- de l'entrée de l'impératrice à Milan [septembre 1666]. VII. 89.
- dite de Donaueschingen [mai 1674]. VII. 582 *n*.
- de la bataille de Sinzheim [16 janvier 1674]. VII. 597 *n*.
- de la bataille d'Entzheim [4 octobre 1674]. VII. 601 *n*.
- de la bataille de Brunstatt [29 décembre 1674]. VII. 610 *n*.
- par Casati sur les affaires de la diète [Lucerne, 23 août 1668]. VII. 239 *n*, 241 *n*, 248 *n*, 250 *n*, 252 *n*.
- des affaires de Suisse présentée au gouverneur de Milan par Casati, le 3 mai 1670. VII. 291 *n*, 296 *n*, 297 *n*, 350 *n*, 353 *n*.
- d'Alfonso Casati sur l'état présent des affaires de Suisse [1671]. VII. 332 *n*, 334, 337 *n*, 348 *n*, 355 *n*, 365 *n*.
- de la diète de Bade par Casati [2 mai 1673]. VII. 463 *n*, 464 *n*, 468 *n*, 469 *n*, 471 *n*, 483 *n*, 521 *n*.
- par Casati de la diète de Bade de juillet 1673. VII. 456 *n*—462 *n*, 465 *n*—470 *n*, 476 *n*—480 *n*, 485 *n*, 486 *n*, 489 *n*—494 *n*, 504 *n*, 525 *n*, 534 *n*, 540 *n*, 646 *n*, 647 *n*, 651 *n*.
- par Casati de la diète de Bade de février 1674 [Lucerne, 10 mars 1674]. VII. 538 *n*, 544 *n*—547 *n*, 552 *n*, 553 *n*, 555 *n*—557 *n*, 561 *n*.
- de la mission en Suisse de J. de Watteville, abbé de Baume [9 août 1667]. VII. 176.
- du voyage à Berne de Henri David, envoyé de la duchesse de Longueville [21 novembre 1672]. VII. 510 *n*, 511 *n*.
- par le marquis de Grézy de ses ambassades en Suisse [8 juin 1673]. VII. 333 *n*.
- par Claude-Ambroise Philippe de sa mission en Suisse [1674]. VII. 535 *n*, 536 *n*.

- Relation par Tomaso-Felice Ferrero de son aubassade en France [1674—1677] [décembre 1677]. VII. 637 *n*; VIII. 132 *n*, 168 *n*, 175 *n*, 176 *n*, 181 *n*.
par Giovanni-Michele Leonardi de ses missions en Suisse, de 1671 à 1678 [1^{er} août 1678]. VII. 317 *n*; VIII. 172 *n*.
par le comte de Provana des événements de l'année 1686. VIII. 175 *n*.
- Relation du secrétaire-interprète Baron de son voyage en Valais [janvier 1673]. VII. 428 *n*, 434 *n*, 444 *n*, 454 *n*, 476 *n*.
des députés de Genève de leur mission à Soleure auprès de Saint-Romain [7 mars 1673]. VII. 446 *n*.
de Simon de La Loubère de son voyage à Berne [août 1673]. VII. 478 *n*, 484 *n*, 486 *n*, 490 *n*—497 *n*, 499 *n*, 638 *n*.
de Simon de La Loubère de son voyage à Berne [février 1674]. VII. 525 *n*, 531 *n*, 534 *n*, 535 *n*, 549 *n*, 551 *n*, 637 *n*; VIII. 174 *n*.
de Simon de La Loubère de son voyage à Berne [15 décembre 1674]. VII. 445 *n*, 471 *n*, 607 *n*, 611 *n*, 616 *n*, 619 *n*, 629 *n*, 632 *n*.
de Simon de La Loubère de son voyage à Bâle [18 janvier 1675]. VII. 608 *n*, 612 *n*, 620 *n*.
de Simon de La Loubère de son voyage à Lucerne [6 mars 1675]. 618 *n*, 619 *n*, 621 *n*, 664 *n*.
du secrétaire-interprète Baron de sa mission à Berne [1^{er} juin 1676]. VIII. 28 *n*.
du secrétaire-interprète Baron, le fils, de son voyage dans les petits cantons [mai 1684]. VIII. 276 *n*.
- Relation de Charles-Conrad de Beroldingen de sa mission à Madrid [31 mars 1664]. VII. 20 *n*, 21, 21 *n*.
de J.-J. de Watteville, de Berne, de sa mission à Paris au sujet des affaires de Gex [20 août 1664]. VII. 12 *n*, 13 *n*.
de la diète d'Aarau de janvier 1665 par le bourgmestre Wettstein [22 janvier 1665]. VII. 27 *n*, 106 *n*.
de Jean-Henri Hottinger de Zurich de sa mission auprès des princes protestants [janvier 1665]. VII. 106 *n*.
de Charles-Conrad de Beroldingen de sa mission à Madrid [mars 1668]. VII. 213.
des envoyés suisses à Besançon [21 avril 1674]. VII. 558 *n*.
des membres de la mission suisse à Milan [5 janvier 1676]. VIII. 16 *n*.
de la mission de Jacques Franconis, envoyé de Genève, à Berne [13 septembre 1676]. VIII. 28 *n*, 29 *n*.
d'Abel Socin de sa mission à Paris [octobre 1679]. VIII. 120 *n*, 123 *n*.
de Jean-Jacques Stockar de Neuforn de sa mission en Hollande et en Angleterre [4 avril 1679]. VIII. 125 *n*.
de Barthélemy Leet de sa mission à Paris [25 mars 1680]. VIII. 206 *n*.

- Relation de Michel Trembley de sa mission à Paris [mai 1680]. VIII. 211 n, 212 n, 216 n.
- Relation de la diète de Bade d'août 1664. VII. 29 n.
 de la diète de Bade de juillet 1665. VII. 37 n—39 n, 108 n.
 de la diète de Bade de février 1668. VII. 195 n, 196 n.
 de la diète de Bade de mars 1668. VII. 211 n.
 de la diète de Bade de juillet 1670. VII. 305 n.
 de la diète de Bade de juillet 1671. VII. 6, 375 n.
 de la diète de Bade de juillet 1673. VII. 452 n.
 de la diète de Bade de février 1677. VIII. 42 n, 43 n, 46 n.
 de la diète de Bade de février 1678. VIII. 72 n, 73 n, 74 n, 77 n.
 de la diète de Bade de juillet 1678. VIII. 78 n, 80 n, 81 n, 87 n, 88 n.
 de la diète de Bade de novembre 1678. VIII. 96 n, 97 n.
 de la diète de Bade de juillet 1682. VIII. 240 n.
 de la diète de Bade de juillet 1683. VIII. 246 n, 260 n, 261 n, 265 n.
 (v. aussi *Recès*.)
- Religionnaires expulsés de France [1683]. VIII. 235, 237. (v. aussi *Huguenots*.)
- Renonciation possible du gouvernement grison à son alliance avec l'Espagne de l'année 1639 [1673]. VII. 650 n.
- Renouvellement de l'alliance entre les Trois Liges et la couronne de France (Tentatives de) [1665, 1670, 1672]. VII. 90, 91, 96, 96 n, 101, 102, 322, 324, 326, 412, 645, 652 n, 657 n.
 de l'alliance helvète-piémontaise [mars 1684]. VII. 111; VIII. 248, 252, 255, 255 n.
- Représailles édictées en France contre le commerce suisse [1669 sqq.]. VII. 47, 105, 242, 256, 274, 291, 357, 360 n, 364, 364 n, 366, 416, 426, 485, 503, 565; VIII. 285.
- édictees en Savoie contre le commerce de Genève [1666]. VII. 111.
 économiques austro-lombardes contre les cantons suisses [1676, 1677]. VIII. 25, 51.
- Représailles. v. *Tronchin*.
- Réserve du Saint-Siège dans le traité d'alliance franco-suisse renouvelé en 1663. VII. 11, 30 n.
 du Corps helvétique dans la paix générale (Négociations en vue de la) (Conférences de Cologne) [1673, 1674 sqq.]. VII. 504, 571, 591, 616, 640.
 projetée de l'évêché de Bâle dans le traité de neutralité des Deux-Bourgoignes [1674]. VII. 559.
 du Corps helvétique et de ses alliés dans les traités de Nimègue [1678, 1679]. VIII. 48, 115, 115 n, 124—130, 137, 291, 296.
 du Corps helvétique et de ses alliés dans la trêve de Ratisbonne [1684]. VIII. 289, 291 n—293.

- Réserveation du Corps helvétique dans les traités conelus par la France (Considérations au sujet de la). VII. 494 *n*; VIII. 48 *n*, 74 *n*, 115, 130, 291 *n*.
- Restitution de leurs revenus ecclésiastiques aux évêques de Bâle, de Lausanne et de Genève (Négociations aux fins de la) [1668 sqq.]. VII. 208, 210 *n*, 220, 389, 389 *n*; VIII. 223.
- Rétablissement des prélats de Bâle, de Lausanne et de Genève sur leurs sièges épiscopaux (Projet de) [1668, 1681 sqq.]. VII. 210; VIII. 154, 217, 227, 230, 288, 291.
- Retrait des forces françaises de l'évêché de Bâle [1675]. VII. 621, 624.
- « Réveil-matin » (Le), pamphlet contre la France [1667]. VII. 10 *n*, 161 *n*, 164, 174, 174 *n*. (v. aussi *Libelles*.)
- Revendications territoriales de l'évêque retiré à Annecy [1680]. VII. 213, 220.
 territoriales de la France à l'endroit de Genève [1680]. VIII. 223, 228.
- Révocation des pouvoirs du S^r d'Affry, gouverneur de Neuchâtel [1679]. VIII. 162.
- Routes militaires et commerciales des Alpes suisses et rhétiques. VII. 100, 160, 314, 314 *n*, 644.
- Route marchande entre Aarbourg et Pontarlier (Développement d'une) [1669]. VII. 283.
- Rupture entre la France et l'Angleterre [1666]. VII. 63.
 entre la France et le Corps helvétique (Menaces de) [1668]. VII. 276.
 entre la Suède et le Brandebourg [1674]. VII. 611.
- S**ac (Mise à) de la demeure de Casati à Altorf par les *Francesanti* [juillet 1668]. VII. 239.
- Saisie (projetée ou effectuée) de marchandises suisses à Lyon [1665, 1668, 1670]. VII. 42, 46, 202, 365.
 des biens-fonds de patriciens solennois dans la Haute-Alsace [1669]. VII. 283.
 des revenus du Chapitre de Bâle en Alsace [1676]. VIII. 37.
 de tonneaux de vin étranger sur la rivière de Thielle [1676]. VIII. 163, 163 *n*.
- Salines de Salins. VII. 178, 338, 338 *n*, 340, 539, 558, 664; VIII. 18, 162, 276.
 de Salins (Menaces de destruction des) [1667—1674]. VII. 159, 273.
 de Dienze. VII. 340.
 de Hall. VII. 339; VIII. 29.

- Salines du Milanais et de l'Etat de Terre-Ferme. VII. 83.
 de Bavière. VIII. 29, 271, 272.
 de Provence. VIII. 272, 276.
- Sanità (Tribunale della) à Milan. VII. 220*n*, 282, 282*n*; VIII. 50*n*,
 140*n*, 144, 144*n*, 220*n*, 262, 268.
- Sauneries. v. *Salines*.
- «Schnappans» de Rheinfelden (Leurs incursions en Alsace, 1678). VIII.
 126, 126*n*.
- Secours demandés aux Suisses par l'Empereur contre les Turcs [1664].
 VII. 22*n*.
- demandés aux Suisses par Venise contre les Turcs [1664]. VII. 76.
 demandés par les Grisons à Milan [1664]. VII. 36.
 demandés par les cantons catholiques à Milan [1664]. VII. 31*n*, 33.
 demandés par les cantons protestants aux princes d'Allemagne [1664]. VII. 31.
 demandés par l'Electeur-Palatin aux cantons protestants contre l'Electeur
 de Mayence [1665]. VII. 108.
- financier demandé au Saint-Siège pour l'achèvement des enceintes fortifiées
 de Soleure et de Lucerne [1667]. VII. 76, 76*n*.
- demandés aux cantons suisses par le Parlement de Dôle [1667—1674].
 VII. 119, 351, 364, 472, 479, 481, 481*n*, 482, 496, 503*n*, 530, 537,
 537*n*, 538, 538*n*, 558, 560*n*—564*n*, 568, 572, 575, 580, 580*n*, 581.
- demandés par Genève à Zurich, à Berne et aux Lignes Grises [1667]. VII.
 124—126*n*, 143, 147*n*.
- demandés par Bâle aux autres cantons [1673, 1681]. VII. 497, 502, 583*n*;
 VIII. 154.
- accordés à l'évêque de Bâle par les cantons catholiques [1675]. VII. 619.
- demandés par Strasbourg à Zurich et à Berne [1673, 1674, 1678]. VII.
 450, 450*n*, 570; VIII. 92.
- étrangers pour la Franche-Comté [1674]. VII. 539, 543.
- Secrétaire-interprète du roi en Rhétie (La charge de). VII. 98.
- Secrétariat d'Italie à Madrid (Le). VIII. 115*n*.
- Sel (La politique du) en Helvétie pratiquée par la France. VIII. 12, 18, 26,
 262, 263, 271, 296.
 (La politique du) en Helvétie pratiquée par l'Espagne. VII. 81, 83, 84*n*,
 336, 339.
- français en Suisse (Introduction du). VII. 338, 349, 478, 496, 611, 623,
 632*n*; VIII. 114.
- Sels étrangers livrés en Suisse. VII. 314.
- Sel blanc. VII. 339, 478, 580, 595.
 gris, ou sel marin. VIII. 272.
 français au canton de Berne (Livraisons de). VII. 340, 340*n*, 395; VIII.
 14*n*, 30, 113, 167, 179, 273—276.

- Sel français au canton de Fribourg (Livraisons de). VIII. 106.
 français à Neuchâtel. VIII. 29*n*.
 français aux cantons occidentaux. VIII. 262, 273.
 français au Valais. VII. 540*n*; VIII. 272*n*.
 français à Zurich. VII. 341, 341*n*, 631.
 français à Genève. VIII. 13, 168, 222.
 de la Franche-Comté. VII. 83, 165, 169, 191, 213, 315, 337, 338*n*, 340*n*,
 349, 575, 575*n*, 580; VIII. 9, 19, 28, 29, 113, 148, 272*n*, 273.
 de Provence (Peccais). VII. 61, 314, 336—339, 340, 386, 478, 496;
 VIII. 148.
 de Languedoc. VII. 340.
- Sels de l'ambassade (ou sels remis à la libre disposition de l'ambassadeur).
 VII. 617.
- Sel de Hall fourni aux cantons. VII. 74, 74*n*, 197, 208, 338*n*, 341; VIII.
 19, 29, 30.
 d'Italie fourni aux cantons. VII. 83, 337, 340—342*n*, 641.
 de Lorraine. VII. 336, 340*n*.
 de Tyrol. VII. 83, 336—339; VIII. 19.
 de Bavière. VII. 83, 337, 633*n*; VIII. 19, 271, 272.
 (Régale du) dans les enclaves genevoises du pays de Gex. VIII. 187—190*n*,
 192, 221, 225.
 français (Paiement d'annuités de pensions en). VII. 337—339.
 en Valais (Mines de). VIII. 274.
- Sénat de Savoie. VII. 110, 250.
- Sentence arbitrale rendue par l'ambassadeur Ennemond Servien dans le
 différend de Corsinge [31 juillet 1668]. VII. 130, 148, 243—246*n*, 440, 445.
 rendue par les Trois-Etats de Neuchâtel au profit de la duchesse de
 Longueville [27 octobre 1672]. VII. 508, 511, 511*n*, 514, 515, 518.
 arbitrale rendue par Louis XIV entre Gênes et le duc de Savoie [18 janvier
 1673]. VII. 427*n*.
- Sentence. v. aussi *Arbitrage*.
- Séquestre des dîmes genevoises du pays de Gex [1682]. VIII. 224, 225,
 229—233. (v. aussi *Dîmes*.)
- Service militaire des Suisses en Portugal [1664]. VII. 15.
- Siège de Dôle par Henri II, prince de Condé (sa levée) [1636]. VII. 154, 163.
 de Brisach par Bernard de Saxe-Weimar [1638]. VII. 10.
 de Besançon par Louis II, prince de Condé [1668]. VII. 565, 574, 575.
 de Dôle par Louis XIV [1668]. VII. 212.
 de Charleroi par Guillaume d'Orange [1672]. VII. 473.
 de Maastricht par Louis XIV [1673]. VII. 490.
 de Gray par Aspremont [1674]. VII. 546.
 d'Arbois par Aspremont [1674]. VII. 565.

- Siège de Brisach par les Impériaux [1674]. VII. 609, 609 *n*, 637.
 de Philippsbourg par le duc de Lorraine [1676]. VIII. 30.
 d'Ypres par Louis XIV [1678]. VIII. 75.
 de Rheinfelden par Créqui [1678]. VIII. 88.
 de Vienne par les Turcs [1683]. VIII. 250.
- Soldes dues aux régiments suisses à la solde de la France. VII. 47, 227, 332, 367, 662; VIII. 25, 109, 110.
- Solennisation de l'alliance franco-suisse renouvelée [18 novembre 1663]. VII. 7, 9, 13, 105; VIII. 14.
- Sonnets remis à Dupré à Genève [1680]. VIII. 219.
- Soulèvement grison de l'année 1637. VII. 80.
 populaire à Berne (Menace de) [1671]. VII. 385.
 en Franche-Comté [1673] contre le régime espagnol. VII. 472—476, 484.
 populaire redouté dans la Ligue Grise [1673]. VII. 656.
 populaire redouté dans l'Entlebuch [1679]. VIII. 99.
- Soulèvement. v. aussi *Rébellion*.
- Subsides versés à Genève par le gouvernement de La Haye [1667]. VII. 107 *n*.
- Succession de Neuchâtel (Démêlés relatifs à la) [1673, 1707]. VII. 508—511, 514; VIII. 296.
 d'Espagne (Prodromes de la guerre de la). VII. 153, 161.
- Supplice de quelques habitants de Wigoltingen [1664]. VII. 33.
 de François de La Grave à Genève [16 août 1666]. VII. 111, 111 *n*.
 de Roux de Marceilly en place de Grève à Paris [22 juin 1669]. VII. 262 *n*.
- Suppression du poste diplomatique espagnol de Coire suggérée par Casati [1678]. VII. 136.
- Suspension *a divinis* du chapitre de Fribourg [1675]. VII. 75.
 du Parlement de Dôle [1668]. VII. 346.
- Synode provincial huguenot à Is-sur-Tille [1682]. VIII. 228.
- T**arif d'Alsace (Le) (Son aggravation, 1683). VIII. 252, 260, 261.
- Te Deum célébré à Bade à l'occasion de la levée du siège de Vienne par les Turcs [1683]. VIII. 250.
- Temples du pays de Gex (Leur suppression) [1664, 1666, 1679, 1680]. VII. 7, 12, 27, 27 *n*, 63; VIII. 199, 235.
- Tiers-parti en formation en Rhétie [1674]. VII. 651.
- Toiles de Hollande en Suisse (Commeree des). VII. 314.
- Tractatus de Jure devolutionis*, de Stockmans (Bruxelles, 1666, in 4°). VII. 152.
- Traite des sels en Suisse. VII. 178, 340; VIII. 109. (v. aussi *Sels*.)

- Traité d'entente perpétuelle entre le duc Sigismond d'Autriche et les Suisses [Senlis, 11 juin 1474]. VII. 207.
- d'Union héréditaire entre le duc Sigismond d'Autriche et les Suisses [Zurich, 13 octobre 1477]. VII. 207.
- d'Union héréditaire renouvelé entre Maximilien 1^{er}, roi des Romains et les Suisses [Zurich, 31 octobre 1500]. VII. 207.
- d'Union héréditaire renouvelé entre l'empereur Maximilien et les cantons [Bade, 7 février 1511] (son interprétation; ses retouches projetées). VII. 134—140 *n*, 156, 161, 161 *n*, 167 *n*, 201, 202, 207, 212, 214, 230 *n*, 234, 245, 245 *n*, 274, 275, 277 *n*, 286 *n*, 321, 328 *n*, 331, 333 *n*, 339, 344 *n*, 345 *n*, 348 *n*, 349 *n*, 352, 362, 458—463 *n*, 464 *n*, 465, 466, 466 *n*, 467—471 *n*, 476, 481, 482, 487, 487 *n*, 488, 491 *n*, 495, 504 *n*, 538 *n*, 552, 553, 553 *n*, 579, 585, 592, 613, 630, 657 *n*, 659 *n*, 661 *n*, 662; VIII. 17, 18 *n*, 24, 46 *n*, 50, 67, 71, 87, 102, 128, 145, 149, 160, 263, 276, 295.
- de paix perpétuelle signé à Fribourg, le 29 novembre 1516, entre les représentants du roi de France et les Suisses et leurs alliés (son interprétation; sa caducité conventionnelle). VII. 43, 100, 172, 191, 228, 272, 294, 295, 302 *n*, 328 *n*, 360, 362, 453, 454, 477, 582; VIII. 46 *n*.
- d'alliance renouvelé entre la Couronne de France et les cantons suisses, Zurich excepté [Lucerne, 5 mai 1521]. VII. 484.
- de Lausanne, du 30 octobre 1564, entre le duc de Savoie et l'Etat de Berne. VII. 129, 141, 249, 321; VIII. 186.
- de « comprotection » de Genève, du 8 mai 1579, entre la France, Berne et Soleure. VII. 321.
- d'alliance hispano-suisse, conclu à Lucerne, le 12 mai 1587 (les cantons catholiques, moins Soleure). VII. 235, 320, 320 *n*.
- d'alliance entre Strasbourg, d'une part, Zurich et Berne, d'autre part [23 mai 1588]. VII. 261.
- de Nyon, du 11 octobre 1589, entre le duc de Savoie et l'Etat de Berne (non ratifié). VII. 175, 175 *n*.
- de paix conclu à Vervins, le 2 mai 1598, entre les rois de France et d'Espagne et le duc de Savoie. VII. 309, 310 *n*, 435, 439.
- d'alliance franco-suisse renouvelé à Soleure, le 29 janvier 1602. VII. 56, 75, 81, 92, 100; VIII. 136.
- de paix de Saint-Julien entre le duc de Savoie et la république de Genève [21 juillet 1603]. VII. 110, 112, 115, 278, 307, 309, 311 *n*, 434—442, 442 *n*, 445, 447, 554, 636—640; VIII. 168, 171 *n*—180 *n*, 182, 184, 188, 221, 222, 227.
- d'alliance de Davos, du 3 août 1603, entre Venise et les Lignes Grises. VIII. 267.
- de renouvellement d'alliance entre le roi d'Espagne et les cantons catholiques, Soleure excepté [Lucerne, 28 avril 1604]. VII. 319, 320 *n*.

- Traité d'alliance, du 6 mars 1615, entre Venise et les cantons de Zurich et de Berne. VII. 76, 261, 271, 272.
- intervenu, le 23 juin 1617, entre le duc de Savoie et l'Etat de Berne « an sujet du pays de Vaud ». VII. 243, 249, 250.
- de Madrid, du 25 avril 1621, entre les rois de France et d'Espagne, pour l'accommodement des affaires de la Valteline. VII. 99.
- de Monçon entre les rois de France et d'Espagne, pour l'accommodement du différend rhéto-valtelin [5 mars 1626]. VII. 99, 100, 288.
- de paix de Cherasco (deuxième), du 19 juin 1631, entre l'empereur et le roi de France. VII. 596*n*; VIII. 191.
- Traités franco-piémontais des années 1631 et 1632 [Mirafiori, 19 octobre 1631; Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 1632; Turin, 5 juillet 1632]. VII. 310, 509.
- Traité de renouvellement d'alliance, conclu à Lucerne, le 30 mars 1634, entre le roi d'Espagne et les cantons catholiques, Soleure excepté (projets d'extension; modifications suggérées; menaces de dénonciation). VII. 15, 18, 21, 21*n*, 22, 31, 33, 77, 82, 84—90, 159, 161, 165*n*, 190, 231, 239, 240, 255, 256, 266, 266*n*, 267, 272, 289, 294, 301, 307, 318—321, 331, 333, 336, 342, 345, 348, 349, 353, 457, 459, 459*n*, 463, 474, 484, 492, 501, 522, 553, 553*n*, 560, 563, 569, 571*n*, 572, 601, 659; VIII. 11, 16, 17, 20, 50, 51, 149, 252, 266, 270, 294.
- de Chiavenna, du 7 février 1636, entre les Grisons et les Valtelins, sous la médiation du roi de France. VII. 99.
- Traités signés à Milan, le 3 septembre 1639 (Paix perpétuelle entre le roi d'Espagne et les Trois Ligues; Capitulat « fixant le statut de la religion » dans la Rhétie d'Outre-Monts). VII. 19, 80, 85, 86, 90, 94—99, 103, 104*n*, 159, 190, 318, 324—326, 328—331, 403, 643—648*n*, 652, 653*n*, 654*n*; VIII. 81*n*, 83*n*—86, 135—139, 149*n*.
- Traité de paix conclu à Münster, le 24 octobre 1648, entre l'empereur, le roi de France et les Electeurs et princes de l'Empire. VII. 320*n*, 391, 393*n*, 525; VIII. 22, 26, 70, 98, 292.
- de paix d'Osnabrück, du 24 octobre 1648, entre l'Empire et la Suède. VII. 390*n*.
- d'alliance renouvelé entre la maison de Savoie et six d'entre les cantons catholiques [14 avril/14 mai 1651] (Projet d'accession de Soleure). VII. 113, 129, 130, 246, 251, 279, 284, 297, 298, 305, 312, 312*n*, 439, 443, 492, 554; VIII. 112.
- de Pignerol, du 14 août 1655, conclu sous la médiation du roi de France et des cantons protestants, entre le duc de Savoie et ses sujets des vallées vaudoises. VII. 12.
- d'alliance entre le roi de France et le duc de Longueville en tant que prince de Neuchâtel [12 décembre 1657]. VII. 516.

Traité de paix des Pyrénées entre la France et l'Espagne [7 novembre 1659].

VII. 94, 99, 100, 100*n*, 322, 369; VIII. 293, 293*n*, 328.

de paix entre les rois de France et de Danemark [Paris, 3 août 1663].

VII. 152, 152*n*.

de renouvellement d'alliance entre la France et le Corps helvétique [Soleure, 24 septembre 1663] (son interprétation; menaces de dénonciation). VII.

7, 9*n*, 30, 36, 43, 53, 56—60, 63, 65, 75, 92, 105, 140, 140*n*, 154, 165, 167*n*, 169, 170, 170*n*, 172, 176, 191, 197*n*, 214*n*, 217, 218, 221—223, 237, 257, 268, 272, 275, 276*n*, 288, 290, 291, 295, 302*n*, 305*n*, 307, 326, 332, 345, 359, 360, 369, 370, 377, 394, 431, 448, 449, 449*n*, 454, 455, 458, 472, 477, 484, 487, 504, 525, 530, 593, 607, 610, 616, 629, 660, 664; VIII. 15, 17, 24, 74, 95, 193, 264, 270.

de l'ise, du 12 février 1664, entre le Pape et le roi Très-Christien. VII. 30, 30*n*.
entre le roi de France et l'Electeur de Saxe [Ratisbonne, 16 avril 1664].

VII. 152, 152*n*.

de paix et de commerce entre les couronnes d'Espagne et d'Angleterre [Madrid, 17 décembre 1665]. VII. 63*n*.

entre le roi de France et l'Electeur de Cologne [Saint-Germain-en-Laye, 23 avril 1666]. VII. 152, 152*n*.

entre le roi de France et le duc de Neubourg [Fontainebleau, 21 juillet 1666]. VII. 152, 152*n*.

entre le roi de France et l'Electeur de Mayence [Würzburg, 28 février 1667]. VII. 152, 152*n*.

de ligue offensive entre les rois de France et de Portugal [Lisbonne, 31 mars 1667]. VII. 152, 152*n*.

entre le roi de France et l'évêque de Münster [Saint-Germain-en-Laye, 4 mai 1667]. VII. 152, 152*n*.

entre le roi de France et les Etats-Généraux des Provinces-Unies « pour la jonction de leurs flottes » [La Haye, 5 mai 1667]. VII. 152, 152*n*.

Traités de paix entre le roi d'Angleterre et le roi de France, et entre le roi d'Angleterre et les Provinces-Unies [Bréda, 31 juillet 1667; publiés le 24 août 1667]. VII. 153, 153*n*.

Traité d'alliance et Ligue défensive (Projet de) entre les cantons et la Franche-Comté [1667]. VII. 171, 171*n*.

de Triple-Alliance [23 janvier 1668]. v. *Triplíce*.

de La Haye, du 23 janvier 1668, entre le roi d'Angleterre, les Provinces-Unies et le roi de Suède. VII. 153, 153*n*.

secret entre l'empereur et le roi Très-Christien, du 28 janvier 1668. VII. 150, 153, 202, 216.

de Saint-Germain-en-Laye, du 15 avril 1668, entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies pour procurer la paix entre les couronnes de France et d'Espagne. VII. 216, 218.

- Traité de paix d'Aix-la-Chapelle entre les couronnes de France et d'Espagne [2 mai 1668]. VII. 201, 216, 223, 256, 257, 257 *n*—259, 307, 343, 347, 348 *n*, 356, 474; VIII. 292.
- entre la Couronne d'Angleterre et les cantons protestants (Projet d'un) [1668]. VII. 263.
- particulier entre la France et l'Etat de Berne (Projet d'un) [1669]. VII. 263.
- d'alliance défensive entre le roi de France et l'Electeur de Bavière [17 février 1670]. VII. 152, 152 *n*.
- entre le roi de France et l'évêque de Spire [4 décembre 1670]. VII. 152, 152 *n*.
- d'une « alliance plus étroite » entre la maison d'Autriche et les cantons [1670]. VII. 302.
- entre l'empereur et le roi Très-Christien « pour alliance et seureté mutuelle » [Vienne, 1^{er} novembre 1671]. VII. 342, 407, 408, 408 *n*.
- d'alliance offensive entre la France et l'Angleterre contre les Provinces-Unies [12 février 1672]. VII. 416.
- d'alliance renouvelé entre les couronnes de France et de Suède [Stockholm, 14 avril 1672]. VII. 416.
- d'alliance entre la république de Gênes et les cantons suisses [1672]. VII. 426, 428.
- de paix entre la république de Gênes et le duc de Savoie (ensuite de la sentence arbitrale de Louis XIV, du 18 janvier 1673). VII. 429.
- entre le roi de France et l'Electeur de Brandebourg [Camp de Vossem, 6 juin 1673]. VII. 493 *n*.
- d'alliance entre l'Espagne et les Provinces-Unies [La Haye, 30 août 1673]. VII. 520, 520 *n*, 533, 533 *n*.
- de Alle, du 1^{er} février 1674, entre le marquis de Vaubrun et l'évêque de Bâle. VII. 542, 550, 550 *n*, 551, 617; VIII. 38.
- de paix entre le roi d'Angleterre et les Provinces-Unies [Westminster, 9/19 janvier 1674]. VII. 561, 576.
- projeté entre Venise et les cantons catholiques [1676]. VIII. 12.
- Traités de Nimègue des 10 août 1678 (entre le roi de France et les Provinces-Unies), 17 septembre 1678 (entre les rois de France et d'Angleterre) et 3 février 1679 (entre l'empereur et le roi de France). VIII. 26, 90, 91, 97, 98, 109, 114, 115, 115 *n*, 117, 121, 124—129 *n*, 130, 137, 182, 291, 296.
- Traité de Ratisbonne. v. *Trêve*.
- « Traité des droits de la reine » remis par les soins du gouvernement de Paris aux représentants des Puissances étrangères [1667]. VII. 150, 158, 165.
- Tranchées (Construction de) pour faciliter la défense de la frontière suisse [1676, 1677]. VIII. 39, 40, 43, 46.
- Transfert projeté de la résidence de l'ambassadeur de Savoie de Lucerne à Fribourg [1667]. VII. 125.

- Transfert projeté de la résidence du ministre de France de Soleure à Fribourg [1669]. VII. 267, 267 *n*.
- Transgressions (Prétendues) dans le service des troupes suisses et grisonnes à la solde de France [1664—1684]. VII. 86, 88, 171, 193, 193 *n*, 201, 212—214, 221, 222, 222 *n*, 227, 292, 424, 428, 430 *n*, 453, 453 *n*, 455, 468, 470, 476, 482, 490, 496, 529, 530, 533, 533 *n*, 541, 554, 573, 576, 593 *n*—595, 614, 615, 623, 628—632, 645, 654, 662, 664; VIII. 12, 15, 21, 24, 24 *n*, 46, 51, 54, 67, 69, 76, 118, 149, 277, 280, 282, 282 *n*, 295.
- Trésor royal français. VII. 46, 17, 40, 48, 50—54, 68, 167, 173, 237, 288, 340, 359, 360, 417, 418, 462, 485; VIII. 114, 197, 294.
royal de l'Escurial. VII. 153, 169, 333, 598; VIII. 17. 267.
ducal de Turin. VIII. 254.
de Milan. VII. 87, 91, 327, 335 *n*.
- Trésorerie française des Ligues (La). VII. 52, 359; VIII. 262.
- Trêve de 1652 entre la France et la Franche-Comté. VII. 178.
- Trêves de vingt ans conclues à Ratisbonne, le 15 août 1684, entre la France, d'une part, l'Empire et l'Espagne, de l'autre. VIII. 282—289, 291, 292, 292 *n*.
- Tribunale della Sanità*. v. *Sanità*.
- Triplique ou Triple alliance (La) formée par le roi d'Angleterre, les Etats-Généraux des Provinces-Unies et le roi de Suède [23 janvier et 5 mai 1668] (Démarches en vue d'y rallier les cantons. Refus de ceux-ci d'y accéder). VII. 150, 153, 216, 256—268, 263 *n*—265, 268, 270, 273, 275, 275 *n*, 280, 281, 281 *n*, 282, 288, 288 *n*, 295, 296, 296 *n*, 300 *n*, 306—308, 318, 323, 325, 325 *n*, 344, 352, 353, 353 *n*, 359.
- Trois-Etats de la Franche-Comté (Les). VII. 154 *n*, 533 *n*, 539 *n*.
de Neuchâtel. VII. 510, 510 *n*, 511 *n*, 514—518.
- Troubles à Coire [1669]. VII. 270, 271, 279.
à Berne [1672, 1674]. VII. 414, 525.
à Neuchâtel [1673, 1674]. VII. 509, 509 *n*, 518; VIII. 160.
à Genève [1679, 1680]. VIII. 200—202, 207—212, 216, 219.
à Schwytz et à Zoug [1682]. VIII. 245.
- Troubles. v. aussi *Rébellion*.
- U**nion héréditaire [*Erbvereinigung* de 1511]. v. *Traités*.
- « Union » (Projet d'établissement d'une « plus étroite ») entre la Franche-Comté et les cantons [1646 sqq.]. VII. 150, 154, 159.
- Ursulines d'Estavayer-le-Lac (Les). VIII. 103, 105.

- V**acance du poste diplomatique français à Soleure [de 1627 à 1634]. VII. 272.
- Vaisseau espagnol naufragé au Cap Trafalgar avec des troupes suisses à bord [1664]. VII. 19*n*.
- Vénalité des magistrats des petits cantons. VII. 614, 628; VIII. 8, 10, 262, 265, 277.
de certains magistrats bernois, dont l'avoyer Sigismond d'Erlach. VIII. 9, 45.
du bourgmestre Hirzel de Zurich. VIII. 39, 45.
- Vénérable classe des pasteurs à Genève (La). VIII. 228.
- Vente des Droitures (Bruit de la résiliation de la) par l'archiduc Sigismond [1665]. VII. 94.
fictive des villes forestières au Corps helvétique (Projet de) [1667]. VII. 137.
de Neuchâtel à l'Etat de Berne (Projet de) par l'entremise du roi de France [1674]. VII. 577, 577*n*, 596, 596*n*; VIII. 164, 164*n*.
- Vicariat général apostolique à Sondrio (Projet d'installation d'un) [1664 sqq.]. VII. 329, 329*n*, 647*n*, 648; VIII. 84.
- Vignes possédées dans le pays de Neuchâtel par des patriciens de Berne, de Soleure et de Fribourg. VII. 358, 358*n*.
- Vins fins servis à la table de l'ambassadeur de France à Soleure [1673]. VII. 424*n*.
- Violation de la neutralité bâloise par Turenne [1674]. VIII. 58.
de la frontière bâloise près de Grenzach par les Français [1675]. VII. 621.
de la neutralité fluviale de Bâle par les Impériaux [1676, 1677]. VIII. 32, 51, 55—57.
de la frontière bâloise par les troupes françaises près de Riehen [1678]. VIII. 78—80, 88.
- Visite faite par le résident Roland Dupré au cardinal d'Estrées à Lyon [1680]. VIII. 224.
- Voyage fait par l'impératrice dans la Haute-Italie [1666]. VII. 89, 89*n*.
de Saint-Romain au camp de Besançon auprès du roi [1674]. VII. 587, 587*n*, 596.
de Louvois à Pignerol [1670]. VII. 360.
de Louis XIV à Brisach [1673]. VII. 497—505, 520, 525, 548.
de Louis XIV à Ensisheim [1681]. VIII. 151, 156, 157. 157*n*.
de l'évêque d'Annecy à Paris [1680]. VIII. 215, 220, 223.
de Louis XIV en Franche-Comté et en Alsace [1683]. VIII. 252, 257, 258, 258*n*.
de la duchesse de Nemours aux confins de Neuchâtel [1673]. VII. 508.
- Z**one neutre aux frontières de l'Helvétie (Projet de création d'une) [1674]. VII. 588, 591. (v. aussi *Neutralité*.)

TABLE

DES

NOMS DE LIEUX*

- Aar.** VII. 12, 41, 113, 133, 143, 171, 220, 261, 314, 352, 354, 362, 386, 388, 394, 396, 401, 409, 414, 435, 439, 450, 454, 511, 525, 534, 577; VIII. 29, 236, 242.
- Aarau (Argovie).** VII. 13*n*, 27*n*, 73, 94, 105*n*—110*n*, 120—134*n*, 141*n*, 142, 145, 145*n*, 150, 159*n*, 161*n*, 163, 163*n*, 166*n*, 190*n*, 191*n*, 195*n*—197*n*, 200*n*—203*n*, 208*n*, 256, 261*n*, 265*n*, 269—271, 286*n*, 291, 295*n*, 306*n*, 308*n*, 311*n*, 339*n*, 361*n*, 383, 388*n*, 391*n*, 408, 408*n*, 409*n*, 414*n*, 415*n*—418, 422, 423, 423*n*, 430, 430*n*, 435—440, 444, 447, 449*n*—451*n*, 453, 455, 502*n*, 531, 535, 538*n*, 540—543*n*, 546*n*, 547*n*, 555*n*—561*n*, 564*n*—567*n*, 576*n*, 583, 601*n*—604*n*, 607—611*n*, 624*n*, 639*n*, 643, 653*n*, 658*n*, 660*n* à 664*n*, 674, 675, 680, 684, 688; VIII. 32*n*—38*n*, 44*n*, 56, 56*n*, 57*n*, 69*n*—72*n*, 75*n*, 76*n*, 95, 116*n*, 143*n*, 148*n*, 156, 156*n*, 169*n*, 187, 198*n*, 202, 202*n*, 230, 236*n*, 237*n*, 238, 238*n*, 243, 246*n*, 247*n*, 256*n*, 301, 302, 307.
- Aarberg (Berne).** VII. 283, 434, 437, 438*n*, 511*n*, 512.
- Aarbourg (Argovie).** VII. 283.
- Adda (l').** VII. 80, 646.
- Adda (Vallée de l').** v. *Valteline*.
- Adriatique (La mer).** VII. 426, 427, 644; VIII. 19.
- Aichach (près d'Augsbourg) (Bavière).** VIII. 6*n*.
- Ain (l').** VII. 13, 295.
- Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).** 214, 260*n*.
- Aix-la-Chapelle.** VII. 105, 215, 216, 223, 256—259, 307, 343, 347, 348*n*, 356, 369, 474; VIII. 292.
- Ajoie (l') (évêché de Bâle).** VII. 391, 401, 408, 488, 522, 548—551, 565, 582, 603—606, 612, 613, 617—620, 624; VIII. 31, 38, 41, 56, 100, 121, 131, 178.

* Pour la commodité des recherches, les noms de lieux situés en France sont suivis de l'indication du département dont ils font partie actuellement.

- Alexandrie-de-la-Paille (Lombardie). VIII. 269 n.
- Alle [*Hall*] (district de Porrentruy; canton de Berne). VII. 542, 550, 550 n.
- Allemagne. VII. 18 n, 75, 96, 100, 104 n, 182, 291, 303 n, 314, 320, 321, 332, 336, 348 n, 362, 372, 387 n, 411, 419, 452 n, 454, 459 n, 460 n, 473 n, 494, 498, 507, 529, 595, 605, 644 n, 655; VIII. 5 n, 7 n, 15 n, 22, 125, 151, 151 n, 185, 238, 295.
- Alpes (Les). VII. 8, 24, 238, 284, 322, 324, 339, 367, 413, 657; VIII. 63, 148, 160.
- Alpes rhétiques (Les). VII. 88, 94, 330, 644, 649; VIII. 15, 20.
- Alsace (l'). VII. 7, 10, 10 n, 11, 11 n, 27, 27 n, 70, 89, 98 n, 105, 105 n, 106 n, 137, 148, 165, 182, 182 n, 197, 203 n, 207, 219, 262, 266, 326, 373 n, 397, 421, 457 n, 483, 484, 485 n, 507, 508, 522, 523, 529, 537 n, 538 n, 544, 550 n, 570, 581, 582 n, 600—604, 605 n—608, 611—614, 620, 621, 624, 626 n, 627, 628, 632, 641, 658, 664; VIII. 9, 13, 31 n, 34, 37, 47, 56, 56 n, 62, 79, 92, 93, 109 n, 110, 112, 112 n, 116 n, 118, 118 n, 119, 121, 131, 154—157, 227, 229, 252, 256—258, 262, 287, 289.
- Alsace (la Haute-). VII. 44, 73, 80, 104, 109, 159, 198, 216, 283, 343, 356, 392, 460, 490 n, 494, 499, 500, 501, 590, 591, 604, 605, 614, 617, 625, 627, 633, 637; VIII. 27, 31, 32, 41, 48, 100, 101, 116, 122, 147, 151, 153, 155, 274, 307.
- Alsace (la Basse-). VII. 391, 601; VIII. 152.
- Altorf (Uri). VII. 29 n, 31, 32 n, 62 n, 64 n, 66 n, 68 n, 77, 89 n, 100, 102, 130 n, 131 n, 138 n, 160 n, 164 n, 173, 209 n, 213 n, 222 n, 225 n, 228 n, 230 n, 232, 233 n, 239, 240, 241 n, 254 n, 265 n, 269 n, 273 n, 282 n, 286 n—289 n, 322, 335, 390 n, 399, 405 n, 411 n—414 n, 448 n, 469 n, 489 n, 491 n, 493 n, 500 n, 502, 533 n, 535 n, 537 n—539 n, 542 n, 574 n, 582 n, 583 n, 594, 598, 598 n, 602 n, 605 n, 611, 613 n, 615 n, 619 n—621 n, 625 n, 632 n, 640 n; VIII. 12, 19, 21, 23 n, 26 n, 40 n, 51 n, 52 n, 55 n, 57, 59 n, 61 n, 75 n, 77 n—79 n, 89 n, 100 n, 117 n, 120 n, 150, 150 n, 170 n, 242 n, 247 n, 269 n à 271 n, 283 n, 284 n, 292 n, 295.
- Amérique. VII. 56.
- Amiens (Somme). VII. 127 n, 128 n, 129 n.
- Amont (Bailliage d') (Franche-Comté). VII. 151, 164, 189, 351, 532, 536, 544, 545, 557, 569, 571, 578, 597, 615, 627.
- Amsterdam. VII. 147 n, 278, 278 n, 281 n, 430 n; VIII. 237 n.
- Andermatt (Uri). VII. 89.
- Angleterre. VII. 11 n, 36, 108, 119, 152, 153, 165 n, 257 n, 259, 284, 343 n, 348, 372, 421, 456, 456 n, 532, 577 n; VIII. 69, 73 n.
- Angrogna [*Angrougne*] (district de Pignerol; Italie). VII. 349 n.
- Annecy (Haute-Savoie). VII. 208, 210, 220; VIII. 191, 197, 199, 200 n, 201 n, 218, 219, 223, 307.
- Aoste (Val d') (Piémont). VII. 413; VIII. 104 n.
- Appenzell. VII. 6, 72 n, 74, 172, 216, 216 n, 403, 437 n, 438, 588; VIII. 54, 57, 289.

- Appenzell-catholique. VII. 76*n*, 291*n*, 299*n*, 304*n*, 663*n*; VIII. 18, 96, 178*n*, 185*n*, 240, 255, 255*n*, 258*n*, 278*n*.
- Appenzell-protestant. VII. 291*n*, 299*n*, 304*n*, 634; VIII. 22, 258*n*.
- Aragon (Espagne). VII. 78.
- Aranjuez (Espagne). VII. 590*n*.
- Arare (près Compesières; Genève). VIII. 208*n*.
- Arbois (Jura). VII. 563, 567.
- Argentina. v. *Strasbourg*.
- Argovie. VII. 16, 18, 28, 39, 45, 46, 52, 53, 67, 70, 121, 123, 129, 132, 134, 135, 139, 142, 147, 166, 168, 172, 175, 176, 188, 191, 192, 196, 201, 204, 206, 209, 211, 213, 216, 217, 220, 227, 228, 230, 232*n*, 235—237, 241, 247, 270, 274, 275, 277, 285, 291, 296, 297, 303, 304, 430, 467—471, 498, 535, 545, 552, 559, 567—570, 578, 579, 589, 591, 594, 609, 630, 660, 663; VIII. 21, 23, 24, 27, 41, 47, 55, 61, 63, 68 à 70, 74—78, 80, 86, 95, 96, 117, 122, 127, 129, 145, 155, 172, 174, 177, 221, 249, 250, 257, 258, 264, 284, 286, 290—293.
- Arlesheim (Bâle-Campagne). VIII. 157.
- Arve (l'). VIII. 173, 236.
- Arve (le pont d') (près Genève). VII. 110*n*, 439.
- Aspelaere (Flandre orientale; Belgique). VIII. 173*n*—176*n*.
- Ath (Hainaut; Belgique). VII. 374*n*; VIII. 13*n*.
- Audenarde [*Oudenarde*] (Flandre orientale). VII. 6, 677.
- Audincourt (Doubs). VIII. 39.
- Augsbourg (Bavière). VIII. 6*n*.
- Augst (Argovie). VII. 594*n*; VIII. 36, 155, 274*n*, 275*n*, 292*n*, 293, 293*n*, 312.
- Autriche. VII. 135, 306*n*, 494*n*, 544, 551, 583, 657*n*; VIII. 45, 66, 71, 73.
- Autriche (Haute-). VII. 218*n*, 532, 621*n*, 632, 632*n*; VIII. 140*n*.
- Autriche antérieure. VII. 135, 219, 238, 369, 460, 483, 542, 570, 581; VIII. 291.
- Autriche. v. *Table des noms de personnes*.
- Auxerre (Yonne). VII. 384, 565, 574, 574*n*, 575*n*, 684.
- Auxonne (Côte d'Or). VII. 51, 185, 558, 560, 565, 567.
- Aval (bailliage d') (Franche-Comté). VII. 151, 164, 189, 351, 473, 531, 539, 569, 571, 574.
- Avesnes (Nord). VII. 127*n*, 133*n*; VIII. 220*n*.
- Avully (Genève). VIII. 187, 189, 191, 220, 225, 233.
- B**ade (Argovie). VII. 3, 6, 9*n*, 14*n*, 15, 18—34, 38*n*—46*n*, 49*n*—55, 58*n*, 60—70*n*, 72*n*, 73, 73*n*, 77, 105*n*, 107*n*, 108*n*, 122—126*n*, 131*n*, 134—137*n*, 139—145*n*, 148*n*, 154, 156, 159*n*—161*n*, 164 à 179*n*, 188, 189*n*, 191—218, 220 à 233*n*, 235*n*—264*n*, 268*n*, 270, 271, 274*n*—280*n*, 284*n*—287*n*, 290*n*—307*n*, 311*n*—314*n*, 325*n*, 334*n*, 339*n*, 341*n*, 346*n*, 354, 354*n*, 355*n*, 358, 363*n*—367*n*, 370*n* à 375*n*, 391*n*—393*n*, 399*n*, 416*n*, 420*n*, 429, 431*n*, 433—438*n*, 451*n*, 455—472, 475—497*n*, 503*n*—508*n*,

- 518 n—529 n, 531, 534 n—548 n, 551 n—575, 578—583 n, 586 n à 595 n, 601 n, 605 n, 607 n, 619 n, 623, 625 n, 629—641 n, 643—647 n, 650 n—654 n, 657 n—664 n, 669, 671—676, 682—687; VIII. 7, 7 n, 12, 12 n, 22—27, 30—49, 51—81 n, 86—96 n, 99 n, 101 n—105 n, 112 n, 113 n, 116 n—131 n, 143 n—147 n, 151, 153 n, 154—157 n, 164—175, 178 n, 181 n—186 n, 190, 221, 221 n, 222, 222 n, 227 n, 237, 239—246 n, 249—252 n, 255 n—262 n, 265, 265 n, 270, 272 n, 275, 276, 280 n à 293 n, 300—310, 312.
- Bade (Comté de). VII. 60 n.
- Bade (Château de). VII. 73.
- Bade (Bains de). VII. 73, 74 n.
- Bade (margraviat de). VII. 620, 622; VIII. 179.
- Bailliages communs [*Gemeine Herrschaften*]. VII. 125, 431; VIII. 276.
- Bailliages orientaux (Thurgovie). VII. 24, 34, 136, 480; VIII. 5, 12, 18, 296.
- Bailliages d'Outre-Monts. VII. 75, 83, 238, 363, 633, 633 n, 644, 645 n, 659; VIII. 20, 86, 144, 144 n, 242, 268.
- Bailliages romands. v. *Vaud*.
- Bailliages comtois. v. *Amont*; *Aval*; *Franche-Comté*.
- Bâle. VII. 4, 6, 8 n, 11 n, 13, 13 n, 18, 36, 36 n, 37 n, 45, 53, 59, 64, 66, 67 n, 70, 71, 104, 106, 106 n, 115 n, 129, 129 n, 132, 135—138, 141 n, 147, 147 n, 155 n—159 n, 163, 169, 182 n, 190, 191, 197, 198 n, 208, 216—221 n, 229 n, 261 n, 267 n, 269, 279, 281, 282 n, 290 à 292 n, 294 n, 298 n, 299 n, 304 n, 342, 344—347, 372, 373 n, 376 n, 381—389 n, 394 n, 396 n—399 n, 402—406, 408—415, 421, 421 n, 437 n, 438, 442, 448, 450, 450 n, 454—457 n, 460 n, 465 n, 485, 488 à 489 n, 492, 495—502 n, 507, 520, 522, 530—533, 543, 549 n, 568, 569 n, 570 n, 574, 575, 578—585, 592, 594 n, 600—609, 612—617 n, 620—622 n, 625—627, 633, 633 n, 645 n, 654, 657 n, 661 n—664 n, 669, 670, 679—682, 684; VIII. 4, 4 n, 6—16 n, 20 n, 23 n—27 n, 30—42 n, 45, 48—51, 55—69 n, 73 n, 71 n, 77 n, 79—81, 87—89 n, 92 n, 94, 98, 109, 112—114 n, 116—124 n, 135, 144 n, 147—159 n, 179, 183, 221 n, 227 n, 236, 236 n, 237 n, 242, 242 n, 252, 257—262 n, 265, 265 n, 272 n, 273 n, 280, 288, 292 n—294 n, 299, 312.
- Bâle (le Pont-du-Rhin à). VII. 117 n, 621, 621 n.
- Bâle (Canton de). VII. 522 n.
- Bâle (Evêché de). VII. 10, 214, 310, 373, 374, 391, 408, 430 n, 539, 548, 549, 550, 559, 565, 570, 574, 582, 590, 600, 605, 618—625 n, 629, 679, 682; VIII. 13, 37 n, 39, 52, 65, 65 n, 126, 131, 152, 153 n.
- Barcelone (Espagne). VII. 19, 23 n.
- Baume-les-Messieurs (Jura). VII. 150, 155—158, 161—170, 172, 175—179, 182, 185, 191, 194, 480, 536.
- Bavière. VII. 83, 148, 337, 413, 633 n, 635, 656 n; VIII. 19, 85 n, 271, 272 n, 289.
- Belfort (Haut-Rhin). VII. 610, 627, 627 n; VIII. 41, 265 n, 270 n.
- Bellegarde (Ain). VII. 258 n, 273 n.

- Bellerive (Port de) (Lac Léman). VII. 4, 311, 313, 434—439 *n*, 442 *n*, 443, 444, 636, 640, 640 *n*; VIII. 168, 172.
- Bellevaux (abbaye de) (Haute-Saône). VII. 179, 536 *n*.
- Bellinzzone (Tessin). VII. 90, 125 *n*, 131 *n*, 197 *n*, 211 *n*, 220 *n*, 514 *n*.
- Benfelden (Bas-Rhin). VIII. 152 *n*, 156 *n*.
- Bergame (Italie). VII. 90, 101 *n* à 105 *n*, 127 *n*, 132 *n*, 136 *n*—144 *n*, 147 *n*, 160 *n*, 162 *n*, 165 *n*, 167 *n*, 171 *n*, 172 *n*, 187 *n*, 188 *n*, 208 *n*, 211 *n*—214 *n*, 219 *n*, 229 *n*, 230 *n*, 233 *n*—236 *n*, 240 *n*, 241 *n*, 247 *n*, 248 *n*, 251 *n*, 255 *n*, 261 *n*, 265 *n*, 267 *n*, 269 *n*, 276 *n*—282 *n*, 286 *n* à 291 *n*, 297 *n*—301 *n*, 305 *n*, 307 *n*, 312 *n*, 316 *n*, 325 *n*, 327 *n*—331 *n*, 334 *n*, 335 *n*, 343 *n*, 347 *n*, 349 *n*, 351 *n*, 354 *n*, 360 *n*, 364 *n*—367 *n*, 389 *n*—392 *n*, 397 *n*, 410 *n*, 415 *n*, 416 *n*, 426 *n*, 451 *n*, 452 *n*, 498 *n*, 656 *n*; VIII. 84 *n*, 151 *n*, 224 *n*, 225, 269 *n*.
- Bergues (Nord). VII. 153, 164.
- Berlin. VII. 458, 616; VIII. 194.
- Berne. VII. 5, 6, 11—16, 22 *n*—27 *n*, 29, 31 *n*—33, 36 *n*—38, 41 *n*, 45, 45 *n*, 50 *n*, 53—55, 58 *n*—61 *n*, 64 *n*, 67, 68 *n*, 69 *n*, 73 *n*—76 *n*, 84, 90, 105—116, 118—138, 141—150, 154—164, 172—174 *n*, 187—201, 205—215 *n*, 219—222 *n*, 226, 228, 228 *n*, 229 *n*, 234, 235, 238, 241 à 245, 249—270, 274—283, 287, 290—294 *n*, 297—300, 304 *n*, 305, 307—311 *n*, 314, 315, 318—321, 331, 340—366 *n*, 373—376 *n*, 382 à 410, 413—416, 420 *n*—430 *n*, 433—457 *n*, 460—464, 466 *n*—490 *n*, 492—543 *n*, 546—549 *n*, 551 *n* à 553 *n*, 557—559, 566 *n*, 568, 570, 573—581, 584 *n*—587, 588, 591, 593—612, 615—617, 620—623 *n*, 629—633 *n*, 635—640 *n*, 658, 660 *n*, 663 *n*, 664, 664 *n*, 673—679, 680, 682; VIII. 4, 4 *n*, 5, 8, 8 *n*, 10 *n* à 13 *n*, 15 *n*, 24, 26—34, 40, 45, 48 *n* à 52, 54, 57—63 *n*, 65, 67, 74, 87, 92—94 *n*, 98, 102, 109, 110—125 *n*, 132—135, 144 *n*, 148 *n*, 155 *n*, 159 à 186, 189 *n*—198 *n*, 201—207 *n*, 210 *n*, 212 *n*—217, 220 *n*—230 *n*, 233 *n*—239 *n*, 242—244, 251, 255, 258—262, 271 *n*—276, 285 *n*, 288, 288 *n*, 296.
- Berne (Hôtel du Faucon à). VII. 527 *n*.
- Bernina (La). VII. 99, 646.
- Berny (Aisne). VII. 283 *n*.
- Besançon. VII. 104, 149, 150, 151, 155 *n*, 158, 175, 178 *n*, 179, 184 à 186 *n*, 189, 189 *n*, 201, 233 *n*, 260 *n*, 278 *n*, 341 *n*, 343, 346 *n*—348 *n*, 351, 352 *n*, 354, 355, 355 *n*, 359, 361, 369, 384, 463, 467 *n*, 473, 474, 479, 479 *n*, 480, 486, 503, 503 *n*, 507, 521, 524 *n*, 533 *n*, 535—537, 539 *n*, 541 *n*, 543, 545, 546 *n*, 551, 554 *n*, 558—563 *n*, 565, 567—577, 580, 581, 584, 584 *n*, 585, 587, 597, 604, 665; VIII. 103, 103 *n*, 113 *n*, 131 *n*, 167, 258, 263, 264 *n*, 272, 311.
- Besançon (Citadelle de). VII. 584.
- Besançon (Camp devant) [1674]. VII. 568 *n*, 574—576 *n*, 579—581 *n*, 584 *n*, 597 *n*, 636, 684.
- Betuwe [*Betaw*] (Ile de) entre le Rhin et la Meuse (Hollande). VII. 510 *n*.
- Bienne. VII. 180, 181, 189, 203, 451 *n*, 485, 495, 612; VIII. 7, 7 *n*, 37 *n*, 126, 270 *n*, 293.

- Bienne (Lac de). VIII. 49 *n*, 163 *n*.
 Biesheim (Haut-Rhin). VII. 500 *n*,
 639 *n*.
 Binch [*Binche*] (Hainaut belge). VII. 164.
 Binningen (Bâle-Campagne). VIII.
 156, 159, 159 *n*, 307, 308.
 Birse (La) (affluent du Rhin, près
 Bâle). VII. 582, 582 *n*, 583, 583 *n*;
 VIII. 31—35, 39, 43, 46, 56, 262,
 299, 303.
 Birseck (Bâle-Campagne). VIII. 6 *n*,
 7 *n*, 37 *n*, 38, 89 *n*.
 Birsfelden (Bâle-Campagne). VII.
 532.
 Bischofzell (Thurgovie). VII. 616 *n*;
 VIII. 72.
 Blauen (Chaîne du Jura, Bâle-Cam-
 pagne, Berne et Soleure). VIII. 59.
 Blodelsheim (Haut-Rhin). VIII. 153.
 Bodensee. v. *Constance* (Lac de).
 Bonaduz (Grisons). VIII. 140 *n*.
 Bonn (Province du Rhin). VII. 407 *n*,
 408 *n*, 422 *n*, 524.
 Bonnal (Doubs). VII. 604 *n*.
 Bonneville (La). v. *La Neuveville*.
 Bormida (La) (affluent du Tanaro,
 Haute-Italie). VII. 410 *n*.
 Bormio (vallée de l'Adda). VII. 646 *n*,
 653 *n*; VIII. 84 *n*.
 Bouchain (Nord). VIII. 22.
 Bourbonne-les-Bains (Haute-
 Marne). VII. 600 *n*.
 Bourgogne (duché de). VII. 44, 49 *n*,
 89, 98, 101, 178, 182—189, 191,
 203 *n*, 219, 282 *n*, 342, 362, 370 *n*,
 473, 482, 485, 485 *n*, 489 *n*, 500,
 520, 525, 527, 530—533, 537 *n*,
 541, 553, 556, 557, 562, 568, 571,
 573, 575, 577, 594 *n*, 595, 596;
 VIII. 19, 110, 189, 228, 259 *n*, 276.
 Bourgogne (Comté de). v. *Franche-
 Comté*.
 Bourgogne (Cercle de). VII. 536 *n*,
 585, 585 *n*; VIII. 22, 22 *n*, 23 *n*.
 Bourgognes (Les Deux). VII. 7, 8,
 20, 84, 181, 190, 190 *n*, 363, 468,
 506, 519, 522, 531, 542, 544, 548,
 552, 553, 557, 560 *n*, 563, 565, 567,
 569, 570, 571, 574, 588, 591, 594,
 596; VIII. 296.
 Brabant (Le). VII. 479.
 Brandebourg (Le). VII. 458 *n*, 467 *n*,
 597.
 Bregaglia (Val) (Grisons). VII. 644.
 Bregenz (Vorarlberg). VII. 177, 207,
 208 *n*, 212, 235, 278 *n*, 368, 460,
 469, 471, 482, 483, 502, 626, 655,
 656, 656 *n*; VIII. 65, 65 *n*, 66 *n*,
 68 *n*, 72, 91, 94, 152, 153 *n*.
 Brême. VII. 135.
 Bremgarten (Argovie). VII. 32 *n*,
 55, 72, 72 *n*, 148 *n*, 188, 193, 194,
 547 *n*, 552 *n*, 562 *n*—565 *n*, 569 *n*,
 657 *n*; VIII. 278 *n*, 286 *n*.
 Bresse (La). VII. 105, 120 *n*, 128,
 160; VIII. 227.
 Brigue (Valais). VII. 22, 63 *n*, 540 *n*,
 572, 572 *n*, 581 *n*; VIII. 134, 134 *n*.
 Brisach (Haut-Rhin). VII. 109, 195,
 197, 392, 494, 497, 499, 499 *n*,
 500, 500 *n*—504, 505, 508, 508 *n*,
 525, 529, 548, 549, 564, 570 *n*,
 590, 591, 600, 604—612 *n*, 618 à
 623, 627, 636 *n*, 637, 639, 639 *n*,
 669; VIII. 4, 6, 9 *n*, 10, 32, 33,
 35—44, 47, 55, 56, 63, 69 *n*, 91,
 93, 116 *n*, 117, 119, 131, 131 *n*,
 147 *n*, 152 *n*, 156, 156 *n*, 157, 257,
 262, 287, 287 *n*.
 Brisach (Pont de). VIII. 62.
 Brisach (Camp sous) [1676]. VIII.
 34 *n*, 37 *n*, 299.
 Brisgau. VII. 101, 135, 136, 139,
 148, 207, 207 *n*, 254, 343, 480.

- 483, 488, 494, 522, 523, 547, 557, 572, 577, 578, 582, 582*n*, 590, 590*n*, 612, 614, 623, 625; 627; VIII. 32, 34, 59, 62, 75, 296.
- Broich (district de Düsseldorf). VII. 407*n*.
- Brugg (Argovie). VII. 45.
- Brunnen (Schwytz). VII. 160, 160*n*, 161*n*, 172*n*, 267*n*, 299*n*, 361, 385, 390*n*, 393*n*—400, 400*n*, 465, 499*n*, 634*n*, 645*n*; VIII. 144*n*, 245, 245*n*, 253*n*.
- Brunstatt (Haut-Rhin). VII. 610, 612, 618.
- Bruxelles. VII. 106, 151, 151*n*, 153, 155, 155*n*, 157*n*, 161*n*, 176, 177*n*, 182, 185, 187*n*, 260*n*, 333, 348, 351, 352, 473, 479, 479*n*, 510*n*, 535, 536*n*, 544, 551, 557 à 563*n*, 567, 572*n*, 591*n*, 615*n*; VIII. 62*n*.
- Brühl (District de Cologne). VII. 407*n*, 408*n*.
- Bucheggberg (Soleure). VII. 73, 74, 388.
- Bude (Hongrie). VIII. 292.
- C**adée (Ligue). VII. 80*n*, 92, 94, 101, 289, 649, 651, 653; VIII. 84, 140.
- Cadix (Espagne). VII. 19*n*.
- Calais (Pas-de-Calais). VII. 167*n*.
- Cambrai (Nord). VII. 153, 184.
- Cambrai (Camp de) [1676, 1677, 1678]. VIII. 4, 29*n*, 30*n*, 39, 42*n*, 44*n*, 47*n*, 48*n*, 75*n*, 101*n*, 174*n* à 178*n*, 180*n*, 188*n*.
- Candie (Ilede). VII. 76; VIII. 289, 289*n*.
- Carretto (marquisat del) (Haute-Italie). VII. 410*n*.
- Carrouges (district d'Oron; Vaud). VII. 12*n*.
- Casale (Montferrat). VIII. 110, 110*n*, 122, 122*n*, 151, 153, 267.
- Castelvechio (Province de Gênes). VII. 427.
- Catalogne. VII. 23, 23*n*, 78, 222, 260*n*, 416, 450*n*, 454; VIII. 280.
- Cesano Maderno (district de Monza; Lombardie). VII. 480*n*.
- Cévennes (Les). VIII. 234, 238.
- Chablais (Province du). VII. 119, 137, 144, 200, 219, 425, 439, 636, 637, 640; VIII. 175*n*, 210, 248.
- Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). VII. 185*n*.
- Châlons-sur-Marne (Marne). VII. 410*n*.
- Chambéry (Savoie). VII. 110, 110*n*, 112, 112*n*, 115, 116*n*, 123, 132, 144, 145*n*, 248, 260*n*, 309, 435, 639*n*, 641; VIII. 189, 234*n*, 255.
- Chambord (Loir-et-Cher). VII. 275*n*, 278*n*.
- Champagne. VII. 44, 500.
- Champlâtreux (Seine-et-Oise). VII. 5, 673.
- Chancy (Genève). VIII. 187, 189, 191, 192, 214*n*, 220, 225, 233.
- Chantilly (Oise). VIII. 165*n*, 247*n*.
- Charleroi (Hainaut; Belgique). VII. 164, 383, 418*n*, 420, 420*n*, 421*n*, 462*n*, 576*n*, 681; VIII. 62.
- Charolais (Le). VII. 535*n*.
- Chartres (Eure-et-Loir). VII. 11, 285*n*.
- Châteaudun (Eure-et-Loir). VII. 11.
- Châtellerault (Vienne). VIII. 161.
- Chaville (Seine-et-Oise). VIII. 123*n*.
- Cherasco (Province de Coni; Italie). VII. 596*n*; VIII. 191.

- Chiavenna (ville et comté de). VII. 80, 90, 99, 104, 104*n*, 282*n*, 324, 324*n*, 372, 644, 646, 646*n*, 653; VIII. 81, 81*n*, 84*n*, 85*n*.
- Chiel. v. *Kiel*.
- Chillon (Vaud). VII. 311*n*.
- Chiny (province de Luxembourg; Belgique). VII. 410*n*.
- Choulex (Genève). VII. 110.
- Clerval (Doubs). VII. 604*n*.
- Cölln [*Kölln*]. v. *Cologne*.
- Coire. VII. 4, 6—8, 19*n*, 20, 20*n*, 22, 25*n*, 30*n*, 36*n*, 65*n*, 75*n*, 78*n* à 82*n*, 84, 90—100, 102—105, 148*n*, 174*n*, 193*n*—198, 200*n*, 206*n*, 207*n*, 220*n*, 229*n*, 230, 230*n*, 255, 258*n*, 265, 265*n*, 268 à 271*n*, 279—281*n*, 287, 288, 288*n*, 305*n*, 310*n*, 315*n*, 318, 322—330*n*, 335, 335*n*, 341*n*, 350*n*—355*n*, 358, 364*n*, 368*n*, 387*n*, 391*n* à 393*n*, 397*n*, 401*n*, 403*n*, 412*n*, 413*n*, 416*n*, 417*n*, 420*n*, 421*n*, 425*n*—428*n*, 431, 436*n*—439*n*, 448*n*, 451, 451*n*, 452*n*, 453*n*, 458*n*—465*n*, 472*n*—475*n*, 479*n*, 495*n*, 505*n*—508*n*, 521*n*, 523*n*, 524*n*, 527*n*, 528, 528*n*, 531*n*, 539*n*, 555*n*, 566, 566*n*, 599*n*, 601*n*—603*n*, 607*n*, 609*n*, 611*n*, 619*n*, 622*n*, 625*n*—634*n*, 636, 642—650*n*, 651—659*n*; VIII. 11*n*, 16*n*, 21*n*, 26, 26*n*, 31*n*—37*n*, 44*n*, 45, 45*n*, 49*n*—51*n*, 61, 61*n*, 63*n*, 67—69*n*, 72—89*n*, 93*n* à 96*n*, 99*n*, 101*n*, 110*n*—114*n*, 124*n*, 127*n*—130*n*, 134*n*—146*n*, 149*n*, 160*n*, 164*n*, 167*n*, 186*n*, 192, 246, 248, 248*n*, 264*n*—269, 272*n*, 277*n*, 281*n*, 284*n*, 286*n*.
- Colmar (Alsace). VII. 10, 11*n*, 106, 501, 604; VIII. 252, 258, 258*n*.
- Cologne-sur-le-Rhin. VII. 30*n*, 152, 152*n*, 307*n*, 365*n*, 407*n*, 411, 411*n*, 413*n*, 416*n*, 417*n*, 422*n*, 426*n*, 428*n*, 437*n*, 438*n*, 440*n*, 450*n*, 454*n*, 463*n*, 465*n*, 466*n*, 478*n*, 480*n*, 486*n*, 487*n*, 494*n*, 499*n*—501*n*, 504, 505*n*, 506*n*, 509*n*—515*n*, 525*n*, 527*n*, 529*n*, 532*n*, 547*n*, 554, 597, 618*n*, 619*n*, 621*n*, 626*n*, 628, 634*n*, 665*n*; VIII. 6, 7*n*, 13*n*, 39*n*, 62*n*, 122*n*, 131, 145*n*, 147*n*, 154*n*, 157*n*, 216, 230*n*, 240*n*—246*n*, 260*n*, 261*n*, 262*n*, 274*n*, 276*n*, 280*n*, 285, 285*n*, 287*n*—290*n*, 293, 294, 312.
- Cologne-sur-la-Sprée [*Cölln a. d. Spree*] (Prusse orientale). VII. 456*n*, 493*n*; VIII. 238*n*, 288*n*.
- Cômasque (le). VII. 100, 103, 104, 330, 479.
- Côme. VII. 75, 80; VIII. 84*n*, 139, 269, 286.
- Côme (diocèse de). VII. 642, 647; VIII. 84*n*, 85*n*.
- Compesières (Genève). VIII. 208*n*.
- Compiègne (Oise). VII. 133*n*, 143*n*, 421*n*, 433*n*, 467*n*; VIII. 166*n*, 273*n*, 274*n*.
- Condé-sur-l'Escaut (Nord). VII. 260*n*; VIII. 21, 169*n*, 173*n*, 181*n*, 188*n*, 190*n*, 275*n*.
- Consaarbrück. v. *Konz-Saarbrücken*.
- Constance. VII. 75, 80, 92, 96, 135 à 142, 149, 156, 169, 170, 171*n*, 174, 174*n*, 188, 190, 195, 197, 197*n*, 200, 202, 204, 208, 212, 218, 219, 235, 277, 278*n*, 321, 331, 368, 406, 417, 422*n*, 437*n*, 456, 458*n*, 460, 466*n*, 469, 471, 471*n*, 482, 483, 490—492, 502, 505, 540*n*, 542, 543*n*, 561, 578, 583—586*n*, 588, 590—592*n*, 606*n*,

- 608 *n*, 622. 622 *n*, 625—627 *n*, 655, 656 *n*; VIII. 15 *n*, 63—68 *n*, 71, 72, 76, 94, 97, 112, 112 *n*, 118, 130 *n*, 135, 142, 143—156, 227 *n*, 233 *n*, 234 *n*, 240 *n*—248 *n*, 253 *n*—259 *n*, 266, 269, 269 *n*, 270 *n*, 273 *n*, 278 *n* à 281 *n*, 285 *n*, 287—294 *n*, 296.
- Constance (Lac de) [*Bodensee*]. VII. 277, 572, 654; VIII. 143—146 *n*, 257, 286, 287, 287 *n*, 290.
- Constantinople. VII. 655; VIII. 279.
- Copenhague. VII. 152; VIII. 194.
- Coppet (Vaud). VII. 149 *n*, 413, 417, 451 *n*, 452, 463 *n*.
- Corcelles-le-Jorat (Vaud). VII. 12 *n*.
- Corsinge [*Corsinges*] (Genève). VII. 110, 111, 113 *n*, 114, 116, 118, 121—130, 134—136, 142—146 *n*, 150, 156, 162, 171, 181, 211, 245, 216 *n*, 440, 443, 642; VIII. 168, 175 *n*, 183.
- Courtrai (Flandre occidentale; Belgique). VII. 515, 516 *n*; VIII. 279.
- Credo (le Grand-) (arrondissement de Nantua; Ain). VII. 641.
- Cressier (Neuchâtel). VIII. 162 *n*, 163 *n*.
- D**ammartin-en-Goële (Seine-et-Marne). VIII. 219 *n*, 220 *n*, 221 *n*.
- Danemark. VII. 152 *n*, 419; VIII. 6.
- Dantzig (Prusse occidentale). VII. 419 *n*.
- Dauphiné. VII. 46, 105; VIII. 110, 152, 185, 227, 230, 238, 242, 282.
- Davos (Grisons). VII. 80 *n*, 93, 318, 330, 643; VIII. 83 *n*, 84 *n*, 267.
- Dazio (II) [*Casa dei Dazi*] (arrondissement de Bellinzone; Tessin). VIII. 107 *n*.
- Décapole alsacienne (la). VII. 106, 219, 219 *n*, 390.
- Delémont (Jura bernois). VII. 390, 409, 488, 618 *n*, 620.
- Delsberg. v. *Delémont*.
- Deutz, près Cologne. VII. 256 *n*.
- Deventer (provinced'Overyssel; Hollande). VII. 449 *n*.
- Dieuze (Meurthe). VII. 340.
- Dijon. VII. 52 *n*, 151 *n*, 183, 183 *n*, 184 *n*—186 *n*, 189—192 *n*, 223, 311, 473 *n*, 479 *n*, 512, 524, 524 *n*, 527 *n*, 535 *n*, 543, 558—560 *n*, 564; VIII. 161, 210, 210 *n*, 229, 232, 233, 233 *n*.
- Doesbourg-sur-l'Yssel (Gueldre; Hollande). VII. 403 *n*, 415 *n*.
- Dôle (Jura). VII. 38, 90, 104, 114, 119, 149—189, 191, 193, 198, 201, 212, 221, 227, 262, 338, 339, 342 à 351, 356, 360—363, 366, 456, 467, 473, 479, 480, 507, 521, 534, 536, 536 *n*, 537, 543, 551, 563, 568—572, 577, 586—587 *n*, 592, 604, 605, 685; VIII. 40, 167, 263, 272.
- Dôle (Camp devant) [1668, 1674]. VII. 187, 578 *n*, 586 *n*, 592 *n*, 638 *n*.
- Domleschg (Le) (Grisons). VII. 329, 649.
- Domo d'Ossola (Piémont actuel; jadis Milanais). VIII. 134, 134 *n*.
- Donaueschingen (Baden). VII. 578 *n*, 582 *n*, 584 *n*.
- Dornach [*Dorneek*] (Soleure). VII. 13, 59 *n*, 61 *n*.
- Douai (Nord). VII. 153.
- Doubs (le). VII. 535, 544, 577.
- Dresde. VII. 152.
- Droitures (Ligue des Dix) (Grisons). VII. 80, 94, 95 *n*, 652; VIII. 89 *n*.
- Dunkerque (Nord). VIII. 101 *n*, 178 *n*, 480 *n*.

- Echallens** (Vaud). VII. 425.
- Ecluse** (Fort et Pas de l') (Ain). VII. 203, 531.
- Ecosse**. VII. 372.
- Einsiedeln** (Notre-Dame-des Ermites) (Schwytz). VII. 75, 212 *n*, 268 *n*, 344 *n*, 398, 438 *n*, 469 *n*, 603 *n*, 628, 649 *n*, 679; VIII. 53 *n*, 90, 106, 108 *n*, 302.
- Emmenthal** (l') (Berne). VII. 298, 442.
- Emmerich** (District de Düsseldorf). VII. 510 *n*.
- Ems**. v. *Hohenems*.
- Engadine** (l'). VII. 101. v. aussi *Imm*.
- Ensisheim** (Haut-Rhin). VII. 300, 392; VIII. 151, 156—159 *n*.
- Entlebuch** (l') (Lucerne). VII. 504; VIII. 87, 99.
- Entzheim** (Bas-Rhin). VII. 601, 601 *n*.
- Epinal** (Vosges). VII. 346 *n*.
- Erguel** (l') (Evêché de Bâle). VII. 392.
- Escaut** (l'). VII. 578.
- Espagne**. VII. 7, 8, 8 *n*, 9, 18 *n*, 20, 20 *n*, 22, 25, 30, 33—36 *n*, 53, 75, 78—83 *n*, 85 *n*—90, 93, 96 *n*—103, 107, 119, 125, 128, 138, 150—152, 161, 164, 169, 180, 182, 185 *n*, 189, 200, 204, 211, 215, 218, 222, 231, 233 *n*, 235, 239, 255, 257 *n* à 261 *n*, 267, 279 *n*, 285, 287, 287 *n*, 288, 295, 301, 301 *n*, 306 *n*, 313 à 316, 318—322, 326, 330—336, 342—345, 348 *n*—351, 356—359 *n*, 367—370 *n*, 399 *n*, 400 *n*, 410 *n*, 426 *n*—429, 431—436 *n*, 451, 457, 458, 461, 471, 476 *n*, 479, 482 à 486 *n*, 497, 498, 501, 504 *n*, 515, 520—523, 527 *n*, 530 *n*—532, 537 *n* à 544, 550—553 *n*, 557, 563, 568, 573, 576, 584—588, 597—600, 603, 605, 616 *n*, 623, 626, 628, 634, 634 *n*, 641, 645, 648—650 *n*, 651, 659, 659 *n*; VIII. 10, 12, 16—20, 27, 49, 66, 74, 91, 91 *n*, 125, 126, 133, 137, 156, 182, 186, 261 *n*, 263, 268, 271, 275, 277, 279, 289, 292.
- Esslingen** (Wurtemberg). VII. 661 *n*.
- Essonnes** (Seine-et-Oise). VIII. 249.
- Estavayer-le-Lac** (Fribourg). VIII. 103, 105.
- Estremadure**. VII. 165.
- Europe**. VIII. 10.
- Europe centrale**. VII. 151.
- Europe occidentale**. VII. 151, 153; VIII. 109.
- Farnsburg** (Bâle-Campagne). VII. 412 *n*.
- Faucigny** (Province de). VII. 439, 550, 636, 637; VIII. 172, 221.
- Faucogney** (Haute-Saône). VII. 597.
- Fehrenpass**. v. *Fernpass*.
- Feldkirch** (Tyrol). VII. 278 *n*, 656; VIII. 140.
- Fernex** [*Ferney*] (Ain). VIII. 228.
- Fern-Pass** (près Bieberwier; Tyrol). VIII. 85 *n*.
- Ferrette** (Comté de). VII. 582, 582 *n*, 627, 627 *n*; VIII. 37 *n*, 62.
- Finale** (Province de Gênes). VII. 19 *n*, 23, 410 *n*.
- Finstermünz** (frontière rhéto-tyrolienne). VII. 94.
- Fiora** (Val Maggia, Tessin). VII. 253 *n*.
- Fismes** (Marne). VIII. 159 *n*.
- Flandres** (Les). VII. 86, 86 *n*, 87 *n*, 90 *n*, 151—155, 157 *n*, 160, 164, 165 *n*, 172—173 *n*, 178, 216, 237, 237 *n*, 259, 260 *n*, 332, 343, 343 *n*, 350 *n*, 356, 357 *n*, 400, 422, 454, 459, 476, 504, 560 *n*, 572, 576,

- 585, 615, 624*n*, 630, 663; VIII. 82, 280, 282*n*, 287.
- Fluelen (Uri). VII. 210, 239*n*.
- Flumenthal (Soleure). VIII. 312.
- Fontainebleau. VII. 4, 5, 13*n*, 16*n*—18, 23*n*—26*n*, 41*n*, 57*n*, 65*n*—71*n*, 99*n*, 101*n*, 152*n*, 203*n*, 376*n*, 382, 394*n*, 397*n*, 597*n*, 669, 678; VIII. 4, 5, 62*n*, 91*n*, 106*n*, 107*n*, 113*n*, 120*n*—123*n*, 131*n*, 142*n*, 145*n*, 146*n*, 150*n*—154*n*, 179*n*, 196*n*, 210*n*, 217*n*, 219*n* à 223*n*, 231*n*, 237, 241*n*, 247*n*, 248*n*, 259*n*—261*n*, 278*n*, 285*n*, 290*n*—294*n*, 305, 312.
- Forcola (Passo della) (District Moesa; Grisons). VII. 644.
- Forêt-Noire (La). VII. 581.
- Foucherans (Jura). VII. 187*n*.
- Francfort-sur-Mein. VII. 266, 417; VIII. 6, 6*n*, 128*n*, 255*n*.
- Franche-Comté (Comté de Bourgogne). VII. 8, 8*n*, 10, 31, 38*n*, 73, 83, 101, 104, 114, 118*n*—120, 136—144, 149—182*n*, 184—201, 207, 207*n*, 211—222*n*, 227*n*, 233, 237*n*—241, 244*n*, 252, 257, 259, 260*n*, 272—275, 278*n*, 281, 281*n*, 282, 294, 303, 307, 308, 315, 320 à 323, 333—370*n*, 387, 387*n*, 410, 413, 425*n*, 427, 442, 448*n*, 472 à 488, 492—501, 503*n*—508, 516, 519—527*n*, 530—546*n*, 549—553*n*, 556—592*n*, 596—608, 613, 617, 619, 624—627, 631, 632*n*, 636 à 641, 648, 651—654, 657*n*, 658, 662—665; VIII. 9, 11, 11*n*, 18, 19*n*, 22, 28—34, 40, 44, 45, 58, 59, 64, 68*n*, 112, 112*n*, 113, 132, 132*n*, 133, 148, 152, 152*n*, 160, 167, 178, 224, 229, 257, 262, 263, 271, 272, 276, 282, 283.
- Frankenthal (Palatinat). VII. 32.
- Franquemont (château de) (district des Franches-Montagnes; Berne). VIII. 40.
- Frauenfeld (Thurgovie). VII. 15, 28, 29, 334*n*, 389, 389*n*, 626*n*; VIII. 143*n*, 146.
- Freeren (Linbourg belge). VII. 419*n*.
- Fribourg (Suisse). VII. 6, 8*n*, 9, 10, 18*n*, 21, 24—26*n*, 31, 35*n*—37*n*, 42, 45—53, 58*n*—61, 67, 71—76*n*, 86, 109—112*n*, 125, 130, 134, 134*n*, 135, 138, 141, 150, 154 à 158*n*, 160—166*n*, 172, 173, 176*n*, 187—189, 191, 191*n*, 193, 199*n*, 200, 200*n*, 205, 205*n*, 208, 210, 219*n*—222*n*, 234, 237*n*, 243, 249 à 256*n*, 260*n*, 261*n*, 267, 267*n* à 270, 273, 279, 280, 280*n*, 287*n*, 291*n*—299*n*, 302*n*, 311*n*, 314 à 319*n*, 331—336, 339—342, 345, 347, 351, 355—369, 372, 373, 373*n*, 377*n*, 385*n*—406*n*, 409*n*—429*n*, 432—442, 445*n*, 463, 467*n*, 471 à 489*n*, 495, 495*n*, 500—505, 509*n* à 516*n*, 519*n*, 521, 527*n*—529*n*, 532*n*—540*n*, 545*n*, 554, 555*n*, 558*n*—560*n*, 564*n*, 565, 568*n* à 573, 576—581*n*, 588*n*, 591*n* à 596*n*, 601*n*, 602*n*, 604*n*—606*n*, 610*n*—614*n*, 618—621*n*, 629 à 642*n*, 651*n*, 659, 660*n*, 663—665*n*, 679, 680; VIII. 7*n*, 8, 10—12, 18, 21, 27—29*n*, 31*n*, 34, 47*n* à 51, 54, 57, 60*n*, 61*n*, 74, 74*n*, 75*n*, 91, 96, 98, 102—108*n*, 112, 114*n*, 128, 132*n*—135, 144*n*, 147 à 149*n*, 158*n*, 160*n*—163*n*, 168*n* à 171*n*, 176*n*, 239, 239*n*, 247 à 251*n*, 255, 260*n*—265*n*, 268 à 277*n*, 282—284*n*, 288, 292*n*, 294, 299.

- Fribourg (Collégiale de Saint-Nicolas à). VII. 315; VIII. 108, 108 *n*.
- Fribourg-en-Brigau. VII. 278 *n*, 303 *n*, 460, 461, 468, 545, 561, 621 *n*, 636 *n*; VIII. 37, 63, 74, 80, 100, 100 *n*, 101 *n*, 117 *n*, 287.
- Frick (Argovie). VII. 458.
- Frickthal (le) (Argovie). VII. 412, 622, 625, 627; VIII. 79, 102, 127.
- Friedberg (Bavière). VII. 272 *n*.
- Friedrichsburg (Château de) (Palatinat). VII. 530 *n*; VIII. 125 *n*.
- Fuentes (fort) [*Montecchio*] (Lac de Côme). VII. 656.
- Furnes (Flandre occidentale; Belgique). VII. 153, 164.
- G**aillard (bailliage de) (Haute-Savoie). VII. 221.
- Gand (Belgique). VIII. 75.
- Gênes. VII. 20, 136, 150, 150 *n*, 180, 413 *n*, 417, 425, 425 *n*—429, 435 à 441; VIII. 42 *n*, 110, 110 *n*, 142 *n*, 150 *n*, 151 *n*, 153 *n*, 191, 242 *n*, 245 *n*, 247 *n*, 253 *n*, 261 *n*, 269 *n*, 276 *n*—279, 282, 295.
- Genève. VII. 10, 13, 27 *n*, 31 *n*, 47, 58 *n*, 90, 98 *n*, 107, 107 *n*—138, 141—150 *n*, 156—163 *n*, 166 *n* à 171 *n*, 174, 174 *n*, 178, 181, 188, 190, 196—201, 204—220 *n*, 223, 230 *n*, 238, 241, 243—248, 252, 252 *n*, 256—260 *n*, 264 *n*—267, 275, 278, 278 *n*, 297, 303 *n*, 308—314, 319 *n*, 331 *n*, 344 *n*, 347—350, 353 *n*, 359 *n*, 366, 375 *n*, 387 *n*, 389 *n*, 394, 406—408 *n*, 416 *n*—424, 428, 435 à 448, 451 *n*, 456, 462—469, 478, 487—497, 503, 511, 511 *n*, 521, 534, 534 *n*, 538, 541, 541 *n*, 578, 596, 609, 616, 617, 617 *n*, 636 à 641, 658, 664, 679, 680; VIII. 3, 7 *n*, 13 *n*, 19 *n*, 28 *n*, 98, 110—113 *n*, 122, 124 *n*, 126, 127 *n*, 131, 132 *n*, 133 *n*, 143—152, 153 *n*, 164—242, 252, 255, 259 *n*, 288, 288 *n*, 296 à 304, 306, 307.
- Genève (Cathédrale de Saint-Pierre à). VIII. 198, 247.
- Genève (Quartier Saint-Gervais à). VIII. 192, 228, 235.
- Genève (Temple Saint-Germain à). VIII. 212 *n*.
- Genève (Hôtel de Ville à). VIII. 207, 208.
- Genève (Pont-du-Rhône à). VIII. 228.
- Genève (La Grand'Rue à). VIII. 196 *n*, 203, 215, 217.
- Genève (Le logis des Balances à). VIII. 217.
- Genève (Lac de). v. *Léman*.
- Genevois (Province de). VII. 219; VIII. 221.
- Genthod (Genève). VIII. 232, 232 *n*.
- Germersheim (Palatinat bavarois). VII. 554.
- Gersau (Schwytz). VII. 148 *n*; VIII. 40 *n*, 52, 52 *n*.
- Gex (ville de). VII. 512 *n*, 529.
- Gex (pays de). VII. 7, 12, 12 *n*, 13 *n*, 27, 27 *n*, 52, 62, 65, 105, 118, 120 *n*, 202, 219, 350, 421, 440, 595; VIII. 113, 187, 188—192, 223—235, 311.
- Glaris [*Glarona*]. VII. 6, 41, 48, 53, 70, 76 *n*, 83—85 *n*, 172, 207, 216, 216 *n*, 287 *n*, 291 *n*, 299 *n*, 400, 400 *n*, 423 *n*, 437 *n*, 438, 447 *n*, 467, 485, 494 *n*, 495, 522, 527 *n*, 588, 628; VIII. 23, 27, 34, 57, 143 *n*, 144 *n*, 154 *n*, 238, 241—245 *n*, 247 *n*—260 *n*, 264 *n*—267, 271 *n*, 296.

- Glaris-protestant. VII. 54*n*, 140*n*, 216*n*, 448*n*, 495*n*, 527*n*, 529*n*, 628, 628*n*; VIII. 22, 61, 106*n*, 130*n*, 251*n*, 277*n*, 292*n*.
- Glaris-catholique. VII. 59*n*, 77*n*, 84, 87*n*, 304, 304*n*, 400*n*, 435, 623*n*, 634; VIII. 34, 96, 100*n*, 240*n*, 244*n*, 250, 251*n*, 284*n*, 292*n*.
- Glutzenhof (près de Flumenthal; Soleure). VIII. 312.
- Gorzegno (Province de Coni; Italie). VII. 410*n*.
- Gothard (Le Saint-). VII. 7, 15, 19, 30, 34, 77, 78, 82, 83, 88, 100, 131, 142, 172, 193, 219, 225, 251, 273, 282, 299, 318, 322, 331, 332, 345, 352, 399, 434, 463, 471, 479, 480, 486, 553, 572, 593, 598, 606, 615, 638, 645, 658; VIII. 16, 20, 21, 98, 151, 242, 248, 263, 267 à 269, 278, 282.
- Gottlieben (Thurgovie). VIII. 257*n*.
- Grande-Bretagne. VII. 108, 265, 343, 416; VIII. 205.
- Granges [*Grenchen*] (Soleure). VII. 180.
- Gray (Haute-Saône). VII. 175, 179, 187, 187*n*, 188, 190*n*, 216, 535 à 537, 544, 552, 554—558, 561, 563, 564, 564*n*, 636*n*, 637*n*, 641*n*; VIII. 167.
- Grenoble. VIII. 226.
- Grenzach (près Lörrach; Bade). VII. 621.
- Grezin (Ain). VII. 642 (v. aussi Pont-de-Grezin).
- Grimsel (Le passage du). VII. 442.
- Grise (Ligue). VII. 94, 327, 329, 656; VIII. 82*n*.
- Grisons. v. *Table des noms de personnes*.
- Grossköllnbach (près Leonsberg) (Basse-Bavière). VIII. 34*n*, 92*n*.
- Grüsch (Grisons). VII. 318, 327.
- Gruyère (La). VII. 313.
- Gueldre (duché de). VII. 582, 582*n*.
- Guilegno (Château de) sur la Bormida (Haute-Italie). VII. 410*n*.
- Gurten (le mont) (Berne). VII. 263, 274, 340, 353, 361, 401, 410, 436, 449, 476, 478, 482, 515, 534, 548, 554, 569, 632, 635, 637, 639; VIII. 9, 28, 112, 113, 160, 165, 179, 263, 273.
- Guttenberg (château de) (près du Luziensteig). VII. 655*n*.
- H**aesingen. v. *Hesingen*.
- Haguenaue (Bas-Rhin). VII. 631*n*.
- Hainaut (Le). VIII. 48.
- Hall (Tyrol). VII. 74, 74*n*, 197, 339, 341, 341*n*; VIII. 19, 29.
- Hambourg. VII. 124*n*, 278, 278*n*, 350, 354*n*, 363*n*, 372*n*, 411*n*, 419*n*, 429*n*, 485*n*, 509*n*, 571*n*; VIII. 6, 194*n*, 261*n*.
- Harwich (Essex; Angleterre). VII. 449*n*.
- Hauteville (Gruyère; Fribourg). VII. 642*n*; VIII. 33*n*.
- Heidelberg. VII. 109, 597; VIII. 90, 92.
- Heilbronn (Wurtemberg). VII. 581.
- Herisau (Appenzell). VII. 406.
- Hesingen (Haut-Rhin). VII. 582, 582*n*, 584, 622*n*; VIII. 39*n*, 59, 61*n*.
- Hohenems (Vorarlberg). VII. 97, 410, 655*n*.
- Hohenrain (Lucerne). VII. 71*n*, 102*n*, 103*n*, 128*n*, 140*n*—144*n*, 147*n*, 161*n*, 163*n*, 166*n*, 174*n*, 199*n*, 251*n*, 313*n*, 336*n*, 367*n*, 390*n*.
- Hohentwiel (Wurtemberg). VII. 197.

- Hollande. VII. 98 *n*, 102, 107, 107 *n*, 119, 123 *n*, 233 *n*, 256—259 *n*, 264 *n*, 268, 269 *n*, 281, 281 *n*, 295 *n*, 306 *n*, 313 *n*, 314, 357 *n*, 361, 387 *n*, 412 *n*, 415, 422 *n*, 424, 428, 430 *n*, 438, 440, 449—451 *n*, 454, 454 *n*, 459, 465, 467 *n*, 468, 487, 494, 506, 507, 521, 522, 527, 572, 577 *n*, 603 *n*, 620 *n*, 630 *n*, 645, 665; VIII. 28, 91 *n*, 97, 124, 125, 130, 205.
- Hongrie. VII. 121 *n*, 122 *n*, 460, 658; VIII. 256, 280.
- Hôpitaux (Les). v. *Jougne*.
- Huningue (Haut-Rhin). VII. 347, 499, 604, 613, 621; VIII. 55 *n*—59, 79, 109, 116—126 *n*, 130, 131, 131 *n*, 145, 147, 151—157 *n*, 159, 159 *n*, 202 *n*, 242, 252, 256, 259 à 262 *n*, 295, 307, 310.
- Huningue (Le Pont d'). VIII. 56 *n*, 60, 259—261.
- Hurtebise (près Valenciennes; Nord). VII. 20 *n*.
- Illantz (Grisons). VIII. 83 *n*, 136, 136 *n*, 137 *n*.
- Ile-des-Faisans (Bidassoa). VII. 369.
- Ill (l') (Basse-Alsace). VII. 614; VIII. 93, 153, 153 *n*.
- Illkirch (Bas-Rhin). VIII. 153 *n*.
- Inn (l'). VII. 90, 92, 98, 101, 323 à 327, 330, 331, 417, 451, 644, 645, 652, 657; VIII. 81, 135, 137, 140 *n*, 142.
- Innsbruck. VII. 10, 15 *n*, 75, 89, 94 *n*, 96, 97, 277 *n*, 338, 443, 457 à 462, 502, 502 *n*, 540, 540 *n*, 566, 585, 592, 627 *n*, 630, 632 *n*, 633, 642—645, 649, 653—658 *n*; VIII. 18, 20, 46, 54, 58 *n*, 63, 63 *n*, 66, 73 *n*, 78, 82, 82 *n*, 86, 86 *n*, 94, 94 *n*, 95 *n*, 121, 135, 137, 139, 139 *n*, 141—146 *n*, 149 *n*, 156 *n*, 233 *n*, 234 *n*, 243 *n*, 256 *n*—261, 264 *n*, 273 *n*, 287 *n*, 290 *n*, 293 *n*.
- Irlande. VII. 372.
- Isère (l'). VIII. 152.
- Isle-sur-le-Doubs (l') (Doubs). VII. 604 *n*.
- Is-sur-Tille (Côte d'Or). VII. 442 *n*; VIII. 228.
- Italie. VII. 75, 76, 83, 84, 89 *n*, 95, 97, 100, 103, 148, 150 *n*, 282 *n*, 308, 314, 314 *n*, 328, 332, 340, 372, 411, 412, 454, 474, 498, 519, 550, 578 *n*, 634, 647 *n*; VIII. 15, 15 *n*, 20, 26, 50, 99 *n*, 103, 110 *n*, 111, 115 *n*, 125, 134, 140, 235, 253.
- Italie (Haute-). VII. 8, 88, 91, 147, 200, 238, 328, 351, 427, 429, 431, 626, 633, 657; VIII. 16, 83, 152, 267, 269, 279 *n*, 282.
- Jegenstorf [*Jægistorf*] (Berne). VII. 514 *n*.
- Joigny (Yonne). VII. 593 *n*.
- Jorat (le) (Vaud). VII. 249; VIII. 167, 183.
- Jougne (Doubs). VII. 105, 187.
- Jougne (Les Hôpitaux-de-). VIII. 108.
- Joux (Château-de-) (Doubs). VII. 185, 187, 190, 338, 540, 580, 586, 587, 597.
- Jura. VII. 8—11, 14, 26, 32, 36, 37, 53, 58, 60, 68, 71, 97, 102, 105, 112, 131, 136, 138, 150—163, 168, 169, 173—197, 214, 216, 219 à 221, 224, 229, 233, 237, 238, 269, 272, 284, 287, 288, 321—323,

- 339, 344—347, 351, 353—362, 365—367, 374, 377, 385—391, 395—398, 402, 406—412, 419, 435, 449, 452, 455, 457, 466, 467, 472—476, 480, 484, 487, 496 à 500, 504, 506, 520, 521, 525, 529 à 532, 535, 536, 543, 546, 547, 551—558, 563, 566, 569, 572 à 577, 580, 587, 590, 592, 595, 609, 613, 619, 620, 636, 641, 657, 659, 665; VIII. 6, 10, 24, 28, 30, 54, 59, 67, 74, 101, 109, 112, 160, 162, 165, 173, 214, 224, 230, 238, 263, 273, 276, 283, 284, 291, 296.
- Jura méridional (le). VIII. 227.
- Jussy (Genève). VII. 636, 641, 641*n*, 642; VIII. 166, 168, 170, 170*n*, 171, 174—177, 180—189, 191, 192, 222.
- K**aaiserstuhl (Argovie). VII. 32*n*, 471*n*, 497*n*, 498*n*, 516*n*, 525*n*, 529*n*.
- Kaiserswerth (Province du Rhin). VII. 529.
- Karsau (près Säckingen; Baden). VIII. 89.
- Kehl (ville et pont de) (Baden). VII. 502, 600, 615; VIII. 92, 92*n*, 287, 287*n*.
- Kinzig (La) (affluent du Rhin; Wurtemberg). VIII. 89.
- Klingnau (Argovie). VII. 32*n*.
- Klosters (Grisons). VII. 94.
- Klus (La) (Soleure). VII. 25, 33.
- Köln. v. *Cologne (sur-le-Rhin et sur-la-Sprée)*.
- Konz-Saarbrücken (près Trèves). VII. 631.
- Küssnacht (Schwytz). VII. 505*n*.
- L**aacs romands (Les). VII. 280; VIII. 165, 231, 272.
- La Haye [*Haagen*]. VII. 106—108, 123*n*, 149, 152, 153, 153*n*, 184, 185*n*, 189, 189*n*, 221, 233*n*, 256 à 270*n*, 273, 277*n*, 281, 281*n*, 287, 307, 311*n*, 342—344*n*, 357*n*, 361, 411, 411*n*, 414—419, 422*n*, 430*n*, 436*n*, 448—452*n*, 455 à 458, 482*n*, 487*n*, 497, 520, 521, 532, 561, 578, 579*n*, 591, 628*n*, 662; VIII. 7*n*, 125, 125*n*, 174, 194, 205, 286.
- Laimenthal. v. *Leimenthal*.
- La Loye (Jura). VII. 384, 589, 589*n*, 652, 684, 685.
- La Naye (Limbourg belge). VII. 456*n*, 488*n*, 496*n*, 517*n*, 623*n*.
- Landegem (arrondissement de Gand; Belgique). VII. 455*n*, 457, 482*n*, 484*n*, 501*n*.
- Landeron (Neuchâtel). VII. 508, 508*n*, 513, 513*n*, 517*n*; VIII. 105, 160.
- Landskron [*Landscron*] (frontière soleuroise). VII. 499, 604, 636*n*; VIII. 9, 13, 13*n*, 37, 51, 59, 60, 102.
- Langenthal (Berne). VII. 268, 280, 388, 454.
- Langeray (près Vanchy; Ain). VII. 642.
- Langres (Haute-Marne). VII. 17*n*, 537*n*; VIII. 120.
- Languedoc. VII. 105, 340, 631; VIII. 234, 238.
- Laodieée (ancienne Phrygie). VII. 251, 276.
- Latinne (Province de Liège; Belgique). VII. 629*n*.
- Laufenbourg (Argovie). VII. 138, 208*n*, 219, 235, 339, 590; VIII. 72, 89, 89*n*.

- Lausanne. VII. 209, 249, 268 *n*, 269 *n*, 317, 317 *n*, 426, 486; VIII. 133, 168, 212.
- Lausanne (Evêché de). VII. 205, 211, 310 *n*, 315 *n*, 317, 359; VIII. 108.
- Laxembourg (Château de) (Basse-Autriche). VII. 591 *n*, 624 *n*.
- Lech (Le) (affluent du Danube; Bavière). VIII. 272 *n*.
- Lehen (District de Fribourg-en-Brisgau). VIII. 79 *n*.
- Leimenthal (*Birsigthal*; Soleure). VIII. 59.
- Leitha (La) (affluent du Danube) (Autriche). VIII. 280.
- Léman (le). VII. 10, 90, 105, 110 à 115, 120—123, 126—129, 132 à 134, 141, 143, 148, 150, 160—163, 189, 198, 200, 204, 208, 210, 220, 222, 243, 245, 247, 254, 301, 307 à 311, 314, 338, 347, 347 *n*, 389, 396, 421, 434—443, 446, 452, 462, 463, 469, 497, 531, 541, 554, 569, 637—641, 664; VIII. 112, 132, 152, 166—170, 173, 178, 182 à 186, 187, 191, 193, 198, 202 à 205, 208—235, 295.
- Lens (Pas-de-Calais). VII. 183.
- Leonsberg (Basse-Bavière). VIII. 34 *n*.
- Le Quesnoy (Nord). VII. 626 *n*, 627 *n*.
- Levantine (La). VIII. 20.
- Leyde (Hollande). VIII. 179 *n*.
- Liège (Belgique). VIII. 287.
- Liestal [*Liechstal*] (Bâle-Campagne). VIII. 80 *n*, 155, 155 *n*, 156 *n*, 307.
- Ligne (Hainaut; Belgique). VIII. 13 *n*.
- Ligurie (la). VII. 19, 150, 425, 439, 441.
- Lille (Nord). VII. 347, 348 *n*, 455 *n*, 458 *n*, 483 *n*—485 *n*; VIII. 114 *n*, 181 *n*.
- Limmat (La). VII. 41, 54, 61, 63, 70, 113, 290, 323, 396, 397, 415, 450, 617; VIII. 92, 147, 222, 236, 242.
- Linek (Nord). VII. 153.
- Lindau (Bavière). VII. 208 *n*, 212, 502; VIII. 76 *n*, 142.
- Linth (vallée de la) (Glaris). VIII. 243, 246, 250, 255.
- Linz (Haute-Autriche). VIII. 280.
- Lisbonne. VII. 152, 152 *n*, 165 *n*, 419, 419 *n*; VIII. 6.
- Livourne. VII. 352 *n*.
- Loewenberg (district d'Ilantz; Grisons). VII. 328, 328 *n*.
- Lombardie. VII. 20, 23, 24, 30, 56, 78, 84, 88, 92, 95, 100, 103, 104, 119, 138, 148, 151, 158, 176, 187 *n*, 212, 213, 238, 238 *n*, 260 *n*, 278, 280, 294, 320—324, 327, 334 à 337, 341, 345, 348—351, 361, 362, 366, 406, 437, 459, 463—466, 476, 479, 524, 539, 569, 572, 585, 586, 599, 606, 630, 634, 642, 643, 644, 651, 655, 658; VIII. 15, 20, 26, 50, 55 *n*, 63—66, 73, 83, 86, 110 *n*, 135, 152, 152 *n*, 185, 186, 242, 242 *n*, 256, 261, 267, 267 *n*, 268, 281, 283, 286 *n*.
- Londres. VII. 106, 106 *n*, 108, 153, 184, 189, 256, 260 *n*, 265, 265 *n*, 270, 343, 347, 448, 532, 576; VIII. 69, 73, 125, 182 *n*, 194, 200, 200 *n*, 205.
- Londres (abbaye de Westminster à). VII. 257 *n*.
- Londres (palais de Whitchall à). VII. 257 *n*, 263 *n*, 265 *n*; VIII. 74, 125 *n*.
- Lons-le-Sannier (Jura). VII. 564.
- Lorraine. VII. 10, 340, 340 *n*, 346, 347, 359, 361, 362, 369, 410 *n*, 485, 485 *n*, 500, 507, 538 *n*, 604, 608, 617, 627, 662; VIII. 271.

- Loye (La). v. *La Loye*.
- Lucelle [*Lützel*] (abbaye de) (Haut-Rhin). VIII. 131, 131*n*.
- Lucerne. VII. 4, 6, 8—25*n*, 27*n* à 33*n*, 35*n*—40*n*, 41*n*—46*n*, 49*n* à 51*n*, 56*n*—90*n*, 96*n*, 102*n*, 103*n* à 150, 154, 157, 157*n*, 160—174*n*, 182*n*—184*n*, 187*n*—262*n*, 264*n* à 293*n*, 295*n*—357*n*, 360*n*—368*n*, 371*n*—377*n*, 382*n*—385, 388*n* à 410*n*, 413*n*, 414*n*, 418*n*—433*n*, 436*n*—444*n*, 446*n*—448*n*, 450*n* à 516, 520—615*n*, 617*n*—636, 639*n* à 642*n*, 644—664*n*, 670, 676, 679; VIII. 4, 7*n*—23*n*, 25*n*—55*n*, 57 à 70*n*, 72, 72*n*, 76—124*n*, 126*n* à 158*n*, 161*n*—165*n*, 167—187*n*, 192, 192*n*, 201*n*—207*n*, 210*n* à 212*n*, 221*n*, 222*n*, 234*n*, 236*n* à 238*n*, 260*n*, 262—271*n*, 273*n*, 276—295.
- Lugano (ville et bailliage de) [*Lauis*]. VII. 18, 23*n*, 25*n*, 31*n*, 33, 79*n*, 82, 93, 148*n*, 262*n*, 263*n*, 282*n*, 289*n*, 301*n*, 334*n*, 335*n*, 337*n*, 350*n*, 423*n*, 426*n*, 440*n*, 449*n* à 453*n*, 458*n*, 466*n*, 475*n*, 610*n*, 615*n*, 618*n*, 635*n*, 645*n*, 660*n*, 661*n*; VIII. 19, 19*n*, 144*n*, 247*n*, 251*n*, 259*n*.
- Lure (Haute-Saône). VII. 597.
- Luxembourg. VII. 153, 184, 216, 361.
- Luxeuil (Haute-Saône). VII. 597.
- Luziensteig (Le) (Grisons). VII. 80, 91, 92, 99, 105, 207, 323, 437, 626, 644, 655, 656.
- Lyon. VII. 13, 14*n*, 27, 42—47, 58, 73, 81, 81*n*, 97, 97*n*—105, 144, 144*n*, 179, 180, 202, 242, 262, 262*n*, 274, 274*n*, 278, 283, 289, 313, 313*n*, 365, 397, 511, 616, 617*n*, 641, 642*n*; VIII. 27, 106, 113, 201*n*, 221*n*, 224, 226, 227*n*, 229, 261*n*, 307.
- Lyon (Pierre-Seize, à). VII. 52.
- Lyonnais (le). VII. 313*n*, 338, 339, 496; VIII. 189, 190, 224, 225.
- M**aastricht (Limbourg hollandais). VII. 476*n*, 483*n*, 490, 494, 516*n*, 523*n*, 589*n*; VIII. 32, 216*n*.
- Madrid. VII. 18—24, 30, 30*n*, 33, 55, 55*n*, 56*n*, 73, 74*n*, 77—95, 99, 100, 119, 139, 150, 151, 151*n*, 155, 158, 163, 167*n*, 177, 179, 184, 185, 189, 211, 213, 217, 221, 223, 239, 240, 260*n*, 271*n*, 278, 279, 279*n*, 285, 290*n*, 296*n*, 300, 300*n*, 301*n*, 307, 318—350*n*, 354 à 357, 360*n*—371*n*, 399, 416*n*, 420, 426*n*, 436*n*, 451, 453*n*—459*n*, 461, 465, 466, 466*n*, 473, 474, 479—481*n*, 486*n*, 488*n*, 490 à 493*n*, 497—505*n*, 521*n*, 522*n*, 525*n*, 527—532*n*, 535, 535*n*, 539, 539*n*, 540*n*, 543—547*n*, 550*n* à 565, 567—578, 581*n*, 582, 585, 585*n*, 586, 589—593*n*, 597*n* à 599*n*, 606, 609, 630, 642, 644 à 654*n*, 657, 658, 662*n*; VIII. 12, 15*n*—26*n*, 50, 51, 67, 71*n*—74*n*, 81—88*n*, 90, 111*n*, 115*n*, 121, 121*n*, 128*n*, 129*n*, 133, 137—141*n*, 149—151*n*, 156*n*, 239—242*n*, 247*n*, 253*n*, 263, 266*n*—268, 277, 279, 280, 287.
- Magadino (Tessin; Lac Majeur). VII. 83.
- Majeur (Lac). VII. 83.
- Malagny (Genève). VIII. 232, 232*n*.
- Malans (Grisons). VIII. 83*n*.

- Mantoue. VIII. 152 *n*, 245 *n*.
 Marly (près Metz; Lorraine). VIII. 115.
 Marnay (Haute-Saône). VII. 536.
 Maroggia (Tessin). VIII. 42 *n*.
 Marseille. VIII. 195.
 Martigny (Valais). VII. 566 *n*, 581 *n*.
 Masserano (province de Novare; Italie). VII. 410 *n*.
 Mauchen (District de Lörrach; Bade). VII. 489 *n*.
 Mauensee (district de Sursee; Lucerne). VII. 54 *n*, 69 *n*.
 Mayence. VII. 108, 152, 152 *n*, 266, 266 *n*, 421 *n*, 562 *n*, 582 *n*, 597, 600, 625, 625 *n*, 660, 660 *n*.
 Mayenfeld (Grisons). VII. 99, 104, 655 *n*.
 Mellingen (Argovie). VII. 32 *n*.
 Meersburg [*Merseburg*; *Mœrsburg*] (district de Constance). VIII. 256 *n*.
 Mesocco (Val) (Grisons). VII. 329 *n*.
 Messin (Pays). VIII. 10.
 Metz. VII. 407 *n*; VIII. 69 *n*, 70 *n*, 115, 229 *n*, 230 *n*, 242 *n*.
 Meuse (la). VII. 628.
 Meynier (bailliagede Gaillard; Haute-Savoie). VII. 110.
 Michelfelden (canton de Saint-Louis; Haut-Rhin). VII. 116.
 Milan. VII. 8, 8 *n*, 13 *n*, 18 *n*—26 *n*, 28 *n*, 30—36 *n*, 40 *n*, 46 *n*, 48 *n* à 51 *n*, 56 *n*, 64 *n*, 73 *n*—80 *n*, 83 *n* à 103 *n*, 107 *n*, 109 *n*, 119, 119 *n*, 131, 131 *n*, 135 *n*, 136 *n*, 139 *n*, 140 *n*, 147 *n*, 148 *n*, 160, 165 *n*, 169, 172 *n*, 182, 182 *n*, 185 *n*, 187, 188, 188 *n*, 195 *n*, 197 *n*, 211 *n*, 212, 212 *n*, 238—241 *n*, 262 *n*, 266 *n*, 272—274 *n*, 278, 278 *n*, 282, 282 *n*, 289, 289 *n*, 290 *n*, 297 *n*, 300—302 *n*, 307 *n*, 312 *n*, 316, 320, 322 *n* à 335 *n*, 342 *n*—352 *n*, 355 *n*, 356 *n*, 361, 366 *n*, 367 *n*, 370 *n*, 397 *n*, 400, 410 *n*—413, 417 *n*, 423 *n*, 433 *n*, 436 *n*—440 *n*, 443, 449 *n*—451 *n*, 455 *n*, 458 *n*—466 *n*, 471 *n*, 475 *n*, 479, 479 *n*, 480, 480 *n*, 486 *n*, 491 à 494 *n*, 499, 501 *n*—503 *n*, 507 *n*, 522 *n*, 526, 526 *n*, 529, 533 *n* à 546 *n*, 553 *n*, 555 *n*—569 *n*, 572, 572 *n*, 576 *n*—586 *n*, 590—606 *n*, 615 *n*, 618 *n*, 623, 626, 630 *n*, 633 *n* à 635 *n*, 643 *n*—659 *n*, 663 *n*, 664 *n*; VIII. 10 *n*, 11 *n*, 12, 16 *n*, 18 *n* à 22 *n*, 25 *n*—28, 31 *n*, 42 *n*—45 *n*, 50—55 *n*, 59 *n*, 68 *n*, 71 *n*—78 *n*, 81 *n*—86 *n*, 90 *n*, 93 *n*, 94 *n*, 99 *n*, 111—116 *n*, 118 *n*, 121 *n*, 128 *n*, 129 *n*, 133 *n*, 134 *n*, 137 *n*—145 *n*, 149 *n*—152 *n*, 190 *n*, 221 *n*, 238 *n*, 242 *n*, 244 *n*, 247 *n*, 249 *n*, 253 *n*, 259—263 *n*, 266—269 *n*, 277 *n* à 279 *n*, 282 *n*, 284, 286, 286 *n*.
 Milanais (le). VII. 10, 53, 78 *n*, 104 *n*, 241, 345, 353, 366 *n*, 412, 459 *n*, 476 *n*, 531; VIII. 77.
 Mirabello (district de Pavie; Italie). VII. 634 *n*.
 Misolcine. v. *Mesocco* (Val).
 Mittelland bernois (Le). VII. 59, 147, 183, 209, 215, 220, 249, 255, 263, 268, 274, 280, 314, 321, 326, 338, 347, 351—353, 361, 362, 365, 385 à 393, 396, 402—409, 414, 425, 430, 440, 444, 448, 470, 472, 475 à 477, 482, 512, 515, 517, 525 à 527, 531, 534, 537, 541, 553, 568, 573, 596, 607, 611, 631, 637, 640; VIII. 8, 19, 28—30, 92, 109, 111, 113, 114, 132, 133, 163, 164, 168, 175, 178, 180, 183, 186, 201, 233, 239, 273—276.
 Moëns (Ain). VIII. 187—192, 220, 229.

- Molsheim (Bas-Rhin). VII. 258 *n*.
- Monastère (Val) [*Münsterthal*] (Grisons). VII. 89 *n*, 96 *n*, 98 *n*, 99.
- Moncalieri (district de Turin). VII. 602 *n*.
- Monçon (Province de Iluesca; Espagne). VII. 99, 100, 288.
- Montbard (Côte-d'Or). VIII. 271 *n*.
- Montbéliard (Doubs). VII. 186, 535, 605, 625; VIII. 26, 38, 40, 63 *n*, 117 *n*, 131, 152, 153 *n*.
- Montélimar (Drôme). VII. 262.
- Montereau (Seine-et-Marne). VIII. 277 *n*, 278 *n*.
- Montferrat (Lc). VIII. 152 *n*.
- Monthey (Valais). VII. 539 *n*.
- Morat (Fribourg). VII. 157, 512, 512 *n*, 516 *n*.
- Morat (bailliage de). VII. 425.
- Morat (Lac de). VII. 249, 249 *n*.
- Morbegno (Valtelline). VII. 647.
- Moret (Seine-et-Marne). VIII. 117 *n*.
- Morges (Vaud). VII. 210, 249, 516; VIII. 168, 236 *n*.
- Morteau (Doubs). VII. 185 *n*.
- Mouchy-le-Châtel (Oise). VIII. 274 *n*.
- Moudon (Vaud). VII. 135, 143.
- Moutier-Grandval (Jura bernois). VII. 385, 390—395 *n*, 401—406, 408, 409, 409 *n*, 420, 423, 531, 548, 679.
- Moutier (Val) (Jura bernois). VII. 392 *n*.
- Münchweiler (district de Bergzabern; Bavière). VII. 624 *n*.
- Mulhouse. VII. 11, 173 *n*, 182 *n*, 203, 406, 402, 451 *n*, 456, 457 *n*, 501 *n*, 508 *n*, 570, 570 *n*, 600, 600 *n*, 604, 604 *n*, 607—612, 614, 617, 617 *n*, 625; VIII. 7 *n*, 36 *n*, 39 *n*, 61, 61 *n*, 95 *n*, 112, 112 *n*, 117 *n*, 126, 155—158, 179, 179 *n*, 182 *n*, 277 *n*, 283 *n*, 284 *n*, 292 *n*.
- Munich. VII. 75, 152, 154, 413 *n*, 524 *n*, 611 *n*, 615 *n*, 623, 626, 628 *n*, 633 *n*, 655, 655 *n*; VIII. 6, 14, 14 *n*, 15 *n*, 24 *n*, 30 *n*, 31 *n*, 83 *n*, 87 *n*, 91, 91 *n*—92 *n*, 97 *n*, 266, 272 *n*, 292 *n*.
- Münster (Westphalie). VII. 151 *n* à 153, 186 *n*, 419 *n*, 525, 582, 630, 662; VIII. 6, 22, 26, 33, 70, 131, 292.
- Münsterthal. v. *Monastère (Val)*.
- Murg (district de Waldshut; Bade). VIII. 89 *n*.
- Muri (Argovie). VII. 32 *n*, 139, 468, 469 *n*, 481; VIII. 245.
- Muttensz (Bâle-Campagne). VIII. 80 *n*.
- Mythen (Les) (Schwytz). VIII. 21, 53.
- N**aarden (Hollande septentrionale). VII. 520.
- Nancy. VII. 341 *n*, 361, 362, 369, 437 *n*, 456 *n*, 478 *n*, 499 *n*—504 *n*, 505 *n*, 506 *n*, 507 *n*, 517 *n*, 518 *n*, 521 *n*, 614 *n*; VIII. 113 *n*.
- Nantua (Ain). VII. 35.
- Naples. VII. 82—87 *n*, 90 *n*, 165 *n*, 212, 239, 332, 350, 350 *n*, 459.
- Napolitain (Lc). VII. 86.
- Nauders (district de Landeck; Tyrol). VII. 103 *n*.
- Navarre. VII. 260 *n*.
- Naviglio Grande (Lc) (Lombardie). VII. 335, 626; VIII. 84, 269.
- Naye. v. *La Naye*.
- Nenbourg (Palatinat bavarois). VII. 152, 152 *n*.
- Neuchâtel. VII. 10, 55, 65, 72, 114, 161, 184—190 *n*, 198, 198 *n*, 204,

- 228, 228 *n*, 231 *n*, 262 *n*. 283, 338, 338 *n*, 341, 346 *n*, 357—359 *n*, 387, 396, 396 *n*, 456, 485, 495, 495 *n*, 503 *n*, 508—518, 526, 577, 577 *n*, 580, 587, 587 *n*, 596, 596 *n*, 611 *n*, 651 *n*, 665, 674; VIII. 7, 11, 29, 29 *n*, 49, 49 *n*, 98, 102, 113, 126, 131, 157, 157 *n*, 160—167, 179 *n*, 182 *n*, 221 *n*, 239, 247, 247 *n*, 272, 296.
- Neuchâtel (comté de). VII. 214, 358 *n*, 359 *n*, 387 *n*.
- Neuchâtel (Lac de). VII. 274, 358, 358 *n*; VIII. 49, 49 *n*.
- Neuenbourg (district de Lörrach; Bade). VII. 621; VIII. 55, 63, 64.
- Neufchâteau (Vosges). VII. 622 *n*.
- Neuss (Province du Rhin). VII. 406, 407, 407 *n*, 411, 411 *n*, 416 *n*, 418 *n*.
- Neustadt (Wiener-) (Basse-Autriche). VIII. 70 *n*.
- Neuveville (La) (Berne). VII. 512 à 517 *n*; VIII. 7, 7 *n*, 13 *n*, 37 *n*, 299.
- Nice. VII. 220, 263.
- Nidwald. v. *Unterwalden*.
- Niederhagenthal (Haut-Rhin). VIII. 4, 34 *n*, 38 *n*.
- Niedermühle (district de Waldshut). VIII. 79 *n*, 80 *n*.
- Nimègue (Hollande). VII. 412, 448, 453, 662; VIII. 14, 24, 26, 48, 48 *n*, 84, 90, 91, 92 *n*, 97 *n*, 114 à 117, 121, 124—130, 137, 282, 291, 292, 296.
- Ninove (Flandre orientale, Belgique). VIII. 18 *n*, 37 *n*, 101 *n*, 176 *n*.
- Notre-Dame-des-Ermites. v. *Ein-siedeln*.
- Novarais (le). VII. 479.
- Novare (Italie). VII. 119, 223.
- Nuys. v. *Neuss*.
- Nyon (Vaud). VIII. 175, 175 *n*.
- O**ber-Buchsiten (Soleure). VII. 466 *n*, 467 *n*, 470 *n*, 475 *n*, 482 *n*, 496 *n*, 504 *n*, 528 *n*, 554 *n*, 556 *n*, 684.
- Obersaxen [*Sorsasso*] (Grisons). VIII. 82 *n*, 140 *n*.
- Obwald. v. *Unterwalden*.
- Odenwald (l') (Hesse et Bade). VII. 109.
- Oehningen (district de Constance). VIII. 281, 286, 286 *n*, 290.
- Offenbourg (Bade). VII. 584; VIII. 63, 92.
- Olten (Soleure). VII. 280, 388; VIII. 292 *n*, 312.
- Orange (principauté d'). VII. 258.
- Orchamps (Jura). VII. 383, 575 *n*, 684.
- Orléans. VII. 98 *n*.
- Ornans (Doubs). VII. 185 *n*, 575, 581 *n*, 583 *n*, 584, 587 *n*.
- Ornex (Ain). VIII. 198, 207.
- Osnabrück (Hanovre). VIII. 6.
- Ouchy (Vaud). VII. 339.
- P**alatinat (Le). VII. 530, 584; VIII. 10, 262.
- Paris. VII. 4—19, 21 *n*, 24—28, 30 *n*, 33—36 *n*, 39 *n*—46 *n*, 48—78 *n*, 81 *n*, 84 *n*, 89, 92, 92 *n*, 95—102 *n*, 104 à 110 *n*, 113 *n*, 116 *n*—123 *n*, 127 à 129, 132, 133, 136—138 *n*, 143 *n* à 146 *n*, 149—150 *n*, 153—156, 159—164, 169, 170, 173—200, 204, 205—208 *n*, 213—239 *n*, 242 *n*,

- 213 *n*, 246 *n*, 251, 251 *n*, 252, 256 à 266 *n*, 269 *n*—273 *n*, 276—278 *n*, 281—285 *n*, 288 *n*, 290, 290 *n*, 295 *n*, 299 *n*—305 *n*, 307, 308 *n*—314 *n*, 318—326 *n*, 331 *n*, 334, 337, 339 à 347 *n*, 351 *n*, 352 *n*, 356—358, 362 à 377, 385—389 *n*, 392—394 *n*, 397—412, 414—416, 419—421 *n*, 427 *n*, 430, 430 *n*, 432—441, 444 *n*, 446—450, 453—455, 462, 466, 471—483, 491 *n*—499 *n*, 503—521, 523—526, 530, 534, 535, 542, 547—553, 564, 564 *n*, 567, 571 à 577 *n*, 582 *n*, 586 *n*—590, 598 à 600 *n*, 604 *n*—611, 615 *n*—627, 631, 632 *n*, 635 *n*, 636, 640—645, 650 *n*, 652, 659—665, 669, 670, 674, 680, 688; VIII. 6—11 *n*, 18, 23, 26, 27, 31 *n*, 32 *n*, 37—39, 40, 43 *n*, 48, 52, 56, 61, 65, 68—71, 79 *n*, 83 *n*, 89—94, 97, 100—101 *n*, 107—115, 119—126, 131 *n*—133 *n*, 136, 144, 147, 149, 149 *n*, 153, 153 *n*, 157 *n*—194, 202—221, 224 à 226, 229—237, 241—243, 249, 249 *n*, 256, 261, 264, 265 *n*, 270 à 274, 282—288 *n*, 292, 294, 296, 299.
- Paris (Notre-Dame de). VII. 7, 13, 140.
- Paris (La Bastille, à). VII. 17, 17 *n*, 263 *n*.
- Paris (le Pont-Neuf, à). VII. 453.
- Paris (quartier de Vaugirard, à). VII. 335.
- Paris (Place de Grève, à). VII. 262 *n*.
- Partens (Val de). v. *Prattigan*.
- Payerne (Vaud). VII. 512; VIII. 224, 230, 230 *n*, 231 *n*.
- Pays-Bas espagnols (Les). VII. 82—88, 106, 118 *n*, 119, 144, 151, 155, 164, 173, 175, 178, 182, 183, 212, 214, 217, 222, 289, 322, 342, 345, 348 *n*, 350, 357 *n*, 360, 370, 428, 452, 466, 473, 479, 504, 520, 536 *n*, 563, 567, 572, 574, 586, 609 *n*, 615, 630 *n*; VIII. 22, 58 *n*, 262, 278.
- Peccais (Gard). VII. 314, 337, 340; VIII. 272.
- Péninsule ibérique (La). VII. 93.
- Péronne (Somme). VIII. 274 *n*.
- Pesmes (Haute-Saône). VII. 536.
- Pfeffers (Saint-Gall). VIII. 30 *n*, 83 *n*.
- Phalsbourg (Meurthe). VIII. 117 *n*.
- Philippsbourg (district de Carlsruhe). VII. 529, 530, 530 *n*, 584; VIII. 30, 31 *n*, 32, 47, 258 *n*, 287, 287 *n*.
- Philippeville (province de Namur). VIII. 121 *n*, 129 *n*.
- Picardie. VII. 490.
- Piémont. VII. 11, 13, 117, 119, 126, 129, 130, 145, 146, 148, 150, 205, 227, 246, 248, 265, 300, 305, 308, 314, 349, 389, 412, 435, 437, 441, 444, 509, 640, 652; VIII. 10, 103, 108, 166—169, 171—178, 181 à 188, 192, 221, 222, 227, 248, 252, 254.
- Pierre-Encise [*Pierre-Seize*]. v. *Lyon*.
- Pignerol. VII. 12, 303, 303 *n*, 360, 596 *n*.
- Pilate (Le) (Lucerne). VII. 20, 73, 89, 476; VIII. 254, 265.
- Pise. VII. 30, 30 *n*.
- Plessur (La) (Grisons). VII. 79, 80, 92, 96, 98, 101, 103, 323, 643, 645, 650, 651, 658; VIII. 136, 141.
- Pô (Le). VII. 83.
- Poitiers. VII. 42.
- Poitou. VIII. 237.
- Poligny (Jura). VII. 565, 567, 604.
- Pologne. VII. 278, 460, 509; VIII. 279.

- Pontarlier (Doubs). VII. 187 *n*, 219, 283, 349, 413, 558, 558 *n*, 563 *n*, 574 *n*, 581 *n*, 584, 665, 685, 688.
- Pont-de-Beauvoisin (Isère). VII. 314.
- Pont-de-Grezin. VIII. 178. (v. aussi *Grezin*.)
- Pont-du-Rhin (près Mayenfeld; Grisons). VII. 99 *n*, 104, 323.
- Pont-de-Roide (Doubs). VII. 549.
- Pont-Sainte-Maxence (Oise). VII. 482 *n*—484 *n*.
- Porrentruy (Berne). VII. 10 *n*, 13 *n*, 44 *n*, 106 *n*, 118 *n*, 341, 385, 390, 390 *n*, 393, 401—409 *n*, 420, 420 *n*, 437 *n*, 488, 496, 500 *n*, 501, 520, 528, 532, 532 *n*, 535 *n*, 548—551, 556, 574, 581—583, 601, 603, 612, 617—625 *n*, 636—638, 665, 680, 682; VIII. 26, 33, 33 *n*, 36 *n*—40, 43 *n*, 57, 58 *n*, 61, 61 *n*, 65 *n*, 96 *n*, 100, 100 *n*, 101 *n*, 109, 126, 131, 131 *n*, 143, 147, 157, 222.
- Porrentruy (château de). VIII. 38.
- Port-Royal (près Chevreuse; Seine-et-Oise). VII. 516 *n*, 518 *n*.
- Portugal. VII. 15, 19, 22, 23, 23 *n*, 77, 78, 78 *n*, 83, 107, 152 *n*, 153, 158, 163, 357 *n*, 421 *n*; VIII. 200 *n*.
- Poschiavo [*Puschlav*] (Grisons). VII. 651 *n*, 652 *n*; VIII. 81 *n*.
- Potsdam (Brandebourg). VIII. 237 *n*.
- Praettigau [*Val de Partens*] (Grisons). VII. 653; VIII. 142.
- Prangins (Vaud). VII. 433.
- Pregny (Genève). VIII. 129.
- Provence. VII. 61, 83, 337, 339, 340, 395; VIII. 148, 276.
- Puschlav. v. *Poschiavo*.
- Pyrénées. VII. 15, 19, 78, 93, 96, 539; VIII. 293.
- Quatre-Cantons (Lac des). VII. 239, 253, 477; VIII. 73.
- Quesnoy (le). v. *Le Quesnoy*.
- Quiévrain (Hainaut belge). VIII. 22 *n*.
- Radolfzell (District de Constance). VIII. 65, 65 *n*, 91, 152, 153 *n*.
- Räzüns (Grisons). VII. 327, 642, 653, 653 *n*, 656; VIII. 81, 82 *n*, 135, 140 *n*—142 *n*.
- Ragatz (Saint-Gall). VII. 656 *n*.
- Rambervillers (Vosges). VIII. 153 *n*.
- Raon-l'Etape (Vosges). VII. 384, 497 *n*, 682.
- Rapallo (province de Gênes). VIII. 282.
- Rapperswyl (Saint-Gall). VII. 32 *n*, 74, 74 *n*, 76; VIII. 144 *n*, 146.
- Ratisbonne [*Regensburg*]. VII. 11 *n*, 106 *n*, 153, 182 *n*, 186 *n*, 192 *n*, 198 *n*, 216, 235, 237 *n*, 257 *n*, 341 *n*, 391 *n*, 404, 408 *n*, 502 *n*, 530 *n*, 533, 535 *n*, 536, 536 *n*, 554, 585 *n*, 597, 624 *n*, 636 *n*, 658 *n*, 664 *n*, 681; VIII. 6, 6 *n*, 7 *n*, 15, 15 *n*, 22 *n*, 24, 24 *n*, 55 *n*, 71—76, 76 *n*, 83 *n*, 84 *n*, 115, 129, 131, 136 *n*, 287, 289, 291, 292 *n*, 295.
- Ravensburg (Wurtemberg). VII. 21 *n*.
- Regensburg. v. *Ratisbonne*.
- Reichenau (Grisons). VII. 6, 672.
- Reichenau (Ile de) (Lac de Constance). VIII. 135, 146, 146 *n*, 147.
- Reuss (la) (Lucerne). VII. 41, 251, 289, 352, 398; VIII. 136, 254.
- Rheinau (Bas-Rhin). VIII. 62.
- Rheinfelden (Argovie). VII. 104, 138, 197 *n*, 204, 208, 208 *n*, 219,

- 235, 300, 320, 339, 346*n*, 369, 489*n*, 505, 520, 531, 532, 540*n*, 582, 584, 584*n*, 590, 597, 601, 603, 620—622, 625; VIII. 31, 33, 41, 44—47, 55, 57, 63, 63*n*—68, 71, 72, 76, 78, 80, 85—90, 94 à 97, 116, 116*n*—121, 142, 155, 256.
- Rheinfelden (Pont de). VIII. 78.
- Rheinthal (le) (Saint-Gall). VIII. 12, 85*n*.
- Rhétie. VII. 4, 7, 20, 30, 55, 73, 79, 80, 87, 90—93, 95—105, 214, 215, 230*n*, 248*n*, 265, 265*n*, 281, 281*n*, 288*n*, 318—329*n*, 352, 374, 382, 387, 406, 410—412, 426, 437, 451, 452, 622, 626, 642—646, 651 à 657; VIII. 3, 22, 45, 78, 83, 95, 108, 136—139, 151, 152, 160, 266, 270.
- Rhéties (Les deux). VII. 92, 324, 330, 644, 658.
- Rhin (le). VII. 8, 10, 10*n*, 30*n*, 90 à 92, 98, 101, 105—108, 135, 138 à 140, 170, 195, 197—198*n*, 201, 204, 207, 208, 208*n*, 212, 218 à 224, 236, 244, 278, 278*n*, 282, 322—331, 356, 359, 408—417, 448—451, 455, 460, 462, 463, 468*n*, 469, 479, 488, 490, 494, 502, 502*n*, 503*n*, 507, 523, 529, 539, 572, 575, 578, 592, 595, 600 à 610, 613, 615, 615*n*, 625—627, 633, 633*n*, 636, 637, 644, 645, 652, 655*n*, 657; VIII. 5, 6, 9, 15, 24, 30—34, 39, 40, 46, 47, 51, 52, 55, 56, 60—66, 70, 71, 76, 79 à 81, 86—91, 93, 102, 116, 120, 122, 130, 131, 135, 137, 144, 147, 152, 154, 155, 189, 190*n*, 242, 256, 260, 270, 287*n*, 288, 295.
- Rhin (le Bas-). VIII. 597.
- Rhin (le Haut-). VII. 136, 621*n*.
- Rhône (le). VII. 46, 97; VIII. 125, 126, 133, 152, 189, 190*n*, 242.
- Rhône (Pont du). v. *Genève*.
- Rhône (Vallée du). v. *Valais*.
- Ribeauvillé [*Rappoltsweiler*] (Haute-Alsace). VII. 500, 500*n*, 639.
- Riedlingen (district de Lörrach). VII. 582*n*.
- Riehen (Bâle-Campagne). VIII. 78, 79.
- Riviera di Ponente (Gênes). VIII. 278.
- Rivoli (Piémont). VII. 218*n*, 233*n*, 238*n*, 244*n*, 248*n*, 311*n*, 638*n*, 639*n*.
- Rixheim (Haut-Rhin). VIII. 4, 35*n*, 36*n*, 38*n*, 299.
- Rochefort-sur-Nenon (Jura). VII. 186.
- Rockenaeker. v. *Roggenacker*.
- Roeroi (Ardennes). VII. 183.
- Roggenacker (maison de plaisance, près Niederwil; Soleure). VIII. 264*n*, 265*n*, 288*n*—294*n*, 310, 312*n*.
- Rolle (Vaud). VII. 249; VIII. 227.
- Romainmôtier (Vaud). VII. 157, 514*n*.
- Rome. VII. 30, 30*n*, 75*n*—77*n*, 80, 104*n*, 113, 119, 142*n*, 190*n*, 205*n*, 217, 220, 227*n*, 243, 247, 252 à 255*n*, 259*n*, 267*n*, 276*n*, 279*n*, 300, 301*n*, 307—309*n*, 324*n*, 408, 409, 644—647*n*; VIII. 35*n*, 84*n*, 85*n*, 101*n*—104*n*, 107, 107*n*, 108*n*, 137—140*n*, 145*n*, 175*n*, 192, 195, 207, 213, 250*n*, 280, 280*n*.
- Rome (le Palais Farnèse à). VII. 75.
- Romont (ville et comté de). VII. 200, 243, 249, 280, 298, 315, 389; VIII. 103, 254.
- Rorschach (Saint-Gall). VIII. 66, 76.
- Rosenberg (Saint-Gall). VII. 257*n*.

- Rothenthurm (Schwytz). VIII. 283*n*.
 Rottweil (Wurtemberg). VII. 7, 9;
 VIII. 179, 179*n*, 182*n*.
 Roubaix (Nord). VIII. 223*n*.
 Rouffach (Haut-Rhin). VII. 392.
 Roussillon (le). VII. 414, 429, 632*n*;
 VIII. 238.
 Ruelisheim [*Rülisheim*] (Haut-Rhin).
 VIII. 58*n*, 61*n*.
 Russin (Genève). VIII. 187, 189,
 191, 225.
 Rütli (le) (Uri). VII. 606, 606*n*, 622,
 623, 628—631, 642, 662.
- S**aarbrücken (district de Trèves).
 VII. 411*n*.
 Saconnex (le Grand-) (Genève). VIII.
 189.
 Saeckingen (district de Waldshut).
 VII. 138, 208*n*, 219, 235, 339,
 590; VIII. 72, 80.
 Sainte-Anne (fort de), près de
 Salins (Jura). VII. 580, 581*n*, 584*n*,
 586*n*, 597.
 Saint-Aubin (Fribourg). VIII. 108*n*.
 Saint-Claude (Jura). VII. 540.
 Saint-Cloud (Seine-et-Oise). VIII.
 233*n*, 264*n*.
 Saint-Denis, près Mons (Belgique).
 VII. 597*n*.
 Saint-Dié (Vosges). VII. 383, 412*n*,
 488*n*, 497*n*, 501*n*, 520*n*, 650*n*,
 682.
 Saint-Gall. VII. 13, 14*n*, 45, 54*n*,
 74, 140*n*, 169*n*, 203—204*n*, 216,
 216*n*, 273*n*, 274*n*, 282*n*, 291*n*,
 332, 373*n*, 399, 403, 406, 451*n*,
 485, 495, 500, 505, 530*n*, 581,
 616, 617*n*, 630*n*, 655, 655*n*, 663*n*,
 664, 664*n*; VIII. 7*n*, 11, 45*n*, 57,
 76, 126, 142*n*, 143*n*, 145*n*, 179,
 179*n*, 182*n*, 260*n*, 261, 261*n*,
 267*n*, 293.
 Saint-Gall (Abbaye de). VII. 59*n*,
 169*n*; VIII. 27, 179, 179*n*, 182*n*.
 Saint-Georges (abbaye de), près
 de Rouen (Saint-Martin-de-Boscher-
 ville) (Seine-Inférieure). VIII. 161*n*.
 Saint-Germain-en-Laye. VII. 4
 à 6, 13*n*, 27*n*, 35*n*, 46*n*, 47*n*,
 51*n*, 52*n*, 59*n*—63*n*, 66*n*, 72*n*,
 98*n*, 101*n*—105*n*, 117*n*—120*n*,
 127*n*—129*n*, 148*n*—159*n*, 161*n*,
 171*n*, 173*n*, 179*n*—181*n*, 188*n* à
 196*n*, 202*n*, 205*n*, 206*n*, 216,
 216*n*, 218, 218*n*, 221*n*—231*n*,
 240*n*, 243*n*, 260*n*—267*n*, 273*n* à
 277*n*, 282*n*, 283*n*, 286*n*—307*n*,
 317*n*, 320*n*, 323*n*—326*n*, 330*n* à
 344*n*, 349*n*, 356*n*, 357*n*, 360*n* à
 373*n*, 382—384, 386*n*, 391*n*, 398*n*,
 399*n*, 402*n*—404*n*, 407*n*, 408*n*,
 411*n*, 415*n*—420*n*, 429*n*—437*n*,
 444*n*—447*n*, 453*n*—487*n*, 511*n*
 à 522*n*, 527*n*—534*n*, 537*n*—558*n*,
 564*n*—572*n*, 577*n*—591*n*, 602*n*
 à 607*n*, 610*n*—627*n*, 632*n*, 635*n*
 à 640*n*, 650*n*, 659*n*—664*n*, 672 à
 678, 682—687; VIII. 4—9*n*, 14*n*,
 27*n*—30*n*, 38*n*—43*n*, 64*n*—69*n*.
 74*n*—81*n*, 88*n*—102*n*, 107*n*, 110*n*
 à 131*n*, 137*n*, 144*n*—148*n*, 150*n*.
 159*n*, 160*n*—163*n*, 176*n*—199*n*,
 203—228*n*, 240*n*—248*n*, 256*n*,
 257*n*, 264*n*, 272*n*, 277*n*, 293*n*,
 299, 301—306.
 Saint-Gervais. v. Genève.
 Saint-Gingolph (Valais). VII. 310.
 Saint-Hippolyte (Doubs). VII. 480,
 520, 531, 532, 540, 549, 560, 574.
 Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).
 VII. 183*n*, 615.

- Saint-Julien-en-Genevois (Hante-Savoie). VII. 110, 112, 307, 309 à 311*n*, 636—640.
- Saint-Léonard-de-Corbigny (abbaye de) (Nièvre). VII. 419.
- Sainte-Marie-aux-Mines [*Märkirch*] (Haut-Rhin). VII. 501*n*.
- Saint-Maurice (Pont de) (Valais). VIII. 133, 238, 239, 255.
- Sainte-Menehould (Marne). VII. 476*n*.
- Saint-Omer (Pas-de-Calais). VII. 153.
- Saint-Pierre-des-Préaux (abbaye de) (Eure). VII. 419.
- Saint-Urbain [*Sankt Urban*] (près Willisau; Lucerne). VIII. 150, 150*n*, 307.
- Saint-Ursanne (Jura bernois). VIII. 37*n*.
- Salesches (Nord). VII. 623, 626*n*, 627*n*.
- Salève (le) (Haute-Savoie). VII. 112 à 116, 133, 141, 163, 200, 220, 246, 249, 436, 640; VIII. 166, 167—171, 183, 187, 189, 196, 199, 202, 204, 211, 215, 224, 227, 231.
- Salins (Jura). VII. 149, 159, 161, 165, 169, 173, 178, 179, 184—193, 198, 213, 273, 337, 338*n*, 340 à 343, 349, 350, 356—360*n*, 536, 539, 551, 558, 568, 575—577, 580 à 581*n*, 586, 592, 595; VIII. 29, 30, 114, 167, 179.
- Saint-André-de-Salins (fort) (Jura). VII. 597.
- Saluces [*Saluzzo*] (province de Coni). VII. 149*n*.
- Salzgan (Val Moutier; Evêché de Bâle). VII. 404.
- Santhia (Province de Novare; Italie). VII. 412.
- Saône (La). VII. 498, 535, 536, 544, 547, 557, 561, 573.
- Sardaigne (La). VII. 180.
- Sargans (Saint-Gall). VII. 99; VIII. 239, 245.
- Sarine (La) (Fribourg). VII. 41, 75, 134, 190, 191, 249, 254, 268, 280, 298, 308, 315, 316, 335, 352, 364, 369, 388, 406, 426, 641; VIII. 10, 21, 103, 104, 148, 254, 263, 268, 270, 294.
- Sarnen (Unterwalden-le-Haut). VII. 31, 77, 254*n*, 399, 441*n*—443*n*, 502, 594, 630; VIII. 27, 38*n*, 149*n*, 150*n*, 264*n*, 269*n*, 270*n*, 271*n*, 277*n*, 278*n*.
- Sarre (la). VIII. 58*n*.
- Saverne (Bas-Rhin). VII. 605*n*, 633.
- Savoie. VII. 35, 111, 111*n*, 112, 112*n*, 122, 133, 138, 140*n*, 144*n*, 145*n*, 172, 232, 263, 265, 288, 301, 313*n*—316, 331*n*, 350, 438, 446, 457*n*, 477, 492, 508, 516, 557, 611*n*, 617, 628, 636, 640, 641; VIII. 110*n*, 112, 168, 169, 172, 182, 186, 192, 209, 221*n*, 224, 233, 245, 252.
- Savone (Gênes). VII. 410; VIII. 282.
- Sax (bailliage de) (Saint-Gall). VII. 34.
- Saxe (la). VII. 152*n*.
- Seeaux (Seine). VII. 339*n*, 364*n*.
- Schaffhouse. VII. 6, 27*n*, 29, 53, 89*n*, 115*n*, 129*n*, 132, 138, 163, 208, 216, 216*n*, 221*n*, 269*n*, 281, 291*n*, 299*n*, 304*n*, 305*n*, 371*n*, 394*n*, 402, 437*n*, 438, 442, 443, 454, 485, 495, 507, 530, 530*n*, 566*n*, 568, 579, 592, 627, 663*n*; VIII. 9, 9*n*, 23, 34, 57, 64, 80*n*, 91, 125*n*, 144*n*, 155, 236, 236*n*, 257, 258*n*, 260*n*.
- Schleins (Grisons). VII. 328.

- Schliengen (district de Lörrach; Bade). VIII. 37, 39, 39 *n*.
- Schwarzenbourg (bailliage de) (Berne). VII. 388.
- Schwytz. VII. 6, 25, 32, 32 *n*, 40, 40 *n*, 54, 58 *n*, 61, 64 *n*, 72 *n*, 77, 165, 230, 250 *n*, 251, 254 *n*, 267 *n*, 283 *n*, 286 *n*, 296 *n*—301 *n*, 333 *n*, 344, 365, 367 *n*, 371 *n*, 375 *n*, 384, 386, 399, 400, 403 *n*, 432 *n*, 502, 529 *n*, 589 *n*, 593 *n*—599, 602, 602 *n*, 603 *n*, 611—615, 628, 628 *n*, 631 *n*, 634, 636, 638, 645 *n*, 662; VIII. 11, 12, 18, 18 *n*, 21—25, 27, 34, 40, 50 à 54 *n*, 57, 60, 61, 61 *n*, 87, 96, 99, 100 *n*, 124, 128, 143 *n*, 144 *n*, 150, 150 *n*, 239, 245, 246, 250 *n*, 251, 251 *n*, 258 *n*, 264 *n*—268, 270 *n*, 271 *n*, 276 *n*, 277 *n*, 287 *n*, 292 *n*, 296.
- Sélestat [*Schlestadt*] (Bas-Rhin). VII. 501, 605, 633; VIII. 41, 54, 117 *n*, 157.
- Seneffe (Hainaut belge). VII. 597, 597 *n*, 654 *n*.
- Senlis (Oise). VII. 467 *n*.
- Seyssel (Ain). VII. 313; VIII. 272.
- Sicile. VII. 332, 350 *n*, 653, 658; VIII. 82.
- Siebenborn (district de Trèves). VII. 467 *n*.
- Sierck (arrondissement de Thionville). VII. 473 *n*.
- Simplon (le). VII. 90, 314, 314 *n*, 480; VIII. 134.
- Sinzheim (Bade). VII. 597, 597 *n*.
- Sion (Valais). VII. 22 *n*, 36 *n*, 396, 434 *n*, 477, 581; VIII. 134, 135 *n*, 239 *n*, 251 *n*, 274, 277 *n*, 292 *n*.
- Soissons (Aisne). VIII. 113 *n*.
- Soleure. VII. 3—12 *n*, 14 *n*, 15—85 *n*, 88—93 *n*, 96 *n*, 97, 97 *n*, 100 *n* à 109 *n*, 112 *n*—114 *n*, 117—119 *n*, 124 *n*—132 *n*, 135—140 *n*, 144 *n*, 147 *n*—151 *n*, 154 *n*—175, 178 à 184 *n*, 187—201, 203 *n*—237 *n*, 240 *n* à 243 *n*, 249 *n*, 251 *n*, 256—291 *n*, 293 *n*—307 *n*, 311—313 *n*, 316 *n*, 317 *n*, 320 *n*, 321, 325 *n*—328, 331 à 333 *n*, 336—344 *n*, 345—362 *n*, 363 à 376 *n*, 382—406, 411 *n*—458 *n*, 462—507 *n*, 510—550 *n*, 553 *n* à 616 *n*, 618—642, 646 *n*—660 *n*, 663 à 665 *n*, 669—681, 684—688; VIII. 5—22 *n*, 23—44 *n*, 47 *n*—84 *n*, 87 *n* à 107 *n*, 110 *n*—135 *n*, 141—166 *n*, 170—178, 181—198 *n*, 201 *n*—207 *n*, 213, 213 *n*, 221 *n*—224, 230 *n*, 231 *n*, 234 *n*—256 *n*, 258 *n*—289 *n*, 292 à 295, 299, 302, 304, 307—309, 312.
- Soleure (Eglise collégiale de Saint-Ours et Saint-Victor à). VIII. 293.
- Soleure (Le couvent des Cordeliers [*Kloster*] à). VII. 34, 37, 50, 62, 69, 169, 220, 267, 273, 295, 363, 375, 376, 423, 440, 580, 610, 635, 637, 678; VIII. 5, 7, 12, 27, 47, 80, 91, 93, 98, 99, 166, 281, 281 *n*, 285, 293, 294, 295.
- Sondrio (Valteline). VII. 329, 647, 648; VIII. 139.
- Sopra Silva. v. *Unterwalden-le-Haut*.
- Sorsasso. v. *Obersaxen*.
- Souabe. VII. 84, 88, 95, 100, 176, 202, 320, 326, 330, 489, 628, 641, 642, 644. 658; VIII. 14 *n*, 39, 143, 256, 261, 270.
- Souabe (Haute-). VII. 136, 254.
- Souabe (Cercle de). VIII. 256 *n*.
- Spandau (Brandebourg). VII. 422, 453.
- Spiez (Berne). VII. 524.
- Spigno (Montferrat). VII. 410 *n*.
- Spire. VII. 152, 152 *n*, 548; VIII. 32 *n*, 38 *n*, 47, 76 *n*.

- Splügen (Le). VII. 82, 88, 91—102, 282, 318, 322, 326—332, 451, 643, 645, 650, 653, 658; VIII. 82, 136, 142.
- Stalla [*Bivio*] (Grisons). VII. 652*n*; VIII. 81*n*.
- Stans (Unterwalden-le-Bas). VII. 77, 397*n*, 399, 594; VIII. 27, 61, 100*n*, 150, 270*n*, 280*n*, 286*n*, 292*n*.
- Staufen (district de Fribourg-en-Brigau). VIII. 80.
- Stein-sur-Rhin (Schaffhouse). VIII. 286.
- Stelvio (le). VII. 82.
- Stenay (Meuse). VIII. 240, 244*n*.
- Stockholm. VII. 347, 416, 612, 616; VIII. 24*n*, 132.
- Stralsund (Poméranie). VII. 419.
- Strambino (district d'Ivrée; Italie). VII. 318; VIII. 7*n*, 103*n*, 105*n*.
- Strasbourg. VII. 7, 9, 197, 198, 198*n*, 261, 285, 299, 303, 392, 450, 450*n*, 456, 502, 502*n*, 505*n*, 530*n*, 539*n*, 570, 584, 584*n*, 590, 600—602, 605, 614, 615*n*, 617, 625, 628, 661*n*, 664, 664*n*; VIII. 6, 14, 31, 32, 39*n*, 47, 48*n*, 52, 62, 65, 65*n*, 67, 67*n*, 90, 92 à 95, 112, 112*n*, 117*n*, 124*n*, 127, 127*n*, 148*n*, 152—154*n*, 159, 160, 167, 195*n*, 214, 216, 224, 227, 227*n*, 228, 234*n*, 262, 275, 287, 296.
- Strasbourg (Camp sous) [1674]. VII. 609*n*.
- Stühlingen (district de Waldshut). VII. 573*n*.
- Stuttgart. VII. 570*n*, 584.
- Styrie. VIII. 144.
- Suède. VII. 153, 233*n*, 257*n*, 419, 612; VIII. 6.
- Suippes (Marne). VII. 523*n*.
- Suisse primitive. VII. 10, 65, 73, 78, 81, 88, 90, 131, 147, 150, 366, 399, 400, 477, 499, 573; VIII. 12, 20, 99, 271, 295.
- Suisse centrale. VII. 20, 78, 269, 306, 410, 431; VIII. 112, 250.
- Suisse occidentale. VII. 114, 190, 191, 219, 283, 298, 310, 319, 328, 339, 347, 358, 359, 364, 385, 388, 396, 502, 594; VIII. 27, 30, 101, 186, 273.
- Suisse orientale. VII. 125, 141, 195, 252; VIII. 201.
- Sundgan. VII. 10, 104, 222, 283, 295, 390, 605, 608, 617, 622, 636; VIII. 10, 31—34, 41, 45, 48, 59, 61, 116, 121, 147, 242*n*, 274.
- Suse (province de Turin). VII. 314.
- Tarentaise (la). VII. 119.
- Taunus (le) (province du Rhin). VII. 109.
- Terre-Fernie (Etat de). VII. 92; VIII. 20, 111, 151.
- Tessin (le). VII. 83.
- Thenna [*Tenna*] (Grisons). VIII. 139*n*, 140*n*.
- Thielle (la) (frontière de Berne et de Neuchâtel). VII. 517, 596; VIII. 49, 49*n*, 160, 163, 163*n*.
- Thoiry (Savoie). VIII. 227.
- Thonon (Haute-Savoie). VIII. 181.
- Thorberg (Berne). VII. 514*n*.
- Thurgovie (la). VII. 24, 28*n*, 29, 35*n*, 72*n*, 111, 111*n*, 399; VIII. 12, 143, 146*n*, 287.
- Tirano (Valtelline). VII. 647.
- Toedi (le) (Glaris). VII. 184; VIII. 241.

- Toggenbourg (le) (Saint-Gall). VIII. 12.
- Tomils (Grisons). VII. 329, 329*n*, 642, 648—652*n*; VIII. 81.
- Tournai (Hainaut belge). VII. 164, 229*n*, 338*n*, 369*n*, 392*n*; VIII. 223*n*.
- Trafalgar (Cap). VII. 19*n*.
- Treib (Uri). VII. 245, 245*n*.
- Trèves. VII. 505, 597; VIII. 287.
- Trèves (Electorat de). VII. 582, 582*n*; VIII. 284.
- Tullins (Isère). VIII. 276*n*.
- Turin. VII. 7, 9, 12, 12*n*, 13, 29*n*, 35*n*, 81, 109—136*n*, 139, 142 à 149*n*, 159*n*, 162—164, 173*n*, 181, 196—201, 206*n*, 209—211*n*, 217, 220, 223, 226*n*, 231*n*, 234*n*—238*n*, 243—253*n*, 257*n*, 271*n*, 278*n*, 280, 286*n*, 297*n*, 302*n*—305, 308 à 319*n*, 322—324*n*, 333*n*, 335, 349*n*, 359*n*, 362, 388, 392, 392*n*, 407, 407*n*, 410*n*, 425*n*—429*n*, 435 à 448*n*, 455*n*, 465, 466*n*, 469, 470, 470*n*, 478—482*n*, 487*n*—491*n*, 495*n*, 509, 526*n*, 529*n*, 533*n*, 534*n*, 541—544*n*, 554, 556*n*, 577 à 581*n*, 588, 588*n*, 593—599*n*, 613*n*, 628*n*, 629, 629*n*, 636—642*n*, 652*n*; VIII. 10, 19*n*, 33*n*, 45, 55*n*, 63, 69*n*, 82*n*, 84*n*, 88*n*, 94, 94*n*, 99*n*, 104, 104*n*, 108, 110*n*, 128*n*, 132—134*n*, 140*n*—145*n*, 149*n* à 151*n*, 164—192*n*, 207, 217, 221, 222, 222*n*, 227, 234, 234*n*, 242*n*, 248*n*, 251*n*—255, 259*n*, 269*n*, 277*n*, 278*n*, 282*n*, 286*n*, 287*n*, 295.
- Tyrol. VII. 83, 89, 95, 99, 101, 148, 330, 337—339, 463, 626, 644, 653, 655—658; VIII. 19*n*, 26, 26*n*, 29, 85, 261, 271.
- Ueberlingen (district de Constance). VIII. 146.
- Uechtland (l') (région de Fribourg, en Suisse). VII. 388.
- Untervaz (Grisons). VII. 329*n*, 655.
- Unterwalden. VII. 72*n*, 254*n*, 261*n*, 283*n*, 403*n*, 432*n*, 598*n*, 628, 631*n*; VIII. 11, 50, 54, 57, 88*n*, 143*n*, 144*n*, 250, 265, 271.
- Unterwalden-le-Bas [*Nidwald*]. VII. 241, 244, 291*n*, 299*n*, 304*n*, 365*n*, 397*n*, 645*n*; VIII. 96, 100*n*, 128*n*, 260*n*, 270*n*, 271*n*, 276, 284*n*.
- Unterwalden-le-Haut. VII. 291*n*, 299*n*, 304*n*, 441*n*, 443*n*, 628; VIII. 38*n*, 96, 149*n*, 150*n*, 264*n*, 269*n*—271*n*, 277*n*, 283*n*, 289, 292*n*.
- Uri. VII. 6, 8*n*, 18, 58*n*, 72*n*, 88, 138*n*, 196, 208, 211, 216, 221*n*, 222, 222*n*, 236, 240—244, 247, 254, 261*n*, 269*n*, 274, 288*n*, 291*n*, 299*n*, 304*n*, 335*n*, 386, 403*n*, 483, 500, 518, 524, 538, 588, 595*n*, 598—602, 618, 628, 631*n*, 638, 639*n*, 645*n*; VIII. 18, 20, 23—27, 40*n*, 50, 51, 51*n*, 96, 99, 100, 100*n*, 111, 115, 115*n*, 128*n*, 143*n*, 144*n*, 150*n*, 243, 247, 250, 254, 255, 258*n*, 260*n*, 265, 268, 271, 271*n*, 276, 277*n*, 284*n*.
- Urtenen (Berne). VII. 514*n*.
- Utrecht. VII. 430, 513*n*, 522*n*.
- Valachie. VIII. 144.
- Valais [*les Dizains; la vallée du Rhône*]. VII. 22*n*, 29, 55, 65, 72, 82, 90, 160, 173, 214, 251, 281, 310, 312, 337, 340, 342, 385, 403, 406, 413, 428, 428*n*, 434, 434*n*, 449, 449*n*,

- 472, 476 n, 480, 481, 486, 572, 581; VIII. 7 n, 11, 13 n, 74, 134, 134 n, 135, 135 n, 239, 239 n, 251, 251 n, 272 n, 274, 275 n.
- Valais. v. aussi *Dizains* (Table des noms de personnes).
- Valangin [*Valendis*] (Neuchâtel). VII. 198, 387, 387 n, 509—514 n, 518, 577 n, 596 n; VIII. 29 n, 164, 164 n à 167, 275 n.
- Val-de-Travers (Neuchâtel). VII. 190.
- Valence [*Valencia*] (Espagne). VII. 93.
- Valence (Drôme). VII. 14 n, 44, 616; VIII. 106.
- Valenciennes (Nord). VIII. 47, 48, 48 n, 245 n, 274 n.
- Vallées vaudoises du Piémont. VII. 11, 12, 122, 145, 349, 349 n.
- Valtelline. VII. 75, 80, 80 n, 90, 92 n, 95—101, 104, 318, 322, 324, 325, 329 n, 642—650, 653—655, 659; VIII. 84—86, 135, 138, 138 n, 139.
- Vanchy (Ain). VIII. 179.
- Vatz. v. *Untervaz*.
- Vaud (pays de). VII. 90, 109—111, 136, 162, 196, 200—215, 220, 223, 237 n, 238, 241, 244—256, 259, 261, 264, 267, 270, 273—285, 292, 295—301 n, 306—314, 318—324, 331, 347—355, 367 n, 388—395, 407, 424, 433, 436, 436 n, 442, 444 n, 457 n, 462—470 n, 476, 476 n, 479, 482, 486—492, 495, 497, 503, 503 n, 509, 511 n, 521, 534, 534 n, 538, 540, 541, 541 n, 552 n—553 n, 565—569, 572, 578, 596, 637 à 641; VIII. 19 n, 34, 112—114, 131—133 n, 165, 174—176 n, 182 à 186, 227, 234—238, 241, 247 n, 248, 252, 259 n, 273.
- Vaumarcus (Vaud). VII. 514 n.
- Vénérie royale (La) [*Venagione reale*] (près Turin). VII. 253 n, 437 n, 442 n, 511 n.
- Venise. VII. 10 n, 18 n, 21 n, 49, 76, 76 n, 84, 92 n, 96 n, 97 n, 103, 107, 109, 138 n, 140 n, 147 n, 217, 225, 261, 266 n, 271, 272, 288—289 n, 326—331 n, 343 n, 345 n, 367, 410 n, 426, 480 n, 502 n, 504 n, 528 n, 560 n, 577 n, 578 n, 583 n, 584 n, 595 n, 600 n—603 n, 606 n—609 n, 612 n—624 n, 625 n, 631 n, 633 n, 641—645, 650 n, 659 n, 660 n, 661 n; VIII. 7, 8 n, 12—15 n, 19—23 n, 30 n—33 n, 36 n, 39 n, 46 n, 52 n à 55 n, 58 n—63 n, 70 n—72 n, 80 n, 84 n, 89 n—93 n, 109—113 n, 117 n, 121 n, 122, 122 n, 128 n, 130 n, 131 n, 141 n, 150 n, 151, 151 n, 262 à 269 n, 278—279 n, 295.
- Vénitien (Le). VII. 83, 337. v. aussi *Terre-Ferme* (Etat de).
- Vercell [*Vercelli*] (Province de Novare). VIII. 152, 227.
- Verdun (Meuse). VIII. 120 n.
- Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire). VII. 183 n, 184 n.
- Vérone (Italie). VII. 650 n.
- Verrières (Ies) (Neuchâtel). VII. 190.
- Versailles. VII. 6, 66 n, 118 n, 183 n, 229 n, 231 n, 232 n, 294 n, 303 n, 363 n, 373—375 n, 382—384, 394 n à 416 n, 420 n—434 n, 437 n, 444 n, 448 n, 449 n, 455 n, 456 n, 465 n, 474 n, 501—507 n, 514 n, 518 n à 526 n, 529 n, 534 n, 538 n, 541 n à 544 n, 552 n—566 n, 570 n, 573 à 575 n, 589 n, 590, 595 n—599 n, 612 n, 617 n, 620 n—627 n, 631 n à 637 n, 659 n, 676, 678, 680, 682 à 686; VIII. 7 n, 9 n, 10 n, 23 n, 27 n, 33 n, 34 n, 42 n, 48 n, 49 n, 54 n à

- 56*n*, 60*n*, 83*n*, 92*n*, 99*n*, 101*n*,
108*n*, 113*n*, 128*n*, 145*n*—150*n*,
161*n*—166*n*, 171*n*, 177*n*, 181*n*,
186*n*, 187*n*, 193*n*, 200*n*, 214,
221*n*—238*n*, 242*n*—251*n*, 255*n* à
288*n*, 292*n*—294*n*, 302, 310, 312.
- Versoix (Genève). VII. 534, 595;
VIII. 109, 122, 204.
- Versonnex (Haute-Savoie). VIII. 189.
- Vervins (Aisne). VII. 309, 310*n*.
- Vesoul (Haute-Saône). VII. 544, 558,
561—564.
- Vevey (Vaud). VIII. 133.
- Vienne (Autriche). VII. 38, 75, 135
à 139, 152, 185, 201, 202, 207,
234—238, 241, 253, 257, 273*n*,
278, 279, 320, 321, 326, 327*n*,
331, 339, 342, 347, 368, 405*n* à
408*n*, 422*n*, 443*n*, 453*n*, 455 à
464*n*, 468, 471, 480*n*, 483, 490 à
494*n*, 497, 520, 523, 527, 532,
540, 543, 547—551, 562, 569, 589,
592, 592*n*, 597, 604*n*, 608*n*, 609,
617, 623, 624*n*—627*n*, 630, 632*n*,
636, 647*n*, 650*n*, 661, 661*n*, 662;
VIII. 6, 25*n*, 26, 34, 37*n*, 43 à
46*n*, 51, 54, 55, 64—73*n*, 77, 82*n*,
85*n*, 90—94*n*, 97, 97*n*, 110, 115*n*,
118*n*, 121, 126*n*, 128*n*, 135—144*n*,
154*n*, 227, 256, 267, 277, 279,
281*n*, 286*n*, 287, 289—292*n*.
- Vienne (La Hofburg). v. *Hofburg*
(*Table des noms de personnes*).
- Vigevano (province de Pavie). VII.
23*n*.
- Villeneuve (Vaud). VIII. 133.
- Villeneuve d'Avignon (Gard).
VIII. 198.
- Villers-Cotterets (Aisne). VIII.
107*n*, 111*n*, 127*n*, 130*n*, 208*n*,
209*n*, 265*n*.
- Villersexel (Haute-Saône). VII. 604*n*.
- Villes forestières du Rhin [*die*
Vier Waldstätte]. VII. 10, 10*n*, 135,
136—142, 149, 156, 169—171*n*,
174*n*, 195, 197—202, 205—208,
212—224*n*, 232, 235—238*n*, 241
à 245*n*, 254—256, 261, 265, 270,
274, 277—282, 285, 292, 300, 303*n*,
318—321, 331*n*, 336, 339, 344,
350—353, 356, 360, 368, 456, 460
à 471, 482, 483, 487—492, 502,
507, 520—523, 531, 541, 542,
547, 556, 583, 585, 588, 590 à
592*n*, 600, 605, 608, 614, 614*n*,
615, 620, 625—627*n*, 633, 654,
655, 662, 665; VIII. 14, 32, 43,
47, 56, 63—80, 88—94, 97, 112,
118, 132, 135, 143, 144, 152 à
154, 178, 243, 256—259, 266, 280,
285, 297.
- Villes impériales (les). VII. 64*n*,
218, 244, 331, 491, 582*n*.
- Villingen (Bade). VIII. 65, 245.
- Villmergen (Argovie). VII. 32, 85,
117, 629; VIII. 17, 87, 247.
- Vincennes (château de) (Seine). VII.
5, 31*n*, 33*n*, 148*n*, 669.
- Vinchy. v. *Vanchy*.
- Vinstgau (le) [*Vintschgau*] (Alpes
tyroliennes). VII. 97.
- Visé (province de Liège). VII. 383,
415*n*, 416*n*, 420, 420*n*, 440*n*, 681.
- Vitry-le-François (Marne). VIII.
69*n*, 74*n*, 113*n*, 209*n*.
- Vivarais (Le). VIII. 234.
- Vorarlberg (Le). VII. 97, 658.
- «Vorort» (le). v. *Zurich*.
- «Vorort» catholique. v. *Lucerne*.
- Vosges (les). VII. 10, 365, 498, 506,
590, 600, 601, 607, 613, 625, 637;
VIII. 131, 154, 227, 287.
- Vossem (Brabant belge). VII. 484*n*,
493*n*.

- W**aldshut (Bade). VII. 138, 208 *n*,
 219, 235, 235 *n*, 276 *n*, 339, 369;
 VIII. 62 *n*, 72.
 «Waldstaedten». v. *Caillons fores-
 tiers (Table des noms de personnes)*.
 Wallenstadt (Saint-Gall). VII. 33 *n*.
 Waltensburg (Grisons). VIII. 142.
 Wangen an der Aar (Berne). VII.
 593 *n*, 599 *n*.
 Wartenberg (Haute-Bavière). VIII.
 24 *n*, 65 *n*.
 Weissenstein (le) (Solcure). VII.
 37, 353, 421, 665; VIII. 6, 293.
 Werthenstein (Lucerne). VIII. 186.
 Westminster (abbaye de). VII. 257 *n*.
 v. *Londres*.
 Wettingen (Argovie). VII. 546.
 Whitehall (palais de). v. *Londres*.
 Wiesloch (district d'Heidelberg). VII.
 581.
 Wigoltingen (Thurgovie). VII. 15,
 25, 25 *n*, 27—31 *n*, 33, 73.
 Winterthour (Zurich). VII. 453 *n*.
 Wittenweier (district d'Offenbourg,
 Bade). VIII. 62.
 Wurtemberg. VII. 148, 266, 502 *n*,
 590; VIII. 153 *n*.
 Würzbourg (Bavière). VII. 417 *n*.

Ypres (Belgique). VIII. 72 *n*, 75,
 111 *n*, 113 *n*, 129 *n*, 266 *n*.
 Yverdon (Vaud). VII. 157, 209, 338,
 534; VIII. 167, 272, 274.

Zélande. VII. 257 *n*.
 Zell-Wiesenthal (district de Lörrach,
 Bade). VII. 273 *n*, 277 *n*.
 Zizers (Grisons). VII. 655 *n*; VIII. 85 *n*.
 Zoug. VII. 21, 29 *n*, 32, 32 *n*, 55, 58,
 58 *n*, 61, 64 *n*, 72 *n*, 77, 86, 147,
 172, 198 *n*, 199 *n*, 211 *n*, 251—256.
 261 *n*, 276 *n*, 279, 295 *n*—299 *n*,
 312 *n*, 365, 371 *n*, 399, 400, 432 *n*,
 442 *n*, 465, 475, 483, 534, 588,
 594, 598 *n*, 629, 658 *n*, 662; VIII.
 11, 12, 23, 51—54, 57, 99, 110 *n*,
 124, 124 *n*, 128, 128 *n*, 143 *n*, 141 *n*,
 148—150 *n*, 243 *n*, 245 *n*, 250, 255,
 258 *n*, 260 *n*, 264—265 *n*, 270 *n*,
 271, 271 *n*, 276, 277 *n*, 286.
Zurich. VII. 5, 6, 8 *n*—14 *n*, 16—66 *n*,
 68, 68 *n*—84, 89 *n*—102 *n*, 105 à
 150, 154—165 *n*, 169—173 *n*, 181 *n*,
 182 *n*, 191—199, 203—209, 212 à
 221 *n*, 226—235, 238, 241, 242,
 245—246 *n*, 257 *n*—262, 265 *n* à
 279, 282 *n*—287, 309 *n*, 311 *n*, 320,
 327, 327 *n*, 332, 339—349 *n*, 364 à
 366, 371—373, 382—387, 392 à
 403, 406, 409, 412 *n*—417 *n*, 421 *n*
 à 430 *n*, 433—451 *n*, 454 *n*, 454 *n*,
 463—467, 473 *n*—477 *n*, 481 *n* à
 484 *n*, 488 *n*, 495, 498—504 *n*, 514 *n*,
 525 *n*—527 *n*, 530, 530 *n*, 538 *n*, 545
 à 546 *n*, 560 *n*, 564 *n*—568, 570,
 570 *n*, 578—587 *n*, 592—604 *n*, 607 *n*,
 613 *n*—626 *n*, 630 *n*—635, 640 *n*,
 641 *n*, 645 *n*, 648 *n*, 654, 655 *n* à
 665 *n*, 669, 672, 680; VIII. 7 *n*, 8,
 9, 9 *n*, 12—15 *n*, 19, 22, 23, 25 *n*,
 27—34, 36 *n*, 39—45 *n*, 48 *n*, 49 *n*,
 52—71 *n*, 75, 77—80 *n*, 85—89 *n*,
 92—99, 110—134 *n*, 141 *n*—145 *n*,
 149 *n*, 152 *n*—159 *n*, 168—179, 183
 à 195 *n*, 201—207 *n*, 210 *n*—222 *n*,
 224, 227 *n*—238 *n*, 242 *n*—246 *n*,
 251 *n*, 252 *n*, 257 *n*—265 *n*, 270,
 271 *n*, 277 *n*, 282, 284 *n*, 288 *n*,
 289 *n*—292 *n*.
Zurzach (Argovie). VII. 420.
Zwingen (Pont de) (Jura bernois).
 VII. 522, 584, 603, 620; VIII. 31.

TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES*

- Abbé de Baume [1661—1684]. v. *Watteville*.
Abbé d'Einsiedeln [1668, 1669]. v. *Reymann*.
Abbé de Lucelles [1678, 1681]. v. *Tanner*.
Abbé de Saint-Maurice [1677, 1678]. v. *Franc*.
Abbé de Saint-Gall [1654—1687]. v. *All*.
Abbé d'Orléans [1673 sqq.]. v. *Longueville*.
Abon (Jacques-Auguste d'), écuyer, S^r de Boulay, conseiller du roi, chevalier de Saint-Michel, capitaine-exempt des Cent-Suisses de la garde royale, puis trésorier général triennal des Ligues Suisses et Grisons [28 juin 1657 à janvier 1669]; mort en 1669 [1664, 1665]. VII. 8n, 13, 49, 52, 52n.
Acciaiuoli [*Acciaiuoli*] (Nicolas) (6 juillet 1630—23 février 1719); clerc-auditeur de la Chambre apostolique [1667], puis légat à Ferrare [1670]; protonotaire apostolique, référendaire, chargé d'une mission à Fribourg [1668]. VII. 316n.
[cardinal, le 29 novembre 1669, évêque de Frascati [1693], sous-doyen du Sacré Collège [1700]].
A bt. v. *All*.
Abyberg (Gaspard), de Schwytz, *Landschreiber* [1637], bailli de Lugano [1640], *Landsstatthalter* [1658];
Landammann [1660, 1664, 1668, 1674]. VII. 254n, 283n, 288n, 294n, 295n, 296n, 501n, 596n, 603n, 612n; VIII. 23n.
[l'un des envoyés des cantons catholiques à Milan en octobre 1661; l'un des ambassadeurs extraordinaires du Corps helvétique à Paris, en 1663].

* Les dates entre [] ne sont pas celles de la naissance et du décès des personnages dont elles accompagnent les noms, mais uniquement de la période de leur existence embrassée dans les volumes VII et VIII de cet ouvrage.

Acquaviva. v. *Aquaviva*.

Affry (François-Pierre d'), de Fribourg; capitaine au service de France [1651—1661];

à Paris [1664]. VII. 18 n.

gouverneur de la principauté de Neuchâtel [6 juillet 1670—12 juin 1679; 16 juillet 1682—23 août 1686]. VII. 113 n, 508, 510 n, 512, 512 n, 513, 513 n, 515 n, 516 n, 518, 518 n, 519, 580, 604 n, 611 n; VIII. 49 n, 160 à 163 n, 165, 165 n, 166 n, 303.

[décédé à Fribourg, le 4 mai 1670].

Agent du Parlement de Dôle en Suisse [1666]. v. *Borrey*.

Agnosino (Fra Paolo d'), membre de la mission des Capucins à Tomils [1673]. VII. 650 n.

Agrona. v. *Aytona*.

Airoldi (Carlo-Francesco), abbé de S. Abondio, internonce à Bruxelles [16 novembre 1668—8 avril 1673]. VII. 366 n.

[archevêque d'Edesse [26 juin 1673—7 avril 1682]; nonce à Florence [5 novembre 1673—3 octobre 1675], puis à Venise [20 janvier 1676 au 7 avril 1683], décédé le 7 avril 1683].

Akakia (Roger), S^r du Fresne, chargé de missions en Pologne [1656, 1660 sq.]; mis à la Bastille [1664];

envoyé particulier de la duchesse de Longueville à Neuchâtel [1673]. VII. 513, 518.

[chargé dans la suite de nouvelles missions en Pologne, en Hongrie, en Transylvanie [1674—1681], décédé à Hombourg en septembre 1682].

Albe [*Alba*] (Fernando-Alvarez de Toledo y Beaumont, 6^e due d') (1581 au 7 octobre 1667), duc de Huescar, comte de Lerin et capitaine général de la Vieille-Castille, *Mayordomo Mayor de la Reina*;

membre du Conseil d'Etat [1666]. VII. 83 n.

Albe [*Alba*] (Antonio-Alvarez de Toledo y Beaumont, Enriquez de Ribera y Manrique de Lara, 7^e due d'), duc de Huescar, marquis de Villanueva del Río et de Coria, comte de Salvatierra, etc. (1613—juin 1690), gouverneur de Sa Majesté Catholique [juillet 1669]; gentilhomme de sa chambre [1674], membre du Conseil d'Etat [30 septembre 1674];

[1675, 1676, 1678]. VII. 83 n, 599 n; VIII. 20 n, 71 n, 81 n, 84 n—86 n, 138 n, 141 n.

[chevalier de la Toison d'or [4 août 1675], président du Conseil d'Italie [15 janvier 1679], connétable et grand chancelier de Navarre, etc.].

Albertini (le D^r Jacobo-Udalrico), de Ponte;

envoyé du gouvernement grison à Madrid [1672]. VII. 451.

envoyé du gouvernement grison à Milan [1676—1677]. VIII. 84 n, 139 n.

envoyé du gouvernement grison à Innsbruck [1679—1680]. VIII. 140 n.

Albon (In). v. *In Albon*.

Albuquerque [*Albuquerque*] (Francisco-Fernandez de la Cueva, 8^e duc d'), comte de Ledesma, Huelva y de la Torre, marquis de Cuellar; *mayordomo mayor* du roi Catholique, *commendador* de Guadalcanal, *Treese* de l'ordre de Santiago; capitaine général de l'escadre de l'Océan [1664]; successivement vice-roi de la Nouvelle-Espagne [1659—1660], du Pérou et de Sicile [10 avril 1667—28 juin 1670], conseiller d'Etat [15 janvier 1666]; conseiller d'Etat. VII. 97 *n*, 289 *n*, 324 *n*, 330 *n*, 334 *n*, 336 *n*, 340 *n*—345 *n*, 360 *n*, 367 *n*, 371 *n*, 411 *n*, 417 *n*, 459 *n*, 480 *n*, 493 *n*, 505 *n*, 539 *n*, 543 *n*, 547 *n*, 550 *n*, 553 *n*, 559 *n*, 561 *n*—564 *n*, 581 *n*, 591 *n*, 595 *n*, 599 *n*, 646 *n*, 652 *n*.

[décédé le 26 mars 1676].

Albuquerque (Melchor-Fernandez de la Cueva, 9^e duc d') (mars 1625 au 21 octobre 1686), frère du précédent, marquis de Cuellar, comte de Ledesma et Grand d'Espagne de 1^{re} classe, capitaine général de l'escadre de l'Océan; gentilhomme de la chambre du roi, conseiller d'Etat, le 10 août 1680;

conseiller d'Etat. VIII. 111 *n*, 122 *n*, 128 *n*, 129 *n*, 138 *n*, 149 *n*—151 *n*, 241 *n*, 242 *n*, 253 *n*, 266 *n*, 267 *n*.

Aldringer (Jean, comte d'), commandant avec Feria l'armée austro-espagnole destinée au secours de Brisach [1633]. (v. t. IV², p. 328 [*Table onomastique*]). VIII. 62.

Alexandre VII [*Chigi*], né à Sienne, le 16 février 1599; pape [7 avril 1655 au 22 mai 1667]. VII. 30, 76, 77, 97.

Allamont (Florimond d'), S^r de Chauffour, de Preutin et de Champneuville, colonel de cavalerie au service du duc de Lorraine;

commandant un corps de Lorrains à la frontière de Bâle [1673]. VII. 489 *n*.

Allemands (Les). VII. 14 *n*, 370 *n*, 467 *n*, 492, 529; VIII. 32, 195 *n*.

Almirante. v. *Castille*.

Alphonse VI (21 août 1653—12 septembre 1683);

roi de Portugal [1656—1667]. VII. 152 *n*.

Alt (Protasius), chevalier, chancelier de l'Etat de Fribourg [1648—1680]; chargé de mission à Paris en 1663;

[1664, 1666, 1668, 1673]. VII. 18 *n*, 52 *n*, 191, 393 *n*, 476 *n*.

Alt (Gallus), d'Oberried, priuce-abbé de Saint-Gall [7 décembre 1654—4 mars 1687]. VII. 4, 6, 6 *n*, 61, 72 *n*, 159, 169 *n*—171 *n*, 172 *n*, 195 *n*, 203, 240 *n*, 243, 265, 268, 291 *n*, 294 *n*, 299 *n*, 303 *n*—306 *n*, 365, 382 *n*, 384, 403 *n*, 423, 423 *n*, 431, 467, 468, 501, 508, 593, 593 *n*, 635, 661; VIII. 7, 11, 18, 57, 67, 87, 88 *n*, 96, 126, 130, 130 *n*, 155, 185, 247, 257, 293, 293 *n*. (v. t. VI, p. 886 [*Table onomastique*]).

Altms. v. *Ems*.

Altieri (Paluzzo Paluzzi Albertoni, dit), cardinal [1664], camerlingue [1670 sqq.], légat d'Avignon; légat d'Urbin [avril 1673]; évêque de Monte-

fiascone [29 mars 1661—19 mai 1670]; archevêque de Ravenne [19 mai 1670—19 février 1673]; sous-doyen du Sacré Collège;

[1671—1676]. VII. 75 n, 147 n, 280 n, 297 n, 303 n, 307 n, 310 n, 312 n, 316 n, 317 n, 324 n, 329 n, 330 n, 389 n—393 n, 396 n, 397 n, 401 n—405 n, 409 n, 414 n, 418 n, 421 n—423 n, 426 n, 428 n, 436 n, 438 n—441 n, 443 n, 469 n, 505 n, 522 n, 647 n—651 n; VIII. 15 n, 17 n, 32 n, 33 n, 36 n, 40 n, 53 n, 100 n, 104 n, 105 n.

[décédé le 29 juin 1698].

Alva. v. *Albe*.

Alvelda (Francisco-Gonzalès de) (1595—1682), du Conseil de guerre du roi Catholique, général de bataille en ses armées, gouverneur et grand bailli de Derderinonde (Termonde);

lieutenant gouverneur et capitaine général du pays et comté de Bourgogne et Charolais [avril 1673—juillet 1674]. VII. 413, 503 n, 524 n, 535—537, 539 n, 541 n, 553 n—564 n, 567—572 n, 580, 581, 581 n, 584 n, 586, 586 n, 665.

Ambassadeur ordinaire d'Espagne à Lucerne et à Coire. v. *Casati* (Francesco) [1648—1667]; *Casati* (Carlo) [1677—1681]; *Arese* [1681—1682]; *Crivelli* [1683—1686].

ordinaire d'Espagne à Paris [1683]. v. *La Fuente* [1680—1683].

ordinaire d'Espagne à Venise [1663]. v. *La Rocca* [1662—1663].

ordinaire d'Espagne à Vienne. v. *Los Balbases* [1670—1677].

ordinaire d'Espagne à Vienne. v. *Falecs* [1678—1682].

ordinaire d'Espagne à Vienne. v. *Borgomanero* [1682—1695].

ordinaire d'Espagne à La Haye [1668]. v. *Gumarra* [1665—1670].

ordinaire d'Espagne à Rome. v. *Carpio (del)* [1677—1682].

Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de France à Cologne [1673—1674]. v. *Barrillon*; *Chaulnes*; *Courtin*.

extraordinaires et plénipotentiaires de France à Nimègue [1676—1678]. v. *Estrades*; *Colbert de Croissy*; *Araux*.

Ambassadeur ordinaire de France à Madrid [1664]. v. *Aubusson de la Feuillade* [1661—1667].

ordinaire de France à Madrid [1670]. v. *Bonzy* [1669—1671].

ordinaire de France à La Haye. v. *Estrades* (maréchal d') [1663—1668].

ordinaire de France à Rome [1673]. v. *Estrées* (duc d') [1672—1687].

ordinaire de France à Venise [1669]. v. *Saint-André* [1669—1671].

ordinaire de France à Venise [1673]. v. *Avaux* [1672—1674].

ordinaire de France à Venise [1677]. v. *Estrades* (abbé d') [1676—1678].

ordinaire de France à Venise [1680]. v. *Varangeville* [1679—1682].

extraordinaire de France à Venise [1682]. v. *Amelot* [1682].

ordinaire de France à Venise [1685]. v. *De La Haye-Vantelet* [1685—1701].

ordinaire de France à Turin [1666 sqq.]. v. *Servien* [1648—1676].

- Ambassadeur ordinaire de France à Turin [1676]. v. *Villars* [1676—1679].
 ordinaire de France à Turin [1680]. v. *Estrades* (abbé d') [1679—1685].
 ordinaire de France à Turin [1685]. v. *Arcy* [1685—1690].
 ordinaire de l'Empereur à Madrid [1665]. v. *Pœtting* [1663—1674].
 ordinaire des Provinces-Unies à Paris [1663, 1667, 1668]. v. *Boreel* [1649 à 1668].
 extraordinaire des Provinces-Unies à Paris [1665, 1668]. v. *Beuningen (Van)*. [1664—1665; 1668].
 extraordinaire des Provinces-Unies à Madrid [1671]. v. *Beverningk* [1671].
 extraordinaire et plénipotentiaire des Provinces-Unies à Nimègue [1678]. v. *Beverningk* [1676—1678].
 ordinaire de la Grande-Bretagne à Madrid [1667, 1669]. v. *Sandwich* [1666 à 1669].
 ordinaire de la Grande-Bretagne à Paris [1684]. v. *Preston* (Graham) [1682 à 1685].
 extraordinaire et ordinaire de Savoie à Lucerne [1665]. v. *Grésy* [1664 à 1672; 1678—1681; 1683—1684].
 ordinaire de Savoie à Paris [1663]. v. *Carroccio* [1663—1666].
 ordinaire de Savoie à Paris [1669]. v. *Saint-Maurice* [1668—1673].
 ordinaire de Savoie à Paris [1675]. v. *Ferrero* [1674—1677; 1681—1687].
 extraordinaire de Savoie à Paris [1677]. v. *Saint-Maurice* [1677].
 ordinaire de Savoie à Paris [1678]. v. *Scaglia* [1678—1680].
- Ambassadeurs suisses à Paris [1663]. VII. 8 n.
 à Madrid [1664, 1665]. VII. 18 n, 19 n, 84. (v. aussi *Beroldingen*).
 à Milan auprès de l'Impératrice [1666]. VII. 89, 89 n.
- Ambassadeur ordinaire de Venise à Madrid [1665]. v. *Zorzi* (Marino) [1664 à 1667].
 ordinaire de Venise à Paris [1665]. v. *Sagredo* (Alvise) [1663—1665].
 ordinaire de Venise à Paris [1667]. v. *Giustinian* (Mare-Antonio) [1666—1668].
 ordinaire de Venise à Paris [1669]. v. *Morosini* (Giovanni) [1669—1671].
 ordinaire de Venise à Paris [1672]. v. *Michiele* (Francesco) [1671—1673].
 ordinaire de Venise à Paris [1674]. v. *Giustinian* (Aseanio) [1673—1676].
 ordinaire de Venise à Paris [1677]. v. *Contarini* (Domenico) [1676—1679].
 ordinaire de Venise à Paris [1680]. v. *Foscarini* (Sebastiano) [1680—1683].
 ordinaire de Venise à Paris [1684]. v. *Venier* (Girolamo) [1683—1687].
- Amclot (Michel-Jean) [novembre 1655—20 juin 1724], baron de Brunelles, marquis de Gournay [mai 1685]; conseiller au Parlement [14 décembre 1671]; maître des requêtes [31 août 1677];
 ambassadeur extraordinaire à Venise [mai 1682—janvier 1685]. VIII. 84 n, 266 n, 267 n, ⁽¹⁾ 269 n, 279 n.

(1) Note 8 (et non l'évêque de Béziers).

[ambassadeur ordinaire à Lisbonne [août 1685—octobre 1688]]; ambassadeur ordinaire en Suisse [janvier 1689—avril 1698]. VIII. 251 *n.* [conseiller d'État semestre [17 août 1695]; directeur des affaires commerciales [septembre 1699]; ambassadeur extraordinaire à Madrid [mai 1705 à août 1709]; conseiller d'État ordinaire [1709]; envoyé extraordinaire à Rome [décembre 1714—septembre 1715]; membre du Conseil des Affaires Étrangères [octobre 1715]; membre du Conseil [juin 1710], puis président du bureau de commerce [juin 1722]].

Am Rhyn (Joseph I^{er}) (1589—1645), membre du Grand Conseil de Lucerne [1619], bailli de Bade [1619—1621], de Weggis [1625—1627], puis de Büron [1633—1635], colonel d'un régiment au service de Savoie [dès 1629], chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc; membre du Petit Conseil de son canton; passé au parti des princes Maurice et Thomas de Savoie [1639—1640]. VII. 125.

Am Rhyn (Jost), frère du précédent, bailli de Kriens [1647—1649], puis de Bade [1651—1653]; capitaine au service de France, capitaine des gardes du duc de Savoie, membre du Grand [1646], puis du Petit Conseil de Lucerne [1665];

[1670]. VII. 309 *n.*

[décédé le 3 mars 1671].

Am Rhyn (Joseph II) (1625—1703), fils de Joseph I^{er}; du Grand Conseil de Lucerne [1643]; bailli de Malters [1649—1651]; du Petit Conseil [1652]; bailli de Russweil [1653—1655]; *Sentiherr* [1656]; *Spitalherr* [1658]; bailli de la Thurgovie [1660—1662]; *Bauherr* [1665]; bailli de Rotenbourg [1669—1671];

l'un des députés lucernois à la diète de Bade de juillet 1670. VII. 299 *n.*, 304 *n.*

avoyer [1673, 1679]. VII. 527; VIII. 184 *n.*

André (Jean), officier de la chambre des comptes de Bavière, chargé d'une mission en Suisse [1677, 1678]. VIII. 272 *n.*

Anglais (Les). VII. 106, 216, 264, 347.

Angleterre (Roi d'). v. *Charles II.*

Anjou (Philippe de France, duc d') (5 août 1668—10 juillet 1671), fils de Louis XIV. VII. 257.

Anjou (Philippe de France, duc d') (19 décembre 1683—9 juillet 1746), petit-fils de Louis XIV; roi d'Espagne sous le nom de *Philippe V* [dès le 2 octobre 1700]. VIII. 271.

Ansbach (Maison de Hohenzollern-). VIII. 203.

Aquaviva [*Acquaviva*] d'Aragon (Rudolfo d'), de Pérouse; des ducs d'Atri; gouverneur de Spolète [août 1663]; archevêque de Laodicée [17 mars 1668];

nonce apostolique à Lucerne [20 juin 1668—7 août 1670]. VII. 75 n, 76 n, 104, 104 n, 148 n, 207 n, 210, 220 n—224 n, 230 n, 233 n—249 n, 251 à 256 n, 259—262 n, 264—293 n, 297, 297 n, 300 n—303 n, 306—312 n, 319 n, 324 n, 331 n, 347 n, 353 n, 675, 676.

Aragon (Pascual d'), cavalier de l'ordre d'Alcantara, *Collegial en el mayor de San-Bartholomé*, cardinal [1660], ambassadeur intérimaire à Rome [1662 à 1664], du Conseil d'Etat de Sa Majesté Catholique [15 janvier 1666], colonel du régiment des gardes du roi [1672]; inquisiteur d'Etat [août 1665]; vice-roi de Naples [décembre 1664—1666]; archevêque de Tolède [7 mars 1666]; Primat d'Espagne; grand chancelier, puis président du Conseil de Castille [juin 1677]. VII. 82 n, 83 n, 97 n, 273 n, 289 n, 333 n, 340 n, 343 n, 360 n, 367 n, 411 n, 417 n, 480 n, 499 n, 505 n, 547 n, 550 n, 553 n, 559 n, 563 n, 564 n, 581 n, 646 n, 647 n, 652 n; VIII. 121 n, 210 n.

[décédé le 28 septembre 1677].

Aragon (Pedro-Antonio d'), marquis de Povar, grand de Castille, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de sa garde allemande [1640], gouverneur de l'Infant Balthasar; ambassadeur à Rome [23 mai 1664—1666]; vice-roi de Naples [1666—1671], ambassadeur d'obédience à Rome [janvier—février 1671], conseiller d'Etat [30 septembre 1674], président des Cortès à Sarragosse et du Conseil d'Aragon, président du Conseil de Castille, grand-maître de l'artillerie d'Espagne [1676]. VII. 599 n; VIII. 71 n, 73 n, 84 n, 85 n, 121 n, 124 n, 137 n, 138 n, 210 n, 241 n, 245 n, 253 n, 267 n.

[décédé le 1^{er} septembre 1690].

Archevêque de Besançon [1667, 1674]. v. *Grammont*.

Archevêque de Césarée [1666]. v. *Baldeschi*.

Archevêque de Damiette [1668]. v. *Ranuzzi*.

Archevêque d'Embrun [1666, 1668]. v. *Aubusson de la Feuillade*.

Archevêque de Laodicée [1668]. v. *Aquaviva*.

Archevêque de Lyon [1664, 1665, 1668]. v. *Neufville*.

Archevêque de Mayence [1671]. v. *Schaenborn*; [1674]. v. *Metternich*.

Archevêque de Séleucie [1672]. v. *Cibo* (Odoardo).

Archevêque de Toulouse [1670, 1672]. v. *Bonzi*.

Archevêque de Turin [1663]. v. *Beggiamo*.

Archiduc d'Innsbruck [1662]. v. *Autriche* (Ferdinand-Charles d').

Archiduc d'Innsbruck [1664, 1665]. v. *Autriche* (Sigismond-François d').

Archiduc d'Innsbruck [postérieurement à 1665]. v. *Régence de Tyrol* (*Table des matières*).

Archiprêtre de Sondrio [1665, 1675]. v. *Paravicini* (Francesco).

Archinto (Philippe, comte), résident pour le roi d'Espagne à Vienne (durant l'absence du marquis de Los Balbases, dépêché à Nimègue, et avant

- l'arrivée du marquis de Falces, son successeur) [avril 1677—août 1678]. VIII. 63 *n*, 73, 82 *n*, 85 *n*.
 [plus tard membre du Conseil d'Etat à Bruxelles].
- Aregger (Jean-Jacques) (1631—1683), capitaine au service de France, chambellan du roi; secrétaire-interprète aux Lignes de Suisse [avril 1654 à octobre 1675];
 [élu membre du Petit Conseil de Soleure, il fait gérer sa charge de secrétaire-interprète par son fils Antoine [1675—1683]];
 dépêché en mission dans les petits cantons [1673]. VII. 477.
- Arenberg (Philippe-Charles-François, comte et prince d') (30 juillet 1625 au 17 décembre 1674), duc [1664] d'Arschot et de Croy; prince du Saint-Empire et de Rebecq; marquis de Montcornet, etc.; grand d'Espagne; capitaine de la garde bourguignonne du roi Catholique, chevalier de la Toison d'or [27 octobre 1646], chef et général de toutes les compagnies d'ordonnance des Pays-Bas [17 août 1656], capitaine général de l'armée navale de Flandre [26 juin 1660], grand bailli de Hainaut [26 mai 1663], gouverneur et capitaine général de cette province [4 juin 1663], gouverneur de Valenciennes;
 gouverneur de la Franche-Comté [juillet 1668—juillet 1671]. VII. 155 *n*, 333 *n*, 340 *n*, 344 *n*, 346, 346 *n*, 348, 348 *n*, 351—355 *n*, 364, 366, 413, 472, 473, 479 *n*.
- Arenthon d'Alex (Jean VIII d') (29 septembre 1620—4 juillet 1695), ordonné prêtre le 17 décembre 1644; chanoine [1645]; évêque de Genève, le 23 mars 1660; sacré à Turin, le 9 octobre 1661. VII. 208, 210, 210 *n*, 220; VIII. 154, 189, 191, 197—199, 200 *n*, 201 *n*—202 *n*, 210, 213, 215—219, 223—230, 235, 291.
- Arese (Bartolomèo, comte) (1610—1674), Sr della Torre d'Arese, de Bolognola et de Castel-Lambro; successivement l'un des soixante décurions de Milan [1631], *capitano di giustizia* [1637], *questor del magistrato ordinario* [1640], membre, puis président du Sénat [1645], gouverneur intérimaire du duché [1648], *regente et presidente del magistrato ordinario*; membre du *Collegio de' Togati* [1666]; envoyé à Rome en mission [1662], conseiller et régent, puis président du Suprême Conseil d'Italie [1656, 1658, 1660 sqq.]; protecteur des intérêts des cantons primitifs à Milan. VII. 210 *n*, 239 *n*, 253 *n*, 329 *n*.
 [décédé à Milan, le 22 septembre 1674].
- Arese (Giovanni-Francesco), mestre de camp en Milanais, ambassadeur (titre contesté) du roi Catholique en Suisse et en Rhétie [mai 1681—décembre 1682]. VIII. 139 *n*, 141, 144 *n*—146 *n*, 149 *n*, 150, 248, 257, 264—268 *n*, 276, 277 *n*, 282 *n*.
 [gouverneur de Mortara [novembre 1682]; l'un des régents du Conseil de Milan [1693]; général de bataille et de l'artillerie en Lombardie [1697]].

- Arlington (Henry Bennet, Earl of) (1618—1685); agent anglais à Madrid [1658]; *Keeper of the privy purse* [1662], baron d'Arlington [1663]; membre du Parlement [1663];
 secrétaire d'Etat [1662—1674]. VII. 257 n, 259 n, 261 n, 263 n, 265 n, 269 n, 297 n, 298 n, 303 n, 312 n, 369 n, 388 n, 419 n, 503 n, 505 n.
 [l'un des négociateurs de la Triple-Alliance [1668]; pair d'Angleterre [avril 1672]; Earl of Arlington and Viscount Thetford in Norfolk; chevalier de la Jarretière [juin 1672]; Lord Chambellan [1674]; décédé le 28 juillet 1685].
- Astorga (Antonio-Pedro-Gomez Davila Alvarez Osorio y Toledo, marquis d'), 4^e marquis de Velada y San Roman, comte de Transtamar, Villalobos, etc.; commandeur de Manzanarès (Calatrava), gentilhomme de la chambre du roi Catholique; vice-roi de Valence [1665—1666 (*marqués de San Roman*)]; ambassadeur ordinaire à Rome [1666—février 1672], vice-roi de Naples [14 février 1672—septembre 1675]; général de l'artillerie d'Espagne, premier maître d'hôtel de la reine Maria-Luisa [22 janvier 1679]; membre du Conseil d'Etat à Madrid [dès le 13 septembre 1669]. VIII. 20 n, 71 n, 73 n, 84 n—86 n, 121 n, 137 n, 139 n, 149 n, 150 n, 210 n, 241 n, 242 n. [décédé le 27 février 1689].
- Aubonne (baron d'). v. *Tavernier*.
- Aubusson de La Feuillade (Georges d') (1612—12 mai 1697), abbé de Solignac au diocèse de Limoges [1643—1648], de Saint-Loup de Troyes et de Saint-Jean de Laon [1658], puis de Saint-Rémi de Reims [1^{er} mai 1666] et de Joyenval [1668]; promoteur à l'assemblée du clergé (14 juillet 1645), docteur de la Sorbonne; chevalier des ordres du roi; évêque de Gap [1649; non installé]; premier président de l'assemblée du clergé [1651]; archevêque d'Embrun [12 septembre 1649—1668]; ambassadeur extraordinaire auprès des princes de la Haute-Italie [juillet—septembre 1659] puis à Venise [12 septembre 1659—20 août 1660];
 ambassadeur ordinaire en Espagne [septembre 1661—16 juillet 1667]. VII. 8 n, 10 n, 15, 19 n—23 n, 30 n, 55 n, 74 n, 77 n, 81 n, 82 n, 91 n.
 [chevalier de l'ordre du Saint-Esprit [31 décembre 1663]; évêque de Metz [4 septembre 1669—12 mai 1697]; conseiller d'Etat ordinaire (d'Eglise) [janvier 1690].
- Austro-Espagnols (les). VIII. 129.
- Autriche (Balthasar-Charles d'). v. *Balthasar*.
- Autriche (Claudia de Médicis, archiduchesse d') (4 juin 1604—25 décembre 1648), régente à Innsbruck [1632—1646]. VII. 644. v. t. VI, p. 890.
- Autriche (Ferdinand, archiduc d') (17 mai 1609—9 novembre 1641), infant d'Espagne, fils de Philippe III, cardinal-diacre, archevêque de Tolède [5 mai 1620] dit le *Cardinal-Infant*, primat d'Espagne, grand chancelier de Castille, gouverneur de Milan [24 mai 1633—juillet 1634], puis des Pays-Bas et capitaine général en Flandre [1634—1641]. VII. 85, 87, 241, 321, 474.

- Autriche (Ferdinand-Charles, archiduc d') (17 mai 1628—30 décembre 1662), archiduc d'Innsbruck (fils de Léopold V) et landgrave de la Haute-Alsacc. VII. 10, 10*n*, 95.
- Autriche (Marguerite-Thérèse d') (12 juillet 1651—12 mars 1673), fille de Philippe IV, roi d'Espagne, épouse [1666] de Léopold I^{er}, empereur d'Allemagne. VII. 89, 499.
- Autriche (Marie-Thérèse d') (20 septembre 1638—30 juillet 1683), fille de Philippe IV, roi d'Espagne; reine de France [9 juin 1660]. VII. 5, 150, 161, 369, 500*n*, 501, 501*n*; VIII. 158, 211*n*, 214, 214*n*, 233*n*.
- Autriche (Marie-Anne d') (1634—1696), fille de l'empereur Ferdinand III et seconde femme [1649] de Philippe IV, roi d'Espagne [1674]. VIII. 86*n*.
- Autriche (Marie-Anne-Thérèse d') (1634—16 mai 1696), reine [8 novembre 1649] d'Espagne; reine-régente [1665—1675]. VII. 79*n*, 82*n*, 83*n*, 89*n*, 135*n*, 152, 152*n*, 153, 163, 165*n*, 176, 182, 216, 257*n*, 266*n*, 284*n*, 289*n*, 307*n*, 322*n*, 331*n*, 332*n*—337*n*, 343*n*, 345*n*—352*n*, 355*n*, 356*n*, 365*n*, 366*n*, 370*n*, 400*n*, 411*n*, 412*n*, 416*n*, 417*n*, 426*n*, 436*n*, 454*n*, 458*n*—460*n*, 463*n*, 475*n*, 480*n*, 486*n*, 492*n*, 493*n*, 495*n*, 501*n*, 502*n*, 506*n*, 507*n*, 522*n*, 526*n*, 532*n*, 533*n*, 537*n*—540*n*, 547*n*, 553*n*—560*n*, 564*n*—574*n*, 577*n* à 586*n*, 590*n*—599*n*, 644*n*, 648*n*—652*n*, 655*n*, 659*n*, 664*n*; VIII. 16*n*, 19*n*, 20*n*, 55*n*, 73*n*.
- Autriche (Sigismond-François, archiduc d') (1630—25 juin 1665), frère de Ferdinand-Charles; archiduc d'Innsbruck, évêque d'Augsbourg [25 juin 1646], de Gurk [3 juin 1653], de Trente [7 février 1659]. VII. 29, 94, 95*n*, 135.
- Autriche (maison d'). VII. 9, 10, 22, 57, 62, 82, 84—91, 97—99, 104, 134, 138, 153, 167*n*, 169, 171, 193, 200, 201, 214, 216, 219*n*—223, 226*n* à 236, 243, 244*n*, 253*n*, 254, 259, 266, 272, 272*n*, 275, 276, 281*n*, 287, 294, 300—302, 306*n*, 317, 320, 327, 330, 336, 342, 349, 353, 354, 387, 389, 391, 395, 411, 412, 416*n*, 423, 431, 435, 443, 444*n*, 457, 458, 461*n*—463, 467*n*, 471, 490—493, 497, 498, 531—534*n*, 547, 551 à 555, 557, 560—563*n*, 568, 571, 575, 579, 586—592, 597, 601*n*—606, 613, 622, 625, 628, 635*n*, 644, 647, 654, 658, 660, 662; VIII. 8, 10, 14—17*n*, 20, 21, 34, 37, 44—45*n*, 62, 65—68, 74, 75, 82, 86, 95, 106, 111*n*, 115, 121, 123, 125, 127, 129, 130, 135, 146, 151, 179, 242, 256, 257, 262, 263—267, 270, 275, 276, 279, 281, 285—295. (v. aussi *Habsbourg*.)
- Autrichiens (Les). VII. 9*n*, 98*n*, 208*n*, 286*n*, 451*n*, 499, 544, 549, 584, 600, 605*n*, 608, 618—621, 624, 624*n*; VIII. 36, 41, 49, 52, 54—57, 267*n*.
- Avaux (Jean-Antoine de Mesmes, comte d'), conseiller au Parlement [21 janvier 1661], maître des requêtes [20 mai 1667]; candidat au poste diplomatique français de Soleure [1667, 1668]. VII. 54, 233, 233*n*; VIII. 14*n*.

- ambassadeur ordinaire à Venise [juin 1672—22 novembre 1674]. VII. 327 n, 330 n, 343 n, 345 n, 480 n, 502 n, 504 n, 528 n, 560 n, 577 n, 578 n, 583 n, 584 n, 606 n, 643 n, 650, 650 n; VIII. 14 n. [1674 et non 1677].
- [président à mortier [avril 1671], gouverneur de Fismes [1673]]; l'un des plénipotentiaires français aux conférences de Nimègue [janvier 1676 à septembre 1678]. VIII. 48 n, 125 n.
- [ambassadeur ordinaire à La Haye : septembre 1678 à décembre 1688; mai 1699 à août 1701; ambassadeur à Stockholm : mai 1693 à avril 1699; conseiller d'Etat semestre [octobre 1683], puis ordinaire [17 août 1695]; décédé le 10 février 1709].
- Avoyer de Fribourg [1672, 1673, 1675]. v. *Meyer*.
- Avoyer de Lucerne [1680]. v. *Sonnenberg*.
- Ayala Fonseca y Toledo (Fernando-Antonio, 3^e comte de), marquis de Tarazona, S^r de Villoria, Coca, etc.; chevalier de Saint-Jacques [15 juillet 1633], gentilhomme de la chambre du roi Catholique; *comendador de los Bastimentos de Castilla*; vice-roi de Sicile [6 janvier 1660—1663]; membre des Conseils d'Etat et de guerre [15 janvier 1666]. VII. 83 n, 289 n, 324 n, 330 n, 333 n—336 n, 340 n, 345 n, 367 n, 371 n, 412 n, 459 n, 466 n, 480 n, 481 n, 493 n, 499 n, 505 n, 522 n, 524 n, 539 n, 581 n, 595 n, 599 n, 646 n—651 n.
- [gouverneur du château de Pampelune; décédé le 11 septembre 1676].
- Aytona (Guilleu Ramon de Moncada, 4^e marquis d'), marquis de la Puebla, comte de Osuna, etc., commandeur de la Fresneda, grand d'Espagne, grand écuyer [novembre 1663]; gentilhomme de la chambre du roi; colonel du régiment de ses gardes; vice-roi de Catalogne, puis de Galice; membre des Conseils d'Etat et de guerre; *mayordomo mayor y cavalerizzo mayor* de la reine [septembre 1667; décédé le 16 mars 1670]. VII. 82 n.
- Azzolini [*Azzolino*] (Decio) (11 avril 1623—8 juin 1689), de Fermo; secrétaire de la nonciature à Madrid [1642], camérier d'honneur du pape; secrétaire de la congrégation des brefs, évêque de Bagnorca [6 décembre 1649—1653]; secrétaire des consistoires [décembre 1651]; cardinal-diacre [9 mars 1654];
- secrétaire d'Etat du Saint-Siège [juin 1667—décembre 1669]. VII. 72 n à 76 n, 88 n, 89 n, 102 n—104 n, 119 n, 125 n, 128 n, 131 n, 133 n, 140 n à 149 n, 161 n—163 n, 166 n—174 n, 182 n, 184 n, 187 n—203 n, 211 n, 214 n, 215 n, 220 n, 309.
- [cardinal-prêtre en décembre 1681]. v. t. VI, p. 892.

- Bachmann** (Jean-Georges), de Glaris-catholique; bailli de Sargans [1671];
Landstatthalter [1674];
Landammann [1684]. VIII. 251 n.
- Bade** (Frédéric VI de) (16 novembre 1617—31 janvier 1677);
 margrave de Bade-Dourlach, dès le 8 septembre 1659. VII. 261, 620 n.
- Bade** (Frédéric VII de) (23 septembre 1647—26 juillet 1709);
 margrave de Bade-Dourlach, dès le 31 janvier 1677. VIII. 69.
- Bailli de Bade** [1668]. v. *Balthasar*.
- Bailli de Bade** [1679]. v. *Stettler*.
- Bailli de Birseck** [1676]. v. *Roggenbach*.
- Bailli de Dornach** [1676]. v. *Staal*.
- Bailli de Gex** [1682]. v. *Brosses*.
- Bailli de Lugano** [1676]. v. *Mohr*.
- Bailli de Morges** [1684]. v. *Stettler*.
- Bailli de Romainmôtier** [1667]. v. *Watteville*.
- Bailli de Sargans** [1682]. v. *Heymann*.
- Baldeschi** [*Ubaldo*] (Federico) (1625—4 octobre 1691), de Pérouse; gouverneur
 de Sabina [novembre 1660]; archevêque de Césarée [6 juillet 1665—1671];
 nonce apostolique en Suisse [14 octobre 1665—4 mars 1668]. VII. 49 n,
 52 n, 54 n, 58 n, 61 n, 68 n—74 n, 75, 75 n—78 n, 83 n, 88 n—90 n, 95 n,
 96 n, 102 n—104 n, 107 n, 109 n—114 n, 118 n—128, 128 n—149 n, 160 n
 à 163 n, 166—174 n, 182 n, 184 n, 187 n—205, 211 n, 214 n, 215 n, 220 n,
 223 n, 315 n; VIII. 8 n,
 secrétaire de la congrégation de *Propaganda fide* [1669]. VII. 308 n.
 [secrétaire de la congrégation des évêques [mars 1673]; assesseur du Saint-
 Office [mars 1673]; cardinal-prêtre [*Cardinal Colonna*] déclaré le 16 décembre
 1674; préfet de la congrégation du Concile [1673]].
- Baldiron** (l'abbé Antonio), chargé des intérêts des Ligues Grises à Madrid
 [1674]. VII. 651 n.
- Bâlois** (Les). VII. 564; VIII. 56, 62, 119, 260.
- Balthasar-Charles**, infant d'Espagne, prince des Asturies [17 octobre 1629
 au 9 octobre 1646]. VII. 15, 21 n, 77, 77 n, 113; VIII. 252.
- Balthasar** (Jost-Dietrich), du Grand Conseil de Lucerne, bailli d'Ebiken
 [1659—1661]; bailli de Bade [1667—1669]. VII. 215.
 du Petit Conseil [1669], bailli de Sargans [1675—1677], puis de la Thurgovie
 [1688—1690]; *Oberstwachmeister* [1669]; *Spätherr* [1681], décédé en 1704.
 VII. 72 n, 215; VIII. 241 n.
- Balthazar de Simmeren** (Jean de), baron de Prangins [1600?—1689];
 au service de Suède (major en 1625; lieutenant-colonel en 1629; colonel
 en 1631, général-major en 1634), passé au service de France en 1635;
 lieutenant-colonel du régiment de Gassion [1641], mestre de camp d'un
 régiment de cavalerie [1643], maréchal de camp [26 mars 1649], colonel

- d'un régiment d'infanterie allemande [12 mai 1650], lieutenant général [20 mai 1654], bourgeois de Berne [1657], passé en 1655 au service de l'Electeur-Palatin, 1^{er} ministre de ce prince [1657]; chargé d'une mission officieuse française auprès des princes de Brunswick [décembre 1667]; retiré à Prangins dès 1660. VII. 218 *n*, 223 *n*, 433.
- Baluze (Antoine de), gentilhomme de la chambre du roi de France, attaché à la maison de la reine de Pologne dès 1664; résident de France à Varsovie [1660]. VII. 170 *n*. [décédé le 12 septembre 1681].
- Barbault. v. *Grandvillars*.
- Barberini (Francesco) (23 septembre 1597—10 décembre 1679), cardinal-secrétaire d'Etat du Saint-Siège [octobre 1623—juillet 1644]; légat *a latere* en France [avril—septembre 1625], puis en Espagne [1626], évêque de Sabina [23 décembre 1645—23 septembre 1652], de Porto (Portus Romanus) [23 septembre 1652—11 octobre 1666], puis d'Ostie et Veletri [11 octobre 1666—10 décembre 1679], vice-chancelier de l'Eglise et doyen du Sacré Collège, protecteur des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse, des cantons suisses et de l'ordre du Mont-Cassin. VII. 329 *n*.
- Barberini (Antonio) (5 août 1608—3 août 1671), frère du précédent, grand prieur de Rome [1624], cardinal [1627]; légat d'Avignon, puis d'Urbino; légat *a latere* en Piémont [1629—1630], protecteur des affaires de France en cour de Rome [1633—1644]; chargé des légations de Bologne, de Ferrare et des Romagnes [1641] et généralissime de l'armée pontificale contre les princes ligués [1642]; retiré en France [1644]; grand aumônier de France [dès 1652]; commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, évêque de Poitiers [16 août 1652—1657]; évêque de Frascati [11 octobre 1655 au 21 novembre 1661], puis de Palestrina [21 novembre 1661—3 août 1671], duc de Segni (province de Rome), archevêque-duc de Reims [4 octobre 1667], camerlingue de la Sainte-Eglise. VII. 30 *n*, 36 *n*, 90 *n*.
- Baretta (Gasparo), mestre de camp, gouverneur de Sabionetta, ingénieur militaire, chargé comme tel d'une mission en Rhétie [1675]. VII. 656. [mestre de camp, « *ingeniero mayor de Su May^{te}* »; décédé à Goito, vers la fin d'octobre 1678].
- Baron (Michel) (30 mai 1608—13 novembre 1702), de Château-Porcien; reçu bourgeois de Soleure en 1653, faisant fonctions de secrétaire-interprète du roi aux Ligues de Suisse [1637—1650], secrétaire-interprète en titre dès le 31 janvier 1650. VII. 291, 537 *n*; VIII. 156.
- chargé d'affaires *ad interim*:
- 1) avec Jean-Philippe Vigier, de décembre 1660 à février 1661;
 - 2) (seul en titre) de février à octobre 1661;
 - 3) du 6 octobre 1663 au 27 juin 1664. VII. 3, 6, 8 *n*, 10 *n*, 12 *n*, 15—24 *n*, 30 *n*, 79 *n*, 92 *n*, 266, 349 *n*, 669.

- 4) du 3 octobre 1664 au 1^{er} mai 1665. VII. 14 *n*, 33 *n*—36 *n*, 73 *n*—82 *n*, 86 *n*, 87 *n*, 669, 670.
- 5) du 5 septembre 1671 au 23 novembre 1672. VII. 317 *n*, 381, 382, 385 *n*, 403 *n*, 412—418 *n*, 420 *n*, 422 *n*, 428 *n*, 436 *n*—440 *n*, 452 *n*, 511 *n*, 679, 680. chargé par l'ambassadeur de missions en Valais [janvier et avril 1673]. VII. 434, 434 *n*, 449, 449 *n*, 454 *n*.
dépêché par l'ambassadeur auprès du roi à Brisach [août 1673]. VII. 500, 501 *n*.
en mission à Berne [juin 1676]. VIII. 28, 28 *n*.
en mission à Bâle [octobre 1676]. VIII. 34.
- Baron (Jean-François-Joseph) (1655—22 mars 1733), fils du précédent, survivancier, dès le 18 octobre 1672, de la charge de celui-ci; bourgeois de Soleure [1673], membre du Grand Conseil de ce canton, commis des contrôleurs des Ligues;
chargé d'une mission en Rhétie [mars 1677]. VIII. 81, 81 *n*, 83 *n*.
chargé d'une mission dans les petits cantons [mai 1684]. VIII. 276 *n*.
[secrétaire-interprète en titre [1702—1733]; trésorier intérimaire des Ligues en 1706].
- Barrillon d'Amoncourt (Paul de), marquis de Branges, S^r de Maney, Morangis, Anthenay, Châtillon-sur-Marne, conseiller au Parlement [1650], maître des requêtes, commissaire en la généralité de Metz [1657], intendant de la généralité de Paris [1667], commissaire pour le règlement des limites des Flandres [1668], intendant de l'armée du roi, puis de celle de Turenne et conseiller d'Etat semestre [1672];
l'un des plénipotentiaires français aux conférences de Cologne [juin 1673 à avril 1674]. VII. 500 *n*, 501 *n*, 524 *n*, 527 *n*, 547 *n*.
[ambassadeur ordinaire à Londres [30 août 1677—2 janvier 1689], conseiller d'Etat ordinaire [1681]; décédé le 23 juillet 1691].
- Bassompierre (François de) (12 avril 1579—12 octobre 1646). VII. 99. v. *t. IV*², p. 337; *VI*, p. 893.
- Baudichon de La Maisonneuve (Jacques), de Genève, capitaine de cavalerie en 1653;
soupçonné de tractations secrètes avec la cour de Turin [1668]. VII. 260. [lieutenant-colonel au service de Venise en 1669].
- Baume (abbé de). v. *Watteville*.
- Bavarois (Les). VII. 655.
- Bavière (Ferdinand-Marie de) (31 octobre 1636—26 mai 1679), électeur de Bavière, le 27 septembre 1671. VII. 208, 502; VIII. 15 *n*, 24 *n*, 83 *n*, 91, 91 *n*, 92 *n*, 271 *n*, 272 *n*.
- Bavière (Maximilien-Henri de) (8 octobre 1621—3 juin 1688), coadjuteur de Cologne [21 janvier 1643] et de Liège [19 octobre 1649], archevêque-électeur de Cologne dès le 26 octobre 1650. VII. 152, 407, 408 *n*, 597; VIII. 216, 285 *n*. [évêque d'Hildesheim [13 septembre 1650] et de Münster [11 septembre 1683]].

- Beaufort (François de Vendôme, duc de) (janvier 1616—25 juin 1669), fils de César de Vendôme, bâtard légitimé de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées : commandant l'armée navale destinée à opérer contre l'Angleterre avec le concours de la flotte batave [1667]. VII. 159 n.
- Beggiarno [*Begino*] (Michel), évêque de Mondovi [6 août 1656—21 août 1662], puis de Turin [août 1662—octobre 1689, date de sa mort]. VII. 13.
- Bellefonds (Bernardin Gigault, marquis de) (1630—4 décembre 1694) ; gouverneur de Valognes, mestre de camp du régiment de Champagne [1650] ; maréchal de camp, puis lieutenant général [1655], premier maître d'hôtel du roi [1663], premier écuyer de la dauphine, ambassadeur extraordinaire à Madrid [1665], puis à La Haye [1666], maréchal de France [8 juillet 1668], chevalier des ordres du roi [31 décembre 1688], commandeur de Saint-Louis [avril 1693] ; chargé de se porter au devant des ambassadeurs suisses à Ensisheim [octobre 1681]. VIII. 158 n.
- Bernois (les). VII. 133, 144, 208, 210 n, 244, 244 n, 249, 249 n, 273 n, 275, 275 n, 295, 310 n, 319 n, 333 n, 347 n, 350 n, 354 n, 359, 363 n, 367 n, 387, 389 n, 392 n—395, 398, 404, 406 n, 407 n, 416 n, 436 n, 439, 443 n à 446 n, 448 n, 455 n, 476, 476 n, 478 n, 482, 482 n, 485 n, 515, 533 n, 538 n, 545 n, 548 n, 553 n, 564, 566, 572 n, 577 n, 596 n, 611 n, 632 n, 637 n à 640 n, 663, 665 ; VIII. 8 n, 26, 30, 93, 111, 132, 132 n, 133 n, 164, 164 n, 167, 169, 173 n—178 n, 194, 202 n, 241, 244, 247, 296.
- Beroldingen (Charles-Conrad de), d'Uri, S^r de Sonnenberg en Thurgovie : secrétaire du bailliage de Lugano et commandant de ses milices [*Landtschreyber und Landtshauptmann*] [1639—1665 ; 1686—1699] ; chargé par les autorités des cantons catholiques d'une mission à Milan [1655] ; ambassadeur des cantons catholiques à Madrid [1662 ; juin 1663—janvier 1664]. VII. 18, 19, 19 n, 20, 77.
ambassadeur des cantons catholiques à Madrid [décembre 1664—janvier 1668]. VII. 56 n, 73, 78, 78 n—86 n, 91 n, 93, 167 n, 239, 461.
en Suisse (Lucerne ou Altorf) [1664—1673]. VII. 19 n, 20—23, 89, 209 n, 213 n, 222 n, 228 n, 230 n, 233 n, 273 n, 289 n, 335, 337, 534 n, 535 n, 537, 537 n, 539 n, 574 n, 582 n, 583 n.
dans les bailliages d'Outre-Monts (Lugano, Bellinzona) [1664—1683]. VII. 23, 23 n, 25 n, 31, 31 n, 197 n, 262 n, 263 n, 282 n, 300 n, 301, 301 n, 331 n, 334 n—337 n, 350 n, 423 n, 426 n, 440 n, 449 n, 450 n, 453 n, 458 n, 459 n, 462 n, 466 n, 475 n, 492 n, 514 n, 610 n, 615 n, 618 n, 660 n, 661 n ; VIII. 42 n, 144 n, 150 n, 247 n, 251 n, 259 n.
en mission (au nom de Casati) à Berne et à Soleure [1668, 1669, 1674]. VII. 270, 276, 279, 342, 352, 353—355 n, 452, 463, 531, 534.
représentant des intérêts de la Couronne Catholique aux diètes de Bade : de mars 1668. VII. 201, 211.

- de juillet 1668. VII. 227 n, 235 n, 236 n, 244 n, 252 n, 258 n, 279.
 de novembre 1668. VII. 231 n, 261 n, 263 n.
 de juin—juillet 1669. VII. 275.
 de juillet 1673. VII. 489 n, 490 n, 492 n, 494 n, 529 n, 538 n.
 de février 1674. VII. 545 n, 547 n, 557 n, 563 n, 684.
 de février 1677. VIII. 40 n—44 n.
- à Zurich, en février 1673. VII. 428.
 en mission auprès du gouverneur de Milan [janvier 1671]. VII. 334, 336 n.
 en mission auprès du gouverneur de Milan [1683]. VIII. 278 n.
 acquis à une tentative de levée pour le service de Venise [1679]. VIII. 111.
 colonel au service de l'Espagne en Lombardie [1665, 1684]. VII. 82, 274 n,
 301, 471; VIII. 20 n, 149 n.
 [chevalier de Calatrava [1673]; baron du Saint-Empire [1^{er} mars 1691];
 décédé en 1706].
- Beroldingen (Jean-Joseph de), frère du précédent, né en 1625; chevalier
 de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem [1644], commandeur de Würz-
 bourg [1660], colonel d'un régiment suisse au service de l'Espagne [1664].
 VII. 78, 82, 86.
 [décédé à Mataro le 27 octobre 1664].
- Beroldingen (Sébastien-Louis de), d'Uri, secrétaire du bailliage de Lugano
 [1664—1674]. VII. 147 n, 148 n.
- Beroldingen (Jean-Peregrin de), d'Uri;
Landammann [1673—1675]. VII. 639 n.
 l'un des députés suisses auprès des belligérants en Franche-Comté [mars
 1674]. VII. 558 n.
 en mission à Milan [septembre 1674]. VII. 599.
 en tractations secrètes avec l'ambassadeur français Saint-Romain [1674].
 VII. 599, 602.
 [bailli de la Thurgovie [1676—1678]];
 l'un des agents de l'ambassadeur Casati dans les cantons forestiers [1676
 sqq.]. VII. 599; VIII. 19, 20, 45, 95.
 réfugié à Paris, ensuite d'un crime de droit commun commis par lui dans
 son canton [1680]. VIII. 100.
- Besenval (Jean-Victor), de Soleure, S^r de Brunstatt, Byss, Didenheim et
 Riedisheim; ancien officier au régiment des gardes suisses du roi; membre
 du Grand Conseil de son canton [1660]; bailli de Locarno [1664]; *Jung*
Rath [1667]; major de ville [1669]; bailli de Kriegstetten [1677]; bailli
 de Bucheggberg [1679];
 banneret [1679]; en conférence à Werthenstein avec le marquis de Grézy,
 ambassadeur de Savoie [1680]. VIII. 186.
 [avoyer [1689—1700], baron du Saint-Empire [1695], chevalier de l'ordre
 des SS. Maurice et Lazare; décédé le 24 décembre 1713].

- Besmaus [*Besmaux*] (Jean-Baptiste-François de Montlezun, S^r puis marquis de) (1611—décembre 1697); chargé de négociations auprès du comte d'Harcourt à Brisach [1653—1654]. VIII. 6. (v. t. VI, p. 895—896.)
- Besta (le D^r Philippe), podestat de Teglio (Valtelline) [1669]; son procès [1680]. VIII. 140 n.
- Betschart (Jean-François), de Schwytz, S^r de Grünau; *Landsstatthalter* [1662 sqq.]; bailli de Lugano [1668—1670]; *Landammann* [1676, 1682, 1688]. VIII. 23 n.
- [l'un des ambassadeurs suisses à Ensisheim [1681]; conseiller intime de l'évêque de Bâle].
- Beuningen (Conrad van) (1622—1693); député par les Etats de Hollande à ceux de Frise et de Groningue [1650]; conseiller et pensionnaire d'Amsterdam [1651]; envoyé extraordinaire des Etats-Généraux à Stockholm [1653—1654] et à Copenhague [janvier 1656—août 1658]; l'un des négociateurs du traité franco-batave de navigation du 27 avril 1662; ambassadeur ordinaire en France [décembre 1664—29 septembre 1667]. VII. 107 n.
- ambassadeur extraordinaire en France [mars—18 septembre 1668]. VII. 153.
- [ambassadeur extraordinaire en Angleterre, de juin à septembre 1670, de 1674 à 1677, puis d'octobre 1681 à mars 1683; bourgmestre d'Amsterdam en 1683].
- Beverningk (Jérôme de) (25 avril 1614—30 octobre 1690), S^r de Teylingen, conseiller [1653], puis bourgmestre de Gouda (Ter-Gouw), député des Etats de Hollande auprès de ceux d'Utrecht [1650], député, puis ambassadeur extraordinaire à Londres [1653—1654]; en mission à Clèves [1666]; l'un des négociateurs du traité de Breda du 31 juillet 1667; trésorier général des Provinces-Unies [1654—1665]; ambassadeur extraordinaire à Madrid [février 1671]. VII. 397.
- [l'un des plénipotentiaires bataves aux conférences de Cologne [1674]]; plénipotentiaire à Nimègue [1676—1678]. VIII. 125 n.
- [négociateur d'un traité de commerce avec la Suède [12 octobre 1679]; curateur de l'université de Leyde [1673]].
- Bidal d'Asfeld (Pierre I^{er}), S^r de Harsefeld (Hanovre), baron de Wildenbruch (Poméranie), créé baron d'Asfeld (déformation de Harsefeld) par la reine de Suède [12 octobre 1653]; secrétaire de Terlon à Copenhague [1657—1660], dépêché par lui au roi de Suède à Gøteborg [1660], envoyé extraordinaire en Saxe [1660 sqq.], résident français à Stockholm [1666—1667], chargé de mission auprès des ducs de Brunswick [mai 1667]; résident à Hambourg et en Basse-Allemagne [janvier 1669—1683]. VII. 372 n, 411 n, 429 n; VIII. 194 n.

- [signe en cette qualité un traité avec l'électeur de Saxe, le 23 mai 1676; conseiller du roi en tous ses conseils; décédé en 1683].
- Bigeot (Claude-Etienne), docteur ès droits, ancien lieutenant au bailliage de Pontarlier [1618—1619];
l'un des protestataires contre la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV [1674]. VII. 576 *n*.
- Billens. v. *Gottrau*.
- Boeckelmann (Jean-Frédéric) (22 avril 1633—22 octobre 1681), professeur de droit, conseiller de l'Electeur-Palatin [1661], vice-président du tribunal de cour à Heidelberg [1665]; envoyé en mission à Mayence; envoyé extraordinaire de l'Electeur-Palatin auprès des cantons protestants [1665]. VII. 108.
[professeur à l'Université de Leyde, 1671].
- Bolliet (Jean de), écuyer, S^r de Crespon, partie dans un procès jugé par le Parlement de Paris [1677—1687]. VIII. 113 *n*.
- Bon (Angelo), secrétaire-résident de la république de Venise à Milan [16 octobre 1674—7 juin 1679]. VIII. 111, 111 *n*.
- Bonnae (Jean-Louis d'Usson, marquis de), S^r de Donnezan [vers 1670 au 1^{er} septembre 1738], capitaine de dragons [1695], secrétaire de Bonrepaus à Copenhague [1696—1697], puis à La Haye [1697—1699], envoyé extraordinaire auprès des ducs de Brunswick-Wolfenbüttel [1700], envoyé extraordinaire en Suède et en Pologne [Varsovie, Riga, Dantzic, Oliva, Mitau, Libau] [novembre 1701—fin de 1709]; lieutenant du roi au pays de Foix [1710], envoyé extraordinaire à Madrid [septembre 1711—novembre 1713], ambassadeur ordinaire à Constantinople [novembre 1716—novembre 1724], brigadier des armées du roi, gouverneur d'Usson et de Quérigut [1719], conseiller d'honneur du parlement de Toulouse [1723], chevalier des Ordres [2 novembre 1726], conseiller d'Etat d'épée [1727], maréchal de camp [1734];
ambassadeur ordinaire en Suisse [4 novembre 1727—3 octobre 1736]. VII. 462 *n*, 665.
- Bonnaire (Pierre de), secrétaire de Saint-Romain à Soleure [1673—1676]. VII. 477, 603.
- Bonneuil (Michel Chabenat de), vicomte de Savigny, baron de Nouan, introducteur des ambassadeurs, survivancier de son père pour l'une des charges dès 1674; titulaire de toutes deux, de 1680 à 1691 et de l'une seulement de 1691 à son décès survenu le 16 juillet 1698. VIII. 157.
- Bonstetten (François-Louis de), S^r et baron de Rosière, capitaine au service de Hollande, chargé auprès des cantons protestants de missions officielles par le gouvernement de La Haye [1668—1669, 1672]. VII. 256, 256 *n*, 452.
chargé par les gouvernements des cantons protestants d'une mission à La Haye [1668]. VII. 259 *n*—265, 267, 268, 272, 281 *n*.

- Bonstetten (Charles de), baron de Vaumareus, S^r de Jegistorf, l'un des députés bernois à Neuchâtel [mai 1673]. VII. 514 *n*.
- Bonstetten (Jean-Jacques de), S^r d'Urtenen, ancien bailli de Thorberg [1661—1666], l'un des députés bernois à Neuchâtel en mai 1673. VII. 514 *n*.
- Bonvalot de l'Etoile (Jean-Jacques), chevalier, S^r de Parcey, avocat général au parlement de Dôle [1646], conseiller [1651], puis président de ce même parlement le 27 novembre 1665. VII. 178, 180. [décédé le 22 novembre 1667].
- Bonzi (Pierre de) (16 avril 1631—11 juillet 1703), florentin, naturalisé français en août 1637, abbé commendataire d'Aniane, etc., envoyé du grand-duc de Toscane à Paris [février 1658—6 décembre 1660] et son représentant aux conférences de Saint-Jean-de-Luz et de Fontarabic; envoyé extraordinaire de France en Toscane [1661], évêque de Béziers [1659 au 8 décembre 1669]; archevêque de Toulouse [8 décembre 1669—octobre 1673]; archevêque et primat de Narbonne [28 octobre 1673—11 juillet 1703]; président-né des Etats de la province de Languedoc; ambassadeur ordinaire à Venise [19 octobre 1662—2 février 1665]. VII. 10 *n*, 18 *n*, 21 *n*, 92 *n*, 96 *n*, 97 *n*. [ambassadeur ordinaire en Pologne [28 mars 1665—23 juin 1668 et de novembre 1668—10 août 1669]]; ambassadeur ordinaire à Madrid [1^{er} mars 1670—1^{er} juin 1671]. VII. 387 *n*. grand aumônier de la reine [19 août 1671]; cardinal [22 février 1672], commandeur de l'ordre du Saint-Esprit [1688]. VII. 344 *n*.
- Bordier (Jacques) (23 août 1616—1684), genevois, peintre en émail, établi en Angleterre, puis à Paris [1649]; chargé d'affaires officieux de Genève auprès de la cour de France [1668 à 1684]. VII. 503 *n*; VIII. 170 *n*, 189 *n*.
- Boreel (Guillaume) (1590—29 septembre 1668), chevalier, S^r de Duynbeke et de Steelant, etc., baron de Vrœndyken, d'Urienhove, Urendie, etc., conseiller et pensionnaire de la ville d'Amsterdam, ambassadeur à Londres [1642, 1644], à Brême, à Stockholm [1633], en Danemark [1644]; ambassadeur ordinaire des Provinces-Unies à Paris [18 décembre 1648 au 29 septembre 1668]. VII. 11, 11 *n*, 107 *n*, 123, 123 *n*, 258, 258 *n*.
- Borgomanero (Carlos-Filiberto d'Este, marquis de San-Martino et de) (1611—1695), marquis de Porlezza, etc., général de la cavalerie en Lombardie, gouverneur de Dôle [1674]; ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Londres [1678—28 avril 1680]. VIII. 73, 73 *n*. ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Vienne [1680—1695]. VIII. 142, 144 *n*, 151 *n*.

- [vice-roi de Galice [septembre 1686], prince du Saint-Empire, chevalier de la Toison d'or; membre du Conseil d'Etat à Madrid [26 juin 1691], décédé le 4 octobre 1695].
- Borrey (le capitaine Antoine), de Besançon, député du gouvernement de la Franche-Comté auprès des cantons suisses [1666, 1668]. VII. 154, 233*n*, 260*n*.
- Borromeo (Federico) (1616—19 février 1673), de Milan, référendaire des deux signatures, puis inquisiteur à Malte [25 octobre 1652]; patriarche d'Alexandrie [1654—19 janvier 1671];
- nonce apostolique en Suisse [novembre 1654—août 1665]. VII. 11*n*, 19*n*, 21*n*—25*n*, 30, 30*n*, 33*n*, 36*n*, 37, 37*n*, 74*n*, 76—78*n*, 94*n*, 97*n*, 108*n*, 316, 316*n*.
- [secrétaire de la congrégation des immunités ecclésiastiques, vice-gouverneur de Rome [1666]];
- nonce à Madrid [mars 1668—mars 1670], cardinal [22 décembre 1670], secrétaire d'Etat du Saint-Siège [dès mai 1670]. VII. 306*n*, 328*n*.
- Borromeo v. *Visconti-Borromeo*.
- Boselli (Pietro et Giambattista), correspondants à Bergame des ambassadeurs du roi de France en Italie et en Suisse [1667 sqq]. VII. 94*n*, 101*n*—105*n*, 127*n*, 132*n*, 137*n*—144*n*, 147*n*, 160*n*, 162*n*, 165*n*, 167*n*, 171*n*, 172*n*, 187*n*, 188*n*, 207*n*, 208*n*, 211*n*—214*n*, 219*n*, 229*n*—234*n*, 236*n*, 240*n*, 241*n*, 247*n*, 248*n*, 251*n*, 255*n*, 261*n*, 265*n*—269*n*, 276*n*—282*n*, 286*n* à 291*n*, 297*n*—301*n*, 305*n*, 307*n*, 312*n*, 316*n*, 325*n*—331*n*, 334*n*, 335*n*, 343*n*, 347*n*—351*n*, 354*n*, 360*n*, 364*n*—367*n*, 389*n*—392*n*, 397*n*, 410*n*, 415*n*, 416*n*, 426*n*, 451*n*, 452*n*, 498*n*, 656*n*; VIII. 84*n*, 151*n*.
- Bouchu (Claude) (3 mai 1628—8 juin 1683), marquis de Lessart, baron de Loisy, comte de Pont-de-Weyle [7 décembre 1678], conseiller au parlement de Metz, puis au Grand Conseil, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel [26 janvier 1654], conseiller d'Etat ordinaire;
- intendant de justice, police et finances en Bourgogne [mars 1656—juin 1683] et de l'armée du roi en Franche-Comté [1674]. VII. 473*n*, 479*n*, 524*n*, 527*n*, 532*n*, 543*n*; VIII. 113*n*, 187, 189, 190.
- Boufflers (Louis-François, marquis de) (10 janvier 1644—22 août 1711), cadet aux gardes françaises [1663], commandant du régiment de dragons du roi [1669]; lieutenant général de l'Ile-de-France et grand bailli de Beauvais [21 juin 1672]; brigadier général des dragons [1675]; chargé d'une mission à Bâle par le maréchal de Luxembourg [octobre 1676] VIII. 26, 36, 39*n*.
- maréchal de camp [1677], colonel général des dragons [26 août 1678], commandant un corps de troupes françaises à la frontière de Bâle [1678]. VIII. 79..
- [lieutenant général [1681], commandant en Guyenne [1686], gouverneur général des Trois-Evêchés [1687]; collier de l'ordre du Saint-Esprit [1688];

- commandant de l'armée de la Moselle [1690]; colonel du régiment des gardes françaises [1^{er} février 1692]; maréchal de France [27 mars 1693]; gouverneur de Lille [1694]; duc et pair [1695]; Toison d'or [1703]
- Bourbon (maison de). VII. 151, 411, 423, 597; VIII. 129, 165, 292.
- Bourcart. v. *Burckhardt*.
- Bourgeauville (Gilles *Clément*, chevalier, S^r et patron de), conseiller du roi en ses conseils, contrôleur des contributions dans le bailliage et gouvernement de Hesdin [1649], « garde de toutes les munitions de bouche, avoines et autres graines, foin et paille estant en la ville et place de Mariembourg » [29 octobre 1660];
 envoyé extraordinaire vers les Etats du Cerele de Souabe (évêque et ville d'Augsbourg, évêque de Constance, duc de Wurtemberg, margrave de Bade-Dourlach, ville d'Ulm, grand-maître de l'ordre teutonique, margraves de Bayreuth et de Brandebourg-Kulmbach, évêque de Bamberg) [mars 1682—décembre 1684]. VIII. 256, 256 n.
- [envoyé extraordinaire auprès des princes de Brunswick [janvier 1685 à août 1688], puis derechef à Zell et à Hanovre [septembre 1688—janvier 1689], décédé le 10 mars 1729].
- Bourgestre de Bâle [1673, 1674, 1676]. v. *Burckhardt*.
- Bourgestre de Coire [1675]. v. *Rascher* [1666].
- Bourgestre de Zurich [1666]. v. *Rahn*; [1675]. v. *Spöndli*; [1681]. v. *Escher*.
- Bourgogne (Marie de) (13 février 1457—27 mars 1482), fille de Charles-le-Hardi; souveraine des Pays-Bas;
 épouse de Maximilien, archiduc d'Autriche [19 août 1477]. VII. 186.
- Bourgogne (Louis, duc de) (6 août 1682—18 février 1712), fils du grand-dauphin. VIII. 220 n, 229, 231, 233 n, 260, 260 n.
- Bourguignons (Les). VII. 282 n; VIII. 220 n.
- Bournonville (Alexandre-Hippolyte-Balthasar, duc et prince [12 juillet 1658] de) (5 janvier 1616—20 août 1690), comte de Hénin-Liétard, baron de Caumont, chambellan de l'empereur, gouverneur de Valenciennes et capitaine général de l'Artois, grand bailli du pays de Waes [1662], général de bataille des armées du roi Catholique, chevalier de la Toison d'or [1673];
 maréchal de camp général (*Generalfeldmarschall*) des armées impériales sur le Rhin [1674, 1675]. VII. 601 n, 602 n, 609, 609 n—611 n, 656.
 [vice-roi de Sicile [1677], de Catalogne [1681—1685], de Navarre [dès juin 1686], membre du Conseil suprême de guerre à Vienne].
- Braem (Jean-Rodolphe) (1631—17 mai 1712), du Grand Conseil de Zurich [1654], *Rathssubstitut* [1657], sous-secrétaire [1667], puis secrétaire de la ville de Zurich [1676]; du Petit Conseil [1679], bailli de Lugano [1681]. VII. 182 n.

- Bragance (maison de). VIII. 178.
- Brandebourg (Frédéric-Guillaume I^{er} de Hohenzollern (6 février 1620 au 29 avril 1688), duc de Prusse, électeur et margrave de) [1^{er} décembre 1640—29 avril 1688]. VII. 11, 296 *n*, 408, 422, 422 *n*, 438, 449—458, 463 *n*—466, 610 *n*, 611, 611 *n*; VIII. 9, 58, 237, 238, 245, 288.
- Brandebourg (Dorothee de Holstein-Glücksbourg, électrice de) dès le 13 juin 1668. VII. 610 *n*.
[décédée le 6 août 1689].
- Brandenberg (Karl), chevalier, *Statthalter*; *Ammann* [1651, 1668], puis *Landshauptmann* de Zoug, l'un des envoyés des cantons catholiques à Milan [1661], décédé le 12 mars 1678;
[1670]. VII. 297 *n*.
- Braun (Charles-Frédéric), *Amtmann* de Rheinfelden, dépêché en mission en Suisse (avec Wirz de Rudenz) aux lieu et place du comte de Lodron [juillet 1678]. VIII. 86, 88 *n*.
- Brienne (Henri-Auguste de Loménie, comte de) (1595—1666). VII. 7. (v. t. VI, p. 900.)
- Briord (Gabriel, comte de), marquis de Sénozani, gentilhomme ordinaire de « M^r le duc » (d'Enghien) [11 décembre 1663], puis son premier écuyer, attaché au service de la maison de Condé;
[1672]. VII. 467 *n*.
[député de la noblesse aux Etats de Bourgogne [1680, 1692], conseiller du roi en tous ses conseils, ambassadeur ordinaire à Turin [8 décembre 1697 au 7 décembre 1699], puis à La Haye [18 mars 1700—1702], conseiller d'Etat d'Epée [4 juillet 1701], décédé le 25 décembre 1703].
- Broglio (Samson, comte de) [*Dubrcuil*], retiré à Bâle, puis arrêté par des officiers français près de Landskron [1676], transféré à Brisach et de là à Paris, inculpé d'espionnage et interné à Pignerol. VIII. 13, 13 *n*.
- Brosses (Claude de), S^r de Tournay, Pregny et Chambésy, conseiller du roi, bailli et lieutenant général civil et criminel au bailliage de Gex dès le 6 mars 1676;
[1680]. VIII. 232, 232 *n*.
- Brulart (Nicolas) (19 janvier 1627—29 août 1692), marquis de La Borde, baron de Sombornon, premier président du parlement de Bourgogne dès le 17 avril 1657;
[1674]. VII. 584 *n*.
- Brun d'Oleyres (Jean-Frédéric), procureur général à Neuchâtel [1665]. VII. 36 *n*.
- Brunswick-Lunebourg (Georges Guillaume de) (16 janvier 1624—28 août 1705), duc de Brunswick-Lunebourg dès le 15 mars 1665, mestre de camp général des armées impériales [1674]. VII. 605 *n*, 609, 610 *n*.
- Bruyminx (Gérard Hamel), échevin de Hertogenbosch (Bois-le-Duc) [1659], résident pour les Etats-Généraux des Provinces-Unies à Cologne et à Ratisbonne [1659]; à Heidelberg [1669];

- résident à Vienne [1669—1673]. VII. 422 *n.*
[résident et envoyé à Vienne [1683—1684]].
- Buch (Urs), de Soleure, commandant à Dorneck [1677]. *Junggrath* [1682]. VIII. 261 *n.*
[du Conseil secret; bailli de Flunenthal [1686], puis de Kriegstetten [1696], décédé en 1699].
- Bucher (Jean-Jacques), de Berne, ancien bailli de Gessenay [*Saanen*] [1644 à 1649], du Conseil de Berne [1651], banneret [1656 et 1664], l'un des ambassadeurs suisses à Paris [octobre—novembre 1663]. VII. 12 *n.*
l'un des députés bernois aux diètes de Bade [mars 1664]. VII. 22 *n.*; et d'Aarau [janvier et août 1665]. VII. 13 *n.*, 74 *n.*; [*boursier* du pays allemand [1666]].
- Budé (Bernard), Sr de Vérace (1603—1667), de Genève, membre du Conseil des CC [1631], dépêché officieusement à Chambéry [1666]. VII. 123.
- Buol (Paul), von und zu Rietberg, lieutenant-colonel au service du roi Catholique, ambassadeur grison à Madrid [avril 1680]. VIII. 137.
[ancien *Landammann* et chef des Dix Droitures [1673]. *Landshauptmann* en Valteline [1681—1683], ambassadeur extraordinaire à Vienne en 1689, baron du Saint-Empire [1690], décédé en 1696].
- Buonacorte. v. *Lamberty*.
- Burekhardt [*Bourcart*] (Jean-Rodolphe) (1620—1683), employé à la chancellerie de Bâle, puis secrétaire de Wettstein [1646—1651], *Rathssubstitut* [1646], secrétaire du Conseil [1654—1658];
Stadtsehreiber [1658—1666]. VII. 9 *n.*, 11 *n.*, 67 *n.*, 147 *n.*
bourgmestre et ancien bourgmestre [1666—1683]. VII. 454 *n.*, 582 *n.*, 583 *n.*, 622 *n.*; VIII. 31 *n.*, 33 *n.*, 35 *n.*, 36 *n.*, 39 *n.*, 78 *n.*, 80 *n.*
l'un des députés bâlois aux diètes de Bade de novembre 1677. VIII. 63 *n.*; de juillet 1678. VIII. 59 *n.* et de septembre 1679. VIII. 123 *n.*
- Burekhardt (Jean-Jacques) (1614—1^{er} novembre 1690), du Petit Conseil de Bâle [1657]; du Conseil secret [1659]; *Dreyerherr* [1666]; *Oberstzunftmeister* [1666];
l'un des ambassadeurs dépêchés au roi à Brisach [1673]. VII. 501 *n.*
[bourgmestre [1684]; décédé le 1^{er} novembre 1690].
- Burekhardt (Christophe) (1631—1705), du Petit Conseil de Bâle [1664], *Dreyerherr* et *Dreyzehnerherr* [1666];
l'un des députés bâlois aux diètes de Bade de novembre 1677. VIII. 63 *n.*; et de juillet 1678. VIII. 59 *n.*
auprès du duc de Lorraine à Murg [juillet 1678]. VIII. 89 *n.*; auprès du roi de France [juin 1683]. VIII. 258 *n.*
à la diète de Bade de novembre 1684. VIII. 262 *n.*
- Burekhardt (Jean-Balthasar) (1642—1 mai 1722), du Grand [1674], puis du Petit Conseil de Bâle [1676], *Dreyerherr* [1684];

l'un des députés bâlois à la diète de Bade de novembre 1684. VIII. 262 n.
 [Oberstzunftmeister [1690], bourgmestre [1705]].
 Buttigliera. v. *Saint-Thomas* (Carron de).

Cadot [Kadot] de Sébeville. v. *Sébeville*.

Calataiu [et non *Calatain*] y Toledo (Vincenzo), auditeur de rote à Rome, puis grand chancelier de l'Etat de Milan [23 mai 1678—17 janvier 1681]. VIII. 86 n, 88 n, 92 n, 95 n.

Calderarii (Francesco) de Bormio, secrétaire de l'ambassadeur Casati à Coire [1668, 1675]. VII. 103 n, 634 n.

Calvin (Jean), réformateur (10 juillet 1509—27 mai 1564). VII. 119; VIII. 196, 203, 232.

CanteCroix (Béatrix de Cusance, princesse de) (27 décembre 1614—5 juin 1663), épouse [1633] d'Eugène-Léopold Perrenot de Granvelle d'Oyselet, prince de CanteCroix et du Saint-Empire, puis [2 avril 1637] de Charles IV, duc de Lorraine. VII. 362.

Cantelmi (Jacopo), de Naples (13 juin 1640—11 décembre 1702), inquisiteur de Malte [4 juin 1678]; archevêque de Césarée [27 septembre 1683], désigné pour occuper la nonciature de Venise [décembre 1683, *mission non exécutée*];

nonce apostolique à Lucerne [6 juin 1685—10 décembre 1687], [à Coire du 14 septembre au 30 novembre 1687]. VIII. 108 n.

[abbé de Saint-Antoine de Naples [décembre 1687]; nonce extraordinaire en Pologne [janvier 1688—novembre 1689]; secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers [novembre 1689]; nonce extraordinaire en Espagne [dès décembre 1689]; cardinal [13 février 1690]; légat d'Urbino [avril 1690]; archevêque de Capoue [8 octobre 1690—9 mai 1691], puis de Naples [4 novembre 1691—11 décembre 1702]].

Cantons (les XIII). VII. 4—7, 10 n, 14 n, 16, 16 n—27 n, 35 n, 36 n, 40 n, 42 n—46 n, 50—54 n, 58, 60 n, 62 n, 64 n—66 n, 69 n, 70 n, 118, 118 n, 132 n, 133 n, 154 n, 155 n, 159 n—171 n, 189 n, 193 n—198 n, 207 n, 212 n à 215 n, 218, 218 n, 221 n—224 n, 227 n—232 n, 235 n, 242 n, 243 n, 260 n à 266 n, 271, 274 n, 277 n—281 n, 284 n—288, 291 n—297 n, 301 n—305 n, 313 n, 346 n, 348, 363 n, 374 n—376 n, 382, 386, 390 n, 392 n, 399 n, 413, 417, 417 n, 420 n, 450, 452 n, 456 n, 462, 467 n—470 n, 479, 482 n, 484, 493 n, 494 n, 497—498 n, 504—507, 520 n—524 n, 528 n—533 n, 536, 541—548 n, 552—555 n, 558 n—562 n, 565—579 n, 582 n, 584—593 n, 601, 601 n, 605 n, 607 n, 611—618, 621 n—628 n, 631 n—633 n, 645 n, 652 n à 655 n, 660 n—665 n; VIII. 7 n, 9 n—11 n, 14, 15 n, 24 n, 27 n, 30 n, 38 n, 39 n, 46—48 n, 58 n, 64—70 n, 75 n—80 n, 88 n, 89 n, 94 n—97 n, 101 n,

- 110—130 *n*, 136 *n*, 143 *n*, 144 *n*, 155 *n*—158 *n*, 181 *n*, 184 *n*, 185 *n*, 221 *n*, 222 *n*, 233 *n*, 254 *n*, 258 *n*, 260 *n*, 261 *n*, 265 *n*, 270—271 *n*, 280, 284 *n*—293 *n*.
- Cantons protestants [*Cités évangéliques*]. VII. 6—14, 27 *n*, 28, 31, 34, 35, 42, 45, 46, 52—56, 77 *n*, 78, 81, 105—150, 156—164, 169, 173, 181, 194, 198, 199, 199 *n*, 208, 211, 212, 216, 219, 224, 231, 238, 244, 246—275, 278, 281—292, 296, 300—310, 318, 319, 331, 343, 349 *n*, 356, 359, 361, 372, 385, 387, 391—393, 406, 411, 414—418, 422, 422 *n*, 426—443 *n*, 448—467 *n*, 470—485, 491—498, 501—503, 526—530, 538, 538 *n*, 541—547, 550—557, 562—566, 569—572, 575—577, 581, 588 à 598, 602, 604, 607—617, 620—624 *n*, 631, 632 *n*, 640, 641, 660—663; VIII. 5—12, 20, 30, 40, 43, 44, 49, 52, 53 *n*, 59, 65, 67, 76, 90—95, 100, 109, 115, 124, 129, 148, 151—155, 166—169, 182—184, 190 *n*, 191 *n*, 202, 204, 223—225, 230—239, 248 *n*, 249, 279, 288, 290, 296.
- Cantons catholiques. VII. 5, 8, 9, 20 *n*, 25 *n*, 28 *n*, 29 *n*, 33—38 *n*, 42, 45—46 *n*, 58 *n*, 59 *n*, 66 *n*, 70, 72 *n*—82 *n*, 86—88 *n*, 89, 107, 117, 117 *n*, 124, 127, 129 *n*, 133 *n*, 134—143 *n*, 147, 155 *n*—164, 167, 169, 190—199 *n*, 201—212, 216, 219, 224, 231, 238, 244—249 *n*, 251—257 *n*, 261 *n*, 265, 267 *n*, 270—274, 277 *n*—284, 290, 292, 300, 300 *n*, 307—309 *n*, 313, 314, 318, 319 *n*, 331—334 *n*, 336, 345—349, 350 *n*, 351, 367, 382, 386 *n*, 392 *n*, 409 *n*, 413, 416, 420, 420 *n*, 430, 432—435, 440—443 *n*, 448 à 451 *n*, 457 *n*, 458, 463, 466—470, 475 *n*, 477 *n*—482 *n*, 485, 485 *n*, 489, 491, 494 *n*, 498—504 *n*, 516, 527—530 *n*, 533—542, 547 *n*—557, 562, 566—571, 575, 576 *n*, 580, 588, 590—594 *n*, 598—607, 610—619, 624, 628 *n*, 632 *n*—635, 638—641, 643, 648 *n*; VIII. 5, 8, 10, 13, 17, 25, 27, 37—39 *n*, 52, 53 *n*, 65, 65 *n*, 96—99 *n*, 100 *n*, 103 *n*, 109, 123, 124 *n*, 131—135 *n*, 145 *n*, 149, 152, 155, 164, 166—171, 175—176 *n*, 189 *n*, 230, 239, 245 *n*, 248, 250, 253, 253 *n*, 268, 273, 277, 279, 282 *n*, 288.
- Cantons catholiques (les VII) de la Ligue Borromée. VII. 5, 25, 28 *n*, 74 *n*, 77 *n*, 196 *n*, 199 *n*, 261 *n*, 390, 391 *n*, 618 *n*—620 *n*, 624 *n*, 625 *n*; VIII. 37 *n*, 38 *n*, 64 *n*, 65 *n*, 100 *n*, 101 *n*.
- Cantons (les petits) du massif alpestre [ou *cantons populaires*]. VII. 18 *n*, 24 *n*, 30, 32 *n*, 56, 57, 69, 71 *n*, 75, 81, 82, 88, 90—93, 100, 199, 204, 209 *n*, 211, 224, 238, 260 *n*, 264, 275, 280, 345, 346 *n*—347, 361, 385, 389, 399, 399 *n*, 400, 403, 427 *n*, 429, 440, 445, 452, 472, 477, 477 *n*, 494, 496, 502, 527 *n*, 529, 537 *n*, 538, 541, 541 *n*, 551, 551 *n*, 566 *n*, 593, 600, 603, 605, 614, 630, 644, 650, 659, 661; VIII. 11, 12, 22, 42, 52, 90, 95, 100, 123, 123 *n*, 132, 135, 149, 151, 154, 192, 241, 244, 246, 253, 263, 280, 287, 289.
- Cantons primitifs (les trois). VII. 29, 61, 74, 279, 480, 521, 525, 529 *n*, 534, 622, 631 *n*, 645 *n*; VIII. 148, 150, 250.
- Cantons forestiers (les) [*die Vier Waldstetten*]. VII. 15, 21, 23, 25, 30, 30 *n*, 33, 45, 54, 73, 76, 77, 81, 86—90, 109, 113, 125, 128, 135, 138, 141,

143, 162, 165, 172—174, 190, 199, 205, 210, 211, 215, 217, 224, 226, 235—238, 240, 250—255, 265 *n*, 267, 273, 273 *n*, 281, 296, 298, 308, 311, 319, 321, 322, 334, 345, 349, 352, 361, 366, 388, 389, 398, 426, 432, 438—443, 459, 463, 465, 470, 475, 480, 486, 492, 495, 497, 528, 538, 553, 554, 559, 565, 567, 569, 588, 594, 599, 603, 611, 619, 620, 624, 634, 638, 657, 662; VIII. 5, 8, 11, 12, 17, 19, 21, 38, 50, 52 *n*, 58, 60, 73, 75, 95, 98—101, 104, 124, 133, 152, 155, 167, 170, 172, 227, 239, 242—247, 255, 262, 265, 267, 268, 276, 277, 279, 296.

Cantons catholiques (les V anciens). VII. 634 *n*, 639 *n*, 658 *n*, 659 *n*, 663 *n*; VIII. 18, 67 *n*, 76 *n*, 276 *n*.

Cantons de l'alliance d'Espagne (les VI). VII. 8, 15, 18, 18 *n*, 20, 21 *n*, 25, 25 *n*, 31 *n*, 35 *n*, 77 *n*, 78, 78 *n*, 79 *n*, 81—82 *n*, 83 *n*, 86, 86 *n*, 102 *n*, 106, 110—111 *n*, 130 *n*, 210 *n*, 235, 285, 288 *n*, 301 *n*, 306, 335 *n*, 355 *n*, 366, 366 *n*, 367 *n*, 398 *n*, 400 *n*, 413 *n*, 431 *n*, 459, 466 *n*, 474—480 *n*, 484, 487, 495, 495 *n*, 528 *n*, 529 *n*, 533 *n*, 538 *n*, 543 *n*, 549, 555, 557 *n*, 564, 564 *n*, 606 *n*, 615 *n*, 634 *n*; VIII. 16, 17 *n*—22 *n*, 42 *n*, 50 *n*, 55 *n*, 56, 61 *n*, 76 *n*, 141 *n*, 247 *n*, 269 *n*, 294 *n*.

Cantons de l'alliance de Savoie (les VI). VII. 110, 113, 131, 248, 248 *n*, 249 *n*, 297 *n*, 308 *n*, 311 *n*, 441 *n*—443, 447 *n*, 469 *n*; VIII. 88 *n*, 167, 170 *n*, 175 *n*, 184 *n*, 185 *n*, 234 *n*, 247 *n*, 249 *n*, 252, 253 *n*, 255 *n*, 266 *n*.

Cantons ou demi-cantons de l'ancienne croyance (les IX). VII. 53, 54 *n*, 140 *n*.

Cantons coseigneurs de la Thurgovie (les X). VIII. 146 *n*, 286 *n*, 287.

Cantons coseigneurs des bailliages d'Outre-Monts (les XII). VII. 645 *n*.

Cantons garants de la paix de Saint-Julien (les cinq). VII. 447, 447 *n*.

Cantons catholiques combourgeois de Neuchâtel (les trois). VII. 247 *n*.

Cantons fidèles à l'observation du recès de Bade de mars 1668 (neuf, puis huit et demi). VII. 294 *n*, 295 *n*, 298 *n*, 299 *n*, 303—306 *n*, 374 *n*; VIII. 99 *n*.

Cantons opposés à l'observation du recès de Bade de mars 1668 (quatre, puis quatre et demi). VII. 299, 299 *n*, 300, 304—306 *n*.

Capliers (Gaspard-Zdenko, comte [1676] de) (1611—6 octobre 1686), baron [1654] de Sullowitz; *Oberstwachmeister* [1642], lieutenant-colonel [1646], colonel d'un régiment de cavalerie [1649], *Generalfeldwachtmeister* [1656], *Feldmarschall-Lieutenant* [1661], *Generalfeldzeugmeister* [7 juillet 1673] et « gouverneur général des provinces et Etats que S. M. Imp^{le} a hors l'Autriche »;

commissaire général des guerres [1672, 1674—1678]. VII. 458, 458 *n*, 480.

[vice-président du Conseil suprême de guerre [7 mars 1681], *Generalfeldmarschall* [décembre 1683]].

Capobiano (Antonio), membre du Conseil d'Italie à Madrid [1667]. VII. 89 *n*, 94 *n*.

- Caprara (Æneas-Sylvius, comte) (1631—3 février 1701), Sr de Siklos, chambellan et conseiller intime de l'empereur, *Generalfeldmarschall*; [1674]. VII. 581, 597.
[colonel d'un régiment de cuirassiers, gouverneur de Warasdin, vice-président du Conseil suprême de guerre, conseiller d'Etat, chevalier de la Toison d'or].
- Caracena (Luis de Benavides Carrillo y Toledo, 2^e marquis de), 5^e marquis de Fromista; comte-duc de Pinto, *Trece* de l'ordre de Saint-Jacques, général de la cavalerie en Italie [1644], puis aux Pays-Bas [1646]; capitaine général en Italie et gouverneur de l'Etat de Milan [4 mars 1648 au 25 mars 1656]. VIII. 85 n.
[général des armes aux Pays-Bas sous D. Juan d'Autriche, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas par provision, le 6 novembre 1658]; gouverneur en titre à Bruxelles [22 novembre 1661—9 octobre 1664]. VII. 153 n, 536 n.
[membre du Conseil d'Etat à Madrid, le 8 juin 1659 [en fonctions dès novembre 1664]; membre du Conseil suprême de guerre; maréchal de Castille; gentilhomme de la chambre de Philippe IV; général de l'armée d'Estremadure [1665]; grand maître de l'artillerie; député par le roi Catholique pour négocier avec les ambassadeurs suisses à Madrid [1666]; président du Conseil suprême des Flandres [1667—1668]; décédé à Madrid, le 6 janvier 1668].
- Caraffa (Carlo II) (1613—1680), de Naples, prince della Roccella, protonotaire apostolique [1639], puis référendaire des deux signatures; pro-légat de Ferrare, puis de Bologne [jusqu'en août 1652]; évêque d'Aversa [13 juillet 1644—19 octobre 1680]; nonce apostolique en Suisse, nommé le 21 décembre 1652 [23 avril 1653—19 novembre 1654], puis à Venise, nommé le 29 décembre 1654 [janvier 1655—août 1658] et à Vienne, nommé le 16 septembre 1658 [10 novembre 1658—février 1664], cardinal [14 janvier 1664]; légat à Vienne [novembre 1664—février 1665]; légat de Bologne [21 juin 1665]; camerlingue [24 février 1676]. VII. 30 n.
[décédé à Rome, le 19 octobre 1680].
- Caraffini (Lazzaro), de Crémone, évêque de Melfi [19 décembre 1622 à janvier 1626];
évêque de Côme [janvier 1626—juin 1665]. VII. 329.
[décédé le 15 juin 1665].
- Carbonel (le Père Thomas), dominicain, confesseur du roi Catholique, conseiller d'Etat, évêque de Siguenza [1686—1692]. VII. 83 n.
- Cardinal-secrétaire d'Etat [1668]. v. *Azzolini*; [1670]. v. *Borromeo*.
- Cardinal-Infant. v. *Autriche* (Ferdinand, archiduc d').
- Carpio (Gaspar Mendez de Haro y Guzman, 7^e marquis del) (1^{er} juin 1629 au 15 novembre 1687), 3^e comte-duc d'Olivarès, 2^e duc de Montoro, titré

- tout d'abord marquis de Heliche (3^e), grand d'Espagne, plénipotentiaire à Lisbonne [1668], gouverneur de la *Zarzucla* (Comédie, à Madrid) [1673]; ambassadeur ordinaire à Rome [février 1677—octobre 1682]. VIII. 85 n. [conseiller d'Etat [19 avril 1677], gentilhomme de la Chambre [1678], grand chancelier du Conseil des Indes, grand commandeur d'Alcantara]; vice-roi de Naples [22 juillet 1683—15 novembre 1687]. VIII. 50 n.
- Carretto (Carlo-Emanuele, marquis del) et de Gorzegno [projet de cession de ses terres au roi Très-Christien, 1669]. VII. 410 n, 411 n.
- Carrillo (Luis), régent au Conseil d'Italie [1676]. VIII. 15 n, 23 n. [décédé en novembre 1682].
- Carron de Saint-Thomas. v. *Saint-Thomas* et *Buttigiera*.
- Casati (famille). VIII. 266.
- Casati (Carlo-Emanuele) (1600—1645), deuxième fils d'Alfonso I^{er}; comte de Borgo-Lavizzaro [28 mai 1621]; capitaine de cavalerie en Flandre, capitaine du parc de Pavie; questeur des revenus extraordinaires du Milanais [1638]; résident lombard à Lucerne [1629—1645]. VII. 348, 474. [décédé à Lucerne, le 8 juin 1645].
- Casati (Francesco) (1610—1667), troisième fils d'Alfonso I^{er}; comte de Borgo-Lavizzaro; commissaire des vivres de l'armée impériale à Bâle [1638]; questeur des revenus extraordinaires du Milanais [1650]; résident lombard à Coire [1639—1648]; conseiller du roi Catholique; ambassadeur ordinaire d'Espagne en Suisse et en Rhétie [1648—1667]; à Lucerne. VII. 8 n, 9 n, 13 n, 15 n, 16 n, 18 n—20, 21 n, 29 n, 30—37 n, 40 n, 46 n—52 n, 53, 56 n, 62 n, 64 n—69 n, 73 n—78 n, 79 n, 84, 84 n, 85—88 n, 89, 89 n, 91, 106 n—113 n, 117 n, 118 n, 121 n, 122 n, 126 n à 128 n, 135 n, 136 n, 137 n, 138—141 n, 670, 671; VIII. 16. à Mauensee. VII. 54. à Milan. VII. 21. [conseiller surnuméraire du magistrat extraordinaire de Milan [1666], décédé à Lucerne, le 31 mars 1667].
- Casati (Alfonso II) (1626—1681), fils de Carlo-Emanuele; capitaine d'infanterie au service du roi Catholique [1642], capitaine du parc de Pavie [1645], attaché à la mission de son oncle Francesco en Suisse et en Rhétie [1648—1664]; chargé de mission à Innsbruck [1657]; l'un des douze « della provisione », à Milan [janvier 1657]; résident lombard à Coire [5 avril 1664—avril 1667], puis ambassadeur d'Espagne en Suisse et en Rhétie [avril 1667—février 1681]; à Coire. VII. 20, 20 n, 29 n, 75 n, 80 n, 82, 82 n, 84, 84 n, 91 n—96 n, 102 n—104 n, 119 n, 125 n. 193 n, 194 n, 197 n, 200 n, 204 n, 206 n, 265, 271, 279—282 n, 322, 323 n, 324 n—330 n, 341 n, 355 n, 361 n, 368 n, 387 n, 397 n, 403 n, 412 n, 415 n—417 n, 420 n, 421 n, 425 n—428 n, 436 n,

- 437 n, 451 n, 452 n, 453 n, 458 n—461 n, 464 n, 465 n, 472 n, 474 n, 475 n, 479 n, 505 n—508 n, 521 n—524 n, 539, 539 n, 566, 599 n, 601 n—603 n, 606 n, 609 n, 611 n, 619 n, 622 n, 625 n, 626, 626 n, 628 n—631 n, 633 n, 634, 634 n, 642—653 n, 654 n—657 n, 659 n; VIII. 16 n, 26 n, 31 n—35 n, 37 n, 44 n, 49 n, 50 n, 51 n, 61 n, 63 n, 67 n, 69, 69 n, 73 n, 74 n, 76 n, 78 n—89 n, 93 n—95 n, 96 n, 99 n, 101 n, 106, 106 n, 110 n—114 n, 127 n à 130 n, 134 n—144 n, 149, 160, 160 n, 164 n, 186 n, 272 n.
- à Lucerne. VII. 59 n, 73, 76 n, 79, 79 n, 114 n, 125 n, 132 n, 136 n, 143 n, 167 n, 172, 175, 194, 198 n, 220 n—223 n, 227 n, 229 n, 232, 236 n—243, 247 n—255, 258—264, 266—282 n, 285—291 n, 294—316, 318—325, 330 n—337 n, 340 n—358, 362 n—368 n, 370, 374, 374 n, 390 n—393 n, 400—403 n, 410—413 n, 422 n—428 n, 432 n, 433 n, 436 n—442 n, 447, 452—459, 461 n—473, 475 n—481, 483 n—507 n, 515, 516 n, 519—565, 567—599 n, 602 n—612 n, 615 n—618 n, 623, 623 n, 626 n—635 n, 643 n, 646 n, 649, 652 n—663 n, 675, 684, 687; VIII. 10 n—13 n, 15 n—29 n, 31, 31 n, 36 n, 39—61 n, 64—68 n, 72—75, 77 n, 81 n—85 n, 88 n, 90 n à 93, 95—102, 106, 115 n—118 n, 121, 129 n, 133 n, 145, 149, 155 n, 164 n, 166, 170—172, 172 n, 176 n, 222 n, 236 n, 252, 255, 263—265, 270, 276, 289, 295, 300, 304.
- à Altorf. VII. 89, 89 n, 102, 130 n, 131 n, 164 n, 204 n, 239, 240, 638.
- à Bade. VII. 197 n, 201—204, 207, 208 n, 211—215 n, 228 n, 231 n, 244 n, 245 n, 256 n, 257 n, 262 n, 264 n, 267 n, 268 n, 399 n, 431 n, 456 n, 459 n, 471 n, 478 n, 481 n—483, 486 n—492 n, 495 n, 497 n, 506 n, 525 n, 562 n, 566, 566 n, 567 n, 571 n, 572 n, 661 n; VIII. 22 n, 31 n.
- à Einsiedeln. VII. 268 n, 344 n, 603 n.
- à Bremgarten. VII. 547 n, 552 n, 562 n, 564 n, 565 n.
- à Ragatz et à Pfeffers. VII. 656 n; VIII. 30 n.
- à Rorschach. VIII. 76.
- à Muri. VII. 469 n.
- à Milan. VII. 349 n, 367 n, 603 n; VIII. 10 n, 50 n, 52 n, 54 n, 55 n.
- [questeur du magistrat extraordinaire à Milan [1668]; gentilhomme de la chambre de l'empereur [1674]; reçu bourgeois de Lucerne, le 27 novembre 1680; décédé à Coire, le 10 février 1681].
- Casati (Carlo), fils d'Alfonso II; comte de Borgo-Lavizzaro; attaché à la mission de son père, l'assiste à Coire dans ses derniers moments [1681]. VIII. 124 n, 141 n, 142 n, 144 n, 149 n, 150 n.
- [ambassadeur ordinaire en Suisse et en Rhétie [juin 1686—mai 1703], questeur du magistrat ordinaire à Milan [23 décembre 1687], capitaine du parc de Pavie, chambellan de l'empereur [24 avril 1688], conseiller intime du roi Catholique et de la régence d'Innsbruck [30 janvier 1696], avocat fiscal du Conseil d'Italie à Milan [avril 1694], décédé le 25 juillet 1730].

- Cassani (Giovanni-Battista), d'origine génoise, trésorier de la chambre apostolique romaine en Espagne;
 résident à Madrid (sans traitement) pour les cantons catholiques de l'alliance de l'Eseurial [septembre 1665—1679]. VII. 366 *n*, 458, 458 *n*, 459, 505 *n*, 540 *n*, 556 *n*, 560 *n*.
 [décédé en 1679].
- Cassani (Giuseppe), fils du précédent;
 résident à Madrid pour les cantons catholiques de l'alliance de l'Eseurial et pour les Liges Grises [1679—1704]. VIII. 269 *n*.
- Cassina (Antonio) « raggionato dell'entrata » à Milan [1665]. VII. 19 *n*.
- Castel-Rodrigo (Francisco de Moura y Cortereal, 3^e marquis de), comte de Lumiares (ainsi titré jusqu'à la mort de son père [1651]); S^r de Terranova; grand d'Espagne; grand commandeur de l'ordre du Christ; gouverneur et capitaine général des Iles Terceira (Açores); premier gentilhomme de la chambre du roi Catholique; ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur [avril 1649—août 1656]; vice-roi de Sardaigne [octobre 1656—septembre 1662], puis de Catalogne [1662—1663];
 lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de la Franche-Comté [25 octobre 1664—septembre 1668]. VII. 106, 155, 155 *n*, 157 *n*, 158, 161 *n*, 175—178 *n*, 182, 184, 536 *n*.
 membre du Conseil d'Etat à Madrid [1669—1675]. VII. 97 *n*, 271 *n*, 333 *n*, 336 *n*, 340 *n*, 343 *n*, 360 *n*, 371 *n*, 411 *n*, 493 *n*, 499 *n*, 505 *n*, 522 *n*, 524 *n*, 539 *n*, 547 *n*, 550 *n*, 561 *n*, 581 *n*, 647 *n*, 649 *n*, 651 *n*.
 [grand écuyer de la reine [septembre 1669], président et garde des sceaux du Conseil suprême des Pays-Bas à Madrid [6 août 1670], décédé le 29 novembre 1675].
- Castel-Rodrigo. v. *Guzman* (Aniolo de).
- Castelete [*Casteletè*] (Francisco), chanoine et procureur de la « insignia Colegiata de Santa Maria de la Escala » de Milan [1653];
 chargé à mainte reprise de négociations en Valais par les gouverneurs de Milan [1646, 1653, 1664 sqq.]. VII. 22; VIII. 134.
 [représentant des intérêts privés d'Alfonso Casati et de ceux du canton de Fribourg à Milan [1663, 1665], dépêché en février 1668 par l'abbé de Baume au gouverneur de Milan. VII. 297, 302 *n*, 312 *n*, 540 *n*, 566 *n*, 572 *n*, 581 *n*.
- Castella (François), banneret de la ville de Fribourg [1668, 1670]. VII. 191, 314.
- Castella (famille), de la Gruyère (Fribourg). VII. 314; VIII. 105.
- Castelli (le Père capucin Paul), dépêché à Rome par les gouvernements des cantons catholiques afin d'y recommander la canonisation de Nicolas de Flûte [1662 sqq.]. VII. 75.
- Castillans (Les). VII. 571.

- Castille (Pierre-Jeannin de) (1581—1629), ambassadeur ordinaire de France en Suisse [décembre 1611—avril 1616]. VII. 405. v. t. III, p. 1098 à 1099.
- Castille (Almirante de). v. *Enriquez de Cabrera*.
- Castille (Connétable de). v. *Fernandez de Velasco*.
- Castriglio (Garcia d'Avellaneda y Haro Sotomayor, 2^e comte de), 5^e marquis del Carpio, *obrero* de Calatrava, *colegial en el mayor de Cuenca*; président du Conseil des Indes [27 novembre 1632—octobre 1653] et du Conseil de *Hacienda* [1643—1644]; gentilhomme de la chambre du roi Catholique; vice-roi de Naples [10 novembre 1653—11 janvier 1659]; président du Conseil d'Italie [février 1659]; gouverneur de Castille; membre des Conseils d'Etat et de guerre [dès 1626]. VII. 82 n. [président du Conseil de Castille [13 janvier 1662—avril 1668] avec la charge des affaires d'Italie; membre du Conseil de régence durant la minorité de Charles II [1665 sqq.]; décédé en 1670].
- Cattaneo (Giambattista), de Gênes, dépêché à deux reprises en Suisse afin d'y solliciter des levées pour le service de la république [1672, 1682]. VII. 418, 426, 426 n, 427, 427 n, 428, 429; VIII. 277 n, 278. [commissaire pour négocier avec le S^r d'Aubeville, envoyé extraordinaire de France à Gênes [septembre 1685]; doge de Gênes [septembre 1691 à septembre 1693]].
- Caumartin (Jacques Le Fèvre de), ambassadeur de France en Suisse [28 janvier 1641—7 janvier 1648]. VII. 37, 50, 92, 205, 376, 423; VIII. 102. candidat à la succession éventuelle de Mouslier au poste diplomatique de Soleure [1667]. VII. 54, 71, 71 n. v. t. VI, p. 908.
- Centellas (Giovanni-Antonio, marquis de), lieutenant de la Chambre royale de Naples, puis grand chancelier de l'Etat de Milan [30 juin 1672 au 13 août 1677]. VII. 86 n, 134 n, 387 n. 416 n, 428 n, 436 n, 450 n, 459 n, 460 n, 464 n, 494 n, 499 n, 503 n—505 n, 508 n, 540 n, 543 n, 581 n, 648 n; VIII. 43 n. [chevalier de Calatrava; du Conseil du roi Catholique].
- Cerralbo (Juan-Antonio Pacheco y Osorio, 4^e marquis de), comte de Villalobos, premier écuyer de D. Juan d'Autriche, gouverneur du château de Gand, commandant de l'armée navale d'Ostende [février 1666], vice-roi de Catalogne [septembre 1675—1677], commandeur de Calatrava; membre du Conseil d'Etat à Madrid [16 novembre 1678]. VIII. 84 n, 85 n, 129 n, 137 n, 140 n, 141 n. [gentilhomme de la chambre du roi Catholique; décédé le 29 juillet 1680].
- Cesena (le Père Etienne de), général de l'Ordre des Capucins [1671—1678]. VII. 509 n.
- Chabò. v. *Saint-Maurice*.

- Chamilly (Erard II Bouton, comte de) (13 janvier 1630—8 octobre 1672), commandant du régiment de cavalerie de Condé [1654], maréchal de camp [1658, 1660], lieutenant général du gouvernement du château de Dijon [1660], élu des Etats de Bourgogne [1662—1667]; chargé par le prince de Condé d'une mission en Suisse [décembre 1667 à janvier 1668]. VII. 175, 183 *n*, 184, 185, 186.
[aidé de camp du roi [1667], lieutenant général des armées de S. M^{te} [1672]].
- Chamilly (Nicolas-Eléonord Bouton de), né le 10 février 1638, prieur commendataire de Saint-Just d'Arbois [18 août 1659], frère du précédent. VII. 183 *n*.
- Chancelier de France [1678]. v. *Le Tellier*.
- Chancelier de Milan (Grand), de 1652—1670. v. *Zapata*; de 1670—1671. v. *Vilosa*; de 1671—1677. v. *Centellas*; de 1678—1681. v. *Calatain*.
- Chapeaurouge (Ami de), de Genève, sept fois syndic ou premier syndic, de 1669—1689. VII. 436 *n*.
chargé d'une mission en Suisse [juin—juillet 1676]. VIII. 166, 171, 173.
envoyé extraordinaire de Genève à la cour de Turin [octobre 1677]. VIII. 184 *n*, 185, 221.
chargé de négociations avec le résident Chauvigny [1679]. VIII. 201 *n*, 208 *n*.
envoyé extraordinaire à Paris [septembre 1682—avril 1683]. VIII. 224, 229—233 *n*.
- Chargé d'affaires de Savoie à Lucerne. v. *Decour*.
- Charles-Quint (24 février 1500—21 septembre 1558), roi d'Espagne [23 janvier 1516—16 janvier 1556]; empereur d'Allemagne [4 juillet 1520 à mai 1555]. VII. 151.
- Charles II (11 novembre 1661—1^{er} novembre 1700), roi d'Espagne [18 septembre 1665—1^{er} novembre 1700]. VII. 152 *n*, 153, 240, 251, 273, 295, 300, 315, 320, 322, 325, 331, 335, 337, 361, 410, 459, 466 *n*, 475, 481, 493, 494 *n*, 506, 506 *n*, 520—523 *n*, 527, 545, 556, 560—563, 569, 571, 572, 586, 590, 591, 626, 647, 654 *n*, 657, 661; VIII. 73, 126, 135, 137, 149, 224, 241, 267, 282, 288.
- Charles II (29 mai 1630—16 février 1685), roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande [8 mai 1660—16 février 1685]. VII. 257 *n*, 265; VIII. 73, 74, 74 *n*, 125 *n*.
- Charles-le-Hardi [*Le Téméraire*] (10 novembre 1433—5 janvier 1477), comte de Charolais, duc de Bourgogne [15 juillet 1467]. VII. 155.
- Charles III [*le-Bon*] (10 octobre 1486—16 septembre 1553), duc [10 septembre 1504] de Savoie. VII. 124, 199, 249, 280, 309, 638; VIII. 132.
- Charles-Emmanuel 1^{er} (12 janvier 1562—26 juillet 1630), duc de Savoie, le 30 août 1580. VII. 113, 115, 209, 250, 278, 446; VIII. 185, 190 *n*.
- Charles-Emmanuel II (20 juin 1634—12 juin 1675), duc de Savoie, le 4 octobre 1638. VII. 12, 29, 29 *n*, 35 *n*, 51 *n*, 59 *n*, 72 *n*, 75 *n*—77 *n*, 81,

81 n, 89 n, 98 n, 107 n—109 n, 110—112 n, 114 n—118 n, 119—123 n, 124, 124 n, 125—130 n, 131—150 n, 156, 157 n, 159 n—165 n, 170 n—174 n, 186 n—202, 205 n—215 n, 218 n—226 n, 231 n—243, 246, 249—255 n, 260—282 n, 286 n, 289 n—296 n, 297 n—307, 308, 308 n, 309, 309 n, 310, 312—317 n, 319, 319 n, 324 n, 328 n, 331 n—335, 336 n, 345 n—350 n, 354 n—364 n, 367 n, 371 n—377 n, 385—431 n, 434—456 n, 463—471 n, 473 n, 476—495 n, 500 n—503 n, 508 n—516 n, 519 n—522 n, 526 n—529 n, 532 n—560 n, 569 n—573 n, 576 n—581 n, 583 n, 584 n, 587 n, 588—632 n, 635 n, 636, 636 n—638 n, 639—642 n, 653 n—658 n, 665, 670, 675, 676; VIII. 7 n, 8 n, 26 n, 33 n, 175, 175 n, 188.

Charles IV, duc de Lorraine. v. *Lorraine*.

Charles V (Charles-Léopold), duc de Lorraine. v. *Lorraine*.

Charles-Paris, duc de Longueville. v. *Longueville*.

Chaulnes (Charles-d'Albert d'Ailly, duc [1653] de) (1625—1698), chevalier des ordres du roi [31 décembre 1661], capitaine-lieutenant des chevau-légers de sa garde [30 juillet 1664]; lieutenant général de la Bretagne [10 juillet 1669], gouverneur de cette province [1670], lieutenant général en Picardie; gouverneur de Doullens; ambassadeur extraordinaire à Rome [juillet 1666—septembre 1668; janvier—juin 1670; septembre 1689 à septembre 1691];

premier plénipotentiaire français à Cologne [juin—novembre 1673]. VII. 500 n, 501 n, 527 n.

[décédé le 4 septembre 1698].

Chauvelin (Germain-Louis de) (1685—1762), Sr de Grosbois; président à mortier au parlement de Paris; garde des sceaux [1727], secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères [19 août 1727—22 février 1737]. VII. 462 n, 665 n.

[décédé à Paris le 1^{er} avril 1762].

Chauvigny (Laurent de), conseiller du roi en ses conseils, résident pour Sa Majesté à Genève [26 octobre 1679—3 juin 1680]. VIII. 3, 187, 195, 195 n—219, 223—226 n, 229, 235, 235 n, 296, 304, 306, 307.

Cherofini (Ottavio Cherofino di), internonce du Saint-Siège à Lucerne [5 octobre 1679—7 juin 1685]. VIII. 100 n, 102 n—108 n, 117 n, 120 n, 128 n, 131 n—135 n, 138, 138 n, 139 n, 140, 141 n—151 n, 154 n, 155 n—159 n, 165 n, 184 n, 201 n, 202 n, 212 n, 222 n, 240, 242 n—254 n, 260 n, 280 n à 291 n, 294 n.

Chevalier (Théodore), greffier de Neuchâtel, appelé à constater la présence de l'abbé de Longueville à l'abbaye de Saint-Georges en 1676. VIII. 161.

Chevreuse (Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes [1688] et [décembre 1667] de) (7 octobre 1646—5 novembre 1712), pair de France, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde [1670], grand fauconnier de France, chevalier des ordres du roi [1688], gouverneur de Guyenne en survivance [1695], puis en titre [1698]. VII. 187 n.

Chigi (Flavio) de Sienne (1631—1693), neveu du pape Alexandre VII, cardinal-prêtre [1657]; archiprêtre de Saint-Jean de Latran; légat de Ferrare; légat *a latere* en France [juillet 1664]. VII. 13.

surlintendant général de l'Etat ecclésiastique et préfet de la congrégation de la Santé [1665], évêque d'Albano [18 mars 1686—19 octobre 1689], puis de Porto [*Portus Romanus*] [19 octobre 1689—13 septembre 1693]. VII. 11*n*, 19*n*, 21*n*—24*n*, 30*n*, 36*n*, 37*n*, 40*n*, 41*n*, 49*n*, 52*n*, 54*n*, 58*n*, 61*n*, 68*n*—78*n*, 83*n*, 90*n*, 96*n*, 103*n*—114*n*, 118*n*—132*n*, 134*n*, 135*n*, 139*n*—141*n*, 160*n*, 162*n*, 172*n*.

Chinchon (Henriquez de Benavides, La Cueva y Bazan, 8^e comte de) (19 octobre 1613—27 décembre 1700), 2^e marquis de Bayona y El Viso, général des galères de Sicile, Naples et Espagne, vice-roi de Navarre [1684 à 1685], commandeur de La Peña de Martos (Calatrava); grand d'Espagne [1697];

membre du Conseil d'Etat, dès le 16 novembre 1678. VIII. 84*n*, 85*n*, 124*n*, 137*n*, 138*n*, 241*n*, 242*n*, 245*n*, 266*n*, 267*n*.

Choiseul (Claude de), marquis de Francières, dit le *comte de Choiseul* (1^{er} janvier 1632—15 mars 1711), gouverneur et bailli de Langres [1649], capitaine au régiment de Condé [1651], mestre de camp d'un régiment de cavalerie [6 mai 1653], brigadier de cavalerie [4 mai 1667], maréchal de camp [2 avril 1669], lieutenant général [25 février 1676]. VIII. 79, 80.

[général-maréchal de camp de l'armée de l'Electeur de Cologne [11 mars 1684], gouverneur de Saint-Omer [12 août 1684—septembre 1706], chevalier des ordres du roi [31 décembre 1688], maréchal de France [27 mars 1693], gouverneur de Valenciennes [22 septembre 1706]].

Cibo (Alderan) (10 juin 1613—22 juillet 1700), génois, des princes de Massa et Carrara, entré en prélatrice en 1641, vice-légat de la Romagne, puis d'Urbino et de Ferrare [juillet 1651], majordome du Sacré Palais apostolique, cardinal [1645], protecteur de l'église de Sainte-Agnès et de Sainte-Rose à Rome [19 janvier 1673], puis des Cordeliers [1678—1689];

secrétaire d'Etat du Saint-Siège [21 septembre 1676—12 août 1689]. VIII. 39*n*, 42*n*, 43*n*, 62*n*, 65*n*, 82*n*, 84*n*—86*n*, 99*n*—108*n*, 138—142*n*, 145*n*, 155*n*, 202*n*, 212*n*, 222*n*, 242*n*—254*n*, 260*n*, 280*n*—284*n*.

[évêque de Jesi [24 avril 1656—1671], de Præneste [6 février 1679 au 8 janvier 1680], de Frascati [8 janvier 1680—15 février 1683], de Porto [*Portus romanus*] [15 février 1683—10 novembre 1687], puis d'Ostie [10 novembre 1687—22 juillet 1700], doyen du Sacré Collège, dès août 1687].

Cibo (Odoardo) (1619—1705), frère du précédent; archevêque de Séleucie [28 juin 1670—1689];

nonce apostolique en Rhétie [19 juillet—20 octobre 1670], en Suisse [20 octobre 1670—5 octobre 1679]. VII. 75*n*, 147*n*, 303*n*, 306, 307*n*, 310*n*, 312*n*.

316—318, 324*n*, 325*n*, 329—330*n*, 361*n*, 364*n*, 365*n*, 366*n*, 389*n* à 393*n*, 396*n*, 397*n*, 401*n*—405*n*, 408, 409*n*, 414*n*, 418*n*, 421*n*—423*n*, 426*n*, 428*n*, 430, 430*n*, 436*n*—443*n*, 465*n*—469*n*, 473*n*, 476*n*, 480*n*, 482*n*, 505*n*, 522*n*, 539*n*, 546*n*, 549*n*, 550*n*, 551*n*, 559*n*, 560*n*, 578*n*, 579*n*, 582*n*—585*n*, 604*n*, 610*n*, 617*n*, 618*n*, 620*n*, 621*n*, 635*n*, 642, 645, 646*n*, 647*n*—652, 680, 683; VIII. 15*n*, 17*n*, 32*n*—37*n*, 39*n*—43*n*, 46*n*, 53, 53*n*, 54*n*, 60, 62*n*, 65*n*, 70*n*, 78*n*—89*n*, 99*n*—108*n*, 119*n*, 121*n*, 131*n*—138*n*, 140*n*.

Claudia (Archiduchesse). v. *Autriche*.

Clément IX [*Giulio Rospigliosi*], de Pistoie, né en 1600, pape [20 juin 1667 au 9 décembre 1669]. VII. 252, 252*n*, 254, 276, 308, 308*n*, 309, 309*n*; VIII. 175*n*. v. *Rospigliosi*.

Clément X [*Emilio Altieri*], né le 13 juillet 1590; pape [29 avril 1670 au 22 juillet 1676]. VII. 300, 409*n*, 646, 648, 648*n*.

Cleric (Antoine), d'origine grisonne, reçu bourgeois de Glaris en 1644, *Stathalter* [1653], puis *Landammann* de ce canton [1656]; [1665]. VII. 84, 85.

Clerici [*Clerizi*] (Carlos) (1615—1677), marquis de Cavenago et de Cuggiono, podestat de Vigevano [1647], vicaire général du Milanais [1652], sénateur [1666];

régent au Conseil suprême d'Italie à Madrid [dès octobre 1675]. VIII. 15*n*, 23*n*, 84*n*.

Cloos (Charles Jérôme), de Lucerne, S^r de Mauensee, colonel d'un régiment suisse au service de l'Espagne [1664—1665]. VII. 23, 78.

du Grand, puis du Petit Conseil.

Cloos [*Kloos*] (Jean-Christophe), du Conseil de Lucerne, *landvogt* [1653], banneret [1670], l'un des députés de son canton aux diètes de Bade de juillet 1667 et de juillet 1671. VII. 167*n*, 169*n*, 303*n*.

Coeuvres (marquis de). v. *Estrées*.

Colbert (Jean-Baptiste) (29 août 1619—6 septembre 1683), baron de Seignelay, etc., marquis de Châteauneuf [1681], conseiller du roi, intendant de Mazarin; intendant des finances [16 mars 1651];

contrôleur général des finances [dès le 12 décembre 1656]; surintendant des bâtiments et manufactures [1664]; grand trésorier des ordres [1665]; conseiller d'Etat et des finances; secrétaire et ministre d'Etat [1669]; secrétaire de la maison du roi [18 février 1669]; surintendant de la marine [7 mars 1669]. VII. 6, 14, 16, 16*n*, 17*n*, 25*n*—29*n*, 35*n*—47, 48*n*—70, 71*n*, 72*n*, 85, 88*n*, 96*n*, 98*n*, 107*n*—109*n*, 117*n*, 148*n*, 172*n* à 174*n*, 179*n*—183*n*, 187*n*, 190*n*, 191*n*, 195*n*—197*n*, 201*n*—203*n*, 208*n*, 216*n*, 219*n*, 224*n*, 227*n*, 228, 231*n*—235*n*, 242*n*, 243*n*, 257*n*, 260*n*, 263*n*, 266*n*, 268*n*, 269*n*, 272*n*—276*n*, 281*n*, 283*n*, 286*n*—304*n*, 314*n*, 325*n*, 331*n*, 335*n*, 337*n*—343*n*, 346*n*, 352*n*, 355*n*—368, 368*n*

à 375, 375 n, 376 n, 386 n, 387 n, 397 n, 421 n, 424 n, 432 n, 466 n, 467 n, 478 n, 480 n, 484 n, 488 n—491 n, 494 n—499 n, 504 n, 514 n, 515 n, 522 n, 524 n, 670—678; VIII. 18 n, 29 n, 53, 53 n, 54 n, 68 n, 74 n, 75 n, 107 n, 112—116 n, 163 n, 190, 191, 199, 201 n—209 n, 252, 261.

Colbert de Croissy (Charles) (1625—28 juillet 1696), frère du précédent; marquis de Croissy [1662], intendant de l'armée française lors de l'expédition de Naples [1654], conseiller au parlement de Metz [20 mai 1656]; président du Conseil souverain d'Alsace et intendant de justice, police et finances en Alsace, gouvernement de Brisach, Brisgau et Sundgau [1656 à 1662]. VII. 27, 27 n.

[chargé de missions à Vienne [mars 1660], puis à Turin, Parme, Modène et Florence [octobre—décembre 1660] et à Rome [décembre 1660—janvier 1661]; conseiller au parlement de Paris [1662]; désigné comme ambassadeur ordinaire en Suisse [juin 1660] (mission non exécutée); intendant des finances [mars 1661]; président à mortier au parlement de Metz [1662]; maître des requêtes [25 mai 1663]; intendant en Touraine [1663 à 1665], Anjou, Bretagne et Poitou (missions), puis de Picardie [1666] et de la généralité de Paris [1668—1675]; chargé de mission à Berlin [1666]; [chargé d'une mission à Clèves [avril 1666]; candidat au poste diplomatique de Soleure [1667, 1668]. VII. 54, 233.

l'un des plénipotentiaires français aux conférences d'Aix-la-Chapelle [7 avril au 2 juin 1668]. VII. 293 n.

ambassadeur extraordinaire à Londres [16 août 1668—20 janvier 1674]. VII. 270. [conseiller d'Etat ordinaire [1669];

l'un des plénipotentiaires français au congrès de Nimègue [1676—1678]. VIII. 48 n, 125 n.

[président à mortier à Paris [août 1679]; envoyé extraordinaire à Munich [novembre 1679—janvier 1680];

secrétaire et ministre d'Etat aux Affaires Etrangères [novembre 1679 à juillet 1696] [entre en fonctions le 6 février 1680]. VIII. 108 n, 113 n à 116 n, 128 n, 129 n, 133 n, 141 n, 146 n—150 n, 153 n—157 n, 158 n, 160 n, 163 n, 195 n, 202 n—204 n, 207 n—211 n, 213 n—235 n, 239 n, 244 n, 256 n, 264 n, 265 n, 271 n, 275 n, 277 n, 292 n, 294 n.

Colbert (Gilbert), marquis de Saint-Pouange et de Chabanais (1642—23 octobre 1706), secrétaire des commandements et finances de la reine Marie-Thérèse [1673]; secrétaire du cabinet et de la chambre du roi [1681]; premier commis du secrétaire d'Etat à la guerre [1679]. VIII. 119 n.

[conseiller d'Etat; grand trésorier des ordres du roi [janvier 1701]].

Colbert (Charles), dit *Colbert de Brisach* (de la branche de Maulévrier), président au présidial de Rennes et au parlement de Metz;

intendant de justice, police et finances en Alsace [1664, 1671]. VII. 13 n, 14 n, 392, 401, 404.

- Colladon (Esaïe) (26 septembre 1601—23 septembre 1672), du Conseil des CC de Genève; auditeur [1628]; conseiller [1636]; secrétaire d'Etat [1640—1646; 1648—1650]; chargé d'une mission à Turin [septembre à novembre 1644]; syndic ou ancien syndic [1647—1672]. [1666]. VII. 110, 118 n.
- Coloma (Pedro) y Eseolano, de Navarrete (10 février 1635—1694?), S^r de Las Villas de Inquillos, Riachuella et Gallegos, 1^{er} marquis de Canales [10 mars 1680], secrétaire du Conseil des ordres, puis secrétaire et membre du Conseil de guerre à Madrid [février 1660—juin 1674]; secrétaire d'Etat pour le Nord et pour la Castille [4 septembre 1675—juin 1682]. VIII. 73 n, 74 n, 115 n.
- [membre du Conseil d'Aragon [juillet 1682—1689]; président de la *Contratacion* à Séville [mars 1692]].
- Colonel général des troupes suisses et grisonnes en France. v. *Soissons* [1657 à 1673]; v. *Mame* [1674—1736].
- Colonna (maison). VII. 310 n.
- Commissaire impérial en Suisse: 1666. v. *Schœnau*, v. *Gollen*; 1668—1669. v. *Schœnau*; 1674. v. *Pappus*, v. *Wirz de Rudenz*.
- Comtois (les). v. *Frances-Comtois*.
- Condé (Henri II de Bourbon, prince de) (1^{er} septembre 1588—26 décembre 1646), premier prince du sang; duc d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorency, d'Albret et de Bellegarde; premier pair et grand maître de France; gouverneur de Bourgogne, de Bourbonnais, de Bresse et de Berry. VII. 154.
- Condé (Louis II de Bourbon, prince de) (8 septembre 1621—11 novembre 1686), premier prince du sang; pair et grand maître de France; gouverneur de Bourgogne et de Bresse. VII. 175, 183, 183 n, 184—188, 191 n, 192 n, 278, 467 n, 473 n, 474, 482 n, 502, 511 n, 512 n—516 n, 524 n, 527 n, 529, 536, 545, 563, 579 n, 580 n, 597, 597 n, 615 n, 633; VIII. 131 n, 163 n, 165, 165 n, 166 n, 176 n, 247 n.
- Confesseur (le Père) de la reine d'Espagne [1666]. v. *Nithard*.
- Confesseur (le Père) du roi d'Espagne [1666]. v. *Carbonel*.
- Connétable de Castille. v. *Fernandez de Valasco*.
- Contarini (Domenico), di Giulio, *cavaliere* [août 1679], neveu du doge des mêmes nom et prénom;
- ambassadeur ordinaire en France [12 août 1676—18 octobre 1679]. VIII. 31 n, 32 n, 78 n, 79 n, 91 n, 97 n, 110 n, 117 n, 133 n, 179 n, 190 n, 191 n, 197 n.
- [ambassadeur ordinaire à Vienne [mars 1681—mai 1685], puis à Rome [décembre 1690—septembre 1695]].
- Conti (Louis-Armand de Bourbon, prince de) (4 avril 1661—9 novembre 1685), comte de Pézenas, etc.; pair de France. VIII. 158.

Conti (François-Louis de Bourbon-) (30 avril 1664—22 février 1709); comte de La Marche, comte de Clermont, puis prince de La Roche-sur-Yon [1681]. VIII. 158.

prince de Conti, pair de France, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise et de Pézenas, etc.; chevalier des ordres du roi [1686]; l'un des prétendants à la succession de Neuchâtel. VIII. 166.

Cordova (Martino de), « *sergente maggiore del terzo di Lombardia* », dépêché par le gouverneur de Milan aux autorités de Dôle [février 1668]. VII. 187n.

Cormiani (Gio-Giacomo), secrétaire de l'ambassadeur vénitien Giacomo Querini à Madrid [1652—1656]; secrétaire-résident à Milan [juillet 1663 à décembre 1665]. VII. 19, 20n.

secrétaire-résident à Florence [25 juin 1672—3 mai 1677];

l'un des 24 secrétaires du Sénat; nommé résident de la Sérénissime République à Zurich [décembre 1679] (mission non exécutée). VIII. 110, 110n, 111n.

[secrétaire-résident à Naples [mai 1689—novembre 1693; mai 1703 à mai 1707]].

Cornelio (Ginseppe), « *delegato della real giunta* » de Milan à Domo d'Ossola [1680]. VIII. 134n.

Corps helvétique (Le). VII. 10, 14—17, 24, 26, 27n, 34—36, 40, 46, 47—52, 55, 60—64, 67—70, 73, 75, 78, 108, 113, 117n, 120, 129, 130, 130n, 134n—141, 149, 154, 160—177, 195, 198—206, 209, 212—214, 217, 220—228, 232—237, 240, 241, 251, 255, 256, 260n, 262, 264, 270, 273, 274, 278—280, 285, 287, 290, 299, 300, 306, 308, 331, 336, 340, 358, 360, 365, 370, 386—389, 412, 418, 419, 423—426, 432, 433, 437, 440, 443, 455, 460—464, 468, 469, 479, 484—487, 494n, 498, 500, 503, 504n, 507, 508, 518, 519, 523, 523n, 529n, 530n, 535, 544, 551, 555, 558, 562—564n, 568—570, 575, 579, 585, 589—590n, 595n, 599, 601, 603, 607, 610, 610n, 614—617n, 621n—625, 628—631n, 635—638, 643, 659n, 660, 662—664n, 665, 670, 681—687; VIII. 3, 4, 8, 11—15, 22, 26, 30, 33, 36, 41—46, 49, 55—58n, 60—65n, 66, 70, 73, 77, 80, 93, 95, 98, 99n, 102, 105, 109, 111, 118, 119n—130, 143, 145n, 147, 149n, 152, 153, 153n, 157, 159, 167, 173, 175—179, 182, 222, 241, 243, 252, 258, 258n, 262, 266, 267, 273, 277, 281, 283, 284, 289, 293, 299.

Corps protestant des Liges (Le). VII. 78; VIII. 44. v. aussi *Cantons protestants*.

Corps catholique des Liges (Le). VII. 658n. v. aussi *Cantons catholiques*.

Cotterel [*Cotterell*] (Sir Charles) (1615—1687), maître des cérémonies de la cour du roi d'Angleterre [1641—1648; 1663—1686]; maître d'hôtel de la reine Elisabeth de Bohême [1652], secrétaire du duc de Gloucester [1655]; maître des requêtes [1670]. VIII. 125n.

Courchamp (Jean Guillemain de), secrétaire du roi, maison et couronne de France et des finances [1663];

intéressé aux fermes générales du roi, chargé de négocier en Suisse des traités pour la fourniture du sel de Bourgogne [1674]. VII. 595.

[conseiller-lai au parlement de Metz [1676], puis à celui de Paris; maître des requêtes [1687], fermier général des cinq fermes [1689—1694], décédé fin mai 1694].

Courten (Jean-François de), du Valais, ancien capitaine au service de France, grand châtelain du dizain de Sierre [1670] [1673]. VIII. 216 *n*.

Courten (Jean-Antoine de), du Valais, grand châtelain du dizain de Sierre [1685]. VIII. 277 *n*, 292 *n*.

[grand bailli du Valais [1687—1689], décédé en mars 1701].

Courtin (Honoré) (1626—1703), S^r de Chanteraine et des Mesnuls; attaché à la mission d'Avaux à Münster [1644—1648]; conseiller semestre au parlement de Rouen [15 janvier 1646], maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi [14 décembre 1649—1667]; l'un des commissaires préposés au tracé de la frontière des Pays-Bas [1660—1661]; intendant de justice, police et finances à Amiens, dans les Flandres et à Soissons [1663—1665]; ambassadeur extraordinaire en Angleterre [10 mai—10 décembre 1665]; l'un des plénipotentiaires à l'assemblée d'Heilbronn [1666 à 1667], conseiller d'Etat semestre [août 1667], puis ordinaire [17 avril 1673]; l'un des plénipotentiaires aux conférences de Breda [mai 1667]; l'un des commissaires pour la fixation des limites des Flandres [1668]; ambassadeur extraordinaire en Suède [12 décembre 1671—25 septembre 1672], l'un des plénipotentiaires français aux conférences de Cologne [1673 à 1674]. VII. 500 *n*, 501 *n*, 524 *n*, 527 *n*, 547 *n*.

[ambassadeur extraordinaire en Angleterre (pour la seconde fois) [20 mai 1676—septembre 1677]];

à Paris (conseiller d'Etat) [1675, 1683]. VII. 632 *n*; VIII. 249 *n*.

[prévôt des marchands de Paris [juillet 1675], décédé le 27 décembre 1703].

Crécy. v. *Verjus*.

Créqui (Charles III de Bonne, Sire de Blanchefort et de) (1624—1687), prince de Poix, duc de Créqui et pair de France [1653], mestre de camp d'un régiment de cavalerie [1646], maréchal de camp [1649], lieutenant général [1651], ambassadeur extraordinaire en Angleterre [juin—juillet 1658], chevalier de l'ordre [février 1662], premier gentilhomme de la chambre; ambassadeur extraordinaire à Rome [mi-juin au 1^{er} septembre 1662, et du 28 mai 1664 au 24 avril 1665]. VII. 77.

[gouverneur de Paris [1676], ambassadeur extraordinaire à Londres [avril 1677], envoyé extraordinaire à Munich [janvier 1680], décédé le 13 février 1687]].

Créqui (François de Bonne de), d'Agoult, etc. [1625—4 février 1687]; marquis de Marines, dit le *marquis de Créqui*, frère du précédent; maréchal de camp [1651], lieutenant général [1655], général des galères [1661—1669]. VII. 105. maréchal de France [8 juillet 1668], gouverneur de Metz et de Béthune, gouverneur général de la Lorraine et du Luxembourg [1671]. VII. 345, 362, 456 *n.*, 614 *n.*, 631; VIII. 31, 39 *n.*, 51, 54, 62, 63, 70, 73—80 *n.*, 87 à 92, 96, 100 *n.*

Crivelli (Bartolomé), docteur en droit, résident pour les cantons catholiques à Milan [1671—1674]. VIII. 50, 50 *n.*

Crivelli (Enea), marquis de Marliana et d'Agliate, comte de Casale Corte Cerro, mestre de camp lombard [1683], gentilhomme ordinaire de la chambre de l'empereur;

ambassadeur ordinaire d'Espagne auprès des cantons catholiques et des Ligues Grises [mars 1683—25 août 1684]. VIII. 139 *n.*, 242, 262, 266 à 271, 281—284 *n.*, 289, 294 *n.*

Crivelli (Francesco-Ferdinando), frère du précédent, capitaine au service lombard; chevalier de Calatrava;

secrétaire-interprète de l'ambassade d'Espagne à Lucerne [1663—1677]. VII. 52 *n.*, 67 *n.*—69 *n.*, 135 *n.*, 137 *n.*, 148 *n.*, 220 *n.*—223 *n.*, 237 *n.*, 238 *n.*, 346 *n.*, 625 *n.*, 675; VIII. 44.

chargé d'une mission à Madrid [février 1666]. VII. 82, 86.

en mission à Zurich [janvier 1670]. VII. 282 *n.*

[titulaire de la charge de maître de postes à Bellinzone [1669]; du Conseil d'Uri [1677]; bailli de Bellinzone [1680], décédé en 1690].

Crivelli (Giovanni [*alias* Giulio]-Enrico), ancien secrétaire-interprète de l'ambassade du roi Catholique à Lucerne;

du Conseil d'Uri [1663], capitaine au régiment de son père (Sébastien-Henri), à la solde lombarde; bailli de Bellinzone [1668];

en mission à Porrentruy [1674]. VII. 535 *n.*, 549 *n.*

[décédé en 1678].

Croissy. v. *Colbert*.

Curé de Lucerne [1668]. v. *Dürler*.

Curé du Landeron [1673]. v. *Saudenis*.

Curé du Grand Saconnex (l'ancien) [1657 sqq.]. v. *Manzoni*.

Curie romaine (La). VII. 75, 104, 251, 646; VIII. 108.

Dachselhoffer [*Daxelhofer*] (Nicolas II) (1633—1707), S^r d'Utzig; du Grand Conseil de Berne [1657], grand sautier [*Grossweibel*] [1661], *Hofmeister* à Königsfelden [1662], capitaine au service de France [régiment d'Erlach, 1671], du Petit Conseil [1681], boursier du pays allemand [1682]. VIII. 262, 273. [banneret [1695], député à Paris [1687], décédé le 19 avril 1707].

- Daniel (le Père Gabriel) (1649—23 juin 1728), jésuite, historiographe du roi. VII. 188 *n*.
- Dauphin de France (Louis), né à Fontainebleau le 1^{er} novembre 1661, décédé à Meudon le 14 avril 1711. VII. 387 *n*; VIII. 127, 158, 203, 210, 211, 211 *n*, 214, 214 *n*, 229.
- Dauphine de France (Marie-Anne-Christine de Bavière), mariée le 28 janvier 1680 à Louis, dauphin; décédée le 20 avril 1690. VIII. 158, 211 *n*.
- David (Henri), écuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France et des finances;
secrétaire des commandements de la duchesse de Longueville et son envoyé à Neuchâtel [1672, 1673]. VII. 510 *n*, 511 *n*, 514 *n*, 518.
représentant des intérêts de la maison princière à Neuchâtel [1682]. VIII. 165, 165 *n*.
- Debonnaire. v. *Bonnaire (de)*.
- Décapole alsacienne (la). VII. 501, 505; VIII. 48.
- Decoux [*Decouz*] (Henri), secrétaire du marquis de Grézy, dès 1667; secrétaire [1672], puis secrétaire-interprète [1678] de ce diplomate en Suisse; chargé d'affaires du duc de Savoie à Lucerne:
1) juin 1681—octobre 1683. VIII. 103 *n*, 131 *n*, 133 *n*, 135 *n*, 141 *n*, 144 *n* à 146 *n*, 154 *n*—158 *n*, 186 *n*, 234 *n*, 237 *n*, 239 *n*, 241 *n*—250, 250 *n*—254 *n*, 257 *n*—259 *n*, 266 *n*, 269 *n*, 271 *n*, 273 *n*, 278 *n*, 279 *n*, 307, 309, 310.
2) août 1684—septembre 1686. VIII. 103 *n*, 255 *n*, 278 *n*, 285 *n*, 288 *n*, 290 *n*—294 *n*. [décédé en juin 1693].
- De La Barde (Jean) (1603—1692), ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse et Grisons [10 janvier 1648—21 décembre 1660], puis extraordinaire [16 octobre 1661—20 octobre 1663]. VII. 7, 9, 9 *n*, 15—18, 26, 27, 34—38, 44, 48—51, 57, 63, 69 *n*, 79, 84, 90 *n*—92 *n*, 99, 128, 195, 203, 206, 215, 223—227, 233, 242, 287, 296, 311, 322, 345, 356, 368, 370, 374, 385 *n*, 394, 412; VIII. 6, 14, 135, 193, 193 *n*. v. *t. VI*, p. 917.
- De La Mare (Philibert) (1615—1687), S^r de Chevigny, conseiller lai au parlement de Bourgogne [28 décembre 1652];
chevalier de Saint-Michel [2 novembre 1660]. VII. 113 *n*, 127 *n*, 133 *n*, 436 *n*. [décédé à Dijon le 17 mai 1687].
- Delaplanche (Abraham), impliqué dans un procès criminel à Genève [1680]. VIII. 208 *n*.
- De La Rive (Jean-Jacques) (1640—1709), des CC à Genève [1668], conseiller [1672], secrétaire d'Etat [1672], plusieurs fois lieutenant, de 1678 à 1702 et syndic, de 1681 à 1705;
député auprès du résident Chauvigny [1679]. VIII. 201 *n*, 208 *n*.
chargé d'une mission en Suisse (Bade et Solcure) [juin—juillet 1680]. VIII. 215, 221, 221 *n*, 222 *n*, 227, 227 *n*.
en mission à Payerne [septembre—octobre 1682]. VIII. 231.

- Denti (Vincenzo) (1611—1677), baron de Cellaro, Castellazzo, etc., 1^{er} duc de Piraino [1656]; président du consistoire de Palerme [1660], puis du conseil patrimonial dans cette ville [18 juin 1669];
membre du conseil d'Italie à Madrid pour la Sicile, dès le 23 septembre 1672.
VIII. 15 *n*, 23 *n*, 84 *n*.
- Desmarets (Jacques Marchandon, dit), originaire de Picardie, secrétaire particulier de Laurent de Chauvigny, résident à Genève [1679, 1680].
VIII. 212.
- [«accepté dans la religion protestante par le Conseil de Berne, le 29 mars 1680», régent de 5^{me} au collège de Lausanne, après son abjuration].
- Diesbach (Jean-Rodolphe de), de Berne, capitaine au régiment de Lochman [1648], chef d'une compagnie franche au service de France [1649], membre du Grand Conseil [1651]; quartier-maître de l'armée bernoise [1656], bailli de Lenzbourg [1657—1663], du Petit Conseil [1671], *Zeug- et Bauherr* [1672], colonel [1672];
désigné pour négocier avec l'envoyé français, Charles de La Fons [1672].
VII. 408 *n*, 623 *n*.
l'un des députés bernois à Neuchâtel [mai 1673]. VII. 514 *n*, 516 *n*.
l'un des députés bernois à Ribevillé auprès de Louis XIV [septembre 1673].
VII. 500 *n*.
- l'un des députés bernois aux diètes de Bade de juillet 1675, février 1677 et février 1678. VII. 633 *n*; VIII. 14 *n*, 48 *n*, 70 *n*.
dépêché à Soleure afin d'y complimenter Gravel [mai 1676]. VII. 664 *n*.
[décédé en 1685].
- Dizains valaisans (les). VII. 29, 33, 90, 203, 229, 251, 333, 347, 347 *n*, 423, 423 *n*, 434, 434 *n*, 495, 540, 540 *n*, 572, 581, 583, 607, 635; VIII. 126, 133, 238, 248, 251 *n*, 260 *n*, 271 *n*, 274, 274 *n*, 292 *n*, 293. v. aussi *Table des noms de lieux (Valais)*.
- Doge de Venise (juin 1676). v. *Sagredo* (Niccolò).
- Dohna (Frédéric, comte et burgrave de) (4 février 1621—27 mars 1688), S^r de Schlodien, baron de Coppet et de Prangins [27 juin 1657], gouverneur de la principauté d'Orange pour la maison de Nassau [1649—1660];
chargé de négociations en Suisse par les Etats-Généraux des Provinces-Unies [1668, 1672—1673]. VII. 147 *n*, 149 *n*, 220 *n*, 255, 258—260 *n*, 267, 406, 409 *n*, 413—418, 422, 423 *n*, 427 *n*, 428 *n*, 438, 446 *n*, 447, 451 *n* à 453 *n*, 458, 461 *n*—465 *n*, 471 *n*. 474, 479 *n*, 482 *n*.
- Dohna (Christian-Albert) (15 novembre 1621—14 décembre 1677), frère du précédent; burgrave de Dohna, baron de Stockenfels et de Fischbach, S^r de Schlobitten, *Feldzeugmeister* au service de l'Electeur de Brandebourg, gouverneur de Küstrin, administrateur de Halberstadt [1672]. VII. 453.
- Doyen du chapitre de Coire [1665—1669]. v. *Sgier*.
- Doyen du chapitre de Constance [1673]. v. *Pappus*.

- Duchastel (Claude, marquis), marquis de La Garnache et de Goulaine, « aventurier, se disant député vers toutes et telles personnes qu'il appartiendra pour le bien du service du roy » en Italie [1668, 1669]. VII. 138 *n*, 411 *n*.
[incarcéré à la Bastille dès son retour de la Péninsule].
- Du Crest (Claude-François), comte d'Ugine, sénateur en Savoie par survivance [15 août 1646], conseiller d'Etat [1665], procureur général deçà les monts, dès 1658 [1667]. VII. 117 *n*.
- Dumont (François), secrétaire de Saint-Romain, ambassadeur de France à Solenre [1673—1676]. VII. 477 *n*, 478, 587 *n*.
- Du Pan (Jacob) (1595—1678), du Conseil des CC de Genève [1622], procureur général [1635], conseiller [1637], syndic à huit reprises de 1646 à 1674; trésorier [1648]; lieutenant à sept reprises de 1651 à 1676; à Genève [1666, 1667]. VII. 118 *n*, 123 *n*.
l'un des députés genevois à la diète d'Aarau de mars 1667. VII. 125 *n*.
en mission en Suisse [avril 1667]. VII. 130 *n*, 131 *n*.
l'un des députés genevois à la diète d'Aarau de juin 1667. VII. 134, 134 *n*.
[premier syndic en 1678]. v. t. VI, p. 919.
- Du Pan (Jean) (1608—1684), professeur de philosophie à Genève [1631]; des CC [1649]; conseiller [1650]; syndic [1655], lieutenant [1668]; l'un des députés genevois à Turin, de septembre à décembre 1667, puis d'avril à septembre 1668. VII. 146 *n*, 148 *n*, 246 *n*.
l'un des députés genevois aux conférences d'Aarberg [juin 1672]. VII. 438 *n*.
l'un des députés genevois à Berne et à Zurich [février—mars 1673]. VII. 442 *n*, 446 *n*, puis en juin et juillet 1676; VIII. 166, 171—173.
désigné pour accomplir une mission à la cour de France [octobre 1676] (non exécutée). VIII. 190.
[premier syndic en 1675].
- Du Pan (Robert), de Genève (1644—1684), du Conseil des CC [1675], auditeur [1676], procureur général [1680];
dépêché en mission à Paris [janvier 1681]. VIII. 225, 225 *n*.
- Du Piau (Jean), sous-diacre du diocèse d'Angers, se disant S^r du Verger, prieur commendataire de Saint-Jean et de Saint-Victor, comte de Meyrin, seigneur temporel et spirituel du bourg de Saint-Gervais (Gex) [1641]. VIII. 189.
[décédé en 1666].
- Du Plessis-Besançon (Bernard de Besançon, S^r) (mars 1600—6 avril 1670), chargé d'une mission à Bruxelles [1643], gouverneur d'Auxonne [1644 à 1651], ambassadeur ordinaire à Venise [9 décembre 1653—23 avril 1658]; nommé ambassadeur ordinaire en Suisse [fin d'octobre 1665] (mission non exécutée). VII. 3, 43, 49, 49 *n*, 51 *n*—53 *n*, 65 *n*, 94, 370, 670.
derechef candidat au poste diplomatique de Solenre [1668]. VII. 233, 233 *n*.
v. t. VI, p. 919.

- Du Plessis-Gouret (Isaac), S^r de la Primaye, Lutzaw, Malsdorf et Münstermarkt, colonel au service de l'Electeur de Brandebourg [1661]; gouverneur de Spandau, envoyé extraordinaire auprès des cantons évangéliques [septembre 1672]. VII. 418, 422, 447, 453.
- [bourgeois de Berne [23 octobre 1672], commandant de Magdebourg [1675]].
- Du Plessis-Praslin (César-Auguste, comte) (1637—1705), duc de Choiseul, vicomte de Saint-Jean, maréchal de camp [1669], lieutenant général [25 février 1677], duc et pair [1684], premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, chevalier des ordres du roi [1^{er} janvier 1689]. VIII. 34. [décédé à Paris le 12 avril 1705].
- Dupré (Roland Jachiet, S^r) (1643—1709), secrétaire de Verjus de Crécy à Cologne [1671—1672]; chargé d'affaires dans cette ville [1673—1674], chargé entre-temps d'une mission auprès du duc de Hanovre [octobre à décembre 1673]; résident pour le roi à Strasbourg [avril 1676—avril 1678]; envoyé extraordinaire à Cologne [mai—décembre 1679]; résident pour le roi à Genève [19 juin 1680—30 novembre 1688]. VIII. 3, 65 n, 113 n, 169 n, 195 n, 207 n, 214—224 n, 225 n—236 n, 306—313. [envoyé extraordinaire à Mantoue [janvier—novembre 1694], puis à Florence [décembre 1694—3 mai 1709], date de sa mort].
- Dupré (Hélène de Frémont, épouse [1683] de Roland). VIII. 235 n.
- Du Pré [*Dupré*] (Etienne Jachiet, S^r), secrétaire du marquis de Villars à Madrid [1669]; chargé d'affaires de France en Espagne [octobre 1669—mars 1670 et de septembre à novembre 1671]. VII. 296 n. [envoyé extraordinaire à Florence [1686—1687], chargé de missions à Parme [septembre 1687], à Florence [janvier—mars 1688], puis à Modène [octobre 1688], envoyé extraordinaire à Gênes [juillet 1687—mai 1690]; décédé à Paris le 1^{er} septembre 1690].
- Du Puy [*Dupuis*] (Jean), de Genève, conseiller, secrétaire d'Etat [1667] [1679]. VIII. 206 n, 207 n. [décédé le 20 mars 1689].
- Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de) (9 octobre 1625—12 octobre 1704), capitaine d'une compagnie des gardes du corps [1671], gouverneur et lieutenant général de la Franche-Comté [1674], maréchal de France [30 juillet 1675], chevalier des ordres [31 juillet 1688], chevalier de Saint-Louis [avril 1693], duc (sans pairie) [février 1689]. VII. 597; VIII. 131 n.
- Dürler (Jean-François), prévôt de Saint-Léodegard de Lucerne, de 1666 à 1690. VII. 267 n.
- Dürler (Jean-Rodolphe), de Lucerne, du Petit Conseil [1676], bailli des bailliages libres [1684]; *Seckelmeister* [1688], avoyer [1688], banneret [1692]. VIII. 149, 149 n. [décédé en septembre 1712].

- E**lecteurs (les) du Saint-Empire. VII. 562, 562 *n*, 602 *n*; VIII. 15 *n*, 290.
 Electeur-Palatin. v. *Palatin*.
 Electeur de Bavière. v. *Bavière*.
 Electeur de Brandebourg. v. *Brandebourg*.
 Electeur de Cologne. v. *Bavière*.
 Electeur de Mayence. v. *Schoenborn* [1647—1673] et *von der Leyen* [1675 à 1679].
 Electeur de Saxe. v. *Saxe*.
 Electeur de Trèves. v. *von der Leyen*.
 Elmer (Jean-Henri), de Glaris, *Landsstatthalter* [1638], *landammann* [1641, 1646, 1661, 1671], l'un des ambassadeurs suisses à Paris pour le renouvellement de l'alliance [novembre 1663] [1665, 1671, 1673]. VII. 84, 400 *n*, 494 *n*.
 Emmanuel-Philibert (8 juillet 1528—30 août 1580), dit Tête-de-Fer, duc de Savoie [16 septembre 1553]. VII. 249.
 Empereur (l'). v. *Léopold I^{er}*.
 Empire (l'). VII. 151, 169, 202, 204, 287, 301, 331, 408, 408 *n*, 424, 467, 468, 482, 489, 494, 494 *n*, 533, 548, 551, 597 *n*, 601 *n*, 603 *n*, 614, 623, 624 *n*, 628, 629, 661, 664 *n*; VIII. 5, 13, 15, 15 *n*, 23 *n*, 67, 71, 74, 91 *n*, 92, 94, 97, 125, 126, 133, 143, 149, 153, 277, 279, 284 *n*, 291, 292 *n*.
 Ems (comte d'). v. *Hohenems*.
 Engadins (les). VII. 94.
 Engel (Jean Léonard), du Grand Conseil de Berne [1651], greffier du tribunal [1653], *Hofmeister* de Kœnigsfelden [1656], du Petit Conseil [1669], banneret [1676];
 l'un des députés de son canton à la diète de Bade de février 1677. VIII. 48 *n*.
 [*boursier* du pays allemand [1679]; décédé le 2 août 1682].
 Enghien (Henri-Jules de Bourbon, duc d') (29 juillet 1643—1^{er} avril 1706), grand-maître de France [2 février 1660], chevalier des ordres [31 décembre 1661], gouverneur de Bourgogne et de Bresse [22 janvier 1676], lieutenant général [3 avril 1673]. VII. 311, 311 *n*, 510 *n*, 563 *n*, 568 *n*. 571 *n*, 574, 576 *n*, 581 *n*; VIII. 165 *n*, 247 *n*.
 [prince de Condé, à dater du 11 novembre 1686].
 Enriquez de Cabrera (Juan-Gaspar) (24 juin 1625—25 septembre 1691), 6^e duc de Medina de Rioseco, comte de Modica, Ossona, Melgar, etc., *Almirante de Castille*;
 membre du Conseil d'Etat à Madrid dès le 19 septembre 1669. VII. 289, 330 *n*, 333 *n*, 334 *n*, 340 *n*, 343 *n*. 345 *n*, 360 *n*, 371 *n*, 417 *n*, 481 *n*, 499 *n*, 505 *n*, 539 *n*, 543 *n*, 547 *n*, 553 *n*, 561 *n*, 563 *n*, 564 *n*, 595 *n*, 599 *n*, 646 *n*, 647 *n*, 652 *n*; VIII. 121 *n*, 128 *n*, 129 *n*, 150 *n*, 151 *n*, 210 *n*, 241 *n*, 242 *n*, 245 *n*.
 [gentilhomme de la chambre de Philippe IV et de Charles II. *cabalerizzo mayor* [janvier 1695]].

- Enriquez de Cabrera. v. *Melgar*.
- Envoyé de la cour de Vienne en Suisse (commissaire) [1664]. v. *Schenau*.
- Envoyé extraordinaire de France en Bavière [1675 sqq.]. v. *La Haye-Vantelet*.
- Envoyé lombard à Turin [1676]. v. *Landriani*.
- Envoyé piémontais à Milan [1676]. v. *Porrò*.
- Envoyé des Provinces-Unies en Suisse [1672—1676]. v. *Malapert*.
- Envoyé du canton de Berne à Turin [1672]. v. *Fischer*.
- Envoyé des cantons suisses à Madrid [1674]. v. *Gnocchi*.
- Envoyé extraordinaire de l'empereur en Suisse [1677]. v. *Rost*; v. *Wirz de Rudenz*.
- Envoyé extraordinaire de la cour d'Innsbruck en Suisse [1677]. v. *Wirz de Rudenz*.
- Envoyé extraordinaire du duc de Lorraine en Suisse [1677]. v. *Oelschnitz (von der)*.
- Envoyé extraordinaire de Gênes en Suisse [1672, 1682]. v. *Cattaneo*; [1683]. v. *Spìnola*.
- Erlach (Sigismond d') (1614—1699), baron de Spiez [1675], lieutenant au régiment d'Erlach au service de France [1630—1631]; capitaine [1638]; lieutenant colonel [1640], puis colonel d'un régiment allemand au même service [1644—1648]; du Grand Conseil de son canton [1646], du Petit Conseil [1652]; commandant les forces bernoises contre la rébellion paysanne [mai 1653]; général de l'armée de Berne durant la guerre de Villmergen [1656]; banneret [1667];
- à Berne [1666 sqq.]. VII. 59, 151, 172, 256, 268, 409, 414, 428 n, 449, 486 n, 496, 524, 52, 610 n, 613 n, 615; VIII. 23, 27, 28, 45, 64 n.
- l'un des députés bernois aux diètes de Bade de juin 1663, novembre 1668, juin et novembre 1670, septembre 1673 et juillet 1684. VII. 73 n, 268 n, 294 n, 305 n, 363 n, 506 n; VIII. 275, et à celles d'Aarau d'août et d'octobre 1666, de juin 1667, de mai 1669, de septembre 1670, de juin et de décembre 1672, de février 1674. VII. 107 n, 108 n, 163 n, 205 n, 275 n, 276 n, 279 n, 361 n, 417 n, 430 n, 437 n, 541 n, 553, 553 n, 557 n.
- l'un des députés bernois auprès du résident Mouslier à Soleure [août 1670]. VII. 295; auprès de Saint-Romain [janvier 1673]. VII. 445 n; auprès de Gravel [mai 1676]. VII. 664 n; VIII. 8 n, 14 n.
- l'un des députés bernois à Neuchâtel [mai 1673]. VII. 514 n, 515, 516 n.
- l'un des députés bernois auprès de Louis XIV à Ribeuuillé [septembre 1673]. VII. 500 n.
- [directeur des sels; l'un des députés suisses dépêchés en Franche-Comté en vue de la conclusion d'un armistice [mars 1674]. VII. 558 n, 559, 567, 567 n. avoyer [1675]. VII. 629; VIII. 114 n, 155 n, 262, 273.
- [décédé le 17 décembre 1699].

- Erlach (Jean-Jacques d') (1628—1694), enseigne au régiment des gardes suisses [1643], sous-lieutenant [1644], lieutenant [1647], puis capitaine [27 décembre 1650];
premier capitaine, dépêché de Paris en mission à Berne [1668, 1671].
VII. 227, 227 *n*, 229 *n*, 238 *n*, 401.
colonel d'un régiment suisse au service de France [1671 sqq.]. VII. 394 *n*, 430 *n*, 454, 456, 456 *n*, 476, 476 *n*, 490, 525 *n*, 566 *n*, 573, 595, 630, 632 *n*, 664.
[brigadier d'infanterie [1672], maréchal de camp [25 février 1676], lieutenant général [24 août 1688]; converti au catholicisme, radié de la bourgeoisie de Berne et agrégé à celle de Fribourg [1684]; décédé à Argenteuil, le 29 août 1694].
- Erlach (Jean-Antoine d'), S^r de Kiesen, capitaine; en négociations avec le gouverneur de Milan pour la levée d'une compagnie suisse à la solde lombarde [1676]. VIII. 28, 28 *n*.
- Escher (vom Glas) (Henri) (1627—1710), de Zurich, lieutenant [1653], puis capitaine [1656] dans les troupes zuricoises; *Stadthauptmann* [1660]; membre du Conseil (*Rathsherr*);
l'un des délégués commerciaux en France lors du renouvellement de l'alliance [1663]. VII. 7, 13, 17, 42, 44.
à Zurich [1665 sqq.]. VII. 14 *n*, 44 *n*, 45 *n*, 269 *n*, 274 *n*, 306 *n*.
à Bade, en juillet 1665. VII. 39.
l'un des députés suisses auprès du duc de Lorraine, puis du maréchal de Créqui [juillet 1678]. VIII. 89 *n*.
bailli de Kybourg [1669]; *Seckelmeister* [1669]; *Bürgermeister* de Zurich [29 mai 1678]. VIII. 156 *n*; décédé le 20 avril 1710.
- Escher (vom Luchs) (Jean-Georges), sous-secrétaire [1658], puis secrétaire de la ville de Zurich (*Stadtschreiber*) [1665]. VII. 68 *n*.
[*Amtmann* à Winterthour [1666]].
- Escher (vom Luchs) (Jean), de Zurich (1616—1696), *examinator* [1642], *Zeugherr* [1647], bailli de Wädensweil [1651], *Schultheiss am Stadt-Gericht* [1658]; du Conseil (*von freyer Wahl*) [1659], bailli de Regensdorf [1662];
bailli de Bade [1665—1667]. VII. 60 *n*.
[bailli de Horgen [1669]].
- Escorial (l'). VII. 15, 18, 19, 22, 30—33, 55, 73, 77—92, 99, 100, 103, 109, 119, 131, 150—155, 164, 165, 169, 176—180, 185, 217, 239, 240, 266, 268, 273, 289, 296, 300, 306, 318—327, 330—337, 341—347, 350 à 353, 361, 367, 400, 428, 457, 464, 465, 472, 474, 479, 483, 484, 492, 504, 507, 520, 523, 526, 530—532, 539, 543, 546, 553—558, 560—571, 577, 579, 581, 588, 589, 594, 598, 599, 606, 623, 624, 629, 633, 634, 641—647, 651, 653, 657—659, 663; VIII. 10, 12, 16—20, 25, 26, 45, 50—53, 66, 72—78, 83, 98, 102, 135—140, 150, 151, 160, 188, 241, 262—265, 269, 271, 276, 280, 282—287, 295.

Espagnols (les). VII. 21 *n*, 103 *n*, 104, 118 *n*, 142 *n*, 151, 161 *n*, 166 *n*, 186, 244 *n*, 275 *n*, 281 *n*, 330 *n*, 344 *n*, 351 *n*, 363 *n*, 369 *n*, 370 *n*, 410, 416, 459, 465 *n*, 479 *n*, 485 *n*, 503 *n*, 529, 550 *n*, 556 *n*, 573, 597 *n*, 598, 624; VIII. 68 *n*, 83 *n*, 101, 110 *n*, 244, 266 *n*, 269 *n*, 277 *n*.

Estrades (Godefroy, comte d') (1607—1686), aide de camp du cardinal de La Valette [1635]; envoyé extraordinaire à Londres [novembre 1637], à La Haye [décembre 1637—avril 1638, puis en 1639, 1644, 1646 et 1650]; chargé d'une mission à Turin [décembre 1638]; conseiller d'Etat [28 décembre 1639]; colonel du régiment de Candale [15 avril 1640]; lieutenant des gendarmes de Mazarin [1646]; maréchal de camp [4 janvier 1647]; lieutenant général [20 septembre 1650], gouverneur de Dunkerque, de Bergues et de Mardiek [4 octobre 1650], de Mézières [4 janvier 1656], de Gravelines [1^{er} octobre 1660] et de Maastricht [1673]; maire perpétuel de Bordeaux [1653], chevalier des ordres du roi [1654]; lieutenant général en Guyenne [8 mai 1655]; ambassadeur extraordinaire en Angleterre [17 juillet 1661—11 novembre 1662]; ambassadeur extraordinaire à La Haye [2 janvier 1663—octobre 1668]. VII. 119 *n*, 185 *n*, 260 *n*.

maréchal de France [30 juillet 1675]; premier plénipotentiaire français à Nimègue [juin 1676—janvier 1678]. VIII. 48, 48 *n*, 125 *n*. [gouverneur du duc de Chartres [1685]; décédé le 26 février 1686].

Estrades (Jean-François d') (1642—1715), fils du précédent, abbé de Conches [1670], de Moissac [1672], puis de St-Mélaine de Rennes [juin 1684]; ambassadeur ordinaire de France à Venise [14 avril 1676—22 août 1678]. VIII. 63.

ambassadeur ordinaire à Turin [3 mars 1679—15 juillet 1685]. VII. 410 *n*; VIII. 85 *n*, 99 *n*, 110 *n*, 111 *n*, 128 *n*, 134 *n*, 140 *n*, 141 *n*, 144 *n*, 145 *n*, 150 *n*, 151 *n*, 184 *n*, 188 *n*, 234 *n*, 242 *n*, 248 *n*, 253 *n*, 254 *n*, 259 *n*, 267 *n*, 269 *n*, 277 *n*—282 *n*, 286 *n*, 288 *n*.

Estrées (François-Annibal II d') (novembre 1624—30 janvier 1687), marquis de Cœuvres, l'un des candidats au poste diplomatique de Soleure [1670]. VII. 371, 371 *n*.

duc d'Estrées [mai 1670], pair de France, comte de Nanteuil, premier baron du Bourbonnais, lieutenant général des armées du roi [1652], gouverneur de l'Île-de-France, de Soissons, Noyon et Laon;

ambassadeur extraordinaire à Rome [6 avril 1672—30 janvier 1687]. VII. 646, 646 *n*; VIII. 101 *n*, 199.

Estrées (César d') (5 février 1628—18 décembre 1714), frère du précédent, évêque-duc de Laon [septembre 1655—1680], abbé de Saint-Claude en Franche-Comté, de Mont-Saint-Eloy (Picardie) et de la Staffarde en Piémont; docteur en Sorbonne, membre de l'Académie française [1658]; cardinal [24 août 1671];

envoyé extraordinaire à Rome [mai 1671]; envoyé extraordinaire en Piémont [21 octobre—11 décembre 1677]. VIII. 167, 179*n*, 181, 181*n*, 182, 188*n*.

envoyé extraordinaire à Munich [31 décembre 1677—5 mai 1679]. VIII. 91, 91*n*, 97*n*, 116*n*.

chargé des intérêts de la couronne de France à Rome [1680—1700]. VIII. 224.

commandeur de l'ordre du Saint-Esprit [31 décembre 1688];

[évêque d'Albano [21 septembre 1698], abbé de Saint-Germain-des-Prés [1703], chargé de négociations auprès des princes et Etats de la Haute-Italie (Venise, Mantoue, Modène, Gênes) [1701—1702]];

[ambassadeur extraordinaire auprès du roi Catholique [17 octobre 1702 au 11 octobre 1703]].

Etats-Généraux des Provinces-Unies (Les). VII. 11, 11*n*, 45, 102, 106, 107, 107*n*, 108, 123*n*, 127, 127*n*, 152, 152*n*, 153, 159*n*, 255—260*n*, 263, 265, 268—273, 281, 281*n*, 287, 303, 343, 346, 359, 361, 387, 397, 411*n*, 413, 416*n*, 417, 417*n*, 421, 422*n*, 438, 448—454, 455*n*, 468, 490, 520, 527, 532, 533*n*, 545, 550, 571, 579, 579*n*, 595, 628*n*, 630*n*, 631, 645, 645*n*, 657*n*, 660*n*—663*n*; VIII. 7*n*—9*n*, 12*n*—16*n*, 20*n*, 22, 22*n*, 24*n*, 33*n*, 35*n*—37*n*, 42*n*, 50*n*, 58*n*, 65*n*, 67*n*, 73*n*, 74*n*, 77*n*, 91, 92*n*, 125, 155*n*, 205, 279, 282.

Etats de la Franche-Comté (Les). VII. 475, 479*n*.

Evêque d'Augsbourg [1665—1690]. v. *Freyberg*.

Evêque de Bâle [1656—1693]. v. *Roggenbach*.

Evêque de Beauvais [1679—1713]. v. *Forbin-Janson*.

Evêque de Béziers [1659—1669]. v. *Bonzi*.

Evêque de Coire [1661—1692]. v. *De Mont*.

Evêque de Côme [1626—1665]. v. *Caraffini*.

Evêque de Côme [1666—1679]. v. *Torriani*.

Evêque de Constance [1645—1689]. v. *Vogt von Alten Sommerau*.

Evêque d'Eichstaett [1636—1685]. v. *Schenk von Castell*.

Evêque de Genève [1660—1695]. v. *Arenthon d'Alex*.

Evêque de Lausanne [1662—1684]. v. *Strambino*.

Evêque de Münster [1650—1667 (—1678)]. v. *Galen*.

Evêque de Münster (coadjuteur, puis titulaire) [1667—1683]. v. *Fürstenberg*.

Evêque de Sion [1646—1672]. v. *Riedmatten* (Adrien IV).

Evêque de Sion [1672—1701]. v. *Riedmatten* (Adrien V).

Evêque de Spire [1652—1675]. v. *Metternich*.

Evêque de Strasbourg [1663—1682]. v. *Fürstenberg*.

Evêque de Turin [1662—1689]. v. *Beggiamo*.

- Fabri** (Pierre), Sr d'Aire-la-Ville, syndie de Genève [1674]; chargé d'une mission à Paris [novembre 1677—25 juillet 1678]. VIII. 187, 191, 191 n, 193 n.
préposé aux relations avec Laurent de Chauvigny [1680]. VIII. 219.
- Fabri** (Jean-Louis), coseigneur d'Aire-la-Ville, fils du précédent; candidat malheureux au poste de chargé des affaires du roi à Genève [1679]. VIII. 193.
- Faesch** [*Fesch*] (Jean-Louis), du Conseil de Bâle [1674]. VII. 44 n.
[décédé en 1683].
- Falcés** (Diego-Antonio de Croy y Peralta, 6^e marquis de), gentilhomme de la chambre du roi Catholique, capitaine de la noble garde du corps [1680], vice-roi de Galice [avril 1677];
ambassadeur ordinaire d'Espagne à Vienne [8 août 1678—septembre 1681]. VIII. 73, 82 n, 141 n, 227;
[décédé en septembre 1682].
- Fallerans** (Ferdinand, baron de), *dil* de Visemal, Sr de Frontenay, membre des Etats de Bourgogne [1666], capitaine et gouverneur du fort Sainte-Anne [1668—1674];
chargé d'une mission diplomatique en Suisse [septembre 1672]. VII. 425, 447, 453, 474, 475, 479.
- Fatio** (Jean-Antoine), de Bâle, intéressé en la ferme des sels de Salins [1667 sqq.]. VII. 175, 178.
- Favre** (famille), de Genève. VIII. 192.
- Favre** (Jean), ministre du Saint-Evangile; chargé du «paquet du roy» à Genève, dès 1658. VII. 58 n, 133, 133 n, 264 n, 383, 417 n—419 n, 445 n, 680; VIII. 169, 169 n, 171, 174 n, 187, 192—194 n, 204.
[décédé le 13 mai 1679].
- Favre de Châteaueux** (Daniel), de Genève, des CC, puis auditeur; converti au catholicisme [1680]. VIII. 207.
- Ferdinand III** (13 juillet 1608—2 avril 1657), empereur d'Allemagne [15 février 1637]. VII. 320, 582.
- Feria** (Gomez Suarez de Figueroa y Cordoba, 3^e duc de) (1587—1634), gouverneur de Milan [août 1618—avril 1626; mars 1631—avril 1633], général de l'armée espagnole acheminée de Lombardie en Allemagne pour le secours de Brisach [août 1633—janvier 1634]. VIII. 62. v. t. IV², p. 367.
- Fernandez de Velasco y Tovar** (Iñigo-Melchor) (16 avril 1629—27 septembre 1696), connétable de Castille, 7^e duc de Frias, 6^e marquis de Verlanga, 9^e comte de Haro, Sr de Osma y Arnedo, etc., commandeur de Usagre et *Trece* de l'ordre de Saint-Jacques; vice-roi de Galice [1667]; gouverneur des Pays-Bas [13 septembre 1668—12 juillet 1670]. VII. 289.
grand veneur et grand maître de la maison du roi, membre du Conseil d'Etat [1670]. VII. 289 n, 330 n, 334 n, 340 n, 345 n—349 n, 351, 352 n,

367 n, 505 n, 550 n, 595 n, 599 n, 645 n, 647 n; VIII. 20 n, 21 n, 84 n, 85 n, 128 n, 131 n, 138 n, 141 n, 149 n, 150 n, 210 n, 245 n, 266 n.

[l'un des six membres du Conseil de la Couronne (*Junta de Gobierno*) [mars 1670], président du Conseil de Flandre [décembre 1675]].

Fernandez del Campo Angulo y Velasco (Pedro), ancien secrétaire des plénipotentiaires espagnols à Münster, puis [1664] secrétaire d'Etat à Madrid pour les affaires d'Italie et du Nord;

secrétaire du *Despacho Universal* [novembre 1669—juin 1676]. VII. 23 n, 79 n, 300 n, 301 n, 334 n, 335 n, 350 n.

[conseiller au Conseil des Indes, marquis de Mejorada [1673], décédé le 3 mars 1680].

Ferrero (Thomas-Félix, comte, puis marquis de) (20 mars 1626—10 mars 1706), marquis de la Marmora, comte de Boriana, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du duc de Savoie;

ambassadeur ordinaire de Savoie à Paris [mars 1674—octobre 1677]. VII. 126 n, 127, 309, 435 n, 437, 577 n, 578 n, 599 n, 607 n, 613 n, 637 n, 638 n, 641 n; VIII. 7 n, 8 n, 11 n, 33 n, 114 n, 132 n, 164 n—168 n, 171 n—178 n, 180—182, 190 n.

[ambassadeur ordinaire à Paris: 13 mars 1681—27 février 1687, puis du 8 avril 1697 au 30 septembre 1698; grand hospitalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare [août 1675], gouverneur du Val d'Aoste et d'Ivrée [février 1678], collier de l'Annonciade; conseiller d'Etat [octobre 1681], grand maître de la maison de la duchesse-douairière].

Feuquières (Simon de), dit *le chevalier de Feuquières*, capitaine de vaisseau du roi;

chargé d'une mission à Munich [mai—juin 1676]. VIII. 14, 14 n. [décédé en 1692].

Filicaia (Francesco), juge commissaire député par le pape sur le différend entre l'évêque de Lausanne et le chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg [1668]. VII. 316 n.

Fischer (Béat), l'aîné, de Berne (1641—23 mars 1697), S^r de Reichenbach [1683];

chargé d'une mission à Turin [novembre—décembre 1672]. VII. 437 n.

[secrétaire du *boursier* du pays allemand [1674], entrepreneur du service des postes et messageries à Berne [1675], bailli de Wangen [1680], député à Neuchâtel [1694]; du Petit Conseil [1695]].

Fischer (Nicolas), de Berne, avoyer de Morat [1670—1675]. VII. 516 n.

Fleckenstein (Henri), de Lucerne, S^r de Heidegg, chevalier; du Petit Conseil [1603], banneret [1630]; *Statthalter* [1634], capitaine, puis colonel au service d'Espagne [1625—1627], avoyer de Lucerne [1640—1643] et ancien avoyer. VII. 77.

[décédé en 1664].

- Fleckenstein (Joost), de Lucerne, capitaine, puis lieutenant-colonel en Lombardie; du Petit Conseil [1667], bailli de l'Entlebuch [1673—1675], puis de Willisau [1679—1683], colonel au service de l'empereur [1694], créé baron; *Statthalter* [1703]; décédé en 1706. VII. 25.
- Fleury (Jean-Jacques), notaire, secrétaire du Conseil d'Etat de Neuchâtel [1665—1683]. VII. 587 n.
- Flüe (Nicolas de) [*Bruder Claus*], d'Unterwalden (21 mars 1417—21 mars 1487), ermite, pacificateur des dissensions intestines de la Confédération [1481]. VII. 75.
- Fontenay (Claude de Noccy, S^r de) (1617—1704), S^r de La Chapelle, gouverneur de Charles-Paris, duc de Longueville; représentant de la duchesse de Longueville à Neuchâtel [1672]. VII. 510. [décédé le 10 mars 1704].
- Forbin-Janson (Toussaint de) (1625—1713), évêque de Philadelphie *in partibus* [14 mai 1656], coadjuteur de Digne [1653], évêque de Digne [1655 à 1668], puis de Marseille [1668—1679]. VIII. 197.
[envoyé extraordinaire à Florence [15 mars 1673], ambassadeur en Pologne [8 mai 1674—avril 1676, puis en août 1680], évêque de Beauvais [août 1679 au 24 mars 1713], commandeur de l'ordre du roi [1689], cardinal [13 février 1690], abbé de Savigny [1690] et de Corbie [1693]; chargé d'affaires à Rome [3 juillet 1690—janvier 1697, puis de janvier 1701 à mai 1706], grand aumônier de France [6 février 1706]; décédé le 24 mars 1713].
- Forest (Louis), commissaire provincial de l'artillerie à Brisach, chargé par le duc Mazarin, gouverneur de l'Alsace, d'une mission auprès des autorités de Bâle [avril 1664]. VII. 669.
- Foscarini (Sebastiano) (1649—1711), *cavaliere* [1683], ambassadeur ordinaire de Venise en France [25 octobre 1679—29 septembre 1683]. VIII. 124 n, 131 n, 149 n, 152 n, 153 n, 210 n, 223 n, 242 n, 266 n.
[*Savio del Consiglio*; provéditeur aux armées; ambassadeur ordinaire à Madrid [29 mai 1684—novembre 1687]; l'un des ambassadeurs d'obédience à Rome [juillet 1691], procureur de Saint-Mare [avril 1690], décédé en mars 1711].
- Fouquet (Nicolas) (janvier 1615—23 mars 1680), intendant à l'armée du Nord [1642], intendant de justice, police et finances en Dauphiné [1647], intendant des armées en Catalogne et en Flandre [1647], intendant à Paris [avril 1648], procureur général du Parlement [1650—1661], surintendant des finances [avec Servien jusqu'au 24 février 1659] [1653—1663]. VII. 17.
[marquis de Belle-Isle-en-Mer; mort prisonnier au château de Pignerol].
- Franc (Joseph I^{er} Tobie) (12 décembre 1630—11 février 1686), élu abbé de Saint-Maurice le 6 août 1689. VIII. 104, 133 n, 134 n.
[aumônier et conseiller du duc Victor-Amédée de Savoie].

- Franconis (Jacques) (1622—1702), des CC de Genève [1654], intéressé dans l'introduction en Suisse du sel de la Franche-Comté [1667 sqq.]. VII. 175, 178, 314, 339 *n*, 599 *n*, 637 *n*; VIII. 113 *n*, 114 *n*, 272 *n*.
 dépêché en mission à Berne par Saint-Romain [septembre 1676]. VIII. 28, 28 *n*, 29 *n*.
 entremetteur bienveillant des différends survenus entre Neuchâtel et Berne [1676, 1677]. VIII. 163.
 conseiller [1679], chargé par les autorités de Genève d'une mission en Suisse (Berne, Zurich et Aarau) [décembre 1679]. VIII. 187, 201, 201 *n*, 202, 202 *n*, 206, 206 *n*, 207 *n*, 230.
 chargé de négociations avec Chauvigny [1680]. VIII. 210 *n*.
 en mission à Paris [février juillet 1681]. VIII. 148 *n*, 225, 225 *n*.
 en mission en Suisse [octobre 1681]. VIII. 228, 228 *n*.
 l'un des députés genevois à la conférence de Payerne [septembre 1682]. VIII. 231 *n*.
 [syndic en 1687, 1691 et 1695].
 Frances-Comtois (Les). VII. 150, 151, 151 *n*, 154, 178, 180, 180 *n*—183, 189, 191, 347, 472, 473, 537 *n*, 565.
 Frémont d'Abblancourt (Jean-Jacobé de) (5 septembre 1621—novembre 1693), chargé d'affaires de France à Lisbonne [1663—1665]; résident pour le roi à Strasbourg [5 mars 1675—13 mars 1676]. VII. 216, 614, 615.
 à Paris [1680]. VII. 214, 214 *n*, 216 *n*, 218.
 Freuler (Fridolin), capitaine au service de France [1648—1659], banneret, puis *Landshauptmann* du canton de Glaris catholique; l'un des ambassadeurs suisses à Paris pour le renouvellement de l'alliance [novembre 1663]; bailli du Rheintal [1678—1680]. VII. 84.
 Freyberg (Jean-Christophe de), évêque d'Augsbourg, du 28 août 1665 au 1^{er} avril 1690, date de son décès. VIII. 256.
 Fries (Théodoric), écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France et des finances [reçu le 21 avril 1653], représentant des intérêts militaires suisses à Paris [1666 sqq.]. VII. 12 *n*.
 [décédé en 1678]. v. t. VI, p. 927.
 Frisching (Samuel) (1605—1683), du Grand Conseil de Berne [1629]; *Gross Weibel* [1634]; bailli de Trachselwald [1637]; du Petit Conseil [1646]; *Bauherr* [1648]; banneret [1653 et 1660]; directeur des sels [1658]; l'un des députés de son canton aux diètes de Bade de juillet 1663, mars 1664, février et mars 1668, juillet et novembre 1670, juillet et septembre 1673, juillet 1675 et février 1678. VII. 12 *n*, 22 *n*, 73 *n*, 174 *n*, 192 *n*, 193 *n*, 294 *n*, 305 *n*, 363 *n*, 490 *n*, 506 *n*, 623 *n*; VIII. 70 *n*.
 l'un des députés de son canton aux diètes d'Aarau d'août 1665, août 1666, octobre 1666, mai 1669, septembre 1670, juin et décembre 1672, février

- et décembre 1674. VII. 74 *n*, 107 *n*, 108 *n*, 265 *n*, 275 *n*, 276 *n*, 279 *n*, 361 *n*, 417 *n*, 430 *n*, 541 *n*, 553 *n*, 576 *n*, 609 *n*.
- député à Genève [septembre 1667]. VII. 143 *n*, 145 *n*.
- député auprès de Mouslier [août 1670], puis auprès de Saint-Romain à Soleure [janvier 1673]. VII. 295 *n*, 445 *n*.
- l'un des députés bernois reçus en audience par le roi à Ribeauvillé [septembre 1673]. VII. 500 *n*.
- avoyer [dès 1668]. VII. 409 *n*, 481 *n*, 486 *n*, 496, 503 *n*, 511 *n*, 524 *n*, 525 *n*, 615; VIII. 28, 114 *n*, 198 *n*.
- Fribourgeois (les). VII. 249 *n*, 280 *n*, 319 *n*, 361 *n*, 389, 431, 476; VIII. 107 *n*, 248.
- Friselmann (Jean), originaire de Montbéliard, docteur en droit, chancelier du prince Georges de Wurtemberg-Montbéliard [1644]; entré plus tard au service diplomatique français; agent pour le roi en Allemagne [1657]; résident pour le roi à Strasbourg de la fin de novembre 1658 à septembre 1674, puis en juillet 1679. VII. 502 *n*; VIII. 195 *n*.
- [chargé de missions à Berlin en avril 1658 et à Bâle en juin 1662; « commissaire député des couronnes de France et de Suède pour l'exécution de la sentence arbitrale sur les différends d'entre les Electeurs de Mayence et de Heidelberg » [juin 1667]; décédé en 1680].
- Fuchs (Henri), dit *Vulpus*, docteur en théologie et droit canon, vicaire général de l'évêché de Lausanne [18 février 1648], administrateur de la commanderie de Saint-Jean. VII. 315, 315 *n*—317; VIII. 104 *n*, 107 *n*. [décédé le 24 janvier 1689].
- Fuentes (Pedro Enriquez de Azevedo y Fonseca, comte de) (1525—22 juillet 1610), du Conseil d'Etat du roi Catholique; gouverneur de l'Etat de Milan et capitaine général en Italie [septembre 1600—juillet 1610]. VIII. 122, 267.
- Fürstenberg (François-Egon, prince de) (10 avril 1625—avril 1682), grand doyen et grand prévôt du chapitre de Cologne; grand prévôt de Hildesheim, abbé et prince de Stablo [Stavelot], de Murbach, de Malmedy, etc., évêque de Metz [11 décembre 1658—19 janvier 1663]; principal ministre de l'Electeur de Cologne;
- évêque de Strasbourg [19 janvier 1663—1^{er} avril 1682]. VII. 197, 392, 615, 615 *n*; VIII. 14, 123, 154, 192.
- Fürstenberg (Guillaume-Egon) (2 décembre 1629—10 avril 1704), frère du précédent; abbé de Gorze, de Saint-Evroult et de Saint-Vincent de Laon, puis de Saint-Germain des Prés: principal ministre de l'Electeur de Cologne. VII. 407 *n*, 408 *n*, 422 *n*, 554, 554 *n*.
- [évêque de Metz [23 septembre 1663—1668], puis de Strasbourg [8 juin 1682—10 avril 1704], cardinal [2 septembre 1686], commandeur de l'ordre du Saint-Esprit [1694]].

- Fürstenberg (Ferdinand, baron de) (21 octobre 1626—26 juin 1683), camérier secret du pape [1655], chanoine de Hildesheim, de Paderborn et de Münster; évêque de Paderborn [20 avril 1661—26 juin 1683], vicaire apostolique pour les pays du Nord; coadjuteur, puis [1678] évêque de Münster [19 juillet 1667—26 juin 1683]. VII. 423.
- Fürstenberg (Maximilien-François, prince de) (12 mai 1634—23 octobre 1681), landgrave [1639] de Stühlingen, Heiligenberg et Werdenberg, chambellan de l'empereur [1656], capitaine des trabants de l'archiduc Ferdinand-Charles. VII. 573 n.

Gabaleone [*Gabaleon*] (Giambattista), S^r de Baldichieri [1619], comte d'Andezeno [1649];

Uditore camerale [1613], conseiller d'Etat et général des postes de Savoie, puis surintendant général des finances;

envoyé extraordinaire à Londres [1612—1614; 1619—1621]; chargé d'une mission en France [1618];

envoyé extraordinaire du duc de Savoie en Suisse [1615—1617; 1624]. VII. 250.

[chargé d'une mission auprès du cardinal Maurice de Savoie [novembre 1638]].

Gabrieli (Michele-Angelo), lieutenant, chargé d'une mission de reconnaissance et d'espionnage, pour le compte du gouvernement de Paris, en Lombardie, à Mantoue et dans le Montferrat [1679]. VIII. 152 n.

Gaeta (Antonio de), membre du Conseil d'Italie à Madrid [1676]. VII. 15 n, 23 n.

Galarata [*Galarati*] (Carlos, marquis de), sénateur de Milan [1676]. VIII. 22 n. [nommé podestat de Crémone en mars 1688].

Gallatin (Ezéchiel), de Genève (1630—1709), onze fois syndic ou premier syndic, de 1677 à 1709. VIII. 219.

Gamarra (Estevan de) y Contreras, grand maître de l'artillerie en Flandre [1651—1653], chevalier de Saint-Jacques; châtelain du château de Gand; ambassadeur d'Espagne à La Haye [9 février 1655—8 août 1671]. VII. 258 n, 300 n.

[conseiller au Conseil suprême de guerre et à ceux des Pays-Bas et de Bourgogne; mestre de camp général; premier conseiller et ministre auprès du connétable de Castille, gouverneur des Pays-Bas [novembre 1668], décédé le 8 août 1671].

Général de l'ordre des capucins en 1673. v. *Cesena*.

de l'ordre des cordeliers en 1665. v. *Salizanès*.

- Genevois (Les). VII. 110, 115, 118, 119 *n*, 122, 124 *n*, 126, 128 *n*, 130 *n* à 134 *n*, 144 *n*, 310, 359, 434, 436, 437 *n*, 439 *n*, 441 *n*—446 *n*, 448 *n*, 638 *n*, 641; VIII. 169, 169 *n*—171 *n*, 175 *n*, 177, 180 *n*, 183, 188, 190 *n*, 193, 197 *n*—199, 207, 210, 226—230, 234, 235.
- Génois (Les). VII. 426 *n*, 427 *n*, 439 *n*; VIII. 110 *n*, 277, 278 *n*, 286 *n*.
- Gianaccio. v. *Jenatsch*.
- Giavarina (Francesco), secrétaire de l'ambassade de Venise en France [1651], secrétaire et chargé d'affaires à Londres [18 février 1656—19 janvier 1663]; résident ordinaire à Zurich [1^{er} mai 1663—11 février 1668]. VII. 9 *n*, 11 *n* à 41 *n*, 45 *n*, 48 *n*—71 *n*, 74 *n*—83 *n*, 89 *n*—94 *n*, 102 *n*, 106 *n*—109 *n*, 112 *n* à 134 *n*, 137 *n*—146 *n*, 157 *n*, 158 *n*, 162 *n*—171 *n*, 181 *n*, 192 *n*, 194 *n*, 196 *n*, 198 *n*, 267 *n*, 290 *n*, 323 *n*, 339 *n*, 616, 672.
[secrétaire à Ratisbonne [28 février 1668—5 novembre 1669], chargé d'une mission en Dalmatie [fin de 1675]].
- Girard des Bergeries (Gédéon), du Conseil des CC à Genève [1677], pris en protection par le roi Très-Christien [1682]. VIII. 224, 231, 232.
- Giustinian [*Giustiniani*] (Girolamo), ambassadeur ordinaire de Venise à La Haye [3 septembre 1637—8 avril 1641];
ambassadeur ordinaire en France [21 mai 1641—21 juin 1644]. VII. 419 *n*.
[ambassadeur ordinaire à Madrid [6 août 1644—21 novembre 1648]; sénateur; ambassadeur ordinaire à Vienne [10 juin 1651—19 janvier 1655], puis à Rome, du 13 novembre 1655 au 15 août 1656, jour de son décès].
- Giustinian [*Giustiniani*] (Marc-Antonio) (2 mars 1619—23 mars 1688), *Prefetto all' Annona*, (commissaire aux vivres), administrateur de la *Zecca*;
ambassadeur ordinaire à Paris [17 janvier 1666—20 novembre 1668]. VII. 49 *n*, 51 *n*, 53 *n*, 68 *n*—70 *n*, 102 *n*, 106 *n*, 108 *n*, 127 *n*, 132 *n*, 144 *n*, 146 *n*, 149 *n*, 150 *n*, 184 *n*—187 *n*, 189 *n*, 190 *n*, 196 *n*, 207 *n*, 213 *n*, 214 *n*, 218 *n* à 220 *n*, 223 *n*—227 *n*, 233 *n*, 234 *n*, 237 *n*, 238 *n*, 242 *n*, 257 *n*—260 *n*, 323 *n*, 324 *n*.
[cavaliere, inquisiteur en Terre-Ferme [1672—1676], du Conseil des X; procureur de Saint-Marc [20 octobre 1683], doge le 25 janvier 1684].
- Giustinian [*Giustiniani*], dit Giulio (20 septembre 1640—juin 1715);
ambassadeur ordinaire de Venise en France [21 juin 1673—17 juillet 1676]. VII. 408 *n*, 499 *n*, 500 *n*, 508 *n*, 550 *n*, 561 *n*, 574 *n*, 576 *n*, 582 *n*, 586 *n*, 604 *n*, 606 *n*, 610 *n*, 624 *n*, 626 *n*, 660 *n*; VIII. 145 *n*.
[censeur [1676]; ambassadeur à Vienne [8 novembre 1677—20 août 1681], sage du Conseil [1683]];
ambassadeur extraordinaire à Londres [12—23 janvier 1686], conseiller et provéditeur *sopra lidi* [1692]; réformateur des études à Padoue [1695, 1697], ambassadeur extraordinaire en Pologne [1699]; bayle à Constantinople [décembre 1702—mars 1710]; procureur de Saint-Marc [23 avril 1710]; provediteur *alla Sanità* [1711].

- Giustiniani (Gianettino, marquis) résident de France à Gênes, de 1646 au 22 juin 1682. VIII. 150 *n*, 151 *n*, 242 *n*.
[naturalisé Français en avril 1681].
- Givry (Louis du Bois-Olivier, marquis de) (1616—13 décembre 1679), 1^{er} capitaine au régiment d'infanterie de Nerestang, puis lieutenant de la compagnie de gendarmes du duc de Mercœur; colonel d'un régiment de cavalerie de son nom [4 avril 1653], maréchal de camp [24 mai 1653], lieutenant général [25 avril 1657], bailli de Touraine [11 avril 1662]. VIII. 81 *n*, 93 *n*, 95 *n*.
- Glaronnais protestants (Les). VIII. 239, 245, 246.
- Glaronnais catholiques (Les). VII. 87; VIII. 244, 250, 250 *n*, 254, 255.
- Gléresse [*Liegerz*] (François-Charles de), châtelain de la Neuveville [1673, 1676]. VII. 364, 513 *n*; VIII. 7 *n*, 13 *n*, 37 *n*.
[grand-maître de l'évêché de Bâle en 1698].
- Gnoechi (Carlo-Girolamo), secrétaire de l'ambassade de Beroldingen à Madrid [1664]; commissaire de la Santé à Flüelen [1667—1670]. VII. 210 *n*, 220 *n*, 239 *n*, 253 *n*.
capitaine-lieutenant, chargé d'une mission à Madrid [1671]. VII. 322 *n*, 325 *n*, 328 *n*, 332 *n*, 334, 334 *n*, 337 *n*, 344 *n*, 345 *n*, 348 *n*—350 *n*, 458, 458 *n*.
sergente maggiore, capitaine d'une compagnie franche suisse au service lombard [1675]].
- Goeldlin [*Goeldli*] de Tieffenau (Jean-Reinhardt), de Lucerne, capitaine; conseiller de l'évêque de Constance et bailli d'Arbon [1676, 1681]. VIII. 35 *n*, 149 *n*.
- Goeldlin de Tieffenau (Jean-Thüring), de Lucerne, du Petit Conseil [1661], bailli de la Thurgovie [1674—1676], *Oberstfeldhauptmann* [1677], banneret [1678]. VII. 576 *n*; VIII. 35 *n*, 271 *n*, 286 *n*.
[décédé vers 1687].
- Goeldte. v. *Goeldlin*.
- Gollen (Jean-Guillaume de), envoyé extraordinaire et commissaire de l'empereur en Suisse [1666, 1667]. VII. 67, 134, 136, 139, 201.
- Gombaud (Amador de), S^r de la Guilleterie; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; chargé de missions à Bruxelles auprès de Monterey, gouverneur des Pays-Bas [janvier-février; 30 mars 1672]; dépêché en mission à Neuchâtel [mai 1673]. VII. 508, 516, 516 *n*, 517, 517 *n*.
[chargé d'une mission auprès du duc de Neubourg [juin 1675]; envoyé extraordinaire auprès de l'évêque de Münster [1686]];
[envoyé extraordinaire auprès des princes de la Haute-Italie et en particulier auprès du duc de Mantoue [mai 1684 à septembre 1688]; décédé en septembre 1688 devant Belgrade].
- Gomont (Nicolas de), chevalier, vicomte de Portien, baron de Villeneuve-sur-Auvers et de La Mothe-le-Mesnil, gouverneur de Montdidier; commissaire royal dépêché à Turin, à Milan, à Mantoue « pour l'exécution de la

paix » [1659—1660]; chargé d'une mission à Cologne [mai 1661]; délégué par le roi à Langres pour y recevoir les ambassadeurs du Corps helvétique [octobre 1663]; envoyé extraordinaire à Trèves, Münster, Cassel [mai 1667]; à Cologne [septembre 1667—juin 1668]; à Turin, Gênes, Florence et Modène [mai—juin 1672];

envoyé extraordinaire à Turin et à Gênes (médiation royale entre le duc de Savoie et Gênes) [mai 1672—novembre 1673]. VII. 425 n, 427, 439 n. [envoyé extraordinaire à Gênes, Florence et Rome [mars—août 1675], puis à Mantoue [juillet 1679—mai 1680]; décédé à Paris, rue Royale, paroisse Saint-Paul, le 26 novembre 1682].

Gontery (Giovanni) des comtes de Coeconato, comte de Gorrino, conseiller d'Etat du duc de Savoie, *Gran conservator del patrimonio di S. A. R.*, 4^e président de la chambre des comptes;

en mission à Paris [1673]. VII. 437 n, 439 n, 444 n, 446 n.

Gonzaga (Vincenzo) (1604—1690), prince de Guastalla, général de la cavalerie à Milan [1646], membre du Conseil de guerre à Madrid [1659], vice-roi de Catalogne [1660—juin 1667], commandeur de Villafranca (Calatrava), gentilhomme de la chambre du roi Catholique; vice-roi de Sicile [3 mars 1678];

membre du Conseil d'Etat à Madrid [10 août 1678]. VIII. 84 n, 85 n, 124 n, 137 n, 138 n, 150 n, 241 n, 242 n.

[membre, puis président du Conseil des Indes [12 mars 1680 à 1685]; décédé en décembre 1690].

Gorzegno. v. *Carretto*.

Gossweiler (Jean-Gaspard), de Zurich (1641—1701), *Rathssubstitut* [1679 à 1687], sous-secrétaire [1687—1689], puis secrétaire d'Etat [1689—1692], bailli d'Eglisau [1692—1698]. VIII. 158 n.

Gottrau (François-Pierre), S^r de Billens, Enney, Treyfayes, Villariaz; du Grand Conseil de Fribourg, bailli de Romont [1636], banneret [1645], avoyer [1655]. VII. 342 n, 527 n, 535; VIII. 31 n, 47 n, 48 n.

Gottrau (Tobie III), S^r de Pensier, capitaine au service d'Espagne; du Grand Conseil de Fribourg [1646], bailli de Montagny-les-Monts [1647], puis de la Gruyère [1655], banneret [1657], du Petit Conseil [1660], bourgmestre [1663], avoyer [1678]. VII. 476 n, 477 n; VIII. 133 n.

Gourville (Jean Hérauld de) (11 juillet 1625—14 juin 1703), au service de la maison de La Rochefoucauld, puis à celui des princes de Condé; intendant des vivres à l'armée de Catalogne, receveur des tailles en Guyenne, conseiller d'Etat, effigé à Paris en avril 1663 pour crime de péculat; plénipotentiaire auprès du duc de Brunswick-Lunebourg [1667—1668], conseiller au parlement de Metz [26 août 1678], chargé de missions auprès du duc de Hanovre et autres princes de la maison de Brunswick [février 1681; 6 juin 1687—3 janvier 1689]; à Paris [1683]. VIII. 166 n.

- Gouverneur d'Auxonne [1644—1651; 1660—1670]. v. *Du Plessis-Besançon*.
- Gouverneur de Bourgogne et de Bresse [1646—1650; 1658—1670]. v. *Condé*.
- Gouverneur de Bregenz [1675]. v. *Kreiss*.
- Gouverneur de Brisach [1671, 1673, 1674]. v. *Leseouët*.
- Gouverneur de Constance [1674]. v. *Stadel*.
- Gouverneur de la Franche-Comté: 1666—1668. v. *Yenne*; 1668—1671. v. *Arenberg*; 1671—1673. v. *Quiñones*; 1673—1674. v. *Alvelda*.
- Gouverneur de Fribourg-en-Brisgau [1674]. v. *Schütz*.
- Gouverneur d'Huningue [dès 1679]. v. *Puysieux*.
- Gouverneur du fort de Joux [1668]. v. *Saint-Mauris*.
- Gouverneur de Landskron [1674—1677]. v. *Siffredy*.
- Gouverneur de Milan: 1662—1668. v. *Ponce de Leon*; 1668. v. *Spinola* (Los Balbases); 1668. v. *Mortara*; 1669—1670. v. *Spinola* (Los Balbases); 1670—1674. v. *Osuna*; 1674—1678. v. *Ligne*; 1678—1686. v. *Melgar*.
- Gouverneur de Monthey [1673—1675]. v. *Lambien*.
- Gouverneur de Neuchâtel: 1664—1670. v. *Stavay-Lully*; 1670—1679; 1682—1686. v. *Affry*; 1679—1682. v. *Stavay-Mollondin*.
- Gouverneur des Pays-Bas: 1658—1664. v. *Caracena*; 1664—1668. v. *Castel-Rodrigo*; 1668—1670. v. *Castille* (le connétable de); 1670—1675. v. *Monterey*; 1675—1680. v. *Villa-Hermosa*.
- Gouverneur de Rheinfelden [1668—1678]. v. *Grammont*.
- Grafenried (Antoine de), S^r de Carouge, de Corelles et de Mézières, bailli de Grandson [1629]; du Conseil de Berne [1631], banneret [1633, 1639, 1649], directeur des sels [1651], l'un des membres de l'ambassade extraordinaire à Paris [octobre—novembre 1663]. VII. 12 n.
- avoyer [dès 1667]. VII. 59 n, 573.
- Grafenried (Nicolas de), fils du précédent; du Grand Conseil de Berne [1664], capitaine au service de la France [1665]; capitaine, puis colonel au service de l'Espagne [1673 sqq.]. VII. 59 n, 573, 573 n, 593 n, 598, 599 n; VIII. 17.
- Grafenried (Christophe de), S^r de Worb, Wikartswil et Trimstein, au service du prince d'Orange [1628], puis du duc de Savoie [1630]; du Grand Conseil de Berne [1635], bailli de Nidau [1642], du Petit Conseil [1651]. *Bauherr* et colonel des milices du pays de Vaud [1654], banneret [1657 à 1681], commandant militaire de Lausanne [1659], puis dans le pays allemand [1683]. VII. 61.
- Grafenried (famille de). VII. 593.
- Graham. v. *Preston*.
- Grammont-Conflandey (Claude-François, S^r, puis [1656] comte de), S^r de Fallon, Frotey, etc., colonel de cavalerie en Lombardie, chevalier d'hon-

- neur au parlement de Dôle [1651], gouverneur d'Arbois [1657 à juillet 1663], colonel d'un régiment allemand;
- dépêché en mission en Suisse par le prince d'Arenberg, gouverneur de la Franche-Comté [1669—1670]. VII. 342, 352, 354, 354 n, 355, 355 n, 359, 362, 364, 367.
- Grammont (Jean-Baptiste de), bailli et gouverneur de Rheinfelden [1668 à 1678]. VII. 540 n.
- Grand chancelier de Milan: 7 juillet 1652—5 avril 1670. v. *Zapata* (Diego); 31 octobre 1670—22 octobre 1671. v. *Villosa* (Rafaele); 22 octobre 1671, 30 juin 1672—13 août 1677. v. *Centellas* (Giov.-Antonio); 23 mai 1678—17 janvier 1681. v. *Calatain y Toledo* (Vincenzo).
- Grand maître de l'évêque de Bâle [1671]. v. *Ostein* (Jean-Jacques).
- Grand doyen de l'évêché de Bâle [1671]. v. *Ringk de Baldenstein* (Guillaume).
- Grand-duc de Toscane [1670—1723]. v. *Medicis* (Côme III de).
- Grandvillars (Gaspard Barbault, S^r de), écuyer, S^r de Florimont et d'Héricourt; chargé de mission à Bâle par le maréchal de Luxembourg [octobre 1676]. VIII. 3, 34, 35 n, 299.
- [bourgeois de Bâle et de Mulhouse; anobli à Versailles en mars 1675; représentant officieux des intérêts français à Bâle (sans caractère diplomatique) [1676—1693].
- Granvelle (Nicolas Perrenot, S^r de) (1468—28 août 1550), avocat au bailliage d'Ornans, conseiller au parlement de Dôle, maître des requêtes de l'hôtel de l'empereur, puis premier conseiller de ce prince et garde des sceaux des royaumes de Naples et de Sicile. VII. 154.
- Gravel (Robert-Vincent de) (1612—1684), S^r de Marly, La Pointe-Lecomte, etc., résident pour le roi de France à Cologne [novembre 1651—septembre 1653]; secrétaire de Mazarin; chargé d'une mission à Bâle pour les affaires de Brisach [octobre—décembre 1653]; conseiller du roi en ses conseils; résident à Strasbourg [24 décembre 1653—fin d'août 1656], chargé de diverses missions « sur le Rhin » [1653—1655], envoyé extraordinaire à Francfort et à Ratisbonne [1656—1663], chargé d'une mission à Wolfenbüttel en 1660, commissaire général des troupes du roi ordonnées et entretenues pour la Ligue du Rhin [avril 1661], plénipotentiaire auprès de la diète de Ratisbonne [1663—1668—1674]. VII. 11 n, 13 n, 44 n, 106 n, 186 n, 192 n, 198 n, 237 n, 257 n, 265 n.
- anobli [février 1667], conseiller d'Etat, chevalier de l'ordre de Saint-Michel [1667], envoyé extraordinaire à Munich et à Ratisbonne [février 1668 à août 1672]. VII. 154 n, 301 n, 341 n, 362 n, 369 n, 376 n, 389 n, 391 n, 408 n, 422 n, 423 n, 428 n, 440 n, 465 n, 477 n, 479 n, 524 n.
- envoyé à l'assemblée du cercle de Nuremberg [dès mai 1673—février 1674]. VII. 482 n, 488 n, 489 n, 491 n, 494 n, 495 n, 500 n, 501 n, 502 n, 508 n,

- 511 *n*, 512 *n*, 513 *n*, 516 *n*, 521 *n*, 530 *n*, 532 *n*, 535 *n*, 536 *n*, 540 *n*, 543 *n*, 547 *n*, 554 *n*, 559 *n*, 560 *n*, 583 *n*, 584 *n*.
- capitaine du château de Becoiseau « et des chasses, des eaux et forests du bailliage de Meaux et maistrises de Crécy » [9 août 1675]; nommé ambassadeur à Copenhague [mai 1675, mission non exécutée];
- ambassadeur ordinaire en Suisse, du 23 février 1676 au 30 juin 1684, date de sa mort. VII. 203 *n*, 595 *n*, 617 *n*, 627 *n*, 632 *n*, 659, 663 *n*—665 *n*; VIII. 3, 5—15 *n*, 18 *n*—66 *n*, 68 *n*—102 *n*, 104 *n*—136 *n*, 141—179, 181—185 *n*, 187—195 *n*, 201—204, 209—210 *n*, 213—215, 221—223 *n*, 230—286 *n*, 292 *n*, 295, 296, 299—312.
- Gravel (Henriette de Villiers, dame de), épouse du précédent. VIII. 12, 103 *n*, 105, 293, 312.
- Gravel de Marly (Jules de), marquis de Marly, S^r de Neufmoutiers, fils de Robert-Vincent; secrétaire de son père [1677—1684]. VIII. 48, 48 *n*, 109, 118, 128 *n*, 133 *n*, 243 *n*, 249.
- conseiller du roi; envoyé extraordinaire en Suisse [17 juillet—29 décembre 1684]. VIII. 3, 8—10 *n*, 29, 42 *n*, 47, 47 *n*, 154 *n*, 241 *n*, 247 *n*, 251 *n*, 257 *n*, 264 *n*, 265 *n*, 268 *n*, 274 *n*—294 *n*, 296, 312.
- [envoyé extraordinaire à Cologne [février 1685—mars 1688]; à Berlin [21 juin 1688—23 janvier 1689]; chargé de missions en Pologne; expulsé, puis rapatrié en 1691 par un navire de guerre danois; décédé le 15 octobre 1726 au château de Bellevue, près Neufmoutiers, diocèse de Meaux].
- Gravel de Marly (Marie-Thérèse Bernard du Chemin, dame de), femme du précédent. VIII. 293—312.
- Gravel (Jaeques, abbé de), frère de Robert-Vincent; employé aux négociations sur le Rhin [1657—1663];
- envoyé extraordinaire à Mayence, Würzburg, Trèves, Darmstadt, Spire, Deux-Ponts et autres petites cours d'Allemagne [fin 1666—fin de janvier 1675]. VII. 152 *n*, 417 *n*, 421 *n*.
- [en mission à Liège [1676]; décédé en décembre 1678].
- Grebel (Conrad) (2 juillet 1615—21 avril 1674), de Zurich, domicilié au *Felsenegg*; *Zwölfer zur Meisen* [1637], bailli de Wädensweil [1645], assesseur du synode [1655], examinateur [1656], bailli de Höngg et *Stallherr* [1657], député dans les bailliages d'Outre-Monts [1658], bailli des bailliages libres [1660], bailli de Küssnacht [1662], *Statthalter* [1664], bourgmestre [1669]. VII. 415 *n*, 475 *n*, 477 *n*.
- Grebel (Jean) (1638—1698), de Zurich, de l'abbaye *zur Meisen*, domicilié au *Grünen Glas*, chargé du « paquet du roy » de France à Zurich [1675 à 1693]. VIII. 243 *n*, 245 *n*, 260 *n*, 288 *n*, 290 *n*.
- Grebel (famille), de Zurich. VIII. 192.
- Greder (Wolfgang) (18 décembre 1632—12 septembre 1691), de Soleure, enseigne aux gardes suisses [1643], capitaine d'une compagnie franche

- [avril 1654—16 juin 1668], bailli de Lugano [1672], colonel du régiment de son nom [5 décembre 1673—juin 1691]; chargé d'une mission particulière en Suisse [octobre—décembre 1674]. VII. 382, 529, 600—605 n, 684.
- [brigadier d'infanterie [24 août 1688].
- Greffier de Neuchâtel [1676]. v. *Chevalier*.
- Grémonville (Jacques Bretel, chevalier, puis commandeur de) (1622 au 1^{er} décembre 1686), commandeur de Malte [1631], lieutenant général des armées du roi [1660]; envoyé extraordinaire [22 octobre 1665], puis [1667] plénipotentiaire de France à Vienne [15 août 1664—octobre 1673]. VII. 273 n, 491 n.
- [abbé de Lyre en Normandie, le 10 avril 1670].
- Grenus (Jacques) (15 décembre 1620—11 mai 1697), de Genève, docteur en droit de l'université de Valence [février 1639], auditeur [1646], conseiller d'Etat [janvier 1655], syndic à plusieurs reprises de 1663 à 1683, lieutenant [1684], premier syndic [1687, 1691, 1695]. VIII. 196 n.
- Grésy (Benoît Cize, baron [15 mai 1648], puis [29 décembre 1669] marquis de), né vers 1606; baron de Montemont, S^r de Lambert, coseigneur de Montgex; envoyé extraordinaire de la cour de Turin en Angleterre [1642—1644], puis à Paris [1644—1645] et à Münster [1645—1649], gentilhomme ordinaire de la chambre du duc et conseiller d'Etat; « gentilhomme envoyé » auprès des cantons catholiques [20 octobre 1649—27 mai 1651], envoyé extraordinaire à Paris [1652—1653], commissaire ducal dans les vallées vaudoises du Piémont [août—septembre 1655]; ambassadeur extraordinaire en Suisse [5 février—2 juillet 1656]. VII. 117.
- ambassadeur ordinaire en Suisse [5 septembre 1666—fin de février 1672]. VII. 35 n, 51 n, 59 n, 72 n, 75 n, 77 n, 79 n, 89 n, 109 n—129, 130 n—150, 157 n—174 n, 188 n—201, 204—225 n, 229 n, 233 n, 235 n—255 n, 259 à 269 n, 271—277 n, 281 n—284 n, 287 n, 289 n, 290—319 n, 328 n, 333 n, 336 n, 343 n—346 n, 349 n, 354 n—357 n, 360 n—364 n, 367 n, 371 n à 377 n, 388 n—396 n, 398—410 n, 413 n, 418 n, 447, 447 n, 508 n, 670, 675—679 n.
- ambassadeur extraordinaire en Suisse [27 juin 1678—3 juin 1681]. VIII. 8 n, 79 n, 80 n, 87 n—91 n, 94 n—111 n, 115 n, 118 n, 123 n, 128 n—135 n, 141 n—145, 148 n—150 n, 155 n, 161 n—167 n, 174 n—176 n, 181—187 n, 200 n—203 n, 206 n—212 n, 222, 222 n, 304, 305.
- ambassadeur extraordinaire en Suisse [octobre 1683—13 août 1684]. VIII. 234, 234 n, 240, 242 n, 248—255 n, 276 n, 280 n—283 n, 286 n, 288 n, 293 n.
- Grisons (les) [*Les III Lignes*]. VII. 6, 7, 19 n, 20 n—23 n, 34, 36, 65, 65 n, 72, 79—82 n, 85 n, 87 n—105 n, 124, 124 n, 148, 174 n, 194, 200, 205, 207 n, 212 n, 214 n, 219 n, 229 n, 230 n, 257 n, 265 n—269 n, 279 n—282 n.

- 288, 318, 322—330 *n*, 334 *n*, 347 *n*, 349, 351, 367 *n*, 375, 403, 406, 411, 412, 412 *n*, 417, 417 *n*, 437, 451 *n*, 452 *n*, 455 *n*, 494 *n*, 583, 583 *n*, 606, 607 *n*, 625, 626, 626 *n*, 633, 642—659 *n*; VIII. 11, 24 *n*, 55 *n*, 73 *n*, 74 *n*, 80 *n*—86 *n*, 94, 94 *n*, 98, 115 *n*, 125 *n*—129 *n*, 135—145 *n*, 179, 179 *n*, 182 *n*, 192, 267, 267 *n*, 279 *n*, 296.
- Grisons catholiques (les). VII. 29, 288 *n*, 325 *n*, 329 *n*, 650.
- Grisons protestants (les). VII. 95, 328 *n*, 331, 650.
- Gross (Gabriel), de Zofingue, reçu bourgeois de Berne en 1637, sous-secrétaire à la chancellerie de l'Etat [1642], *Rathschreiber* [1651]; *Stadtschreiber* [1656—1679], chargé de missions à Soleure [août 1670] et à Neuchâtel [mai 1673]. VII. 4, 36 *n*, 295 *n*, 409, 574 *n*.
- Gubbio (le Père Fr. Stefano da), missionnaire capucin dans le Val Mesocco [1666]. VII. 329 *n*.
- Guillaume d'Orange et de Nassau (14 novembre 1650—19 mars 1702), roi d'Angleterre [*Guillaume III*], le 13 février 1689. VIII. 200, 200 *n*.
- Guillemin. v. *Courchamp*.
- Güntzer (Christophe) (14 décembre 1635—11 décembre 1695), de Strasbourg, S^r de Plobsheim [1682], docteur en droit, syndic, secrétaire du Conseil de Strasbourg; confirmé en la qualité de syndic et directeur de la chancellerie de Strasbourg et anobli par le roi [9 novembre 1681]. VIII. 154 *n*, 229 *n*, 230 *n*, 242 *n*.
- Guzman y Carafa (Aniello de), fils du duc de Medina de las Torres, réclamé comme colonel général de leurs troupes au service de l'Espagne par les cantons catholiques [1664]. VII. 79.
- [4^e marquis de Castel-Rodrigo, gentilhomme de la chambre de Charles II, général de la cavalerie de l'armée de Catalogne, vice-roi de Sicile [1676 à 1677], décédé le 16 avril 1677].
- H**ab (Jean-Jacques), de Zurich (1607—1687), *Amtmann* à Rütli [1634]; du Petit Conseil [1650], *Bauherr* [1652], bailli de Regensdorf [1654], *Seckelmeister* [1656—1676]. VII. 41 *n*, 42 *n*.
[bailli d'Empire [1657], décédé le 14 octobre 1687].
- Habsbourg (maison de). VII. 37, 135, 139, 151, 201, 234, 238, 241, 242, 254, 264, 331, 336, 460, 468, 495, 498, 531, 551, 552, 595, 597, 611, 625, 630, 665; VIII. 64, 71, 76, 77, 94, 147. v. aussi *Autriche* (maison d').
- Hanovre (Georges-Guillaume (16 janvier 1624—29 août 1705), duc de Brunswick-Lunebourg, Electeur de) 15 mars 1665—29 août 1705. VIII. 216.
- Harcourt (Henri de Lorraine, comte d') (20 mars 1601—25 juillet 1666). VIII. 6. v. t. VI, p. 936—937.

- Harder (Jean-Conrad) de Bâle, *Stattschreiber* [1661—1691]. VII. 11 n, 67 n, 147 n, 402 n, 502 n; VIII. 31 n, 33 n, 35 n, 36 n, 39 n, 78 n, 80 n, 120 n.
l'un des ambassadeurs suisses auprès du roi à Colmar [juin 1683]. VIII. 258 n.
[*Meister* [1691], *Dreyerherr* [1693]].
- Harod. v. *Saint-Romain*.
- Heidegger (Jean-Conrad) (1614—1686), du Grand Conseil de Zurich [1648],
assesseur du synode [1657], *Zunftmeister*, bailli de Bonstetten [1658];
Obristermeister et *Statthalter* [1668]. VII. 481 n.
[député dans les bailliages d'Outre-Monts [1664]; examinateur des églises
et des écoles [1674]; banneret [1675]].
- Heiss de Kogenheim (Jean), représentant de l'évêque de Bâle à Paris
[1675, 1676]. VII. 618 n; VIII. 37 n.
[auteur d'une *Histoire de l'Empire, etc.* [Paris, 1684, 2 vol., in-4]].
- Henri III (19 septembre 1551—2 août 1589), roi de Pologne (1573); roi de
France [30 mai 1574]. VII. 320, 322.
- Henri IV (14 décembre 1553—14 mai 1610), roi de Navarre [1562]; roi de
France et de Navarre [2 août 1589]. VII. 8, 56, 322, 342, 345, 387,
414, 437 n, 476, 484, 638; VIII. 178, 188.
- Herbigny. v. *Lambert*.
- Herlach. v. *Erlach*.
- Herwarth (famille). VIII. 119.
- Hesse-Darmstadt (Frédéric, landgrave de) (28 février 1616—19 février
1682), converti au catholicisme en 1636, chevalier de Malte, grand prieur
d'Allemagne, général des galères de la religion; cardinal (19 février 1652),
évêque de Breslau [3 septembre 1671], ambassadeur à Rome [1671 à
mars 1676], gouverneur de la Silésie [novembre 1675]. VII. 244, 254,
254 n, 255, 255 n, 319 n.
- Heymann (Jean-Arnold), d'Unterwalden-le-Haut; *Zeugherr*, bailli de Sargans
[1681—1683]. VIII. 245.
[*Landammann* [1686]].
- Hirzel (Jean-Gaspard) (30 juin 1617—2 juin 1692), S^r de Keffikon; du Grand
Conseil de Zurich [1637], substitut du Conseil [1638], *Unterschreiber* [1645];
secrétaire d'Etat; l'un des chefs de la cabale anti-française. VII. 16 n.
bailli de Thurgovie [1657—1659]. VII. 35 n.
[envoyé extraordinaire à Innsbruck [novembre 1655]];
l'un des envoyés du Corps protestant des Ligues à Turin [1663]. VII.
12, 110 n.
Zunftmeister et haut bailli de Rümlang [1665]; du Petit Conseil, *Statthalter*
[mai 1665]. VII. 45 n, 112 n, 114 n, 115 n, 121 n, 111 n, 143 n, 146 n, 258 n.
l'un des délégués de la diète auprès du marquis de Grévy (affaires de
Genève) en 1666. VII. 122, 123 n, 125—128.
l'un des députés des cités évangéliques à Genève [septembre 1667]. VII. 145 n.

- bourgmestre [dès 1669]. VII. 298 *n*, 349 *n*, 400 *n*, 481 *n*, 540 *n*, 543 *n*, 603, 664; VIII. 23, 27, 39, 44, 45 *n*, 54, 75, 75 *n*, 184 *n*, 244 *n*, 252, 257.
 chef de l'ambassade des cantons auprès du roi à Ensisheim [octobre 1681]. VIII. 112 *n*, 117, 154 *n*—159.
- Hirzel (Jean-Henri), de Zurich (10 novembre 1632—25 mars 1688), substitut du Conseil (employé à la chancellerie) [1676—1679], sous-secrétaire [1679—1687], puis secrétaire de la ville [1687—1688], bailli de Kybourg [1688]. VII. 494 *n*, 603 *n*.
- Hochberg (Jeanne de), marquise de Rothelin, comtesse souveraine de Neuchâtel [1503—1512; 1529—1543], épouse [1504] de Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, puis [1512] duc de Longueville. VII. 198; VIII. 165.
- Hoehreutiner (Jacques), de Saint-Gall, marchand et « banquier » établi à Saint-Gall et à Lyon (*Schlaparitz*, *Hoehreutiner et consors*);
 l'un des délégués commerciaux en France lors du renouvellement de l'alliance [1663]. VII. 7, 13, 14, 14 *n*, 17, 42, 44, 44 *n*.
- Hoensbroeck (Adrien, baron, puis marquis de), maréchal héréditaire du duché de Gueldre, chargé par la cour d'Espagne de négocier le passage du duc de Lorraine sur les terres de Bâle et de Porrentruy [1674]. VII. 582, 582 *n*.
 [envoyé en décembre 1683 à Cologne par le marquis de Grana, commandant des armées espagnoles aux Pays-Bas];
- Hofburg (La), à Vienne. VII. 137, 151, 207, 234, 257, 259, 280, 331, 342, 566, 629; VIII. 64, 66, 68, 69, 73, 142, 295. v. aussi *Vienne (Table des noms de lieu)*.
- Hohenems (Charles-Frédéric, comte [*Reichsgraf*] de) (11 novembre 1621 au 20 octobre 1675), comte de Gallarata, chef de la branche aînée de sa maison. VII. 29, 91, 96, 99, 410, 411 *n*, 626 *n*, 655 *n*.
- Hohenlohe (Louis-Christophe, comte de), commissaire général de l'armée du duc de Saxe-Eisenach à la frontière de Suisse [1677]. VIII. 50 *n*. 58 *n*, 59 *n*—62 *n*.
- Hollaender de Berau (Tobie), (1636—1711), de Schaffhouse, *Zunftmeister* [1666], *Seckelmeister* [1672]. VIII. 91.
 [bailli de Thaingen [1679], l'un des ambassadeurs auprès du roi à Ensisheim [1681]; *Statthalter* [1682], bourgmestre [5 octobre 1683—1695; 1698—1711]; envoyé particulier de son canton à la cour de Vienne, anobli par l'empereur [1678], décédé le 3 août 1711].
- Hollandais (les). VII. 12, 105—107, 153, 216—221, 237, 255, 256, 257 à 261 *n*, 264 *n*, 265 *n*, 269, 269 *n*, 281 *n*, 287 *n*, 291, 296, 296 *n*, 304, 343 *n*, 347 *n*, 356 *n*, 357 *n*, 372, 387, 387 *n*, 397 *n*, 406—416 *n*, 422, 422 *n*, 430, 430 *n*, 435, 437 *n*, 449—456 *n*, 482, 495, 525, 530 *n*, 534 *n*, 543 *n*, 556, 556 *n*, 562, 607, 614; VIII. 9, 14, 91, 111 *n*, 132.

- Holzhalb (Dietegen), de Zurich, capitaine au régiment de Molloudin [1649 sqq.], colonel au pays [1658], *Amtmann* à Rütli [1662], commandant à Mulhouse [1674, 1676]. VII. 42 n, 415, 415 n; VIII. 61 n.
- Holzhalb (Béat), de Zurich, professeur d'éloquence à Orange [1661—1661], substitut du Conseil à la chancellerie d'Etat [1669]. VII. 423 n.
[du Grand Conseil [1673], assesseur du synode et examinateur du personnel des églises et des écoles [1674]];
envoyé extraordinaire à Vienne [avril 1677]. VIII. 46 n.
secrétaire d'Etat [1679]. VIII. 46 n, 123 n, 176 n, 184 n.
[bailli de Kybourg [1681], *Zunftmeister* [1690], bailli de Höngg [1693], administrateur du bailliage de Bade [1698], décédé le 11 février 1709].
- Holzhalb (Jean-Henri), de Zurich, bailli de Weinfelden [1641], *Zunftmeister* [1649], bailli de Meilen [1656], *Statthalter* [1664]. VII. 292.
[banneret [1674], mort en 1674].
- Hotman (Vincent), S^r de Fontenay-sur-Conie (Eure-et-Loir), Mortain, etc., conseiller au Grand Conseil [1650], maître des requêtes [1656], intendant en Touraine, Guyenne et Poitou; procureur général près de la chambre de justice [1663], intendant des finances [1666];
nommé ambassadeur en Suisse [1668] (mission non exécutée). VII. 3, 233, 233 n.
[co-intendant de la généralité de Paris (sous Colbert de Croissy) [1675—1679], décédé le 14 mars 1683].
- Hottinger (Jean-Henri) (10 mars 1620—5 juin 1667), de Zurich, pasteur et professeur à Zurich [1643], puis à Heidelberg [1655], puis derechef à Zurich [1661];
chargé d'une mission auprès de l'Electeur-Palatin, du duc de Wurtemberg, du landgrave de Hesse-Cassel et des Etats-Généraux des Provinces-Unies [1664]. VII. 105, 106, 106 n.
- Hug (Jean-Christophe), *Oberamtman*n à Rheinfelden [1673]. VII. 489.
- Huguenots (les). VII. 7, 11, 29 n, 32 n, 95, 105, 281, 445 n.
- Humbert (Michel), de Genève, docteur en droit, du Conseil des CC [1665], avocat au parlement de Dauphiné, juge des terres de Saint-Victor et chapitre [1674], conseiller et secrétaire d'Etat [1677]. VIII. 218 n.
[décédé en 1703].
- Humières (Louis de Crevant, marquis, puis [avril 1690] duc d') (1629—1694), marquis de Monchy-le-Preux, conseiller du roi en ses conseils, premier baron de Touraine, gouverneur de Champagne [11 juin 1646], maréchal de camp [4 septembre 1650], lieutenant général [18 octobre 1656], gouverneur de Lille et de Compiègne [1656], gouverneur général du Bourbonnais [8 juin 1660—février 1670], maréchal de France [18 juillet 1668], gouverneur et lieutenant général de la Flandre et du Hainaut [3 juillet 1676], ambassadeur extraordinaire en Angleterre [août—septembre 1685].

- grand maître de l'artillerie [17 novembre 1685], chevalier des ordres [31 décembre 1698]. VIII. 278.
[décédé le 31 août 1694].
- Hunolstein (Jean-Georges-Nicolas, baron de), porte-parole de la noblesse d'Alsace auprès du duc Mazarin, gouverneur de la province [1663]. VII. 11 *n*.
- Imfeld (Jean), de Sarnen, capitaine [1638], puis lieutenant-colonel au service de l'Espagne. VII. 86.
Statthalter, dépêché par les cantons catholiques auprès du gouverneur de Milan [1664]. VII. 31.
landammann, en mission à Madrid [1666]. VII. 82, 87 *n*.
[*landammann* [1653, 1657, 1661, 1667, 1671, 1675], banneret [1675], décédé en 1675].
- Impératrice. v. *Autriche* (Marguerite-Thérèse d').
- Impériaux (les). VII. 9 *n*, 104, 118 *n*, 186, 347, 531, 549, 572, 574, 582, 582 *n*, 583, 597 *n*, 600, 605, 608, 608 *n*, 609 *n*, 613, 617; VIII. 30—35 *n*, 37 *n*, 40, 41, 47, 51, 55, 58, 59, 62, 76, 79, 79 *n*, 92, 121, 256, 286.
- In Albon (Adrien), banneret du dizain de Viège [1671—1680]. VIII. 134, 134 *n*.
[châtelain de ce dizain en 1676 et 1679].
- Infant d'Espagne. v. *Balthasar-Charles*.
- Infantado (Rodrigo de Silva y Mendoza, 8^e duc de l'), 4^e duc de Pastrana, Estremera et Francavilla, 4^e duc de Lerme, 5^e prince de Melito et Eboli, etc., commandeur de Estepa, *Trece* de Saint-Jacques, grand majordome de la reine [avril 1670], membre du Conseil d'Etat à Madrid [30 septembre 1674]. VII. 599 *n*.
[décédé le 25 décembre 1675].
- Infidèles (Les). VIII. 280.
- Innocent XI (Benedetto Odescalchi), né en 1611, pape du 21 septembre 1676 au 12 août 1689. VIII. 98 *n*—101 *n*, 108 *n*, 139, 199, 213, 235, 288, 299 *n*.
- Intendant d'Alsace. v. *Colbert de Brisach* (Charles); v. *La Grange*.
- Intendant de Bourgogne [1656—1683]. v. *Bouchu*.
- Internonce à Bruxelles [1670]. v. *Airoldi*.
- Internonce à Lucerne [1665]. v. *Paradisi*.
- Internonce à Lucerne [1668]. v. *Lepori*.
- Internonce à Lucerne [1679—1685]. v. *Cherofini*.
- Irlandais (Ies). VIII. 200 *n*.

- J**alon (Jean), avocat au parlement de Metz (dès le 6 février 1634) [1682]. VIII. 229 *n.*, 230 *n.*, 242 *n.*
- Jenatsch (Georges) [1596—1639]. VII. 79, 80, 99, 372, 656. v. t. V, p. 615.
- Jenatsch [*Gianatio*] (Paul) (29 avril 1629—11 décembre 1676), fils du précédent, S^r de Grimmenstein [1663], podestat de Trahona et de Tirano, chargé de mission à Turin, *Landsoberster*, *Landammann* des X Droitures [1659, 1663, 1671, 1675];
ambassadeur des Trois Liges en Espagne [1664—1665]. VII. 73, 79, 79 *n.*, 80 *n.*—82 *n.*, 91 *n.*—93 *n.*, 100, 324 *n.*
Landammann. VII. 327 *n.*, 328, 328 *n.*, 626 *n.*, 651 *n.*—655 *n.*; VIII. 81, 81 *n.*, 85, 137.
- Jobelot (Jean-Ferdinand) (1622—1702), de Gray, chevalier, avocat général au parlement de la Franche-Comté [1652], conseiller [1660];
chargé de négociations avec le résident du roi de France en Suisse, puis avec Chamilly, délégué du prince de Condé [1667—1668]. VII. 175, 180—185, 189.
[premier président à Besançon [1675], décédé le 30 décembre 1702].
- Juilly-Monet (Robert Aubry, S^r de), conseiller du roi en ses conseils, envoyé auprès de l'ambassadeur en Suisse [1668]. VII. 233 *n.*
- K**insky (François-Ulrich, comte) S^r de Chlumetz, comte de Chinitz et de Tettan, etc. (1634—1699), attaché à la mission de Poetting à Madrid [1663], envoyé en Pologne [1664], vice-chancelier, gouverneur, puis président du tribunal des appellations de Bohême [1679], *Erbhofmeister* de Bohême, conseiller intime [1675];
1^{er} plénipotentiaire impérial aux conférences de Nimègue [5 janvier 1677 au 5 février 1679]. VIII. 48 *n.*
[grand chancelier de Bohême [1683], membre du Conseil privé de l'empereur [1690], plénipotentiaire à Rijswijk [1697], chevalier de la Toison d'or, décédé à Vienne le 27 février 1699].
- Kirchner (Paul-Théobald), docteur en droit, résident de l'Electeur-Palatin auprès des cantons protestants [1676—1680]. VIII. 236.
- Knesebeck (Thomas de) (1628—1689), S^r de Kammin, conseiller intime de l'Electeur de Brandebourg; grand chambellan de l'Electrice; ministre d'Etat, gouverneur de la Haute-Marche, envoyé de Brandebourg à Copenhague [1675];
délégué en Suisse par les généraux des armées alliées [décembre 1674]. VIII. 600; 609, 609 *n.*, 610 *n.*
- Koch (Jean-Christophe), représentant de l'évêque de Bâle auprès de la cour de Vienne [1675]. VII. 624 *n.*

- Koenig de Mohr (Pierre), de Fribourg (1590—1647). VII. 50, v. t. VI, p. 942.
- Koenig (Lerin), du Conseil de Glaris, correspondant secret de l'ambassade de France à Soleure [1668—1683]. VIII. 243n, 264n.
- Koenigsegg-Rothenfels (Léopold-Ignace-Guillaume, comte de) comte de Rothenfels, [1675], S^r d'Aulendorf et de Staufen, envoyé extraordinaire de l'empereur à Londres [en 1664, puis en 1690], chevalier de la Toison d'or, conseiller intime de l'empereur, vice-chancelier du Saint-Empire [1676]. VIII. 115n.
- [décédé le 6 février 1694].
- Kreiss (Jean), colonel impérial, gouverneur de Bregenz [1675, 1678]. VII. 656n.

La Barde. v. *De la Barde.*

- La Boulaye (Jean-Baptiste de), contrôleur général des gabelles du Lyonnais au département de Bresse et Bugey [1680]; en mission à Genève [avril 1681]. VIII. 225.
- La Bussière (Simon Cuvier, S^r de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; chargé d'une mission extraordinaire en Suisse (neutralité de la Franche-Comté) [mai 1674]. VII. 382, 579, 580, 580n, 684.
- [chargé de reconduire à la frontière l'ambassadeur d'Espagne [décembre 1683]; dépêché à Toulon pour en ramener les députés d'Alger [mai 1684]].
- La Chaise (François d'Aix, dit le Père) (25 août 1624—20 janvier 1709), jésuite, confesseur de Louis XIV dès 1675. VIII. 192, 228.
- La Fons (Charles de), S^r du Fau, gentilhomme ordinaire du roi; dépêché à Suze en 1667; chargé de négociations avec le comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, réfugié en France [décembre 1667]; envoyé en mission extraordinaire auprès de l'évêque de Bâle et de l'autorité bernoise [novembre 1671—mars 1672]. VII. 381, 385, 403 à 409n, 679.
- La Frézelière (en Anjou) (François Frézeau, marquis de) (10 mai 1623 au 3 mai 1702), S^r de Mons en Loudunois, etc., colonel au régiment de Touraine et maréchal de camp [1677]; chargé d'une mission à Bâle par le maréchal de Luxembourg [octobre 1676]. VIII. 3, 35n.
- [lieutenant général de l'artillerie de France [1678], gouverneur de Gravelines [1682] et de Salins [1684], lieutenant général des armées [1688]].
- La Fuente (Gaspard I^{er} de Teves, Tello y Guzman, 1^{er} marquis de [1633]) (1608—1673), comte de Benazuza, chevalier de Santiago, gentilhomme de la bouche de Philippe IV [1673], puis *acemilero mayor*, *alcalde mayor* et *escribano mayor* de Séville; envoyé extraordinaire en Allemagne [1638],

chambellan du roi, ambassadeur extraordinaire auprès des princes d'Italie [1639—1644], ambassadeur ordinaire à Venise [1644—1655], puis à Vienne [1655—1662] et l'un des plénipotentiaires à la diète de Francfort [1657—1658], chargé d'une mission à Copenhague [1661]; ambassadeur extraordinaire à Paris [mars—octobre 1662, 3 avril 1663—août 1667]; ambassadeur extraordinaire à Vienne et à Ratisbonne [décembre 1662 à avril 1663], conseiller au Conseil des Indes [1665];

conseiller d'Etat à Madrid [dès le 15 janvier 1666]. VII. 97 *n*, 271 *n*, 289 *n*, 320 *n*—325 *n*, 330 *n*—337 *n*, 340 *n*, 343 *n*, 345 *n*, 349 *n*, 350 *n*, 360 *n*, 367 *n*, 371 *n*, 411 *n*, 412 *n*, 416 *n*, 417 *n*, 426 *n*, 436 *n*, 454 *n*, 459 *n*, 466 *n*, 481 *n*, 493 *n*, 539 *n*, 646 *n*, 648 *n*.

[capitaine de la compagnie de la garde espagnole de Charles II [juin 1668], décédé à Madrid, le 15 juin 1673].

La Fuente (Gaspard II de Teves, Cordova Tello y Guzman, 2^e marquis de), comte de Benazuza, S^r de Llerena et *alcalde mayor* de Séville, gentilhomme de la chambre de l'empereur, capitaine des gardes du gouverneur de la Lombardie, capitaine général de l'artillerie à Milan; ambassadeur ordinaire à Venise [avril 1667—30 juin 1677]; plénipotentiaire à Nimègue [mars 1678];

ambassadeur extraordinaire en France [12 mai 1680—29 novembre 1683]. VIII. 279.

[conseiller d'Etat d'épée au Conseil d'Italie [juin 1679], décédé le 12 mai 1685].

Lagossa (Bartolomé de), correspondant de Coloma à Madrid [1678]. VIII. 73, 74 *n*.

Lagrange (Jacques de), conseiller du roi en ses conseils, intendant de justice, police et finances en Alsace, dans le Brisgau et aux armées d'Allemagne [1674—1698]. VII. 538 *n*, 664 *n*; VIII. 13, 100 *n*, 116, 131.

La Grave (François de), de Laconnex (1640—1666), vassal de Genève, exécuté au Molard dans cette ville le 16/26 août 1666. VII. 111, 111 *n*.

La Haye-Vantelet (Denis de) (1633—1722), S^r de Vantelet (Ventelay), de la Bousselle, de Charly-sur-Marne, de Saint-Brisson, conseiller du roi en tous ses conseils; en mission à Constantinople auprès de son père [1658 à 1660]; ambassadeur en titre [1665—1669];

envoyé extraordinaire à Munich [17 février 1675—janvier 1685]. VII. 615 *n*, 622, 626, 628 *n*, 642, 654, 655 *n*; VIII. 14 *n*, 15 *n*, 24 *n*, 30 *n*—34 *n*, 83 *n*, 87 *n*, 90 *n*, 97 *n*, 113 *n*, 266 *n*, 272 *n*.

[ambassadeur ordinaire à Venise [8 février 1685—11 septembre 1701], décédé à Charly le 22 mars 1722].

La Loubère (Simon de) (mars 1642—20 mars 1729), de Toulouse, écuyer, avocat au parlement de cette ville [1672];

secrétaire de Saint-Romain, puis de Gravel à Soleure [mars 1673—fin de 1676]; chargé de nombreuses missions auprès des cantons. VII. 445 *n*,

- 471 n, 477, 478, 478 n, 484—487 n, 490 n—492 n, 495 n, 496, 496 n à 499 n, 519, 524—526, 531, 531 n, 533 n—537 n, 540, 549 n, 551 n, 559 n, 573, 577, 603, 607 n, 608 n, 611 n, 612 n, 616, 616 n, 619 n—621 n, 625 n, 629, 629 n, 632 n, 635—640, 660, 664 n; VIII. 28, 67 n.
- chargé d'affaires *ad interim* à Soleure [5—28 juin 1674]. VII. 685, 686.
- [résident à Strasbourg [fin de mars 1678—juin 1679]; envoyé extraordinaire en Siam (avec Céberet) [1687—1688]; chargé de missions confidentielles en Espagne et en Portugal [1689]; membre de l'Académie française [25 avril 1693], puis de celle des Inscriptions et Belles-Lettres [1694], capitoul de Toulouse [1696].
- La Maison Neuve. v. *Baudichon*.
- La Martinière (Jean de), écuyer de la duchesse de Nemours et son représentant à Neuchâtel [1672, 1679]. VII. 510, 510 n; VIII. 162, 165.
- Lambert (Henri, marquis de) (3 novembre 1631—juillet 1686), mestre de camp d'un régiment d'infanterie [7 mai 1648—juin 1649], colonel du régiment d'infanterie de son nom [8 juillet 1669], brigadier [13 février 1674], maréchal de camp [25 février 1677];
- gouverneur de Fribourg-en-Brigau [novembre 1677]. VIII. 101 n.
- [gouverneur de Longwy [21 février 1680], lieutenant général [25 juin 1682], gouverneur et lieutenant général de Luxembourg [12 juin 1684]].
- Lambert d'Herbigny (Henri-François), conseiller au parlement de Paris [1672]; nommé ambassadeur ordinaire en Suisse [avril 1672] (mission non exécutée). VII. 381, 419, 680.
- [maître des requêtes [1687], successivement intendant à Moulins, en Champagne, en Berry; intendant en Dauphiné et Lyonnais [1679—1683], à Montauban [janvier 1692—août 1694]].
- intendant à Lyon [novembre 1694—août 1701]. VII. 14 n; VIII. 261 n.
- Lamberty (Giovanni-Girolamo Arconati-Lamberti dit), dit *Buonacorte*, dit *Lambertengo*, dit *de Saint-Léo*, aventurier d'origine grisonne, correspondant «suspect» de Gravel; plus tard agent suisse à La Haye et en Angleterre [1688], auprès de Bentinck, à Berlin [1700]; retiré en Suisse en 1718, résident pour le landgrave de Hesse auprès des gouvernements de Berne et de Genève, baron du Saint-Empire, auteur de *Mémoires pour le XVIII^e siècle*; décédé à Nyon en 1733. VII. 234 n, 236 n, 238 n, 282 n.
- Lambien (Adrien), du Valais, bailli de Monthey [1673]. VII. 539 n.
- [grand châtelain [1674], bourgmestre de Sion [1682], puis *Landshauptmann* [1684]].
- Landammann de Schwytz [1669, 1674]. v. *Ab Yberg*.
- Landolt (Jean Gaspard) (1630—1706), de Zurich, du Grand Conseil [1655], banneret [1656], lieutenant de ville [1660], *Amtmann* de Cappel [1661]. VII. 50, 51 n.
- [*Zeugherr* [1673], du Petit Conseil et bailli de Bülaeh [1674], *Seckelmceister* [1678].

- Landriani (Pietro-Paolo), résident lombard à Turin [1676—1701]. VIII. 19.
- Landsee (François-Thierry de), baron de Landsee zu Berg und Hochstrassen, conseiller intime de l'empereur; lieutenant-gouverneur de Constance, envoyé extraordinaire auprès des cantons [1673]. VII. 453*n*, 466*n*, 469, 490, 497, 505*n*.
gouverneur de Constance [1681].
- Landsee (Jean-François de), baron de Landsee zu Berg und Hochstrassen [9 novembre 1677], S^r de Dornegg, de Glatt et de Hohen Gundelfingen, conseiller intime de l'empereur [1688], chevalier de Calatrava, résident impérial à Mayence [1675], à Cologne [1677], négociateur d'un traité entre le roi de Suède et la ville de Brême;
résident auprès des Electeurs et princes du Rhin [1681—1687]. VIII. 128*n*.
envoyé extraordinaire en Suisse [1681] (négociations conduites par lui, le plus souvent de Constance). VIII. 135, 143*n*—155*n*, 156.
à Constance [1682—1683]. VIII. 227*n*, 233*n*, 234*n*, 240*n*—248*n*, 253*n* à 261*n*, 264*n*, 269*n*—273*n*, 294*n*.
envoyé extraordinaire en Suisse [1688—1689]. VIII. 142*n*.
- La Neuveforge (Louis de), licencié-ès-loix, avocat postulant au Conseil de Luxembourg [1649], conseiller à ce même Conseil [9 janvier 1669], garde des chartes [17 mars 1670], conseiller d'Etat privé à Bruxelles; député à Ratisbonne, à Augsbourg, à Nuremberg pour le cercle de Bourgogne [1674, février 1680—décembre 1686, 1688]. VII. 585*n*; VIII. 82*n*.
[décédé à Ratisbonne, le 21 août 1697].
- La Pérouse (François de Bertrand, S^r de), avocat général au Sénat de Chambéry [14 avril 1635], premier président de la chambre des comptes [15 août 1643], premier président du Sénat de Savoie et commandant à Chambéry [30 mars 1660], conseiller d'Etat [21 décembre 1660]. VII. 109, 111, 112, 112*n*, 115, 115*n*, 116, 122*n*, 145, 248, 260*n*, 435, 439.
- La Pérouse (Victor-Emmanuel de Bertrand, S^r de), fils du précédent, né en 1635, avocat général au Sénat de Chambéry;
envoyé extraordinaire en Suisse [juin 1668—15 février 1670]. VII. 210*n*, 216*n*, 224*n*—231*n*, 238*n*—254*n*, 264*n*, 268*n*, 312*n*, 331*n*.
- La Rocca (Juan-Antonio de Vera, Zuñiga, Figueroa y Vargas, premier comte [1628] de), vicomte de Sierra Brava, S^r de Torre Mayor, San Lorenzo, Enguidanos, Cubillos et La Pesquera, commandeur de la Barra (Santiago), gentilhomme de la bouche du roi Catholique, membre des Conseils de guerre et des Indes, *Alferez mayor* de Merida, alcalde perpétuel de Badajos, ambassadeur ordinaire d'Espagne à Turin [1623—juillet 1632], puis à Venise [1632—1640], et extraordinaire auprès des petits princes de la Haute-Italie [1642—1643], membre du Conseil d'Etat à Milan [1644];

- ambassadeur ordinaire à Venise [6 novembre 1662—décembre 1663]. VII. 18 n.
- [décédé en décembre 1663; auteur de *El Embaxador* (Sevilla 1621, 4^o) et d'une *Histoire de Charles-Quint* [1662]].
- La Torre (Diego de), secrétaire du Conseil d'Italie [1659]; secrétaire d'Etat à Madrid [1670, 1673]. VII. 300 n, 492 n, 521 n, 528 n.
- La Torre y Orozco (Andrés), chevalier de Saint-Jacques [1652], *Fiscal*, puis régent au Conseil d'Italie à Madrid pour le royaume de Naples [1666 sq.]. VII. 89 n, 94 n; VIII. 23 n, 84 n.
- [conseiller d'Etat [1689]; décédé en avril 1693.]
- La Torre (Orazio), de Catane, chevalier d'Alcantara, régent espagnol au Conseil d'Italie à Madrid pour la Sicile [1662—1668]. VII. 89 n, 93 n.
- [président de la Grande Cour de Sicile [14 octobre 1669—1671]; président du magistrat extraordinaire de Milan [juillet 1671]; président du *Real Consistorio* de Palerme [12 octobre 1672]; décédé en 1675].
- La Tour [*von Thurn; La Torre*] (Fidèle de) (26 juillet 1629—10 mars 1719), chevalier, S^r d'Eppenberg, Wartegg, etc., attaché à la chancellerie de Wyl; grand maître de la cour et premier ministre de l'abbé de Saint-Gall [1658—1694]; l'un des ambassadeurs extraordinaires à Paris [1663], baron du Saint-Empire, *Oberösterreichischer Geheimer Rath* [1714]. VII. 200, 203—204 n, 208, 224, 229 n—233 n, 241—243, 265, 265 n, 268—270, 273, 273 n, 283, 283 n, 286, 287 n, 344 n, 365, 370 n—374, 385, 399, 423, 429, 431, 432, 491, 506 n, 581, 593, 599, 607 n, 630 n, 661; VIII. 18, 25 n, 27, 45, 45 n, 66, 67, 70 n, 75 n—77 n, 87, 88 n, 89 n, 111, 118, 124, 142 n—145 n, 257 n, 260 n, 261 n, 267 n, 282, 293.
- Laubespain (Charles-Aehille Mouchet de Battefort, comte de), baron de Dramelay, S^r d'Arinthod, Fétigny, Bornay, Sainte-Colombe, etc., chevalier de l'ordre d'Alcantara, du Conseil de guerre du roi Catholique, colonel d'un régiment de cavalerie allemande, gruyer général de la Franche-Comté, chevalier d'honneur au parlement de Dôle; chargé de négociations avec le prince de Condé [1667]. VII. 183, 185.
- retiré à Paris [1668]. VII. 346.
- Lavater (Jean-Rodolphe), de Zurich;
- capitaine au régiment de Lochmann, du service de France [1648—1654], du Grand Conseil [1656], bailli de Sax [1662]; *Rathsherr* et *Stallherr* [1670], *Obrist Feldwachtmeister* des milices zuricoises [1672], bailli de Küssnacht [1674]; *Kornmeister* [1675]; bailli des bailliages libres [1688]. VII. 48 n.
- [décédé en 1698].
- Le Camus des Touches de Beaulieu (Jacques), commissaire général des troupes suisses au service de France [1674]. VII. 341 n.
- Lect-Anjorant (Barthélemy), de Genève, du Conseil des CC [1658]; auditeur [1664];

candidat à la succession de Jean Favre, chargé du « paquet du roy » [1679].

VIII. 193, 193 n, 194.

en mission à Paris [décembre 1679]. VIII. 203—213, 230.

[conseiller [1692], syndic [1702], décédé en 1703].

Ledran (Nicolas-Louis) (1686—1774), « garde des papiers » [1711], puis chef du dépôt des archives des Affaires Etrangères [1720], premier commis [1730—1740; 1749—1762], décédé le 18 décembre 1774. VII. 462 n, 665 n.

Le Fèvre. v. *Caumartin*.

Le Fort (Ami) (21 avril 1642—14 juin 1719), syndic [1684], en mission à Paris [1687, 1696], chevalier du Saint-Empire [1698]. VIII. 208 n, 210 n.

Le Fort. v. *Liffort*.

Leganès (Diego Mexia Felipez de Guzman, premier marquis de), gouverneur de Milan [9 novembre 1635—6 avril 1636; 2 juin 1636—4 février 1641].

VII. 80, 324. v. t. VI, p. 946—947.

Légat en France (1664). v. *Chigi*.

Leonardi (Giovanni-Michele, comte [mai 1677]), né en 1627, auditeur patrimonial en Savoie; envoyé en Bavière;

envoyé du duc de Savoie auprès des cantons catholiques:

1) 12 septembre 1671—5 février 1672. VII. 317, 317 n.

2) août-novembre 1672. VII. 317.

3) décembre 1672—27 juin 1678. VII. 308, 310 n, 316 n, 317, 317 n, 331 n, 350 n, 389 n, 399 n, 420 n, 424 n—431 n, 436 n—448 n, 451 n—458, 462 n, 464—473 n, 476 n—492 n, 494 n—501 n, 503, 503 n, 520 n—522 n, 526 n à 557 n, 560 n, 563 n, 564 n, 567 n—573 n, 576 n—584 n, 587 n—593, 593 n à 642 n, 650 n—664 n, 685; VIII. 7 n, 9 n, 11 n—13 n, 18 n—20 n, 28 n, 29 n, 31 n—37 n, 40 n—55 n, 58 n—71 n, 76 n, 77 n, 84 n—88 n, 94 n, 99 n, 103 n à 107 n, 111 n, 113 n, 133 n, 134 n, 138 n, 139, 153 n, 163 n—181, 181 n à 185 n, 190 n, 193 n, 255 n.

[chargé de missions en France [janvier 1680; octobre 1690]].

Léopold I^{er} (Ignace-Joseph-Balthasar-Felician), né le 9 juin 1640, empereur d'Allemagne [1658], roi de Hongrie [1655] et de Bohême [1658], décédé le 5 mai 1705. VII. 15, 77, 89, 91, 94—97, 109, 127 n, 130, 135—139, 150, 153, 154, 196 n, 198 n, 201, 202, 202 n, 208, 209 n, 216, 226, 232, 234—236, 214—245 n, 254, 255, 277—279 n, 281, 282, 304, 307, 320 à 322, 327 n, 342, 344 n, 357 n, 369, 372, 405 n—410 n, 413, 422, 453 n, 455—465, 469—471, 487 n—489, 493, 494 n, 502, 505 n, 506, 506 n. 522, 523—525, 530 n, 542—545, 549, 551—556, 561—563, 569, 573, 579, 582—586 n, 590—594, 602, 602 n, 615, 617, 619 n, 624—627 n, 630—632 n, 636 n, 653 n, 654, 658—662 n; VIII. 14, 37, 37 n, 39, 43—48, 55, 64—71, 74—77, 80, 81, 81 n, 88 n—97, 101 n, 102, 114, 118, 126 à 129, 135, 140—146 n, 149 n—155, 240 n—248 n, 253 n—257 n, 264 n, 266, 269 n, 270, 280—282, 287 n—294 n.

- Le Peletier (Claude) (28 juin 1631—10 août 1711), conseiller au parlement [1652], président aux enquêtes [1662], prévôt des marchands de Paris [1668—1675], conseiller d'Etat semestre et conseiller honoraire au parlement [1673], conseiller d'Etat [1678];
 contrôleur général des finances [6 septembre 1683—20 septembre 1689]. VIII. 265 n.
 [ministre d'Etat [1689]; président à mortier [1686—1689]; conseiller d'Etat ordinaire et conseiller au Conseil royal des finances [20 septembre 1689], surintendant général des postes [1^{er} janvier 1692]].
- Lepori [l'abbé Antonio], internonce à Lucerne [9 mars—20 juin 1668]. VII. 75 n, 89 n, 142 n, 147 n, 149 n. 196 n, 197 n, 205 n—216, 216 n—223 n, 226 n, 244 n, 247 n, 248.
- Le Roux de Marceilly. v. *Roux*.
- Leseouët (Balthasar, vicomte de), lieutenant-colonel et capitaine de la 2^e compagnie du régiment de Bretagne en Hainaut [1665 sqq.];
 gouverneur de Brisach [1671, 1673, 1674]. VII. 392, 499, 499 n, 500 n, 549, 564, 622.
- Leslie (James, 2^d comte de), gentilhomme de la chambre de l'empereur [1660], major général, colonel-propriétaire du régiment d'infanterie de Galicie n° 24 [1665—1675], gouverneur de la Basse-Autriche et président du Conseil de guerre de cette province;
 envoyé extraordinaire de l'empereur à Rome [avril 1664], *Feldmarschall* [1675]; chargé de négociations avec les autorités de Zurich [1682]. VIII. 252, 256 n, 257.
 [décédé en 1694].
- Le Tellier (Michel) (19 avril 1603—30 octobre 1685), conseiller au Grand Conseil [1624]; procureur du roi au Châtelet de Paris [28 novembre 1631], maître des requêtes [1638], intendant de l'armée d'Italie [septembre 1639 à 1643];
 secrétaire d'Etat à la guerre [nommé le 13 avril 1643; entre en fonctions le 22 octobre 1645]. VII. 60, 60 n, 62 n, 65 n, 295 n, 368, 368 n, 600 n, 602 n.
 [trésorier des ordres [octobre 1652], ministre d'Etat [mars 1661]].
 chancelier de France [29 octobre 1677]. VIII. 95 n.
- Leyen (Damian-Hartard von der), archevêque-électeur de Mayence [3 juillet 1675—6 décembre 1678]. VII. 625, 625 n.
- Leyen (Charles-Gaspard von der), archevêque de Trèves [12 mars 1652 au 1^{er} juin 1676]. VII. 597 n.
- Liffort (Jean), du Conseil des CC de Genève [1633], auditeur [1643], conseiller [1649], secrétaire d'Etat [1657], syndic [1660, 1664];
 en mission à Chambéry [1665, 1666]. VII. 107, 110, 110 n, 111, 144.
 [décédé en 1666].
- Ligertz. v. *Gléresse*.

- Ligne (Claude Lamoral, prince de), prince d'Amblyse et du Saint-Empire, marquis de Roubaix et de Ville, comte de Fauquembergue et de Néchin, vicomte de Leyde, souverain de Fagnolles, etc., pair, sénéchal et maréchal de Hainaut; grand d'Espagne de 1^{re} classe, chevalier de la Toison d'or [1647], ambassadeur extraordinaire à Londres [20 septembre—17 octobre 1660], capitaine général de la cavalerie aux Pays-Bas [1663]; vice-roi de Sicile, nommé le 17 mars 1670 [28 juin 1670—7 juin 1674]; gouverneur et capitaine général de l'Etat de Milan [8 juillet 1674—6 décembre 1678]. VII. 529 *n*, 568 *n*, 586, 586 *n*, 587 *n*, 590 *n*—612 *n*, 615 *n* à 619 *n*, 622 *n*—635 *n*, 643 *n*—644 *n*; VIII. 10 *n*, 11 *n*, 15 *n*—37 *n*, 40 *n* à 61 *n*, 67 *n*—75 *n*, 78 *n*—90 *n*, 101 *n*, 136 *n*—140 *n*, 170 *n*, 172 *n*, 176 *n*, 186 *n*, 200.
 membre du Conseil d'Etat à Madrid [16 novembre 1678]. VIII. 84 *n*, 85 *n*, 137 *n*.
 [décédé le 21 décembre 1679].
- Lionne (Hugues de) (11 octobre 1611—1^{er} septembre 1671), ministre d'Etat aux Affaires Etrangères [23 juin 1659], en titre dès le 20 avril 1663. VII. 4, 6, 8 *n*—34, 35 *n*—54 *n*, 57 *n*—85 *n*, 88 *n*—109 *n*, 112 *n*—144 *n*, 147 *n*—151 *n*, 154 *n*—174 *n*, 178 *n*—200 *n*, 202—248 *n*, 251 *n*—312 *n*, 315 *n* à 335 *n*, 338 *n*—376 *n*, 386 *n*—393 *n*, 397 *n*, 410 *n*—413 *n*, 420, 426 *n*, 429, 429 *n*, 445 *n*, 498 *n*, 510 *n*, 637 *n*, 656 *n*, 669 *n*—678; VIII. 132, 193 *n*, 194 *n*, 293 *n*. v. t. VI, p. 649.
- Lisola (Jean-François, baron de) (1613—1675). VII. 152, 343, 346, 366, 369. v. t. V, p. 621.
- Listenois (Claude-Paul, marquis de), ancien abbé titulaire de Luxeuil, colonel de deux régiments (infanterie et dragons), bailli d'Aval [1668; 18 juin 1674], chevalier d'honneur du parlement de Dôle. VII. 473, 474 *n*—476, 581 *n*.
- Lochmann (Jean-Henri) (1614—1667), de Zurich, lieutenant au service de France en Piémont, capitaine [1644], puis major au régiment de Rahn, puis colonel de ce régiment, devenu régiment de Lochmann [1648], anobli [1654], membre du Grand Conseil de Zurich [1652]. VII. 42.
 [décédé le 20 septembre 1667].
- Lochmann (Pierre) (1627—1688), capitaine au service de France [1648], colonel d'un régiment de cavalerie allemande à ce même service [11 août 1671—6 novembre 1677]. VII. 385, 397, 397 *n*.
 [gouverneur de Nimègue [1672], du Grand Conseil de son canton [1682], décédé le 18 septembre 1688].
- Lodron (Nicolas, comte de), S^r de Castelnuovo et Castel Roman, colonel des milices du Tyrol, commandant à Roveredo et à Rattenberg [1678]; ambassadeur extraordinaire de l'empereur en Suisse [février—juin 1678]. VIII. 69—81, 86, 86 *n*, 88 *n*, 94, 94 *n*, 95 *n*.

- conseiller intime à Vienne [1679, 1680, 1681]. VIII. 97, 97 *n*, 118 *n*, 142 *n*, 143 *n*, 144 *n*, 267 *n*.
- [chambellan et membre du Conseil privé de l'empereur [1689], ambassadeur extraordinaire en Suisse [1690—1692]].
- Loewenberg. v. *Mont* (Gallus de).
- Loménie. v. *Brienne*.
- Longueville (Henri II, duc d'Orléans-) (27 avril 1595—11 mai 1663), prince et comte souverain de Neuchâtel et Valangin. VII. 516, 596. v. t. VI, p. 950.
- Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de) (27 août 1619 au 15 avril 1679), épouse du précédent, tutrice et curatrice de son fils, l'abbé Jean-Louis-Charles d'Orléans-Longueville. VII. 114, 158 *n*, 228 *n*, 262, 338 *n*, 357—359 *n*, 508—519 *n*, 587 *n*, 596, 596 *n*; VIII. 29 *n*, 49 *n*, 160—166.
- Longueville (Jean-Louis-Charles, comte de Dunois, duc de) (12 janvier 1646 au 4 février 1694), prince souverain de Neuchâtel et Valangin [1663 à 1669], *dît* l'abbé d'Orléans. VII. 198, 198 *n*, 508, 510, 518, 518 *n*; VIII. 161, 161 *n*, 164 *n*, 165, 165 *n*.
- Longueville (Charles-Paris d'Orléans-) (février 1649—juin 1672), frère puîné du précédent, comte de Saint-Pol, puis [1669] duc de Longueville, prince souverain de Neuchâtel et Valangin [1669], tué, le 12 juin 1672 au passage du Rhin. VII. 198, 198 *n*, 387 *n*, 508—512, 514, 516.
- Lorraine (Charles IV de) (5 avril 1604—18 septembre 1675), duc de Lorraine et de Bar [26 novembre 1624—19 novembre 1634], dès lors plusieurs fois rétabli dans ses Etats, sans parvenir à s'y maintenir à la longue. VII. 78, 176, 185 *n*, 234, 265, 342, 346, 346 *n*, 361, 362, 369, 410, 556, 557, 562, 569 *n*, 573—575, 578—581 *n*, 584, 584 *n*, 586, 594 *n*, 597, 604, 613, 628.
- Lorraine (Charles-Léopold-Nicolas-Sixte de) (6 avril 1643—18 avril 1690); généralissime de l'armée impériale [1676 sqq.]. VII. 661, 661 *n*; VIII. 26, 31—39 *n*, 45 *n*, 46, 46 *n*, 54, 58, 64 *n*, 80, 89, 89 *n*, 96, 139 *n*—153 *n*, 227 *n*, 233 *n*, 234 *n*, 242 *n*, 243 *n*, 256 *n*—259 *n*, 265, 292 *n*.
- Lorrains (les). VII. 487—489, 492, 496, 496 *n*, 501, 520, 548; VIII. 58.
- Los Balbases. v. *Spinola*.
- Los Velez (Fernando-Joaquín Fajardo, 6^e marquis de), 5^e marquis de Molina, baron de Rosanès, etc., gouverneur d'Oran [1671—mars 1672], vice-roi de Galice [juillet 1672—février 1673], gouverneur de Carthagène [1672], vice-roi de Sardaigne [octobre 1673 à décembre 1675], vice-roi de Naples [décembre 1675—1679], capitaine général de la côte de Grenade [janvier 1676], gentilhomme de la chambre du roi Catholique, *comendador de los Bastimentos de Castilla* (Santiago), *cabalerizzo mayor* de la reine Maria-Luisa;

- membre du Conseil d'Etat [10 août 1680]. VIII. 138 n.
- [gouverneur [18 novembre 1685], puis président du Conseil des Indes [18 décembre 1687—septembre 1693], surintendant général des finances à Madrid (*Real Hacienda*) [février 1687], décédé le 2 novembre 1693].
- Louis XII (27 juin 1462—31 décembre 1514), roi de France, le 8 avril 1499. VIII. 12.
- Louis XIII (14 mai 1601—14 mai 1643), roi de France et de Navarre, le 14 mai 1610. VII. 272, 310, 369; VIII. 265.
- Louis XIV (5 septembre 1638—1^{er} septembre 1715), roi de France et de Navarre, le 14 mai 1643. VII. 8—17, 20, 27, 28, 35—40, 43, 44, 47, 55—61, 69, 76, 92, 95, 97, 100, 109, 118, 120, 127, 128, 133, 144, 149, 152—156, 161, 165, 170, 173, 177—195, 198, 200—202, 213, 216, 218, 221—232, 319—325, 342—344, 358—362, 369, 377, 386—390, 401, 405, 406, 407, 412, 416, 427—437, 440, 446—448, 452—455, 462, 471, 474, 479, 482, 483, 497—504, 507, 508, 514—535, 542—552, 561, 564, 565, 570—574, 579—590, 594—602, 610—618, 620—628, 636, 639, 645, 646, 652, 654, 663, 665; VIII. 5, 8—12, 40—43, 48, 55, 58, 62 à 66, 74, 75, 91, 94, 97, 101, 106—126, 130, 132, 137, 142, 143, 147—153, 157—162, 165, 167, 171, 176—180, 187, 191, 193, 194, 199—205, 209, 213 à 219, 223—225, 231—237, 241, 244, 252, 255—277, 282—286, 289—295.
- Louvignies (Claude Romuald, comte de) (1624—1696), gouverneur de Messine [juillet 1680];
 mestre de camp général, commandant des armées en Lombardie [1682 à 1690]. VIII. 286.
 [chevalier des ordres du roi Catholique, gouverneur de Mons [1690], décédé le 20 octobre 1696].
- Louvois (François-Michel Le Tellier, marquis de) (janvier 1639—16 juillet 1691), secrétaire d'Etat à la Guerre, en survivance [14 décembre 1655 et 19 mars 1662], conseiller d'Etat ordinaire [2 janvier 1656], surintendant général des postes [24 décembre 1668], chancelier des ordres du roi [3 janvier 1671], vicaire général de l'ordre de N. Dame de Mont-Carmel [11 février 1673], secrétaire d'Etat à la Guerre, en fait [1666], en titre [1677]. VII. 8 n, 21 n, 23 n, 35 n, 47, 47 n, 55, 57 n—72 n, 81 n, 183—194 n, 203 n, 217, 224—234, 237 n, 256 n, 257 n, 270, 275 n, 278, 278 n, 283—285, 297 n, 303, 303 n, 340 n, 341 n, 357, 360, 361 n, 367 n à 377 n, 382 n—407 n, 411 n—419 n, 423 n—429. 429 n—434 n, 436 n, 444 n, 450 n—456 n, 461, 463 n—467 n, 473 n—507 n, 512 n, 517 n, 520 n à 570 n, 573 n—585 n, 589 n—626 n, 635 n—641 n, 650 n, 653 n—656 n, 659 n—661 n, 664 n, 679, 680; VIII. 8 n, 10 n, 11, 16 n—29, 30 n, 38 n à 43 n, 47, 61 n—71 n, 74 n—78 n, 79 n, 81 n, 83 n, 98, 98 n, 101 n, 110 à 123 n, 130, 132, 137 n, 148 n, 153—151 n, 167 n, 180, 247 n, 258, 259, 262 n, 265 n, 274 n, 278, 279, 282, 285, 286 n—296.

Louvre (le) *passim*.

Lucernois (les). VII. 61, 73, 295, 302 *n*, 364 *n*, 388, 431, 477, 492, 538, 541, 566, 589, 590; VIII. 169, 243, 245, 277.

Lullin (Jean), du Conseil des CC de Genève [1642], auditeur [1644], conseiller [1655], syndic [1661, 1665, 1669, 1673]; chargé d'une mission en France [décembre 1661—novembre 1663];

en mission à Berne, Zurich et Soleure [septembre 1666]. VII. 110, 110 *n*, 114, 114 *n*, 117.

en mission à Berne, Zurich et Aarau [mars—avril], puis derechef à Aarau en juin 1667. VII. 125 *n*, 130 *n*, 131 *n*, 134, 134 *n*.

en mission à Paris [août 1667—avril 1668]. VII. 127, 144, 144 *n*, 146 *n*, 149.

l'un des députés genevois aux conférences d'Aarberg [juin 1672]. VII. 438 *n*.

en mission à Berne [février—mars 1672]. VII. 442 *n*, 446 *n*.

Lully. v. *Stavay*.

Lussy [*Lussi*] (Jean-Louis), d'Unterwalden-le-Bas, *Landammann* à dix reprises, de 1665 à 1701, bailli de Thurgovie [1666—1668]. VII. 72 *n*.

[bailli du Rheinthal [1674—1676]];

l'un des députés suisses auprès du duc de Lorraine [juillet 1678]. VIII. 89.

[l'un des ambassadeurs du Corps helvétique auprès de Louis XIV à Ensisheim en octobre 1681; chevalier de Saint-Jean de Jérusalem [1691], *Landshauptmann* [1691]].

Luxembourg (François-Henri, duc de Montmorency-) (8 janvier 1628—4 janvier 1695), comte de Bouteville, aide de camp du duc d'Enghien [1647], maréchal de camp [1648], lieutenant général [1667], pair et maréchal de France [30 juillet 1675]. VII. 186, 448, 529, 576 *n*, 584, 632 *n*; VIII. 3, 26, 31, 32 *n*, 34—38 *n*, 41, 110, 299.

[chevalier des ordres du roi [1^{er} janvier 1689], capitaine de ses gardes du corps [21 octobre 1672], gouverneur de Champagne, de Brie [1687], puis de Normandie [1690]].

Madame. v. *Orléans* (duchesse d').

Madame-Royale. v. *Savoie* (Christine de); v. *Savoie* (Marie-Jeanne-Baptiste de).

Magalotti (Bardo de Bardi, comte de), page du cardinal de Richelieu [1641], enseigne [1645], puis capitaine aux gardes [1654], brigadier [1670]; maréchal de camp [1672], chef du régiment de son nom durant la campagne en Hollande. VII. 428.

[lieutenant général [1676], gouverneur de Valenciennes [1677], décédé en 1705].

Mahomet IV (1642—janvier 1693), sultan des Ottomans [juillet 1649—9 novembre 1687]. VIII. 279.

- Mailly (Nicolas de), intéressé aux gabelles du Lyonnais et de la Savoie [1670]. VII. 313 n.
- chargé d'une mission spéciale en Suisse pour la traite du sel avec le canton de Berne, sous la surveillance de l'ambassade [septembre 1673]. VII. 487, 496, 682.
- délégué à Genève par la ferme des gabelles du Lyonnais [mai 1677]. VIII. 190.
- Maine (Louis-Auguste de Bourbon, duc du) (31 mars 1670—14 avril 1736), légitimé de France (fils de Louis XIV) [19 décembre 1673], duc d'Aumale, comte d'Eu, pair et grand maître de l'artillerie, lieutenant général; colonel général des Suisses et Grisons au service de France [dès le 1^{er} février 1674], Stoppa en faisant les fonctions durant sa minorité. VII. 534. [chevalier des ordres, prince souverain de Dombes, gouverneur du Languedoc].
- Mairet (Jean de) (1604—1686), auteur de *Sophonisbe*, résident pour le parlement de Dôle à Paris, négociateur du renouvellement du traité de neutralité des Deux-Bourgognes du 3 mars 1649 et de celui signé à Fontainebleau en 1651; amodiateur des salines de Salins; entremetteur d'un accommodement entre les gouvernements de Dôle et de Paris [1667]. VII. 175, 178.
- ad latus* de Claude-Ambroise Philippe dans ses négociations en Suisse [1674]. VII. 541.
- [décédé à Besançon, le 31 janvier 1686].
- Malacrida (Pierre), bourgeois de Genève [1680]. VIII. 208 n.
- Malapert (Guillaume-Abraham), résident des Etats-Généraux des Provinces-Unies à Francfort [1672], puis auprès des cantons protestants [juin 1672 au 9 août 1676, date de sa mort]. VII. 417, 446 n, 449 n, 450, 450 n, 456, 470, 470 n, 482, 489, 490 n, 505, 506 n, 521, 530, 530 n, 540 n, 561, 577 n, 579, 592, 602, 603 n, 609, 645, 645 n, 657 n, 660 n—663 n; VIII. 7 n, 8 n, 12 n—16 n, 20 n, 22, 22 n, 24, 24 n, 33 n, 35 n—37 n, 42 n, 50 n, 58 n, 65 n, 67 n, 73 n, 74 n, 77 n, 92 n, 155 n, 172.
- Malapert (Suzanne du Fay, dame), veuve du précédent et continuatrice de sa correspondance diplomatique, au décès de celui-ci [1676]. VIII. 37 n.
- Maldachini (Olympia Pamfili, née) (1594—1656), maîtresse d'Innocent X; dispensatrice des charges du Saint-Siège sous son pontificat. VII. 30 n.
- Mallet [*Malletto*] (le chevalier Francesco), avocat général et patrimonial, gentilhomme de la chambre du duc de Savoie, son ministre plénipotentiaire auprès de la diète de Ratisbonne [1664, 1670]; chargé d'une mission extraordinaire en Suisse [mars—septembre 1667]. VII. 121, 130—135, 142—145 n, 315 n.
- Malo (Jean), conseiller du roi, contrôleur général quadriennal [juin 1651], ancien [décembre 1657—février 1662]; alternatif [décembre 1657 à septembre 1697] et triennal [décembre 1657—septembre 1697] des Ligues Suisses et Grisons. VIII. 249 n.

- Maltais (Les). VII. 98 *n.*
- Mauccera (Antonio-Sebastian de Toledo, Molina y Salazar, 2^e marquis de) (1620—1715), S^r de Las Cinco Villas y de la del Marmol, etc., *alferez mayor* de Ubeda; trésorier de l'ordre d'Alcantara; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Catholique; ambassadeur ordinaire à Venise [1656 à juillet 1661], à Paris [avril 1660, nomination non suivie d'effet], à Vienne [26 octobre 1661—7 juin 1662]; vice-roi du Mexique [mars 1664—fin de 1673], grand maître de la maison de la reine mère [avril 1677]; membre du Conseil d'Etat à Madrid [10 août 1680]. VIII. 128 *n.*, 149 *n.*—151 *n.* [grand d'Espagne à titre personnel [novembre 1686], puis héréditaire [2 mai 1692], l'un des commissaires pour les affaires du Milanais [février 1687], président du Conseil d'Italie [février 1701], membre du Conseil extraordinaire institué par Philippe V [février 1702]; décédé le 13 février 1715].
- Mansfeld (Ernest, comte de) (1585—1626), marquis de Castelnuovo, général au service de Frédéric V, Electeur-Palatin et roi de Bohême [1616—1625]. VIII. 136 *n.*
- Mantoue (Ferdinand-Charles de Gonzague-) (31 août 1652—5 juillet 1708), duc de Mantoue, le 14 août 1665 (Charles IV). VIII. 151, 153.
- Manzoni (Jean-Jacques), curé de Saconnex-le-Grand et de Pregny [1657, 1661]. VIII. 189.
- Marie-Thérèse, reine de France. v. *Autriche*.
- Marly. v. *Gravel*.
- Marmé (Bernard), d'Arare, près Compesières [1680]. VIII. 208 *n.*
- Maslard (Grégoire), conseiller du roi, ancien conseiller et secrétaire des finances du duc d'Orléans; contrôleur général ancien des Ligues Suisses et Grisons [février 1662 à septembre 1691]. VII. 29 *n.*
- Maslard d'Ulisse (Louis), S^r d'Ulisse, conseiller du roi, trésorier général alternatif des Ligues Suisses et Grisons [17 février 1659—1674] (à dater de 1664 sa commission est exercée par Claude Bouvet). VII. 52, 52 *n.*
- Masserano (Ludovico Ferrero de Fiesque, prince de), marquis de Crèvecœur, comte de Laragne, grand écuyer de Savoie, chevalier de l'Annonciade [1683]. VII. 410 *n.*
- May (Jean-Rodolphe) (1619—1672), de Berne, S^r de Rued et de Schœftland [1664], capitaine d'une compagnie franche au service de France [1642 sqq.], chargé par le prince de Conti de la levée d'un régiment suisse à la solde de la Fronde [1649]; colonel au service du roi [1665]. VII. 6, 49 *n.*, 670. chargé de la levée d'enseignes suisses pour le service de l'Electeur-Palatin [1665]. VII. 61, 109 *n.* [du Grand Conseil de Berne [1651], commandant à Lenzbourg [1653], bailli de Nyon [1659], conseiller privé de l'Electeur-Palatin [1664]].

- Mazarin (Jules) (14 juillet 1602—9 mars 1661), cardinal [1641], principal ministre et chef du Conseil royal dès 1643. VII. 67, 96; VIII. 6.
- Mazarin (Armand-Charles de La Porte, duc [1661] de) (1631—1713), marquis de La Meilleraye, lieutenant général de la Bretagne [1643], capitaine de cavalerie [1645], grand maître de l'artillerie [1648—1669], maréchal de camp [1649], lieutenant général [1654], gouverneur d'Alsace, Brisach et Philippsbourg et grand bailli de Haguenau [1661 sqq.], gouverneur de La Fère, etc., chevalier de l'ordre [1688]. VII. 11, 11*n*, 106*n*, 392, 401, 404, 669.
[décédé le 9 novembre 1713].
- Médicis (Côme III de) (11 août 1642—31 octobre 1723), grand-duc de Toscane, dès le 23 mai 1670. VIII. 73*n*.
- Medinaceli (Juan-Francisco-Tomás de La Cerda Enriquez de Ribera y Portocarrero, 8^e duc de), 5^e duc de Alcalá, 8^e duc de Segorbe, 9^e duc de Cardona, marquis de Tarifa, Cogolludo, etc., grand connétable d'Aragon; *Adelantado mayor* de Castille et d'Audalousie; grand chambellan [1674 à décembre 1687];
conseiller d'Etat à Madrid [20 novembre 1675]. VIII. 20*n*, 71*n*, 73*n*, 137*n*, 141*n*, 210*n*.
[président du Conseil des Indes [4 février 1679—décembre 1687], premier ministre [22 février 1680—avril 1685]; grand écuyer [novembre 1683 à décembre 1687], chevalier de la Toison d'or; décédé le 20 février 1691].
- Medina de Las Torres (Ramiro Nuñez Felípez de Guzman, 2^e duc de), 2^e marquis de Toral; duc de Mondragone, duc de San Lucar-la-Mayor; prince de Stigliano, S^r de Sabbioneta, grand d'Espagne, commandeur et *definidor general* de l'ordre de Calatrava; grand chancelier des Indes; sommelier du corps du roi; trésorier général de la couronne d'Aragon; conseiller d'Etat; du Conseil de guerre; vice-roi de Naples [13 novembre 1637—6 mai 1644]; ambassadeur extraordinaire à Vienne [1645]; président du Conseil d'Italie. VII. 79*n*, 86, 89*n*, 93.
ministre pour les affaires du Nord [20 novembre 1661]; pourvu du gouvernement du Buen-Retiro [janvier 1662]. VII. 79, 79*n*, 82*n*, 83*n*.
[décédé à Madrid, le 8 décembre 1668].
- Medina de Las Torres. v. *Stigliano*.
- Medrano (Pedro de), secrétaire de la reine d'Espagne [1667], chevalier de Saint-Jacques; du Conseil du roi Catholique et son secrétaire d'Etat [1670 sqq.]. VII. 300*n*, 492*n*, 521*n*, 528*n*.
[gouverneur de Ruremonde; décédé en août 1683].
- Melgar (Juan-Thomas-Enriquez de Cabrera y Toledo, marquis de), puis 7^e duc de Medina de Rioseco [septembre 1691], mestre de camp et gouverneur de Novare [février 1673], général de la cavalerie du Milanais [octobre 1675], ambassadeur extraordinaire à Rome [octobre—décembre 1676];

- gouverneur de Milan [6 novembre 1678—avril 1686]: intérimaire jusqu'au 26 août 1680. VII. 645 n; VIII. 50 n, 81 n—86 n, 93 n—96 n, 99 n, 106 n, 110 n—118 n, 121 n, 124 n, 127 n—130 n, 133 n—146, 149 n—151 n, 155 n, 160 n, 164 n, 167 n, 222 n, 235—244 n, 247 n—253 n, 260 n, 266—272 n, 277 n—282 n, 286 n.
- Méliand (Blaise), Sr d'Egligny, de Cesson, de La Borde et de Bréviande, conseiller au parlement de Paris [1609], président aux enquêtes [1618]; ambassadeur ordinaire en Suisse [mars 1635—juillet 1640]. VII. 166, 240. [conseiller d'Etat ordinaire et intendant à Amiens [1640]; procureur général, le 20 novembre 1641; décédé le 15 avril 1661].
- Mellini. v. *Millino*.
- Menati [*Menatti*] (Bartoloméo), auditeur de nonciature à Venise; évêque de Lodi [11 novembre 1673—15 mars 1702]; nonce ordinaire en Suisse [9 avril 1689—21 mars 1692]. VIII. 108 n. [décédé le 15 mars 1702].
- Mendoza Caamaño y Sotomayor, (Antonio, Domingo de), 2^e marquis de Villagarcia; envoyé extraordinaire à Paris [août—novembre 1670]; envoyé extraordinaire à Gênes pour le roi Catholique [février 1672—juillet 1677]. VII. 428.
- [ambassadeur extraordinaire à Venise [25 juillet 1677—27 juin 1691], membre du Conseil de guerre à Madrid, vice-roi de Valence [1670, puis de septembre 1699—1707], nommé en 1685 ambassadeur ordinaire à Paris (mission non exécutée)].
- Metternich de Burseheid (Lothaire-Frédéric de) (29 septembre 1617 au 3 juin 1675), chanoine capitulaire et sacristain de Spire, de Mayence et de Trèves; évêque de Spire [11 avril 1652—3 juin 1675]. VII. 152, 152 n. coadjuteur [15 décembre 1670], puis évêque de Mayence [12 février 1673 au 3 juin 1675]. VII. 597.
- Meyer (Simon-Petermann), du Conseil de Fribourg [1648], bourgmestre [1652]; avoyer [1663—1678]. VII. 410, 486 n, 659 n.
- Meyer (André) (1635—11 avril 1711); du Grand Conseil de Zurich [1663], *Zunftmeister* et bailli de Rümlang [1668], major de cavalerie [1673], *Statthalter* [1675]; l'un des députés zuricois à la diète de Bade d'octobre 1681. VIII. 112 n, 154 n—157 n. [commandant en chef les contingents du *Défensional* helvétique [1678], bourgmestre [16 janvier 1696]].
- Michiel (Francisco) [*Michiele*], résident de Venise à Turin [19 février 1669 au 13 septembre 1670]; ambassadeur ordinaire à Paris [10 juin 1671—29 novembre 1673]. VII. 372 n, 394 n, 403 n, 460 n, 473 n, 474 n, 500 n, 501 n, 510 n.

- [ambassadeur ordinaire à Vienne [2 mai 1674—3 octobre 1677], *cavaliere*, *Savio Grande*, élu bayle à Constantinople [12 juillet 1699], décédé le 20 novembre 1699].
- Milanais (Les). VII. 138 n.
- Millino [*Mellini*] (Savo) (1644—1701), né à Rome, archevêque de Césarée [17 janvier 1675—1683];
nonce apostolique en Espagne [8 octobre 1675—8 octobre 1685]. VIII. 85 n, 139, 139 n.
[cardinal [1^{er} septembre 1681]; évêque d'Orvieto [22 décembre 1681 au 27 mai 1694]; évêque de Sutri et Nepi [27 mai 1694—10 février 1701], décédé à Rome, à cette dernière date].
- Miremont (Jean d'Aubusson, S^r de), attaché à la personne du duc de Nevers. [1667]. VII. 141 n, 155 n—159 n.
- Mohr (Conradin de), de Zernetz; prévôt de l'église cathédrale de Coire [4 octobre 1668—17 février 1690]. VII. 285, 289.
- Mohr [*Moro*] (Joseph), de Zernetz, évêque de Coire [27 août 1627—6 août 1635]. VII. 650 n.
- Mohr [*Moro*, *Maur*, *Moor*, *Fedele Sullay*, *Indovico Raguagliato*] (Christophe de), de Zernetz, docteur en droit, prévôt de l'église cathédrale de Coire [2 novembre 1637—1655], aumônier ordinaire du roi Très-Christien [1646], agent secret de ce prince en Rhétie [1662—1665], naturalisé français, puis retiré en France [1666—1673]. VII. 6, 30 n, 36 n, 89 n—91 n, 96 n à 105 n, 118 n, 193 n, 196 n—198 n, 208 n, 223 n, 224 n, 232 n, 233, 233 n, 251 n—253 n, 258 n—266 n, 276 n, 281 n, 283 n, 287, 288 n, 295 n, 301 n, 305 n—309 n, 318, 323—326 n, 331 n, 347 n, 358, 358 n, 365 n, 369 n, 371 n, 654 n, 670, 678.
- Mohr (Rodolphe) (1623—1701), de Lucerne, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare [1661];
du Grand [1644], puis [1648] du Petit Conseil de Lucerne, bailli de Russweil [1651], du Val Maggia [1658], de Locarno [1666]. VII. 65 n, 286 n, 290 n, 440 n, 441 n, 449 n, 452, 454 n—457 n, 470 n, 477 n, 483 n, 486 n, 495 n, 513 n, 514 n, 517 n, 518 n, 527, 528, 528 n, 595 n.
bailli de Lugano [1674]; en mission à Venise [1676]. VIII. 19, 19 n, 20 n. *Statthaller* [1677], l'un des députés de la diète auprès du maréchal de Créquy [juillet 1678]. VIII. 89 n.
en mission à Paris, au nom des cantons catholiques [novembre 1678]. VIII. 101. à Lucerne [1680—1684]. VIII. 119 n, 128 n, 129 n, 146 n, 150 n, 249 n, 251 n, 266 n, 269 n, 278 n, 283 n.
[avoyer en 1696; décédé en décembre 1701].
- Mollondin. v. *Stavay*.
- Monclar [*Montclar*] (Joseph de Pons de Guimera, baron de) (1625—1690), colonel de cavalerie [1652], brigadier [juin 1657], 1^{er} mestre de camp

- du régiment Royal-Roussillon [novembre 1671], maréchal de camp [2 avril 1675], commandant en Alsace [30 juillet 1675—avril 1690], lieutenant général [25 février 1677]. VII. 636 *n*.; VIII. 9 *n*, 32, 32 *n*, 37, 37 *n*, 38 *n*, 47, 55—62, 79, 116 *n*, 130, 131 *n*, 153, 242.
- [grand bailli de Haguenau [1679], mestre de camp général de la cavalerie légère [6 octobre 1679], chevalier de l'ordre du roi [1688], chevalier du Saint-Empire [30 décembre 1688]].
- Monje (Manuel), *Giudice della Real monarchia*; régent espagnol au Conseil suprême d'Italie pour la Sicile [25 juin 1673]. VIII. 15 *n*, 23 *n*, 84 *n*. [décédé en 1677].
- Monnier [*Müller*] (Samuel), dit Monnier le Jeune, capitaine d'une compagnie franche au service de France [1671]. VII. 402 *n*.
- Monnin (François), de Cressier (Neuchâtel), capitaine d'une compagnie franche au service de France [1665]. VII. 65.
- [lieutenant-colonel du régiment Pfyffer [1681], colonel [1693]].
- Monsieur. v. *Orléans* (duc d').
- Mont [*Monte*] (Ulrich VI de), né en 1624, ancien curé à Ems, puis *Domcantor*. évêque de Coire [23 février 1661—28 février 1692]. VII. 4, 91, 97—101, 280 *n*, 317, 325 *n*—329 *n*, 648—651 *n*.; VIII. 140.
- Mont [*Monte*] (Gallus de), de la Ligue Grise, S^r de Læwenberg et Schleins [1645], podestat de Tirano à cinq reprises [de 1649—1673], *Landrichter* de la Ligue Grise [1673]; *Landshauptmann* en Valteline [1653], capitaine au service d'Espagne. VII. 328, 328 *n*.
- Montalegre (Pedro Nuñez de Guzman, 3^e marquis de), 3^e comte de Villambrosa, 4^e comte de Castronuevo, commandeur de Huerta de Valdecarabanos (Calatrava), *assistente* de Séville, gouverneur des Conseils de Hacienda [1668—1669] et de Castille [1669] et de la *Junta de Gobierno*; membre du Conseil d'Etat [30 septembre 1674]. VIII. 73 *n*.
- Montani (l'abbé Francesco-Maria), internonce à Lucerne [8 août—18 octobre 1670]. VII. 280 *n*, 297 *n*, 303 *n*, 312 *n*, 340 *n*, 355 *n*.
- [internonce à Paris [30 août 1675—1677]].
- Montbéliard. v. *Wurtemberg*.
- Montecuculli (Raymond, prince) (21 février 1609—16 octobre 1680), S^r de Hohenegg, Gleiss et Haindorf, *Generalfeldmarschall*, président du Conseil de guerre impérial, conseiller intime, chambellan, chevalier de la Toison d'or. VII. 578, 624 *n*, 628, 631—633, 636 *n*.
- Monterey (Juan Domingo Mendez de Haro, Zuñiga y Fonseca, 6^e comte de) (25 novembre 1640—2 février 1716), marquis de Taragona, comte de Fuentes, etc., chevalier de St-Jacques [15 juillet 1663], capitaine général de l'armée navale en Flandre [mars 1669];
- lieutenant-gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et Bourgogne, intérimaire: [juin], définitif [13 juillet 1670—18 février 1675]. VII. 343 *n*,

345, 348 n—352 n, 365 n, 366 n, 370, 452, 466, 473, 479, 479 n, 504, 520, 535, 536 n, 543 n, 544, 558, 560, 560 n, 562 n, 563, 563 n, 567, 569 n, 572—574, 576 n, 578 n, 586, 586 n, 615.

[disgracié [décembre 1675]; vice-roi de Catalogne [5 juin 1677], président du Conseil de Hacienda [16 octobre 1677], grand connétable de Castille, grand-maitre de l'artillerie, *comendador mayor* de Castille et *Trece de la Orden*, président du Conseil de Flandre [octobre 1678—1700], grand veneur [décembre 1687], membre du Conseil d'Etat [11 mai 1693], membre du Conseil extraordinaire institué par Philippe V en 1701; entré dans l'état ecclésiastique [1710]].

Montet. v. *Stavay*.

Montmollin (Georges de), procureur général [1655], puis conseiller d'Etat et chancelier de Neuchâtel [7 février 1661—1676; 1682—1691]. VIII. 162 n, 165 n.

[décédé en 1703].

Montmollin (Jean de), frère du précédent, trésorier de l'Etat de Neuchâtel [1669—1676; 1682—1685], conseiller d'Etat [1685—1694]. VIII. 165 n.

[décédé en 1694].

Montmorency. v. *Luxembourg*.

Morel (Jean), conseiller de grand'chambre, conseiller clerc au parlement de Paris [1674], abbé de Saint-Arnoul de Metz [1676], aumônier du roi, chargé d'une mission à Naney [novembre 1669];

envoyé extraordinaire à Mantoue [20 mai 1680—10 mai 1682]. VIII. 126 n, 245 n, 269 n.

chargé de mission auprès de l'Electeur-Palatin [1685], conclaviste du cardinal de Fürstenberg à Rome [1689]; chargé (avec Verjus du Crécy) de négociations secrètes en Suisse en vue de la conclusion d'une paix séparée avec l'empereur [décembre 1692—janvier 1693; août—décembre 1694], décédé le 21 décembre 1719.

Morlot (Daniel) (1596—1670), de Berne, S^r de Bavois, membre du Grand Conseil de Berne [1629], bailli de Romainmôtier [1634], de Morges [1645], colonel bernois durant la rébellion paysanne [1653] et la guerre de Villmergen [1656], membre du Petit Conseil [1661], *Zeugherr* [1666];

chargé d'une mission auprès des autorités de Zurich [février 1665]. VII. 76 n.

Morosini (Giovanni), ambassadeur ordinaire de Venise en France [13 janvier 1669—3 juin 1671]. VII. 233 n, 285 n, 311 n, 343 n, 347 n, 356 n.

[ambassadeur ordinaire à Vienne [août 1671—16 juin 1674], bayle à Constantinople [16 juin 1675—21 mai 1680]; procureur de Saint-Marc; décédé en août 1682].

Mortara (Francesco de Orozco, 2^e marquis de), 1^{er} marquis d'Olias, grand d'Espagne [1653], mestre de camp général [1641], gouverneur d'Alexandrie, général de l'armée de Catalogne [1651—1653], gentilhomme de la

- chambre du roi, commandeur de la Oliva et *Trece* de l'ordre de Santiago, gentilhomme de la chambre de Philippe IV; membre du Conseil d'Etat [8 juin 1659], vice-roi de Catalogne [1656—1662]; négociateur d'une levée de troupes suisses [décembre 1660]. VII. 18.
- gouverneur de Milan [8 septembre au 26 décembre 1688, date de son décès]. VII. 83*n*, 228*n*, 229*n*, 230*n*, 231*n*, 242*n*, 244*n*, 245*n*, 256*n*, 257*n*, 261*n*—264*n*, 267*n*, 268*n*, 273*n*—275*n*, 344*n*, 348, 348*n*.
- Mouslier (François), écuyer, puis chevalier, S^r de Signy-Signets, Montguichet, secrétaire et homme de confiance de De La Barde, puis secrétaire d'ambassade à Soleure [1651—1663], conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, et contrôleur général de la chancellerie de France [6 janvier 1660—3 septembre 1662], reçu à nouveau le 11 avril 1672; emprisonné à la Bastille [13 janvier—21 août 1663]. VII. 17*n*.
- député, chargé de mission en Suisse [27 juin—3 octobre 1664]; député-résident [1^{er} mai 1665—13 février 1666], résident [13 février 1666 au 5 septembre 1671]. VII. 3, 4, 6, 9*n*, 12*n*, 14*n*, 15—18*n*, 22*n*—78*n*, 81—114*n*, 117—148*n*, 150, 151*n*, 154*n*, 308, 311—328, 331—376*n*, 385—394, 397*n*—400, 410—413*n*, 418—421, 427, 432*n*, 434, 462, 463, 642, 644, 662, 665, 669, 669*n*—678; VIII. 6, 8, 12, 15, 16, 285, 295.
- Muralt (François-Louis de), de Berne, capitaine au service de Venise [1658 à 1661], capitaine d'une compagnie franche au service de France [1668, 1669]; du Grand Conseil de Berne; lieutenant-colonel du régiment d'Erlach au service de France [1671—1678]. VII. 386.
- [brigadier, commissaire des guerres à Berne [1678—1684]].
- Mustio (Giuseppe), de Ferrare, auditeur de rote; archevêque de Naziance [16 décembre 1675—29 juillet 1692], nonce à Turin [1^{er} mai 1676 au 22 mai 1690]. VII. 410*n*; VIII. 213.
- [nonce en Espagne du 18 juillet 1690 au 29 juillet 1692, date de sa mort].
- Naizenboeh (Wolfgang), jésuite de la mission de Soleure [1680]. VIII. 201*n*.
- Nani (Giovanni-Battista) (1616—1678), *cavaliere*, attaché à la mission de son père à Rome [mars 1639—mai 1641]; l'un des députés de Venise pour la signature, le 26 mai 1642, de l'alliance avec la Toscane et Modène; ambassadeur ordinaire à Paris [7 juin 1644—21 juillet 1648]. VII. 419*n*.
- [historiographe de la Sérénissime République [17 mars 1652], sénateur [12 septembre 1649], réformateur des études à Padoue; *correttore delle Leggi*; *savio del Consiglio*.]

Navailles (Philippe de Montault, comte, puis [12 mai 1650] duc de) (1619 à 1684), colonel du régiment de la marine, gouverneur et sénéchal de Bigorre [1646], gouverneur de Bapaume [1650], puis de Niort [1651] et de Lourdes [1658], ambassadeur extraordinaire auprès des princes d'Italie [1658—1659], gouverneur du Havre [1661], gouverneur de La Rochelle et d'Aunis [1665];

maréchal de France [1674]. VII. 489, 535—537 *n*, 544, 552, 555—561, 564—567 *n*, 572.

[pair de France, collier du Saint-Esprit, gouverneur du duc de Chartres [mai 1683]; décédé le 5 février 1684].

Navarra y Rocafull (Melchor de) (1629—1691), duc de la Palata, prince de Masa, chevalier d'Alcantara; régent à Naples, *fiscal* du conseil d'Aragon à Madrid, vice-chancelier d'Aragon; *fiscal* du Conseil d'Italie à Milan [février 1677];

conseiller d'Etat [août 1680]. VIII. 128 *n*, 129 *n*, 151 *n*.

[membre de la *Junta del Gobierno*, vice-roi du Pérou [1680], décédé le 13 avril 1691].

Neidhardt [*Nitarđ*] (le Père Jean-Eberhardt) (8 décembre 1607—1^{er} février 1681), jésuite autrichien [1631], confesseur de la reine-régente d'Espagne [1665]. VII. 82 *n*.

membre du Conseil d'Etat à Madrid [15 janvier 1666]. VII. 645 *n*—648 *n*; VIII. 84 *n*, 85 *n*, 138 *n*.

[inquisiteur général [15 octobre 1666—25 février 1669], ambassadeur à Rome [1669—1671], archevêque d'Edesse [janvier 1672], cardinal [16 mai 1672]].

Nemours (Marie d'Orléans-Longueville, duchesse [1657] de) (5 mars 1625 au 16 juin 1707);

prétendante à la souveraineté de Neuchâtel [1672 sqq.]. VII. 508—518 *n*; VIII. 160—166.

[princesse souveraine de Neuchâtel et Valangin, le 12 mars 1694].

Neubourg (Philippe-Guillaume de) (25 novembre 1615—2 septembre 1690); duc de Neubourg [20 mars 1653]. VII. 152 *n*; VIII. 6 *n*.

[Electeur-Palatin, le 18 mai 1685].

Neufville (Camille de) (22 août 1606—3 juin 1693), abbé d'Ainay [1621], de l'Isle-Barbe et de Foigny, lieutenant général au gouvernement de Lyon, Forez et Beaujolais [1642], archevêque et comte de Lyon [29 juin 1654—3 juin 1693]. VII. 18 *n*.

[commandeur de l'ordre du Saint-Esprit [1661]].

Neufville. v. *Villeroy*.

Neuroni (Agostino), de Lugano, colonel au service de la république de Venise [1674 sqq.]. VII. 644, 644 *n*; VIII. 278 *n*.

Nonce en Espagne [1675—1685]. v. *Millino*.

- Nonce en Suisse et en Rhétie [1665—1671]. v. *Baldeschi*.
 Nonce en Suisse [1668—1670]. v. *Aquaviva*.
 Nonce en Suisse et en Rhétie [juillet 1670—octobre 1679]. v. *Cibo*.
 Nonce à Turin [1668—1671]. v. *Ranuzzi*.
 Nonce à Turin [1676—1690]. v. *Mustio*.
 Nonce à Venise [1671—1675]. v. *Varese*.
 Nonce en France [1677—1678]. v. *Varese*.

- O**berkan (Jean-Henri), de Zurich, S^r de Saint-Gratien; capitaine d'une demi-compagnie suisse au service de France [1668 sqq.]. VII. 229 n.
 [lieutenant-colonel du régiment de Salis [1676 sqq.], puis de celui de Greder [1688].
 Oca y Zuñiga (Alonso de), chevalier de Saint-Jacques, sénateur à Milan [1650], régent au Conseil suprême d'Italie à Madrid [1664 sqq.]. VII. 18 n, 89 n, 93 n.
 [décédé à Madrid en juin 1669].
 Oelschnitz (Christophe von der), envoyé extraordinaire du duc de Lorraine auprès de la diète helvétique [janvier 1676]. VII. 661, 661 n.
 Olias. v. *Mortara*.
 Olsalb. v. *Holzhalb*.
 Olympia [Olympe]. v. *Maldachini*.
 Ommeren (Rodolphe d'), bourgmestre de Wageningen, envoyé extraordinaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies auprès des cantons protestants [13 juillet 1655—5 mai 1656]; député de la province de Gueldre aux Etats-Généraux [1661];
 à La Haye [1666]. VII. 258 n.
 Orange-Nassau (Guillaume d') (11 novembre 1650—19 mars 1702), prince d'Orange. VII. 372, 448—453, 497, 520, 595, 597; VIII. 28, 37, 62, 125, 125 n, 165.
 (pour la suite, v. *Guillaume III*).
 Orelli (Giorgio), correspondant, à Zurich, du gouvernement vénitien [1674 à 1684]. VII. 579 n, 583 n, 585 n, 587 n, 592 n—595 n, 598 n, 599 n, 600 n à 603 n, 607 n—609 n, 612 n—619 n, 620 n—625 n, 630 n—633 n, 641 n, 645 n, 655 n, 659 n, 660 n, 661 n; VIII. 7, 13 n—15 n, 22 n, 23 n, 30 n à 33 n, 36 n, 39 n, 42 n, 43 n, 46 n, 52 n—55 n, 58 n—65 n, 70 n—72 n, 77 n à 80 n, 89 n—96 n, 111 n, 117 n, 121 n, 122 n, 129 n—131 n, 141 n—147 n, 152 n, 154 n—157 n, 158 n—171 n, 175 n, 221 n, 246 n, 250 n—252 n, 258 n, 259 n, 283 n, 284 n.
 Orelli (famille). VIII. 192.

Orléans (Philippe de France, duc d'Anjou, puis [1660] duc d') (21 septembre 1640—9 juin 1701), [*Monsieur* dès 1643], frère puîné de Louis XIV. VIII. 151, 157, 158.

Orléans (Charlotte-Elisabeth, duchesse [6 novembre 1671] d'), fille de Charles-Louis, Electeur-Palatin. VIII. 158.

[décédée le 8 décembre 1722].

Orléans (abbé d'). v. *Longueville*.

Oropesa (Manuel-Joaquín-Alvarez de Toledo, Portugal, Cordova, Méndez, Monroy y Ayala, 8^e comte de), 4^e marquis de Frechilla; membre du Conseil d'Etat à Madrid [août 1689]. VIII. 128 n, 129 n, 150 n, 241 n, 245 n.

[président du Conseil de Castille [27 juin 1684—2 août 1690, puis de mars 1698 au 26 avril 1699], grand d'Espagne [août 1690], président du Conseil d'Italie [11 juin 1690], commandeur d'Abanilla (Calatrava), gentilhomme de la chambre du roi, disgracié [juin 1691]: passé à la cause de l'archiduc; décédé le 23 décembre 1708].

Orsini (maison). VII. 310 n.

Ortega y Robles (Geronimo de), chevalier de Saint-Jacques, secrétaire du Conseil d'Italie à Madrid [1664]. VII. 79 n, 81 n.

[secrétaire à Naples, puis secrétaire du Conseil de guerre à Madrid [4 septembre 1675]].

Osmanlis (les). VIII. 280.

Ostein (Jean-Jacques d'), grand-maître de la cour de l'évêque de Bâle [1671]. VII. 404.

Osuna (Gaspar Tellez Giron, Gomez de Sandoval, Enriquez de Rivera, 5^e duc d') (11 décembre 1617—2 juin 1694), duc d'Uceda, comte d'Uregna, marquis de Peñafiel et de Belmonte, de Caracena et Fromista, grand chambellan du roi Catholique; *notario mayor* de Castille, trésorier [8 janvier 1646], puis *defnidor general* de l'ordre de Calatrava; général de la cavalerie à Milan, puis contre le Portugal [1657], et en Estremadure, *caballerizzo mayor* de la reine Maria-Luisa; vice-roi de Catalogne [4 août 1667]; gouverneur de Milan [15 mai 1670—septembre 1674]. VII. 85 n, 135 n, 251 n, 263, 266 n, 281 n, 282 n, 299, 299 n, 300—312 n, 313 n, 320 n à 337 n, 340 n—350 n, 351—352 n, 355 n, 361, 362 n—365 n, 366 n—370 n, 374 n, 390 n—393 n, 397 n—399 n, 401 n—403 n, 411 n—413 n, 416 n, 417 n, 420 n—428 n, 431 n—433 n, 437 n—442 n, 451 n—486 n, 489 n—497 n, 500 n à 504 n, 521 n—523 n, 526 n—547 n, 550 n—587 n, 590 n—594 n, 599, 599 n, 643 n—656 n.

membre du Conseil d'Etat [30 septembre 1674]. VIII. 20 n, 71 n, 73 n, 81 n, 84 n, 86 n, 128 n, 129 n, 150 n, 151 n, 241 n, 242 n, 266 n.

[président du Conseil des ordres [4 décembre 1675—septembre 1677], grand écuyer de la reine [1678—1683], président du Conseil d'Aragon [janvier 1692], général de toutes les côtes de la Méditerranée [mai 1694].

Ottoboni (Pietro) (7 juillet 1667—28 février 1740), secrétaire d'Etat du Saint-Siège [15 octobre 1689]. VIII. 108 n.

[cardinal et vice-chancelier [7 novembre 1689], légat d'Avignon [11 janvier 1690], protecteur d'Irlande [mars 1690], archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure [juillet 1702], ordonné prêtre en 1724 seulement, évêque de Sabine [29 janvier 1725—24 juillet 1730], puis de Fraseati [24 juillet 1730 au 15 décembre 1734], de Porto (Portus Romanus) [15 décembre 1734 au 2 septembre 1738], et d'Ostie [2 septembre 1738—28 février 1740], sous-doyen [1734], puis doyen du Sacré Collège [17 août 1738]].

Oxenstierna [Oxenstiern] (Axel-Gustafson) (1583—1654), chancelier de Suède [1612], chef de toutes les armées suédoises en Allemagne après la mort de Gustave-Adolphe [1633—1634]. VII. 419.

Pachau (Louis), correcteur, puis maître des comptes [1674]; secrétaire d'Arnauld de Pomponne et de Colbert de Croissy aux Affaires Etrangères [1672—1680]. VII. 632 n, 665 n; VIII. 7 n, 9 n, 41 n, 42 n, 47 n, 48 n, 54 n, 61 n, 92 n, 113 n, 115 n, 204 n.

[décédé le 4 juin 1697].

Palatin du Rhin (Charles-Louis de Bavière, comte-) (20 décembre 1617 au 26 août 1680), Electeur-Palatin, architrésorier de l'Empire dès 1648. VII. 31, 40, 105, 108, 109, 211, 265, 266 n, 422, 530 n, 554, 597, 610 n, 660, 660 n; VIII. 91, 92, 125, 125 n.

Pape: 1655—1667. v. *Alexandre VII*; 1667—1669. v. *Clément IX*; 1670—1676. v. *Clément X*.

Pappus (Léonard) (27 janvier 1607—6 juin 1677), chanoine de Constance [1628], prévôt de Saint-Jean dans cette ville [1629], l'un des membres du Conseil de régence à Innsbruck [1632], conseiller ecclésiastique de l'empereur [1633], chanoine d'Augsbourg [1634]; vicaire général de l'armée nommé par l'Electeur de Bavière [1639], résident de la régence d'Innsbruck auprès de l'empereur [1639—1646], doyen du chapitre de Constance [1645] et d'Augsbourg [1646]; en mission en Suisse [février 1647, mars 1648]: à Constance [1672—1675]. VII. 422 n, 437 n, 458 n, 468 n, 490, 540 n, 543 n, 584, 584 n, 586 n, 592, 592 n, 598 n, 606 n, 608 n, 627 n, 678.

envoyé extraordinaire et intermittent de l'empereur en Suisse [1672—1674]. VII. 457, 463, 466—471 n, 483, 489, 490, 561, 562 n, 566 n, 567 n, 579, 579 n.

[auteur de: *Epitomen rerum germanicarum ab anno 1617 ad annum 1643* [1643]].

Paradisi (l'abbé Felice), chargé d'affaires du Saint-Siège à Lucerne pendant l'absence du nonce Federico Borromeo [octobre—novembre 1660]; internonce du 17 août au 14 octobre 1665. VII. 40 n, 41 n.

- Paravicini (Pietro-Paolo), de la Valteline, menacé d'expulsion par le gouvernement de Coire [1670]. VII. 329 n.
- Paravicini (Francesco), né en 1603, agrégé à la congrégation *de propaganda fide* à Sondrio sous Innocent X; vicaire du Saint-Office, commissaire et vicaire de la nonciature de Suisse sous Clément X; vicaire général de la Valteline et Chiavenna; archevêque de Sondrio [1663 sqq.]. VII. 80, 647 n, 648; VIII. 84, 84 n, 85 n.
- Parisot (Claude), S^r de Sainte-Sabine et de Crugey, avocat [1666], conseiller du roi, président, puis procureur général au parlement et cour des aides de Dijon [18 septembre 1681]. VIII. 232, 233 n.
[décédé en janvier 1709].
- Parme (Ranuccio Farnese, duc de) (17 septembre 1630—8 décembre 1694), duc de Parme, de Plaisance et de Castro, le 10 septembre 1646. VII. 410 n.
- Pasquier (Louis), secrétaire particulier de Gravel, ambassadeur en Suisse [1676—1684]. VIII. 123 n.
- Passavant (Nicolas), professeur de droit public à l'université de Bâle [1667], recteur [1674, 1682];
l'un des députés bâlois auprès du roi à Brisach [août—septembre 1673]. VII. 501 n.
[décédé en 1695].
- Passionei (Domenico), né à Fossombrone, le 2 décembre 1682; docteur en droit civil et en droit canon, référendaire des deux signatures; délégué pontifical aux conférences de La Haye et d'Utrecht [1709—1713], prélat domestique du pape [1713];
légal pontifical en Suisse [14 juillet 1714—22 avril 1716]. VIII. 107 n.
[secrétaire de la congrégation *de propaganda fide* [1719], archevêque d'Éphèse [16 juillet 1721—1739]; nonce en Suisse [30 juillet 1721—28 octobre 1730], nonce à Vienne [31 mars 1731—3 avril 1738], cardinal [23 juin 1738], secrétaire des brefs [1738], bibliothécaire de la Vaticane [1755]; décédé à Frascati, le 5 juillet 1761.
- Pasteur (Premier) de Zurich (*Antistes*), en 1672. v. *Waser*.
- Pasteur (Premier) de Coire (*Antistes*), en 1672. v. *Vedrosi*.
- Patriarche d'Alexandrie [1654]. v. *Borromée*.
- Paulucci [*Pauluzzi*] (Fabrizio), né à Forlì, le 3 avril 1651; évêque de Macerata [9 avril 1685—27 janvier 1698], nonce à Cologne [20 février 1696 à avril 1698]; nonce extraordinaire à Varsovie [28 avril 1698—2 novembre 1698], cardinal [22 juillet 1697], évêque de Ferrare [1697—1701], gouverneur de Rome;
évêque de Porto et S. Rufina [12 juin 1724—19 novembre 1725]. VIII. 103 n.
[évêque d'Ostie et de Velletri [19 novembre 1725—12 juin 1726], doyen du Sacré Collège, décédé à Rome, le 12 juin 1726].

- Pell (John) (1611—1685), de Londres;
 envoyé extraordinaire du Lord-Protecteur auprès des cantons protestants
 [juin 1654—juillet 1658]. VII. 263. v. t. VI, p. 967.
- Peñaranda (Gaspard de Bracamonte et de Guzman, 3^e comte de) (1595 à
 1676), membre du Conseil de Castille, membre [1628] puis président du
 Conseil des ordres [février 1651], ambassadeur extraordinaire à Londres
 [1638], gentilhomme de la chambre du roi, 1^{er} plénipotentiaire espagnol
 au congrès de Westphalie [1645—1648];
 conseiller d'Etat [3 mars 1648]. VII. 271 n, 289 n, 325 n, 333 n, 334 n,
 342 n—345 n, 360 n, 371 n, 412 n, 466 n, 493 n, 505 n, 539 n, 591 n,
 647 n, 648 n.
 plénipotentiaire en Flandre [1649, 1650], chargé de mission en France
 [1649], président du Conseil des Indes [31 octobre 1653—1671]. VII. 82 n.
 [ambassadeur extraordinaire (avec La Fuente) en Allemagne (Prague, Vienne,
 Francfort) [octobre 1657—avril 1658], vice-roi de Naples [11 janvier
 1659—9 septembre 1664], membre du Conseil de régence à la mort de
 Philippe IV [1665], grand d'Espagne de 1^{re} classe [1666], plénipotentiaire
 pour la paix avec l'Angleterre [1667]];
 président du Conseil d'Italie [juillet 1671]. VIII. 15 n, 20 n, 23 n.
 [décédé le 14 décembre 1676].
- Perrot (Antoine) (avril 1610—14 novembre 1673), du Petit Conseil de Neu-
 châtel [24 avril 1644]; à cinq reprises maître-bourgeois [1649, 1651, 1653,
 1667, 1672] [1673]. VII. 517.
- Persode (Pierre), S^r de Maizery, né à Metz, ancien résident du roi à Francfort
 [jusqu'en 1672]. VII. 576 n, 584 n.
- Perwich (William), secrétaire privé de Lord Arlington; secrétaire de l'ambas-
 sade de Lord Montagu à Paris et agent du gouvernement anglais dans
 cette ville [1669—1677]. VII. 110 n, 263 n, 273 n, 275 n, 279 n—299 n,
 303 n, 312 n, 313 n, 369 n, 386 n, 388 n, 410 n, 411 n, 419 n, 503 n, 505 n.
- Pestalozzi [*Pestalozzo*] (Carlo), bourgeois de Coire [1665]. VII. 98 n.
- Petri (Adam-Henri), secrétaire de la ville de Mulhouse [1665]. VII. 182 n.
- Pfyffer (Christophe) (1593—1673), S^r d'Altishofen [1619], du Grand Conseil
 de Lucerne [1616], bailli d'Ebikon [1629], du Petit Conseil [1630], bailli
 de Ruswil [1635], de Rothenbourg [1647 et 1651] et de l'Entlebuch [1639
 et 1641], banneret et *Statthalter* [1648], commandant des troupes lucer-
 noises à Villmergen [1656];
 avoyer [dès 1658]. VII. 169 n, 274 n, 277 n, 291 n, 354 n; VIII. 245.
 [bailli de Merenschwand [1661]; l'un des membres de l'ambassade extra-
 ordinaire du Corps helvétique à Paris [1663]; décédé le 17 septembre 1673].
- Pfyffer (François), S^r de Wyer (1634—1689), de Lucerne, capitaine au
 régiment des gardes suisses [1653—1668]. VII. 6, 49 n, 245 n, 301,
 374 n, 398 n.

- chargé d'une mission d'obédience auprès du Saint-Père [janvier—mars 1669]. VII. 276 *n*, 307, 308 *n*, 309, 309 *n*.
- colonel d'un régiment suisse au service de France [1672—1676]. VII. 410, 529, 572, 576, 576 *n*, 615, 619 *n*, 630, 632 *n*, 635, 635 *n*, 670; VIII. 7 *n*, 21, 42, 42 *n*.
- brigadier [25 février 1677]. VIII. 54.
- [maréchal de camp [24 août 1688], mort à Maubeuge en décembre 1689].
- Pfyffer (Gaspard), du Petit Conseil de Lucerne [1639], bailli de l'Entlebuch [1645], de Lugano [1650], puis de Rothenbourg [1653]. VII. 8 *n*.
- Pfyffer (Henri), du Petit Conseil de Lucerne; lieutenant-colonel, l'un des membres de la mission suisse dépêchée en Franche-Comté [mars 1674]. VII. 558 *n*.
- Pfyffer (Louis) (1524—1594), S^r d'Altishofen, chevalier, dit *le roi des Suisses*, colonel au service de France; avoyer de Lucerne. VII. 234; VIII. 99. v. *l. II*, p. 684.
- Philippe II (21 mars 1527—13 septembre 1598), roi d'Espagne [16 janvier 1556]. VIII. 98.
- Philippe III (14 avril 1578—31 mars 1621), roi d'Espagne [13 septembre 1598]. VII. 345, 475; VIII. 22.
- Philippe IV (8 avril 1605—17 septembre 1665), roi d'Espagne [31 mars 1621]. VII. 18, 18 *n*—21 *n*, 30, 55, 55 *n*, 76 *n*, 77, 77 *n*, 80—88, 91, 93, 95, 150, 151—153, 159, 161, 163, 331, 369.
- Philippe (Claude-Ambroise) (1614—1697), docteur en droit, avocat à Besançon, juge au tribunal de la Régalie [1642], conseiller au Parlement [1660], conseiller du roi Catholique et son plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne « pour le royal service et le bien de la province » (Franche-Comté) [juillet 1667—1671]; président à mortier à Besançon; chargé d'une mission en Suisse [19 février—15 mars 1674]. VII. 531, 535 *n*—541, 545, 547 *n*, 558.
- Pianezza (Charles-Emmanuel-Philibert-Hyacinthe de Simiane, marquis de), S^r d'Albigny, conseiller au Conseil d'Etat, lieutenant général en Piémont, grand chambellan de Savoie; secrétaire d'Etat du duc, chevalier de l'Annonciade [1667—1673]. VII. 126 *n*, 145 *n*, 210 *n*, 214 *n*, 224 *n*, 238 *n*, 239 *n*, 247 *n*, 248 *n*, 249 *n*, 250 *n*, 253 *n*, 254 *n*, 264 *n*, 446 *n*.
- Pietet (André) (19 juillet 1609—3 décembre 1669), de Genève, du Conseil des CC [1631], auditeur [1633], conseiller [1638], syndic à sept reprises de 1644 à 1688, lieutenant [1649, 1657, 1661, 1665], chargé de missions à Zurich et à Berne [1641, 1648, 1653], à Dijon [1647], à Turin [1647], à Thonon [1650], auprès de Louis XIV à Lyon [1658], à Paris [1660];
- l'un des députés genevois à Turin [1667—1668]. VII. 146 *n*, 148 *n*, 246 *n*.
- Piémont (prince de). v. *Savoie*.

- Pinchesne (François Martin, S^r de), conseiller, secrétaire du roi; secrétaire de Gomont à Gênes [1672], secrétaire d'ambassade à Venise; chargé d'affaires de France dans cette ville, du 22 août 1678 au 3 juin 1689. VIII. 110 *n*, 122 *n*, 151 *n*.
- Planta (Pietro) (ligne de Zuoz) (1617—1703), ancien capitaine au service de France, colonel d'un régiment grison au service de l'Espagne [1657 sqq.]. VII. 20, 79, 93, 96.
[*Landshauptmann* de la Valteline [1687]].
- Planta (Constantin), fils du précédent, colonel d'un régiment grison au service de Gênes [1671, 1672]. VII. 426.
[décédé en 1681].
- Planta-Wildenberg (Jean-Henri), S^r de Rüzuns [jusqu'en 1676], vicaire [1681], puis *Landshauptmann* de la Valteline [1693]. VIII. 81, 139 *n*.
- Planta-Wildenberg (Meinrad), S^r de Wildenstein [1684], lieutenant-colonel au service de France. VIII. 137 *n*.
[tué en 1693 à Neerwinden].
- Planta (famille). VII. 99, 327; VIII. 650 *n*, 653, 653 *n*, 656 *n*.
- Plénipotentiaires français à Nimègue. v. *Estrades, Colbert, Avaux*.
- Poetting (François-Eusèbe, comte de) (1627—1678), vice-chancelier de Bohême, grand maréchal de la cour impériale [décembre 1671], gouverneur du comté de Tyrol, chevalier de la Toison d'Or [27 août 1668], du Conseil d'Etat;
ambassadeur ordinaire en Espagne [3 janvier 1663—avril 1674]. VII. 81 *n*.
[décédé à Vienne en décembre 1678].
- Pologne (roi de). v. *Wisniowiecki*.
- Pommereu (Robert-Auguste de) (1630—1702), conseiller au Grand Conseil [18 janvier 1651], maître des requêtes [26 juillet 1656], président au Grand Conseil [mars 1662], maître des requêtes honoraire [1673]; intendant du Bourbonnais [1661] et de plus en Auvergne [1663], à Bourges [1664] et à Moulins; intendant des troupes en Bretagne; prévôt des marchands de Paris [1676—1684], conseiller d'Etat semestre [30 avril 1673], puis ordinaire [15 décembre 1680];
l'un des commissaires pour l'examen du différend entre les duchesses de Longueville et de Nemours [1674]. VII. 519 *n*.
[commissaire aux Etats de Bretagne [1675], intendant de cette province [1689—1691], conseiller au Conseil royal des finances [25 février 1697].
décédé le 7 octobre 1702.
- Pomponne (Simon-Arnauld, marquis de) (11 novembre 1618—26 septembre 1699), intendant à Casale [1642—1647], en mission en Dauphiné et à Casale [juin 1649], intendant de l'armée d'Italie [mai 1648], puis de celle de Catalogne [6 janvier 1651], conseiller d'Etat [confirmé le 20 avril 1651], ambassadeur ordinaire en Suède [16 février 1666—4 août 1668], puis

en Hollande [24 février 1669—30 juin 1671] et derechef en Suède [9 août au 4 décembre 1671]. VIII. 132.

secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères [14 janvier 1672—18 novembre 1679]. VII. 17 *n*, 296 *n*, 313 *n*, 317 *n*, 327 *n*, 330 *n*, 331 *n*, 340 *n*—345 *n*, 357 *n*, 382—384, 392 *n*, 403 *n*—408 *n*, 411 *n*—433 *n*, 436 *n*—442 *n*, 444 à 458 *n*, 462 *n*—472, 475 *n*—489 *n*, 490 *n*—507 *n*, 511 *n*—534 *n*, 538 *n*—552 *n*, 559 *n*, 560 *n*—590 *n*, 593 *n*, 595 *n*, 597 *n*—643 *n*, 646 *n*, 648 *n*—652 *n*, 655 *n* à 664 *n*, 680; VIII. 6 *n*—15 *n*, 18 *n*—83 *n*, 87 *n*—127 *n*, 134 *n*, 141 *n*, 144 *n*, 148 *n*—151 *n*, 161 *n*—163 *n*, 166 *n*—185 *n*, 188 *n*—199 *n*, 204, 208, 216 *n*, 279 *n*.

[ministre d'Etat et surintendant des postes [juillet 1691]].

Pomponne (Catherine Ladvoat, marquise de), épouse du précédent [8 mai 1660]. VIII. 195.

Ponce de Leon (Luis de Guzman), 3^e comte de Villaverde, Sr de la Villa de Burujon, commandeur de Ceclavin (Alcantara), gentilhomme de la chambre du roi Catholique, vice-roi de Navarre, ambassadeur ordinaire à Rome [14 décembre 1659—19 avril 1662], capitaine de la garde espagnole [1659—1662];

gouverneur de Milan [10 mai 1662—29 mars 1668]. VII. 8 *n*, 19—21 *n*, 25 *n*, 29 *n*—37 *n*, 46 *n*, 52 *n*, 62 *n*, 64 *n*, 74 *n*, 76 *n*—95 *n*, 100—104 *n*, 111 *n*, 118 *n*—121 *n*, 135 *n*, 137 *n*, 139 *n*, 147 *n*, 148 *n*, 165 *n*, 169, 185 *n*, 188 *n*, 202 *n*, 203 *n*, 208 *n*, 211 *n*—215 *n*, 324 *n*, 671, 675.

[décédé à Milan, le 29 mars 1668].

Porro (Angelo, comte), résident du duc de Savoie à Milan [1669—1688]. VIII. 19.

Porte ottomane (La). VII. 15, 76.

Portia (Silvio, comte), colonel au service de l'Espagne [1677], chargé de levées en Suisse. VIII. 43 *n*.

Portocarrero y Mendoza (Luis-Manuel-Fernandez Boccanegra) (1635 à 1709), doyen de l'église de Tolède, cardinal [5 août 1669], archevêque de Tolède, primate d'Espagne [28 janvier 1678—14 septembre 1709];

membre du Conseil d'Etat à Madrid [20 avril 1677]. VIII. 128 *n*, 138 *n*, 150 *n*, 241 *n*, 242 *n*.

[vice-roi de Sicile [13 mai 1677—janvier 1678], ambassadeur à Rome [mai 1678—février 1679], lieutenant général de la mer; évêque de Palestrina [28 janvier 1698—14 septembre 1709], chevalier de l'ordre du roi Très-Christien; deux fois régent d'Espagne, décédé le 14 septembre 1709].

Precipiano (Humbert-Guillaume de) (1626—1711), licencié en droit, docteur en théologie, chanoine et grand archidiacre du chapitre de Besançon; doyen du chapitre [23 août 1661], abbé de Bellevaux [5 août 1661 à 1682]. VII. 179, 536, 536 *n*.

- [conseiller ecclésiastique à la cour de Dôle, député à Ratisbonne pour le cercle de Bourgogne [1667—1672], membre du Conseil suprême des Pays-Bas et de Franche-Comté à Madrid [1672], évêque de Bruges [21 mars 1683—3 août 1690], archevêque de Malines, primat de Belgique du 3 août 1690 au 9 juin 1711, date de sa mort].
- Président de Savoie. v. *La Pérouse*.
- Preston (Richard Graham, vicomte) (24 septembre 1648—22 décembre 1695), membre du Parlement pour Cockermouth [1675—1681], pair d'Ecosse [1681];
envoyé extraordinaire en France [17 juin 1682—1685]. VIII. 288.
[membre du Parlement pour Cumberland [1685]; du Conseil privé, lord-licutenant de Cumberland et Westmoreland, lord-président du Conseil [1688]].
- Prévôt de Coire. v. *Mohr*.
- Prévôt de Fribourg. v. *Fuchs*.
- Prince (M^r le). v. *Condé*.
- Procureur général au Parlement de Bourgogne [1682, 1683]. v. *Parisot*.
- Procureur général à Neuchâtel [1665]. v. *Brun*.
- Provana (Orazio, comte), résident piémontais à Rome [1673—1678; 1680 à mars 1686]. VIII. 175 n.
- [envoyé du duc de Savoie à Nimègue [1677—1678], président au Sénat à Turin, puis premier président du Sénat de Savoie [janvier 1687]].
- Provinces-Unies (les Etats-Généraux des). v. *Etats-Généraux*.
- Puysieux (Roger Brulart, marquis de) (mars 1640—28 mars 1719), marquis de Sillery, capitaine dans le régiment de Turenne [1655], lieutenant-colonel [3 mai 1665], grand bailli et gouverneur d'Epernay [18 août 1668], brigadier [20 août 1672], commandant à Verdun [24 février 1675], maréchal de camp [25 février 1676];
gouverneur d'Huningue, dès le 7 août 1679. VIII. 62 n, 124, 124 n, 131 n, 145, 155, 155 n, 156, 160 n, 260, 262 n.
[commandant en Alsace par délégation du maréchal d'Huxelles [20 juin 1695], lieutenant général [5 janvier 1696], ambassadeur ordinaire en Suisse [20 avril 1698—22 juin 1708], chevalier des ordres [1704], conseiller d'Etat d'épée [février 1707]].
- Python (famille) à Fribourg. VIII. 105.
- Q**uatre Ministraux à Neuchâtel (Les). VII. 219 n, 510 n, 512 n, 514 n à 518 n, 651 n; VIII. 29 n.
- Quiñones (Jérôme-Bonaventure de), chevalier de Saint-Jacques, envoyé extraordinaire à Paris [25 novembre—décembre 1668 et juin—juillet 1669]:

gouverneur de la Franche-Comté [1^{er} juillet 1671—mars 1673]. VII. 427 n, 452—455 n, 463 n, 466 n, 472—475 n, 479 n, 535 n, 654.

[quartier-maître général à Bruxelles [février 1675], gouverneur de Malaga [1677—1678], chargé de la conduite d'une expédition contre Oran [juin 1677], membre du Conseil suprême de guerre à Madrid [1678]; décédé en août 1679].

Ræzuns (le baron de). v. *Planta*.

Rahn (Jean-Jacques) (1601—15 août 1661), Sr de Sünikon et de Sausenberg; du Grand Conseil de Zurich [1634], capitaine au régiment de Schmid en Valteline [1625—1627; 1635—1637], capitaine aux gardes suisses [1639—1651], chargé du « paquet du roy » à Zurich [1627, 1632, 1645], colonel du régiment de son nom [1642—1648], chargé de missions officielles en Rhétie [de 1646 à 1651], colonel en Catalogne [1645, 1646]; séquestre d'un lot de bijoux de la couronne [1649]. VII. 42 n.

Rahn (Jean), fils du précédent, capitaine au service de France [1671]. VII. 397 n.

[décédé à Paris en 1685].

Rahn (Jean-Henri) (1593—21 novembre 1669), du Grand Conseil de Zurich [1612], substitut du Conseil [1614], *Amtmann* à Töss [1617], *Zunftmeister* et bailli de Meilen; *Obmann* des bailliages communs [1629]; bourgmestre de Zurich [13 novembre 1655]. VIII. 155 n—158 n.

Ranuzzi (Angelo-Maria) (19 mai 1626—27 septembre 1689), référendaire des deux signatures, gouverneur de Rieti, Rimini, Camero et Ancône, vice-légat à Urbino, commissaire général des armées pontificales, inquisiteur de Malte [1666], archevêque de Damiette [30 avril 1668—18 mai 1678]; nonce à Turin [6 septembre 1668—22 juin 1671]. VII. 253.

[nonce en Pologne [août 1671—août 1673], évêque de Fano [18 mai 1678 au 17 mai 1688], nonce extraordinaire en France [31 juillet 1683], cardinal [2 septembre 1686], archevêque de Bologne [17 mai 1688—27 septembre 1689]].

Rascher (Giovanni-Simone), bourgmestre de la ville de Coire [1670—1681]. VII. 661 n; VIII. 84 n, 141 n, 144 n.

Rassler (François-Christophe), baron de Gammerschwang, député de l'empereur à la diète de Ratisbonne, puis résident pour ce prince à Munich [1676];

envoyé extraordinaire en Suisse [1683—1684]. VIII. 141 n, 249, 257 n, 275, 278 n—282, 285—293 n.

[conseiller de la régence des pays antérieurs d'Autriche [1684]; chancelier de la Haute-Autriche [juin 1686]].

- Reding-Biberegg (Henri-Fridolin de), de Schwytz, ancien capitaine au service de France, banneret et *Landstatthalter* [1684 sqq.]. VII. 265 n, 270 n, 287 n, 292 n.
- Reding-Biberegg (Jost-Rodolphe de), fils du précédent; capitaine au service de France (*le capitaine Reding, le jeune*) [1676, 1679, 1681]. VIII. 21 n, 124 n, 150 n.
- Reding-Biberegg (Jean-François de), capitaine au service de France, bailli de Hœfe, *Seckelmeister* [1654], bailli de Bade [1655], *Landstatthalter*; *Landammann* [1666—1668]. VII. 46 n, 204 n, 267 n, 286 n, 370 n, 399, 593 n, 634 n.
- [chevalier pontifical et de l'ordre des SS. Maurice et Lazare].
- Reding-Biberegg (Jean-Everard de), conseiller du prince-abbé de Saint-Gall; haut bailli impérial de Rosenberg; l'un des délégués autrichiens à la diète de Bade de juillet 1682. VIII. 257 n.
- Reding-Biberegg (Wolfgang-Rodolphe, baron [27 septembre 1688] de), capitaine au service de l'Espagne [1660], secrétaire [*Landschreiber*] de la Thurgovie [dès 1652], S^r de Mammern et de Klingenzell. VII. 334 n.
- Régence d'Innsbruck (la). VII. 338.
- Reiff [*Reyff*] (Joseph), du Conseil de Fribourg [1663], bourgmestre [1666]. VII. 191.
- l'un des envoyés suisses en Franche-Comté [mars 1674]. VII. 558 n.
- Reiff (famille), de Fribourg. VIII. 105.
- Reine de France. v. *Autriche* (Marie-Thérèse d').
- Reine d'Espagne. v. *Autriche* (Marie-Anne d').
- Renaudot (Eusèbe), de Loudun, médecin, journaliste, fils de Théophraste; directeur de la *Gazette de France* [1668]. VII. 277, 278 n.
- [décédé à Paris, le 19 novembre 1679].
- Renaudot (Théophile, *alias* Philibert), de Poligny, officier dans l'armée impériale [1674]. VII. 604, 604 n.
- Renel (Louis de Clermont d'Amboise, marquis de) (1630—1677), mestre de camp d'un régiment de cavalerie [1^{er} août 1656], brigadier [15 juin 1667], maréchal de camp [8 novembre 1672], mestre de camp général de la cavalerie [15 novembre 1674]. VII. 597.
- [lieutenant général [25 février 1676], tué devant Cambrai le 10 avril 1677].
- Résident espagnol à Gênes [1672—1675]. v. *Mendoza*.
- Résident des cantons catholiques à Madrid [1665—1679]. v. *Cassani*.
- Résident des cantons catholiques à Milan [1666 sqq.]. v. *Crivelli*.
- Résident des Lignes Grises à Madrid [1674]. v. *Baldiron*.
- Résident de Genève à Paris [1668—1684]. v. *Bordier*.
- Résident batave en Suisse [1672—1676]. v. *Malapert*.
- Résident de Venise à Zurich [1636—1644]. v. *Vico*.
- Résident de Venise à Milan [1664]. v. *Cormiani*.

Résident de Venise à Milan [1676]. v. *Bon*.

Résident français à Strasbourg [1675—1676]. v. *Frémont d'Ablancourt*.

Résident de l'Electeur-Palatin auprès des cantons protestants [1676 à 1680]. v. *Kirchner*.

Retz (Jean-François-Paul de Gondi de) (septembre 1613—24 août 1679), abbé de Buzay, de Quimperlé, etc., chanoine de Notre-Dame de Paris, coadjuteur de l'archevêque de Paris [1643—1662] et archevêque de Corinthe; cardinal [septembre 1651], abbé de Saint-Denis [1662]; chargé de missions à Rome [juin 1665—octobre 1666; août—septembre 1676]. VIII. 35, 35 n.

Revilliod (Léonard), de Genève, partie dans un procès pendant devant le Conseil d'Etat du roi [1680]. VIII. 113 n.

Reymann (Placide), d'Einsiedeln (1594—1670), S^r de Ittendorf, *custos* à Münsterlingen, ordonné prêtre le 3 avril 1611; abbé d'Einsiedeln le 9 mars 1629. VII. 75.

Reynold (Jean-Antoine de), S^r du Gayet (Picardie), de Fribourg; lieutenant [1624], puis capitaine d'une compagnie franche [1628]; lieutenant [1630], puis capitaine aux gardes suisses du roi [1653—1657], capitaine au régiment de Praroman [1642], membre du Grand Conseil de Fribourg, colonel du régiment de Praroman [1648—1653], naturalisé français en 1663. VII. 6, 49 n, 173 n, 191, 191 n, 365, 397, 425 n, 476 n, 485 n, 594 n, 597 n, 635 n, 664 n, 670; VIII. 10, 42 n, 107 n, 148 n, 270 n.

Reynold (François de) (1642—1722), fils du précédent; lieutenant de la compagnie Reynold aux gardes [1653], capitaine aux gardes [1657]; [1668]. VII. 222, 222 n.

[lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses [8 janvier 1689], brigadier [10 mars 1690], colonel d'un régiment suisse [30 septembre 1690], maréchal de camp [3 janvier 1696], colonel du régiment des gardes suisses [25 juin 1702], lieutenant général [23 décembre 1702], membre du Conseil de guerre du roi [18 septembre 1715], grand-croix de l'ordre de Saint-Louis [10 mai 1718]; décédé le 4 décembre 1722].

Reynold (famille de). VIII. 105.

Richelieu (Armand-Jean du Plessis, cardinal-duc de) (9 septembre 1585 au 4 décembre 1642). VII. 113, 270, 272, 303 n, 608; VIII. 5.

Ridolfi (Giuseppe), chancelier du tribunal de la Santé à Milan [1676]. VIII. 50 n.

Riedmatten (Adrien IV de) (25 septembre 1613—13 août 1672), évêque de Sion, le 1^{er} octobre 1646. VII. 4.

Riedmatten (Adrien V de) (21 mars 1641—20 mai 1701), chanoine [1656], grand sacristain [1669], puis évêque de Sion, le 25 août 1672. VII. 423 n.

- Riffé [*Riffel*] (François), secrétaire du résident de France en Suisse [1665 à 1671]. VII. 67.
- [S^r de Danneveux, commis de Le Tellier, puis de Louvois [1679, 1684], plus tard commissaire des guerres à Besançon [1690]].
- Ringk de Baldenstein (Guillaume), grand doyen, archidiacre du grand chapitre de Bâle [1671]. VII. 404.
- [évêque de Curloc (i. p.) [26 août 1691]].
- Rivière (Bernard), correspondant à Lyon du résident de France à Genève [1679]. VIII. 201 n.
- Roggenbach (Jean-Conrad I^{er} de) (1618—1693), chanoine, prévôt, puis prince-évêque de Bâle [22 décembre 1656—13 juillet 1693]. VII. 10 n, 13 n, 29, 44 n, 106 n, 118 n, 190 n, 203, 330 n, 347 n, 381—398, 401 à 409 n, 414, 420 n, 423, 423 n, 460, 476, 488, 497 n, 500 n—503 n, 508, 517 n, 520, 528, 532 n, 533, 538, 538 n, 548—551 n, 556, 566 n, 582, 582 n, 603, 603 n, 604 n, 606, 612, 617, 617 n, 618, 618 n, 619, 619 n, 620—625 n, 635—637, 660 n, 665 n; VIII. 4, 7 n, 13 n, 26, 33 n, 36—43 n, 57 n—65 n, 89 n, 96 n, 100—101 n, 109, 114, 115 n, 123, 126, 127 n, 131, 131 n, 147, 157, 222, 227, 239, 247, 248, 274, 291.
- Roggenbach (Jean-Sébastien de), bailli de Birseck pour l'évêque de Bâle, conseiller intime de ce prince [1676, 1678]. VIII. 37 n, 89 n, 96 n.
- Roggenbach (Jean-Hartmann de), *Landcomthur* des bailliages d'Alsace et de Bourgogne et d'Aschhausen [1678], chevalier de l'Ordre Teutonique; l'un des envoyés extraordinaires de l'empereur en Suisse [février—mai 1678]. VIII. 69, 69 n, 71, 71 n, 75, 77.
- [décédé en 1685].
- Rohan (Henri, duc de) (25 août 1579—13 avril 1632), lieutenant général de l'armée française en Rhétie et en Valteline [avril 1635—mai 1637]. VII. 80, 92, 104, 322, 644, 658.
- Roset (Marc), de Genève, du Conseil des CC [1642], auditeur [1647], syndic, à six reprises, de 1654 à 1674; en mission auprès du duc de Savoie à Chambéry en 1658; dépêché au duc d'Enghien à Dijon [1671]; en mission à Paris, de novembre 1676 au 31 mars 1677, date de son décès. VII. 113 n, 127 n, 133 n, 311 n, 436 n; VIII. 176—180, 187, 190, 190 n, 191.
- Roset (famille), de Genève. VIII. 192.
- Rospigliosi (Giulio) (28 janvier 1600—9 décembre 1669), de Pistoja, docteur en droit et en philosophie à Pise, secrétaire du cardinal Francesco Barberini; chanoine de la basilique des SS. Jean et Paul, collatéral de la congrégation d'Avignon, secrétaire des brefs aux princes, évêque de Tarse [1644], nonce ordinaire à Madrid [14 juillet 1644—1653], gouverneur de Rome [1655]; secrétaire d'Etat du Saint-Siège [avril 1655—juin 1667]. VII. 25 n, 33 n, 75 n—78 n, 89 n, 94 n, 97 n.
- [pape, le 20 juin 1667. v. *Clément IX*].

- Rospigliosi (Giacomo) (29 décembre 1628—2 février 1684), neveu du précédent, cardinal le 12 décembre 1667, préfet de la signature de grâce; vice-légat d'Avignon [1668], puis de Ferrare; camerlingue [janvier 1680], archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure [1680]. VII. 104 n, 142 n, 147 n—149 n, 196 n, 197 n, 205 n—226 n, 233 n, 234 n, 241 n—249 n, 252 n—256 n, 259 n à 262 n, 265 n—287 n, 290 n, 297 n, 300 n—302 n, 309 n—312 n, 319 n, 324 n, 331 n, 353 n, 676, 680.
- Rossi (Remigio), secrétaire d'Etat à Milan [*segretario effettivo della cancelleria secreta*] (5 décembre 1651—avril 1692). VII. 13 n, 18 n, 22 n—36 n, 40 n, 48 n, 49 n, 64 n, 73 n, 75 n—87 n, 91 n—96 n, 102 n, 103 n, 107 n, 109 n, 134 n, 136 n, 148 n, 237 n, 242 n, 267 n, 289 n, 297 n, 302 n, 312 n, 328 n, 423 n, 426 n, 440 n, 449 n, 450 n, 458 n, 492 n, 514 n, 539 n, 591 n, 615 n, 618 n, 633 n, 635 n, 660 n, 661 n; VIII. 73 n, 82 n, 85 n, 134 n, 139 n, 144 n, 265 n.
[décédé en avril 1692].
- Rost zu Aufhofen (Denis de), conseiller de l'empereur pour la Haute-Autriche, bailli de Nellenbourg;
l'un des envoyés autrichiens à la diète de Bade de janvier 1676. VII. 661, 661 n.
envoyé en Suisse du duc de Lorraine, général impérial [février—mars 1677]. VIII. 44, 44 n—46 n.
[chambellan de l'empereur, *Landshauptmann in Hohenberg*, délégué auprès des cantons par l'ambassadeur en titre, comte de Lodron [1691]].
- Roux [*Leroux*] (Claude), Sr de Marceilly (Orléanais) (1625?—22 juin 1670), conspirateur huguenot, enlevé sur terre suisse, le 12 mai 1669, et rompu vif devant la place du Grand Châtelet. VII. 256, 262, 262 n, 263 n.
- Roye (Frédéric-Charles de La Rochefoucauld, comte de), comte de Roney (1633—1690), colonel d'un régiment de cavalerie étrangère [3 février 1657], mestre de camp [16 février 1659]; brigadier [4 mai 1667], maréchal de camp [13 février 1674],
lieutenant général des armées du roi [25 février 1676]. VII. 582 n, 583 n.
[grand maréchal des armées du roi de Danemark; pair d'Irlande, décédé à Bath, le 9 juin 1690].
- Ruvigny (Henri II de Massué, marquis de) (1605—juillet 1689), marquis de Renneval en Picardie, maréchal de camp et mestre de camp du régiment Colonel général de la cavalerie étrangère [1647], lieutenant général [10 juillet 1652], député général des Eglises protestantes de France [août 1653], chargé de missions en Angleterre [1667, 1673]; naturalisé anglais [1680], membre des Conseils du roi d'Angleterre. VII. 582, 582 n, 583 n; VIII. 33 n, 37 n.

- Saavedra-Fajardo** (Diego de) (6 mai 1584—24 août 1648), envoyé extraordinaire en Suisse au nom du gouverneur des Pays-Bas [janvier à novembre 1639; juin—septembre 1641; juillet 1642], puis troisième plénipotentiaire espagnol à Münster [1644]. VII. 354. v. t. V, p. 640.
- Sagredo** (Niccolò) (1605—1676), ambassadeur ordinaire de Venise à Rome [décembre 1651—janvier 1656], puis extraordinaire [mars 1660—mai 1661], procureur de Saint-Marc, élu doge le 6 février 1675. VIII. 111 n. [décédé le 16 août 1676].
- Sagredo** (Alvise) (17 novembre 1616—13 septembre 1688), ambassadeur ordinaire à Turin [18 août—28 novembre 1662]; ambassadeur ordinaire à Paris [11 mars 1663—24 novembre 1665]. VII. 10 n, 32 n, 76 n, 108 n, 109 n. [créé chevalier par Louis XIV [novembre 1665], *savio all'Eresia* [5 août 1668], podestat de Padoue [1673], *savio del Consiglio* [septembre 1676]; nommé bayle à Constantinople [18 avril 1678; n'accepte pas], patriarche de Venise [11 août 1678—13 septembre 1688]].
- Saint-André** (Nicolas Prunier de), S^r de Saint-André et de Virieu, premier président du Parlement de Grenoble, chargé d'une mission à Turin [novembre 1668]; ambassadeur ordinaire de France à Venise [6 décembre 1668 [entrée publique: le 7 février 1669]—29 novembre 1671]. VII. 266 n; VIII. 8 n. [décédé le 22 octobre 1692].
- Saint-Aubin** (Simon de Grieu, S^r de), chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison du roi [dès septembre 1672]; chargé d'une mission extraordinaire auprès du canton et de l'évêque de Bâle [août—septembre 1673]. VII. 381, 487, 496, 497 n, 501, 682.
- Saint-Cyr** (Jacques de Moreuil, S^r de), chevalier, S^r de Cormolain et de Villiers, capitaine réformé de cheveau-légers; l'un des familiers de la duchesse de Nemours à la Neuveville [1673]. VII. 508, 517, 517 n. [décédé vers 1675].
- Saint-Marc** (le gouvernement de). v. *Sénat de Venise*.
- Saint-Maurice** (Thomas-François-Chabod [*Chabò*], marquis de) (1624—1682), comte de Beaumont-en-Trièves, S^r de Treverney et de La Mulatière en Bresse [6 mars 1661], baron de Lupigny, etc., gentilhomme de la chambre, premier écuyer et lieutenant des archers de la garde du duc de Savoie, capitaine de l'escadron de Savoie, chargé de mission à Paris [janvier à février 1662]; envoyé extraordinaire [avril 1667], puis ambassadeur de Savoie en France [5 janvier 1668—16 septembre 1673]. VII. 107 n, 114 n, 123 n, 127, 127 n, 133, 133 n, 143 n, 149 n, 186 n, 189 n, 197 n, 198 n, 209 n, 210 n, 218 n, 223 n, 226 n, 231 n, 234 n, 238 n, 245 n—253 n, 271 n, 278 n, 286 n, 302,

309 n—314 n, 319, 319 n, 324 n, 359 n, 389, 389 n, 394 n, 406 n à 408 n, 425 n, 430 n, 436 n—439 n, 442 n, 446—449 n, 491 n, 492 n, 500 n, 510 n, 511 n, 513 n, 638 n, 639 n; VIII. 132 n, 174 n, 178 n—181, 185 n, 189 n, 221 n.

[chevalier de l'Annonciade [1673], lieutenant général de l'infanterie [1674], grand-maître de l'artillerie, gouverneur de Chambéry, commandant général en Savoie [juin 1680], ministre d'Etat; décédé le 6 août 1682].

Saint-Mauris (Ermenfroy de), dit le baron de *Saint-Mauris*, commandant du fort de Joux [1668]. VII. 187.

[mestre de camp d'un *terzo* d'infanterie comtoise à la solde du roi Catholique, en 1669].

Saint-Micaud (Philippe-Emmanuel de Royer, comte, puis marquis de) [anobli en avril 1667], colonel du régiment de Condé [20 janvier 1660], brigadier d'infanterie [27 mars 1668], l'un des visiteurs de l'infanterie [3 novembre 1671], gouverneur du château de Dijon; tué au cours d'une échauffourée au Landeron, le 8 mai 1673. VII. 508, 512—516 n; VIII. 160.

Saint-Olon (François Pidou de) (1641—1720), gentilhomme ordinaire de la maison du roi [1672—1715], conseiller de *Monsieur*; commandeur et greffier des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel;

envoyé extraordinaire à Gênes [26 mai 1682—6 mai 1684]. VIII. 242 n, 277 n, 278 n.

[commissaire auprès des ambassadeurs de Siam [1684], envoyé extraordinaire auprès de l'empereur du Maroc [1689—1693], chargé d'une mission en Espagne en octobre—novembre 1709].

Saint-Pol. v. *Longueville*.

Saint-Romain (Melchior de Harod de Senevas, baron, puis marquis de) (1614—1694), abbé commendataire de Saint-Léonard de Corbigny et de Saint-Pierre de Préaux, de Blanchelade [Blanche-Lande] près Coutances et de La Bussière en Bourgogne, chevalier de Saint-Lazare de Jérusalem [7 février 1667], attaché aux missions de Saint-Chamond et d'Avaux auprès des cours du Nord, chargé de missions à Stralsund et en Suède [1636, 1637, 1641, 1646] et à Copenhague [1638], résident à Hambourg [1642—1643], à Münster et à Osnabrück [1644—1648], en mission auprès de l'Electeur de Cologne [septembre 1647], conseiller du roi en ses conseils, envoyé extraordinaire, puis [dès le 2 mars 1669] ambassadeur extraordinaire à Lisbonne [31 janvier 1666—octobre 1671];

ambassadeur ordinaire auprès des cantons suisses et des Ligues Grises [23 novembre 1672—25 février 1676]. VII. 17 n, 331 n, 340 n, 341, 341 n, 357 n, 375 n, 377, 381—387 n, 411 n, 416 n—436 n, 439 n—458 n, 462 à 632 n, 633—643, 646 n—665 n, 681—687; VIII. 6—12, 16, 16 n, 22, 23, 27 n—30 n, 41—45, 53, 57, 59, 70, 84 n, 114, 126, 147, 152, 161 n,

167 n—170 n, 188, 193, 193 n, 202, 234, 264, 271 n, 274, 282, 283, 295, 296.

[envoyé extraordinaire auprès des généraux suédois en Poméranie [1680], l'un des ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires aux conférences de Francfort [septembre 1681—décembre 1682], conseiller d'Etat et d'épée [24 mai 1683], ambassadeur extraordinaire à Lisbonne [20 avril 1684 au 2 septembre 1685], décédé à Paris le 14 juillet 1694].

Saint-Siège (le). VII. 11, 30, 75, 76, 124, 128, 204, 211, 251—253, 308, 309, 316, 318, 322, 325, 430, 642, 646, 648; VIII. 104, 106, 139, 251, 279.

Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de) (5 janvier 1675—2 mars 1755), auteur des *Mémoires sur le règne de Louis XIV*. VII. 419.

Saint-Thomas (Guillaume-François Carron, marquis de), comte de Buttiglieria, marquis de Sommariva del Perno, S^r de Saint-Thomas-de-Cœur, ambassadeur extraordinaire en France pour le duc de Savoie [1632—1635], conseiller et premier secrétaire d'Etat à Turin [20 octobre 1637]. VII. 79 n, 112 n, 116 n, 121 n, 128 n—132 n, 145 n, 146 n, 149 n, 189 n, 199 n, 215, 215 n, 216 n, 226 n, 228 n, 229 n, 232 n, 241 n, 244 n—253 n, 278 n, 284 n, 287 n, 295 n, 296 n, 301 n, 302 n, 311 n, 312 n, 315 n, 316 n, 331 n, 333 n, 367 n, 372, 389 n, 390 n, 399 n, 405 n, 411 n—414 n, 421 n, 426 n—429 n, 435 n à 440 n, 443 n, 446 n, 448 n, 465 n, 469 n, 476 n, 480 n, 481 n, 486 n à 493 n, 497 n, 500 n, 549 n, 553 n, 584 n, 587 n, 596 n, 598 n, 605 n, 610 n, 638 n, 639 n, 642 n, 654 n, 685; VIII. 7 n, 13 n, 19 n, 31 n—37 n, 40 n, 49 n, 50 n, 61 n, 104 n, 168 n, 169, 171, 172 n, 174 n, 175 n, 179 n, 181 n, 188 n. [décédé le 30 novembre 1677].

Saint-Thomas (Charles-Joseph-Victor Carron, marquis de) (connu sous le nom de comte de Buttiglieria jusqu'en 1677) (1639—1699), fils du précédent; marquis d'Aigueblanche et de Briançon en Tarentaise, secrétaire d'Etat du duc de Savoie, en survivance [19 mars 1663], puis en titre [décembre 1677]. VII. 242 n, 256 n, 260 n, 261 n, 315 n, 316 n; VIII. 103 n, 105 n à 108 n, 154 n, 185 n, 234 n, 250 n—258 n, 278 n, 285 n, 294 n.

[ministre d'Etat [29 décembre 1696], chevalier de l'Annonciade, 1^{er} secrétaire d'Etat en 1699, décédé le 17 décembre 1699].

Sales (François de) (1567—1622), coadjuteur (évêque de Nicopolis), puis évêque de Genève [8 décembre 1602—28 décembre 1622], canonisé le 19 avril 1665. VIII. 197, 220.

Salis-Grüsch (ancienne ligne) (Carlo de) (1605—1671), frère du maréchal de camp Ulysse; au service du Wurtemberg [1622—1624], capitaine au régiment d'Ulysse de Salis [1625], puis à celui d'Erlach [1630], lieutenant [1632], puis capitaine au régiment des gardes suisses du roi de France, *Landammann* des X Droitures, bailli de Mayenfeld [1662] [1665]. VII. 94.

Salis-Marschlins (Hercule de) (1617—1686), fils du maréchal de camp; baron de Paradies et de Saint-Léger, seigneur haut justicier d'Elgg [1670], capitaine dans la 2^e armée de la Valteline [1636], puis au régiment des gardes du roi de France [26 décembre 1641—1660], colonel au service de l'Electeur-Palatin, gouverneur de Frankenthal [1660], *Landshauptmann* de la Valteline [1661], *Landammann* des Quatre-Villages, puis de Mayenfeld [1669]; chargé d'une mission à Innsbruck [octobre 1679], *Landesobrist* [1681], décédé le 17 mars 1686;

[1665, 1670, 1672]. VII. 95, 326, 412, 417, 417*n*, 652; VIII. 136, 417.

Salis-Grüsch (Hercule de) (1617—1690), capitaine dans la garde suisse du roi, baron du Saint-Empire [1674], neveu du maréchal de camp Ulysse; chef du mouvement anti-autrichien en Rhétie, *Landammann* de Schiers, de Seewis, puis des X Droitures [1662, 1664];

[1670]. VII. 328. v. t. VI, p. 978.

Salis-Zizers (Jean de), capitaine au service de l'Espagne, *Landshauptmann* de la Valteline [1679], prétendant à la seigneurie de Rüzuns [1677]. VIII. 82, 82*n*. [comte d'Empire [26 août 1694], décédé le 22 juin 1702].

Salis-Zizers (Jean-Rodolphe de), baron du Saint-Empire, capitaine au régiment des gardes suisses [1649—1671]. VII. 94, 96.

colonel du régiment de son nom [1672, 1673]. VII. 324, 403, 654*n*, 655, 655*n*; VIII. 83*n*.

chargé de la surveillance des intérêts français en Rhétie [1677]. VIII. 302. [brigadier, puis maréchal de camp [3 septembre 1688], décédé à Paris le 16 octobre 1690].

Salis-Marschlins (Ulysse de) (24 juillet 1594—3 février 1674), capitaine au service de Venise [13 février 1616], puis sous Mansfeld en Allemagne [1621 à 1622], lieutenant-colonel, puis [13 novembre 1625] colonel du régiment de son frère Rodolphe en Rhétie et en Valteline [1624—1627], capitaine au régiment des gardes suisses [10 novembre 1626], gouverneur de Chiavenna [10 septembre 1635], maréchal de camp [9 juillet 1641], *Landammann* des X Droitures [1646], retiré dans sa terre de Marschlins; chef du parti français aux Trois Lignes [1644—1674]. VII. 4, 6, 96, 326, 412, 417, 417*n*, 678, 679.

Salis (famille de). VII. 91, 94, 99, 103, 327; VIII. 139—141.

Salizanes (Ildefonso), 71^e général de l'ordre des Cordeliers [31 mai 1664 au 24 mai 1670]. VII. 37.

Sandwich (Edward Montagu, comte de) (27 juillet 1625—28 mai 1672), colonel d'un régiment d'infanterie en 1643; gouverneur de Henley [1645], commissaire de la trésorerie [3 août 1654], adjoint de l'amiral Blake dans le commandement des flottes britanniques [2 janvier 1656], du Conseil d'Etat [septembre 1659], chevalier de la Jarretière [mai 1660], vicomte Minchinbrooke et comte de Sandwich [juin 1660]; amiral, *master of the Trinity House* [juin 1661];

- ambassadeur extraordinaire à Madrid [28 mai 1666—septembre 1668]. VII. 165 *n*, 356 *n*.
 [président du Conseil de commerce [août 1671]].
- San German (Francesco Tuttavila, duc de), commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, capitaine-général de l'Estremadure, vice-roi de Navarre [1664 à 1670], vice-roi de Catalogne [1673—octobre 1675];
 régent au Conseil d'Italie à Madrid [1676—1677]. VIII. 15 *n*, 23 *n*, 84 *n*.
 [membre du Conseil d'Etat à Madrid [16 novembre 1678], décédé dans cette ville le 30 janvier 1679].
- San Luear (duc de). v. *Medina de las Torres*.
- San Tomaso. v. *Saint-Thomas*.
- Saudenis (Ours), curé du Landeron [1658—1691, date de sa mort]. VII. 513.
- Savoie (ducs de). v. *Charles-Emmanuel I^{er}*; *Charles-Emmanuel II*; *Victor-Amédée II*.
- Savoie (Christine de France (10 février 1606—27 décembre 1663), duchesse de), fille de Henri IV; princesse de Piémont [1619], duchesse de Savoie [1630—1637], duchesse-régente (*Madame Royale*; *Madama Reale*) [18 octobre 1637—20 juin 1648], duchesse-mère [1648—1663]. VII. 115.
- Savoie (Marie-Jeanne-Baptiste de) (11 mai 1644—15 mars 1724), fille du duc de Nemours; duchesse de Savoie le 11 avril 1665 (*Madama Reale*), duchesse-régente [juin 1675], duchesse-mère le 10 avril 1684. VII. 32 *n*, 126 *n*, 131 *n*, 136 *n*, 142 *n*—145 *n*, 159 *n*, 168 *n*—171 *n*, 174 *n*, 541 *n*, 587 *n*, 605 *n*, 629 *n*—632 *n*, 641 *n*, 642 *n*, 659 *n*—665 *n*; VIII. 7 *n*—9 *n*, 12 *n*, 19, 19 *n*, 28 *n*—34 *n*, 40 *n*—90 *n*, 94 *n*—96 *n*, 99 *n*—120 *n*, 123 *n*, 128 *n*—135 *n*, 138 *n*—152, 152 *n*—158 *n*, 161 *n*—189 *n*, 192 *n*, 201 *n*—203 *n*, 206 *n*, 207 *n*, 210 *n*, 212 *n*, 221—222 *n*, 227 *n*, 234 *n*, 237 *n*, 239 *n*, 241 *n*—259 *n*, 266 *n*, 269 *n*, 271 *n*, 273 *n*, 276 *n*—283 *n*, 286 *n*, 288 *n*, 293 *n*, 299 *n*, 307—310.
- Savoie (Maison de). VII. 116, 125, 133—135, 150, 159, 163, 196, 205, 210, 244, 248—252, 279, 284, 309, 312, 314, 388, 427, 439, 441, 443, 469 *n*, 541, 569, 642; VIII. 120, 133, 152, 164, 175, 182, 185, 186 *n*, 189, 210 *n*, 253.
- Savoyards (Les). VII. 638 *n*; VIII. 197.
- Saxe-Weimar (Bernard, duc (non régnant) de) (6 août 1604—8 juillet 1639), l'un des successeurs de Gustave-Adolphe à la tête des armées protestantes en Allemagne [1632—1635], général de l'armée allemande au service du roi de France [1635—1639]; conquérant de Brisach [19 décembre 1638]. VIII. 10, 59.
- Saxe (Jean-Georges II de) (31 mai 1613—22 août 1680), Electeur de Saxe [8 octobre 1656]. VIII. 91 *n*.
- Saxe-Eisenach (Jean-Georges, duc de) (11 juillet 1634—19 septembre 1686), général de l'armée impériale sur le Haut-Rhin [1677]. VIII. 56, 57, 57 *n* à 62, 80, 96.
- Scaglia (Dom. Agostino Filiberto), *dît* l'abbé de Verrue, abbé de Saint-Just de Suse et de Saint-Etienne d'Ivrée, chancelier de l'ordre de l'Annonciade;

ambassadeur ordinaire de Savoie à Paris [3 juillet 1678—17 octobre 1680]. VIII. 185 n, 192 n.

[ministre d'Etat, décédé à Turin en janvier 1697].

Schauenstein (Henri de), Sr de Hohen-Tamins et de Reichenan, lieutenant-colonel au régiment grison de Molina [1625], capitaine aux gardes suisses du roi de France [dès 1635]; bailli de Mayenfeld [1655]; chargé de missions secrètes à Coire [1665, 1666]. VII. 4, 6, 91, 97—103 n, 671—673.

[décédé en 1666].

Schenk de Castell (Marquard) (1605—1685), chanoine de Mayence, coadjuteur, puis évêque d'Eichstätt [21 octobre 1636—18 janvier 1685, date de sa mort], prince du Saint-Empire, principal commissaire impérial à Ratisbonne [1671 sqq.]. VII. 530, 530 n, 592, 618 n, 621 n, 624 n, 636 n.

Schgier. v. *Sgier*.

Schindler (Barthélemy), de Schwytz, secrétaire général des diètes de Bade [1663—1671]. VII. 166, 209, 233 n, 251 n, 260 n, 268 n, 280 n, 304, 304 n, 312 n.

[bailli de Bade [1671—1673]].

Schindler (Jean-Charles), de Schwytz, fils du précédent, secrétaire général des diètes de Bade [1671—1712]. VII. 523; VIII. 49. 157.

Schmid (Andreas), de Zurich (1619—1690), substitut du Conseil [1645], sous-secrétaire [1655], puis [1658] secrétaire de la ville, bailli de Kybourg [1663]; du Petit Conseil [1680], bailli de Regensdorf [1681]. VII. 35 n.

[décédé le 1^{er} mai 1690].

Schmid (Charles-François), d'Uri, *Seckelmeister* [1661], bailli des bailliages libres [1665], *Statthalter* [1665], *Laudammann* [1667, 1677], capitaine au régiment des gardes suisses [1668]. VII. 62 n, 66 n, 77, 77 n, 78 n, 204 n, 225 n, 239, 239 n, 282 n, 286 n, 287 n, 335, 370, 595; VIII. 19, 20, 150 n, 153 n, 170 n, 242 n, 247 n, 250 n, 269 n, 284 n.

en mission à Turin [1682]. VIII. 254.

[décédé fin de novembre 1693].

Schmid (Jean-Antoine) (1619—1707), d'Uri (beau-frère du colonel de Beroldingen); lieutenant de la compagnie Schmid au régiment des gardes du roi de France; enseigne [1648], lieutenant [1655], puis capitaine [24 mai 1671] de la garde suisse du duc de Savoie; chargé de la défense des intérêts de ce prince en Suisse et dans le Valais [1656—1684]. VII. 29 n, 32 n, 196 n, 209 n, 239, 248, 312, 335, 372 n, 390 n, 405 n, 411 n, 413 n, 414 n, 421 n, 440 n, 469 n, 476 n, 489 n, 491 n, 493 n, 500 n, 533 n, 538 n, 541 n, 542 n, 549 n, 583 n, 605 n, 615 n, 619 n, 620 n, 621 n, 640; VIII. 26 n, 32 n, 33 n, 52 n, 55 n, 59 n, 61 n, 65 n, 75 n, 79 n, 89 n, 117 n, 120 n.

Schmid de Bellikon (Jean-François), d'Uri, chevalier, *Statthalter* [1663 à 1665], *Laudammann* [1665, 1671]. VII. 77.

- Schmid (Jean-François), d'Uri, secrétaire d'Etat [1684]. VIII. 277 *n*, 283 *n*, 292 *n*.
 [Seckelmeister [1689], Landammann [1691]].
- Schmid d'Uri (famille). VII. 335.
- Schmid (Gaspard) de Hassel et Pürbach, conseiller intime et vice-chancelier de l'Electeur de Bavière [1676]. VIII. 24 *n*.
- Schnorf (Gaspard), de Bade (Argovie) (1626—1704), docteur en théologie, curé de Waldshut, doyen du chapitre de Colmar, conseiller intime de l'évêque de Bâle [*official*] [1657], chanoine de la cathédrale de cette ville [1660], évêque de Chrysopolis et suffragant de l'évêque de Bâle [1664], archidiacre [1689], puis doyen de ce chapitre [1691]. VII. 636 *n*.
- Schnorf (Gaspard-Louis) (1643—1721), Seigneur et haut justicier de Schneisingen, chancelier et conseiller intime de l'abbé de Saint-Gall [1669], chevalier de Saint-Jean de Latran [1671]. VII. 530 *n*.
 avoyer de Bade [1675—1721]. VIII. 283 *n*.
 [reçu bourgeois de Lucerne en 1675, décédé le 24 avril 1721].
- Schnorf (François-Bernard), de Bade, sous-bailli de cette ville [1669]. VIII. 43 *n*.
- Schoenau-Zell (Hans-Dietrich von und zu), *Waldvogt* du comté de Hauenstein, avoyer-gouverneur de Waldshut, agent et commissaire impérial en Suisse (missions intermittentes de 1656 à 1670). VII. 45 *n*, 67 *n*, 134 *n*, 136 *n*, 139, 194 *n*—209 *n*, 232, 235 *n*, 236—247, 252, 253, 265, 270, 273—278, 291 *n*, 296 *n*, 311, 311 *n*, 320, 320 *n*, 321, 348 *n*.
- Schoenauer (Jean), de Bâle, courrier dépêché à Paris par les membres de la diète de Bade de juillet 1669. VII. 292 *n*.
- Schoenauer (Théobald), du Conseil de Bâle, père du précédent [1669]. VII. 292 *n*.
- Schomberg (Frédéric-Armand, comte de) (1615—1690), aux armées en Suède, en Hollande, puis en France [1650], capitaine-lieutenant des gendarmes écossais et maréchal de camp [1652]; lieutenant général [1654], gouverneur de Saint-Ghislain, Berghes, Furnes, etc., grand de Portugal, comte de Mertola, naturalisé français le 11 janvier 1668;
 maréchal de France [30 juillet 1675]. VIII. 287.
 [duc de Tetford, chevalier de la Jarretière, décédé le 10 juillet 1690 à la Boyne].
- Schorno (Wolfgang-Frédéric), de Schwytz, bailli du Toggenbourg pour l'abbé de Saint-Gall [1658—1669], décrété de prise de corps par les autorités de douze cantons [1668 sqq.]. VIII. 53 *n*.
- Schütz de Burgschütz (Georges), Sr de Geisslingen, gouverneur de Fribourg-en-Brisgau [1673 sqq.]. VII. 468, 545, 561; VIII. 32, 32 *n*, 35.
 [décédé le 31 juillet 1686].
- Schütz de Pfeilstadt (Jean-Andreas), chancelier de l'évêché de Bâle [1676]. VIII. 7 *n*.

Schwab (Balthazard), secrétaire et régistrateur de la chancellerie de l'évêque de Bâle [1676]. VIII. 13 n.

Schwarzenhorn (Jean-Rodolphe Schmid, baron de) (1590—1667), conseiller de guerre impérial pour les pays de l'Autriche antérieure, ancien ambassadeur ou envoyé auprès de la Porte ottomane [1629, 1633—1648, 1649, 1650];

chargé d'une mission extraordinaire en Suisse [mars 1664]. VII. 21, 21 n, 22 n.

[vice-président du Conseil de guerre à Vienne [novembre 1665]].

[décédé le 2 avril 1667].

Schwytzois (les). VII. 29, 286; VIII. 251.

Sébeville (Bernardin Kadot [*Cadol*], S^r puis marquis [1680] de) [1641 à 1711], cornette, puis capitaine de cavalerie en Hongrie [1664], lieutenant-colonel [6 juin 1666], puis colonel d'un régiment de cavalerie allemande [13 août 1667], capitaine de cavalerie dans les troupes de l'Electeur de Mayence [septembre 1667], sous-lieutenant des cheuau-légers en Bourgogne [6 juin 1668], sous-lieutenant de la compagnie de gendarmes de Bourgogne [22 août 1674], capitaine-lieutenant des cheuau-légers de la reine [7 août 1676], brigadier de cavalerie [20 janvier 1678];

envoyé extraordinaire de France à Vienne [décembre 1680—mars 1684]. VIII. 154 n.

[maréchal de camp [24 août 1688], aide de camp du roi, chevalier de Saint-Louis, décédé le 11 octobre 1711 à l'âge de 70 ans].

Secrétaire [*Landschreiber*] de la Thurgovie [1669]. v. *Reding* (Wolfgang-Rodolphe).

Secrétaire-interprète du roi de France à Coire. v. *Tschudi*.

Secrétaire général des diètes à Bade [1668, 1672]. v. *Schindler*.

Secrétaire du Conseil d'Etat à Neuchâtel [1673]. v. *Fleury*.

Secrétaire du Sénat à Venise [1674 sqq.]. v. *Zon*.

Secrétaire d'Etat du Saint-Siège [1668]. v. *Azzolini*.

Secrétaire d'Etat du Saint-Siège [1680]. v. *Cibo*.

Secrétaire d'Etat à Milan [1652—1691]. v. *Rossi*.

Secrétaire d'Etat à Turin [1671]. v. *Saint-Thomas*.

Secrétaire d'Etat de Fribourg [1648—1680]. v. *All*.

Secrétaire d'Etat à la Guerre, à Paris [1666—1691]. v. *Louvois*.

Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, à Paris. v. *Lionne* [1663 à 1671]; *Pomponne* [1671—1679]; *Colbert de Croissy* [1679—1696].

Sénat de Venise (le) [*le gouvernement de Saint-Marc; la Sérénissime République*].

VII. 10 n—17 n, 19 n—41 n, 45 n, 48 n—71 n, 74 n—83 n, 89 n—94 n, 102 n, 106 n—109 n, 112 n—132 n, 137 n—146 n, 150 n, 157 n—171 n, 181 n, 184 n à 191 n, 194 n—198 n, 207 n, 213 n, 214 n, 218 n—227 n, 233 n, 237 n, 238 n, 242 n, 257 n—260 n, 266 n, 267 n, 285 n, 290 n, 311 n, 323 n, 324 n,

339 n—341, 343 n, 347 n, 356 n, 372 n, 394 n, 403 n, 408 n, 419 n, 473 n, 474 n, 499 n—501 n, 508 n, 510 n, 550 n, 564 n, 574 n, 576 n, 582 n, 586 n, 604 n, 606 n, 610 n, 626 n, 631 n, 657, 660 n, 672; VIII. 31 n, 32 n, 79 n, 91 n, 97 n, 110, 110 n, 117 n, 133 n, 149 n, 152 n, 153 n, 179 n, 190 n, 191 n, 197 n, 210 n, 223 n, 242 n, 266 n, 285 n, 287 n, 288 n.

Sénat de Gênes (le). VII. 428.

Sénat de Chambéry (le). VIII. 189.

Servien (Ennemond) (1596—1679), S^r de Cossey et de la Balme, trésorier en Dauphiné [1623], président de la chambre des comptes de Grenoble [1628], l'un des commissaires pour régler les limites du Dauphiné et de la Savoie [1632], commissaire général des guerres et contrôleur des fortifications de Pignerol [1633], conseiller d'Etat, garde des sceaux, président au Conseil souverain de Pignerol [1635], intendant de justice au delà des monts [1645];

ambassadeur ordinaire à Turin [novembre 1648—1^{er} juin 1676]. VII. 110, 111 n, 119 n—124 n, 127 n, 128 n, 144 n—148, 162 n, 171 n, 200 n, 226 n, 243, 245—246 n, 257 n, 265 n, 278 n, 303 n, 309 n, 435 n, 437 n, 440, 442 n—446, 638 n, 640 n; VIII. 173, 175 n, 176 n.

Sesto. v. *Spinola*.

Sforza (les). VIII. 269.

Sgier [*Schgier*] (Mattias) (1622—1687), docteur en théologie, protonotaire apostolique de Ruschein in der Gruob, *domcustos* [1656], puis chanoine doyen du chapitre de Coire [16 septembre 1664]. VII. 95, 280 n, 328 n, 648 n, 653, 653 n; VIII. 82, 82 n, 140, 141 n, 142.

[décédé le 2 mai 1687].

Siffredy de Mornas (Charles de), lieutenant-colonel au régiment de La Ferté [1661], lieutenant de roi à Charleroi [1667], brigadier d'infanterie [27 mai 1668], maréchal de camp [1675], gouverneur de Landskron [1675 sqq.]. VII. 636 n; VIII. 9 n, 13, 13 n, 59, 59 n, 60, 102.

[lieutenant général le 14 janvier 1677; décédé en 1679].

Sigismond. v. *Autriche*.

Simmler (Jean-Rodolphe), de Zurich (1630—1689), du Grand Conseil de son canton;

courrier dépêché au roi de France par la diète de Bade de janvier 1666. VII. 43, 50—52, 55, 62—64 n, 368 n.

[assesseur du Synode [1668]].

capitaine d'une compagnie suisse détachée au secours de Strasbourg [1673 à 1678]. VIII. 92 n.

[*des Raths von freier Wahl* [1682], bailli de Rümelingen, etc.].

Siri (Vittorio) (1608—6 octobre 1685), abbé de Valmagne, conseiller aumônier et historiographe du roi de France; résident du duc de Parme à Paris, auteur des *Memorie recondite* et du *Mercurio*, etc. VII. 323.

Socin (Abel), de Bâle, du Grand Conseil de son canton [1658], dépêché en mission à Paris afin d'y protester contre les travaux entrepris au Grand Huningue [août—octobre 1679]. VIII. 109, 120, 120 n, 123, 123 n.
[décédé le 21 février 1695].

Socin (Emmanuel), frère aîné du précédent [1628—7 décembre 1717], au service militaire suédois [1647—1648]; *Landshauptmann* [1656], du Grand Conseil de Bâle [1660], *Rathsherr* [1665], *Dreyerherr* [1666], *Dreyzehnerherr* et du Conseil secret [1667], *Obristzunftmeister* [1669], membre du Conseil de guerre helvétique [1670], bourgmestre [1683].

l'un des ambassadeurs dépêchés au roi de France à Ensisheim [août 1681] et à Colmar [juin 1683]. VIII. 258 n.

Soissons (Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, comte [1656] de) (3 mai 1635 au 7 juin 1673) (3^e fils de Thomas-François de Savoie, grand maître de France), gouverneur de Champagne et de Brie, lieutenant général des armées du roi;

colonel général des Suisses et Grisons à la solde de France [26 décembre 1657]. VII. 65, 71, 193 n, 224 n, 228, 308, 317, 373, 407, 407 n.

[ambassadeur extraordinaire à Londres [novembre 1660], duc de Carignan et pair de France en juillet 1662].

Soleurois (les). VII. 308, 540; VIII. 113.

Sommervogel (Jean-Philippe), docteur en droit, conseiller d'Etat de la Régence d'Innsbruck et représentant spécial de celle-ci devant les diètes de Bade de juillet 1678 et juillet 1683. VIII. 86, 259, 259 n.

Sonnenberg (Alphonse de) (1603—1674), de Lucerne; enseigne [1623], lieutenant [1624], puis capitaine au régiment des gardes suisses [1631 à 1648], du Grand Conseil de son canton [1631], gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Très-Chrétien [1635], bailli de Bade [1635—1637], envoyé extraordinaire de la diète helvétique à Paris [juin—juillet 1636], capitaine au service de France [1643], bailli de Münster [1649—1651], général-major des milices lucernoises à Villmergen [1656], l'un des ambassadeurs à Paris pour le renouvellement de l'alliance [octobre—novembre 1663]; avoyer [dès 1664] et banneret. VII. 38 n, 58 n, 61, 61 n, 66, 73 n, 77, 89 n, 131, 281, 291 n, 375 n, 477 n.

l'un des députés lucernois à la diète de Bade de juillet 1666. VII. 53 n, 68 n.
[décédé le 7 février 1674].

Sonnenberg (Eustache de), du Grand Conseil de Lucerne [1633], secrétaire du tribunal [1635]; du Petit Conseil [1638], bailli de Münster [1639], puis de Rottenbourg [1643], *Spendmeister* [1653], *Kornherr* [1655], banneret [1661], chevalier pontifical [1661], en mission auprès de la nouvelle impératrice en Italie [1666];

l'un des députés lucernois aux diètes de Bade de juillet 1666 et juillet 1669. VII. 53 n, 68 n, 274 n, 277 n, 354 n.

banneret. VII. 301, 303 *n.*

avoyer de Lucerne [1674—1686]. VIII. 129 *n.*

[décédé en 1686].

Sonnenberg (François de) (1608—1682), Sr de Castelen [1680], lieutenant au service de France [1634], chevalier de Malte [1635], commandeur de Wesel et Borken, puis de Villingen [1637], de Leuggern [1648], de Hohenrain et de Reiden [1649] et de Buochs [1650], grand bailli des provinces de langue germanique [1650], grand prieur de Hongrie [1655], prince du Saint-Empire [1682]. VII. 120, 121, 121 *n.*, 122 *n.*; VIII. 62 *n.*
[décédé le 10 octobre 1682].

Sonnet (Louis), conseiller du roi, trésorier général des Liges Suisses et Grisons [*triennal*: mai 1673—1706; *ancien*: novembre 1675—1706; *alternatif*: mars 1680—décembre 1686]. VII. 477, 500, 573; VIII. 249 *n.*

[reçu bourgeois de Soleure en 1690; décédé insolvable en 1717].

Souches (Louis Radnitz, comte [1673] de) (1608—1683), lieutenant-colonel au service impérial [1644], feldmaréchal-lieutenant [1647] et commandant militaire à Brünn; feldmaréchal [1660], conseiller intime, membre du Conseil de guerre, commandant à Komorn, commandant en Eselavonie, puis dans la région du Rhin [1674]. VII. 581.

[décédé le 6 août 1683].

Spanheim (Ezéchiel) (7 décembre 1629—25 novembre 1710), né à Genève; professeur de théologie [1649], puis d'éloquence [1651] à l'Académie de cette ville, membre du Conseil des CC [1652], chargé d'une mission en Hollande [1656], entré au service de l'Electeur-Palatin, précepteur du prince-héritier [1657], chargé par la cour de Heidelberg de diverses missions à l'étranger (en Italie [1661—1665], en France [1666—1668], au congrès de Breda [1667], à Mayence [1667], à Cologne [1671], à Nimègue [1677]), conseiller de cour de l'Electeur de Brandebourg [1671]; envoyé extraordinaire de ce prince et de l'Electeur-Palatin à Londres, [1675, 1678]. VIII. 179 *n.*, 182 *n.*

envoyé extraordinaire de l'Electeur de Brandebourg à Paris [7 mai 1680 au 14 janvier 1689]. VIII. 288 *n.*

[ministre d'Etat [1685]; commissaire des Provinces-Unies à Ratisbonne [1696], chargé de nouvelles missions à Paris [décembre 1697—25 janvier 1701], puis à Londres [juin 1702—1710]; décédé à Londres le 25 novembre 1710].

Spanheim (Frédéric II) (1632—1701), frère du précédent; ministre et professeur de théologie à Heidelberg, puis à Leyde [1679]. VIII. 179 *n.*

[décédé le 18 mai 1701].

Spigno (Michele-Antonio del Carretto, marquis de) (1669). VII. 410 *n.* v. *Carretto*.

Spinola Doria (Paolo) (24 février 1632—24 décembre 1699), 3^e marquis de Los Balbases, marquis de Rosarno, de Venafro, Pontecartau, duc de San

- Severino et de Sesto, commandeur de Carrizosa (Santiago), grand d'Espagne; général des hommes d'armes à Milan [1656—1671];
gouverneur intérimaire et capitaine général de l'Etat de Milan [29 mars au 8 septembre 1668]. VII. 222 n, 227 n, 228 n, 233 n, 235 n, 236 n, 240 n, 241 n, 247 n, 252 n, 258 n, 324 n, 348, 354 n.
- gouverneur de l'Etat de Milan « par provisions » [17 février 1669—15 mai 1670]. VII. 134, 259 n, 266 n, 267 n, 270 n, 271 n, 276 n, 278 n—281 n, 284 n—286 n, 288 n—291 n, 295 n—298 n, 302 n, 307 n—309 n, 313 n, 315 n, 322 n, 324 n, 325 n, 331 n—335 n, 344 n, 349 n—354 n, 356 n, 364 n, 366 n, 392 n.
- ambassadeur ordinaire à Vienne [21 octobre 1670—29 mars 1677]. VII. 471 n, 480 n, 569, 597, 604 n, 608 n, 655 n, 656 n.
- membre du Conseil d'Etat [30 septembre 1674]. VIII. 111 n, 121 n, 122 n, 128 n, 129 n, 138 n, 150 n, 151 n, 210 n, 241 n, 242 n, 266 n.
- [premier plénipotentiaire espagnol à Nimègue [25 juin 1676—septembre 1678], juge conservateur du Conseil d'Italie [décembre 1677]];
- ambassadeur extraordinaire en France [24 avril—septembre 1679]. VIII. 82 n.
[grand écuyer de la reine Marie-Louise; grand maître de la maison de la reine Marie-Anne de Neubourg [mai 1692]; entré dans les ordres; sous-diacre [février 1695]].
- Spinola (Giovanni-Niccolò), gentilhomme de Gênes, chargé de négocier avec le comte de Melgar, gouverneur de Milan, la levée d'un contingent d'un millier de Suisses pour le service de la république, sous le couvert du roi d'Espagne [1683]. VIII. 278 n.
- Spoendli (Sigmund), du Grand Conseil de Zurich [1652], lieutenant de ville [1656], bailli de Wädenswil [1658], *Zunftmeister* [1664], bailli de Bülach [1665], *Statthalter* [1668];
bourgmestre le 23 avril 1674. VII. 616 n, 623 n, 626 n.
- Spoerlin (Sébastien), de Bâle, substitut du Conseil; *Meister* [1662], bailli de Farnsbourg [1666—1677; 1681—1691], du Conseil de Bâle [*Rathsherr*] [1667]. VII. 412 n.
- Sprecher (Jean-Simon), v. *Rascher*.
- Staal (Jean-Jacques de), du Grand Conseil de Soleure [1614], *Jungrath* [1616], *Altrath* [1625], bailli de Kriegstetten [1629], l'un des arbitres du différend de la Thurgovie [1632], l'un des députés des cantons catholiques auprès de l'évêque de Bâle [août 1635], capitaine au service de France [Greder, 1635], envoyé à Besançon [1644], l'un des délégués de la diète de Bade à Paris [1650], banneret [1652], avoyer [1653]; décédé en 1657. VII. 37.
- Staal (Jean-Henri de), fils du précédent; du Grand Conseil de Soleure [1665], *Grossweibel* [1668], bailli de Dornach [1673], puis *Jungrath* et *Bauherr*. VIII. 13, 13 n, 59 n.

- Stadel (Ferdinand, baron de), général d'artillerie, gouverneur de Constance [1674—1680], *Generalfeldzeugmeister*, gouverneur de la Basse-Autriche et conseiller intime de l'empereur [1693]. VII. 592 n; VIII. 143, 143 n, 155 n, 256 n.
- Stadler (Mathias), *Landvogt*, du Conseil de Schwytz [1684]. VIII. 283 n.
- Stahrenberg (Maximilien-Laurent, comte de) (1640?—1689), gouverneur de la Haute-Autriche [1671]; quartier-maître général, *Feldzeugmeister*, membre du Conseil de guerre à Vienne, puis *Feldmarschall* [1678]. VII. 532, 543, 549, 550, 554; VIII. 32, 78, 96 n.
[gouverneur de Philippsbourg [1682]].
- Stavay-Mollondin (Jacques de) (1601—1664), de Soleure, secrétaire-interprète du roi aux Ligues de Suisse [1624—1648], colonel du régiment de son nom au service de France [dès 1635], gouverneur et lieutenant général du comté de Neuchâtel et Valangin [14 octobre 1645—21 mai 1664]. VII. 509.
[décédé le 24 mai 1664]. v. t. VI, p. 957—958.
- Stavay-Montet-Mollondin (Laurent de) (1607—1686), de Soleure, frère du précédent; capitaine au régiment de Greder [1635—1637], puis dans celui de Mollondin [1637—1641], capitaine aux gardes suisses [1642], colonel du régiment de Mollondin [1645—1654];
colonel du régiment des gardes suisses [23 décembre 1655—octobre 1685]. VII. 6, 12, 42, 49 n, 50 n, 62 n, 191 n, 227—229 n, 410 n, 597 n, 670.
[maréchal de camp, le 7 janvier 1656, Sr de *Mollondin* à dater du 24 mai 1664, décédé à Paris, « en son hostel, rue Montmartre », le 23 octobre 1686].
- Stavay-Lully (Ours de), de Soleure, frère des précédents, conseiller d'Etat à Neuchâtel, châtelain du Val-de-Travers;
gouverneur et lieutenant général du comté de Neuchâtel et Valangin [18 juin 1664—10 juin 1670]. VII. 231 n, 509.
- Stavay-Mollondin (François-Louis-Blaise de), Sr de Barberèche, fils de Jacques;
lieutenant de gouverneur à Neuchâtel [juin 1664—juin 1670]. VII. 187 n, 190 n, 509.
révoqué de sa charge, conseiller de la duchesse de Nemours [1672—1673]. VII. 508—511 n, 517, 518, 519.
gouverneur et lieutenant général de Neuchâtel et Valangin [30 juin 1679 au 26 juillet 1682]. VIII. 161 n—163 n, 165.
- Stavay (famille de). VII. 59, 65.
- Steiger (Emmanuel), de Berne, du Grand Conseil [1638], bailli de Lugano [1642], puis de Grandson [1645], du Petit Conseil [1652—1670], bailli de Trachselwald [1654], boursier du pays romand [1660], haut commandant militaire du pays de Vaud [1664]. VII. 13 n.
[décédé en 1670].

Stettler (Samuel), de Berne, du Grand Conseil [1673], bailli de Bade [1679 à 1681]. VIII. 122.

bailli de Morges [1682—1687]. VIII. 236 n.

Stigliano (Nicolas-Maria de Guzman y Carafa, 7^e prince de), 3^e duc de Medina de Las Torres, duc de San Lucar, Mondragone, etc., souverain de Sabbioneta, marquis de Toral et de Mayrena, etc., gentilhomme de la chambre du roi Catholique, chevalier de la Toison d'or, trésorier général de la couronne d'Aragon, alcalde du Buen Retiro; membre du Conseil d'Etat [30 septembre 1674]. VII. 599 n; VIII. 84 n. [décédé à Madrid le 7 janvier 1689].

Stoekalper de la Tour [*von Thurn*] (Gaspard) (1610—29 avril 1691), de Brigue, baron de la Tour et de Duin [18 novembre 1673], bailli de Saint-Maurice [1632], châtelain du dizain de Brigue [1642, 1644, 1648, 1650], fermier de la traite du sel de France dans la vallée du Rhône [1644 sqq.], capitaine d'une compagnie franche au service du roi Très-Christien [1649];

chancelier de la république du Valais [décembre 1652—1670]. VII. 22, 65 n, 144 n.

[l'un des ambassadeurs extraordinaires à Paris [octobre—novembre 1663], capitaine aux gardes suisses [1665], chevalier du Saint-Empire [27 mai 1653], chevalier de Saint-Michel, commandant la milice du Haut-Valais, colonel en Piémont];

Landshauptmann [grand bailli] du Valais [7 mai 1670—mai 1678]. VII. 340, 434 n, 486, 509 n, 539 n, 540 n, 566 n, 572 n, 581, 581 n, 635 n.

exilé du Valais, retiré à Domo d'Ossola [1679 sqq.]. VIII. 134, 134 n.

Stoekar [*Stocker*] (Johann-Jacob I^{er}) (1615—1681), de Schaffhouse, S^r de Neunforn, bailli de Lugano [1648—1650], du Petit Conseil de son canton, secrétaire d'Etat [1651];

chargé d'une mission à Londres et à La Haye [mars 1653—février 1654]. VIII. 125.

[l'un des membres de la mission dépêchée à Turin et à Pignerol par les cantons protestants [juillet—septembre 1655]; *Seckelmeister* [1657]; haut bailli de Ruedlingen [1661]; *Obherr* et membre du Petit Conseil [1675]; l'un des députés de la diète de Bade auprès du maréchal de Créqui [juillet 1678]. VIII. 89 n.

Stoekar (Johann-Jacob II) (1655—1693), S^r de Neunforn, deuxième fils du précédent, officier à la solde de Guillaume, prince d'Orange, puis roi d'Angleterre;

chargé par les cantons protestants d'une mission à Londres et à La Haye [avril 1678—mars 1679]. VIII. 125, 125 n.

Stockmans (Pierre), conseiller au Conseil de Brabant, auteur de: *Tractatus de jure devolutionis* [Bruxelles, in-4^o, 1666]. VII. 152.

- Stoppa (Pierre), dit Stoppa l'aîné (1620—1701), chevalier, S^r de Combreaux, bourgeois de Coire, de Glaris, de Bâle et de Fribourg, lieutenant aux gardes suisses [1648], capitaine [1652], colonel du régiment de son nom, capitaine d'une compagnie franche [1658—1672]. VII. 55, 66, 67 n, 70, 96, 101, 101 n, 102, 193, 194 n, 227, 227 n, 229, 229 n, 233.
chargé d'une mission secrète dans l'évêché de Bâle [fin de juin—15 juillet 1671]. VII. 3, 368, 372—376 n, 386, 678.
envoyé extraordinaire auprès des cantons (1^{re} mission) [août—décembre 1671]. VII. 311 n, 364 n, 367 n, 376, 376 n, 377 n, 381—409 n, 449, 632, 633 n, 643, 659 n, 678, 679; VIII. 132.
commissaire général des Suisses, en garnison à Neuss [1672]. VII. 256 n, 406, 407, 411, 411 n, 413 n.
envoyé extraordinaire en Suisse (2^e mission) [mars—avril 1672]. VII. 381, 406, 407, 407 n, 408, 411—419 n, 425, 429—434, 448, 454, 454 n, 457 n, 525, 680.
gouverneur d'Utrecht [1673]. VII. 494 n, 499 n, 508, 522 n, 529.
brigadier d'infanterie [15 avril 1672], commis aux fonctions de colonel général des Suisses et Grisons par intérim [février 1674—1688]. VII. 522, 534, 573 n, 593 n, 600 n, 602 n; VIII. 5, 10 n, 11, 28, 28 n, 83 n, 173. [maréchal de camp [25 février 1676]];
lieutenant général [28 juin 1678], colonel du régiment des gardes suisses [10 octobre 1685]. VII. 599; VIII. 8 n, 9 n, 11 n, 42, 47, 114 n, 120, 120 n, 137, 180, 190, 190 n, 193—211, 214, 214 n, 276 n, 295.
[décédé le 8 janvier 1701 « en son hôtel, rue Michel Le Comte »].
- Stoppa (Charlotte de Gondi, épouse de Pierre). VII. 70, 398, 398 n, 600 n. [enterrée le 8 juin 1694].
- Stoppa (Jean-Baptiste), de Chiavenna, frère de Pierre; pasteur de l'Eglise de Savoie à Londres, chargé par Cromwell de diverses missions sur le continent [1654, 1655], capitaine dans le régiment de son frère en France, puis lieutenant-colonel [17 février 1672]. VII. 414.
[colonel d'un régiment suisse de son nom (Stoppa le jeune) [28 janvier 1677], brigadier [24 mars 1684]; auteur du traité: *La Religion des Hollandais* [Utrecht, 1673], décédé en octobre 1692].
- Storrer (Daniel), correspondant à Coire du nonce à Lucerne [1679]. VIII. 140 n.
- Strambino (Jean-Baptiste de), des comtes de San-Martino, du Piémont; moine franciscain;
évêque de Lausanne [26 juin 1662—29 juin 1684]. VII. 73, 75, 75 n, 125 n, à 128 n, 134 n, 138 n, 157 n, 188 n, 199 n, 200 n, 205 n, 208, 210, 210 n, 220, 232, 234, 235 n, 242 n, 256 n, 260 n, 261 n, 298 n, 308, 311 n, 315 à 318 n, 357 n, 359 n, 361 n, 363 n, 364 n, 388 n, 389, 409 n—429 n, 434 n à 441 n, 445 n, 448 n, 467 n, 471 n, 473 n, 476 n—481 n, 484 n—489 n,

495 n, 503 n, 509 n—516 n, 519 n, 529 n, 532 n—540 n, 545 n, 555 n, 558 n, 560 n, 570 n, 572 n, 577 n, 579 n—581 n, 594 n—596 n, 602 n—614 n, 618 n à 621 n, 629 n, 631 n, 632 n, 635 n, 636 n, 640 n, 642 n, 665 n, 680; VIII. 7 n, 27 n, 30 n, 33 n, 42 n, 48 n, 49, 49 n, 61 n, 75 n, 91, 102—108 n, 123, 132 n—134 n, 160 n—163 n, 168 n—171 n, 176 n, 177 n, 202 n, 251 n, 283, 291, 299, 302.

[grand-croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, décédé aux hôpitaux de Jongne, le 29 juin 1684].

Strattmann [*Stratman*] (Théodore-Henri, comte de), Sr de Peuerbach, Schmiding, Karlsberg, etc., *Reichshofrath*, conseiller de l'Electeur de Brandebourg, puis de l'Electeur Philippe-Guillaume de Neubourg;

deuxième plénipotentiaire impérial à Nimègue [1677—1678]. VIII. 48 n.

[1^{er} commissaire impérial à Ratisbonne [1680—1683], chancelier de l'Empire [mars 1683], comte d'Empire le 30 septembre 1685, décédé le 25 octobre 1693].

Stricker (Jean-Gaspard), d'Uri, du *Landrath* et *Zeugherr* [1651], *Landammann* [1669—1670]. VII. 8 n, 21 n, 23 n, 33 n, 35 n, 58 n, 68 n, 81 n, 203 n, 289 n.

Stricker (Sébastien-Henri), d'Uri, capitaine aux gardes suisses du roi de France [1665]. VII. 265 n.

Stulz [*Stultz*] (Jean-François), d'Unterwalden-le-Bas, ancien capitaine au service de France [1655 sqq.], du *Landrath*, *Landstatthalter* [1659], *Landammann* [1671—1673]. VII. 204 n, 283 n, 286 n, 290 n, 370 n.

Stulz (Jean Jacques), d'Unterwalden-le-Bas, *Landschreiber* [1661], bailli de la Riviera [1670], puis de Bellinzone [1672] et des bailliages libres [1683], *Landammann* [1678, 1682, 1686]. VIII. 280 n, 286 n, 292 n.

Stürler (Vincent), de Berne, ancien capitaine au service de France; du Grand Conseil [1651], bailli de Morges [1657], puis de Lugano [1666], du Petit Conseil [1670];

l'un des députés bernois à la diète de Bade de juillet 1673. VII. 486 n, 490 n.

[boursier du pays romand [1677]].

Stürler [Abraham], de Berne, fils du précédent; ancien capitaine au service de France, du Grand Conseil [1680], bailli de Nyon [1684], puis de Lausanne [1688], du Petit Conseil [1696]. VII. 615, 616 n, 629 n.

Suède (Charles XI de) (24 novembre 1645—15 avril 1697), roi de Suède le 23 février 1660. VII. 237 n.

Suédois (les). VII. 9, 135, 257 n, 347; VIII. 44.

Sultan. v. *Mahomet IV*.

Suri [*Sury*] (François), de Soleure; du Grand Conseil [1649], bailli de Thierstein [1655], *Jungrath* [1661], bourgmestre [1663], bailli de Lebern [1665], *Allrath* [1666], bailli de Kriegstetten [1670], *Seckelmeister* [1674];

- banneret [1675]. VIII. 41 *n*, 42 *n*, 68 *n*.
 [bailli de Bucheggberg [1677], avoyer [1679], chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare; décédé le 24 février 1701].
- Suri (Pierre), du Grand Conseil de Soleure [1643], bailli de Beehburg [1650], *Jungrath* [1653], *Gemeinmann* [1657], *Altrath* et *Seckelmeister* [1660], bailli de Kriegstetten [1661], banneret, bailli de Bucheggberg [1663];
 l'un des députés du Corps helvétique en Franche-Comté [mars 1674]. VII. 558 *n*.
 [avoyer en 1674].
- Suri (Ours), S^r de Bussy, du Grand Conseil de Soleure [1673], bailli de Gœsgen [1659], *Jungrath* et *Gemeinmann* [1663], bailli de Bucheggberg [1666]. VII. 516 *n*.
 [*Altrath* [1676], *Seckelmeister* [1678], banneret [1689], avoyer [1700], décédé en 1707].
- Surintendant des finances à Paris (le). VII. 7, 14, 17.
- Syndics et Conseils de Genève (Les). VII. 110 *n*, 118, 118 *n*, 122, 129, 132, 136, 245, 309, 436 *n*, 439, 446, 637; VIII. 192, 193, 197, 200, 205, 206—211, 216—222, 224, 229, 233, 233 *n*.
- T**allard (Camille de La Baume d'Hostun, comte de) (14 février 1652—30 mars 1728), guidon des gendarmes anglais [1667], mestre de camp du régiment Royal-Cravates [1668], brigadier [1677], maréchal de camp [1688], lieutenant général [1693];
 ambassadeur extraordinaire à Londres [26 mai 1698—19 avril 1701]. VIII. 200, 200 *n*.
 [premier plénipotentiaire français au traité de La Haye [3 mars 1700], chevalier de l'ordre; gouverneur du pays de Foix [1701], maréchal de France [14 janvier 1703], gouverneur de la Franche-Comté [1704], duc d'Hostun [mars 1712], pair [1715], du Conseil de régence [1717], membre honoraire de l'Académie des sciences [1723], ministre d'Etat [1726]].
- Tambonneau (Antoine-Michel) (février 1636—3 novembre 1719), conseiller au Parlement de Paris [11 mai 1657—1664], président de la Chambre des comptes [24 octobre 1684—1705];
 envoyé extraordinaire à Cologne [11 juillet 1681—décembre 1682; 6 mars 1683—septembre 1684]. VIII. 277 *n*, 285, 285 *n*—287 *n*, 310.
 ambassadeur ordinaire en Suisse [23 décembre 1684—14 janvier 1689]. VIII. 3, 27 *n*, 289, 293, 294, 294 *n*, 312.
- Tanner (Pierre II) (1634—1702), de Colmar, abbé de Lucelle [*Lützel*] du 1^{er} février 1677 au 14 mai 1702. VIII. 131, 131 *n*.

- Tarade (Jacques), ingénieur, major de Dôle [1697], inspecteur général des travaux pour le roi à Strasbourg [1701]. VIII. 239.
- Tavel (Jean-Rodolphe), écuyer, bourgeois de Berne et de Vevey, partie dans un procès pendant devant le Parlement de Paris [1682]. VIII. 113 n.
- Tavernier (Jean-Baptiste) (1605—1689), contrôleur de la maison du duc d'Orléans [1630—1638], anobli en février 1669, baron d'Aubonne [28 avril 1670—17 février 1685]. [1672]. VII. 438.
[chambellan du Grand Electeur et membre du Conseil de la marine, directeur de la Compagnie des Indes orientales, à Berlin [1687]].
- Taylor (Silas), capitaine, *Storekeeper* à Harwich [1672]. VII. 449 n.
- Temple (Sir William) (1628—1699), membre du Parlement d'Irlande [1661], envoyé extraordinaire auprès de l'évêque de Münster [juin 1665—1666] et à Bruxelles [octobre 1665—février 1668], baronnet [janvier 1666]; envoyé extraordinaire à La Haye [18 septembre 1668—avril 1679]. VII. 257 n, 259 n, 261 n, 263 n, 265 n, 269 n.
[membre du Conseil privé [1679], nommé ambassadeur à Madrid [1680] (mission non accomplie), décédé le 27 janvier 1699.
- Thumbé (Jacques), chevalier du Saint-Siège, prévôt de Lausanne, protonotaire apostolique à Fribourg [1684], défenseur des sœurs Ursulines d'Estavayer-le-Lac [1677]. VIII. 104.
- Thürler. v. *Dürler*.
- Thurn (von). v. *La Tour*.
- Tillier (Abraham), du Grand Conseil de Berne [1657], haut bailli de Schenkenberg [1663], du Petit Conseil [1673], boursier du pays romand [1678]; l'un des députés bernois aux diètes d'Aaran de décembre 1682 et de Bade de juillet 1684. VIII. 230 n, 237 n, 238 n, 275.
[l'un des arbitres dans le différend de Glaris [1683], banneret [1689]].
- Tillier (Luigi), Valdaostin, ancien officier au service du duc de Savoie, « avocat » correspondant du marquis de Saint-Thomas à Genève [1676], puis dans les petits cantons [1683—1684]. VIII. 168 n, 253 n—255 n.
- Torriani (Giovanni-Ambrosio), évêque de Côme [15 décembre 1666 au 9 décembre 1679, date de son décès]. VII. 329, 329 n; VIII. 84, 84 n, 138.
- Toseane. v. *Médisis*.
- Trapp de Churburg (Maximilien, comte), administrateur de Glurns, envoyé extraordinaire de la régence d'Innsbruck à Coire [1672]. VII. 650.
- Trautson zu Falkenstein (François-Eusèbe, comte) (1640—1728), chambellan de l'empereur, conseiller intime de la régence de la Haute-Autriche, agent secret du duc de Lorraine à Bâle [1676]. VIII. 34.
[décédé en juin 1728].
- Travers-Ortenstein (Jean de) (1628—21 août 1690), baron de Rüzuns [1683], ancien capitaine au service de l'Espagne, commissaire grison à

- Chiavenna [1649], *Landammann* d'Ortenstein [1659—1661, 1662]. VII. 653, 653 n; VIII. 81, 81 n, 82 n, 140 n, 141.
- Travers-Ortenstein (Rodolphe de), fils du précédent (21 février 1648 au 3 juillet 1705), capitaine au service de l'Espagne [régiment de Planta, 1664]. VII. 650 n.
- [*Landammann* d'Ortenstein [1671], chanoine, puis sacristain du chapitre de Coire [*Domcustos*] [1680—1705].
- Trembley (Michel) (19 novembre 1631—13 septembre 1713), de Genève, docteur en droit; du Conseil des CC [1658], conseiller et secrétaire d'Etat [1664—1667]; trésorier [1670—1671], syndic, à sept reprises, de 1672 à 1696;
chargé d'une mission à Paris [mars—mai 1680]. VIII. 203, 204, 210 n à 217 n, 229.
[1^{er} syndic: 1700, 1704, 1708, lieutenant: 1678].
- Trésorier des Lignes Suisses [1673 sqq.]. v. *Sonnet*.
- Tronchin (Jacques), de Genève (1607—1683), du Conseil des CC; déposé en 1661; effigé à Berne « pour émission de fausse monnaie » [1646], marchand banquier à Lyon, reçu bourgeois de cette ville [1650]. VII. 118, 118 n; VIII. 189.
[décédé à Lyon en 1683].
- Tronchin (Louis I^{er}), de Genève (31 janvier 1630—8 septembre 1705), pasteur à Lyon [1654—1661], professeur de théologie à Genève [13 décembre 1661]. VIII. 212.
- Tschudi (Laurent I^{er}) (1582—1665), bourgeois de Bâle, né à Coire (anobii par Louis XIV en 1660), capitaine au service de France en Valtelline [1624—1627; 1635—1637]; chargé par les officiers grisons d'une mission à la cour [1633]; faisant fonctions d'interprète du roi à Coire dès 1624; secrétaire-interprète en titre: 1634—1637; chargé d'affaires ad intérim [janvier 1637—septembre 1639];
secrétaire-interprète chargé de la surveillance des intérêts français en Rhétie [1639—1665]. VII. 4, 6, 669.
[décédé en août 1665].
- Tschudi (Jean-Henri) (1619—1699), deuxième fils du précédent; secrétaire-interprète en survivance à Coire [14 octobre 1656];
secrétaire interprète, chargé de la surveillance des intérêts français en Rhétie [1665—1686]. VII. 4, 19 n, 20 n, 22, 80, 91, 92 n, 101, 102, 382, 653 à 656 n, 671—678, 682, 686—688; VIII. 3, 81 n—84 n, 128 n, 136, 136 n, 145 n, 146 n, 266 n, 286 n, 300—312.
[décédé en décembre 1699].
- Tschudi (famille). VIII. 192.
- Turcs (Les). VII. 21, 22 n, 455; VIII. 250, 270, 279, 279 n, 280 n, 284, 285, 287.

- Turenne (Henri de La Tour d'Anvergne, vicomte de) (11 septembre 1611 au 27 juillet 1675), lieutenant général [1642], maréchal de France [16 mai 1643]. VII. 127, 152, 453 *n*, 455, 490, 502 *n*, 507, 524, 530, 569 *n*, 575, 578, 582—589 *n*, 597, 597 *n*, 600—607, 610—614, 617, 622 *n*, 628, 630, 637, 641, 654, 684; VIII. 58.
- Ulrich (Jean-Rodolphe), du Grand Conseil de Zurich [1663], sous-secrétaire [1666], puis secrétaire de la ville [1669]. VII. 298 *n*.
[bailli de Kybourg [1675], *Zunftmeister* [1685]; bailli de Bülach [1686]].
- Urbain VIII [*Maffeo Barberini*] (1568—29 juillet 1644), élu pape le 26 août 1623. VII. 30 *n*.
- Vaës (Jean-Libert), avocat fiscal au Conseil de Flandres [1668], membre du Conseil du Brabant et du Conseil privé [1676]; chargé d'une mission en Suisse par le gouverneur des Pays-Bas [avril à mai 1673]. VII. 466, 478 *n*, 479, 479 *n*.
adjoint au gouverneur de la Franche-Comté [1674]. VII. 558.
[délégué du gouverneur des Pays-Bas pour une rectification de la frontière franco-belge [1679], commissaire député aux conférences de Courtrai [mai 1681], nommé chancelier du Conseil de la province de Gueldre (poste refusé par lui) [1683];
[auteur présumé de l'*Europe esclavé*].
- Valais (les Dizains du). VII. 4. v. *Valais (Table des noms de lieux)*.
- Valaisans (les). VII. 87 *n*, 237 *n*, 257 *n*, 267 *n*, 310 *n*, 328 *n*, 347 *n*, 425, 430, 430 *n*, 572 *n*; VIII. 133, 131 *n*, 179 *n*, 182 *n*, 247, 266, 296.
- Valois (Maison de). VIII. 187.
- Valtelins (les). VII. 100, 451, 451 *n*.
- Varangeville [*Varengville*] (Jacques Roque, chevalier, marquis de), S^r de Galleville, Doudeville, etc., survivancier de la secrétairie des commandements de *Monsieur*, duc d'Orléans;
ambassadeur ordinaire de France à Venise [3 juin 1679—17 mai 1682]. VIII. 84 *n*, 110 *n*, 111 *n*, 128 *n*, 150 *n*, 151 *n*, 266 *n*—269 *n*.
[décédé le 11 octobre 1692].
- Varese (Pompeo), auditeur de rote pour Ferrare, gouverneur de Rome, archevêque d'Andrinople [19 janvier 1671—1678], nonce apostolique à Venise [5 avril 1671—17 octobre 1675];
nonce en France [17 février 1677—7 novembre 1678, date de sa mort]. VIII. 101 *n*.

- Vatican (Le). VII. 30, 73, 75, 76, 220, 244, 252 *n*, 255, 316, 324, 642, 645—649, 652; VIII. 108, 138, 175, 199, 209, 247, 250, 280.
- Vauban (Sébastien Le Prestre de) (1^{er} mai 1633—30 mars 1707), ingénieur militaire, brigadier des armées du roi [1674], maréchal de camp [1675], commissaire général des fortifications [1677], lieutenant général [24 août 1688], membre de l'Académie des sciences [1699], maréchal de France [4 janvier 1703], chevalier des ordres [2 février 1705]. VII. 597.
- Vaubrun (Nicolas II de Bautru-Nogent, marquis de), marquis de Trembley-le-Vicomte, mestre de camp [1656], mestre de camp général des carabins [1658], gouverneur de Philippeville [1660], maréchal de camp [15 juin 1667]; envoyé extraordinaire à Berlin [mai 1669—fin de février 1670], à Stockholm [16 novembre—31 décembre 1671], à Mayence et en Wurtemberg [septembre 1672], lieutenant général [13 février 1674];
commandant en chef en Haute et Basse-Alsace [1673—1675]. VII. 473 *n*, 474 *n*, 532, 535, 538—544, 549, 550, 550 *n*, 551, 565, 612, 612 *n*, 617 à 622 *n*; VIII. 38, 69 *n*, 109, 119, 121, 122.
[tué à Altenheim, le 1^{er} août 1675].
- Vaudemont (Charles-Henri de Lorraine, prince de) (avril 1649—14 janvier 1723), comte de Bitche, Saarwerden, Falkenstein, etc., fils bâtard de Charles IV, duc de Lorraine et de Béatrix de Cusance; entré en 1671 au service de l'Espagne, mestre de camp général, gouverneur des armes aux Pays-Bas [1669—1692];
commandant un corps de troupes en Franche-Comté [1674]. VII. 563, 567 *n*, 571, 574.
vice-roi de Sardaigne [1684—1686], gouverneur de Milan [24 mai 1698 à septembre 1706], grand d'Espagne [janvier 1675], chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre du roi Catholique, membre du Conseil d'Etat à Madrid [29 novembre 1699].
- Vandois du Piémont (Les). VII. 7, 12.
- Vedoa (Paul) (1600—1678), secrétaire-interprète de l'ambassade de France à Venise [1628—1678];
chargé d'affaires ad intérim [février 1665—fin de décembre 1666]. VII. 147 *n*, 289 *n*.
[décédé le 17 septembre 1678].
- Vedrosi (Jean-Jacques) (1624—1706), instituteur à Davos, puis pasteur à Malix, à Parpan et à Churwalden [1646], pasteur [1654], puis [1662] premier pasteur [*Antistes*] à Coire, doyen de la Cadée [1664]. VII. 412 *n*.
[décédé le 27 juillet 1706].
- Velasco (Pedro de), *Consultore* du vice-roi à Palerme [5 avril 1662] et *Giudice della regia monarchia*, régent espagnol au Conseil d'Italie à Madrid pour la Sicile [9 novembre 1665]. VII. 89 *n*, 94 *n*.
- Vénitiens (Les). VII. 577 *n*, 578 *n*; VIII. 20 *n*, 111 *n*, 267 *n*.

- Venier (Girolamo), *cavalier*, ambassadeur ordinaire de Venise en France [30 novembre 1683—1^{er} décembre 1688]. VIII. 266 *n*, 285 *n*, 287 *n*, 288 *n*. [ambassadeur ordinaire à Vienne [juillet 1689—16 juin 1692]; puis extraordinaire à Londres [8 mai—22 mai 1696] (avec Lorenzo Soranzo); inquisiteur en Terre-Ferme, procureur de Saint-Marc [27 avril 1699], surintendant des frontières [août 1699]].
- Verjus (Louis) (1626—13 décembre 1709), chevalier, comte de Crécy [1675], marquis de Tréon, baron de Couray, S^r du Boulay, etc., secrétaire du cardinal de Retz, secrétaire des commandements de la reine de Portugal (Isabelle de Savoie-Nemours); chargé, de Paris, d'une mission à Lisbonne [1668, 1669], conseiller d'Etat ordinaire [1669]; envoyé extraordinaire en Allemagne auprès des princes de la maison de Brunswick (Zell, Hanovre, Osnabrück, Wolfenbüttel), des Electeurs de Cologne et de Brandebourg [mai 1671], de l'évêque de Münster, du duc de Neubourg [1671—1673]. VII. 407 *n*, 422 *n*; VIII. 216. [chargé de mission à Berlin [juillet 1673], à Hanovre, à Hambourg [1675], secrétaire du cabinet du roi [1675], puis gentilhomme ordinaire de sa chambre, envoyé extraordinaire à Strasbourg [7 mars—8 avril 1676], membre de l'Académie française [24 juillet 1679]; plénipotentiaire français à Ratisbonne [octobre 1679—19 décembre 1688]. VIII. 7, 7 *n*, 115, 292. [négociateur en Suisse (aux côtés de l'abbé Morel), d'un projet de paix séparée avec l'empereur [27 août—décembre 1694]; deuxième plénipotentiaire français à Rijswijk [mars 1697—janvier 1698]].
- Vice-gouverneur de Milan (gouverneur intérimaire). v. *Spinola*.
- Vieo (Domenico), secrétaire de la république de Venise, résident ordinaire à Zurich du 22 novembre 1636 au 16 mai 1640, puis du 10 novembre 1641 au 17 avril 1644. VII. 84. [résident ordinaire à Milan du 29 juillet 1648 au 10 avril 1652; secrétaire du Conseil des X en mars 1652; résident ordinaire à Milan, pour la deuxième fois, du 5 juillet 1656 au 5 janvier 1661; résident ordinaire à Florence du 22 janvier 1661 au 19 juillet 1664].
- Victor-Amédée I^{er} de Savoie (8 mai 1587—7 octobre 1637), duc de Savoie le 21 juillet 1630, Altesses royales [1632], roi de Chypre et de Jérusalem. VII. 119, 310, 638.
- Victor-Amédée II de Savoie (14 mai 1666—31 octobre 1732), prince de Piémont jusqu'au 12 juin 1675. VII. 250; VIII. 252, 253, 297, 312, 312 *n*. duc de Savoie [12 juin 1675—2 septembre 1730]. VII. 641, 651 *n*, 652 *n*; VIII. 11 *n*, 27 *n*, 42 *n*, 88 *n*, 94 *n*, 102 *n*—108 *n*, 114, 114 *n*, 132—134 *n*, 160 *n*—182 *n*, 184 *n*—190 *n*, 194, 199, 202 *n*, 205, 217, 226, 235, 247 à 255 *n*, 274, 277, 290 *n*—294 *n*, 302.

Vigevano (Francesco Maria de), père capucin de la mission de Rhétie [1671]. VII. 324 n.

Vigier (Jean-Philippe I^{er}, dit Philippe) (1606—1684), secrétaire-interprète militaire (régiment Greder) [1629], régiment Mollondin [1635]; membre du Grand Conseil de Soleure, secrétaire-interprète à l'ambassade de France à Soleure [1640—1656], démissionnaire en 1656 afin d'entrer au Petit Conseil de Soleure; se démet de son titre de secrétaire-interprète en faveur de son fils Jean-Frédéric, mais, « par accord tacite », continue à exercer les fonctions de cette charge; chargé d'affaires (avec Michel Baron) de décembre 1660 à février 1661; secrétaire-interprète attaché à l'ambassade extraordinaire du Corps helvétique à Paris [octobre—novembre 1663]; secrétaire-interprète à Soleure [1664]. VII. 8 n, 20 n, 21 n, 22 n, 28 n, 32 n, 33 n.

[décédé le 21 mai 1684].

Vigier de Steinbrugg (Jean-Frédéric) (29 août 1639—9 février 1711), fils aîné du précédent; survivancier de sa charge [22 avril 1656], brevet confirmé le 4 décembre 1666; capitaine au régiment des gardes suisses [15 décembre 1672];

secrétaire-interprète (intermittent) du roi aux Ligues de Suisse [1656—1711], délégué par Saint-Romain auprès des diètes de Lucerne des 18—20 décembre 1673 et 22 janvier 1674. VII. 528, 533.

en mission dans les petits cantons [avril 1674]. VII. 573.

en mission à Bâle [juillet 1677]. VIII. 51, 56; à Aarau [octobre 1681].

VIII. 156; à Bade [juillet 1684]. VIII. 283.

[chevalier de Saint-Louis; du Grand Conseil de Soleure [1663] dont il devient le doyen en 1700; retraité comme officier en 1692].

Villa Hermosa (Carlos de Gurrea Aragon y Borja, 9^e duc de), comte de Luna, général de la cavalerie aux Pays-Bas [1670], gentilhomme de la chambre du roi Catholique [15 novembre 1675];

gouverneur général des Pays-Bas [16 février 1675—octobre 1680]. VII. 615 n.

[chevalier de la Toison d'or [octobre 1678], conseiller d'Etat [1680], vice-roi de Catalogne [1688—1690], décédé le 14 août 1692].

Villars (Pierre de) (1618—20 mars 1698), dit le marquis de Villars, S^r de La Chapelle, baron de Masclat, de Sarran et d'Oriol, attaché à la maison du duc de Nemours [1652], gentilhomme de la chambre du prince de Conti [1654], lieutenant général [1657], gouverneur de Besançon [1668]; ambassadeur extraordinaire en Espagne:

1) 11 septembre 1668—4 octobre 1669. VII. 357 n.

2) 25 novembre 1671—22 novembre 1673;

3) 17 juin 1679—6 janvier 1682.

ambassadeur ordinaire à Turin [1^{er} juin 1676—11 mars 1679]. VIII. 55 n, 63 n, 69 n, 82 n, 94 n, 107 n, 141 n, 149 n, 175 n, 176—181 n, 188 n, 269 n.

- ambassadeur ordinaire à Copenhague [fin de mai 1683—mai 1685]. VIII. 241 *n*.
- [conseiller d'Etat d'épée [1683], chevalier des ordres du roi [1688]].
- Villars (Louis de Chandieu-), *dit* Villars-Chandieu, du pays de Vaud, S^r de Corelles, capitaine au régiment de Mollondin [1649], puis à celui des gardes suisses [1654]. [1673]. VII. 456.
- chargé d'une mission militaire à Berne [décembre 1684]. VIII. 263, 275.
- Villeroy (Nicolas de Neufville de) (14 octobre 1598—28 novembre 1685) (frère aîné de Camille de Neufville, archevêque de Lyon), marquis d'Alincourt, S^r de Magny, gouverneur de Lyon [en survivance: 29 mai 1615], colonel du régiment de son nom [13 novembre 1616—août 1631], mestre de camp d'infanterie [1621], maréchal de camp [13 août 1624], lieutenant général [7 mai 1643], gouverneur du roi [9 mars 1646]; maréchal de France [20 octobre 1646]. VII. 14 *n*, 101.
- Vilosa (Raffaele), grand chancelier de l'Etat de Milan [31 octobre 1670 à octobre 1671]. VII. 368 *n*.
- [président de la chambre royale des finances à Naples [22 octobre 1671]].
- Vincenzo (Alvise), «savio» de Bergame [1681]. VIII. 269 *n*.
- Vintler (Adam), commandant à Rheinfelden pour l'empereur [1677]. VIII. 63 *n*.
- Visconti (Fabio, comte Borromeo), entré au service de l'Espagne [1648], capitaine d'une compagnie de cuirassiers [1652], capitaine de la compagnie de lanciers du gouverneur de Milan [1662]; mestre de camp d'un régiment d'infanterie [1667]; dépêché de Milan à la tête de renforts pour la Franche-Comté [1673]. VII. 486.
- [du Conseil des décurions à Milan [1678], décédé en 1683].
- Visconti di Saliceto (comte Ercole), chevalier de Saint-Jacques [1641], puis commandeur (Lobon), résident pour le roi Catholique à Florence; général de l'artillerie de Sardaigne et membre du Conseil secret de Milan, gouverneur de Côme [1666, 1667], correspondant de Charles-Conrad de Beroldingen [1673]. VII. 487 *n*, 610 *n*; VIII. 259 *n*.
- [en mission en Sicile [1675]; l'un des LX décurions à Milan [1676], commandant général des troupes en Lombardie [juillet 1679]]:
- [décédé le 2 mars 1692].
- Vitry (François-Marie de l'Hôpital, marquis, puis duc de) (1620—1679), premier mestre de camp du régiment d'infanterie de la reine [25 juin 1643], nommé envoyé extraordinaire auprès de la diète de Ratisbonne en mars 1667 (mission non exécutée), maréchal de camp [15 avril 1672]; lieutenant général du gouvernement de Champagne au département de Brie; duc de Vitry et de Châteauvilain [juin 1650] et pair de France; envoyé extraordinaire à Munich [24 septembre 1672—26 janvier 1675]. VII. 434 *n*, 466 *n*—470 *n*, 473 *n*, 475 *n*, 480 *n*, 482 *n*, 488 *n*, 491 *n*, 491 *n*, 495 *n*, 501 *n*, 503 *n*—505 *n*, 520 *n*, 523 *n*, 524 *n*, 528 *n*, 537 *n*, 546 *n*—549 *n*,

555 n—559 n, 564 n—568 n, 571 n—573 n, 576 n—580 n, 583 n—587 n, 597, 597 n, 600 n—603 n, 606 n, 607 n, 611 n, 615 n, 616 n, 655, 655 n.

Vitry (Nicolas-Louis, marquis de), frère du précédent; marquis de Morvilliers, envoyé extraordinaire de France à Vienne [26 novembre 1679—août 1680], puis à Varsovie [août 1680—1^{er} juin 1683];

envoyé extraordinaire auprès du maréchal Wrangel, puis de son successeur Kœnigsmarek [mi-novembre 1674—mars 1677]. VII. 611 n, 615 n; VIII. 24 n, 83 n.

[décédé le 11 février 1685].

Vogt [*Voigt*] von Alten Sommerau und Prassberg in Allgau (Franz-Johann) (1612—1689), S^r de Reichenau et d'Oeningen, chanoine, vicaire général, puis évêque de Constance du 6 février 1645 au 7 mars 1689. VII. 75, 630, 630 n; VIII. 256, 256 n.

Von der Weidt (François-Pierre), de Fribourg; *Grossweibel* [1649], membre du Conseil [1659], *Seckelmeister* [1675], capitaine au service de l'Espagne [1669, 1672];

l'un des membres de la députation suisse en Franche-Comté [mars 1674]. VII. 558 n.

Vorort (le), *Vorort catholique* (le). v. *Zurich*; v. *Lucerne* (*Table des noms de lieux*).

Vufflens-le-Chastel (Marie Quey, dame de), partie dans un procès pendant devant le parlement de Paris [1682]. VIII. 113 n.

Vulpius. v. *Fuchs*.

Waës. v. *Vaës*.

Wagner (Vincent), de Berne, S^r de Duillier; du Grand Conseil [1635], capitaine à la solde de France, bailli de Moudon [1640—1646], du Petit Conseil [1647], banneret [1650];

député à Paris en vue de la conclusion d'un traité pour des fournitures de sel comtois au canton de Berne [traité du 22 mai 1654]. VII. 67, 337, 340.

[commandant supérieur dans le pays de Vaud [1655 sqq.].

Wagner (Jean-Georges), chevalier, du Grand Conseil de Soleure [1644], *Seckelschreiber* [1646], capitaine au service de France [1648], bailli de Gøsgen [1653];

secrétaire d'Etat [1660—1674]. VII. 303 n.

[l'un des ambassadeurs extraordinaires du Corps catholique à Rome [1661], chevalier pontifical, secrétaire de l'ambassade extraordinaire du Corps helvétique à Paris [1663], *Seckelmeister* [1674], bailli de Kriegstetten [1674], banneret [1675], avoyer [1675—1688], chevalier des SS. Maurice et Lazare; décédé en 1691].

- Waldkirch (Christophe de), de Schaffhouse, capitaine au régiment de Watteville (service de France), réformé en 1649. VII. 42 n.
- Waser (Jean-Henri) (22 mai 1600—20 février 1669), Sr de Lufingen [1617], volontaire à la chancellerie de Zurich [1621], substitut du Conseil et sous-secrétaire de cette ville [1624], du Grand Conseil [1631], secrétaire de l'Etat et de la ville de Zurich [6 avril 1634], bailli de Kybourg [1646—1652], bourgmestre [dès le 28 juin 1652]. VII. 9 n, 11, 14, 39, 41, 50, 51 n, 63, 64 n, 203, 368 n.
- Waser (Gaspard), de Zurich (1632—1677), pasteur à Zumikon, puis à Rümbling [1636]; premier pasteur [*Antistes*] de Zurich [1668]. VII. 412 n.
[décédé le 6 novembre 1677].
- Watteville [*Wattenmoyl*] (Jean Jacques de), Sr de Luins, du Grand Conseil de Berne [1657], colonel des milices bernoises;
dépêché en mission à Paris [juin-juillet 1664]. VII. 12, 13 n.
bailli de Romainmôtier [1669—1675]. VII. 157, 266 n, 275 n, 337.
[du Petit-Conseil [1679], *Seckelmeister* du pays romand [1691], commandant militaire du pays de Vaud; décédé en 1695].
- Watteville (Samuel de), du Grand Conseil de Berne [1657], bailli de Romainmôtier [1663—1669];
en mission à Neuchâtel [mai 1673]. VII. 514 n.
- Watteville (Jean-Christien de) (1613—4 janvier 1702), Sr de Corvières et d'Usié, colonel du régiment de Bourgogne; franciscain, puis chartreux; pacha ottoman en Morée; abbé de Baume-les-Moines [9 février 1661 à 1684] et de Saint-Josse en Picardie [1670], haut doyen du chapitre de Besançon [1664], premier maître des requêtes au parlement de Dôle [1665]; envoyé extraordinaire en Suisse: 1) mai—28 juillet 1667, 2) commencement de février 1668. VII. 141, 150, 154 n—172, 174—182, 185—192, 194, 202, 346, 346 n, 353 n, 357 n, 536.
[grand bailli d'Amont [1668], coadjuteur de l'abbé de Luxeuil].
- Weiss. v. Wyss.
- Werdmüller (Conrad) (1606—1674), de Zurich, enseigne au service de France [1626], puis à celui du margrave de Bade; membre du Grand Conseil [1634], *Rathsherr* [1635], capitaine à Wyl [1636], major [1644], colonel des troupes opérant contre les rebelles de Wädenswil [1646], bailli des bailliages libres [1647]; *Seckelmeister* [1648], bailli d'Empire [1653], général des troupes envoyées au secours de Berne [1653];
l'un des membres de l'ambassade extraordinaire du Corps helvétique à Paris [octobre—novembre 1663]. VII. 6, 49 n, 107 n, 258 n, 670.
[décédé le 3 juillet 1674].
- Werdmüller. (Jean-Rodolphe) (1614—1677), de Zurich, général-major [1653 à 1656]; commandant de l'armée de Zurich devant Rapperswil [1656]; lieutenant général au service de France [29 novembre 1655], capitaine

- d'une compagnie aux gardes [1657], chevalier de Saint-Michel, gouverneur du château d'If [1660], lieutenant général au service de Venise [1663], général feldmaréchal-lieutenant au service de l'empereur [1673], baron du Saint-Empire. VII. 72, 234 n, 289 n.
- [décédé le 16 décembre 1677]. v. t. VI, p. 1001.
- Werdmüller (Thomas) (1617—1675), de Zurich, *Zunftmeister* [1650], haut bailli « der IV Wachten » (Hottingen, Fluntern, Ober- et Unter-Strass) [1655], général-major [1656], *Oberzunftmeister* [1657], *Statthalter* et *Oberster Meister* [1662], l'un des ambassadeurs extraordinaires du Corps helvétique à Paris [1663], banneret [1664], *Obmann gemeiner Aemter* [1665]; général-lieutenant, à Zurich [1668]. VII. 42 n, 203, 229 n.
- Wettstein (Jean-Rodolphe I^{er}) (1594—12 avril 1666), bourgmestre de Bâle [1645—1663]. VII. 27 n, 106 n; VIII. 6. v. t. VI, p. 1002—1003.
- Wiequefort (Abraham de) (20 novembre 1606—23 février 1682), né à Amsterdam, résident à Paris pour l'Electeur de Brandebourg [1646 à 1660], conseiller d'Etat du duc de Brunswick-Lünebourg et son envoyé à La Haye [1661—1675]. VII. 257 n—260 n, 270 n, 281 n, 343 n, 357 n. [secrétaire des Etats-Généraux à La Haye pour les langues étrangères; arrêté et emprisonné de 1675 à 1679; auteur de: *Mémoire touchant les Ambassadeurs*. — *L'Ambassadeur et ses fonctions*. — *La vie de la reine Marguerite*].
- Wiederkehr (Jean-Rodolphe), de Zurich, « Fehndrich », courrier dépêché à Paris par la diète de Bade d'avril 1668. VII. 218 n.
- [du Grand Conseil [1673], capitaine-lieutenant d'une enseigne zuricoise détachée à Mulhouse [1674, 1676], bailli du Val Maggia [1689]].
- Willading (Jean-Rodolphe) (1595—1679), du Grand Conseil de Berne [1621], bailli d'Aarwangen [1626], du Petit Conseil et banneret [1630]. *Zeugherr* [1634], à nouveau banneret [1638, 1646, 1651], directeur des sels [1651], boursier du pays allemand [1653]. VII. 615.
- Williamson (Sir Joseph) (1^{er} août 1633—3 octobre 1701), directeur de la Bibliothèque royale à Londres [1661]; secrétaire du comte d'Arlington [1665]. VII. 110 n, 263 n, 273 n, 275 n, 299 n, 313 n, 386 n, 410 n, 411 n.
- [membre du Parlement [1669], clerc du Conseil [1672], l'un des plénipotentiaires anglais au congrès de Cologne [1673—1674], secrétaire d'Etat [1674—1678]; ambassadeur à La Haye [1674], l'un des plénipotentiaires anglais à Rijswijk [1696—1698]].
- Wirz (Johann), de Sarnen, bailli de Thurgovie [1680], *Landammann* à cinq reprises, de 1689 à 1703;
- banneret des deux Unterwalden [1700]. VIII. 143 n, 270 n, 278 n.
- Wirz von Rudenz (Johann-Anton), de Sarnen, haut bailli de Gottlieben pour l'abbé de Saint-Gall et conseiller de ce prélat [1658]; envoyé extra-

- ordinaire à Vienne au nom d'une partie des cantons catholiques [1658], bailli de Rorschach [1663 sqq.], puis de Romanshorn [1673 sqq.]; conseiller intime de l'empereur et son représentant auprès des cantons suisses [1673—1677]. VII. 452, 468, 505, 545—547, 551, 552, 561, 592, 592*n*, 604*n*, 607, 608*n*, 623, 626*n*, 630, 630*n*, 661*n*; VIII. 22—24*n*, 44—46*n*, 57*n*, 58, 58*n*, 63*n*—68*n*, 86, 87.
- Wirz von Rudenz (Franz-Karl-Jacob), fils du précédent, conseiller intime de l'abbé de Saint-Gall, haut bailli de Gottlieben, l'un des représentants de l'empereur à la diète de Bade de juillet 1682. VIII. 257*n*.
- Wisniowiecki (Michel Korybut) (1638—10 novembre 1673), roi de Pologne le 19 juin 1669. VII. 509*n*.
- Witt (Jean de) (24 septembre 1625—20 août 1672), grand pensionnaire de Hollande [23 juillet 1653]. VII. 11*n*, 153, 258.
- Wrangel (Karl-Gustaf, comte) (13 décembre 1613—24 juin 1676), S^r de Rostorf, etc., général major [1642], quartier-maître général [1643], amiral de la flotte suédoise [1643], feldmaréchal, général en chef des armées suédoises en Allemagne [1646—1674], gouverneur général de la Poméranie [1661]. VII. 654.
- Wurstemberger (Jean-Rodolphe), du Grand Conseil de Berne [1638], bailli de Gessenay [1639], *Grossweibel* [1646], bailli d'Avenches [1648], du Petit Conseil [1657], banneret [1661, 1669, 1684], directeur des sels [1666]; l'un des députés bernois aux diètes de Bade de février 1668 et d'Aarau de décembre 1682. VII. 192*n*, 193*n*, 237*n*, 238*n*.
[boursier du pays romand [1671]].
- Wurtemberg (Eberhard VII de) (16 septembre 1614—12 juillet 1674), duc de Wurtemberg le 18 juillet 1628. VII. 461, 570, 570*n*.
- Wurtemberg-Montbéliard (Georges de) (5 octobre 1626—11 juin 1699), duc de Wurtemberg, prince et comte de Montbéliard le 26 janvier 1631. VII. 605, 605*n*; VIII. 35, 35*n*, 37*n*.
- Wurtemberg (Maison de). VIII. 40.
- Wyss [*Weiss*] (Gabriel), de Berne, S^r de Mollens, capitaine au service suédois [1630], du Grand Conseil de son canton [1645], capitaine au pays [1647], puis au service de Venise [1648], major de la ville de Berne [1651], l'un des membres de la mission extraordinaire dépêchée à Turin par les cantons protestants [mai—août 1655], bailli de Gessenay [1656], colonel au service vénitien en Dalmatie [1658], du Petit Conseil de Berne [1660, 1675], *Zeugherr* [1662];
l'un des envoyés suisses à Turin [novembre 1663]. VII. 110*n*.
colonel à Berne [1665]. VII. 76*n*.
l'un des envoyés de la diète de Bade auprès de l'ambassadeur de Savoie [décembre 1666], puis du résident français [mars 1667]. VII. 122, 125, 126, 128, 143*n*, 145*n*.

- l'un des députés bernois à la diète d'Aarau de juin 1667. VII. 163 n.
 bailli de Lausanne [1668], en mission à Genève [mars 1668]. VII. 149 n,
 220 n, 310 n, 344 n.
 commandant supérieur dans le pays de Vaud dès 1671. VIII. 227, 227 n.
 [chargé d'une mission de recrutement militaire dans son canton par le
 prince d'Orange [1676]];
 l'un des députés bernois à la diète d'Aarau de décembre 1679. VIII. 198 n.
 l'un des députés bernois aux conférences de Payerne [octobre 1682].
 VIII. 230 n.
 chargé dès 1675 d'une mission à Munich pour assurer à l'Etat de Berne
 des approvisionnements de sel. VIII. 271 n.
 [directeur des sels [1678]; décédé vers 1686].
 Wyss (Gabriel), de Berne, secrétaire de la ville [1665]. VII. 68 n.
 Wyttenbach (Jean-Vénérand, baron de), chancelier de la régence d'Innsbruck
 [1674]. VII. 592, 592 n, 594 n.

Yenne [*Yennes*] (Philippe de La Baume, marquis d'), baron de Beaujeu et
 de Saint-Loup, bailli d'Aval, sergent général de bataille des armées du
 roi Catholique, gouverneur et lieutenant général de la Franche-Comté
 [1662—1668]. VII. 150, 155, 158, 177 n—182, 185 n, 187, 188, 188 n, 346.
 [lieutenant général au service de France [1668]].

Zaeslin [*Zeslin*] (Jean-Henri), de Bâle, *Rathsherr* [1655], *Dreyerherr* [1670],
Dreyzehnerherr [1676], *Oberster Zunftmeister* [1691]. VII. 67 n, 194 n; VIII.
 32 n, 123 n, 148 n, 261 n.

l'un des ambassadeurs suisses auprès de Louis XIV à Colmar [juin 1683].
 VIII. 258 n.

Zapata de Mendoza (Diego), comte de Barajas, chevalier d'Aleantara;
 bachelier en droit canon, *capellan de manto interior del colegio viejo de*
S. Bartolomé [19 octobre 1633]; auditeur [*oidor*] de Grenade, *fiscal* du
 Conseil des Ordres [1647];

grand chancelier de l'Etat de Milan [7 juillet 1652—fin d'avril 1670]. VII.
 9 n, 18 n—25 n, 29 n—33 n, 36 n, 51 n, 54 n, 56 n, 59 n, 65 n, 69 n, 74 n à
 82 n, 87 n—96 n, 102 n, 106 n, 111 n—114 n, 117 n, 121 n—137 n, 140 n,
 141 n, 193 n—197 n, 200 n, 237 n, 240 n, 241 n, 245 n, 268 n, 306 n, 312 n,
 324 n, 329 n, 333 n, 367 n, 521 n; VIII. 134 n.

- [régent au Conseil suprême d'Italie à Madrid; président du Conseil des finances (*Hacienda*) à Madrid [1668—1675]]; conseiller d'Etat [1672]. VII. 325 n. [décédé à Madrid en novembre 1674].
- Zeran (Carlos de Galara, marquis de), régent au Conseil suprême d'Italie à Madrid [1666 sqq.]. VII. 89 n, 93 n, 325 n.
- Zon (Angelo), l'un des 24 secrétaires du Sénat de Venise [1674—1684]. VII. 579 n, 583 n, 585 n, 587 n, 592 n—604 n, 607 n—609 n, 612 n—617 n, 621 n, 622 n, 625 n, 630 n—633 n, 641 n, 645 n, 655 n, 659 n—661 n; VIII. 7 n, 13 n—15 n, 22 n, 23 n, 30 n—33 n, 36 n, 39 n, 42 n, 43 n, 46 n, 52 n—55 n, 58 n, 60 n, 62 n—65 n, 70 n—72 n, 77 n—80 n, 89 n, 92 n, 93 n, 96 n, 102 n, 111 n, 121 n, 129 n—131 n, 143 n—147 n, 152 n—157 n, 168 n, 169 n, 171 n, 176 n, 221 n, 222 n, 246 n, 250 n—252 n, 258 n, 259 n, 283 n, 284 n. [secrétaire-résident à Milan [janvier 1705—avril 1712]].
- Zorzi (Marino), *cavalier*, ambassadeur ordinaire de Venise à Madrid [19 septembre 1664—avril 1667]; ambassadeur ordinaire à Vienne [1667—29 janvier 1671]. VII. 452 n. [capitaine de Padoue en 1673].
- Zuricois (les). VII. 74 n, 144, 148 n, 284, 295, 438 n, 443 n, 446 n, 448 n, 639 n, 663; VIII. 93, 194, 241, 244, 247, 296.
- Zurlauben (Béat-Gaspard) (1644—1706), de Zoug, baron de La Tour-Châtillon, S^r d'Anglikon, Nessenbach et Hembrunn, chevalier de l'Eperon d'or et des SS. Maurice et Lazare [29 septembre 1683]; secrétaire des bailliages libres [1677—1689]. VIII. 278 n, 286 n. [du Conseil de ville de Zoug [1690], *Statthalter* [1691], *Ammann* [1695], chevalier de Saint-Michel [9 août 1704], décédé le 12 mai 1706].
- Zurlauben (Béat-Jacques) (1616—1690), chevalier, baron de La Tour-Châtillon, S^r d'Anglikon et de Hembrunn, lieutenant au service de France [1635], secrétaire des bailliages libres [1648—1664], major au service de la Toscane [régiment Lusser, 1648], chevalier de l'Eperon d'or [1656], membre du Conseil de la ville de Zoug [1663], *Statthalter* [1668—1676], *Ammann* [1677—1686], l'un des ambassadeurs suisses à Ensisheim [1681]. VII. 6, 58 n, 198 n, 199 n, 211 n, 261 n, 611 n, 658 n, 678; VIII. 124 n, 128 n, 168 n, 265 n, 270 n, 272 n. l'un des députés suisses au camp du maréchal de Créqui [juin 1678]. VIII. 89 n. [décédé le 21 avril 1690].
- Zurlauben (Henri), de Zoug (1621—1676), baron de La Tour-Châtillon, enseigne au service de France [1640], lieutenant [1643], capitaine d'une compagnie aux gardes suisses [1649], quartier-maître général des contingents de Zoug [1656], bailli de Bade [1659], l'un des ambassadeurs extraordinaires à Paris [1663]. VII. 276 n, 295 n, 371 n. [gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; décédé le 2 mai 1676].;

Zweyer von Evibach (Sébastien-Peregrinus) [*Bilgeri*] (1582—1661), Sr de Hilfikon, baron d'Empire [1658], etc. ; *Landammann d'Uri* [1647—1651]. VII. 208, 452, 524. v. t. VI, p. 1006.

Zweyer von Evibaeh (Francisco-Ernesto, baron), fils du précédent ; Sr de Hilfikon, conseiller intime de l'évêque de Constance, haut bailli de Klingnau et de Kaiserstuhl [1673 sqq.]. VII. 471 n, 497 n, 498 n, 516 n, 524, 529 n, 540, 591.

dépêché en mission à Vienne par le commissaire impérial à Lucerne [mars 1668]. VII. 201, 207, 216.

Les détails biographiques contenus dans la dernière Table des noms de personnes rectifient sans autre avis les erreurs qui se seraient glissées dans les Tables précédentes.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Tome I^{er}.

Page 175, dernière ligne du 2^e alinéa, lire **120,000** florins, au lieu de *150,000*.

Tome VII.

Page 9, note 6, avant-dernière ligne, lire **1664**, au lieu de *1644*.

Page 10, note 2, lire **1664**, au lieu de *1644*.

Page 11, note 4, 2^e ligne, lire **1665**, au lieu de *1655*.

Page 27, 3^e ligne, lire **Charles Colbert** (de Brisach), au lieu de *Colbert de Croissy*.

Page 44, note 3, 1^{re} ligne, lire **Colbert** au lieu de *Pomponne*.

Page 52, note 9, 2^e ligne, lire **Alt** au lieu de *Abt*.

Page 67, ligne 18, lire **Riffé** au lieu de *Riffel*.

Page 82, note 5, 4^e ligne, lire **Aytona** au lieu de *Agrona*.

Page 222, note 2, 1^{re} ligne, lire **Lucerne** au lieu de *Soleure*.

Page 230, ligne 6, lire **fil** au lieu de *petit-fils*.

Page 277, dernière ligne, lire **Eusèbe** au lieu de *Théophraste*.

Page 342, 2^e ligne du sommaire, lire **tremplin** au lieu de *tremplain*.

Page 381, lire **Charles** de La Fons au lieu de *Claude*.

Page 382, lire **Wolfgang Greder** au lieu de *François-Laurent*.

Page 392, 18^e ligne, lire **Charles Colbert** au lieu de *Colbert de Croissy*.

Page 401, dernière ligne, lire **Charles Colbert** au lieu de *Colbert de Croissy*.

Page 404, 10^e ligne, lire **Charles Colbert** au lieu de *Colbert de Croissy*.

Page 429, 3^e ligne du sommaire, lire **Pomponne** au lieu de *Lionne*.

Page 576, dernière ligne, lire **janvier** au lieu de *février*.

Page 602, 13^e ligne, lire **du landammann Beroldingen** au lieu de *Beroldingen*.

Page 658, note 4, lire **8—11** au lieu de *11*.

Tome VIII.

Page 14, note 6, 3^e ligne, lire **1674** au lieu de *1677*.

Page 28, 2^e alinéa, 1^{re} ligne, lire **juin** au lieu de *juillet*.

Page 86, 2^e alinéa, 3^e ligne, lire **Calataiu** au lieu de *Calatain*.

Page 134, 7^e ligne, lire **Adrien** au lieu de *Philippe*.

Page 161, 3^e ligne, lire **calmer** au lieu de *calmé*.

Page 179, 1^{re} ligne, lire **Vanchy** au lieu de *Vinchy*.

Page 186, 2^e alinéa, 8^e ligne, lire **le banneret** au lieu de *l'avoyer*.

Page 216, 14^e ligne, lire **octobre** au lieu de *mai*.

Page 255, note 6, 4^e ligne, lire **1684** au lieu de *1694*.

Page 267, note 8, lire **Amelot** au lieu de *l'évêque de Béziers*.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
59
.8
S9R8
t.8

Rott, Edouard
Histoire de la represen-
tation diplomatique ...

